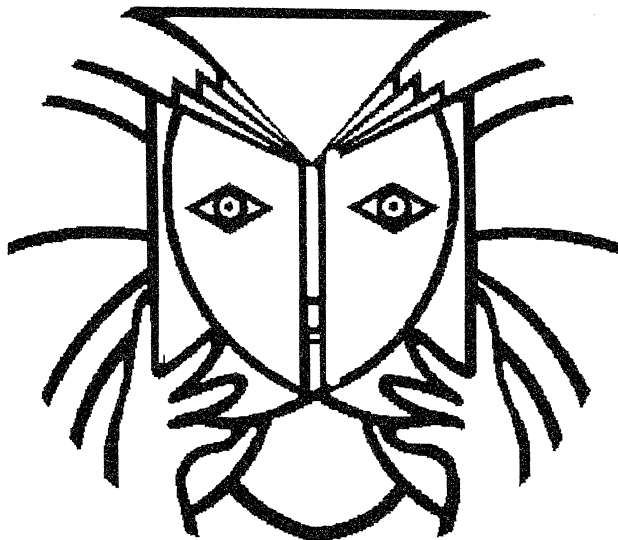




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

09412810

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 9.

QUATRIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION 1890.



VOLUME XXIII.

Voir aussi la liste numérique, page 5.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

QUATRIÈME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1890.

A	B
Accidents sur le chemin de fer Intercolonial.. 41e	Biens des Jésuites, Acte concernant les. 70
Acte concernant les droits d'auteur. 35	Boissons enivrantes vendues aux Sauvages. . . 43a
Acte des licences pour la vente des liqueurs. 91, 91a	Brise-James de Tignish. 58
Actionnaires des banques. 4	British Canadian, Compagnie de Prêt et de placements. 44
Adams, John. 36	Budget, 1890-91. 3
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les	Budget, Discours du. 38
Agriculture, Instruments d'. 81	Budget supplémentaire. 3
Agriculture, Rapport annuel de l'. 6	Bureau d'enregistrement, Territoires du Nord-Ouest. 33g
Anderson, Service des steamers. 94	Bureau des impressions. 95
Annapolis, Nouvelle-Ecosse. 56	Bureau des inspecteurs-mesureurs de bois, Québec. 28a
Antilles, Service à vapeur avec les. 85	Bureau des lettres de rebut Lettres chargées envoyées au. 21c
Archives canadiennes. 6b	Bureau de poste de Lévis. 56a
Assemblée législative, Territoires du Nord-Ouest. 33, 33a	Bureau de poste de Palmer Road. 56b
Assurances, Compagnies d'. 9a, 9b	Bureau de poste de Pierreville. 56c
Assurances, Rapport du surintendant des. . . 9	Bureau de poste de Québec. 28b
Auditeur général, Rapport annuel de l'. 5	
Avisseurs, Conseil des Territoires du Nord-Ouest. 33d	
B	C
Banque British Columbia. 30b	Campbellton et le Bassin de Gaspé, Malles entre. 21d
Banque British North America. 30b	Canada Atlantique, Chemin de fer. 42b
Banques chartées. 4, 30c	Canal Chambly. 46b
Banques d'Épargnes. 30, 30a	Cascumpèque, havre de. 59c
Baptêmes, mariages et sépultures. 100	Caughnawaga, Sauvages de. 43b, 43c
Barrage à Hungry Bay. 89	Chartes des banques. 30b
Bassin de radoub d'Esquimalt. 59g	Chatham, ruisseau de McGregor. 79
Bateaux à vapeur, Inspection des. 16a	Chemin de fer Grand-Oriental. 67
Batoche, District électoral de. 71	Chemins de fer et canaux, rapport annuel. . . 19
Beauharnois, Chemin de fer de jonction de. . 42c	Chemins de fer construits par le Canada. . . 42, 42a
Bécancour, Malle entre la gare de, et Sainte-Julie de Somerset. 21a	Chemins de fer, Statistique des. 19a
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel. . 8	Chemins de fer, Subventions. 42d

C		G	
Chemin de fer Intercolonial :.....	41 à 41 <i>g</i>	Garneau, Joseph.....	55
Station de Saint-Jean Chrysostôme..	41	Gordon, Rapport du lieutenant	87 <i>b</i>
Propriétés vendues à Lévis.....	41 <i>a</i>	Gouvernements d'Ontario et de Québec.....	74
Pétitions des employés.....	41 <i>b</i>	Gouverneur général, Mandats du	22
Dommages aux propriétés.....	41 <i>c</i>	Grain de semence, Achat et distribution de 33 <i>i</i> , 33 <i>j</i>	
Projet d'assurance.....	41 <i>d</i>	Grand-Oriental, Chemin de fer.....	67
Accidents aux trains.....	41 <i>c</i>	Grosse-Ile, Quarantaine de la.....	62
Voitures du personnel.....	41 <i>f</i>		
Taux du fret.....	41 <i>g</i>	H	
Chemin de fer Canadien du Pacifique:.....	31 à 31 <i>c</i>	Hall's Harbor, Nouvelle-Ecosse.....	59 <i>f</i>
Terres vendues.....	31	Hareng, Industrie de la pêche au.....	17 <i>a</i>
Correspondance avec le département de l'intérieur.....	31 <i>a</i>	Harvey-Moncton, Section du chemin de fer.....	84
Subventions à des steamers.....	31 <i>b</i>	Haut Commissaire, Rapport du.....	6 <i>d</i>
Ponts sur les lignes d'embranchement.....	31 <i>c</i>	Havre de Cove-Head.....	59
Chisholm, Kenneth.....	63	Havre de New-London.....	59 <i>a</i>
Collège militaire royal.....	68	Havre de Québec, Travaux du.....	59 <i>g</i>
Colombie-Britannique, Pétitions des colons de la.....	76	Homarderies dans l'Île du Prince-Edouard.....	25
Commerce et navigation, Rapport annuel.....	2	Homesteads dans les Territoires du Nord-Ouest.....	33 <i>f</i>
Commis dans le département de l'intérieur.....	50	Hôpital de la Marine et des Emigrants, Québec.....	48, 48 <i>a</i>
Commissaire, Police fédérale.....	28	Hungry Bay, Chaussée à.....	89
Commissaire, Police à cheval du Nord-Ouest.....	13	Hurrell, Soldat C. J.....	51, 51 <i>b</i>
Commission géologique, Rapports de la.....	73		
Comptes des crédits de 1889.....	33 <i>k</i>	I	
Comptes publics, Rapport annuel.....	3	Île, Réserve du chemin de fer de l', C.-B.....	76
Concessions forestières.....	36 <i>a</i>	Île du Prince-Edouard, Dragage dans l'.....	60
Conseil des aviseurs, Territoires du Nord-Ouest.....	33 <i>d</i>	Île du Prince-Edouard, Malles dans l'.....	21 <i>b</i>
Conseil des examinateurs du service civil.....	7 <i>b</i>	Île du Prince-Edouard, Quais, etc., dans l'.....	58 <i>a</i>
Cove Head, Havre de.....	59	Île Sultana.....	49, 49 <i>a</i>
		Immigration et émigration canadiennes.....	6*
D		Immigration chinoise.....	64
Dépenses diverses.....	24	Impressions, Bureau des.....	95
Dépenses et recettes.....	29, 75	Impressions et papeterie publiques.....	7 <i>c</i>
Dépôts dans les banques d'épargnes.....	30, 30 <i>a</i>	Inspecteurs des coques de steamers.....	45
Derby, Chemin de fer d'embranchement de.....	40	Inspection des bateaux à vapeur.....	16 <i>a</i>
Directeur général des postes, Rapport annuel.....	15	Instruments d'agriculture.....	81
District militaire n ^o 1.....	92	Intérieur, Commis dans le département de l'.....	50
Dommages par le chemin de fer Intercolonial.....	41 <i>c</i>	Intérieur, Rapport annuel.....	14
Dommages aux propriétés du gouvernement.....	87 <i>a</i> , 87 <i>c</i>	Inverness et Sainte-Julie de Somerset, Malle entre.....	21 <i>a</i>
Dragueur " Prince Edward ".....	60		
Droits d'auteur, Acte concernant les.....	35	J	
Dundas et Waterloo, Chemin macadamisé de.....	54	Jésuites, Acte concernant les biens des.....	70
		Justice, Rapport annuel de la.....	10
E		K	
Eau-Claire et de l'Arc, Compagnie d'exploitation forestière des rivières.....	33 <i>l</i>	Kamouraska, Quai de.....	57 <i>a</i>
Ecoles dans le Nord-Ouest.....	30 <i>o</i>	Kettle Creek.....	52
Ecoles séparées, Territoires du Nord-Ouest.....	33 <i>b</i>	Kinistino, District électoral de.....	71
Economie sociale, Rapport sur l'.....	20		
Edifices publics.....	96	L	
Emigration et immigration canadiennes.....	6*	Lac Saint-Pierre, Phare flottant dans le.....	83
Esquimalt, Bassin de radoub d'.....	59 <i>g</i>	Langue française dans les territoires du Nord-Ouest.....	33 <i>b</i> , 33 <i>c</i>
		Lettres chargées envoyées au bureau des lettres de rebut.....	21 <i>c</i>
F		Lévis, Bureau de poste de.....	56 <i>a</i>
Falsification des substances alimentaires.....	1 <i>b</i>	Lévis, propriété vendue à.....	41 <i>a</i>
Farine canadienne.....	97	Lieuses automatiques, moissonneuses et faucheuses.....	81
Fermes agronomiques, Rapport annuel.....	6 <i>c</i>		
Fleming, Sandford, Rapport de.....	65, 65 <i>a</i>		
Fonds des havres, rivières, etc.....	74		
Fort-à-la-Corne, Métis de.....	33 <i>h</i>		
Fret, Taux du, etc.....	14 <i>g</i>		

L	P
Ligne courte, Chemin de fer de la	Pensions, du service civil
Listes électorales	Pertes de navires
Liste du service civil	Pétitions des employés du chemin de fer Inter-
Lotbinière, Phare flottant à	colonial
Lots hydrauliques	Phares flottants
Lourdes et Somerset, Malles entre	Pictou, Havre de, et édifices publics
M	Pierreville, Bureau de poste de
Malles entre la station de Bécancour et Sainte-	Pinette, Havre de
Julie de Somerset	Poids, mesures et gaz
Malles entre Lourdes et Somerset	Police à cheval du Nord-Ouest
Malles entre Inverness et Sainte-Julie de	Police fédérale, Commissaire de la
Somerset	Pont interprovincial sur la rivière Ottawa
Malles entre Campbellton et le Bassin de	Postes, Rapport annuel du directeur général
Gaspé	des
Malles dans l'Île du Prince-Edouard	Président et syndics, Seigneurie d'Yamaska
Mandats du gouverneur général	Prieur, Arthur
Marine et des Emigrants, Hôpital de la,	Q
Québec	Quai à Kamouraska
Marine, Rapport annuel	Quai à Saint-Roch-des-Aulnets
Matane, Chemin de fer d'embranchement de	Quarantaine, Grosse Ile, Règlements de
McGregor, Ruisseaux, Chatham	Québec et Ontario, Gouvernements de
McGirr, William	Québec, Bureau des inspecteurs-mesureurs de
Mesureurs de bois, Québec, Bureau des	bois de
Métis, Réclamations des	Québec, Travaux du havre de
Métis, de Fort-à-la-Corne	Québec, Hôpital de la marine et des immi-
Milice et défense, Rapport annuel de la	grants
Milice et défense, Changements dans le dé-	Québec, Bureau de poste de
partement de la	Québec, Cour de vice-amirauté
Moissonneuses, faucheuses et lieuses automa-	"Quinté," Perte du steamer
tiques	R
Montagnes Rocheuses, Parc des	Rapport sur l'économie sociale
Montréal, Palais de justice de	Recettes et dépenses
N	Règlements concernant les terres fédérales
Navires américains transportant du fret en	Réserve du chemin de fer de l'Île, C.-B.
entrepôt	Réserves sauvages
Navires, Pertes des	Revenu de l'intérieur, Rapport annuel
New-London, Havre de	Rivière Thames
Nord-Ouest, Police à cheval du	Rivière du Sud
Nouveau-Brunswick, Cour de vice-amirauté	S
Nouvelle-Ecosse, Cour de vice-amirauté	Saint-Albert, Pont de
O	Saint-Jean Chrysostôme, Station de
Obligations et Garanties	Saint-Roch des Aulnets, Quai de
Œufs, Exportation et importation des	Saisie du remorqueur "Rooth"
Ontario et Québec, Gouvernements d'	Saskatchewan, Compagnie de terres et de
Ontario, Association des manufacturiers d'	homesteads de la
Ottawa, Cité d', et le Gouvernement	Saskatchewan, District provisoire de la
Ottawa, Pont interprovincial sur la rivière	Sauvages, Boissons enivrantes vendues aux
P	Schreiber, Collingwood, Rapport de
Païens dans les rapports du recensement	Sciure de bois dans la rivière Ottawa
Palais de justice de Montréal	Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du
Palmer Road, Bureau de poste de	Service civil, Conseil des examinateurs du
Parc des Montagnes Rocheuses	Service civil, Liste du
Pêche au hareng, Industrie de la	Service civil, Pensions du
Pêcheries, Rapport annuel sur les	Statistique criminelle
Pêcheries, Service de protection des	Statistique des chemins de fer
Pensions dans le bureau des mesureurs de bois,	Subventions aux chemins de fer
Québec	

S	T
Substances alimentaires, Falsification des.... 1b	Comptes de crédit..... 33k
Subventions au chemin de fer de jonction de Beauharnois..... 42c	Compagnie d'exploitation forestière de la rivière Eau-Claire et de la rivière de l'Arc..... 33l
Subventions au chemin de fer Canada Atlantique..... 42b	Pont de Saint-Albert..... 33m
Subventions aux chemins de fer... 42, 42a, 42d	Terres à pâturages..... 33n
Sud, Rivière du..... 53	Liste des écoles..... 33o
T	Tignish, Brise-lames de..... 58
Taux du fret, etc..... 41g	Toronto, Travaux du havre de..... 59d
Télégraphe, Ligne de, sur le chemin de fer du Cap-Breton..... 88	Tracadie, Havre de..... 59b
Tempérance, Compagnie de Colonisation de..... 82, 82a, 82b	Travaux du havre de Québec..... 59g
Terres à pâturages louées..... 33m	Travaux publics, Rapport annuel..... 18
Terres fédérales, Règlements concernant les.. 26	Trent, Commission du canal de la Vallée de la 46a
Territoires du Nord-Ouest..... 33 à 33o	V
Résolutions de l'Assemblée législative.... 33	Valiquette, Pension de..... 51a, 51c
Mémoires à l'Assemblée législative..... 32a	Vice-amirauté, Cours de..... 47
Ecoles séparées et langue française..... 33b	Voitures sur le chemin de fer Intercolonial... 41f
Réclamations des Métis..... 33c	W
Résignation du conseil des aviseurs..... 33d	Welland, Canal, Rapport de A. F. Wood... 46, 46c
Impressions en français..... 33e	Western Union, Compagnie de télégraphe... 88
Seconds homesteads..... 33f	Wiggins, John..... 101
Bureau d'enregistrement..... 33g	Wood, Ile..... 59a
Métis du Fort-la-Corne..... 33h	Y
Grain de semence..... 33i, 33j	Yamaska, Rivière .. 53, 53a

Voir aussi l'index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

Arrangée par ordre numérique, avec leur titre au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux chambres du parlement; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1. Rapports, Etats et Statistique du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présentés à la Chambre des communes le 17 janvier 1890, par l'honorable J. Costigan—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 1a. Inspection des poids, des mesures, et du gaz, étant un supplément au rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1889. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 1b. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, étant un supplément au rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1889. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présentés à la Chambre des communes le 17 janvier 1890, par l'honorable M. Bowell—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présentés à la Chambre des communes le 17 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1891; présentées le 30 janvier 1890. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1890; présenté le 27 mars 1890. Nouvelles estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1890; présentées le 6 mai 1890. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1891; présentées le 6 mai 1890—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
4. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1889. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

5. Rapport de l'auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 27 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

6. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 20 mars 1890, par l'honorable J. Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 6*. Immigration et Emigration canadiennes. Annexe au rapport du ministre de l'agriculture—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 6a. Statistique criminelle, pour l'année 1888. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 6a*. Statistique criminelle, pour l'année 1889. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

- 6b.** Rapport sur les archives du Canada, 1890. Présenté à la Chambre des communes le 10 février 1890, par l'honorable J. Carling..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 6c.** Rapports du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1889. Présentés à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable J. Carling—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 6d.** Rapport du haut-commissaire du Canada, avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni, pour l'année 1889. Présentés à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable J. Carling—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

- 7.** Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 29 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7a.** Liste du service civil du Canada, 1889. Présentée à la Chambre des communes le 3 février 1890, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 7b.** Rapport du Bureau des Examineurs pour le service civil en Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 30 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 7c.** Rapport annuel du département d'Imprimerie et de Papeterie publiques du Canada, pour l'exercice expirant le 30 juin 1889..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8.** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 16 janvier 1890, par M. l'Orateur—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

- 9.** Rapport du surintendant des Assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1889—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 9a.** Sommaire des relevés des compagnies d'assurances sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 7 février 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 9b.** Sommaire des relevés des compagnies d'assurances en Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

- 10.** Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 28 mars 1890, par sir John Thompson—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11.** Rapport annuel du ministre de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 6 février 1890, par sir Adolphe Caron—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

- 12.** Rapport annuel du département des affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 22 janvier 1890, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 13.** Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest. Présenté à la Chambre des communes le 17 mars 1890, par sir John Macdonald... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

- 14.** Rapport annuel du département de l'Intérieur, pour l'année 1889. Présenté à la Chambre des communes le 31 mars 1890, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 15.** Rapport du directeur général des Postes, pour l'année expirée le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 23 janvier 1890, par l'honorable J. Haggart—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

O M I S S I O N .

Les deux documents suivants n'ont été imprimés qu'après que l'index l'eut été lui-même, ce qui explique leur omission :

6e. Extraits des rapports de la statistique mortuaire pour l'année 1889. (*Imprimés pour la distribution et comme document de la session.*)

[Le document ci-dessus a été inséré au commencement du volume n° 7, immédiatement avant le rapport du secrétaire d'Etat.]

19e. Statistique des canaux pour la saison de navigation, 1889. (*Imprimée pour la distribution et comme document de la session.*)

[Inséré à la fin du volume n° 13, immédiatement après la statistique des chemins de fer.]

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

16. 22e rapport du département de la Marine, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 24 février 1890, par l'honorable M. Colby—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 16a. Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur pour l'année civile terminée le 31 décembre 1889.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
17. Rapport annuel du département des Pêcheries, pour l'année 1889. Présenté à la Chambre des communes le 16 avril 1890, par l'honorable M. Colby—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 17a. Rapport spécial des délégués nommés en 1889 pour s'enquérir de l'industrie de la pêche du hareng dans la Grande-Bretagne et la Hollande. Présenté à la Chambre des communes le 10 février 1890, par l'honorable C. H. Tupper.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 17b. Rapport sur le service de protection des pêcheries du Canada, en 1889. Présenté à la Chambre des communes le 10 mars 1890, par l'honorable M. Colby—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

18. Rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice 1888-89, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 3 février 1890, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
19. Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour le dernier exercice, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 3 mars 1890, par sir John Macdonald...*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 19a. Statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer de la Puissance, 1889. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890, par sir John Macdonald.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

20. Rapport de la section d'Economie Sociale de l'Exhibition Internationale Universelle de 1889 à Paris, préparé par Jules Helbronner, membre de la Commission du Travail. Présenté à la Chambre des communes le 8 mai 1890, par l'honorable M. Bowell—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
21. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 mars 1889—Copie de toute correspondance relative à l'établissement d'un service postal bi-hebdomadaire au lieu d'hebdomadaire entre Lourdes et Somerset, dans le comté de Mégantic. Présentée à la Chambre des communes le 20 janvier 1890.—*M. Turcot*.....*Pas imprimée.*
- 21a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de toute correspondance concernant l'octroi du contrat de la malle entre la station de Bécancour et Sainte-Julie de Somerset, et entre Inverness et Sainte-Julie de Somerset, accordé vers le mois d'avril 1888 ; aussi toutes les soumissions s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 20 janvier 1890.—*M. Turcot*.....*Pas imprimée.*
- 21b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Copie de toute correspondance (par lettre ou télégramme) et de tous autres papiers concernant le transport des malles provinciales supplémentaires dans l'île du Prince-Edouard, depuis le 1er septembre dernier. Présentée à la Chambre des communes le 20 janvier 1890.—*M. Davies*.....*Pas imprimée.*
- 21c. Réponse à un Ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat donnant le nombre de lettres enregistrées envoyées au bureau des lettres de rebut pendant les années 1887, 1888 et 1889, jusqu'au 31 décembre dernier. Présentée à la Chambre des communes le 29 janvier 1890.—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*
- 21d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1890—Copie de toutes lettres, rapports ou autre correspondance, actuellement au ministère des postes, relativement au transport des malles entre Campbelltown, dans la province du Nouveau-Brunswick, et le Bassin de Gaspé, dans la province de Québec. Présentée à la Chambre des communes le 7 février 1890.—*M. Joncas*.
Pas imprimée.
22. Relevé des mandats émis par le gouverneur général et des dépenses faites sous leur autorité, depuis la dernière session du Parlement, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, article 32, paragraphe 2. Présenté à la Chambre des communes le 20 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster.....*Imprimé pour la distribution seulement.*
23. Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1889, aux termes du chap. 184, article 5 des Statuts Révisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 21 janvier 1890, par sir John Thompson.....*Pas imprimé.*

24. Etat des dépenses à compte de frais divers, du 12 juillet 1889 au 4 janvier 1890, autorisées par l'acte 52 Vic., chap. 1. Présenté à la Chambre des communes le 22 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster. *Pas imprimé.*
25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Relevé du nombre de fabriques de conserves de homard sur tout le littoral de l'Île du Prince-Edouard ; le nombre d'amendes imposées pendant la saison de 1888 et le montant de chaque amende ; les noms des personnes qui ont payé les amendes et de celles qui ne les ont pas payées ; et la nature du délit dans chaque cas. Présentée à la Chambre des communes le 22 janvier 1890.—*M. Perry*. *Pas imprimée.*
26. Copie des règlements sanctionnés par le Conseil Privé depuis la clôture de la dernière session, conformément à l'article 91 de l'Acte des Terres Fédérales, chap. 54 des Statuts révisés du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 28 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau—*Pas imprimée.*
27. Copie des règlements pour le contrôle et l'administration du parc canadien des Montagnes Rocheuses, sanctionnés par ordre en conseil du 27 novembre 1889. Présentée à la Chambre des communes le 28 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau. *Imprimée pour la distribution seulement.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 15.

28. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, donnant le nom et l'emploi de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination, pendant l'année expirée le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 29 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 28a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance et documents relatifs à la retraite de certains employés du bureau des inspecteurs-mesureurs de bois à Québec. Présentée à la Chambre des communes le 30 janvier 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*. *Pas imprimée.*
- 28b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance et documents relatifs à la mise à la retraite de certains employés du bureau de poste de Québec et du bureau de l'inspection de la poste à Québec, et à leur remplacement. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*. *Pas imprimée.*
29. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890, pour un relevé détaillé des recettes et paiements du Canada jusqu'au 1er janvier 1890, ainsi qu'un relevé semblable pour le semestre finissant le 1er janvier 1889. Présentée à la Chambre des communes le 29 janvier 1890.—*Sir Richard Cartwright*. *Imprimée pour la distribution seulement.*
30. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890, pour un état donnant les montants d'argent déposés dans les diverses banques d'épargnes fédérales et postales, les localités où elles se trouvent, et le montant brut déposé dans les dites banques respectives à la date du 30 juin et décembre derniers. Présentée à la Chambre des communes le 29 janvier 1890.—*M. McMullen*. *Pas imprimée.*
- 30a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890, pour un état donnant les montants d'argent déposés dans les diverses banques d'épargnes fédérales et postales, les localités où elles se trouvent, et le montant brut déposé dans les dites banques respectives à la date du 30 juin et décembre derniers. Présentée à la Chambre des communes le 18 février 1890.—*M. McMullen*. *Pas imprimée.*
- 30b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 février 1890, pour copie des chartes originales de la Banque de l'Amérique-Britannique du Nord et de la Banque de la Colombie-Anglaise, et de tous les amendements faits aux dites chartes. Présentée à la Chambre des communes le 21 février 1890.—*M. Edgar*. *Pas imprimée.*
- 30c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 janvier 1890, pour un état donnant les noms de toutes les banques chartées en Canada qui ont suspendu leurs paiements, liquidé leurs affaires, ou fait faillite depuis la Confédération, ainsi que le montant du capital-actions autorisé, celui du capital souscrit et celui du capital payé ; l'actif et le passif des dites banques lors de telles suspension ou cessation d'affaires ; la nature des dits actif et passif, les dates des dites chartes et les dates de leur forfature ou abandon, et les dividendes payés aux porteurs de billets et aux déposants. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Hesson*. *Pas imprimée.*
31. Correspondance avec la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien renfermant une liste de toutes les terres vendues par cette compagnie pendant l'année expirée le 1er octobre dernier, conformément à l'article 8, chap. 9, 49 Vic. Présentée à la Chambre des communes le 30 janvier 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*

- 31a.** Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant des détails concernant : 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'Acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 30 janvier 1890, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 31b.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 24 janvier 1890, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales, et entre le premier et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au sujet de l'octroi d'une subvention à cette compagnie pour une ligne de steamers devant faire le service entre Vancouver et le Japon et l'Australie. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1890.—*M. Prior*..... *Pas imprimé.*
- 31c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890, demandant copie de toutes requêtes, lettres ou autres documents adressés au gouvernement pour se plaindre de l'état des ponts sur les embranchements de chemin de fer exploités par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, dans le comté de Bagot et les comtés voisins. Présentée à la Chambre des communes le 26 février.—*M. Dupont*..... *Pas imprimé.*
- 32.** Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, en conformité de l'article 23, chap. 19, des Statuts révisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 3 février 1890, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimé.*
- 33.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de toutes résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, concernant l'affectation des deniers votés par cette Chambre pour l'usage des dits Territoires. Présentée à la Chambre des communes le 10 février 1890.—*Honorable M. Laurier*..... *Pas imprimé.*
- 33a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 février 1890, demandant copie de tous mémoires, pétitions et résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, passés à sa dernière session, qu'ils aient été adressés au gouverneur général ou au parlement. Présentée à la Chambre des communes le 10 février 1890.—*M. Daly*..... *Pas imprimé.*
- 33b.** Copie des diverses pétitions présentées au conseil contre l'abolition des écoles séparées et de la langue française dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 11 février 1890, par l'honorable M. Colby. *Pas imprimé.*
- 33c.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de toutes résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, concernant le règlement des réclamations des Métis. Présentée à la Chambre des communes le 21 février 1890.—*L'honorable M. Laurier*..... *Pas imprimé.*
- 33d.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, dépêches, correspondance et documents concernant la démission du Conseil des Auteurs des Territoires du Nord-Ouest, et la nomination de leurs successeurs. Présentée à la Chambre des communes le 24 février 1890.—*M. White (Renfrew)*..... *Pas imprimé.*
- 33e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat indiquant, pour chaque année,—1. Le coût de l'impression en français des ordonnances et autres documents et publications officiels depuis la date de la passation de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, de 1877 ; 2. Le nombre de copies des ordonnances imprimées de temps à autre dans cette langue ; 3. Le nombre de copies distribuées et de celles restant en main. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1890.—*M. Denison*.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 33f.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890, demandant copie des mémoires adressés par MM. Joseph Holden et John Shera à l'honorable Edgar Dewdney, ministre de l'Intérieur, concernant la concession de seconds homesteads dans les Territoires. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Davin*..... *Pas imprimé.*

- 33g.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Relevé des recettes et dépenses de chacun des bureaux d'enregistrement des Territoires du Nord-Ouest, de 1887 à 1889. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*
- 33h.** Correspondance relative à certaine assistance donnée aux Métis de Fort-La-Corne et autres lieux. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*
- 33i.** Etat concernant l'achat de grain de semence (y compris une liste des prix payés pour le blé et l'avoine). Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*
- 33j.** Etat concernant la distribution de grain de semence et instructions quant à la distribution de ce grain. Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*
- 33k.** Mémoire au sujet des comptes de crédits de 1889 pour certaines des provinces et des Territoires du Nord-Ouest. Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*
- 33l.** Etat concernant la réclamation de la Compagnie d'Exploitation Forestière des rivières Eau-Claire et de l'Arc contre le gouvernement, pour du bois qu'elle prétend avoir été enlevé sur ses concessions. Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*
- 33m.** Correspondance, etc., concernant le pont de Saint-Albert. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney..... *Pas imprimée.*
- 33n.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Etat donnant : 1. Le nombre d'acres de terres à pâturage actuellement affermés dans les territoires du Nord-Ouest. 2. Le montant payé au gouvernement l'an dernier pour l'affermage des dites terres. 3. Le montant d'arrérages dus au gouvernement pour l'affermage des dites terres, et les noms des personnes devant ces arrérages. 4. Les noms des porteurs de baux sur le territoire desquels il n'est pas permis aux colons de s'établir sans leur consentement, ainsi que la superficie totale couverte par les dits baux, et la situation des terres mentionnées dans chaque bail. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890.—*M. Charlton*..... *Pas imprimée.*
- 33o.** Liste des écoles de diverses dénominations dans les territoires du Nord-Ouest, 1889. Présentée à la Chambre des communes le 12 mai 1890, par l'honorable E. Dewdney..... *Pas imprimée.*
- 34.** Voir les documents de la session n° 17a.
- 35.** Copie certifiée d'un rapport de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence en conseil, en date du 17 août 1889, au sujet de l'Acte des droits d'auteur de la dernière session,—ainsi que la correspondance et autres papiers sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 10 février 1890, par sir John Thompson. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 36.** Copie de rapports d'un comité de l'honorable Conseil Privé, concernant l'octroi d'une concession forestière à M. John Adams. Présentée à la Chambre des communes le 17 février 1890, par sir John Macdonald..... *Pas imprimée.*
- 36a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890, demandant une liste des concessions forestières octroyées par le gouvernement canadien depuis le 1er mars 1885, le nom des concessionnaires et la date de l'octroi ; la superficie de chaque concession octroyée, indiquant si elle a été octroyée au plus haut enchérisseur dans une adjudication publique, et le chiffre du bonus (s'il en est) reçu dans chaque cas. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1890.—*M. Charlton*..... *Imprimée pour les documents de la session.*
- 37.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, ou administratifs, empêchant les navires américains de transporter du fret, en entrepôt, des ports américains à Victoria, C.-A., ou aucun autre port canadien, et copie de tous ordres en conseil, ou administratifs, révoquant les précédents, et de toute correspondance se rapportant à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 18 février 1890.—*Honorable M. Laurier*..... *Pas imprimée.*
- 38.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889, demandant un relevé du coût total du discours sur le budget publié chaque année depuis 1867, avec mention du nombre d'exemplaires distribués, chaque année, pendant la dite période. Présentée à la Chambre des communes le 18 février 1890.—*M. Landerkin*..... *Pas imprimée.*
- 39.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890, demandant un relevé de toutes les dépenses générales faites jusqu'à date pour la confection des listes électorales du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1890.—*M. Casgrain*. *Pas imprimée.*
- 40.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de tous papiers, correspondance et arrangements entre le gouvernement et les propriétaires du prolongement du chemin de fer d'embranchement sur Derby, au sujet du dit prolongement qui a été construit avec l'aide d'une subvention du gouvernement, mais qui n'a jamais été mis en exploitation. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. Mitchell*..... *Pas imprimée.*

- 41.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de toutes pétition et correspondance concernant la demande de construction d'une voie d'évitement sur l'Intercolonial à la station de Saint-Jean Chrysostôme, dans le comté de Lévis. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*
- 41a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Liste des noms de tous ceux qui ont vendu des propriétés au gouvernement du Canada dans les quartiers Saint-Laurent et Lauzon de la ville de Lévis, depuis le 1er janvier 1886, pour l'élargissement de la voie de l'Intercolonial et l'agrandissement de la gare de Lévis; le montant payé à chaque propriétaire, le montant payé pour commission, le taux par cent et à qui ces montants ont été payés. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*
- 41b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890, demandant copie de toutes pétitions pour augmentation de gages adressées au ministre des chemins de fer, depuis le 1er janvier 1889, par les personnes employées dans les ateliers de l'Intercolonial à Moncton et sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard, et de toute réponse faite à ces demandes par le département des chemins de fer ou aucun de ses officiers. Présentée à la Chambre des communes le 21 avril 1890.—*M. Davies*..... *Pas imprimée.*
- 41c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890, demandant copie des requêtes transmises au gouvernement par MM. Nazaire Ouellet, George Voyer, Alfred Ouellet, F. Côté et autres, au sujet des dommages causés à leurs propriétés par l'Intercolonial. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1890.—*M. Fiset*..... *Pas imprimée.*
- 41d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 mars 1890—Etat faisant connaître comment a fonctionné par le passé le système d'assurance des employés de l'Intercolonial, et plus particulièrement,—(a) les recettes et dépenses annuelles, y compris les salaires des fonctionnaires, chaque année, pendant que le dit système était en opération; (b) les montants payés, chaque année, à même le fonds aux employés ou à leurs représentants, pour cause de décès ou d'accident; (c) le surplus de ce fonds, s'il en est, actuellement en caisse. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. Davies*..... *Pas imprimée.*
- 41e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Relevé des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, en 1889, les causes et les dates respectives; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglés. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean)*—
Pas imprimée.
- 41f.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat donnant—(a) les noms et le nombre de wagons officiels sur l'Intercolonial et ses embranchements; (b) le coût primitif, la date et le lieu de construction de chaque wagon, ou nom de la personne ou compagnie de qui il a été acheté; (c) le coût des réparations ou les dépenses de ces wagons depuis leur achat; (d) les noms et salaires et les dépenses de chaque employé sur ces wagons officiels; (e) le coût annuel des approvisionnements de chacun de ces wagons. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890.—*M. Davies*..... *Pas imprimée.*
- 41g.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mai 1890, demandant un état indiquant: 1. Quel est le prix par tonne pour le transport du charbon en wagons chargés sur le chemin de fer Intercolonial entre les mines de la Nouvelle-Ecosse et Saint-Jean, Moncton, Newcastle et Campbellton, dans le Nouveau-Brunswick, et Rimouski, la Rivière-du-Loup et Québec; aussi, par les raccords de l'Intercolonial, quel est le prix pour le transport à Montréal et à Toronto. 2. Quel est le prix par tonne pour le transport du blé, de la farine et autres denrées en wagons chargés, de Toronto, Montréal et Québec à Campbellton, Newcastle, Moncton et Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick, et à Amherst, Truro, Pictou et Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse. 3. Quel est le nombre de trains de fret qui ont passé dans les deux sens entre la Nouvelle-Ecosse, Québec et Ontario, et entre le Nouveau-Brunswick et ces provinces en 1889. 4. Combien de trains ont transporté de l'Ouest des marchandises devant être expédiées par Halifax et par Saint-Jean en 1889, et jusqu'à aujourd'hui en 1890? Présentée au Sénat le 16 mai 1890.—*Honorable M. Work*..... *Pas imprimée.*
- 42.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat donnant les montants d'argent dépensés par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants: 1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault; 2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y

compris les embranchements et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originellement construite ; 3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. McMullen*—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 42a.** Réponse modifiée (partielle) supplémentaire à une réponse présentée à la Chambre des communes, le 26 février 1890—Etat donnant les montants d'argent dépensés par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants : 1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault. 2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y compris les embranchements et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originellement construite. 3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. McMullen*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 42b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Etat donnant le montant des subventions votées en faveur du chemin de fer du Canada Atlantique pour la construction de son pont sur le Saint-Laurent entre le Coteau et Valleyfield, le montant payé par le gouvernement jusqu'à date, et le montant non encore exigible ou restant à payer. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*
- 42c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Relevé du chiffre des subventions votées par le parlement à la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Beauharnois, le montant payé par le gouvernement jusqu'à date, et le montant encore dû ou non encore exigible. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*
- 42d.** Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemin de fer et pour aider à la construction de certaines voies ferrées, comme suit : Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa (ci-devant chemin de fer de Vaudreuil à Prescott) ; Compagnie du chemin de fer de Jonction de Waterloo ; Compagnie du chemin de fer de Jonction du Pacifique-Nord ; Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York ; Compagnie du chemin de fer Érié et Huron ; Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Sainte-Marie ; Compagnie du chemin de fer de Manitouline et Rive-Nord ; Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental ; Compagnie du chemin de fer du Lac Érié et Rivière Détroit, (ci-devant Anherstburg, Rive du Lac et Blenheim) ; Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool ; Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa ; Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et Parry-Sound ; Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté et Lac Nipissingue ; Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique ; Compagnie du chemin de fer de Saint-Stephen et Miltown ; Compagnie du chemin de fer de Woodstock et Centreville ; Compagnie du chemin de fer de la Rivière Saint-Jean, N.-B. ; Compagnie du chemin de fer Central, N.-B. ; Compagnie du chemin de fer Shelburne, Liverpool et Annapolis ; Compagnie du chemin de fer d'Inverness et Richmond ; Compagnie du chemin de fer International ; Compagnie du chemin de fer de Montréal et Sorel ; Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique ; Compagnie du chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé ; Compagnie du chemin de fer Grand Oriental ; Compagnie du chemin de fer du Comté de Drummond ; Compagnie du chemin de fer d'Oxford Mountain ; Compagnie du chemin de fer Maskinongé et Nipissingue ; Compagnie du chemin de fer Union Jacques-Cartier ; Compagnie du chemin de fer Québec Central ; Compagnie du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean ; Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Stewiacke et Lansdowne ; Compagnie du chemin de fer de Témiscouata ; Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique. Présentés à la Chambre des communes le 14 mai 1890, par sir John A. Macdonald.....*Pas imprimée.*
- 43.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Liste des réserves sauvages dans les limites de la province du Manitoba, donnant la situation et la superficie de chacune, le nombre de Sauvages y appartenant lors du choix de telle réserve, et le nombre de ceux qui y vivent actuellement. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. LaRivière*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 43a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890—Etat donnant les noms de toutes personnes appelées devant le magistrat pour vente de whisky aux Sauvages des comtés de Grey ou Bruce, en 1888 et 1889, et copie de tous papiers, documents et lettres à ce sujet ; aussi, le nom du délateur, du magistrat siégeant, du constable employé et de l'avocat retenu pour chaque cause ; aussi, les jugements rendus par les magistrats, indiquant les amendes imposées, s'il en est, si l'on en a appelé des décisions des magistrats, le nom du juge devant lequel tel appel a été porté et le résultat final ; aussi, le coût de chaque procès devant un magistrat, et de chaque appel porté devant un juge, avec le nom, l'occupation et l'adresse postale de chaque personne qui a reçu

- l'argent pour tout service quelconque lors du procès devant le magistrat ou de l'appel devant le juge, le coût total de toutes les causes, les amendes totales imposées et perçues, et, dans le cas où les frais auraient été refusés dans aucune des dites causes, le motif de tel refus; aussi, indiquant si les Sauvages qui ont eu du whisky étaient électeurs du comté de Bruce aux termes de l'Acte du Cens Electoral du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Landerkin.* *Pas imprimé.*
- 43b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 mars 1890—1. Etat de tous les deniers entre les mains du surintendant général des Sauvages, appartenant aux Sauvages de la réserve de Caughnawaga; 2. De toutes les sources d'où proviennent les dits deniers. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Doyon.* *Pas imprimé.*
- 43c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Sauvages et l'agent et les chefs de la réserve de Caughnawaga, relativement à toute indemnité réclamée par les Sauvages de la réserve, par suite de ce que l'étendue de leur réserve a été considérablement diminuée par des empiétements. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890.—*M. Doyon.* *Pas imprimé.*
- 44.** Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de prêts et placements, au 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 16 mai 1890, par M. l'Orateur. *Pas imprimé.*
- 45.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Etat donnant: 1. Le nom et le domicile des commissaires nommés en 1883, pour s'enquérir et faire rapport des aptitudes des personnes devant se présenter devant eux pour subir un examen de qualification comme inspecteurs des coques de steamers à fret et à passagers, naviguant dans les eaux du Canada; 2. Copie des circulaires émises pour inviter les compétiteurs à se rendre à Ottawa, et la date ou les dates ainsi données de temps à autres; 3. Le nom et domicile des personnes ainsi examinées à chaque réunion des dits commissaires jusqu'à date; 4. Copie de la recommandation ou des recommandations, s'il en est, des dits commissaires ou d'aucun d'eux, concernant les dits examens ou les aptitudes de toutes et chacune des personnes ayant subi l'examen à la première réunion ou à toute autre réunion subséquente des dits commissaires; 5. Le nom et le domicile de chaque inspecteur de coques de steamers à fret et à passagers nommé par le gouvernement, depuis 1882 jusqu'à date, faisant connaître qui a été nommé après avoir passé heureusement l'examen nécessaire, et qui a été nommé sans avoir passé le dit examen; aussi, le nom et le domicile de tout inspecteur ainsi nommé depuis 1882 jusqu'à date, qui a été destitué ou qui a résigné son emploi pendant la période ci-dessus, et la cause de telle destitution ou démission; 6. Le nom et le domicile de toute personne nommée pour remplir toute vacance ou nouvel emploi d'inspecteur de steamers; et 7. Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la marine et quelque personne que ce soit se rapportant aux questions ci-haut énumérées. Présentée à la Chambre des communes le 3 mars 1890.—*M. Wilson (Elgin).* *Pas imprimée.*
- 46.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 février 1890—Adresse demandant copie du rapport de M. A. F. Wood au sujet de l'enquête qu'il a faite sur les questions relatives au canal Welland. Présentée à la Chambre des communes le 6 mars 1890.—*M. Edgar.* *Pas imprimée.*
- 46a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 29 janvier 1890—Etat donnant la date de création de la Commission du Canal de la Vallée de la Trent, l'époque et le lieu de sa première séance, le nombre réel de jours qu'elle a consacrés à ses travaux et le nombre de jours et de séances employées à recueillir des témoignages, et les endroits où, jusqu'à présent, la Commission a tenu ses séances. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Barron.* *Pas imprimée.*
- 46b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 3 mars 1890—Etat indiquant, par année, depuis 1878: 1. Le nombre de navires qui sont passés dans le canal Chambly et leur tonnage; 2. La quantité et la nature du fret contenu dans ces navires; 3. Le montant des droits perçus pendant les dites années sur le dit canal. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Préfontaine.* *Pas imprimée.*
- 46c.** Rapport supplémentaire de A. F. Wood, écuier, sur l'enquête relative au canal Welland, contenant ses recommandations sur les changements à apporter au système d'administration du dit canal. Présenté au Sénat le 1er mai 1890, par l'honorable M. Abbott. *Pas imprimé.*
- 47.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890.—Relevé du nombre de causes inscrites dans la cour de vice-amirauté de Québec durant les années de 1885 à 1889 inclusivement, le nombre de causes inscrites pendant les mêmes années dans la cour de vice-amirauté de la Nouvelle-Ecosse, et le nombre de causes inscrites pendant les mêmes années dans la cour de vice-amirauté du Nouveau-Brunswick. Présenté à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean).* *Pas imprimée.*

48. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat détaillé des dépenses faites en rapport avec l'hôpital de la marine et des émigrants de Québec, depuis le 30 juin 1886, le dit état indiquant : 1. Le montant voté chaque année par le parlement. 2. Le montant dépensé. 3. Le nombre de marins et d'émigrants reçus chaque année, et le nombre total de jours que chacun a passé au dit hôpital. 4. Le nombre de personnes, non marins ou immigrants, reçues dans le dit hôpital, et le nombre de jours que chacune y a passé. 5. Le coût total par jour de chaque patient. 6. Le montant retiré par le gouvernement pour les patients non immigrants ou marins. 7. Le montant retiré du fonds des marins malades en vertu de l'acte 49 Vict., ch. 76, sect. 16. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 48a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance et documents relatifs à l'établissement de l'hôpital de marine, à Québec, et à sa fermetance. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*..... *Pas imprimée.*
49. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890—Etat indiquant si l'île connue sous le nom d'Île Sultana, dans le lac des Bois, a été vendue; et si elle a été vendue, faisant connaître sur quel droit ou titre le gouvernement du Canada s'appuie en affirmant qu'il a le pouvoir de la vendre. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et l'acquéreur ou les acquéreurs de la dite île, ou les procureurs ou autres personnes agissant au nom de tel acquéreur ou acquéreurs (s'il en est). Le dit état devant aussi donner la superficie des terres contenues dans la dite île, la valeur et la quantité de bois de pin qui s'y trouve, le prix ou montant auquel elle a été vendue, et les noms et les résidences de l'acquéreur ou des acquéreurs de la dite île. Aussi, copie de toute carte donnant la situation de la dite île. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Barron*..... *Pas imprimée.*
- 49a. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890—Etat indiquant si l'île connue sous le nom d'Île Sultana, dans le lac des Bois, a été vendue; et si elle a été vendue, faisant connaître sur quel droit ou titre le gouvernement du Canada s'appuie en affirmant qu'il a le pouvoir de la vendre. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et l'acquéreur ou les acquéreurs de la dite île, ou les procureurs ou autres personnes agissant au nom de tel acquéreur ou acquéreurs (s'il en est). Le dit état devant aussi donner la superficie des terres contenues dans la dite île, la valeur et la quantité de bois de pin qui s'y trouve, le prix ou montant auquel elle a été vendue, et les noms et résidences de l'acquéreur ou des acquéreurs de la dite île. Aussi, copie de toute carte donnant la situation de la dite île. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Barron*..... *Pas imprimée.*
50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 avril 1889—Etat indiquant combien de commis réguliers sont actuellement employés par le département de l'intérieur dans le service intérieur et extérieur, et combien de surnuméraires sont actuellement employés par ce département dans les mêmes services.—Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean)*..... *Pas imprimée.*
51. Correspondance officielle dans l'affaire du soldat C. J. Hurrell, demandant une indemnité supplémentaire pour blessures reçues quand il servait comme volontaire. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1890, par sir Adolphe Caron..... *Pas imprimée.*
- 51a. Correspondance officielle dans l'affaire de la pension de Valiquette. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1890, par sir Adolphe Caron..... *Pas imprimée.*
- 51b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 mars 1890—Etat indiquant—1. La date à laquelle le soldat C. T. Hurrell a été notifié par le gouvernement de la passation de l'ordre en conseil du 13 novembre 1888, lui accordant une pension. 2. Les montants qui lui ont été payés à titre de gratuité ou de pension, et les dates de ces paiements. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1890.—*M. Mulock*..... *Pas imprimée.*
- 51c. Copie d'une déclaration faite par Antoine Valiquette, père de feu Primat Valiquette, sergent dans le 65ème bataillon. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1890, par sir Adolphe Caron.
Pas imprimée.
52. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890—Copie de toutes lettres adressées au gouvernement demandant que des ingénieurs soient envoyés pour examiner le creek Kettle, entre Saint-Thomas et Port-Stanley, afin de s'assurer s'il est possible d'y creuser un canal, et de tous rapports, cartes et autres documents dressés par ces ingénieurs. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Wilson (Elgin)*..... *Pas imprimée.*
53. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses départements et la corporation connue sous le nom de "Président et syndics de la commune de la seigneurie d'Yamaska," relativement aux dommages

- causés aux terres lui appartenant, par la digue construite dans la rivière Yamaska. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*Hon. M. Laurier*.....*Pas imprimée.*
- 53a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie de toutes demandes d'indemnité formulées par Elphège Cardin, Jean Cardin, George Tonnancour et Bruno Saint-Germain, pour dommages à leurs terres résultant de la digue construite dans la rivière Yamaska, de toute correspondance relative à ces demandes, ainsi qu'un relevé de toutes sommes allouées à chacun d'eux en règlement de ces réclamations. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*Hon. M. Laurier*.....*Pas imprimée.*
- 53b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Copie du dernier rapport fait par l'ingénieur du département des Travaux publics, au sujet des travaux à faire sur la rivière du Sud, dans le comté de Montmagny. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Choquette*.....*Pas imprimée.*
- 54.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890, demandant copie de toute correspondance, pétitions ou autres papiers concernant la vente, la propriété ou l'état du chemin macadamisé de Dundas et Waterloo, reçus depuis la fin de la session de 1889. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Bain (Wentworth)*.....*Pas imprimée.*
- 54a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890, demandant copie de toutes pétitions, rapports d'ingénieurs et correspondance concernant le dragage de la barre à l'embouchure de la rivière Thames, dans le comté de Kent, Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Campbell*.....*Pas imprimée.*
- 55.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de toute correspondance et documents relatifs à la nomination de M. Joseph Garneau comme surveillant des travaux du gouvernement, à Québec, et à son remplacement par un nommé L. P. Lépine. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*. *Pas imprimée.*
- 56.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 février 1890, demandant copie du contrat et des devis pour l'érection des bureaux de poste et de douane à Annapolis, N.-E., des diverses soumissions et de leurs montants; aussi, copie de tout ordre ou ordres changeant la qualité et la nature de la pierre employée dans leur construction. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*
- 56a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1889, demandant copie de toutes requêtes et résolutions adressées au gouvernement par les citoyens ou la corporation de la ville de Lévis, concernant la construction d'un bureau de poste dans la ville de Lévis. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Guay*.....*Pas imprimée.*
- 56b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de toutes pétitions, lettres, etc., adressées au département des postes à Ottawa, demandant un bureau de poste à Palmer Road, I.P.-E., et de toute correspondance avec ce département à Ottawa et avec l'inspecteur des postes à Charlottetown, sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 21 avril 1890.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*
- 56c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de deux enquêtes et rapports faits par MM Bourgeois, King et Bolduc au sujet du bureau de poste de Pierreville, P.Q.—*M. Choquette*.....*Pas imprimée.*
- 57.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mars 1889, demandant copie de toute correspondance, rapports, etc., concernant le quai de Saint-Roch des Aulnès, dans le comté de l'Islet, entre le département des Travaux Publics et feu Charles Frs. Roy, arpenteur, et les intéressés domiciliés dans la dite municipalité. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Casgrain*.....*Pas imprimée.*
- 57a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 janvier 1890—Copie des comptes en rapport avec la construction d'un quai à Kamouraska, dans la province de Québec, produits dans le cours de l'année 1889. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Dessaint*.
Pas imprimée.
- 58.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 janvier 1890—Relevé détaillé des frais de réparation du brise-lames de Tignish, I.P.-E., en 1889, la date du commencement et de l'achèvement des travaux, et le nom de la personne en charge des dits travaux. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*
- 58a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1890—Etat indiquant le nombre de quais, jetées et brise-lames du gouvernement réparés en 1889 dans l'île du Prince-Edouard, et le montant dépensé pour chacun. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

- 59.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie des rapports faits par l'ingénieur en chef sur l'exploration du havre du Cove Head, dans l'Île du Prince-Edouard, il y a quatre ou cinq ans. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Davies.*
Pas imprimée.
- 59a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890—Copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement sur les études du havre et brise-lames de New-London, dans la province de l'Île du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Welsh.*
Pas imprimée.
- 59b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie de tous rapports faits par l'ingénieur en chef pour l'exploration du havre de Tracadie dans l'Île du Prince-Edouard, il y a quelques années. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*M. Davies.*
Pas imprimée.
- 59c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat donnant la date du commencement des travaux pour faire sauter le roc dans le havre de Cascapéque, I.P.-E., dans l'été de 1889, la date à laquelle les travaux ont été suspendus, les noms des ouvriers employés, le montant des gages payés à chaque plongeur et à chaque ouvrier, et le montant total dépensé pour miner le dit roc jusqu'au mois de décembre 1889. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Perry.*
Pas imprimée.
- 59d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat faisant connaître le nombre de soumissions faites ou présentées en rapport avec les travaux publics à la passe est du havre de Toronto, le nom ou les noms de chaque personne ou compagnie ayant soumissionné pour ces travaux, et le montant et les conditions de chaque soumission, avec un relevé des quantités approximatives sur lesquelles ces soumissions ont été basées, et copie de toutes lettres et correspondances, états, documents et papiers se rapportant à l'adjudication du contrat et à toutes et chacune des soumissions. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Barron.*
Pas imprimée.
- 59e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, rapports d'ingénieurs et autres depuis le 1er janvier 1883, concernant la nécessité et l'opportunité de draguer et autrement améliorer le havre de Picton, baie de Quinté; aussi, copie de toute correspondance, pétitions, mémoires et rapports depuis le 1er janvier 1883, faisant connaître qu'il est désirable et opportun ou expédient d'ériger des édifices publics dans la dite ville de Picton pour les besoins du bureau des postes, des douanes et du revenu de l'intérieur dans cette ville. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Platt.* . . . *Pas imprimée.*
- 59f.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 17 mars 1890—Copie de tous rapports dressés par l'ingénieur en chef sur la jetée à Hall's Harbour, N.-E., depuis 1882, et de toute correspondance relative à la dite jetée. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Borden.*
Pas imprimée.
- 59g.** États et correspondance au sujet des travaux du havre de Québec et du bassin de radoub d'Esquimalt, C.-A. Présentés à la Chambre des communes le 16 mai 1890, par sir Hector Langevin.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 60.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890—Etat indiquant la somme de travail exécutée pendant la campagne de 1889, dans l'Île du Prince-Edouard, par le dragueur *Prince Edward* les noms des ports et autres localités draguées pendant la dite saison, et le montant des travaux exécutés dans chaque port. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Perry.*
Pas imprimée.
- 61.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie de toute correspondance échangée entre l'auditeur général et le ministre de l'Intérieur ou toute autre personne au sujet des allocations pour frais de voyage de William McGirr, secrétaire particulier du surintendant général des affaires des Sauvages. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.
M. Lister. . . . *Pas imprimée.*
- 62.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1890—Copie des règlements de quarantaine de la Grosse Ile, et de tous ordres en conseil et instructions données aux officiers de santé à cette station. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890. *M. Landerkin.*
Pas imprimée.
- 63.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Copie de toute correspondance concernant une réclamation faite par le district de St. Peters, dans le comté de Richmond, pour soins médicaux et pension donnés à Kenneth Chisholm, un marin malade appartenant à la goélette *Jannie*. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Flynn.*
Pas imprimée.

- 64.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1890—Etat donnant :
1. Le nombre total d'immigrants chinois qui sont arrivés en Canada entre le 31 mars et le 31 décembre 1889, spécifiant les ports auxquels ils sont débarqués ; 2. Les montants d'honoraires ou droits retirés des immigrants chinois pendant la même période ; 3. Le nombre de certificats de résidence délivrés à des Chinois, tel que prescrit par l'article 13 de l'Acte pour restreindre et réglementer l'immigration chinoise en Canada, depuis la passation de l'acte ; 4. Le nombre de Chinois qui ont été découverts lorsqu'ils tentaient de débarquer en Canada au moyen de faux certificats, et qui en ont été empêchés par les tribunaux ; 5. Copie de toute correspondance relative au renvoi d'office de M. Vroman, *alias* M. Gardner, et de toute correspondance concernant la nomination d'un Chinois au poste d'interprète au port de Vancouver, en remplacement du dit M. Gardner ; 6. Le nombre de Chinois qui ont traversé le Canada, en entrepôt, pour être embarqués à Vancouver sur des steamers à destination de la Chine, et copie des règlements promulgués pour assurer leur embarquement à bord des dits steamers et empêcher leur débarquement ultérieur ; 7. Le nombre total de Chinois, autres que ceux transportés en entrepôt, qui ont quitté le Canada pendant la période sus-mentionnée, et le nombre de certificats de retour qui ont été délivrés. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Gordon.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 65.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 janvier 1890, demandant copie de tous rapports et autres communications sur le sujet des dépôts formés par les sciures, dosses et autres matières nuisibles déversées dans la rivière Ottawa et autres cours d'eau. Présentée au Sénat le 10 mars 1890.—*Hon. M. Clemon.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 65a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie du rapport de Sandford Fleming, ingénieur civil, sur l'enquête qu'il a faite relativement au bran de scie jeté dans la rivière Ottawa par les scieries des Chaudières et autres. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*M. Landerkin.*..... *Pas imprimée.*
- 66.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant un état détaillé faisant voir le règlement effectué avec les locataires de lots hydrauliques à la Chaudière, en la cité d'Ottawa ; aussi copie des nouveaux baux passés avec les divers locataires des dits lots hydrauliques. Présentée au Sénat le 10 mars 1890.—*Hon. M. Clemon.*
Pas imprimée.
- 66a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Etat donnant les noms de toutes les personnes devant des arrrages pour loyers de pouvoirs d'eau et autres jusqu'au 1er courant, et les montants dus respectivement par chacune d'elles. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. Somerville.*..... *Pas imprimée.*
- 67.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1890.—Copie de toutes pétitions, correspondances et documents de toutes sortes concernant le chemin de fer Grand Oriental ou toute ligne de chemin de fer devant s'étendre de Lévis à Montréal en suivant le Saint-Laurent. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1890.—*M. Rinfret.*..... *Pas imprimée.*
- 68.** Rapport concernant la nomination des sous-officiers dans le collège militaire royal. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1890, par sir A. P. Caron..... *Pas imprimé.*
- 69.** Copie certifiée du rapport du comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil en date du 11 janvier 1885, concernant certaines questions entre le gouvernement et la cité d'Ottawa. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890, par sir Hector Langevin..... *Pas imprimée.*
- 70.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890—Copie des rapports ou opinions des officiers en loi de la couronne sur l'acte passé par la législature de Québec, intitulé : " Acte concernant le règlement des biens des Jésuites, " et aussi, copie du dossier ou des dossiers ou autres documents ou rapports soumis aux dits officiers en loi ou au secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies concernant le dit acte et au moyen desquels les dites opinions ont été obtenues, comme aussi, copie de toutes dépêches et correspondance s'y rapportant. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. O'Brien.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 71.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Etat détaillé donnant le chiffre de la population, par origine, conformément au recensement de 1885, de cette partie du district provisoire de la Saskatchewan située au sud de la ligne entre les townships 47 et 48, et bornée à l'ouest par la ligne entre les rangs 11 et 13 à l'ouest du 3ème méridien initial, et à l'est par le 3ème méridien initial dans le système d'arpentage des terres fédérales, constituant actuellement

le district électoral de Batoche. Aussi, de cette partie du même district provisoire située à l'est du 3ème méridien initial dans le système d'arpentage des terres fédérales, et bornée au nord par la limite sud du district électoral de Prince-Albert, actuellement formant le district électoral de Kinistino. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*Hon. M. Laurier.*

Pas imprimée.

- 72.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Etat indiquant le nombre de navires perdus chaque année, dans le golfe Saint-Laurent et sur les côtes de l'Atlantique et dans la baie de Fundy, depuis 1868, par suite des marées, courants ou brumes, le nom et le tonnage de chaque navire, et tous les autres détails que le gouvernement peut avoir dans chaque cas quant aux causes et à l'étendue des dommages. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Curran*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 73.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Etat donnant le nombre de rapports de la Commission géologique publiés respectivement chaque année pendant les derniers dix ans, le nombre vendu chaque année, le nombre distribué à titre gratuit, et celui actuellement en mains. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Ferguson (Welland)*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 74.** Correspondance des gouvernements d'Ontario et Québec au sujet de la propriété du lit des havres, rivières, etc.—Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1890, par sir John Thompson—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 75.** Relevé des recettes et dépenses pour les huit mois terminés le 28 février des années 1889 et 1890 respectivement. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890, par l'honorable G. E. Foster..... *Pas imprimée.*
- 76.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1890—1. Copie de toutes pétitions adressées à Son Excellence le gouverneur général par des colons établis dans les districts de Cranberry, Cedar, Wellington, Nanoose et Nanaïmo, Colombie-Anglaise, demandant le privilège d'obtenir les terres sur lesquelles ils s'étaient établis, sur les réserves du chemin de fer de l'Île, aux termes ordinaires accordés aux colons, savoir : que leur octroi comprenne la terre et les minéraux qu'elle renferme ; 2. Copie de tous ordres en conseil autorisant une commission à faire une enquête sur les réclamations des dits colons. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Laurier*..... *Pas imprimée.*
- 77.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890—Relevé donnant le salaire et la rémunération payés à M. Arthur Prieur, employé de cette Chambre, à titre de traducteur ou autrement, et le montant total qu'il a reçu depuis qu'il est employé en quelque qualité que ce soit. Présentée à la Chambre des communes le 31 mars 1890, par M. l'Orateur..... *Pas imprimée.*
- 78.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890—Etat indiquant : 1. Le coût réel de la construction primitive du Palais de Justice de Montréal, 1851-57 ; 2. Le montant dépensé pour réparations, chaque année, depuis la dite période jusqu'à la confédération. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890..... *Pas imprimée.*
- 79.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Etat indiquant : 1. Le montant total dépensé pour curer le creek McGregor, dans la ville de Chatham, Ont. ; 2. Le montant dépensé pour y faire placer des pilotis et des bordages, les noms de chaque entrepreneur et le chiffre des différents contrats ; 3. Le montant payé aux propriétaires pour dommages causés à leurs propriétés par suite de ce dragage, les noms et les montants payés à chaque propriétaire ; 4. Les noms et montants de tous réclamants dont les demandes d'indemnité ont été rejetées ou qui sont encore sous la considération du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Campbell*..... *Pas imprimée.*
- 80.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie du rapport et des plans de l'ingénieur en chef du département des travaux publics qui a fait les études nécessaires en vue de la construction du pont interprovincial sur l'Ottawa entre le village de La Passe, dans la province de l'Ontario, et le village de Fort Coulonge, dans la province de Québec. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Bryson*..... *Pas imprimée.*
- 81.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Relevé du nombre de lieues mécaniques, de coupeuses et de moissonneuses exportées du Canada durant les derniers trois ans ; les noms des exportateurs, les pays d'exportation, et le montant de drawback accordé pour chacun des articles exportés. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1890.—*M. Paterson (Brant)*..... *Pas imprimée.*
- 82.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de la Compagnie de Colonisation dite de la Tempérance et les officiers de la Compagnie des Terres et Homesteads de la Saskatchewan et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouver-

- nement, et de toutes communications entre le révérend Alexander Sutherland et John T. Moore et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouvernement, au sujet de la localisation des terres, des demandes faites pour y établir des immigrants, et des réclamations pour indemnité pour avoir aidé la colonisation des dites terres ; et aussi copie de tous ordres en conseil se rapportant à ces différents sujets. Présentée à la Chambre des communes le 14 avril 1890.—*M. Sommersville*..... *Pas imprimée.*
- 82a.** Réponse supplémentaire à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de la Compagnie de Colonisation dite de la Tempérance et les officiers de la Compagnie des Terres et Homesteads de la Saskatchewan et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouvernement, et de toutes communications entre le révérend Alexander Sutherland et John T. Moore et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouvernement, au sujet de la localisation des terres, des demandes faites pour y établir des immigrants, des réclamations pour indemnité pour avoir aidé la colonisation des dites terres ; et aussi copie de tous ordres en conseil se rapportant à ces différents sujets. Présentée à la Chambre des communes le 16 avril 1890.—*M. Sommersville*..... *Pas imprimée.*
- 82b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mars 1890—Copie de toute correspondance, mémoires et conventions entre le gouvernement et la Compagnie de Colonisation de la Tempérance, et de toute correspondance des colons, employés et membres de la compagnie concernant les opérations de la dite compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Wallace*..... *Pas imprimée.*
- 83.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie de toutes pétitions et correspondance concernant l'établissement d'un phare flottant vis-à-vis de Yamachiche, dans le lac Saint-Pierre, fleuve Saint-Laurent. Présentée à la Chambre des communes le 16 avril 1890.—*M. Rinfret*..... *Pas imprimée.*
- 83a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890,—Copie de toutes requêtes, pétitions, correspondances et documents de toutes sortes concernant l'établissement d'un phare flottant sur le Saint-Laurent, vis-à-vis l'église Sainte-Croix, comté de Lotbinière, pour remplacer la bouée qui s'y trouve actuellement. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1890.—*M. Rinfret*..... *Pas imprimée.*
- 84.** Rapport de Collingwood Schrieber, écr, ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer de l'Etat, sur l'achèvement du tracé de la ligne projetée de chemin de fer entre la station de Harvey, sur le chemin de fer du Nouveau-Brunswick, et un point sur l'Intercolonial près de Moncton via Frédéricton, connue sous le nom de "Section de Harvey-Moncton du chemin de fer de la Ligne Courte." Présenté à la Chambre des communes le 24 avril 1890, par sir John A. Macdonald.
Pas imprimé.
- 85.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie des formules d'annonces et de soumissions, et des soumissions reçues au sujet du contrat relatif à un service de steamers entre aucuns ports des provinces maritimes et les ports des Indes Occidentales ; aussi, copie de la correspondance y relative échangée entre aucuns des départements publics et toutes personnes intéressées dans l'établissement de ce service. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1890.—*M. Trow*..... *Pas imprimée.*
- 86.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1890—Copie de tous papiers et correspondance entre l'association des manufacturiers de l'Ontario et le gouvernement fédéral, pendant les années 1883, 1884 et 1885, au sujet de la législation projetée concernant les manufactures. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1890.—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
- 87.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890—Copie du rapport et des témoignages pris par la cour d'enquête ordonnée par le département de la marine pour connaître les causes de la perte du steamer *Quinté* qui a été incendié dans la baie de Quinté, dans l'automne de 1889. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Platt*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 87a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1890—Etat donnant toutes les réclamations faites par le gouvernement, depuis la Confédération, contre des particuliers, compagnies ou corporations, pour dommages causés aux propriétés du gouvernement par des vapeurs, navires ou autres bâtimens, donnant les noms des navires, etc., des propriétaires, les dates et les items de chaque réclamation, faisant la distinction des réclamations payées et non payées. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Cook*..... *Pas imprimée.*
- 87b.** Rapport du lieutenant Gordon, M.R., sur la conduite du capitaine et du second du steamer *Baltic* au sujet des mauvais traitements infligés au nommé Charles Hambly, matelot du dit navire, le 26 août 1889. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1890, par l'honorable M. Colby.
Imprimée pour les documents de la session seulement.

- 87c.** Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1890—Etat donnant toutes les réclamations faites par le gouvernement, depuis la Confédération, contre des particuliers, compagnies ou corporations, pour dommages causés aux propriétés du gouvernement par des vapeurs, navires ou autres bâtiments, donnant les noms des navires, etc., des propriétaires, les dates et les items de chaque réclamation, faisant la distinction des réclamations payées et non payées. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Cook*.....*Pas imprimée.*
- 88.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 avril 1890—Copie de toute convention intervenue entre le gouvernement ou le ministre des chemins de fer et la Compagnie de Télégraphe dite "The Western Union Telegraph Company," concernant la construction et l'exploitation d'une ligne de télégraphe le long du chemin de fer du Cap-Breton. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Macdonald (Victoria)**Pas imprimée.*
- 89.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 avril 1890—Copie des requêtes, lettres et plans et rapports d'ingénieurs en rapport avec la chaussée projetée à Hungry Bay, dans le comté de Beauharnois. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Bergeron.*
Pas imprimée.
- 90.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Copie des requêtes et tous autres documents se rattachant à la construction projetée de l'embranchement du chemin de fer de Matane. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Fiset*....*Pas imprimée.*
- 91.** Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883. Mémoire des réclamations pour amendes, frais, etc., imposés sur les porteurs de licences fédérales pour violation de l'acte provincial des licences. Présenté à la Chambre des communes le 5 mai 1890, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 91a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat donnant,—1. Le relevé détaillé de toutes dépenses se rattachant à la passation et à la mise en vigueur de l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883, jusqu'à date; 2. Le montant de tous frais judiciaires encourus au sujet de la constitutionnalité de l'acte; 3. Les noms des avocats employés par le gouvernement et le montant qui leur a été payé. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Trow*.....*Pas imprimée.*
- 92.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 avril 1890—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de l'état-major du district militaire n° 1 et le département de la milice, au sujet de la solde et des allocations des dits officiers. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1890.—*M. Scriver*.....*Pas imprimée.*
- 92a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 avril 1860—Copie de tous ordres en conseil faisant des nominations, promotions et changements dans le département de la milice et de la défense pendant le cours de l'année civile 1889. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1890.—*M. Lister*.....*Pas imprimée.*
- 93.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Relevé de la quantité et de la valeur des œufs importés dans les provinces de Québec et Ontario et exportés de ces provinces, depuis le 1er janvier dernier; aussi, les noms des pays d'importation et d'exportation. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1890.—*M. Guillet.*
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 94.** Correspondance concernant la résiliation du contrat Anderson pour le service des steamers transatlantiques. Présentée à la Chambre des communes le 13 mai 1890, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 95.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1890—Etat donnant le montant total jusqu'à date des sommes dépensées pour la bâtisse du bureau de l'imprimerie nationale; la totalité des sommes dépensées pour le caractère, les presses et autres machines ou matériaux pour imprimer ou relier, dans le dit bureau; et le montant total payé pour salaires et gages des officiers et employés du bureau depuis le 1er juillet 1889 jusqu'au 1er janvier 1890. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1890.—*M. Innes.*
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 96.** Réponse (*partielle*) à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat donnant les sommes d'argent dépensées par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la Confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants:—1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault; 2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y compris les embranchements et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originellement construite; 3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût. Présentée à la Chambre des communes le 7 mai 1890.—*M. McMullen.*
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

97. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1890—Etat indiquant combien de barils de farine du Canada ont été expédiés, par mer directement, ou à travers les Etats-Unis, en 1889, dans les différentes provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean.)*
Pas imprimée.
98. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 mars 1890—Etat donnant les noms des six païens inscrits dans le rapport du recensement de 1881, pour la paroisse de Sainte-Elizabeth, comté de Joliette, province de Québec, tel que portés dans la cédule originale de l'énumérateur pour cette paroisse. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Charlton.*
Pas imprimée.
99. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie de tous papiers concernant la saisie du remorqueur *Rooth*, à Amherstburg, en juillet ou août derniers, pendant qu'il remorquait un radéau de la rivière aux Français à Fort-Erié. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Charlton.* *Pas imprimée*
100. Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Chicoutimi, Gaspé, Joliette et Montmagny, pour l'année 1889. Présentés à la Chambre des communes le 16 mai 1890, par M. l'Orateur..... *Pas imprimée.*
101. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 avril, demandant copie de la correspondance échangée entre le ministre ou le député-ministre de la justice, l'inspecteur Moylan ou tout autre fonctionnaire relevant du département de la justice, et le préfet, le sous-préfet ou autre employé du pénitencier de la Colombie-Britannique, au sujet de la destitution de John Wiggins, ci-devant l'un des gardes au dit pénitencier. Présentée au Sénat le 16 mai 1890.—*Honorable M. McInnes (New-Westminster)*..... *Pas imprimée.*

RAPPORT

DU

MINISTRE DE LA JUSTICE

SUR LES

PÉNITENCIERS DU CANADA

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1889.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1890.

A Son Excellence le Très-honorable Lord Stanley de Preston, gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de Votre Excellence, le rapport annuel de l'inspecteur des pénitenciers, avec les comptes-rendus annuels des fonctionnaires de ces établissements, et divers états financiers et statistiques, le tout pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

J'ai l'honneur d'être,
De Votre Excellence,
Le très obéissant serviteur,

JOHN S. D. THOMPSON,
Ministre de la justice.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
OTTAWA, 20 décembre 1889.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Rapport général de l'inspecteur.....	x
Rapport de l'inspecteur sur le pénitencier de Kingston.....	xv
do do de Saint-Vincent-de-Paul.....	xix
do do de Dorchester.....	xxi
do do du Manitoba.....	xxii
do do de la Colombie-Britannique.....	xxiii
Matériel en main, pénitencier de Kingston, le 30 juin 1888.....	1
do do de Saint-Vincent-de-Paul, le 30 juin 1888.....	27
do do de Dorchester, le 30 juin 1888.....	29
do do du Manitoba, le 30 juin 1888.....	31
do do de la Colombie-Britannique, le 30 juin 1888.....	32
do do de Kingston, le 30 juin 1889.....	35
do do de Saint-Vincent-de-Paul, le 30 juin 1889.....	61
do do de Dorchester, le 30 juin 1889.....	64
do do du Manitoba, le 30 juin 1889.....	67
do do de la Colombie-Britannique, le 30 juin 1889.....	77
Pénitencier de Kingston—Rapport du préfet.....	97
do Dépenses <i>per capita</i> des détenus.....	100
do Rapport de l'aumônier protestant.....	100
do do catholique.....	101
do Rapport du médecin.....	102
do do de la directrice.....	108
do do du maître d'école.....	109
do Mouvement du pénitencier, 1888-89.....	110
do Mouvement comparatif des dix dernières années.....	111
do Liste des détenus graciés.....	112
do do décédés.....	112
do do réincarcérés.....	115
do Statistique criminelle.....	116
do Punitons.....	118
do Etat des rémissions de peines.....	118
do Répartition des détenus.....	119
do Valeur du travail.....	119
do Liste des officiers et employés.....	120
do Revenu.....	122
do Dépenses.....	123
Do Bilan.....	128
do Volumes dans la bibliothèque.....	128
do Compte du moulin à farine.....	129
do Compte de la ferme.....	129
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul—Rapport du préfet.....	130
do Dépenses <i>per capita</i> des détenus.....	132
do Rapport de l'aumônier catholique.....	134
do do de l'aumônier protestant.....	135
do do du médecin.....	136
do do du maître d'école.....	139
do Liste des détenus reçus, 1888-89.....	140
do Mouvement du pénitencier.....	146
do Etat comparatif du mouvement du pénitencier, 1874 à 1889.....	147
do Liste des détenus graciés.....	148
do do décédés.....	148
do do réincarcérés.....	149
do Punitons.....	149
do Rémissions de peines.....	150

	PAGE.
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul—Distribution.....	150
do Valeur du travail.....	150
do Liste des officiers et employés.....	151
do Revenu.....	152
do Dépenses.....	153
do Bilan.....	157
do Etat des arrérages.....	157
do Compte de la ferme.....	158
do Etat indiquant le nombre de jours de travail.....	158
Pénitencier de Dorchester—Rapport du préfet.....	159
do Dépenses <i>per capita</i> des détenus.....	162
do Rapport de l'aumônier protestant.....	162
do de l'aumônier catholique.....	164
do du médecin.....	165
do du maître d'école.....	167
do Liste des détenus reçus, 1888-89.....	168
do Etat du mouvement des détenus, 1888-89.....	170
do Etat comparatif du mouvement des détenus.....	171
do Liste des détenus graciés.....	172
do do décédés.....	172
do do réincarcérés.....	172
do Statistique criminelle.....	173
do Punitons.....	175
do Rémissions de peines.....	175
do Distribution.....	176
do Valeur du travail.....	176
do Liste des employés.....	177
do Revenu.....	178
do Dépenses.....	179
do Bilan.....	183
do Dettes.....	183
do Bibliothèque.....	183
Pénitencier du Manitoba—Rapport du préfet.....	184
do Dépenses <i>per capita</i> des détenus.....	187
do Rapport de l'aumônier protestant.....	188
do do catholique.....	189
do Rapport du médecin.....	189
do Infirmerie diététique.....	192
do Rapport de l'instituteur.....	194
do Détenus reçus en 1888-89.....	195
do Mouvement des détenus pour 1888-89.....	196
do do de 1879 à 1889.....	197
do Graciés.....	198
do Décédés.....	199
do Réincarcérés.....	199
do Crimes pour lesquels sont détenus les condamnés.....	199
do Termes d'emprisonnement.....	199
do Origine des détenus.....	200
do Nationalité des détenus.....	200
do Ages.....	200
do Religion.....	200
do Instruction.....	201
do Occupations.....	201
do Etat civil.....	201
do Punitons.....	202
do Rémissions de peines.....	202
do Travail non rémunéré.....	203
do Officiers employés.....	204
do Bibliothèque.....	204

	PAGE.
Pénitencier du Manitoba—Revenu.....	205
do Dépenses.....	206
do Bilan.....	212
do Produits de la ferme.....	212
Pénitencier de la Colombie-Britannique—Rapport du préfet.....	213
do Frais d'entretien, par tête, des détenus.....	214
do Rapport de l'aumônier protestant.....	214
do do de l'aumônier catholique.....	215
do do du médecin intérimaire.....	216
do do de l'instituteur.....	217
do Détenus entrés pendant l'exercice 1888-89.....	218
do Mouvement des détenus pendant l'exercice 1888-89.....	220
do do do de 1879 à 1889.....	220
do Graciés.....	220
do Réincarcérés.....	221
do Crimes pour lesquels ils ont été emprisonnés.....	221
do Termes d'emprisonnement.....	222
do Origine des détenus.....	222
do Nationalité.....	222
do Ages.....	222
do Religion.....	223
do Instruction.....	223
do Occupations.....	224
do Etat civil.....	224
do Etat moral.....	224
do Punitons.....	225
do Rémissions de peines.....	225
do Valeur du travail des détenus.....	226
do Officiers employés.....	227
do Revenu.....	228
do Dépenses.....	229
do Bibliothèques.....	233

QUATORZIÈME RAPPORT ANNUEL

DE

L'INSPECTEUR DES PÉNITENCIERS

DU

CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1889.

À l'honorable sir JOHN THOMPSON,

Ministre de la Justice.

MONSIEUR,—Conformément à la loi, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889. Il est aussi de mon devoir de placer devant vous les rapports des préfets, aumôniers, médecins, de la directrice du pénitencier de Kingston, et des maîtres d'écoles, avec les états, tableaux statistiques, etc., que la loi ordonne d'annexer aux rapports que chaque pénitencier doit fournir. J'annexe aussi le rapport du comptable général. Il indique tout ce que nous avons en mains et sa valeur réelle en argent, dans les cinq pénitenciers à la fin de l'exercice. Des explications sont données sur l'augmentation ou la diminution des dépenses, quand c'est nécessaire. Il sera soumis au parlement à la prochaine session un livre bleu sur les pénitenciers qui obviendra à la nécessité de recourir à toute autre source pour avoir des renseignements, parce que tous ces détails pour être exacts doivent venir des mêmes officiers publics, les comptables qui les ont fournis pour ce rapport.

Le sommaire suivant indique le mouvement des détenus, au Canada, pendant l'exercice 1888-89.

Pénitencier de Kingston.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Population le 30 juin 1888.....	501	25	526
Entrés depuis do	180	5	185
	—	—	—
	681	30	711
Sortis depuis le 30 juin 1888.....	151	6	157
	—	—	—
	530	24	554

Moyenne quotidienne, 542. Une évasion eût lieu.

Dans le cours de l'année 13 malades ont été envoyés à l'asile des criminels aliénés. Sur ce nombre 10 appartenaient au pénitencier de Kingston, et 3 au pénitencier de 10—1

Saint-Vincent-de-Paul. Deux ont suffisamment guéri pour pouvoir travailler, cinq étaient aliénés sans espoir de guérison; deux donnaient peu d'espoir, deux étaient légèrement mieux, et un revient rapidement à la santé.

Il y a eu sept décès, savoir: 4 aliénés dans l'asile et 3 détenus dans l'hôpital; 2 de ces derniers sont morts de fièvre typhoïde.

Le nombre restant le 30 juin dernier indiquait une augmentation de 28 sur le chiffre correspondant l'année dernière.

Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Population au 30 juin 1888.....	276	0	276
Entrés depuis le 30 juin 1888.....	132	2	134
	408	2	410
Sortis depuis le 30 juin 1888.....	86	2	88
	322	0	322

Moyenne quotidienne, 298.

Six détenus sont devenus aliénés pendant l'année; trois ont été envoyés à l'asile des détenus aliénés, au pénitencier de Kingston; il en reste trois ici.

Il y a eu six décès; un suicide.

Il y a une augmentation de 46 sur le chiffre enregistré le 30 juin 1888.

Pénitencier de Dorchester.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Population au 30 juin 1888.....	156	1	157
Entrés depuis le 30 juin 1888.....	51	1	52
	207	2	209
Sortis depuis le 30 juin 1888.....	45	2	47
	162	0	162

Moyenne quotidienne, 149½.

Quatre détenus sont morts; trois de consommation, et un de maladie de cœur. Pas un seul cas d'aliénation.

Deux accidents sérieux sont arrivés au même détenu, savoir: 1°, main coupée sur la scie dans le moulin; 2°, os de la cuisse brisé en levant un baril de chaux. L'augmentation est de 5.

Pénitencier du Manitoba.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Population au 30 juin 1888.....	67	0	67
Entrés depuis le 30 juin 1888.....	18	0	18
	85	0	85
Sortis depuis le 30 juin 1888.....	19	0	19
	66	0	66

Il n'y a pas eu de décès, pas de cas d'aliénation, pas d'accidents, mais une évasion.

Il y a diminution d'un sur le chiffre de l'an dernier.

Pénitencier de la Colombie-Britannique.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Population au 30 juin 1888.....	68	0	68
Sous caution par ordre de la cour suprême....	1	0	1
Entrés depuis le 30 juin 1888.....	43	1	44
	—	—	—
	112	1	113
Sortis depuis le 30 juin 1888.....	22	0	22
	—	—	—
Population au 30 juin 1889.....	90	1	91

Moyenne quotidienne, 79½.

Il n'y a pas eu de décès, pas de nouveaux cas d'aliénation, pas d'accidents pendant l'année.

L'augmentation est de 23.

Récapitulation.

Pénitencier de Kingston.....	554
“ Saint-Vincent-de-Paul.....	322
“ Dorchester.....	162
“ Manitoba.....	66
“ la Colombie-Britannique	91
Nombre total des détenus le 30 juin 1889.....	1,195
“ “ 1888.....	1,094

Augmentation totale le 30 juin 1889..... 101

Le nombre des détenus reçus dans tous les pénitenciers pendant l'exercice 1888-89 a été de 434; le nombre libéré, 333, contre 360 reçus et 425 libérés en 1887-88.

Bien que l'augmentation soit sensible, cependant le pourcentage de détenus comparé à la population du Canada est minime; il est si limité qu'on pourrait raisonnablement conclure que le crime n'est pas très répandu au Canada et ne peut s'y implanter. En dehors des cités et des villes, où le vice et la méchanceté prévalent le plus dans tous les pays d'où les prisons et les pénitenciers reçoivent périodiquement leur contingent de recrues, engagées dans la carrière du crime—on trouve très peu de gens qui n'obéissent pas aux lois et ne sont pas bien disposés.

L'administration des divers pénitenciers continue de fonctionner sous la conduite des préfets et des sous-préfets d'une manière satisfaisante et heureuse pour ce qui a rapport à la discipline tant parmi les employés que parmi les détenus, et à l'emploi convenable de ces derniers. La conduite et le travail des détenus ont fait le sujet de commentaires favorables de la part des officiers des divers pénitenciers à l'occasion de mes visites périodiques, ainsi que dans les rapports ci-annexés des préfets. Il n'y a eu nulle part aucune infraction sérieuse des règlements. Des punitions corporelles ont été infligées à six détenus, comme suit: Dans le pénitencier de Kingston, 1; Saint-Vincent de Paul, 3; Manitoba, 2. Il n'a pas été nécessaire de recourir à ce remède extrême à Dorchester ou dans la Colombie-Britannique.

Cet état de choses, à première vue, est très agréable. Il est à regretter cependant que le degré de réformation atteint dans l'un quelconque ou dans tous es

pénitenciers ne soit pas proportionné à l'observation exacte des règlements et de la discipline qu'on s'efforce de faire régner et que dans le plupart des cas l'on obtient facilement. Une grande proportion des détenus se conduit bien pour des motifs purement d'intérêt personnel. Ils ne veulent pas prolonger leur détention dans les murs de la prison par la perte des rémissions de peines, ou se voir enlever aucun de leurs privilèges par leur mauvaise conduite. Personne n'est plus soigneux que le criminel habituel d'éviter ces punitions. Son expérience lui a appris que la manière la plus facile et la plus commode de purger sa peine était de ne pas aller à l'encontre des règles ou des autorités. Se conduisant d'après ces principes il met de côté tout motif plus élevé; il est simplement *servicus ad oculos*—attentif lorsqu'on le voit—et ainsi il sert son temps, sans changer de dispositions, sans volonté de s'amender, et comme conséquence, lors de son élargissement, il retombe de suite dans ses anciennes habitudes. C'est là le défaut de notre système pénal, qui à besoin de réforme. Dans l'intérêt du pays, de la société, et des criminels eux-mêmes il est nécessaire, bien plus encore, il est obligatoire pour le gouvernement de prendre tous les moyens légitimes et à sa disposition pour essayer de réformer ces malheureux, qui, par la sentence de la loi et en punition de leurs crimes, tombent sous sa garde.

Le premier pas pratique, et il faut l'espérer, efficace dans le sens d'une réformation radicale des criminels, est à se faire sous vos auspices et avec votre approbation. L'expérience a prouvé, sans l'ombre d'un doute, la nécessité d'isoler les criminels habituels et endurcis des néophytes dans la carrière du mal. Même l'association restreinte et casuelle qui seule peut exister dans une prison bien conduite, offre encore trop d'occasions aux premiers de corrompre cette dernière classe de détenus et de jeter dans leur cœur la semence du vice. Sans séparation il est inutile d'essayer d'amender les vieux délinquants ou de sauver les novices. Par conséquent, il faut les tenir séparés. Dans ce but, on est à construire à Kingston un certain nombre de cellules dans lesquelles on enfermera les vicieux et les incorrigibles, lorsque leur conduite sera telle qu'elle rendra peu désirable ou nuisible toute association future avec les détenus bien disposés. Comment on pourra les employer dans leurs cellules, qui sont spacieuses et éclairées, à quelque ouvrage utile sous la surveillance d'instructeurs qui leur assigneront leur tâche quotidienne et en exigeront l'accomplissement raisonnable et convenable, est un sujet qu'il faudra étudier plus tard. Il est prématuré d'indiquer ici quelle devrait être la nature de ces industries; on pourrait avec raison suggérer de les varier autant que possible pour ces deux raisons que les objets fabriqués ne devraient pas nuire aux entreprises extérieures, et que les détenus puissent choisir un métier conforme à leurs aptitudes et à leurs inclinations.

On ne se propose pas de limiter ce projet de séparation à la classe des criminels dangereusement dépravés. Les prisonniers récemment admis passeront plusieurs mois séparés de tout contact avec les autres détenus. Cette solitude donnera à ces personnes le temps et l'occasion de rentrer en elles-mêmes, d'examiner leur vie passée, leurs faiblesses, les causes de leur chute et de leurs malheurs, afin de s'amender et de prendre de fermes résolutions contre toute rechute. De plus, ils s'habitueront à connaître parfaitement les règles et règlements qu'ils devront observer lorsqu'on leur permettra de partager les travaux ou métiers communs.

Tous les détenus isolés devraient recevoir souvent la visite de leurs aumôniers respectifs, dans le cas où l'on pourrait faire des arrangements pour permettre à ces

révérends messieurs de consacrer tout leur temps à l'accomplissement des devoirs qui sont absolument nécessaires pour la réforme des détenus confiés à leurs soins spirituels. La somme de bien qu'on pourrait espérer et qu'il serait désirable que les aumôniers fissent, ne peut s'accomplir dans les conditions actuelles. C'est hors de question. Est-il raisonnable de supposer que les résultats du ministère des aumôniers, pendant une couple d'heures le dimanche et une demi-heure environ le mercredi, puissent être aussi efficaces et avantageux que s'ils étaient tous les jours et à toute heure au milieu des prisonniers à leur donner des avis, des encouragements et de l'instruction? Assurément non. Tel étant le cas, ne serait-il pas bien, comme moyen essentiel de réforme, d'exiger des aumôniers de consacrer tout leur temps, à l'exclusion de toute autre œuvre au dehors, au travail auquel ils peuvent se dévouer d'une manière si constante et si profitable dans les murs d'un pénitencier? Cela entraînerait naturellement quelques dépenses additionnelles, parce que les traitements actuels ne suffiraient pas. Le total des dépenses additionnelles ne dépasserait pas \$3,000, une bagatelle, lorsque l'on tient compte des avantages qu'on obtiendrait.

J'ai parlé dans mon dernier rapport du système d'une sentence indéterminée comme d'un important facteur pour arriver à réformer les détenus. Dans certains pays du continent européen, où ce système a fonctionné depuis quelques années, on a des rapports favorables de son opération. Les autorités des prisons de l'Etat dans l'Ohio prétendent qu'il fonctionne d'une manière très avantageuse. Le plan a été librement discuté dans le Congrès sur les prisons tenu pendant les trois dernières années, et il a ses avocats et ses opposants, des hommes très capables et expérimentés des deux côtés. C'est un des sujets qu'il faudra examiner à fond avant l'inauguration de la nouvelle prison.

Après mûre délibération vous avez consenti à faire un changement dans l'uniforme des détenus, de brun et jaune, et de blanc et noir. S'il y a une chose entre toutes, dans le système d'administration pénale, qui soit de nature à démoraliser et enlever tout vestige de virilité et de respect de soi-même, c'est le vêtement zébré qui forme un des caractères cruellement distinctif et voyant de quelques institutions pénales. Cette relique barbare d'une époque où l'on n'avait aucune considération pour un détenu, où l'on ne prenait aucun intérêt à sa réforme et à son bien-être, devrait, de même que l'ordre de marche appelé "*goose step*," être incontinent abandonnés partout comme n'étant plus à la hauteur de nos progrès et de nos lumières, et comme indigne d'un peuple chrétien. On a intention d'adopter trois grades d'uniformes de prison, commençant au deuxième grade pour tous les détenus, les deux autres devant servir pour leur promotion ou leur dégradation. Avant de tenter cette expérience, on peut prédire, sans témérité, que l'effet de votre sage et humanitaire action dans ce détail particulier de discipline, sera satisfaisant et avantageux.

La recommandation de fournir à tous les officiers des divers pénitenciers des uniformes de la même façon et du même matériel, a mérité votre approbation. Cette règle assurera l'uniformité des profits et des pertes.

Depuis la modification apportée à l'acte concernant les pénitenciers en 1887, en ce qui regarde la réduction des appointements et le retranchement des allocations qui avaient été accordées à certains officiers, sans qu'on leur ait donné de compensations équivalentes, il s'est manifesté beaucoup de mécontentement, surtout de la part de ceux à qui l'on a enlevé les privilèges dont ils jouissaient. Pour les hommes qui

avaient à remplir des fonctions très ardues, responsables et constantes, comme la police des pénitenciers, le maximum des appointements ci-devant payés n'était pas trop libéral. La grande majorité des gardiens et des gardes sont des hommes mariés ayant des familles, et plusieurs de grandes familles. Il est désirable d'avoir des hommes de ce genre dans le service, parce que leurs biens domestiques les rendent plus constants, plus soigneux, et ils apprécient mieux leur position. Pour s'assurer les services d'hommes compétents et dignes de confiance comme gardes et gardiens, un salaire de \$500 et \$600 respectivement, après un temps raisonnable de probation—disons trois mois—n'est pas extravagant. Les allocations et revenants-bons accordés à certains officiers depuis l'ouverture du pénitencier de Kingston en 1834, et accordés à la même classe d'officiers dans les autres pénitenciers lorsqu'ils ont été établis, et qui constituaient ce qu'on reconnaissait faire partie de leur compensation ou salaire, n'ont pas donné lieu à des abus, et leur retranchement a sérieusement affecté, financièrement parlant, beaucoup d'hommes méritants, qui n'avaient pas les moyens de subir cette perte. Tous les intéressés espèrent en général qu'avant la prochaine session du parlement vous trouverez moyen de reviser la législation de 1887, dans le but de l'adoucir lorsque vous verrez qu'elle pèse un peu lourdement ou injustement. S'il m'arrive d'appuyer d'une manière indue sur l'opportunité d'abroger ou de modifier quelques articles de l'acte modificatif, c'est parce que les hommes qui composent le gros du service des pénitenciers comptent sur moi comme leur porte-parole et leur avocat dans toutes les affaires, concernant leurs intérêts et leur bien-être, qui doivent être soumises à votre considération. L'expérience personnelle que vous vous êtes efforcé d'acquérir sur les hommes qui sont employés à diriger l'administration des pénitenciers et à faire exécuter les divers détails d'administration, vous permettra facilement de décider si mes efforts en vue d'obtenir un changement ou une modification de la loi sont justifiés ou non.

La nécessité d'avoir une nouvelle prison pour les femmes n'est que trop apparente. Celle qui sert à cette fin à Kingston—la seule qui existe au Canada—ne convient pas sous bien des rapports. Elle est trop proche de la prison des hommes; les cellules sont trop petites; elles sont dans le soubassement; il n'y a pas de terrain pour y prendre de l'exercice, ni d'hôpital convenable.

Dans un rapport antérieur j'attirais l'attention sur l'édifice occupé comme asile des criminels aliénés. De même que la prison des femmes, il n'est pas du tout convenable au traitement des malheureux qui y sont envoyés. La salle de jour se trouve au-dessous du moulin, dont le bruit et la vibration causée par le mouvement des machines ne peuvent avoir un effet agréable ou calmant sur un cerveau troublé ou sur le système nerveux. Les cellules et la salle du jour sont tout ce qu'on peut désirer; mais il n'y a rien pour égayer les heures de tristesse ou réjouir les esprits obscurcis et sans joie dans cette lugubre structure de pierre massive et de fer. On ne trouve ici aucun des accessoires qui aident l'habileté du médecin dans le traitement des esprits malades, comme un paysage agréable, des arbres, des arbustes, des fleurs, le chant des oiseaux, etc., qui entourent en général les asiles d'aliénés. Comme il n'y a pas de terrain de récréation, excepté un petit espace en arrière de la bâtisse, que j'ai fait entourer d'une clôture, les malades sont enfermés presque toute l'année sans prendre d'air ou d'exercice.

On devrait, soit construire un asile convenable pour les aliénés, sur l'emplacement qui s'y adapterait si bien, à l'est du mur du pénitencier à Kingston, soit adopter

la règle qu'on suit aux Etats-Unis, d'envoyer les détenus aliénés à un asile public. Les dispositions qu'on a faites pour le traitement de nos aliénés criminels—qui ne devraient être que temporaires et comme expérience—ne sont pas à la hauteur de la libéralité et de la sollicitude bien connues du gouvernement et du peuple du Canada, lorsqu'il est question de secourir les affligés, surtout lorsque ceux qui ont perdu l'esprit ont besoin d'aide.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

La conduite et le travail des prisonniers ont été, en général, satisfaisants. Une évasion eût lieu, et deux détenus qui ont essayé de franchir la porte de la prison, cachés au fond de la voiture d'arrosage, ont été découverts et condamnés à subir leur procès.

En juin dernier, le préfet reçut de deux sources distinctes l'information qu'un complot d'un caractère formidable et très vaste avait été ourdi dans le but de forcer la prison et de s'évader. On disait que la révolte commencerait dans un des ateliers en garrottant l'officier de service, et que les détenus dans tous les autres ateliers voisins s'uniraient pour se frayer un passage par la porte de l'ouest en l'abattant au moyen de béliers improvisés; qu'ils se rendraient ensuite à la loge du nord et s'empareraient des armes qui s'y trouvaient emmagasinées, et qu'ainsi armés ils se répandraient dans le pays. Je faisais à cette époque une visite périodique. Le préfet me consulta sur les meilleurs moyens à prendre pour faire face à cette éventualité. Je suggérai l'opportunité de laisser mûrir le complot, s'il existait, puis de s'emparer des chefs. Le préfet ayant quelques craintes sur la suffisance de son personnel pour contrecarrer une révolte aussi considérable, je lui conseillai de demander l'aide de la batterie stationnée à Kingston. Afin que tout se fit régulièrement, je lui donnai instruction de se rendre à Ottawa pour vous consulter sur le projet d'appeler la batterie. Vous approuvâtes ce projet, et le département de la milice s'occupa promptement de la demande qu'on faisait des services des militaires. En conséquence, cinquante hommes de la batterie "A," sous les ordres du major Wilson, furent transportés au pénitencier vers deux heures du matin, le 22 juin, et furent logés dans l'hôpital et l'asile des aliénés. Ils restèrent à leur poste toute la journée pendant laquelle la révolte devait avoir lieu, prétendait-on, sans que leur présence dans l'enceinte eût été connue d'aucun des détenus, tous leurs mouvements s'étaient exécutés avec silence et secret. Rien ne s'est cependant produit qui fut de nature à exiger les services des militaires. Ils paradèrent dans le cour de la prison pendant l'après-midi, lorsque les détenus se rendirent à leurs cellules en revenant de leurs divers travaux. Il est certain qu'ils furent surpris de voir un pareil nombre de soldats parfaitement armés et équipés sur le terrain, et cette vue a dû avoir un effet salutaire sur ceux qui auraient pu se trouver impliqués dans un complot. Ils ont dû facilement conclure, d'abord qu'il était bien difficile de mener un complot à bonne fin; parce qu'il était moralement certain que les autorités en auraient connaissance; secondement, que même si le complot mûrissait à point il serait peu douteux que leurs expériences ne fussent déjouées. Dans cette circonstance, il a été clairement démontré que quelques proportions qu'eût pris la révolte, on avait sous la main le moyen de l'arrêter et de la réprimer de suite. Il s'est produit plus d'une circonstance par manque de précaution ou par inadvertance, pendant l'absence du préfet à Ottawa, qui était de nature à créer des soupçons dans l'esprit des conspirateurs, s'il y en avait—et à leur faire renoncer à leurs projets—du moins pour le moment. Comme

vous étiez présent au pénitencier, le jour où l'émeute devait avoir lieu, et que vous en connaissez toutes les circonstances, il est inutile d'entrer dans de nouveaux détails.

Conformément à la modification faites aux règles et aux règlements en vertu de laquelle les gardiens et les gardes sont mis à la retraite lorsqu'ils atteignent l'âge de 60 ans, un gardien, six gardes et la sous-directrice ont été remerciés après le 1er juillet. Les services de ces officiers couvrent des périodes de 21 à 30 ans ; ceux de la sous-directrice près de 20 ans. Ils ont été fidèles et capables, et l'expérience et les connaissances des détails de discipline que quelques-uns se sont fait un devoir d'acquérir, ont été précieuses et utiles. Leur caractère leur donne droit à la gratification que la loi accorde à chacun d'eux.

Les ateliers ont été transportés dans la bâtisse à l'épreuve du feu dans la partie sud de la cour de la prison, et sont de nouveau en pleine opération. Les boutiques de cordonniers et de tailleurs sont dans la grande chambre ci-devant occupée par les machines pour la fabrication des serrures. Les hommes sont placés de chaque côté d'une plateforme élevée s'étendant sur toute la longueur de la boutique, sur laquelle les gardes vont et viennent en tournant le dos à la porte et en pleine vue de l'officier et des instructeurs de métiers. Le vestiaire et le séchoir ont été amalgamés et sont sous la surveillance d'un officier capable et compétent. Les arrangements pour la disposition systématique des vêtements de chaque détenu sont complets et fonctionnent bien. Le raccommodage des vêtements se fait maintenant pour la grande partie dans la boutique des tailleurs. On pratique une grande économie en mettant des semelles aux chaussures et en remontant les chaussures qui, les années précédentes, avaient été condamnées. Les boutiques de menuiserie et de ferblanterie sont dans l'ancienne chambre d'emballage, et sont commodes, bien éclairées et aérées. La boutique des peintres est dans une chambre commode et convenable donnant sur la boutique de menuiserie. L'atelier des tailleurs de pierre est dans la vieille fonderie, il est spacieux et facilement accessible par le tramway. La forge et l'atelier des machines sont directement sur la boutique des menuisiers. La chambre du sud est occupée, pour le présent, par les casseurs de pierre, qui peuvent être transférés dans la vieille forge, parce qu'il serait désirable de convertir cette chambre en buanderie et en chambre de bains. Ce serait un bon arrangement, parce que le séchoir se trouvant au-dessus, les vêtements, après avoir été lavés, peuvent y être transportés plus facilement et plus vite que de la buanderie maintenant en usage. Les bains, semblables à ceux du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, peuvent être posés dans la nouvelle buanderie projetée.

Un nouvel appareil de cuisine, sur le même plan que celui en usage à Saint-Vincent de Paul, est en voie d'installation sous la direction du mécanicien.

Le plafond de la cuisine étant trop bas, on se propose de l'élever et d'ajouter un étage, qui servirait d'école ou de bibliothèque, car il faut de la place pour l'une ou l'autre.

Le préfet m'exprima l'espoir qu'il pourrait commencer cet automne l'agrandissement des cellules dans l'ancienne aile du sud. C'est un ouvrage que j'ai hâte de voir en bonne voie ; les anciennes cellules ne sont pas dignes de cette institution, et sont bien en arrière de notre siècle. En attendant, cinq rangées de "A" dans l'aile de l'est ont été bien améliorées, les murs ayant été grattés et peints, de nouveaux planchers ont été posés où c'était nécessaire, des lits de fer, faits avec de vieux tuyaux, ont été substitués aux vieux lits en bois. Les rangées correspondantes de "B" subissent les mêmes améliorations,

Les murs d'enceinte et tous les bâtiments, excepté l'aile du sud, ont été jointoyés. C'était grandement nécessaire et cela donna une apparence fraîche et neuve à la pierre.

Le réfectoire a été nettoyé et peinturé. On devrait substituer un plancher en bon béton ordinaire ou en béton à base de granit, à la pierre de chaux, qui est presque constamment mouillée. C'est très malsain surtout pour ceux qui y sont employés. L'économe a été obligé de demander un congé d'absence d'une longueur inusitée pour rétablir sa santé altérée par l'humidité du réfectoire. Lorsque viendra le temps de faire le plancher des cellules et des corridors dans la nouvelle prison, et ceux des anciennes ailes, après leur agrandissement, je recommanderais avec les plus grandes instances d'employer d'autre matériel que la pierre à chaux.

Des changements et améliorations sous forme de bureaux pour l'instructeur en chef des métiers, le gardien-chef, le garde-magasin du D. T. P. et des magasins pour le mécanicien et le D. T. P., ont été faits dans la maison de la chaudière.

Le nombre d'internés dans l'aile des criminels aliénés à la fin de ma visite en juin était de 33. J'ai déjà exprimé mon opinion sur l'insuffisance des dispositions relatives aux détenus aliénés.

L'école fait une œuvre bonne et utile; plus de quatre-vingts prisonniers la fréquentent. Ils paraissent diligents et avides d'apprendre. On ma rapporté que les instituteurs remplissaient leurs fonctions avec zèle.

La bibliothèque est bien conduite et patronisée. Des catalogues imprimés seraient très utiles et sauveraient beaucoup de temps et de peine. J'ai donné instruction d'envoyer au département une liste des livres, dans le but de faire imprimer des catalogues.

La conduite et la discipline dans la prison des femmes ont été très bonnes et bien maintenues. Comme par le passé, la propreté, la régularité et l'ordre dans l'atelier, le réfectoire, la cuisine, la buanderie, les cellules, etc., font honneur à la directrice. Le préfet et le médecin approuvent l'opinion que j'ai exprimée dans les premières pages de ce rapport sur les défauts de cette division du pénitencier.

Le bloc de 108 cellules pour l'isolement des caractères incorrigibles et des détenus nouvellement admis, fait des progrès rapides. Une grande quantité d'ouvrage en maçonnerie solide, qui ne frappe pas l'œil, a été faite. Les murs extérieurs qui paraissent un peu affectés par la durée et la température sont, d'après ce que me dit l'instructeur de maçonnerie, aussi sains et aussi solides que n'importe quels autres ouvrages semblables en pierre au Canada. Avec votre approbation on construit les cellules en bloc, ou dos à dos, au lieu de faire servir les murs extérieurs à former l'extrémité de chaque cellule. En adoptant le premier de ces plans on épargne une grande quantité d'ouvrage en fer.

On est à prendre des mesures pour introduire la lumière électrique dans ce pénitencier. D'accord avec vos instructions, j'ai donné ordre au préfet de visiter plusieurs institutions publiques aux Etats-Unis, particulièrement les prisons ainsi éclairées, dans le but d'y examiner les systèmes en opération et d'en faire un rapport. Il a fait cette visite, et il a transmis un rapport en faveur du système incandescent de Brush, qu'il a vu fonctionner dans les maisons de réforme d'Elmira, N.-Y., et d'Huntingdon, Pa. La soumission de cette compagnie fut acceptée, mais par suite d'un malentendu relativement au paiement des droits sur le matériel à apporter au Canada—qui avait été inclus dans la soumission originale,—de nouvelles soumissions

furent demandées et celle de la Compagnie d'éclairage électrique Ball de Toronto étant la plus basse, un contrat fut accordé à cette société. On espère que l'ouvrage sera terminé vers la fin de mars.

Les récoltes de la ferme en 1888 ont été légères, à cause de la sécheresse prolongée. Les pommes de terre, l'avoine, l'orge et les prairies promettent beaucoup cette année. A cause du temps pluvieux continu et des ravages des insectes, les racines et autres légumes ont presque entièrement manqué.

L'aumônier protestant parle dans son rapport d'une amélioration dans la manière de prêter les livres de la bibliothèque. Il est d'opinion qu'ils n'exercent nul effet avantageux sur le goût des prisonniers, qui préfèrent une lecture sérieuse et instructive à une littérature légère. Il dit que tous ceux qui désirent s'instruire font de grands progrès dans l'école. Il exprime de plus l'espoir "que la rénovation qu'on fait actuellement à la chapelle nous aidera à obtenir des meilleurs sentiments de respect et d'attention pendant les offices."

L'aumônier catholique est heureux de dire que tout ce qui a rapport à son ministère "est satisfaisant." Les prisonniers sous ses soins "sont vraiment très exemplaires pendant la messe et autres exercices de dévotion qui se font dans la chapelle." A peu d'exceptions près les hommes et toutes les femmes détenues se sont conformés au précepte de l'Eglise concernant le devoir pascal. Dans le cours de l'année l'archevêque Cleary a administré la confirmation à 20 détenus. L'aumônier rend témoignage du bien que fait l'école. Il considère qu'on pourrait faire encore mieux si la fréquentation était rendue obligatoire au moins pour les illettrés.

Le médecin rapporte que la santé des prisonniers a été "très bonne, et le taux de mortalité parmi la population ordinaire remarquablement petit, à tout considérer." Toute personne bien pensante approuvera cordialement le paragraphe suivant du rapport du médecin :

"Je regrette profondément, depuis que je suis médecin du pénitencier de Kingston, de voir que des jeunes garçons, et je suis peiné de le dire, ils sont nombreux, qui sont condamnés à deux ou trois ans pour quelque offense comparativement légère, soient mis au travail avec ceux endurcis dans le crime, et par conséquent ils retourneront probablement dans le monde à l'expiration de leur sentence plus endurcis dans l'iniquité que lorsqu'ils sont entrés." Il ajoute : "Je suis heureux de dire cependant qu'il y a espoir de voir porter remède à ce mal si grand, parce qu'on prend des mesures pour enfermer dans des cellules les criminels habituels et ceux reconnus coupables des plus sérieuses offenses. C'est certainement un pas dans la bonne direction." Le médecin parle assez longuement sur ce que l'aumônier catholique disait l'an dernier dans son rapport au sujet des détenus qui mouraient de consommation dans l'hôpital, au lieu de rendre le dernier soupir chez eux ou à l'Hôtel-Dieu. L'explication du médecin s'accorde avec mes propres remarques sur ce que disait l'aumônier. Evidemment le détenu mourant n'avait pas d'amis qui s'intéressaient à lui, ou qui auraient pu demander au département de le libérer.

Il n'y a pas eu d'épidémie.

Sur les 35 internés dans l'asile des aliénés, le médecin est d'opinion que très peu d'entre eux reviendront suffisamment à la santé—mentalement—pour reprendre le travail en commun.

La déclaration suivante corroborant une autre semblable faite par le Dr Mitchell, médecin du pénitencier de Dorchester, dans son rapport il y a quelques années, je vous demande la permission de vous la citer spécialement. Le Dr Strange dit : “ Dans le cours de l’an dernier on n’a pas envoyé au pénitencier de Kingston moins de 5 détenus qui étaient aliénés.” Le médecin continue :—“ Je suggérerais, si on ne considère pas que ce soit présomptueux de ma part, qu’avant de reconnaître coupables de crimes des hommes comme ceux dont je viens de parler, et de les envoyer à ce pénitencier ou à d’autres, ou quand il y a le moindre doute sur leur santé d’esprit, le médecin de la prison conjointement avec un autre médecin également qualifié, devraient les examiner et faire un rapport sur leur cas avant de leur faire subir leur procès, de sorte qu’au lieu de les faire condamner et envoyer à un asile d’aliénés criminels on devrait prendre des mesures pour les placer dans un de nos asiles provinciaux. Cette manière me paraît la plus humaine de traiter ces cas.” J’ai parlé de ce sujet au long dans mon rapport annuel de 1885, et dans mon rapport antérieur.

L’hôpital continue d’être un modèle de propreté et d’ordre. Le médecin dit :—“ L’infirmier principal, M. Halliday, s’est montré comme d’habitude un officier très respectueux, très attentif et capable.” C’est un éloge bien mérité.

Le chemin entre le pénitencier et le chemin du Bain est terminé et forme une amélioration précieuse à la propriété.

Les anciens hangars en arrière du bâtiment des cellules pénales et de l’atelier de pierre ont été enlevés. C’est bien. Les détenus avaient l’habitude de se rendre à ces endroits pour y faire la paresse chaque fois qu’ils en avaient l’occasion.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Les détenus en somme se sont conduits d’une manière convenable; comme cela doit arriver, quelques-uns ont commis des infractions aux règlements, mais les offenses n’étaient pas graves. La discipline s’est bien maintenue, et le travail des prisonniers a été avantageusement employé aux divers ouvrages qu’on fait et aux travaux nécessaires dans le pénitencier.

J’ai reçu du préfet, à l’occasion de mes visites, des rapports favorables sur le personnel, dont chaque membre, dit-il, remplit ses fonctions parfaitement et ponctuellement.

La construction de la troisième aile fut commencée au commencement du printemps. Ce fut fait contrairement à votre intention et à vos instructions. Vous considérez la construction du mur d’enceinte plus urgente. Les travaux de cette aile furent en marche pendant quelque temps avant que je l’appriisse, durant ma visite du mois de juin. Comme explication, le préfet déclara que l’architecte visiteur l’avait informé avoir reçu des ordres formels de pousser ces travaux, que l’argent avait été voté pour ces travaux, et il présumait donc qu’il était de son devoir de permettre à M. Bowes de remplir les instructions qu’il avait reçues. La bâtisse sera couverte de bonne heure cet automne. Les travaux des cellules pourront se faire durant l’hiver. L’augmentation de logement cellulaire qu’offrira la nouvelle aile sera bientôt nécessaire, vu que le nombre des détenus augmente beaucoup. La construction de l’aile n’est donc mal qu’en autant qu’elle a été commencée sans que le

département des travaux publics ait demandé votre approbation ou votre consentement avant de faire commencer ces travaux.

En vue de la construction du mur d'enceinte, on a demandé plus d'une fois au département des travaux publics de faire faire les examens nécessaires, de prendre les niveaux et de faire préparer les plans; mais sans succès. Si ce département ne fait rien à ce sujet avant le commencement du printemps, j'ai donné ordre au préfet de demander des instructions dans le but de faire faire les travaux préliminaires sous le contrôle et la direction de notre département.

D'accord avec vous, j'ai donné instruction au préfet de donner avis à ceux qui ont le contrat pour l'extraction de la pierre qu'on a intention de faire faire cet ouvrage plus tard par les détenus comme ci-devant, le préfet devant, dans l'intervalle, faire les préparatifs nécessaires. Cet ouvrage aurait toujours dû être fait par les détenus. L'objet principal qu'on avait en vue lorsqu'on a acheté les carrières il y a dix-sept ans, était de se procurer de la pierre; secondement, de donner un emploi sain et utile au dehors à un certain nombre de prisonniers. Il y a près de 340 détenus dans le pénitencier, avec la perspective de voir augmenter leur nombre. Convenablement organisés et divisés par équipes, comme ils le sont et le seront, ce nombre suffit pour fournir assez de bras pour tailler la pierre pour le mur d'enceinte ainsi que pour le construire, tout en continuant les autres ouvrages de l'institution.

Les travaux suivants se font sous la direction du département des travaux publics :—

La cuisine, le séchoir et la buanderie ont été terminés; des changements ont été fait dans le vestiaire; l'aile nord a été caïrelée; une étable temporaire pour environ 120 porcs a été construite; l'atelier des menuisiers a été transporté dans la nouvelle bâtisse; on a construit des égouts à partir de la bâtisse de devant; on a construit un tunnel pour passer les tuyaux pour le chauffage de la chapelle catholique avec les tuyaux d'épuisement de la tour centrale; les excavations pour la nouvelle aile ont été creusées, et on en a commencé la construction; six grandes cellules ont été faites dans l'aile nord pour les fins pénales.

Vingt acres de la ferme ont été clôturés en fil de fer barbelé.

Une bâtisse semblable à la maison de la chaudière est nécessaire à l'endroit où se trouvent maintenant les écuries pour y installer la forge et l'atelier des machines. Par ce moyen on économiserait environ 150 tonnes de charbon par année, parce que la maison de la chaudière pourrait fournir la force motrice pour les machines. Les écuries pourraient être transportées dans l'ancienne bâtisse des menuisiers, qui pourrait à peu de frais être convertie en écuries confortables et durables.

L'aumônier catholique m'informa lorsque je visitai le pénitencier que l'accomplissement des devoirs religieux par les prisonniers avait été plus régulier que l'an dernier. La conduite pendant le service divin a été "très bonne et prouve que tous conservent jusqu'à un certain point des principes chrétiens." Le chant et l'accompagnement d'orgue étaient très bons. Il suggère d'augmenter les appointements de l'organiste, qui sont peu élevés. Les livres de la bibliothèque ne suffisent pas et un bon nombre sont en mauvais état. L'aumônier dit qu'un renouvellement général de

la bibliothèque est nécessaire, et que le chiffre annuel de la subvention est loin de suffire pour cela.

Vu la maladie de feu le Rév. John Allan, qui commença quelques mois après l'expiration du dernier exercice, le rapport de l'aumônier protestant est extraordinairement bref. L'état sanitaire de la prison est très bon. Deux cas de fièvre typhoïde se sont déclarés dans l'automne de 1888; un a été fatal. Un détenu (Lahaise) se suicida en se pendant dans sa cellule. Il était devenu aliéné quelques jours avant d'attenter à ses jours, et n'a pas recouvert sa raison.

L'école fonctionne bien d'après ce que disent l'aumônier catholique et le maître d'école, et d'après ce que j'ai vu durant mes visites. La fréquentation moyenne a été de 60. Par suite de la manière dont la fréquentation est inévitablement réglée, le maître d'école ne peut avoir de classes régulièrement organisées pour l'avantage de ceux qui assistent à l'école pendant les heures désignées. Sur vingt hommes, par exemple, qui se trouvent présents à une heure donnée, il n'y en a peut-être pas quatre qui soient au même degré d'avancement. Afin donc que tous puissent profiter des avantages de l'école, et d'une instruction régulière, j'ai donné instruction au préfet de s'entendre avec les aumôniers et le maître d'école pour choisir deux détenus se conduisant bien et compétents pour agir comme aides-instituteurs. Ces deux aides devront être choisis à l'exclusion du détenu chargé du soin de la bibliothèque et de la réparation des livres, et dont tout le temps est occupé par ces fonctions.

Lorsque l'on aura agrandi la cour de la prison, on pourra fournir deux bâtiments dont le besoin s'est fait gravement sentir depuis l'ouverture du pénitencier, savoir, une chapelle protestante et un hôpital.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Les affaires de ce pénitencier ont été très bien conduites l'an dernier.

Les détenus, par leur conduite et leur bonne volonté de travailler, ont donné satisfaction.

Le personnel, individuellement et collectivement, a rempli ses devoirs avec ponctualité et efficacité.

Les détenus, à part les jeunes garçons et ceux qui se lèvent plus à bonne heure que les autres, occupent maintenant la nouvelle aile.

Il y a 318 cellules, savoir, 120 dans la première aile et 198 dans la nouvelle. Les dimensions des cellules sont de 8 pieds 9 pouces de long, 4 pieds 6 pouces de large et 8 pieds de haut. Jugeant par la population présente de prisonniers, je puis dire sans crainte que les logements qu'on a maintenant suffiront à tous les besoins d'ici à vingt-cinq ans, au moins. Si l'on avait construit 200 cellules dans l'aile originale, on aurait pu se dispenser d'une seconde aile pendant de nombreuses années encore.

Les changements suivants ont été faits dans le personnel :—M. Charles Ross, ci-devant économiste, a été nommé gardien en chef et sous-préfet, à la place de M. Keefe, décédé; M. John A. Gray, comptable, prend la charge de maître d'école, à la place de M. Thomas Short, qui a résigné; et à la place de M. Ross, promu, M. John Fraser a été nommé économiste, en sus de ses fonctions de garde-magasin.

On s'occupe encore, jusqu'à un certain point, de différentes industries, celle de la fabrication des seaux étant la principale.

Les caves en pierre dont il a été parlé dans ces rapports, depuis qu'on a construit les logements des officiers il y a neuf ans, ont enfin été bâties. L'ouvrage est solide et les caves sont à l'épreuve du temps. On a fait d'autres améliorations nécessaires aux maisons. Elles sont plus confortables et de meilleure valeur que lorsqu'elles ont été construites en premier lieu.

Je regrette de dire qu'un bon nombre de garçons, qui devraient être dans une maison de réforme, sont enfermés ici. Un garçon n'a que dix ans; plusieurs ont moins de seize ans, comme on le verra par le rapport de l'aumônier protestant.

Dans le cours de l'année on a envoyé à ce pénitencier quatre prisonniers à demi-idiot. Un asile serait un endroit plus favorable pour de pauvres créatures comme cela. C'est cependant plus économique pour ceux qui sont intéressés à les faire vivre de les faire entretenir au frais de l'État.

Une partie—un quart environ—de la nouvelle clôture a été posée. C'est un ouvrage solide et bien exécuté. On construira le reste la saison prochaine, et elle suffira pour plusieurs années à venir.

Les rapports du préfet, des aumôniers, du médecin et du maître d'école sont intéressants, et sont si complets dans les détails qu'ils donnent, qu'il ne me reste plus rien à ajouter au sujet de ce pénitencier.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

La discipline, le bon ordre et la propreté ont été maintenus dans ce pénitencier avec la même perfection que celle que j'ai déjà constaté dans mes rapports, depuis son ouverture.

Les prisonniers presque sans exception se sont conduits suivant les règles. Leur travail a été continu, utile et profitable.

La conduite du personnel, en somme, a été digne de louange. Un cas d'insubordination a été porté à votre connaissance, et l'officier en faute a subi la peine que vous avez jugé à propos de lui infliger.

Le nouvel hôpital a été ouvert et les malades y ont été transportés de l'infirmerie temporaire dans la mansarde de la bâtisse principale. Les cellules sont de bonne dimension, bien éclairées et aérées. Les salles de jour sont grandes et agréables. La chirurgie, le bureau du médecin et la chambre réservée à l'infirmerie sont à la hauteur du reste de la bâtisse. La cuisine, les bains et autres accessoires sont convenables. La partie supérieure de l'hôpital a été convertie en une salle pour les aliénés venant de Kéwatin et des territoires du Nord-Ouest, après leur sortie de l'asile des aliénés de Selkirk et autres endroits où on les avait gardés. Les femmes malades sont maintenant logées sur le devant de la bâtisse de la prison, les logements qu'on leur avait fournis au début ayant été trouvés impropres pour l'occupation.

Le nombre des aliénés augmente rapidement, et bientôt, sinon déjà, il n'y aura plus de place pour d'autres. Lorsqu'on a proposé de les loger dans le nouvel hôpital, on croyait qu'on aurait un logement suffisant et convenable pour plusieurs années

encore; et, avec cette entente, vous avez sanctionné la proposition du préfet d'affecter aux aliénés la partie disponible de l'hôpital. L'expérience de l'an dernier montre qu'on ne peut plus recevoir d'hommes aliénés sans inconvénient et sans encombrement. Que fera-t-on des aliénés de Kéwatin et du Nord-Ouest qui auront besoin d'être logés et traités. C'est une question qui exige votre considération. L'établissement d'un asile à Régina ou autre endroit central paraît être la solution convenable de cette difficulté et le meilleur moyen de contenter tout le monde.

Les cottages destinés aux aumôniers et au médecin, que le département des travaux publics est à construire, sont presque terminés, et devraient être prêts à être occupés de bonne heure cet hiver. Ils sont compactés, confortables et bien bâtis.

On a terminé les dépendances de la résidence du préfet.

Quant aux autres détails relatifs à ce pénitencier, je prends la liberté de vous renvoyer aux rapports des officiers, savoir: le préfet, les aumôniers, le médecin et le maître d'école.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

La conduite et le travail des prisonniers ont donné satisfaction aux officiers supérieurs, surtout depuis que les très mauvais caractères dont je parlais dans mes rapports antérieurs ont fini leur temps d'incarcération.

Les officiers du personnel sont attentifs, zélés et sobres dans leurs habitudes.

L'aumônier protestant fait un rapport très favorable de la conduite des détenus sous ses soins spirituels, et du résultat de ses travaux. Il parle de l'œuvre couronnée de succès du maître d'école, M. Keary, du plaisir et du profit qu'on tire de la bibliothèque, du changement nécessaire à opérer dans les chapelles, qui sont si encombrées, et de sa "conviction que des aumôniers *résidants* peuvent seuls rendre pleine justice à l'œuvre qu'on exige d'eux." L'aumônier catholique, après avoir déclaré que "ce pénitencier est administré de la manière la plus parfaite," dit que "les détenus sous mes soins semblent apprécier la bonté du gouvernement en leur donnant un directeur spirituel, et sont très attentifs au service divin." Il rend aussi témoignage de la courtoisie et de l'obligeance des officiers et de la direction efficace de l'école.

Le médecin rapporte que la santé des détenus a été "très bonne," malgré la forte augmentation de la population de la prison. Il parle de la grande amélioration dans la condition sanitaire des logements des officiers, grâce à l'enlèvement des fosses en terre sèche qui engendrent les maladies, et des égouts défectueux; et aussi de la substitution d'un plancher en ciment à l'ancien plancher en bois dans le soubassement de la bâtisse actuelle, ce qui aura pour effet de rendre le soubassement plus sec et plus salubre pour ceux qui sont obligés de travailler dans cette partie de la bâtisse. "Il partage l'opinion du préfet et celles que j'ai plus d'une fois exprimées dans mes rapports, que l'approvisionnement actuel d'eau est précaire et ne restera pas longtemps suffisant pour nos besoins." Quant à l'hôpital, dont parle le médecin et dont on a si grandement besoin, on y pourvoira aussitôt que le préfet entrera dans sa nouvelle résidence, qui sera prête à le recevoir dans quelques mois.

Le rapport du maître d'école sur la conduite et les progrès des prisonniers qui suivent l'école, surtout des Sauvages et des Chinois, confirme ce que je sais par expérience de son administration.

La résignation du révérend père Horris, O.M.I., aumônier catholique, pour cause de mauvaise santé, est regrettable. Il fut très zélé et très attentif dans l'exécution de ses fonctions pendant les dix ans qu'il les a exercées. Il est vrai de dire qu'il y avait mis son cœur et son âme.

Il est bien vrai, comme le disent le préfet et l'aumônier protestant, que les chapelles sont beaucoup trop petites, et elles sont si près l'une de l'autre qu'il est impossible de chanter quand des offices y sont célébrés en même temps. Comme vous vous proposez de sanctionner la construction de chapelles semblables à celles de la Montagne-de-Pierre, l'été prochain, on ne se plaindra bientôt plus de ce défaut.

Comme je l'ai déjà dit, un meilleur approvisionnement d'eau devient un sujet de grande urgence, l'approvisionnement actuel étant très incertain puisqu'il dépend entièrement de la pluie. Parfois il a presque manqué. La corporation de New-Westminster se propose de faire venir du lac Coquitlam l'eau pour la ville. Le tuyau principal passera près sinon à travers le terrain du pénitencier. On dit que cette eau est excellente. Il serait possible de faire des arrangements satisfaisants pour obtenir l'approvisionnement nécessaire à cette institution.

A raison de l'augmentation du nombre des détenus et de la perspective rapprochée d'une nouvelle augmentation, il faudra fournir plus de logements cellulaires l'an prochain. Je ne me propose pas de demander une nouvelle aile, qui coûterait au moins \$15,000 si j'en juge d'après les anciennes soumissions; mais je suggérerais de prolonger de 65 ou de 70 pieds l'aile actuelle, ce qui donnerait un nombre suffisant de cellules pour quelques années encore.

Les bâtiments, les améliorations et les réparations que vous m'avez autorisé à mettre en voie, dans l'automne de 1888, ont été finis d'une manière qui ne craint ni l'examen ni la critique honnête. Le toit du pénitencier a été convenablement couvert. Il est substantiel, fait des meilleurs matériaux, et on l'a trouvé parfaitement étanche. Ce n'est plus une "mine de poudre composée de goudron et autres matières combustibles," comme l'a décrit le *Mainland Guardian*.

Les ateliers ont été convenablement réparés et modifiés. Ils sont maintenant comme M. Trutch, l'ex-agent du D. T. P., aurait dû les faire dès le début. L'escalier conduisant à l'atelier des cordonniers et des tailleurs a été placé en dehors. Ce changement assure une plus grande sûreté, parce que la garde sur la clôture près de là ne peut manquer de voir s'il se passe quelque chose de mal dans les ateliers et peut donner l'alarme. A partir de l'époque où les ateliers ont été bâtis jusqu'à ce que ce département eût fait les réparations nécessaires, de fréquentes plaintes furent faites aux agents du D. T. P. sans recevoir la moindre attention.

La nouvelle bâtisse dans la cour de la ferme contenant de bonnes écuries, des places pour les vaches et les moutons, une chambre pour les harnais, une remise pour les voitures et les wagons, et un vaste fenil pour le fourrage ont aussi été bâtis sous la direction de ce département.

Il a été construit une fondation en pierre sous la vieille grange et hutte—l'une des masures délabrées laissées sur la réserve par les sapeurs—en même temps que la construction subissait d'autres réparations. Le bâtiment est maintenant tout aussi bon que s'il était neuf.

Le logement des employés a également subi des altérations très importantes et dont il avait grand besoin. Le drainage qui était absolument défectueux est maintenant parfait. Lorsqu'on a ouvert les tuyaux posés sous la direction de l'agent du département des travaux publics on a constaté qu'ils étaient complètement engorgés et ne laissaient rien passer, la chute ou l'inclinaison se trouvait dans une mauvaise direction. Le nouveau système de drainage dans la rivière Fraser n'a pas été adopté trop tôt. Si l'on avait continué de se servir des égouts défectueux en même temps que des anciennes fosses en terre qui formaient un foyer d'infection, la fièvre typhoïde qui s'est déclarée l'automne dernier aurait certainement exercé de tristes ravages parmi les familles occupant les cottages. Fort heureusement le remède a été appliqué juste à temps.

Les privés pestilentiels en terre ont été enlevés et des cabinets d'aisance lavés par beaucoup d'eau leur ont été substitués. Les occupants des cottages sont très reconnaissants pour ce changement de même que pour les autres améliorations qui y ont été faites.

Le plancher en béton dans le soubassement de la prison a été très bien fait. L'endroit avait été jusque-là dans un état affreux. Le plancher de chêne était complètement pourri, et au-dessous se trouvait un amas d'ordures provenant des égouts et des éviers, etc. C'est heureux qu'il n'y ait pas eu d'épidémie d'un caractère virulent. Ce plancher—pour lequel les soumissionnaires demandaient \$3,000, outre \$6 par jour pendant six semaines pour couvrir les frais de surveillance du travail—n'a pas coûté plus de \$1,000 par suite de l'emploi des détenus sous la direction du sous-préfet.

Le logement du préfet est en voie de construction et pourra être occupé dans quelques mois.

Les détenus construisent également sous la direction du charpentier instructeur la maison destinée au comptable. On aurait dû y poser une fondation en pierres, mais cela pourra être fait à une époque ultérieure.

Le défrichement du ravin situé entre le pénitencier et l'asile des aliénés avance graduellement. Ce sera avant peu d'années un excellent pâturage pour les moutons. Bien que le sol y soit riche ce sera presque impossible de le cultiver, car les bords sont trop escarpés.

Une feuille volante imprimée dans le territoire de Washington et contenant les plus viles calomnies et les faussetés les plus impudentes contre l'administration de ce pénitencier et quelques-uns de ses plus dignes employés a été distribuée à Victoria il y a environ un an. Cette production était l'œuvre de deux des criminels les plus dépravés et les plus endurcis qui aient jamais habité aucun pénitencier du Canada. L'un d'eux, après avoir traversé de Seattle, distribua en quelques heures la publication mensongère et diffamatoire et put regagner le territoire américain avant d'être arrêté. Certaines personnes, ou très crédules ou bien mal disposées à l'égard de l'administration du pénitencier, ont porté de graves accusations et allégué qu'il y existait de sérieux abus et irrégularités. Ces accusations étaient de la nature la plus vague, et ne mentionnaient rien de défini, elles étaient de plus lancées de telle manière que quiconque a le sentiment de la loyauté et de la dignité doit en reconnaître la lâcheté. C'est bien un lâche celui qui accuse des hommes incapables

de se défendre à cause de leur position sans avoir le courage moral ou le sens de justice convenable pour formuler ses accusations de manière à fournir l'occasion aux victimes de sa malveillance de faire dûment prouver la vérité ou la fausseté des allégations. Cette proposition a un sens général sans aucune application particulière.

Relativement aux observations faites au sénat par M. le sénateur McInnes, à la date du 24 avril dernier, j'ai envoyé à cette personne, avec l'approbation du ministre, la lettre suivante :—

NEW-WESTMINSTER, 5 septembre 1888.

A l'honorable sénateur McINNES, New-Westminster.

MONSIEUR,—En présence de la déclaration faite par vous au sénat, dans le cours de la dernière session du parlement, qu'il se commet des abus et irrégularités dans ce pénitencier, j'ai l'honneur de vous dire que je serai heureux, pendant ma visite d'inspection à l'institution, de faire toute enquête au sujet des faits parvenus à votre connaissance et auxquels vous avez fait allusion dans votre discours au sénat.

En conséquence, si vous voulez bien me fournir vous-même la preuve ou me donner les noms de toutes personnes pouvant démontrer l'existence d'abus ou d'irrégularités, je vous promets une enquête soignée à laquelle je vous prie d'assister.

J'ai l'honneur d'être,

(Signé)

J. G. MOYLAN,

Je ne reçus pas de réponses, car M. le sénateur était absent, comme je l'appris ensuite.

J'expédiai au ministre la dépêche suivante :—

NEW-WESTMINSTER, 5 sept. 1889.

Sir JOHN THOMPSON, Ottawa.

Le préfet me demande la permission de publier dans les journaux un avis demandant à toute personne qui pourrait avoir à se plaindre de lui, de son administration ou de tout autre employé de comparaître devant moi. Le journal *Columbian* a endossé le récit général fait au sénat. Approuvez-vous la chose? Trutch a adopté cette ligne de conduite, il y a quelques années, lorsqu'il a fait l'enquête sur les affaires du pénitencier tenue ici suivant les instructions de sir A. Campbell.

(Signé)

J. G. MOYLAN.

Le ministre répondit ainsi :—

OTTAWA, 6 septembre 1889.

A. J. G. MOYLAN, N. W.

Je ne vois pas d'objection.

(Signé)

J. S. D. THOMPSON.

En conséquence l'avis suivant fut inséré dans deux des journaux de Westminster, le *Truth* et le *Daily British Columbian*.

“AVIS

“Est par le présent donné que l'inspecteur des pénitenciers visite actuellement le pénitencier de la Colombie-Britannique. Pendant son séjour ici ce dernier se fera un devoir de recevoir toute plainte qui pourrait être portée contre l'administration ou les employés de l'institution et de faire une enquête à ce sujet. Quiconque a des accusations à portée peut s'adresser à l'inspecteur au pénitencier.

ARTHUR H. McBRIDE,

Préfet.”

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE,
NEW-WESTMINSTER, 6 septembre 1889.

Comme le *Daily British Columbian* affirmait dans son article du 8 février et celui qui endossait les observations du sénateur McInnes qu'une enquête était absolument nécessaire, j'adressai la lettre suivante aux éditeurs de ce journal.

LE PÉNITENCIER DE NEW-WESMINSTER,
5 septembre 1889.

MM. KENNEDY, FRÈRES, éditeurs.

Daily British Columbian, New-Westminster.

MESSIEURS,—On a attiré mon attention sur un article publié dans le *Daily British Columbian* du 8 février dernier au sujet de la réforme de la prison et j'y trouve le passage suivant :

“ Si la moitié de ce que l'on raconte au sujet de notre propre institution provinciale est vraie une enquête est absolument nécessaire.”

Je suis informé de plus qu'un autre article de votre journal endossait les observations générales faites par le sénateur McInnes au Sénat pendant la dernière session au sujet de l'existence d'abus et irrégularités dans ce pénitencier.

En présence de ces publications j'ai l'honneur de vous dire que je serai heureux, dans le cours de ma présente visite à cette institution, de faire toute enquête qui pourrait être nécessitée par les faits parvenus à votre connaissance et auxquels vous faites allusion dans votre journal.

En conséquence si vous voulez bien, soit me fournir vous-mêmes la preuve, soit me donner les noms de toute personne en état de démontrer qu'il se commet des abus ou irrégularités, je vous promets une enquête soigneuse à laquelle je vous prie d'assister.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Suit la réponse à cette lettre :—

BUREAU DU *British Columbian*,

NEW-WESTMINSTER, C. B., 6 septembre 1889.

MONSIEUR,—Votre lettre du 5 courant a été dûment reçue. Vous trouverez une réponse suffisante à la proposition qui y est contenue aussi bien qu'une rectification de l'erreur manifeste que vous commettez au sujet de la position prise par ce journal relativement à l'enquête sur l'administration du pénitencier de la C. B., à la fin de l'article du 6 février dernier que vous avez bien voulu citer. Nous vous soumettons donc l'extrait suivant, qui commence par la phrase mentionnée dans votre lettre :—

“ Si la moitié de ce que l'on raconte au sujet de notre propre institution provinciale est vraie, une enquête est absolument nécessaire. Il est vrai que ces histoires sont dites par des détenus après leur sortie de prison. Doit-on prendre la parole d'un prisonnier? Il se peut que non. Cependant qui pourra exposer les abus commis aux pénitenciers si les détenus ne le font pas? On ne doit pas s'attendre que les coupables se déclarent eux-mêmes. *Il serait bon que les autorités fédérales fissent une enquête de temps à autre* PAR L'ENTREMISE D'UNE COMMISSION SPÉCIALE COMPLÈTEMENT EN DEHORS DU SERVICE. *Cette méthode pourrait varier la monotonie des rapports.* Les institutions qui sont bien conduites n'auraient aucune injustice à souffrir, et l'on découvrirait et redresserait les torts s'il en existait.” Nous citons aussi plus bas les observations si justes du sénateur McInnes à ce sujet devant le Sénat, à la date du 24 avril dernier :—

“ Il y a un pénitencier à moins d'un mille de l'endroit où je demeure à New-Westminster. On croit qu'il se commet beaucoup d'irrégularités dans l'administration de cette institution. Je ne porterai pas d'accusations dans le moment, mais je crois les rumeurs bien fondées, et lorsque le temps en sera venu je crains qu'il ne soit de mon devoir de demander une enquête faite par des personnes tout à fait indépendantes de l'inspecteur des pénitenciers ou du gouvernement, comme par exemple un juge de la cour

suprême ou autre personne complètement désintéressée et capable de prendre les témoignages et de s'enquérir de toutes plaintes, et par là rendre justice aux habitants du pénitencier. Si les personnes accusées ne sont pas coupables elles devront être exonérées ; dans le cas contraire punies, afin de satisfaire l'opinion publique. Cela seul, à mon avis, donnera satisfaction. Je crois qu'il n'est pas trop tard pour faire faire une enquête complète et soigneuse sur le pénitencier de Saint-Vincent de Paul par quelqu'un des juges des tribunaux de la province de Québec.

Il est inutile de commenter les observations du sénateur McInnes à l'égard du pénitencier de cette province. Nous avons déjà suggéré le même plan et nous approuvons complètement tout ce que le sénateur a dit sur la matière".

Les extraits qui précèdent expliquent plus clairement qu'il ne serait possible de le faire autrement notre attitude sur la question d'une enquête au sujet des affaires du pénitencier de la province, et il devient inutile de donner d'autres raisons pour décliner respectueusement la responsabilité de l'*onus probandi* dans une enquête comme celle que vous proposez. Nous pourrions ajouter que les témoignages dans l'enquête en question devraient être assermentés.

Nous demeurons,

Respectueusement à vous,

(Signé) KENNEDY, FRÈRES.

A. M. JAS. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers,
New-Westminster.

Les mots en italiques ET SEMI-CAPITALES dans la lettre qui précède sont de MM. Kennedy, Frères. J'ai cru à propos d'envoyer la réponse suivante :—

LE PÉNITENCIER,

NEW-WESTMINSTER, 9 septembre 1889.

MM. KENNEDY, FRÈRES,
• Editeurs, etc.

MESSIEURS.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 6 courant. Dans ma lettre du 5 je vous demandais de vouloir bien, soit me fournir vous-mêmes la preuve, soit me donner les noms de toutes personnes pouvant prouver l'existence d'abus ou d'irrégularités dans cette institution. Je vous réitère la même demande.

Permettez-moi de vous rappeler que l'inspecteur est le fonctionnaire dûment autorisé par la loi "pour s'enquérir de la conduite de tout employé ou serviteur d'aucun pénitencier ou autre institution publique sous son contrôle." 49 V., ch. 182, art. 18 et 19.

Le gouvernement actuel de même que l'ancien lui a confié ce devoir. Il l'a rempli dans maintes occasions. Le fait qu'il continue à le remplir est une preuve indirecte au moins qu'il a donné satisfaction.

Si le gouvernement juge nécessaire d'adopter les moyens que vous prônez pour "faire les enquêtes sur les pénitenciers," il est probable qu'il "se servira d'une commission spéciale composée d'hommes n'appartenant pas au service."

Le fait que tous les témoignages dans les enquêtes faites par l'inspecteur sont assermentés, que vous êtes invités à venir témoigner vous-mêmes—si vous avez à le faire,— que l'on vous demande de donner les noms des personnes qui peuvent connaître ce qui se fait de défectueux ici, et qu'il vous est permis de poser, par l'entremise de l'inspecteur, toutes les questions convenables aux témoins interrogés, devrait être une garantie suffisante pour vous comme pour tout autre homme impartial que l'enquête, si elle a lieu, sera conduite convenablement et d'une manière conforme à l'intérêt public.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

En présence des déclarations générales faites au Sénat dans le cours de la dernière session et de l'approbation de la chose par le journal *British Columbian*, j'ai cru à propos et de mon devoir, en l'absence de personne ou personnes pour porter des accusations contre l'administration et les employés du pénitencier, d'examiner individuellement, de manière générale et sous serment, les employés du pénitencier relativement à l'administration de l'institution.—Suivent les témoignages :—

Arthur H. McBride, préfet, est dument assermenté et interrogé comme suit :—

Q. Comme préfet de ce pénitencier connaissez-vous quelques cas d'injustice ou de mauvaise conduite qui devraient être rapportés au ministre de la justice ?

R. Je n'en connais pas depuis que le pénitencier a été établi.

Q. Les fonctionnaires individuellement accomplissent-ils leurs devoirs d'une manière satisfaisante et bien ?

R. Oui, tous ceux qui sont ici maintenant.

Q. Les détenus sont-ils traités avec justice et humanité ?

R. Oui, toujours depuis que le pénitencier a été ouvert ; ils ont été bien mieux traités que ceux des prisons de Victoria et New-Westminster.

Q. A-t-il été souvent infligé des peines corporelles ou pour des infractions légères ?

R. Pas souvent, et jamais pour une infraction légère ; ceux qui ont été ainsi punis—et il y en a eu peu relativement—le méritaient bien, ainsi que le démontrent mes rapports sur les témoignages assermentés, transmis à Ottawa.

Q. A-t-il été bien pris soin des malades, en appelant le médecin et en leur faisant suivre un régime convenable ?

R. Les malades ont toujours eu ce que le médecin leur a prescrit, et ce dernier a fait ses visites très régulièrement. Il n'y a pas d'infirmerie au pénitencier, et les cellules ne sont pas des endroits convenables pour les malades et les mourants. Les y garder c'est faire souffrir les malades ou les autres prisonniers, qui sont souvent troublés par les gémissements et autres bruits. Je crois qu'il est très nécessaire d'avoir un gardien pour surveiller les malades et prendre soin des convalescents. Jusqu'à ce jour ce devoir a été rempli, soit par moi-même soit par le sous-préfet et l'économiste, quelque fois par le comptable.

Q. Avez-vous lu quelque part que le Dr McInnes d'ici a déclaré au Sénat pendant la dernière session qu'il existait des abus dans ce pénitencier ?

R. Oui, et c'est faux.

Q. Pourrait-il exister des abus hors votre connaissance ?

R. Non, bien certainement, car j'ai toujours vécu ici depuis que le pénitencier est ouvert ; autrement j'en aurais eu connaissance ou j'en aurais entendu parler.

Q. Pouvez-vous dire pour qu'elle raison le Dr McInnes a fait cette déclaration ?

R. J'ai raison de croire que je l'ai blessé lorsque j'ai pris la direction du pénitencier en ne nommant pas membres des personnes que je considérais impropres au service et qu'il recommandait.

Q. A-t-il eu occasion de voir comment l'institution était administrée ?

R. Il a plusieurs fois remplacé le médecin, il a aussi soigné ma famille, et son neveu, l'économiste. De plus il assistait à l'enquête faite par M. Trutch lorsque ce dernier était l'agent du gouvernement. Je lui ai à plusieurs reprises demandé de visiter le pénitencier, il m'a promis d'y venir en sa qualité de sénateur mais ne l'a pas fait.

Q. D'autres personnes que vous sachiez ont-elles porté des accusations contre l'administration du pénitencier ?

R. Les seules autres personnes qui l'ont fait sont les MM. Kennedy, Frères, éditeurs du journal *British Columbia*.

Q. Qu'ont-dit ces derniers ?

R. Ils ont approuvé les observations de M. le sénateur McInnes et dit que si la moitié des histoires racontées par les détenus, libérés sont vraies, il y avait grande nécessité de faire une enquête.

Q. Avez-vous eu quelques entretiens avec ces derniers à ce sujet ?

R. Non, cependant j'ai demandé à un des Kennedy ainsi qu'à leur reporter de visiter la prison et de voir ce qui s'y passait. Tous deux ont promis de venir mais ne l'ont pas fait.

Q. Qu'est-ce qui a donné lieu à l'enquête Trutch ?

R. L'enquête a eu lieu à la suite d'une déclaration que le feu juge Gray a permis à un détenu évadé, nommé Verlin, de faire en cour, laquelle accusait le personnel entier de toutes sortes d'actions mauvaises. Après l'enquête le juge Gray a publiquement déclaré en cour d'assises au grand juré et à l'auditoire que les fonctionnaires étaient honorablement exonérés de tout blâme, que l'administration du pénitencier était bonne et que l'accusation de Verlin était sans fondement.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 10ème } (Signé.) ARTHUR H. McBRIDE,
jour de septembre 1889. } *Préfet.*

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JAMES FITZSIMMONS, sous-préfet, est assermenté et interrogé.

Q. Avez-vous eu l'occasion de voir et connaître tout ce qui se passe au pénitencier ?

R. Oui.

Q. Demeurez-vous dans l'enceinte du pénitencier ?

R. Oui, mon logement se trouve dans l'édifice.

Q. Vous absentez-vous beaucoup du pénitencier ?

R. Non, pas souvent, si ce n'est pour les affaires de l'institution.

Q. Quelles sont vos heures de service ?

R. Depuis 5 a.m. jusqu'à 5, 6 et 7 p.m., quelquefois 10 et 11 p.m., et assez souvent jusqu'à minuit.

Q. Lors de l'accomplissement de vos fonctions êtes-vous obligé de parcourir toutes les parties du pénitencier dans le courant de la journée ?

R. Cela ne peut être fait chaque jour, car je puis être occupé à remplir quelque devoir spécial, comme par exemple la surveillance de travaux particuliers; cependant, règle générale, je sais tout ce qui s'y fait chaque jour.

Q. Depuis combien de temps appartenez-vous au service des pénitenciers ?

R. Depuis 32 ans le 1er de ce mois.

Q. S'il existait ici des abus ou s'il s'y commettait des irrégularités le sauriez-vous ?

R. Oui, j'en suis certain.

Q. Connaissez-vous quelque chose de défectueux ?

R. Non.

Q. Croyez-vous que le préfet accomplit ses devoirs fidèlement et dans l'intérêt public ?

R. Oui; je puis ajouter qu'à mon arrivée à ce pénitencier en 1878 j'avais reçu instruction du sous-ministre de la Justice et de vous-même de mettre en pratique ici le plan d'administration du pénitencier de Kingston, et de m'entendre avec le préfet pour cette fin. C'est ce que j'ai toujours fait, et le préfet et moi avons été d'accord sur ce point.

Q. Avez-vous eu connaissance que le préfet ou tout autre fonctionnaire ait commis des actes de cruauté ou d'injustice à l'égard des détenus ?

R. Non, pas depuis que je suis ici.

Q. Avez-vous entendu ou lu quelques accusations de cette nature ?

R. J'ai lu de ces choses dans une sorte de feuille volante qui a été publiée, dit-on, par un détenu libéré; j'ai également entendu dire que des détenus avaient porté ces accusations, mais je déclare bien positivement que ce n'est pas le cas.

Q. Avez-vous eu connaissance que des détenus aient été traités avec favoritisme ?

R. Non, lorsqu'un détenu se conduit bien et qu'il mérite la confiance je le place à l'endroit où je ne mettrais pas celui qui enfreint les règlements et qui se montre indigne de confiance. C'est tout le favoritisme dont je fais preuve moi-même.

Q. L'exécution des détails de l'administration ne vous incombe-t-elle pas en votre qualité de sous-préfet ?

R. Oui, en grande partie pour ce qui a rapport à la discipline.

Q. Cela ne vous met-il pas nécessairement en contact fréquent avec les détenus ?

R. Oui.

Q. Arrive-t-il que vous ayez parfois des devoirs désagréables à remplir relativement à la punition de la mauvaise conduite des détenus ?

R. Oui.

Q. Quel en est l'effet sur la classe des prisonniers qui se conduisent mal ?

R. C'est la raison pour laquelle le préfet et moi ainsi que tous les fonctionnaires qui se plaignent de la mauvaise conduite des détenus avons leur mauvais vouloir et sommes exposés à leurs mensonges et calomnies. Lorsque ces derniers qui sont punis et perdent souvent une partie ou la totalité de leur remise de peines sont libérés, ils racontent toutes sortes d'histoires de traitement cruel et autre chose semblable.

Q. Les fonctionnaires ou aucun d'eux se plaignent-ils des détenus confiés à leurs soins sans motifs ou pour des raisons insignifiantes ?

R. Non, je ne le crois pas.

Q. Savez-vous que l'on ait traité injustement ou trop rigoureusement quelques employés ?

R. Non, les employés sont traités avec douceur et bienveillance.

Q. Avez-vous eu connaissance que l'État ait souffert quelque tort relativement à l'achat des approvisionnements, à l'adjudication des contrats pour leur fourniture, ou à la dépense des fonds du pénitencier ?

R. Je ne sais rien de mal dans aucune de ces choses en tant que les employés du pénitencier sont concernés. Je crois à propos de rapporter, sous ce rapport, qu'après avoir payé l'année dernière une certaine quantité de ciment requis pour faire le plancher dans le sous-sol de la prison, il a été constaté que plusieurs barils étaient d'une qualité inférieure. Une partie de ce ciment de qualité inférieure avait été fournie par le département des Travaux publics. On l'a tout employé cependant, et il convenait très bien au but pour lequel on se l'était procuré.

Q. Des contrats ont-ils été accordés à votre connaissance par favoritisme et non pas à cause du mérite des soumissionnaires ?

R. Pas un seul; tous les contrats ont été accordés d'après leurs mérites.

Q. Vous a-t-on accusé de favoriser les détenus ou employés catholiques ?

R. J'ai entendu dire que des accusations de ce genre avaient été portées par des directeurs et des employés.

Q. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ?

R. Je jure sur mon honneur et serment que la chose ne m'est jamais venue à l'esprit. J'ai traité et je traite les employés et les prisonniers suivant leurs mérites, sans tenir compte de leurs croyances.

Le préfet corrobore cette déclaration du sous-préfet—(Signé) A. H. McBRIDE, préfet.

Q. Avez-vous vu ce que le Dr McInnes a dit lors de la dernière session du parlement, au sujet des abus qui existent dans ce pénitencier ?

R. J'ai lu la chose.

Q. Qu'en pensez-vous ?

R. Je crois que ce qu'il a dit est faux.

Q. N'est-ce pas vous servir d'un terme un peu fort ?

R. Je ne le crois pas ; l'accusation était sans fondement et toute gratuite de sa part.

Q. Ne croyez-vous pas qu'il l'ait porté de bonne foi et dans l'intérêt public ?

R. Je ne le crois pas.

Q. Quelle raison avez-vous de juger ainsi ?

R. Je base mon opinion sur le fait que le Dr. McInnes a été vexé de n'avoir pu régler à sa guise certaines questions après l'établissement de ce pénitencier. Je veux parler de certaines nominations qu'il désirait faire faire, ainsi que d'améliorations aux terrain.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, } (Signé) J. FITZSIMMONS.
le 10ème jour de septembre 1889. }

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

Le révérend ROBERT JAMIESON, aumônier protestant, est assermenté et interrogé comme suit:—

Q. Avez-vous eu l'occasion en votre qualité d'aumônier de remarquer comment cette institution est administrée ?

R. Oui.

Q. Que pensez-vous de l'administration ?

R. Je la crois très bonne, je ne connais rien à redire.

Q. Avez-vous entendu dire, ou savez-vous qu'il existe des abus ou s'y commet des irrégularités ?

R. Non.

Q. S'il y en avait, le sauriez-vous probablement ou l'entendriez-vous dire ?

R. Je le suppose, cependant je n'ai aucune raison quelconque de croire, d'après ce que je connais ou ce que j'ai entendu dire, qu'il y existe des abus.

Q. Serait-il juste de conclure parce que vous dites qu'il n'y a aucun motif convenable de porter une accusation à cet effet ?

R. Oui, en tant que je le sache.

Q. Avez-vous eu connaissance que des employés ou des détenus aient été traités avec cruauté ou injustice ?

R. Non, cependant quelques détenus qui ont abjuré la foi catholique pour embrasser la foi protestante m'ont dit qu'ils avaient été traités très durement par le sous-préfet pour cette raison. Vu le caractère de ces hommes et leurs antécédents, ainsi que leur conduite avant le changement de religion et par la suite, je n'ai pas ajouté foi à ce qu'ils m'ont dit.

Q. Pouvez-vous déposer de la moralité des employés du personnel ?

R. Je crois qu'ils jouissent d'une excellente réputation et que l'État a été très heureux au choix fait.

Q. Savez-vous si des personnes d'ici ou d'autres endroits de la province sont enclins à critiquer injustement quelques-uns des employés du pénitencier ?

R. Je ne puis répondre à cette question, car je n'ai rien à dire des personnes demeurant en dehors du pénitencier.

Q. Avez-vous vu les remarques faites au Sénat par le Dr. McInnes pendant la dernière session ?

R. Oui, j'ai lu ce qui a été publié dans les *Débats*.

Q. Ces remarques avaient-elles, croyez-vous, leur raison d'être ou étaient-elles bien fondées ?

R. Non, je ne le crois pas.

Q. Connaissez-vous intimement le Dr McInnes ?

R. Oui.

Q. S'il vous eut consulté au sujet du pénitencier et exprimé ce qu'il a dit au Sénat, auriez-vous partagé son avis ?

R. Non.

Q. Croyez-vous que l'enquête dont il a parlé soit nécessaire ?

R. Je ne le crois pas ; j'ai déjà répondu à cette question d'ailleurs en disant que ses remarques étaient sans fondement.

Q. Désirez-vous ajouter quelque chose à votre témoignage ?

R. Non.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 11^{ème}
jour de septembre 1889. }

(Signé) ROBT. JAMIESON,
Aumônier protestant.

(Signé) JAS. G. MOYLAN,

Témoin—(Signé) FRÉDÉRIC GUERTIN.

THOMAS A. McINNES, économiste, est assermenté et interrogé.

Q. Depuis combien de temps êtes-vous au service du pénitencier ?

R. Depuis le 10 mai 1882.

Q. Avez-vous eu l'occasion de connaître et voir comment l'institution est administrée ?

R. Oui.

Q. Qu'avez-vous à dire de son administration ?

R. Elle est bonne autant que je puis en juger.

Q. Savez-vous s'il y a existé des abus ou irrégularités, ou s'il en existe encore dans l'administration du pénitencier ou parmi les fonctionnaires ?

R. Je n'en connais pas.

Q. Avez-vous dit à quelqu'un qu'il en existait ?

R. Je ne l'ai pas dit.

Q. Quelqu'un vous a-t-il questionné à cet effet ?

R. Non.

Q. Étiez-vous intime avec un ancien gardien du nom de J. S. Gordon ?

R. Oui.

Q. Qu'est-ce que ce dernier pensait du préfet et du sous-préfet ?

R. Il n'était pas leur ami, et ne parlait pas en très bons termes du préfet ou du sous-préfet. Il pensait que ces derniers ne le traitaient pas bien et il se plaignait.

Q. A qui s'est-il plaint ?

R. A mon oncle le sénateur McInnes et à mon autre oncle le Dr Loftus McInnes, décédé maintenant.

Q. Quelle était la nature de ces plaintes ?

R. Que les choses n'étaient pas aussi bien conduites ici qu'elles devraient l'être à son avis.

Q. Vous a-t-il fait les mêmes plaintes à vous-même ?

R. Oui.

Q. Partagiez-vous son opinion ou considériez-vous ces plaintes bien fondées ?

R. Non.

Q. Étiez-vous présent lorsqu'il s'est plaint à votre oncle le sénateur ?

R. Non.

Q. Qui vous a dit la chose ?

R. Gordon lui-même.

Q. Votre oncle vous en a-t-il parlé ?

R. Non, pas le sénateur, mais mon autre oncle l'a fait.

Q. Que vous a-t-il dit ?

R. Il m'a demandé si les plaintes de Gordon étaient fondées, et je lui répondis que quant à l'administration de l'institution tout était aussi bien conduit que ce pouvait l'être.

Q. Gordon vous a-t-il dit pourquoi ou dans quelles circonstances il avait raconté ces choses à votre oncle le sénateur et au Dr Loftus ?

R. Il ne l'a pas fait. La raison pour laquelle il en a parlé au Dr. Loftus c'est parce qu'il le visitait très souvent.

Q. Vous a-t-il jamais dit que le sénateur l'encourageait à parler des affaires du pénitencier ?

R. Non.

Q. Allait-il souvent chez le sénateur ?

R. Je ne puis le dire.

Q. Avez-vous lu les observations faites par votre oncle au Sénat en avril dernier ?

R. Oui.

Q. Quelle impression vous ont-elles faites.

R. Je ne puis me rappeler exactement l'impression que cela m'a fait; j'ai été surpris et je n'ai pas cru qu'elles fussent fondées.

Q. S'il vous avait exprimé les mêmes idées, comme il l'a fait à Ottawa, que lui auriez-vous dit ?

R. Je lui aurais dit qu'à mon avis ses allégations n'étaient pas fondées en fait.

Q. Croyez-vous sincèrement qu'il y ait lieu ou qu'il soit nécessaire de tenir "l'enquête" spéciale dont il a parlé au sujet des affaires de ce pénitencier ?

R. Je ne le crois pas.

Q. Avez-vous eu connaissance que des détenus ou des employés aient été traités injustement ou trop sévèrement par le préfet ou le sous-préfet ?

R. Non, il en a plutôt été autrement.

Q. Y a-t-il à votre connaissance quelque chose au sujet du pénitencier ou de ses employés que vous vous croyez tenu, en vertu du serment que vous avez prêté en entrant en fonctions, de dire pour l'information du ministre de la justice ?

R. Non, rien.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 12ème
jour de septembre 1889.

(Signé) THOS. A. McINNES,
Econome.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoïn—(Signé) W. H. KEARY.

JAMES FITZGERALD, gardien, est assermenté et interrogé.

Q. Depuis combien de temps êtes-vous employé ici ?

R. Depuis près de onze ans.

Q. Connaissez-vous quelque mauvais acte d'administration de ce pénitencier de la part du préfet, du sous-préfet ou de tout autre employé ?

R. Je n'en connais pas.

Q. Connaissez-vous quelques abus ou irrégularités dans l'administration, ou de la part des employés ou d'aucun deux.

R. Non, je crois que l'administration ne pourrait être meilleure qu'elle ne l'est.

Q. Avez-vous lu les observations faites par le sénateur McInnes en parlement à la dernière session ?

R. Je les ai entendues lire.

Q. Les approuvez-vous ?

R. Non ; je ne crois pas qu'elles renferment un mot de vrai.

Q. Avez-vous eu connaissance que des employés ou des détenus aient été maltraités ?

R. Non, les employés pas plus que les détenus n'ont été traités plus sévèrement qu'ils ne le méritaient.

Assermenté devant moi au pénitencier }
de la Colombie-Britannique, le 12ème } (Signé) JAS. FITZGERALD.
jour de septembre 1889.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

Afin d'abrégé l'enquête, pour gagner du temps et épargner de l'écriture ainsi que pour interroger chaque employé du personnel, j'ai posé à chacun des soussignés les questions suivantes. Leurs réponses sont numérotées d'une manière correspondante, 1, 2 et 3.

Q. 1. Depuis combien de temps appartenez-vous au service ?

2. Connaissez-vous quelque chose de défectueux dans l'institution ?

3. Connaissez-vous quelques abus ou irrégularités dans l'administration ou de la part d'aucun des employés ?

GEORGE MACKENZIE, tailleur instructeur, est assermenté.

R. 1. Depuis six ans le 1er novembre prochain.

2. Je ne connais rien de défectueux.

3. Je ne connais rien de tel. Le pénitencier est aussi bien administré, je crois, qu'il pourrait l'être ailleurs.

Assermenté devant moi au pénitencier }
de la Colombie-Britannique, le 12ème } (Signé) GEO. MACKENZIE.
jour de septembre 1889.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

ALEXANDER COUTTS, forgeron instructeur, est assermenté.

R. 1. Depuis trois ans le 1er du mois prochain.

2. Je ne connais rien de défectueux, ni maintenant ni dans le passé.

3. Je n'en connais pas.

Assermenté devant moi au pénitencier }
de la Colombie-Britannique, le 12ème } (Signé) A. COUTTS.
jour de septembre 1889.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

THOMAS W. QUILTY, gardien, est assermenté.

R. 1. Il y a eu sept ans le 18 janvier dernier.

2. Autant que je sache je ne connais rien de défectueux.

3. Je n'en connais pas.

Assermenté devant moi au pénitencier }
de la Colombie-Britannique, le 12ème } (Signé) THOMAS W. QUILTY.
jour de septembre 1889.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

GEORGE HUTCHISON, gardien, est assermenté.

- R. 1. Depuis six ans le 16 avril dernier.
 2. Je n'ai jamais rien vu de défectueux.
 3. Je n'en ai jamais connu.

Assermenté devant moi au pénitencier
 de la Colombie-Britannique, le 12ème
 jour de septembre 1889.

(Signé) GEO. HUTCHISON.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) H. KEARY.

HAMILTON McKEE, gardien, est assermenté.

- R. 1. Depuis près de cinq ans.
 2. Non.
 3. Non, il est convenablement et bien administré, à mon avis.

Assermenté devant moi au pénitencier
 de la Colombie-Britannique le 12ème
 jour de septembre 1889.

(Signé) H. McKEE.

(Signé) JOS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JOHN WIGGINS, gardien, est assermenté.

- R. 1. Depuis un peu plus de cinq ans en tout.
 2. Non, je ne connais rien.
 3. Je n'en connais pas.

Assermenté devant moi au pénitencier
 de la Colombie-Britannique, le 12ème
 jour de septembre 1889.

(Signé) JOHN WIGGINS.

(Signé) JOS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

FINLAY STEWART, gardien, est assermenté.

- R. 1. Depuis le 1er avril 1885.
 2. Je n'ai eu connaissance de rien et n'ai rien vu.
 3. Je ne connais rien qui vaille la peine d'être remarqué ; autant que je sache
 les affaires du pénitencier ont été conduites dans l'intérêt public.

Assermenté devant moi au pénitencier
 de la Colombie-Britannique, le 12ème
 jour de septembre 1889.

(Signé) FINLAY STEWART.

(Signé) JAS. G. MOYLAN,

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

PATRICK B. CURRAN, gardien, assermenté.

R. Depuis trois ans le 1er de mars dernier.

2. Je ne puis m'expliquer dans le moment. Je vous répondrai demain. Il m'est impossible de rien dire avant d'y avoir songé.

3. Je ne crois pas que l'on ait traité convenablement le détenu Thomas lorsqu'il a été envoyé de sa cellule située dans le second rang au soubassement.

Q. De quelle manière a-t-il été maltraité ?

R. Il hurlait et criait pendant qu'on l'y descendait. Veuillez donc remettre la question à demain.

Q. Connaissez-vous quelque autre abus ou d'autres chose de défectueux ?

R. Non.

[L'interrogatoire du témoin sera continué demain à sa demande.]

W. J. CARROLL, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis trois ans le 23 juillet dernier.

2. Non.

3. Je n'en connais pas.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 12ème
jour de septembre 1889.

(Signé) W. J. CARROLL.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

ROBERT J. ROBERTSON, gardien, est assermenté.

R. 1. Il y aura deux ans le 11 du mois prochain.

2. Je n'ai jamais rien vu de défectueux, tout ce que j'ai vu était convenable et bien.

3. Je n'en connais pas ; je crois que l'administration est très bonne et que les détenus sont traités avec beaucoup de bienveillance.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 12ème
jour de septembre 1889.

(Signé) R. J. ROBERTSON.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

DANIEL C. MCGILLIVRAY, gardien, est assermenté.

R. 1. Il y aura deux ans le 26 décembre prochain.

2. Non.

3. Non ; autant que j'en puis juger les affaires du pénitencier sont administrées, je crois, d'une manière satisfaisante et convenablement dans l'intérêt public. Je ne connais rien qui soit au détriment de l'institution ou d'aucun des fonctionnaires.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 12ème
jour de septembre 1889.

(Signé) DANIEL C. MCGILLIVRAY.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

ADAM JACKSON, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis environ deux ans.

2. Rien du tout.

3. Je n'en connais pas et n'ai jamais entendu dire qu'il en existait. L'administration générale du pénitencier est excellente et peut être comparée avantageusement avec celle des institutions semblables que j'ai vues en Australie. Je crois que l'on traite même quelques détenus avec un peu trop d'indulgence ici comparativement à ce qui se fait en Australie. La discipline est néanmoins excellente.

Q. Des personnes du dehors vous ont-elles questionné sur le préfet ainsi que sur l'état et les affaires du pénitencier ?

R. Une seule personne m'en a parlé et elle est morte maintenant—je veux dire le Dr Loftus McInnes.

Q. Vous a-t-il dit quel était son but en vous posant ces questions ?

R. Il m'a dit qu'il avait reçu des instructions d'Ottawa de s'informer.

Q. S'est-il passé quelque chose qui peut vous désigner le nom de la personne qui lui avait donné ces instructions ?

R. Je n'ai pu m'imaginer, et je ne le puis encore, qui lui a donné ces instructions.

Q. Quand cela est-il arrivé ?

R. Il y a environ quatre mois.

Q. Comment vous en a-t-il parlé ?

R. Je le soignais pendant qu'il était très malade, et il mis la conversation sur le sujet en me disant qu'il avait reçu des instructions d'Ottawa.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 12^{ème}
jour de septembre 1889.

(Signé) ADAM JACKSON.

(Signé) JAS. G. MOYLAND.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

ALLAN McLEAN, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis le 15 janvier 1886.

2. Je n'ai jamais vu ou appris quelque chose de defectueux. S'il y avait eu quelque chose de mal je l'aurais vu j'en suis certain,

3. Je n'en connais pas ; l'administration est bonne et les prisonniers sont convenablement et humainement traités. Autant que je le sache ils n'ont aucune juste raison de se plaindre du traitement qu'ils reçoivent ici.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 12^{ème}
jour de septembre 1889.

(Signé) ALLAN McLEAN.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

BENJAMIN BURR, gardien, est assermenté.

R. 1. Il y aura un an le 12 du mois prochain.

2. Non.

3. Aucun.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 12^{ème}
jour de septembre 1889.

(Signé) BENJAMIN BURR.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JAMES DOYLE, gardien, est assermenté.

- R. 1. Depuis trois ans le 1er octobre.
 2. Non.
 3. Je n'en connais aucun.

Assermenté devant moi au pénitencier de }
 la Colombie-Britannique, le 12me jour } (Signé) JAMES DOYLE,
 de septembre 1889.
 (Signé) JAS. G. MOYLAN.
 Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

PATRICK SMITH, conducteur d'attelage, est assermenté.

- R. 1. Il y aura dix ans le 21 février prochain.
 2. Pas que je sache, à l'exception de ce que j'ai entendu dire au dehors, et naturellement on ne peut s'y fier. Quelques-uns en ville disent que M. Fitzsimmons est le "maître," mais c'est là une supposition, car ce n'est pas le cas. C'est tout ce que j'ai entendu dire.
 3. Je n'en connais pas. Je suis d'avis que les choses sont ce qu'elles doivent être, très bien et strictement administrées.

Assermenté devant moi au pénitencier de }
 la Colombie-Britannique, le 13me jour } (Signé) P. SMITH.
 de septembre 1889.
 (Signé) JAS. G. MOYLAN.
 Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JAMES MILLER, boulanger instructeur, est assermenté.

- R. 1. Il y aura un an que je suis ici le 15 courant.
 2. Non.
 3. Je n'en connais pas, je ne vois aucune différence pendant votre visite de ce qui s'est passé toute l'année depuis que je suis ici. Tout semble marcher d'une manière satisfaisante.

Assermenté devant moi au pénitencier de }
 la Colombie-Britannique, le 13me jour } (Signé) JAMES MILLER.
 de septembre 1889.
 (Signé) JAS. G. MOYLAN.
 Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

KENNETH McRAE, tailleur instructeur, est assermenté.

- R. 1. Depuis le 7 février dernier.
 2. Non.
 3. Je n'en connais pas. Autant que j'en puis juger je crois que l'administration ne pourrait être meilleure. Ayant l'expérience de ce qu'est la discipline, car j'ai fait le service dans la police à cheval, je puis dire que les détenus observent parfaitement la discipline. Je n'ai jamais vu aucun des fonctionnaires faire quelque chose qui fut défendu.

Assermenté devant moi au pénitencier de }
 la Colombie-Britannique, le 13me jour } (Signé) KENNETH McRAE.
 de septembre 1889.
 (Signé) JAS. G. MOYLAN.
 Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JOHN McNIVEN, messenger et gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis le 1er juin dernier.

2. Non.

3. Je n'en connais pas. L'administration est très bonne, je crois.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 13e
jour de septembre 1889.

(Signé) JOHN McNIVEN.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

CHARLES N. DERRAH, charpentier instructeur, est assermenté.

R. 1. Il y a environ dix mois que je suis ici.

2. Je ne dis pas qu'il y ait quelque chose de défectueux. Le mode de fonctionnement du pénitencier diffère de ce que j'ai vu à Dorchester. Je ne veux pas dire que les affaires ne sont pas aussi bien administrées ici, je constate seulement les différents modes de fonctionnement.

3. Il n'y a pas d'abus que je sache. La seule irrégularité que je connaisse c'est que les employés ayant la surveillance d'escouades ne tiennent pas compte du temps de travail, non plus que de la conduite des détenus.

[Le préfet explique que chaque surveillant est tenu de faire un rapport journalier au sujet de la conduite et du travail des détenus au gardien-chef, lequel l'inscrit dans le registre tenu à cet effet.

J'ai examiné ce registre et ai constaté qu'il était convenablement et régulièrement tenu. *L'Inspecteur.*]

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 13e
jour de septembre 1889.

(Signé) C. N. DERRAH.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) N. H. KEARY.

P. B. CURRAN, gardien.

Suite de l'interrogatoire de ce témoin, qui était hier dans un violent état nerveux.

Q. Connaissez-vous quelque chose de défectueux dans l'administration de cette institution ?

R. Rien d'important.

Q. Veuillez dire tout ce que vous savez, quelque peu important que ce soit ?

R. Je crois que le sous-préfet outrepassa ses pouvoirs.

Q. Comment cela ?

R. Je ne crois pas qu'il ait le droit de révoquer un ordre donné par le préfet.

Q. Quand et combien de fois cela lui est-il arrivé ?

R. Une fois particulièrement il y a environ 5 ou 6 mois.

Q. Dans quelles circonstances ?

R. Le préfet avait donné instruction d'envoyer le détenu Wang Fang à l'église, et le sous-préfet a dit "assurément non".

Q. A qui le préfet avait-il donné cet ordre ?

R. Au gardien Fitzgerald, je crois.

Q. Lui avez-vous entendu donner cet ordre ?

R. Oui, je crois, le préfet se trouvait dans le corridor; Fitzgerald était dans sa chambre et je me tenais dans le corridor.

Q. Le préfet était-il présent lorsque le sous-préfet a donné le contre-ordre ?

R. Il a dit au préfet les mots "assurément non".

Q. Wang Fang a-t-il sa raison ?

R. On considère que non, et on le traite comme un aliéné.

Q. Se montre-t-il quelquefois emporté et bruyant ?

R. Il l'est lorsqu'on le pousse à bout.

Q. L'avez-vous jamais vu se conduire désordonnément ou d'une manière inconvenante dans la chapelle ?

R. Non, je ne me rappelle pas l'avoir jamais entendu dire.

Q. Si le sous-préfet avait de bonnes raisons de s'objecter à ce qu'il se rende à l'église, n'était-il pas autorisé à s'y opposer ?

R. Oui, mais je ne crois pas qu'il eut dû s'exprimer comme il l'a fait en la présence du préfet.

Q. Croyez-vous que le préfet ne puisse défendre sa position et son autorité ?

R. Je ne le crois pas.

[Le préfet déclare sous serment qu'il ne se rappelle aucunement de cette circonstance et qu'elle ne s'est jamais présentée au meilleur de sa connaissance. Je me rappelle cependant, ajoute le préfet, que dans une occasion, comme je regardais les détenus se rendre à l'église, ainsi que je le fais chaque dimanche, je constatai l'absence de Wang Fang et demandai au gardien, M. Fitzgerald, où il était. Ce dernier me répondit que ce détenu n'irait plus à l'église. Je lui demandai pourquoi, et il me répondit que le sous-préfet lui avait donné ces instructions. Le sous-préfet n'a jamais agi contrairement à mes ordres ou instructions. Wang Fang appartient à la foi catholique. Le sous-préfet a le soin des détenus catholiques pendant qu'ils sont à la chapelle. Le médecin a déclaré que ce détenu était aliéné il y a plus de deux ans. Je ne me mêlerais pas de l'envoyer à l'église ou de dire au sous-préfet s'il doit y aller ou non. Je laisse ce soin à l'aumônier et au sous-préfet. Il est de mon devoir de veiller à ce que tous les détenus, les aliénés exceptés, fréquentent l'église.

(Signé) ARTHUR H. McBRIDE,
Préfet.]

Q. Y a-t-il autre chose qui vous semble défectueux ?

R. C'est tout ce dont je me rappelle; j'ai mentionné le fait plus haut bien que je ne le considère pas important; mais j'ai cru de mon devoir de le faire, après ce que vous m'avez dit.

Q. Connaissez-vous des abus ou irrégularités dans l'administration ?

R. Non, je désire retirer ce que j'ai dit hier au sujet du détenu Thomas. Bien que je fusse dans l'aile du bâtiment dans le moment et que je l'aie entendu crier, je ne connaissais pas s'il méritait ou non la peine qui lui était infligée.

[J'ai fait une enquête au sujet de ce détenu. Il s'était montré violent et turbulent et dérangeait les autres détenus sur le second rang. Thomas avait des habitudes excessivement malpropres, déchirait ses effets de literie, brisait les meubles de sa cellule, et était adonné à un habitude vile à laquelle il s'est livré jusqu'à l'heure de sa mort. Il a été jugé nécessaire de le transporter dans une des cellules du soubassement, car il n'y avait pas d'infirmier pour traiter ces cas. Peut-être a-t-il crié, comme le dit le témoin, pendant qu'on le lavait ou le transportait à la cellule d'en bas. Ce détenu faisait du bruit et le jour et la nuit. *L'inspecteur.*]

Q. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

R. C'est tout ce que j'ai à dire.

Assermenté devant moi au pénitencier }
de la Colombie-Britannique, le 13^{me} }
jour de septembre 1889. }

(Signé) P. B. CURRAN.

(Signé) JAS. G. MOYLAN,

Témoin—(Signé) H. KEARY.

Le révérend FRÉDÉRIC J. GUERTIN, aumônier catholique, est assermenté et interrogé par l'inspecteur comme suit :—

Q. Connaissez-vous quelque chose de défectueux dans l'administration de ce pénitencier ou relativement à la conduite d'aucun de ses employés ?

R. Non.

Q. Avez-vous entendu dire ou savez-vous qu'il y existe des abus ou irrégularités ?

R. Non.

Q. Quelle est votre opinion sur la conduite et la moralité du personnel, des fonctionnaires supérieurs particulièrement ?

R. J'ai une excellente opinion d'eux.

Q. Considérez-vous que le pénitencier est bien administré ?

R. Oui.

Q. Connaissez-vous quelque chose de défectueux ?

R. Je ne connais rien de tel.

Q. S'il y existait des abus ou s'y faisait quelque chose de mal, le sauriez-vous probablement ou en entendriez-vous parler.

R. S'il arrivait quelque chose de bien mal j'en entendrai parler probablement.

Q. Des détenus vous ont-ils porté plainte d'être maltraités ?

R. Non.

Q. Avez-vous lu les observations faites par le Dr. McInnes au Sénat en avril dernier ?

R. Je les ai lues et n'ai pas vu qu'elles fussent fondées.

Assermenté devant moi au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 11e
jour de septembre 1889.

(Signé) FERD. GUERTIN, O.M.I.,
Aumônier catholique.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) ARTHUR H. McBRIDE,
Préfet.

WM. H. KEARY, comptable, est assermenté et interrogé.

Q. Depuis combien de temps êtes-vous au service du pénitencier ?

R. Depuis un peu plus de cinq ans.

Q. Savez-vous s'il y existe des abus ou s'il y a été commis des irrégularités pendant ce temps ?

R. Non.

Q. Pourrait-il y en exister sans que vous le sachiez ?

R. J'ai bien de la peine à le croire.

Q. Est-il possible qu'il puisse se commettre quelque chose de mal parmi des gens que vous voyez et rencontrez chaque jour et dans un endroit que vous ne quittez pas, sans que vous le sachiez ?

R. Ce n'est pas possible.

Q. Autant que vous le savez le pénitencier est-il administré fidèlement, efficacement et d'une manière conforme à l'intérêt public ?

R. Oui.

Q. Avez-vous lu les observations faites par M. McInnes au Sénat en avril dernier ?

R. Oui.

Q. Qu'en pensez-vous ?

R. Elles étaient tout à fait gratuites et injustifiables, je crois.

Q. Vous a-t-il jamais parlé du pénitencier ?

R. Jamais.

Q. Avez-vous lu les remarques du journal le *Columbian* ?

R. Oui, et je crois qu'elles étaient désobligeantes et n'avaient pas leur raison d'être, et je l'ai dit à l'éditeur un ou deux jours après leur publication.

Q. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

R. Je désire faire remarquer au sujet de ce qui a été dit en Chambre par le sénateur McInnes que j'ai été croyablement informé qu'un ancien fonctionnaire du pénitencier rapportait au sénateur bien des choses dérogatoires à l'institution, lesquelles n'existaient que dans son imagination. De plus, le frère du sénateur, le Dr Loftus McInnes, m'a dit qu'il s'était lui-même plaint au sénateur de certains employés qu'il n'aimait pas. Il m'annonça qu'il y aurait du changement, et avant que son frère eut parlé comme il l'a fait au Sénat, il m'a fait entendre qu'il se passait quelque chose sans me dire ce que c'était.

Q. Vous a-t-il mentionné les noms des fonctionnaires dont il s'était plaint ?

R. Oui, le préfet et le sous-préfet; le préfet particulièrement.

Q. A-t-il donné quelque raison de son hostilité ?

R. Oui, c'était parce qu'on ne l'avait pas nommé médecin de l'institution; il attribuait son insuccès au préfet et au sous-préfet, au premier principalement, qui, croyait-il avait employé son influence en faveur du Dr Smith.

Q. Quel était l'ancien fonctionnaire qui faisait des rapports au sénateur ?

R. Un homme du nom de Gordon qui a été gardien ici. Il en voulait particulièrement au sous-préfet. C'est le Dr Loftus McInnes qui m'a parlé de lui.

Q. Connaissez-vous quelque chose de défectueux dans l'adjudication des contrats ou l'obtention des approvisionnements ?

R. Non, rien.

Assermenté devant moi au pénitencier de
la Colombie-Britannique, le 11e jour
de septembre 1889.

(Signé) W. H. KEARY,
Comptable.

(Signé) JAS. G. MOYLAN,

Témoin—(Signé) A. H. McBRIDE,
Préfet.

Le Très-révérend A. W. SILLITOE, D.D., évêque de New-Westminster, est assermenté et interrogé par l'inspecteur comme suit :—

Q. Demeurez-vous près du pénitencier ?

R. Je réside à moins d'un quart de mille de là.

Q. Visitez-vous souvent le pénitencier ?

R. Je visite personnellement le pénitencier une fois par mois, mais mon représentant s'y rend chaque semaine.

Q. Avez-vous occasion, par suite de votre proximité du pénitencier et de vos rapports avec le personnel, de juger comment il est administré ?

R. Je le crois.

Q. Pensez-vous qu'il pourrait y exister des abus ou que l'on pourrait faire quelque chose de mal sans que vous en entendiez parler ?

R. Je suis bien certain que j'apprendrais toute chose de cette nature qui serait grave. Je dois ajouter cependant que je ne parle jamais de choses du pénitencier avec les employés subordonnés.

Q. Vous êtes-vous formé une opinion des membres du personnel, des employés supérieurs particulièrement ?

R. Oui, d'après l'opinion que je me suis formé des employés supérieurs le préfet pourrait avec avantage faire preuve de plus d'indépendance. Je veux dire qu'à mon avis le préfet se laisse trop influencer par le sous-préfet. J'ai cru comprendre par les discours des détenus qu'ils attribuaient à cette intimité du préfet et du sous-préfet la plus grande partie des désagréments dont ils se plaignaient, à raison ou à tort.

Q. Savez-vous si les détenus avaient de justes motifs de se plaindre ?

R. Je ne le sais pas.

Q. Les détenus qui se sont plaints étaient-ils de ceux qui se montraient disposés à observer les règlements et la discipline de l'institution ?

R. Au contraire, ils appartenait à la pire classe de gens que j'aie jamais connus.

Q. Comme le sous-préfet est le fonctionnaire chargé du soin de faire observer les détails de la discipline et qu'il se trouve ainsi en contact plus immédiat que le préfet avec les détenus, ne croyez-vous pas que cela ait pu les influencer lorsqu'ils ont formé leur opinion à son sujet ?

R. Cela se peut, mais n'explique pas tout, cependant.

Q. Sans parler de cette opinion défavorable de la part de la pire classe de détenus relativement à l'intimité, officiellement parlant, du préfet et du sous-préfet, pouvez-vous dire qu'il en est résulté quelque chose de préjudiciable à la discipline ou à la bonne administration du pénitencier ?

R. Je ne le puis.

Q. Avez-vous lu les observations faites par le Dr. McInnes au Sénat dans le cours de la dernière session du parlement ?

R. Oui.

Q. Croyez-vous qu'elles étaient justifiées par les faits ?

R. Assurément non, autant que je le sache. Je connais personnellement un nombre considérable des fonctionnaires, et j'ai une très haute opinion de leur conduite publique et privée. En réalité je sais que leurs fonctions officielles sont de nature à aigrir à l'extrême leur naturel et caractère, et cependant je crois qu'ils s'acquittent avec une patience admirable et qu'ils ont pleinement droit à la sympathie et à l'approbation du gouvernement et du public. Sous la réserve de ce que j'ai répondu précédemment je n'ai pas raison de supposer qu'il se fait ou a été fait au pénitencier quelque acte de mauvaise administration requérant une enquête spéciale, et l'observateur le moins clairvoyant ne peut manquer de constater la valeur de l'administration par l'emploi des détenus sur les terrains ou dans les ateliers.

R. Auriez-vous quelque chose à suggérer relativement à l'administration ?

R. J'aimerais à suggérer que l'on se procure un meilleur local pour les détenus malades. Quelque soit maintenant la nature ou la gravité de la maladie les patients ne peuvent être soignés ailleurs que dans leurs cellules, ce qui leur est dommageable ainsi qu'aux autres détenus, en même temps qu'injuste pour le médecin.

Assermenté devant moi, au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 11ème
jour de septembre 1889.

(Signé)

A. W.,
New-Westminster.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) ARTHUR H. MCBRIDE,
Préfet.

M. W. A. DEWOLF SMITH, M.D., faisant fonction de médecin, est assermenté.

Q. Vos rapports avec cette institution et ses fonctionnaires vous permettent-ils de vous former une opinion exacte de l'administration ?

R. Je puis me former, je crois, une idée passablement exacte de la manière dont l'institution est administrée, car je parcours sans cesse toutes les parties du pénitencier et sais ce qui s'y passe.

Q. Avez-vous vu ou eu connaissance de quelque chose de défectueux ?

R. Non.

Q. Savez-vous s'il y existe des abus ou s'y commet des irrégularités ?

R. Je n'en connais pas.

Q. Avez-vous lu les remarques au sujet du pénitencier faites au Sénat par le Dr McInnes en avril dernier ?

R. J'ai vu le compte rendu qui a paru dans le *Daily Columbian*.

Q. D'après ce que vous connaissez du pénitencier, de son administration ainsi que des fonctionnaires, diriez-vous que ces observations étaient justifiables ?

R. Lorsque je les ai lues je n'ai pu voir pour quelles raisons elles étaient faites, et je n'ai rien vu depuis pour les justifier.

Q. Avez-vous eu connaissance que des détenus aient été traités en aucun temps avec trop de sévérité ou injustement ?

R. Non ; je dirai même que sous le rapport des détenus et de l'administration générale, tout est conduit d'une manière satisfaisante et économique.

Assermenté devant moi, au pénitencier
de la Colombie-Britannique, le 11ème
jour de septembre 1889.

(Signé) W. A. DEWOLF SMITH.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

Avis fut de plus donné aux détenus qu'ils auraient permission de voir l'inspecteur s'ils le désiraient. Huit ont profité de la permission. Cinq désiraient m'entretenir de leur sentence et de leur chance d'être grâciés. Deux m'ont demandé qu'il leur fut donné de la bouillie de maïs (*mush*) au souper, et un autre s'est plaint de la monotonie de l'alimentation. Je me renseignai sur cette dernière plainte. Je m'assurai que trois jours par semaine, les dimanche, mardi et jeudi, les prisonniers avaient du lard avec des choux ou navets, du poisson le vendredi, et les trois autres jours du bœuf bouilli et de la soupe assez bonne pour la table d'un lord. Chaque détenu a tout le pain qu'il lui faut aux trois repas et des pommes de terre en quantité au dîner. Il ne m'a pas paru nécessaire de prescrire aucun changement, mais j'ai donné instruction au préfet de s'entendre de temps à autres avec le médecin à ce sujet.

Je visitai aussi l'école, que fréquentent environ trente-cinq prisonniers, Sauvages et Chinois pour la plupart. Il ma fait plaisir de constater, comme pendant mes précédentes visites, que M. Keary s'acquittait parfaitement de ses fonctions d'instituteur, et qu'il accomplit une bonne œuvre en enseignant les principes élémentaires à des gens absolument ignorants. Il y aurait moyen de faire davantage s'il y avait une bonne salle d'école et de plus grandes facilités pour l'enseignement.

Lorsque l'enquête a été close je reçus des éditeurs du *Columbian* la réponse suivante à ma lettre du 9 courant :—

BUREAU DU *British Columbian*,

NEW-WESTMINSTER, C. B., 11 septembre 1889.

MONSIEUR,—Nous accusons réception de votre deuxième lettre en date du 9 courant au sujet d'une enquête sur les affaires du pénitencier provincial, et l'aurions fait avant si ce n'eût été d'affaires plus pressantes.

Relativement à votre demande répétée "de vouloir bien soit faire la preuve nous-mêmes, soit vous communiquer les noms de toutes personnes pouvant procurer l'existence d'abus ou d'irrégularités", nous soumettons respectueusement que vous auriez pu vous en dispenser si vous aviez lu plus attentivement les extraits imprimés de notre journal.

Afin de vous épargner la peine de consulter les liasses et pour votre commodité nous allons citer de nouveau :—(Suit l'extrait n° 1 ainsi que dans la 1re lettre.) Mais on pourrait leur faire déclarer ce qu'ils savent les uns les autres (ou, plus exactement, on pourrait obtenir que les employés du pénitencier qui connaissent

l'existence d'abus et d'irrégularités, révèlent sincèrement et fidèlement ce qu'ils savent) s'ils étaient assermentés et interrogés par un tribunal complètement séparé et en dehors de l'atmosphère répressive d'une enquête officielle ordinaire, et c'est là le genre de preuve nécessaire, et nous avons lieu de croire qu'on pourrait l'obtenir dans les conditions qui ont été définies.

Quant à communiquer les noms des détenus, par exemple, qui, à l'expiration de leur peine se sont plaints amèrement "d'abus et d'irrégularités" contre quelques-uns au moins des employés du pénitencier, ce nous semble que c'est là une demande bien inutile, car ces noms, de même que le lieu de la résidence actuelle des personnes en question, doivent être aussi bien connus des autorités du pénitencier, du gouvernement et de vous-même que de nous.

L'attitude que nous avons prise sur cette question, nous regrettons de le dire, ne paraît pas avoir été bien comprise. Depuis cinq, six ou sept ans (nous parlons de mémoire) des plaintes et accusations plus ou moins définies ont été faites et portées par des détenus principalement, va sans dire qu'il existait "des abus et irrégularités" dans l'administration et le contrôle du pénitencier provincial situé en cette ville. Ces plaintes ont été répétées à chaque occasion où elles avaient chance de parvenir au public. Aussi a-t-il fini par exister dans l'opinion publique, pour ne rien dire de plus, le soupçon que les plaintes en question étaient bien fondées. Propriétaires et directeurs d'un journal nous avons cru de notre devoir d'attirer publiquement l'attention du gouvernement sur les faits mentionnés plus haut et l'opinion publique qui se formait, dans le but de faire faire une enquête minutieuse et la seule qui fut convenable et de quelque valeur, croyions-nous, dans les circonstances. De cette façon les abus et irrégularités qui pourraient exister seraient redressés et des moyens seraient pris pour les prévenir dans l'avenir; d'un autre côté si ces abus ne pouvaient être prouvés le public serait raisonnablement convaincu qu'ils n'existaient pas, et chaque fonctionnaire de l'institution serait pleinement disculpé.

Il ne nous incombe pas et nous n'avons d'ailleurs ni le temps ni la mission de plaider le pour ou le contre, non plus que de garantir la preuve.

Nous croyons avoir accompli notre devoir en demandant cette enquête, car nous avons raison de croire qu'on pourrait prouver les accusations concernant l'administration du pénitencier.

A vous respectueusement,

KENNEDY FRÈRES,

Éditeurs du "Columbian."

Suit la réponse que j'ai faite à cette lettre.

PÉNITENCIER DE NEW-WESTMINSTER,

14 septembre 1889.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 11 courant et de vous remercier de la peine que vous avez prise de me donner votre opinion sur le mode à suivre pour s'enquérir des prétendus abus et irrégularités dans le pénitencier, devant "le tribunal" qu'il vous a plu d'indiquer.

Ce n'est pas la première fois que des allégations de nature semblable à celles que vous insinuez sont faites contre l'administration de ce pénitencier.

Il y a sept ans, à la suite de la déclaration faite en pleine cour avec la permission de l'un des juges par un détenu dont la mauvaise réputation était notoire, certains citoyens respectables de New-Westminster semblaient convaincus que l'institution était un foyer d'iniquité et de corruption. Aussi à la recommandation de feu M. le juge Gray, sir Alexander Campbell, le ministre de la justice d'alors, crut devoir ordonner une enquête dont il chargea sir J. W. Trutch; ce dernier la fit aussi complète que possible, et son rapport indique clairement que les accusations portées contre l'administration et les fonctionnaires n'étaient pas fondées, et par déduction, malveillantes.

Il se peut que ce soit également le cas aujourd'hui relativement aux accusations insinuées mais non formulées.

Pour vous qui vous occupez tellement de l'administration du pénitencier, dans l'intérêt public, ce vous sera sans doute une source de satisfaction d'apprendre qu'à l'exception des histoires redites par les détenus auxquelles vous faites allusion dans votre journal du 8 février dernier, il n'a rien été allégué à l'appui des insinuations graves et injurieuses faites contre une institution publique et ses employés. Les accusateurs n'ont pas même répété le fond des histoires qu'ils ont entendu raconter par les "pires gens avec lesquels j'aie jamais été en contact," ainsi que l'évêque Sillitoe a décrit ceux qui avaient mis ces "histoires" en circulation.

Ils préfèrent croire les mensonges et calomnies de criminels endurcis plutôt que le serment de personnes dignes de foi et honorables, parce que ces derniers sont des fonctionnaires publics dont la réputation est ainsi noircie devant le public.

Il vous fera aussi plaisir d'apprendre que sur trente employés, qui se sont démis ou ont été congédiés, deux seulement ont porté des accusations, et contre un employé en particulier.

Sir J. Trutch a constaté qu'elles n'étaient pas fondées.

De plus vous apprendrez certainement avec plaisir que tous les employés, sans aucune exception, les aumôniers compris, ont tous signé sous serment que l'administration était bien conduite, ou qu'aucun intérêt public ne souffre dans cette institution ni qu'il s'y commet d'abus. Sa Seigneurie l'évêque Sillitoe a bien voulu ajouter son témoignage précieux.

En terminant cette correspondance qui a été beaucoup plus longue que je ne m'y attendais—je dois vous assurer que si, en présence de tous les faits mentionnés, vous voulez bien exposer soit dans votre journal soit par lettre quelque preuve ou des motifs démontrant qu'il y a des abus à faire connaître, je recommanderai au ministre de la justice d'ordonner une enquête qui donnera satisfaction aux plus exigeants. Votre propre bon sens doit vous convaincre qu'il est impossible de s'attendre à ce que le gouvernement fasse la dépense de nommer 'une commission spéciale complètement indépendante du service' à raison d'histoires racontées par des détenus ou d'après le seul *ipse dixit* de quelques personnes que ce tribunal est nécessaire. Autrement les commissions spéciales seraient à l'ordre du jour et le trésor public en souffrirait grandement, car il n'y a pas dans le pays d'institution qu'on ne puisse attaquer au moyen d'allégations aussi vagues, et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement démontré, aussi mal fondées je dirai que celles insinuées contre le pénitencier de la Colombie-Britannique.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

A MM. KENNEDY, FRÈRES,

Editeurs du *Columbian*.

Je suis de plus en plus satisfait de la manière dont ce pénitencier est administré. Les employés sont actifs, capables et se conduisent bien, ils donnent le bon exemple aux détenus et observent rigoureusement et justement les règlements. Les détenus sont bien traités, ils se montrent aussi très disposés à suivre les règlements et la discipline de la prison; enfin ils accomplissent volontiers et avec promptitude les travaux qu'ils ont à faire. Bien qu'il leur a été demandé s'ils avaient à se plaindre ils ne l'ont pas fait. En un mot tout va bien et d'une manière satisfaisante. S'il y existe quelque abus ou s'y commet des irrégularités il faut dire que non seulement les employés ont pu les cacher d'une manière parfaite, mais aussi qu'ils étaient tous d'accord pour cela.

Ils réclament unanimement la nomination d'une commission spéciale ou de tout autre, selon que vous pourrez, en aucun temps, juger de votre devoir de nommer.

Je crois que je dois de nouveau, ce qui d'ailleurs me fait grand plaisir, vous exprimer toute ma reconnaissance pour les facilités que vous m'avez données de remplir les nombreuses et importantes fonctions qui m'incombent, ainsi que pour avoir bien voulu vous occuper sans retard de toutes les questions relatives aux pénitenciers que je vous ai soumises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers du Canada.

DIVISION DES PÉNITENCIERS,

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,

Ottawa, 20 décembre 1889.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, DIVISION DES PÉNITENCIERS,

OTTAWA, 1er novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que la valeur des matériaux, etc. en mains, aux divers pénitenciers, le 30 juin 1888, est comme suit:—

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

TABLEAU indiquant les quantités et les prix des matériaux en mains le 30 juin 1888.

<i>Uniformes.</i>	\$ cts.	<i>Rations—Suite.</i>	\$ cts.
8 paires de pantalons habillés, à \$6...	48 00	250 lbs de riz, à 3 ³ / ₄ c.	8 38
1 paire do d'hiver	6 00	600 do savon, à 3 ³ / ₄ c.	21 00
2 paires do d'été, à \$3.50...	7 00	3,796 lbs de sel, à 3 ³ / ₄ c.	14 23
2 pardessus d'hiver, à \$14...	28 00		1,045 65
2 gilets d'hiver, à \$2...	4 00	<i>Vêtements des détenus.</i>	
2 do d'été, à \$2...	4 00	34 ³ / ₄ verges de flanelle blanche, à 39 ¹ / ₂ c.	13 63
2 do habillés, à \$2...	4 00	192 paires de caleçons de laine, à \$2.50	480 00
2 casquettes, à \$1.50.	3 00	108 do bottines Cobourg, à \$1.50	162 00
2 ³ / ₄ verges de doeskin.	4 27	60 do bottes longues, à \$2.75..	165 00
1 ¹ / ₂ verge de drap.	5 62	47 camisoles de laine, à \$5.	235 00
147 verges de toile Forfar, à 22c.	32 34	42 gilets de laine, à \$2.	84 00
2 lbs de tissu de caoutchouc, à \$2.50..	5 00	367 verges de drap jaune, à 54 ¹ / ₂ c.	200 00
1 ¹ / ₂ grosse de boutons de pardessus...	5 41	357 ¹ / ₂ do do noir, à 54 ¹ / ₂ c.	194 83
3 grosses de bout. de pardessus habillés	11 25	820 do toile noire.	152 75
5 do de boutons de gilets	15 35	375 do do blanche.	62 81
10 lbs de ouate, à 20c.	2 00	92 do d'indienne.	4 52
20 vgs de doublure de manche en moire	6 00		1,754 54
35 do grosse toile brune.	3 50	<i>Vêtements des détenus libérés.</i>	
30 do do française	4 35	2 chapeaux.	1 75
144 do drap italien, à 35c.	50 40	8 pardessus, à \$5.	40 00
29 do serge bleue, à 87c.	25 23	14 gilets, à \$2.	28 00
8 ¹ / ₂ do frise	12 37	5 paires de pantalons, à \$3.	15 00
14 lbs de fil à machine	20 58	4 do caleçons de laine.	2 17
2 ³ / ₄ do soie à coudre.	22 75	15 do do coton.	5 00
2 do soie torse.	13 80	3 chemises de dessous.	1 12
109 do cuir à semelle, à 26c.	28 34	2 do blanches.	1 26
206 do empeignes, à 34c.	70 04	5 mouchoirs.	0 20
25 do peau de taure.	8 50	8 paires de bretelles.	1 75
1 côté de cuir à trépointe.	4 00	14 cravates.	1 75
2 douz. de peaux de moutons.	14 00	14 faux-cols en toile.	1 75
9 lbs de ligneul.	7 65	3 paires de chaussons de laine.	0 42
1 lb. de soie à machine.	8 00	23 do do coton.	2 39
2 grosses de broquettes pour les formes	3 12	6 cache-nez.	1 75
35 verges de grosse toile, à 22c.	7 87	7 paires de mitaines de laine	2 10
5 lbs de peaux de veau.	3 75	2 chapeaux de feutre.	2 00
2 galls. de noir à chaussures.	1 63	19 pardessus, à \$5.	95 00
Râteliers.	2 50	19 gilets.	38 00
¹ / ₂ lb. ardasse, à \$11.	5 59	10 paires de pantalons.	30 00
¹ / ₂ peau de chevreau.	1 50	9 boutons de faux-cols.	0 09
	510 62	6 grosses de boutons de pardessus.	3 30
		1 grosse do gilets	0 45
<i>Rations.</i>		42 ³ / ₄ verges de drap.	46 75
1,601 lbs de bœuf, à \$5.73.	91 74	45 ¹ / ₂ do tweed.	24 75
1,217 do lard, à 11c.	133 87	5 paires de bottes, à \$4	20 00
946 boiss. de pommes de terre, à 60c.	567 60	10 do souliers, à \$3.	30 00
900 lbs de sucre, à 5 ¹ / ₄ c.	52 88	209 lbs de cuir à semelle, à 26c.	54 34
370 do thé young Hyson, à 17c.	62 90	113 do empeigne.	38 69
1,000 lbs d'orge, à 2 ³ / ₄ c.	26 25		492 48
23 boisseaux de pois, à 70c.	16 10		
30 lbs de poivre, à 15c.	4 50		
43 gallons de vinaigre, à 15c.	6 45		
50 do sirop, à 37 ¹ / ₂ c.	18 75		
120 lbs de beurre, à 17 ¹ / ₂ c.	21 00		

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Literie.</i>	\$ cts.	<i>Département du garde-magasin—Suite.</i>	\$ cts.
150 couvertures de flanelle, à \$2.16...	324 00	716 mouchoirs des détenus, à 2½c.....	17 90
115 descentes de lit en laine, à \$2.75...	316 25	10 manches de bois, à 10c.....	1 00
327 draps de coton.....	147 06	2 douz. de crochets de fer, à 25c.....	0 50
	787 31	27 casques, à \$1.25.....	33 75
<i>Chauffage.</i>		12 bouteilles d'encre rouge, à 25c.....	3 00
40 cordes de bois franc, à \$4.64.....	185 60	4 do noire, à 75c.....	3 00
120 tonnes de charbon, à \$4.45.....	548 40	34 douz. de couteaux et fourc. de table	42 50
	734 00	5 serrures en cuivre, à 50c.....	2 50
<i>Eclairage.</i>		2 paires de mitaines de libération, à 30c.	0 60
100 gallons de gasoline, à 3¼c.....	3 25	36 mesures en ferblanc, à 50c.....	18 00
20 tonnes de charbon, à \$4.57.....	91 40	1 boîte d'allumettes.....	0 10
	94 65	1 cravate de libération.....	0 12
<i>Hôpital.</i>		4 papiers d'aiguilles, à 5c.....	0 20
Médicaments.....	50 00	54 boîtes de broquettes, à 3c.....	1 62
Matériaux.....	17 10	10 bouteilles d'huile d'olive, à 25c.....	2 50
	67 10	3 verges de prélat, à 25c.....	0 75
<i>Matériaux de construction.</i>		227 couteils d'oreillers, à 16c.....	36 32
4,000 pieds de bois de construct., à \$18	72 00	5½ douz. de papiers d'épingles, à 15c.	0 84
168 lbs d'acier, à 12c.....	20 16	56 taies d'oreillers, à 8c.....	4 48
200 do de feuillard, à 3c.....	6 00	6 boîtes de faux-cols en papier, à 11c..	0 66
738 do fer, à 2c.....	14 76	250 lbs de potasse, à 8c.....	20 00
12 grosses de vis.....	13 96	6 rasoirs, à 50c.....	3 00
6 boîtes de verres, à \$1.60.....	9 60	117 descentes de lit, à \$2.75.....	321 75
10 barils de clous, à \$2.60.....	26 00	2 réflecteurs, à 25c.....	0 50
	162 48	1 douz. d'anneaux pour harnais.....	0 10
<i>Cuisine.</i>		216 paires de chaussons de laine, à 25c.	54 00
364 soupnières en ferblanc, à 15c.....	54 60	4 do lunettes.....	0 42
44 porte-ordures do à 25c.....	11 00	1 peau de mouton.....	0 75
10 douz. de couteaux de table, à 90c	9 00	30 scies à douzière, à 25c.....	7 50
6½ do de cout. et fourch. do à \$1.	6 87	1 chemise de flanelle.....	0 50
¾ douz. de pèle-patates, à \$8.....	6 67	22 chemises de nuit en coton, à 55c.....	12 10
639 tasses en ferblanc, à 9c.....	57 51	5 douz. de cuillers de table, à 50c.....	2 50
450 assiettes do à 12c.....	54 00	2½ douz. de tab. de savon de toilet., à 75c	1 88
	199 65	16 draps de toile, à 36c.....	5 76
<i>Département du garde-magasin.</i>		2 fusils de bouchers, à 50c.....	1 00
273 couvertures, à \$2.20.....	600 60	1 éponge.....	0 10
105 paquets de mine.....	2 10	13 crachoirs, à 30c.....	3 90
½ douz. de brosses à plancher, à \$4.....	2 00	264 draps de coton, à 45c.....	118 80
3½ douz. de briques à couteaux, à 45c.	1 61	4 paires de ciseaux de tailleurs, à 50c..	2 00
9 lbs de cire, à 40c.....	3 60	11 tablettes de sapolio, à 15c.....	1 65
7 balais de maïs.....	2 19	3 lbs de fil de toile, à 58.....	1 74
1 balai de crin.....	0 45	18½ livres de ficelle, à 30c.....	5 62
10½ douz. de boutons d'uniformes, à 75c	7 81	26 puisoirs en ferblanc, à 25c.....	6 50
3½ douz. de becs de lampe, à \$1.20...	4 30	1 sourcière.....	0 15
55 boîtes de cirage, à 25c.....	13 75	65 essuie-mains des détenus, à 8c.....	5 20
10 douz. de peignes fins, à 75c.....	7 50	33 lbs de tabac, à 40c.....	13 20
139½ do gros peignes, à 50c.....	69 75	84 baquets de nuit, à \$1.25.....	105 00
19 bonnets de libérés, à 50c.....	9 50	665 tasses en ferblanc, à 9c.....	59 85
53 douz. de bobines de fil de coton, à 30c.	15 90	400 assiettes do à 12c.....	48 00
13 do cheminées de lampe, à 60c..	7 80	30 douz. de mèches de lampes, à 25c..	7 50
2 peignes pour les chevaux, à 25c.....	0 50	8 arrosoirs, à \$1.25.....	10 00
3 paires de caleçons de coton.....	1 12	6 rouleaux de mèches de lampes, à 60c.	3 60
351 soupnières, à 15c.....	52 65		1,841 28
25 porte-ordures, à 25c.....	6 25	<i>Meubles de bureau.</i>	
47 paq. de poudre désinfectante, à 50c.	23 50	2 armoires, à \$10.....	20 00
24½ douz. de gants, à 50c.....	12 16	2 pupitres.....	20 00
2 chapeaux de libération.....	1 75	2 grandes arm. p. les fournit., à \$12.50	25 00
4 mouchoirs do.....	0 12	1 balance-plateforme.....	15 00
		1 poêle à charbon (vieux).....	10 00
		2 chaises de bureau, à 50c.....	1 00
		3 strapontins de bureau, à 75c.....	2 25
		1 panier pour chiffons.....	0 13
		1 horloge.....	5 00
		2 porte-journaux, à \$2.....	4 00
		6 porte-habits, à \$2.50.....	15 00
			117 38

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Papeterie dans le bureau du garde-magasin (pas de prix).</i>	\$ cts.	<i>Magasin de l'instructeur en chef des métiers—Suite.</i>	\$ cts.
Formules de compte, 1,000.		94 boulons de voiture, 4 x $\frac{3}{8}$ pce, à 2c...	1 88
Livres de bureau—		19 do do $4\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à 1 $\frac{1}{2}$ c.	0 28
Index, 7.		88 do do 5 x $\frac{3}{8}$ pce, à 2c...	1 76
Réquisition, 5.		84 do do $5\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à 2c...	1 68
Rapport du conseil d'exploration, 1.		97 do do $6\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à 1 $\frac{1}{2}$ c.	1 45
Journal, 5.		4 boul. à tête carrée p.ressorts, 8 p., à 17c	0 68
Livres blancs, 4.		11 boulons, ronds, 4 pces, à 10c.....	1 10
Petits mémoires, 24.		2 boul. à tête carrée p.ress., 10 p., à 23c.	0 46
Grands do 12.		23 do do 6 p., à 17c.	3 91
Reçus du dépt., 1.		25 lbs bleu d'outremer, à 15c.....	4 75
Livres d'école—		4 balais, à 32c.....	1 28
1er livre, 1re partie, 36.		12 outils brev. pour châssis (pinc.), à 30c.	3 60
1er do 2e do 12.		10 blanchissoirs, à \$2.50.....	25 00
2e livre, 72.		4 do 96c.....	3 84
3e do 48.		10 pinceaux, 1 pce, à 25c.....	2 50
Arithmétiques, 48.		2 do 1 $\frac{1}{2}$ pce, à 35c.....	1 05
Bandes élastiques, 29 boîtes.		4 do 1 $\frac{1}{2}$ pce, à 34c.....	1 36
Peaux de chamois, 7.		6 do meilleur B, à 25c.....	1 50
Carton, 24 feuilles.		1 pinceau pour les murs.....	0 80
Cahiers, 17 douz.		2 pinceaux, S.B.H., à 75c.....	1 50
Calendriers, 1.		2 do C.H., à 84c.....	1 68
Enveloppes, 461 paquets.		4 do 2 pces B., à 38c.....	1 52
Papier-ministre, 96 mains.		6 do ovales pour vernis, à \$1.15	6 90
Liasses, papiers, 5.		13 do pour peinture, 5-O, à 90c.....	11 70
Gomme arabique, $\frac{3}{4}$ lb.		1 diamant de vitrier.....	6 00
Effaçoirs en caoutchouc, 57 morceaux.		2 pinceaux, à 25c.....	0 50
Encriers, 4.		5 lbs terre d'ombre brûlée, à 10.....	0 50
Coupe-papiers, 6.		3 do B., à 10c.....	0 30
Cartes de multiplication, 6 douz.		5 lbs rouge vénitien, à 5c.....	0 25
Porte-plumes, 7 $\frac{1}{2}$ douz.		7 lbs vert Frankford, à 20c.....	1 40
Plumes, acier, 39 boîtes.		13 prs fich. à vases, à gland, 3 $\frac{1}{2}$ x 4, à 10c	1 30
Papier, manille, 38 $\frac{1}{2}$ mains.		5 do do 4 x 4, à 10c.....	0 50
Papier à lettre pour les détenus, 13 paq.		29 do do fixées, 1 $\frac{1}{2}$ pce, à 3c...	0 87
Papier-buvard, 18 mains.		31 do do 2 pces, à 4.....	1 24
Papier à lettre, 160 mains.		23 do do 2 $\frac{1}{2}$ pces, à 5c.....	1 15
Crayons, mine, 31 $\frac{1}{2}$ douz.		31 do do 3 pces, à 8c.....	2 48
do ardoise, 5 boîtes.		10 do do 3 $\frac{1}{2}$ x 3 $\frac{1}{2}$ p., à 5c	0 50
Mines de crayons, 16 boîtes.		11 do lâches, 3 x 2 $\frac{1}{2}$ p., à 5c	0 55
Papier de rebuts, 1,233 boîtes.		103 do do 4 pces, à 8c...	8 24
Buvards, 41.		14 do do pin 3 x 2 $\frac{1}{2}$, à 10c	1 40
Papier huilé, 16 feuilles.		4 do do 3 x 3, à 15c	0 60
Crayons d'ardoise, 170.		6 do do 4 x 4, à 20c	1 20
Plumes d'oise, 57.		2 do cuivre, 2 $\frac{1}{2}$ pces, à 8c.	0 16
Règles, 2.		2 vilebrequins, à \$1.90.....	3 80
Ardoises, 26.		10 mèches à manche, à 10c.....	1 00
Cire à cacheter, 1 lb.		8 do Dowling, $\frac{1}{16}$ pce, à 23c.....	1 84
Mesures en ruban, 1.		4 vrilles, $\frac{1}{16}$ pce, à 9c.....	0 36
<i>Magasin de l'instructeur en chef des métiers.</i>		2 do $\frac{1}{16}$ pce, à 9c.....	0 18
15 lbs antimoine, à 17c.....	2 55	4 do $\frac{1}{16}$ pce, à 9c.....	0 36
2 gal. acide muriatique, à 90c.....	1 80	1 do $\frac{1}{16}$ pce.....	0 08
4 lbs asphalte, à 25c.....	1 00	6 tarières, $\frac{1}{16}$ pce, à 20c.....	1 20
2 haches, à 92c.....	1 84	6 do do 20c.....	1 20
1 $\frac{1}{2}$ lb cont.-riv., cuiv. (p. courr.), à 53 $\frac{1}{2}$ c	0 80	3 do do 25c.....	0 75
24 boutons d'armoire, fer, à 2c.....	0 48	7 do do 30c.....	2 10
21 poinçons, lames, à 2c.....	0 42	8 do do 26c.....	2 08
90 boulons, 2 $\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pces, à 3c.....	0 45	9 do do 28c.....	2 52
64 do de poêle, 1 $\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{2}$ pce, à 3c...	0 32	42 do do 20c.....	1 74
47 do de voiture, 1 $\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{2}$ pce, à 2c.	0 94	6 do do 30c.....	1 80
70 do do 1 $\frac{1}{2}$ pce, à 1c.....	0 70	6 do do 30c.....	1 80
50 do do 2 x $\frac{1}{2}$ pce, à 1c.....	0 50	8 do do 30c.....	2 40
92 do do 2 x $\frac{3}{8}$ pce, à 2c.....	1 84	7 do do 30c.....	2 10
87 do do 2 $\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{2}$ pce, à 3c	0 43	1 lb. cire d'abeille.....	0 35
29 do do 2 $\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{2}$ pce, à 2c	0 58	10 clous à tête encastree $\frac{1}{2}$ pce, à 4c...	0 40
70 do do 3 x $\frac{1}{2}$ pce, à 1 $\frac{1}{2}$ c	1 05	13 cordeaux de briquetier, à 15c.....	1 95
74 do do 2 $\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à 1c.....	0 74	4 prs <i>back flaps</i> , 2 pces, à 5 $\frac{1}{2}$ c.....	0 22
7 do do 3 $\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à 1 $\frac{1}{2}$ c	0 10	4 ciseaux de charpentiers, $\frac{1}{2}$ pce, à 10c...	0 40
83 do do 3 $\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à 1c.	0 83	4 do do $\frac{1}{2}$ pce, à 15c.....	0 60
169 do do 3 $\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à 1c.	1 69	2 do do 1 do 16c.....	0 32
		3 do do 1 $\frac{1}{2}$ do 27c.....	0 81
		5 do do 1 $\frac{1}{2}$ do 34c.....	1 70

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—Suite.

<i>Magasin de l'instructeur en chef des métiers—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Magasin de l'instructeur en chef des métiers—Suite.</i>	\$ cts.
3 ciseaux de charpentier, 3 pces, à 40c.	1 20	2 vitres, 12 x 18 pces, à 7c.	0 14
3 do do à mortaise, à 44c	1 32	3 do D. T., 16 x 21 pces, à 32c.	0 96
2 do do do 44c	0 88	3 do fleuries, 21½ x 12½ pces, à 50c.	1 50
6 roulettes de table, à 25c.	1 50	2 do obscures, à 58c.	1 16
2 paires de roulettes, cuivre, à \$1.	2 00	4 marteaux à panne fendue, à 50c.	2 00
10 lbs craie blanche, à 5c.	0 50	2 hachettes à lather, à 46c.	0 92
6 manivelles de cloche, à 20c.	1 20	30 crochets, chapeaux et mant., à 3½c.	1 05
5½ boiss. charbon de bois, à 14c.	0 77	3 douz. crochets pour ceintures, à 10c.	0 30
1 fer à calfat.	0 75	2 do do en cuivre, à 20c.	0 40
4 fonds de chaises perforées, à 75c.	3 00	108 agrafes et portières, à 1½.	1 65
51½ lbs cuivre, 2 pces carrés, à 25c.	12 87	6 prs poignées de boîte, à 12½c.	0 78
25 do do 1 pce carré, à 20c.	5 00	1 do valise, en cuivre.	0 30
2½ do do en plaq. minces, à 26c.	0 65	1 assette de tonnelier.	2 00
5 do do à planer, à 40c.	2 00	3 prs pentures, en T., 14 pces, à 48c.	1 44
1 écheveau de corde, à châssis.	0 25	1 do do longues, brevetées, à 75c.	0 75
7 do do galon blanc, 4½, à 25c	1 75	1 do do do 4 pces.	0 10
11½ lbs corde blanche, à 60c.	7 05	3 do do en T., 8 pces, à 25c.	0 75
2 drilles, torses, 1½ pce, à \$1.55.	3 10	2 do do longues, 5 pces, à 30c.	0 90
4 do do do 1.70.	6 80	241 lbs fer rond, ½ pce, à 2c.	4 82
1 do do do 2.35.	2 35	20 do do do 2c.	0 40
1 do do 1½ pce.	2 45	5 do do do 2c.	0 10
1 do do 1¼ pce.	3 75	365 lbs fer pour arbres, 3 pces, à 2½c.	10 04
3 do do 1½ pce, à \$5.	15 00	50 lbs feuillard, ¾ pce, à 3½c.	1 70
1 compas.	0 45	45 do do 1 do 2½c.	1 12
6 bidons brevetés de Dryer, à 9c.	0 54	50 do do 1½ do 3½c.	1 75
3 mains de toile émeri, à 75c.	2 25	100 do do 1½ pce, à 3c.	3 00
31 anses de bouilloire, à 1c.	0 31	1 lb. tôle anglaise.	2 32
50 lbs nettoyeur de tubes, à 4c.	2 00	204 lbs tôle galvanisée.	9 18
3 briques réfractaires, à 70c.	2 10	91 lbs fer en barre, 1 x ¼ pce, à 2c.	1 82
7 limes, pointues, 3 pces, à 9c.	0 63	172 do do pour fers à cheval, 1 x ½ pce, à 2½c.	4 73
1 do do 4 pces, à 6c.	0 06	167 do do pour fers à cheval, 1 x ¾ pce, à 2¾c.	4 58
1 do do 4½ pces.	0 06	45 do do suédois, 2 x ½ p., à 4c	1 80
5 do do 5½ pces, à 13c.	0 65	94 do do 3 x ¾ pce, à 2c.	1 88
12 limes, pour le bois, 4 pces, à 9c.	1 08	91 do do 1½ x ¾ pce, à 2c.	1 82
4 do do 6 pces, à 14c.	0 56	122 do do 1½ x ¾ pce, à 2c.	2 44
2 limes, scie à main, à 16c.	0 32	27 do do 2½ x ¾ pce, à 2½c.	0 68
9 limes bât., plates, 10 pces, à 10c.	0 90	39 feuilles tôle du Canada, à 6c.	2 34
289 do do 7 do 15c.	43 35	88 lbs fer en bande, 3½ x ½ pce, à 3½c.	3 08
10 do do 7 pces, S.E., à 21c	2 10	50 do do 1 x ½ pce, à 3c.	1 50
3 do do 12 pces, à 25c.	0 75	19 do do 1½ x ¾ pce, à 3c.	0 57
3 do do 14 do 30c.	0 90	1 gall. vernis, en or.	4 00
12 lim. p. scie de scier., 8 pces, à 15c.	1 80	1 couteau de maréchal.	0 40
2 do do 9 do 17c.	0 34	1 plane.	0 93
9 do do 9 p., R.E., à 22c.	1 98	2 douz. clefs fendues, 1½ x 1½ pce, à 6c.	0 12
10 do do 10 pces, à 25c.	2 50	10 clefs d'armoires, à 6½c.	0 63
9 do do 12 do 34c.	3 06	36 lbs badigeon, à 5c.	1 80
10 do do 14 do 55c.	5 50	9 puisoirs, à 18c.	1 62
10 limes bâtarde, carrées, 6 pces, à 15c	1 50	13 lbs noir de fumée, à 10c.	1 30
8 do do 8 do 20c	1 60	1 serrure à palâtre.	1 00
1 do do 11 pces.	0 25	2 do de tiroir, à 15c.	0 30
2 limes, demi-rondes, 4 pces, à 15c.	0 30	8 do de coffre, à 13c.	1 04
3 do do 6 do 17c.	0 51	2 do d'armoire, à 19c.	0 38
4 limes, demi-rondes, douces, 8 p., à 25c	1 00	7 cordeaux de maçon, à 12c.	1 54
1 do do 12 pces.	0 40	88 lbs de clous à bardeau, 1½ pce, à 3½c.	3 04
2 limes, rondes, 3½ pces, à 10c.	0 20	68 do coupés, 2 pces, à 3c.	2 04
4 do do 8 do 25c.	1 00	143 do do 2½ pces, à 3c.	4 29
2 do do 1 do 30c.	0 60	7 do do 2½ pces, à 3c.	0 21
1 do do 14 pces.	0 42	60 do do 3 pces, à 3c.	1 80
1 do do 16 pces.	0 58	107 do do 3½ pces, à 3c.	4 11
26 lbs. colle, à 13c.	3 38	144 do do 4 pces, à 3c.	4 32
1 vrille.	0 07	274 do do 5 pces, à 3c.	8 22
18 gouges, à 26c.	4 68	154 do do 6 pces, à 3c.	4 62
2 do do à mortaise, à 60c.	1 20	38 do carvelles, 3 pces, à 4c.	1 52
15 niveaux en verre, à 5c.	0 75	106 do do 6 pces, à 3½c.	3 71
22 boîtes à graisse en verre, à 25c.	5 50	86 do à river, 1½ pce, à 7c.	6 02
79 vitres, 7 x 9 pces, à 1½c.	1 18	14 do do 1½ pce, à 8c.	1 12
96 do 8 x 10 do 2c.	1 92	35 do do 2 pces, à 6½c.	2 27
30 do 10 x 14 do 4c.	1 20		
61 do 12 x 16 do 5½c.	3 35		

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Magasin de l'instructeur en chef des métiers— <i>Suite.</i>		\$	cts.	Magasin de l'instructeur en chef des métiers— <i>Suite.</i>		\$	cts.
22 lbs clous à river, 2½ pcs, à 6c.		1	32	62 douelles, de tonnelier, à 10c.		6	20
35 do do 2½ pcs, à 5½c.		1	96	3 boîtes, terre de sienne, crue, à 18c.		0	54
40 do do 3 pcs, à 7½c.		3	00	2 équerres T, à onglet, à 35c.		0	70
1 do en cuivre, 1 pc.		0	60	6 do en T, à 35c.		2	10
1 do do 1½ pc.		0	60	11 do en acier, à \$1.17.		12	87
2 do à soufflet, 1½ pc, à 25c.		0	50	5 paquets d'amidon, à 10c.		0	50
20 do galvanisés, mêlés, à 5c.		1	00	3 peaux de moutons, à 75c.		2	25
12 paq. do étamés, ¾ pc., à 12c.		1	92	148 feuilles de papier sablé, à 1c.		1	48
2 do do 1 pc., à 12c.		0	24	16 <i>stump joints</i> , à 15c.		2	40
15 do do 1½ pc., à 15c.		0	75	4 ressorts de porte, à 25c.		1	00
8 do à menuiserie, ¾ pc., à 15c.		1	20	25 lbs soudure, à 22½c.		5	62
6 do do 1 pc., à 12c.		0	72	1 lb. zinc.		0	50
8 do do 2 pcs, à 15c.		1	20	259 douz. vis, ½ pc., à 2c.		5	18
19 brochettes, coupées, à 3c.		0	57	573 do do 2c.		11	46
9 lbs clous, à menuiserie, 1½ pc., à 6c.		0	54	314 do do 2c.		6	29
28 do do 1½ pc., à 6c.		1	68	294 do do 2c.		5	99
12 do do 2½ pcs, à 4½c.		0	54	238 do do 2c.		4	76
14 do do 2½ pcs, à 6c.		0	84	183 do 1 do 2c.		3	66
19 do do 3 pcs, à 6c.		1	14	267 do 1½ do 2c.		5	34
38 galls d'huile noire, à 12c.		4	59	174 do 1 do 2c.		3	48
10 bidons à l'huile, très grands, à \$10.	100	00	66	66 do 1½ do 2c.		1	32
29 lbs d'étoupe, à 10c.		2	90	24 do 2 do 3c.		0	72
7 pierres douces, à 35c.		2	45	132 do 2½ do 5c.		6	60
3 bidons à huile, à 18c.		0	54	230 do 2½ do 5c.		11	50
21 poulies, corde, fer, à 3c.		0	63	19 do 2½ do 4c.		0	76
14 do vis, fer, 3 pcs, à 12½c.		1	75	112 do 3 do 5c.		5	60
37 poignées, de tiroirs, n° 4, à 6c.		2	22	68 do 3½ do 8c.		5	44
40 do do 5, à 6c.		2	40	17 do 4 do 10c.		1	70
19 do do 6, à 6c.		1	14	19 do cuivre, ½ pc., à 4c.		0	76
3 do cuivre, à 21c.		0	63	9 do do 4c.		0	36
2 do cloche, à 75c.		1	50	18 do à tête ronde, ¾ pc., à 10c.		1	80
4 do <i>plated drop ding</i> , à 6½c.		0	25	8 do do do 16c.		1	28
1 fer de rabot, 2½ pcs.		0	30	23 do do do 10c.		2	30
5 do double, 2½ pcs, à 50c.		2	50	6 do do 1 do 13c.		0	78
5 do do 2½ pcs, à 50c.		2	50	166 do à tête plate, ¾ pc., à 5c.		8	30
11 do simple, 2½ pcs, à 35c.		3	85	11 do do ¾ do 5c.		0	55
5 do double, 2½ pcs, à 50c.		2	50				
2 do do 2½ pcs, à 57c.		1	14	38 lbs acier, fondu, rond, 1 pc., à 13c.		4	94
7 lbs pierre-ponce, à 10c.		0	70	100 do argent, ¼ pc., à 15c.		15	00
237 lbs blanc de Paris, à 2c.		4	74	36 do à ressort, 2½ x ¼ pc., à 5c.		1	80
45 peinture, rouge vénitien, à 5c.		2	25	86 do do 4 x ¼ pc., à 6c.		5	59
2 boîtes do vert de Frank'd, à \$1.20		2	40	10 do carré, mêlé, à 13c.		1	30
2 paq. rivets, étamés, à 61c.		1	22	117 do fondu, 1½ x ½ pc., à 13c.		15	21
2 do do 92c.		1	84	10 do do 1 x ½ pc., à 13c.		1	30
6 do noirs, 4 lbs, à 46c.		2	76	14 do do 2 x ½ pc., à 13c.		1	82
1 do do 1 lb. 25c.		0	25	19 do do 2½ x ½ pc., à 13c.		2	47
2 lbs rivets, cuivre, ¼ pc., à 66c.		1	32	262 do do mêlé, à 10½c.		27	51
1 râpe, fer à cheval		0	48	50 feuilles, ferblanc, IXX, à 8c.		4	00
3 do à bois, à 60c.		1	80	2 truelles, de plâtrier, à 87½c.		1	75
4 règles, en acier, 2 pds, à 60c.		2	40	7 do do de briquetier, à 87½c.		6	53
31 lbs corde, chanvre, à 20c.		6	20	8 tours, d'armoire, à 17c.		1	36
170 lbs résine, à 1½c.		2	55	2½ galls goudron, de Stockholm, à 50c.		1	25
1 râteau		0	75	4½ do de houille, à 6c.		2	46
13 lbs crampes, galvanisées, à 6½c.		0	82	8½ lbs terre d'ombre brûlée, à 15c.		1	28
70 bandes pour pelles, à 17c.		11	90	2 pds fil de laiton, tissé, à 35c.		0	70
3 lbs soufre, à 5c.		0	15	2 lbs fil de cuivre, à 50c.		1	00
46 poids de châssis, à 3c.		1	38	5 lbs fermetures de fenêtres, à 10c.		0	50
1 plane, fer		0	50	156 lbs blanc, à ¾c.		1	17
2 do bois, n° 3, à 35c.		0	70	11 lbs rondelles, en fer, ¾ pc., à 9c.		0	99
3 do do 4, à 40c.		1	20	5 do do ½ pc., à 10c.		0	50
9 scies en archet, à 40c.		3	60	3 do do ¾ pc., à 9c.		0	27
4 main, 22 pcs, à \$1.10.		4	40	28 lbs fil, de fer, n° 4, à 4c.		1	12
3 do 26 pcs, à \$2.		6	00	49 do do 8, à 4½c.		2	21
1 à arraser		1	50	8 do do 12, à 3½c.		0	28
6 pelles, carrées, à 75c.		4	70	4 do do 16, à 5c.		0	20
15 do rondes, à 54c.		8	10	58 do de cuivre, n°s 14, 15, 16, à 7c.		4	06
1 do carrées à long manche.		0	70	63 do de laiton, n°s 7 et 8, à 35½c.		22	36
25 do à neige, acier.		12	50	1 do à tuyau de poêle.		0	09
6 do longs manches, à 10c.		0	60	5 lbs ocre, jaune, à 4c.		0	20
6 do do courts, à 25c.		1	50	9 lbs zinc, à 5c.		0	45

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—Suite.

<i>Magasin de l'instructeur en chef des métiers.—Fin.</i>	\$ cts.	<i>Bureau de l'instructeur en chef des métiers—Suite.</i>	\$ cts.
29 pièces de pin rouge, 12 x 6 pcs x 12 pds = 2,088, à 2½c.	52 20	2 chaises, à \$1.50.....	3 00
408 pds pin rouge, 12 x 6 pcs. x 17 pds, à 2½c.	10 20	2 strapontins, à 50c.....	1 00
156 pds chêne, 12 x 3 pcs x 13 pds, à 3½c.	5 46	1 presse à lettres.....	3 00
448 do 8 x 4 pcs x 12 pds, à 3½c.	15 68	2 pendants en vitre, à \$1.75.....	3 50
200 do 5 x 5 pcs x 12 pds, à 3½c.	7 00	2 gazeliers à deux branches, \$1.75....	3 50
300 do 15 x 2 pcs x 12 pds, à 3½c.	10 50	86 75	
180 do 9 x 12 pcs x 12 pds, à 3½c.	6 30	<i>Articles dans la cour, le hangar et sur le quai.</i>	
2,560 do 8 x 2 pcs x 12 pds, à 3½c.	89 60	1 wagon léger (à nn cheval).....	20 00
216 p. d'érab. tend., 6 x 6 pcs x 12 pds, à 3c	6 48	2 petits wagons suspendus, à \$30.....	60 00
1,175 do 5 x 5 pcs x 12 pds, à 3c	35 25	2 longs do 40.....	80 00
279 do 3 x 3 pcs x 12 pds, à 3c	8 37	1 paire de grandes roues.....	25 00
512 p. frêne blanc, 16 x 2 pcs x 16 do à 2½c	12 80	1 grand wagon bas, avec roues en fonte	50 00
738 pds do 9 x 2 pcs x 12 do à 2½c	18 45	1 gros rouleau à 2 chevaux, baril do	50 00
160 do 10 x 4 pcs x 12 do à 2½c	4 00	2 traîneaux à main de magasin, à \$3.50.	7 00
1 do 10 x 1½ pc. x 12 do à 2½c	9 37	2 trucs de magasin, à \$5.....	10 00
27 pds d'orme, 18 x 1½ pc. x 12 pds, à 2c	8 54	2 treuils, moyenne grandeur, à \$40....	80 00
1 corde de bois de fer.....	8 00	1 grand treuil.....	60 00
4 cordes de noyer, à \$8.....	32 00	1 petite chèvre.....	15 00
1 jeu de balances Fairbank.....	52 00	2 montures en fer p. grande chèvre, à \$25	50 00
2 mesures de boisseau, à \$1.....	2 00	1 balance Fairbank.....	175 00
6 pointes d'acier, 70 lbs, à 13c.....	9 10	4 traîneaux à bascule, à \$30.....	120 00
6 ciseaux do 30 do 13c.....	3 90	1 machine à monter le charbon.....	80 00
6 drilles do 50 do 13c.....	6 50	1 do portative, force de 12 chev.....	500 00
24 éparts et pinces en fer, 120 lbs, à 10c.	12 00	1 scie à débiter le bois de chauff. et hang.	65 00
12 pics.....	10 00	1 baraque dans la cour.....	20 00
6 pelles à bouts pointus, à 54c.....	3 24	1 cabane p. les seaux.....	10 00
2 vérins, à \$8.....	16 00	1 do auges en fonte p. l'eau.....	75 00
12 tarières à bâtiments et annulaires.....	9 50	1 étable (auge en fonte pour l'eau).....	50 00
100 lbs de corde mélangée, à 10c.....	10 00	1 auge en fonte pour goudronner les tuy.	20 00
1 truc de magasin.....	6 00	1,632 00	
2 rouets de chèvre en fer, à \$2.50.....	5 00	<i>Département des charpentiers.</i>	
6 do larges, à \$3.....	18 00	18 alènes plates, à 3c.....	0 54
6 do en bois, à 1.50.....	9 00	12 pointes à marquer, à 1c.....	0 12
12 pelles à charbon, en acier, à \$1.75..	21 00	5 herminettes, à \$2.....	10 00
Balances, n° 9.....	52 00	1 enclume de tonnelier.....	2 00
25 pelles à neige, en acier, à 50c.....	12 50	1 tarière, extension.....	2 58
405 pds pin d'équarrissage, 4 x 4 pcs, à 2c	8 10	1 tarière à vis simple, 1½ pc.....	0 15
1,612 do 2x 6 do 2c.....	32 24	1 do do 1½ pc.....	0 20
617 do 2x 5 do 2c.....	12 34	5 do do 1½ pc., à 15c.....	0 75
78 do 2x 4 do 2c.....	1 56	10 do do 1½ pc., à 45c.....	4 50
259 do 2x 8 do 2c.....	5 18	4 do do 1½ pc., à 45c.....	1 80
59 do 2x 3 do 2c.....	1 18	3 do do 1 pc., à 50c.....	1 50
510 do 3x 10 do 2c.....	10 20	1 do do 1½ pc.....	0 55
60 do 2x 10 do 2c.....	1 20	2 do do 1½ pc., à 60c.....	1 20
140 pds de pin, 1½ pce, à 2c.....	2 80	1 do do 1½ pc.....	0 65
32 d'érab., 3 x 10 pcs, à 2½c.....	80	4 do do 1½ pc., à 70c.....	2 80
160 de chêne, 4 x 4 pcs, à 2½c.....	4 00	4 do do 2 pc., à 70c.....	2 80
72 d'érab., 2 pcs, à 2½c.....	1 80	1 do do 1½ pc.....	0 65
148 d'orme, 1½ pce, à 2½c.....	3 70	1 do do 1½ pc.....	0 55
128 de chêne, 2 pcs, à 2½c.....	3 20	1 do do à mèche ordinaire, pc.....	0 09
250 de tilleul, 1 pc., à 2c.....	5 00	1 do do pc.....	0 09
120 do ½ do 2c.....	2 40	1 do do pc.....	0 09
400 do 1 do 2c.....	8 00	1 do do 1½ pc.....	0 12
840 de cèdre, ½ pc., à 3c.....	25 20	1 do do 1½ pc.....	0 12
<i>Bureau de l'instructeur en chef des métiers.</i>		1 do do 1½ pc.....	0 50
	1,726 77	1 do do 1½ pc.....	0 75
4 cases de 8 tiroirs chacune pour les des-	32 00	5 do do 1 do à 80c.....	4 00
sins, à \$8.....	12 00	2 do do 1½ do à 90c.....	1 80
2 armoires pour les papiers, à \$6.....	4 00	2 do do 1½ do à \$1.....	2 00
1 bibliothèque ouverte.....	12 00	6 haches à main, à 90c.....	5 40
1 comptoir, 4 x 13 pds long, avec rayons	5 00	1 hache à long manche.....	0 92
1 table avec armoires en dessous.....	3 00	1 do large.....	0 95
4 planches à dessin, à 75c.....	1 00	19 mèches de tarière, 1½ pc., à 17c.....	3 23
1 petite table.....	1 75	30 do do 1½ pc., à 25c.....	7 50
1 grande do.....	2 00	2 do do 1½ pc., longue, à 25c.....	0 50
4 équerres en T, à 50c.....		1 do do 1½ pc.....	0 26
		15 do do 1½ pc., à 17c.....	2 55
		11 do do 1½ pc., à 20c.....	2 20

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Département des charpentiers—Suite.</i>		\$ cts.	<i>Département des charpentiers—Suite.</i>		\$ cts.
7 mèches de tarière, $\frac{7}{8}$ pc., à 30c.....		2 10	12 morceaux, 1 jeu de ciseaux de tourn..		2 30
3 do $\frac{7}{8}$ pc., à 10c.....		0 30	3 ciseaux à douille, $\frac{5}{8}$ pc., à 40c.....		1 20
3 do $\frac{7}{8}$ pc., à 17c.....		0 51	3 do 1 pc., à 50c.....		1 50
8 do $\frac{7}{8}$ pc., à 20c.....		1 60	3 do $\frac{1}{2}$ pc., à 35c.....		1 05
3 do $\frac{7}{8}$ pc., à 30c.....		0 90	6 do $1\frac{1}{2}$ pc., à \$1.....		6 00
2 do $\frac{7}{8}$ pc., à 10c.....		0 20	3 do 2 pcs., à \$1.10.....		3 30
15 do $\frac{7}{8}$ pc., à 20c.....		3 00	1 do $\frac{1}{4}$ pc.....		0 25
9 do 1 pc., à 30c.....		2 70	1 do $1\frac{1}{2}$ pc.....		1 70
2 do $1\frac{1}{4}$ pc., à 32c.....		0 64	2 do $1\frac{1}{2}$ pc., à \$1.10.....		2 20
2 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 35c.....		0 70	2 do $1\frac{1}{2}$ pc., à \$1.....		2 00
2 do 2 pcs., à 40c.....		0 80	14 ciseaux à froid, à 35c.....		4 90
4 mèches à trois pointes, $\frac{1}{4}$ pc., à 10c.....		0 40	1 do "V" 1 pc.....		0 20
4 do $\frac{1}{8}$ pc., à 10c.....		0 40	20 fraises en bois, à 5c.....		1 00
3 do $\frac{1}{8}$ pc., à 10c.....		0 30	6 do en fer, à 5c.....		0 30
7 do $\frac{1}{8}$ pc., à 10c.....		0 70	3 planes de tonnelier, à \$1.75.....		5 25
1 do $\frac{1}{8}$ pc.....		0 11	3 do à évider, à \$1.75.....		5 25
2 do $\frac{1}{8}$ pc., à 11c.....		0 22	2 do à foncer, à \$1.50.....		3 00
12 do pc., à 12c.....		1 44	1 do à chanfrein.....		1 50
5 do pc., à 12c.....		0 60	2 do essettes, à \$3.50.....		7 00
3 do pc., à 10c.....		0 30	1 do alènes.....		2 00
11 do pc., à 10c.....		1 10	2 do chassoirs, à 10c.....		0 20
1 do pc.....		0 12	2 do à colombes, à \$2.50.....		5 00
3 do 1 pc., à 12c.....		0 36	9 compas d'épaisseur de tonnelier, à 50c		4 50
4 do 1 pc., à 14c.....		0 56	1 horloge.....		4 00
1 do 1 $\frac{1}{2}$ pc.....		0 16	12 armoires, à \$2.50.....		30 00
1 do 1 pc.....		0 18	10 compas à diviser, 60c.....		6 00
2 mèches de forets à bois, 9c.....		0 18	2 pupitres, \$4.....		8 00
10 mèches ordinaires, $\frac{1}{4}$ pc., à 9c.....		0 90	12 limes pour scies, 5 pcs, à 10c.....		1 20
1 do pc.....		0 10	11 do 10 pcs, à 20c.....		2 20
13 do pc., à 12c.....		1 56	22 do 4 pcs, à 6c.....		1 32
8 do pc., à 12c.....		0 96	36 do 3 pcs, à 9c.....		3 24
1 do pc.....		0 13	7 do demi-rondes, 5 pcs, à 17c		1 19
1 do pc.....		0 15	3 do do 6 pcs, à 17c		0 51
15 fers de bouv. à rainures, $\frac{3}{8}$ à 1 pc., 20c.		3 00	5 flo bâtardes p., 7 pcs, à 15c.....		0 75
7 fers de rabot, à \$2.....		14 00	3 do do 8 pcs, à 15c.....		0 45
2 mèches à extension, à \$2.25.....		4 50	2 do do 14 pcs, à 30c.....		0 60
1 soufflet.....		12 50	1 do do 10 pcs.....		0 20
11 établis de charpentier, à \$4.....		44 00	31 jauges, à 40c.....		10 40
2 établis de meublier, à \$4.....		8 00	5 do à panneau, à 50c.....		2 50
15 vilebrequins, à \$1.90.....		28 50	4 do à mortaiser, à 60c.....		2 40
10 étaux d'établi de menuisier, à 30c.....		3 00	2 gouges, $\frac{3}{8}$ pc., à 15c.....		2 30
1 perçoir à rochet.....		2 00	12 do pc., à 15c.....		0 80
45 pds de courroie, 2 $\frac{1}{2}$ pcs, à 20c.....		9 00	3 do pc., à 12c.....		1 36
144 do 3 pcs, à 27c.....		38 30	6 do pc., à 10c.....		0 60
90 do 4 pcs, à 36c.....		32 40	4 do pc., à 16c.....		0 64
44 do 4 $\frac{1}{2}$ pcs, à 41c.....		18 04	7 do pc., à 18c.....		0 26
20 do double, 5 pcs, à 82c.....		16 40	4 do pc., à 19c.....		1 76
41 do 5 pcs, à 42c.....		17 22	7 do 1 pc., à 20c.....		0 40
25 do double, 6 pcs, à \$1.....		25 00	5 do $1\frac{1}{4}$ pc., à 20c.....		1 00
38 do 6 pcs, à 50c.....		19 00	1 do $1\frac{1}{2}$ pc.....		1 23
19 do 6 $\frac{1}{2}$ pcs, à 60c.....		11 40	6 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 23.....		0 38
47 do dble, 7 pcs, à \$1.20.....		56 40	9 do 2 pcs., à 45c.....		1 05
35 do 7 $\frac{1}{2}$ pcs, à \$1.60.....		56 00	14 do assortim. de tourneur, à 25c.		34 50
44 do 8 pcs, à \$1.60.....		70 40	3 vrilles, à 35c.....		1 05
22 do 9 pcs, à \$1.60.....		35 20	1 gros marteau à river.....		1 00
70 do 12 $\frac{1}{2}$ pcs, à \$1.23.....		86 10	4 pots à colle en fer, à \$2.06 $\frac{1}{2}$		8 25
1 tarière à goujon brevetée.....		0 45	5 pinceaux à colle, à 20c.....		1 00
1 machine à mortaiser.....		20 00	26 marteaux à panne, à 50c.....		13 00
6 ciseaux, fermoins, $\frac{1}{2}$ pc., à 40c.....		2 40	2 do gros, à 75c.....		1 50
13 do $\frac{1}{4}$ pc., à 40c.....		5 20	8 supports d'arbre principal, à \$3.....		24 00
3 do $\frac{3}{8}$ pc., à 40c.....		1 20	6 do auxiliaire, à \$2.....		12 00
2 do $\frac{1}{2}$ pc., à 40c.....		0 80	12 fers à scuder en cuivre, à 30c.....		3 60
5 do pc., à 40c.....		2 00	1 morceau de fonte, 145.....		2 50
10 do pc., à 40c.....		4 00	11 débordoirs, à 73c.....		8 03
3 do pc., à 50c.....		1 50	1 escabot, 9 pieds.....		1 50
18 do $\frac{3}{4}$ pc., à 50c.....		9 00	1 do 12 pieds.....		2 00
14 do $\frac{1}{2}$ pc., à 40c.....		5 60	6 becs d'âne, $\frac{1}{2}$ pc., à 26c.....		1 56
10 do 1 pc., à 30c.....		3 00	1 do $\frac{3}{8}$ pc., à 24c.....		0 24
10 do $1\frac{1}{4}$ pc., à 60c.....		6 00	2 do $\frac{1}{4}$ pc., à 20c.....		0 40
7 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 70c.....		4 90	2 clefs anglaises pour machines, à 10c.....		0 20
2 do $1\frac{3}{4}$ pc., à 75c.....		1 50	1 châss. de scie en f., 8 pds x 3 pds. x 32 p.		100 00
12 do 2 pcs, à 50c.....		6 00	1 châssis de scie en bois.....		25 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Département des charpentiers—Suite.</i>		\$ cts.	<i>Département des charpentiers—Suite.</i>		\$ cts.
1 châssis en fer et pendant.....		100 00	3 pics, à \$1.25.....		3 75
1 monture en fer de scie double à ref.....		53 00	35 râpes à bois, à 15c.....		5 25
1 machine à moulures doubles et fers.....		124 00	12 alésoirs ronds, $\frac{1}{2}$ pc., à 50c.....		6 00
1 rabot à monture en bois, 29 pieds.....		150 00	1 do carrés.....		0 50
2 meules à aiguiser, à \$7.50.....		15 00	2 do creux, à 50c.....		1 00
1 cadre de polissoir.....		4 50	15 règles, 2 pcs., à 40c.....		6 00
1 cadre de tambour à émeri.....		30 25	24 équerres triangulaires, à 33c.....		8 00
1 roue d'émeri, $1\frac{1}{2}$ x 20 pcs.....		1 75	17 do grande queue, à 25c.....		4 25
1 rabot à moulure.....		383 25	6 petites équerres, à 30c.....		1 80
1 monture de scie à ruban, en fer.....		150 00	2 équerres triangulaires en fer, à 40c.....		0 80
1 scie à ruban, $\frac{1}{2}$ pc.....		2 00	3 équerres à onglet, à 35c.....		1 05
1 do $\frac{1}{4}$ pc.....		2 50	7 scies à tenons, 10 pcs, à \$1.10.....		7 70
2 do $\frac{1}{2}$ pc., à \$1.50.....		3 00	16 do à main, 22 pcs, à \$1.00.....		16 00
1 do $1\frac{1}{2}$ pc.....		1 50	1 do à débiter, 2 pds.....		0 90
2 tours en bois, 18 pds et 24 pds, à \$30.....		60 00	4 do à couteau, à 35c.....		1 40
1 fer à contourner pour une scie à ruban } 1 fer à aiguiser les scies.....		100 00	12 do de travers, 26 pcs., à \$2.....		24 00
1 cadre de scie de travers, 21 pds.....		41 00	1 passe-partout.....		1 00
1 fer à souder les scies à ruban.....			1 scie à ruban, $\frac{1}{2}$ pc.....		2 50
1 machine à étamer le fil de fer.....		10 00	1 do do $1\frac{1}{2}$ pc.....		2 50
2 machines à découper, à \$10.....		20 00	3 do à échancre, $\frac{1}{2}$ pc., à 20c.....		0 60
1 marteau à étamer.....		1 50	1 do de travers, longue.....		4 40
1 machine à mortaiser mécanique.....		105 00	1 do circulaire, 48 pouces.....		8 00
1 machine à assembler.....		160 00	1 do do 40 do.....		8 00
4 crampons de couvreur, 36, à 3c.....		1 08	1 do do 28 do.....		5 00
4 étaimois, 94, à 3c.....		2 82	1 do do 21 do.....		4 00
1 table à moulure.....		2 00	1 do do 19 do.....		4 00
1 machine à tenons.....		154 00	4 do do 12 do à \$3.....		12 00
1 châssis de scie à découper.....		20 00	5 do do 9 do at 2.....		10 00
10 maillets en bois, à 15c.....		1 50	25 tourne-vis, à 20c.....		10 00
1 maillet à califater.....		0 75	4 mèches de tourne-vis, à 20c.....		0 80
4 do de couvreur, à 25c.....		1 00	17 racloirs, à 40c.....		6 80
13 chasse-clous, à 5c.....		0 65	4 paires de cisailles de ferblant., à \$3.50.....		14 00
16 pierres à huile, à 35c.....		5 60	5 pelles, à 75c.....		3 75
11 bidons à huile, à 25c.....		2 75	2 escabeaux, à \$50.....		1 00
2 plombs, à 10c.....		0 20	2 poêles, petits, à \$10.....		20 00
4 pinces, à 25c.....		1 00	2 do grands, à 15c.....		30 00
24 rabots à repasser, à \$1.60.....		38 40	40 feuilles de tuyau, à 1'c.....		4 00
21 riflards, à \$1.30.....		27 30	2 fers à contourner.....		0 60
19 varlopes, à \$2.00.....		38 00	1 grand fer à contourner pour moulin.....		3 50
1 fer à planer.....		1 00	1 scie moyenne de Morrill.....		2 50
20 varlopes à repasser, à \$1.25.....		25 00	2 niveaux à bulle d'air, à \$2.....		4 00
1 feuillet en fer.....		2 25	1 barre d'acier, 8 lbs, à 10c.....		0 80
1 do en bois.....		2 50	1 scie à main, à refendre, 26 pouces.....		1 60
1 gorgefouille.....		1 15	4 paires de tenailles de couvreur, à \$4.....		16 00
3 rabots à moulures, du n° 1 au n° 37, à \$1.25.....		46 25	11 barres de fer forgé, 132 lbs, à 2c.....		2 64
1 rabot à onglet de tonnelier.....		2 50	4 barres de fonte, 60 lbs, 2c.....		1 20
16 bouvets à boudin, à 75c.....		12 00	3 machines à avir, à \$15.....		45 00
1 riflard.....		1 30	1 cuiller.....		0 10
2 rabots à boudin, $\frac{1}{2}$ pc., à \$1.50.....		3 00	1 morceau de fonte, 64 lbs, à 2c.....		1 28
2 do do do 1.50.....		3 00	4 billots à emporte-pièce, 80 lbs à 4c.....		3 20
2 do do do 1.50.....		3 00	3 maillets, à 15c.....		0 45
1 do do pc.....		1 50	1 ciseau.....		0 10
14 do gorgefouille, $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ pc., à 75c.....		10 50	1 paire de leviers.....		0 45
5 do à dado, $\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{8}$ pc., à \$1.25.....		6 25	6 marteaux, à 50 c.....		3 00
9 bouvets, $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ pc., à \$2.....		18 00	7 emporte-pièce, à 25c.....		1 75
6 do guillaumes, 1 à $2\frac{1}{2}$ pc., à 75c.....		4 50	5 paires de cisailles, à \$2.50.....		12 50
4 rabots à rainures, à \$2.....		8 00	3 marteaux ronds, à \$1.50.....		4 50
1 rabot à double tour.....		1 25	2 tranchets, à 30c.....		0 60
1 bouvet à châssis.....		1 50	1 machine à avir.....		15 00
9 rabots grecs (1 jeu).....		1 25	1 rouleau.....		0 25
2 do français, à \$1.50.....		3 00	2 machines à plier, 20 pcs, à \$2.50.....		5 00
6 assortim. de boudins, $\frac{1}{2}$ à 1 pc., à 40c.....		2 40	1 machine à rabattre le ferblanc.....		19 00
3 do do $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$ pc., à 40c.....		1 20	1 do à canneler.....		1 75
6 guillaumes, 1 pc., à 75c.....		4 50	1 machine àagrafer.....		10 00
2 poulies, 10 pcs de diamètre, à \$3.....		6 00	1 p. de tenailles en fer forgé, 45 lbs à 4c.....		1 80
1 do 34 pcs do.....		1 00	51 pieds d'arbre principal, $2\frac{3}{4}$ pcs, à 40c.....		20 40
15 do pour l'arbre principal, à \$5.....		75 00	30 pieds d'arbre auxiliaire, $2\frac{1}{2}$ pcs, à 30c.....		9 00
5 do do auxiliaire, à \$5.....		25 00	36 presses d'établi, à 30c.....		10 80
1 couteau à mastic.....		0 21	12 grosses presses d'établi, à 50c.....		6 00
			18 presses de meublier, à 25c.....		4 50
			1 presse à tête de fer, 5 pcs.....		2 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Département des charpentiers—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Equipe des charpentiers n° 2—Suite.</i>	\$ cts.
7 robinets en bois, à \$1.25.....	8 75	4 mèches, $\frac{5}{8}$ pc., à 26c.....	1 04
3 alènes, à 75c.....	2 25	4 do do do 25c.....	1 00
5 fers à calfater, à 75c.....	3 75	4 do do do 30c.....	1 20
2 étaux en fer, à \$30.....	60 00	3 do do trois pointes, à 10c.....	0 30
21 clefs de voitures, à 15c.....	3 15	2 fraises, à 25c.....	0 50
2 clefs anglaises, 6 pcs de long., à 50c.....	1 00	1 jauge, 2 pcs.....	0 60
1 clef à écrous, 2 pc., à \$1.....	0 75	1 gouge, $1\frac{1}{2}$ pc.....	0 26
3 clefs à écrous, 2 pcs, à \$1.....	3 00	1 do $1\frac{1}{2}$ pc.....	0 26
3 clefs anglaises, à \$2.75.....	8 25	2 do 1 pc., à 26c.....	0 52
1 machine à couper le bois.....	75 00	1 compas.....	0 40
1 machine à couper les manches.....	1 50	1 bec-d'âne, 2 pcs.....	0 30
1 table d'étameur.....	5 00	1 do do $1\frac{1}{2}$ pc.....	0 30
		1 do do $1\frac{3}{4}$ pc.....	0 30
	3,852 56	2 ciseaux, $1\frac{1}{4}$ pc., à 27c.....	0 54
		1 équarrisseur, $1\frac{1}{2}$ pc.....	0 44
<i>Atelier des peintres.</i>		2 ciseaux, pc., à 20c.....	0 40
1 machine à broyer la peinture.....	8 00	1 do do pc.....	0 35
13 pinceaux, assortis, à 90c.....	11 70	1 do do $\frac{1}{2}$ pc.....	0 20
6 outils de vitriers, à 10c.....	0 60	1 do do $\frac{1}{4}$ pc.....	0 15
6 pinceaux à poil de putois, à 6c.....	0 36	4 mèches ordinaires, à 9c.....	0 36
12 pots à peinture, à 10c.....	1 20	1 paire de pincettes.....	0 60
4 pinceaux en poil de chameau, à 10c.....	0 40	2 grandes varlopes, à \$2.....	4 00
1 blaireau de peintre.....	0 25	2 varlopes à repasser, à \$2.....	4 00
3 peignes, à 15c.....	0 45	2 rifards, à \$2.....	4 00
1 diamant de vitrier.....	6 00	4 rabots plats à repasser, à \$2.....	8 00
5 pinceaux à vernis, à \$1.....	5 00	2 rabots, à 75c.....	1 50
2 pinceaux à couleur, à 25c.....	0 50	1 guillaume cannelé, 1 pc.....	0 75
Couteau paletté et couteau de doreur.....	0 35	1 do do 1 pc., rond.....	0 75
2 pinceaux plats à blanchir, à \$2.....	4 00	1 do do $\frac{1}{2}$ do.....	0 75
5 lbs de terre d'ombre cuite, à 5c.....	0 50	1 guillaume, $\frac{1}{2}$ pc.....	0 75
3 do do crue, à 10c.....	0 30	1 do do $\frac{1}{4}$ pc.....	0 75
5 lbs de rouge vermillon, à 5c.....	0 25	3 pelles, à 54c.....	1 62
5 lbs de bleu marin, à 15c.....	0 75	3 pics, à \$1.....	3 00
75 lbs d'ocre jaune, à 4c.....	3 00		
50 lbs de blanc de plomb, à 6c.....	3 00		77 05
2 gallons d'huile cuite, à 68c.....	1 36	<i>Ateliers des machines.</i>	
1 gallon de térébenthine.....	0 60	6 paires de menottes, à \$1.50.....	9 00
3 escabeaux, à \$1.50.....	4 50	8 do de fers, à \$1.50.....	12 00
2 chevalets de peintre, à \$1.....	2 00	2 établis de serrurier, à 95c.....	1 90
7 lbs de vert Frankford, à 20c.....	1 40	3 enclumes d'établi, à \$1.....	3 00
	56 47	2 plaques d'établi, à 90c.....	1 80
<i>Equipe des charpentiers n° 2.</i>		4 blocs d'établi, à 90c.....	3 60
2 herminettes, à \$1.75.....	3 50	3 clefs anglaises, à 95c.....	2 85
2 haches à main, à 90c.....	1 80	8 étaux, à \$4.....	32 00
1 scie de travers.....	2 00	2 sceaux à l'eau, à 50c.....	1 00
5 scies fines, 20 pcs, à \$1.10.....	5 50	1 puisoir.....	0 25
4 débordoirs, à 93c.....	3 72	10 cuvettes à laver, à 10c.....	1 00
1 racloir.....	0 50	18 ciseaux à froid.....	3 25
1 tarière.....	0 34	1 ciseau.....	0 20
2 tarières, $\frac{3}{8}$ pc., à 29c.....	0 58	1 compas.....	0 60
2 équerres de charpentiers, à 40c.....	0 80	30 limes assorties, à 25c.....	7 50
4 do do triangle, à 35c.....	1 40	3 tourne-vis, à 30c.....	0 90
2 fausses équerres, à 35c.....	0 70	3 fers à souder, à 20c.....	0 60
7 marteaux, à 25c.....	1 75	1 chauffeurr à eau chaude, 2 x 3 pcs.....	15 00
1 niveau à bulle d'air.....	1 50	1 coffre à outils.....	8 00
3 pierres à huile, à 35c.....	1 05	32 serrures, assorties, à \$1.25.....	40 00
1 polissoir.....	0 18	1 échelle.....	1 50
1 cordeau.....	0 15	1 balai.....	0 32
4 limes pointues, assorties, à 10c.....	0 40	1 porte-ordures.....	0 25
1 lime plate pointue, 10 pcs.....	0 15	1 perçoir à rochet.....	2 25
4 râpes à bois, à 50c.....	2 00	1 jeu de mèches, assorti.....	70 00
1 clef anglaise.....	0 90	2 boîtes à huile, à main.....	0 30
5 tourne-vis, à 30c.....	1 50	1 machine à vapeur, petite.....	110 00
6 jauges, assorties, à 30c.....	1 80	1 pompe à vapeur, petite.....	150 00
1 boîte à huile.....	0 20	1 tour en vis.....	500 00
3 vilebrequins, à 68c.....	2 04	1 tour, arbre auxiliaire.....	30 00
2 mèches, 1 pc., à 30c.....	0 60	1 mandrin.....	15 00
3 do do do 30c.....	0 90	1 tour, nu par un arbre auxiliaire.....	25 00
4 do do do 30c.....	1 20	1 tour, vieux, servant à moudre.....	60 00
		1 m. à plan., 20 x 20 pcset $5\frac{1}{2}$ pds, ar. auxi.....	337 75

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Atelier des machines—Suite.</i>	\$	cts.	<i>Forge.</i>	\$	cts.
5 drilles verticales	100	00	2 boîtes à huile, à main, à 20c.	0	40
1 roue en cuir, 11 pcs, arbre principal.	5	00	3 étaux, 210 lbs, à 20c.	60	00
1 machine à planer, 10 x 30 pcs.	75	00	1 étau pour boulons et écrous.	15	00
64 pieds d'arbres, avec attaches et supports, à \$1.	64	00	Tarauds assortis, depuis $\frac{3}{8}$ pc. jusqu'à 1 pc.	35	00
45 pds d'arbres, neuvs, à 30c.	13	50	6 clefs pour tarauds, à 30c.	1	80
4 poulies en fer.	3	00	Balances.	30	30
6 do bois.	2	50	2 brouettes, à \$3.	6	00
312 pds de courroies assorties, à 10c.	31	20	1 creuset.	0	75
210 lbs de boulons, à 5c.	10	50	1 chaudron pour fondre le cuivre.	5	00
145 lbs de brides, à 8c.	11	60	1 boîte à charbon dur, en bois.	2	00
17 lbs de barre d'acier p. outils, à 13c.	2	21	1 horloge et boîte.	5	00
3 prs. centres de manivelle, à \$4.	12	00	1 armoire.	2	00
25 chassoirs pour la tôle, à 25c.	6	25	1 gong, grand, 35 lbs, à 30c.	10	50
6 jogs, à 25c.	1	50	1 do petit, 15 lbs, à 30c.	4	50
17 tenailles, bonnes, à 50c.	8	50	5 ardoises, à 5c.	0	25
8 do à 50c.	4	00	2 drilles à leviers, à \$2.25.	4	50
24 pics à deux pointes, assortis, à \$2.	48	00	1 vilebrequin.	1	90
20 drilles plates, à 30c.	6	00	2 mèches, à 18c.	0	36
1 filière à robinet.	1	50	2 seaux à l'eau, à 25c.	0	50
1 chaîne pour le tour.	7	50	17 cuvettes pour laver les mains, à 10c.	1	70
120 lbs d'outils d'acier, assortis, à 17c.	20	40	1 échelle.	1	50
40 porte-molettes, à 75c.	30	00	2 nouv. essieux pour char. à ress., à \$1.	2	00
22 drilles pointues, à 50c.	11	00	353 lbs de fer, à 2c.	7	06
32 drilles torsées, à \$1.	32	00	500 lbs de garde-fou, en fer, à 1 $\frac{1}{2}$	7	50
2 dés d'appui fixe, à \$5.	10	00	100 lbs de fer assorti, à 2c.	2	00
			150 lbs de ferraille, à 1c.	1	50
	1,963	98	100 lbs de boulons assortis, à 2c.	2	00
			80 lbs de clous de fer à cheval, à 10c.	8	00
<i>Forge.</i>			30 lbs d'acier fondu neuf, à 13c.	3	90
Cisailles en fer, coupant à la vapeur.	70	00	30 lbs de vieil acier, à 5c.	1	50
Polissoir avec support, 7 pcs.	10	00	3 lbs de laiton, à 35c.	1	05
1 foret, avec arbre auxiliaire.	100	00	4 lbs de prussiate de potasse, à 65c.	2	60
1 machine à couper les boulons, avec arbre auxiliaire, etc.	45	00	1 lb. de safran.	0	10
1 meule, 30 pcs.	7	84	15 feuilles de papier émeri, à 3c.	0	45
1 soufflet Sturtevant de 3-lb., avec arbre auxiliaire.	110	00	1,000 de charbon de forge, à \$5.	2	50
50 pieds d'arbre avec support et attaches.	100	00	2 machines à serrures, à \$25.	50	00
4 poulies en fer.	3	00			
4 do bois.	2	50			
230 pieds de courroie, à 9 $\frac{1}{2}$ c.	22	00	<i>Tailleurs de pierre.</i>		
8 forges, à \$60.	480	00	3 secrétaires, à \$2.50.	7	50
4 soufflets, à \$12.	48	00	3 poêles, 1, 1-8; 2, 1-10, à \$15.	45	00
6 enclumes, à \$20.	120	00	2 tabourets, à 50c.	1	00
6 marteaux à deux mains, à 75c.	4	50	1 chaise.	0	75
8 marteaux à main, à 75c.	6	00	1 table.	1	00
10 enclumes, assorties, à 60c.	6	00	1 horloge.	2	00
20 paires de mandrins, à 60c.	12	00	1 rayon pour les livres.	0	50
6 tranches, à 20c.	1	20	1 armoire, 6 x 2 x 6 pds.	3	00
2 ciseaux à froid, à 20c.	0	40	1 do 3 x 2 pds.	1	50
4 chasse-clous, à 20c.	0	80	1 do 3 x 1 x 4 pds.	0	75
3 aplatissoirs, à 20c.	0	60	1 miroir.	0	45
40 paires de tenailles, assorties, à 20c.	8	00	2 balais, à 32c.	0	64
5 tranchets, à 20c.	1	00	2 chariots, à \$5.	10	00
2 cônes, 500 lbs, à 3c.	15	00	1 traîneau pour la pierre.	2	00
1 bloc pour outils, 400 lbs, à 3c.	12	00	5 brouettes, à \$1.	5	00
2 blocs à bourrelets, 600 lbs, à 3c.	18	00	5 pelles, courtes, carrées, à 75c.	3	75
1 foyer, 800 lbs, à 3c.	24	00	2 enclumes, à \$20.	40	00
2 rafraichissoirs, 300 lbs, à 3c.	9	00	2 marteaux de forgeron, à 40c.	0	80
4 cuvettes à refroidir.	1	00	1 marteau à deux mains.	0	95
5 barils à eau, à 10c.	0	50	12 paires de tenailles, à 25c.	3	00
4 pelles à charbon, \$1.75.	7	00	1 timbre en acier, 80 lbs, à 13c.	10	40
1 chaudière à charbon.	0	10	54 équerres, à \$1.17.	63	18
5 porte-outils, à 75c.	3	75	1 étau de forgeron.	17	00
1 assort. d'outils de maréchal ferrant.	2	50	6 barres de fer, 156 lbs, à 3c.	4	68
1 clef anglaise.	0	95	50 réglets, à 5c.	2	50
15 drilles torsées, assorties, à \$3.75.	56	25	1 évier, 3 x 2 pds.	5	00
8 drilles plates, assorties, à 30c.	2	40	50 petites cuvettes, à 10c.	5	00
2 boîtes à huile de 2 gallons, à 40c.	0	80	40 feuilles de tuyau, 7 pcs, à 30c.	12	00
			5 coudes de tuyaux de poêles, à 30c.	3	00
			397 point. de masses, $\frac{3}{4}$ acier, 344 lbs, à 13c.	44	72

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Tailleurs de pierre—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Equipe des maçons n° 2—Suite.</i>	\$ cts.
47 petites masses en acier, 168 lbs., à 13c.	21 84	1 cabane pour le garde.....	8 00
29 bouchardes, acier, 265 lbs., à 13c.	34 45	9 pelles, à 60c.....	5 40
6 pics de taill. de pierre, 44 lbs., à 13c.	5 72	8 pics, à 60c.....	4 80
6 masses en acier, 50 lbs., à 13c.....	6 50	5 marteaux à pierre, à 75c.....	3 75
378 fers à maillet en acier, $\frac{3}{4}$ pce, 286 lbs., à 13c.....	37 18	3 truelles, à 60c.....	1 80
482 pointes de maillet en acier, $\frac{3}{4}$ pce, 420 lbs., à 13c.....	54 60	2 bouchardes, à \$4.50.....	9 00
48 pointerolles, acier, $1\frac{1}{4}$ pces, 80 lbs., à 13c.....	10 40	4 petites masses, à 75c.....	3 00
10 pioches de carrier, acier, 55 lbs., à 13c.....	7 15	18 pointes, à 20c.....	3 60
18 drilles à main, acier, 37 lbs., à 4c.....	1 48	6 barres, à 75c.....	4 50
7 drilles, fer, 125 lbs., à 4c.....	5 00	2 fils à plomb, à 10c.....	0 20
57 pointes à marquer, ac., 7 lbs., à 13c.....	0 91	6 maillets, à 10c.....	0 60
54 maillets, à 10c.....	5 40	2 équerres, à 75c.....	1 50
1 dévid., boy., caout., $\frac{3}{4}$ pc., 10 pds à 10c.....	1 00	1 marteau à deux mains.....	0 50
1 compas à diviser, 10 pces.....	0 45		
3 seaux à eau, à 30c.....	0 90		96 45
2 chaînes de chariots, à 60c.....	1 20	<i>Equipe des carriers.</i>	
4 brancards, à 50c.....	2 00	2 grues et accessoires, et 7 chaînes, à \$150.....	300 00
1 grue; 1 chaîne, 171 pds, $\frac{1}{16}$ pce; 1 chaîne, 112 pds, $\frac{3}{8}$ pce; 1 chaîne, 16 pds, $\frac{3}{8}$ pce; 1 chaîne, 18 pds, $\frac{3}{8}$ pce.....	150 00	16 brouettes à boîte, à \$1.....	16 00
2 blocs de fer, 6 pces, à \$4.50.....	9 00	18 do pierre, à \$1.....	18 00
1 bloc de fer, 7 pces.....	4 50	15 pelles, à 54c.....	8 10
1 do 8 pces.....	4 50	17 pics, à 80c.....	13 60
	661 25	14 drilles, à 50c.....	7 00
<i>Equipe des maçons n° 1.</i>		11 barres, 5 pds de longueur, à 15c.....	1 65
10 marteaux, à \$1.....	10 00	4 barres, 6 pds de longueur, à 20c.....	0 80
2 bouchardes, à \$1.10.....	2 20	6 marteaux à deux mains, 75c.....	4 50
50 lbs d'outils de taill. de pierre, à 13c.....	6 50	2 refouloirs, 18 pces, à 15c.....	0 60
10 petites masses, à 50c.....	5 00	4 pinces de maçon, 18 pces, à 20c.....	0 40
10 grandes truelles, à 87c.....	8 70	1 marteau.....	1 00
20 truelles pointues, à 46c.....	9 20	19 planches, 12 pds de long., à 50c.....	9 50
9 équerres, \$1.17.....	10 53	16 do 30 do \$1.....	16 00
2 brouettes à pierre, à \$1.....	2 00	8 chevalets, à \$1.....	8 00
2 do à boîte, à \$1.....	2 00	16 garde-fou, 15 pds de long., à \$1.25.....	20 00
2 houes, à 25c.....	0 50	5 garde-fou, de 8 à 10 pds de long., à \$5.....	5 00
7 pelles à manche court, à 55c.....	3 85	1 pompe en bois.....	6 00
16 cuves à laver, à 10c.....	1 60	15 cuves à laver, à 10c.....	1 50
10 seaux à l'eau, à 25c.....	2 50	8 seaux à l'eau, à 25c.....	2 00
1 arrosoir.....	0 50	2 boîtes à l'huile, à 25c.....	0 50
3 barres à ajuster, à 25c.....	0 75	1 boîte à poudre.....	0 25
1 cabane de garde.....	6 00	1 clef anglaise à dédic.....	0 95
9 poulies en fer, à \$4.50.....	40 50	5 cab. p. les gardes, poêles dans ch., à \$9.....	45 00
5 do bois, à \$2.....	10 00	1 grande cabane pour les hommes.....	25 00
100 lbs de corde, 1 pce, à 13c.....	13 00	2 cabinets à l'anglaise, à \$2.....	4 00
1 grande cabane pour les hommes.....	8 00	2 grands poêles, ronds, à \$15.....	30 00
2 échafauds volants, à \$3.....	6 00	1 petite cabane, 12 x 8 pces.....	6 00
24 pièces pour échafaud, à 50c.....	12 00	4 petits poêles, à \$5.72.....	22 88
	161 33	3 leviers, à 75c.....	2 25
<i>Equipe des maçons n° 2.</i>			576 48
1 chariot à deux roues.....	7 00	<i>Equipe de travailleurs.</i>	
2 chariots, à 50c.....	1 00	16 pics, à \$1.....	16 00
2 réservoirs à eau en fer, à \$4.....	8 00	10 leviers, à 50c.....	5 00
9 chevalets, à 50c.....	4 50	2 marteaux à deux mains, à \$1.....	2 00
1 boîte à outils.....	0 50	2 drilles, à 75c.....	1 50
12 cuves à laver, à 10c.....	1 20	9 brouettes, \$2.....	18 00
6 brouettes, à \$1.50.....	9 00	12 pelles, à 50c.....	6 00
1 brancard.....	0 50	3 cabanes, à \$10.....	30 00
2 boîtes à mortier, à \$1.....	2 00	3 poêles, à \$3.....	9 00
9 planches, à 25c.....	2 25	3 seaux à eau, à 25c.....	0 75
4 seaux à eau, à 15c.....	0 60	4 voitures de chemin de fer, à \$50.....	200 00
1 niveau à bulle d'air.....	1 25	3 planches de pin, à \$2.....	6 00
1 cabane pour les hommes.....	8 00		294 25
2 poêles, à \$2.....	4 00	<i>Casseurs de pierre.</i>	
		57 petits marteaux, à 20c.....	11 40
		8 pics, à 75c.....	6 00
		16 pelles assorties, à 55c.....	8 80
		8 brouettes, à \$1.25.....	10 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Casseurs de pierre—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Bureau du gardien en chef.</i>	\$ cts.
2 écrans carrés, grands.....	3 00	1 secrétaire.....	8 00
2 charrettes, bois et charbon, à \$8.50..	17 00	1 table.....	2 50
5 haches, à 90c.....	4 50	2 grandes chaises en chêne, à \$2.....	4 00
6 pelles, écopés, grande dimen., à \$1.75.	10 50	1 horloge.....	4 00
41 bouchardes, à 15c.....	6 15	2 seaux à eau, à 25c.....	0 50
35 cuves à laver, à 15c.....	5 25		
2 mesures d'un boisseau, à \$1.....	2 00		19 00
1 rouleau.....	5 00		
5 seaux à eau, à 30c.....	1 50		
1 arrosoir.....	0 50	<i>Récapitulation.</i>	
2 poêles, à \$15.....	30 00	1. Terres, bâtiments et améliorations.....	745,208 94
2 boîtes à huile, à 25c.....	0 50	2. Magas. de l'instr. en chef des mét.....	1,726 77
1 clef anglaise à dédic.....	0 95	3. Bureau do do.....	86 75
1 horloge.....	2 00	4. Hangar dans la cour et quai.....	1,632 00
1 seau, wagon à 4 roues.....	5 00	5. Bout. des menus. n° 1—Inventaire.....	3,852 56
2 houes, à 30c.....	0 60	6. Boutique des peintre do.....	56 47
1 marteau à deux mains.....	0 75	7. Equipe des menus. n° 2 do.....	77 05
2 crachoirs, à 25c.....	0 50	8. Atelier des machines do.....	1,963 98
1 table.....	1 00	9. Forge do.....	1,593 21
2 secrétaires et supports, à \$5.....	10 00	10. Atelier des tail. de pierre do.....	661 25
17 anneaux, à 5c.....	0 85	11. Equipe des maçons n° 1 do.....	161 33
2 traîneaux, boîtes, à \$5.....	10 00	12. do do 2 do.....	96 45
3 râteaux en acier, à 75c.....	2 25	13. Equipe des carriers do.....	576 48
	156 00	14. do travailleurs do.....	294 25
		15. Casseurs de pierre do.....	156 00
		16. Bureau du préfet do.....	253 00
		17. do comptable do.....	89 00
		18. do sous-préfet do.....	29 00
		19. do gardien en chef do.....	19 00
			758,533 89
<i>Bureau du préfet.</i>		<i>Inventaire de la salle d'armes.</i>	
3 secrétaires de bureau : du préfet, \$25 ; du commis, \$10 ; secrét. élevé, \$8..	43 00	29 carabines, 27 avec baïonnettes (hors de service).....	
1 presse aux lettres et support.....	8 00	17 carab. Spencer avec baïonn., à \$15.....	255 00
1 grande table de noyer.....	6 00	40 do Enfield do à \$15.....	600 00
2 chaises de bureau en noyer : du pré- fet, \$12 ; du commis, \$3.....	15 00	8 do Colt do (hors de s.....	
6 chaises en noyer, à \$1.50.....	9 00	10 fusils (hors de service).....	
1 horloge.....	20 00	48 révolvers Smith et Wesson, à \$9.....	432 00
1 tapis, 55 vgs.....	30 00	7 révolvers Colt, nos 1 et 2, à \$6.....	42 00
2 chenets en fer, à \$2.....	4 00	3,570 cartouches de carab. Spencer à \$16	58 19
1 grande armoire en noyer.....	60 00	3,570 do Snider-Enfield à \$16	57 12
1 grand écran.....	10 00	420 cartouches de fusil (hors de service)	
1 canapé.....	6 00	480 do mousquet do.....	
1 garde-robe, \$20 ; lavabo, \$8 ; mir., \$2	30 00	47 boîtes de cartouc. à revolver, à 75c.....	35 25
2 petites armoires en noyer, à \$6.....	12 00	8 boîtes de capsules, à 10c.....	0 80
	253 00	5 boîtes de capsules de pistolet, 10c....	0 50
		3 lbs de poudre, à 30c.....	0 90
<i>Bureau du comptable.</i>		147 cart. de carab. Colt (hors de serv.)	
2 grandes armoires, à \$15.....	30 00	46 lbs de balles de mousquet, à 10c....	4 60
1 secrétaire.....	10 00	6 lbs de chevrotines, à 10c.....	0 60
1 table.....	2 00	18 gibernes à balles et courroies, à \$1.75	31 50
1 miroir.....	2 00	4 do do à \$1.25.....	5 00
1 lavabo.....	8 00	71 sacs à balles, 40c.....	28 40
4 chaises, à \$1.50.....	6 00	12 fusées (hors de service).....	
6 chaises de bureau, à \$1.50.....	9 00	3 poires à poudre, à 40c.....	0 90
1 horloge.....	4 00	30 moules à balles de pistolet (hors de s.)	
1 presse à lettres.....	6 00	8 do mousquet do.....	
1 tapis.....	10 00	12 poinçons, à 10c.....	1 20
1 chenet en fer.....	2 00	5 crécelles à ressort, à 25c.....	1 25
	89 00	2 boîtes à huile, à 10c.....	0 20
		2 tire-cartouches, à 8c.....	0 16
<i>Bureau du sous-préfet.</i>		1 étai d'armurier.....	2 00
1 tapis.....	12 00	2 paires de pincettes, à 15c.....	0 30
1 canapé.....	6 00	4 râpes, à 7c.....	0 28
1 table pour écrire.....	8 00	1 tourne-vis.....	0 10
2 chaises, à \$1.50.....	3 00	1 crampon.....	0 15
	29 00	22 écouvillons, à 3c.....	0 66
		4 clefs monte-cheminée, à 20c.....	0 80
		1 étai d'armurier.....	2 50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Inventaire de la salle d'armes—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Machines du moulin à farine, instruments et garnitures—Suite.</i>	\$ cts.
1 coffre pour les armes.....	1 60	4 coupes en verre pour l'huile, à \$1.50.....	6 00
2 armoires pour les armes, à \$1.50.....	3 00	5 coupes en cuivre pour l'huile, à \$1.50.....	7 50
		1 coupe cylindrique pour l'huile.....	1 50
	1,566 96	2 clefs anglaises à déclat, à 95c.....	1 90
Hors de serv.—34 pistol. et 34 courroies		1 clef anglaise.....	0 25
11 sacs à balles; 5 gibernes; 360 cartouches.		1 clef anglaise.....	0 30
		4 limes assorties, à 25c.....	1 00
<i>Machines du moulin à farine, instruments et garnitures.</i>		2 marteaux en acier, \$1.....	2 00
1 machine à vapeur, 12 x 18 pcs.		1 marteau en cuivre.....	0 75
2 meules.		3 ciseaux à froid, à 15c.....	0 45
1 blutoir et séparateur.		2 crochets d'emballage, à 12c.....	0 24
1 machine à hâcher.		1 compas d'épaisseur.....	0 20
1 nettoyeur.		1 compas à diviser.....	0 45
1 épurateur.		2 bidons à huile en cuivre, à 50c.....	1 00
1 trémie.		2 do ferblanc, à 15c.....	0 30
1 tiroir de bluteau.		1 do 2 gallons.....	0 50
1 finisseur.		1 do 1 do.....	0 40
1 dévidoir.		1 cloche à signal.....	0 50
1 époussette à son.		1 jauge à vapeur.....	6 00
6 pics.		1 horloge.....	2 00
24 concasseurs.		1 puisoir.....	0 15
1 manche de pic ordinaire.		1 établi et étai.....	15 00
2 manches de pic ajusté.		1 scie à main, \$1.10; 1 équerre, \$1.17.....	2 27
1 mât volant.		2 chaises, \$2; 1 secrétaire, \$4.....	6 00
1 mâtereau de toit.		1 presse pour les habits.....	3 75
1 mât en bois.		2 rabots, à \$2.....	4 00
2 brosses à main.		2 ciseaux, à 25c.....	0 50
2 blocs de pierre à meule.		2 pelles écopes, à \$1.75.....	3 50
1 pointe diamantée.		2 écopes, 20c.; 1 niveau à bulle d'air, \$1.50.....	1 70
56 pds courroie, 5 pcs.		1 balance Fairbanks.....	52 00
20 do 2 pcs.		200 sacs en coton, à 15c.....	30 00
31 do 2½ pcs.		370 sacs à farine, jute, à 12½c.....	46 25
33 do 4 pcs.			3,198 36
19 do 3½ pcs.			
70 do 10 pcs.			
47 do 6 pcs.			
30 do 1½ pc.			
2 poulies, 48 x 12 pcs.			
2 do 24 x 12 pcs.			
2 do 36 x 12 pcs.			
1 do 18 x 3½ pcs.			
1 do 30 x 5 pcs.			
2 do 15½ x 5 pcs.			
1 do 9½ x 3 pcs.			
1 do 12½ x 5½ pcs.			
1 do 30 x 5 pcs.			
1 do 10 x 6 pcs.			
1 do 10 x 4 pcs.			
1 do 12 x 4 pcs.			
1 do 15 x 4 pcs.			
1 do 24 x 5 pcs.			
1 do 15 x 3½ pcs.			
Engrenage biais.			
16 alluchons, 12 pcs diamètre.			
4 do 16 do			
2 do 11 do			
3 do 24 do			
1 do 20 do			
1 do 19 do			
2 do 30 do			
2 do 14½ do			
55 pds. d'arbres 1½ pce diamètre.			
24 do 2 do			
15 do 3½ do			
24 do 3 do			
400 pds tuyaux 1 do			
4 boutisses 18 do			
1 do 12 do			
Cette somme compr. ce qui a été fourni à l'entr. pour poser les machines....	3,000 00		
		<i>Chevaux.</i>	
		1 paire de chevaux bais.....	250 00
		1 jument noire.....	150 00
		1 cheval noir.....	100 00
		1 cheval bai.....	80 00
		1 jument blonde.....	75 00
		1 cheval (du messager).....	75 00
		1 cheval de tramway.....	20 00
		1 jument brune.....	25 00
		1 cheval.....	25 00
			800 00
		<i>Voitures, traîneaux, charrettes, etc.</i>	
		4 wagons pour le bois, à \$25.....	100 00
		4 ridelles à foin pour wagons, à \$2.....	8 00
		1 gros wagon à ressorts.....	60 00
		1 voiture dite <i>Democrat</i>	55 00
		1 wagon plateforme à ressorts.....	60 00
		1 voiture.....	200 00
		1 do.....	40 00
		3 longs traîneaux, à \$12.....	36 00
		2 voitures à deux traîneaux, à \$20.....	40 00
		2 traîneaux à un cheval, à \$8.....	16 00
		1 traîneau léger.....	20 00
		1 traîneau (du messager).....	15 00
		1 traîneau de famille.....	40 00
		8 charrettes, à \$12.....	96 00
			786 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Ecuries.</i>	\$ cts.	<i>Boulangerie—Suite.</i>	\$ cts
3 paires de harnais doubles (à peu près hors de service), \$5	15 00	3 pétrins, à \$5.....	15 00
1 harnais double léger	30 00	3 tables pour le pain, à \$6.....	18 00
8 coussin. de charr. et aval. avec croup. (à peu près hors de service), à \$3.....	24 00	1 grand couloir.....	2 50
2 harnais simples, à \$15	30 00	1 petit couloir.....	1 00
1 hache-paille.....	20 00	60 moules pour le pain, à 40c.....	24 00
2 fourches, 50c.....	1 00	4 pelles à four, à 50c.....	2 00
3 fourches à fumier, à 75c.....	2 25	1 poêle et tuyaux.....	2 00
3 couvertures de chevaux, à \$2	6 00	1 chaudière et poêle.....	13 00
		60 moules à pain, n° 2, à 20c.....	12 00
		1 pelle.....	0 50
	128 25	1 pelle en fer.....	0 20
		3 pelles à neige, à 25c.....	0 75
<i>Porcherie.</i>		3 balances de boulangers, à \$1.50.....	4 50
42 porcs, à \$20.....	840 00	1 balance de comptoir.....	5 00
20 do \$12.....	240 00	1 lampe portative.....	0 25
38 do \$10.....	380 00	3 lampes à support, à 30c.....	0 90
40 cochons, à \$3.....	120 00	2 haches, à 90c.....	1 80
30 do \$2.....	60 00	1 hachette.....	0 30
30 do \$1.50.....	45 00	1 marteau.....	0 90
35 do \$1.....	35 00	4 couvertures, à \$3.50.....	14 00
6 seaux, à 25c.....	1 50	2 cuves pour l'eau, à \$2.....	4 00
80 pds de boyau, à 10c.....	8 00	1 cuve à levain.....	1 00
2 poêles et tuyaux, à \$8.....	16 00	1 cuve pour pommes de terre.....	0 90
		3 cuves de fermentation, à \$3.....	6 00
	1,745 50	1 petit baril en chêne pour la graisse.....	3 00
<i>Instruments de ferme.</i>		8 seaux, à 35c.....	2 80
1 machine à battre et à nettoyer.....	100 00	2 armoires, à \$1.50.....	3 00
1 vanneuse.....	12 00	1 petite table.....	2 50
3 charrues, à \$5.....	15 00	2 jarres pour levain, à 50c.....	1 00
2 charrues à oreille, à \$10.....	20 00	4 cruches à levain, \$1.....	4 00
3 dragues, à \$10.....	30 00	1 boîte à levain, pour la glace.....	5 00
1 rouleau.....	10 00	1 sas.....	0 30
1 rouleau en fer.....	30 00	3 refroidisseurs en zinc, à 75c.....	2 25
1 do.....	40 00	1 porte-ordures.....	0 20
1 cultivateur.....	20 00	1 cendrier.....	1 00
2 cultivateurs, à \$15.....	30 00	3 époussettes, à 25c.....	0 75
1 machine à semer.....	50 00	2 brosses à plancher, à 25c.....	0 50
10 fourches, à 40c.....	4 00	1 thermomètre.....	0 50
12 fourches à fumier, à 60c.....	7 20	1 horloge.....	5 00
18 hoes, à 30c.....	5 40	2 bânes de bois, à 50c.....	1 00
10 râtaux de jardin, à 80c.....	8 00	4 écopés à farine, à 50c.....	2 00
8 bêches, à 50c.....	4 00	1 panier d'un boisseau.....	0 50
12 pelles, à 40c.....	4 80	3 cadenas, à 60c.....	1 80
10 pics, à 60c.....	6 00	1 brouette.....	2 00
2 leviers, à \$1.....	2 00	2 puisoirs, à 35c.....	0 70
12 arrosoirs, à 60c.....	7 20	1 entonnoir.....	0 25
5 brouettes, à \$3.....	15 00	1 livret du temps des hommes.....	1 00
1 charrette pour l'eau.....	20 00	1 livre des approvisionnements.....	3 00
2 râtaux à foin, à \$15.....	30 00	1 journal.....	2 00
10 paniers, à 40c.....	4 00	1 livre de recettes.....	0 50
18 seaux, à 20c.....	3 60	1 livre de réquisition.....	2 00
12 faux et faucilles, à \$1.....	12 00	Mobilier de bureau.....	5 00
6 palonniers, à \$1.50.....	9 00	Divers petits instruments.....	3 90
	499 20		540 18
<i>Boulangerie.</i>		<i>Réfectoire.</i>	
128 moules à pain blanc, à 48c.....	61 44	500 assiettes à soupe en ferblanc, à 10c.....	50 00
14 do do.....	6 72	580 assiettes en ferblanc, à 7c.....	40 60
90 lbs de pommes de terre, 1c.....	0 90	500 tasses en ferblanc, à 7c.....	35 00
270 lbs sel, à 1c.....	2 70	525 couteaux de table, à 5c.....	26 25
84 lbs graisse, à 11½c.....	2 76	530 fourchettes de table, à 4c.....	21 20
121 sacs de farine blanche, à \$2.....	242 00	520 cuillers de table, à 4c.....	20 80
12 sacs de farine non blutée, à \$2.....	24 00	80 tables longues, à \$1.50.....	120 00
2 cordes de bois de chauffage, à \$4.....	8 00	1 petite table, avec flanelle verte.....	0 75
16 lbs de malt, à 6c.....	0 96	1 do.....	1 00
7 lbs houblon, à 25c.....	1 75	473 tabourets, à 75c.....	354 75
2 balais, à 30c.....	0 60	5 fauteuils de gardes, à \$3.....	15 00
2 mains de papier-ministre, à 20c.....	0 40	9 balais, à 20c.....	1 80
		4 brosses à plancher, à 20c.....	0 80
		16 seaux, à 40c.....	6 40

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Réfectoire— <i>Suite.</i>		\$	cts.	<i>Cuisine.</i>		\$	cts.
2 boîtes à sel, à 15c.	0 30	1	joug, à \$1.	1 00			
2 longues perches, à 10c.	0 20	1	baril à farine et support, à \$1.50.	2 50			
95 salières, à 5c.	4 75	1	armoire de cuisine, à \$3.	3 00			
1 porte-ordures.	0 20	2	dressoirs de cuisine, à \$15.	30 00			
4 boîtes à couteaux, à 15c.	0 60	28	seaux pour le thé, à 25c.	7 00			
2 cabarets, à 50c.	1 00	4	do savon, à 15c.	0 60			
2 règlements des détenus encad., à 25c.	0 50	38	cuvettes, à \$1.	38 00			
1 horloge.	4 00	2	grandes cuves à laver, à \$1.50.	3 00			
1 pupitre.	8 00	2	cuvettes à pommes de terre, à \$3.	6 00			
1 bible.	0 75	20	seaux pour la soupe, à 75c.	15 00			
1 livre de prières.	1 00	1	auge à pommes de terre, à \$15.	15 00			
2 miroirs, à \$1.	2 00	1	seau pour l'orge et couvercle, à 25c.	0 25			
1 porte essuie-mains.	0 25	4	plateaux de bois, à 50c.	2 00			
1 coffre à tiroirs.	4 00	1	salière, à 15c.	0 15			
12 machines à pommes de terre, à \$1.	12 00	3	boîtes à sucre et à thé, à 50c.	1 50			
4 petits puisoirs pour le sirop, à 5c.	0 20	3	puisoirs, à 10c.	0 30			
9 cuillers à pot, à 10c.	0 90	2	pillons à pommes de terre, à 10c.	0 10			
1 dressoir, buffet et tiroir.	15 00	1	table à débiter, à \$1.50.	1 50			
3 tailleurs, à \$4.	12 00	1	mesure, à 75c.	0 75			
26 rasoirs, à 76c.	17 50	1	balance-plateforme, à \$7.	7 00			
26 pots à barbe, à 5c.	1 30	3	supports pour lampes, à 15c.	0 45			
26 ciseaux, à 75c.	18 75	3	balais, à 20c.	0 60			
26 brosses, à 10c.	2 60	2	brosses à plancher, à 25c.	0 50			
25 cuirs à rasoirs, à 15c.	3 75	2	longues fourchettes à viande, à 40c.	0 80			
25 peignes, à 15c.	3 75	2	couloirs, à 30c.	0 60			
26 peignoirs de couleur, à 50c.	13 00	2	puisoirs à long manche, à 50c.	1 00			
26 essuie-mains, à 12½c.	3 25	4	crochets à pommes de terre, à 5c.	0 20			
2 pierres à rasoirs, à \$3.	6 00	12	sacs à f. bouillir les p. de terre, à 75c.	9 00			
6 assiettes creuses, à 10c.	0 60	2	couteaux à dépecer, à 50c.	1 00			
1 cloche.	2 00	1	pelle, à 75c.	0 75			
1 pot à l'eau et verre.	0 60	1	marteau, à 50c.	0 50			
1 boîte aux épingles.	0 30				150	15	
2 porte-plumes et bouteilles, à 75c.	1 50						
1 buffet.	35 00						
1 arrosoir.	1 00						
1 chaise.	0 30						
3 tabourets de bureau, couverts, à \$1.50.	4 50						
2 cadres pour appuyer les pieds, à 25c.	0 50						
1 boîte à sirop.	0 50						
1 support de pot à l'eau.	0 30						
2 secrétaires de bur. et garnitures, à \$6.	12 00						
1 livre.	4 00						
1 journal.	2 50						
1 registre.	3 00						
1 livre de description.	4 00						
1 livre de conduite.	0 75						
1 chaise avec coussin.	5 00						
1 paillason.	0 75						
1 peinture à l'huile.	10 00						
1 vitrine.	15 00						
1 peinture encadrée.	0 75						
		936	75				
<i>Boulangerie.</i>							
3 boîtes à pain, à \$4.	12 00	1	armoire à viande, à \$2.	2 00			
1 étagère pour le pain, à \$6.	6 00	1	machine à mouler le café, à \$5.	5 00			
2 brouettes do à \$1.	2 00	3	barils pour la graisse.	1 50			
1 table do à \$1.50.	1 50	2	grands seaux en fer blanc, à \$1.	2 00			
1 couteau do à 75c.	0 75	2	petits do à 75c.	1 50			
3 paniers do à 25c.	0 75	6	cuvettes, à 75c.	4 50			
1 escabeau do à 30c.	0 30	1	porte-ordure, à 25c.	0 25			
1 fusil de boucher, à 25c.	0 25	2	grandes fourchettes à viande, à 40c.	0 80			
1 long balais, à \$1.	1 00	3	couteaux de boucher, à 80c.	2 40			
2 guipons, à 50c.	0 50	2	cuves à lessive, à \$2.50.	5 00			
1 seau, à 50c.	0 20	1	balance-plateforme, à \$25.	25 00			
1 porte-ordures, à 20c.	0 20	1	balance à bras, à \$34.	34 00			
1 balai, à 20c.	0 20	1	grande table, à \$2.	2 00			
25 chaises de barbier, à \$1.50.	25 00	1	petite table.	2 50			
2 grandes chaises, à \$1.50.	3 00	1	secrétaire.	1 00			
		54	15	1 machine à hacher la viande.	3 00		
				1 pilon à pommes de terre.	7 00		
				1 billot pour la viande.	3 00		
				2 couperets, à 37½c.	0 75		
				1 scie à viande.	2 50		
				2 grandes fourchettes à viande, à 40c.	0 80		
				1 buffet.	2 00		
				1 fusil de boucher.	1 50		
				1 panier à viande.	0 25		
				2 grands seaux, à 75c.	1 50		
				1 huche.	10 00		
				1 chèvre.	8 00		
				1 poêle carré et bouilloire.	5 00		
				3 paires de chevalets, à \$2.	6 00		
				1 pelle.	0 50		
				1 hache.	0 75		
				2 lampes, à 12½c.	0 25		
				1 étagère pour la viande.	6 00		
				2 douzaines de crochets, à 50c.	1 00		
				1 table volante.	0 50		
				1 échelle portative.	5 00		
				1 auge, doublé en zinc.	6 00		

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Cave—Suite.</i>		\$ cts.	<i>Salle de garde—Suite.</i>		\$ cts.
1 escabeau.....		3 00	2 draps de lit, à 50c.....		1 00
2 paires de pinces pour la glace, à \$2..		4 00	4 taies d'oreillers, à 20c.....		0 80
2 boîtes à glace, à 75c.....		1 50	1 brosse à cheveux.....		0 50
1 plateau à viande.....		1 25	1 peigne.....		0 20
		170 50	1 miroir.....		0 50
<i>Magasin.</i>			2 peintures à l'huile, à \$1.....		2 00
1 buffet.....		2 00	4 cartes, à \$2.....		8 00
1 boîte au sucre.....		4 00	10 chandeliers, à 10c.....		1 00
1 boîte à thé, doublée en zinc.....		3 00	8 balais, à 25c.....		2 00
1 petite balance-plateforme.....		10 00	3 drapeaux, à \$15.....		45 00
3 écopés, à 25c.....		0 75	1 échelle de meunier.....		2 00
1 table.....		1 00	6 bâtons, à 10c.....		0 60
1 tarière.....		1 75	2 paillassons, à \$1.....		2 00
2 robinets pour le sirop, à \$2.....		4 00	2 crachoirs, à 20c.....		0 40
1 robinet pour le vinaigre.....		0 25	1 pot de chambre.....		0 50
1 mesure d'un gallon.....		0 40			217 20
1 marteau.....		0 25	<i>Bibliothèque.</i>		
1 cheval et à baril.....		0 75	1 secrétaire.....		8 00
		28 15	1 armoire.....		5 00
<i>Ailes.</i>			1 bibliothèque.....		30 00
137 lits de fer, à \$2.....		274 00	2 tables, à 50c.....		1 00
511 do bois, à \$1.....		511 00	2,500 volumes, à 65c.....		1,625 00
497 matelas, à 50c.....		248 50	15 tables à écrire, à \$2.....		30 00
546 baquets, à 20c.....		109 20	24 bancs, à \$3.....		72 00
544 cuvettes, à 20c.....		108 80	4 cartes, à \$1.....		4 00
17 balais, à 20c.....		3 40	4 petites boîtes pour les livres, à \$1.50.		6 00
15 guipons, à 25c.....		3 75	6 tabourets, à 50c.....		3 00
19 cuves à l'eau, à 75c.....		14 25			1,784 00
3 crachoirs, à 25c.....		0 75	<i>Chapelle protestante.</i>		
47 seaux de nuit, à 30c.....		143 10	47 bancs, à \$3.....		141 00
2 chaînes, à \$1.....		2 00	9 petits bancs, à \$3.50.....		31 50
6 bancs, à 30c.....		1 80	6 sièges pour les gardes, à \$2.....		12 00
1 brouette.....		1 50	1 horloge.....		4 00
2 poêles, à 20.....		40 00	4 chaises de bureau, à \$3.50.....		14 00
50 pds. de boyaux en caoutc. d'un pce.		5 00	1 table et nappe d'autel.....		8 00
100 pds. de câble de monte-charge.....		25 00	2 chaises couvertes, à \$2.....		4 00
2 cendriers, à 25c.....		0 50	Fonts baptismaux.....		25 00
475 lampes, à 15c.....		71 25	2 grands livres de prière, à \$2.50.....		5 00
480 cheminées de lampe, à 5c.....		24 00	1 boîte à musique.....		1 00
8 lanternes, à 75c.....		6 00	1 orgue.....		75 00
9 puisoirs en ferblanc, à 25c.....		2 25	1 tabouret d'orgue.....		0 25
89 pliants, à 20c.....		17 80	2 balais, à 20c.....		0 40
332 petits bancs, à 10c.....		33 20	30 verges de tapis, à 75c.....		22 50
16 seaux pour l'eau, à 50c.....		8 00	2 chaises d'église, à \$4.....		8 00
5 tables, à \$4.....		20 00	2 fauteuils, à 50c.....		1 00
400 tasses en ferblanc, à 5c.....		20 00	Vases sacrés.....		40 00
6 boîtes à l'huile, à \$1.....		6 00	1 boîte pour contenir les vases sacrés.		4 00
1 paquet de mèches de lampes.....		0 25	1 surplus.....		11 00
1 paire de mouchettes.....		0 50	2 registres.....		4 00
2 couverts de table, à \$1.....		2 00	1 tapis de table.....		0 50
		1,703 80	4 serviettes, à 10c.....		0 40
<i>Salle de garde.</i>					412 55
1 canapé.....		6 00	<i>Chambre d'ordinaire des officiers.</i>		
1 lit de fer.....		6 00	4 tables, à \$3.....		12 00
2 oreillers de plumes, à \$1.....		2 00	14 chaises, à 40c.....		5 60
5 bancs, à \$4.....		20 00	18 assiettes à diner, à 5c.....		0 90
1 matelas de crin.....		3 00	12 assiettes à thé, à 5c.....		0 60
2 chaises, à 50c.....		1 00	20 tasses à thé, à 5c.....		1 00
1 escabeau.....		0 20	20 soucoupes, à 5c.....		1 00
1 table.....		1 50	8 nappes, à \$1.50.....		12 00
1 horloge.....		3 00	1 poêle de cuisine.....		20 00
2 couvertures, à \$5.....		10 00	3 bouilloires, à \$1.....		3 00
1 douillette.....		1 00	2 plats à laver la vaisselle, à 75c.....		1 50
9 paires de menottes, à \$.....		9 00	1 boîte à bois.....		1 00
44 fers, à \$2.....		88 00	1 buffet.....		12 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.**Chambre d'ordinaire des officiers—Suite*

	\$	cts.
6 tasses en ferblanc, à 10c.	0	60
4 puisoirs, à 20c	0	80
7 verres, à 10c	0	70
18 cuillers à thé, à 10c	1	80
18 cuillers de table, à 20c	3	60
18 couteaux, à 20c	3	60
18 fourchettes, à 20c	3	60
1 buffet	2	00
2 pots à l'eau en pierre, à 40c	0	80
2 plats couverts, à 60c	1	20
10 sallières, à 10c	1	00
2 tourtières, à 25c	0	50
1 horloge	5	00
1 miroir	0	10
1 boîte à glace	5	00
1 mesure d'une pinte	0	10
1 do chopine	0	10
3 assiettes en ferblanc, à 25c	0	75
16 théières pour les gardes, à 15c	2	40
2 porte-ordures, à 20c	0	40
2 brosses, à 20c	0	40
2 brosses pour les poêles, à 20c	0	40
1 huilier	1	00
1 casserole	1	00
2 plateaux pour la viande, à 25c	0	50
10 tasses pour les œufs, à 5c	0	50
6 serviettes pour les officiers, à 12c	0	72
1 coffre	0	50
1 beurrier	0	20
1 sucrier	0	10
1 boîte à thé	0	25
1 boîte pour le sucre	0	25
1 lampe à l'huile	0	25
3 assiettes de ferblanc	0	30
4 assiettes à soupe de ferblanc	0	40
1 balais	0	20
1 cendrier	0	20
1 boîte	0	25
1 soupière	0	10
1 brosse en crin	0	20
2 grands couteaux pour le pain, à 30c	0	60
1 jarre au beurre	0	40
3 seaux pour l'eau, à 10c	0	30

Buanderie.

1 machine à laver à vapeur	300	00
1 do tordre do	250	00
3 cuvettes à savon en bois, à \$3	9	00
3 cuves à lessive, à \$3	6	00
5 petites cuves, à \$1	5	00
6 seaux pour l'eau, à 50c	3	00
2 boîtes pour le linge, à \$2	4	00
1 boîte à charbon	1	00
2 poêles, à \$20	40	00
25 feuilles de tuyaux, à 10c	2	50
1 table	3	00
1 do	4	00
1 do	3	00
1 do	2	00
1 séchoir pour le linge	2	00
1 secrétaire pour les gardes	5	00
1 armoire	4	00
2 chaises, à \$1	2	00
1 horloge	3	00
1 brochette	3	00
1 charrette	12	00
1 wagon	10	00
1 traîneau à main	5	00
3 pelles, à 75c	2	25

\$ cts.

Buanderie—Suite.

4 brosses à laver à long manche, à 50c	2	00
4 caoutchoucs à laver do à 75c	3	00
4 guipons, à 30c	1	20
100 pds de boyau en caoutchouc, 1 pce	10	00
2 poulies en bois, à 40c	0	80
1 échelle	1	00
1 puisoir à savon en cuivre	2	00
2 chaises, à \$1	2	00
2 miroirs, à 30c	0	60
2 peignes, à 10c	0	20

Séchoir.

956 chemises de flanelle, à \$1	956	00
80 do neuves, à \$1.50	120	00
180 camisoles, à \$1	180	00
30 do neuves, \$1.25	37	50
1,006 paires de caleçons, à 90c	905	40
956 do chaussons, à 20c	191	20
24 do do neufs, à 30c	7	20
1,845 essuie-mains, à 10c	184	50
88 do neuves, à 20c	17	60
1,204 couvertures, à \$1	1,204	00
8 do neuves, à \$2	16	00
495 descentes de lit, à \$2	990	00
5 do neuves, à \$3	15	00
595 draps de lit, à 50c	497	50
62 do neufs, à \$1	62	00
1,020 taies d'oreillers, à 25c	255	00
494 coutils do à 15c	74	10
45 do do neuf, à 25c	11	25
136 essuie-m. pour les officiers, à 10c	13	60
8 essuie-m. pour les offic., neufs, à 12c	0	96
6 draps do à 50c	3	00
8 couvertures do à \$1.50	12	00
1 douillette de lit	2	00
37 paires de manchettes en laine, à 10c	3	70
68 bobines de fil, à 5c	3	40
9 papiers d'aiguilles, à 5c	0	45
11 verges de coton, à 9c	0	99
12 sacs pour porter le linge, à \$1	12	00
30 lbs. de laine filée, à 40c	12	00
10 tables longues, à \$2	20	00
4 tables pour les chemises, à \$1	4	00
1 échelle	0	50
48 feuilles de tuyau, à 10c	4	80
3 secrétaires, à \$1	3	00
3 seaux de bois, à 20c	0	60
1 scie	0	75
1 chevalet	0	25
2 scies à main, à \$1	2	00
1 hache	0	30
1 hachette	0	40
1 coffre à charbon	0	50
2 boîtes en bois, à 25c	0	50
2 réservoirs à eau en métal, à \$25	50	00
135 serpentina	200	00

703 55

6,075 95

Chapelle catholique romaine.

755 volumes, bibliothèque anglaise	500	00
270 do do française	200	00
1 orgue	40	00
1 confessionnal	10	00
28 grands bancs	40	00
7 petits bancs	5	50
7 chaises pour les officiers	7	00
Chemin de croix	25	00
2 images, à \$1.50	3	00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Chapelle catholique romaine—Suite.</i>		\$ cts.	<i>Vestiaire et sanctuaire—Suite.</i>		\$ cts.
1 horloge		2 00	1 lampe de sanctuaire		8 00
1 bénitier		2 00	1 peinture à l'huile		100 00
9 registres, à \$2		4 00	1 autel		75 00
1 comptoir		5 00	2 couverts de chaises, à \$3.		6 00
1 bibliothèque		40 00	3 morceaux de toile		4 00
1 boîte en bois		0 50	2 couronnes de statues		5 00
1 paillason		1 00	1 couvert d'autel		4 00
1 siège à dossier élevé		1 00	3 morceaux de toile commune, à \$3.00.		6 00
			1 brosse		1 00
		886 00	1 paillason		0 25
<i>Vestiaire et sanctuaire.</i>					967 30
3 aubes, à \$20.		60 00	<i>Département. des femmes.</i>		
3 surplis, à \$3		9 00	4 grands bancs, à \$3		12 00
3 étoles, à \$1.33 $\frac{1}{3}$		4 00	4 petits bancs pour les pieds, à 50c.		2 00
1 voile huméral		5 00	1 bénitier		2 00
3 nappes d'autel, à \$3.		9 00			16 00
6 essuie-mains, à 25c.		1 50	<i>Récapitulation.</i>		
6 soutanes d'enfants, à \$1.50.		9 00	Réfectoire		936 75
6 surplis, à \$1.		6 00	Boulangerie		54 15
1 éteignoir		0 75	Cuisine		150 15
1 panier à chiffons		0 25	Cave		170 50
6 rouleaux, à 20c.		1 20	Magasin		28 15
1 barette		2 00	Ailes		1,708 80
2 morceaux de dentelle d'autel		6 00	Salle de garde		217 20
2 chandeliers, à \$9.		18 00	Bibliothèque		1,784 00
24 amicts		10 00	Chapelle protestante		412 55
24 purificateurs		3 00	Chambre d'ordinaire des officiers		113 67
24 lavabos		3 00	Buanderie		703 55
18 corporaux		3 00	Séchoir		6,075 95
1 ciboire		20 00	Chapelle catholique romaine		886 00
1 ostensor		25 00	Vestiaire et sanctuaire		967 30
1 bible		1 00	Département des femmes		16 00
1 pot à l'eau		0 25			14,219 72
1 bénitier		4 00	<i>DÉPARTEMENT DU TAILLEUR.</i>		
1 grande carte		4 00	<i>Vêtements d'uniforme des officiers.</i>		
6 ceintures, à \$1.		6 00	8 paires de pantalons habillés		48 00
1 tige de liasse		0 30	1 paire de pantalon d'hiver		6 00
1 table		0 50	2 paires de pantalons d'été		7 00
2 chaises		2 00	2 habits d'hiver		28 00
1 secrétaire		16 00	1 gilet d'hiver		4 00
1 missel et porte-missel		10 00	2 gilets d'été		4 00
1 époussette		0 30	1 gilet habillé		4 00
6 vases et fleurs		50 00	2 casquettes d'uniforme		3 00
Breviaires		8 00			104 00
1 registre		10 00	<i>Matériaux pour les vêtements d'officiers.</i>		
2 dictionnaires		13 50	2 $\frac{1}{2}$ verges doeskin		4 27
3 chapes, à \$30.		90 00	1 $\frac{1}{2}$ verge de drap fin		5 62
6 vêtements		100 00	47 verges de toile Forfar		10 34
1 tapis		10 00	2 lbs. de tissu de caoutchouc		5 00
3 armoires pour vêtements, à 25.		75 00	1 $\frac{1}{2}$ grosse de boutons d'habits		5 41
2 boîtes de cierges, à \$1.50.		3 00	3 do do d'uniforme		11 25
6 morceaux de toile, à \$2.		12 00	5 do do de gilet		15 35
30 verres de couleur		2 00	10 douz. ouate		2 00
2 paires de burettes		10 00	20 vgs. de doubl. de manche en moire ..		6 00
2 boîtes d'encens, à \$1.50.		3 00	35 do grosse toile brune		3 50
2 crucifix, à \$3.		6 00	30 do do française		4 35
1 bidon à l'huile		1 00	110 do drap italien		38 50
1 boîte à charbon de bois		2 00	19 do serge bleue		16 53
5 douz. de catéchismes, à 40c.		2 00	6 do denim		1 11
1 paquet de chapelets		3 00	8 $\frac{1}{2}$ do frise		12 37
40 livres de prières, à 5c.		2 00			
1 boîte de scapulaires		5 00			
1 tapis		50 00			
1 table		2 00			
2 escabeaux, à 25c		0 50			
2 chaises, à \$5.		10 00			
12 chandeliers		18 00			
1 crucifix		4 00			
1 siège à dossier élevé		2 00			
2 statues, à \$12		24 00			

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Matériaux pour vêtements d'officiers— Suite.</i>		\$ cts.	<i>Divers—Suite.</i>		\$ cts.
14 lbs de fil pour machine à coudre.....		20 58	1 grosse lacet.....		3 00
2½ lbs soie pour coudre.....		22 75	30 douz. bobines.....		15 00
2 lbs soie torse.....		13 80	12 grosses boucles de tailleurs.....		7 30
			105 verges batiste.....		14 70
		198 73	10 do toile hessoise.....		1 00
<i>Vêtements de sortie des détenus.</i>			¾ grosse agrafes.....		0 20
4 paires caleçons de laine.....		2 17	1 gallon huile de baleine.....		2 40
15 do do de coton.....		5 00	1 verge crin.....		0 27
3 chemises de dessous.....		1 12	1½ do drap de castor bleu.....		1 72
2 do blanches.....		1 26	36½ verges do noir.....		62 96
5 mouchoirs.....		0 20	21 do drap écarlate.....		39 90
8 paires bretelles.....		1 75	3 lbs chlorure de chaux.....		0 36
14 cravates.....		1 75	12 blouses.....		20 40
14 faux-cols, toile.....		1 75	1 paire de pantalons de travail.....		1 75
3 paires chaussons de laine.....		0 42	149 verges grosse toile pour habits.....		13 41
23 do do coton.....		2 39			190 77
6 cache-nez.....		1 75	<i>Outils et accessoires.</i>		
7 paires de mitaines de laine.....		2 10	24 marteaux de cordonniers.....		18 00
2 chapeaux de feutre.....		2 00	30 paires pincettes.....		23 00
19 habits.....		95 00	4 douz. alènes à cheville.....		12 00
19 gilets.....		38 00	3 do alènes à coudre.....		9 00
10 paires pantalons.....		30 00	2 perçoirs à cheville.....		2 00
9 boutons de faux-cols en or.....		0 09	1 meule et monture.....		4 00
		186 75	1 embauchoir.....		10 00
<i>Matériaux pour vêtements de libération.</i>			1 laminoir.....		15 00
6 grosses boutons d'habit.....		3 30	1 machine à écharner.....		12 00
1 do do de gilet.....		0 45	1 do à coudre Howe.....		55 00
42½ verges drap de pilote.....		46 75	1 do do Singer, petite.....		32 00
45½ do tweed.....		27 45	1 do do do moyenne.....		40 00
		77 95	1 do do do grande.....		38 00
<i>Vêtements pour la prison.</i>			1 do do White.....		54 00
24 casquettes en laine.....		18 00	30 bancs de cordonniers.....		30 00
12 do en toile.....		3 00	6 armoires.....		30 00
8 jaquettes en laine.....		40 00	1 horloge.....		8 00
28 gilets en laine.....		56 00	36 paires ciseaux de tailleurs, moyens.....		54 00
60 paires pantalons en laine.....		150 00	4 do do do grands.....		44 00
3 do do do asile.....		9 00	12 fers de tailleurs.....		24 00
		276 00	12 planches à presser.....		12 00
<i>Matériaux pour vêtements de prison.</i>			2 pierres à l'huile.....		2 00
367 verges drap jaune.....		200 01	3 boîtes à l'huile.....		3 00
357½ do drap brun.....		194 83	3 secrétaires.....		6 00
375 do toile à voile blanche.....		62 81	4 escabeaux.....		4 00
820 do do noire.....		152 75	2 chaises.....		3 00
30 do do brune.....		5 55	1 marteau à panne fendue.....		1 50
35 do grosse toile brune.....		3 50	5 grandes tables.....		40 00
51 do drap gris.....		6 30	2 plateformes, 2,000 pieds de bois.....		30 00
74 do coton gris.....		6 66	2 gallons noir à chaussures.....		1 60
94 do indienne.....		4 60	35 verges toile.....		7 87
12 do wincey.....		1 72	5 lbs peau de veau.....		3 75
35 do toile à voile.....		10 83			615 50
29 do molleton.....		7 00	<i>Département de la cordonnerie.</i>		
30 do coutil.....		5 60	2 boîtes crochets de souliers.....		2 50
2 grosses boutons d'habit.....		1 50	3 manches d'alènes.....		1 08
3 do do de gilet.....		2 10	¼ lb ardasse.....		5 50
2 do do de chemise.....		0 32	¼ côté de peau de chevreau.....		1 50
2 pieds cuir à lacet.....		0 50	7 pieds cuir, chagrin.....		1 05
1 lb fil noir.....		1 77	5 lbs do à harnais.....		0 75
4 écheveaux de ficelle.....		0 80	107 do à semelles.....		27 82
		669 15	206 do à empeignes.....		70 04
<i>Divers.</i>			25 do peau de taure.....		8 50
10 lbs cire.....		4 00	1 côté de cuir à trépointe.....		4 00
4 grosses galon noir.....		2 40	2 rouleaux lacet.....		0 70
			2 douz. peaux de mouton.....		14 00
			9 lbs clous à chaussures, en fer.....		0 72
			24 do do en zinc.....		3 12

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Département de la cordonnerie.—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Département de la cordonnerie.—Fin.</i>	£ cts.
1 grosse boutons et attaches.	0 50	63 paires bottes, pour usage de la prison	137 50
2 do broquettes à monter.	0 75	123 do souliers do	184 50
2 lbs do à souliers.	0 44	195 do do dits Cobourg.	292 50
9 fil à ligneul	7 65	37 do pantoufles pour usage de la p..	27 75
3 fil de toile	3 12	10 do pantoufles d'officiers	7 50
1 soie pour machine	8 00	3 do bottes d'hiver d'officiers.	15 00
5 paires bottes de détenus libérés.	20 00	3 ceinturons.	2 25
10 do souliers do	30 00		
			891 96

VALEUR approximative du matériel pour le chauffage, l'éclairage, l'aqueduc et la force motrice dans le département de l'ingénieur-mécanicien, pénitencier de Kingston.

	\$. cts.
Appareil de chauffage à vapeur pour les dortoirs et l'édifice principal, y compris la prison des femmes et le logement du sous-préfet, ainsi que l'asile des aliénés et les ateliers—	
3 chaudières à vapeur et accessoires s'y rattachant, à \$1,500.....	4,500 00
Tuyaux à vapeur principaux et de retour, y compris les soupapes, garnitures, trappes à vapeur, etc.....	3,000 00
Radiateurs et serpentins.....	2,500 00
Réservoir à eau chaude et garniture.....	200 00
Pompe à eau chaude.....	250 00
Réfectoire, chapelle protestante et appareil de cuisson à vapeur dans la cuisine—	
2 chaudières à vapeur, avec garnitures, etc.....	1,800 00
Tuyaux à vapeur principaux et de retour, soupapes, etc.....	300 00
Radiateurs et serpentins.....	900 00
Pompe à vapeur et réservoir à eau chaude.....	500 00
10 chaudrons pour la cuisson à la vapeur et garnitures.....	500 00
Chauffage de l'hôpital—	
2 fournaies, à \$250.....	500 00
Serpentins, tuyaux principaux et de retour, y compris les soupapes et garnitures.....	1,500 00
Service de l'eau dans l'hôpital, y compris l'appareil à eau chaude—	
2 cabinets d'aisance, 2 bains, éviers et réservoir en fer, tuyaux de renvoi, 12 x 4 x 4 pieds.....	400 00
Maison du préfet, chauffage—	
2 fournaies.....	400 00
Tuyaux principaux et de retour, y compris les radiateurs avec écrans et dessus en marbre, ainsi que les serpentins, soupapes et garnitures.....	1,000 00
Fournaise de la serre et serpentins de chauffage, soupapes, etc.....	300 00
Service de l'eau—	
Un réservoir en fer, 27 x 10 x 6 pieds.....	1,000 00
Garnitures de bains, cabinets d'aisance et autres, y compris tuyaux, soupapes, etc., se rattachant au service de l'eau.....	800 00
Garnitures de gaz dans les différentes chambres, y compris les soupapes, tuyaux, etc.....	
	600 00
Usine à gaz—Appareil pour la fabrication—	
1 chaudière à vapeur et accessoires, \$800; une machine verticale, 6 x 6, \$250.....	1,050 00
3 épurateurs, à \$300.....	900 00
2 générateurs, à \$350.....	700 00
2 surchauffeurs, at \$300.....	600 00
1 laveur.....	200 00
2 laveurs, à \$200.....	400 00
1 gazomètre.....	5,000 00
1 compteur de fabrication.....	600 00
1 réservoir à l'huile, 27 x 9 pieds.....	800 00
1 do 3 pieds carrés, y compris la pompe foulante, garnitures et accessoires.....	150 00
Conduite principale à gaz depuis l'usine, en passant par l'institution jusqu'à l'extérieur.....	800 00
Appareils à gaz, conduites, soupapes, etc., dans les dortoirs, l'édifice principal, les bureaux, la prison des femmes, le logement du sous-préfet, ainsi que l'hôpital et l'asile.....	1,200 00
6 grandes lampes à gaz extérieures, poteaux, etc., à \$50.....	300 00
Aqueduc—	
1 pompe à vapeur à double cylindre de Worthington, 10 et 14 x 8 de jeu de piston.....	1,200 00
1 pompe à vapeur auxiliaire de Worthington, \$600; 12 prises d'eau pour le feu, \$480.....	1,080 00
Garnitures des conduites, soupapes, etc., se rattachant au service de l'eau pour tous les besoins de l'institution, y compris les réservoirs auxiliaires, etc., et aussi le service de l'eau à l'usine à gaz.....	6,000 00
Deux réservoirs en fer, 30 x 6 x 3 pieds.....	1,400 00
Deux conduites principales d'eau à travers l'institution jusqu'aux réservoirs intérieurs et extérieurs, y compris les tuyaux aspirateurs.....	5,000 00
12 bains pour les détenus et deux pour les officiers, avec robinets à eau chaude et à eau froide, y compris un réservoir à eau chaude, 8 x 8 x 4 pieds.....	600 00
Tuyaux de chute et 12 cabinets d'aisance, 3 urinoirs, etc., etc.....	500 00

VALEUR approximative du matériel pour le chauffage, l'éclairage, l'aqueduc et la force motrice dans le départ. de l'ingénieur-mécanicien, pénitencier de Kingston—*Fin.*

	\$	cts.
Appareils contre l'incendie—		
2 dévidoirs à boyaux.....	200	00
700 pieds de boyaux, à \$1.....	700	00
3 tuyaux d'embranchement, à \$12.....	36	00
6 clefs à boyaux, à \$1.....	6	00
Soupapes et garnitures.....	100	00
6 babcocks, à \$40.....	240	00
1 pompe à incendie à bras.....	150	00
Force motrice pour actionner les ateliers, les machines, le moulin à farine, l'aqueduc, les pompes, etc.—		
3 chaudières à vapeur, \$900.....	2,700	00
2 machines à vapeur, \$500.....	1,000	00
1 machine portative, chaudière et monte-charge, soit.....	275	00
1 machine verticale, 7 x 8, neuve.....	175	00
Yacht à vapeur—		
Machine, chaudière et garnitures.....	300	00
Coque et mobilier de la cabine.....	300	00
Outils pour le montage des tuyaux, etc.—		
1 machine à couper les tuyaux.....	120	00
1 assortiment de coussinets à fileter de 4 pouces à 2 pouces.....	50	00
1 do do de $\frac{1}{2}$ de pouce à 2 pouces.....	25	00
Outils pour couper les tuyaux, clefs anglaises, tenailles, marteaux, ciseaux, etc.....	300	00
Fournitures de mécanicien, en magasin—		
Caoutchouc à tampon, huile, chiffons, étoupe, etc., etc.....	250	00
	56,357	00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Prison des femmes.</i>	\$ cts.	<i>Prison des femmes.</i>	\$ cts.
Salon de la directrice—		Magasin—<i>Suite.</i>	
1 table de centre.....	10 00	35 vgs cachemire noir, pour libérées, à 26c.....	8 58
6 chaises, siège en crin, à \$3.....	18 00	30 vgs doublure, à 9c.....	2 70
1 fauteuil do.....	2 50	5 paires de gants de laine, à 25c....	1 25
1 berceuse do.....	4 00	8 mouchoirs, à 5c.....	0 40
1 canapé.....	6 00	8 douz. boutons, à 10c.....	0 80
3 corniches en noyer et rideaux, à \$3.50.....	10 50	8 lbs de fil, à 43c.....	3 44
45 verges de tapis de Bruxelles, à \$1.	45 00	1 paire de soulers de libérée.....	1 50
Chambre à coucher, n° 2.		1 armoire.....	3 00
1 petit lit en noyer.....	4 50	1 poêle à charbon, hors de service...	1 25
2 petites chaises, à 90c.....	1 80	Ouvroir—	
1 berceuse.....	1 00	19 tables, à \$1.....	19 00
1 miroir.....	1 00	16 chaises, à 75c.....	12 00
2 grandes presses pour les habits, à \$6.	12 00	19 boîtes, à 50c.....	9 50
2 petites armoires, à \$1.50.....	3 00	3 machines à coudre, à \$15.....	45 00
1 corniche en noyer et rideaux.....	5 00	1 dévidoir pour le fil.....	1 00
25 verges de tapis, à 30c.....	7 50	1 pupitre sur plateforme.....	12 00
Salle supérieure—		3 armoires, à \$2.66½c.....	8 00
1 chaise.....	1 00	1 horloge.....	4 00
1 armoire.....	2 00	4 escabeaux, à 25c.....	1 00
10 vgs. préclart, à 80c.....	8 00	3 balais, à 20c.....	0 60
Escalier—		1 porte-ordures et brosses.....	6 00
15½ vgs. préclart.....	4 50	2 brosses à plancher et seaux, à 37½c.....	0 75
21 baguettes d'escalier, à 10c.....	2 10	6 touailles, à 16½c.....	1 00
10½ vgs. préclart.....	8 40	Chapelle catholique romaine—	
1 petite table.....	1 00	4 <i>ivvems</i> , à \$2.50.....	10 00
Salle à dîner—		1 bénitier.....	6 00
1 table à dîner.....	23 00	1 nappe de communion.....	1 00
1 buffet.....	40 00	Mansarde	
1 chaise à bascule.....	6 50	25 boîtes, à 50c.....	12 50
4 chaises communes, à \$1.75.....	7 00	18 tables, à \$1.....	18 00
1 canapé.....	12 00	8 chaises, à 75c.....	6 00
1 berceuse.....	1 50	36 boîtes à savon, à 10c.....	3 60
1 petite table.....	1 75	Hôpital—	
1 horloge.....	4 00	3 lits de fer, à \$5.....	15 00
55 vgs de tapis de Bruxelles, à \$1.....	55 00	6 chaises, à 25c.....	1 50
1 paire de rideaux de dentelle.....	5 00	1 berceuse.....	1 00
1 corniche en noyer.....	2 00	2 tables, à \$1.25.....	2 50
1 paire de rideaux en brocatelle.....	12 00	1 chaise de nuit.....	1 00
1 toile pour dessous de table.....	2 00	1 service de chambre à coucher.....	2 50
1 couvert de table.....	5 00	1 lavabo.....	1 00
Chambre à coucher—		1 pot de malade.....	0 50
1 lit en noyer.....	22 00	1 miroir.....	0 50
1 table de toilette.....	1 00	2 essuie-mains, à 10c.....	0 20
1 bureau et miroir.....	20 00	5 taies d'oreillers, à 6c.....	0 30
1 lave-mains.....	10 00	3 do do toile, à 20c.....	0 60
2 chaises, à \$1.50.....	3 00	12 draps, à 41½c.....	5 00
1 berceuse.....	1 50	4 couvertures simples, à \$1.....	4 00
1 matelas à ressort.....	6 00	9 couvre-pieds, à \$1.11½c.....	10 00
1 matelas en crin.....	15 00	3 couverts de table, à 50c.....	1 50
1 paire de rideaux en dentelle.....	5 00	4 camisoles de nuit, à 18½c.....	0 75
1 corniche en noyer.....	2 00	3 toiles de plancher, à 33½c.....	1 00
50 vgs tapis de Bruxelles, à \$1.....	50 00	5 couteaux et fourchettes, à 15c.....	0 75
1 service de chambre à coucher.....	2 50	4 cuillers à thé, à 12½c.....	0 50
Magasin—		6 do à dessert, à 16½c.....	1 00
20 vgs flanelle blanche, à 42c.....	8 40	1 salière et poivrière.....	0 25
33 do do grise, à 25c.....	8 25	3 tasses en ferblanc, à 10c.....	0 30
20 do do rouge, à 30c.....	6 00	2 boîtes à eau en ferblanc, à 75c.....	1 50
41 do coton de fabrique, à 8c.....	3 28	1 tasse de malade.....	0 25
35 do coton à drap croisé, à 9c.....	3 15	1 verres pour les médicaments.....	0 20
23 do coton blanc, à 6c.....	1 38	1 seringue.....	0 75
29 do indienne, à 8c.....	2 32	Réfectoire—	
32 do do 11c.....	3 52	5 tables, à \$2.....	10 00
47 do guingamp bleu, à 12c.....	5 64	23 escabeaux, à 25c.....	5 75
9 do toile, à 30c.....	2 70	3 armoires, à \$3.....	9 00
27 do do tafar, à 22c.....	5 94	12 poivrières, à 8c.....	0 96
21 do do de table, à 40c.....	8 40	23 tasses en ferblanc, à 8c.....	1 84
10 do do à chemise, à 35c.....	3 50	23 soucoupes, à 6c.....	1 38
7 lbs fil blanc, pour libération, à 60c.	4 20	24 plats à dîner, à 10c.....	2 40

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Prison des femmes.</i>		\$ cts.	<i>Prison des femmes.</i>		\$ cts.
<i>Réfectoire—Suite.</i>			<i>Cuisine—Suite.</i>		
2 douz. de couteaux et fourch., à 87 $\frac{1}{2}$ ¢		1 75	1 bouillotte pour le thé.....		1 00
24 cuillers, à 1 $\frac{1}{2}$ ¢		0 36	1 théière, grande.....		1 25
1 arrosoir.....		0 50	3 grands plats, à 60c.....		1 80
1 cloche.....		1 00	2 petits plats en ferblanc, à 50c.....		1 00
26 planches de lit et escabeaux, à 25c.		6 50	2 tourtières, à 50c.....		1 00
26 baquets et cuvettes, à 40c.....		10 40	1 boîte pour le pain.....		1 50
30 baquets de nuit, à \$1.25.....		37 50	1 boîte pour le thé.....		1 50
<i>Passage " B " —</i>			1 armoire.....		5 00
2 tables à dîner, non en usage, à \$2..		4 00	4 chaises, à 25c.....		1 00
1 échelle.....		1 25	1 horloge.....		5 00
1 armoire pour les lampes.....		1 00	1 plateau.....		0 75
15 lampes, non en usage, à 25c.....		3 75	1 balance.....		8 00
1 poêle à repasser, non en usage.....		2 00	2 tables, à \$2.25.....		4 50
1 grande table.....		3 00	<i>Vêtements des femmes détenues—</i>		
<i>Département de la directrice—</i>			25 couvertures, à \$2.....		50 00
1 canapé.....		5 00	14 do vieilles, à \$1.....		14 00
4 chaises, à \$1.50.....		6 00	11 paillasses, à 60¢.....		6 60
1 berceuse.....		2 00	16 couvre-pieds, à 50c.....		8 00
1 table de centre.....		4 00	11 oreillers, à 20c.....		2 20
1 poêle à charbon.....		6 00	16 vieux jupons, à 25c.....		4 00
1 corniche.....		2 50	12 vieilles robes, à 30c.....		3 60
1 paire de rideaux.....		3 25	<i>Hangar—</i>		
3 $\frac{1}{2}$ verges de tapis, à \$1.....		32 50	23 vieilles couvertures, à 13 $\frac{2}{3}$ ¢.....		3 00
<i>Chambre à coucher—</i>			4 baquets de nuit, à \$1.25.....		5 00
2 chaises, à \$1.50.....		3 00	19 cuvettes et baquets, à 26 $\frac{2}{3}$ ¢.....		5 00
1 table de toilette et miroir.....		6 00	<i>Vêtem. des femmes détenues (en usage)—</i>		
1 petite table.....		2 00	52 chemises, à 25c.....		13 00
1 service de chambre à coucher.....		2 50	32 caleçons, à 23 $\frac{1}{2}$ ¢.....		7 40
1 horloge.....		4 00	52 jupons, à 35c.....		18 20
1 rideaux.....		3 25	48 corsets, à 11 $\frac{1}{2}$ ¢.....		5 60
<i>Passage inférieur—</i>			52 robes, à \$1.....		52 00
2 tables, à \$3.....		16 00	104 tabliers, à 20c.....		20 80
1 poêle.....		10 00	104 draps de lits, à 20c.....		20 80
1 réfrigérateur.....		6 00	103 taies d'oreillers, à 8 $\frac{1}{2}$ ¢.....		9 00
1 balais.....		0 20	52 essuie-mains, à 26 $\frac{1}{2}$ ¢.....		14 00
1 porte-ordure.....		0 10	52 bonnets, à 15c.....		7 80
<i>Hangar—</i>			52 paires de bas de laine, à 30c.....		15 60
3 armoires, à \$3.....		9 00	26 poches, à 10c.....		2 60
25 couvertures, à \$1.48.....		37 00	30 chapeaux, à 20c.....		6 00
23 seaux, à 30c.....		6 90			
19 cuves et baquets, à 35c., \$6.65 ;					
baquets de nuit, à \$1.25, \$5.....		11 65			
<i>Buanderie—</i>					1,953 92
3 cuves fixes, à \$20.....		60 00	<i>Asile des aliénés et hôpital.</i>		
2 cuves à laver, à 75c.....		1 50	2 tabliers en toile, à 15c.....		0 30
3 planches à laver.....		0 50	1 hache.....		0 30
1 machine à laver.....		40 00	13 bassins galvanisés, à 20c.....		2 60
1 machine à tordre.....		8 00	20 do en terre, à 40c.....		8 00
1 cylindre.....		14 40	8 bains, ouverts, en fer, à \$10.....		80 00
1 bouilloire pour l'eau chaude, etc.....		50 00	1 do en bois.....		1 00
2 bouilloires en cuivre et chauffeurs.....		176 18	1 bain de pieds, en bois, à \$1.....		2 00
4 chevaux pour sécher le linge.....		3 00	1 baril farine d'avoine.....		2 00
5 planches à repasser et couvert., à 25c		1 25	1 baril sucre.....		1 50
3 escabeaux, à 50c.....		1 50	1 support.....		1 00
2 petites tables, à \$1.....		2 00	4 gazeliers, à \$2.....		8 00
1 grande table.....		20 00	1 machine à battre les œufs.....		0 30
19 fers à repasser, à 40c.....		7 60	5 cloches, suspendues, à \$1.....		5 00
1 boîte à bois.....		0 50	1 cloche d'appel.....		1 50
2 corbeilles, à linge, à 25c.....		0 50	7 bancs, à 50c.....		3 50
1 panier à linge.....		0 50	4 persiennes, à 20c.....		0 80
1 théière.....		0 50	1 bouilloire en cuivre.....		4 00
1 bouillotte pour le thé.....		1 50	2 bouilloires en ferblanc, à \$1.....		2 00
5 supports en fer, à 10c.....		0 50	1 sucrier.....		0 30
2 plats pour l'emploi, à 20c.....		0 40	1 salière.....		0 10
1 puisoir.....		0 25	2 autres boîtes, à \$1.....		2 00
1 baignoire.....		1 00	14 balais, en maïs, à 20c.....		2 80
<i>Cuisine—</i>			6 brosses à balayer, à 30c.....		1 80
1 poêle de cuisine.....		155 00	1 brosse, large, à balayer.....		0 30
3 bouilloires, à \$2.66 $\frac{2}{3}$		8 00	1 savonnette.....		0 50
1 théière.....		0 60	1 brosse à chaussures.....		0 50
			1 blanchissoir.....		0 50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Asile des aliénés et hôpital—Suite.</i>		\$ cts.	<i>Asile des aliénés et hôpital—Suite.</i>		\$ cts.
5 broches à plancher, à 15c		0 75	2 couteaux à dépecer, à 50c.		1 00
4 do longues, à 25c		0 80	12 do diner, à 5c.		0 60
2 do en crin, à \$1.		2 00	8 do dessert, à 50c.		4 00
91 couchettes en fer, à \$4.	364 00		2 do pain, à 75c.		1 50
1 do en noyer noir	10 00		2 do de boucher, à 50c.		1 00
136 couvertures, à 75c.	102 00		1 lactomètre		0 50
62 descentes de lit, à 50c.	31 00		2 lampes, grandes, sur pied, à 20c.		0 40
188 draps de lit en coton, à 20c.	37 60		2 do portatives, à 20c.		0 40
5 do imperméables, à \$2.	10 00		10 do sur console, à 25c.		2 50
74 paillasses, à 25c	18 50		1 canapé		5 00
7 matelats en crin, à \$5	35 00		50 cadenas, à 30c.		15 00
124 taies d'oreillers, 10c.	15 40		2 lanternes, à 30c.		0 60
97 do en coutil, à 10c.	9 70		1 échelle.		0 50
3 oreillers en crin, à 50c.	1 50		1 do 14 pds.		2 00
1 do en plume	2 00		10 paillassons, à 20c.		2 00
1 lit d'eau	60 00		1 mesure d'un gallon.		0 50
1 oreiller d'eau	5 00		1 do $\frac{3}{4}$ do		0 40
25 $\frac{1}{2}$ lbs de corde, à 5c.	1 27		1 do pinte.		0 30
35 sangles de lit, à 20c.	7 00		1 do chopine.		0 25
1 service de chambre à coucher.	2 00		1 do $\frac{3}{4}$ do		0 15
44 vgs. de tapis de Bruxelles, à 75c.	33 00		1 do roquille.		0 10
9 chaises Windsor, à 20c.	1 80		1 do $\frac{1}{2}$ do		0 05
6 do à diner, à 50c.	3 00		20 goblets de terre, à 15c.		3 00
3 bidons à l'huile, à 20c.	0 60		1 billot pour la viande.		0 20
1 do à cendre.	0 20		8 seaux à eau, en bois, à 15c.		1 20
4 do au lait, à 20c.	0 80		6 do pour eaux sales, à 15c.		0 90
2 do autres, à 20c.	0 40		1 pot de malade en poterie.		0 75
2 chandeliers, à 20c.	0 40		7 porte-ordure, à 10c.		0 70
1 roulette	0 05		1 poêle à frire.		0 25
1 hachoir.	0 50		89 assiettes à diner, en ferblanc, à 5c.		4 45
1 huilier	4 00		54 do soupe, do à 5c.		2 70
3 horloges, 8 jours, à \$4.	12 00		10 do en poterie, à 8c.		0 80
2 do d'alarme, à \$1.	2 00		1 théière en ferblanc.		0 10
6 peignes, grandes dents, à 5c.	0 30		1 do poterie.		0 30
18 do dents fines, à 5c.	0 90		1 pot d'agate, en fer.		2 50
1 collends	0 20		1 cafetière d'agate, en fer.		2 50
40 casquettes de laine, à 5c.	2 00		32 pots de chambre, en poterie, à 50c.		16 00
58 habits, serge grise, à 40c.	23 20		4 pots en métal, à 80c.		3 20
55 caleçons, flanelle, à 50c.	27 50		1 presse pour habits		5 00
100 chemises do 40c.	40 00		1 do livres.		5 00
40 do coton, à 20c.	8 00		1 do de cuisine.		2 00
60 pantoufles, toile, à 20c.	8 00		1 rasoir.		0 75
3 do drap, à 10c.	0 30		1 râteau.		0 40
100 chaussons, laine, à 5c.	5 00		1 réfrigérateur.		20 00
74 pantalons, serge grise, à 30c.	22 20		1 fusil de boucher		0 15
80 gilets do à 20c.	16 00		12 soucoupes en poterie, à 5c.		0 60
1 armoire	5 00		1 scie à viande.		1 00
2 plats à viande, en ferblanc.	0 40		12 lave-mains, à 40c.		4 80
1 do pain.	0 20		12 crachoirs, en poterie, à 30c.		3 50
89 tasses, pour boire, en ferblanc, à 2c.	1 78		12 do en ferblanc, à 20c.		2 40
12 do do en terre, à 10c.	1 20		20 escabeaux communs, à 10c.		2 00
8 do pour cracher, à 10c.	0 80		32 chaises de nuit, à 70c.		22 40
36 do pour le beurre, en ferbl., à 5c.	1 80		2 autoclaves, à 15c.		0 30
3 do à manger, en terre, à 20c.	0 60		1 pr. ciseaux		0 20
12 fourchettes à diner, communes, à 5c.	0 60		3 cuillers en ferblanc, à 20c.		0 60
4 do plaquées, à 50c.	2 00		2 traîneaux à main, à \$2.		4 00
2 do à dépecer, en acier, à 40c.	0 80		50 cuillers en fer étamé, à diner, à 2c.		1 00
1 do pour viande	0 10		36 do à thé, à 2c.		0 72
1 forme	0 50		4 cuillers plaq. en nickel, à diner, à 25c.		1 60
2 bancs pour les pieds, à 30c.	0 60		1 do à dessert		0 25
2 miroirs, à 30c.	0 60		4 do à thé, à 20c.		0 80
1 râpe, en ferblanc.	0 05		1 poêle de cuisine.		80 00
1 grill.	0 25		1 do au pétrole, de cuisine.		5 00
1 marteau.	0 25		1 do do petit.		1 00
1 pierre à rasoir	0 20		6 tuyaux de poêle, à 10c.		0 60
1 infuseur de thé	0 15		2 coudes de tuyaux de poêle, à 10c.		0 20
1 pince pour la glace	0 25		1 balance, plateforme, pesant 300 lbs.		18 00
30 pots à eau, à 32c.	9 60		1 do 60 lbs.		3 00
2 bouilloires en ferblanc, à 50c.	1 00		1 do 2 lbs.		2 00
80 clefs, de toutes sortes, à 10c.	8 00		3 baquets à charbon, à 40c.		1 20

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Fin.*

<i>Asile des aliénés et hôpital—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Dispensaire.</i>	\$ cts.
5 boîtes en ferb.pour fermentation, à 15c	0 75	2 fauteuils, à \$2.....	4 00
1 verre	0 05	1 presse pour les médicaments.....	100 00
3 souricières, à 10c.....	0 30	1 presse pour les livres.....	50 00
2 ratières, à \$1.....	2 00	1 secrétaire.....	20 00
1 table de centre.....	4 00	1 table.....	1 50
23 do de chevet, à 30c.....	6 90	1 balance d'un grain et poids.....	10 00
2 grandes tables de cuisine, à \$1.50....	3 00	1 do d'une once.....	8 00
3 tables communes, à \$1.....	3 00	1 panier pour papier de rebut.....	0 20
1 couvert de table.....	0 50	1 escabeau de bureau.....	0 50
4 nappes, à 50c.....	2 00	Livres et papeterie.....	30 00
2 corbeilles vernies, à 50c.....	1 00	Instruments.....	400 00
3 do communes, à 25c.....	0 75	Médicaments et matériel.....	100 00
90 essuie-mains, communes, à 5c.....	4 50	Bouteilles.....	50 00
19 do ouvrées, à 10c.....	1 90	Filtres.....	5 00
4 do pour rincer, à 3c.....	0 12		
2 urinoirs, en poterie, à 25c.....	0 50		
8 cuves, à 40c.....	3 30		
2 brouettes, à \$2.....	4 00		
4 camisoles de force, à \$1.....	4 00		
2 petits balais, à 5c.....	0 10		
			2,186 24

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

ÉTAT indiquant les quantités et les prix des matériaux en magasin le 30 juin 1888.

<i>Sommaire.</i>	\$ cts.	<i>Vêtements des détenus—Suite.</i>	\$ cts.
Rations.....	1,719 84	141 $\frac{3}{4}$ lbs cuir espagnol, à 24c.....	34 02
Réparations aux édifices.....	854 94	132 $\frac{1}{2}$ lbs taure, à 38c.....	50 35
Ecuries.....	35 00	9 lbs cuir à semelles fines, à 27c.....	2 43
Ferme.....	25 00	33 $\frac{1}{2}$ do de chevreuil, à 50c.....	16 63
Salle d'armes.....	60 95	28 $\frac{1}{2}$ do à harnais, à 28c.....	8 05
Vêtements des détenus.....	1,978 58	12 $\frac{1}{2}$ do fendu, à 23c.....	2 88
do libérés.....	963 43	20 $\frac{1}{2}$ pds cuir à harnais breveté, 50c.....	10 25
Literie.....	1,206 45	15 $\frac{1}{2}$ lbs peau de mouton commune, à 40c.....	6 10
Hôpital.....	156 10	41 $\frac{1}{2}$ pds cuir à doubl. de chapeaux, à 15c.....	6 19
Uniformes des officiers.....	396 13	2 peaux de cuir vert pour idem, à \$1.....	2 00
Chauffage.....	40 50	409 $\frac{1}{2}$ vgs gance, à 9c.....	36 85
Eclairage.....	383 59	13 lbs clous en zinc, à 12c.....	1 56
Cuisine.....	231 85	7 lbs clous en fer, à 7c.....	0 49
		1 $\frac{1}{2}$ vg toile à souliers, à \$1.75.....	2 19
	8,052 36	10 $\frac{1}{2}$ lbs fil ciré pour machine, à 75c.....	8 06
		5 $\frac{1}{2}$ lbs fil blanc pour souliers, à 60c.....	3 30
		3 boîtes œillets, à 75c.....	2 25
		4 vgs élastique, à 60c.....	2 40
		1 lb rivets en cuivre.....	0 80
		1 $\frac{1}{2}$ sac chevilles de bois, à 90c.....	1 35
		20 lbs peau de veau rouge, à 80c.....	16 00
		<i>Vêtements des détenus libérés.</i>	1,978 58
		435 vgs tweed, à 75c.....	326 25
		452 do flanelle grise, à 25c.....	113 00
		590 do batiste de fantaisie, à 25c.....	147 50
		55 do toile de Hollande brune, à 10c.....	5 50
		29 do crin, à 45c.....	13 05
		146 do doublure, à 30c.....	43 80
		276 do batiste grise, à 10c.....	27 60
		4 $\frac{1}{2}$ balles ouate, à \$6.....	27 00
		3 vgs étamine à pavillon, à 25c.....	0 75
		37 do batiste noire, à 12c.....	4 44
		27 do toile à voile anglaise, à 12c.....	3 24
		48 grosses boutons de chemises, à 20c.....	9 60
		22 $\frac{1}{2}$ do de pantal., à \$1.50.....	33 75
		2 $\frac{1}{2}$ do en nacre, à \$4.....	10 00
		7 lb. soie à coudre grise, à \$8.....	1 33
		7 $\frac{1}{2}$ lbs soie noire et jaune, à \$8.....	60 00
		24 bobines soie torse, à 75c.....	18 00
		2 lbs soie à coudre, à \$4.....	8 00
		29 $\frac{1}{2}$ gros. bout. de gilets et vestes, à \$1.75.....	69 13
		1 $\frac{1}{2}$ doz. mouchoirs, à \$1.....	1 42
		1 $\frac{1}{2}$ do bretelles, à \$1.75.....	3 36
		1 $\frac{1}{2}$ do cravates, à \$2.50.....	3 54
		1 $\frac{1}{2}$ do chapeaux, à \$3.....	4 00
		3 $\frac{1}{2}$ do mitaines, à \$6.05.....	20 17
		60 pds cuir jaune, à 15c.....	9 00
			963 43
		<i>Literie.</i>	
		240 vgs coutil pour cellules, à 25c.....	60 00
		154 do toile canadienne, à 27c.....	41 58
		280 do denim bleu, à 9c.....	25 20
		154 do toile à essuie-mains, at 8c.....	12 32
		318 do draps de lits pour cellules, à 20c.....	63 60
		128 $\frac{1}{2}$ do do l'hôpital, à \$1.....	128 75
		125 paires couvertures, à \$7.....	875 00
			1,206 45
		<i>Hôpital.</i>	
		Drogues et médicaments.....	153 6
		1 gall. huile d'olive.....	2 50
			156 10

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL—Quantités et prix des matériaux, etc.—Fin.

<i>Uniformes des officiers.</i>		\$	cts.	<i>Salle d'armes—Fin.</i>		\$	cts.
10 vgs frise irlandaise, à 55c.....		5	50	Cartouches, 50 de révolver, à 50c....		0	25
13 $\frac{1}{2}$ do serge noire fine, à \$2.50.....		33	75	do 2,000 do $\frac{1}{4}$ c....		5	00
16 $\frac{1}{2}$ do whitney, à \$1.50.....		24	75				60 95
17 $\frac{1}{2}$ do tweed d'Oxford, à \$1.....		17	50	<i>Ecuries.</i>			
81 do do d'Halifax, à 50c.....		40	50	Foin, 500 bottes, à 7c.....		35	00
14 do drap bleu fin, à \$2.75.....		38	50	<i>Divers.</i>			
19 do satinette à doublure, à 60c....		11	40	Fer, 204 lbs, à 3c.....		6	12
7 do bordure en soie, à 16c.....		1	12	Plaque de cuivre, 30 lbs, à 40c.....		12	00
12 do gance militaire, à \$1.....		12	00	Bouions, 800, à 3c.....		24	00
15 do doublure de casquettes, à 75c..		11	25	Charbon de forge, 54 ton., à \$7.70.....		415	80
6 $\frac{3}{8}$ grosses boutons de pardessus, à \$3..		20	00	Clous de fers à cheval, 25 lbs, à 16c...		4	00
2 $\frac{1}{2}$ do do en prunelle, à \$3.75.....		9	38	Fer, 64 lbs, à 4c.....		2	56
15 do do dorés, à \$10.....		150	00	Ressort en acier, 22 lbs, à 6c.....		1	32
13 peaux de mouton bleue, à 58 $\frac{1}{2}$ c....		7	58	Fer de Suède, 130 lbs, à 5c.....		6	50
10 $\frac{1}{2}$ lbs peau de veau français, à \$1.20.		12	90	Acier carré, 180 lbs, à 13c.....		23	40
		396	13	Rondelles, 22 lbs, à 13 $\frac{1}{2}$ c.....		3	02
<i>Chauffage.</i>							4 00
3 tonnes de charbon, à \$8.50.....		25	50	Moyeux, 2, à \$2.....		4	00
2 $\frac{1}{2}$ cordes de bois de chauffage, à \$6....		15	00	Ferblanc, 700 feuilles, à 10c.....		70	00
		40	50	Ferblanc, grand, 4 feuilles, à \$5.04....		20	16
<i>Eclairage.</i>							10 00
12 douz. cheminées de lampes, à \$1....		12	00	Tôle du Canada, 100 feuilles, à 10c....		10	00
4 boîtes do do \$20.....		80	00	Fer de Russie, 4 feuilles, à 60c.....		2	40
18 do do \$7.50.....		135	00	Plomb, 100 lbs, à 6c.....		6	00
160 do do 10c.....		16	00	Étain sans alliage, 25 lbs, à 40c.....		10	00
128 do do 10c.....		12	80	Fil de fer, 175 lbs, à 5c.....		8	75
4 douz. becs de lampes, à \$1.50.....		6	00	Rivets en cuivre, 4 lbs, à 50c.....		2	00
13 do do \$1.50.....		19	50	Barres de cuivre carrées, 5 lbs, à 50c..		2	50
18 do do \$1.45.....		26	10	Espirit de sel, 5 lbs, à 15c.....		0	75
36 roul. mèches de lampes, à 55c.....		19	80	Rivets en ferblanc, 6 lbs, à 10c.....		0	60
2 do do 25c.....		0	50	Clous, 2 brls, à \$4.....		8	00
324 galls huile de charbon, à 17 $\frac{1}{2}$ c....		55	89	Rivets en fer, 10 lbs, à 10c.....		1	00
		383	59	Pentures, 3 douz., à \$1.....		3	00
<i>Cuisine.</i>							1 20
1,470 lbs savon, à 4c.....		58	80	Serrures, 6, à 20c.....		1	20
24 douz. lessive concentrée, à 60c.....		14	40	Colle forte, 80 lbs, à 12c.....		9	60
4 boîtes <i>pearline</i> , à \$6.....		24	00	Bois de construction, 2,000 pieds.....		60	00
11 $\frac{1}{2}$ douz. balais de millet, à \$2.40.....		27	60	Peinture, 145 lbs.....		10	00
13 grosses peignes, à \$4.....		52	00	Feuillard, 100 lbs, à 3c.....		3	00
17 douz. couteaux et fourchettes assortis, à \$2.50.....		42	50	Anses de cuves, 15, à 10c.....		1	50
1 couteau de boucher.....		1	60	Limes pointues pour scies, 30.....		4	20
20 cuillers à soupe, à 10c.....		2	00	Terre d'ombre, 5 lbs, à 15c.....		0	75
6 douz. peignes, à \$1.20.....		7	20	Huile à peinture, 20 gals., à 65c.....		13	00
5 lbs savon de Windsor brun, à 35c....		1	75	Siccatif, 1 gal.....		1	50
		231	85	Térébenthine, 5 gals, à 40c.....		2	00
<i>Ferme.</i>							3 75
Fumier, 100 charges.....		25	00	Laque, 1 gal.....		1	00
				Huile crue, 1 gal.....		1	00
<i>Salle d'armes.</i>							42 00
Cartouches, 1,300 de carabine, à \$2.80.		36	40	Soies de cochon, 12 lbs, à \$3.50.....		42	00
do 1,400 de révolver, à \$1.20.		16	80	Mastic, 50 lbs, à 3c.....		1	50
do 250 do \$1.....		2	50	Tilleul, 500 pieds, à 3c.....		15	00
				Vis, 10 grosses, à 40c.....		4	00
				Résine, 200 lbs, à 2c.....		4	00
				Brique à couteau, 2 boîtes, à \$1.25.....		2	50
				Colle forte, 4 lbs, à 30c.....		1	20
				Bandes de caoutchouc, 33, à 10c.....		3	30
				Chlorure de chaux, 120 lbs, à 8c.....		9	60
				Broquettes, 3 douz., à 50c.....		1	50
				Ficelle, 1 douz., à 75c.....		0	75
				Blanc de céruse, 112 lbs, à 1 $\frac{1}{2}$ c.....		1	96
				Déchets de coton, 6 lbs, à 25c.....		1	50
				Pomnade magique, 3 douz., à \$2.25...		6	75
						854	94

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

TABLEAU indiquant les quantités et les prix des matériaux en mains le 30 juin 1888.

<i>Uniformes des officiers.</i>	\$ cts.	<i>Vêtements—Suite.</i>	\$ cts.
Drap fin, 57½ verges, à \$2.75	158 13	Boutons en os, 26 grosses	3 90
Doeskin, 60¼ verges, à \$1.30	79 38	Fil pour machine, 5½ lbs.	13 02
Castor, 14¼ verges, à \$3	42 75	Fil de toile, noir, 10 lbs.	8 86
Serge, 43 verges	32 70	do W.B., 10 lbs.	7 67
Frise, 1½ verge, à \$2.50	3 75	do gris, 4 lbs.	6 60
Batiste de fantaisie, 36 verges, à 15c.	4 80	Bobines de coton, 79 douz.	25 84
Grosse toile, 40 verge à 13c.	5 20	Cuir à semelles, 159¾ lbs.	41 54
Drap italien, 4 verges, à 18c.	0 72	Cuir ciré, 58 lbs.	20 84
Ouate, 1 ballot	6 00	Fil à ligneul, 3¾ lbs	2 77
Soie à coudre, 3½ lbs, à \$8.50	29 75	Chevilles de bois, 2 boiss., à \$1.20	2 40
do torse, 4 bobines, à 80c.	3 20	Soies de cochon, 2 onces.	1 35
Devants français, 1 paire.	1 50	Peaux de mouton, 6	2 50
Gance à souliers, 1 rouleau	0 50		
Boutons, 1 grosse	0 75		1,703 42
	369 13	<i>Vêtements de sortie des détenus.</i>	
<i>Rations.</i>		Tweed, 104¼ verges	57 34
Bœuf, 200 lbs, à 6c.	12 00	Drap de Hollande, 25 vgs, à 25c.	6 25
Porc, 211 lbs, à 8½c.	18 46	Coton croisé, 35 vgs, à 12c.	4 20
Poisson, 314 lbs, à 3½	10 99	Tweed de laine, 7 vgs, à 55c.	3 85
Hareng, 5 brls, à \$3.75	18 75	Costumes de sortie, 6 vgs, à \$7	42 00
Pain, 986 lbs, à \$2.50	24 65	Chemises de coton, 7	3 76
Biscuit de pilote, 500 lbs	27 48	do grises, 10	5 26
Orge, 288 lbs, à 3c.	8 64	Caleçons gris, 9	5 08
Sucre, 471 lbs, à 5½	25 90	Chapeaux de feutre, 16	9 75
Thé, 270 lbs, à 18c.	48 60	Cravates, 7	0 30
Sel fin, 300 lbs, à ¾c	2 25	Bretelles, 34 paires	4 96
Gros sel, 1,200, à ¼c.	6 00	Chaussures, 2 paires	5 00
Poivre, 2 lbs, à 18c	0 36	Fil pour machine, 4 lbs.	7 50
Riz, 120 lbs, à 4c.	4 80	Fil noir, 3 lbs.	4 95
Fèves, 340 lbs, à 3¼c.	11 05	Bobines de coton, ¼ grosse.	1 50
Oignons, 208 lbs, à 3½	7 28		161 70
Tabac, 180 lbs, à 34c	61 20	<i>Literie.</i>	
Mélasses, 34 galls, à 30c.	10 20	Toile française, 99¼ vgs, à 30c.	29 97
Farine d'avoine, 412 lbs.	11 36	Taies d'oreillers, 32	8 00
Pommes de terre, 466 boiss., à 35c.	168 10	Sacs à oreillers, 3	1 17
Farine, 96 brls, à \$5.20	499 20	Gros coton d'emballage, 27 vgs.	5 03
	977 27	Serviettes, 42	6 43
<i>Vêtements.</i>		Toile à essuie-mains, 223 vgs.	34 75
Drap brun et jaune, 858½ vgs.	542 22		85 35
Molleton, 317 verges, à 40c.	126 80	<i>Hôpital.</i>	
Coutil bleu, 54½ verges	8 21	Teintures, 24 lbs, à 45c.	10 80
Coton gris, 119¼ do	9 84	Sirops, 12 lbs, à 40c.	4 80
Flanelle blanche, 551 verges	274 38	Autres drogues.	25 00
Coton croisé, 98½ verges.	10 30		40 60
Blouses bleues, 12, à 75c.	9 00	<i>Chauffage.</i>	
Vestes, 17, à \$3.80	63 08	Charbon rond, 30 tonnes, à \$3.50	105 00
Pantalons, 20 paires, à \$2.50	50 00	Bois de chauffage, 97 cordes, à \$2	194 00
Gilets, 21, à \$1.20	25 20		299 00
Mitaines, 7 paires	2 96	<i>Eclairage.</i>	
Chapeaux de paille, 172	17 20	Huile de pétrole, 77 galls.	18 48
Casquettes, 70	24 80	Allumettes, 12¾ grosses.	3 85
Chaussons, 138 paires	29 39	Lanternes, 5	3 75
Chemises, 42, à \$2	84 00	Lampes, 5	10 24
Caleçons, 17 paires	31 75	Cheminées de lampes, 29	1 85
Pantalons de grosse toile, 7 paires, à \$1	7 00	Globes de cheminées, 43	12 79
Jaquettes do 12, à \$1	12 00	Becs de lampes, 56	5 06
Bretelles, 16 paires, à 10c.	1 60	Mèches de lampes, 20¾ douz	1 89
Chaussures, 37 paires.	122 00		57 91
Grosses chaussures, 17 paires, à \$1.50	25 50		
Pantoufles, 61 paires, à 80c.	48 80		
Chaussures, 2 paires.	2 46		
Mouchoirs, 6	0 45		
Boutons d'habits, 6¾ grosses	8 46		
do de gilets, 22½ do	28 73		

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

<i>Industries.</i>	\$ cts.	<i>Industries—Suite.</i>	\$ cts.
Tinettes pour le beurre, n° 1, 670, à 15c.	100 50	Planches de pin, 4,000 pds, à 15c.	60 00
do n° 2, 1,000, à 14c.	140 00	do d'épinette, 4,500 pds, \$8.	36 00
do 3, 200, à 11c.	22 00	do de bois franc, 1,000 pds.	10 00
Douves, etc., pour 800 douz. de seaux.	432 00	Feuillard, 1 pouce, 500 lbs, à 3½c.	17 50
Epingles à linge, 14 boîtes, à 60c.	8 40	do § do 800 lbs, à 3½c.	28 00
Manches à balais, bois mou, 1,750, à 10c.	17 50	Balle de fil métallique, 900 lbs, à 2½c..	22 50
Bardeaux, 138 M., à \$2.	276 00	Rivets, 176 lbs, à 15c.	26 40
Billots de pin, 35 M., à \$8.	280 00		
Epinette, 32 M., à \$5.	160 00		
Bouleau, 3 cordes, à \$4.	12 00		
			1,648 80

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

ETAT indiquant les quantités et les prix des matériaux en magasin le 30 juin 1888.

<i>Uniformes.</i>	\$ cts.	<i>Hôpital.</i>	\$ cts.
1 habit d'uniforme.....	10 00	Drogues et médicaments.....	37 85
6 pantalons d'uniforme en serge.....	16 40		
4 tuniques en serge.....	14 00	<i>Chauffage.</i>	
Cordonnerie, cuir et accessoires.....	25 55	1,248 cordes peuplier.....	4,180 80
Atel. des tailleurs, doublures diverses, fil, boutons, soie torse, et serge.....	47 71	60 cordes chêne.....	300 00
	113 66	30 tonnes charbon mou.....	232 50
			4,713 30
<i>Rations.</i>		<i>Eclairage.</i>	
1,213.16 lbs. de farine.....	24 26	2 douz. verres de lampes.....	4 25
6 levains.....	0 75	1 lanterne.....	1 75
Fèves.....	8 12	2 grosses mèches de lampes.....	4 00
Bœuf.....	38 35	Becs de lampes.....	21 85
Farine, \$1.88; lard, \$20.....	21 88	Verres do.....	4 16
Gingembre, \$1; thé, \$24.74.....	25 74	Mèches do.....	5 60
Sel, \$12.85; tabac, \$32.89.....	45 74	Verres do.....	6 89
Sucre, \$12.89; farine d'avoine, \$7.98..	20 87	Becs do.....	7 08
Tabac à fumer, \$19.95; vinaigre, \$10.85.....	30 80	Huile de charbon.....	16 85
Savon, \$14.98; saindoux, \$1.32.....	16 30	Allumettes.....	0 44
Poivre, \$3.25; poudre allemande, \$3.60	6 85	Lampes.....	7 25
Beurre, 23c.; sirop, \$13.05.....	13 28		80 12
Poisson, \$4.95; pois fendus, \$9.05....	14 00	<i>Réparations des édifices.</i>	
Sel de table, 46c.; pipes d'argile, 47c.	0 93	Clous et vis.....	23 00
	267 87	Peintures et huile.....	10 00
		Bois de service.....	17 90
<i>Vêtements.</i>			50 90
8 pardessus d'hiver (matériaux).....	5 50	<i>Cuisine.</i>	
53 do d'été do.....	30 45	5 brosses à plancher.....	2 50
53 vgs doublure en coton rayé.....	6 10	6 do.....	4 50
3 vgs grosse toile blanche.....	0 45	1 douz. savon.....	0 40
53 vgs grosse toile brune.....	4 95	Broches de cuisine.....	1 15
1/2 douz. mouchoirs de coton.....	0 15	Chlorure de chaux.....	1 10
3 gilets d'hiver (matériaux).....	2 25	Encre à marquer.....	4 41
1 paquet pointes pour chaussures.....	0 20	Epingles à linge.....	1 85
Cuir et accessoires, cordonnerie.....	67 41	Lessive concentrée.....	4 05
	117 46	Savon.....	0 67
		Balais.....	1 15
<i>Vêtements de sortie des détenus.</i>		Soude à laver.....	1 59
3 paires bottines lacées (matériaux)....	3 00	Mine pour poêle.....	0 38
2 paires pantoufles.....	4 00		23 65
1 habillement complet de sortie.....	7 00	<i>Sommaire.</i>	
1 paire pantalons.....	2 50	Uniformes.....	113 66
4 paires caleçons.....	4 00	Rations.....	267 87
1 gilet.....	1 75	Vêtements.....	117 46
2 chapeaux.....	2 00	Vêtements de sortie des détenus.....	158 87
4 cravates.....	1 00	Hôpital.....	37 85
2 bonnets en fourrures.....	4 00	Chauffage.....	4,713 30
1 do.....	1 55	Eclairage.....	80 12
4 paires bretelles.....	0 84	Réparations des édifices.....	50 90
Cuir et accessoires.....	20 85	Cuisine.....	23 65
Tweed canad., doublur., etc., (tailleur)	106 38		
	158 87		5,563 68

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ETAT indiquant les quantités et les prix des matériaux en magasin le 30 juin 1888.

<i>Sommaire.</i>	\$ cts.	<i>Vêtements—Suite.</i>	\$ cts.
Literie.....	193 94	Cuir, jaune, 74 lbs., à 65c.....	48 10
Forge.....	67 05	do chagrin, 5 lbs., à 55c.....	2 75
Chapelles.....	19 50	do morceaux.....	5 00
Vêtements.....	2,870 00	do à empeigne, 88 lbs., à 65c.....	57 20
Vêtements de sortie.....	491 18	do à trépointe, 1 côté.....	5 00
Ferme.....	51 25	Toile, noire, 15½ vgs., à 25c.....	3 94
Chauffage.....	70 00	do brune, 2½ vgs., à 20c.....	0 45
Hôpital.....	157 10	Mitaines, 3 douz. prs., à \$5.....	15 00
Cuisine.....	272 01	Mousseline, non blanc., 228½ vgs., à 11c.....	25 11
Eclairage.....	44 47	Clous, de cuivre, 58 lbs., à 40c.....	23 20
Rations.....	139 96	do de Hongrie, 34 lbs., à 15c.....	5 10
Réparations des édifices.....	151 24	do pointes, 28 lbs., à 35c.....	9 80
Ecuries.....	15 12	do à talons, 33 lbs., à 14c.....	4 62
Papeterie.....	200 00	Aiguilles à ravauter, 2 douz., à 25c.....	0 50
Uniformes.....	1,096 86	do à tricoter, 7 douz., à 50c.....	3 50
		do à machine, 5 douz.....	4 75
	5,839 68	do à coudre, 8 papiers, à 25c.....	2 00
<i>Literie.</i>		Huile de charbon, 1 gall.....	0 50
Couvertures, 12 paires.....	60 00	Huile de noix, ½ gall.....	0 50
Grosse toile, 75 vgs., à 75c.....	56 25	Pantalons de travail, 3 douz. paires.....	31 51
Courtes-pointes, 31.....	46 50	Papier, à patrons, ¾ rame.....	8 25
Taies d'oreillers, 9.....	2 25	do à envelopper, 3 rames.....	22 00
Drap, 26.....	13 00	do 57 livres, à 11c.....	6 27
Coutil, 63½ vgs., à 25c.....	15 94	do sablé, 182 feuilles, à 2c.....	3 64
	193 94	Pantalons, d'été, 41 prs.....	41 00
<i>Hôpital.</i>		do d'hiver, 18 prs.....	36 00
Drogues et médicaments, approximatif.....	140 00	Chevilles de bois, 8 lbs., à 4c.....	0 32
Huile de noix, 10 galls., à \$1.....	10 00	Tiges, en acier, 17 prs., à 50c.....	8 50
Résine, 5 lbs., à 12c.....	0 60	Chemises, flanelle blanche, 10.....	20 00
Eponges, 2 douz., à 75c.....	1 50	Tablier, 1.....	0 50
Térébentine, 5 galls., à \$1.....	5 00	Acide, ox., 2 lbs.....	1 00
	157 10	Alènes, à cheville, 1 grosse.....	1 50
<i>Forge.</i>		do carrées, ½ grosse.....	1 25
Charbon de Cumberland.....	67 05	do croches, ½ grosse.....	1 25
		do ½ grosse.....	1 25
<i>Papeterie.</i>		do croches, longues, 1 grosse.....	2 50
Papeterie, approximativement.....	200 00	Poinçons, 3.....	0 50
		Bottes, taure, 19 prs., à \$4.....	76 00
<i>Chapelles.</i>		do vieilles, 12 prs., à 50c.....	12 50
19½ douz. bougies, à \$1.....	19 50	Gros souliers, 8 prs., à \$2.50.....	20 00
		do 33 prs., à \$2.....	66 00
<i>Vêtements de sortie des détenus.</i>		do vieux, 12 prs., à 50c.....	6 00
Satin à doublure, double largeur, 53½ vgs., à \$1.....	53 75	Soies de cochon, 4 onces, à \$1.....	4 00
Flanelle (pesante), 103 vgs., à 50c.....	51 50	Boucles, 1½ grosse, à \$1.....	1 25
do (légère), 221 vgs., à 22c.....	48 62	Boutons.....	17 56
Chemises, brunes, 12, à \$1.50.....	18 00	Grosse toile, 32 vgs., à 45c.....	14 40
Peaux, veau français, 37 lbs., à \$1.75.....	64 75	do 75 vgs., à 18c.....	13 50
do mouton, brun rouge, 1 douz.....	6 00	Drap, pour les détenus, 605½ vgs., à 65c.....	393 57
do do do 2 douz., à \$12.....	24 00	Crin, 100 vgs., à 33c.....	33 00
Tweed, (d'été), 237½ vgs., à 60c.....	142 50	Coton, 116 vgs., à 12½c.....	14 50
do (d'hiver), 126½ vgs., à 65c.....	82 06	Crayons, 1 boîte.....	0 50
	491 18	Caleçons, 9 prs., à \$1.....	9 00
<i>Vêtements.</i>		Grosse toile, pour goussets, 66 vgs.....	7 92
Blouses.....	5 00	Grosse toile, pour détenus, 1,198 vgs., à 28c.....	335 31
Cuir, à semelle, tanné au chêne de Cal. à 40c.....	20 80	Étillets, 1½ lb., à \$2.....	3 00
Cuir, à semelle, C.-B.....	243 30	Toile élastique.....	26 40
		Flanelle, blanche, 1,095½ vgs., à 55c.....	602 53
		Guêtres, 3 prs., à \$3.50.....	10 50
		Jambières, 3.....	4 00
		Mouchoirs, 15 douz., à \$2.....	30 00
		Encre, 1 gall.....	1 25
		Souliers, lacés, 2 prs., à \$3.50.....	7 00
		do Oxford, 2 prs., à \$2.....	4 00
		do de femme, 6 prs., à \$1.....	6 00
		Batiste, noire, 41½ vgs., à 35c.....	14 53
		do grise, 19½ vgs., à 30c.....	5 85
		Peaux, taure française, 34 lbs., à \$1.....	51 00
		do taure de la C.-B., à \$1.....	80 00

PÉNITENCIER DE LA COL.-BRITANNIQUE—Quantités et prix du matériel, etc.—*Suite.*

<i>Habillement—Fin.</i>		\$ cts.	<i>Cuisine—Fin.</i>		\$ cts.
Pantoufles de femme, 13 prs, à \$1.50..		19 50	Tasses, ferblanc, 2 douz., à \$3.....		6 00
do d'hommes, 13 prs, à \$1.50..		19 50	Cuillère à pot.....		1 25
do vieilles, 8 prs, à 35c.....		2 00	Plats, ferblanc, 13, à 25c.....		3 25
Chaussons, 57 prs.....		17 10	do 3, à 62½c.....		1 87
Eponges, 1 douz.....		0 95	Plats, pour pommes de terre, 1.....		6 25
Bretelles, 12 douz. paires.....		54 00	Fourchettes, 16 douz., à \$2.....		32 00
Brochettes.....		9 45	Manches de torchon à plancher, 3, à 50c		1 50
Galon blanc, 6 grosses, à 70c.....		4 20	Pierre à aiguiser.....		1 75
Fil de coton, 3½ grosses, à \$6.....		21 00	Couteau au pain, 1.....		1 50
Fil de lin, 1 lot.....		17 43	do à viande, 4, à \$1.31½.....		5 25
Fil de cordonnier, 2½ lbs.....		3 13	do de table, 15 douz., à \$2.....		30 00
Fil de soie, 4 bobines.....		4 00	Lessive concentrée, 12½ douz., à \$2.....		25 00
Tissu, ¾ lb., à \$4.....		3 50	Mesures, mains et entonniers.....		3 62
Toile à serviettes, 40 vgs, à 22c.....		8 80	Casseroles à boulanger, 1.....		1 25
Serviettes, 106.....		10 60	Porte-ordures, 8, à 62½c.....		5 00
Fil à boutonnières, 2½ bobines, à \$1.25		3 44	Papier à toilette, 1 grosse.....		36 00
Empeignes, taure, 5 paires, à \$2.25...		11 25	Rasoirs, 3, à \$1.75.....		5 25
Empeig. pour bot. bout. sur le côté, à 75c		1 50	Ciseaux, à cheveux, 3 paires, à 50c....		1 50
Empeignes pour pantoufles, à 50c.....		3 50	Cuillères, de table, 10 douz., à 50c....		5 00
Ouate, 29 lbs., à 36c.....		10 44	Souricières, 4, à 50c.....		2 00
Cire d'abeilles, 1½ lb., à \$1.50.....		1 87	Trappes, à rats, 6, à \$1.50.....		9 00
Toile à ganses de bottes, 248 vgs.....		7 82	Planches à laver le linge, 1 douz.....		9 00
Cire à cordonnier, 3 lbs.....		0 75	Vases à eau, ferblanc, 25, à 67c.....		16 75
Coton, filé, 137½ lbs, à 62½c.....		85 94	Petits balais à épousseter, 3 douz.....		3 00
Serge, 4 vgs.....		4 00			
		2,870 00			272 01
<i>Ferme.</i>			<i>Eclairage.</i>		
Haches, 2, à \$1.50.....		3 00	Becs de lampes, 5½ douz., à \$1.25.....		6 87
Vilbrequin et mèche.....		2 75	Huile de pétrole, 20 galls., à 20c.....		9 60
Serpes, 1 douz.....		12 00	Cheminiées, de lampe, 10 douz., à 65c..		6 50
Limes, 8½ douz.....		8 75	do 2 do \$1.....		2 00
Hachettes, 2, à 50c.....		1 00	do 4 do 50c.....		2 00
Râteaux, 2, à \$1.50.....		2 50	Verres, à lanternes, 3, à 25c.....		0 75
Anneaux, à clefs, 1 douz.....		0 50	Lampe, grosse, 1.....		2 00
Rouleaux, 4, à 75.....		3 00	Lanternes, 4, à \$1.50.....		6 00
Câble, 80 lbs, à 20c.....		16 00	do 1.....		1 25
Ficelle, 7 pelotons, à 25c.....		1 75	Allumettes, 1 grosse.....		2 75
		51 25	Abat-jour, porcelaine, 4, à 50c.....		2 00
			do 1.....		1 00
			do 2, à 87½c.....		1 75
					44 47
<i>Ecurie.</i>			<i>Rations.</i>		
Graisse à essieux, 11 boîtes.....		4 12	Corbeille (panier) à pain, 1.....		11 00
Briques à couteaux, 1 douz.....		1 00	Peignes, grands, 14 douz., à \$1.50....		21 00
Huile à harnais, 5 gallons.....		10 00	do petits, 3½ douz., à 50c.....		1 75
		15 12	Plats à barbe, 5 à 75.....		3 75
			Moutarde, 1 boîte.....		1 25
<i>Chauffage.</i>			Poivre, 10 lbs, à 7c.....		0 70
Brosses, à polir les poêles, 3, à 25c....		0 75	Pommes de terre, 3 tonnes, à \$20.....		60 00
Grilles, 3, à \$2.50.....		7 50	Poudre, à boulanger, 4 boîtes, à 50c....		2 00
Noir à poêle, 2 douz. de paquets, à 62½c.		1 50	Salpêtre, 40 lbs., à 6c.....		2 40
Chaudières à charbon, 4, à \$1.50.....		6 00	Sel, 200 lbs., à 50c.....		2 00
Pelles à feu, 3, à 25c.....		0 75	Savon, 280 lbs., à 4c.....		11 20
Soudure, 10 bâtons, à 12½c.....		1 25	do électrique, 10 paquets, à 25c.....		2 50
Feuille métallique, derrière un poêle....		2 75	do de Castille, 12 barres, à 75c.....		9 00
Pincettes, 3 paires, à 25c.....		0 75	do à barbe, 1 boîte.....		2 75
Houille, 7 tonnes, à \$7.....		49 00	Epices, 4 boîtes.....		1 00
		70 00	Thé, 7 lbs., à 30c.....		2 10
			Tabac, 11 lbs, à 46c.....		5 06
			Vinaigre, 3 galls., à 50c.....		1 50
					139 96
<i>Cuisine.</i>			<i>Uniformes.</i>		
Bleu (à laver), 2 boîtes, à 25c.....		0 50	Passement à casquette, 61 verges....		46 25
Brosses à barbe, 6, à 50c.....		3 00	do militaire, 1½ grosse, à \$17..		22 66
do tampons, 14, à \$1.50.....		21 00	Boutons, plaqués, 42½ grosses, à \$10..		427 50
do plancher, 21, à 37½c.....		7 87	do 3 do \$4.25.....		1 42
Seaux, fer galvan., 10, à \$1.40.....		14 40			
Seaux, bois, 7, à 50c.....		3 50			
Balais, 41, à 21½c.....		8 75			

PÉNITENCIER DE LA COL.-BRITANNIQUE.—Quantités et prix du matériel, etc.—*Fin.*

<i>Uniformes—Fin.</i>	\$ cts.	<i>Réparations aux bâtisses—Fin.</i>	\$ cts.
Drap fin, double largeur, 38 verges, à \$3.75	217 50	Blanchissoirs, 3.....	6 00
Drap de castor, Moscou, double largeur, 26½ verges, à \$4.....	106 00	Corde à poulie, 2 paquets, à 75c.....	1 50
Drap, melton gris, double largeur, 39 verges, à \$4.....	156 00	Corde à châssis.....	0 50
Elastique à chaussure, 30 vgs, à \$1.....	30 00	Limes.....	0 75
Cuir, breveté, 3½ vgs.....	6 50	Charges chimiques pour engins à feu, 12 boîtes, à \$8.....	96 00
Visières, pour casquettes, 2 douz., à \$6.....	12 00	Garnitures, fenêtres, 2 douz., à \$1.....	2 00
Serge, bleue, s.l., 47½ vgs., à 62½c.....	28 50	Vitres.....	8 25
Soie, pour machine à coudre, 7 bobines.....	4 73	Colle forte, 15 lbs., à 30c.....	4 50
Cuir, veau sur grain, 27 pds, à 45c.....	12 15	Pentures, 4 paires, à 37½c.....	1 50
Cuir, chevreau français, 3, à \$2.75.....	8 25	Poulies, 6, à 75c.....	4 50
Cuir à gants, veau, 1½ lb.	5 25	do 13, à 37½c.....	4 87
Tweed, Halifax, s.l., 13½ vgs, à 90c....	12 15	Papier sable, 2 grosses, à \$1.37½c.....	2 75
		Vis.....	2 75
		Terre de Sienne, brûlée.....	3 62
	1,096 86	Broquettes.....	0 75
		Galon-mesure, 1.....	5 00
		Ficelle, 6 pelotons, à 25c.....	1 50
<i>Réparations aux bâtisses.</i>			
Pinc. en poil de chameau, 2 douz., à \$1.....	2 00		151 24
Pinceaux à peinture, 2, à \$1.25.....	2 50		

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Etat du matériel en mains, etc.—*Suite.*

<i>Vêtements de détenus élargis.</i>	\$	cts.	<i>Hôpital—Suite.</i>	\$	cts.
Pantalons, 1 paire.....	3	00	Acétate de plomb.....	0	20
Caleçons, coton, 1½ douz., à \$4.75.....	7	12	Préparations de potasse.....	3	00
Camisoles, do 1½ do à \$4.75.....	7	12	Poudres.....	5	00
Chapeaux, 1½ douz., à \$10.50.....	17	50	Sulf. quinine.....	3	00
Mitaines, 4 paires, à 30c.....	1	20	Emulsion de Scott.....	1	00
Cache-nez, ½ douz., à \$3.40.....	2	27	Tartr. de pot. et de soude.....	0	50
Cravates, 1½ do \$1.45.....	1	33	Alcool.....	2	50
Chaussettes, coton, 3 dz. pres, à \$1.15.....	3	45	do rectifié.....	2	00
do laine, ½ do \$2.60.....	1	20	do méthylique.....	2	50
Bretelles, ½ douz., à \$1.75.....	0	72	Sirops médicaux.....	10	00
Boutons de collets, 1½ douz., à 10c.....	0	15	Teintures.....	10	00
Collets, 3, à 15c.....	0	45	Onguents.....	3	00
Boutons d'habits, 2½ grosses, à 90c.....	2	25	Vins médicaux.....	0	50
do de gilets, 1½ do 70c.....	1	05	Cathéters.....	1	00
Toile de Hollande, 48 vgs., à 14c.....	6	72	Visières, abat-jour.....	3	00
Batiste, 108 vgs., à 10c.....	10	80	Tissu en caoutchouc pour draps de lit.....	4	00
Indienne, 65½ vgs., à 5c.....	3	28	Seringues.....	4	00
Drap de pilote, 31 vgs., à \$1.10.....	34	10	Autres articles.....	4	00
do italien, 56 do 22½c.....	12	60			
Tweed, 135½ do 60c.....	81	15			100 00
Fil de coton, bobines, 12 dz. uz., à 43c.....	5	16			
Chemises de coton, 4, à 63c.....	2	52	<i>Chauffage.</i>		
Souliers, 10 paires, à \$3.....	30	00	Houille, en euf, 207 tonnes, à \$3.79.....	784	53
Bottes, 2 do \$4.....	8	00	Bois, 27 cordes, à \$4.34.....	117	18
Éilletts, 6 boîtes, à 40c.....	2	40			901 71
Etoffe à paillasse, 50 vgs., à 15½c.....	7	75			
Cuir grenelé, 10 lbs., à 15c.....	1	50	<i>Eclairage.</i>		
do à semelles, 217 lbs., à 25c.....	54	38	Huile de gaz, 450 galls., à 3½c.....	14	62
Taure, 106 lbs., à 55c.....	58	30	Houille, 10 tonnes, à \$4.38.....	43	80
Toile à ganses de bottes, 4 roul., à 35c.....	1	40	Becs de lampes et cheminées.....	11	14
do de bottines, rouleaux, à 35c.....	0	70	Lampes et mèches.....	8	63
Habits, laine, 8, à \$5.....	40	00			78 19
Gilets do 14 \$2.....	28	00			
Pantalons, 4 paires, à \$3.....	12	00	<i>Matériaux de constructions.</i>		
Fil.....	0	55	Ciment, 180 barils.....	540	80
		450 12	Sable, 400 charges de wagon, à 95c.....	380	00
<i>Litéric.</i>			Briques, 225 M., à \$6.90.....	1,552	50
Couvertures, 150, à \$2.16.....	324	00	Tuyaux et fonte.....	1,623	35
Paillassons, 105, à \$2.75.....	318	45	Acier, barres rondes et plates, 2,265 lbs.....	1,503	27
Draps de lit, coton, 335, à 45c.....	150	75			5,599 92
		793 20	<i>Cuisine.</i>		
<i>Hôpital.</i>			Plats, ferblanc, 364, à 15c.....	54	60
Acides.....	2	00	Porte-ordures, ferblanc, 44, à 25c.....	11	00
Ammoniaque, bicarb. et bichlor.....	0	30	Balais, 4½ douz., à \$3.75.....	17	81
Nitrate amylique.....	0	20	Couteaux et fourchettes, 10 d., à 90c.....	9	00
Peptoroides, boeuf.....	3	00	do do 6½ do \$1.....	6	83
Bismuth.....	2	00	Pel. de pommes de terre, ½ douz., à \$8.....	6	67
Borax.....	0	20	Puisettes en ferblanc, 60, à 25c.....	15	00
Calomel.....	0	20	Tasses, ferblanc, 639, à 9c.....	57	51
Chaux chlorurée.....	1	00	Assiettes, do 438, à 12c.....	52	56
Campbre.....	0	20	Potasse, 250 lbs., à 7½c.....	19	37
Chloroforme.....	0	50			250 35
Cocaine.....	0	20	<i>Terrain, bâtisses et améliorations.</i>		
Solution de Donovan.....	0	20	Ferme, terrain et clôtures.....	18,611	44
Emplâtres.....	2	00	do maison n° 1.....	2,600	00
Elixirs.....	5	00	do grange n° 1 en pierre, cave au-d.....	4,561	86
Extraits fluides.....	12	00	Appentis, boutique à saler le lard en bas, grenier en haut.....	600	00
Glycerine.....	0	20	Grange en bois n° 1, écurie en bas.....	901	08
Jus de citron.....	1	00	Nouveau toit à cochons, privés, clôtures de ligne et barrières.....	8,770	26
Liniment de savon.....	2	40	Maison de ferme n° 2 et étable.....	3,500	00
Charpie.....	0	20	Grange en pierre n° 2, cave en bas.....	4,000	00
Cantharides liquides.....	0	30	Fourneau et hangar à chaux.....	778	00
Liqueurs.....	1	00	Maison du préfet et dépendances.....	29,118	98
Préparations de magnésie.....	1	20			
Huiles.....	4	00			
Pepsines.....	0	50			
Pillules.....	1	00			

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Etat du matériel en mains, etc.—*Suite.*

<i>Terrain, bâtisses, etc.—Suite.</i>	S cts.	<i>Sommaire des inventaires.</i>	S cts.
Prison cellulaire, murs et bâtisse dans l'angle	2,482 42	Etat—	
Loge du nord	16,822 17	Indiquant la valeur du terrain, des bâtisses et des améliorations.....	776,922 11
Loge de l'ouest	7,938 69	Département de l'ingénieur, chauffage à la vapeur, pouvoir d'eau, etc.	63,920 00
Murs d'enceinte principaux et tours	61,110 30		
Rotonde et dôme	10,579 47		
Aile du nord, bâtisse principale	55,285 69		
Aile de l'est do	62,384 66		
Aile de l'ouest do	61,086 54		
Aile du sud do	55,000 00		
Prison des femmes, cours du sous-préfet, murs et constructions détachées	6,063 43		
Murs d'enceinte bas, autour de deux jardins	1,984 40		
Charbonnier, avec arête en pierre	4,500 00		
Bâtisse de la salle à manger	32,185 07		
do l'hôpital	25,155 75		
Ateliers de l'est, maintenant nouvelle salle pénale séparée	35,351 36		
Bâtisse des aliénés	58,014 00		
do de la buanderie	6,536 02		
Atel. du sud, et bât. des chaud. à vap.	94,609 69		
Étables et charbonnier	3,699 20		
Egouts et drains	14,940 75		
Cond. travers. la cour, à partir de la bât. des chaud. p. les tuy. à eau et à vap.	3,500 00		
Cond. travers. la cour p. les tuy. à eau, le filtre et les réserv., dans la cour	8,332 01		
Nivellement et préparat. des cours, etc.	4,249 03		
Quais, brise-lames et remplissage	35,500 00		
Glacière, sur le quai de l'ouest	999 00		
Charbonnier do	250 00		
Bâtisse et glissoir pour le yacht à vapeur, sur le quai de l'ouest	275 00		
Barrière et mur, entrée du nord-ouest	4,500 00		
Remise à bois de service, construction adossée au mur d'enceinte	1,600 00		
Tramway et matériel roulant	7,034 23		
Bâtisse à gaz, en dehors du mur d'enceinte	16,500 00		
Tour pour le nouveau service d'eau élevé, bâtisse en voie de construction, ferme	5,011 61		
	776,922 11		
			894,692 48

LISTE DU MATÉRIEL du département du mécanicien, pénitencier de Kingston, pour l'année civile écoulée le 30 juin 1889.

	\$	cts.
Appareil de chauffage à vapeur, pour les dortoirs et la bâtisse principale, y compris la prison des femmes et les quartiers du sous-préfet, ainsi que l'asile des aliénés et les ateliers— 3 chaudières à vapeur avec les ajustements nécessaires	4,500	00
Tuyaux principaux de conduite de vapeur et tuyaux de retour, y compris les soupapes, les ajustements, les purges, etc	3,000	00
Calorifères et serpentins	2,500	00
Récipient d'eau chaude, réservoir et ajustements	200	00
Pompe à eau chaude	250	00
Salle à manger, chapelle protestante et appareil pour la cuisson des aliments à vapeur, dans la cuisine— 2 bouilloires à vapeur avec accessoires et ajustements	1,800	00
Tuyaux principaux de conduite de vapeur et tuyaux de retour, soupapes, etc	300	00
Calorifères et serpentins	900	00
Pompe à vapeur et réservoir à eau chaude	500	00
7 chaudières pour cuire à la vapeur, avec leurs ajustements, comprenant plateforme, couverture en ardoise, barre protectrice, écran, tuiles, etc	7,500	00
Chauffage de l'hôpital— 2 fournaises, à \$250	500	00
Serpentins, tuyaux principaux de conduite de vapeur et tuyaux de retour, y compris soupapes et ajustements	1,500	00
Service de l'eau dans l'hôpital, y compris l'appareil à eau chaude— 2 cabinets, 3 bains, éviers, réservoir en fer, 12 x 4 x 4 pieds, tuyaux de service, etc.	475	00
Chauffage de la maison du préfet— 2 fournaises	400	00
Tuyaux principaux et tuyaux de retour, y compris les calorifères avec écrans et plaques en marbre; aussi serpentins, soupapes et ajustements	1,000	00
Fournaise pour la serre, serpentins, soupapes, etc	300	00
Service de l'eau— Un réservoir en fer, 27 x 10 x 6 pds	1,000	00
Bains, cabinets et autres ajustements, comprenant tuyaux, soupapes, etc., dépendants du service de l'eau	900	00
Appareil de service du gaz dans les différentes chambres, compren. les soupapes, les tuyaux	600	00
Usine à gaz—Appareil de fabrication— 1 bouilloire à vapeur et ajustements, \$800; machine à vapeur verticale, 6 x 6 pieds, \$250	1,050	00
3 épurateurs, à \$300	900	00
2 générateurs, à \$350	700	00
2 surchauffeurs, à \$300	600	00
1 laveur	200	00
2 purificateurs, à \$200	400	00
1 gazomètre	5,000	00
1 compteur à gaz	600	00
1 réservoir à l'huile, 27 x 9 pieds	800	00
1 do 3 pds carrés, y compris pompe à refoulement, ajustem. et attachem.	150	00
Tuyau à gaz principal traversant l'institution, et allant de l'usine à l'extérieur	800	00
Tuyaux, soupapes, etc., pour le service du gaz dans les dortoirs génér., la bâtisse princ., les bur., la prison des femmes et le logem. du sous-préfet; aussi d. l'hôp. et l'asile des aliénés	1,200	00
6 grosses lampes à gaz en dehors des bâtisses, poteaux, etc., à \$50 chacune	300	00
Service de l'eau— 1 pompe à vapeur à détente séparée de Worthington, course, 10 x 14 x 8 pouces	1,200	00
1 do auxiliaire de Worthington	600	00
12 bouches d'incendie (bornes-fontaines)	480	00
Tuyaux, soupapes et autres ajustements pour le service de l'eau dans l'institut. pour toutes fins; ainsi qu'aux réservoirs auxiliaires, etc., et à l'usine à gaz	6,000	00
2 réservoirs en fer, 30 x 6 x 3 pieds, à \$700 chacun	1,400	00
2 tuyaux de conduite principaux traversant la bâtisse pour aller aux réservoirs à l'intérieur et à l'extérieur, y compris les tuyaux d'aspiration	5,000	00
12 baignoires pour les détenus et 2 pour les officiers, avec accessoires pour l'eau chaude et l'eau froide, y compris un réservoir pour l'eau chaude, de 8 x 8 x 4 pieds	600	00
Tuyaux de dégagement dans le sol pour 12 privés, 3 urinoirs, etc	500	00

LISTE du matériel du département du mécanicien, pénitencier de Kingston—*Fin.*

	\$ cts.
Appareil à incendie—	
Deux dévidoirs à boyaux d'incendie.....	200 00
700 pieds de boyaux d'incendie, à \$1.....	700 00
400 do do en caoutchouc, à 90c.....	360 00
3 manches de pompe à incendie, à \$12.....	36 00
6 clefs de bouches à incendie, à \$1.....	6 00
Soupapes et ajustements.....	100 00
6 extincteurs-Babcocks, à \$40.....	240 00
1 pompe à incendie, à bras.....	150 00
Force motrice pour les machines des ateliers, pour le moulin à farine, le service de l'eau, les pompes, etc.—	
3 bouilloires à vapeur, à \$900.....	2,700 00
2 machines à vapeur, à \$500.....	1,000 00
1 do portative, bouilloire et élévateur.....	275 00
1 do verticale, 7 x 8 pieds (neuve).....	175 00
Yacht à vapeur—	
Machine, bouilloire et ajustements.....	300 00
Coque et ameublements de la cabine.....	300 00
Outillage pour l'ajustement des tuyaux—	
1 machine à couper les tuyaux.....	120 00
1 jeu de grosses filières à coussinets, 4 pouces à 2 pouces.....	50 00
1 do do $\frac{1}{4}$ do 2 do.....	25 00
Ciseaux à couper les tuyaux, clefs à vis et à combinaison, tenailles, marteaux, ciseaux, etc.....	300 00
Approvisionnements de mécanicien en mains — Garniture en caoutchouc, huile, bourre, étoupe, etc.....	
	250 00
Ameublement de bureau, etc.—	
1 pupitre.....	10 00
2 chaises, à \$1.....	2 00
4 pendules, 1 dans chaque département, à \$4.....	16 00
	63,920 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains au 30 juin 1889.

Département du garde-magasin.		Département du garde-magasin—Suite.	
	\$ cts.		\$ cts.
150 couvertures, à \$2.16	324 00	10 palettes de sapolio, à 14½c	1 45
1 grosse boutons à gland	0 15	3 lbs fil de lin, à 58c	1 74
36 paires bretelles, prison, à 12½c	4 50	48 papiers de broquettes, à 2½c	1 20
62 palettes de mine de plomb, à 2½c	1 71	29 serviettes d'officiers, à 17c	4 93
½ douz. brosses à plancher, à \$4	2 00	9 ¾ lbs ficelle, à 30c	2 76
½ do do à épousseter, à \$2.40	0 20	1 souricière	0 10
3 ½ douz. briques à couteaux, à 45c	1 54	60 puisettes en ferblanc, à 25c	15 00
10 lbs cire d'abeille, à 33c	3 30	1½ verges tweed, à 60c	1 05
4 balais de crin, à 20c	0 80	107 essuie-mains de détenus, à 10c	10 70
10 ½ douz. boutons d'uniforme, à 75c	7 81	34½ lbs tabac, à 43½c	15 06
4 ½ do becs de lampes, à \$1	4 58	639 tasses de ferblanc, à 9c	57 51
100 chevilles de fer	2 40	438 assiettes de ferblanc, à 12c	52 56
56 boîtes de noir à scoulier, à 25c	14 00	4 paquets ficelle à voile, à 10c	0 80
6 ½ douz. de peignes fins, à 83½c	5 35	250 lbs potasse, à 7½c	19 37
139½ do do à démêler, à 50c	69 75	84 seaux, de nuit, à \$1.25	105 00
19 casquettes pour détenus élargis, à 50c	9 50	34 do ferblanc, à 43½c	10 20
132 papiers de poudre de condition, à 2c	2 64	32 crachoirs, ferblanc, à 30c	9 60
2 peignes à cheval, à 25c	0 50	2 lbs de mèche à chandelle, à 30c	0 60
16 ½ douz. cheminées de lampe, à 40c	6 56	20 petits balais de blé-d'inde, à 12½c	2 50
53 ½ do bobines de fil de coton, à 30c	16 03	24 ½ douz. mèches de lampe, à 25c	6 23
3 paires caleçons de coton, à 37½c	1 12	1 rouleau de mèche de lampe	0 60
364 écuelles à soupe, à 15c	54 60	23 pres pantalons, toile, pour dét., à 70c	16 10
44 porte-ordures, à 25c	11 00	192 do laine do à \$2.50	480 00
47 paquets poudre désinfectante, à 50c	23 50	10 prs pantouffles, canevas do à 75c	7 50
4½ douz. balais de blé-d'inde, à \$3.25	17 81	28 paires souliers do à \$1.50	42 00
34½ verges flanelle blanche, à 39½c	13 63	108 prs "couborgs" do à \$1.50	162 00
24½ douz. paires de gants, à 50c	12 17	60 prs bottes longues do à \$2.75	165 00
½ douz. chapeaux, détenus lib., à \$10.50	1 75	47 fracs de laine do à \$5	235 00
36 mouchoirs do à 3c	1 08	42 gilets do do à \$2	84 00
644 do do à 2½c	16 10	17 justaucorps, toile do à \$0c	13 60
10 manches d'outil, en bois, à 10c	1 00	5 casquettes do do à 25c	1 25
23 casques d'officier, à \$1.25	28 75	44 do laine do à 75c	33 00
2 bouteilles d'encre noire, à 90c	1 80	253 prs mitaines do à 25c	63 25
11 do rouge, à 90c	2 75	8 habits pour détenus libérés, à \$5	40 00
10 douz. couteaux de table, à 90c	9 00	14 gilets do do à \$2	28 00
6½ douz. cout. et fourch. de table, à \$1	6 83	5 prs pantalons do do à \$3	15 00
3 couteaux à mastic, à 25c	0 75	8 prs do d'officier, à \$3.50	28 00
5 serrures de cuivre, à 50c	2 50		
1 brosse à manche, pour plancher	0 40		
½ douz. lignes de charpentier, à 35c	0 06		
35 pres mitaines, détenus élargis, à 30c	10 50		
36 mesures, ferblanc, à 50c	18 00		
7 boîtes d'allumettes, à 10c	0 70		
1 cravate pour détenus élargis	0 12		
4 papiers d'aiguilles, à 5c	0 20		
27 do de clous à doubler, à 5c	1 35		
3 bouteilles huile d'olive, à 25c	0 75		
3 verges toile cirée, à 25c	0 75		
167 oreillers, à 16c	26 72		
5 ½ douz. papiers d'épingles, à 15c	0 84		
83 couvertures d'oreillers, à 8c	6 64		
4 boîtes collets de papier, à 11c	0 44		
½ douz. cout. à peler les p. de terre, à 88	6 67		
½ douz. rasoirs, à \$6	3 00		
207 paillassons de laine, à \$2.75	569 25		
2 règles	0 20		
2 réflecteurs de lampe, à 25c	0 50		
8 roul. et supports pour essuie-m., à 35c	2 40		
1 douz. d'anneaux à harnais	0 20		
136 prs de chaussettes de laine, à 30c	40 80		
¾ douz. paires de lunettes, à \$1.50	0 50		
30 scies, à 25c	7 50		
1 chemise de flanelle	0 50		
4 douz. de cuillères de table, à 50c	2 00		
27 tablettes de savon de toilette, à 6½c	1 69		
31 chemises de coton, à 63c	19 53		
16 draps de toile, à 36c	5 76		
1 fer à aiguiser les couteaux	0 50		
1 éponge	0 10		
355 draps de coton, à 45c	150 75		
3 paires de ciseaux, à 50c	1 50		
			3,296 94
		<i>Ameublement de bureau.</i>	
		2 armoires, à \$9	18 00
		2 pupitres, à \$9	18 00
		2 grandes armoires à march., à \$11.25	22 50
		1 balance à plateforme	13 50
		1 poêle à charbon	9 00
		2 chaises de bureau, à 45c	0 90
		3 tabourets do à 70c	2 10
		1 corbeille, pour papier de rebut	0 13
		1 pendule	4 50
		2 porte-papiers, à \$1.80	3 60
		6 garde-robcs, à \$2.25	13 50
			105 73
		<i>Magasin de l'instructeur en chef de métiers.</i>	
		1½ lb d'antimoine, à 17½c	0 26
		1 lb de sol. d'ammoniaque	0 20
		5 haches de charpentier, à 90c	4 50
		3 do communes, à 83c	2 49
		3½ lbs d'asphalte, é 25c	0 87
		1½ lb d'ébarbures, cuivre (courroie)	0 80
		25 lbs borax, à 12½c	3 13
		5 poignées d'armoirs, en fer, à 2c	0 10
		24 pointes (de charpentier), à 4c	0 96
		200 boulons à machine, 1½x½ pcs, à 1c	2 00
		57 do à b. de roue, 2½x½ pcs, à ½c	0 28
		31 do do 2x1½ pcs, à ¼c	0 16
		100 do do 2½x½ pcs, à ½c	0 50
		15 do à poêle, 1½x½ pcs, à ¼c	0 07

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains au 30 juin 1889—Suite.

Magasin de l'instructeur en chef—Suite.		\$ cts.	Magasin de l'instructeur en chef—Suite.		\$ cts.
20	boulons de voiture, $1\frac{1}{2} \times \frac{1}{4}$ pc., à 1c.	0 20	5	ciseaux à charpentier, $\frac{7}{8}$, à 29c.	1 45
92	do do $1\frac{1}{2} \times \frac{1}{4}$ pc., à 1c.	0 92	4	do do $1\frac{1}{2}$, à 33c.	1 32
68	do do $2 \times \frac{1}{4}$ pc., à 1c.	0 68	7	do do $\frac{1}{2}$, à 10c.	0 70
78	do do $2 \times \frac{1}{4}$ pc., à 2c.	1 56	6	do do $\frac{3}{4}$, à 28c.	1 68
54	do do $2\frac{1}{4} \times \frac{1}{4}$ pc., à $\frac{1}{2}$ c.	0 27	6	do do 1 , à 34c.	2 04
80	do do $2\frac{1}{2} \times \frac{1}{4}$ pc., à 1c.	0 80	3	do do $1\frac{1}{2}$, à 39c.	1 17
90	do do $2\frac{3}{4} \times \frac{1}{4}$ pc., à 1c.	0 90	7	do do $1\frac{3}{4}$, à 44c.	3 08
33	do do $3 \times \frac{1}{4}$ pc., à 1c.	0 33	3	do do 2 , à 50c.	1 50
88	do do $3 \times \frac{1}{4}$ pc., à 1c.	0 88	3	ciseaux à mortaise, à 44c.	1 32
32	do do $3\frac{1}{2} \times \frac{1}{4}$ pc., à 1c.	0 32	1	robinet de chaudière	1 00
48	do do $3\frac{1}{2} \times \frac{1}{4}$ pc., à 1c.	0 48	5	manivelles de cloche, cuivre, à 20c.	1 00
8	do do $5 \times \frac{1}{4}$ pc., à 2c.	0 16	1	fer de calfat.	0 75
64	do do $5\frac{1}{2} \times \frac{1}{4}$ pc., à 2c.	1 28	9	fonds de chaise, percés, à 75c.	6 75
31	do do $6 \times \frac{1}{4}$ pc., à $\frac{1}{2}$ c.	1 46	5	pqts corde à lit, blanche, à 25c.	1 25
11	do ressorts carrés, 6 pcs, à 17c.	0 87	3	lbs do à châssis, à 60c.	1 80
1	do do 8 pcs.	0 17	3	lignes (à craie) de charpentier, à 3c.	0 09
1	do do 10 pcs.	0 23	1	paire de compas.	0 45
2	balais, blé-d'inde, à 32c.	0 64	5	do do 9 pcs, à 35c.	1 75
10	pinceaux, à châssis, $\frac{7}{8}$ pc., à 20c.	2 00	5\frac{1}{2}	lbs de cuivre en barre, 2 pcs, à 25c.	12 89
4	do à blanchir, à \$2.50.	10 00	12\frac{1}{2}	do do 1 pc. carré, à 20c.	2 50
15	do do à 91c.	13 65	2	mèches en spirale, $\frac{1}{8}$, à \$1.55.	3 10
9	brosses à plancher, à 23c.	2 07	2	do do $\frac{1}{4}$, à \$1.70.	3 40
3	pinceaux d'ers, à 50c.	1 50	3	do do $\frac{1}{2}$, à \$2.70.	8 10
2	do B.B., à 25c.	0 50	1	do do $\frac{3}{4}$.	2 45
4	do $\frac{1}{2}$ pc., à 10c.	0 40	3	do do $1\frac{1}{8}$, à \$3.75.	11 25
8	do à murs, $\frac{1}{4}$ B.B., à 80c.	6 40	1	do do $1\frac{1}{4}$.	5 00
7	do B.H., longs, 2 pcs, à 46c.	3 22	4	btes de fluide dessicatif breveté, à 9c.	0 36
2	do B., do 2 pcs, à 38c.	0 76	120	feuilles papier-émeri, à 2c.	2 40
8	do à vernis, longs, 2 pcs, B., à 53c.	4 24	27	oreilles de chaudière ou de seuil, à $\frac{1}{2}$ c.	0 40
11	do à vernis, $\frac{1}{4}$ B., à \$1.22.	13 42	2	collerettes pour poêles, à 45c.	0 90
1	do à peinture C. H.	0 50	55	lbs. feutre, diamant noir, à 2 $\frac{1}{2}$ c.	1 22
1	do à marq.(sur plaq. découp.)	0 20	50	lbs préparation pour le nettoyage des tuyaux d'échapp. de fournaies, à 4c.	2 00
5	paires de pentures, fer, $3\frac{1}{2}$ pcs x 4 pcs à 10c.	0 50	3	brq. réfractaires, 21 x 5 $\frac{1}{2}$ x 2 pcs, à 70c.	2 10
16	do fixes, $1\frac{1}{2}$ pc., à 3c.	0 48	15	limes, 3 pcs, à 6c.	0 90
3	do do 2 pcs, à 4c.	0 12	32	do $3\frac{1}{2}$ pcs, à 7c.	2 24
5	do do $2\frac{1}{2}$ pcs, à 5c.	0 25	18	do 4 pcs, à 5c.	0 90
18	do do 3 pcs., à 8c.	1 44	1	do 4 $\frac{1}{2}$ pcs.	0 06
10	do do $3\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs, à 5c.	0 50	12	do 5 pcs, à 5 $\frac{1}{2}$ c.	0 66
94	do mobiles, 4 pcs, à 8c.	7 52	3	do 9 pcs, à 12c.	0 36
12	do do 3 x 2 $\frac{1}{2}$ pcs, à 7c.	0 84	15	do 4 pcs, Ward, à 6c.	0 90
13	do à broche, 4 x 4 pcs, à 14c.	1 82	2	do pour scies à mains, 5 pcs, à 16c.	0 32
8	do en cuivre, 2 pcs, à 15c.	1 20	4	do 10 pcs, grosses F. B., à 10c.	0 40
3	vilebrequins, à 68c.	2 04	9	do 7 pcs, plates, bâtarde, à 21c.	1 89
8	mèches, à téton, à 10c.	0 80	271	do 7 pcs do R.C., à 15c.	40 65
5	do $\frac{1}{8}$, à 23c.	1 15	11	do 12 pcs do do à 20c.	2 20
3	do $\frac{1}{16}$, à 25c.	0 75	17	do 14 pcs do do à 27c.	4 59
3	do vrilles, $\frac{3}{8}$, à 9c.	0 27	10	do 8 pcs, scie de moulin, à 15c.	1 50
1	do do $\frac{1}{2}$.	0 09	6	do 9 pcs do do à 22c.	1 32
4	do do $\frac{1}{2}$, à 9c.	0 36	12	do 10 pcs do do à 21c.	2 52
11	tarières à éperon, $\frac{1}{8}$, à 17c.	1 87	9	do 14 pcs do do à 26c.	2 34
10	do do $\frac{1}{16}$, à 15c.	1 50	3	do 18 pcs do do à 50c.	1 50
4	do do $\frac{1}{8}$, à 17c.	0 68	10	do 6 pcs, carrées bâtarde, à 15c.	1 50
11	do do $\frac{1}{16}$, à 16c.	1 76	8	do 8 pcs do do à 20c.	1 60
4	do do $\frac{1}{8}$, à 20c.	0 80	1	do 10 pcs do do	0 22
12	do do $\frac{1}{16}$, à 18c.	2 10	1	do 11 pcs do do	0 25
6	do do $\frac{1}{8}$, à 30c.	1 80	1	do 16 pcs do do	0 59
6	do do $\frac{1}{16}$, à 26c.	1 56	1	do 4 pcs, demi-rondes, bâtarde.	0 15
7	do do $\frac{1}{8}$, à 28c.	1 96	2	do 12 pcs do fines, à 40c.	0 80
2	do do $\frac{1}{16}$, à 29c.	0 58	1	lime, 14 pcs do do	0 77
5	do do $\frac{1}{8}$, à 30c.	1 50	9	limes, 12 pcs do do à 30c.	2 70
3	do do $\frac{1}{16}$, à 30c.	0 90	18	do 14 pcs do do à 32c.	5 76
8	do do $\frac{1}{8}$, à 30c.	2 40	11	do 8 pcs do do à 13c.	1 43
7	do do $\frac{1}{16}$, à 30c.	2 10	1	do 10 pcs do do	0 30
$\frac{1}{2}$	lb. cire d'abeille, à 35c.	0 17	1	do 12 pcs do do	0 30
8	lignes de briquetiers, à 18c.	1 44	2	do 13 pcs do do à 36c.	0 72
6	ciseaux, charpentier, $\frac{1}{8}$, à 10c.	0 60	1	do 14 pcs do do	0 42
5	do do $\frac{1}{4}$, à 15c.	0 75	29	lbs colle forte, à 12c.	3 48
5	do do $\frac{1}{2}$, à 20c.	1 00	1	lb de colle de poisson.	0 25
6	do do $\frac{3}{8}$, à 25c.	1 50	11	vrilles, à 6c.	0 66
			17	gouges, à 26c.	4 42

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains au 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Magasin de l'instructeur en chef—Suite.</i>		\$ cts.	<i>Magasin de l'instructeur en chef—Suite.</i>		\$ cts.
2 gouges à mortier, à 60c		1 20	73 lbs clous à river, $1\frac{1}{2}$ pc., à 7c		5 11
14 verres de niveaux à esprit de vin, à 5c		0 70	11 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 8c		0 88
22 vases à huile, à 25c		5 50	10 $\frac{1}{2}$ do 2 pcs, à 6 $\frac{1}{2}$ c		0 68
179 vitres, 7×9 pouces, à 1 $\frac{1}{2}$ c		2 68	10 do 2 $\frac{1}{2}$ pcs, à 6c		0 60
147 do 8×10 do à 2c		2 94	8 do 2 $\frac{1}{2}$ pcs, à 5c		0 40
139 do 10×12 do à 2 $\frac{1}{2}$ c		3 47	10 do 3 pcs, à 7 $\frac{1}{2}$ c		0 75
104 do 10×14 do à 3c		3 12	27 do 3 $\frac{1}{2}$ pcs à 7c		1 89
42 do 12×16 do à 4c		1 68	1 lb clous de cuivre, $1\frac{1}{2}$ pc.		0 60
65 do 12×18 do à 5c		3 25	$1\frac{1}{2}$ lb clous à soufflets, 1 pc., à 25c		0 38
23 do 16×18 do D.T., à 13c		2 99	800 clous, 1 pc., tête en cuivre, à 10c		0 80
3 do fleuries, à 50c.		1 50	20 lbs clous galvanisés, à 5c		1 00
13 marteaux à panne fendue, à 54c		7 02	7 paquets clous étamés, $\frac{3}{4}$ pc., à 15c		1 00
2 hachettes à lather, à 46c		0 92	6 do 1 pc., à 12 $\frac{1}{2}$ c		0 75
21 crochets à chapeaux et habits, à 3 $\frac{1}{2}$ c		0 73	7 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 12c		0 84
4 bandes de ceinturons, $1\frac{1}{2}$ à 1c.		0 04	9 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 15c		1 35
90 agrafes et ceillefs, polis, à 1 $\frac{1}{2}$ c		1 35	4 paquets clous à finir, $\frac{3}{4}$ pc., à 15c		0 60
4 paires poignées de boîtes, à 12 $\frac{1}{2}$ c		0 50	7 lbs clous à finir, 1 pc., à 5c		0 42
1 herminette, V, de tonnelier		2 00	19 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 6c		1 14
2 pres charnières, T, à 48c		0 96	7 paquets de clous à finir, 2 pcs, à 15c		1 05
1 do pentures longues		0 10	5 lbs de clous à finir, $2\frac{1}{2}$ pc., à 4 $\frac{1}{2}$ c		0 22
5 manches de pelle, à 25c		1 25	12 do do 3 pcs, à 6c		0 72
10 lbs. fer rond, $\frac{1}{16}$ pc., à 7c		0 70	9 pqtts clous brevet. sans tête, $\frac{1}{2}$ pc., à 4c		0 36
102 do pc., à 2 $\frac{1}{2}$ c		2 29	1 pqt brochettes à bordure		0 07
254 do pc., à 2c		5 08	22 pqtts clous coupés, à 3c		0 66
19 $\frac{1}{2}$ do 2 pcs, à 2c		0 39	30 galls d'huile, noire, à 12c		3 60
365 do 3 pcs, à 2 $\frac{1}{2}$ c		10 04	30 $\frac{1}{2}$ do bouillie, à 60c		21 45
1,596 lbs de fer à cercle, 1 pc., à 3c		47 88	10 bidons d'huile, très grands, à \$1		100 00
55 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 3c		1 65	2 pierres à l'huile, à 35c		0 70
592 lbs fer carré, $\frac{1}{8}$ pc., à 2c		11 84	12 do à repasser, à 9c		1 08
110 do $\frac{1}{4}$ pc., à 3c		3 30	4 poulies, à vis, 3 pcs, à 12 $\frac{1}{2}$ c		0 50
81 do $\frac{1}{8}$ pc., à 3c		2 43	30 paires de poignées, tiroirs, n° 4, à 6c		1 80
36 $\frac{1}{2}$ lbs fer de Suède, 2× $\frac{1}{2}$ pcs, à 4c		1 46	37 do do n° 5, à 6c		2 22
30 lbs fer affiné, $1\frac{1}{2}$ × $\frac{1}{16}$ pc., à 2 $\frac{1}{2}$ c		0 75	3 pres poign. de cuiv., à fleur de b., à 21c		0 63
69 do 3× $\frac{5}{16}$ pcs, à 2c		1 38	2 poignées, à cloche, 6 pcs, à 75c		1 50
206 do $1\frac{1}{2}$ × $\frac{1}{16}$ pc., à 2 $\frac{1}{2}$ c		5 15	4 do plaq., à anneaux pendants		0 25
22 feuilles, fer du Canada, à 6c		1 32	4 fers de rabots, $2\frac{1}{2}$ pc., doubles, à 50c		2 00
81 lbs fer à lien, $\frac{3}{4}$ × $\frac{1}{2}$ pc., à 3 $\frac{1}{2}$ c		2 83	1 do $\frac{3}{8}$ do		0 50
56 do $1\frac{1}{2}$ × $\frac{1}{8}$ pc., à 3c		1 68	10 do $2\frac{1}{2}$ simples, à 35c		3 50
112 lbs fer demi-rond, $\frac{3}{4}$ pc., à 2 $\frac{1}{2}$ c		3 08	5 do $2\frac{1}{2}$ doubles, à 50c		2 50
38 $\frac{1}{2}$ galls vernis, laque noir, à \$1		38 50	2 do $2\frac{1}{2}$ do, à 57c		1 14
19 do dessicatif, à \$1.70		32 30	424 lbs de mastic, à 2 $\frac{1}{2}$ c		9 54
1 do doré, à \$4		4 00	7 lbs pierre ponce, en morceaux, à 10c		0 70
1 couteau à mastic		0 21	199 lbs blanc de Paris, à 2c		3 98
5 couteaux de cordonnier, à 25c		1 25	39 clefs de cadenas, à 12c		4 68
1 douz. clés, fendues, $1\frac{1}{2}$ × $\frac{3}{16}$ pc., à $\frac{1}{2}$ c		0 06	2 lbs peinture, verte foncée, à 38c		0 96
1 do $1\frac{1}{2}$ × $\frac{1}{16}$ pc.		0 05	6 do verte de Frankfort, à 20c		1 20
10 tablettes, noir de plomb, à 2c		0 20	17 pqtts rivets étamés, $1\frac{1}{2}$ lb, à 45c		7 65
5 $\frac{1}{2}$ lbs noir de fumée, à 10c		0 55	2 do 4 lbs, à 61c		1 22
557 lbs plomb, en saumons, à 4 $\frac{1}{2}$ c		23 76	5 do rivets noirs, 4 lbs, à 46c		2 30
3 cuillères à couler le plomb, à 18c		0 54	$1\frac{1}{2}$ do rivets cuivrés, $\frac{1}{2}$ pc, à 66c		0 99
Courroies de voitures		5 00	5 râpes de maréchal-ferrant, à 48c		2 40
3 peaux de mouton, à 75c		2 25	2 râpes à bois, 14 pcs, à 60c		1 20
1 serrure, poignée en anneau, 6 pcs.		1 00	2 do 12 pcs, à 42c		0 84
3 serrures de chiffonnier, 3 $\frac{1}{2}$ pcs, à 13c		0 39	12 râpes de cordonnier, 10 pcs, à 25c		3 00
1 serrure de porte		2 25	1 règle d'acier, 2 pieds		0 60
2 serrures d'armoire, à 12 $\frac{1}{2}$ c		0 25	2 anneaux à vis, en cuivre, à 2c		1 39
4 do de pupitre à arm., cuivré, à 75c		3 00	93 lbs de résine, à 1 $\frac{1}{2}$ c		0 04
1 do de garde-robe, n° 149		0 64	1 lb crampes, $\frac{3}{4}$ pc., cuivrées		0 25
45 do de porte, à 50c		22 50	1 lb soufre		0 05
4 lignes de maçon, à 19c		0 76	62 courroies pour pelles, à 17c		10 54
5 chopines d'esprit de bois, à 18c		0 90	44 boutons à lever les châssis, à 3c		1 32
40 lbs de clous à bardeau, $1\frac{1}{2}$ pc. à 3 $\frac{1}{2}$ c		1 40	1 couteau à deux mains, fer		0 50
43 do coupés, 2 pcs, à 3c		1 29	1 do bois, n° 3		0 35
17 do $2\frac{1}{2}$ pcs, à 3c		0 51	6 do do n° 4, à 55c		3 30
34 do $2\frac{1}{2}$ pcs, à 3c		1 02	7 petites scies (à chevalet), à 40c		2 80
109 do $3\frac{1}{2}$ pcs, à 3c		3 27	4 égohines à refendre, 28 pcs, à \$1.50		6 00
68 do 4 pcs, à 3c		2 04	8 do 22 pcs, à \$1.10		8 80
12 do 5 pcs, à 3c		0 36	1 do 26 pcs		2 00
35 lbs chevilles (fiches), 3 pcs, à 4c		1 40	3 scies à tenons, 12 pcs, à \$1.25		3 35
8 do do 6 pcs, à 3 $\frac{1}{2}$ c		0 28	3 pelles, pointe ronde et manche court, à 57c		1 71
16 do mêlées, à fraises, à 5c		0 80			

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains au 30 juin 1889.—*Suite.**Magasin de l'instructeur en chef—Suite.*

§ cts.

14 douves, chêne de tonnelier, à 10c.	1 40
68 do do p. tête de bar., à 10c.	6 80
1 boîte terre de sienne naturelle.	0 18
1 fausse équerre, en T.	0 35
4 équerres simples, à 35c.	1 40
3 do en acier "Eagle" à \$1.17.	3 51
1 pr. cisailles circulaires, de ferblantier	3 00
1 do à main, n ^o 7.	3 15
1 do do de ferblantier.	3 15
357 feuilles papier sablé, à 1c.	3 57
16 joints d'étampe, à 15c.	2 40
$\frac{3}{4}$ lb. de zinc à souder, à 50c.	0 37
147 lbs. de soudure, à 22 $\frac{1}{2}$ c.	33 07
247 douz. vis de bois, $\frac{3}{8}$ pc., à 2c.	4 94
532 do do do 2c.	10 64
299 $\frac{1}{2}$ do do do 2c.	4 99
107 do do do 2c.	2 14
350 do do do 2c.	7 00
5 do do do 2c.	0 10
303 $\frac{1}{2}$ do do $1\frac{1}{4}$ do 2c.	6 07
1,031 $\frac{1}{2}$ do do $1\frac{1}{2}$ do 2c.	20 63
83 $\frac{1}{2}$ do do $1\frac{1}{2}$ do 2c.	1 67
106 $\frac{1}{2}$ do do 2 do 3c.	3 19
64 do do 2 $\frac{1}{2}$ do 5c.	3 20
180 $\frac{1}{2}$ do do 2 $\frac{1}{2}$ do 5c.	9 02
16 $\frac{1}{2}$ do do 2 $\frac{1}{2}$ do 4c.	0 66
97 do do 3 do 5c.	4 85
54 do do 3 $\frac{1}{2}$ do 8c.	4 32
11 do do 4 do 10c.	1 10
19 do do $\frac{3}{8}$ pc., cuivre, à 4c.	0 76
6 $\frac{1}{2}$ do do do do 4c.	0 26
18 douz. vis à tête ronde, f. à la machine,	
$\frac{1}{2}$ pc., à 16c.	1 80
7 do do do do 16c.	1 12
21 do do do do 10c.	2 10
1 $\frac{1}{2}$ do do do 1 do 13c.	0 19
164 do do tête plate, $\frac{1}{2}$ do 5c.	8 20
9 $\frac{1}{2}$ do do do do 5c.	0 49
100 lbs. acier rond, $\frac{3}{8}$ pc., argent, à 15c.	15 00
26 lbs. ressorts d'acier, 2 $\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{4}$ pc., à 5c.	1 30
98 lbs. acier R.E., $1\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{2}$ pc., à 3c.	2 94
80 do do $1\frac{1}{2}$ x do 3 $\frac{1}{2}$ c.	2 60
117 do fondu, $1\frac{1}{2}$ x do 13c.	15 21
14 do do 2 x $\frac{1}{16}$ do 13c.	1 82
19 do do 2 $\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{16}$ do 13c.	2 47
234 $\frac{1}{2}$ do assorti, à 10 $\frac{1}{2}$ c.	24 62
30 $\frac{1}{2}$ lbs. d'étain en bloc, à 30c.	9 15
104 feuilles do 12 x 12 pc., IX., à 3c.	3 12
97 do do 14 x 20 do 5 $\frac{1}{2}$ c.	5 33
286 do do 14 x 20 IXX., à 6c.	17 16
4 truelles à brique, 10 $\frac{1}{2}$ pc., à 87c.	3 50
5 étagères, armoire, à 17c.	0 85
1 gallon de goudron de Stockholm.	0 50
40 $\frac{1}{2}$ gallons de goudron minéral, à 6c.	2 44
6 lbs. terre d'ombre brûlée, à 8c.	0 48
2 $\frac{1}{2}$ gallons vernis à meubles, à 65c.	1 62
$\frac{1}{2}$ gallon vernis N. et H., à \$6.32.	3 16
1 do do do	3 99
14 lbs. fil de fer, n ^o 4, à 4c.	0 56
20 do do 12, à 3c.	0 60
4 do do 16, à 5c.	0 20
40 do do cuivré, à 7c.	2 80
61 $\frac{1}{2}$ do de cuivre, n ^{os} 7 et 8, à 35c.	21 52
$\frac{1}{2}$ do do n ^o 17, à 30c.	0 15
2 pds. toile métallique, à 35c.	0 70
4 lbs. fil de fer, à tuyau de poêle, à 4c.	0 32
86 lbs. d'ocre jaune, à 4c.	3 44
1 balance à plateforme portative, de Fairbank, n ^o 1.	52 00
2 mesures d'un boisseau, en fer, à \$1.	2 00
6 pointes d'acier, 70 lbs., à 13c. par lb.	9 10

Magasin de l'instructeur en chef—Fin.

§ cts.

6 ciseaux d'acier, 30 lbs., à 13c. par lb.	3 90
6 forets d'acier, 50 do do	6 50
24 pinces de fer, à panne fendue et à pied de biche, 120 lbs., à 10c.	12 00
50 pics à glaise, à 60c.	30 00
20 pelles à pointe arrondie, à 50c.	10 00
2 verins, à \$8	16 00
12 tarières complètes.	9 50
100 lbs. de cordage mêlé, à 10c.	10 00
1 brouette de magasin.	6 00
2 poulies, en fer, pour chèvre, à \$2.50.	5 00
6 do do do \$3.00.	18 00
6 do en bois, à \$1.50.	9 00
12 pelles à charbon, en acier, à \$1.75.	21 00
25 do neige, do 50c.	12 50
1 balance à plateforme, portative, de Fairbank, magasin, n ^o 2.	52 00
1 jeu d'outils de calfat.	3 00

1,459 72

Salle à manger.

500 écuelles à soupe, à 10c.	50 00
75 do do neuves, à 15c.	11 15
580 assiettes de ferblanc, à 7c.	40 60
40 do do neuves, à 10c.	4 80
500 tasses de ferblanc, à 7c.	35 00
50 do do neuves, à 10c.	5 00
621 couteaux de table, à 5c.	31 05
674 fourchettes de table, à 5c.	33 70
616 cuillères do à 5c.	30 80
40 tables, longues, à \$1.50.	60 00
1 petite table	0 75
480 escabeaux, à 75c.	360 00
5 tabourets pour les gardes, à \$3.	15 00
9 balais, à 20c.	1 80
12 brosses à plancher, à 20c.	2 40
16 seaux, à 40c.	6 40
2 longues perches, à 30c.	0 60
6 porte-ordures, à 25c.	1 50
4 boîtes à couteaux, à 15c.	0 60
3 plateaux, en bois, à 50c.	1 50
1 pendule	4 00
1 pupitre, à lire	8 00
1 bible.	0 75
1 "Family Worship" (culte de famille)	1 00
2 miroirs, à \$1.	2 00
1 porte-serviettes	0 25
12 machines à pommes de terre, à \$1.	12 00
12 do do nouv., à \$3.33	15 96
4 petites cuillères à pot, p. sirop, à 5c.	0 20
13 cuillères à pot, pour la soupe, à 25c.	3 25
1 armoire à tiroirs.	15 00
3 machines à tondre les cheveux, à \$4.	12 00
26 rasoirs, à 75c.	19 50
25 pots à barbe, à 5c.	1 25
25 paires de ciseaux, à 75c.	18 75
25 brosses à barbe, à 10c.	2 50
25 cuirs à repasser (les rasoirs), à 15c.	3 75
25 peignes, à 15c.	3 75
26 toiles à rec. les chev., de coul., à 50c.	13 00
26 serviettes, à 12 $\frac{1}{2}$ c.	3 25
2 pierres à aiguiser, à \$3.	6 00
6 assiettes, à 15c.	0 90
1 clochette	2 00
1 pot à eau avec verre.	0 60
2 râteliers à plumes et encriers, à 75c.	1 50
1 armoire.	32 00
1 arrosoir	0 75
1 chaise	0 30
3 tabourets de bureau, couverts, à \$1.50	4 50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains au 30 juin 1889.—*Suite.*

<i>Salle à manger—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Cave.</i>	
2 appuie-pieds, de bois, à 25c.....	0 50	1 machine à moudre le café.....	5 00
1 bidon à sirop.....	0 50	3 barils à saindoux, à 50c.....	1 50
1 plateau de ferblanc pour pot à eau..	0 30	2 seaux de ferblanc, grands, à \$1.....	2 00
2 pupîtres, à \$6.....	12 00	2 do petits, à 75c.....	1 50
1 registre du matériel.....	4 00	6 cuves, à 75c.....	4 50
1 journal.....	2 50	1 porte-ordures.....	0 25
1 registre des détenus.....	3 00	2 grandes fourchettes à viande, à 40c..	0 80
1 do de signalements.....	4 00	3 couteaux de boucher, à 80c.....	2 40
1 do de conduite.....	0 75	2 cuves, grandes, à \$2.50.....	5 00
1 chaise bourrée.....	5 00	1 balance à plateforme.....	25 00
1 case vitrée.....	15 00	1 do féau.....	34 00
1 presse à copier.....	4 80	1 grande table.....	2 00
	936 81	1 petite table.....	2 50
		1 pupitre.....	1 00
		1 machine à hacher la viande.....	3 00
<i>Cuisine.</i>		1 do écraser les pommes de terre.....	7 00
1 joug.....	1 00	1 billot à viande.....	3 00
1 coffre à farine, avec support.....	2 50	2 hachereaux à viande, à 75c.....	1 50
1 coffre (cuisiniers).....	3 00	1 scie de boucher.....	2 50
2 dressoirs de cuisine, à \$15.....	30 00	1 armoire.....	2 00
28 seaux à thé, à 25c.....	7 00	1 fusil à aiguiser.....	1 25
4 seaux à savon, à 15c.....	0 60	1 panier à viande.....	0 25
38 cuvettes, à \$1.....	38 00	1 coffre.....	10 00
2 grandes cuves, à \$1.50.....	3 00	1 jeu de triangles.....	8 00
2 cuves à pommes de terre, à \$3.....	6 00	1 poêle carré.....	2 00
12 seaux de fer galvanisé, à \$1.....	12 00	1 paire de tréteaux.....	4 00
20 do à soupe, à 75c.....	15 00	1 pelle.....	0 50
1 coffre à pommes de terre.....	15 00	1 hache.....	0 75
1 seau à orge.....	0 35	2 lampes, à 12½c.....	0 25
6 plateaux de bois, à 50c.....	3 00	Barre et crochets p. suspendre la viande	6 00
3 boîtes de ferblanc (sucre et thé), à 50c.	1 50	2 douz. de crochets, à 50c.....	1 00
3 cuillères à pot, ferblanc, à 50c.....	1 50	1 chantier.....	1 00
2 écraseurs de pommes de terre, à 10c.....	0 20	1 pont volant (à chantier).....	5 00
1 table à trancher les aliments.....	1 50	1 huche, doublée en zinc.....	6 00
1 do mesurer do.....	1 50	2 paires de tenailles à glace, à \$2.....	4 00
1 balance à plateforme.....	7 00	2 pinces de fer, pour la glace, à 75c....	1 50
3 balais de blé-d'inde, à 20c.....	0 60		157 95
2 brosses à plancher, à 25c.....	0 50		
2 grandes fourchettes à viande, à 40c..	0 80	<i>Magasin.</i>	
2 passoirs, à 40c.....	0 80	1 armoire.....	2 00
2 puisettes, à 50c.....	1 00	1 boîte à sucre.....	4 00
4 fourchettes à pommes de terre, à 10c.	0 40	1 do thé.....	3 00
12 filets do.....	9 00	1 balance à plateforme, petite.....	10 00
2 hachereaux à viande, à 75c.....	1 50	2 mains, à 25c.....	0 50
1 pelle.....	0 75	1 table.....	1 00
2 grands pots à puiser, à 75c.....	1 50	1 tarière.....	1 75
1 marteau.....	0 75	2 robinets à sirop, à \$1.....	2 00
	167 15	1 robinet à vinaigre.....	0 25
		1 mesure d'un gallon.....	0 20
		1 marteau.....	0 25
		1 échafaudage pour barils.....	0 75
<i>Département du pain.</i>			25 70
3 boîtes à pain, à \$4.....	12 00	<i>Aile.</i>	
1 cadre pour recevoir le pain.....	6 00	141 couchettes de fer, à \$2.....	282 00
2 brouettes à pain, à \$1.....	2 00	160 planches de couchette, à 30c.....	48 00
1 table.....	1 50	197 couchettes de bois, à ressorts, à \$1	197 00
1 couteau do.....	0 75	502 vases à eau, à 20c.....	100 40
2 paniers do.....	2 00	502 do à ablutions, à 20c.....	100 40
1 balai.....	1 00	22 seaux, à 50c.....	11 00
2 torch. de plancher avec manches, 50c.	1 00	18 cuvettes, à 75c.....	13 50
1 seau.....	0 20	18 balais, à 20c.....	3 60
1 porte-ordures.....	0 20	1 seau de ferblanc.....	0 25
1 balai.....	0 30	13 torch. de plancher, à manche, à 20c.	2 60
25 chaises de barbier, à \$1.....	25 00	1 balai de crin.....	0 25
2 grandes chaises, à \$1.50.....	3 00	2 petits balais à épousseter, de crin, 25c.	0 50
	54 95	3 brosses à plancher, à 25c.....	0 75
		5 lanternes, à 75c.....	3 75
		35 culots (de lampe), à 30c.....	10 50

PENITENCIER DE KINGSTON.—Équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Aile—Fin.</i>	\$ cts.	<i>Ordinaire des employés—Fin.</i>	\$ cts.
435 petites lampes, à 15c	65 25	4 écuelles de ferblanc, à 10c.	0 40
515 cheminées de lampes, à 5	25 75	4 cuillères à pot, à 20c.	0 80
2 brosses, à 15.	0 30	1 poêle à cuisine.	20 00
4 pinceaux à peinture, à 10c.	0 40	1 chaudière.	2 00
440 matelas de paille, à \$1.	440 00	2 bouillottes, à \$2.	4 00
160 escabeaux de bois, à 20c.	32 00	1 huilier.	1 00
181 sièges de campagne, à 50c.	90 50	9 coquetiers, à 5c.	0 45
1 pendule.	10 00	8 nappes, à 75c.	6 00
2 tables, à 50c.	1 00	8 serviettes de table, à 20c.	1 60
516 tasses de ferblanc, à 5c.	25 80	1 balai.	0 20
2 bancs, longs, à 50c.	1 00	1 brosse à plancher, à manche (<i>mop</i>).	0 25
1 canapé.	2 00	17 théières pour les gardes, à 15c.	2 55
5 crachoirs de ferblanc, à 25c.	1 25	1 pot à eau.	0 25
3 barils, à 50	1 50	2 crachoirs à 20c.	0 40
10 cuillères à pot, ferblanc, à 20c.	2 00	2 buffets, à \$2.	4 00
6 porte-ordures, à 20c.	1 20	2 verres à boire, à 10c.	0 20
2 chaises, à \$1.	2 00	1 miroir.	0 50
450 oreillers, paille, à 15c.	67 50	1 peigne.	0 10
6 bidons à l'huile, à 20c.	1 20	2 brosses, à 50c.	1 00
10 entonnoirs, à 10c.	1 00		
1 instrument pour raser les mèches de lampes.	0 50		93 95
2 rouleaux de mèches, à 25c.	0 50	<i>Bibliothèque.</i>	
1 table à lampes.	0 50	1 pupitre.	8 00
1 armoire à lampes.	10 00	1 armoire.	5 00
118 galls d'huile de pétrole, à 14c.	26 32	1 corps de bibliothèque.	30 00
36 barils, à \$1.25c.	45 00	1 table.	0 50
1 mesure.	0 25	2,680 livres, à 65c.	1,742 00
1 tarière.	0 75	13 tables à écrire, à \$2.	26 00
1 réservoir à l'huile, en ferblanc.	2 00	14 brosses, à \$3.	42 00
	1,631 97	4 cartes géographiques, à \$1.	4 00
<i>Salle du gardien.</i>		4 petites boîtes, à \$1.50.	6 00
1 pendule.	3 00	6 escabeaux, à 50c.	3 00
1 canapé.	6 00	2 chaises, à 30c.	0 60
6 bancs, à \$4.	24 00	2 seaux, à 30c.	0 60
2 chaises, à 50c.	1 00	106 livres d'épellation (<i>spellers</i>), à 10c.	10 60
1 couchette de fer.	6 00	149 do de lecture (<i>readers</i>), à 15c.	22 35
1 matelas de crain.	3 00	91 arithmétiques, à 20c.	18 20
1 do en fil métallique.	2 00	86 ardoises, à 10c.	8 60
4 draps de lit, à 50c.	2 00	24 cahiers d'écriture (modèles), à 6c.	1 44
4 taies d'oreiller, à 20c.	0 80		1,928 89
1 cache-nez.	1 00	<i>Eglise anglaise.</i>	
4 couvertures, à \$1.50.	6 00	47 bancs, à \$3.	141 00
2 crachoirs, à 20c.	0 40	9 petits bancs, à \$3.	27 00
1 table.	1 00	6 tabourets pour gardes, à \$2.50.	15 00
1 peigne.	0 20	1 pendule.	4 00
1 brosse à cheveux.	0 75	4 pupitres de chœurs, à \$3.50.	14 00
1 gravure.	0 50	1 nappe d'autel.	8 00
4 cartes géographiques, à \$1.50.	6 00	2 chaises couvertes, à \$2.	4 00
1 vase de nuit en faïence.	0 50	1 baptistère.	25 00
	64 15	2 livres de prière, à \$2.50.	5 00
<i>Ordinaire des employés.</i>		1 boîte pour la musique.	1 00
25 tasses, à 5c.	1 25	1 orgue.	75 00
37 soucoupes, à 5c.	1 85	1 tabouret d'orgue.	0 25
48 assiettes, à 10c.	4 80	2 balais, à 20c.	0 40
18 couteaux, à 10c.	1 80	30 vgs de tapis, à 75c.	22 50
18 fourchettes, à 10c.	1 80	2 livres chants sacrés, à \$4.	8 00
20 cuillères à thé, à 20c.	4 00	2 chaises à bras, à 50c.	1 00
2 plats, à 75c.	1 50	1 service de communion.	40 00
2 couteaux à découper la viande, à 75c.	1 50	1 boîte pour la service.	4 00
4 tables, à \$3.	12 00	1 coffre à surplus.	11 00
15 chaises, à 40c.	6 00	2 registres, à \$4.	8 00
1 pendule.	4 00	1 nappe.	0 50
1 boîte à bois.	0 50	4 serviettes, à 20c.	0 80
1 réfrigérateur.	5 00		
3 seaux de bois, à 25c.	0 75		415 45
3 do de ferblanc, à 25c.	1 50		

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Buanderie.</i>	\$ cts.	<i>Chambres où les prisonniers changent de vêtements.—Suite.</i>	\$ cts.
1 machine à laver mue par la vapeur..	300 00	12 habits de toile, à 80c.....	9 60
1 tordeuse.....	250 00	50 prs pantalons, toile, à 70c.....	35 00
1 fournaise en brique, avec chaudière..	70 00	25 gilets, toile, à 50c.....	12 50
1 bouilloire, réservoir en fer.....	250 00	67 casquettes, toile, à 25c.....	14 25
3 réservoirs à savon, en bois, à \$3.....	15 00	53 prs de bretelles, toile, à 12½c.....	6 62
2 cuves à lessive, à \$2.....	6 00	239 chapeaux de paille, à 7½c.....	17 92
5 do communes, à \$1.....	5 00	47 prs bottes, cuir, longues, à \$2.75..	129 25
6 seaux, à 50c.....	3 00	32 prs "cobourgs," cuir, à \$1.50.....	48 00
2 boîtes, à \$2.....	4 00	30 prs souliers, cuir, à \$1.50.....	45 00
1 do à charbon.....	1 00	6 douz. lacets de cuir, à 23c.....	1 38
25 feuilles de tuyau de poêle, à 10c.....	2 50	66 prs pantoufles, canevas, à 75c.....	49 50
2 poêles, à \$10.....	20 00	45 lbs laine filée, à 40c.....	19 20
1 table.....	3 00	20 essuie-mains d'officiers, à 17c.....	3 40
1 do.....	4 00	25 do de détenus, à 10c.....	2 50
1 do.....	3 00	1 chemise de nuit.....	1 00
3 do à \$2.....	6 00	4 lbs fil à machine à coudre, à \$1.76.	7 04
1 appareil pour recevoir l'eau du linge.	2 00	35 vgs coutil à paillasse, à 15½c.....	5 42
1 pupitre pour le garde.....	5 00	Effets d'habil. à l'usage des détenus—	
1 armoire.....	4 00	500 habits de laine, à \$2.50.....	1,250 00
2 chaises, à 50c.....	1 00	500 pantalons do à \$1.25.....	625 00
1 pendule.....	3 00	500 gilets do à \$1.....	500 00
1 livre pour tenir le temps des employés	0 75	500 casquettes do à 37½c.....	187 50
1 brouette.....	1 50	1,000 chemises do à \$1.12½.....	1,125 00
1 charrette à deux roues.....	12 00	1,000 caleçons do à 75c.....	750 00
1 wagon.....	10 00	42 cache-nez do à 14c.....	6 02
1 traîneau à bras.....	5 00	1,000 prs chaussettes, laine, à 15c.....	150 00
3 pelles, à 75c.....	2 25	500 habits, toile, à 40c.....	200 00
2 brosses à plancher, longues, à 75c.....	1 50	1,000 pantalons, toile, à 35c.....	350 00
2 do do à 75c.....	1 50	500 gilets do à 25c.....	125 00
4 grattoirs, à 75c.....	3 00	244 casquettes do à 12½c.....	30 50
4 torchons de plancher (<i>mops</i>), à 30c.....	1 20	500 prs bretelles do à 6c.....	30 00
100 pds de boyau, en caoutchouc.....	10 00	256 chapeaux de paille, à 4c.....	10 24
1 tube d'embouchure.....	1 00	172 prs bottes, cuir, longues, à \$1.25..	215 00
26 pds 2 pcs d'arbre de couche.....	50 00	428 prs "cobourgs," cuir, à 75c.....	321 00
6 brosses à plancher, à 35c.....	2 10	112 prs souliers, cuir, à 75c.....	84 00
2 poulies de bois, à 40c.....	0 80	450 prs pantoufles, canevas, à 37½c...	168 75
1 do de fer.....	2 00	146 essuie-mains d'officiers, à 9c.....	13 14
5 paliers suspenseurs, en fer, à 25c.....	1 25	1,852 do de détenus, à 5c.....	92 60
155 pds tuyau, 2 pcs, à 12c.....	18 60	182 chemises de nuit, à 50c.....	91 00
168 do ½ pc., à 10c.....	16 80	Effets d'habillements neufs—	
50 do 1 pc., à 10c.....	6 00	15 paillasses, à \$3.....	45 00
2 hottes à vapeur, à \$5.....	10 00	41 couvertures, à \$2.....	82 00
34 feuilles de tuyau en fer galv., à 20c.	6 80	4 draps de lit, coton, à \$1.....	4 00
1 échelle.....	1 00	24 taies d'oreillers, à 25c.....	6 00
50 pds courroie de 2 pcs, à 20c.....	10 00	2 paillasses, à 95c.....	1 90
25 do 4 pcs, à 50c.....	12 50	57 oreillers, à 25c.....	14 25
25 do 6 pcs, à 60c.....	15 00	Effets d'habillement, vieux—	
	1,160 05	513 paillassons, à \$1.50.....	769 50
<i>Chambres de bains.</i>		1 026 couvertures, à \$1.....	1,026 00
2 chaises d'officiers, à \$1.....	2 00	1,026 draps de lit, coton, à 50c.....	513 00
2 miroirs, à 30c.....	0 60	1,026 taies d'oreillers, à 15c.....	153 90
2 peignes, à 10c.....	0 20	513 paillasses, à 48c.....	246 24
2 tables fixes, à \$1.....	8 00	550 oreillers, à 15c.....	82 50
Brosses, éponges, etc.....	2 00	16 sacs à linge, à 95c.....	15 20
<i>Chambres où les prisonniers changent de vêtements.</i>	12 80	Ameublement—	
Effets d'habillement, neufs—		6 tables, longues, à \$10.....	60 00
10 habits de laine, à \$5.....	50 00	7 do courtes, à \$5.....	35 00
7 prs de pantalons, laine, à \$2.50.....	17 50	1 échelles.....	0 50
19 gilets, laine, à \$2.....	38 00	18 feuilles de tuyaux, à 10c.....	1 80
12 casquettes, laine, à 75c.....	9 00	1 coude.....	0 15
35 chemises, laine, à \$2.25.....	78 75	2 poêles, à \$8.....	16 00
15 prs manches de chem., laine, à 60c	9 00	3 pupitres, à écrire, à \$1.....	3 00
95 prs caleçons, laine, à \$1.50.....	142 50	3 seaux de bois, à 20c.....	0 60
24 prs mitaines, laine, à 50c.....	12 00	1 petite scie, à main.....	1 00
57 cache-nez, laine, à 28½c.....	16 15	1 hache.....	0 30
30 prs cache-oreilles, laine, à 6c.....	1 80	1 do à charbon.....	3 00
459 prs chaussettes, laine, à 30c.....	137 70	2 grandes boîtes à bois, à \$4.....	8 00
		2 réservoirs, en métal, à 50.....	100 00
		1 cendrier.....	1 00
		7 encriers, à 10c.....	0 70
		6 porte-plumes, à 6c.....	0 30
		12 vases à eau, de bois, à 25c.....	3 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Chambre où les prisonniers changent de vêtements—Fin.

\$ cts.

Ameublement—*Suite*—

6 ardoises, à 15c.	0 90
135 tuyaux à vapeur.	200 00
54 cadres pour sécher les chemises.	150 00
10 do étendre do	160 00
1 pendule.	2 00
1 chaudière à charbon.	0 50
1 évier en métal.	6 00
2 armoires, à \$1.	2 00
8 escabeaux, à 50c.	4 00
4 chaises, à \$1.50.	6 00
1 siège pour changer d'habits.	5 00
3 fers à repasser, à 75c.	2 25
Tablettes pour bottes et souliers.	20 00
4 balais de blé-d'inde, à 10c.	0 40
1 tableau à étiquettes.	3 00
2 jeux de lettres à marq., en bois, à \$4	8 00
1 jeu do en fer.	10 00
2 lampes à chauffer le goudron, à 50c	1 00
3 bidons à l'huile de charbon, à 50c.	1 50
1 do do de pied de bœuf.	1 00
1 vase à goudron.	0 50
1 machine à coudre.	30 00
1 do à tricoter.	25 00
1 plateforme et siège pour officier.	5 00
1 bibliothèque.	1 00
8 livres de magasin, à \$2.	16 00
1 boîte à chaussures.	1 00

11,100 62

Epiceries.

937 lbs bœuf, à \$5.73 par 100.	53 69
2,874 lbs pommes de terre, à 40c. (par boisseau de 60 lbs)	19 16
1,120 lbs sel, à 3c.	4 20
421½ do sucre, à 5¼c.	24 75
25¾ do thé, à 17c.	4 38
75 do orge, à 2½c.	1 96
1,491 do pois, à 70c. par 100.	17 39
33 do poivre, à 15c.	4 38
2 galls sirop, à 37½c.	0 75
181½ lbs beurre, à 17½c.	31 81
56 lbs riz, à 3½c.	2 10
25 do farine, à \$2.60 par 100.	0 65
243 lbs lard, à 6c.	14 58

180 37

Sommaire.

Salle à manger.	936 81
Cuisine.	167 15
Département du pain.	54 95
Cave.	157 95
Magasin.	25 70
Aile.	1,631 97
Salle du gardien.	64 15
Ordinaire des employés.	93 95
Bibliothèque.	1,928 89
Chapelle protestante.	415 45
Buanderie.	1,160 05
Chambre de bains.	12 80
Chambre où l'on change d'habits.	11,100 00
Epiceries.	180 37

Total..... 17,930 81

Département particulier de l'économe. 15,586 47

Département des tailleurs.

\$ cts.

Habits d'officiers—

3 casquettes d'uniforme, à \$1.	3 00
3 pres pantalons, uniforme d'été, à \$2	6 00
1 pre pant., unif. d'été (non faits).	1 44
1 do do d'hiver (non faits).	3 12
1 pre pantalons, uniforme d'hiver.	6 00
1 do d'uniforme.	4 00
1 gilet d'uniforme.	2 00
1 habit do	13 00
1 habit, uniforme d'été.	4 50
1 gilet do	1 00
12 grosses boucles de pantalons, à 65c	7 80
1½ gr. bout. d'habits d'unif., à \$3.82	5 41
2½ do de gilets do, à \$3.75	10 62
2 do d'habits d'été, à \$4.64.	3 48
2½ do do, à \$3.24.	8 91
1 do d'habits (communs).	1 10
12 do de pantalons, à 16c.	1 92
1 do de pardessus.	0 90
20 vgs drap de pilote, à \$2.70.	54 00
50½ do do noir d'Italie, à 35c.	17 76
11 do do brun do à 35c.	3 85
8 do do bleu, à \$3.75.	30 00
18½ do doeskin, à \$1.55.	29 06
2 do grosse toile française, à 10c.	0 20
25 do canevas à habit, à 8½c.	2 19
58½ do grosse toile brune, à 17c.	9 98
31 dc flanelle de Canton, à 10c.	3 10
36 do toile de Hollande, à 14c.	5 04
6 do toile de crin, à 30c.	1 80
28 do jean, à 20c.	5 60
½ lb. de soie à coudre, à \$9.	4 50
½ lb. do à machine à coudre, à \$8	5 50
1 lb. de poil de chèvre.	6 80
1 lb. de fil, n° 70.	2 03
2 lbs de toile gommée, à \$2.50.	5 00
20 douz. bobines fil de coton, à 43c.	8 60
1 peau de mouton.	0 75
106 vgs batiste noire, à 14c.	14 84
36 do do grise améric., à 14c.	5 04
72 do serge claire, à 42½c.	30 60
6½ do do forte, à 57½c.	3 74
3½ do serge, à \$1.90.	6 17
18 do doubl. d'habit, laine, à \$1.10.	19 80
15 do denims, à 17½c.	2 62
4 do serge, intermédiaire, à 87c.	3 48
12½ douz. feuilles ouate, à 20c.	2 50
Habillement de détenus—	
10 pr.mitain., ded.de la m.doub., à 50c	5 00
7 casques de laine, à 75c.	5 25
17 habits de laine, à \$5.	85 00
47 pres pantalons de laine, à \$2.50.	117 50
22 gilets de laine, à \$2.	44 00
19 pres cache-oreilles, à 6c.	1 14
2 lbs cire d'abeille, à 35c.	0 70
21 lbs cuir à semelles, à 27c.	5 67
12 douz. bobines fil de coton, à 43c.	5 16
2 lbs fil en écheveaux, à 55c.	1 10
10 lbs fil, 2 oz., à \$1.76.	17 60
8 lbs fil, 1 oz., à \$1.34.	10 72
7 grosses boutons de chemises, à 16c.	1 12
24 do do de pantalons, à 8c.	1 92
14 do boucles do à 65c	9 10
453 vgs drap jaune, à 49½c.	224 23
446 do brun, à 49½c.	220 77
42 do gris, à 40c.	16 80
1,348 vgs grosse toile blanche, à 18½c	252 75
900 do do noire, à 20½c.	186 75
4 do flanelle blanche, à 39½c.	1 58
4 do molleton, à 35c.	1 40
11 do toile à voile, à 25c.	2 75

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Département des tailleurs—Suite.</i>		\$ cts.	<i>Département des chaussures—Suite.</i>		\$ cts.
<i>Habillements de détenus—</i>					
100 vgs de coton gris, à 7 $\frac{1}{2}$ c.		7 75	$\frac{7}{8}$ lb. ardasae, à \$11.		9 62
48 do toile de Hollande, à 14c.		6 72	1 lb. fil de soie, à boutonnière.		8 00
71 do batiste, à 10c.		7 10	1 lb. fil de lin.		1 21
7 do tiretaine, à 9 $\frac{1}{2}$ c.		0 67	6 grosses boutons et agrafes, à 25c.		1 50
<i>Habillements de détenus élargis—</i>					
1 pre pantalons.		3 00	2 do lacets de souliers, à 85c.		1 70
1 $\frac{1}{2}$ douz. caleçons de coton, à \$4.75.		7 12	11 mains papier sablé, à 22 $\frac{1}{2}$ c.		2 48
1 $\frac{1}{2}$ do camisoles do à \$4.75.		7 12	2 galls de cirage de Boston, à \$1.25.		2 50
1 $\frac{1}{2}$ do chapeaux, à \$10.50.		17 50	1 peau de chevreau.		3 00
4 pres mitaines, à 30c.		1 20	13 $\frac{1}{2}$ lbs de veau passé sur grain, à 20c.		2 65
$\frac{1}{2}$ douz. cache-nez, à \$3.40.		2 27	32 do chevreau français, à 90c.		28 80
$\frac{1}{2}$ do cravates, à \$1.45.		1 33	20 do pointes de zinc, à 13c.		2 60
3 do pres chauss. de coton, à \$1.15.		3 45	<i>A l'usage des détenus—</i>		
$\frac{1}{2}$ do chaussons de laine, à \$3.60.		1 20	14 pres pantouffes, à 75c.		10 50
$\frac{1}{2}$ do bretelles, à \$1.75.		0 72	4 do souliers, à \$2.50.		10 00
1 $\frac{1}{2}$ do boutons de collets, à 10c.		0 15	1 do do canevas.		1 75
3 collets, à 15c.		0 45	2 do do drap, à \$1.50.		3 00
2 $\frac{1}{2}$ grosses boutons d'habits, à 90c.		2 25	11 do cobourgs, à \$1.50.		16 50
1 $\frac{1}{2}$ do do de gilets, à 70c.		1 05	4 lbs fil de cordonnier, à 85c.		3 40
48 vgs toile de Hollande, à 14c.		6 72	4 lbs pointes de cordonnier, à 23c.		0 92
108 vgs batiste, à 10c.		10 80	30 lbs clous de cordonn., en fer, à 7c		2 10
65 $\frac{1}{2}$ do indienne, à 5c.		3 28	2 $\frac{1}{2}$ galls de noir à bottes, à 80c.		2 00
31 do drap de pilote, à \$1.10.		34 10	20 vgs de canevas, à 21c.		4 20
56 do do italien, à 22 $\frac{1}{2}$ c.		12 60	32 lbs cuir à harnais, à 26c.		8 32
135 $\frac{1}{2}$ vgs tweed, à 60c.		81 15	136 lbs vache, à 34c		46 24
12 douz. bobines fil de coton, 43c.		5 16	87 $\frac{1}{2}$ do cuir fendu, à 24c.		21 00
4 chemises de coton, à 63c.		2 52	18 $\frac{1}{2}$ do cuir à semelle, à 25c.		4 62
<i>Machines, outils, meubles, etc.—</i>					
1 machine à coudre, Singer n° 1.		32 00	2 douz. peaux de moutons, à \$7.		14 00
1 do do <i>medium</i> .		40 00	<i>A l'usage des détenus élargis—</i>		
1 do do n° 2.		38 00	10 pres souliers, à \$3.		30 00
1 do White.		54 00	2 do bottes, à \$4.		8 00
1 do Wanzler.		30 00	6 boîtes ceilltes, à 40c.		2 40
1 tête de machine à coudre.		12 00	50 vgs de coutil, à 15 $\frac{1}{2}$ c.		7 75
5 pres ciseaux, à \$11.		55 00	10 lbs vache grenelée, à 15c.		1 50
42 do <i>medium</i> , à \$1.50.		63 00	217 $\frac{1}{2}$ lbs cuir à semelles, à 25c.		54 38
2 douz. pres ciseaux B. H., à \$3.		6 00	106 do taure, à 55c.		58 30
3 armoires, à \$3.		9 00	4 do toile à ganse de bottes, à 35c		1 40
1 pendule.		8 00	2 do toile à ganse de guêtres, à 35c		0 70
16 fers de tailleur, à \$2.		32 00	<i>Machines, outils, meubles, etc.—</i>		
6 planches à presser, à \$2.		12 00	1 douz. marteaux de cordonnier.		7 00
1 pupitre.		5 00	1 do alènes à chevilles.		1 80
1 tabouret.		1 00	2 do do à coudre, à \$1.25.		3 75
2 chaises, à \$1.25.		2 50	2 do manches d'alènes, à \$1.37 $\frac{1}{2}$.		2 75
3 tables, à \$8.		24 00	1 do couteaux à fendre le cuir.		2 40
2 pierres à l'huile, à \$1.		2 00	1 jeu de vieilles formes, 36 paires.		14 40
1 marteau.		1 50	1 jeu de formes neuves, 92 do.		45 40
2 chaudières à charbon, à \$1.		2 00	33 couteaux de cordonnier, à 21 $\frac{1}{2}$ c.		7 10
1 verge (mesure).		0 25	12 râpes, à 35c.		4 20
1 règle, 4 pieds.		1 00	3 galls huile à lampe, à \$1.		3 00
2 équerres de tailleur, à \$2.		4 00	2 coupe-chevilles dans la chaus., à \$1		2 00
42 crachoirs, à 25c.		10 50	1 meule et sa monture.		4 00
$\frac{1}{2}$ douz. petits balais, à \$1.50.		0 75	1 machine à donner la forme à l'emp.		10 00
1 do de dés à coudre.		0 20	1 do à rouler le cuir à semelle.		15 00
1 $\frac{1}{2}$ do de galons à mesurer, à 60c.		0 90	1 do à fendre le cuir.		12 00
20 papiers d'aiguilles, à 2 $\frac{1}{2}$ c.		0 55	1 do à coudre, Howe.		55 00
$\frac{1}{2}$ gall. d'huile de blanc de bal, à \$2.25.		1 13	16 bancs de cordonniers, à \$1.		16 00
3 lbs chlorure de chaux, à 12c.		0 36	1 pupitre.		6 00
15 tables de tailleur, à \$3.		45 00	1 chaise.		2 00
3 do pour machines, à \$8.		24 00	1 table.		4 00
15 bancs de tailleur, à \$2.		30 00	32 crachoirs, à 25c.		8 00
		2,361 78	<i>Boutique de forge.</i>		
<i>Département des chaussures.</i>					
<i>Habits d'officiers—</i>					
2 pres grandes bottes, à \$5.		10 00	1 roue d'émeri, 7 pces, et monture.		10 00
1 do souliers.		4 50	1 machine à percer, avec arbre inter- médiaire et mandrin.		100 00
2 do pantouffes à ailes, à 75c.		1 50	1 mac. à couper les boul. et arb. interm.		45 00
$\frac{3}{8}$ lb. soies de cochon, à \$11.		2 06	1 meule à aiguiser, 24 pces.		3 00
			6 forges et ajustements, à \$60.		360 00
			6 soufflets, à \$25.		150 00
			5 enclumes, à \$20.		120 00
			6 marteaux à deux mains, à 75c.		4 50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Boutique de forge—Fin.</i>		\$	cts.	<i>Atelier des machines—Fin.</i>		\$	cts.
10 marteaux à main, à 75c		7	50	1 cabinet à outils		8	00
20 étampés, à 60c		12	00	1 échelle		1	50
10 paires fouloirs, à 60c		6	00	1 balai		0	25
6 ciseaux à chaud, à 75c		4	50	1 mèche à rochet		2	25
6 do à froid, à 75c		4	50	1 jeu de filières et tarauds, assortis		70	00
4 marteaux à river, à 20c		0	80	2 petits bidons à l'huile, à 15c		0	30
3 chasses à paroir, à 50c		1	50	1 machine à vapeur, en bon ordre		150	00
40 paires tenailles, assorties, à 20c		8	00	4 tours, nos 1, 2, 3, 4—			
5 tranchets, à 50c		2	50	N ^o 1.—Tour à fileter, à coulisse mobile, 36 x 15 pcs., avec arbre intermédiaire, 3 supports de centre, 3 plateaux, 2 mandrins, 17 outils bons et 6 mauvais		500	00
2 cônes, 500 lbs., à 3c		15	00	N ^o 2.—Tour à fileter, 17 x 40 pcs, arbre interm., 1 mandrin en mauv. condition, 2 plateaux, bons outils		45	00
1 bloc à outils, 400 lbs., à 3c		12	00	N ^o 3.—Tour 12 x 40 pcs, avec arbre intermédiaire, 1 support de centre, 1 plateau		25	00
2 do à abattage, 600 lbs, à 3c		18	00	N ^o 4.—Vieux tour emp. autrefois pour guillocher, av. 1 man. et ar. inter.		25	00
1 platf. p. emb. les roues, 800 lbs, à 3c		24	00	1 mach. à planer, 20 x 30 x 5 pcs, avec arbre de connexion, 3 plaques ou équerres d'angle, et 3 mandrins		335	00
2 refroidissoirs, 300 lbs., à 3c		9	00	5 forets verticaux, à \$20		100	00
3 boîtes à charbon, en bois, à 25c		0	75	1 roue d'émeri, 11 pcs, cadre et access.		5	00
5 barils à l'eau, à 10c		0	50	64 pds d'arbre (de machine), accouplements et paliers pendants, à \$1		64	00
5 pelles à charbon, à 25c		1	25	45 pds d'arbre (mach.), 1,060 lbs, à 5c		53	00
1 chaudière à charbon		0	10	4 poulies de fer, à \$1		4	00
5 râteliers à outils, à 50c		2	50	6 do de bois, à 50c		3	00
1 jeu d'outils de maréchal-ferrant		2	50	312 pds de courroies assorties, à 8c		24	96
1 clef anglaise		0	75	150 boulons assortis, 200 lbs, à 5c		10	00
15 mèches en spirale, à \$3		45	00	Courroies assorties, 145 lbs, à 8c		11	60
8 do plates, à 30c		2	40	3 paires centres de manivelles, à \$4		12	00
2 bidons à l'huile de 2 galls, à 40c		0	80	25 chassoirs en tôle, à 25c		6	25
2 petits do à main, à 20c		0	40	6 jous, à 25c		1	50
1 vis		8	00	17 tocs (tour), à 50c		8	50
1 boîte de filières et tar., de ½ pc. à 1 pc.		35	00	24 marteaux à deux pointes, à \$2		48	00
6 tourne-à gauche, à 30c		1	80	20 forets plats, à 30c		6	00
1 paire balances		30	00	1 bondonnière, en mauvais ordre		1	50
1 creuset		0	50	1 élévateur en chaîne pour le tour n ^o 1		7	50
1 chaudière à recuire, en cuivre rouge		5	00	Outils en acier, 120 lbs, à 17c		20	40
1 boîte à houille, en bois		2	00	40 outils de tour, à 75c		30	00
1 pendule et sa boîte		5	00	22 mèches à tétons, à 50c		11	00
1 armoire		2	00	32 do en spirale, ass., endom., à \$1		32	00
2 timbres d'appel, 35 lbs., à 30c		10	50	2 bagues p. ten. l'out. de tour imm., à \$5		10	00
5 ardoises pour tenir le temps, à 5c		0	25	8 boîtes neuves, pour machines, 376 lbs, à 3½c		13	16
1 vilebrequin		1	90	5 petits marteaux à main, à \$1		5	00
2 mèches, à 18c		0	36				
2 seaux à l'eau, à 25c		0	50				
17 cuvettes à ablution, à 10c		1	70				
1 échelle		1	50				
1 barre d'acier fondu, 70 lbs., à 13c		9	10				
1 pqt. prussiate de potasse, 4 lbs., à 65c		2	60				
1 pqt. rouge à polir, 1 lb.		0	10				
Charbon de forge dans la boutique, 1,000 lbs., à \$5		2	50				
Charbon de forge dans le hangar, 20,000 lbs., à \$5		100	00				
			1,195				06
<i>Atelier des machines.</i>				<i>Boulangerie.</i>			
6 paires de menottes, à \$1.50		9	00	75 sacs farine blanche, 7,500 lbs, à 2c		150	00
8 do d'entraves, à \$1.50		12	00	11 do non blutée, 1,100 lbs, à 2c		22	00
3 enclumes de banc, à \$1		3	00	126 casseroles pain blanc, 16 lbs par casserole, 2,016 lbs, à 3c		60	48
2 dessus de banc, à 90c		1	80	10 casseroles pain bis, 16 lbs par casserole, 160 lbs., à 3c		4	80
2 blocs do à 90c		1	80	115 lbs pommes de terre, à 1c		1	15
1 clef anglaise		0	50	289 do sel, à 1c		2	89
8 vis, à \$3		24	00	288 do saindoux, à 12c		34	56
2 seaux à l'eau, de bois, à 50c		1	00	25 do malt, à 5c		1	25
1 tasse à boire		0	15	31 do houblon, à 25c		7	75
10 cuvettes à ablution, à 10c		1	00	1 corde de bois		4	00
18 ciseaux à froid, 25 lbs., à 13c		3	25	3 pétrins, à \$6		18	00
1 ciseau à froid, étroit		0	20	3 tables à boulangier, à \$8		24	00
1 paire compas		0	60	1 poêle et tuyau		3	00
10 limes, à 25c		2	50	1 do avec bouilloire		13	00
2 tourne-vis, à 25c		0	50				
3 fers à souder, à 20c		0	60				
1 vase à faire chauffer l'eau, 2pds x 3pds		15	00				

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—Suite.

<i>Boulangerie—Fin.</i>		\$	cts.	<i>Bois de service remis sur le quai—Fin.</i>		\$	cts.
2 balais de blé-d'inde, à 30c.		0	60	3 morceaux de chêne, 12 x 3 x 12, 108 pds, à \$30 le M.		3	24
1 grande passoire.		3	00	14 morceaux de chêne, 12 x 4 x 8, 448 pds, à \$30 le M.		13	44
1 petite do		1	00	8 morceaux de chêne, 12 x 5 x 5, 200 pds, à \$30 le M.		6	00
60 casseroles à pain, n ^o 1, à 40c.		24	00	8 morceaux de chêne, 12 x 2 x 12, 192 pds, à \$30 le M.		5	76
60 do 2, à 20c.		12	00	114 morceaux de chêne, 12 x 7 x 2, 1,596 pds, à \$30 le M.		47	88
2 pelles, fer, à 55c.		1	10	51 morceaux de frêne, 12 x 2 x 12, 1,224 pds, à \$25 le M.		30	60
1 do à feu.		0	50	3 morceaux de frêne, 12 x 3 x 8, 72 pds, à \$25 le M.		1	80
3 do à neige, à 30c.		0	90	1 corde de noyer dur, 8 pds		8	00
3 jeux de balances et poids de boulanger, à \$1.50.		4	50	2 do 4 pds, à \$8.		16	00
1 jeu balances et poids de comptoir.		5	00	1 corde de frêne, 6 pds.		6	00
1 lampe portative.		0	25	2 morceaux d'orme dur, 9 pcs x 8 pcs, diamètre, à 35c.		0	70
3 lampes sur supports, à 30c.		0	90	1 morc. frêne blanc, 13 pds x 6 pcs diam		0	60
1 marteau.		0	90	1 corde bois de fer, 4 pds, pour balais.		8	00
1 hachette.		0	50			248	22
2 haches, à 90c.		1	80	<i>Atelier des charpentiers.</i>			
4 pelles à four, à 50c.		2	00	<i>Outils pour usage journalier—</i>			
4 paires couvertures, à \$3.50.		14	00	13 jeux de rabots d'établi, à \$3.		39	00
2 cuves à eau, à \$2.		4	00	10 vilebrequins, à \$1.60.		16	00
1 do à levain.		1	50	15 règles à mes. (pieds-de-roi), à 25c.		3	75
1 do à pommes de terre.		1	00	131 mèches, à 8c.		10	48
3 do à ferment, à \$3.		9	00	73 ciseaux, à 10c.		7	30
1 do à saindoux.		3	50	35 gouges, à 10c.		3	50
8 seaux à ferment, à 35c.		2	80	7 planes, à 50c.		3	50
1 cuvette à laver.		1	00	10 couteaux à deux mains, à 50c.		5	00
1 petite table.		3	00	20 marteaux, à 25c.		5	00
6 pots de terre, à levain, à \$1.		6	00	2 haches à main, à 50c.		1	00
1 boîte à glace.		6	00	24 égoïnes, à 70c.		16	80
1 sas.		0	30	8 équerres d'acier, à \$1.		8	00
3 refroidissoirs de zinc, à 75c.		2	25	12 do communes, à 20c.		2	40
1 porte-ordures.		0	20	9 scies à tenon, à 50c.		4	50
1 vase à cendres.		3	00	10 tourne-vis, à 10c.		1	00
2 époussettes, à 25c.		0	50	3 maillets, à 10c.		0	30
2 brosses à plancher, à 25c.		0	50	9 petits bidons à l'huile, à 25c.		2	25
2 bancs de bois, à 50c.		1	00	15 trusquins, à 10c.		1	50
8 escabeaux de bois, à 30c.		2	40	5 paires compas, à 20c.		1	00
1 thermomètre.		0	50	2 pointes, à 10c.		0	20
1 pendule.		5	00	6 poinçons à charpentiers, à 10c.		0	60
1 panier d'un boisseau.		0	50	4 limes à scie, à 10c.		0	40
4 mains pour puiser la farine, à 50c.		2	00	3 vrilles, à 10c.		0	30
1 brouette.		2	50	4 tarières, à 50c.		2	00
3 cadenas, à 60c.		1	80	9 râpes, à 10c.		0	90
2 cuillers à pot, à 35c.		0	70	2 rabots, à 30c.		0	60
1 entonnoir de fer blanc.		0	25	1 plomb.		0	25
1 livre pour tenir le temps des empl.		1	00	3 herminettes, à 50c.		1	50
1 journal.		2	00	3 fers de rabot concaves, à 50c.		1	50
1 registre de matériel.		3	00	3 couteaux à deux mains, à 50c.		1	50
1 livre de reçus.		0	50	2 do à \$1.		2	00
1 do de demandes.		2	00	2 couteaux de campagne, à \$1.		2	00
Papeterie.		0	75	2 chasseoires, à 70c.		1	40
Divers petits instruments.		4	00	1 varlope.		0	50
Ameublement de bureau.		5	00	1 vis.		2	00
2 armoires, à \$2.		4	00	4 repousseurs solides, à 25c.		1	00
			503	2 chasse-rivets, à 50c.		1	00
			28				
<i>Bois de service remis sur le quai.</i>							
2 morceaux de pin rouge, 22 x 6 x 12, 264 pds, à \$25 par M.		6	65	<i>Outils en magasin—</i>			
2 morceaux de pin rouge, 18 x 6 x 12, 216 pds, à \$25 le M.		5	40	9 varlopes d'établi, à 50c.		4	50
27 morceaux de pin rouge, 12 x 6 x 12, 1,944 pds, à \$25 le M.		48	60	38 demi-varlopes d'établi, à 50c.		19	00
4 morceaux de pin rouge, 6 x 6 x 12, 144 pds, à \$25 le M.		3	60	28 galères d'établi, à 50c.		14	00
2 morceaux d'érabale, 15 x 4 x 14, 140 pds, à \$25 le M.		3	50	6 varlopes à gouttière, à 50c.		3	00
52 morceaux d'érabale, 12 x 5 x 5, 1,300 pds, à \$25 le M.		32	50	4 rabots à ébaucher, à 50c.		2	00
				7 do cintrés, à 30c.		2	10

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Atelier de ferblanterie—Fin.</i>		\$	cts.	<i>Atelier de charpentier n° 1—Fin.</i>		\$	cts.
194 lbs plomb en bloc, à 10c.....		19	40	1 machine à assembler (vieille).....		160	00
350 lbs fer, bigorne, à 5c.....		17	50	1 do à mortaiser.....		154	00
32 lbs fil de fer, à 10c.....		3	20	1 cadre de scie, scie à spirale.....		20	00
90 lbs fer galvanisé, à 8c.....		7	20	2 poulies, 10 pcs diamètre, à \$3.....		6	00
				1 do 34 do (vieille).....		1	00
		172	00	15 do de grand arbre de couche, à \$5.....		75	00
<i>Atelier de peinture.</i>				5 do d'arbre intermédiaire, à \$5.....		25	00
4 balais à épousseter, à 10c.....		0	40	2 scies à ruban, à \$2.50.....		5	00
5 petits pinceaux, à 50c.....		2	50	51 pds de grand arbre, 2 $\frac{3}{4}$ pcs de dia-		20	40
2 pinceaux d'une livre, à 40c.....		0	80	mètre, à 40c.....			
4 do 2 pouces, à 20c.....		0	80	30 pds d'arbre intermédiaire, 2 pcs de		9	00
4 do à marquer sur plaques dé-		0	20	diamètre, à 30c.....			
coupées, à 5c.....		0	20	22 armoires à outils (10 neuves), à \$3..		66	00
3 do à châssis, à 5c.....		0	15			2,624	59
2 do à laquer, à 20c.....		0	40	<i>Sommaire.</i>			
4 broses d'ers, grandes, à 10c.....		0	40	Bois de service.....		248	22
7 do petites, à 5c.....		0	35	Outils.....		325	63
7 petits pinceaux, à 5c.....		0	35	Machines.....		2,624	59
5 couteaux à mastiquer, à 15c.....		0	75	Atelier de ferblantier, outils, etc.....		172	00
1 spatule.....		0	75	do peinture do.....		17	95
1 outil à greneler.....		2	00			3,388	39
5 pinceaux à blanchissage, à \$1.....		5	00	<i>Escouade extérieure de charpentiers.</i>			
2 do à vernis, à 25c.....		0	50	Egohines : 5 grosses, 4 fines, 1 à re-			
1 règle, 6 pcs, charnière en cuivre.....		0	50	fendre et 1 à tenons, à 70c.....		7	70
1 pinceau à teindre.....		0	10	1 égohine à arraser, 1 passe-partout....		0	75
1 do à marier les nuances.....		2	00	2 équerres de charp., 3 équerres ordin.		3	75
				2 fausses équerres, à 25c.....		0	50
				2 villebrequins, 22 mèches à vis et 3		9	25
<i>Atelier des charpentiers n° 1.</i>				mèches à tétou.....		1	00
11 établis de charpentiers, à \$4.....		44	00	2 planes, à 50c.....		0	50
2 do menuisiers, à \$4.....		8	00	1 do à deux mains.....		0	50
45 pds de courroie, 2 $\frac{1}{2}$ pcs, à 20c.....		9	00	2 paires de compas.....		0	50
144 do 3 do 27c.....		38	88	9 marteaux, à 25c.....		2	25
90 do 4 do 36c.....		32	40	5 tournevis, à 10c.....		0	50
44 do 4 $\frac{1}{2}$ do 41c.....		18	04	1 couteau d'établi.....		0	25
20 do 5 do double, à 82c.....		16	40	5 gouges, à 10c.....		0	50
41 do 5 do simple, à 42c.....		17	22	6 râpes à bois, à 10c.....		0	60
25 do 6 do double, à \$1.....		25	00	1 clef anglaise.....		1	00
38 do 6 do simple, à 50c.....		19	00	4 ciseaux de charpentier, 2 gros ciseaux		1	68
19 do 6 $\frac{1}{2}$ do do 60c.....		11	40	et 8 ciseaux à mortaise, à 12c.....		0	90
47 do 7 pcs, double, à \$1.20.....		56	40	2 pierres à l'huile, 1 ligne de charpent.		1	00
35 do 7 $\frac{1}{2}$ do \$1.60.....		56	00	1 galon-mesure de 60 pieds.....		6	00
44 do 8 do \$1.60.....		70	40	2 jeux de rabots d'établi, à \$3.....		2	00
22 do 9 do \$1.60.....		35	20	2 rab., 2 rabots à dessous concave, à 25c.		1	00
70 do 12 $\frac{1}{2}$ pcs princ., à \$1.23.....		86	10	2 haches à main, 1 hache ordin., 1 doloire		2	80
1 machine à mortaiser mue avec le pied		20	00	2 herminettes.....		1	00
2 pupitres, à \$4.....		8	00	4 tarières.....		1	00
2 pots à colle, en fer, à \$4.12 $\frac{1}{2}$		8	25	1 niveau à esprit de vin, 2 petits bidons		1	50
5 pinceaux à colle-forte, à 20c.....		1	00	à l'huile.....		12	00
8 paliers pendants, grand arbre, à \$3..		24	00	4 pics, 4 bêches, 4 pelles.....		0	50
6 do autres arbres, à \$2.....		12	00	1 marteau à deux mains.....		1	00
1 cadre de scie en fer, 8 pds 3 pcs x 32 pcs		100	00	4 forets courts.....		1	00
1 cadre de scie circul., à refend., en bois		25	00			59	33
1 cad.en fer et suspensse r p.scie de trav.		100	00	<i>Escouade de maçons n° 1.</i>			
1 cadre en fer et scie de travers.....		53	00	12 marteaux à ébaucher, à \$1.....		12	00
1 machine à forme, et fer.....		124	00	11 truelles à broyer le mortier, à \$85c.		9	35
1 do à planer de Daniel, 29 pcs.....		150	00	6 pines à pied de biche, à 25c.....		1	50
2 meules à aiguiser, à \$7.50.....		15	00	7 équerres, à \$1.15.....		8	05
1 roue à émeri (de Jamison).....		30	25	1 boucharde.....		1	10
1 machine à assemblage, à rainure et à		383	25	8 petites masses à main, à 50c.....		4	00
languette, à 4 côtés.....				1 scie à main.....		1	00
1 cadre en fer pour scie à ruban.....		150	00	8 grosses pines, à 30c.....		2	40
2 tours en bois, 18 et 24 pouces, à \$30.		60	00	8 pelles à manche court, à 50c.....		4	00
1 machine à limer et à donner du che-		100	00	9 truelles à tirer les joints, à 45c.....		4	05
min aux scies à ruban.....				6 blocs de poulie, 3 jeux, à \$4.....		24	00
1 grande scie mécanique, 21 pds.....		41	00	1 masse.....		1	10
1 machine pour travailler le fil de fer.		10	00				
2 machines à ébarber, 5 pds, à \$10.....		20	00				
1 machine à mortaiser.....		105	00				

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains le 30 juin 1889—Suite.

<i>Escouade de maçons n° 1—Fin.</i>		\$	cts.	<i>Salle des aliénés et dép. de l'hôpit.—Suite</i>		\$	cts.
2 petites cuvettes à laver, à 10c.		2	00	Brosses—			
10 seaux ordinaires, à 25c		2	50	à balayer, à main, 6 à 30c		1	80
2 câbles en fil de fer, 300 pds chac., à \$25		50	00	do longue, 1		0	30
2 câbles de manille, 300 pieds chacun, à \$23.		46	00	à barbe, 1		0	50
4 houes, à 25c		1	00	à souliers, 1 jeu		0	50
40 lbs d'outils de taill. de pierre, à 13c.		5	20	à blanchissage, 1		0	50
1 hache à main		1	00	à plancher, à main, 5, à 15c.		0	75
1 marteau de maçon, 5 lbs.		0	75	à cheveux, 2 à \$1.		2	00
1 pinceau à blanchissage.		2	00	à plancher, longue, 4, à 20c.		0	80
3 petites barres à mine, 5 lbs chac. à 30c		0	90	1 couchette, bois.		10	00
2 pointes en acier, à 15c		0	30	91 do en fer, à \$4		364	00
4 truelles de plâtrier		0	70	Literie—			
3 pics, à 50c.		1	00	177 couvertures, à 75c.		132	75
		186	40	60 paillassons, à 50c.		30	00
				180 draps de lit, coton, à 20c.		36	00
<i>Escouade de maçons n° 2.</i>				1 drap de toile gommée.		2	00
1 échelle		2	00	70 paillasses, à 25c.		17	50
2 baraques, à \$5		10	00	7 matelas de crin, à \$5		35	00
3 poêles, à \$2		6	00	160 taies d'oreillers, à 10c		16	00
1 brancard		1	00	90 oreillers, à 10c		9	00
9 brouettes, à \$1		9	00	1 oreiller de crin		0	50
5 pinces, à pied de chèvre, à \$1		5	00	1 oreiller de plumes		2	00
4 pelles, à \$1		4	00	1 lit de caoutchouc		60	00
1 pelles à charbon		0	50	1 oreiller do		5	00
1 râteau		0	50	20 lbs de corde, à \$5		1	00
1 houe		0	25	35 fonds (de lit) sanglés, à 20c.		7	00
12 pinces à pied de biche, à 50c.		6	00	1 garniture de vases de toilette.		2	00
14 pointerolles, à 50c.		7	00	44 vgs tapis Bruxelles, à 75c		33	00
1 petite scie à deux mains		0	50	2 fauteuils, à \$1		2	00
1 masse		0	50	9 chaises, Windsor, à 20c.		1	80
75 poinçons, à 15c		11	25	6 chaises à dîner, à 50c.		3	00
72 ciseaux, à 15c		10	80	3 bidons à l'huile, à 20c.		0	60
3 marteaux à dents (bouchardes), à \$2.		6	00	4 bidons à lait, à 20c.		0	80
9 marteaux à pince, à \$1.50		13	50	1 cendrier		0	20
13 " à casser la pierre, à \$1		13	00	2 bidons, à 20c.		0	40
6 truelles, à 50c.		3	00	2 chandeliers, à 20c.		0	40
3 grues (derricks), à \$35		105	00	1 roulette		0	05
4 réservoirs à eau, à \$2		8	00	1 hachoir		0	50
2 barils, à \$1		2	00	1 huilier		4	00
4 seaux à eau, à 25c		1	00	3 pendules de 8 jours, à \$4		12	00
14 cuvettes à ablution, à 14½c.		2	00	2 do à réveille-matin, à \$1		2	00
1 niveau à esprit de vin.		1	50	6 brandis peignes, à 5c.		0	30
		229	30	18 petits peignes, à 5c.		0	90
				1 passoire		0	20
<i>Salle des aliénés et départ. de l'hôpital.</i>				Effets d'habillement—			
6 tabliers, toile, à 15c.		0	90	40 bonnets, laine, à 5c		2	00
1 hache		0	30	73 habits, serge verte, à \$1		73	00
8 baignoires, ouvertes, en fer, à \$10		80	00	78 pantalons do à 75c.		58	50
1 do ouverte, en bois		1	00	100 gilets, à 50c		50	00
2 bains de pieds, en bois, à 50c		1	00	30 paires bretelles, à 5c.		1	50
1 baignoire, revêtue de porcelaine.		70	00	132 chemises, laine à 40c.		52	80
1 baril à sucre		1	50	50 paires caleçons, laine, à 50c.		25	00
1 baril d'avoine		2	00	90 paires chaussettes, laine, à 10c.		9	00
1 tasseau		1	00	3 paires pantoufles, drap, à 15c		0	75
3 branches à gaz, à \$2.		8	00	40 do canevass, à 20c.		8	00
1 batteur d'œufs.		0	30	50 paires souliers, à \$1.		50	00
5 cloches suspendues, à \$1		5	00	1 armoire		5	00
1 sonnette		1	50	2 plats à viande, ferblanc, à 20c		0	40
7 bancs, à 50c		3	50	1 plat à boulanger		0	20
4 persiennes, fenêtre, à 20c		0	80	1 plat couvert, en terre.		0	50
1 bouilloire, cuivre		4	00	2 plats en terre, à 40c.		0	80
2 do ferblanc, à \$1		2	00	89 tasses, ferblanc, à 5c		4	45
2 bols à sucre, à 30c.		0	60	18 tasses, en terre, à 10c.		1	80
1 boîte à sel		0	10	4 vases à expectorator, à 10c		0	40
2 autres boîtes, à \$1.		2	00	36 tasses à beurre, ferblanc, à 5c		1	80
14 balais, blé-d'inde, à 20c.		2	80	12 fourchettes à table, communes, à 5c.		0	60
				4 do plaquées, à 50c.		2	00
				4 fourchettes à dessert, à 40c.		1	60
				2 do à découper, en acier, à 40c		0	80
				1 do à viande		0	50
				1 banc		0	50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.**Salle des aliénés et dép. de l'hôpit.—Suite.*

2 appuie-pieds, à 30c.	0 60
2 miroirs, à 30c.	0 60
1 râpe à épice, ferblanc	0 05
1 gril.	0 25
1 marteau	0 25
1 pierre à huile	0 20
1 théière	0 15
1 paire de pinces à glace.	0 25
27 pots de terre, à 30c	8 10
1 chaudière, ferblanc	0 50
80 barils de déchets, à 10c.	8 00
2 couteaux à découper, à 50c.	1 00
12 do à dîner, à 5c.	0 60
8 do à dessert, à 50c	4 00
2 do au pain, à 75c.	1 50
2 do de boucher, à 50	1 00
1 lactomètre.	0 50
1 écrase-citrons	0 50
2 lampes fixes, à 20c	0 40
2 lampes à main, à 15c	0 30
8 lampes suspendues, à 25c.	2 00
1 canapé.	5 00
50 cadenas, à 30c	15 00
2 lanternes, à 30c.	0 60
1 escabeau, bas	0 50
1 do 14 pds.	2 00
8 paillasons de porte, à 20c.	1 60
1 mesure, 1 gallon	0 50
1 do $\frac{1}{2}$ do	0 40
1 do 1 pinte	0 30
1 do 1 chopine	0 25
1 do 1 demiard.	0 15
1 do 1 roquille.	0 10
1 do $\frac{3}{4}$ do	0 05
20 petits pots à boire, en terre, à 40c.	8 00
1 billot à viande.	0 15
8 seaux à eau, en bois, à 15c.	1 20
2 do à eau sale, en bois, à 15c.	0 90
2 do à soupe, en ferblanc, à 40c.	0 80
1 bassin en terre, (de lit).	0 75
7 porte-ordures, à 10c.	0 70
1 poêle à frire.	0 25
90 assiettes à dîner en ferblanc, à 5c.	4 50
58 assiettes à soupe, ferblanc, à 5c.	2 90
18 do en terre, à 10c.	1 80
1 pot à lait.	0 30
2 pots à 25c.	0 50
1 théière, ferblanc.	0 10
1 do en grès.	0 30
1 do en fer, intérieur en agate.	2 50
1 cafetière	2 50
30 vases de nuit, en terre, à 50c.	15 00
4 do en métal, à 80c.	3 20
1 armoire à linge	5 00
1 do à livres	5 00
1 do pour le cuisinier.	2 00
1 rasoir	0 75
1 rateau	0 40
1 réfrigérateur	20 00
1 fer à aiguiser.	0 15
12 saucoupes en terre, à 5c	0 60
1 scie à viande	1 00
12 garnitures de lave-mains, à 40c	4 80
12 crachoirs, en terre, à 30c	3 60
14 do en ferblanc, à 20c.	2 40
20 vases de nuit, communs, à 10c.	2 00
32 do pour chaises percées, à 70c.	22 40
2 passoires, à 15c	0 30
1 paire ciseaux	0 20
3 mains en ferblanc, à 20c.	0 60
2 traîneaux, à bras, à \$2.	4 00

Salle des aliénés et dép. de l'hôpit.—Suite

	\$	cts.
50 cuillères à dîner, communes, à 2c.	1 00	
36 do à thé do 2c.	0 72	
4 do à dîner, plaquées, à 25c.	1 00	
4 do à thé do 20c.	0 80	
1 poêle de cuisine	80 00	
1 do à huile de charbon, gros	5 00	
1 do do petit.	1 00	
6 feuilles de tuyau, à 10c.	0 60	
2 coudes, à 10c	0 20	
1 balance à plateforme, pesant 300 lbs.	18 00	
1 do do 60 "	3 00	
1 do do 2 "	2 00	
3 chaudières à charbon, à 40c.	1 0	
5 vases en ferblanc pour fomentations	0 75	
2 verres à boire, à 5c.	0 10	
3 souricières, à 10c.	0 30	
2 trappes à rats, à \$1.	2 00	
1 table de centre.	4 00	
23 do de nuit, à 30c	6 90	
2 do de cuisine, à \$1.50	3 00	
3 do communes, à \$1.	3 00	
4 nappes, à 50c.	2 00	
1 tapis de table.	0 50	
2 plateaux vernis, à 50c.	1 00	
3 do communes, à 25c.	0 75	
15 serviettes ouvrées, à 10c.	1 50	
90 do communes, à 5c.	4 50	
10 cuvettes, en bois, à 40c.	4 00	
2 urinoirs, en terre, à 25c.	0 50	
12 bassins galvanisés, à 20c.	2 40	
20 do en terre, à 40c.	8 00	
12 do à soupe, en terre, à 15c.	1 80	
4 camisoles de force, à \$1.	4 00	
2 broutilles à \$2.	4 00	
2 balais à épouseter, à 5c	0 10	
<i>Salle de chirurgie—</i>		
2 fauteuils à bras, à \$2.	4 00	
1 armoire à médicaments	100 00	
1 do à livres	50 00	
1 pupitre	20 00	
1 table	1 50	
1 paire balance et poids, (à grains).	10 00	
1 do do (à onces)	8 00	
1 panier à paperasses.	0 50	
1 tabouret de bureau.	0 50	
Livres et papeterie	30 00	
Instruments	400 00	
Médecines et appareils.	100 00	
Bouteilles	30 00	
Filters.	5 00	
<i>Effets contenus dans la chapelle catho- lique.</i>		
2,447 12		
800 volumes anglais de bibliothèque.	550 00	
280 do français do	200 00	
1 orgue.	40 00	
1 confessionnal	10 00	
28 grands bancs	40 00	
7 petits bancs	5 00	
7 chaises d'officiers	7 00	
1 chemin de la croix	25 00	
2 tableaux	3 00	
1 pendule	2 00	
1 bénitier	2 00	
2 registres	4 00	
1 comptoir.	4 00	
1 bibliothèque	40 00	
1 boîte à bois	0 50	
1 natte.	1 00	
1 siège	1 00	

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Effets contenus dans la chapelle catholique—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Effets contenus dans la chapelle catholique—Fin.</i>	\$ cts.
Dans la sacristie—		1 bénitier.....	2 00
3 aubes	60 00	1 banc (siège).....	1 00
3 surplis	9 00		
3 étoles	4 00		1,895 50
1 voile de bénédiction.....	5 00		
3 nappes d'autel.....	9 00	<i>Département de la prison des femmes.</i>	
6 serviettes.....	1 00	Salon de la directrice—	
6 soutanelles (d'enfants).....	9 00	1 table de centre.....	10 00
6 surplis do.....	6 00	6 chaises à fond de crin, à \$3.....	18 00
1 éteignoir.....	0 50	1 fauteuil de crin.....	2 50
6 rouleaux.....	1 00	1 chaise à bascule, de crin.....	4 00
1 barrette.....	2 00	1 sofa de crin.....	6 00
2 garnitures d'autel en dentelle.....	6 00	3 corniches noyer noir et rid., à \$3.50.....	10 50
2 chandeliers.....	18 00	45 verges tapis de Bruxelles, à \$1.....	45 00
24 amicts.....	10 00	Chambre à coucher n° 1—	
24 purificateurs.....	3 00	1 petite couchette, noyer noir.....	4 50
24 lavabo.....	3 00	2 chaises, à 90c.....	1 80
18 corporaux.....	3 00	1 do à bascule.....	1 00
1 ciboire.....	20 00	1 miroir.....	1 00
1 ostensor.....	25 00	2 garde-robes, grandes, à \$6.....	12 00
1 bible.....	1 00	2 petites armoires, à \$1.50.....	3 00
1 pot à eau.....	0 25	1 corniche, noyer noir, et rideaux.....	5 00
1 bénitier.....	4 00	25 verges tapis, à 30c.....	7 50
6 ceintures.....	6 00	Salle d'en haut—	
1 porte-papiers.....	1 00	2 chaises, à \$1.....	2 00
1 table.....	1 00	1 armoire.....	2 00
2 chaises.....	2 00	10 verges de prélat, à 80c.....	8 00
1 pupitre.....	16 00	Escalier—	
1 missel et porte-missel.....	10 00	15 $\frac{3}{4}$ verges toile cirée.....	4 50
1 couverture de missel.....	5 00	21 baguettes à tapis, à 10c.....	2 10
6 vases et fleurs.....	50 00	10 $\frac{3}{4}$ verges toile cirée.....	8 40
1 bréviaire complet.....	8 00	1 petite table.....	1 00
1 registre.....	10 00	Salle à dîner de la directrice—	
2 dictionnaires.....	13 00	1 table à dîner.....	23 00
3 chapes.....	90 00	1 buffet.....	40 00
6 chasubles, etc.....	100 00	1 fauteuil à dossier mobile.....	6 50
1 tapis.....	5 00	4 chaise, à \$1.75.....	7 00
Cierges	3 00	1 fauteuil pliant.....	1 50
2 armoires à vêtements d'église.....	80 00	1 canapé.....	12 00
6 morceaux de tapis de toile.....	9 00	1 petite table.....	1 75
30 verres de couleur.....	2 00	1 pendule.....	4 00
2 porte-burettes.....	8 00	55 verges tapis de Bruxelles, à \$1.....	55 00
Encens et encensoir.....	3 00	1 garniture de rideaux de dentelle.....	5 00
2 crucifix.....	6 00	1 corniche, noyer noir.....	2 00
1 bidon d'huile d'olive.....	1 00	1 garniture de rideaux de brocatelle.....	12 00
Charbon de bois.....	0 50	1 toile à recevoir les miettes.....	2 00
1 lot de chapelets.....	3 00	1 tapis de table.....	5 00
1 lot de livres de prière.....	3 00	Chambre à coucher n° 2—	
1 lot de scapulaires.....	5 00	1 couchette, noyer noir.....	22 00
Dans le sanctuaire—		1 table de toilette.....	1 00
1 tapis.....	40 00	1 bureau et miroir.....	20 00
1 table.....	2 00	1 lave-mains.....	10 00
2 tabourets.....	0 50	2 chaise, à \$1.50.....	3 00
2 chaises.....	10 00	1 chaise à bascule.....	1 50
12 chandeliers.....	18 00	1 matelas à ressorts.....	6 00
1 crucifix.....	4 00	1 do de crin.....	15 00
1 siège.....	2 00	1 garniture de rideaux de dentelle.....	5 00
2 statues.....	24 00	1 corniche, noyer noir.....	2 00
1 lampe de sanctuaire.....	8 00	50 verges tapis Bruxelles, à \$1.....	50 00
1 tableau à l'huile.....	100 00	1 garniture de vases de toilette.....	2 50
1 autel.....	75 00	Salle de travail—	
2 couvertures de chaise.....	6 00	19 petites tables, à \$1.....	19 00
3 marteaux de tapis de toile.....	4 00	16 chaises, à 75c.....	12 00
1 dessus d'autel.....	4 00	19 boîtes, à 50c.....	9 50
3 nappes à communion.....	6 00	3 machines à coudre, à \$15.....	45 00
1 banc.....	1 00	1 instrum. à garnir les bobines de fil.....	1 00
1 natte.....	0 25	1 pupitre à plateforme.....	12 00
Département des femmes—		3 armoires, à \$2.66 $\frac{2}{3}$	8 00
4 grands sièges.....	12 00	1 pendule.....	4 00
4 tabourets de pieds.....	1 00		

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains au 30 juin 1889—*Suite.*

Département de la prison des femmes— Suite.		\$	cts.	Département de la prison des femmes— Suite.		\$	cts.
4 escabeaux		1	00	104 draps de lit, à 20c.		20	80
3 balais, à 20c.		0	60	103 taies d'oreillers, à 8c.		8	24
2 brosses à plancher et seaux, à 37½c.		0	75	52 essuie-mains, à 26c.		13	52
6 touailles, à 16½c.		1	00	52 bonnets, à 15c.		7	80
Chapelle catholique—				52 prs bas de laine, à 30c.		15	60
4 bancs		10	00	26 poches supplémentaires, à 10c.		2	60
1 bénitier		6	00	30 chapeaux, à 20c.		6	00
1 nappe à communion		1	00	Remise—			
Dans l'attique—				23 vieux seaux, à 13c.		2	99
25 boîtes, à 50c.		12	50	4 seaux à déjections, à \$1.25.		5	00
18 tables, à \$1.		18	00	19 cuv. à ablutions et pots à eau, à 26c.		4	94
8 chaises, à 75c.		6	00	3 armoires, à \$3.		9	00
36 boîtes à savon, à 10c.		3	60	Cuisine—			
Hôpital—				1 grand poêle de cuisine-fourneau.		155	00
3 couchettes de fer, à \$5.		15	00	3 bouilloires, à \$1.26½.		8	00
6 chaises, à 25c.		1	50	1 théière		0	60
1 do à bascule		1	00	1 bouillotte		1	00
2 tables, à \$1.25.		2	50	1 grande théière		1	25
1 chaise de nuit		1	00	3 grands bols à thé, ferblanc, à 60c.		1	80
1 garniture de vases de toilette		2	50	3 petits do do à 50c.		1	00
1 lave-mains		1	00	2 casseroles à boulanger, à 50c.		1	00
1 bassin (de lit)		0	50	1 boîte à pain		1	50
1 miroir		0	50	1 boîte à thé		1	50
2 serviettes, à 10c.		0	20	1 armoire		5	00
5 taies d'oreillers, à 6c.		0	30	4 chaises, à 25c.		1	00
3 do de toile, à 20c.		0	60	1 pendule		4	00
12 draps de lit, à 41½c.		5	00	1 grand plateau		0	75
4 couvertures simples, à \$1.		4	00	1 prs de balances		8	00
9 couvre-pieds, à \$1.11½.		10	00	2 tables, à \$2.25.		4	50
3 tapis de table, à 50c.		1	50	Salle à dîner—			
4 robes de nuit, à 18½c.		0	75	5 tables, à \$2.		10	00
3 morceaux de toile à plancher, à 20c.		0	60	23 escabeaux, à 25c.		5	75
5 couteaux et fourchettes, à 15c.		0	75	3 armoires, à \$3.		9	00
4 cuillères à thé, à 12½c.		0	50	12 poivriers, à 8c.		0	96
6 do à soupe, à 16½c.		1	00	23 tasses de ferblanc, à 8c.		1	84
1 porte-salière, etc.		0	25	23 soucoupes, à 6c.		1	38
3 tasses de ferblanc, à 10c.		0	30	24 assiettes à dîner		2	40
2 vases à eau, ferblanc, à 75c.		1	50	2 douz. couteaux et fourchettes, à 87½c.		1	75
1 tasse à remèdes		0	25	24 cuillères, à 1½c.		0	35
1 verre à médecine		0	20	1 arrosoir		0	50
1 seringue		0	75	1 sonnette		1	00
Magasin—				26 planches de lit et escabeaux, à 25c.		6	50
13 verges doublure, à 7c.		0	91	26 cuv. à ablutions et pots à eau, à 40c.		10	40
11 verges flanelle grise, à 25c.		2	75	30 seaux de nuit, à \$1.25.		37	50
40 do do rouge, à 28c.		11	20	Corridor, en arrière—			
50 do casimir noir, à 27c.		13	00	2 tables à dîner, non employées, à \$2.		4	00
10 do coton barré bleu, à 12c.		1	20	1 escabeau		1	25
39 do indienne, à 8c.		3	12	1 armoire à lampes		1	00
12 do guingamp bleu, à 50c.		1	44	15 lampes, à 25c.		3	75
11 do flanelle blanche, à 50c.		5	50	1 poêle à repasser, non employé.		2	00
16 do coton croisé, à 15c.		2	24	1 grande table		3	00
14 do coton de fabrique, à 7c.		0	91	Buanderie—			
9 do toile, <i>forfar</i> , à 20c.		1	80	3 cuves fixes, à 20c.		60	00
21 do do do table, à 35c.		7	35	2 do à laver, à 75c.		1	50
4 lbs laine filée, blanche, à 60c.		2	40	3 planches à laver, à 16½c.		0	50
7 do grise, à 50c.		3	50	1 machine à laver		40	00
14 prs couvertures blanches, à \$2.16.		30	24	1 tordeuse		8	00
Effets d'habillement de détenues—				1 machine à calandrer le linge		14	40
25 couvertures, à \$2.		50	00	1 bouilloire en fer		50	00
14 do vieilles, à \$1.		14	00	2 do en cuivre et chauffeurs.		176	18
11 paillasses, à 60c.		6	60	4 chevalets à étendre le linge, à 75c.		3	00
16 couvre-pieds, à 50c.		8	00	5 planches à repasser et couv., à 25c.		1	25
11 oreillers, à 20c.		2	20	3 escabeaux, à 59c.		1	50
12 robes, à 30c.		3	60	2 petites tables, à \$1.		2	00
Effet d'habil. de femmes (en usage)—				1 grande table		20	00
52 chemises, à 25c.		13	00	19 fers à repasser, à 40c.		7	60
32 caleçons, à 23c.		7	36	1 boîte à bois		0	50
52 jupes de robe, à 35c.		18	20	2 plats à linge, en bois, à 25c.		0	50
48 corps do à 11c.		5	28	1 panier à linge		0	50
52 robes		52	80	1 théière		0	50
104 tabliers, à 20c.		20	80	1 bouillotte		1	50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains le 30 juin 1889.—*Suite.*

<i>Départ. de la prison des femmes—Suite.</i>		\$	cts.	<i>Bureau du préfet—Suite.</i>		\$	cts.
5 porte-fers (à repasser), à 10c.		0	50	55 verges tapis		30	00
2 plats à empois, à 20c.		0	40	1 table		2	00
1 cuillère à pot		0	25	1 presse à lettres		6	00
1 baignoire		1	00	2 petites armoires, noyer noir, à \$6.		12	00
Corridor d'en bas—				1 pendule		15	00
2 grandes tables, à \$8.		16	00				
1 poêle		10	00				231 00
1 réfrigérateur		6	00	<i>Bureau du sous-préfet.</i>			
1 balai		0	20	1 tapis		8	00
1 porte-ordures		0	10	1 sofa		6	00
			1,809 31	1 table à écrire		8	00
<i>Salle d'armes.</i>				2 chaises de bureau, à \$1.50.		3	00
<i>Armes—</i>							25 00
40 carab. d'Enfield, avec baïonn., \$15		600	00	<i>Bureau du gardien en chef.</i>			
17 do Spencer do \$15		255	00	1 pupitre à écrire		8	00
8 do Colt do \$6.		48	00	1 table		2	50
48 revolvers Smith et Wesson, à \$9		432	00	2 chaises de chêne, à \$2		4	00
7 do de Colt, nos 1 et 2, à \$6.		42	00	2 seaux à eau, à 25c.		0	50
<i>Munitions—</i>				1 pendule		4	00
3,637 cartouches à carabine Spencer, à \$16 le mille		58	19				19 00
2,259 cartouches à carabine Enfield, à \$16 le mille		36	14	<i>Bureau du comptable.</i>			
12 boîtes cartouches de revolver, à 75c		9	00	2 armoires, papeterie, etc., à \$15.		30	00
8 boîtes capsules à carabine, à 10c.		0	80	1 pupitre		10	00
5 do pistolet, à 10c.		0	50	1 table		2	00
3 lbs. de poudre, à 30c.		0	90	1 lave-mains		8	00
46 lbs. de balles à fusil, à 10c.		4	60	1 tapis		8	00
6 lbs. de chevrotines, à 10c.		0	60	6 chaises de bureau, à \$1.50.		9	00
<i>Accoutrements—</i>				1 pendule		4	00
18 grandes gibernes et banderoles, à \$1.75.		31	50	1 presse à copier, avec table.		6	00
4 petites gibernes et banderoles, à \$1.25.		5	00	1 grille de cheminée en fer		2	00
71 sacs à balles, à 40c.		28	40	1 miroir		2	00
3 poires à poudre, à 30c.		0	90				81 00
<i>Outils—</i>				<i>Bureau de l'inspecteur en chef des métiers.</i>			
12 étampes à numérotier, à 10c.		1	20	4 armoires à 8 tiroirs pour les dessins, à \$8		32	00
5 crécelles à ressort, à 25c.		1	25	2 armoires à papiers, papeterie, etc., à \$6		12	00
2 bidons à huile, à 10c.		0	20	1 bibliothèque ouverte		4	00
2 extracteurs de cartouches, à 8c.		0	16	1 comptoir, 4x13 pds. de long. av. rayons		12	00
1 vis d'armurier		2	00	1 table de côté, avec armoire au-dessous		5	00
2 paires de pinces, à 15c.		0	30	4 planches à dessiner, à 75c.		3	00
4 râpes, à 7c.		0	28	1 petite table		1	00
1 tourne-vis		0	10	1 grande table		1	75
1 presse-ressorts		0	15	4 équerres en T, à 50c.		2	00
22 baguettes à éponger, à 3c.		0	66	2 chaises, à \$1.60.		3	00
4 vis à cheminée, à 20c.		0	80	2 appui-pieds, à 50c.		1	00
1 établi d'armurier		2	50	1 presse à copier		3	00
1 boîte à armes		1	60	2 becs à gaz pendants, à \$1.75.		3	50
2 armoires à armes, à \$1.50.		3	00	2 branches de gaz à 2 joints, à \$1.75.		3	50
			1,567 73	1 miroir		1	45
<i>Bureau du préfet.</i>				1 tabouret à vis, haut.		1	50
1 grande armoire		60	00	1 pupitre, avec armoire, tiroirs, etc.		10	00
1 table		6	00				99 70
1 sofa		6	00	<i>Département des transports par chemin de fer.</i>			
1 lave-mains		8	00	5 wagons de chemin de fer, à \$150.		750	00
1 cabinet de toilette		20	00	1 manomètre de chemin de fer.		0	50
1 miroir		2	00	1 marteau à carvelles.		1	25
1 pupitre, pour le préfet.		25	00	2 pelles, à \$1.		2	00
1 do pour un commis		10	00	1 pic		1	50
1 do haut		8	00	1 herminette		0	75
1 chaise du bureau (préfet).		12	00				
1 do (commis).		3	00				
6 chaises ordinaires, à \$1.		6	00				

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains le 30 juin 1889.—*Suite.**Dépt. des transports par ch. de fer—Suite.*

	\$	cts.
2 pinces, grosses, à 75c.	1	50
1 clef anglaise.	5	00
4 jeux de tenailles p. ch. de fer, à \$1.50	6	00
1 tarière	0	25
2 ciseaux à froid, à 25c.	0	50
2 clefs à vis, à 50c.	1	00
2 bidons à l'huile, à 20c.	0	40
1 cric (<i>jim crow</i>) complet.	75	00
1 jeu de triangles de connexion pour changement de voie (complet).	35	00
736 traverses (de cèdre) neuves, à 25c.	181	50
47 vieilles traverses (de pruche), à 20c.	9	40

1,071 55

Escouade de la carrière.

4 barres à miner, à 50c.	2	00
25 forets (drilles) à fendre la pierre, 50c.	12	50
4 gros marteaux, à 75c.	3	00
3 petits marteaux, à 75c.	2	25
15 pics, à 80c.	12	00
2 pelles creuses (<i>scoops</i>), à \$1.25.	2	50
2 do à neige, à 50c.	1	00
8 do à terre, à 50c.	4	00
3 grosses pinces, à 75c.	2	25
3 pinces à faire du découvert, à 25c.	0	75
14 pinces à panne, à 15c.	2	10
3 refouloirs, à 20c.	0	60
17 brouettes à pierre, à \$1.	17	00
15 brancards à boîte, à \$1.	15	00
95 lbs. de coins et femelles, à 5c.	4	75
9 rouleaux de bois, à 10c.	0	90
7 do fer, à 20c.	1	40
1 pompe à bras	25	00
1 dévidoir à boyau	15	00
1 pompe à main (en fer)	20	00
240 pieds de boyau, à 10c.	24	00
170 do à 15c.	25	50
60 pds. de tuyau en étain de 4 pc., à 3c.	1	80
1 chèvre (<i>derrick</i>)—comprenant 240 pds. de câble en fil de fer, 96 pds. de fer rond ($\frac{3}{4}$ -pc.), 150 pds. de câble de chanvre ($1\frac{1}{2}$ -pc.), 5 poulies simples, en bois, 2 poulies simples, en fer, 2 poulies doubles, en fer, 1 mât (45 pds. de long.), 1 gui, 130 pds. de long), 250 pds. de chaîne de poulie, 45 pds. de câble-chaîne, et 36 pds. de p. chaîne.	150	00
1 baraque, 12 x 18 pds. (pour hommes).	25	00
5 cabanes, 6 x 6 pds., avec les poêles, à \$9.	45	00
1 remise à outils, 8 x 12 pieds.	6	00
3 privés, 3 x 3 pieds, à \$2.	6	00
18 cuvettes à ablation, à 10c.	1	80
6 seaux à eau, à 25c.	1	50
1 grand poêle circulaire.	15	00
360 pieds de madrier, 3 pouces, à 6c.	21	60
96 do 2 do à 4c.	3	84
230 pieds de fer à rail, à 20c.	46	00
4 tréteaux, 12 pds de hauteur, à \$2.	8	00
6 do 5 do à \$1.	6	00
1 bidon à poudre	0	25

Département des tailleurs de pierre.

531 29

1 armoire, 6 pds. x 4 pds. x 1 pd. 2 pcs.	1	00
1 do 6 do 2 do 1 do	1	00
1 do 3 do 3 do 1 do	1	00
1 pupitre, 4 pds. x 2 pds. 6 pcs	1	00
1 do do do	3	75
1 miroir.	1	00

Départ. des tailleurs de pierre—Suite.

	\$	cts.
1 pendule de 8 jours.	6	50
1 casier à livres.	2	00
1 table de pin, 4 x 3 pieds.	0	75
1 banc do 5 x 1 do	0	25
1 chaise en bois de sapin.	0	25
1 escabeau de bureau.	1	00
2 encriers, à 20c.	0	40
1 râtelier à plumes.	0	10
1 établi à vis.	0	75
1 vis.	2	00
76 cuvettes à ablutions, à 30c.	22	80
1 grande cuve	0	50
50 coffres à outils, en pin, 2x1 pds. à \$2	100	00
4 brouettes, à \$1.	4	00
5 brancards, à 75c.	3	75
48 blocs (chantiers) de taill. de pierre, 2 pds. 10 pcs. x 2 pds. x 13 pcs., à \$1.	48	00
1 soufflet de forgeron.	2	50
1 enclume do	3	00
1 marteau do petit, en acier, 7 lbs., à 13c.	0	91
1 gros marteau de forgeron, en acier, 12 lbs., à 13c.	1	56
6 gr. drilles (forets), en fer, 156 lbs., à 2c.	3	12
20 dr. (forets) à main, en ac., 30 lbs., 13c.	3	90
6 pinces à panne, 156 lbs., à 2c.	3	10
12 prs. tenailles de forg., en fer, à 50c.	6	00
1 timbre en acier, 80 lbs., à 13c.	10	40
400 ciseaux d'acier, $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{2}$ pc., 470 lbs., à 13c.	61	10
485 têtes de masse, $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{2}$ pc., d'acier, 430 lbs., à 13c.	55	90
10 pics, à granit, de fer, pointes en acier, 55 lbs., à \$1.50.	15	00
55 ciseaux à bormoyer, en acier, $1\frac{1}{2}$ pc., 90 lbs., à 13c.	11	70
6 marteaux à casser le minerai, en fer, tête en acier, à \$2.	12	00
48 maillets de bois, à 25c.	12	00
6 fausses équerres en bois, à 20c.	1	20
2 tréaueaux à roulettes, à \$10.	20	00
2 do à pierre.	10	00
1 chèvre et chaînes.	150	00
3 poêles de fonte créclés, 460 lbs., à 5c.	23	00
60 feuilles de tuyau, 7-pcs.	3	00
5 seaux à boire, en chêne, à 20c.	1	00
2 pots à manche, ferblanc, 8c.	0	16
5 pelles en acier, à \$1.	5	00
1 panneau, dessiner à la pointe, 6x6 pds	1	00
48 équerres d'acier, à 50c.	24	00
2 baïles de forgeron, à 50c.	1	00
27 bouchardes, 260 lbs., à 13c.	33	80
6 pics, 44 lbs., à 13c.	5	72
Patrons en fer galvanisé, 180 lbs., à 5c.	9	00
1 arrosoir.	0	40
435 têtes de poinçons en acier, de $\frac{3}{4}$ pc., 398 lbs., à 13c.	51	74
1 chaudière à charbon, en fer de Russie	0	75
48 pointes à tracer, acier, 8 lbs., à 13c.	1	04
14 planches de pin, 50 pieds.	2	00
5 madiers do do	2	00
9 règles à raser, à 10c.	9	00
2 paires compas, 8 pcs., à 50c.	1	00
1 paire cisailles de ferblantier, n° 7.	3	15
38 morceaux de pierre taillée, 2 pds. 2 pcs. x 1 pd. 3 pcs. x 10 pcs., à \$1.	38	00
39 poulies à double réa, à châssis, à 60c.	22	80
320 pieds corde de manille, à châssis.	3	00

827 11

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Matériel en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Département de la pile de pierre.</i>	\$ cts.	<i>Dans la cour, dans la remise et sur le quai—Suite.</i>	\$ cts.
12 toises de macadam, à \$4.50.....	54 00	1 bassin à eau pour l'écurie, en fonte..	50 00
10 boisseaux de déchets, à 10c.....	10 00	1 grande auge en fonte pour goudronner les tuyaux.....	20 00
Latrines portatives.....	4 00		1,602 00
1 cabane pour les seaux.....	6 06		
8 grandes pelles (scoops), à \$1.75.....	14 00	<i>Escouade des maçons n° 3.</i>	
10 pelles rondes, manches courts, à \$1.10.....	11 00	4 wagons de chemin de fer, à \$50.....	200 00
6 pelles carrées, manches courts, à \$1.10.....	6 60	1 masse.....	2 00
3 pelles carrées, manches longs, à \$1.10.....	3 30	3 baraques, à \$10.....	30 00
60 petits marteaux, 90 lbs., à 15c.....	13 50	3 poêles, à \$3.....	9 00
43 bouchardes, 215 do 15c.....	32 25	3 seaux à eau, à 25c.....	0 75
2 masses, 28 lbs., à 15c.....	4 20	10 pics, à \$1.....	10 00
18 anneaux pour blocs de travail, à 3c.....	0 54	8 brouettes, à \$2.....	16 00
10 pics à glaise, 90 lbs., à 10c.....	9 00	10 pelles à 50c.....	5 00
9 brouettes à boîte, à \$3.....	27 00	3 pinces à panne, à 50c.....	1 50
1 charrette à charbon.....	8 50		274 25
1 do à bois.....	8 50	<i>Equipement de ferme.</i>	
1 wagon à seaux.....	5 00	Chevaux—	
1 sleigh à charbon.....	5 00	1 paire de chev. hongres, bais.....	300 00
1 do à bois.....	5 00	1 do do do noirs.....	300 00
1 do pour la cour.....	5 00	1 do de juments noires.....	300 00
1 do à seaux.....	5 00	1 cheval noir.....	120 00
7 haches à 75c.....	5 25	1 do bai.....	80 00
1 claie carrée.....	2 00	1 jument alezane.....	80 00
2 do petites, à 50c.....	1 00	1 cheval de messageries.....	75 00
3 râtaux, à 75c.....	2 25	1 do carrosse.....	160 00
2 mesures d'un boisseau, à 60c.....	1 20	1 jument brune.....	20 00
1 rouleau à macadam.....	5 00	Wagon, traîneaux, charrettes, etc.—	
1 houe.....	0 40	4 wagons de charge, à \$22.....	88 00
1 bidon à l'huile.....	0 25	4 brancards à foin pour wagons, à \$2.....	8 00
1 clef anglaise.....	0 75	1 gros wagon à ressorts.....	60 00
5 seaux à eau, à 25c.....	1 25	1 démocrate.....	50 00
35 cuvettes à ablution, à 10c.....	3 50	1 wagon à ressort, à plate-forme.....	55 00
3 bassins do 15c.....	0 45	1 carrosse.....	200 00
1 arrosoir.....	0 40	1 do.....	40 00
3 poêles, à \$3.....	9 00	3 sleighs, longs, à \$10.....	30 00
2 crachoirs, à 10c.....	0 20	2 prs de traîneaux (bob sleighs) à \$20.....	40 00
1 table.....	0 50	2 traîneaux à un cheval, à \$8.....	16 00
2 pupitres, à \$5.....	10 00	1 paire de traîneaux simples.....	20 00
1 pendule.....	2 00	1 sleigh à messageries.....	15 00
2 armoires, à \$2.....	4 00	1 do de famille.....	40 00
3 chaises, à 25c.....	0 75	10 charrettes, à \$11.....	110 00
2 balais de blé-d'inde, à 20c.....	0 40	Ecuries—	
6 pelles à neige, en fer, \$1.25.....	7 50	3 jeux de harnais doubles, presque usés, à \$5.....	15 00
	295 44	2 jeux de harnais simples.....	30 00
<i>Dans la cour, dans la remise et sur le quai.</i>		8 harnais à charrette, presque usés, à \$3.....	24 00
1 petit wagon léger à un cheval.....	20 00	2 jeux de harnais simples, à \$15.....	30 00
2 chariots à pierre (courts) à bras, à \$30.....	60 00	1 hache-paille.....	17 00
2 do (longs) à bras, à \$40.....	80 00	2 fourches, grosses, à 50c.....	1 00
1 paire de grandes roues.....	25 00	3 do à fumier, à 60c.....	1 80
1 gros wagon, bas, roues en fonte.....	60 00	3 couvertures de cheval, à \$2.....	6 00
1 gros roul. à 2 chev., cylindre en fonte.....	50 00	Toit à cochons—	
2 train. de magasin, à bras, \$3.50.....	7 00	50 cochons, à \$20.....	1,000 00
2 chariots à bras, pour le magasin, à \$5.....	10 00	30 do 15.....	450 00
2 cabestans de moyenne grandeur, à \$40.....	80 00	23 do 12.....	276 00
1 gros cabestan.....	60 00	50 do 3.....	150 00
1 petite chèvre.....	15 00	30 do 2.....	60 00
2 garnit. de ferrur. p. grosses chev., à \$25.....	50 00	20 do 1.25.....	25 00
1 balance de Fairbank, dans la cour.....	175 00	6 seaux, à 25c.....	1 50
4 train. à boîte et à bascule, p. la cour.....	120 00	80 pieds de boyau, à 10c.....	8 00
1 machine à élever la houille.....	80 00	2 poêles et tuyaux, à \$8.....	16 00
1 machine à vap. portative, force 12 chev.....	500 00	Instruments d'agriculture.....	
1 scie de travers, pour bois de chauffage.....	35 00	1 machine à batt. et à nettoy. le grain.....	100 00
1 baraque dans la cour.....	20 00	1 crible.....	12 00
1 cabane à vider les eaux en terre.....	10 00	2 charrues, à \$5.....	10 00
1 auge en fonte pour recevoir les eaux.....	75 00		

PÉNTENCIER DE KINGSTON—Équipement en mains le 30 juin 1889—*Fin.*

<i>Équipement de ferme—Suite.</i>		\$	cts.	<i>Département du moulin—Suite.</i>		\$	cts.
2 cultivateurs à deux oreilles, à \$10.		20	00	1, 12½ x 5 pcs.			
3 traîneaux, à \$9.		27	00	1, 30 x 5 pcs.			
1 rouleau.		10	00	1, 10 x 6 pcs.			
1 do de fer.		30	00	1, 10 x 4 pcs.			
1 do do		40	00	1, 12 x 4 pcs.			
1 cultivateur.		18	00	1, 15 x 4 pcs.			
2 do à \$12.		24	00	1, 24 x 5 pcs.			
1 semoir mécanique.		45	00	1, 15 x 3½ pcs.			
10 fourches, à 40c.		4	00	Engrenage conique—			
12 do fumier, à 50c.		6	00	18 engrenages, 12 pcs. diamètre			
24 hoes, à 30c.		7	20	4 do 16 pcs. do			
1 machine à couper le gazon.		4	00	2 do 11 pcs. do			
10 râtaeux de jardin, à 70c.		7	00	3 do 24 pcs. do			
8 bêches, à 40c.		3	20	1 do 20 pcs. do			
12 pelles, à 30c.		3	60	1 do 12 pcs. do			
10 pics, à 50c.		5	00	2 do 30 pcs. do			
2 pinces, à \$1.		2	00	2 do 14½ pcs. do			
12 arrosoirs, à 40c.		4	80	Arbre de machine—			
5 brouettes, à \$2.		10	00	55 pds. 1½ pcs. de diamètre			
1 charrette-arrosoir		20	00	24 pds. 2 pcs. do			
2 râtaeux à cheval, à \$12.		24	00	15 pds. 3½ pcs. do			
10 paniers, à 40c.		4	00	24 pds. 3 pcs. do			
18 do 20c.		3	60	Tubes—			
15 faux et manches, à \$1.		15	00	400 pds. 1 pce.			
6 jeux de palonniers, à \$1.50.		9	00	4 pièces de tête, 18 pcs. diamètre.			
				1 do 12 pcs. do			
		4,786	70				
<i>Département du moulin.</i>							* 3,000 00
1 machine à vapeur, 12x18 pds.				* Ce total comprend tout ce qui a été fourni par contrat lorsque le moulin a été construit.			
2 paires de meules				4 godets à huile, en verre, à \$1.50.		6	00
1 machine à cribler le grain et à séparer les saletés.				5 do en cuivre, à \$1.50.		7	50
1 machine à hacher				1 do à cylindre.		1	50
1 do nettoyer				1 clef à douille.		0	25
1 do épurer				1 do anglaise.		0	30
1 do tremie.				4 limes, à 25c.		1	00
1 coffre de bluteau				2 marteaux d'acier, à \$1.		2	00
1 toile à bluteau fine				1 do de cuivre		0	75
1 machine à écaler.				3 ciseaux à froid, à 15c.		0	45
1 brosse à bluteau				2 crochets d'emballer, à 12½c.		0	24
6 pics à enrayure.				1 paire de compas d'épaisseur.		0	20
24 pics fins				1 do à vis		0	45
1 manche de pic commun				2 bidons à huile (cuivre), à \$1.50		3	00
1 do s'ajustant sur div. pics.				2 do (ferblanc), à 15c.		0	30
1 mât volant.				1 grand do de 2 galls.		0	50
1 proff do				1 do do de 1 do		0	40
1 mât, bois.				1 cloche d'appel		0	50
2 brosses à main.				1 manomètre (pour la vapeur)		6	00
2 blocs à ébarber				1 pendule.		2	00
1 pointe diamantée				1 vase à recevoir les gouttes d'huile.		0	15
56 pds. courroie de 5 pcs.				1 vis et établi		15	00
20 pds. do 2½ pcs.				1 égohine		1	00
31 pds. do 2 pcs.				1 équerre		1	17
33 pds. do 4 pcs.				2 chaises, à \$1.		2	00
19 pds. do 3½ pcs.				1 pupitre.		4	00
70 pds. do 5 pcs.				1 garde-robe.		3	75
47 pds. do 10 pcs.				2 rabots, à \$2.		4	00
30 pds. do 1½ pc.				2 ciseaux, à \$2.		0	50
Poulies—				2 pelles à grain (scoops), à \$1.75.		3	50
2, 48 x 12 pcs.				2 mains, à 10c.		0	20
2, 36 x 12 pcs.				1 niveau à esprit de vin.		1	50
2, 24 x 12 pcs.				1 balance de Fairbank.		52	00
1, 18 x 3½ pcs.				570 sacs, à 13½c.		76	25
2, 15½ x 5 pcs.							
1, 19½ x 3½ pcs.							
1, 30 x 5 pcs.							
						3,198	36

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

MATÉRIEL et équipement en mains le 30 juin 1889.

<i>Immeubles.</i>	\$ cts.	<i>Rations—Fin.</i>	\$ cts.
Maison du préfet et dépendances.....	10,700 00	166 lbs thé, à 25c.....	41 50
233½ acres de terre.....	29,000 00	2,258 lbs farine d'avoine, à 3c.....	67 74
Maison de brique et dépendances.....	3,000 00	1,000 do d'orge à soupe, à 2c.....	20 00
Service de l'eau, drains et appareil nécessaire.....	10,500 00	350 lbs poivre noir, à 11c.....	38 50
1 maison de pierre et dépendances.....	1,000 00	2½ boiss. de fèves blanches, à \$2.50...	6 87
Boutique des tailleurs de pierre.....	800 00	3¾ do pois à soupe à \$1.....	3 05
Boutique de forge et hangar à charbon	500 00	7 lbs curry, à 75c.....	5 25
Boutique des charpent. et des ferblant. et local pour la machine à vapeur.....	2,500 00	½ do muscade, à 75c.....	0 38
Bâtisses du pénitencier.....	517,740 00	35 sacs de pommes de terre, à 90c.....	31 50
Ecuries.....	650 00		1,383 63
Remise à voit., chamb. à harn. et gren.	300 00		
2 remises à boyau d'incendie, etc.....	150 00	<i>Uniformes d'officiers.</i>	
Glacière.....	1,000 00	82 verges serge noire, à \$2.50.....	205 00
Grange et cave à racines.....	3,000 00	52½ do drap noir, à \$3.50.....	184 63
Murs d'enceinte de la prison et tours..	7,500 00	15½ do whitney, à \$1.50.....	23 25
Murs et clôtures, ferme.....	3,000 00	20½ do ratine irlandaise, à \$2.10.....	43 05
Pont.....	1,500 00	13 do tweed, à \$1.12½.....	14 63
1 bloc de 8 maisons, avec écuries, etc.	10,000 00	61 do tweed d'Halifax, à 67c.....	40 87
2 remises pour mach. à vap. à la carr.	75 00	93½ do serge bleue, à 60c.....	56 10
Remise pour le fer.....	30 00	14½ do tweed d'Oxford, à 90c.....	13 05
Rem. de briq. et guérite pour les gard.	4,000 00	4 grosses boutons d'habit, à \$3.....	12 00
2 fourneaux à chaux.....	600 00	5 do do plaqués, à \$10.....	50 00
Toit à cochon.....	1,500 00	36 verges passement., à 25c.....	9 00
Tramway et matériel roulant.....	10,050 00	48 do do 15c.....	7 20
1 poteau d'arrêt.....	0 00	115½ vgs pass. pour casq. d'officiers, à \$1	115 50
Remises à bois et des taill. de pierre..	350 00	2 couronnes, à \$1.25.....	2 50
Bureau et magasin des travaux publics	1,000 00	6 douz. d'agrafes et ceilllets, à 15c.....	0 75
Remise à bois de service.....	1,500 00	60 visières de casquettes, à 23c.....	13 80
	621,975 00	24½ lbs de veau français, à \$1.60.....	39 20
		16 peaux de mouton, bleues, à 50c.....	8 00
<i>Sommaire.</i>			838 53
Rations.....	1,383 63	<i>Habillement.</i>	
Uniformes d'officiers.....	838 53	84 vgs toile de Hollande, à 16c.....	13 44
Habillement de détenus.....	2,041 17	656 vgs guincamp, à 9c.....	59 04
do do élargis.....	669 94	198½ vgs toile canadienne, à 27c.....	53 60
Réparations aux bâtisses.....	1,715 23	160 do drill, à 16c.....	25 60
Literie.....	427 05	38 do jean, à 40c.....	15 20
Hôpital.....	104 81	1,869½ vgs toile à voile, à 18c.....	336 51
Chauffage.....	74 76	1,808½ vgs drap, à 50c.....	904 13
Eclairage.....	214 85	432 vgs molleton, à 35c.....	151 20
Cuisine.....	159 35	51 vgs bourrure, à 8c.....	4 08
Salle d'armes.....	21 15	1 balle de ouate.....	6 00
Ferme.....	50 00	22 lbs fil de Marshall, à \$1.50.....	33 00
Ecuries.....	38 00	4 lbs cire d'abeille, à 60c.....	2 40
	7,738 47	4 grosses de boucles, à 35c.....	1 40
<i>Rations.</i>		32 do fil de Coates, à \$6.....	192 00
42 barils de fleur, à \$6.16.....	258 72	8 do boutons de pantalons, à 20c.....	1 60
960 lbs pain, à .0288c.....	27 65	4 do galon, à 50c.....	2 00
50 lbs houblon, à 50c.....	25 00	1½ douz. éponges, à \$2.25.....	3 38
200 lbs malt, à 3c.....	6 00	4 do dés à coudre, à 20c.....	0 80
361 lbs tabac, à 48c.....	173 28	4 do morc. craie de Paris, à \$1.50.....	6 00
1,497 lbs lard, à 9½c.....	142 21	106 papiers d'aiguilles, à 5c.....	5 30
2,192 lbs bœuf, à 7½c.....	158 92	380 lbs cuir d'Espagne, à 36c.....	136 80
122 lbs mouton, à 7c.....	8 54	63½ lbs taure, à 52c.....	33 02
147½ lbs beurre, à 20c.....	29 55	34 lbs cuir fendu, à 35c.....	11 90
1,703 lbs riz, à 3½c.....	59 61	10 do à harnais, à 28c.....	2 80
59½ galls vinaigre, à 24c.....	14 28	10 lbs veau rouge, à 80c.....	8 00
244 do mélasse, à 40c.....	97 60	2 vgs canevass à souliers, à \$1.75.....	3 50
5,691 lbs sel, à 4c.....	28 45	84 lbs pointes de fer, à 25c.....	21 00
790 lbs morue, à 4½c.....	33 58	10 do de zinc, à 10c.....	1 00
904 lbs hareng, à 2½c.....	24 86	2 sacs pointes de bois, à 90c.....	1 80
379 lbs lard, à 10½c.....	39 80	1 gall. huile de pied de bœuf.....	3 00
555½ lbs sucre, à 6c.....	33 31	4 douz. de boucles.....	1 67
25 lbs épices mélangées, à 30c.....	7 50		2,041 17

PÉNITENCIER DE ST-VINCENT DE PAUL—Matériel, etc., en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Habillement des détenus.</i>	\$ cts.	<i>Réparations aux bâtisses—Suite.</i>	\$ cts.
30½ vgs satinade de fermier, à 75c.	22 69	150 manches (d'outil)	10 00
169 vgs canevas français, à 14c.	23 66	1 douz. de fonds de chaises	2 00
45 do anglais, à 12c.	5 40	21,500 pds de bois de service	476 00
269 vgs flanelle grise, à 25c.	67 25	1 lot d'étable, de chêne, etc.	60 00
342½ vgs tweed, à 75c.	256 88	1 lot de bois à seaux	3 00
7 vgs cilice, à 45c.	3 15	1 lot de noyer dur	25 00
579½ vgs batiste, à 18c.	104 27	1 lot de manches de pics	10 00
26 grosses boutons de pantalons, à \$1.50	39 00	1 do d'outils de tail. de p.	10 00
2 do brevetés, à \$4.	8 00	1 lot de boulons	10 00
2 do de chemises, à 20c.	0 40	200 pds de frêne (scié)	8 00
33 do d'habits, à \$1.75	57 75	200 pds de chêne (scié)	12 00
3½ lbs de soie à machine, à \$8.	28 00	1 lot de bois à plancher	10 80
¾ do coudre, à \$8.	6 00	1 lot de matériaux à cric	4 00
43 bobines de soie à boutonnières, à 75c	32 25	1 lot de frêne	3 00
1 verge d'élastique	0 60	24 jeux de boîtes d'essieux	24 00
14 vgs de doublure, à 9c.	1 26	10 moyeux de brouettes, à 10c.	1 00
½ lb. de fil, à 75c.	0 37	10 paires de timons de voitures, à \$1.67	16 70
½ douz. mouchoirs, à \$1.	0 75	36 lbs fil de fer, à 10c.	3 60
1½ douz. bretelles, à \$1.80	2 25	4 vgs de treillage en toile métall., à 25c	1 00
2½ douz. cravates, à \$1.75	4 81	1 lot de bros. à planc. à main et à manche	15 00
¼ douz. chapeaux, à \$10.	1 67	6 douz. boîtes pommade magiq., à \$2.25	13 50
¼ douz. mitaines, à \$6.05	3 53	1 boîte briques à couteaux	2 75
	669 94	120 lbs de chlorure de chaux, à 8c.	9 60
		30 lbs colle forte, à 15c.	4 50
<i>Réparations aux bâtisses.</i>		50 lbs résine, à 1¾c.	0 88
600 feuilles de ferblanc, à 7c.	45 50	300 lbs blanc d'Espagne, à ¾c.	1 80
1 do do grande	5 00	80 lbs chiffons de coton, à 12c.	9 60
3 boîtes de ferblanc canadien, à \$2.75	8 25	80 paq. brochettes coupées, assort., à 6c	4 80
40 lbs plomb, à 6c.	2 40	21 pelotons ficelle, à 5c.	1 05
60 lbs fil de fer, à 5c.	3 00	1½ douz. essuie-mains, à \$3.60	5 40
160 lbs fer de Russie, à 13c.	20 80	21 lbs de bandes de caoutchouc, à 80c.	16 80
4 lbs esprit de sel, à 15c.	0 60	20 douz. balais de bouleau, à 40c.	8 00
1 lb. rivets à ferblanc	0 10		1,715 23
20 lbs soudure, à 20c.	4 00	<i>Literie.</i>	
30 lbs zinc, à 10c.	3 00	833½ vgs de coton à drap, à 20c.	166 70
1 lb. fil de cuivre	0 20	169 vgs de denim bleu, à 17c.	28 73
1,275 lbs fer, à 3c.	38 25	201½ vgs toile à serviette, à 8c.	16 12
4 feuilles de cuivre, à 40c.	1 60	118½ do draps, à \$1.	118 25
600 boulons, à 3c.	18 00	349 vgs coutil, à 25c.	87 25
25 tonnes de charbon de forge, à \$7.70	192 50	200 vgs coton (palm leaf), à 5c.	10 00
75 lbs clous à cheval, à 16c.	12 00		427 05
150 lbs d'acier carré, à 13c.	19 50	<i>Hôpital.</i>	
40 lbs de rondelles, à 14c.	5 60	Médicaments	104 81
20 galls térébenthine, à 55c.	11 00	<i>Chauffage.</i>	
80 galls huile à peinture, à 65c.	52 00	12 cordes bois de chauffage, à \$6.23	74 76
6 galls laque, à \$3.	18 00	<i>Eclairage.</i>	
1 gall. fluide siccatif	1 50	445 galls huile de charbon, à 17c.	75 65
3 galls vernis	11 00	6 douz. becs, lampe, n° 2, à \$1.20	7 20
608 lbs peinture	106 60	21 do do 1, à \$1.	21 00
50 lbs mastic	1 50	9 grosses mèches, lampe, n° 2, à 75c.	6 75
500 lbs clous, à 2c.	10 00	21 do do 1, à 45c.	9 45
100 lbs colle forte, à 2c.	20 00	37 douz. cheminées, n° 2, à \$1.20	44 40
40 lbs soies de cochon	126 00	56 do do 1, à 90c.	50 40
40 lbs tamptco, à 18c.	7 20		214 85
2 paquets fil de fer	0 20	<i>Cuisine.</i>	
400 lbs fer à cercles, à 3c.	12 00	28 douz. lessive concentrée, à 60c.	16 80
10 lbs rivets, à 20c.	2 00	660 lbs savon impérial de buand., à 4c.	26 40
100 grosses vis, à 30c.	30 00	4 boîtes pearline, à \$6.	24 00
100 grosses clous sans tête, brev., à 30c.	30 00	15 douz. peignes de corne, à 25c.	3 75
2 jeux de rais de roues, à \$5.	10 00	½ boîte savon de barbier, à \$4.50	6 75
2 do do à \$3.65.	7 50		
2 jeux de jantes, à \$4.	8 00		
2 do à \$2.25.	4 90		
12 douz. limes	26 25		
2 garnitures de serrures, à \$4.50	9 00		
110 garnitures de pentures.	13 00		
25 papier de brochettes coupées, à 4c.	1 00		
15 boîtes, à \$2	30 00		
20 mains papier sablé, à 25c.	2 50		

PÉNITENCIER DE ST-VINCENT-DE-PAUL—Matériel, etc., en mains le 30 juin 1889—*Fin.*

<i>Cuisine—Fin.</i>		\$ cts.	<i>Salle d'armes—Fin.</i>		\$ cts.
29 $\frac{3}{4}$ douz. couteaux et fourchettes de table, à \$1.20		35 60	200 cartouches de carabine, à \$4.		8 00
2 rasoirs, à \$1.25		2 50	2,000 do de revolver, à $\frac{1}{2}$ c.		5 00
9 $\frac{1}{2}$ douz. balais de blé-d'inde, à \$2.40.		23 00			21 15
15 lbs savon brun de Windsor, à 35c...		5 25	<i>Ferme.</i>		
4 $\frac{1}{2}$ douz. mine de plomb, à \$1.20		5 40	200 charretées de fumier, à 25c.		50 00
5 $\frac{1}{2}$ do miroirs de cellules, à \$1.30...		9 90	<i>Etables.</i>		
		159 35	200 bottes de foin, à 10c.		20 00
<i>Salle d'armes.</i>			1 tonne de son		18 00
450 cartouches de revolver, à \$1.20 ...		5 40			38 00
250 do do \$1.		2 50			
50 do do 50c.....		0 25			

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

MATÉRIEL, etc., en mains le 30 juin 1889.

<i>Uniformes d'officiers.</i>		\$ cts.	<i>Habillement—Détenus élargis.</i>		\$ cts.
16½ vgs. doeskin		23 01	60½ vgs. tweed		33 28
25 do serge, à 80c.		20 00	12 do toile de Hollande, à 25c.		3 00
15 do drap de pilote, à \$3.		45 00	28½ do coton croisé.		2 95
4½ do ratine, à \$2.50.		11 25	36½ do do blanc.		2 57
25 do batiste de fantaisie, à 15c.		3 75	7 habits complets de détenus élargis		60 19
35 do do noire, à 20c.		7 00	12 paires bottes, à \$3.25.		39 00
30 do drap italien, à 18c.		5 40	3 chemises de coton		2 03
18 do canevas, à 13c.		2 34	5 do grises		3 58
1½ lbs. soie à coudre, à \$8.50		12 75	3 paires caleçons gris		2 22
3 do do à machine, à \$8.		24 00	6 do bretelles		0 66
3 do fil do à \$2.		6 00	3 chapeaux de feutre		1 95
1½ bobine fil à boutonnière, à 80c.		1 20	3 cravates		0 72
2 paires d'empeignes françaises, à \$1.50		3 00	2 grosses boutons, à 75c.		1 50
4 do do de souliers, à \$1.15		4 60	2 lbs. fil noir, à \$1.65.		3 30
			1½ lbs. fil gris, à \$1.60.		2 40.
		169 30	5½ do fil à machine.		11 41
			4 bobines poil de chèvre.		3 60
			3 lbs. fil de cordonnier.		0 80
					175 16
<i>Rations.</i>			<i>Literie.</i>		
176 lbs. bœuf, à 6c.		10 56	31½ vgs. gros coton à drap.		7 25
712 do lard, à 9½c.		67 64	141 draps de toile.		89 97
400 do morue, à 3½c.		15 00	32 dessus d'oreillers		8 00
336 do pain, à 2½c.		8 40	59 taies do		20 06
218 do orge, à 3c.		6 54	189 essuie-mains		18 98
97 do thé, à 15c.		14 55			
474 do sucre, à 6c.		28 44			
37 do poivre, à 17c.		6 29			
230 do riz, à 3½c.		8 63			
73 do fèves, à 3½c.		2 37			
146 do oignons, à 3½c.		5 11			
22 galls. vinaigre, à 22c.		4 84			
51 do mélasse, à 30c.		15 30			
51½ lbs. tabac.		18 02			
54 brls. farine, à \$5.50.		297 00			
					144 26
		508 69	<i>Hôpital.</i>		
<i>Habillement.</i>			½ lb. acide sulph., à 20c.		0 05
186¼ vgs. drap brun et jaune		119 05	2 lbs. do hydrochlor, à 20c.		0 40
305 do molleton, à 40c.		122 00	1 do do nitro hydroch.		0 20
83¾ do fanelle blanche.		40 87	1½ do do phosphor., à 20c.		0 35
50 do coton croisé, à 12c.		6 00	1 do do aromat. sulph., à 50c.		0 75
45 do drill bleu, à 20c.		9 00	2½ do do acétique, à 19c.		0 47
18 habits		65 40	1 do do tartrique.		0 60
37 gilets.		34 35	1½ do éther sulph., à 45c.		0 67
12 paires pantalons, à \$2.50.		30 00	2 do sirop iodure de fer, à 60c.		1 20
3 justaucorps, à 75c.		2 25	2 do élixir tarax., à 75c.		1 50
2 chemises, à \$2.		4 00	1½ do teint. jusquiame, à 45c.		0 67
50 casquettes		14 50	2 do do valériane, à 45c.		0 90
24 chapeaux de paille, à 10c.		2 40	1½ do do aloès, à 60c.		0 75
24 paires caleçons.		38 40	¾ do do poivre rouge, à 60c.		0 45
22 do bottes		72 00	1½ do do aconit, à 36c.		0 54
38 do souliers (<i>brogans</i>).		76 40	5 do do catechu, à 36c.		1 80
70 do pantoufles, à 80c.		58 31	3 do do cardam., à 50c.		1 50
2 do <i>larrigans</i> .		2 46	2½ do do gingemb., à 70c.		1 92
3 do mitaines.		0 79	3½ do do benjoin co., à 75c.		2 63
3 do chaussettes.		0 48	2 do do quinquina co., à 60c.		1 20
8 lbs. fil de lin noir.		7 08	5½ do do lavende, à 60c.		3 15
4 do do W.B.		3 31	5½ do do perchlor. fer, à 44c.		2 31
48 douz. bobines fil de coton.		14 86	4 do do colombo, à 45c.		1 80
16½ grosses boutons d'habits.		7 68	7 do do arnica, à 36c.		2 52
25 do do de pantalons.		3 55	5½ do do op. camph., à 40c.		2 30
238½ lbs. cuir à semelle.		59 33	5½ do do opium, à \$1.		5 25
86 do do ciré.		31 96	4 do do myrrh, à 64c.		2 56
10 peaux de mouton.		3 34	1½ do do orange, à 48c.		0 84
18½ lbs. fil de cordonnier.		11 80	2 do do digit., à 45c.		0 90
2 boiss. pointes.		2 40	3½ do do gaiac, à 70c.		2 52
			3 do do scille, à 42c.		1 26
			2 do do quassia, à 44c.		0 88
			1½ do do noix vom., à 60c.		0 90
			2½ do do iode, à 80c.		2 00
			1½ do do ergot, à 75c.		1 31
			5 do do assafœtid., à 60c.		3 00
			1½ do do colchique, à 45c.		0 67
			1½ do do arsenic, à 25.		0 37
			2 do do rhubarbe, à 75c.		1 50
			1 do do chiretta, à 75c.		0 30
		843 97			

PÉNITENCIER DE DORCHESTER—Matériel en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Hôpital—Suite.</i>		<i>Hôpital—Suite.</i>	<i>Hôpital—Suite.</i>
	\$ cts.		\$ cts.
1½ lb. teinture gentiane, à 45c.	0 79	1 lb. listerine.	1 00
1 lb. do bellad.	0 40	1 lb. chloroforme	1 75
½ lb. do canthar., à 40c.	0 20	2 lbs. moutarde, à 10c	0 20
½ lb. do senego, à 60c.	0 15	2 lbs. soufre subl., à 8c.	0 16
1 lb. do jalap	0 44	4 lbs. feuilles séné, à 20c	0 80
2 lbs. liq. potasse, à 18c.	0 36	1 lb. gomme arabique	0 75
1 lb. liq. arsen.	0 20	½ lb. stramonium, à 30c.	0 15
2 lbs. liq. acét. ammon., à 15c.	0 30	6 ozs. extr. fluide manaca, à 25c	1 50
1 lb. liq. fort. ammon.	0 17	½ oz. huile gassia, à 20c.	10 00
3 lbs. esprit de nitre, à 50c.	1 50	1 oz. huile pepsine	0 25
4½ lbs. esprit d'ammon. arom., à 50c.	2 37	½ oz. huile clous de gir., à 10c.	0 05
1 lb. esprit de camph.	0 40	1 oz. huile de thé des bois.	0 10
2 lbs. esprit de térébenth., à 15c.	0 30	4 ozs. sulf. cuivre, à 5c.	0 20
16 lbs. esprit de vin rect., à 50c	8 00	2 ozs. opium, à 80c	1 60
40 lbs. esprit de vin méthyl., à 35.	14 00	¼ oz. sulf. morph., à \$4.80.	1 20
1 gall. genièvre	3 75	1 oz. acét. plomb.	0 30
½ gall. brandevin, à \$5.	2 50	½ empl. canthar., à \$2	1 00
2 galls. jus de citron, à \$1.10.	2 20	3 bâtons empl. commun., à 60c.	1 80
3 lbs. sirop tolut., à 30c.	0 90	2 bout. sel de fruit enos, à 50c.	1 00
10 lbs. sirop scille, à 25c.	2 50		
10 lbs. sirop phos. comp., à 25c.	2 30		171 79
3½ lbs. lin. savon, à 60c.	1 95		
15 lbs. sulf. magnésie, à 5c.	0 75	<i>Charriage.</i>	
2 galls. huile foie de morue, à \$1.25.	2 50	53 tonnes houille ronde, à \$3.30.	174 90
5 do ricin, à \$1.50.	7 50		
1½ lbs. pil. cathart. co., à \$1.50.	2 62		
¾ lb. pil. rhub. co., à 3c.	2 25	<i>Eclairage.</i>	
6 oz. sulf. quinine, à 75c.	4 50	112 galls huile pétrole raffinée.	19 70
½ lb. copahu, à \$1.	0 50	2 lampes	5 50
½ lb. iod. pot. à \$4.50.	2 25	3 douz. becs de lampe (burners).	3 03
½ lb. brom. pot., à 60c.	0 30	1½ do pour lanternes.	2 19
3 lbs. chlorate pot., à 25c.	0 75	4 culots de lampe	1 11
1 lb. nitr. bismuth.	3 00	6 douz. cheminées de lampe.	3 60
1 lb. salicit. soude.	2 75	2½ douz. globes de lanterne.	10 50
½ lb. ong. nitr. mercure, à 50c.	0 25	5 grosses mèches.	2 32
2 lbs. ong. simple, à 60c.	1 20		47 95
2½ lbs. ong. résine, à 40c.	1 00	<i>Produits industriels.</i>	
20 lbs. graine de lin, à 5c.	1 00	1,430 tinettes à beurre, n° 1, à 18c.	257 40
1 lb. extr. de mères.	0 90	1,000 do do 2, à 16c.	160 00
4½ lbs. glycerine, à 30c.	1 35	960 do do 3, à 13c.	124 80
1 lb. élix. gentiane et fer	3 75	29 boîtes épingles à linge, à 60c.	17 40
½ lb. extr. salsepareille, à 75c.	0 37	Douelles pour 500 tin. à beurre de Nest	96 00
½ lb. poudre de jalap, à 80c.	0 40	9,900 manch. de balaïs (bois mou), à \$10	99 00
½ lb. do de racine de gent., à 10c.	0 05	1,750 do (bois dur), à \$12	21 00
½ lb. do de rhub., à \$2.40.	0 60	12 pqts lattes, à 40c.	4 80
2 oz. do de dover., à 16c.	0 32	Bardeaux, 16 M., à \$2.	232 00
½ oz. do noix de galle, à 4.	0 02	10 pièces de pruche, en grume, à \$4.50	45 00
½ oz. do d'opium, à 90c.	0 45	123,960 pds de pin en grume.	1,079 89
½ oz. do d'aloés, à 10c.	0 05	2 cordes de bouleau, à \$4	8 00
2 oz. do scammonée, à 70c.	1 40	2,250 piquets, à 5c.	11 25
4 oz. extr. tarax., à 55c.	2 20	8 cord. crottes (reb. de b. de sc.), à \$1.50	12 00
6 oz. acide tannique, à 8c.	0 48	700 lbs de fer à cercles galv., à 3½c	24 50
3 oz. lactopeptine, à 75c.	2 25	1,300 lbs do do 5½c	71 50
2 oz. ipecac., à 25c.	0 50	2,950 lbs do do 5c.	147 50
6 oz. sulf. zinc, à 6c.	0 36		2,412 04
1 oz. podophilline	0 70	<i>Terrain, bâtisses, etc.</i>	
2 ozs. tartr. pot. et d'antim., à 18c.	0 36	80 acres de terrain de marais, à \$90.	7,200 00
1 oz. santonine	1 00	90 do terrain élevé, en culture, à \$30	2,700 00
2 ozs. bicarb. ammon., à 20c.	0 40	100 acres de terrain non cultivable, à \$10	1,000 00
1 oz. valér. zinc	0 20	100 acres de terrain non défriché, à \$20	2,000 00
4 ozs. hydrarg. litheat., à 25c.	1 00	270 do do boisé, à \$40.	10,800 00
8 ozs. acide carbolique, à 10c.	0 80	1 bât. pour la prison compr. l'aile p. la prison cellul., les bur. et les log. d'offi.	276,000 00
10 lbs. acide impur, à 25c.	2 50		
1 lb. vin antim.	0 45		
½ lb. chlorodine, à \$1.50.	0 75		
2 lbs. craie prép., à 7c.	0 14		
½ lb. bicarb. pot., à 40c.	0 20		
4 lbs. bicarb. soude, à 16c.	0 64		
4 lbs. crème de tartre, à 40c.	1 60		
1 lb. bitart. de potasse.	0 40		
2 lbs. vaseline, à 30c.	0 60		

PÉNITENCIER DE DORCHESTER—Matériel en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Terrain, bâtisses, etc.—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Terrain, bâtisses, etc.—Suite.</i>	\$ cts.
1 moulin et fabrique d'articles de bois, 3 étages.....	3,500 00	1 grange et cave à racines.....	2,000 00
1 mach. à vap. et bouill., dans la fabr.	1,800 00	1 bureau pour le commis des travaux.....	700 00
1 moulin rotatoire pour la fabrication de seaux, de tinettes, du bardeau, de manches de balais, etc., avec les arbres, courroies, etc.....	6,000 00	1 atelier do.....	150 00
1 magasin.....	1,600 00	1 magasin do.....	300 00
1 boutique de forge et ateliers de mach.	1,200 00	3 bât., pour les boy., avec app. comp.	1,200 00
2 sécheries, à \$400.....	800 00	1 service d'eau, y compris réservoir, tuyaux, etc., complet.....	25,500 00
1 boulangerie.....	1,000 00	Equipement de la ferme.....	4,681 00
1 hôpital.....	3,000 00	Atelier des forgerons.....	484 60
1 buanderie.....	3,000 00	do des tailleurs.....	398 29
1 glacière.....	200 00	do des maçons.....	103 40
1 écurie.....	1,200 00	do des charpentiers.....	627 20
1 remise à charbon.....	600 00	do des cordonniers.....	253 89
1 palis., y com. les portes et les pos. d'ob.	2,000 00	do des machines.....	3,301 35
1 maison et dépendances pour le préfet	5,500 00	Boulangerie.....	183 60
1 maison pour le garde-magasin.....	1,600 00	Hôpital et salle de chirurgie.....	630 97
15 cottages doubles pour les officiers.....	19,596 64	Salle d'armes.....	808 50
1 maison pour l'économe.....	650 00	Chapelle.....	774 44
1 maison pour le fermier.....	1,000 00	Ameublement des quartiers d'officiers.....	1,121 55
1 maison d'école.....	300 00	Bibliothèque.....	313 50
1 bergerie (neuve).....	600 00	Salle de classes, école.....	32 25
1 do (vieille).....	200 00	Ameublement de bureau.....	966 25
1 étable.....	1,200 00	Département de l'économe.....	5,896 65
2 granges à foin, à \$250.....	500 00	Articles fabriqués et matériaux.....	2,412 04
		Approvisionnements et effets en maga- sin.....	2,753 69
			412,340 21

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

SOMMAIRE de l'équipement en mains le 30 juin 1889.

<i>Sommaire.</i>	\$ cts.	<i>Habillement—Fin.</i>	\$ cts.
Rations	237 56	4 lbs cire d'abeille	2 40
Habillement	220 38	4 do commune	0 40
do des détenus libérés	183 52	1½ do de cordonnier	0 75
Literie	9 75	4 boîtes d'œillets	2 40
Hôpital	139 16	1½ do d'agrafes	1 50
Chauffage	3,210 00	4 douz. de noir à souliers	0 20
Réparations aux bâtisses	100 00	2 do d'encre noire	0 85
Cuisine	47 06	5 galls de pointes à souliers	2 00
Ecuries et étables	8 12		220 38
Ferme	20 00	<i>Habillement—Détenus libérés.</i>	
Eclairage	89 60	Habits complets pour détenus libérés	32 95
Papeterie	20 80	6½ vgs tweed canadien	4 06
Uniformes	165 10	30 do satin de fermier	18 00
	4,451 05	30 do canevas	3 00
<i>Rations.</i>		65 do ouate	1 62
34 sacs farine (dans la boulangerie) à \$2.05	69 70	50 do satin de couleur ardoise	42 50
24 lbs café Java	7 44	125 do batiste	23 62
20½ galls vinaigre	7 26	3 grosses fi lde coton assorti	18 00
6½ lbs graisse	0 81	7 do fil de Barbours	16 80
10½ lbs poivre	1 55	1 do boucles	0 50
10 boîtes poudre à boulanger	4 00	4 fuseaux fil à boutonnières	5 60
21 galls sirop	16 12	14 do fil pour machine	8 40
58 lbs lard	5 85	Cuir glacé	0 25
Sel de table	0 28	do de chèvre	2 40
99 lbs riz	3 47	do grenelé	2 05
8½ lbs sucre	0 66	Coton croisé	1 37
145½ lbs farine (dans la cuisine)	3 04	Maroquin	0 87
44 lbs thé	11 00	Grosse toile blanche	0 90
70½ lbs beurre	17 65	Elastique	0 63
Pipes de plâtre	0 98		183 52
45½ lbs tabac	22 58	<i>Literie.</i>	
162½ lbs poisson	10 05	25 vgs coton à draps	9 75
Farine d'avoine	8 11	<i>Hôpital.</i>	
245 lbs bœuf	14 73	Médicaments et drogues	137 38
126 lbs fèves	6 34	Coton à bandages	1 78
202½ moutons	24 31		139 16
3¼ boiss. pommes de terre	1 63	<i>Chauffage.</i>	
	237 56	350 cordes de bois, à \$3.50	1,172 50
<i>Habillement.</i>		20 do chêne, à \$5	100 00
40 lbs laine filée	18 00	250 tonnes de houille, à \$7.25	1,937 50
12 prs mocassins	18 00		3,210 00
1 do longs	2 00	<i>Réparations aux bâtisses.</i>	
140 vgs étoffe	45 98	25 vgs natte, fibre de cocotier	18 13
58 do coton gris	5 22	Bois de service	1 60
50 do grosse toile	10 26	Vis	2 65
24 do do bleue	3 84	Clous	23 50
100 do toile de Hollande brune	15 00	Peinture et vernis	22 97
12 grosse galon	2 64	Pentures	2 05
53 lbs fil de coton	22 00	48 lbs cire d'abeille	29 10
6 do laine filée (atelier du tailleur)	2 70	500 lbs fer	20 00
18 vgs flanelle pour détenus	11 40		120 00
19 do jean du Kentucky	5 13	<i>Cuisine.</i>	
10 do flanelle de Canton	1 25	1 douz. brosse à plancher	2 75
8 do molleton de laine	10 81	14 boîtes lessive concentrée	1 20
36 pqts d'aiguilles	1 80	266 lbs savon	18 62
2 grosses boutons assortis	3 85	64 boîtes de noir à miner	2 89
25 lbs cuir à semelles	9 50		
4½ do veau canadien	4 50		
3½ do cuir à bordure	2 45		
15 do do à mocassins	5 25		
Soies de cochon	2 00		
1½ lb. fil de cordonnier	1 50		
16 lbs bordure de souliers	2 25		
4½ do rivets de cuivre	2 55		

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équip. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Cuisine—Fin.</i>	\$ cts.	<i>Départ. du garde-magasin—Fin.</i>	\$ cts.
11 brosse à plancher	2 53	70 calepins, à 10c	7 00
118 lbs suif	11 80	38 cahiers de papier à mémo.	7 60
14 boîtes emmaade de mastic.	0 87	25 vgs nattes, fibre de cocotier.	18 13
80 vgs toile à essuie-mains, grossière. .	6 40	22 vgs de grosse toile, à 60c	11 00
	47 06	4 bonnets de police (mil.), à \$1.50. .	6 00
<i>Ecuries.</i>		2 do d'uniforme d'hiver, à \$1.55. .	3 10
10 boîtes savon à harnais.	2 50	3 habits d'uniforme, en serge, à \$3.50. .	10 50
25 lbs fers à cheval.	3 12	4 pantalons d'unif., do à \$2.40. .	9 60
10 lbs clous.	2 50	1 habit de patrouille complet.	18 00
	8 12	1 paillason pour carrosse.	2 50
<i>Eclairage.</i>		200 enveloppes officielles, à \$2.	4 00
Becs de lampes (<i>burners</i>), etc.	33 36	3 rames de papier, à \$2.	6 00
131 galls d'huile de pétrole.	34 96	26 vgs drap bleu, à \$3.	78 00
2 lampes, complètes.	2 50	2 lampes, complètes, à \$1.25.	2 50
Allumettes chimiques.	2 64	3 brosses rondes.	0 90
Verres de lampes.	13 44	4 pelles à feu, à 25c.	1 00
Chandelles de cire.	2 70	½ douz. liv. de notes (élarg. des dét.) à \$3	18 00
	89 60	1 habit d'hiver.	2 90
<i>Papeterie.</i>		5 do d'été, à \$1.30.	6 50
Mucilage.	0 80	3 lbs composition à copier.	1 80
Plumes, encre, etc.	20 00	2 bouteilles de mucilage, à 40c.	0 80
	20 80	3 abat-pour pour lampes, à \$1.	3 00
<i>Uniforme.</i>		1 douz. draps de lit, à 37c.	4 44
2 capotes, \$19.98; 1 habit de patrouille		2 capotes d'uniforme, à \$9.99.	19 98
complet, \$18.	37 98	7 manches de râtaux.	0 70
4 pantalons de serge, \$9.60; 3 habits,		2 casseroles de boulanger, ferblanc. .	0 50
\$10.30.	20 10	1 vase en ferb. pour cuire à la vapeur. .	0 25
13½ vgs drap bleu, non rasé, \$47.25; ½		6 assiettes en ferblanc, à 5c.	0 30
grosse clous sans tête, \$2.	49 25	4 douz. becs de lampe, assortis.	6 48
26 vgs serge bleue, \$46.80; ressorts		2 tasses en ferblanc.	0 20
d'acier pour semel. de chauss., \$1.72.	48 52	40 lbs de laine filée.	18 00
8 bobines fil à boutonnières, \$6.80; 3		1 habit complet en flanelle.	6 60
fuseaux fil de coton, 15c.	6 95	1 boîte de noir à miner.	6 50
Cuir rouge-brun, veau.	2 30	34 sacs farine de boul., forte, à \$2.05. .	69 70
	165 10	250 tonnes de houille, à \$7.75.	1,937 50
<i>Département du garde-magasin.</i>		350 cordes de peuplier, à \$3.35.	1,172 50
1½ douz. collets de toile, à 14c.	1 68	20 do de chêne, à \$5.	100 00
2 bassins en ferblanc, à 25c.	0 50		4,056 78
2 prs bottes lacées, à \$4.50.	9 00	<i>Ameub., etc., départ. du garde-magasin.</i>	
1 pr. souliers bas.	2 75	1 lave-mains.	2 50
14 balais en fer (monture)	7 00	1 porte-savon.	0 15
26 bols à ration, à \$1.	26 00	3 coffres à serrer des march., à \$2.50. .	7 50
5 habits d'été, à \$1.30.	6 50	2 petites tables.	3 00
4 haches, à \$1.25.	5 00	1 pupitre.	3 00
2 scies à chevalet, à \$1.25.	2 50	1 chaise.	0 75
9 verres de lampe, à 10c.	0 90	1 escabeau.	0 75
9 do de lanterne, à 20c.	1 80	2 lampes.	2 00
5 réflecteurs de lampe, à 48c.	3 40	3 tasseaux, à 40c.	1 20
12 prs mocassins, à \$1.50.	18 00		20 85
1 do longs.	2 00	<i>Bureau du comptable.</i>	
3 pelles à long manche, à \$1.27.	3 75	1 casier.	8 00
2 do à manche court, à \$1.25.	2 50	2 lampes, complètes, à \$6.	12 00
9 douz. chemises flanelle, à \$1.38. .	12 42	2 tables à écrire, à \$1.	2 00
1 do coton, à 70c.	8 40	1 presse à copier.	7 50
9 prs bottes de cavalerie, à \$6.20. .	55 80	1 pupitre.	20 00
55 do militaires, à \$3.75.	206 25	1 paire de balances, petites.	2 25
10 boîtes savon à harnais, à 35c.	2 50	1 caisse de sûreté.	600 00
1 douz. brosse à plancher.	2 75	1 chaise pivotante.	8 00
30 paillasons, à \$2.75.	82 50	2 corbeilles à papier, à 75c.	1 50
6 rames papier-tellière, à \$3.	18 00	1 panier à paperasses.	0 50
7 do à note, \$2.	14 00	4 livres, à \$10.	40 00
		5 brouillards (livres), à \$5.	25 00
		6 livres divers, à \$3.	18 00
		Papeterie.	20 00
		1 lanterne plaquée en nickel.	8 00
			772 75

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Département de l'économie.</i>		\$	cts.	<i>Département de l'économie—Suite.</i>		\$	cts.
1 douz. assiettes à soupe.....		13	20	1 paire caleçons.....		1	55
2 tabliers, à 35c.....		0	70	48½ lbs cire d'abeille, à 60c.....		29	10
7 prs couvertures: 5, à \$4.50; 2, à \$3..		27	00	14 boîtes pommade de mastic, à 5½c.....		0	87
14 paires bretelles, à 6c.....		0	84	11 brosses à épousseter, à 31½c.....		3	46
8 casquettes d'été, à 30c.....		2	40	70½ lbs beurre, à 25c.....		17	65
10 do d'hiver, à 57c.....		5	70	98 pipes de plâtre, à 1c.....		0	98
38 habits do.....		126	29	11 prs bretelles pour dét. élarg., à 22½c.....		2	52
57 do d'été.....		75	00	8 bassins à ablutions, à 20½c.....		1	66
1 paire pantalons, molleton de laine.....		0	50	5 paires pantalons d'hiver, à \$1.90.....		9	50
6 paires mitaines de cuir, à 65c.....		3	90	45½ lbs tabac à chiquer, à 50c.....		22	58
32 cache-nez, à 37½c.....		12	00	3 seaux de bois, à 20½c.....		0	62
4 essuie-mains sans fin, à 38c.....		1	52	2 prs caleçons pour prison. libér., à 83c.....		1	66
3 torchons de vaisselle, à 14c.....		0	42	3 mouchoirs do.....		0	37
22 sacs à tabac, à 15c.....		3	30	162½ lbs poisson.....		10	05
14 serviettes d'officiers, à 27½c.....		3	79	270½ lbs farine d'avoine, à 3c.....		8	11
2 gilets, à \$1.08.....		2	16	8 paires mocassins, à \$1.....		8	00
6 chemises de coton, à 90c.....		5	40	3 gros peignets, à 25c.....		0	75
2 ceinturons, à 35c.....		0	70	8 paires souliers (<i>broguans</i>), à \$2.50.....		20	00
9½ vgs toile huilée, à 50c.....		4	75	3 balais de soies, à \$1.....		3	00
2½ douz. d'écuelles à ration, à \$1.40.....		3	50	245½ lbs bœuf, à 6c.....		14	73
21 becs de lampe, n° 3, à 66½c.....		14	00	6 grosses d'allumettes, à 44c.....		2	64
8 do n° 2, à 83c.....		0	67	8 camisoles, à \$2.40.....		19	20
61 do n° 1, à 8c.....		4	88	126½ lbs fèves blanches, à 5c.....		6	34
1 do n° 3.....		0	25	202½ lbs mouton, à 12c.....		24	30
67 verres de lampe, n° O, à 10c.....		6	70	256 lbs savon, à 7c.....		17	92
1 do lanterne, à 20½c.....		1	04	3½ boiss. pommes de terre, à 50c.....		1	63
31½ douz. mèches de lampe, n° 3.....		5	80	1 pre balances.....		14	00
6½ douz. do n° 1, à 6½c.....		0	41	2 coffres, à \$8.....		16	00
78½ douz. do n° 0.....		4	01	1 planche à inventaire.....		0	15
39 trousses à nettoyage, à 6c.....		2	34	1 Lalai blé-d'inde.....		0	25
16½ lbs soufre, à 15c.....		2	47	1 do de soies.....		1	00
18 lbs chandelles, à 15c.....		2	70	1 brosse à épousseter.....		0	50
1 lb. chlorure de chaux.....		0	05	1 porte-ordures.....		0	25
11 dessus d'oreiller, à 11c.....		1	21	1 escabeau.....		2	50
2 cache-nez pour détenus libérés, à 50c.....		1	00	4 boîtes en ferblanc, à \$2.....		8	00
21 douz. d'épingles à linge, à 5c.....		1	05	1 table.....		8	00
52 pelottes à aiguilles, à 2c.....		1	04	1 pierre à l'huile.....		1	00
3 douz. cuillères de table, à 25c.....		0	75	3 paires ciseaux à tailler les ongles, à 25c.....		0	75
68 becs de lampe, n° O, à 10½c.....		7	08	5 pots à barbe, à 25c.....		1	25
1 bout. vin d'Oporto.....		1	25	6 rasoirs, à \$1.25.....		7	50
14 boîtes lessive concentrée, à 8½c.....		1	20	5 prs ciseaux de barbier, à \$1.....		5	00
14 morceaux savon de toilette, à 5c.....		0	70	1 paire do à tondre les chevaux.....		5	00
45 verres de lampe, n° 1, à 6½c.....		3	00	5 brosses à barbe, à 30c.....		1	50
9 cravates pour détenus élargis, à 19½c.....		1	76	2 cuirs à repasser les rasoirs, à 25c.....		0	50
2 habits compl. pour dét. élargis, à \$8.40.....		16	80	2 miroirs, à \$1.....		2	00
4 chemises pour détenus élargis, à \$1.31.....		5	24	5 peignes de barbier, à 25c.....		1	25
4 chapeaux de feutre pour dét. él., à 90c.....		3	60	2 porte-verres, à 25c.....		0	50
4 brosses à miner les poêles, à 25c.....		1	00	2 paires balances, à \$2.....		4	00
6 casseroles à boulangier, à \$2.....		12	00	3 brosses à escalier, à 40c.....		1	20
2 culots de lampes suspendues, à 25c.....		0	50	1 pupitre.....		15	00
24 lbs café de Java, à 31c.....		7	44	1 escabeau.....		1	00
20½ galls vinaigre, à 35c.....		7	26	2 chaises de bureau, 1, à \$7, et 1, à \$11.....		18	00
6½ lbs graisse, à 12c.....		0	81	1 lave-mains.....		1	25
10½ lbs poivre, à 15c.....		1	55	1 cuvette et pot à toilette.....		2	50
10 boîtes poudre à levain, à 40c.....		4	00	1 seau.....		0	25
37 verres de lampe, à 11½c.....		4	11	2 encriers, à 30c.....		0	60
21½ galls sirop, à 75c.....		16	12	2 rouleaux, à 50c.....		1	00
64 boîtes noir à polir les poêles, à 4½c.....		2	89	1 règle.....		0	25
10 paires pantalons d'été, à \$1.20c.....		12	00	2 râteliers à plumes, à 25c.....		0	50
84 lbs café de pois, à 3½c.....		2	73	1 table.....		4	00
11 brosses à plancher, à 23c.....		2	53	1 lampe de bureau.....		1	35
58½ lbs lard salé, à 10c.....		5	85	1 tableau d'inscription du temps.....		0	15
3 paires chaussettes, coton, à 25c.....		0	75	1 armoire.....		4	00
31 lbs sel, à ¼c.....		0	28	2 casiers, à \$4.....		8	00
99 lbs riz, à 3½c.....		3	47	2 chaises communes, à \$1.....		2	00
118 lbs suif, à 10c.....		11	80				
131½ galls huile de pétrole, à 26½c.....		34	96				
8½ lbs sucre, à 7½c.....		0	66				
145½ lbs farine, à 2½c.....		3	04				
1 mouchoir.....		0	05				
44 lbs thé, à 25c.....		11	00				

Abattoir.

1 palan et moufle.....	3	00
1 câble à hissage.....	1	00

902 01

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Abattoir—Fin.</i>		\$	cts.	<i>Cuisine—Fin.</i>		\$	cts.
2 crocs à viande, à \$1		2	00	1 machine à mouder le café		10	00
1 égohine		2	00	1 porte-bouilloire		2	00
1 balai d'acier		1	75	2 broses à plancher, à 25c		0	50
1 marteau		1	50	5 douz. cuillères de table, à 50c		2	50
1 extenseur		1	00	1 boîte à sel et à cuillères		0	50
1 tinet et cheville		2	00	1 gril		1	00
		14	25	1 chaudière à vapeur		100	00
				3 cuillères à pot, à 25c		0	75
				1 touaille		0	50
<i>Bâtisse affectée à la viande de boucherie.</i>				1 pilon pour écraser les pommes de terre		0	25
Balances et poids		20	00	8 casseroles à boulangier, à \$1.50		12	00
5 douz. de crochets à viande, à \$1		5	00	1 crachoir		0	15
5 couteaux de boucher, à \$1		5	00	2 petites chaudières à diner, à 75c		1	50
6 barils à viande, à \$1		6	00	1 casserole à manche, G. N.		2	00
2 couverts de baril, à 50c		1	00	1 planche à laver		0	50
2 hachereaux, 1 à \$1, et 1 à \$4		5	00	1 mesure de 1 pinte		0	40
1 fer à aiguiser		1	00	1 do 1 chopine		0	30
1 établi de boucher		2	00	2 bouil. en cuivre, p. cuire à la vap., à \$5		10	00
1 brouette		5	00	1 réfrigérateur		50	00
1 scie à viande		2	00	½ douz. couteaux et fourchettes, à \$2		0	50
		52	00	1 couteau au pain		0	75
				1 huilier		3	00
<i>Glacière, etc.</i>				½ douz. tasses et soucoupes, à \$1.50		0	75
1 brosse à épousseter		0	50	½ do cuillères à thé, à \$3		2	50
1 porte-ordures		0	25	½ do couteaux et fourchettes, à \$20		10	00
1 mesure de 1 gallon		1	00	2 plats à végétaux, à \$1		2	00
1 paire balances		20	00	2 do de bois, à 62½c		1	25
1 plateau à viande		1	50	4 pots à crème, à 37½c		1	50
1 brosse à plancher		0	25	2 salières, à 20c		0	40
1 bol à mains		0	25	1 théière		1	35
3 seaux		0	75	1 cafetière		1	40
1 balai blé-d'inde		0	25	1 sucrier		0	60
1 outil pour l'essai du beurre		1	00	½ douz. assiettes à déjeuner		0	70
1 mesure de ½ gallon		0	75	1 filtre		189	00
1 paire pinces à glace		1	50				
50 tonnes de glace		50	00	Total		960	70
		78	00	<i>Magasin d'habillement.</i>			
<i>Cuisine.</i>				68 paillassons militaires, à \$1.75		119	00
19 bols à thé, faïence, à \$1		19	00	68 paires couvertures, à \$3		204	00
55 assiettes à diner, à \$1.10		60	50	96 habits d'hiver		319	68
5½ douz. écuelles à ration, à \$1.40		7	70	60 pantalons d'hiver		114	00
11 do assiettes do \$1.20		13	20	70 bonnets d'hiver		42	00
1 fourneau de cuisine (<i>cooking range</i>)		350	00	136 chemises de dessus		217	60
9 bouilloires de cuivre, à \$6		54	00	136 paires de caleçons		204	00
5 seaux de ferblanc, grands, à \$1		5	00	98 do chaussettes de laine		32	34
3 do petits, à 50c		1	50	70 gilets		75	60
1 passoire		1	50	62 pantalons, molleton de laine		37	20
4 plats à lait, à 30c		1	20	68 cache-nez		25	50
1 poêle à frire		0	50	148 habits d'été		192	40
2 lampes à support, complètes, à \$1.50		3	00	136 pantalons d'été		163	20
3 tables, à \$3		9	00	140 casquettes d'été		72	00
1 escabeau		0	50	136 camisoles		326	40
1 balai blé-d'inde		0	25	136 paires chaussettes, coton		34	00
1 balai à épousseter, petit		0	50	136 mouchoirs		6	80
1 porte-ordures		0	25	136 serviettes pour cellules		21	76
4 seaux à eau grasse, à 25c		1	00	41 do sur rouleau		13	94
2 couteaux de boucher, à 75c		1	50	68 paires bretelles		4	08
2 fourchettes à viande, à 20c		0	40	24 ceinturons		8	16
1 fer à aiguiser		0	75	22 serviettes d'officiers		5	50
1 paire balances		14	00	18 draps de lit, coton		5	04
1 pendule		10	00	24 dessus d'oreillers		2	64
1 planche à table, belle		0	25	93 taies do		13	95
4 plateaux, à \$1		4	00	76 paires souliers		190	00
1 pelle à feu		0	50	78 do pantoufles		117	00
1 planche à hacher la viande, etc.		0	15	38 do mocassins		38	00
				32 do mitaines, cuir		20	80
						2,626	59

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—*Suite.**Articles dans la chambre à habillement.*

	\$	cts.
1 table.....	1	50
1 do grande.....	5	00
1 chaise.....	0	75
1 porte-ordures.....	0	25
1 lampe à support, complète.....	1	50
1 brosse à épousseter.....	0	50
1 balai de soies.....	0	75
1 crachoir.....	0	25

Equipement de prison.

	\$	cts.
107 tableaux et cartes contenant les règles et règlements de prison, à 20c.	21	40
106 signaux, à 5c.....	5	30
1 règle.....	0	50
8 tableaux d'inventaire, à 25c.....	2	00
130 bassins à ablutions, en ferbl., à 25c	32	50
12 seaux à incendie, et supports, à 60c.	7	20
12 lampes à support, à \$1.25.....	15	00
7 grosses lampes, et porte-lampes, à \$1	7	00
24 petites lampes et porte-lampes, à 75c.	18	00
50 réflecteurs, à 25c.....	12	50
35 porte-lampes, à 75c.....	26	25
16 lanternes, à \$1.25.....	20	00
5 lanternes sourdes, à \$2.....	10	00
120 petites lampes de cell. en ferbl., à 40c.	48	00
1 tasseur pour sonnette.....	2	00
1 sonnette.....	1	50
116 tasses en ferblanc.....	17	40
4 balais de soies, longs, à \$1.50.....	6	00
7 do courts, à \$1.....	7	00
12 balais, blé-d'inde, à 23c.....	2	76
3 brosses à châssis, à \$1.....	3	00
148 balais à épousseter; à 35c.....	51	80
120 porte-ordures, à 30c.....	36	00
100 vgs natte de cocotier, à 70c.....	70	00
3 pendules, à \$12.....	36	00
28 paillassons de porte, à \$2.50.....	70	00
4 tablettes p. la distrib. des rations, à \$4	16	00
1 échelle à extension.....	4	00
8 chaises, à 75c.....	6	00
50 petits barils à eau, p. cellules, à 80c.	40	00
6 chaudières à charbon, à 90c.....	5	40
106 sacs de cellule, à 10c.....	10	60
2 pavillons, à \$1.50.....	3	00
2 do à \$18.....	36	00
1 do.....	35	00
1 table et tapis de toile cirée.....	2	50
2 tapis de table, serge cr'sée, verte, à \$2.50	5	00
3 lampes de table, à \$2.....	6	00
4 petites scies à cheval, à \$1.....	4	00
13 capotes de détenus, à \$6.....	78	00
1 paire de pinces à glace.....	1	25
1 crochet à glace.....	0	50
2 ciseaux à glace, à \$1.....	2	00
6 haches à glace, à \$1.25.....	7	50
8 haches à bois, à \$1.....	8	00
1 paire balances à combinaison de Howe	100	00
3 sas, à \$1.....	3	00
12 serr. de Yale, leviers de pr., à \$1.50	18	00
12 ceintures pour capotes, à 75c.....	9	00
1 lampe suspendue, avec abat-jour.....	6	00
3 grandes cuves à eau, à \$12.....	36	00
1 livre de visiteurs.....	5	00
1 registre de service des officiers.....	0	75
1 registre d'outils.....	0	75
4 herses à neige, à 50c.....	2	00
1 armoire, dans l'attique.....	1	00
6 tabl. en ferb. p. ind. les cell. occ., à 25c.	1	50
5 cartes et cadres d'ordres de pr., à 50c.	2	50

Equipement de prison—Fin.

	\$	cts.
9 seaux à boire, tasses et chaînes, à		
65c.....	5	85
1 lave-mains.....	2	50
1 bruni-soir en acier.....	1	50
106 lampes de cellules et tasseaux, 5c.	5	30

1,000 51

Effets dans l'atelier du tailleur.

6½ vgs tweed canadien, à 65c.....	4	06
19 vgs étoffe couleur foncée, à 44c.....	8	36
85½ vgs étoffe pâle, à 44c.....	37	62
8½ vgs drap de castor, à \$3.....	26	25
18 vgs ratine irlandaise, à \$2.75.....	49	50
13½ vgs gros drap bleu, à \$3.50.....	47	25
½ grosse milleret militaire, à \$4.....	2	00
30 vgs satinade de fermier, à 60c.....	18	00
58 vgs coton gris, à 9c.....	5	22
39¼ vgs grosse toile brune, aliénés, à 24c.	9	42
24 vgs do do détenus, à 20c.....	4	80
26 vgs do blanche do à 21c.....	5	46
21 vgs coton blanc, à 8½c.....	1	78
24 vgs grosse toile bleue, à 16c.....	3	84
30 vgs canevas français, à 10c.....	3	00
65 vgs ouate, à 2½c.....	1	62
50 vgs satin ardoise, à 85c.....	42	50
60 vgs batiste barrée, à 22½c.....	14	52
10 vgs étamine bleue, à 16c.....	1	60
20 vgs do rouge, à 16c.....	3	20
25 vgs do blanche, à 16c.....	4	00
65 vgs batiste noire, à 14c.....	9	10
80 vgs toile à torchon de vaisselle, à 8c.	6	40
100 vgs de Hollande brune, à 15c.....	15	00
12 grosses galon blanc, à 22c.....	2	64
15 do do noir, à 27c.....	4	05
1 chopine d'huile à machines.....	0	18
55 lbs coton filé, à 40c.....	22	00
6 lbs laine filée, à 45c.....	2	70
26 lbs serge bleue, à \$1.80.....	46	80
19 lbs flanelle de détenus, à 60c.....	11	40
1 boîte de craie de tailleur, à 75c.....	0	75
19 vgs jean du Kentucky, à 27c.....	5	13
3 vgs drap italien, à 60c.....	1	80
¼ gr. passem. en poil de ch. de Turq., \$8.50	2	13
1 lb caoutchouc en feuille.....	3	60
½ grosse doublure de corset, à 75c.....	0	38
45 vgs milleret bleu, à 1½c.....	0	68
10 vgs flanelle de Canton, 12½c.....	1	25
25 vgs coton croisé à draps, à 39c.....	9	75
8 vgs flanelle (<i>duffle</i>), à \$1.35.....	10	80
36 pqtts aiguilles à coudre, à 5c.....	1	80
36 aiguilles à machines.....	1	50
2 pqtts aiguilles de Glover, à 5c.....	0	10
2 pqtts do à reprendre, à 5c.....	0	10
2 aiguilles à emballer, à 5c.....	0	10
2 do à matelas, à 25c.....	0	50
10 douz. boutons d'habit, à 10c.....	0	60
5 douz. boutons de gilets, à 8c.....	0	50
5 douz. boutons de capotes, à 10c.....	0	50
12 grosses coton à coudre, à \$6.....	72	00
7 lbs fil de Barbour, à \$2.40.....	16	80
2 do à 60c.....	1	20
1 grosse boucles.....	0	50
4 bobines fil à boutonnière, à \$1.40...	5	60
14 bobines de soie à machine, à 60c.....	8	40
6 r. boutons de pantal., en mét., à 35c.	2	10
3 do do en os, à 25c.....	0	75
31 douz. bout. d'uniforme, petits, à 25c.	7	75
66½ do do gros, à 45c.....	29	93

600 57

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Dans l'atelier du tailleur.</i>		\$	cts.	<i>Boutique de cordonnerie—Suite.</i>		\$	cts.
2 machines à coudre de Singer: 1 à \$50; 1 à \$75		125	00	2 oz. chevreau français		0	50
6 tables à coudre: 4 à \$2.25; 1 à \$9.75; 1 à \$5		23	75	1 lb veau rouge-brun		0	90
1 table à couper		3	50	15 lbs cuir à mocassin		5	25
2 chaises, à 25c		0	50	1 do grenelé anglais		0	90
4 galons-mesures, à 10c		0	40	5 do à harnais		1	80
1 petite table de travail		2	50	1 ³ / ₄ do grenelé		2	05
1 paire de balances		1	00	1 ¹ / ₄ do maroquin		1	37
5 planches à presser, à \$1.25		6	25	2 oz. soies de cochon		2	00
4 fers, 2 à \$1.75; 2 à \$2.70		8	90	1 ¹ / ₂ lb fil de cordonnier jaune de Barbour		1	50
2 porte-fers, à 50c		1	00	1 ³ / ₄ lb pointes de zinc		0	27
5 paires ciseaux, 1 à \$9; 4 à \$6.50		35	00	9 lbs do fer		1	08
3 do petits ciseaux, à 50c		1	50	4 ³ / ₄ lbs pointes de cuivre		0	60
6 do ciseaux (moyenne grand.), à \$1		6	00	1/2 lb fil métallique		0	30
10 crachoirs, à 25c		2	50	4 ¹ / ₄ lbs rivets de cuivre		2	55
1 balai de blé-d'inde		0	27	4 lbs cire d'abeille		2	40
1 balai de soies		0	70	4 lbs cire commune		0	40
1 brosse à épousseter		0	50	3 vgs coton croisé		0	87
1 porte-ordures		0	30	6 vgs grosse toile blanche		0	90
1 tasse à boire		0	09	1/2 vg. d'élastique		0	63
1 brosse à linge		0	50	1 ¹ / ₂ douz. cire de cordonnier		0	75
1 tableau d'inventaire		0	10	9 douz. boutons de souliers		0	40
1 bassin à ablutions		0	25	3 do boucles de cuivre		2	10
1 pupitre		6	75	3 ¹ / ₄ do do communes, doubles		1	15
1 tabouret de bureau		1	00	13 ¹ / ₂ douz. do n° 8		1	45
1 emporte-pièce		0	75	33 ¹ / ₄ do do n° 50		5	55
1 poêle à charbon		7	00	1/2 gr. doublure de guêtres		1	00
11 feuilles de tuyau, à 10c		1	00	1/2 gr. papier sablé		0	50
1 seau à boire		0	25	4 boîtes d'œillets		2	00
1 baril à eau		1	00	1 ¹ / ₂ do d'agrafes		1	50
2 couverts de machine, à 35c		0	70	3/4 do rivets à souliers		0	25
5 lampes complètes, à \$1.75		8	75	4 do noir à do		0	20
1 chaudière à charbon		1	67	2 bouteilles noir à souliers		0	85
1 pelle à charbon		0	25	43 paires bandes d'acier pour semelles		3	65
1 planche bourrée		0	50	5 galls pointes de bois		2	00
1 escabeau		0	75	8 fuseaux de soie-torse		6	80
				3 do fil de coton		0	15
				1/2 do fil de lin		0	07
				1 douz. lacets de toile		0	30
				4 do anneaux de harnais		0	40
		250	98	Outils et équipement—			
<i>Machines dans l'atelier du tailleur.</i>				1 machine à coudre, Singer		75	00
1 machine à tricoter et cylindre		45	00	1 do cramper		25	00
1 do do 2 cylindres, 1 appui-broches, en caoutc. vulcanisé.		57	00	1 do fendre le cuir		10	00
1 machine à tricoter et 4 cylindres		65	00	1 fer à poser les rivets		15	00
1 do do 4 do		50	00	1 fer à river les œillets et les agrafes.		0	50
1 do do 5 do		50	00	2 emporte-pièce pour rivets		1	50
1 do do 1 do (neuve)		50	00	1 fer à briser les pointes, et support.		1	75
2 vis de bras moteur, à 5c		0	10	1 fer à imiter les coutures		0	25
1 vis de bras de cylindre		0	50	1 paire d'embauchoirs à bottes		3	00
1 tête de vis de bras de cylindre		0	10	1 do souliers		5	00
1 vis pour régler le degré de tension		0	15	2 prs de bois à d. la f. aux emp. de b.		1	50
4 vis de manivelle, à 10c		0	40	1 fer à monter les chaussures		1	00
15 formes de chaussons, à 10c		1	50	1 fer à agrandir les souliers		3	50
2 rouleurs de bobines, à 10c		0	20	1 jeu de patrons en zinc		2	00
1 table à tricoter		8	60	80 paires de formes		48	00
2 tabourets à tricoter, à \$1.12 ¹ / ₂		2	25	7 bancs de cordonnier		21	00
4 rouleurs de bobines, à 10c		0	40	5 sièges en cuir sur bancs		1	25
2 ressorts d'arrêt, à 10c		0	20	3 paires le crampons		2	25
1 machine à tricoter et cylindre		45	00	3 fers à battre le cuir		0	30
1 broche de dévidoir		0	25	12 marteaux		4	20
				1 ciseau à froid		0	10
				2 crochets à formes		0	10
				6 bois à polir le cuir		4	50
				8 cuirs à émeri p. aiguïser les outils		4	00
				2 bois à polir le bord des semelles		0	80
				24 fers do do		4	80
				2 fers à polir le creux de la semelle		0	40
				2 do glacer le bord do		1	00
				2 roues p. graver le creux do		0	40
				2 do do les talons		1	00
				3 lanières de cuir		0	30
		326	65				
<i>Boutique de cordonnerie.</i>							
25 lbs cuir à semelle		9	50				
1 lb 1 oz. cuir breveté glacé		0	25				
2 lbs cuir de chèvre		2	40				
4 ¹ / ₄ lbs cuir de veau canadien		4	50				
3/4 lb cuir de veau français		1	20				
3 ¹ / ₂ lbs cuir à trépointe		2	45				

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite*

<i>Atelier de cordonnerie—Fin.</i>		§ cts.	<i>Atelier des charpentiers—Suite.</i>		§ cts.
2 fers à trépointe.....		0 40	4 tabliers.....		2 00
1 règle de 1 pied.....		0 40	11 mèches à téton.....		4 60
1 galon-mesure.....		0 25	18 do en spirale.....		7 45
1 chaise.....		0 50	3 rabots à nervure centrale.....		2 05
2 seaux.....		0 50	6 do latérale.....		2 70
6 crachoirs.....		1 50	3 vilebrequins en fer.....		3 00
1 bol à lave-mains.....		0 30	4 établis.....		10 00
4 brosses à encrè.....		0 40	1 machine à forer.....		7 00
1 paire balances et poids.....		2 00	3 mèches pour machine à forer.....		2 80
1 pqt de pointes à forme.....		0 40	3 boîtes de clous.....		2 00
2 couverts de machine.....		0 60	2 paquets de corde à châssis.....		0 50
1 baril à eau.....		1 00	3 compas.....		1 50
2 douz. de manch. d'alènes à chevill.		0 60	12 ciseaux de charpentier.....		7 40
2 do do à coudre.....		0 60	2 do à mortaiser.....		1 60
6 alènes à couper les nervures.....		1 20	24 do forts.....		11 40
2 pierres à huile.....		3 00	12 gouges.....		4 20
7 tranchets.....		1 40	1 étai à crampe pour aiguiser les scies.....		1 50
6 planes à talons.....		4 50	1 pupitre.....		2 00
7 pres de pinces.....		3 50	1 tabouret de pupitre.....		0 50
12 râpes.....		2 40	6 planes.....		5 40
6 os à polir (de chevreuil).....		0 90	3 poignées de porte.....		0 75
4 grattoirs.....		0 60	8 trusquins à marquer.....		2 00
12 couteaux.....		2 40	1 do mortaise.....		0 60
6 limes à corroyer.....		1 20	1 meule à aiguiser, complète.....		5 60
5 pres pinces coupantes.....		1 25	1 pot à colle forte.....		1 50
4 emporte-pièce pour ceinturons.....		2 00	1 diamant de vitrier.....		0 75
15 do œillets, etc.....		1 50	8 marteaux.....		8 00
1 compas.....		0 50	2 prs pentures longues, 10 pcs.....		0 17
2 fers à lever la gravure.....		0 20	2 do do 6 pcs.....		0 15
1 chasse-rivets à ceinturon.....		0 50	2 do pentures, patte-fiche, 4 pcs.....		0 13
1 trusquin tranchant.....		2 50	2 do do do 2 pcs.....		0 10
1 couteau de sellier.....		1 00	2 do do en T, 3 pcs.....		1 50
1 roue à imiter les coutures.....		0 75	2 serrures à palastre, 6 pcs.....		0 20
3 brosses à souliers.....		0 50	10 do do 4 pcs.....		0 15
1 tasse à boire.....		0 10	1 serrure d'armoire, 2 pcs.....		0 25
4 plats de ferblanc.....		0 40	2 do à ressort, 4 pcs.....		0 30
2 tables à couper.....		4 00	15 loquets de porte.....		2 25
1 planche do.....		1 00	2 niveaux à esprit de vin.....		2 80
4 do do (sur les genoux).....		1 00	35 pds de bois, madrier commun.....		0 85
1 garniture de rayons.....		3 00	30 do aubier.....		0 75
1 armoire.....		3 00	3 maillets.....		1 50
1 jeu d'étampes.....		0 30	50 lbs clous à finir, 2½ pcs.....		5 00
2 lampes, complètes.....		2 50	50 do do 2½ pcs.....		5 00
2 prs bois à former les empeignes de bottines.....		0 50	50 do coupés, 4 pcs.....		3 00
10 sacs à pointes.....		1 50	75 do do 3 pcs.....		3 75
1 brise-pointes à main.....		0 75	75 do do 2 pcs.....		3 75
1 porte-ordure et brosse.....		0 50	50 do à bardeau.....		3 00
1 balai de crin.....		1 00	3 chasse-clous.....		0 60
50 pièces de lasting.....		2 50	2 varlopes.....		2 50
½ pqt aiguilles à harnais.....		0 08	2 demi-varloppes.....		3 00
18 douz. alènes à piquer.....		2 50	7 galères.....		8 75
8 do do courbes.....		2 00	4 rabots.....		4 00
3 do do carrés.....		0 75	1 rabot à rainure.....		7 25
7 do do à cheviller.....		1 10	8 fers de bouvet à rainure.....		4 00
½ pqt d'aiguilles à gants.....		0 07	6 bouvets à nervure latérale.....		10 80
1 coffre d'outils.....		6 04	3 do do centrale.....		3 00
1 alène à rainures.....		0 50	3 mouchettes.....		3 00
2 manches d'alène à cheviller.....		2 00	4 prs bouvets à rainure.....		7 60
6 tabliers.....		2 00	1 do do dé.....		1 25
1 fer à poser les œillets.....		0 75	1 do guillaumes.....		3 00
Divers.....		3 00	1 do bouvets à châssis.....		1 50
			7 do do convexes.....		7 00
			7 do do concaves.....		10 50
			1 do blocs de rabot, en fer.....		1 00
			1 do de pinces.....		1 50
			2 do tenailles.....		2 00
			5 scies à refendre.....		12 50
			8 do de travers.....		20 00
			1 do à arraser.....		2 00
			1 do à queue-d'aronde.....		2 50
			1 do à découper.....		1 50
		401 13			
<i>Atelier des charpentiers.</i>					
1 herminette.....		2 50			
8 tarières.....		8 60			
4 haches d'établi.....		4 40			
1 doloire.....		2 00			
5 essieux.....		10 00			

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite*

<i>Atelier des charpentiers—Fin.</i>		\$ cts.	<i>Ferme—Fin.</i>		\$ cts.
1 scie de scieur de long.....		1 75	1 pic.....		1 00
1 do de travers.....		2 00	2 arrosoirs.....		7 50
1 rainette.....		1 80	1 couteau.....		0 50
8 pierres à huile.....		8 00	1 mesure de 1 picotin d'Angleterre.....		0 50
7 tournevis.....		2 50	1 livre de comptes de ferme.....		2 50
9 vis d'établi.....		4 50	1 machine à creuser.....		45 00
2 do de cric.....		1 50	1 moissonneuse et lieuse.....		225 00
4 planes à deux mains.....		3 00	3 vaches : 2 à \$35 ; 1 à \$40.....		110 00
1 rame de papier sablé.....		4 50	2 veaux d'un an : 1 à \$15 ; 1 à \$10.....		25 00
3 grosses de vis, 2 pcs.....		1 20	2 do du printemps, à \$8.....		16 00
1 do do 1½ pc.....		0 30	1 hache-paille.....		30 00
3 do do ¾ pc.....		0 75	2 jeux de harnais à bœuf, à \$10.....		20 00
1 do do ¾ pc.....		0 20	10 brebis, à \$10.....		100 00
1 do do ¾ pc.....		0 20	9 agneaux, à \$5.....		45 00
6 équerrres de fer.....		3 00	1 verrat importé.....		30 00
4 do simples.....		2 80	3 truies, jeunes, à \$10.....		30 00
2 fausses équerrres.....		1 20	2 cochons d'un an, à \$15.....		30 00
2 coffres à outils.....		7 00	1 verrat, jeune.....		20 00
12 tréteaux.....		3 00	5 cochons à lait, à \$2.50.....		12 50
2 timons de wagon.....		0 50	4 truies âgées, à \$30.....		120 00
		331 35			2,181 25
<i>Atelier de peinture.</i>			<i>Atelier de forge.</i>		
1 lb. vermillon.....	1 50		2 soufflets, à \$8.....	16 00	
20 lbs. bleu d'outremer, à 20c.....	4 00		2 enclumes, à \$8 (en mauvais ordre).....	16 00	
10 do jaune, à 20c.....	2 00		1 vis.....	8 00	
2 do vert, à 30c.....	0 60		3 jeux filières à coussinets et tarauds, à \$8.....	24 00	
20 do rouge indien, à 15c.....	3 00		2 marteaux à main, à 75c.....	1 50	
15 do do de Venise, à 12½c.....	1 87		1 do à river.....	0 75	
10 pots à peinture, à 20c.....	2 00		1 do à ferrer les chevaux.....	0 75	
20 pinceaux, à 15c.....	3 00		2 tranchets de maréchal-ferrant (en mauvais ordre), à 75c.....	1 50	
4 do à blanchissage, à 50c.....	2 00		1 paire de pinces.....	1 00	
12 seaux do à 25c.....	3 00		1 marteau à deux mains.....	1 50	
1 gallon de vernis (laque).....	2 00		15 prs tenailles, à 50c.....	7 50	
4 do de vernis noir (laque), à \$2.....	8 00		12 étampes de cloutier, à 25c.....	3 00	
	32 97		4 ciseaux à froid, à 50c.....	2 00	
<i>Ferme.</i>			2 jeux d'outils à froid, à 50c.....	1 00	
1 moissonneuse.....	90 00		2 prs de fouloirs, à 75c.....	1 50	
1 do neuve.....	90 00		4 étampes de forge, à 25c.....	1 00	
1 râteau à cheval.....	75 00		1 réservoir à eau en fer.....	10 00	
1 do neuf.....	75 00		3 clefs anglaises, à \$1 (1 usée).....	3 00	
3 râteliers à foin (de wagon).....	45 00		1 fouloir.....	0 50	
1 machine à enfoncer les pieux.....	125 00		1 jeu d'étampes de forge.....	15 00	
3 charrues de travers, à \$20.....	60 00		1 machine à percer.....	12 00	
1 do à siège.....	150 00		12 forets, à 25c.....	3 00	
1 crible, vieux.....	2 50		1 vilebrequin.....	1 00	
1 do neuf.....	50 00		1 bidon à l'huile.....	0 10	
1 grande balance à foin.....	400 00		1 pupitre.....	2 25	
1 petite balance.....	20 00		1 armoire.....	2 25	
1 semoir mécanique.....	40 00		1 poêle et tuyau.....	4 00	
12 fourches à foin, à \$1.....	12 00		1 pre cisailles de ferblantier.....	1 00	
1 essarteur.....	1 00		1 équerre.....	1 00	
1 machine à vider les trous de pieux.....	4 00		3 clefs à tarauds.....	1 50	
1 do à tendre le fil de fer.....	5 00		1 fer à souder, en cuivre.....	1 00	
8 manches de faux, à 50c.....	4 00		12 emporte-pièce, à main.....	3 00	
2 faux, à \$1.....	2 00		1,150 lbs fer, à 5c.....	57 50	
8 hoes à drainer, à 75c.....	6 00		25 lbs fers à cheval, à 12½c.....	3 12½	
1 houe hollandaise.....	0 75		10 lbs clous fers à cheval, à 25c.....	2 50	
2 râteaux de jardin, à \$1.....	2 00		1 paire compas.....	0 50	
2 pêches, à \$1.....	2 00		1 do do d'épaisseur.....	0 50	
7 fourches à arracher les racines, à \$1.50.....	10 50		1,000 lbs de vieux fer, à 1c.....	10 00	
1 semoir.....	5 00				221 70
1 do neuf.....	14 00		<i>Ecuries.</i>		
4 pres ciseaux à tondre, à \$2.50.....	10 00		1 carrosse couvert.....		250 00
4 truelles de jardin, à \$1.....	4 00		1 do ouvert.....		200 00
1 scie à cheval.....	1 00		1 do d'ambulance.....		80 00

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Ecuries—Fin.</i>	\$	cts.	<i>Hôpital et salle de chirurgie—Fin.</i>	\$	cts.
1 barouche.....	80	00	12 paires couvertures blanches, à \$5.10	61	20
1 charrette de la Rivière-Rouge.....	35	00	1 paire do	3	00
1 traîneau (<i>cutler</i>) à 2 sièges.....	75	00	24 urinoires en potin, \$1.45.....	34	80
2 charrettes à bascule, à \$20.....	40	00	4 couvre-pieds, à \$4.85.....	19	40
1 do à l'eau.....	20	00	18 seaux de nuit, à \$3.....	54	00
3 prs traîn. simples, 2 à \$10, 1 à \$20.....	40	00	24 pots de chambre en potin, à \$2.35..	56	40
2 wagons de charge, à \$80.....	160	00	2 casseroles à boull., fer de Russie, à \$1.	2	00
1 charrette à pierre.....	30	00	1 grill.....	1	00
2 jeux de harnais doubles, à 75c.....	150	00	1 théière.....	1	50
1 do do tan. au chêne.....	150	00	1 cafetière.....	2	50
1 do do vieux.....	40	00	2 cuillers à pot, à 75c.....	1	50
1 do do nouveau.....	70	00	1 vase à cuire à la vapeur.....	1	60
1 do harnais simple, tanné au chêne.....	75	00	1 passoire.....	1	25
1 selle et bride (pour monter à cheval)..	22	50	3 pots en granit, à \$1.75.....	5	25
3 avaloirs, vieux, à \$1.....	3	00	2 cuillers à arroser, à 50c.....	1	00
1 paire de rênes.....	5	00	1 écumoire.....	0	30
1 scie à main.....	1	50	24 bassins à lave-mains, à 90c.....	21	60
2 clofs anglaises.....	3	00	36 assiettes à soupe, à 35c.....	12	60
2 ébrilles, à 25c.....	0	50	3 plats à lait, à 75c.....	2	25
2 brosses à nettoyer le cuir chev., à \$1.	2	00	1 balance et poids.....	14	00
1 pompe.....	7	50			
4 surfaix (sangles), à \$1.50.....	6	00			
1 peau de chamouis.....	0	75			1,265 28
2 fourches à foin, à \$1.....	2	00			
1 pelle.....	1	50	<i>Ecole.</i>		
4 seaux, à \$1.....	4	00	Pupitres pliants, livres, ardoises, crayons d'ardoise, craie, etc., etc.....	115	55
2 bouilloires, à \$10.....	20	00			
1 poêle carré.....	10	00	<i>Bibliothèque.</i>		
3 paires de bœufs, à \$150.....	450	00	181 volumes section protestante, 183 volumes section catholique.....	187	00
1 joug (pour bœufs).....	4	00	271 volumes section générale nouvelle,		
3 chaînes à billots, à \$3.....	9	00	75 do do do.....	37	50
1 brouette.....	4	00	Bibliothèque (meuble), chaise et table.....	22	00
3 serrure Yale, à 75c.....	2	25			246 50
2 traîneaux à bœufs, simples, à \$5.....	10	00	<i>Département du mécanicien.</i>		
3 couvertes à cheval, à \$4.....	12	00	1 lanterne.....	0	75
3 paillassons pour carrosse, à \$2.....	6	00	4 lbs. fil de cuivre, à 40c.....	1	60
1 paire de traîneaux simples.....	55	00	2 bidons à l'huile.....	0	40
6 chaînes et anneaux pour bœufs, à 75c	4	50	1 pupitre à écrire.....	4	00
1 cheval.....	300	00	1 meule à aiguiser.....	3	00
1 jument alézane.....	225	00	$\frac{3}{4}$ douz. limes.....	4	87
1 do baie.....	225	00	2 seaux de bois.....	0	50
1 cheval noir.....	225	00	2 pelles à charbon.....	2	00
1 jeu de harnais simple.....	36	00	2 vis.....	5	00
4 licous, à \$1.....	4	00	3 clofs anglaises.....	5	00
2 harnais sim. pour char. à bœufs, à \$15	30	00	2 do de Stillson.....	9	00
2 do doubles do à 26.....	52	00	2 ciseaux à couper les tuyaux.....	6	00
1 harnais simple, voiture légère.....	40	00	1 jeu d'outils de mécanicien.....	4	00
			1 do de filières à tuyau.....	2	50
			2 escabeaux.....	5	00
			2 porte-lampes.....	2	00
			2 mèches conduites par une clef à rochet	10	00
			Machines.....	5,255	28
	3,278	00			5,320 90
<i>Hôpital et salle de chirurgie.</i>			<i>Chapelle protestante.</i>		
Médicaments assortis.....	137	38	1 calice.....	10	90
Instruments nouveaux.....	175	00	1 flacon.....	18	00
do vieux.....	150	00	1 patène.....	7	75
1 presse à copier.....	7	50	1 placard en chêne.....	16	80
1 lit en caoutchouc.....	60	00	1 lampe Rochester.....	5	00
Livres.....	14	00	2 chaises, noyer noir.....	6	00
Papeterie.....	5	00	4 vgs drap craemoisi, à \$2.75.....	11	00
1 porte-ordures.....	0	25	8 do cordonnet d'or, à 25c.....	2	00
1 balai.....	0	25	1 robe de soie.....	48	60
1 bidon à paraffine.....	0	25			
1 bouilloire en cuivre.....	7	00			
2 do en ferblanc, à \$2.....	4	00			
2 do en fer, à \$1.25.....	2	50			
1 grand poêle de cuisine.....	75	00			
2 lanternes plaquées en nickel, à \$8.50.....	17	00			
37 bols faïence "timbrés," à \$1.10.....	40	70			
25 habits complets, serge bleue, à \$6.80.....	170	00			
25 caquettes bleues, à 30c.....	7	50			
24 paillassons d'hôpital, à \$3.95.....	94	80			

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—Fin.

<i>Chapelle protestante—Fin.</i>	\$ cts.	<i>Salle d'armes—Fin.</i>	\$ cts.
2 surplis	17 50	24 gibernes et baudriers, à \$3.50	84 00
2 étoles	8 40	11 bretelles de carabine, à \$1	11 00
1 toile de lin damassé	11 00	24 baudriers et porte-pistolet, à \$2	48 00
$\frac{3}{4}$ douz. serviettes	2 90	11 revolvers, Smith et Wesson (D. A.), à \$15	165 00
1 voile de linon à "monogramme"	2 15	10 revolvers, Smith et Weston (S. A.), à \$12	120 00
12 vgs. reps cramoiis	24 00	3 bretelles et étuis, lunettes de campagne, à \$30	90 00
24 baguettes de cuivre, à 25c.	6 00	2 revolvers Colt (D. A.), à \$25	50 00
3 douz. d'anneaux et broquettes, à 60c.	1 80	1 boîte de munition, Suider	10 00
5 livres de prières, à 30c.	1 50	9 boîtes cartouches (S. W.), n° 38, à \$1	9 00
60 do petits, à 25c.	15 00	1 boîte cartouches à pistolet	1 00
2 livres d'hymnes, grands, à 50c	1 00	500 cartouches Winchester, n° 45	20 00
80 do petits, à 25c.	20 00	12 paires menottes (triples), à \$7.75	93 00
50 bibles, à 50c.	25 00	22 do do (doubles), à \$5.25	115 50
10 testaments, à 30c.	3 00	2 do do (doubles), à \$7.50	15 00
1 balai de blé-d'inde	0 25	15 do fers, à \$8.30	127 50
1 époussette de soie et porte-ordures	0 80	3 do poucettes, à \$1.25	3 75
Tapis et nattes	30 00	1 râtelier à carabines	3 50
	296 35	1 tapis de table en frise verte	6 00
		1 table à dîner	12 50
<i>Chapelle catholique.</i>		10 vgs. de nattes, à 68c.	6 80
4 chapes, 3 à \$25; 1 à \$40	115 00	1 miroir	1 50
1 voile	12 00	1 lave-main, aiguëre et bassin	3 50
1 étole	12 00	9 gravures	9 00
1 jeu de cartes d'autel	5 00	1 canapé-lit	10 00
1 poêle	15 00	1 sofa	5 00
20 vgs. toile d'autel, à 60c.	12 00	6 chaises, à 75c.	4 50
5 do soie assortie, à \$1.25	6 25	4 do	12 00
10 do mérino violet, à 70c.	7 00	1 casier à papeterie	0 50
1 douz. bibles, neuves, à 50c.	6 00	1 carte géographique	5 00
1 do vieilles do	6 00	2 patères	6 00
48 livres de prières, à 25c.	12 00	5 tableaux d'inventaires, à 25c.	1 25
51 catéchismes, à 10c.	5 10	1 époussette en plumes	1 25
Tapis et nattes	30 00	1 petit balai à habits	0 30
	243 35	2 pendules rapporteuses, à \$16	32 00
		1 do à réveille-matin	2 50
<i>Salle d'armes.</i>		2 band. de gib. pour la pend. rap., à \$1.50	3 00
2 carabines Hotchkiss, à \$25	50 00	$\frac{1}{2}$ boîte de cadrans de pendule rapport.	7 00
9 carabines, à \$25	225 00		
			2,697 20

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ETAT indiquant les quantités et prix du matériel en mains le 30 juin 1889.

<i>Sommaire.</i>	\$ cts.	<i>Literie—Suite.</i>	\$ cts.
Salle d'armes.....	169 75	250 vgs. coton à draps, à 32c.....	80 00
Atelier de forge.....	266 23	20¼ vgs. coutil à paille, à 25c.....	5 06
Literie.....	297 16		297 16
Chapelles.....	33 75	<i>Chapelles.</i>	
Habillement.....	3,218 22	27 douz. bougies de cire, à \$1.25.....	33 75
Atelier des charpentiers.....	158 70		33 75
Habillements pour détenus élargis.....	657 45	<i>Habillement.</i>	
Chauffage.....	264 95	5 tabliers, à 10c.....	0 50
Hôpital.....	186 57	9 do de cordonnier, à 25c.....	2 25
Cuisine.....	385 30	3½ grosses d'alènes à cheville, à \$1.50.....	5 25
Eclairage.....	119 33	1½ gr. d'alènes à coudre, carrées, à \$1.80.....	2 10
Rations.....	64 89	½ grosse d'alène à surjeter, à \$1.50.....	0 75
Réparations aux bâtisses.....	142 85	do piquer, à \$1.80.....	1 35
Papeterie.....	270 05	do coudre, à \$1.80.....	0 60
Uniformes.....	816 08	21 paires bottes de taure, à \$5.....	105 00
	7,051 28	21 do vieilles, à \$1.....	21 00
<i>Habillements pour détenus élargis.</i>		3½ paires derrière de bottes, à \$1.....	3 50
7 collets, à 25c.....	1 75	5 do devants do à \$1.50.....	7 50
94¼ vgs. satinade de fermier, à \$1.....	91 25	2 onces soies de cochon, à \$1.....	2 00
17¼ vgs. flanelle bleue d'été, à 22c.....	38 39	48 paires souliers (<i>bragans</i>), à \$2.50.....	120 00
233¼ do grise, d'hiver, à 50c.....	116 63	39 do do vieux, à 75c.....	29 25
1 cravate.....	0 75	2 do empeignes, à 75c.....	1 50
4 chemises, flanelle grise, à \$1.50.....	6 00	1 grosse boucles.....	1 00
7½ lbs. veau canadien, à \$1.15.....	8 63	22 do boutons d'agate, à \$2.....	44 00
90 vgs. tweed, épais, à 65c.....	58 50	3¼ do do d'habits, caoutc., à \$1.50.....	4 65
109¼ do d'été, à 60c.....	65 55	5 do do de gilets, à 75c.....	3 75
300 do C. A., à 90c.....	270 00	4½ douz. do souliers de femm., 29¼c.....	1 31
	637 45	8 do do d'homme, 37¼c.....	3 00
<i>Salle d'armes.</i>		5 gr. petits boutons de pantalons, à \$1.....	5 00
Munitions, approximativement.....	166 00	9 grosses boutons de bretelles, à \$1.....	9 00
5 étuis à pistolet.....	3 75	1 verge canevass blanc.....	0 45
	169 75	24½ vgs. do fin, à 25c.....	6 12
<i>Atelier de forge.</i>		166¼ vgs. do élastique, à 16c.....	26 60
2 lbs. borax, à 20c.....	0 40	7¼ vgs do do à 20c.....	1 55
2,257 lbs. fer, commun, à 4c.....	102 28	1 casquette.....	1 00
150 lbs. rognures de fer, à 2½c.....	3 75	266½ vgs drap jaune, d'hiver, à 65c.....	173 22
400 lbs. vieux fer, à 1c.....	4 00	153 vgs. drap brun do à 54c.....	99 45
318 lbs. fer de Norvège, à 9c.....	28 62	33 habits, d'été, à \$2.....	66 00
700 lbs. plomb, à 2c.....	14 00	4 do d'hiver, à \$4.....	16 00
12 lbs. clous de fers à cheval, à 20c.....	2 40	255½ vgs. coton à doublure, à 12¼c.....	31 94
50 lbs. fers à cheval, à 7c.....	3 50	77½ vgs. do écu, à 12c.....	9 69
45 lbs. soudure, à 40c.....	18 00	24½ vgs. drill de coton, à 12¼c.....	3 06
558 lbs. acier, à 16c.....	89 28	½ boîte crayons, à 50c.....	0 25
	266 23	14 paires caleçons, à \$1.87½.....	26 25
<i>Literie.</i>		13 do do à \$1.50.....	19 50
1 paille.....	0 50	19 feuilles papier d'éméri, à 4¼c.....	0 79
17 pailles, à 30c.....	5 10	28 vgs. élastique à guêtres, n° 1, à \$1.....	28 00
3 paires couvertures, à \$5.....	15 00	1 vg. do n° 2.....	0 60
66½ vgs. canevass pour couchettes, à 75c.....	49 87	307¼ vgs. flanelle blanche, à 55c.....	169 26
90¼ do grossier, à 18c.....	16 29	1 paire bottines de femme.....	1 75
49 courte-pointes, à \$1.50.....	73 50	15 douz. mouchoirs, à \$2.....	30 00
101½ vgs. bourrure, à 16c.....	16 24	7 cuirs à main, à 15c.....	1 05
23 dessus d'oreillers, à 10c.....	2 30	61 vgs. tissu de crin, à 33c.....	20 13
39 taies do à 10c.....	3 90	28 chapeaux de paille, à 25c.....	7 00
45 draps de lit, à 50c.....	22 50	1¼ lb. agrafes à souliers, à 56½c.....	1 21
10 do à 69c.....	6 90	3 gallons encre à souliers, à \$1.25.....	3 75
		Cuir pour le cou-de-pied.....	0 50
		5 justaucorps, à \$1.25.....	6 25
		53 vgs. toile noire, à 30c.....	15 90
		7½ do blanche, à 25c.....	1 88
		506 vgs. grosse toile noire, à 28c.....	141 68
		479 do blanche, à 28c.....	134 12
		82¼ lbs. taure, C. A., à \$1.....	82 50
		32 lbs. cuir de bœuf canadien, à 70c.....	22 40

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANN.—Quantités et prix du matériel, etc.—*Suite.*

<i>Habillement—Suite.</i>		\$ cts.	<i>Habillement—Suite.</i>		\$ cts.
113 lbs. cuir à empeigne, C.A., à 65c.		73 45	12 gilets, à \$1.		12 00
1½ peau cuir à doublure à \$5.		7 50	4 onces ciré d'abeille, à 9c.		0 37
½ côté cuir à lacets, à \$2.50.		1 25	½ lb. ciré de cordonnier, à 35c.		0 26
16½ lbs. rognures de cuir, à 75c.		12 38	10 lbs. ouate, à 36c.		3 60
423 lbs. cuir à semelle, C.A., à 30c.		128 40	96 vgs. doublure, bottes, à \$5 par vg. G.		3 33
1 douz. mitaines.		5 50	44 do guêtres, à \$3.50 par		
2 do aiguilles à raccommoder, à 22c.		0 50	vg. G.		1 07
11 do do coudre, à \$1.		11 00	295 lbs. papier à envelopper, à 11c.		32 45
1 do do machine.		0 25	322½ lbs. laine filée, à 62½c.		201 41
9 do do do à 75c.		6 75			
39 lbs. clous de cuivre, à 40c.		15 60			3,218 22
23 lbs. do de Hongrie, à 15c.		3 45	<i>Atelier des charpentiers.</i>		
17 lbs. do à talons, à 14c.		2 38	3 paquets clous sans tête, à 12½c.		0 25
3 lbs. pointes, ¾, à 50c.		1 50	6 pinceaux à peinture, à \$1.50.		9 00
4½ lbs. do ¾, à 35c.		1 58	2 do blanchissage, à \$1.50.		3 50
6 bouteilles cirage à l'huile, à 20c.		1 20	6 do vernis, à \$1.		6 00
31 paires pardessus, pantalons, à 87½c.		27 12	2 paquets bronze doré, à 25c.		0 50
1 paire souliers (<i>Oxford ties</i>).		2 25	1 boîte colle-forte.		1 75
3 paires pantalons, toile, à \$1.50.		4 50	6 hachereaux, à \$1.25.		7 50
4 do do d'été, à \$1.25.		5 00	1 paquet vernis siccatif.		0 75
1 do do d'hiver.		3 75	8 paquets noir de fumée, à 12½c.		1 00
1 do do do.		2 00	200 pds. bois de service, à 2½c.		5 00
¾ rame papier à patrons, à \$11.		8 25	1 baril clous.		4 75
¾ do empaqueter, à \$6.		3 00	2 galls. d'huile de lin, à \$32.		64 00
1 lot de patrons de bottes.		2 00	½ gall. d'huile à machine, à \$2.50.		1 25
1 do souliers.		0 40	2 boîtes peinture verte, à \$2.76.		5 50
¼ gall. chev. à soul., fortes, ¾ à 1 pc., 50c.		0 12	200 lbs. d'ocre rouge, à 4c.		8 00
2½ lbs. rivets à souliers, à \$2.		4 75	37½ lbs. blanc de plomb, à 8c.		3 00
200½ vgs. toile écossaise à vaisselle, à 26c.		52 13	1 boîte de rouge de Venise.		2 75
1¼ gr. ressorts à semelle, acier, à \$6.		7 25	1 lb. pierre ponce.		0 50
2 vgs. serge noire, à \$1.25.		2 50	1 vessie de mastic.		0 50
2 do do à 80c.		1 60	7 pieds-de-roi, à 50c.		3 50
2 chemises d'indienne, à 50c.		1 00	36 feuilles papier sable, 3 douz., à 50c.		1 50
8 do flanelle blanche, à \$2.		16 00	1 paquet grosses vis de bois.		1 50
28 do do à \$2.95.		82 60	2 galls. de vernis-laque, à \$2.		4 00
1 paire souliers d'enfants.		1 00	1 grosse de broquettes, 10 oz.		0 65
7 paires souliers d'hommes, à \$3.		21 00	1 do do 8 oz.		0 55
6 do de femmes, à \$2.		12 00	1 do do 6 oz.		0 50
10 paires d'empeignes de souliers, \$2.50.		25 00	1 do do 4 oz.		0 50
2 do roues à graver le creux de la			10 galls. térébenthine, à 50c.		5 00
semelle, à 75c.		1 50	19 boîtes terre d'ombre sèche, à 25c.		4 75
89½ vgs. batiste noire, à 35c.		31 32	½ gall. vernis, à \$5.		2 50
143 do do à 18c.		25 74	3 chassis, à \$1.25.		3 75
140 do do ardoise, à 18c.		25 20	2 grosses de vis de bois, à \$2.25.		4 50
105 paires pantoufles, canevas, à \$1.50.		157 50			
1 paire pantoufles, cuir.		1 50			158 70
1½ douz. peaux de mouton.		7 79	<i>Chauffage.</i>		
2 do paires de chaussettes, à \$6.		12 00	24 tonnes de houille, à \$8.50.		204 00
24 patrons de semelles, souliers, à 50c.		12 00	1½ do Cumberland, à \$24.		36 00
1 douz. éponges.		0 75	7 grilles, à \$2.75.		19 25
75 habits d'hiver complets, détenus, \$6.		300 00	1 barre de protection, grille de cuisine.		1 50
3 douz. paires bretelles, à \$6.		18 00	2 tisonniers, à 25c.		0 50
1½ lb. pointes à souliers, à 70c.		1 05	2 pelles, à 25c.		0 50
2 lbs. do do à 65c.		1 30	1 chaudière à charbon.		1 50
½ lb do do à 60c.		0 15	20 paquets de noir à miner, à 5c.		1 45
2 grosses lasting, à 50c.		1 00	1 paire de pinces à feu.		0 25
Gallon, blanc.		0 03			
1 gallon-mesure.		0 45			264 95
9½ lbs. fil de lin, à \$1.25.		11 87	<i>Hôpital.</i>		
1 grosse fuseaux fil de lin.		14 40	Médicaments en mains d'après liste		
2 do coton.		12 00	certifiée par le médecin.		186 57
1½ lb. fil de cordonnier, à \$1.25.		1 88	<i>Cuisine.</i>		
16 douz. fuseaux de soie, à \$12.		192 00	1 casserole à boulangier.		1 25
½ do de fil, à \$3.60.		1 80	1 grand panier.		12 00
¼ lb. tissu, à \$4.		1 00	10 briques à couteaux, à 25c.		2 50
159 vgs. toile à serviettes, à 22c.		34 98			
5 serviettes, grandes, à 50c.		2 50			
6 do de bureau, à 75c.		4 50			
20 do petites, à 10c.		2 00			
2 bobines fil à boutonnière, à \$1.		2 00			
2 gilets, à \$1.75.		3 50			

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANN.—Quantités et prix du matériel, etc.—*Suite.*

<i>Cuisine—Fin.</i>		\$	cts.	<i>Eclairage—Fin.</i>		\$	cts.
33 balais, à 22½c.		7	56	Mouchettes, 4 paires, à 75c.		3	00
9 époussettes, à 75c.		6	75	Mèches, 9½ grosses, à \$3.		29	50
12 brosses à plancher, à 62½c.		7	50			119	33
10 brosses à pl., à tampon, à \$1.25.		12	50	<i>Rations.</i>			
40 seaux, fer galvanisé, à \$1.33½.		53	33	Epices mélangées, ¼ lb., à \$1.		0	25
4 ustensiles à saupoudrer, à \$1.25.		5	00	Poudre à levain, 3 boîtes, à 50c.		1	50
8 douz. d'épingles à linge, à 25c.		2	00	Beurre, 2 lbs, à 37½c.		0	75
52 tasses à boire, à 25c.		13	00	Farine, 3 sacs, à \$1.37½c.		4	12
41 plats à soupe, à 50c.		20	50	Pierre à aiguiser.		1	75
13 époussettes de plume, à \$1.50.		19	50	Houblon, 35 lbs, à 50c.		17	50
7 porte-ordures, à 62½c.		4	38	Pois, 50 lbs, à 3c.		1	50
10½ douz. fourchettes, à \$2.		21	50	Poivre, 5 lbs, à 10c.		0	50
2 entonnoirs, à 37½c.		0	75	Pommes de terre, 2 tonnes, à \$5.		10	00
3 manches de brosses à plancher, à 25c.		0	75	Riz, 56½ lbs, à 3c.		1	70
11 do de guipon do à 25c.		2	75	Sel, 85 lbs, à ½c.		0	42
1 do de brosses à plancher, à 25c.		2	75	Savon à barbe, 1 lot.		2	25
1 cruche.		0	50	Sucre, 277 lbs, à ¾c.		20	77
1 couteau au pain.		1	50	Thé, 4½ lbs, à 26c.		1	06
3 do à viande, à \$1.50.		4	50	Tabac, 10½ lbs.		4	83
7½ douz. de couteaux de table, à \$3.		14	83			64	89
109 boîtes, à 16½c.		18	17	<i>Réparations aux bâtiments.</i>			
2 mesures, à 61½c.		1	25	Pinceaux, poil de chameau, 22, à 8½c.		1	83
6 tablettes avec anneaux ovales, à 75c.		4	50	do plats à peinture, 4, à \$1.25.		5	00
220 paquets papier à toilette, à 25c.		55	00	Pentures, 2 paires, à 25c.		0	50
35 rouleaux do à 25c.		8	75	Ajustements pour rid., 3 jeux, à 8½c.		0	25
91 assiettes, ferblanc, à 8½c.		7	58	Charges d'extinct. d'inc., 12 boît., à \$8.		96	00
1 vase à eau.		0	50	Limes, 71, à 10c.		7	10
3 pelles (scoops), à 25c.		0	75	Papier d'émeri, 2 douz. feuilles, à 50c.		1	00
12 paquets savon, à 10c.		1	20	Diamant à couper la vitre, 1.		0	50
48½ lbs savon de Castille, à 23½c.		11	25	Colle forte, 14 lbs, à 30c.		4	20
148 do blanc, à 4c.		5	92	Serrure et clef, 1.		0	62
230 do jaune, à 4c.		9	20	Poulies, 6, à 75c.		4	50
34½ lbs soude à laver, à 6c.		2	07	do à châssis, 13.		4	87
5½ douz. cuillères, à 50c.		2	75	Papier sablé, 177 feuilles, à 2c.		3	54
7 planches à laver, à 75c.		5	25	Vis, 13 paquets, à 30c.		3	90
2 plats à laver, à \$1.25c.		2	50	Terre de Sienna brûlée, 3 lbs, à 33½c.		1	00
14 vases à eau, ferblanc, à 25c.		3	50	do naturelle, 6 lbs, à 25c.		1	50
2 grands vases à eau, ferblanc, à \$2.75.		5	50	Broquettes, 10 oz., 11 pqts, à 4½c.		0	46
61 petits balais à épousseter, à 6½c.		3	81	do 8 oz., 12 do à 4½c.		0	50
6 brosses à barbe, à 75c.		4	50	do 6 oz., 9 do à 4½c.		0	37
24 peignes, à 25c.		6	00	do 4 oz., 11 do à 4½c.		0	46
5 pots à barbe, à 75c.		3	75	Ficelle, ½ douz. pelotons, à 50c.		0	25
1 pierre à huile.		1	75	do ½ do à \$3.		1	50
1 boîte savon à barbe.		2	25	Terre d'ombre brûlée, 4 lbs., à 25c.		1	00
		385	30	Vernis de goudron, 4 galls. à 50c.		2	00
<i>Eclairage.</i>						142	85
Huile de pétrole, 35½ galls., à 48c.		16	92	<i>Ecole.</i>			
do de poisson, 4 do à 80c.		3	20	Livres d'école, porte-plumes, porte-		150	00
Porte-lampe.		2	75	encr., ardois., crayons, approximat.			
Lampes, petites.		0	75				
do de cellule.		2	25	<i>Papeterie.</i>			
Porte-lampes, 2, à \$1.25.		2	50	Lot de papeterie—estimation.		225	00
Becs de lampe, gros, 16 à 50c.		8	00	Pinceaux et couleurs.		3	75
do à vis et charnière, 8 à 75c.		6	00	Encre noire, 2 pintes, à \$1.50.		3	00
do do 10, à 25c.		2	50	Encre à copier, 3 pintes, à \$1.50.		4	50
do do petits, 46, à 12½c.		5	75	Mucilage, 1 douz.		4	80
Cheminées, "O" 16, à 8½c.		1	33	Papier à envelopper, 2 rames, à \$7.		14	00
do "2," 24, à 12½c.		3	00	Papier à dessin, 20 vgs, à 30c.		6	00
do "4," 67, à 20c.		13	40	Toile à tracer, 12 vgs, à 75c.		9	00
do modèle, 4, à 33½c.		1	33			270	05
do d'étudiant, 6, à 37½c.		2	25				
Abat-jour, porcelaine, 5, à 37½.		1	87				
do verre, 5, à 37½c.		1	88				
Lanternes, 3, à \$1.75.		5	25				
do 2, à 50c.		1	00				
Verres de lanterne, 4 à 25c.		1	00				
Allumettes chimiques, 58 pqts., à 5c.		2	90				
Réfecteurs, 2, à 50c.		1	00				

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANN.—Quantités et prix du matériel, etc.—*Fin.*

<i>Uniforme.</i>	\$ cts.	<i>Uniforme—Fin.</i>	\$ cts.
Drap bleu, double largeur, 51 $\frac{1}{4}$ vgs., à \$.75	192 19	Cuir breveté, 1 lb.	4 00
Passement. militaire, 129 vgs., à 17c.	21 93	Serge bleue, 48 vgs., à 60c.	28 80
Boutons d'habit militaire, dorés, 18 grosses, à \$10	180 00	Batiste de fantaisie, 9 $\frac{1}{2}$ vgs., à 25c.	2 31
Boutons d'habit militaire, 1 grosse, à \$5	5 00	Veau français, 26 lbs., à \$1.75.	45 50
Boutons de gilet militaire, 13 grosses, à \$10	130 00	Chevreau français, 1 lb.	2 75
Boutons de gilet	0 42	Veau à gants, 5 lbs., à \$3.	15 00
Boutons de capote, caoutchouc, $\frac{1\frac{1}{2}}{1\frac{3}{4}}$ grosse, à \$4.25	0 38	Chèvre, 10 lbs., à \$2.12 $\frac{1}{2}$	21 25
Casquettes d'officier, 14 à \$2.	28 00	Maroquin noir, $\frac{1}{2}$ lb., à \$5.50.	2 75
Passement. à casquette, 52 $\frac{1}{4}$ vgs., à \$1.25	65 31	Mouton, bleu, 16 lbs., à \$1.	16 00
Visières de casq., 11, à 50c.	5 50	do rouge, 1 lb.	1 00
Semelles de liège, 2 $\frac{1}{2}$ paires, à 50c.	1 25	Fil, soie, $\frac{1}{8}$ douz. bobines, à \$12.	2 00
Cuir, taure française, 14 lbs., à \$1.50 ...	21 00	Tweed gris, 8 $\frac{3}{4}$ vgs., à \$1.30.	4 87
		do melton, 4 $\frac{1}{4}$ vgs., à \$4.	17 00
		Poil de chèvre, 1 $\frac{1}{2}$ bobine, à \$1.25.	1 87
			816 08

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

VALEUR des bâtisses, terrains, etc., en mains le 30 juin 1889.

<i>Sommaire.</i>	\$ cts.	<i>Atelier de tailleur—Suite.</i>	\$ cts.
Bâtisses	224,570 00	66½ vgs canevas à couchette, à 75c	49 87
Terrain	46,500 00	89½ vgs batiste noire, à 35c	31 32
Clôturage	10,233 00	143 do	25 74
Atelier des tailleurs	3,588 99	53 vgs toile noire, à 30c	15 90
Ferme	3,507 93	233½ vgs flanelle gris-bleu, forte, à 50c	116 63
Divers	3,226 50	174½ vgs flanelle gris-bleu, mince, à 22c	38 39
Aile	2,935 34	4 onces cire d'abeille, à 9½c	0 37
Magasin	1,695 98	1 grosse de boucles	1 00
Atelier des cordonniers	1,669 42	14 casquettes d'officier, à \$2	28 00
Ecurie	1,269 32	11 visières de casquettes, à 50c	5 50
Salle d'armes	1,092 50	2 gr. fuseaux, fil de coton, à \$6	12 00
Chapelle catholique	934 50	54½ vgs passément pour casq., à \$1.25	65 31
Atelier des forgerons	805 08	90½ vgs canevas grossier, à 18c	16 29
Bureau du comptable	625 30	24½ do fin, à 25c	6 12
Buanderie	595 50	255½ do de coton, à 12½c	31 94
Salle de chirurgie	488 69	2 douz. aiguilles à raccommoder, à 25c	0 50
Atelier des charpentiers	466 00	24½ vgs drill de coton, à 12½c	3 06
Chapelle protestante	430 25	166½ vgs canevas élastique, à 16c	26 60
Corridors	270 25	7½ vgs do	1 55
Cuisine des détenus	240 25	9½ vgs batiste de fantaisie, à 25c	2 31
Chambre aux lampes	226 65	91½ vgs satinade de fermier, à \$1	91 25
Bureau du préfet	201 50	61 vgs toile de crin, à 33c	20 13
Logement du préfet	180 10	506 vgs grosse toile noire, à 28c	141 68
do du sous-préfet	119 25	479 vgs do blanche, à 28c	134 12
Boulangerie	94 25	4 pres pantalons, toile, à \$1.25	5 00
Bureau de l'économe	91 35	6½ lbs fil de lin, à \$1.25	8 12
Salle à manger des officiers	57 25	1 grosse fuseaux de fil de lin	14 40
Département des femmes	54 25	18 grosses boutons militaires, cuivre, pour habits, à \$10	180 00
Quartiers des gardes	48 75	13 grosses boutons de gilets militaires, en cuivre, à \$10	130 00
Cave à viande	33 00	1 grosse boutons d'habits milit., vieux	5 00
	306,251 15	1 do de gilets do	0 42
		129 vgs passément militaire, à 17c	21 93
<i>Bâtisses.</i>		¾ rame papier à patrons, à \$11	8 25
Bâtisses de la prison	175,000 00	¾ do à envelopper, à \$6	3 00
Quartiers des hommes mariés	25,000 00	3½ grs bout. d'hab., caoutch., à \$1.50	4 65
do non mariés	1,700 00	1½ do de capote do \$4.25	0 38
Atelier	4,800 00	5 do de gilets do 75c	3 75
Grange, cave aux racines et toit à coch.	2,000 00	250 vgs coton à draps de lit, à 32c	80 00
10 postes pour les gardes, à \$50	500 00	10 draps de lit, à 69c	6 90
Ecurie	5,500 00	140 vgs batiste ardoise, à 18c	25 20
Buanderie et boulangerie	8,000 00	1½ bobine poil de chèvre, à \$1.25	1 87
Bergerie	80 00	16 douz. fuseaux de soie, à \$12	192 00
Guérite	15 00	22 grs boutons d'agate, à \$2	44 00
3 privés	75 00	9 do de bretelles, à \$1	9 00
Maison du comptable	1,900 00	5 do de pantal., petits, à \$1	5 00
	224,570 00	2 douz. paires chaussons, à \$6	12 00
<i>Terre.</i>		1 douz. éponges	0 75
41 acres en culture	35,000 00	11 douz. d'aiguilles à coudre, à \$1	11 00
55 do non cultivés	11,500 00	11 do à machine	0 25
	46,500 00	150 vgs toile à serviettes, à 22c	34 98
<i>Clôturage.</i>		20½ vgs contil à paille, à 25c	5 06
Valeur de la clôture d'enceinte	4,600 00	17 traversins de lit, à 30c	5 10
Nouvelle clôture, entourant le ravin	4,033 00	90 vgs tweed, épais, à 64c	58 50
Nouvelle clôture à piquets	1,100 00	109½ do mince, à 60c	65 55
Vieille do	500 00	300 do à 90c	270 00
	10,233 00	3½ do gris, à \$1.30	4 87
<i>Atelier de tailleur.</i>		4½ do melton, à \$4	17 00
51½ vgs drap bleu, double largeur, à \$3.75	192 19	½ lb tissu, à \$4	1 00
48 vgs serge bleue, à 60c	28 80	½ boîte crayons de tailleur, à 50c	0 25
		2 douz. dés, à 60c	1 20
		307½ vgs flanelle blanche, à 55c	169 26
		28 chemises flanelle blanche	82 60
		14 paires caleçons, flanelle blanche	26 25
		1 pre pant. d'hiv., \$3.25; 2 gilets, \$3.50	6 75
		153 vgs drap d'hiver, brun, à 65c	99 45

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Atelier de tailleur—Fin.		\$ cts.	Ferme—Suite.		\$ cts.
266½ vgs drap jaune, d'hiver, à 65c		173 22	1 traîneau léger		25 00
7½ vgs toile blanche, à 25c		1 88	2 herses		50 00
10 lbs ouate, à 36c		3 60	5 réservoirs		50 00
160 lbs laine filée, à 62½		100 00	3 blocs de poulies doubles		20 00
Galon blanc		0 03	2 do simples		1 50
75 habits d'hiver compl., détenus, à \$4.		300 00	1 lot de câble		30 00
2 ciseaux à boutonnières		1 80	21 essarteurs		21 00
1 extincteur d'incendie, Babcock		36 00	1 lot de vieux bois de service		20 00
1 pre ciseaux de coupeur		7 20	1 lot de briques		25 00
1 do petits		3 50	27 râtaux à foim		27 00
1 table de coupeur		18 00	4 do de fer		3 00
1 chevalet à linge		1 80	1 do de bois		1 00
1 boîte à charbon		0 90	15 haches		15 00
6 brosses à habits, grosses		16 50	1 do		0 50
4 do petites		3 10	8 fourches à foim		6 00
1 pupitre et tabouret		4 50	12 do à fumier		9 00
1 douz. paires ciseaux de tailleur		13 50	5 pinces à panne, en acier		10 00
1 douz. porte-fers		2 70	3 do en fer		3 75
14 tabourets de pied		9 45	4 coins		3 00
1 machine à coudre, G. et B.		22 50	4 masses		5 00
1 encrier		0 22	2 râtaux		1 50
1 machine à tricoter		36 00	15 fourches à foim		12 00
1 miroir		0 68	2 doloirs		4 00
5 passe-carreaux		2 25	20 faucilles à broussailles		13 25
1 table à presser		5 40	6 forets		4 80
2 machines de Singer		45 00	5 marteaux		5 00
3 planches à presser les manches		2 25	11 serpes à broussailles		11 00
Poêles, tuyau, etc.		2 25	63 houes		47 25
Rayons		18 00	1 meule à aiguiser		4 25
1 poêle de tailleur		10 80	1 seau galvanisé		1 25
9 fers do		12 00	2 petites chaudières en ferblanc		1 50
1 galon-mesure		0 45	2 renards de fer		3 50
1 équerre de tailleur		0 90	2 scies de travers		12 00
2 règles do		1 80	2 clameaux		2 50
1 époussette do		1 35	6 limes		0 75
2 balais		0 90	1 rouleau de câble		15 00
1 garniture de toilette		1 80	36 manches de pic		12 00
2 tables de tailleur		16 20	36 do d'essarteur		12 00
3 cuvettes à ablutions		1 00	36 do de hache		12 00
1 lave-mains		1 80	24 fourches à foim		8 00
Encre		0 50	12 manches de hache		6 00
			24 fourches à fumier		8 00
		3,588 99	2 tonnes de pommes de terre		10 00
			13 truies		156 00
			1 verrat		20 00
			10 cochons de lait		15 00
			22 barils ciment		120 00
			1 vache		75 00
			1 taureau		40 00
			1 veau		20 00
			9 agneaux		27 00
			7 brebis		56 00
			1 bélier		25 00
			30 tonnes de foim		450 00
			3 cries		45 00
			5 privés		22 00
			2 brancards à grain		5 00
			7 faux		13 00
			1 caisse à outils		2 25
			1 balance de Fairbank		500 00
			2 châssis de couches chaudes		5 00
			2 haches, à \$1.50		3 00
			4 douz. têtes de haches, à \$13		52 00
			Vilbrequin et mèches		2 25
			1 douz. faucilles à broussailles		12 00
			8 ppts ligne de charpentier, à 12½		1 00
			1 marteau		1 00
			2 hachereaux, à 50c		1 00
			8½ lbs bœuf salé, à 8c		0 68
			4 anneaux à clefs, à 12½		0 55
			3 râtaux de fer		3 70

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

<i>Ferme—Fin.</i>		\$	cts.	<i>Aile—Fin.</i>		\$	cts.
46 lbs de câble, à 20c.		9	20	91 prs pantalons		91	00
200 do à 15c.		30	00	91 gilets		45	50
6 pierres à faulx, à 25c.		1	50				
		3,507	93			2,935	24
<i>Divers.</i>				<i>Magasin.</i>			
Appareils à gaz		1,365	00	½ lb toute-épices		0	25
10 lampes à gaz, en fer, complètes.		450	00	5 tabliers, à 10c.		0	50
6 baignoires		90	00	2 haches, à \$1.50.		3	00
20 tonnes de houille.		170	00	7 boîtes graisse à essieux, à 25c.		1	75
Boyaux en caoutchouc		50	00	4 douz. haches, à \$13.		52	00
Pierre		500	00	1 casserole à boulangier.		1	25
Contrevents		300	00	3 boîtes poudre à levain, à 50c.		1	50
Cloche et beffroi, vieux.		50	00	1 grand panier.		12	00
do et support, nouveaux.		150	00	10 briques à couteaux, à 25c.		2	50
Echelles		6	00	3 prs couvertures, à \$5.		15	00
Rayons		45	00	4 prs bottes, à \$5.		20	00
65 jalousies		10	00	3 prs do vieilles, à \$1.		3	00
12 seaux à incendie.		16	50	1 vilebrequin et mèches.		2	25
3 grosses lampes à huile de pétrole.		24	00	13 balais, O.K., à 22½c.		2	98
		3,226	50	1 do n° 2, à 22½c.		0	23
				19 éo n° 2, à 21½c.		4	35
				44 prs souliers, à \$2.50		110	00
				22 pinceaux, poil de chameau.		1	83
				5 prs souliers, vieux, à 75c.		3	75
				9 brosses à épousseter, à 75c.		6	75
				4 pinceaux, plats, à peinture, à \$1.25.		5	00
				12 brosses à plancher, à 62½c.		7	50
				10 do do avec cuir sur le			
				dessus, pour essuyer, à \$1.25.		12	50
				6 brosses à barbe, à 75c.		4	50
				40 seaux, fer galvanisé, à \$1.32½.		53	33
				1 faucille à broussailles.		12	00
				2 lbs beurre, à 37c.		0	74
				2 tonnes vides, à 25c.		0	50
				27 douz. chandelles, à \$1.25.		33	75
				1 casquette de détenu.		1	00
				4 ustensiles à saupoudrer, à \$1.25.		5	00
				8 lignes de charpentier, à 12½.		1	00
				1 coffre à farine.		4	00
				8 douz. épingles à linge, à 25c.		2	00
				33 habits, d'été, à \$2.		66	00
				4 do d'hiver, à \$4.		16	00
				25 galls huile de pétrole, à 48c.		12	00
				7 boîtes collets de papier, à 25c.		1	75
				24 peignes, gros, à 25c.		6	00
				6 pelottes ficelle à envelopper, à 25c.		1	50
				7 do coton.		0	50
				1 comptoir.		6	00
				49 courtes-pointes, à \$1.50.		73	50
				52 tasses à boire, à 25c.		13	00
				5 pots à barbe, à 75c.		3	75
				½ douz. de garnitures de rideaux, à \$1.		0	25
				41 plats à soupe, à 50c.		20	50
				13 prs caleçons, à \$1.50.		19	50
				13 balais à épousseter, plumes, à \$1.50.		19	50
				7 porte-ordures, à 62½c.		4	38
				2 douz. feuilles papier sable, à 50c.		1	00
				71 limes, à 10c.		7	10
				12 boîtes charges chim. d'extinct., à \$8.		96	00
				3 sacs farine, à \$1.37½.		4	12
				10½ douz. fourchettes de table, à \$2.		21	50
				2 entonnoirs, à 37½c.		0	75
				1 pre bottines de femme.		1	75
				1 fer à couper les vitres.		0	50
				14 lbs colle-forte, à 30c.		4	20
				7 grilles, à \$2.75.		19	25
				1 barreau de grille, p. poêle de cuisine.		1	50
				1 marteau.		1	25
				15 douz. mouchoirs, à \$2.		30	00

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite*.

<i>Magasin—Suite.</i>		\$	cts.	<i>Magasin—Fin</i>		\$	cts.
11 manches pour guipons à planch., à 50c		5	50	2 chemises, indienne, à 50c.		1	00
3 do brosses à plancher, à 25c.		0	75	4 do flanelle grise, à \$1.50		6	00
28 chapeaux de paille, à 25c.		7	00	8 do do blanche, à \$2.		16	00
2 hachereaux, vieux, 50c		1	00	2 pelles, à 25c.		0	50
1 pierre à aiguiser		1	75	3 lbs terre de sienne brûlée, à 33½c		1	00
35 houblon, à 50c.		17	50	6 do naturelle, à 25c.		1	50
1 encrier.		0	50	23 dessus d'oreillers, à 10c.		2	30
1 cruche d'un gallon		0	50	55 prs pantouffes, canevas, à \$1.50		82	50
5 justaucorps, à \$1.25		6	25	1 do cuir		1	50
8½ lbs bœuf salé, à 8c		0	68	4 mouchettes, à 75c		3	00
13 anneaux à clefs		0	50	12 pqts savon, à 10c.		1	20
1 couteau au pain		1	50	48½ lbs do de Castille		11	25
3 do à viande, à \$1.50		4	50	1 lot do à barbe		2	25
7 douz. couteaux de table, \$2		14	83	148 lbs do blanc, à 4c		5	92
1 échelle.		1	50	230 do jaune, à 4c		9	20
1 porte-lampe		2	75	34½ lbs soude à laver, à 6c.		2	07
1 lampe d'étudiant.		2	25	6 éponges, à \$1.		6	00
1 do petite.		0	75	5½ douz. cuillères, à 50c		2	75
2 porte-lampes, à \$1.25		2	50	29 pqts noir à miner, à 5c.		1	45
16 becs de lampe, gros, à 50c		8	00	13 pqts vis, à 30c		3	90
8 do à vis et charnière, à 75c		6	00	6 pierres à faulx, à 25c.		1	50
10 do à vis, à 25c		2	50	277 lbs sucre, à 7½c		20	77
46 do petits, à 12½c.		5	75	1 chaudière au charbon.		1	50
16 verres de lampe (0), à 8½c.		1	33	1 coffre pour le sucre et le riz.		5	00
24 do (2), à 12½c.		3	00	3 douz. bretelles, à \$6.		18	00
67 do (4), à 20c.		13	40	11 pqts broquettes, 10 onces, à 4½c.		0	46
4 do modèle, à 33½c.		1	33	12 do 8 do 4½c.		0	50
6 do d'étudiant, à 37½c.		2	25	9 do 6 do 4½c.		0	37
5 abat-jour, porcelaine, à 37½c.		1	88	11 do 4 do 4½c.		0	46
5 do verre, à 37½.		1	87	2 chantepleures à mélasse, à 62½c.		1	25
3 lanternes, à \$1.75.		5	25	1 do vinaigre		0	50
2 do vieilles, à \$1.75.		1	00	65 onces thé.		1	06
4 verres de lanterne, à 25c.		1	00	3 lbs fil de lin. à \$1.25.		3	75
1 serrure et clef.		0	62	1 paillasse		0	50
109 boîtes de lessive, à 18½c.		18	17	39 sacs pour oreillers, à 10c.		3	90
58 pqts allumettes chim., à 5c		2	90	10½ lbs tabac, à 46c.		4	83
1 mesure de ¼ gallon.		0	75	1 pre tenailles.		0	25
1 do ¼ do		5	50	5 serviettes, grandes, à 50c.		2	50
12 prs mitaines		5	50	6 do de bureau, à 75c.		4	50
1 cravate		0	75	20 do petites, à 20c		2	00
4 gallons huile de poisson, à 80c.		3	20	6 pelotons ficelle		0	25
2 do do à harnais, à \$1.25.		2	50	4 lbs terre d'ambre calcinée, à 25c.		1	00
6 tablettes avecann. de rid. ovales, à 75c.		4	50	4 gallons vernis de goudron, à 50c.		2	00
31 prs pantalons de travail, à 37½c.		27	12	12 gilets, à \$1.		12	00
1 pre souliers.		2	25	7 planches à laver, à 75c.		5	25
101½ verges bourrure, à 16c.		16	24	2 bassins à laver, à \$1.25.		2	50
3 prs pantalons, d'été, à \$1.50		4	50	14 vases à eau, à 25c.		3	50
1 do d'hiver.		2	00	2 do grands, avec bec, à \$2.75.		5	50
220 pqts papier à toilette, à 25.		55	00	61 petits balais à épousseter, à 6½c.		3	81
35 roul. do		8	75	9½ grosses mèches de lampe, à \$3.		29	50
212 lbs papier à envelopper, à 11c.		23	32	162½ lbs laine filée, à 62½c		101	41
1 râtelier à plumes		0	25				
5 lbs poivre, à 10c		0	50				
81 assiettes, à 8½c		7	58				
1 cuvette à ablutions		0	50				
2 tisonniers, à 25c.		0	50				
5 poulies simples, à 75c.		4	50				
13 do de châssis		4	87				
3 râteaux de fer, à \$1.25.		3	75				
2 réflecteurs, à 50c		1	00				
6½ lbs résine		0	78				
56½ lbs riz, à 3c.		1	70				
46 lbs câble, à 20c		9	20				
5 pieds-de-roi, à 50c.		2	50				
85 lbs sel, à ½c.		0	42				
117 feuilles papier sablé, à 2c		3	54				
Balances		11	00				
3 mains (à peser, etc.), à 25c.		0	75				
200½ vgs toile à vaisselle écossaise, à 26c		52	13				
Rayons		20	00				
45 draps de lit, à 50c.		22	50				

1,695 98

Atelier de cordonnier.

1 boîte à charbon.	1	50
6 tasses de ferblanc, à 10c	0	60
11 prs blocs à façonner l'empaigne, à 50c	5	50
4 tables à tailler, à \$1.80	7	20
12 planches à tailler, à 15c.	1	80
1 bloc à do	4	50
1 poêle	8	00
½ gallon huile pétrole, à 50c.	0	12
10 prs compas, à 20c.	2	00
3 fers à river, à \$2.16½.	6	50
6 prs vis pour faç. l'empaigne, à 33½c.	2	00
2 ciseaux, à 25c.	0	50
6 planches à assembler, à 20c.	1	20
1 pupitre	5	00
1 tabouret de pupitre	1	50

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

<i>Atelier de cordonnier—Suite.</i>		<i>\$</i>	<i>cts.</i>	<i>Atelier de cordonnier—Suite.</i>		<i>\$</i>	<i>cts.</i>
4 tiroirs, à 45c	1	80	1	1 petit fer à polir, creux de la semelle.	0	25	
2 roues à talons, à 75c	1	50	96	vgs toile à ganse	3	33	
4 étampes à talons, à \$1.25	5	00	5	brosses à plancher, vieilles, à 10c	0	50	
2 do do (neuves) \$2.75	5	50	2	bancs à cheville les bottes, à \$4	8	00	
10 do à numéroter, à 10c	1	00	2½	paires semelles de liège, à 50c	1	25	
19 feuilles papier d'émeri, à 4½c	0	79	1	vg. canevas blanc	0	45	
1 grattoir	0	20	77½	vgs coton écri, à 12½c	9	69	
10 do à semelles, à 15c	1	50	8	paires formes à pantouffes, à \$1.75	14	00	
1 coude, 6 pc. (tuyau de poêle)	0	25	14	do bout carré, à \$1.75	24	50	
½ lb. craie française, à 35c	0	09	12	do de bottines, à \$1.75	21	00	
5 paires de devants de bottes, à \$1	5	00	11	do E, à \$1.50	16	50	
1 brosse à épousseter en plumes	0	20	5	do pour ppet. garç., à \$1.75	8	75	
2 limes, bâtarde, à 85c	1	70	5	do pour enfants, à \$1.75	8	75	
3 limes, courbes à trépointe, à 50c	1	50	34	do EE, à \$1.50	51	00	
16 râpes, à 40c	6	40	2	crochets à formes, à 20c	0	40	
2 limes bâtarde, vieilles, à 45c	0	90	2	grosses de pointes à monter, à 50c	1	00	
11 râpes, vieilles, à 25c	2	75	1	miroir	0	50	
9 limes courbes à trép., vieilles, à 25c	2	25	14	lbs de taure française, à \$1.50	21	00	
44 vgs toile à ganse	1	07	1	machine à fendre le cuir	3	75	
28 vgs d'élastique à guêtres, n° 1	28	00	1	do œillets	20	00	
1 do do 2	0	60	1	do rouler le cuir	20	00	
1½ lb. gomme tragacanth, à \$2.50	4	53	1	do coudre, de Howe	20	00	
1 meule à aiguiser	0	90	1	do do Singer	70	00	
3 manches d'alène à cheville, à 16½c	0	49	1	do do Nationale	70	00	
7 garde-main, à 15c	1	05	1	do donner la forme à l'emp.	20	00	
3 couteaux à gratter les talons, à 33½c	1	00	2	manches de guipons à plancher, à 20c	0	40	
½ douz. boucles de harnais, à 60c	0	30	9	douz. aiguilles à machine, à 75c	6	75	
20 marteau, à 65c	13	00	2	tabourets de machine, à 45c	0	90	
1 encrier	0	50	½	gallon huile de noix	0	50	
Tire-pieds	0	50	39	lbs de pointes de cuivre, à 40c	15	60	
1 jarre	0	50	23	do de Hongrie, à 15c	3	45	
2 lampes à chauffer les outils, à \$1.25	2	50	17	do à talon, à 14c	2	38	
2 do do 65c	1	30	3	do à gravure, ¾ pc., à 50c	1	50	
11 cuirs à aiguiser les couteaux, à 10c	1	10	4½	do do ½ pc., à 35c	1	58	
82½ lbs de taure, C.-A., à \$1	82	50	2	paires de pincettes, à 48c	0	97	
32 lbs cuir de bœuf canadien, à 70c	22	40	12	do (vieilles), à 25c	3	00	
113 lbs cuir à empeigne, à 65c	73	45	1	burette à huile	0	10	
1½ pean de cuir à bordure, à \$5.	7	50	6	bout. cirage à l'huile, à 20c	1	20	
23½ lbs cuir à harnais, à 32c	7	52	1	balance à plateforme	19	75	
½ côté cuir à lacets, à \$2.50	1	25	1	fer à raser les pointes dans la chaus.	0	25	
16½ lbs de retailles de cuir, à 75c	12	38	1	paire emporte-pièce à mains	0	50	
4½ pds carrés de cuir à harn. verni, à 50c	2	25	10	paires de tenailles, à 60c	6	00	
1 lb. de cuir verni	4	00	2	roues, à chevilles, à 25c	0	50	
228 lbs cuir à semelle, C.-A., à 30c	128	40	2	porte-réquisitions, à 12½c	0	25	
5 fers à battre le cuir	5	00	1	règle de 15 pouces	0	25	
16 paires formes d'homme, à \$2	32	00	1	fer à river	6	50	
11 do de femme, à \$1.75	19	25	7½	lbs de veau canadien, à \$1.15	8	63	
1 vieille hache	0	20	26	do français, à \$1.75	45	50	
3½ grosses alènes à cheville, à \$1.50	5	25	17	lbs peaux de mouton	7	79	
1½ do coudre carr., à \$1.80	2	10	16	do do bleue	16	00	
do do surjeter, à \$1.50	0	75	1	do do rouge	1	00	
do do piquer, à \$1.80	1	35	174	ressorts d'acier, à semelles	7	25	
do do assembler, à \$1.80	0	60	1½	lb. agrafes à souliers, à 66½c	1	21	
2 lbs acide oxalique, à 50c	1	00	1	lb. œillets à souliers	2	00	
36 manches d'alènes à cheville, à 10c	3	60	1½	lb. fil de cordonnier, à \$1.25	1	88	
47 do coudre, à 10c	4	70	2½	lbs rivets à souliers, à \$2	4	75	
3½ paires de derrières de bottes, à \$1	3	50	77	feuilles papier sablé, à 2½c	1	92	
5 do devants de bottes, à \$1.50	7	50	¾	ib. cire de cordonnier, à 35c	0	26	
2 do empeignes de souliers, à 75c	1	50	5	lbs veau à gants, à \$3	15	00	
17 do bottes de taure, à \$5	85	00	10	lbs cuir de chèvre, à \$2.12½	21	25	
4 do souliers, à \$2.50	10	00	2	vgs serge noire, 1re qualité, à \$1.25	2	50	
18 do bottes, vieilles, à \$1	18	00	3	do do 2e do 80c	1	60	
34 do souliers, vieux, à 75c	25	50	1	peau de chevreau français	2	75	
1 extincteur Babcock	30	00	1	paire souliers d'enfant	1	00	
4 balais, à 20c	0	80	6	do de femme, à \$2	12	00	
1 lot de patrons de bottes	2	00	7	do d'homme, à \$3	21	00	
2 onces soies de cochon, à \$1	2	00	10	paires devants de souliers, à \$2.50	25	00	
11 couteaux à gratter, à 45c	4	95	50	do pantouffes de canevas, à \$1.50	75	00	
9 fers à polir, bords de la semelle, à 33½c	3	00	1	fer, à river les agrafes, avec emporte-p.	1	00	
2 do talons, à 37½c	0	75	½	peau de maroquin noir, à \$5.50	2	75	
2 do creux de la semel., à 87½c	1	75	7	crachoirs	0	35	

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâties, terrains, etc.—*Suite.**Bibliothèque catholique romaine.*

- 1 A Tour in Both Hemispheres.
- 2 Life of St. Patrick.
- 3 Present case of Ireland.
- 4 Our Lady of Lourdes.
- 5 Idleness.
- 6 Life of Robert Emmet.
- 7 Mary Queen of Scots.
- 8 Handy Andy.
- 9 The Catholic Mission.
- 10 '98 and '48.
- 11 History of American Revolution.
- 12 Last days of Jerusalem.
- 13 The Christian Virtues.
- 14 Eucharistica.
- 15 Preparation for Death.
- 16 Clock of the Passion.
- 17 Christian Doctrine.
- 18 The Prophecies of St. Clumbkille.
- 19 Revelations of St. Bridget.
- 20 Sure Way.
- 21 do
- 22 do
- 23 Irish Rebellion.
- 24 Blessed Sacrament.
- 25 The Faith of our Fathers.
- 26 Ierne of Armorica.
- 27 Bethlehem.
- 28 The Church of the Pilgrims.
- 29 The Old Religion.
- 30 Catholicity, Protestantism and Infidelity.
- 31 The King's Highway.
- 32 Infallible Authority of the Pope.
- 33 The Mercy of God.
- 34 The Spiritual Director.
- 35 The Divinity of Christ.
- 36 Points of History.
- 37 Memoirs and Sermons of Rev. F. A. Baker.
- 38 Catholic Christian Instructed.
- 39 do do
- 40 Devout Life.
- 41 History of Protestant Reformation.
- 42 Manual of Controversy.
- 43 Bossuet's Exposition.
- 44 St. Liguori's Moral Dissertations.
- 45 Visits.
- 46 do
- 47 do
- 48 Think Well On It.
- 49 do
- 50 Clifton Tracts.
- 51 do
- 52 Stumbling Blocks Make Stepping Stones.
- 53 Irish American Library.
- 54 Alice Riorden.
- 55 Christian Truths.
- 56 The Acts of the Early Martyrs.
- 57 do do
- 58 Western Missions and Missionaries.
- 59 Catholic Christian Instructed.
- 60 Manning's Lectures.
- 61 The Spirit of Faith.
- 62 Leaves from the Annals of the Sisters of Mercy.
- 63 Elevation of the Soul.
- 64 do
- 65 Fathers of the Desert.
- 66 Life of Curran.
- 67 Florence Macarthy.
- 68 Mrs. Herberts and the Villagers.
- 69 Clifton Tracts.
- 70 Visits.
- 71 Gallitzen Letters.

Bibliothèque catholique romaine—Suite.

- 72 The One Thing Necessary.
- 73 Angelical Virtue.
- 74 Maxims of Christian Philosophy.
- 75 True Wisdom.
- 76 Catholic Doctrine.
- 77 The Cross in its True Light.
- 78 Faith of the Cross.
- 79 Four Last Things.
- 80 Peace of the Soul.
- 81 Christianity in China.
- 82 Devout Life.
- 83 Religion in Society.
- 84 do
- 85 Gerald Griffin.
- 86 Practical Instruction.
- 87 Sin.
- 88 Father DeLisle.
- 89 Freemasonry.
- 90 Miner's Daughter.
- 91 Duties of Young Men.
- 92 Tales and Parables.
- 93 Protestant Reformation.
- 94 Callista.
- 95 Indian sketches.
- 96 Life of St. Francis De Sales.
- 97 Glories of Mary.
- 98 The Future of the Catholic people.
- 99 Life of Nelson.
- 100 Napoleon Bonaparte.
- 101 Duke of Wellington.
- 102 Sketches of the Irish-bar.
- 103 Life of the Rt. Rev. J. E. Doyle.
- 104 Union with Christ.
- 105 Biographical Dictionary.
- 106 Alice Sherwin.
- 107 The Fathers of the Eastern desert.
- 108 The Jesuits.
- 109 Sick calls.
- 110 Life of St. Patrick.
- 111 St. Paul of the Cross.
- 112 Heroines of Charity.
- 113 Life of St. Elizabeth.
- 114 Tales of Mount St. Bernard.
- 115 McCarthy More.
- 116 Blessed Sacrament.
- 117 An old world as seen through young eyes.
- 118 Legends and Fairy tales of Ireland.
- 119 New Lights, or Life in Galway.
- 120 do do
- 121 All for Christ.
- 122 Maurice Tyrone.
- 123 Confederate Chieftains.
- 124 Reminiscences of fifty years in Texas.
- 125 A tour in both hemispheres.
- 126 Irish Fireside Stories.
- 127 Christopher Columbus, Vol. 1.
- 128 do do do 2.
- 129 do do do 3.
- 130 The Notary's Daughter.
- 131 The Heroine of Vesuvius.
- 132 Precious Blood.
- 133 Irish Fireside Stories.
- 134 Davis : Poems and Essays.
- 135 A Stormy Life.
- 136 History of the World.
- 137 Life of St. Louis.
- 138 Reasons why we should believe in God.
- 139 Grattor's Speeches.
- 140 Duke of Monmouth.
- 141 Richard Shields' Speeches.
- 142 Cross and Shamrock.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

<i>Bibliothèque catholique romaine—Suite.</i>		<i>Atelier de forgeron.</i>		\$ cts.
143	Burke's Speeches.	2	enclumes	45 50
144	Modern History.	2	soufflets	41 60
145	Wrecked and Saved.	1	jeu de filières-Leighton.	65 00
146	Curran's Speeches.	1	vis	8 00
147	Ancient History.	1	machine à forer	94 50
148	History of the World.	2	tranchets	1 00
149	O'Connell's Speeches, Vol. 1.	13	poignons emporte-pièce	2 75
150	do do 2.	11	ciseaux	2 50
151	God's Way; Man's Way.	8	mandrins	0 90
152	Aunt Honor's Keep Sake.	9	mardeaux	6 00
153	Christopher Columbus.	1	équerre	0 50
154	Callista.	2	mardeaux à 2 mains	4 00
155	Handy Andy.	21	prs tenailles	10 00
156	Collegians.	1	jeu de ciseaux tranchants.	1 75
157	Modern History.	12	outils pour faire les têtes de boulons	6 00
158	The Miner's Daughter.	1	perçoir à rochet	2 00
159	Rosemary.	1	assortim. d'outils de maréchal-ferrant	7 00
160	do	1	foret à arçon	2 00
161	Scottish Chiefs.	1	pre compas d'épaisseur	1 00
162	Leg-nds and stories.	1	do pinces tranchantes	0 50
163	Gerald Barry.	2	masses de fer	1 00
164	A troubled heart.	1	pre cisailles à mains	1 00
165	Willy Reilly.	5	clefs à tarauds	1 80
166	Antics of Infidels.		Vieilles filières	6 00
167	The condition of Catholics.	2	bidons à l'huile	0 25
168	Teaching truth.	2	fers à souder	0 30
169	Notes on Ingersol.	45	lbs. de soudure	18 00
170	Art of thinking well.	6	fouloirs, de dessus et de dessous	3 00
171	European civilization.	11	dessus et dessous d'étampe	4 00
172	Loss and gain.	1	vilebrequin	1 00
173	The Roman Catacombs.		Tournevis	0 50
174	Life of Sheridan.	1	fraise	0 45
175	Macaulay's History of England. Vol. 1.	1	meule à aiguiser	1 00
176	do do do 2.	2	râpes à cheval	3 50
177	do do do 3.	1	cuillère à pot	0 75
178	do do do 5.	3	clefs anglaises	4 00
179	Half hours in air and sky.	2	armoires	2 50
180	do in many lands.		Pupitre et siège	3 00
181	do at sea.	2,557	lbs. fer commun	102 28
182	Apostolical succession.	150	do rognures de fer	3 75
183	Letters of a Skeptic.	400	do vieux fer	4 00
184	Life around us.	318	do fer de Norvège	28 62
185	Napoleon in Exile. Vol. 1.	558	do d'acier	89 28
186	do do 2.	3,000	do de houille	36 00
187	The discipline of drink.	18	prs de fers doubles	99 00
188	History of Ireland. Vol. 1.	23	do simples	45 00
189	do do 2.	24	limes assorties	5 00
190	Half hours under ground.	700	lbs. de plomb	14 00
191	do in the tiny world.	1	baril à eau	0 80
192	Massacre of the Hostages.	10	vieilles limes	0 35
193	Fabiola.	3	tabliers	0 90
194	The Catholic Crusoe.	2	essuie-mains	0 10
195	History of United States.	1	verre à boire	0 15
196	History of the Catholic Church. Vol. 1.	2	plats à laver	0 75
197	do do do 2.	2	tasses et pot à eau	0 90
198	do do do 3.	2	balais	0 30
199	do do do 4.		Râtelier pour le fer	4 00
	Valeur approximative, \$250.		Encrier et porte-plume	0 30
			Clefs à dévisser les tuyaux	3 00
			50 lbs. de fers à cheval	3 50
			12 do clous à cheval	2 40
			2 do borax	0 40
			1 gal. huile de chien de mer	0 75
			Plate-forme étagée	5 00
				805 08
			<i>Bureau du comptable.</i>	
			1 lampe	12 50
			1 pupitre à armoire	15 00

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite*

<i>Bureau du comptable—Fin.</i>		\$	cts.	<i>Buanderie—Fin.</i>		\$	cts.
1 pupitre et support.....		10	00	4 brosse à plancher.....		1	00
1 table avec pupitre.....		5	00	1 porte-ordures.....		0	10
1 grande armoire.....		5	00	Crochets à chapeaux.....		0	10
1 presse à copier.....		10	00	6 bidons à l'huile de charbon.....		0	60
1 patère (habits).....		1	00	8 essuie-mains.....		3	00
1 chaise pivotante.....		12	00	1 tabouret.....		0	25
4 chaises, à \$1.25.....		5	00	12 planch. découpés pour marq. le linge.....		1	50
1 encrier.....		1	00	2 brosse.....		0	05
1 garniture de toilette.....		2	50	2 comptoirs.....		30	00
1 chaudière à charbon.....		1	50	1 hachereau.....		0	25
1 barre de fourneau (poêle).....		1	75	1 tisonnier.....		0	15
1 lot de papeterie, à peu près.....		225	00	1 pelle.....		0	25
1 balance à lettres.....		5	00	1 pot à eau, ferblanc, avec manche.....		0	25
3 encriers.....		4	00	1 poêle.....		10	00
1 boîte à argent.....		4	00	15 feuilles de tuyau.....		2	00
1 pendule.....		7	00	2 coudes.....		1	00
1 casier et rayons.....		3	00	Bâtisse de la bouilloire.....		100	00
1 balai et époussette.....		0	50				
1 miroir.....		3	00			595	50
1 brosse à cheveux et peigne.....		4	25				
6 serviettes, à 75c.....		4	50				
1 rideau et rouleau.....		1	00				
1 brosse à épousseter.....		1	00				
1 lot de livres d'école, porte-plumes, encriers, ardoises et crayons—à peu près.....		150	00				
1 chandelier.....		0	25				
5 porte-lettres, à 50c.....		2	50				
2 porte-réquisitions, à \$2.....		4	00				
1 brosse et vase en ferbl. p. presse à cop.....		0	75				
2 étampes en caoutchouc, à 75c.....		1	50				
2 serre-papiers, à 50c.....		1	00				
1 tapis.....		30	00				
1 grande natte (paillasson).....		8	00				
1 dictionnaire.....		1	50				
1 sonnette électrique.....		8	00				
1 crachoir.....		1	50				
1 tire-bouchon.....		1	25				
1 vase à ficelle.....		1	75				
1 peau de chamois.....		0	75				
3 rouleaux, à 50c.....		1	50				
1 boîte instruments de mathématique.....		18	00				
1 boîte pinceaux, poil de cham. et coul.....		3	75				
12 verges toile à tracer, à 75c.....		9	00				
20 do papier à dessin, à 30c.....		6	00				
1 support pour la presse à copier.....		3	50				
1 douz. bout. muilage.....		4	80				
2 pintes encere noire, à \$1.50.....		3	00				
3 do à copier, à \$1.50.....		4	50				
2 rames de papier à envelop., fort, à \$7.....		14	00				
		625	30				
<i>Buanderie.</i>							
1 boîte à charbon.....		0	50	1 lb. acide benz., à \$3.50.....		0	87½
1 bouilloire.....		15	00	do acide tartar., à 75c.....		0	09
4 tables.....		10	00	do acide carbol., à 75c.....		0	37½
1 tordeuse.....		2	00	do acide muriat., à 10c.....		0	10
2 cuvettes.....		1	50	do acide nitr. mur. dil., à 10c.....		0	03½
3 paires ciseaux.....		1	00	do acide nitr., à 20c.....		0	05
4 planches à laver.....		1	50	1 do acide sulf. arom., à 25c.....		0	25
Cordes à linge.....		8	00	do acide sulf. pur., à 50c.....		0	25
12 chevalets à linge.....		36	00	4 do acide sulf. commerce, à 10c.....		0	40
1 do.....		1	00	do acide mur. dil., à 10c.....		0	05
1 machine à calandrer.....		300	00	do acide nitr., dil., à 10c.....		0	07½
7 douz. épingles à linge.....		1	50	1 do acide borac., à 35c.....		0	55
1 grille (grand poêle).....		30	00	1 do acide citr., à \$1.....		1	00
8 grandes cuves à laver.....		35	00	½ do alun, à 10c.....		0	05
2 guipons à plancher, à manche.....		1	00	4 onces tartr. antim., à 10c.....		0	40
3 balais.....		1	00	2 dr. nitr. d'argent en bâton, à 15c.....		0	30
				½ once brom. ammon., à 15c.....		0	07½
				1½ do antipyr., à \$1.75.....		2	62½
				5 do carb. bismuth, à 40c.....		2	00
				8 do baume du Canada, à 10c.....		0	80
				½ lb. baume de copahu, à \$1.50.....		1	02½
				1 once subiod. bismuth, à \$1.....		1	00
				2 lbs sulf. cuivre, à 25c.....		0	50
				1 once camph. monobrom., à 50c.....		0	50
				2 onces chloral hydr., à 20c.....		0	40
				6 do craie préparée, à 5c.....		0	30
				½ lb. chloroforme, à \$2.....		1	00
				3 bout. ligatures de boyaux, à 30c.....		0	90
				½ once créosote, à 25c.....		0	12½
				½ douz. chlorod. (petites bout.), à \$5.....		1	66
				4 onces collodion, à 10c.....		0	40
				2 do confection de rose, à 5c.....		0	10
				5 grains cocaïne hydrochlor., à 5c.....		0	25
				1 lb. ext. fld. jaborandi, à \$1.75.....		1	75
				½ lb. extr. fld. hydrast. canad., à \$1.75.....		0	87½
				¼ lb. extr. fld. cascarr. sagrad., à \$2.....		0	50
				2 lbs ether sulf., à \$1.25.....		2	50
				½ vg. empl. adhésif., à 35c.....		0	17½
				1 do ichthyocolle.....		0	60
				¼ do canthar., à 75c.....		0	18½
				1 oz. extr. coloq. co.....		0	25
				½ do bellad., à 30c.....		0	15
				1 do agueux d'aloès.....		0	30
				1 do gentiane.....		0	05
				½ douz. boîtes extr. de boeuf, à \$10.....		5	00
				3 oz. carb. fer sach., à 15c.....		0	45
				2 oz. citr. fer, de quin. et de strych., à 60c.....		1	20
				½ lb. poud. de gom. tragacanth., à \$1.75.....		1	31½
				1 do de gomme arabique.....		1	75

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Hôpital—Suite		\$	cts.	Hôpital—Suite.		\$	cts.
1 lb. gom. tragac., à \$1.50	0	18	3	1 lb. teint. capsic., à \$1.25	0	15	3
3 oz. gom. ammon., à 10c.	0	30		do guaiac., à \$1.25	0	94	
4 lbs glycérine, à 40c.	1	60	1 1/2	do gentiane, co., à \$1.25	1	87 1/2	
2 oz. hydrarg. bisulph., à 15c.	0	30	2 1/2	do quinquina, co., à \$1.50	3	37 1/2	
4 do do c. créta., à 10c.	0	40	1 1/2	do colombo, à \$1.25	2	19	
1 lb. do bichlor., à \$1.50	0	75	1 1/2	do op. camph., à \$1.50	1	12 1/2	
1 oz. do iod. rubr.	0	15	1	do senega.	1	50	
2 do do subchlor., à 15c.	0	30	1	do gingemb., à \$1.50	0	37 1/2	
4 lbs haust. nigr., à 50c.	2	00	1 1/2	do jusquiame, à \$1.25	1	56 1/2	
1 oz. iode, à 50c.	0	12 1/2	1 1/2	do bellad., à \$1.25	1	87 1/2	
2 oz. iodoform., à 75c.	1	50	1 1/2	do opium, à \$1.50	0	75	
1 lb. linoline, à \$1.25	0	62 1/2		do cinnam., à \$1.25	0	31 1/2	
do liq. fer perinr., à 30c.	0	07 1/2		do aurant., à \$1.25	0	15 1/2	
do do arsenical., à 15c.	0	11 1/2		do catechu, à \$1.25	0	31 1/2	
do do fer. subsulph., à 25c.	0	04 1/2		do myrrh., à \$1.25	0	23 1/2	
do do ammon., à 25c.	0	06 1/2		do assafetid., à \$1.25	0	62 1/2	
1 do do potass.	0	20		do buchu, à \$1.25	0	31 1/2	
1 do do ammon. acet.	0	25		do aconit., à \$1.50	0	37 1/2	
do do liniment iodid., à \$2.25	1	12 1/2	1 1/2	do tolu, à \$1.50	1	87 1/2	
1 do do bellad.	1	50	1 1/2	do digit., à \$1.25	0	23 1/2	
2 do do sapon., à 90c.	1	80	1	do fer. mur.	1	25	
1 oz. liq. épispastique	0	15		do ergot., à \$1.25	0	62 1/2	
3 lbs magnés. calcin., à 30c.	0	90		do nuc. vomic., à \$1.25	0	93 1/2	
2 do do sulph., à 10c.	0	20		do iod., à \$1.50	0	75	
1/2 oz. morph. sulph., à \$4.50	2	25		do cocc., à \$1.25	0	31 1/2	
gall. ol. oliv., à \$2.25	1	96		do arnic., à \$1.25	0	31 1/2	
1 lb. ol. térébenth., à 20c.	0	10		do cardam., co., à \$1.25	0	62 1/2	
2 oz. ol. cubeb., à \$2.25	4	50	1	do canthar.	1	25	
1 do croton. tigli.	0	20		4 oz. onguent. hydr. nitr. fort., à 10c.	0	40	
1 do felix mas.	0	25		1 oz. do gallae, co.	0	10	
1/2 gall. ol. morrhua, à \$1.50	0	75		4 oz. do hydrarg., à 10c.	0	40	
4 lbs ol. ricin., à 20c.	0	80		1 1/2 lb. vaseline, à 35c.	0	43 1/2	
2 do pot. bichrom., à 35c.	0	70		1/2 lb. vin. ipecac., à \$1.50	0	37 1/2	
1 lb. do brom., à 75c.	0	37 1/2		1 lb. do colchici.	1	50	
1 lb. pot. bicarb., à 25c.	0	03		1 lb. zinci oxid.	0	35	
1 do do iodid.	5	00		4 oz. zinci acet., à 10c.	0	40	
do do nitr., à 20c.	0	02 1/2		4 do do sulf., à 5c.	0	20	
do do bitartr., à 50c.	0	37 1/2		1 lb. liq. calc.	0	15	
do do carbon., à 25c.	0	12 1/2		2 lbs ol. lini, à 25c.	0	50	
do do sulf., à 20c.	0	10		2 1/2 oz. pepsine sacchar., à 50c.	1	25	
1 do do chlor.	0	30		4 oz. pulv. aloès, à 10c.	0	40	
do do bicarb. pulv., à 25c.	0	18 1/2		3 grosses de bouchons, à 75c.	2	25	
do do acétat., à 75c.	0	56 1/2		1 douz. boîtes de bois très minces	0	25	
1/2 oz. podophyllin, à 60c.	0	45		3 1/2 douz. boîtes à pilules, à 25c.	0	87 1/2	
8 do pulv. rhei., à 25c.	2	00		1/2 douz. bout. de pharmacie, bouchons			
4 do do ipecac, co., à 10c.	0	40		de verre, 1 pinte, à \$9.	4	50	
4 do pot. carb. pulv., à 5c.	0	20		3 1/2 douz. bout. de pharmacie, 1 cho-			
4 do do plumb. acet., à 5c.	0	20		pine, bouchons de verre, à \$8.			30 66
4 do pulv. opii., à 60c.	2	40		1 1/2 douz. bout. de pharmacie, 8 oz.			
3 do do jalap co., à 10c.	0	30		bouchons de verre, à \$5.50.			10 08
4 do do créta. arom. c. opio, à 10c.	0	40		1/2 douz. bout. de pharmacie, 4 oz.			
150 pil. cathart. co., à 75c. le 100.	1	12 1/2		bouchons de verre, à \$4.50.			2 62 1/2
25 do podoph. co., à 60c. le 100.	0	15		65 bouteilles de dispensaire, de 1 oz., à			
1/2 oz. pil. hydrarg., à 10c.	0	05		\$3 la grosse, \$1.35; 72 de 2 oz., à \$3.50			
1/2 oz. pot. permang., à 10c.	0	05		la grosse, \$1.75			3 10
1/2 oz. papoid., à \$3.50	1	75		71 bouteilles de dispensaire, de 3 oz., à			
1/2 oz. quin. sulph., à 90c.	0	45		\$4.50, \$2.25; 58 de 4 oz., à \$5.75, \$2.30			4 55
1 1/4 lbs sod. et pot. tartr., à 50c.	0	62 1/2		48 bouteilles de dispensaire, de 6 oz., à			
4 do sulf. præcip., à 30c.	1	20		\$7.50, \$2.50; 45 de 8 oz., à \$8.25, \$2.60			5 10
1 do sodæ biber., pulv.	0	25		Balances de dispensaire, 1 paire			3 00
4 do spirit. lavand., co., à \$1.	0	50		Forceps de dentiste			7 50
do do syr. ferri iod., à 60c.	0	07 1/2		Ciseaux à emplâtre			2 00
do do spirit. ammon. arom., à 75c.	0	37 1/2		1 boîte d'instruments de chirurgie			50 00
do do sulf. sublimat., à 10c.	0	02 1/2		Boîte de cathéters			20 00
oz. santonine, à 35c.	0	08 1/2		Vase à vaporiser			3 50
doz. rem. de Schiffman p. l'asthme, à \$6	1	00		Lampe à esprit de vin			1 00
10 lbs sein. lini, pulv., à 10c.	1	00		Urinomètre			1 25
1 1/2 lb. teint. jalap, à \$1.25	0	46 1/2		Seringue de femme, en caoutchouc			0 75
1 1/2 lbs do senna, à \$1.25	1	87 1/2		do petite, en caoutchouc			0 50
2 1/2 do do rhei, à \$1.25	3	12 1/2		do do en verre			0 15
1 do do aloès	1	25		do hypodermique			3 50

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâties, terrains, etc.—*Suite.*

<i>Hôpital—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Atelier des charpentiers.</i>	\$ cts.
Seringue à oreille, caoutchouc.....	0 75	2 brls d'huile, à \$32.....	64 00
Stéthoscope.....	7 00	6 do lard, à \$1.....	6 00
Thermomètre de clinique.....	2 50	1 scie à viande.....	1 00
3 petites sondes, à 40c.....	1 20	1 romaine.....	1 50
Batterie galvanique.....	55 00	1 machine à broyer les peintures.....	2 50
Mètre milliampère.....	25 00	8 crochets.....	1 00
Scarificateur et ventouses.....	13 00	3 châssis.....	3 75
"Companion," de Squires.....	3 75	2 galls laque.....	4 00
Journal.....	1 50	½ gall. vernis copal.....	2 50
Encrier.....	0 75	½ gall. huile à machine.....	1 25
1 verre gradué, 8 oz., à 50c.....	0 75	Vernis dessicatif.....	0 75
2 do 4 oz., à 50c.....	1 00	19 boîtes terre d'ombre sèche.....	4 75
1 do 13 oz.....	0 25	8 pqts noir de fumée.....	1 00
Mortier et pilon.....	1 00	1 sac de mastic.....	0 50
Vases de toilette.....	3 50	1 pinceau à peinture.....	0 50
Bassin de lit.....	1 75	1 lb pierre ponce.....	0 50
Eclisses.....	58 50	2 pqts clous sans tête.....	0 25
Armoire.....	20 00	2 essuie-mains.....	1 00
Table.....	4 00	1 lime plate.....	0 25
Rayons.....	6 00	18 mèches de tarière.....	4 50
Miroir.....	0 50	4 do vrilles.....	0 50
Jalousies.....	0 75	1 alésoir.....	1 50
		2 fraises.....	0 50
	488 66½	6 hachereaux.....	7 50
<i>Atelier des charpentiers.</i>		3 scies à mains.....	2 25
2 vis d'établi, à \$1.....	2 00	3 égohines.....	1 50
2 rouets de poulie, en fonte, à 50c.....	1 00	3 équerres.....	1 50
10 chevilles à vis, en bois, à 12½c.....	1 25	2 fausses-équerres.....	1 00
2 serrures à bec-de-canne, à 75c.....	1 50	2 vilebrequins et mèches.....	2 50
2 becs-de-cane, à 50c.....	1 00	2 scies à onglet.....	1 00
2 poulies, à \$1.....	2 00	3 équerres d'acier.....	3 00
6 pinceaux à peinture, à \$1.50.....	9 00	2 passe-partout.....	0 50
2 do à blanchissage, \$1.75.....	3 50	3 scies à refendre.....	6 00
8 do à vernis, à 75c.....	6 00	4 planes à deux mains.....	0 50
1 grosse brochettes, 10 oz.....	0 65	8 râpes à bois.....	4 00
1 do 8 oz.....	0 55	2 clefs anglaises.....	2 00
1 do 6 oz.....	0 50	11 ciseaux.....	5 00
1 do 4 oz.....	0 50	1 <i>stick</i>	3 50
3 pqts vis de bois, à \$1.....	3 00	7 fers à rainure.....	5 60
3 do do à 50c.....	1 50	2 planes.....	1 00
3 douz. feuilles papier sablé, à 50c.....	1 50	1 assortiment d'outils de tourneur.....	2 00
7 mèches, à 50c.....	3 50	1 herminette.....	1 00
½ douz. petites mèches, à \$1.50.....	0 50	2 petites haches d'établi.....	1 00
2 pqts vis, à 25c.....	0 50	3 pierres à huile.....	0 75
1 paire compas.....	0 50	2 compas.....	1 00
1 lime demi-ronde.....	0 25	1 ligne de charpentier.....	0 25
6 do à 12½c.....	0 75	1 paire compas d'épaisseur.....	0 25
5 do à bois, à 10c.....	0 50	2 machines à couper les raies.....	7 00
1½ pqt vis assorties, à \$1.....	1 50	2 pointes à tracer.....	0 25
7 pieds-de-roi en buis, à 50c.....	3 50	6 tourne-vis.....	2 00
4 trusquins.....	3 75	2 bouvets à rainure.....	10 00
2 pqts bronze doré, à 25c.....	0 50	5 marteaux.....	2 50
1 douz. crayons de charpentier.....	0 75	3 rainettes.....	0 75
4 boules de craie, à 25c.....	1 00	4 maillets.....	0 50
2 couteaux à mastic, à 20c.....	0 50	1 bouvet à gouttière.....	0 50
1 balai.....	0 25	3 galères.....	1 50
3 manches de scie, à 12½c.....	0 37	1 varlope.....	0 75
1 boîte colle-forte.....	1 75	3 rabots.....	1 00
1 lot de bois de service.....	5 00	1 jeu de rabots d'acier.....	18 00
6 échelles, à \$1.....	6 00	1 rabot cintré.....	5 00
1 chaise.....	1 50	1 rabot de fer.....	0 50
1 établi.....	10 50	15 bouvets à moulure.....	7 50
2 coffres à outils, à \$1.....	2 00	1 sergent de fer.....	3 50
1 diamant à couper la vitre.....	5 00	4 do de bois.....	0 50
1 herminette.....	1 00	2 niveaux à l'esprit de vin.....	1 00
1 baril de clous mélangés.....	4 75	2 balais.....	1 25
37½ lbs blanc de plomb.....	3 00	Poêle et tuyau.....	5 75
1 boîte rouge de Vénise.....	2 75	2 gros sergents.....	3 00
2 do vert chrome, à \$2.75.....	5 50	10 tabliers de charpentier.....	1 00
200 lbs ocre rouge, à 4c.....	8 00	2 bidons à l'huile.....	0 50
		9 tarières.....	9 00

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâties, terrains, etc.—*Suite.*

<i>Atelier des charpentiers—Fin.</i>	\$ cts.	<i>Bibliothèque protestante.</i>
1 roue à rochet.....	1 00	Tale of Two Cities and sketches by Boz.
1 pupitre.....	1 50	Bleak House.
2 masses.....	2 50	Christmas Stories.
11 haches.....	11 00	Oliver Twist and pictures from Italy and American notes.
4 manches de pic.....	1 60	Martin Chuzzlewit.
1 chaudière à charbon.....	1 25	Barnaby Rudge and Edwin Drood.
1 encrier.....	0 50	David Copperfield.
1 pot à colle.....	0 75	Little Dorrit.
1 machine à mortaiser.....	12 00	Vanity Fair.
1 meule à aiguiser, complète.....	5 00	Pendennis.
28 raies de roue.....	7 00	Adventures of Philip.
54 pds. de chêne.....	6 48	Hogarty Diamonds.
6 chevalets à scier.....	3 00	The Newcomes.
3 pinceaux à peinturer.....	0 75	Roundabout Papers.
10 galls. térébenthine.....	5 00	Burlesques.
2 pincés à panne.....	2 00	The Virginians.
2 vis à scie.....	2 50	Paris and Irish sketches.
2 tonnes de houille.....	17 00	Bar of Iron.
2 pioches.....	2 00	British Workman.
2 renards.....	1 00	Cottager and Artisan.
2 pics.....	2 00	Present Day Tracts.
3 pelles.....	1 50	Tract Magazine.
1 bêche.....	0 75	Arnold Leslie.
2 pincés à panne.....	2 50	Sermons for Children.
1 masse.....	1 00	The True Nobility.
1 coin d'acier.....	1 00	Mister Horn.
1 faux.....	1 50	Adventures in Japan.
1 niveau.....	2 75	Old Comrades.
3 haches.....	3 00	Thorough Business Men.
2 scies <i>alligators</i>	3 00	Life of Gideon Ousely.
1 scie de travers.....	5 00	Solomon's Temple.
2 égohines.....	3 00	Martin Luther.
1 équerre.....	1 50	Head and Heart against Popery.
2 pinceaux à blanchissage.....	1 00	Orations by J. B. Gough.
	466 00	Daniel Quorum, Vol. 1.
<i>Chapelle protestante.</i>		A Hero in the Battle of Life.
1 chaises.....	2 00	Hosannas of the Children.
1 tribune.....	12 00	Daniel Quorum, Vol. 2.
1 tapis.....	3 00	James Daryll.
10 bancs.....	60 00	Days of Queen Mary.
1 patène.....	1 00	Good Will.
1 bibliothèque (meuble).....	30 00	Seeking the Lost.
Bibliothèque (livres)—environ.....	300 00	Christian Manliness.
1 forme.....	2 00	Gospel Parables.
Poêle et tuyau.....	18 00	Life of Hon. Geo. Brown.
Pincettes, pelle, etc., à feu.....	1 75	The Heavenly World.
Zinc.....	0 50	Life of Hon. J. A. McDonald.
	430 25	Christianity.
<i>Bibliothèque protestante.</i>		Agnosticism.
Miracles, Maitland.		A Day of Fate.
Prayer, Shore.		Opening of Chesnut Burr.
Creation, Carlisle.		Stephen, M. D.
The Atonement, Peterborough.		Rome and the early Christians.
Divinity of Christ, Bishop of Derry.		The Martyrs of Science.
Morality of the Old Testament.		Alpine Climbing.
Trinity of Erii, Wilberforce.		Among the Alaskans.
Scribner's Magazine, Vol. 3, 1888.		Adventures in Canada.
do do 4 do		The Human Body.
Indians of North America, Drake.		Shakespeare's Stories.
Our Mutual Friend, Dickens.		Uncle Tom's Cabin.
Childs' History of England, Dickens.		Beauties of Vegetable Life.
Nicholas Nickleby do		The Old Book tested.
Pickwick Papers do		Habitual Drunkenness.
Great Expectation and Commercial Traveller.		Sermons by Monday Club.
		His Sombre Rivals.
		Sketches of Life and Character.
		The Lucky Penny.
		From England to Canada.
		Warning and Welcome.
		Moral Science.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.**Bibliothèque protestante—Suite.*

Paley's Natural Theology.
 Birds and their Ways.
 David Strong's Errand.
 Lord Beaconsfield.
 Hours with the Bible.
 Half Hours with the Lessons.
 History of England.
 Life of the Prince Consort.
 Life of Christ.
 Notes on Ingersoll.
 Pilgrims' Progress.
 The Antiquity of Man.
 The Witness of Palestine.
 The Early Prevalence of Monotheistic Beliefs.
 The Witness of Man's Moral Nature.
 Age and Origin of Man.
 Rise and Decline of Islam.
 Mosaic Authorship.
 Authenticity of the Four Gospels.
 Modern Materialism.
 Century, January, 1886.
 Century, February, 1886.
 Century, March, 1886.
 Century, April, 1886.
 Century, May, 1886.
 Century, June, 1886.
 Century, July, 1886.
 Century, August, 1886.
 Century, September, 1886.
 Present Day Tracts.
 Present Day Tracts.
 Tract Magazine, 1883.
 History of the Waldenses.
 The Way of the World.
 Sir David Brewster.
 Dr. Chalmers.
 A Transformed Thief.
 More Worlds Than One.
 Without a Home.
 Near to Nature's Heart.
 What Can She Do.
 A Face Illumined.
 A Knight of the 19th Century.
 Course of Time.
 Wesleyan Missions.
 Life of George Wilson.
 Ancient History.
 Metaphors in the Gospels.
 Abraham, the Friend of God.
 John Inglesant.
 Adventures of a 3-Guinea Watch.
 Life of Christ.
 Easy Lessons on Things Around Us.
 Sandford and Merton.
 Town Life of a Youth.
 The Wonders of Water.
 The Temperance Battlefield.
 The First Earl Carns.
 Guttenberg.
 Marvels of Nature.
 Early Start in Life.
 John Deane.
 Mark Seaworth.
 Manco.
 The 3 Admirals.
 True Blue.
 The Gentlemen Adventurers.
 British Reformers. 10 vols.
 Beacon.
 Jewell.
 Wickcliffe.

Bibliothèque protestante—Suite.

Tindal to Barnes.
 Edward the 6th.
 Bradford.
 Cramner.
 Butler's Analogy.
 Paley's Evidence of Christianity.
 Gleanings from Life Work.
 Judgment of Jerusalem.
 Letters from Egypt.
 Illustrious Abstainers.
 Daniel, Statesman and Prophet.
 Greatness of Little Things.
 Heroes of Hebrew History.
 Tale of the Revolution.
 Crooked Places.
 Life of Jas. Henderson.
 Questions of the Day.
 Esther, the Queen.
 Our Father in Heaven.
 Flowers of the Sky.
 Papal Rome.
 Our Earthly House.
 Young Christian.
 Country Strolls.
 Is the Bible True?
 John Lyon.
 Gospel Fruits.
 Conscience.
 Westminster Bible Dictionary.
 Heavenly World.
 Heroes in the Strife.
 The Shannons.
 Deacon Gibb's Enemy.
 Ned's Motto.
 Weakness and Strength.
 Life of Howard.
 Life of Dr. Geddie.
 Vinegar Hill.
 Stories of a Pocket Bible.
 Studies in Life.
 Annals of the Poor.
 Infidelity, its Cause and Cure.
 Life of W. R. Chambers.
 Life of Rev. W. C. Burnes.
 Address to the Young.
 Stories for Beginners.
 Warrior Judges of the Bible.
 Premiums Paid to Experience.
 Gaffney's Tavern.
 Tales of the Covenanters.
 Kirwan's Letters to Bishop Hughes
 Universalism False.
 Infidelity Against Itself.
 Week-day Religion.
 Lectures on Pilgrim's Progress.
 Wharey's Church History.
 Companion to the Bible.
 Ministry of Song.
 Man's Religion and World.
 Mackerell Will.
 Our Religion as it Was.
 A Ride Through Palestine.
 Traditions of Covenanters.
 do do
 do do
 do do
 The Convict's Family.
 Young Calvin in Paris.
 Book of the Church.
 Rock *versus* Sand.
 Entering on Life.
 Sunday at Home, 1883, 2 vols.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâties, terrains, etc.—*Suite.*

<i>Bibliothèque protestante—Fin.</i>	<i>Corridors.</i>	\$ cts.
Chambers' Journal, 1883, 2 vols.	19 paillassons de porte.....	20 00
Leisure Hour, 1882, 2 vols.	1 do do	7 00
do 1883, 2 vols.	1 tapis en breluche.....	15 00
Chambers' encyclopedia, 10 vols.	1 sonnette de porte (devant).....	2 50
Shakespeare.	4 extincteurs-Babcocks.....	200 00
Famous American Statesmen.	1 pupitre.....	1 00
Nimrod in the North.	1 encrier.....	0 50
The Book of Latter Day Ballads.	1 râtelier à plumes.....	0 50
Life and Times of John the Baptist.	1 pendule.....	12 00
Life of Lafayette.	1 baromètre.....	7 00
Life of S. J. Prime.	2 balais.....	1 00
Life of Lord Shaftesbury.	1 patère.....	2 00
Farrar's Early Days of Christianity.	2 escabeaux.....	1 50
Treasure Island.	1 crachoir.....	0 25
Wrecked on Labrador.		
The Only Way Out.		270 25
An Astronomer's View of Heaven.		
Inner Life of Christ, 3 vols. Parker.	<i>Cuisine des détenus.</i>	
Chambers' Journal, 1888.	1 hachette.....	0 25
My Body. Dr. Blaikie.	1 cuvette.....	0 75
My Soul. Power.	92 plats à soupe.....	8 00
My Father. Bishop Oxenden.	90 cuillères.....	5 00
My Bible. Bishop of Ripon.	98 couteaux.....	8 00
My Object in Life. Farrar.	104 fourchettes.....	7 00
My Aspirations. Dr. Matheson.	134 assiettes, ferblanc.....	10 00
Shall We Know One Another. Ryle.	120 tasses, ferblanc.....	12 00
My Aids to Divine Life. Boyle.	2 bouilloires, fer galvanisé.....	10 00
My Emotional Life. Chadwick.	1 do (à cuire à la vap.), fer galv.	3 50
My Hereafter. Bichersteth.	3 grands pots de fer.....	9 00
Latimer.	3 petits do.....	4 00
Hooper.	2 poêles à frire.....	2 00
Ridley.	3 grandes casseroles à boulangier.....	3 00
Sunday School Teacher's Treasury. 6 vols.	2 petites do do.....	2 00
Kittos' Bible Illustrations. 8 vols.	3 couteaux de boucher.....	4 00
Woods' Natural History.	1 fer à aiguiser.....	2 00
Life of General Grant.	1 scie à viande.....	2 50
Natural Law in the Spiritual World.	2 porte-ordures.....	1 00
Queen Victoria.	3 cuillères à pot.....	1 50
Evening by Evening.	3 fourchettes à viande.....	1 50
Morning by Morning.	1 grande cuillère.....	0 50
Barry Lyndon.	1 bouillotte à thé en cuivre.....	6 00
The Earth trembled.	6 seaux en bois.....	4 00
From Forecastle to Cabin.	1 grille (grande poêle de cuisine).....	50 00
Life of Bishop Hannington.	1 tisonnier.....	0 50
Manual of Temperance. 2 vols.	1 pelle.....	0 50
A Tragic Mystery.	3 balais.....	1 00
Quick at Figures.	1 table.....	4 50
Land Labor and Liquor.	6 vases à eau.....	1 00
The People's Bible.	3 do à thé.....	4 50
Down South.	1 panier.....	1 50
Going West.	Rays.....	10 00
Going South.	1 pendule.....	3 00
Up the River.	2 manches pour guipons à plancher.....	1 00
Lake Breezes.	2 brosses à plancher.....	0 75
Out West.	8 plats de ferblanc.....	3 50
Pagoda Shadows.	4 cuillères à pot.....	1 00
Age of Electricity.	3 plats, fer galvanisé.....	3 00
David Livingston.	1 banc.....	1 00
Jottings from Jail.	1 couteau au pain.....	1 00
Two Years in the Holy Land.	2 passoires.....	1 00
Our Sovereign Lady.	2 hachereaux à viande, etc.....	1 00
Henry Esmond.	1 grand bassin de bois.....	2 00
Life of Garfield.	3 tabourets.....	0 75
Our Rest Day.	1 jarre.....	1 00
Life of Gladstone.	1 boîte à charbon.....	1 00
Life of John Bright.	1 armoire de sûreté pour le pain.....	25 00
Future Punishment. Cochrane.	1 serviette.....	1 00
Valeur approximative, \$300.	1 bidon.....	1 00
	1 moulin à moudre le café.....	1 50
	1 brosse à miner les poêles.....	1 00

PÉNITENCIER DE LA COL.-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

<i>Cuisine des détenus—Fin.</i>		\$	cts.	<i>Logement du préfet—Fin.</i>		\$	cts.
1 glissoire pour le coke.....		0	25	2 paires de couvertures.....		6	00
1 évier.....		6	00	1 râtelier à serviettes.....		0	50
5 tabliers.....		2	50	4 tables.....		25	50
				2 armoires.....		24	00
			240	12 chaises.....		19	50
				2 do à bascule.....		3	00
<i>Chambre aux lampes.</i>				3 chaudières à charbon.....		2	25
92 lampes de cellule.....		92	00	Poêle, tuyau et ustensiles.....		22	00
16 do avec supports.....		40	00	4 tabourets.....		1	25
8 do fixes.....		24	00	1 chevalet à linge.....		0	50
5 abat-jour, porcelaine.....		5	00	1 boîte à charbon.....		1	00
6 réflecteurs.....		1	50	3 balais.....		1	00
3 lampes pour l'extérieur.....		9	00	1 cuvette.....		1	00
92 cheminées de lampe, n° 0.....		7	50	Rayons pour livres.....		1	75
15 do L.D.....		4	90	3 corniches.....		4	50
9 do n° 4.....		3	50	2 pendules.....		4	50
14 supports de lampe.....		4	20	2 sonnettes électriques.....		16	00
7 lanternes.....		7	00				
92 tasseaux, lampes de cellules.....		22	80			180	10
3 bidons à huile.....		0	75				
10 galls huile de pétrole.....		4	50				
			226				
			65				
				<i>Logement du sous-préfet.</i>			
<i>Bureau du préfet.</i>		\$	cts.	1 couchette.....		2	00
1 chaise.....		1	00	5 tables.....		20	00
1 morceau de zinc.....		0	50	14 chaises.....		15	00
1 lampe.....		2	50	1 chaise à bascule.....		1	50
4 chaises, fond en jonc.....		10	00	1 bureau.....		3	00
1 chaise pivotante, fonds en jonc.....		5	00	1 lave-mains.....		1	00
1 siège bourré pour chaise pivotante.....		13	00	1 garniture de toilette.....		2	00
1 table et pupitre.....		12	00	1 garde-robis.....		5	00
1 do avec do.....		22	00	1 armoire.....		3	00
1 pendule.....		6	00	2 chaudières à charbon.....		1	00
1 lave-mains.....		1	50	1 boîte à charbon.....		0	25
1 garniture de toilette.....		3	50	2 sceaux.....		0	50
1 chaudière à charbon.....		1	25	2 jeux d'ustensiles à feu.....		2	00
Pincettes, tisonnier, pelle, etc.....		2	50	1 lanterne.....		1	00
1 calendrier.....		2	00	1 lampe à support.....		2	00
Encre, rouleau, gomme élastique, etc.....		5	00	1 do électrique.....		3	00
Crochets à suspendre les habits.....		1	50	1 do fixe.....		2	00
1 rideau et bague.....		1	00	Poêle, tuyau et ustensiles.....		25	00
Peignes, miroir, etc.....		8	00	1 tapis.....		5	00
1 pupitre à livres et papiers.....		50	00	1 natte de pied.....		9	00
1 coffre.....		7	50	2 sonnettes électriques.....		16	00
1 petit balai et brosse à linge.....		0	75				
2 encriers.....		1	00			119	25
1 do.....		1	50				
1 paillason.....		6	00				
1 panier à paperasses.....		0	50				
1 prélat.....		1	50				
1 tapis.....		30	00				
Ficelle et pot à ficelle.....		1	75				
2 poids à papier, en métal.....		0	50				
1 dictionnaire.....		1	00				
3 porte-papiers.....		0	25				
1 crachoir.....		1	00				
			201				
			50				
				<i>Boulangerie.</i>			
<i>Logement du préfet.</i>				24 casseroles à boulanger, à \$1.50.....		36	00
3 pelles à feu.....		0	60	12 cuvettes à levain.....		10	00
3 paires de pincettes.....		0	50	1 passoire.....		1	50
4 tisonniers.....		0	75	2 sas à farine, à 75c.....		1	50
5 râteliers à habits.....		2	50	1 paire de balances.....		6	00
7 lampes.....		8	00	2 bouilloires, à \$2.....		4	00
4 do.....		20	00	1 cuillère à pot.....		0	50
1 lave-mains.....		1	50	4 grattoirs pour la pâte, à 75c.....		3	00
3 garnitures de toilette.....		10	00	1 couteau.....		0	50
1 seau, fer galvanisé.....		2	00	1 pelle.....		1	00
				2 sceaux, à 25c.....		0	50
				1 hache.....		0	50
				1 poêle.....		6	00
				600 sacs à farine.....		18	00
				1 pendule.....		2	00
				2 broses à farine, à 62½c.....		1	25
				1 pupitre.....		1	50
				1 siège.....		0	50
						94	25

PÉNITENCIER DE LA COL.-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Fin.*

<i>Bureau de l'économe.</i>	\$	cts.	<i>Salle à manger des officiers—Fin.</i>	\$	cts.
1 pendule.....	5	00	6 fourchettes de table.....	1	00
2 encriers.....	0	50	1 plat à cuillères.....	0	50
1 coupe-papier.....	0	15			
1 porte-papiers.....	0	10			57 25
1 table.....	2	00			
3 bancs.....	3	00	<i>Département des femmes.</i>		
1 pupitre.....	5	00	1 lit.....	2	50
2 tabourets.....	1	00	2 prs couvertures.....	6	00
Crochets à habits.....	2	50	2 draps de lit.....	2	00
1 lave-mains.....	1	50	1 courte-pointe.....	0	75
1 garniture de toilette.....	3	00	1 matelas de paille.....	1	50
1 planche de registre.....	1	50	1 oreiller.....	0	50
Ustensiles à feu et râtelier (fournaise).	1	50	2 taies d'oreillers.....	1	00
1 miroir.....	1	00	1 table.....	2	00
1 seau en fer galvanisé.....	1	00	1 chaise.....	2	00
2 crachoirs.....	1	00	1 poêle.....	5	00
1 râtelier à plumes.....	0	50	Crochets à habit.....	2	00
1 rouleau.....	0	50	1 cabinet.....	12	00
1 couteau à papier.....	0	50	1 évier.....	2	00
4 paires de ciseaux.....	4	00	1 petit balai à épousseter.....	0	25
8 rasoirs.....	10	00	2 balais.....	1	50
6 pots à barbe.....	4	00	1 cuve à laver.....	0	75
12 brosses à barbe.....	6	00	1 lampe.....	0	50
3 serviettes.....	2	50	Nattes en fibre de cocotier.....	12	00
1 tire-bottes.....	0	10			
1 époussette en plumes.....	0	75			54 25
1 chaudière à charbon.....	1	50			
1 feuille de zinc.....	1	00	<i>Quartiers des gardes.</i>		
Linoléum.....	30	00	2 tables.....	7	00
1 petit balai à épousseter.....	0	25	5 chaises.....	6	00
			1 siège.....	0	50
		91 35	4 lave-mains.....	8	00
<i>Salle à manger des officiers.</i>			4 garnitures de toilette.....	14	00
6 tabourets.....	2	00	2 chaudières à charbon.....	2	00
1 poêle.....	5	00	2 tisonniers.....	0	50
1 boîte à charbon.....	1	00	2 pincettes.....	1	00
1 pelle.....	0	25	2 pelles.....	0	50
1 tisonnier.....	0	25	3 époussettes.....	0	75
1 feuille de zinc.....	0	25	2 paires de couvertures.....	6	00
1 buffet.....	10	00	1 natte de lit.....	0	50
1 couteau à découper.....	1	00	1 seau, fer galvanisé.....	1	00
8 cuillères de table.....	2	00	1 tapis.....	1	00
1 fourchette à découper.....	0	25			
6 cuillères à thé.....	1	00			48 75
3 salières.....	0	75	<i>Cave à viande.</i>		
10 assiettes.....	3	00	50 lbs pois.....	1	50
12 tasses.....	1	50	Rayons.....	7	00
15 soucoupes.....	1	50	1 hacre à viande.....	1	25
3 plateaux.....	3	25	1 bloc en bois pour couper la viande.....	2	00
2 plats à végétaux.....	2	50	1 armoire de sûreté pour la viande.....	2	00
3 pots à lait.....	2	00	1 escabeau.....	0	25
1 bidon à lait.....	1	00	Balances Fairbank.....	10	00
1 beurrier.....	0	50	1 râtelier à pendre la viande.....	2	50
2 sucriers.....	1	00	1 cuvette en fer galvanisé.....	2	00
1 armoire à viande.....	0	75	1 seau do.....	1	00
1 huilier.....	5	00	3 barils.....	2	50
1 table et tapis.....	8	00	1 mesure de $\frac{1}{2}$ gallon.....	1	00
6 couteaux de table.....	2	00			
					33 00

L'estimation des dépenses administratives pour l'année financière qui se terminera le 30 juin 1891 est en voie de préparation et paraîtra avec le budget que l'honorable ministre des finances doit soumettre au parlement à sa prochaine session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. L. FOSTER,

Comptable du pénitencier.

L'honorable sir JOHN THOMPSON,
Ministre de la justice, Ottawa.

N° 2.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

N° 1.

RAPPORT DU PRÉFET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1889.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 3 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur ce pénitencier pour l'exercice qui vient de se terminer.

Le 30 juin 1888 il y avait dans la prison 501 hommes et 25 femmes. Depuis lors les entrées et les sorties des prisonniers ont été comme suit, savoir :—

	Hommes.	Femmes.	Total.
Venus des prisons communes.....	177	5	182
do d'autres pénitenciers.....	3	3
Total.....	180	5	185
Libérés à l'expiration de la sentence.....	126	4	130
do graciés.....	17	1	18
do décédés.....	6	1	7
do échappé.....	1	1
Envoyé à l'asile.....	1	1
Total.....	151	6	157

Le 30 juin 1889, à minuit, il restait à la prison 530 hommes et 24 femmes—total, 554.

Il y a eu durant l'année une augmentation de 29 hommes, et diminution d'une femme.

Les prisonniers étaient répartis comme suit à la fin de l'année :—

Dans l'atelier des charpentiers.....	33
Charpentiers, équipe de l'extérieur.....	10
Forgerons et machinistes.....	23
Mécaniciens et ajusteurs de tuyaux.....	11
Usine à gaz.....	3
Tailleurs de pierre.....	76
Equipe des maçons n° 1.....	20
do n° 2.....	17
do n° 3.....	9
Carrière.....	26
Chemin de fer.....	2
Main-d'œuvre.....	15
Ateliers des tailleurs et des cordonniers.....	71
Ferme et jardins.....	28
Aides-infirmiers.....	3
Patients à l'infirmerie.....	8
Asile des aliénés.....	36
Salle à dîner et cuisine.....	18
Ailes et dôme.....	19
Salle de l'ordinaire.....	2

Chapelle catholique.....	1
Chapelle protestante	2
Buanderie.....	8
Séchoir	18
Boulangerie	6
Dans la loge du nord.....	1
Garde-magasin.....	1
Dans la loge de l'ouest.....	1
Dépôt de compost.....	1
Moulin à moudre.....	1
Chantier de pierre.....	41
Seaux.....	3
Etables	4
Nettoyage de la cour.....	1
Transport des cendres.....	1
Equipe pour le bois.....	4
Equipe pour menus travaux.....	6
Femmes	24
Total.....	554

L'état ci-dessus fait voir qu'il y avait 308 hommes d'employés à différents métiers. Retranchez des 222 prisonniers qui restent le nombre des aliénés, des vieillards et des personnes débiles et incapables de faire aucune sorte de travaux, vous conviendrez avec moi que nous ne manquons pas d'ouvrage à leur donner à faire, et que nous n'en manquerons pas de sitôt. En somme la conduite des prisonniers a été très bonne. Le désir de bénéficier de toute l'étendue de la remise de peine qu'ils peuvent obtenir contribue sans doute à obtenir ce résultat. La lumière du soir, ainsi que l'usage de la bibliothèque, sont bien appréciés par la majorité des prisonniers.

Il y a eu deux tentatives d'évasion dans le cours de l'année, dont l'une a réussi et l'autre n'a pas réussi. Les détails vous en ont été communiqués dans le temps. Vous avez aussi eu personnellement connaissance des circonstances qui se rapportent au complot d'évasion formé par plusieurs prisonniers, en juin dernier, et les mesures énergiques qui ont été prises pour le faire avorter au cas où il aurait éclaté.

Les travaux de la bâtisse pour les cellules pénales sont commencés depuis quelques mois, et je suis heureux de pouvoir dire qu'ils progressent aussi bien qu'on peut s'y attendre. J'ai hâte de voir ces travaux terminés, afin de pouvoir classer les prisonniers, du moins dans une certaine mesure.

Je regrette d'avoir à dire que dans le cours de l'année dernière les prisonniers récidivistes qui sont revenus n'ont pas diminué en nombre. On a travaillé de temps à autre, suivant que l'occasion s'en présentait, au château d'eau (*water-tower*) situé sur l'éminence qui se trouve à un quart de mille de la prison. Lorsque les travaux seront terminés nous aurons un système d'aqueduc parfait, qui sera d'une grande utilité, tant en cas d'incendie que pour l'irrigation, en outre que cette construction procurera le logement pour deux employés.

Le transfert des ateliers, dont je parlais dans mon dernier rapport, s'est opéré avantageusement, et leur nouveau site a donné toute la satisfaction que j'en attendais. Les ateliers ont été peints à neuf et améliorés de plusieurs manières, ce qui leur donne un aspect gai et clair, et comme ils se trouvent placés au coin sud-ouest de la cour, les prisonniers ont l'avantage de presque toujours avoir une fraîche brise venant du lac.

Les nouvelles batteries de cuisine sont employées depuis plusieurs mois, et constituent une grande amélioration sur les anciennes chaudières en fer en usage auparavant. Le plancher en tuiles qui a été posé dans la cuisine ajoute beaucoup à l'apparence de cet appartement, et contribue en même temps au confort de ceux qui y travaillent.

Les travaux de nivellement de la partie du terrain ci-devant exploité comme carrière, avancent au fur et à mesure que nous pouvons prendre du temps sur des travaux plus pressés.

Le jointolement du mur d'enceinte est terminé, et on n'aura plus à s'en occuper pour plusieurs années.

Comme je l'avais prévu, par la sécheresse continuelle le rendement de la ferme a été peu fructueux. Je puis dire que cette année les apparences sont meilleures.

Le rapport du médecin fait voir que l'état sanitaire du pénitencier est bon. Je suis toujours étonné de voir qu'il n'y a pas plus de décès, si l'on considère l'état de santé d'un grand nombre de prisonniers lorsqu'ils arrivent ici.

Montant voté par le parlement pour 1888-89	\$118,429 85
Dépensé	118,321 07

Revenu pour 1888-89.....	\$ 2,100 26
--------------------------	-------------

Avec une moyenne de 542, les frais *per capita* par jour sont de $56\frac{17}{36}\frac{2}{3}$.

Frais *per capita*, avec la moyenne mentionnée plus haut :—

Appointements	\$ 95 56
Gratifications de retraite.....	3 92 $\frac{3}{4}$
Uniformes.....	5 67 $\frac{3}{4}$
Entretien	62 76 $\frac{1}{4}$
Frais d'exploitation.....	36 05 $\frac{1}{4}$
Divers.....	1 28 $\frac{1}{2}$
Compte du capital.....	0 93 $\frac{3}{4}$
Industries.....	0 21
Total.....	\$206 41 $\frac{1}{4}$

En général, les fonctionnaires remplissent bien leurs devoirs, et leur conduite ne laisse rien à désirer.

Avant de terminer, je vous dois des remerciements, ainsi qu'au département, pour la promptitude et l'attention avec lesquelles vous avez traité toutes choses qui vous ont été soumises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. LAVELL,

Préfet.

M. J. G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

DÉPENSES *per capita* DES DÉTENUS POUR L'ANNÉE 1888-89.

Moyenne par jour, 542.

Noms.	Dépenses en argent pour 1888-89	A déduire le matériel en main provenant du crédit de 1888-89.	Dépenses nettes pour 1888-89.	A ajouter le matériel en main depuis 1888.	Coût réel pour 1888-89.	Coût par tête.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Appointements	51,795 63				51,795 63	95 56
Gratification de retraite	2,129 74				2,129 74	3 92 ³ / ₄
Uniformes	3,017 64	450 87	2,566 74	510 62	3,077 39	5 67 ³ / ₄
Rations	22,323 24	1,236 03	21,087 21	1,045 65	22,132 86	40 83 ³ / ₄
Vêtements des détenus.	6,337 08	2,559 04	3,778 04	1,754 54	5,532 58	10 20 ³ / ₄
Frais de voyage des détenus.	1,642 00				1,642 00	3 02 ³ / ₄
Vêtements aux détenus élargis.	1,804 88	450 12	1,354 76	492 48	1,847 24	3 41
Literie	1,144 27	793 20	351 07	787 31	1,138 38	2 10
Enterrements	10 00				10 00	0 01 ³ / ₄
Chapelles	70 02				70 02	0 12 ³ / ₄
Bibliothèque	136 61				136 61	0 25
Ecoles	19 50				19 50	0 03 ³ / ₄
Evadés	112 27				112 27	0 20 ³ / ₄
Hôpital	1,007 41	100 00	907 41	67 10	974 51	1 79 ³ / ₄
Fournitures	406 01				406 01	0 74 ³ / ₄
Chauffage	8,195 51	901 71	7,293 80	734 00	8,027 80	14 81
Eclairage	2,529 71	78 19	2,451 52	94 65	2,546 17	4 69 ³ / ₄
Matériaux pour bâtiments.	9,942 34	5,599 92	4,342 42	162 48	4,504 90	8 31
Entretien des machines.	415 53				415 53	0 76 ³ / ₄
Salle d'armes	49 00				49 00	0 09
Cuisine	787 53	250 35	537 18	199 65	736 83	1 36
Imprimeur de la reine.	1,020 57				1,020 57	1 88
Ferme	1,233 46				1,233 46	2 27 ³ / ₄
Etables	1,010 20				1,010 20	1 86
Télégrammes	19 59				19 59	0 03 ³ / ₄
Port de lettres	61 00				61 00	0 11
Frais de transport et de messag.	39 93				39 93	0 07
Annonces	27 65				27 65	0 05
Frais de voyages	470 31				470 31	0 86 ³ / ₄
Compagnie de téléphone.	75 00				75 00	0 13 ³ / ₄
Honoraires du magistrat	12 00				12 00	0 02
Compte du capital	509 25				509 25	0 93 ³ / ₄
Industries	115 11				115 11	0 21
	118,321 07	12,419 43			111,750 12	206 41 ³ / ₄

Compte du revenu, 30 juin 1889

\$2,100 26

Dépense par tête

\$206 41³/₄

A déduire du revenu

3 87³/₄

Dépenses exactes

\$202 53³/₄

N° 2.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 3 juillet 1889.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

A part les choses de routine ordinaire, il y a peu de remarques à faire. Il y a lieu de croire que la nouvelle méthode d'émission des livres de la bibliothèque a l'effet

100

d'épurer le goût des prisonniers, et toutes les semaines il y a presque autant de livres sérieux de choisis, tels que des ouvrages traitant d'histoire, de science, de biographie, de théologie, etc., que de livres traitant de littérature légère.

On constate des progrès sensibles parmi tous ceux qui suivent l'école et qui aiment à s'instruire, et ils forment la grande majorité, à cause de l'avantage de la bibliothèque.

J'espère que la reconstruction de la chapelle qui est en voie de progrès va contribuer à inspirer des dispositions à recevoir avec plus de respect les enseignements religieux durant les exercices.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. E. CARTWRIGHT,

Aumônier.

M. J. G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.

N° 3.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 13 juillet 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que ce qui se rapporte à mon département dans ce pénitencier fonctionne d'une manière très satisfaisante.

Les prisonniers qui sont sous mes soins se conduisent d'une manière tout à fait exemplaire durant le temps de la messe et les autres exercices religieux qui ont lieu dans la chapelle. Il y a bien peu de prisonniers qui n'aient pas accompli leur devoir pascal, et il y en a un bon nombre qui se présentent au tribunal de la pénitence et qui reçoivent le sacrement de l'Eucharistie une fois par mois. Toutes les prisonnières se sont conformées au commandement de l'Eglise, en accomplissant leur devoir pascal.

J'ai formé une classe de catéchisme pour l'instruction de ceux qui ont négligé pendant des années d'apprendre quels sont leurs devoirs envers Dieu, envers leur prochain et envers eux-mêmes. Une des principales raisons qui fait que l'on voit tant de catholiques dans les murs de la prison, est qu'ils ne connaissent pas assez leur religion.

Sa Grandeur, le Très Révérend Dr Cleary, évêque de Kingston, a administré durant l'année le sacrement de confirmation à vingt prisonniers. L'école, sous l'habile direction de M. Mathewson et de ses assistants, fait un grand bien, mais je crois qu'elle en ferait d'avantage si l'assistance à l'école était obligatoire pour tous—du moins pour les illettrés.

J'ai toujours trouvé, dans l'exercice de mes devoirs comme prêtre, que les fonctionnaires étaient courtois et respectueux.

Il serait très avantageux pour la bibliothèque que l'aumônier eut le libre contrôle de l'argent destiné chaque année à l'achat de livres. J'espère sincèrement que l'on reviendra avant longtemps à l'ancien système.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN S. QUINN,

Aumônier.

M. J. G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.

N° 4.

RAPPORT DU MÉDECIN.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice qui vient de finir.

En examinant les tableaux annexés à ce rapport, vous verrez que la santé des détenus a été très bonne, et les décès parmi la population ordinaire, remarquablement limités, à tout considérer.

Il est étonnant que la mortalité ne soit pas plus grande parmi la classe de gens reçus dans cette institution, et dont la constitution est complètement ruinée par leurs habitudes vicieuses.

Depuis que je suis médecin du pénitencier de Kingston, j'ai toujours été peiné de voir que les jeunes gens—et le nombre, je regrette de le dire, n'en est pas petit—qui ont été condamnés à être internés ici pendant deux ou trois ans, pour des offenses comparativement légères, soient réunis dans les travaux avec des prisonniers endurcis dans le crime, et qui sont ainsi exposés à s'en retourner dans le monde, à l'expiration de leurs sentences, plus enclins aux vices que quand ils y sont entrés. Cependant j'ai plaisir à dire que l'on paraît vouloir remédier à ce grave inconvénient, et que l'on est à prendre des mesures pour isoler les criminels d'habitude, et les prisonniers condamnés pour les offenses les plus sérieuses, en les reléguant à leurs cellules. Ceci est certainement un pas dans la bonne direction.

Durant l'année 186 détenus ont été admis à l'hôpital. Il en reste actuellement 8. Il y a eu en tout 7 décès. Si ceux qui ont été ainsi admis à l'hôpital n'eussent été aussi bien soignés par leurs gardiens, nous aurions certainement un plus grand nombre de décès à constater.

J'ai vu par le rapport de l'aumônier catholique de l'année dernière qu'il avait fait les remarques suivantes:—je cite ses paroles: "Je suis convaincu que les prisonniers atteints de consommation et tous ceux qui ne peuvent pas revenir de leur maladie devraient être éloignés de la prison, et envoyés soit dans leur famille soit à l'hôpital de la ville, sans attendre à la dernière heure de leur existence. La prison n'est pas un endroit pour mourir." Et encore: "Cette observation m'est venue à l'occasion des appels pitoyables qui m'ont été faits il y a quelques jours par un prisonnier atteint de consommation, et dont la vie s'en va à grand train."

Comme la responsabilité quant à cela retombe en grande partie sur moi-même, je crois de mon devoir de dire qu'il n'y a pas eu moins de six détenus dont les cas m'ont paru désespérés, qui aient été libérés par le ministre de la justice, sur ma recommandation, durant les douze derniers mois. J'ai pour habitude, lorsqu'un prisonnier est sérieusement malade, bien qu'il y ait espérance de guérison, ou qui souffre d'une maladie incurable, de demander à M. Halliway d'en informer ses amis, s'il en a, pour qu'ils puissent venir lui faire visite, et communiquer avec le ministre de la justice à son égard. Lorsqu'il y a danger immédiat, j'en informe le préfet, qui vous envoie mon rapport.

Je ne sais pas de quel prisonnier veut parler monsieur l'aumônier, dans ses remarques suscitées, à moins que ce ne soit de James Desman, un aliéné dont les amis ont été informés de son état critique et qui ne se sont nullement occupés des lettres qui leur ont été envoyées. Je n'ai aucun doute que ce prisonnier aurait été mis en liberté avant de mourir, si quelqu'un se fut intéressé à lui (eut-il été gracié), on l'eût fait transporté à l'Hotel-Dieu,—car il est contraire aux règlements de l'hôpital général de Kingston d'admettre aucun cas déclaré incurable, et si l'on considère la bienveillance que le ministre de la justice a toujours montrée en mettant en liberté de tels prisonniers, sur mon rapport. Comme aucune demande n'a été faite dans ce sens, je n'ai pas cru devoir faire de rapport à ce sujet.

J'ai encore le plaisir de vous informer qu'il n'y a eu aucune espèce d'épidémie cette année.

Il y a eu peu d'accident d'aucune importance.

On a construit des lieux d'aisance neufs, pour les détenus employés dans les différents ateliers, et on y a substitué des bassins en faïence verni, à la place des

anciens bassins en fer. J'avais fait rapport sur la nécessité de ce changement il y a quelque temps. On devra y apporter cependant quelques changements, pour qu'ils puissent donner entière satisfaction. On a aussi placé des urinoirs qui communiquent avec ces lieux d'aisance.

On n'a pas encore placé au-dessus de la bâtisse principale où se trouve la chaudière le grand fourneau à coupole que j'ai déjà recommandé.

QUARTIER DES ALIÉNÉS.

Il y a actuellement 33 aliénés dans ce département.

Je regrette d'avoir à dire que parmi ceux qui occupent l'asile des aliénés criminels, dans le moment, il y en a très peu qui, dans mon opinion, pourront jamais recouvrer la santé (mentalement), pour pouvoir être employés à des travaux en dehors de cette bâtisse. Il n'y a pas eu moins de six aliénés qui ont été envoyés, comme prisonniers, au pénitencier de Kingston. Si ce n'était pas trop de présomption de ma part, je suggérerais que, avant de mettre en accusation et de condamner des gens de cette catégorie pour quelque crime, et de les envoyer ici, ou à quelque autre pénitencier, ou lorsqu'il y a des doutes sur leur état de santé, le médecin de la prison, avec l'aide de quelqu'autre praticien légalement qualifié, fit l'examen de ces personnes, et fit rapport de leur état, avant de leur faire subir un procès, de sorte qu'au lieu de les envoyer à un asile pour les aliénés criminels, on prit des mesures pour les internier dans quelqu'asile provincial. Ce procédé me paraîtrait le plus humain.

L'enceinte que vous et le préfet avez réservé comme lieu de récréation pour les aliénés, ici, a été occupé comme tel, depuis mon dernier rapport, et comme je l'avais prévu, leur a été d'une grande faveur.

DÉPARTEMENT DES FEMMES.

Je n'ai rien de particulier à dire quant à ce département. Mademoiselle Fahey, l'infirmière, continue à donner ses soins aux malades, à ma satisfaction.

Depuis mon dernier rapport, madame Bostridge, qui occupait la position d'assistante depuis février 1870, a été mise à la retraite. Mademoiselle Smith a été nommée à sa place. Si elle se donne autant de peine que madame Bostridge, le gouvernement se sera assuré les services d'une fidèle servante.

Il n'y a pas eu, cette année, autant de gardes retenus à leurs maisons pour cause de maladies que les années précédentes, cependant il y en a eu plusieurs d'indisposés.

Le contremaître, M. Halliday, a été, comme d'habitude, un fonctionnaire attentif et capable.

Les tableaux ci-joints vous donneront le nombre des admissions à l'hôpital dans le cours de l'année, et les cas de maladies dont ils ont souffert.

Le nombre de prescriptions, en outre de celles qui ont été données aux patients dans l'hôpital, s'est élevé à 7,019.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. STRANGE, M.D.

Médecin du pénitencier de Kingston.

M. J. G. MOYLAN.

Inspecteur des pénitenciers.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

ÉTAT des maladies qui ont été en traitement à l'infirmerie, du 1er juillet 1888 au
30 juin 1889.

Maladie.	Restés.	Admis depuis.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restant au 30 juin 89.	Observations.
Abcès.....		5	5		4	1	
Albuminurie.....	1		1	1			
Anasarque.....		1	1		1		
Angine pectorale.....		1	1		1		
do simple.....		10	10		10		
Anthrax.....		1	1		1		
Furoncles.....		3	3		3		
Bronchite.....		6	6		6		
Brûlures.....		2	2		2		
Céphalalgie.....		2	2		2		
Coliques.....		11	11		11		
Contusions.....		10	10		9	1	
Cutanées.....	1	7	8		8		
Débilité.....		3	3	1	1	1	
Diarrhée.....		6	6		5	1	
Epilepsie.....		1	1		1		
Febricule.....		24	24		24		
Fièvre, intermittente.....		2	2		2		
Fièvre, typhoïde.....	1	15	16	2	14		
Fracture.....		2	2		1	1	
Gastrite.....		3	3		2	1	
Homaturie.....		1	1		1		
Maladie de cœur.....		1	1		1		
Hémoptysie.....	1	1	1		1		
Hématémésie.....		2	2		2		
Hémorroïdes.....		1	1		1		
Jaunisse.....		2	2		2		
Influenza.....		1	1		1		
Laryngite.....		1	1		1		
Lumbago.....		3	3		3		
Maligne (fièvre).....		2	2		2		
Marasme.....		1	1	1			
Myélie.....		1	1		1		
Néuralgie.....		2	2		2		
Orchite.....		3	3		3		
Otorrhée.....		1	1		1		
Ophthalmie.....	1	12	13		12	1	
Paralysie.....		1	1			1	
Parésie.....		1	1	1			
Péritonite.....		1	1		1		
Phthisie.....	1	3	4	1	3		
Purpura hœmorrhagica.....		1	1		1		
Rhumatisme.....	1	8	9		9		
Entorses.....	1	4	5		5		
Scrofules.....	1		1		1		
Syphilis.....		1	1		1		
Suicide (tentative de).....		1	1		1		
Tonsillite.....		2	2		2		
Ulcères.....		1	1		1		
Panaris.....		2	2		2		
Blessures.....	1	11	12		12		
Total.....	10	186	196	*7	181	8	

*3 sains d'esprit. 4 aliénés.

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

RELEVÉ des décès survenus à l'infirmerie du pénitencier de Kingston, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Numéro.	Noms.	Age.	Maladie.	Date de l'entrée.	Date du décès.	Pays d'origine.	Nombre de jours à l'infirmerie.	Observations.
1	Mary Welch.....	22	Fièvre typhoïde.....	14 juin 1888.....	22 juillet 1888.....	Inconnu.....	39	
2	Geo. Whitfield.....	18	do.....	19 novembre 1888.....	30 novembre 1888.....	Canada.....	12	
3	Thos. Clarke.....	69½	Débilité.....	9 février 1889.....	14 mars 1889.....	do.....	33	
A L I É N É S .								
1	Henry Knight.....		Albuminurie.....	13 avril 1888.....	4 juillet 1888.....	Inconnu.....	83	
2	Jas. Dismon.....	31	Phtisie pul.....	28 juin 1888.....	2 octobre 1888.....	Nouv.-Ecosse.....	97	
3	Chas. Elliott.....	76	Marasme.....	1er janvier 1889.....	5 février 1889.....	Irlande.....	36	
4	Nap. Malliare.....	43	Parésie.....	1er avril 1889.....	10 mai 1889.....	Canada.....	33	

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 1er juillet 1889.

TABLEAU des accidents arrivés aux détenus dans le pénitencier de Kingston, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Date.	Noms.	Où employé.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Nombre de jours à l'infirmerie.	Observations.
1888.						
13 octobre	F. Nelson	Carrière	Petit doigt de la main droite disjoint à la première phalange.	Ecrasé par une pierre	27	
7 décembre	John Donoghue	Moulin à farine	Doigt annulaire presque entièrement coupé à la première phalange.	Par un couteau tranchant	63	

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 1er juillet 1889.

ETAT des détenus aliénés dans l'asile en rapport avec le pénitencier de Kingston, du
1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Distribution.	Hommes.	Femme.	Total.
Restant sous traitement le premier juillet 1887	29		29
Admis depuis :—			
Admis au pénitencier de Kingston	5		5
Pénitencier de Kingston	5		5
do de Saint-Vincent de Paul	3		3
Nombre total sous traitement pendant la susdite période	42		42
Relâchés :—			
Guéris	2		2
Suffisamment rétablis pour retourner au travail	2		2
Transférés à l'asile provincial à l'expiration de la sentence	1		2
Décédé.	4		4
Nombre qui restait sous traitement le 30 juin 1889	33		33

MORTALITÉ.

Nombre	Numéro	Age.	Date du décès.	Durée de la folie.	Cause probable de la mort.
1	35	Inconnu	4 juillet 1888.	3 ans	Albuminurie.
2	817	31	2 octobre 1888	1 ans	Phthisie pulmonaire.
3	5,017	76	5 février 1889.	39 ans	Marasme.
4	949	43	10 mai 1889.	2 ans	Parésie.

O. STRANGE, M.D.,

Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON,

ASILE DES ALIÉNÉS, 1er juillet 1889.

DÉPARTEMENT DES ALIÉNÉS, PÉNITENCIER DE KINGSTON.

RELEVÉ des détenus admis dans le département des aliénés de la susdite institution, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

N°	Nom.	Date de l'admission.	D'où reçus,			Disposition.		Restant sous traitement, 30 juin 1889.	Remarques quant à l'état actuel de ceux qui restent sous traitement.
			Aliénés condamnés au pénitencier de Kingston.	Kingston.	Saint-Vincent de Paul.	Renvoyés—Guéris.	Assez bien pour travailler.		
1	George Hoover.....	9 août 1888	1	1	Au travail.
2	John Johnston, <i>alias</i> Henry Riddle.....	31 do 1888	*1	1	Aliéné sans espoir de guérison.
3	Joseph Edwards....	3 oct. 1888	*1	1	do do
4	George Reed.....	21 do 1888	1	1	do do
5	John McGowan.....	5 nov. 1888	1	1	do do
6	Alfred Carifel.....	5 do 1888	1	1	do do
7	Aug. St. Laurent....	5 do 1888	1	1	Peu d'espoir de guérison.
8	George Ringer.....	12 fév. 1889	1	1	Au travail.
9	John Turse (ou Tuff).	15 avril 1889	1	1	Espoir d'amélioration.
10	William Smith.....	22 mai 1889	*1	1	do do
11	Jno. Cavanagh.....	8 do 1889	*1	1	Aliéné sans espoir.
12	Jno. Carroll.....	22 do 1889	1	1	Mieux rapide.
13	Charles Anderson....	11 juin 1889	*1	1	Pas d'amélioration depuis son admission.
Total.....			*5	5	3	1	1	11	

* Ceux-ci étaient aliénés quand admis au pénitencier de Kingston.

O. S. STRANGE, M.D.,

Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 1er juillet 1889.

N° 6.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 30 juin 1889.

MONSIEUR,—En vous présentant mon rapport annuel, je suis heureux de dire que tout ce qui concerne mon département a été très satisfaisant; les personnes sous mon contrôle ont été très dociles, respectueuses et industrieuses. Il y a actuellement vingt-quatre prisonnières dans ce département. Quatre ont été libérées, une graciée, et une est décédée durant l'année. Cinq ont été admises.

Je suis, monsieur,

Votre obéissante servante,

R. A. FAHEY,

Directrice.

A. M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

ÉTAT de l'ouvrage fait dans le département des femmes pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Nombre d'articles.	Articles confectionnés.	Journée.	Valeur de la journée.		Total.	
			Cts.	\$ cts.		
456	Chemises de flanelle	456	30	136 80	\$ cts.	
351	Caleçons do	351	30	105 30		
122	Manches en do	122	30	36 60		
69	Pantalons en toile	69	30	20 70		
305	Gilets do	305	30	91 50		
155	Chemises fines	155	30	46 50		
116	Mouchoirs	10	30	3 00		
1,828	Essuie-mains	152	30	45 60		
305	Taies d'oreillers	51	30	15 30		
12	Tabliers de boulangers	3	30	0 90		
1	Linceul	1	30	0 30		
656	Paires de chaussettes	656	15	97 40		
70	Mitaines	70	15	10 50		
142	Draps de lit	14	30	4 20		
105	Chemises de coton	104	30	31 20		
.....	Tricots, etc.	430	30	129 00		
.....	Ouvrage domestique	3,156	30	946 80		
<i>Ouvrage à l'entreprise.</i>						
186	Chemises de flanelle	186	30	55 80		60 45
186	Monchoirs	15½	30	4 65		
		9,307½			1,782 00	

N° 7.

RAPPORT DU MAÎTRE D'ÉCOLE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 30 juin 1889.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de vous soumettre mon dix-septième rapport annuel concernant l'état de l'école de cette institution.

L'assistance moyenne par jour a été de 87. Les matières enseignées ont été la lecture, l'écriture et les éléments de l'arithmétique. Ceux qui ont suivi l'école régulièrement ont fait des progrès satisfaisants. Quelques élèves sont attendus dans la salle à manger, les jours où ils se font raser, et d'autres le sont par les exercices de chant. On continue à fournir des livres, des ardoises, etc., à ceux qui désirent en avoir pour étudier dans leur cellule. Cette pratique est d'un grand avantage pour plus d'une raison : la première, c'est que l'élève en profite intellectuellement, la seconde, c'est qu'elle a pour effet de contribuer à la tranquillité des dortoirs et à l'observation de la discipline généralement. J'ai à remercier le préfet, les aumôniers et les aides.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. P. MATHEWSON,

Maître d'école.

J. G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.

N° 7½.

MOUVEMENT d'entrée et de sortie au pénitencier de Kingston, du 30 juin 1888 au 30 juin 1889.

Désignation.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Population au 30 juin 1888.....				501	25	526
Détenus entrés depuis :—						
Venant des prisons communes.....	177	5	182			
Venant des autres pénitenciers (aliénés).....	3		3	180	5	185
				681	30	711
Sortis depuis :—						
Par expiration de leur peine.....	126	4	130			
Graciés.....	17	1	18			
Décédés.....	6	1	7			
Evadés.....	1		1			
Envoyés à l'asile.....	1		1	151	6	157
				430	24	554
Population au 30 juin 1889.....						

No 8.

ÉTAT COMPARATIF du mouvement des détenus du pénitencier de Kingston, pendant les dix années qui ont précédé le 30 juin 1889.

ANNÉES.	ENTRÉES.										SORTIES.										Moyenne annuelle.		
	Venant des prisons communes.					TOTAL.					DÉCÈS.					TOTAL.						Nombre restant à la fin de l'exercice.	
	Hommes.	Femmes.	De la maison de réforme.	D'autres pénitenciers.	Repris.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.			
1878-79.....	202	9	68	1	270	10	280	182	6	48	3	1	7	237	10	247	733	26	759	646½			
1879-80.....	180	8	42	2	226	10	236	203	10	35	2	1	9	248	15	263	711	21	732	737½			
1880-81.....	131	7	67	4	205	11	216	190	6	34	2	2	1	235	8	243	681	24	705	704½			
1881-82.....	105	8	8	8	113	8	121	175	8	29	1	1	11	217	8	225	577	24	601	642			
1882-83.....	125	4	4	3	129	7	136	144	8	30	6	6	10	194	8	202	572	22	594	563			
1883-84.....	114	12	1	7	115	12	127	140	5	28	1	1	9	181	6	187	446	28	474	500½			
1884-85.....	195	14	1	1	196	21	217	117	8	22	7	7	5	146	8	154	44	416	537	500½			
1885-86.....	207	8	207	8	215	122	8	26	4	166	8	174	537	41	578	543½			
1886-87.....	148	2	149	3	152	123	14	28	2	2	6	174	13	187	526	28	554	571½			
1887-88.....	145	10	4	149	10	159	143	13	22	4	174	13	187	501	25	526	553½			
1888-89.....	177	5	3	3	180	5	185	126	4	17	1	1	6	151	6	157	430	24	554	552			
1879-89.....	1729	87	5	198	20	1	1939	1665	90	319	11	22	2	1	72	3	20	3	2	1	2109	106	2215

N^o 9.

LISTE des détenus du pénitencier de Kingston qui ont été graciés dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1889.

N ^o	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Thomas Maloney	Bris de maison et recel	York.
2	Earnest Roberts	Assaut félonieux	Lambton.
3	L. W. Bronsdon	Faux	York.
4	W. H. McFarlane	Larcin avec effraction	Carleton.
5	Lorenzo McDonald	Félonie	Northumberland et Durham.
6	Patrick Ludlow	Viol	Leeds et Grenville.
7	Emile Gaudet	Bris de maison	Montréal.
8	Henry Wagstaff	Tentative de viol	York.
9	Israel Johnson	Larcin et recel	Carleton.
10	Robert Atkinson	Larcin avec effraction	Lincoln.
11	George Mann	Bris de maison	Wentworth.
12	C. Auger	Larcin	Leeds et Grenville.
13	William Cooney	Blessure félonieuse	York.
14	John Donohue	Larcin et recel	Welland.
15	George Biglow	Vol de cheval et larcin	do
16	George Walt	Bris de maison et larcin	Ontario.
17	Maria McCabe	Meurtre	Wentworth.
18	William Joslin	Larcin	York.

N^o 10.

LISTE des détenus décédés au pénitencier de Kingston dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1889.

N ^o	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Henry Knight	Blessure avec intention	Victoria.
2	Mary Welsh	Vol sur la personne	Halifax.
3	James Desmond	Obstruction sur la voie	do
4	George Whitfield	Larcin	Brant.
5	Charles Elliott	Tirer arme à feu avec intention	Wellington.
6	Thomas Clark	Larcin	Brant.
7	Napoléon Millaire	Vol de poulets	Carleton.

N° 11.

LISTE des condamnés qui ont été réincarcérés au pénitencier de Kingston pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

N°	Nom.	1re réincarcération.	2e réincarcération.	3e réincarcération.
1	William Price.....	1		
2	Charles Fitzgibbon.....	1		
3	Thomas Thornton.....		1	
4	Joseph W. Potter.....	1		
5	William Broom.....		1	
6	Joseph Baulne.....	1		
7	Angus McDonald.....	1		
8	Louis Witowski.....	1		
9	Duncan McLaughlin.....	1		
10	Thomas Buckley.....		1	
11	William Hutchinson.....	1		
12	Thomas Maloney.....	1		
13	William Cummings.....	1		
14	Joseph Wess.....		1	
15	Patrick Walsh.....		1	
16	Maxime Brisbois.....		1	
17	John Jackson.....		1	
18	Wm. H. Wilkinson.....		1	
19	John Greenfield.....	1		
20	Charles Porter.....	1		
21	Frank Hall.....	1		
22	Mathew Jones.....	1		
23	William Harlow.....			1
24	John Jennings.....		1	
25	Cyrus E. Seymour.....	1		
26	Frederick Jarvis.....	1		
27	Charles Renner.....	1		
28	August Lidy.....	1		
29	William Beard.....	1		
30	William Doyle.....	1		
31	George Cameron.....	1		
32	Thos. Sheehan.....	1		
33	Thos. Cranham.....	1		
34	Timothy Dinahy.....		1	
35	Lewis Newton.....	1		
36	Robert Delacourt.....			1
37	Francis Dea.....	1		
38	William Foster.....	1		
39	Henry Fowler.....		1	

N° 12.

STATISTIQUE CRIMINELLE, pénitencier de Kingston, pour l'exerc. expiré le 30 juin 1889.

—			—			—			—		
Catégories.			Hommes.	Femmes.	Total.	Catégories.			Hommes.	Femmes.	Total.
Race.....	Blancs.....		478	22	500	Occupation.	Fabricants de chaudières.	2	2	
	De couleur.....		41	2	43		Bouchers.....	5	5	
	Sauvages.....		11	11		Faiseurs de balais.....	4	4	
			530	24	554	Commis.....	21	21		
Etat civil....	Mariés.....		165	21	186	Menuisiers.....	29	29		
	Non mariés.....		365	3	368	Cigariers.....	9	9		
				530	24	554	Bouvier.....	1	1	
Age.....	Au-dessous de 20 ans.....		100	1	101	Cuisinier.....	1	1		
	De 20 à 30 ans.....		190	6	196	Tonnellier.....	1	1		
	De 30 à 40 do.....		145	5	150	Carrossier.....	1	1		
	De 40 à 50 do.....		40	4	44	Médecins.....	3	3		
	De 50 à 60 do.....		44	5	49	Pharmacien.....	1	1		
	Au-dessus de 60 ans.....		11	3	14	Mécaniciens.....	6	6		
			530	24	554	Ferniers.....	36	36		
Instruction..	Ne sachant pas lire.....		83	10	93	Jardiniers.....	3	3		
	Sachant lire seulement.....		32	1	33	Poseur d'appareils à gaz..	1	1		
	Sachant lire et écrire.....		415	13	428	Sellier.....	1	1		
				530	24	554	Valet d'écurie.....	1	1	
Habitudes morales.	Abstinentes.....		83	1	84	Hôteliers.....	3	3		
	Tempérantes.....		415	13	428	Vétérinaire.....	1	1		
	Intempérantes.....		32	10	42	Bijoutiers.....	1	1		
				530	24	554	Etudiant en droit.....	1	1	
Pays.....	Angleterre.....		65	3	68	Journaliers.....	254	254		
	Etats-Unis.....		97	97	Musiciens.....	2	2		
	Irlande.....		40	6	46	Ministre.....	1	1		
	Ecosse.....		14	1	15	Marchands.....	2	2		
	Ontario.....		243	4	247	Machinistes.....	8	8		
	Québec.....		37	5	41	Opticien.....	1	1		
	Danemark.....		1	1	Commis de bur. de poste.	6	6		
	Finlande.....		1	1	Imprimeurs.....	4	4		
	Allemagne.....		10	10	Fabricant de pompes.....	1	1		
	Inde.....		1	1	Peintres.....	9	9		
	Espagne.....		3	3	Indigent.....	1	1		
	Suede.....		3	1	4	Cordonniers.....	18	18		
	Italie.....		4	4	Matelots.....	3	3		
	Nouvelle-Ecosse.....		4	4	8	Poseurs d'app. à vapeur..	2	2		
	Nouveau-Brunswick.....		2	2	Arpenteur.....	1	1		
	Terreneuve.....		1	1	Tailleurs de pierre.....	12	12		
	Antilles Anglaises.....		1	1	Tailleurs.....	17	17		
	Ile du Prince-Eduard.....		3	3	Commerçant.....	1	1		
				530	24	554	Conducteurs d'attelages..	5	5	
	Etat ou profession....	Agents.....		2	2	Ferblantiers.....	3	3	
Barbiers.....			9	9	Télégraphiste.....	1	1		
Boulangers.....			7	7	Charron.....	1	1		
Relieur.....			1	1	Horloger.....	1	1		
Teneurs de livre.....			4	4	Femmes.....	24	24		
Fondeurs en cuivre.....			5	5	530	24	554	
Maçons en briques.....			5	5	Crime.....	Avortement.....	4	1	5	
Forgerons.....			11	11	Tentative de meurtre.....	3	1	4		
						Assaut.....	20	20		
						Incendie.....	20	1	21		
						Tent. d'empois. des best..	1	1		
						Vol avec effraction.....	84	84		
						Bestialité.....	6	6		
						Bigamie.....	5	5		
						Vol de bestiaux.....	8	8		
						Conspiration.....	1	1		
						do et larcin.....	3	3		
					Faux prétextes.....	5	5			
					Blessure grave.....	7	7			
					Félonie.....	1	1			
					Faux.....	26	26			
					Vol de chevaux.....	30	30			
					Bris de maison et larcin.....	5	5			

N^o 12—STATISTIQUE CRIMINELLE, pénitencier de Kingston—*Suite.*

Crimes.....			Comtés.....			Sentence			Religion.....					
Crimes.....	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.	Comtés.....	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.	Comtés.....	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
	Vol de grand chemin.....	25		25		Ile du Prince-Edouard ..	5	1	6		Eglise d'Angleterre	147	11	158
	Bris de maison.....	20		20		Québec.....	6	1	7		Catholiques romains.....	152	10	162
	Assaut indécet.....	5		5		Renfrew.....	11		11		Presbytériens.....	56	1	57
	Larcin.....	114	12	126		Simcoe.....	6		6		Méthodistes.....	137		137
	Homicide.....	20	4	24		Stormont et Glengarry..	4		4		Juifs.....	4		4
	Meurtre.....	22	4	26		Saint-Vincent-de-Paul... 2			2		Infidèles.....	2		2
	Contrefaire de la monnaie	10		10		Terrebonne.....		1	1		Luthériens.....	8		8
	Domages malicieus à la					Victoria.....	16		16		Anabaptistes.....	22	2	24
	propriété.....	2		2		Waterloo.....	16		16		Evangelistes.....	1		1
	Obstruer la voie ferrée...	3		3		Wellington.....	5		5		Disciple.....	1		1
	Vol sur la personne.....	1		1		Wentworth.....	17	1	18					
	Vol au bureau de poste...	7		7		Welland.....	16		16					
	Parjure.....	1		1		Westmoreland.....		1	1					
	Viol.....	30		30		York.....	100	5	105					
	Recevoir des effets volés.	17		17			530	24	554					
	Coup de feu avec intent.	10		10		2 ans.....	34	3	37					
	Vol de moutons.....	3		3		2 $\frac{1}{2}$ do.....	1		1					
	Coup de poignard.....	2		2		2 $\frac{1}{2}$ do.....	1	1	2					
	Faire circuler de la mon-	4		4		2 $\frac{3}{4}$ do.....	24		24					
	naie contrefaite.....					2 $\frac{3}{4}$ do.....	4		4					
	Faire circuler des billets	3		3		3 do.....	109	8	117					
	contrefaits.....					3 $\frac{1}{2}$ do.....	1		1					
	Porter des matières expo-	3		3		4 do.....	38		38					
	sives.....					4 $\frac{1}{2}$ do.....	1		1					
		530	24	554		5 do.....	119	2	121					
						6 do.....	10		10					
Comtés.....	Algoma.....	15		15		6 $\frac{1}{2}$ do.....	1		1					
	Brant.....	12		12		7 do.....	59	2	61					
	Bruce.....	1		1		8 do.....	3		3					
	Bedford, district de.....		1	1		9 do.....	2		2					
	Colombie-Britannique.....	4		4		10 do.....	40	3	43					
	Carleton.....	35		35		12 do.....	7		7					
	Carleton, N.-B.....	2		2		13 do.....	1		1					
	Colchester.....		1	1		14 do.....	19	1	20					
	Essex.....	18		18		15 do.....	9		9					
	Elgin.....	16		16		20 do.....	7		7					
	Frontenac.....	15	1	16		24 do.....	1		1					
	Grey.....	20		20		25 do.....	1		1					
	Huron.....	3		3		A perpétuite.....	38	4	42					
	Halifax.....		1	1			530	24	554					
	Digby.....		1	1										
	Haldimand.....	4		4										
	Hastings.....	16	1	17										
	Halton.....	5		5										
	Kent.....	13		13										
	Lambton.....	16	1	17										
	Lincoln.....	14	1	15										
	Leeds et Grenville.....	24		24										
	Lennox et Addington.....	8		8										
	Lanark.....	3		3										
	Middlesex.....	10		10										
	Montréal.....	5	5	10										
	Nouvelle-Ecosse.....	4		4										
	Northumberland.....	18		18										
	Norfolk.....	9		9										
	Ontario.....	5		5										
	Oxford.....	10		10										
	Peterboro'.....	2		2										
	Peel.....	4		4										
	Prescott et Russell.....	4		4										
	Perth.....	11	1	12										

N° 13.

RELEVÉ sommaire des punitions infligées dans le pénitencier de Kingston, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Mois.	Nombre privés de tabac.	Nombre mis au cachot.	Mis aux cellules d'isolement.	Fouetté.	Nombre de coups de fouets appliqués.	Privés de rémissions gagnées.	Privés de l'école.	Privés de lumière.	Réprimandés.
1888.									
Juillet.....	1	20	19	1	1
Août.....	14	12	3
Septembre.....	1	15	8	1	3
Octobre.....	9	3	5
Novembre.....	8	2	1	36	2	3
Décembre.....	15	11	2	10	5
1889.									
Janvier.....	16	2	17	2
Février.....	18	16	4
Mars.....	33	5	19	1	6
Avril.....	10	2	7	3
Mai.....	21	14	1	4
Juin.....	12	13	1

N° 14.

ETAT des rémissions de peines gagnées par les détenus qui sont sortis du pénitencier de Kingston, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Nombre.	Jours.	Nombre.	Jours.	Nombre.	Jours.	Nombre.	Nombre.
1	1	130	1	181	1	356
1	67	1	134	2	182	1	358
1	70	3	135	2	184	2	360
1	79	3	136	1	231	1	362
1	81	2	139	1	239	1	364
1	84	1	146	1	252	9	365
1	85	1	150	1	254	1	445
2	90	1	164	1	259	1	456
1	91	1	168	1	265	1	519
1	94	2	169	3	270	1	537
3	95	2	170	1	271	1	540
8	96	2	175	1	273	1	541
1	97	2	176	1	274	1	545
1	98	1	177	1	308	1	661
3	99	7	178	2	345	2	759
2	115	3	179	1	347	1	830
1	121	20	180				
						130	

N^o 15.

RÉPARTITION des détenus au pénitencier de Kingston, le 30 juin 1889.

N ^o	Emploi.	Nom- bre.	N ^o	Emploi.	Nom- bre.
1	Atelier des charpentiers.....	33	20	Chambre d'ordinaire.....	2
2	Charpentiers travaillant en dehors.....	10	21	Chapelle catholique.....	1
3	Forgerons et machinistes.....	23	22	do protestante.....	2
4	Mécaniciens et ajusteurs.....	11	23	Buanderie.....	8
5	Usine à gaz.....	3	24	Séchoir.....	18
6	Tailleurs de pierre.....	76	25	Boulangerie.....	6
7	Equipe de maçons n ^o 1.....	20	26	Porte nord.....	1
8	do do n ^o 2.....	17	27	Garde-magasin.....	1
9	do do n ^o 3.....	9	28	Porte ouest.....	1
10	do de la carrière.....	26	29	Dépôt de compost.....	1
11	do du chemin de fer.....	2	30	Moulin à farine.....	1
12	do de main-d'œuvre.....	15	31	Chantier de pierre.....	41
13	Ateliers des tailleurs et des cordonn.....	71	32	Seaux.....	3
14	Ferme et jardins.....	28	33	Ecuries.....	4
15	Aides-infirmiers.....	3	34	Nettoyeur de cour.....	1
16	Malades à l'infirmierie.....	8	35	Cendrier.....	1
17	Asile des aliénés.....	36	36	Equipe du bois.....	4
18	Réfectoire et cuisine.....	18	37	do de divers ouvrages.....	6
19	Ailes et dôme.....	19	38	Femmes.....	24
				Total.....	554

N^o 16.

VALEUR du travail, abstraction faite des matériaux, exécuté dans le pénitencier de Kingston, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Divers départements.	Nombre de jours.	Valeur.
		\$ cts.
Départements des charpentiers et métiers.....	12,969	6,484 50
Maçons et tailleurs de pierre.....	63,888	31,944 00
Forgerons et ateliers des machines.....	7,673	3,836 50
Atelier des tailleurs.....	13,194½	6,597 25
Cordonnerie.....	5,924	2,962 00
Prison des femmes.....	9,307	1,728 05
Ferme, étables, conduite d'attelages, etc.....	6,525	2,600 00
Boulangerie.....	1,835	917 50
Réfectoire, cuisine, cave et bibliothèque.....	17,196	2,878 00
Ailes et chambre d'ordinaire des employés.....	6,573	2,629 20
Buanderie.....	2,441½	976 60
Sécherie.....	6,501½	2,600 00
	154,027½	66,154 20

LISTE des officiers et employés du pénitencier de Kingston, au 30 juin 1889, avec indication de leurs appoint. et salaires, de leur âge, etc.

Nom.	Fonctions.	Nationalité.	Religion.	Age.	Date de la nomination.	Appointements.	Observations.
M. Lavell.	Préfet.	Canada.	Protestant.	64	3 février 1885.	3,000 00	
William Sullivan.	Sous-préfet.	Irlande.	Catholique.	53	1er sept. 1881.	1,500 00	
Rev. C. E. Cartwright.	Aumônier protestant.	Canada.	Protestant.	52	25 oct. 1875.	1,200 00	
Rev. D. A. Towney.	do catholique.	Irlande.	Catholique.	30	30 juin 1886.	1,200 00	
Orlando S. Strangé.	Médecin.	Canada.	Protestant.	63	9 février 1885.	1,800 00	
S. W. Scobell.	Comptable.	do	do	64	1er déc. 1879.	1,150 00	
Robt. R. Creighton.	Commis.	do	do	28	1er fév. 1882.	800 00	
Robert Hewton.	Chef des gardiens.	do	do	47	14 mars 1887.	830 00	
Patrick O'Donnell.	Garde-magasin.	Irlande.	Catholique.	53	19 juin 1887.	1,000 00	
James Adams.	Commis des travaux.	do	do	54	1er mars 1869.	1,300 00	
James Develin.	Mécanicien.	Canada.	Catholique.	39	1er juill. 1885.	850 00	
James Ann Fahey.	Economie.	Ecosse.	Protestant.	40	31 oct. 1876.	530 00	
Rose Ann Fahey.	Directrice.	do	do	39	6 mars 1886.	200 00	
Mary Smith.	Sous-directrice.	do	do	37	1er juin 1887.	200 00	
James Halliday.	Gardien de l'infirmerie.	Canada.	Protestant.	62	29 janv. 1887.	530 00	
J. B. Mathewson.	Instituteur.	Canada.	Protestant.	53	26 sept. 1872.	530 00	
Thomas Conley.	Tailleur instructeur.	Canada.	Catholique.	53	20 janv. 1888.	660 00	
David Cunningham.	do	Irlande.	do	58	8 do 1883.	600 00	
Michael Leahy.	Mécanicien.	do	Catholique.	60	1er nov. 1859.	660 00	
Alexander Eiesmere.	Tailleur de pierre instructeur.	do	Protestant.	56	13 avril 1889.	660 00	
Francis Tracey.	Instructeur à la carrière.	Angleterre.	do	56	14 mars 1887.	660 00	
Thomas Davidson.	Charpentier do	Irlande.	do	41	1er nov. 1887.	630 00	
Robert Pogue.	Cordonnier do	Canada.	do	40	1er juin 1885.	660 00	
Neil P. Woods.	Fermier et jardinier.	Irlande.	Catholique.	36	18 déc. 1882.	700 00	
Patrick O'Connor.	Mécanicien.	Canada.	Protestant.	34	6 juin 1878.	660 00	
William Coward.	Boulangier.	do	Catholique.	53	1er sept. 1859.	600 00	
J. B. Mathewson.	Gardien.	Irlande.	Protestant.	53	16 janv. 1868.	600 00	
James Evans.	do	do	Catholique.	52	1er mars 1859.	600 00	
Bernard McGreen.	do	do	do	47	7 sept. 1864.	530 00	
Edward Mooney.	do	Angleterre.	Protestant.	66	7 sept. 1865.	530 00	
Nicholas Hugo.	do	Canada.	do	53	1er nov. 1860.	500 00	
Thomas Smith.	do	Irlande.	do	46	1885.	500 00	
Michael Brennan.	do	Canada.	Catholique.	32	3 oct. 1885.	600 00	
M. J. Kennedy.	Messager.	Angleterre.	do	69	1er avril 1872.	600 00	
George Holland.	Garde.	Irlande.	Protestant.	65	1er do 1866.	500 00	
James Bryson.	do	do	do	58	7 juin 1866.	500 00	
Jeremiah O'Driscoll.	do	Irlande.	Catholique.	58	10 oct. 1866.	500 00	
Thomas Pogue.	do	Angleterre.	Protestant.	65	13 déc. 1866.	500 00	

Daniel Fitzgibbon.	do	Irlande.	Catholique.	61	1er janv. 1868.	500 00	
John Regan.	do	do	do	64	18 oct. 1859.	500 00	
Charles McNeil.	do	do	do	69	18 août 1859.	500 00	
James Doyle.	do	do	do	50	8 do 1868.	500 00	
John Sealy.	do	do	do	52	4 mai 1870.	500 00	
Thomas Moore.	do	do	do	45	9 do 1870.	500 00	
John Mills.	do	Angleterre.	do	38	17 oct. 1875.	500 00	
Robert McCauley.	do	Canada.	Catholique.	47	21 janv. 1868.	500 00	
George McCauley.	do	do	do	49	2 oct. 1876.	500 00	
Lawrence Walsh.	do	do	do	45	18 déc. 1876.	500 00	
William Hurst.	do	Irlande.	Protestant.	48	13 nov. 1877.	500 00	
Charles McConville.	do	do	Catholique.	42	1er juillet 1871.	500 00	
Alexander Atkins.	do	Canada.	Protestant.	39	1er do 1878.	500 00	
John Donnelly.	do	Etats-Unis.	Catholique.	34	7 nov. 1879.	500 00	
Robert Appeton.	do	Canada.	Protestant.	46	1er juillet 1880.	500 00	
John Kennedy.	do	do	Catholique.	37	1er juin 1881.	500 00	
Charles Bostridge.	do	Angleterre.	Protestant.	41	10 avril 1882.	500 00	
Thomas Thompson.	do	Irlande.	do	46	18 mai 1883.	500 00	
John Daragh.	do	Canada.	Catholique.	39	1er fév. 1884.	500 00	
James A. Kutherford.	do	do	Protestant.	38	1er mars 1884.	500 00	
William McCormack.	do	do	do	38	1er do 1884.	500 00	
Robert Weir.	do	Ecosse.	do	41	13 oct. 1879.	500 00	
Peter Beaurpie.	do	Canada.	Catholique.	29	10 janv. 1885.	500 00	
James Doyle.	do	do	do	37	23 mai 1885.	500 00	
Arthur McConville.	do	do	Catholique.	29	27 do 1885.	500 00	
Richard Atkins.	do	do	do	27	1er juillet 1885.	500 00	
William Mooney.	do	do	Protestant.	29	1er avril 1885.	500 00	
Richard Young.	do	do	do	31	1er juillet 1885.	500 00	
Lawrence Laughram.	do	do	do	23	6 avril 1886.	500 00	
Michael Keon.	do	Irlande.	Catholique.	45	1er juillet 1886.	500 00	
Franklin Ault.	do	Canada.	do	47	13 do 1886.	500 00	
Thomas Pugh.	do	do	do	33	15 do 1886.	500 00	
Robert McCormack.	do	do	Protestant.	37	14 do 1886.	500 00	
Thomas Tobin.	do	do	do	40	1er sept. 1887.	430 00	
William Coffey.	do	Irlande.	Catholique.	50	1er do 1887.	430 00	
Peter Moncrief.	do	Angleterre.	Protestant.	27	1er déc. 1888.	500 00	
William Newman.	do	Canada.	do	27	1er août 1888.	400 00	
Chas. B. Allen.	do	Etats-Unis.	do	41	1er oct. 1888.	400 00	
William C. Bell.	do	Irlande.	do	28	11 mars 1889.	400 00	
Edward Burke.	do	do	do	46	do	400 00	
William Bowen.	do	do	Catholique.	29	do	400 00	
Henry Woodhouse.	do	Angleterre.	Protestant.	34	do	400 00	
	do	do	do	53	do	400 00	

N° 18.

REVENU.

Dr. LE CANADA en compte avec le pénitencier de Kingston, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Av.

		1888.	1889.		
		\$	cts.	\$	cts.
1888.					
3 juillet.	Mandat (département des Sauvages)	1,177	29		
31 do	Traite n° 488, envoyée au comptable	68	62		
31 août	do	60	00		
7 nov.	Mandat, (département des Sauvages)	201	48		
31 déc.	Traite n° 892, envoyée au comptable	100	19		
1889.					
31 janvier.	do	240	00		
28 février.	do	187	31		
30 avril	do	38	17		
29 juin.	do	27	20		
				2,100	26
					2,100 26

S. W. SCOBELL,
Comptable.

N° 19.—DÉTAILS des dépenses du pénitencier de Kingston, etc.—*Suite.*

<i>Vêtements—Suite.</i>		\$	cts.	<i>Literie—Suite.</i>		\$	cts.
Cuir brun, 7 douz.		49	00	Paille		27	68
Peaux de moutons et cuir à ceinture.		43	35	Ficelle, aiguilles et bordure		4	80
Cire d'abeille		5	25				
Graisse et huiles		28	35			1,144	27
Aiguilles de machines à coudre		16	10	<i>Inhumations.</i>			
Réparations des do		39	45	Inhumation de trois détenus		10	00
Dés et aiguilles		12	62	<i>Chapelles.</i>			
Lacets de chaussures, 17 grosses.		30	60	Habits sacerdotaux et blanch. du linge		42	00
Encre à polir		9	36	Cierges, 36 livres		15	50
Boutons et boucles		44	72	Réparation de l'orgue		8	00
Fil à chaussures		18	31	Huile d'olive		2	25
Alènes et soies de cochon		9	10	Vin d'Oporto		1	07
Formes, 128 paires		64	80	Essuie-mains, ½ douz.		1	20
Clous et chevilles		36	41				
Divers		32	67				
		6,337	08	<i>Bibliothèque.</i>			
<i>Allocation de voyage des détenus.</i>						70	02
1 détenu		6	00	Livres pour la bibliothèque catholique		107	80
24 détenus, à \$ 8.		192	00	Encyclopédie britannique, 2 volumes..		14	00
5 do 9		45	00	Toile et colle-forte p. couvrir les livres		13	35
64 do 10		640	00	Brosses et ficelle		0	56
7 do 11		77	00	Carton de paille		0	90
24 do 12		288	00				
13 do 15		195	00			136	61
8 do 20		160	00	<i>Ecole.</i>			
1 détenu		25	00	55 bouteilles d'encre		19	50
1 do		14	00				
		1,642	00	<i>Evasions.</i>			
<i>Vêtements des détenus libérés.</i>				Dépenses du préfet à Toronto pour ramener le détenu évadé George Lousborough		53	70
Drap italien, 297½ vgs.		69	95	Dépenses du sous-préfet à Toronto et retour avec le déserteur George Lousborough		58	57
Tweed, 951½ vgs.		571	95				
Batiste, 628½ vgs.		67	62			112	27
Grosse toile, 288 vgs.		26	40	<i>Hôpital.</i>			
Toile de Hollande, 369 vgs.		57	31	Acétate de cantharide, 8 onces		0	40
Coton, blanc, 506½ vgs.		40	52	Acide acétique, 1 lb		0	25
do jaune, 728 vgs.		49	97	do boracique, 4 onces.		0	20
Vêtements de dessous, 24 douz.		134	00	do carbolique, 2 lbs		1	75
Molleton, 44½ vgs.		15	58	do chromique, 4 onces		0	75
Ouate, 25 douz		5	00	do citrique, 1 lb.		1	25
Chapeaux et châles de femmes, 14.		25	85	do gallique, 8 onces		1	40
do bonnets, hommes, 14 douz.		136	55	do hydrochlorique, 1 lb.		0	37
Garnitures de robes, 47½ vgs.		6	62	do hydrocyanique, 1 once		0	15
Flanelle, 48 vgs		13	44	do phosphorique, 1 lb.		0	35
Soie torse et à machine		16	40	do salicylique, 1 once		0	35
Toile, fil et bobines		75	94	do sulfurique, 1 lb. 2 onces.		0	40
Faux-cols, cols et cache-nez.		49	49	do tannique, 4 onces.		0	60
Chaussons, 4 douz		8	05	Ammon. bicarbonate, 1 lb.		0	30
Laine filée, 30 lbs.		16	60	do hydrochlor, 1 lb.		0	40
Boutons et lacets de chaussures.		15	80	Amyl. nitrate, 1 once.		0	40
Bretelles, 11 douz		21	00	Aqua apollinaris, 6 chopines.		0	90
Cuir, espagnol, à semelle, 603 lbs. à 25c.		150	75	Bœuf, peptonisé, 12 boîtes.		12	00
do canadien, 431 lbs. à 40c.		172	40	Bismuth. carb. de, 8 onces		3	20
Peaux de moutons, 2 douz. à \$7.50.		15	00	Borax, 1 lb		0	40
Cuir jaune, 26 lbs.		3	90	Calomel, 4 onces		0	80
Aiguilles et soies de cochon		17	50	Chlorate de chaux, 30 lbs.		3	75
Vernis à chaussures		5	30	Campbre, 1 lb.		0	60
Ligneul, 14 lbs.		15	90	Savon de Castille, 8 lbs.		2	00
		1,804	88	Cerrù oxalate, 4 onces.		0	75
<i>Literie.</i>				Chloroforme, 1 lb.		1	50
Couvertures, 270		590	76	Cocaine, 28 grains		1	50
Couvre-pieds, 116		320	70				
Coutil, 1,049½ vgs.		126	78				
Draps de lit, 42¾ vgs.		14	79				
Feuillard, 1,846 lbs		50	26				
Ecrus à six pans, 100		8	50				

N° 19.—DÉTAILS des dépenses du pénitencier de Kingston, etc.—*Suite.*

<i>Hôpital—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Hôpital—Suite.</i>	\$ cts.
Solution de Donovan, 1 lb.....	0 60	Potass nitras, 4 lbs	1 35
Emplâtre adhésif, 5 verges.....	2 25	do permanganatis, 4 onces	0 30
do de belladone, 66.....	13 20	Pulv. acacia, 2 lbs.....	3 40
do camphrée cantharide, 2 verges.....	2 25	do ipecac, 8 onces.....	1 60
do capsicne, 54.....	10 80	do do co., 1 lb.....	2 75
do sinapis, 7 verges.....	3 50	do opii, 1 lb.....	1 00
Elixir, cal. ferri et strychnine, 3 lbs.....	4 00	do rhei, 1 lb.....	2 50
do ononymus iris, 1 lb.....	1 25	Quino cincho, 4 onces.....	8 70
do ferriphos., quinine et strychnine, 1 lb.....	2 85	do sulph., 8 onces.....	9 25
do pepsin bis. strychn. et ferri, 2 lbs.....	4 40	Rhei rad., 8 onces.....	2 60
Extrait, caffoa fid., 1 once.....	1 00	Émulsion de Scott, 18 bouteilles	18 00
do cascara sagrada, 3 lbs.....	6 15	Senna folio, lb.....	0 50
do ergotæ, 1 lb.....	2 00	Soda bicarbon., 3 lbs.....	0 65
do ignatia maris, 4 onces.....	0 50	do potass. tart., 1 lb.....	0 60
do gentiane co., 4 lb.....	5 00	Spirit., ammon., aromat., 25 lbs.....	15 00
do camomille de la Jamaïque, 1 lb.....	4 25	do etheris nitrosus, 5 lbs.....	3 22
do taraxaci, 3 lbs.....	4 25	do chloroform, 1 lb.....	0 60
do sarsæ co., 1 lb.....	1 50	do tenuior, 12 gallons.....	*32 00
Ferri ammon. cit., 1 once.....	0 15	do vini rectificatus, 16 lbs.....	49 20
Glycerin, 5 lbs.....	3 30	Sirop Fellows, hypophosphites, 9 lbs.....	13 50
Hydrarg. cum. creta, 4 onces.....	0 40	do ferri iodid., 4 lbs.....	3 30
Jus de citron, 6 pintes.....	4 50	do hematic hypophosphites, 18 lbs.....	23 00
Farine de lin, 125 lbs.....	10 00	do trifolio, 6 lbs.....	8 50
Liniment saponis, 12 lbs.....	7 20	do scillæ, 7 lbs.....	3 70
Lint, 3 lbs.....	3 80	Teinture, aconite, 1 lb.....	0 60
Vésicatoire liquide, 4 onces.....	1 00	do arnica, 1 lb.....	0 60
Liquor ammon. fort., 2 lbs.....	0 87	do belladone, 4 lbs.....	2 40
do pepsine, 6 lbs.....	6 45	do camph. co., 24 lbs.....	14 40
do plumbi subacet, 1 lb.....	0 67	do card. co., 2 lbs.....	1 20
do potassæ, 1 lb.....	0 50	do catechu, 9 lbs.....	5 40
do soda chlorinat, 1 lb.....	0 25	do cinchona co., 3 lbs.....	1 87
Magnes., carb., 12.....	0 60	do cinnamon co., 1 lb.....	0 60
do citrate, 3 lbs.....	2 80	do digitalis, 2 lbs.....	1 10
do sulph., 135 lbs.....	6 75	do ferriperchlor, 2 lbs.....	1 10
Morphia acetat, 1 once.....	3 50	do gentian co., 2 lbs.....	1 20
Oleum cinnamon, 1 once.....	0 50	do hyoscyami, 5 lbs.....	2 90
do crotonis, 2 onces.....	0 55	do iodin. co., 1 lb.....	0 90
do Ladaudulæ, 1 onces.....	0 75	do nux. vomica, 1 lb.....	0 60
do olive, 3 lbs.....	1 50	do opii, 3 lbs.....	3 50
do morrhue.....	7 50	do scillæ, 1 lb.....	0 67
do ricini, 27 lbs.....	6 50	do valerian co., 4 lbs.....	2 47
Pepsine, 3 onces.....	1 50	do zingiberis, 4 lbs.....	2 55
Pilula aloin et podophyllin, 100.....	1 00	Onguent, calamine, 1 lb.....	0 70
do cathartic co., 1 once.....	3 00	do carbol., 1 lb.....	0 75
do hydrarg. mass., 4 onces.....	0 25	do ferriperchlor, 1 lb.....	0 50
do do S.C., 400.....	2 45	do gallæ co., 2 lbs.....	2 40
do peptonic, 100.....	1 50	do hydrarg. fort., 1 lb.....	0 90
do quinone, 100.....	1 00	do do nit. oxyd., 1 lb.....	0 90
do salal, 100.....	1 50	do iodoform, 1 lb.....	1 50
Plumbi acetat, 1 lb.....	0 40	do plumbi acet., 2 lbs.....	1 25
do nitrate, 1 lb.....	0 40	do résine, 1 lb.....	0 50
Potass bi-carbon., 4 lbs.....	1 65	do zinci oxyd., 1 lb.....	0 50
do bitart., 3 lbs.....	1 60	Vaseline, 2 lbs.....	0 95
do bromid., 5 lbs.....	3 95	Vinum antini tart., 1 lb.....	0 60
do chloras., 6 lbs.....	2 90	do colchici, 1 lb.....	0 60
do iodid., 1 lb.....	6 40	do ipecac, 2 lbs.....	1 35
			428 69

*Dans le cours de l'année ce fut le seul stimulant alcoolique qu'on employa dans les cas de fièvres typhoïdes, de débilité et autres maladies exigeant des stimulants et un traitement fortifiant.

†Ce vin servit à préparer les teintures simples avec des extraits fluides qu'on avait; 30 livres de teintures faites pendant l'année ont économisé \$9.

N° 9.—DÉTAILS des dépenses du pénitencier de Kingston, etc.—Suite.

<i>Appareils, etc., etc.</i>	\$ cts.	<i>Fournitures de prison—Suite.</i>	\$ cts.
Bouteilles et fioles, 54	1 90	Toile, 60 vgs	9 55
Bulbes, caoutchouc, pour seringues, 2.	0 60	Ficelle	9 53
Peaux de chamois, 2	1 00	Broquettes	3 22
Cathéters en caoutchouc, 3.	1 75	Loyer de l'abri des chaloupes	5 00
Thermomètre clinique, 1.	1 35	Réparer des horloges	7 00
Bouchons, assortis, cruche, pinte, chopine, et fioles, 8 grosses	7 18	Ressorts, 20	3 30
Compte-gouttes, 2	0 10	Petits balais, 1 douzaine	1 50
Abat-jour, doubles, 12	3 50		406 01
do simples, 12	3 00	<i>Chauffage.</i>	
Pots, verre, pour nuit, 24	2 70	Houille, à fourn., 1,679'880 ton., à \$3.79	6,365 08
do poterie, pour le dispensaire, 24.	1 10	do bitum., 100 tonneaux, à \$4.19	419 00
Verres gradués, 6.	2 00	do cuis., 26-1766 tonn., à \$4.02	108 05
Aspirateur, 1.	1 50	Droit sur 100 tonnes de houille	60 00
Crayons, poil de chameau, 12.	0 60	Bois franc, 268 cordes, à \$4.34	1,163 12
Boîtes à pilules, 1 grosse	2 00	Pruche, 5 cordes, à \$2.87	14 35
Toile caoutchoutée, 14 verges	*18 90	Fil de fer et ferblanc	8 75
Lunettes, concaves, 1.	3 50	Pelles (en fer), 1 douzaine	10 90
Seringues, femmes, verre, 2.	0 50	Ferblanc, 1 boîte	3 00
do enema, 2.	4 50	Fontes	43 26
Tubes (cylindres creux) pour suction, 6.	0 60		8,195 51
do éprouvettes à urine, 12.	2 00	<i>Eclairage.</i>	
Bandages, doubles, 3.	6 00	Lampes et cheminées	32 70
do simples, 3.	7 50	Houille, 319'400 tonneaux, à \$4.38	1,398 10
Eponges, chirurgical, 2.	1 00	Huile à gaz, 5,997 galls., à 3½c	209 90
Pointes de vaccin, 10	1 25	do 16,549 galls., à 5¼c	537 84
	76 03	Pétrole, 1,104 galls	139 10
<i>Approvisionnement d'hôpital.</i>		Pruche, 48½ cordes, à \$2.87	139 19
Lait, 1,573 galls., à 23c	361 79	Chandelles, 162 lbs., à 10c	16 20
Œufs et volailles	32 13	Shedden and Cie, transport de l'huile	7 50
Biscuits, 105 lbs.	14 15	Chaux	23 13
Divers pour le dîner de Noël	17 65	Lampes et cheminées	32 70
Batterie galvanique	43 95	Mèches et brûleurs	15 45
Vaisselle	5 06	Allumettes	4 60
Grosse toile, 38 vgs	5 70	Sciure de bois, 3 charges	6 00
Bouilloire en fer	2 55		2,529 71
Réparation de l'horloge	2 50	<i>Reparations des édifices.</i>	
Saindoux, 10 lbs.	1 30	Bois de service, 28,564 pds	306 64
Sucre blanc	5 63	Fer, 40,762 lbs.	1,994 14
Brosses à plancher et époussettes	7 80	Limes	67 32
Empois et savon à barbe	2 48	Colle forte et borax	35 49
	502 69	Térébenthine et huile	71 70
<i>Fournitures de prison.</i>		Vernis et laque en feuilles	74 53
Tapis, garnitures et cuir pour voitures	95 76	Alcool et esprit de vin pour dissoudre la laque en feuilles	25 70
Tapis et paillasons pour voitures	15 43	Clous et broquettes	97 84
Feuillard, 1,568 lbs.	39 98	Pinceaux et blanchissoirs	77 15
Crin et mousse, 175 lbs.	30 73	Vitres	51 03
Réparer et ajuster les balances	19 75	Corde, 980 lbs	148 20
Ressorts et fer pour chaises	26 25	Fil de fer et de cuivre	159 04
Tabac à priser, 30 lbs.	23 13	Verroux, pentures, serrures et clefs	126 16
Brosses	14 35	Haches et outils de menuisiers	81 77
Divers pour le pénitencier de l'ouest	21 97	Papier sablé, craie et mastic	91 68
Copie d'actes pour le bureau d'enregist.	8 35	Ocre et blanc de ceruse	26 28
Divers	33 56	Ecrous et boulons	29 48
Roul. en caoutch. pour mach. à laver	7 00	Lames pour scies rondes	33 00
Verres et vaisselle	12 45	Blanc et rouge de plomb	58 89
Serrures et clefs	14 70	Cisaillies et rondelles	29 75
Savon et poudre insecticide	3 50	Charbon de bois, 298 boisseaux	41 72
		Roues d'émeri	12 00
		Pieds-de-roi et crayons	14 04

* Toute cette toile a servi dans l'asile des aliénés, et c'était indispensable.

NOTE.—La moyenne quotidienne des malades dans l'hôpital a été de 8'10 ; la moyenne quotidienne des malades dans l'asile des aliénés pendant l'année a été de 30'29 ; la moyenne quotidienne des convalescents recevant des médicaments deux fois par jour, à part ceux qui précèdent, de 18'72. Ainsi, indépendamment des malades à l'hôpital, dans l'asile des aliénés, dans le département des femmes et des employés, il a été distribué par le médecin 110'800 doses de médicaments pendant la période comprise dans le rapport.

N° 19.—DÉTAILS des dépenses du pénitencier de Kingston, etc.—*Suite.*

<i>Réparations aux édifices.—Suite.</i>	\$ cts.	<i>Ferme.</i>	\$ cts.
Blanchissoirs.....	10 00	Chevaux, 2 paires.....	590 00
Vernis à l'asphalte, 44 gallons.....	32 20	Fumier.....	175 76
Charbon de forger., 64' 230 ton., à \$5..	320 58	Graines, de fleurs, de jardin et de ferme	302 21
Bois, pruche, 60 cordes, à \$2.87.....	172 20	Hache-paille.....	18 00
Ciment, 180 barils.....	540 80	Sacs, 50.....	10 00
Sable, 400 voyages, à 95c.....	380 00	Vert de Paris, 50 lbs.....	10 00
Briques, 232 M.....	1,610 39	Râteaux, faux et faucilles.....	12 70
Tuyaux et fontes.....	1,503 27	Porcs.....	42 10
Acier, $\frac{3}{4}$ -pc., rond, 11,300 lbs, à \$7.25.....	819 25	Arbres.....	34 60
do 2-pc., plat, 11,350 lbs, à \$6.....	681 00	Instruments d'agriculture.....	26 92
Nettoyage des égouts, C. McConville.....	96 00	Plâtre pour la terre, 4 barils.....	6 40
Divers, J. G. Barton.....	123 10	Paniers.....	4 77
	9,942 34		1,233 46
<i>Entretien des machines.</i>		<i>Etables.</i>	
Composition pour chaudière, 485 lbs..	48 90	Cuir à harnais, 96 lbs.....	36 17
Huile pour les machines.....	89 08	Réparations de harnais.....	12 80
Fontes.....	82 61	Brosses et graisse.....	15 25
Chiffons et étoupage.....	62 75	Savon de Castille et huile de ricin.....	7 39
Amiante.....	3 00	Drap pour voiture et crin.....	50 89
Bidons pour l'huile.....	9 85	Acier et fer.....	9 24
Soupapes circulaires.....	15 35	Clous à fer à cheval, \$8.10; sel, \$3.50;	
Cuir et courroies.....	16 52	éponges, \$5.20.....	14 80
Suif et chandelles.....	11 88	Ressorts en acier.....	52 80
Injecteur.....	18 50	Foin, 25 tonnes.....	391 96
Filières, mèches et rivets.....	12 92	Avoine et maïs, 687 boisseaux.....	368 90
Clefs anglaises.....	14 60	J. Massie, vétérinaire.....	50 00
Boyaux, 100 pieds.....	20 60		1,010 20
Outils.....	8 97	<i>Divers.</i>	
	415 53	Télégrammes.....	19 59
<i>Salle d'armes.</i>		Frais de port.....	61 00
Nettoyage des armes, Tobin et Payne.....	48 00	Fret.....	15 93
Brosses.....	1 00	Express.....	24 00
	49 00	Annonces.....	27 65
<i>Cuisine.</i>		Frais de voyages du préfet.....	470 31
Essuie-mains et grosse toile.....	26 15	Téléphone, 1 année.....	75 00
Ferblanc, 16 boîtes.....	105 25	Honoraire de magistrat.....	12 00
Potasse, 950 lbs.....	74 25		795 48
Lunettes, 9 paires.....	12 00	<i>Compte du capital.</i>	
Peignes et brosses pour les cheveux.....	27 10	Bois pour clôtures.....	191 39
Brosses.....	26 11	Fil métallique pour clôtures.....	60 28
Balais, 30 douz.....	108 75	Poteaux en cèdre pour clôtures.....	177 58
Couteaux et fourchettes, 14 douz.....	12 70	Soufflet pour la forge, 3.....	75 00
Cuillers, 42 douz.....	21 00	Tendeur de fil métallique breveté.....	5 00
Savon, 72,000 lbs, à 3½c.....	252 00		509 25
do de toilette.....	12 99	<i>Industries.</i>	
Couteaux à peler les pommes de terre.....	8 00	Poudre et fusée pour miner.....	47 43
Presse à copier.....	8 40	Acier pour outils.....	5 97
Balances, 1 paire.....	10 50	Fer, 111 lbs, à 3c.....	3 33
Suif, 400 lbs.....	28 00	Ciseaux et couteaux.....	5 25
Amidon et bleu.....	15 93	Fontes.....	18 45
Bois de construction.....	34 00	Pelles, 5 douz.....	29 05
Encre, 3 gallons.....	3 80	Borax, 25 lbs.....	3 13
Fil de fer.....	2 60	Ficelle, 9 lbs.....	2 50
	787 53		115 11
<i>Papeterie.</i>		Grand total.....	118,469 99
Encre.....	16 33		
Abonnement au <i>Daily News</i>	6 00		
Almanach des adresses de Kingston.....	2 00		
Papeterie et livres.....	781 57		
Bureau de l'imprimeur de la reine.....	214 67		
	1,020 57		

S. W. SCOBELL,

Comptable.

N° 20.

Dt. BILAN, pénitencier de Kingston, 30 juin 1889.

Av.

	\$	cts.		\$	cts.
Edifices, terrain, etc.....	776,922	11	Bala ce.....	894,692	48
Garde-magasin	3,402	67			
Econome.....	15,586	47			
Chapelle protestante.....	415	45			
Bibliothèque protestante.....	1,928	89			
Chapelle catholique romaine.....	1,145	50			
Bibliothèque do.....	750	00			
Instructeur en chef des métiers.....	3,061	72			
Menuisier	3,470	72			
Forgeron.....	2,922	63			
Tailleurs de pierre.....	1,122	65			
Maçon.....	689	95			
Carrière.....	531	29			
Mécanicien.....	63,920	00			
Boulangier	503	28			
Tailleur et cordonnier.....	2,982	68			
Salles d'armes.....	1,567	73			
Asile des aliénés et infirmerie.....	2,447	12			
Moulin à farine.....	3,198	36			
Prison des femmes.....	1,809	31			
Mobilier de bureau.....	455	70			
Etables et instruments de ferme.....	5,858	25			
	894,692	48		894,692	48
Balance.....	894,692	48			

S. W. SCOBELL,
Comptable.

N° 21.

ETAT indiquant le nombre de volumes dans la bibliothèque générale et dans les bibliothèques protestantes et catholiques respectivement, indiquant le nombre de détenus qui se sont servis de livres dans chaque bibliothèque, le nombre de volumes sortis durant l'année, les dépenses pour chaque bibliothèque, et le nombre de volumes ajoutés.

	Bibliothèque protestante.	Bibliothèque catholique.	Nombre d'hommes.	Total.
Nombre de volumes au commencement de l'année....	2,500	1,025	3,525
do ajoutés en 1888-89.....	246	65	311
do au 30 juin 1889.....	2,746	1,090	4,836
Nombre de prisonniers se servant de la bibliothèque.	322	128	450
do volumes sortis.....	9,724	3,907	13,631

N^o 22.

COMPTE du moulin à farine, pénitencier de Kingston, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Détails.	Montant.	Détails.	Montant.
	\$ cts.		\$ cts.
5,631 ⁴ / ₁₅ boisseaux de blé à 99c.....	5,373 18	2,591 sacs de farine, à \$2.28 ¹ / ₁₁	5,919 67
Salaires du meunier.....	700 00	292 ⁴ / ₁₁ tonnes de son, à \$16.....	469 38
624 jours de travail, 2 détenus, à 40c....	249 60	10 ¹ / ₁₁ do déchets de mouture, à \$18.	180 93
60 tonnes de houille, à \$4.50.....	270 00	Mouture de maïs, 502 boisseaux, à 5c.	25 10
		do d'avoine, 500 do do.	25 10
	6,620 08		6,620 08

N^o 23.

COMPTE de la ferme, pénitencier de Kingston, exercice expiré le 30 juin 1889.

Détails.	Montant.	Détails.	Taux.	Montant.
	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Fumier.....	220 86	25 tonnes de foin.....	15 00	375 00
Graines, instruments.....	389 89	40 do paille.....	9 00	360 00
Divers.....	44 60	2,000 boisseaux de pom. de terre..	0 40	800 00
Salaires, instructeur d'agriculture.....	660 00	1,600 do d'avoine.....	0 50	800 00
do 2 gardiens.....	1,000 00	325 do de pois.....	0 60	195 00
do 1 do.....	400 00	1,000 do de carottes.....	0 30	300 00
do 2 conducteurs d'attelage.....	800 00	2,000 do de betteraves.....	0 30	600 00
Travail de 20 détenus.....	2,110 00	250 do de panais.....	0 50	125 00
do de deux paires de chevaux....	600 00	80 do de fèves.....	2 00	160 00
Déchets de table pour les porcs.....	75 00	300 do d'oignons.....	1 00	300 00
12 ¹ / ₂ tonnes de son, \$12.....	147 00	200 do de navets.....	0 40	80 00
6 ¹ / ₂ tonnes de déchets de mouture, à \$15	97 50	280 do de tomates.....	0 60	168 00
Balance.....	27 85	150 paquets de sarriette.....	0 05	7 50
		7,000 pieds de céleri.....	0 03	210 00
		9,000 do de laitue.....	0 01	90 00
		350 choux-fleurs.....	0 10	35 00
		840 douzaines d'épis de maïs....	0 08	67 20
		100 boisseaux de maïs.....	0 50	50 00
		9,000 choux.....	0 05	450 00
		15,500 lbs de porc.....	0 08	1,240 00
		1,000 lbs de graisse.....	0 10	100 00
		30 voitures de citrouilles.....	2 00	60 00
	6,572 70			6,572 70

P. S.—Le travail de 20 détenus, 3 gardes et 2 conducteurs d'attelages, a été porté au compte de la ferme, mais il n'y a que la moitié de ce temps qui a été employé aux récoltes. La balance a été consacrée au nivellement du terrain, à l'amélioration de la ferme et à faire les chemins.

N. P. WOOD,
Instructeur d'agriculture.

(Original.)

N^o 3.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

N^o 1.

RAPPORT ANNUEL DU PRÉFET DU PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

LE PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent de Paul pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1889, avec des états statistiques.

La constante augmentation du crime que l'on a observée depuis plusieurs années n'a pas cessé de se faire sentir durant la dernière période, en dépit de la sévérité que les autorités judiciaires ont déployée dans leurs sentences contre les criminels.

Le nombre total des prisonniers reçus dans ce pénitencier pendant l'exercice 1888-89 est de 134, ce qui indique une augmentation de 26 sur le nombre de l'exercice précédent.

Le 30 juin 1888 il y avait au pénitencier 276 détenus. Sur ce nombre 71 ont été libérés dans le cours de l'année dernière, après l'expiration de leur sentence; 7 ont été graciés par Son Excellence le gouverneur général, 5 sont morts, et 5 ont été transférés au pénitencier de Kingston, ce qui donne un total de 88 prisonniers sortis.

Le 30 juin 1889, 322 condamnés étaient encore dans le pénitencier.

La discipline a été maintenue avec vigueur durant le dernier exercice. Les officiers préposés à la surveillance des détenus ont généralement rapporté avec fidélité les violations des réglemens de la prison par les détenus, et les offenses commises ont été punies avec une juste sévérité, comme l'indique le tableau des punitions infligées durant cette période. La peine du fouet n'a été infligée qu'une fois, et cela, sur trois détenus sur lesquels j'avais épuisé jusque-là toutes les formes de punitions autorisées par la loi, sans obtenir aucune amélioration dans leur conduite.

Durant l'année qui vient de s'écouler, l'administration du pénitencier a joui d'une tranquillité et d'une sécurité tout à fait satisfaisantes.

La remise de la peine accordée par la loi aux prisonniers de bonne conduite et la prérogative royale exercée en faveur d'un certain nombre ont puissamment contribué, dans mon opinion, à amener les excellents résultats obtenus.

Depuis que je suis chargé de l'administration du pénitencier, je me suis efforcé de mettre la loi à exécution, d'accord avec sa teneur et son esprit. Si les détenus de bonne conduite ont pu jouir des bonnes dispositions de la loi, en obtenant une remise de leur sentence, ceux dont la conduite n'a pas été satisfaisante ont du perdre les avantages accordés par la loi. La fermeté que j'ai exercée dans l'application de cette règle a produit un effet marqué sur la conduite d'un bon nombre de détenus dont la mauvaise conduite m'était auparavant signalée tous les jours.

J'ai le plaisir de constater qu'il n'y a pas eu d'évasion non plus que de tentatives d'évasion durant l'exercice 1888-89.

L'école est bien conduite, et les détenus y font des progrès satisfaisants. Les visites fréquentes des aumôniers leur donnent de l'émulation et de l'encouragement.

Les détenus qui ne vont pas à l'école, reçoivent la permission d'avoir des livres, cahiers, etc., et de travailler à leur instruction, le soir, dans leur cellule.

La bibliothèque est toujours bien fréquentée, les livres sont tenus en bon ordre mais le nombre en est insuffisant et beaucoup sont hors de service pour cause de vétusté. Le gouvernement devrait, le plus tôt possible, accorder une allocation spéciale à l'effet d'acheter de nouveaux livres, l'allocation annuelle ne pouvant suffire pour cela.

La santé est dans un état satisfaisant, ainsi que le démontre le rapport du médecin.

Du reste je puis assurer que dans les cellules et les caves, comme partout ailleurs, la propreté règne, étant persuadé que c'est une des principales sauvegardes de la santé.

Toutefois je crois devoir ici, ainsi que je l'ai fait dans un rapport précédent, attirer votre attention sur ce que notre hôpital a de défectueux. Il est mal localisé et il manque de ventilation. Si une épidémie survenait, notre population serait bien exposée. La commune prudence demande qu'il y soit obvié.

Les améliorations et constructions nouvelles en voie d'exécution sous le contrôle du département des travaux publics ont fait cette année un progrès notable.

Les travaux faits sont énumérés dans la liste suivante :—

1° La construction et le parachèvement de la cuisine, de la buanderie et du séchoir.

2° Divers changements et améliorations dans le département de rechange.

3° Dallage de l'aile nord, et construction de six grandes cellules pouvant au besoin servir de cellules pénales.

4° Déménagement de l'atelier des menuisiers au premier étage de la bâtisse neuve.

5° Construction d'un égout pour assainir la bâtisse du front.

6° La préparation de la pierre de taille destinée à la nouvelle aile.

7° Construction d'un tunnel pour chauffer la chapelle catholique au moyen de l'excédant de vapeur de la tour centrale.

8° La fabrication de la brique et de la chaux.

9° L'excavation du terrain pour la nouvelle aile. Les travaux de maçonnerie furent commencés immédiatement après, et au 30 juin les murs avaient dix pieds de hauteur.

10° Les différentes améliorations faites sur la ferme par l'assainissement et le drainage du sol, et la construction de vingt arpents de clôtures neuves en fil barbelé.

11° Construction de la nouvelle porcherie qui est bien adaptée à l'objet auquel elle est destinée. C'est une grande amélioration sur la bâtisse délabrée qu'elle remplace.

Au commencement de la saison les grains avaient une magnifique apparence, mais depuis que les récoltes ont été faites, je regrette de dire qu'une grande quantité de pommes de terre ont été gâtées et perdues.

Cette année les travaux d'agriculture se sont faits en saison convenable et la production promet un bon rendement.

Le montant total du revenu en argent pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1889, et qui a été remis entre les mains du receveur général, est de \$1,547.67 ; et le montant représentant l'ouvrage des détenus a été, l'année dernière, de \$46,699.25 ; soit \$4,281.50 de plus que l'année précédente.

Les dépenses totales de l'année sont de \$81,132.85. Mais en déduisant de ce montant le revenu en argent déposé entre les mains du receveur général, dans le cours de l'année, et les sommes payées pour des items qui ne devraient pas être imputés au compte des dépenses ordinaires, telles que les gratuits aux officiers, le transfert des condamnés, etc., les dépenses réelles pour l'entretien des détenus seraient de \$76,224.37.

La moyenne du nombre des détenus pendant l'année ayant été de 298, la moyenne du coût de l'entretien de chaque détenu est de \$255.79. Si l'on met maintenant en ligne de compte le montant représentant l'ouvrage fait par les détenus, qui s'élève à la somme de \$46,699.25, les dépenses occasionnées par leur entretien se trouveront réduites à la somme de \$29,525.12, et le coût annuel de l'entretien de chaque détenu, à la somme de \$99.08.

Avec la moyenne mentionnée plus haut, les frais *per capita* par jour sont de 76c.

Le 24 juin dernier nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de l'honorable ministre de la justice. Il parcourut les bâties et le terrain et conversa avec bonté avec les officiers et avec tous les détenus qui ont demandé à le voir. Sa visite a donné beaucoup de satisfaction et aux officiers et aux détenus.

Je dois remercier les employés, qui se sont tous donné de la peine pour remplir leurs différentes fonctions et sont toujours prêts à faire ce qui est exigé d'eux. Et je vous prie d'agréer l'expression de ma reconnaissance pour vos bons procédés à mon égard.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

TÉLESPHORE OUMET,

Préfet.

A. M. J. G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.

N° 2.

Coût par tête des détenus au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour l'exercice 1888-89.

Moyenne quotidienne du nombre des détenus 298

		Montant.	Par tête.			Montant.	Par tête.
		\$ cts.	\$ cts.			\$ cts.	\$ cts.
Appointements.....	40,124 29	134 65	Entretien des machines.....	11 50	0 04		
Gratifications.....	735 71	2 47	Salle d'armes.....	326 47	1 10		
Uniformes des employés.....	2,146 88	7 20	Cuisine.....	428 40	1 44		
Rations.....	16,033 17	53 80	Papeterie.....	0 75	0 01		
Vêtements.....	5,151 66	17 29	Ferme.....	813 77	2 73		
Allocation de voyages.....	626 50	2 10	Étables.....	1,805 38	6 06		
Vêtements aux libérés.....	2,515 98	8 44	Frais de port et télégrammes.....	59 42	0 20		
Literie.....	1,562 55	5 24	Fret et frais de messageries..	67 90	0 23		
Enterrements et chapelles....	313 40	1 05	Annonces.....	394 91	1 32		
Bibliothèques.....	12 00	0 04	Frais de voyages.....	337 63	1 13		
Infirmerie.....	570 36	1 91	Téléphone.....	2 55	0 01		
Transferts.....	147 95	0 50	Papeterie et bureau de l'imprimeur de la reine.....	611 37	2 05		
Chauffage.....	6,195 34	20 79					
Eclairage.....	813 84	2 73		82,680 52	277 45		
Réparations aux bâtiments..	870 84	2 92					

RECAPITULATION.

		Montant.	Par tête.
		\$ cts.	\$ cts.
Appointements.....	40,124 29	134 65	
Gratifications.....	735 71	2 47	
Uniformes.....	2,146 88	7 20	
Entretien.....	26,933 57	90 38	
Frais d'exploitation.....	11,877 66	39 86	
Divers.....	862 41	2 89	
Total.....	82,680 52	277 45	
Coût quotidien de chaque détenu.....		0 76	

TÉLESPHORE OUMET,

Préfet.

G. S. MALEPART,

Comptable.

ÉTAT indiquant le coût d'entretien du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

	\$	cts.	\$	cts.
Dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1889, y compris le matériel en main le 30 juin 1888.....			82,680	52
Av.				
Revenu pour l'année, savoir:—				
Ferme.....	653	60		
Loyer.....	309	60		
Econome.....	168	24		
Charpentiers.....	142	92		
Taillieurs de pierre.....	77	82		
Cordonniers.....	70	14		
Taillieurs.....	66	39		
Ferblantiers.....	27	60		
Boulangerie.....	22	66		
Forge.....	7	45		
Reliure.....	1	25		
			1,547	67
Allocation de libération.....	626	50	81,132	85
Vêtements de libération.....	2,515	98		
Transfert de détenus.....	147	95		
Entretien des machines.....	11	50		
Réparations aux bâtisses.....	870	84		
Gratification de retraite.....	735	71	4,908	48
			76,224	37
Taillieurs de pierre et maçons.....	8,760	75		
Charpentiers.....	3,735	25		
Cordonniers.....	2,267	00		
Taillieurs.....	4,064	75		
Ferblantiers.....	873	00		
Forgerons.....	1,774	75		
Econome.....	10,792	00		
Boulangerie.....	598	25		
Mécanicien.....	153	50		
Casseurs de pierre, cour à bois, et divers travaux.....	3,083	00		
Excavation.....	2,403	00		
Infirmiers.....	547	50		
Chapelles et bibliothèques.....	547	50		
Ferme, jardin et étables.....	2,996	50		
Briqueterie.....	202	50		
Travail de cheval pour ferme et institution.....	3,900	00	46,699	25
			29,525	12

Nombre moyen de détenus..... 298
 Coût moyen par tête pour entretien..... \$255 79
 Coût annuel de chaque détenu, après déduction de la valeur du travail..... 99 08

TÉL. OUIMET,
Préfet.

G. S. MALEPART,
Comptable.

(Original.)

N° 3.

CHAPELLE CATHOLIQUE ROMAINE.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P.Q., 1er juillet 1889.

MONSIEUR L'INSPECTEUR.—J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui le rapport annuel de ce qui me concerne au sujet de la chapelle, de la sacristie, de la bibliothèque et de l'école catholique romaine du pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Durant la dernière année fiscale,—1er juillet 1888 au 1er 1889,—104 détenus nous sont arrivés du dehors ; 2 de la chapelle protestante ; 60 sont partis à l'expiration de leur peine ; 1 est passé à la chapelle protestante ; 5 sont morts ; 6 furent graciés et 3 furent envoyés à Kingston. Le nombre total des catholiques est de 264.

La dernière année a été marquée par des événements bien importants pour nos pauvres détenus. La mort, parmi ses coups toujours solennels, a deux fois précipité subitement ses victimes devant le tribunal du Tout-Puissant, et cinq fois rappelé la part inévitable qu'elle a dans les destinées des hommes, qu'ils soient dans les honneurs ou la peine et la honte. La folie, malheur aussi triste et non moins fatal, suite de désordres et de honteux excès, est venue donner à tous le plus énergique avertissement que, si l'on veut trouver enfin le repos, la paix et le bonheur, il faut changer entièrement de conduite et se faire dès à présent une vie toute nouvelle.

En face de ces faits si graves, des hommes confinés dans " ce lieu de réflexions sérieuses," comme quelques détenus appellent à bon droit le pénitencier, ne peuvent s'empêcher de voir sous leur vrai jour la vie humaine, l'ordre moral, les fins dernières et les moyens d'arriver à bon terme, à travers les sentiers rudes et sombres de la vie présente.

C'est, avec la grâce de Dieu, ce qui explique le progrès notable qui s'est fait remarquer dans l'accomplissement des devoirs religieux. Comment en effet compter sans Dieu, quand il se montre si près, et s'affirme si irrécusablement maître de la vie et de la mort.

La conduite, à la chapelle, pendant les offices, est excellente et prouve que les principes chrétiens sont loin d'être éteints dans l'âme des détenus. Le chant est bien convenable, grâce au zèle de l'instituteur et des chantes, puis à l'accompagnement de l'orgue, qu'un salaire annuel (trop modique néanmoins) pour un organiste nous assure à perpétuité. Notre organiste fait preuve d'un dévouement merveilleux comme son talent : elle fait deux fois plus pour nous qu'elle n'y est obligée.

Quelques épargnes m'ont permis de compléter les séries d'ornements nécessaires au culte.

L'école est dans un état bien satisfaisant. L'instituteur a cependant besoin d'un aide pris parmi les détenus, vu que les hommes viennent à l'école d'après l'ordre des ateliers et non selon leur degré de connaissances : ordre de choses qui nécessite plusieurs divisions pour la même heure de classe. Le détenu qui a soin de la bibliothèque étant obligé de voir à l'arrangement, à la reliure et à l'entretien des livres, ne peut être en même temps assistant habituel de l'instituteur.

Les livres ne sont actuellement ni assez nombreux ni assez bien conservés. Il faut nécessairement renouveler la bibliothèque entière. Pour cela le gouvernement devrait le plus tôt possible accorder une allocation spéciale à l'effet de remonter entièrement notre bibliothèque, parce qu'il doit comprendre que sans bonne lecture il est impossible de réformer la plus grande partie des hommes. L'allocation annuelle ne peut suffire pour cela, quand on considère que la manière dont les livres nous sont fournis nous fait perdre un bon quart de cette somme. Si l'aumônier pouvait disposer librement de cet argent, il pourrait obtenir des conditions très avantageuses, les achats se faisant au comptant.

Il me reste, monsieur l'inspecteur, à vous remercier du généreux intérêt que vous ne cessez de témoigner à notre congrégation.

Je demeure, monsieur l'inspecteur, avec un profond respect et une sincère reconnaissance,

Votre humble serviteur,

L. O. HAREL, *Ptre, aumônier.*

A Monsieur J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 4.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—Voici mon rapport pour l'exercice commencé le 1er juillet 1888 et terminé le 30 juin 1889.

Détenus inscrits sur le registre, 1er juillet 1889.....	44
do admis pendant l'année.....	27
do transféré de nouveau de la chapelle catholique.....	1
	— 72
do renvoyés.....	9
do graciés	2
do transférés	3
	— 14
	—
do restant sur les registres.....	58
	==

Ceux qui ont été admis ont prétendu appartenir aux diverses dénominations religieuses suivantes :—

Eglise anglicane	13
Méthodiste	7
Eglise presbytérienne.....	4
Anabaptiste	1
Mormons	1
Athée.....	1
	— 27
	==

Déclarations faites par les détenus admis :—

Intempérants.....	13
Tempérants	12
Sobres	2
	— 27
	==
Innocents de l'accusation.....	9
Coupables	18
	— 27
	==

La conduite des détenus pendant le service divin a été irréprochablement bonne. L'école et la bibliothèque ont été dirigées d'une manière satisfaisante, et j'ai trouvé que la discipline avait été tout le temps excellente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN ALLAN,
Aumônier protestant.

A. M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 5.

(Original.)

RAPPORT DU CHIRURGIEN.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er juillet 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 30 juin dernier.

L'état sanitaire du pénitencier est très bon.

Je suis heureux de vous informer que cette institution n'a été visité par aucune maladie épidémique ou contagieuse durant l'année écoulée.

Il y a eu cinq décès parmi les détenus : un est mort de fièvre typhoïde, le deuxième est mort d'hypertrophie cordis, un autre de phthisis (pulmonaire), un autre s'est pendu dans sa cellule avec un mouchoir, et l'autre est mort subitement, il était très âgé. Je lui avais donné la permission de coucher à l'hôpital quoiqu'il ne fut pas patient.

J'ai recommandé de transférer trois détenus à l'asile des aliénés de Kingston vu qu'ils étaient dangereux. Il en reste encore trois dans cette institution qui ont des accès de folie dans le moment et qui sont sous traitement.

Le 30 juin il n'y avait qu'un seul détenu à l'hôpital.

La liste annexée à ce rapport vous montrera le nombre de patients traités à l'hôpital et dans les cellules.

Avant de terminer mon rapport, il est de mon devoir de vous dire que l'intendant de l'hôpital (M. Manning) continue de remplir les devoirs de sa position à mon entière satisfaction.

Je remercie M. le préfet ainsi que tous les officiers de cette institution pour l'aide qu'ils m'ont donnée dans l'exécution de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. H. E. GAUDET, M.D.,
Médecin.

A. M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers

RELEVÉ ANNUEL des maladies traitées à l'hôpital et dans les cellules du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Maladies.	A l'infirmi- rie le 30 juin 1888.	Admis.	Sortis.	Décédés.	Restant le 30 juin 1889.
Amygdalite		25	25		
Abcès		22	22		
Anévrisme		6	6		
Asthme	1	8	7		1
Bubons		12	12		
Blépharite		4	4		
Bronchite		20	20		
Catarrhe (nasal)		8	8		
Choléra (sporadique)		3	3		
Contusion		14	14		
Cystite		4	4		
Cardilgie		2	2		
Maladie cutanée		18	18		
Coryze		12	12		
Chancre		4	4		
Dyspepsie		12	12		
Dysenterie		15	15		
Entérite		2	2		
Epilepsie	1	3	2		
Erysipèle		10	10		
Epistaxe		20	20		
Gonorrhée		12	12		
Hémorrhôides		20	20		
Hypertrophie (cordis)		1		1	
Hæmoptysis		6	6		
Maladie de cœur		3	3		
Lumbago		12	12		
Néuralgie		12	12		
Ophthalmie		18	18		
Orchite		6	6		
Phthisie (pulmonaire)		4	3	1	
Rhumatisme		6	6		
Stricture (uréthrale)		4	4		
Syphilis		6	6		
Scorbut		2	2		
Scrofule		3	3		
Typhoïde, fièvre		2	1	1	
Ulcères		15	14		1
Blessures		6	6		

M. H. E. GAUDET, M.D.,
Chirurgien.

LISTE ANNUELLE des décédés à l'infirmérie du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Nom.	Age.	Maladie.	Quand admis.	Décédé.	Pays.	Nombre de jours à l'infirmérie.	Observations.
Herménégilde Dorion	23	Fièvre typhoïde.	3 nov.	12 novembre.	Canada.	9	
Louis Lahaie.	35	Monomanie.		Mort de strangulation dans la cellule.	do		
Damase Dubois		Hypertrophie du cœur.	1er mai.	12 mai.	do	12	
Terence Carroll.		Décédé subitement.		7 juin.	do		Vu son grand âge je lui donnai le privilège de coucher à l'infirmérie
John Ritchie.		Phthisie (pulmonaire).	17 avril.	14 do.	do	59	

LISTE des détenus aliénés dans le pénitencier de Saint-Vincent de Paul, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

TRANSFÉRÉS À KINGSTON.		RESTANT.			
N ^o	Nom.	Observations.	N ^o	Nom.	Observations.
1	John McGown.		1	Edouard Deslauriers.	Son état s'améliore.
2	Albert Carufel.	Transféré à l'asile des aliénés à Kingston vu qu'il devenait dangereux.	2	Léon Deslauriers.	do
3	Auguste St. Laurent.	Maniaque religieux. Ses attaques varient à certaines périodes; il semble bien, mais devient tout à coup furieux.	3	Edouard Tait.	do
			3		

M. H. E. GAUDET, M.D.,
Chirurgien.

N° 6.

RAPPORT DU MAITRE D'ÉCOLE.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon septième rapport annuel sur l'état et l'administration de l'école et de la bibliothèque, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

L'école donne pleine satisfaction. Les hommes qui y assistent méritent beaucoup de louanges pour leur bonne conduite et leur application. Les progrès sont aussi bons qu'on peut l'espérer, si l'on tient compte du temps qu'on accorde aux hommes dans l'école.

Je regrette que les exigences de certains ouvrages spéciaux, tels que la maçonnerie et la culture de la ferme, empêchent un certain nombre d'hommes d'assister à l'école. Pour remédier à ces désavantages on leur distribue des livres et fournitures d'écoles ainsi qu'aux détenus qui se conduisent bien et qui désirent s'instruire. Cette distribution de livres d'école contribue en grande mesure à tenir les hommes occupés et tranquilles lorsqu'ils sont enfermés dans leurs cellules. Le nombre d'hommes qui ont suivi l'école pendant l'année a été de 125. La présence quotidienne régulière a été de 60.

La bibliothèque a été soigneusement examinée, et il en est résulté qu'il était impossible de réparer un grand nombre de livres, qui avaient servi depuis plusieurs années, ce qui nous laisse 580 volumes propres à la circulation. Nous avons bien besoin qu'on nous fournisse un plus grand nombre de livres que d'habitude.

Nombre de livres dans la bibliothèque.....	1,250
Nombre de lecteurs	260
Nombre de livres prêtés durant l'année.....	<u>25,910</u>

Je ne puis terminer le présent rapport sans présenter mes sincères remerciements au préfet et aux aumôniers pour l'encouragement et l'aide qu'ils m'ont donnés dans le cours de la dernière année.

Je suis, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

J. T. DORAIS,
Maître d'école.

A M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

Liste des détenus reçus dans le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pendant l'exercice où envoyés, leur crime, la date de la condamnation,

Quand admis.	Nom.	Etat civil.	Age.	Métier.	Sachant lire.	Sachant écrire.	Tempéraments.	Intempéraments.	Lien de naissance.	Religion.
1888.										
5 juill.	Frederick Gannon	Célibat.	18	Commis	Oui	Oui	1	1	Hamilton	Catholique
13 do	Pierre Allard	do	17	Journalier.	do	do	1	1	Saint-Antoine	do
13 do	Barthélemi Daudelin	do	23	do	Non	Non	1	1	Saint-Guillaume.	do
13 do	John Ritchie	Marié	48	do	Oui	Oui	1	1	Irlande.	do
31 do	Sinai Roy	Célibat.	18	do	Non	Non	1	1	Bécancour	do
15 août	Raymond Brulé	do	19	do	Oui	Oui	1	1	Sorel	do
17 do	Patrick Dunn	Marié	41	Mouleur	do	do	1	1	Irlande.	do
17 do	John Ryan	Célibat.	45	Cordonnier.	do	do	1	1	Québec	do
17 do	Wm. McDonough	do	20	Journalier.	do	do	1	1	Montréal.	do
3 sept.	James R. Stanton	Marié	23	Lithographe	do	do	1	1	do	do
14 do	Michael O'Halligan	Célibat.	28	Cigarié.	do	do	1	1	Etats-Unis	Athée
14 do	William Cotman	Marié	29	Journalier.	do	Non	1	1	do	Mormon
14 do	J. B. Vaillancourt	Célibat.	29	Cigarié.	do	Oui	1	1	Montréal.	Catholique
14 do	Georges Bénard	do	40	Journalier.	Non	Non	1	1	Longueuil	do
14 do	Joseph Pesant	do	28	Tailleur dep.	Oui	Oui	1	1	Montréal.	do
15 do	J. Adé Chamberland	do	26	Journalier.	Non	Non	1	1	Métis	do
29 do	John Cutler	do	22	Valet d'écur.	Oui	Oui	1	1	Chicago, Ill.	do
29 do	Arch. McCloskey	do	26	Commerçant	do	do	1	1	Montréal.	do
29 do	Joseph Monciau	do	17	Tailleur	do	do	1	1	Saint-Jérôme	do
29 do	Auguste Mély	do	31	Chimiste	do	do	1	1	Marseille, France	do
3 oct.	Charles A. Pitcher	Marié	44	Compt. de b.	do	do	1	1	Providence, R.I.	Anabaptiste
3 do	John Humbel	do	34	Ferblantier	do	do	1	1	Gibraltar	Eglise d'Angl.
3 do	Angus Jacobs, alias Skahetati	Veuf.	22	Commis	do	do	1	1	Caughnawaga	Catholique
3 do	Arthur Wint.	Célibat.	28	Journalier.	do	do	1	1	Ecosse	Eglise d'Angl.
4 do	Thomas Rooney	do	27	Journal. de f.	do	do	1	1	Montréal	Catholique
11 do	William Wilde	do	23	Tailleur dep.	do	do	1	1	Chicago, Ill.	Méthodiste
15 do	Joseph Arcouette	Marié	24	Journalier.	Non	Non	1	1	Roxton Falls	Catholique
15 do	John Métivier	do	38	do	Oui	Oui	1	1	Brome	do
22 do	Chs. Patry, alias Batt	Célibat.	22	Tisserand.	do	do	1	1	Sherbrooke	Eglise d'Angl.
23 do	François Lamoureux	Marié	50	Cordonnier.	do	do	1	1	Montréal	Catholique
23 do	Edouard Deslauriers	do	27	Charpentier.	do	do	1	1	do	do
25 do	Wilfrid Contant	do	24	Tene'r de liv.	do	do	1	1	do	do
30 do	Amédée Doré	do	39	Charpentier.	Non	Non	1	1	St-Louis de Gonzague	do
3 nov.	Joseph A. Bernier	do	24	Forgeron	Oui	Oui	1	1	Stat'n Arthabaska	do
7 do	Joseph Pressault	do	23	do	do	do	1	1	Ste-Scholastique.	do
9 do	Joseph Morel, alias Pratte	Célibat.	23	Tisserand.	do	Non	1	1	Sherbrooke	do
27 do	Philippe Lessard	do	22	Journalier.	Non	do	1	1	Bruce	do
27 do	Edward Brack	do	22	do	do	do	1	1	do	Eglise d'Angl.
27 do	Jean Rodrigue	Marié	35	Charpentier.	do	do	1	1	do	Catholique
29 do	James Brennan	Célibat.	22	Journalier.	Oui	do	1	1	Montréal	do
29 do	Frank Seehan	do	25	Tene'r de liv.	do	Oui	1	1	do	Presbytérien
29 do	Joseph Donovan	do	19	Journalier.	Non	Non	1	1	Angleterre.	Catholique
29 do	Jos. Ludger Thibault	do	17	Imprimeur.	do	do	1	1	Montréal	do
29 do	Augustin Joly	Marié	27	Charretier.	do	do	1	1	Louiseville.	do
19 do	Walter A. Fisher	do	21	Garde-mag.	Oui	Oui	1	1	Londres, Ang.	Eglise d'Angl.
1er déc.	John Kehoe	Célibat.	27	Journalier.	do	do	1	1	Montréal	Catholique
11 do	John Anderson	do	16	Tricoteur.	do	do	1	1	Sorel	Eglise d'Angl.
15 do	James Simpson	do	26	Journalier.	do	do	1	1	Montréal	do
17 do	John L. Crawford	do	23	do	do	do	1	1	Bedford	Méthodiste
19 do	Aurèle Tardif	do	17	Sellier.	do	do	1	1	Bic	Catholique
19 do	Joseph Favreau	do	17	Cordonnier.	do	Non	1	1	Montréal	do

cice 1888-89, donnant l'état civil, l'âge, le métier, l'éducation, les mœurs, la religion, la durée de leur sentence, par qui jugé, et à quelle cour.

Lieu de la condamnation.	Crime.	Date de la condamnation.	Terme.	Par qui jugé.	A quelle cour.
		1888.			
Montréal	Larcin	4 juill.	3 ans	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
Richelieu	do	11 do	2 do	L'hon. J. A. Ouimet	Banc de la reine.
do	do	11 do	2 do	do	do
Montréal	do	12 do	5 do	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
Trois-Rivières.	do	27 do	3 do	G. I. Barthe	do
Richelieu	Assaut avec intention de faire du mal corporel grave	10 août.	7 do	Charles Dorion	do
Montréal	Larcin	16 do	3 do	M. C. Desnoyers	do
do	do	16 do	3 do	do	do
do	Vol avec effraction.	28 do	2 do	do	do
do	Obtention d'argent sous de faux prétextes	1er sept.	3 do	do	do
Sweetsburg	Vol	13 do	4 do	G. E. Rioux	do
do	do	13 do	4 do	do	do
Montréal	do	13 do	2 do	M. C. Desnoyers	do
do	Larcin	13 do	3 do	do	do
do	Vol	13 do	5 do	do	do
Rimouski	Vol d'argent.	14 do	2 do	A. P. Garon	do
Montréal	Recel de marchandises volées	29 do	2 do	Sir A. A. Dorion	Banc de la reine.
do	Larcin	29 do	2 do	do	do
do	Bris de magasin et vol.	29 do	3 do	C. Aimé Dugas	Sess. spéciales.
do	Faux	29 do	4 do	Sir A. A. Dorion	Banc de la reine.
do	Apporter au Canada des objets volés	29 do	7 do	do	do
do	Coup de feu avec intention	2 oct.	3 do	do	do
do	Homicide	2 do	A vie	do	do
do	Vol avec effraction	2 do	2 ans	do	do
do	Larcin	4 do	2 do	C. Aimé Dugas	Sess. spéciales.
Sherbrooke	Vol	19 sept.	3 do	G. E. Rioux	do
Sweetsburg	Homicide	13 oct.	4 do	L'hon. M. Mathieu	Banc de la reine.
do	Connaissance charnelle d'une fille au-dessous de 12 ans.	13 do	4 do	do	do
Sherbrooke	Vol sur la personne	17 do	3 do	G. E. Rioux	Sess. spéciales.
St-Hyacinthe	Obtention de marchandises sous de faux prétextes	22 do	2 do	V. B. Sicotte, shérif.	do
Montréal	Bris de magasin et vol	23 do	3 do	C. Aimé Dugas	do
do	Larcin	25 do	3 do	do	do
do	Bris de maison	30 do	5 do	do	do
Arthabaska	Larcin	27 do	5 do	L'hon. Jules Larue	Banc de la reine.
Terrebonne.	Donnages pour un montant excédant \$20	6 nov.	5 do	Z. Roussile, shérif.	Sess. spéciales.
Richelieu	Bris de magasin	8 do	2 do	Charles Dorion	do
Bruce	Apporter au Canada des objets volés	24 do	3 do	L'hon. Jules E. Larue	Banc de la reine.
do	Coup de feu avec intention	24 do	3 do	do	do
do	do	24 do	5 do	do	do
Montréal	Bris de magasin.	27 do	2 do	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
do	Larcin	29 do	2 do	do	do
do	do	29 do	2 do	do	do
do	do	29 do	3 do	do	do
do	do	29 do	3 do	do	do
do	do	29 do	3 do	do	do
do	do	29 do	4 do	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
do	Meurtre	5 do	A vie	L'hon. L. R. Church	Banc de la reine.
do	Bris de magasin.	11 déc.	3 ans	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
do	Larcin	13 do	4 do	do	do
Sweetsburgh.	do	14 do	2 do	G. E. Rioux	do
Montréal	Bris de magasin.	17 do	3 do	M. C. Desnoyers	do
do	do	17 do	3 do	do	do

LISTE DES DÉTENUX reçus au pénitencier de Saint-Vincent

Quand admis.	Nom.	Etat civil.	Age.	Métier ou profession.	Sachant lire.	Sachant écrire.	Tempéraments.	Lieu de naissance.	Religion.
1888.									
20 déc.	Bridget Cassidy	Marié	42	Serviteur	non	non	1	Irlande	Catholique
20 do	Peter Duffy	Célibat	17	Valet d'écur.	oui	oui	1	do	do
20 do	Luc Ranger	do	28	Journalier	non	non	1	Sainte-Anne	do
20 do	Thomas Guerin	do	26	Jockey	oui	oui	1	Lachine	do
21 do	Modeste Henri	Marié	48	Fermier	do	do	1	Savoy	do
27 do	Jean Galarneau, alias Malone	Célibat	22	Serre-frein	do	do	1	Saint-Jean	do
27 do	John Jones, alias William McGlone	do	24	Charretier	do	do	1	Montréal	do
28 do	Albert Robbins	Marié	32	Boucher	non	non	1	do	do
28 do 1889.	Moïse Guilbault	Célibat	21	Charretier	oui	oui	1	Saint-Lin	do
3 janv.	Thomas Bowden	do	23	Journalier	non	non	1	Irlande	do
3 do	Bruno Dupuis	Marié	57	Menuisier	do	do	1	Saint-Prosper	do
3 do	Ephrem Gagné	Célibat	21	Cordonnier	oui	oui	1	Deschambault	do
7 do	Charles Bouchard	Marié	34	Journalier	non	non	1	Saint-Jean	do
8 do	Alphonse Paris	do	38	Cordonnier	do	do	1	Saint-Pierre	do
9 do	Jean Bapt. Niquette	do	26	Journalier	do	do	1	Sorel	do
10 do	Arthur Lévesque	Célibat	18	Cigarier	oui	oui	1	Montréal	do
10 do	Napoléon Nantais	do	21	do	non	non	1	do	do
10 do	Arthur Garaud	do	18	Charretier	oui	oui	1	Beauharnois	do
11 do	Auguste Truchon	do	20	Cordonnier	non	non	1	Matane	do
15 do	John Collins	Marié	31	do	do	do	1	Québec	do
15 do	Joseph Fournier	do	27	Maçon	oui	oui	1	do	do
15 do	Jean Langlois	Célibat	22	Journalier	non	non	1	do	do
15 do	John P. Benson	do	25	do	oui	oui	1	Petite Côte	do
15 do	Onézime Cloutier	do	17	do	non	non	1	Saint-Sauveur	do
15 do	Georges Guénette	do	18	do	do	do	1	do	do
22 do	Séraphin Renaud	do	24	Cordonnier	oui	do	1	Montréal	do
22 do	Joseph Brière	do	35	Charretier	do	oui	1	L'Assomption	do
22 do	Thomas O'Brien	do	16	Tailleur	do	do	1	Montréal	do
22 do	Harry Dawson	do	30	Journalier	do	do	1	Irlande	Eglise d'Angl.
24 do	Auguste Demers	Marié	47	do	do	do	1	Montréal	Catholique
24 do	William Huddle	Célibat	16	do	do	do	1	do	do
25 do	Michael Ryan	do	22	do	non	non	1	do	do
29 do	Louis Lahaise	do	37	do	do	do	1	do	do
31 do	John Kilkenny	do	25	Valet d'écur.	oui	oui	1	Irlande	Presbytérien
7 fév.	Paschal Gagnon	Marié	34	Fermier	non	non	1	Rimouski	Catholique
12 do	François Delage	do	27	Peintre	do	do	1	Montréal	do
12 do	Joseph Vandellac	Célibat	39	Journalier	do	do	1	do	do
14 do	Arthur Day	do	23	Mouleur	oui	oui	1	Sorel	do
14 do	Georges Labranche, alias Paradis	Marié	32	Journalier	do	do	1	Bécancour	do
26 do	Fanstina Gindi	Célibat	25	Statuaire	do	do	1	Italie	do
26 do	Adam Ferguson	do	39	Machiniste	do	do	1	Ecosse	Presbytérien
26 do	Félix Marchessault	do	20	Fermier	do	do	1	Lacadie	Catholique
28 do	Jean Caillé	do	22	Tailleur	do	non	1	Saint-Isidore	do
8 mars.	John B. Hill	Célibat	28	Agent	oui	oui	1	Nouv.-Orléans, Le.	Méthodiste
18 do	Joseph Cusson	Marié	26	Journalier	do	non	1	Montréal	Catholique
18 do	Chas. Considine	Célibat	21	Machiniste	do	oui	1	Etats-Unis	do
18 do	Thomas Kay	do	24	Journalier	do	do	1	Irlande	do
18 do	Jerry Mullane	do	22	Ferblantier	do	do	1	Montréal	do
18 do	Magloire Miller	Marié	23	Boucher	do	do	1	Saint-Martin	do
18 do	John Kirby	Célibat	24	Confiseur	do	do	1	Londres, Ang	Presbytérien
18 do	John Jos. Chandler	Marié	46	Cuisinier	do	do	1	Glasgow, Ecosse.	Catholique
23 do	Elzear Jobin	do	36	Menuisier	do	oui	1	Québec	do
23 do	Georges Jobin	do	26	Boucher	non	do	1	do	do
23 do	Edward Lake	do	27	Commis	oui	oui	1	New-York	Méthodiste

de-Paul, pendant l'exercice 1888-89, etc.—Suite.

D'où envoyés.	Crime.	Date de la sentence.	Durée.	Par qui condamné.	A quelle cour.
		1888.			
Montréal	Tentative de meurtre	11 déc.	3 ans.	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
do	Larcin	20 do	3 do	do	do
do	do	20 do	2 do	do	do
do	do	20 do	2 do	do	do
Sherbrooke	Incendie	12 do	2 do	G. E. Rioux	do
Iberville	Larcin	26 do	2 do	C. Loupret	do
do	do	26 do	2 do	do	do
Montréal	Obtention d'effets sous de faux prétextes.	26 do	2 do	M. C. Desnoyers	do
do	Bris de magasin	27 do	3 do	do	do
do	do	3 janv. 1889.	3 do	do	do
Trois-Rivières.	Larcin sur bateau à vapeur	24 déc. 1888.	3 do	G. J. Barthe	do
do	do	24 do	3 do	do	do
Iberville	Larcin	4 janv. 1889.	2 do	C. Loupret	do
Montréal	do	8 do	3 do	M. C. Desnoyers	do
Richelieu	Assaut avec intention de vol	7 do	2 do	Charles Dorion	do
Montréal	Bris de maison	10 do	5 do	M. C. Desnoyers	do
do	do	10 do	4 do	do	do
do	do	10 do	4 do	do	do
Rimouski	Vol de cheval	9 do	2 do	A. P. Garon	do
Québec	Larcin	11 do	3 do	Alex. Chauveau	do
do	do	11 do	3 do	do	do
do	do	11 do	3 do	do	do
Montréal	do	15 do	2 do	M. C. Desnoyers	do
Québec	do	11 do	3 do	Alex. Chauveau	do
do	do	11 do	3 do	M. C. Desnoyers	do
Montréal	do	22 do	2 do	do	do
do	do	22 do	2 do	do	do
do	Bris de maison	22 do	3 do	do	do
do	Vol et blessure	22 do	7 do	do	do
do	do	24 do	5 do	do	do
do	Larcin	24 do	5 do	do	do
do	do	25 do	2 do	do	do
do	do	29 do	3 do	do	do
Sherbrooke	Bris de maison	28 do	2 do	G. E. Rioux	do
Rimouski	do	5 fév.	3 do	A. P. Garon	do
Montréal	Larcin	5 do	4 do	M. C. Desnoyers	do
do	do	5 do	4 do	do	do
do	Larcin sur la personne	14 do	3 do	do	do
do	do	14 do	2 do	do	do
do	Incendie	26 do	5 do	do	do
do	Larcin sur la personne	26 do	2 do	do	do
do	Apporter dans le district de Montréal l'argent volé dans un autre district	26 do	2 do	do	do
do	Larcin sur la personne	28 do	2 do	do	do
do	Larcin	7 mars.	2 ans.	C. Aimé Dugas	do
do	Vol sur la person	12 do	2 do	do	do
do	Larcin	18 do	2 do	L'hon. juge Church.	Banc de la reine.
do	Assaut	18 do	2 do	do	do
do	Larcin	18 do	2 do	do	do
do	Assaut avec intention de vol	18 do	3 do	do	do
do	Larcin	18 do	3 do	do	do
do	Coup de feu avec intention de tuer	18 do	A vie.	do	do
do	Larcin	23 do	3 ans.	do	do
do	do	23 do	3 do	do	do
do	do	23 do	3 do	Sir A. A. Dorion	do

LISTE des détenus reçus au pénitencier de Saint-Vincent-

Quand admis.	Nom.	Etat civil.	Age.	Métier. ou profession.	Sachant lire.	Sachant écrire.	Tempéraments. Incapacités.	Lieu de naissance.	Religion.
1889.									
23 mars.	David Mackie	Marié	23	Cordonnier ..	non	non	1	Montréal	Catholique
26 do	Luther T. McGrath.	do	28	Garç. des alle	oui.	oui.	1.	Caroline du Sud	Méthodiste
26 do	Napoléon Larocque.	do	39	Boulangier ..	do	do	1.	Montréal	Catholique
29 do	Joseph Dupuis	do	39	Charpentier ..	do	non	1	Saint-Damase ..	do
2 avril.	Louis Turcotte	Célibat	18	Journalier ..	do	oui.	1.	Montréal	do
9 do	Alfred G. Watkins.	Marié	21	Valet d'écur.	do	do	1	Londres, Anglet.	Eglise d'Angl.
9 do	William Smith	Célibat	17	Journalier ..	do	do	1.	Montréal	do
15 do	William Wilton	do	16	Forgeron	do	do	1.	Londres, Anglet.	do
16 do	Michel Chrétien, jne.	do	25	Fab. de ch ..	non	non	1	St-Félix de Valois	Catholique
16 do	Gaudiose Rosa	Marié	30	Facteur	oui.	oui.	1	Québec	do
17 do	Désiré Gingras	do	31	Cordonnier ..	non	non	1	Saint-Cuthbert.	do
24 do	Alphonse Robert	Célibat	22	Journalier ..	oui.	oui.	1	Québec	do
24 do	Onésime Thibault	do	24	Charretier ..	non	non	1.	do	do
6 mai.	Edward Scanlan	do	35	Sellier	oui.	oui.	1	Irlande	do
15 do	Rose Reinhardt	do	30	do	do	do	1	Trois-Rivières	do
21 do	Magloire Lefebvre	do	18	Journalier ..	non	non	1.	Lac des Deux-Montagnes	do
28 do	Chas. Kernick	Marié	28	Commis	oui.	oui.	1	Montréal	do
4 juin.	Joseph Galarneau	Célibat	21	Charretier ..	non	non	1	do	do
4 do	Joseph Deschênes	do	33	Tailleur de p.	oui.	oui.	1	do	do
4 do	François Laurent	Marié	45	Macon	do	do	1.	do	do
17 do	James W. Morgan	do	62	Commerçant ..	do	do	1.	Connecticut, E.-U	Méthodiste
17 do	Wm. Greenelch	do	38	Peintre	do	do	1	Winnipeg	Eglise d'Angl.
17 do	Joseph Ladouceur	Célibat	22	Journalier ..	non	non	1	Montréal	Catholique
17 do	John Elks	do	68	Colporteur ..	oui.	do	1	Nouv.-Brunswick	Eglise d'Angl.
21 do	John Hennessey	do	18	Journalier ..	non	do	1.	Terreneuve	Catholique
25 do	Octave Moissau	Marié	44	Peintre	do	do	1.	Québec	do
27 do	William T. Cowie	Célibat	25	Charretier ..	oui.	oui.	1	Montréal	Méthodiste
27 do	Jean Giroux	do	33	Machiniste ..	non	non	1	Québec	Catholique
27 do	Albert Giroux	do	25	Journalier ..	oui.	do	1.	do	do

de-Paul, pendant l'année 1888-89, etc.—Fin.

D'où envoyés.	Crime.	Date de la condamnation.	Durée.	Par qui condamné.	A quelle cour.
		1889.			
Montréal	Vol sur la personne	23 mars.	5 ans.	Sir A. A. Dorion	do
do	Homicide	26 do	14 do	L'hon. juge Church	do
do	Faux	26 do	2 do	Sir A. A. Dorion	do
Iberville	Effraction dans un magasin, etc.	28 do	3 do	L'hon. juge Charland	do
Montréal	do	28 do	3 do	M. C. Desnoyers	Sessions spéciales
do	Larcin	2 avril.	3 do	do	do
do	Effraction dans un magasin	9 do	3 do	do	do
Arthabaska	Vol de lettres enregistrées	9 do	3 do	do	do
Richelieu	Larcin	12 do	3 do	G. T. Barthe	do
Montréal	S'appropriant une lettre	8 do	2 do	Charles Dorion	do
Rimouski	Vol de bestiaux	15 do	5 do	M. C. Desnoyers	do
Québec	Vol dans une habitation	15 do	2 do	A. P. Garon	do
do	Assaut	17 do	2 do	Les hon. juges Tessier et Bossé	Banc de la reine. do
Sherbrooke	Effraction dans un magasin	17 do	2 do	do	do
Québec	Assaut	3 mai.	3 do	G. E. Rioux	Sessions spéciales
do	do	17 avril.	2 do	Les hon. juges Tessier et Bossé	Banc de la reine.
Montréal	Vol d'un cheval	21 mai.	3 do	M. C. Desnoyers	Sessions spéciales
do	Vol d'argent	27 do	5 do	C. Amié Dugas	do
do	Larcin sur la personne	4 juin.	2 do	do	do
do	do	4 do	7 do	do	do
do	Intention de meurtre	4 do	A vie ..	do	do
do	Faux	17 do	7 ans	L'hon. juge Church	Banc de la reine.
do	Vol sur la personne	17 do	5 do	do	do
do	Larcin	17 do	3 do	do	do
do	Intention de commettre un larcin.	17 do	2 do	do	do
do	Viol	17 do	14 do	do	do
do	Intention de meurtre	21 do	5 do	do	do
do	Larcin	25 do	2 do	C. Aimé Dugas	Sessions spéciales
Beauce	Vol avec effraction	27 do	2 do	do	do
do	do	25 do	10 do	L'hon. H. C. Pelletier	Banc de la reine.
do	do	25 do	7 do	do	do

N° 8.

MOUVEMENT du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, entre le 30 juin 1888, à minuit, et le 30 juin 1889, à la même heure.

Détails.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Population à minuit le 30 juin 1888				276		276
Reçus depuis des prisons communes				132	2	134
				408	2	410
Sortis depuis—						
Par expiration de leur peine	71		71			
Graciés	7		7			
Transférés au pénitencier de Kingston	3	2	5			
Décédés	5		5			
				86	2	88
Population le 30 juin 1889				322		322

N° 9.
ETAT COMPARATIF du mouvement de la population criminelle au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, de 1874 à 1889.

EXERCICE.	Population au 30 juin à minuit.		ENTRÉS.												SORTIS.												Restant le 30 juin à minuit.		Moyenne annuelle.	
	H'mmes	Femmes	Venant des prisons communes.		De la réfor- me.		Repris après évason.		Total.		Expira- tion de la peine.		Gra- vités.		Envoyés à l'asile des aliénés.		Éva- dés.		Décé- dés.		Trans- férés à d'autres pénitenciers.		Trans- férés par ordre de cour.		Total.		H'mmes	Femmes		Total.
			H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes				
1873-74.....	74	1	74	1	75	45	5	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	55	1	54	141	124
1874-75.....	126	1	127	1	127	31	8	1	1	3	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	61	60	117	142	
1875-76.....	117	1	118	1	119	58	8	1	1	3	53	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	122	121	161	131	
1876-77.....	161	1	162	1	163	22	14	2	2	3	61	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	100	100	225	202	
1877-78.....	225	2	227	2	229	64	20	2	2	3	62	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	150	150	259	250	
1878-79.....	259	1	260	1	261	69	12	1	1	1	67	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	151	151	307	283	
1879-80.....	307	2	309	2	311	105	10	4	4	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	122	122	345	225	
1880-81.....	345	4	349	4	353	112	95	1	1	2	112	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	123	123	318	346	
1881-82.....	318	119	437	120	557	95	17	5	5	2	95	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	123	123	318	346	
1882-83.....	316	104	420	112	532	100	20	3	3	1	100	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	120	120	308	308	
1883-84.....	308	93	401	98	500	112	20	5	5	4	112	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	120	120	308	308	
1884-85.....	265	110	375	119	494	98	13	1	1	1	98	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	116	116	265	280		
1885-86.....	265	130	395	134	529	104	7	1	1	1	104	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	116	116	265	280	
1886-87.....	278	103	381	104	485	86	10	1	1	1	86	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	115	115	278	266	
1887-88.....	280	106	386	109	495	94	11	1	1	1	94	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	111	111	280	281	
1888-89.....	276	132	408	134	542	71	7	7	7	1	71	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	86	86	276	293	
Totaux.....	3,779	2,111	5,890	39	6,269	1,266	188	21	21	17	28	313	39	2	1,835	89	1,874	4,179	4,179	4,179	4,179	4,179	4,179	4,179	4,179	39	39	4,179	4,179	

N° 10.

LISTE des détenus du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul qui ont été graciés pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889, avec indication du crime et du lieu de la condamnation de chacun d'eux.

N°	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Octave Cochue.....	Larcin.....	Montréal.
2	Isaïe Jasmin.....	Incendie.....	do
3	Benjamin Blunden.....	Effraction.....	do
4	Charles Bouchard.....	Larcin.....	Iberville.
5	Charles Albert Smith.....	Homicide.....	Montréal.
6	Michel Denis.....	Bris de magasin.....	Kamouraska.
7	François Lamoureux.....	Obtention d'effets sous de faux prétextes	Saint-Hyacinthe.

LISTE des détenus qui sont décédés dans le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, avec indication du crime et du lieu de la condamnation.

N°	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Herméngilde Dorion.....	Bris de magasin.....	Sweetsburg.
2	Louis Lahaise.....	Larcin.....	Montréal.
3	Damase Dubois.....	do.....	do
4	Térence Carrol.....	Homicide.....	do
5	John Ritchie.....	Larcin.....	do

N^o 11.

LISTE des récidivistes au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul ainsi que le nombre de réincarcérations.

Numéro.	Nom.	1re réincarcération.	2e réincarcération.	3e réincarcération.	4e réincarcération.	5e réincarcération.
1	John Ritchie		1			
2	Patrick Dunn	1				
3	John Ryan	1				
4	Michael O'Halligan				1	
5	William Cotman	1				
6	Georges Bénard	1				
7	Joseph Pesant		1			
8	William Wilde	1				
9	Charles Patry <i>alias</i> Batt	1				
10	Edouard Deslauriers	1				
11	Joseph Pressault	1				
12	Walter Albert Fisher	1				
13	James Simpson			1		
14	John Jones <i>alias</i> Wm. McGlone	1				
15	Jean Galarneau <i>alias</i> P. Malone	1				
16	Ephrem Gagné	1				
17	Jean Baptiste Niquette		1			
18	Alphonse Paris	1				
19	John Collins	1				
20	Joseph Fournier	1				
21	Auguste Demers					1
22	François Desloges	1				
23	Joseph Vaudelac	1				
24	John Kirby	1				
25	Elzéar Jobin	1				
26	Georges Jobin	1				
27	David Mackie	1				
28	Joseph Dupuis			1		
29	Désiré Gingras	1				
30	Joseph Deschênes		1			
31	John Elks	1				
32	Jean Giroux			1		
	Totaux	23	4	3	1	1

N^o 12.

SOMMAIRE des punitions infligées au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Nature de la punition.	Nom- bre.	Nature de la punition.	Nom- bre.
Privés de lumière	372	Privés de l'école	5
Au lit dur	372	Privés de tabac	4
Cellules noires au pain et à l'eau	164	Cellule solitaire	1
Réprimandés	200	A porter les fers	5
Rémision perdue	127	Reçu des punitions corporelles	3
Mis au cachot au pain et à l'eau	25	Coups de fouet infligés	72
Privés des livres de la bibliothèque	21		

N^o 13.

TABLEAU indiquant la rémission de peines gagnée par des détenus libérés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Nombre d'hommes.	Jours.	Nombre d'hommes.	Jours.	Nombre d'hommes.	Jours.	Nombre d'hommes.	Jours.
1	43	3	94	1	179	1	352
1	83	21	96	6	180	2	365
2	86	1	135	1	260	1	380
2	87	1	146	1	262	1	545
1	88	1	150	1	265	1	635
1	90	2	165	1	266	1	995
1	91	3	167	1	268		
1	92	1	170	2	270	71	
5	93	1	176	1	345		

N^o 14.

ÉTAT indiquant la distribution des détenus au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul le 28 juin 1889.

Distribution.	Nombre d'hommes.	Distribution.	Nombre d'hommes.
Cordonniers.....	9	Infirmerie.....	6
Taillleurs.....	32	Ecole et bibliothèque.....	1
Forgerons.....	17	Conducteurs d'attelage.....	3
Boulangers.....	4	Chapelle catholique.....	1
Charpentiers.....	27	Chapelle protestante.....	1
Ferblantiers.....	4	Demeure du préfet et jardin.....	3
Taillleurs de pierre.....	44	do sous-préfet et jardin.....	2
Cour à bois et cassage de pierre.....	20	Cachot.....	5
Maçons.....	33	Cellules de punition.....	0
Ferme.....	17	Nouveaux venus.....	9
Portes de couloirs.....	3	Bureaux.....	2
Département de l'économie.....	26	Cellules des malades.....	6
Chambre d'échange.....	9	Briqueterie.....	14
Aile nord.....	6		
do est.....	9	Total.....	322
do ouest.....	9		

N^o 15.

TABLEAU indiquant la valeur du travail des détenus dans chaque département du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour 1888-89.

Emploi.	Montant.
	S cts.
Taillleurs de pierre.....	8,067 82
Charpentiers.....	2,830 56
Forgerons.....	1,577 77
Ferme.....	1,442 23
Taillleurs.....	1,099 62
Boulangers.....	745 50
Cordonniers.....	580 72
Ferblantiers.....	502 57
Reliure.....	.0 94
Total.....	16,847 73

TÉLESPHORE OUMET, *préfet.*

N° 16.

LISTE des employés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, au 30 juin 1889, avec indication de leurs appointements, de leur rang, de leur nationalité, de leur religion, de leur âge et de la date de leur nomination.

Nom.	Appointements.	Emploi.	Nationalité.	Religion.	Age	Date de la nomination.
	\$					
Télesphore Ouimet.....	2,650	Préfet.....	Canadien fr.	Catholique..	45	31 janvier 1887.
Rév. L. O. Harel.....	1,200	Aumônier cath..	do	do	41	27 avril 1887.
Rév. John Allan.....	1,200	Aumônier prot..	Anglais.....	Protestant..	76	20 mai 1873.
Thomas McCarthy.....	1,500	Sous-préfet.....	Irlandais...	Catholique..	52	31 janvier 1887.
M. H. E. Gaudet.....	1,250	Médecin.....	Canadien fr.	do	58	do
George S. Malépart.....	1,050	Comptable.....	do	do	40	1er juin 1882.
Gordon B. Papineau.....	800	Commis.....	do	do	33	1er janvier 1886.
Charles N. Contant.....	730	Gardienn-chef...	do	do	42	25 juin 1887.
George B. Lamarche.....	830	Garde-magasin..	do	do	47	1er mars 1880.
Napoléon Charbonneau.....	700	Econome.....	do	do	39	30 juin 1888.
J. Bte. V. Champagne.....	830	Mécanicien.....	do	do	32	1er juillet 1885.
John Manning.....	750	Garde de l'infir..	Irlandais...	do	38	13 juillet 1882.
Joseph T. Dorais.....	630	Instituteur.....	Canadien fr.	do	45	24 juillet 1882.
Edward Kenny.....	660	Fermier.....	Irlandais...	do	38	1er janvier 1876.
Jean Vaudry.....	700	Maître de métier.	Canadien fr.	do	60	20 mai 1873.
Progope Dumas.....	700	do	do	do	51	do
Noël Beauparlant.....	700	do	do	do	56	15 avril 1877.
Trefflé Nantel.....	700	do	do	do	43	10 mars 1887.
B. A. Brissette.....	600	do	do	do	34	1er août 1888.
Onésime Sigouin.....	600	do	do	do	52	22 mai 1889.
John Lynch.....	500	Messageur.....	Irlandais...	do	51	1er mars 1887.
James Blain.....	580	Gardienn.....	do	Protestant..	54	20 mai 1873.
Joseph Demers.....	580	do	Canadien fr.	Catholique..	42	1er janvier 1878.
Romuald Gadbois.....	580	do	do	do	42	1er février 1878.
Gilbert Chartrand.....	580	do	do	do	47	1er mars 1887.
Ubalde Chartrand.....	580	do	do	do	46	1er avril 1887.
James Charty.....	580	do	Irlandais...	do	61	1er mars 1888.
Jean Bte. Lemay.....	580	do	Canadien fr.	do	50	30 juin 1888.
Edouard Prévost.....	500	do	do	do	38	22 mai 1889.
Charles Taillon.....	500	Garde.....	do	do	50	1er mai 1880.
Aristide Rochon.....	500	do	do	do	46	1er mars 1882.
Napoléon Plouffe.....	500	do	do	do	39	6 mars 1882.
Olivier Lamère.....	500	do	do	do	58	21 avril 1882.
François Plouffe.....	500	do	do	do	49	16 mai 1882.
Henri Boyer.....	500	do	do	do	54	18 août 1882.
David O'Shea.....	500	do	do	do	29	23 août 1882.
Antoine Plouffe.....	500	do	do	do	43	14 juin 1883.
George Nixon.....	500	do	Irlandais...	Protestant..	48	6 août 1883.
Félix Lesage.....	500	do	Canadien fr.	Catholique..	48	29 août 1883.
Jean Bte. Malépart.....	500	do	do	do	43	1er mai 1884.
Vincent Bisson.....	500	do	do	do	34	12 juillet 1884.
Albéric V. Paré.....	500	do	do	do	47	17 avril 1885.
Elzéar Bertrand.....	500	do	do	do	30	1er août 1885.
Samuel Filior.....	500	do	do	do	33	3 août 1885.
Napoléon Bastien.....	500	do	do	do	40	19 mai 1886.
Godfroi Monette.....	500	do	do	do	29	25 mai 1886.
Pierre Breland.....	500	do	do	do	46	8 juillet 1886.
Thomas J. Bennett.....	500	do	Américain..	do	33	1er août 1886.
Wm. Wright Gibson.....	500	do	Canadien fr.	Protestant..	45	6 août 1886.
Lewis Henry.....	500	do	do	do	31	4 décembre 1886.
Martin Plouffe.....	500	do	do	Catholique..	33	5 mars 1887.
Elie Clermont.....	500	do	do	do	34	31 mars 1887.
Isidore Charlebois.....	500	do	do	do	43	4 mai 1887.
Théodore Chabot.....	500	do	do	do	40	2 juin 1887.
John D. Fitzgibbon.....	500	do	do	do	29	25 juin 1887.
George Charbonneau.....	400	do	do	do	42	30 juin 1888.
Daniel John McLellan.....	400	do	Irlandais...	do	33	16 août 1888.
Hilaire Roger.....	400	do	Canadien fr.	do	48	1er janvier 1889.
Elias John Randall.....	400	do	Anglais.....	Protestant..	28	14 janvier 1889.
Pierre Israël Crevier.....	400	do	Canadien fr.	Catholique..	...	27 mars 1889.
Isaïe Cloutier.....	400	Conduct. d'attel.	do	do	45	4 novembre 1881.
Jérémie Leblanc.....	400	do	do	do	40	9 novembre 1881.

N^o 17.

R E V E N U .

LE CANADA en compte avec le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

1888.	Dr.	1889.	Av.	\$ cts.
	Traite en faveur de l'honorable receveur général.....	30 juin.....		
6 août.....	do		Ferme.....	653 60
10 sept.....	do		Loyer.....	309 60
5 octobre.....	do		Economie.....	168 24
5 nov.....	do		Charpentiers.....	142 92
5 déc.....	do		Taillleurs de pierre.....	77 82
			Cordonnerie.....	70 14
1880.			Taillleurs.....	66 39
11 janvier.....	do		Ferblantiers.....	27 60
11 février.....	do		Boulangerie.....	22 66
9 mars.....	do		Forgérons.....	7 45
6 avril.....	do		Reliure.....	1 25
2 mai.....	do			
19 juin.....	do			
12 juillet.....	do			
				1,547 67
				1,547 67

TÉLÉSPHORE OUIMET,
*Préfet.*G. S. MALEPART,
Comptable.

DÉTAILS des dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1889.

<i>Appointements du personnel.</i>	\$ cts.	<i>Rations—Fin.</i>	\$ cts.
Préfet, T. Ouimet.....	2,650 00	Hareng, 28 brls.....	154 00
Sous-préfet, Thos. McCarthy.....	1,500 00	Farine, 587 ¹ / ₂ brls.....	4,557 00
Aumônier C. R., L. O. Harel.....	1,200 00	Sucre, 4,000 ³ / ₄ lbs.....	240 22
Aumônier protestant, J. Allan.....	1,200 00	Saindoux, 1,180 lbs.....	123 90
Médecin, M. H. E. Gaudet.....	1,250 00	Vinaigre, 122 galls.....	29 28
Comptable, G. S. Malepart.....	1,050 00	Poivre, 500 lbs.....	55 00
Commis du préfet, G. B. Papineau.....	800 00	Thé, 394 lbs.....	98 50
Garde-magasin, G. B. Lamarche.....	830 00	Œufs, 34 douz.....	8 14
Cuisinier, N. Charbonneau.....	700 00	Sel, 8,400 lbs.....	42 00
Gardienn-chef, C. N. Contant.....	730 00	Soude, 5 lbs.....	0 40
Surveillant de l'hôpital, J. Manning.....	750 00	Essence de citron.....	6 90
Maître d'école, J. T. Dorais.....	630 00	Cochenille, 1 bouteille.....	0 25
Mécanicien, J. B. V. Champagne.....	830 00	Thym, 1 paquet.....	0 60
Jardinier, E. Kenny.....	660 00	Sauge, 1 do.....	0 50
Charpentier, P. Dumas.....	700 00	Muscade, 4 lbs.....	3 50
Tailleur, B. A. Brisette, 11 mois.....	550 00	Pelure mêlée, 9 lbs.....	3 15
Boulangier, J. Vandry.....	700 00	Raisins, 112 lbs.....	11 04
Maçon, J. Thérien, 8 mois.....	466 64	Huile de citron.....	1 63
do O. Sigouin, 2 mois.....	100 00	Pommes, 12 brls.....	40 36
Forgeron, T. Nantel.....	700 00	Toute-épice, 25 lbs.....	7 50
Cordonnier, N. Beuparlant.....	700 00	Curry, 11 ³ / ₄ lbs.....	8 69
Gardiens, à \$580, 7 pour 12 mois.....	4,060 00	Café, 3 lbs.....	1 35
do 1 10 do.....	483 30	Citrons, ³ / ₄ douz.....	0 10
do 1 2 do.....	83 40	Riz, 3,000 lbs.....	105 00
Gardes, à \$500, 26 pour 12 mois.....	13,000 00	Orge, 600 lbs.....	12 00
do \$400, 1 12 do.....	400 00	Navets, 45 sacs.....	29 25
do 2 pour 6 mois.....	449 98	Farine d'avoine, 2,000 lbs.....	60 00
do 1 10 do 16 jours.....	350 54	Oignons.....	10 00
do 1 10 do.....	416 60	Carottes, 20 sacs.....	15 00
do 1 8 do.....	333 28	Pommes de terre, 668 sacs.....	467 60
do 1 5 do 18 jours.....	186 04	do 125 do.....	112 50
do 1 5 do 17 do.....	231 15	do 107 ³ / ₄ sacs.....	59 26
do 1 3 do 5 do.....	105 41	do 4 ¹ / ₂ do.....	2 43
do 1 26 jours.....	27 95		
Messenger, J. Lynch.....	500 00		
Conduct. d'attelages, 2 à \$400.....	800 00		
	40,124 29		15,696 96
<i>Uniformes.</i>		<i>Allocations de voyage et gratification.</i>	
Drap de castor, 149 ³ / ₄ vgs.....	464 23	37 détenus, à \$7.....	253 00
do bleu, 71 ³ / ₄ vgs.....	254 88	21 do \$8.....	168 00
Serge, 640 vgs.....	526 36	1 do.....	8 50
Ratine, 94 vgs.....	197 40	9 do \$9.....	81 00
Tweed, 369 vgs.....	365 30	6 do \$10.....	60 00
Milleret, 357 vgs.....	188 21	1 do.....	11 00
Fil, 1 lb.....	2 00	2 do \$12.....	24 00
Peaux de mouton de Perse, 1 douz.....	44 25	1 do.....	15 00
Tissu, 5 pièces.....	1 75		626 50
Peaux de veau français, 158 ³ / ₄ lbs.....	253 60		
do de mouton, verte, 1 douz.....	5 00	<i>Habillements des détenus élargis.</i>	
Cuir vernis, 1 côté.....	9 25	Vernis à chaussures, 2 galls.....	4 00
Préparation, 1 gall.....	2 25	Tissu élastique, 11 ³ / ₄ vgs.....	5 88
Boutons, 12 grosses.....	38 50	Clous, 115 lbs.....	26 50
Casques, 5 ¹ / ₂ douz.....	141 75	Œillets, 6 boîtes.....	4 00
Mitaines; 5 ¹ / ₂ douz.....	94 55	1 qt demy.....	2 75
	2,589 28	Encre brevetée, 2 galls.....	1 60
		Cordouan, 21 ³ / ₄ lbs.....	11 90
<i>Rations.</i>		Cuir à trépointes, 22 lbs.....	11 00
Beurre, 1,161 lbs.....	232 30	Cuir espagnol, 1,165 ³ / ₄ lbs.....	419 67
Mélasse, 854 galls.....	341 60	do vache, 23 lbs.....	11 50
Tabac, 2,533 lbs.....	1,215 84	do jaune, 53 ³ / ₄ pds.....	6 42
Houblon, 115 lbs.....	51 75	do mouton, 307 ¹ / ₂ lbs.....	159 90
Malt, 5 brls.....	31 25	Fil, 192 douz.....	96 10
Pois, 88 ³ / ₄ boiss.....	88 67	Serge, 533 ³ / ₄ vgs.....	223 65
Lait, 154 ³ / ₄ galls.....	34 70	Tweed, 546 ¹ / ₄ vgs.....	426 08
Fèves, 19 ³ / ₄ boiss.....	49 43	Batiste, 544 vgs.....	97 92
Bœuf, 73,509 ³ / ₄ lbs.....	5,329 45	Toile, 761 ³ / ₄ vgs.....	108 26
Mouton, 5,060 lbs.....	354 20	Flanelle, 543 ³ / ₄ vgs.....	144 03
Lard, 16,800 lbs.....	1,596 00	Toile de Hollande, 227 vgs.....	36 32
Morue, 2,464 lbs.....	104 72	Milleret, 74 ³ / ₄ douz.....	18 90
		Satinette, 311 vgs.....	108 85

DÉTAILS des dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Habillements des détenus élargis—Fin.</i>	\$	cts.	<i>Habillement—Fin.</i>	\$	cts.
Ouate, 246 vgs.	14	76	Boutons, 12 grosses.	3	00
Fil, poil de chèvre, 12 lbs.	108	00	Soies de cochons, 1½ lb.	19	50
Doubleur, 360.	72	00	Broquettes, 30 grosses.	18	75
Bretelles, 6 douz.	10	80	Couteaux de tonnelier, 6.	11	10
Mouchoirs, 6 douz.	6	00	Poinçon, 1.	0	75
Cravates, 8 douz.	14	00	Râpes, 3 douz.	12	00
Boutons, 24½ grosses.	24	10	Chaussettes semelées, 215 prs.	43	00
Craie, 4 boîtes.	2	60	Mesures de tailleur, 1.	3	25
Chapeaux, 4½ douz.	45	00	Éponges, 1 douz.	2	25
	2,222	49	Toile canadienne, 235½ vgs.	70	73
			Toile, 90 vgs.	18	00
<i>Habillement.</i>			Terre à pipe, 6 lbs.	0	60
Aiguilles, 51½ douz.	31	98	Encre indélébile, ½ gall.	6	00
Anneaux, 3½ douz.	1	50	Machine à coudre.	55	50
Bobines, 50.	1	50	Tissu, 1 pce.	0	35
Navettes, 31.	20	15	Cuir grené, 47½ pds.	11	88
Ressorts, 6.	0	22	Peaux de mouton, 25 lbs.	10	00
Pers à polir, 6.	4	20	Benzine, ¼ gall.	0	10
Sacs de chevilles, 4.	3	60	Flanelle, 3 vgs.	0	48
Formes, 34 prs.	21	75		5,214	25
Cuir à harnais, 108½ lbs.	28	91	<i>Literie.</i>		
do à empeigne, 281½ lbs.	151	58	Feuille de palmier, 2,915 lbs.	145	75
do à trépointe, 34 lbs.	17	00	Ficelle, 12 lbs.	7	20
do espagnol, 2,287½ lbs.	823	41	Couvertures, 100 prs.	250	00
do à bottes, 60 pds.	15	00	Papiers d'aiguilles, 2.	0	20
do à garniture, 6½ pds.	1	25	Grosse toile, 522½ vgs.	52	25
do de vache, 5½ pds.	1	38	Coutil pour cellule, 541 vgs.	162	30
do à rênes, 45 pds.	1	25	Coton à draps, 551½ vgs.	165	45
do veau, fendu, 230 lbs.	80	51		783	15
do do rouge, 196½.	157	20	<i>Enterrements.</i>		
do noir, fendu, 8.	10	30	Boîtes d'encens, 3.	4	30
Drap, 3 vgs.	1	95	Bougies, 50 lbs.	22	50
Coton gris, 653½ vgs.	52	30		26	80
Flanelle grise, 107 vgs.	48	15	<i>Chapelles.</i>		
do blanche, 2,704½ vgs.	1,271	13	Chandelles, 18 lbs.	3	60
Pointes pour tailleurs, 12 prs.	12	00	Soie, ¾ vg.	0	34
Papiers d'épingles, 1 douz.	0	30	Ornements, 2.	16	00
Huile de pied de bœuf, 11 galls.	32	50	Candélabres, 1 paire.	22	00
Galons-mesures, 3.	1	05	Frange, 3½ vgs.	2	10
Campbre, 11 lbs.	8	25	Nappe de communion, 1.	9	00
Galon, 3 douz.	4	40	Réparer 1 calice.	9	00
Chaussettes, 1,476 prs.	442	80	Scapulaires et chapelets.	22	66
Ouate, 239 vgs.	19	12	Veilleuses, ½ lb.	0	80
Drap canad., 1,291½ vgs.	613	47	Chasuble, 1.	42	00
Milleret, 1 grosse.	3	60	Vin de messe, 2 galls.	3	60
Plane, 1.	1	00	Ruban, 4 vgs.	0	40
Rivets de cuivre, 1 lbs.	1	75	Boîte d'encens, 1.	4	00
Pinces, 1 pr.	1	15	Registre, 1.	3	00
Dés, 12 douz.	2	40	Missel, 1.	0	40
Compas, ½ douz.	3	00	Bidon à huile, 1.	8	30
Rondelles de cuivre.	1	75	Réparer 1 orgue.	5	00
Mouchettes, 1 douz.	24	00	do 1 encensoir.	3	00
Mousse, 10 lbs.	1	20	Encensoir neuf, 1.	6	00
Grosse toile, 2,093½ vgs.	710	18	Hosties.	0	39
Drap, 5½ vgs.	6	88	Papier d'épingles, 1.	0	05
Agrafes et ceillots, 19 douz.	2	57	Crucifix, 5 douz.	1	50
Essuie-mains, 2 douz.	7	20	Ressorts.	0	25
Ceillots, 5 boîtes.	2	50	Bordure, 25 vgs.	1	12
Chapeaux de paille, 31½ douz.	23	63	Tapis, 25 vgs.	7	15
Réparer des machines à coudre, 4.	33	50	Peluche, 9½ vgs.	14	34
Fil, 174 douz.	107	89	Appointements de l'organiste.	50	00
Clous, 140 lbs.	32	00	Soin de la chapelle.	50	00
Alènes, 12 grosses.	12	00	Papier à musique.	0	60
Manches d'alènes, 7 douz.	8	75		286	60
Gomme adragante, 1 lb.	0	10			
Cirage à chaussure, 21 lbs.	16	80			
Boucles, 18½ grosses.	20	35			
Couteaux à chaussures, 9 douz.	9	20			
Acide oxalique, 2 lbs.	2	00			
Encre à chaussures, 8 galls.	6	40			
Courroies d'émeri, 6.	2	70			
Pinceaux, 6.	2	40			

DÉTAILS des dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Bibliothèque.</i>	\$ cts.	<i>Réparations aux édifices—Suite.</i>	\$ cts.
1 pièce de galon.....	1 25	12 morceaux de savon.....	1 50
Plane.....	0 75	7 dossiers de chaises.....	1 40
Journaux.....	10 00	1 douz. d'éponges.....	3 00
	12 00	6½ gallons de vernis.....	14 50
<i>Hôpital.</i>		Faire un patron.....	2 00
9 gallons de vin.....	18 10	3 socs de charrue.....	1 75
Provisions.....	5 13	18,278 pieds de bois de service.....	497 68
Abonnement à un journal médical.....	1 50	20½ douz. de balais.....	9 25
3½ douz. de lunettes.....	11 86	2 papiers d'épingles.....	0 25
4 gallons d'esprit de vins et eau-de-vie..	11 20	1 pied-de-roi.....	0 50
Drogues et médicaments.....	471 28	120 lbs de rondelles.....	12 93
	519 07	3 bouteilles d'acide.....	3 36
<i>Transfert des détenus.</i>		2 écrans en fil métallique.....	1 00
Billets de passage.....	92 00	6 souricières.....	0 78
Voitures.....	14 45	Réparer un timbre.....	2 25
Repas et pension.....	40 25	40 lbs de tampico.....	16 00
Télégrammes.....	1 25	1½ gallon d'encre indélébile.....	5 70
	147 95	19 boîtes de verre.....	38 00
<i>Réparations aux édifices.</i>		25 lbs de mastic.....	0 75
2 jeux d'anneaux.....	5 50	4 boîtes de morceaux de brique.....	11 00
350 lbs de blanc de plomb.....	15 75	238 sacs de bran de scie.....	7 14
Réparer une balance.....	2 50	1 douz. de crochets.....	0 20
26 boisseaux de charbon de bois.....	7 40	8 lbs potasse.....	0 40
1,700 boulons.....	41 37	½ douz. de mort aux rats.....	1 00
1 pavillon fédéral.....	24 00	50 lbs de borax.....	9 00
1 ruban à patronner.....	1 00	5½ verges de toile cirée.....	3 30
243 lbs. de chiffons.....	31 22	3½ lbs de soies de cochon.....	102 75
124 paquets de brochettes.....	9 47	13½ pieds de peau de vache.....	2 70
266½ lbs de peinture.....	53 10	4 brosses.....	0 20
15 lbs de ficelle.....	6 30	480 lbs de résine.....	8 40
4 douz. de crayons pour charpentiers.....	1 75	3½ verges de toile pour voiture.....	2 83
60 grosses de vis.....	18 00	375 lbs de blanc d'Espagne.....	2 25
44 douz. d'anneaux.....	4 01	2 paires de ciseaux.....	7 00
2 courroies.....	0 60	1 verge de flanelle grise.....	0 50
200 lbs de colle.....	35 00	½ douz. de verres.....	3 00
13 moyeux.....	21 70	Louage d'une chaloupe.....	2 00
6 jeux de jantes.....	21 85	2 robinets.....	1 20
21 douz. de limes.....	40 31	2 barillets de fer à cheval.....	7 50
1 gouge.....	0 50	¼ lb soufre.....	0 05
11½ verges de tapis.....	11 48		1,731 13
41 gallons de térébenthine.....	22 55	<i>Entretien des machines.</i>	
321 lbs de fil métallique.....	11 28	7 gallons d'huile.....	11 50
10 boîtes de ferblanc.....	67 50		
28 lbs d'étain.....	9 80	<i>Salle d'armes.</i>	
7 boîtes de tôle du Canada.....	19 25	900 cartouches.....	36 00
5 lbs de rivets.....	0 60	12 carabines.....	174 00
2 douz. de pots à fleurs.....	1 20	12 do réparées.....	13 00
466 lbs de clou.....	7 79	11 bandoulières.....	13 75
5,625 lbs de fer.....	237 83	Soin des armes.....	49 92
109 pelles.....	30 30		286 67
4 paires de lisses.....	1 50	<i>Cuisine.</i>	
3 paquets de rotin.....	2 05	3,745 lbs de savon.....	173 75
282 lbs de chlorure de chaux.....	22 56	5 douz. de peignes.....	10 50
24 carrés de papier sablé.....	7 20	6 rasoirs.....	8 00
61 lbs de pierre.....	2 72	2 pierres à rasoir.....	3 50
85½ gallons d'huile.....	55 99	1 cruche.....	1 25
103½ lbs de corde.....	6 53	84 douz. de lessive.....	50 40
15 gallons de goudron.....	8 25	4 boîtes de pearlina.....	24 00
10 lbs. d'amoniaque muriatique pulv.....	2 50	10 lbs de soude.....	0 20
2 horloges.....	5 76	24 douz. de balais.....	57 60
1 bet. carbonne.....	0 53	1½ do de mine de plomb.....	1 80
21 lbs de gutta percha.....	18 15	12 do de couteaux et fourchettes.....	14 40
5 manches.....	0 90	6 do de miroirs.....	10 50
15 serrures.....	13 95		355 90
4 pentures.....	0 60		
16 douz. de pommade magique.....	36 01		

DÉTAILS des dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Papeterie.</i>	\$ cts.	<i>Etables—Fin.</i>	\$ cts.
Boîtes d'emballage.....	0 75	6 brosses.....	7 15
Bureau de la papeterie.....	380 76	6 étrilles.....	1 80
Bureau de l'imprimeur de la reine....	230 61	4 lbs de moutarde.....	1 60
	612 12	6 lbs de crochets.....	1 80
		1 jambièrè.....	3 00
<i>Ferme.</i>		Timon et chaîne.....	12 80
5 barils de plâtre à engrais.....	6 25	3 chevaux.....	490 00
3 couteaux.....	2 10	5 lbs de camphre.....	3 75
6 faulx.....	5 70	Réparer une voiture.....	10 00
106 lbs de vert de Paris.....	21 20	1 gallon de vernis.....	2 25
207 lbs de fil métallique barbelé.....	14 49	1 mors de bride.....	0 60
2,673 pds de bois de service.....	37 42	1 palonnier.....	1 00
Battre du grain.....	32 50		1,808 38
202½ boisseaux de pois.....	202 17	<i>Divers.</i>	
Piquets.....	30 00	Télégrammes.....	27 42
200½ poches de pommes de terre.....	140 35	Frais de port.....	32 00
376 bottes de paille.....	11 28	Fret.....	45 30
Graines.....	112 26	Express.....	22 60
1 douz. de pelles.....	13 25	Annonces.....	394 91
½ douz. de bêches.....	7 75	Gratification de retraite, L. Mazuret..	735 71
1 égraineur.....	60 00	Téléphone.....	2 55
1 charrue.....	15 35		1,260 49
2 socs.....	1 00	<i>Frais de voyages.</i>	
4½ lbs de cordes.....	0 68	G. S. Malepart.....	51 75
2 paires de traits.....	1 20	J. Leblanc.....	178 15
½ douz. de râtaux.....	3 00	T. Ouinnet.....	51 00
1 essieu.....	1 00	G. B. Lamarche.....	45 50
Fumier.....	85 25	E. Kenny.....	2 73
4 paquets de cordes.....	0 32	T. McCarthy.....	6 00
sacs.....	1 75	G. B. Papineau.....	2 00
lbs. d'ellébore.....	2 50	J. Cloutier.....	0 50
distributeur de poison.....	30 00		337 63
	838 77	<i>Chauffage.</i>	
<i>Etables.</i>		100 cordes d'érable.....	623 00
2 tampons.....	5 00	154 do de mérissier.....	882 42
3 colliers réparés.....	6 25	30 do d'épinette rouge.....	149 10
Ferrage de chevaux.....	47 09	100 ¹⁰⁰ tonnes de houille.....	685 31
2,841 bottes de paille.....	85 23	102 ¹⁰⁰ do.....	773 64
797½ boisseaux d'avoine.....	749 34	50 ²⁰⁰ do.....	388 19
4 ¹⁰ tonnes de son.....	65 12	348 ²⁰⁰ tonnes de frêne rouge.....	2,702 99
95 lbs de farine de graine de lin.....	5 25	Brique réfractaire.....	2 50
½ lb d'ammoniaque.....	0 30	1 grille et cadre.....	1 50
½ lb de scille en poudre.....	0 25	1 douz. de mica.....	0 60
1 lb de nitrate pulvérisé.....	0 20	1 poêle.....	15 00
Wagon et harnais réparés.....	164 20	1 do (Leader).....	5 35
2 boîtes d'essieux.....	1 50		6,229 60
12 gallons d'huile de ricin.....	10 25	<i>Eclairage.</i>	
10 gallons d'huile de pied de bœuf.....	22 50	8 grosses d'allumettes.....	2 40
225 pds de bois de service.....	3 15	3,199 73 gallons de pétrole.....	543 10
12 morceaux de savon.....	1 30	3 douz. de mèches.....	1 40
20 lbs de crampes.....	1 20	77 douz. de cheminées.....	79 00
5 lbs de noir d'ivoire.....	1 50	18 douz. de becs.....	19 20
1 couvert. de wagon.....	6 75		645 10
2 paires de cisailles.....	1 75	<i>Total.</i>	82,366 63
2 lampes de voiture.....	7 00		
Examiner des chevaux.....	11 50		
Balais.....	4 00		
Harnais neuf.....	65 00		
Clochettes de traîneaux.....	2 25		
2 fouets.....	4 75		

N° 19.

DT. BILAN du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le 30 juin 1889. Av.

	\$ cts.		\$ cts.
Edifices, terrain, etc.	621,975 00	Balance.....	718,098 52
Département du garde-magasin	225 96		
do de l'économe.....	15,172 26		
Infirmerie.....	1,043 98		
Cordonnerie.....	761 97		
Mécaniciens.....	44,465 00		
Tailleurs.....	4,178 61		
Ferblanterie.....	330 45		
Charpentiers.....	4,683 90		
Forgerons.....	2,754 05		
Boulangers.....	458 39		
Tailleurs de pierre.....	2,578 65		
Bibliothèque catholique romaine.....	390 00		
do protestante.....	135 25		
Chapelle catholique romaine.....	6,709 80		
do protestante.....	363 10		
Reliure.....	49 41		
Ecole.....	171 65		
Salle d'armes.....	1,809 75		
Quartiers du préfet.....	644 00		
do du sous-préfet.....	482 00		
Briqueterie.....	613 00		
Fermes.....	1,759 00		
Etables.....	5,331 50		
Mobilier de bureau.....	1,011 84		
	718,098 52		
Balance.....	718,098 52		718,098 52

TÉLESPHORE OUMET,
*Préfet.*G. S. MALÉPART,
Comptable.

N° 20.

ÉTAT des arrérages dus au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le 30 juin 1889.

	\$ cts.	\$ cts.
Montant total dû à la date ci-dessous.....	197 22	
Payé depuis.....	183 47	
Balance due.....		13 7

TÉLESPHORE OUMET,
*Préfet.*G. S. MALÉPART,
Comptable.

N^o 21.

LA FERME en compte avec le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Détails.		Montant.	Détails.		Montant.
Dt.	\$	cts.	Av.	\$	cts.
Instruments aratoires, semences, outils, égouts et clôture.	838	77	2,200 boiss. de pommes de terre, à 50c.	1,100	00
4,900 journées de détenus, à 50c.	2,450	00	200 do carottes, à 40c.	80	00
1,000 do chevaux, à 50c.	500	00	350 do betteraves, à 40c.	140	00
Salaire d'un garde.	500	00	100 do oignons, à \$1.	100	00
do de deux gardiens, à \$580.	1,160	00	300 do navets, à 40c.	120	00
do d'un fermier.	660	00	880 do grain, à 50c.	440	00
			25 do tomates, à \$1.	25	00
			30 do fèves, à \$1.	30	00
			12,000 choux, à 4c.	480	00
			3,789 lbs. de lard à l'économe, à 8c.	303	12
			6,000 bottes de foin, à 9c.	540	00
			4,500 do paille, à 4c.	180	00
			200 do poireau, à 20c.	40	00
			500 charges de fumier, à 30c.	150	00
			Légumes hâtifs.	300	00
			Divers chalands.	653	60
			Balance.	1,427	05
	6,108	77		6,108	77

EDWARD KENNY,
Fermier.
G. S. MALÉPART,
Comptable.

TÉLESPHORE OUIMET,
Préfet.

N^o 22.

ÉTAT indiquant le nombre de jours de travail dans chaque département du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, exercice de 1888-89.

Départements.	Jours.	Prix.	Montant.
		cts.	\$ cts.
Tailleurs de pierre et maçons.	17,521 $\frac{1}{2}$	50	8,760 75
Charpentiers.	7,470 $\frac{1}{2}$	50	3,735 25
Cordonniers.	4,534	50	2,267 00
Tailleurs.	8,129 $\frac{1}{2}$	50	4,064 75
Ferblantiers.	1,746	50	873 00
Forgerons.	3,549 $\frac{1}{2}$	50	1,774 75
Econome.	21,584	50	10,792 00
Boulangerie.	1,196 $\frac{1}{2}$	50	598 25
Mécaniciens.	307	50	153 50
Casseurs de pierre, cour à bois et menus ouvrages.	6,166	50	3,083 00
Excavation.	4,806	50	2,403 00
Service de l'infirmerie.	1,095	50	547 50
Chapelles et bibliothèques.	1,095	50	547 50
Ferme, jardin et étables.	5,993	50	2,996 50
Briqueterie.	405	50	202 50
			42,799 25

G. S. MALÉPART,
Comptable.

TÉLESPHORE OUIMET,
Préfet.

N^o 3.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

N^o 1.

RAPPORT DU PRÉFET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1889.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, avec les états ordinaires, sur le pénitencier de Dorchester, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Le 30 juin 1888 il y avait une population de 157 détenus; il a été admis depuis 52 détenus: total, 209. Pendant l'exercice, 45 hommes ont été libérés et 2 femmes ont été transférées au pénitencier de Kingston: total, 49; ce qui laissait à minuit le 30 juin 1889, 162 détenus,—soit une augmentation de 5 sur l'exercice précédent. La moyenne quotidienne pour l'année a été de 149 $\frac{1}{2}$.

Vous remarquerez par l'état indiquant le coût par tête des détenus dans le pénitencier de Dorchester pendant le dernier exercice, qu'il a été de \$246.17. Ce chiffre comprend tout ce que dépensait autrefois ici le département des travaux publics. Notre revenu dépasse de \$1,742.80 celui de l'exercice précédent. Nos dépenses sont de \$503.70 de moins.

Je suis heureux de pouvoir dire que des murs de cave en pierre ont été bâtis sous trois côtés des logements des officiers, en tout quinze maisons doubles. Ces maisons ont aussi été lambrissées, peinturées, et autrement réparées. Les murs de cave ont deux pieds d'épaisseur, et environ 8 pieds de hauteur, ce qui forme un total d'environ 700 verges de maçonnerie. La pierre a été tirée des carrières, et les murs construits par les détenus, sous la direction de nos officiers, et d'un artisan engagé. Les maisons sont maintenant très confortables, et valent le double de ce qu'elles valaient avant ces travaux. Les bardeaux des toits pourrissent; je les ferai renouveler à mesure qu'il sera nécessaire.

Les portes, serrures et autres ouvrages dans la nouvelle aile, qui n'étaient pas terminés lorsque le département des travaux publics a retiré son personnel, ont été complétés par nos officiers et nos détenus. On a trouvé nécessaire d'ouvrir tous les joints des planchers dans toutes les cellules de la nouvelle aile et de les remplir avec du ciment, comme l'entrepreneur aurait dû le faire dès le début. Au lieu de ciment on s'est servi de mortier ordinaire et d'éclats de pierre. Lorsqu'on a lavé les cellules de l'étage supérieur, l'eau filtra à travers les joints et tomba dans les cellules inférieures.

J'ai fait bâtir le long du grand chemin en avant de notre propriété, une jolie clôture en piquets d'environ un demi-mille de long.

Nous avons coupé et transporté de notre propre terre, l'hiver dernier, 2,000 billes d'épinettes, de 25 pieds de long, ayant en moyenne 7 pouces au petit bout. Elles ont suffi pour reconstruire un côté de la palissade autour de la prison, et l'on terminera ces travaux vers la fin de ce mois. Elle aura 5 pieds de plus haut que le mur actuel, et sera bien supérieure sous tous les rapports. Je fais donner aux pièces une bonne couche de goudron chaud, 2 pieds au-dessous et 1 pied au-dessus de terre, parce que c'est l'endroit où elles pourrissent le plus vite. L'ancienne clôture a déjà duré 9 ans et une portion servira encore un an. Je n'ai aucun doute que grâce à la couche de goudron, la nouvelle clôture durera au moins quinze ans. La partie de la clôture (plus d'un quart) construite cette année ne nous aura pas coûté plus de \$50 en argent. Nous avons eu le bois sur notre propre terre. Le bois pour le reste de la clôture devra être acheté, mais je suis persuadé qu'en achetant dans le voisinage et en le coupant et transportant nous-mêmes—ce que nous pouvons faire facilement—toute la clôture, environ 4,000 pieds de long et 20 pieds au-dessus de terre, pourra

être bâtie pour \$1,000, contre \$1,600 si on la construisait en cèdre, et elle ne durerait pas deux ou trois fois de plus qu'en épinette. Il est hors de question de faire une clôture en pierre à présent. Il fut voté un crédit de \$10,000 (en 1889, je crois) pour commencer la construction d'un mur en pierre, mais lorsque j'entraï en fonctions je parlai au présent ministre de la justice de cette question, et j'eus peu de peine à le convaincre qu'il était prématuré d'entreprendre une dépense aussi forte, parce qu'il n'y avait pas de pierre en quantité ou qualité suffisante sur la propriété du pénitencier pour nous justifier de commencer une semblable entreprise, surtout lorsqu'on peut se procurer le bois à si bon marché. Un mur en bois de vingt pieds de haut est tout aussi sûr qu'un mur de pierre, tant qu'il dure, et la construction d'un mur en pierre coûterait au moins \$150,000. L'intérêt sur cette somme pendant quinze ans, temps que durera le mur en bois, serait de \$90,000.

Nous avons renouvelé les bardeaux du toit du moulin, de la maison de la chaudière, et d'un côté de la buanderie. Ces bâtiments ainsi que les logements des officiers n'ont été construits qu'en 1881, et couverts avec des bardeaux de pin, qui auraient dû durer un grand nombre d'années, mais on les a posés dans du mortier pour faire une expérience, et le mortier a non seulement pourri les bardeaux, mais endommagé les planches qui le supportait.

La chapelle a été peinte et de nouveaux sièges à dossier réversible ont été faits et posés à la place des bancs communs, sans dossier, dont on se servait autrefois.

Les chambres de la bibliothèque générale et de la bibliothèque catholique ont été peinturées, et autrement améliorées. On a ajouté quelques livres à la bibliothèque générale.

Les bureaux du préfet et du médecin, ainsi que l'entrée et la salle principale ont été peints. Les dommages causés par le feu dans le logement du sous-préfet ont été réparés, et la bâtisse a été rendue aussi bonne qu'avant l'incendie. L'argent dépensé n'a pas dépassé \$100. Si les réparations eussent été faites comme ci-devant, les dépenses auraient atteint \$1,000.

En juillet dernier on découvrit que l'eau dans les réservoirs s'abaissait, et après examen j'ai trouvé que le grand réservoir perdait environ 5,000 gallons d'eau par vingt-quatre heures. Je suis convaincu que ce réservoir a toujours perdu de l'eau, et nous ne nous en apercevons que dans les temps de sécheresse, lorsque l'alimentation de la source est la plus faible. Le réservoir contient 216,000 gallons d'eau, et la pression est trop forte pour la construction en bois. Je l'ai fait calfater et gondronner de nouveau, mais l'eau s'échappe toujours. Nous le séparons de la source et des tuyaux lorsque l'alimentation est faible.

On a fait dans le cours de la dernière année plus d'ouvrage en construction et en réparations que dans aucune autre année depuis l'ouverture de cette institution, et je considère qu'en retirant le commis des travaux et ses aides, on a pratiqué une économie d'au moins \$10,000 par année. Je suis d'opinion qu'après la construction d'un pénitencier et des bâtiments nécessaires, toutes les nouvelles constructions et les réparations devraient être faites par le personnel du pénitencier et par les détenus. Les réparations des bâtiments forment autant partie de l'entretien d'une prison que la nourriture et les vêtements des prisonniers, et devraient être portées à ce compte. Il est impossible de montrer le coût exact de l'entretien d'un pénitencier tant qu'une partie de ses dépenses sont inscrites au compte du capital dans un autre département. Bien que toutes les constructions et réparations soient maintenant faites par notre personnel et par les détenus, et que les matériaux qu'on emploie soient payés à même le crédit voté pour l'entretien de l'institution, les dépenses de l'an dernier ont été de \$1,237.82 de moins qu'en 1886-87, l'année qui a précédé ma nomination comme préfet, lorsque tous ces travaux se faisaient par le département des travaux publics et la somme dépensée par ce dernier département pour cette année-là fut de \$19,351.44.

Les produits de la ferme ont atteint la moyenne. J'ai dû acheter un chargement de wagon de pommes de terre, parce que celles récoltées sur la ferme sont devenues impropres à la nourriture de bonne heure au printemps, à cause des grandes pluies de la dernière saison. Un autre cheval de nos attelages est devenu impropre au service l'automne dernier, et j'en ai acheté un autre pour le remplacer.

Comme on ne peut se procurer le bois de construction qu'en hiver, lorsque la neige couvre la terre, j'ai acheté tout le pin dont on aura besoin cet été avec le crédit de l'an dernier, et j'ai à ma disposition des billots pour une valeur de \$1,079.89. Comme les bons chemins ont été très rares l'hiver dernier, je n'ai pu me procurer de bois franc pour fabriquer le nombre de manches à balais que j'espérais.

Notre revenu transmis au receveur général a été de \$5,499.70. Le total de nos dépenses a été de \$4,685.31 de moins que les crédits.

Les deux seuls accidents sérieux durant l'année sont arrivés au même prisonnier. Il tomba sur la scie ronde et se coupa sérieusement la main, et quelques jours après avoir repris l'ouvrage, il se brisa l'os de la cuisse en déchargeant un baril de chaux de la charrette.

Un détenu tenta de se suicider en se pendant dans la cellule noire lorsqu'il subissait une punition; il se servit pour cela de ses bretelles et de sa cravate. On le découvrit à temps pour lui sauver la vie.

Il y eût quatre tentatives infructueuses d'évasion, Les détenus subirent leur procès et furent condamnés de six mois à deux ans de détention additionnelle.

La conduite des prisonniers pendant l'année, à peu d'exceptions près, a été très bonne. On n'eût recours au châtement corporel qu'une seule fois, la première depuis que je suis préfet.

Dix-sept garçons au-dessous de 21 ans ont été admis durant l'année, deux d'entre eux—des frères—âgés de dix et douze ans respectivement. Il semble cruel d'envoyer des enfants si jeunes à un pénitencier, surtout des enfants élevés à la campagne, comme ceux-ci, et je crois qu'il est impossible que des garçons de cet âge soient assez endurcis pour qu'il soit nécessaire de les envoyer à une institution de ce genre.

On a reçu quatre personnes à demi-idiotes qui devraient être dans un asile. Je suis d'opinion qu'on les a envoyées ici pour épargner aux comtés les frais de leur entretien dans une telle institution.

Les changements suivants ont été faits dans le personnel durant l'année: M. Charles Ross, l'économiste, fut promu à la charge de sous-préfet, rendue vacante par le décès de M. Keffe. Conformément à un arrêté du conseil du 9 février 1885, M. Fraser prit la charge d'économiste, à part celle de garde-magasin. M. Short, le maître d'école, donna sa résignation. Les places de comptable et de maître d'école furent amalgamées, donnant à M. Gray \$200 d'appointements de plus par année. La fusion de ces quatre emplois en deux fait une économie d'environ \$1,100 par année. Le garde Derrah fut promu au grade d'instructeur de menuiserie dans le pénitencier de la Colombie-Britannique. M. Chambers, le charretier, a été promu garde. M. Daniel McMaster fut nommé charretier. M. H. S. Pipes, le fermier, donna sa résignation le 1er juin, et son frère, M. A. B. Pipes, fut nommé à sa place.

Je n'ai pas eu de sous-préfet depuis le 10 décembre jusque vers le milieu de juin, et j'ai rempli ses fonctions à part les miennes pendant tout ce temps, couchant la nuit dans le logement du sous-préfet.

Le montant d'argent perçu à la porte fut de \$52.50; les amendes de \$49.00; total \$101.50. Cette somme est gardée aux ordres du ministre de la justice, et sera dépensée comme il le voudra.

Le ministre de la justice nous fit une visite en août dernier, et le sous-ministre nous en fit une en décembre. Ils se sont déclarés bien satisfaits de tout.

Je ne puis terminer ce rapport sans profiter de cette occasion pour exprimer mes profonds regrets de la mort de notre sous-préfet, M. Keffe, et de sa femme, à la suite de l'incendie qui eut lieu dans leur logement dans la nuit du 10 décembre dernier, et dont je vous ai fait alors un rapport complet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN B. FOSTER,

Préfet.

M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Coût par tête des détenus pour l'année terminée le 30 juin 1889.

Moyenne quotidienne..... 149½.

		Montant.
		\$ cts.
Personnel.....	Appointements	172 23
	Gratification.....	1 39
	Uniformes d'employés.....	9 69
Entretien.....	Rations	35 29
	Vêtements	13 12
	Allocation de voyage d'un détenu	2 49
	Vêtements de détenus élargis	1 50
	Literie.....	2 66
	Inhumations.....	0 13
	Chapelle	1 92
	Ecole.....	0 04
	Evasions.....	0 40
	Bibliothèque.....	0 72
	Infirmerie	1 67
Frais d'exploitation.....	Transfert de détenus	0 52
	Chauffage.....	4 29
	Eclairage.....	2 37
	Réparations aux bâtiments.....	5 32
	Entretien des machines.....	2 26
	Cuisine	0 96
	Papeterie.....	1 24
	Ferme	1 35
	Etable.....	5 07
Divers.....	Télégrammes.....	0 32
	Frais de port.....	0 49
	Fret et messagerie.....	2 33
	Annonce.....	0 85
	Fournitures de bureau.....	0 22
	Nourriture et soin d'une fille blessée.....	0 82
	Frais de voyage.....	0 48
	Industries.....	11 33
		283 47
MOINS—Montant du revenu des industries pendant l'année, \$5,499.69, égal, par tête, à.....		36 79
Coût actuel par tête.....		246 68

N° 3.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, en ma qualité d'aumônier protestant du pénitencier de Dorchester, de vous soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1889, date à laquelle il y avait 114 détenus sous mes soins, contre 103 le jour correspondant de l'exercice précédent. Ce chiffre accuse l'augmentation peu satisfaisante de 11 pour l'année 1889, contre la satisfaisante augmentation de un pour 1888.

Mais ce qui est moins satisfaisant et qui promet le moins pour le pays c'est la proportion encore croissante des garçons-détenus. Dans ma chapelle j'ai 9 garçons, comme suit : 3 de 18 ans ; 1 de 15 ans ; 3 de 14 ans ; 1 de 12 ans, et 1 de 10 ans. C'est tout simplement effrayant. Deux jeunes enfants, comparativement, des frères,—de l'âge tendre de 10 à 12 ans, envoyés à un pénitencier ! Nous avons dans la province des philanthropes qui demandent depuis des années l'établissement d'une maison de réforme pour les garçons ; mais le public ne les a pas assez soutenus jusqu'à présent

du moins, pour faire faire la chose. J'admets que ces enfants sont peut-être moins exposés à toute souillure ultérieure dans cette institution que dans la plupart des prisons de comtés; et j'admettrai aussi que tous les officiers portent une attention toute spéciale à ces enfants; mais malgré tout cela, il me semble que le fait de laisser exister un tel état de choses imprime une tache sérieuse au front de toute la société des provinces maritimes.

Outre l'élément des garçons détenus, il y en a plusieurs autres qui ne sont pas du domaine et de la destination d'un pénitencier; celui, par exemple, qui est le propre d'un asile d'aveugles; et celui qui appartient à un asile d'aliénés et d'idiots. Je suis convaincu que l'attention des autorités devra se porter avant longtemps sur ces questions.

Il est venu à ma connaissance dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, plusieurs cas dans lesquels je suis certain que jusqu'à un certain point, aux termes de la sentence, l'effet a été bon et a produit le repentir, de fait—des cas dans lesquels la majesté de la loi étant vengée, l'exécutif pourrait exercer sa clémence avec avantage—mais dans lesquels, si l'on n'a aucune considération pour ces cas, il pourrait se produire de pénibles sentiments d'amertume. J'espère encore voir ces cas soumis à l'application judicieuse du système des sentences indéterminées.

Un autre genre de circonstance attire forcément mon attention, je veux parler des conditions en vertu desquelles les détenus obtiennent leur liberté. Je crois que le péril que courent les détenus libérés, surtout si c'est en hiver, pourrait être grandement diminué par l'institution quelconque d'une assistance bien organisée qui offrirait la main au moment le plus critique au détenu libéré. Je considère comme un des points les plus faibles de notre système pénitenciaire le fait qu'il n'existe pas d'institution de ce genre et que l'esprit public ne s'en préoccupe pas. L'état fait quelque chose, je l'admets, en renvoyant le forçat libéré avec un peu d'argent dans sa poche, et des vêtements décents sur le dos; mais je sens vivement, d'après des cas venus à ma connaissance, qu'il faudrait faire encore plus pour leur aider à recommencer la vie. Je vois et je sens la difficulté; mais quelle est la meilleure manière de la surmonter est un problème que je n'ai pas encore résolu.

L'école est maintenant sous les soins de M. Gray, le comptable, et sous sa direction elle a reçu, je crois, une précieuse impulsion.

La bibliothèque—une institution du même genre—a été grandement améliorée durant l'année; et l'on a inauguré un bien meilleur système de distribution et de collection. Cette remarque cependant ne s'applique qu'à la bibliothèque générale, car pour ce qui concerne la bibliothèque religieuse, pour les protestants, elle est tout à fait indigne de ce nom. On n'a rien fait pour ce département depuis l'ouverture de cette institution, le peu de livres comparativement sans valeur qui composent cette collection ayant été originairement apportés d'Halifax et de Saint-Jean. Je n'ai aucun doute que lorsque je soumettrai la chose d'une manière complète et formelle, il recevra favorablement toute demande raisonnable à ce sujet. Je désire ajouter mon témoignage à celui des aumôniers, qui se sont plaint (*voir* votre rapport au ministre en 1888, pp. xi et xii) du système actuel d'achat de livres. Avant la publication de ce rapport et sans connaître l'opinion des autres, mon collègue, l'aumônier catholique et moi, avons envoyé une note conjointe nous plaignant de la pauvreté du papier et des caractères, ainsi que de la faiblesse de la reliure d'un paquet de livres reçus pour la bibliothèque générale. C'était une très pauvre édition de ces divers ouvrages, et à mon avis, ils n'étaient pas à bon marché à n'importe quel prix pour une institution comme celle-ci.

Avant de terminer je dois dire quelques mots de la chapelle et des offices. La conduite des détenus dans la chapelle ne laisse rien à désirer sous le rapport de leur tenue respectueuse et de leur attention pour tout ce qui s'y passe. L'organiste reçoit une petite rémunération pour laquelle elle nous rend beaucoup de services; et je crois pouvoir dire que le chœur est meilleur maintenant qu'il ne l'a jamais été.

Les décorations et améliorations de la chapelle, dont j'ai parlé dans mon dernier rapport, ont été terminées, et le résultat de ces ouvrages élève l'âme vers la dévotion. Tous les travaux de peinture et de décoration ont été faits par les détenus, sous la direction des aumôniers; et si ces ouvrages n'ont pas toute la vérité, la puissance et

le fini d'un Titien ou d'un Michel-Ange chez les anciens, ou d'un Landseer ou d'un Millais, chez les modernes, ils n'ont du moins rien coûté à part les matériaux. Le plafond est en deux nuances de bleu; le fond des murs est en riche marron, diapré, et les espaces sont remplis par rangées alternantes de fleurs de lis et de croix de Saint-Georges, dans des bandes diagonales. Dans les quatre principaux espaces sur les murs latéraux sont peintes des reproductions agrandies de quatre des sept cartons de Raphaël. Les tableaux ont environ neuf pieds de long sur cinq de haut, deux sur le mur de l'ouest et deux sur le mur de l'est (car la chapelle n'est nullement orientée); les deux de l'ouest représentent la Pêche miraculeuse et le Christ commandant de paître ses brebis; tandis que les deux autres, sur le côté est, représentent la mort d'Ananias et Saint-Paul prêchant à Athènes.

Mais ce qui est d'une importance plus pratique que les décorations murales, c'est que la chapelle a été améliorée par la pose de sièges confortables ayant un dossier réversible, et par conséquent adaptés au double usage de la chapelle. Chaque siège est muni d'un banc convenable pour s'agenouiller, de sorte qu'on peut maintenant, comme dans toute église paroissiale bien tenue, tout faire "décentement et avec ordre."

La Sainte-Table, le lutrin, et la chaire du côté protestant ont été revêtus de tentures et de couvertures convenables. J'ai aussi obtenu des vases sacrés pour la célébration de la Sainte-Communion, et leur usage a déjà réconforté quelques pauvres âmes. En somme, je remarque que les détenus viennent aux offices de la chapelle avec un empressement qui, dans un sens, rappelle les paroles du psalmiste: Je suis heureux lorsqu'ils me disent, nous irons dans la Maison du Seigneur."

Je vous prie de m'excuser d'être si long, mais je ne voyais aucun moyen d'exposer plus brièvement tout ce que j'avais à dire; et de fait, même maintenant, je dois ajouter avant de terminer, que si dans l'indulgente providence de Dieu feu le très estimable sous-préfet Keeffe devait être rappelé de ce monde, la promotion de l'économ.e en chef Ross au poste de sous-préfet a donné une grande satisfaction et un encouragement au personnel, en stimulant tous et chacun à remplir fidèlement leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. ROY CAMPBELL,

Aumônier protestant.

M. J. G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.

N° 3.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 17 juillet 1889.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminée le 30 juin 1889.

L'exercice qui vient de finir a été remarquable par une de ces pénibles catastrophes qui font époque comme désastres dans l'histoire des institutions. Son souvenir éveille des sentiments de profonds regrets et d'une bien légitime sympathie. Je veux parler de la mort de monsieur et de madame Keeffe. Dire que le fatal accident arrivé à ce digne couple a causé une peine universelle ce n'est que mentionner un fait. Ceux seuls qui ont connus personnellement feu le sous-préfet comprendront l'estime qu'avaient pour lui les officiers et les détenus. Il s'était fait aimer de ses supérieurs par sa fidélité, de ses amis par sa sincérité et son dévouement, de tous par sa bonté. La durée de son service et l'avancement qu'il a obtenu proclament ses mérites, et forment la louange la plus éloquente qu'on puisse faire à sa mémoire. L'assiduité des nombreux amis qui sont venus sympathiser avec madame Keefe, durant sa maladie, et leur empressement à venir voir ses dépouilles mortelles témoignent du respect et de l'affection dont elle jouissait à si juste titre dans le cercle de ses connaissances.

Le renouvellement des sièges dans la chapelle est une très grande amélioration, tant pour l'apparence que pour le confort. La chapelle ressemble à une véritable église, et tend à inspirer le respect et la dévotion qu'on ressent lorsqu'on songe qu'on

entre dans la maison de Dieu. Ils sont aussi d'une grande commodité pour les détenus, qui sont bien plus confortablement assis.

Cette année, de même que toutes les années antérieures depuis que je remplis les fonctions d'aumônier, je suis heureux de dire en justice pour tous les détenus, que leur conduite a toujours été excellente pendant les heures des offices. Dans tous mes autres rapports avec eux, ils ont toujours reçu avec une grande docilité tous les avis que je jugeais à propos de leur donner.

Le nombre de détenus sous ma charge au commencement de l'an dernier, le 1er juillet, était de 55, tandis que cette année il est de 48.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. E. LABBÉE,

Aumônier catholique.

N° 4.

RAPPORT DU MÉDECIN.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 30 juillet 1889.

MONSIEUR,—Je ne puis commencer ce rapport sans saisir de suite l'occasion d'enregistrer mon profond regret de la mort de feu notre regretté sous-préfet, M. George Keeffe, et de sa digne compagne, madame Keeffe. Il était au service du pénitencier depuis vingt-six ans; c'était un homme d'un caractère bienveillant, un bon officier qui remplissait fidèlement son devoir.

La condition sanitaire de la prison continue d'être bonne; le chauffage et la ventilation sont ce qu'ils doivent être. Les égouts sont en bon état, et n'ont besoin que d'être nettoyés de temps à autre au moyen d'un boyau attaché à une prise d'eau et dirigé dans l'égout pendant quelque minutes, pour emporter ainsi toutes matières délétères qui s'y seraient accumulées. La plus parfaite propreté règne dans toutes les parties de l'institution.

L'aqueduc continue de nous fournir en abondance cet élément de première importance, et la diète des prisonniers paraît suffisante pour les maintenir en bonne santé.

La condition générale et physique des 51 hommes admis durant l'année a été satisfaisante, étant pour la plupart des jeunes gens et des hommes mûrs. Le nombre d'hommes faibles d'esprit n'a pas été aussi grand que les années précédentes.

On en a pas reçu au-dessus de 60 ans, et seulement quatre au-dessous de 16 ans. Deux de ces derniers étaient des enfants qui n'auraient pas dû être envoyés à une institution de ce genre, et je ne conçois rien qui puisse plus vraisemblablement compléter leur ruine morale que d'envoyer des enfants d'un âge aussi tendre dans une prison, où ils sont en contact avec des meurtriers et des voleurs.

La santé générale des prisonniers a été bonne. Les cas de maladies sérieuses ont été rares, et il y a eu diminution considérable dans le nombre de ceux qui se plaignent habituellement.

Nous n'avons eu aucune maladie contagieuse dans la prison cette année. Le nombre d'accidents dignes de remarque n'a été que de deux—l'un, une déchirure de la main par une scie; l'autre, une fracture de la cuisse. Tous deux ont bien guéri.

Il y a eu quatre décès—trois de consommation et le quatrième de maladie de cœur. C'était un détenu à vie, qui avait été dans l'asile de Saint-Jean avant de venir ici, et il avait toujours été malade depuis son admission ici, il y a trois ans.

Le nombre d'hommes envoyés à l'infirmerie a été de neuf, et le nombre de jours passés à l'infirmerie, 529. Le nombre de cas traités dans les cellules a été de 404, et le nombre total de consultations et de traitements a été de 2,217.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT MITCHELL.

Médecin

M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

LISTE des maladies traitées dans les cellules du pénitencier de Dorchester pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Maladies.	Sous traite- au com. de l'exercice.	Admis.	Sortis.	Restant, fin de l'exer- cice.	Maladies.	Sous traite- au com. de l'exercice.	Admis.	Sortis.	Restant, fin de l'exer- cice.
Abeès	3	11	9	5	Report	13	209	205	28
Asthme	1			1	Hémoptysie		1		1
Brûlures		4	4		Fébricule		1	1	
Contusions		10	10		Fistule		1		1
Bronchite		6	6		Névralgie		1	1	
Clous		4	4		Ophthalmie	2	17	19	
Balinitie		1	1		Otorrhée		7	7	
Rhumes		31	28	3	Pleurisie		1		1
Constipation		49	45	4	Pyrosis		10	8	2
Céphalgie		12	12		Rhumatisme		2	10	10
Catarrhe	1	6	5	2	Scrofules	7	4	6	5
Epilepsie		1	1		Sinus		1	1	
Diarrhée		46	43	3	Entorse		17	17	
Débilité	2	6	6	2	Mal de gorge		42	42	
Dyspepsie	3	10	11	2	Mal de dents		10	10	
Dysenterie		13	10	3	Tuberculose	4	2	5	1
Fracture		1		1	Varicocele		3	3	
Maladie de cœur		1	1		Blessures		22	22	
Jaunisse		1	1		Indispositions et de- mandes de traitement		2,217	2,217	
Herpes		2	2		Totaux	28	2,587	2,574	41
Lumbago		2	2						
Hernie	3	3	4	2					
A reporter	13	209	205	28					

ROBERT MITCHELL,

Médecin.

LISTE des maladies traitées à l'hôpital du pénitencier de Dorchester, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Maladies.	Sous traite- ment au com en- cement de l'exercice.	Admis.	Sortis.	Décédés.	Restant, fin de l'exer- cice.
Rhumatisme	1		1		
Phthisie		5	2	3	
Epilepsie		1	1		
Blessures		1	1		
Scrofule		1	1		
Fracture		1			1
	1	9	6	3	1

ROBERT MITCHELL,

Médecin.

N° 5.

RAPPORT DU MAITRE D'ÉCOLE.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 20 août 1889.

MONSIEUR,—Je dirige l'école de cette institution depuis si peu de temps que mon rapport devra nécessairement être court.

J'ai suivi pour l'école à peu près le même système que mon prédécesseur, et je suis heureux de dire que règle générale les élèves prennent un vif intérêt à leurs études et montrent qu'ils désirent profiter des occasions qu'on leur offre d'améliorer leur intelligence. Ils sont attentifs et se conduisent bien à l'école et les leçons qu'on leur donne à étudier dans leurs cellules le soir sont généralement bien apprises. C'est encourageant, et cela montre qu'ils apprécient leurs privilèges et que le temps consacré à leur instruction n'est nullement gaspillé.

Le nombre total inscrit sur le rôle de l'école durant l'année a été de 67, le chiffre le plus élevé de ceux qui l'ont suivie à aucune autre époque ayant été de 44. La fréquentation moyenne pendant l'année a été de 39.25.

La bibliothèque générale a été bien améliorée pendant l'année qui vient de s'écouler. Tous les anciens livres qui en avaient besoin ont été parfaitement réparés; quelques-uns ont été mis de côté comme ne pouvant plus être reliés, et 63 nouveaux livres ont été achetés. Nous avons maintenant 420 volumes en circulation. On a inauguré depuis quelques mois un meilleur système de distribution qui fonctionne d'une manière très satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN A. GRAY,
Maître d'école.

A M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

Liste des détonus reçus dans le pénitencier de Dorchester pendant l'exercice terminé le 30 juin 1888.

Nom.	Terme.	Quand admis.	Nationalité.	Religion.	Marié ou célibataire.	Lieu de la condamnation.	Age.	Métier ou profession.	Crime.
William Harris.	2 ans.	1888.	Canadien	Catholique rom.	Marié	Amnapolis, N.-E.	36	Aucun	Obtent. d'effets sous de faux prétextes
Louis Theriault.	14 do	5 juillet.	do	do	do	Madawaska, N.-B.	51	do	Sodomie.
Wellington Gooden.	2 do	18 do	do	Méthodiste	Célibat	Dorchester, N.-B.	25	do	Larcin.
Daniel Barker.	2 1/2 do	19 do	do	Luthérien.	do	Restigouche, N.-B.	20	do	Efracton et vol.
William Sploned.	3 do	31 août.	do	Catholique rom.	Marié	Dalhousie, N.-B.	18	do	Larcin.
Amos Johnson.	3 do	25 sept.	do	Méthodiste	do	Yarmouth, N.-E.	24	do	Efracton.
Frank Traflet.	15 do	6 oct.	do	do	Célibat	Andover, N.-B.	24	do	Homicide.
P. H. Philippin.	15 do	6 do	Anglais.	do	do	do	22	do	do
George Thompson.	2 do	13 do	do	Episcopalien.	do	Lunenburg, N.-E.	37	Matelot	Coup de couteau.
William Curil.	7 do	18 do	Canadien	do	do	do	25	Aucun	Viol.
Ernest Bishop.	8 do	18 do	do	Anabaptiste	do	Kentville, N.-E.	19	do	Bris de maison et larcin.
Charles Tupper.	2 do	18 do	do	Méthodiste	Marié	do	45	do	Assaut.
Alexander Connors.	3 do	17 do	do	Catholique rom.	Célibat	do	23	do	Blessure.
Albert Downey.	3 do	27 do	do	Anabaptiste	Marié	Halifax, N.-E.	22	do	Faux.
Frank Hamiton.	5 do	27 do	do	Episcopalien.	Célibat	do	36	Commis	Larcin.
Michael Powers.	3 do	27 do	do	Catholique rom.	do	do	41	Aucun	Larcin.
Charles Diggs.	5 do	27 do	do	Méthodiste	do	do	30	do	Blessure avec intention.
Edward Jones.	2 do	22 do	Canadien	Episcopalien.	do	Saint-Jean, N.-B.	16	do	Larcin.
John Naylor.	7 do	15 nov.	do	do	do	St. Andrews, N.-B.	46	Tisserand.	Homicide.
Isaac Jackson.	9 do	15 do	Anglais.	do	Veuf	Newcastle, N.-B.	55	Aucun	do
Peter J. Hanton.	3 do	17 do	do	Catholique rom.	Marié	Saint-Jean, N.-B.	24	Imprimeur.	Bris de maison.
William Freepier.	A vie.	29 do	Canadien	Episcopalien.	Célibat	Halifax, N.-E.	19	Aucun	Meurtre.
Michael Gallagher	5 ans.	1889.	do	do	do	Hampton, N.-B.	39	do	Blessure avec intention, etc.
William Hill.	10 do	8 janv.	Anglais.	do	do	Charlottetown, I.P.E.	29	Matelot	Bris de maison et larcin.
Wm. F. Callahan.	4 do	23 fev.	Canadien	Presbytérien.	do	Dorchester, N.-B.	22	Aucun	Faux.
Jacob Gould.	2 do	23 do	do	Catholique rom.	do	do	22	do	Efracton et larcin.
Eugene Gould.	3 do	12 mars.	do	do	do	do	23	do	do
Frederick Smith.	10 do	28 do	do	do	Marié	Halifax, N.-E.	30	Barbier	Blessure.
Peter Pearce.	2 do	28 do	do	Anabaptiste	Célibat	do	23	Aucun	Larcin.
Thomas Brennan.	2 do	28 do	do	Catholique rom.	do	do	17	do	Efracton.
Margaret Smith.	2 do	28 do	do	do	Marié	do	25	do	Blessure.
Beloni Cyr.	2 do	2 do	do	do	Célibat	Madawaska, N.-B.	18	do	Bris de maison.
Cornelius Taylor.	2 do	7 mai.	do	Episcopalien.	Marié	Hampton, N.-B.	40	do	Obtent. d'effets sous de faux prétextes

Henry Forrester	2 do	28 do	do	Anabaptiste	Veuf	Saint-André, N.-B.	22	do	Recevoir des marchandises volées.
William Proulx	2 do	28 do	do	Presbytérien	Célibat	do	46	Matelot	Larcin.
Alexander Walker	8 do	31 do	do	Anabaptiste	Marié	Windsor, N.-E.	44	Aucun	Bris de maison.
Frederick Dickens	2 1/2 do	11 juin	do	do	Célibat	Kentville, N.-E.	17	do	Larcin.
John O'Brien	2 do	11 do	do	Catholique rom.	do	do	22	do	Bris de magasin.
Richard O'Connor.	2 do	13 do	Irlandais.	do	Marié	Truro, N.-E.	53	Puddeleur	Larcin.
John Murray.	5 do	13 do	do	do	Célibat	do	26	Aucun	Bris de magasin et larcin.
Michael O'Brien	5 do	13 do	do	Episcopalien	do	do	14	do	do
Charles Welsh.	12 do	13 do	Canadien.	Anabaptiste	Célibat	do	16	do	Larcin.
Douglas Paris.	5 do	13 do	do	do	do	do	14	do	do
Herbert Moore.	3 do	13 do	do	Presbytérien	do	do	14	do	do
Henry McLaughlin.	2 do	13 do	American.	do	Marié	do	40	Machiniste	do
George Graham.	12 do	18 do	Canadien.	Episcopalien.	Célibat	Digby, N.-E.	31	Aucun	Obstruction d'un chemin de fer.
Walker Cook.	2 do	18 do	do	do	do	Saint-André, N.-B.	12	do	Larcin.
Edward Cook.	2 do	18 do	do	do	do	do	10	do	do
William Bazley.	2 do	18 do	do	Anabaptiste	do	Albert, N.-B.	17	do	Recevoir des marchandises volées.
Clarence Stillman.	2 do	21 do	do	Presbytérien	do	Anners, N.-E.	19	do	Larcin.
Clarence Jones.	7 do	27 do	do	Méthodiste	do	do	35	Cuisinier	Envoyer une lettre de menace.
John Miller.	2 do	29 do	do	do	do	Shelburne, N.-E.	18	Aucun	Larcin.

N^o 7.

ÉTAT du mouvement des détenus au pénitencier de Dorchester pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant à minuit le 30 juin 1888.....	156	1	157			
Reçus depuis—						
Des prisons communes.....	51	1	52	207	2	209
Sortis depuis—						
Par expiration de la peine.....	33		33			
Graciés.....	8		8			
Décédés.....	4		4			
Envoyés au pénitencier de Kingston.....		2	2	45	2	47
Restant à minuit le 30 juin 1889.....				162		162

N° 8.

État comparatif du mouvement des détenus au pénitencier de Dorchester, depuis son ouverture jusqu'au 30 juin 1889.

ANNÉES.	ENTRÉS.										SORTIS.										Restant à minuit le 30 juin.		Moyenne annuelle.				
	Pénitencier de Halifax.		Pénitencier de Saint-Jean.		Prisons communes.		Pénitencier de Kingston.		TOTAL.		Expiration de la peine.		Grâces.		Décès.		Évasion.		Pénitencier de Kingston.					Asile d'aliénés, Kingston.		TOTAL.	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1880-81	62	1	64	1	55	1	180	4	184	42	2	13	1	30	86	2	88	94	2	96	2	96	2	96	2	96	115
1881-82					43	3	44	3	47	32	8	1	1	1	42	...	42	96	5	101	5	101	5	101	5	101	95½
1882-83					57	...	57	...	57	25	3	3	5	1	33	...	33	120	5	125	5	125	5	125	5	125	112½
1883-84					44	5	44	5	49	28	4	3	...	1	32	4	36	132	6	138	6	138	6	138	6	138	129½
1884-85					64	4	64	4	68	41	...	6	2	2	51	9	60	145	1	146	1	146	1	146	1	146	143
1885-86					53	4	54	4	58	37	...	8	4	2	51	4	55	148	1	149	1	149	1	149	1	149	143
1886-87					51	...	51	...	51	36	5	1	3	...	46	1	47	153	...	153	...	153	...	153	...	153	144
1887-88					50	3	50	3	53	28	...	14	2	2	47	2	49	156	1	157	1	157	1	157	1	157	154
1888-89					51	1	51	1	52	33	...	8	4	...	45	2	47	162	...	162	...	162	...	162	...	162	149½
Totaux	62	1	64	1	469	21	595	24	619	302	6	68	5	22	2	2	36	13	3	433	24	457	2	457	2	457	

N° 9.

LISTE des détenus du pénitencier de Dorchester qui ont été graciés pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
S. C. Somers.....	Vol de cheval.....	Woodstock, N.-B.
Francis Bowie.....	Meurtre.....	Antigonish, N.-E.
Patrick Cotter.....	Assaut.....	Saint-Jean, N.-B.
Wm. Quinn.....	Effraction et entrée.....	do
Chas. Stewart.....	Recel d'objets volés.....	New-Glasgow, N.-E.
J. W. Griffiths.....	Bigamie.....	Saint-Jean, N.-B.
J. C. Arnburg.....	Faux.....	Truro, N.-E.
Donald Brown.....	Blessures.....	Frédéricton, N.-B.

N° 10.

LISTE des détenus qui sont décédés au pénitencier de Dorchester pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Alfred Johnston.....	Viol.....	Frédéricton, N.-B.
Wm. McDonald.....	do.....	Antigonish, N.-E.
Béloni Thériault.....	Meurtre.....	Madawaska, N.-B.
John McCann.....	Larcin.....	Saint-André, N.-B.

N° 11.

LISTE des récidivistes du pénitencier de Dorchester pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

N°	Nom.	Réincarcération.
1	Louis Thériault.....	Première réincarcération.
2	P. J. Hanlon.....	do
3	Jacob Gould.....	do
4	Alex. Walker.....	do

N° 12.

STATISTIQUE CRIMINELLE, détenus restant au pénitencier de Dorchester le 30 juin 1889.

—			—								
	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.		Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.		
Crime	Larcin	50		50	Nationalité.	Canadiens	128		128		
	Éfraction et larcin	13		13		Anglais	15		15		
	Blessures graves	13		13		Américains	9		9		
	Viol	12		12		Irlandais	5		5		
	Homicide	7		7		Ecossais	3		3		
	Bris de magasin et larcin	7		7		Espagnols	2		2		
	Bris, entrée et vol	7		7							
	Assaut	6		6							
	Éfraction	5		5							
	Meurtre	4		4		Age.....	Au-dessous de 15 ans	9		9	
	Incendie	4		4			De 15 à 20 ans	26		26	
	Faux	4		4			“ 21 à 30 “	73		73	
	Blessures par armes à feu	4		4			“ 31 à 41 “	22		22	
	Recel d'objets volés	4		4			“ 41 à 51 “	14		14	
	Obtention d'effets sous de faux prétextes	4		4			“ 51 à 61 “	11		11	
	Obstrué le chemin de fer	3		3			“ 61 à 71 “	5		5	
	Blessures avec intention de meurtre	2		2			Au-dessus de 70 ans	2		2	
	Blessures pour empêcher son arrestation	2		2							
	Sodomie	2		2			Religion...	Catholiques romains	50		50
	Vol de lettres	2		2		Eglise d'Angleterre		50		50	
	Incendie et larcin	1		1		Anabaptistes		28		28	
	Tentative de meurtre	1		1		Méthodistes		21		21	
	Battre sa femme	1		1		Presbytériens		11		11	
	Détournement	1		1		Luthériens		1		1	
	Bigamie	1		1		Unitaires		1		1	
	Blessures	1		1							
	Envoyer une lettre de menaces	1		1							
			162			162					
	Sentences...	2 ans	30			30	Occupation.	Journaliers	113		113
		2½ do	4			4		Charpentiers	8		8
3 do		28		28	Matelots	8			8		
3½ do		1		1	Cordonniers	4			4		
4 do		7		7	Barbiers	3			3		
4½ do		1		1	Fermiers	3			3		
5 do		23		23	Commis	3			3		
6 do		12		12	Peintre	1			1		
7 do		15		15	Meublier	1			1		
8 do		5		5	Maçon	1			1		
10 do		9		9	Ferblantier	1			1		
12 do		2		2	Conducteur de locomotiv.	1			1		
14 do		3		3	Charpentier de navires	1			1		
15 do		3		3	Tonnelier	1			1		
16 do		2		2	Marchand	1			1		
20 do		4		4	Médecin-vétérinaire	1			1		
28 do		1		1	Plombier	1			1		
Vie		12		12	Boucher	1			1		
			162		162	Horloger		1		1	
						Tisserand		1		1	
						Imprimeur		1		1	
						Puddeleur		1		1	
						Mécanicien		1		1	
					Cuisinier	1		1			
					Cigarier	1		1			
		162		162							
Race	Blanche	144		144							
	De couleur	18		18							
		162		162							

STATISTIQUE CRIMINELLE, détenus restant au pénitencier de Dorchester, etc.—Fin.

—		Catégories.			—		Catégories.				
		Hommes.	Femmes.	Total.			Hommes.	Femmes.	Total.		
Etat civil...	Mariés	36		36	Nouveau-Brunswick	Saint-Jean	29		29		
	Célibataires	112		112		Westmoreland	16		16		
	Veufs	14		14		Charlotte	6		6		
		162		162		York	5		5		
Province.	Comtés.					King	5		5		
						Ristigouche	4		4		
						Carleton	2		2		
						Gloucester	2		2		
						Madawaska	2		2		
						Victoria	2		2		
						Northumberland	1		1		
						Albert	1		1		
								75		75	
		N.-Ecosse ..	Comtés.	Halifax		26	Ile du P.-E.	Queen	5		5
				King		14		Prince	2		2
				Colchester		8			7		7
				Annapolis		7					
Cumberland				6							
Inverness				3							
Lunenburg				3							
Pictou				3							
Hants				2							
Queen				2							
Digby				2							
Guysboro'				1							
Antigonish				1							
Shelburne		1									
Yarmouth		1									
		80		80							
					Total par provinces.						
					Nouvelle-Ecosse	80		80			
					Nouveau-Brunswick	75		75			
					Ile du Prince-Edouard ..	7		7			
						162		162			

N° 13

RELEVÉ sommaire des punitions infligées dans le pénitencier de Dorchester, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Mois.	Fouetté.	Corps de fouet.	Mis au cachot.	Mis au pain et à l'eau.	Privés de l'école.	Privés de lumière.	Privés de livres.	Privés de tabac.	Privés de lettres.	Réprimandés et admonestés.
1888.										
Juillet.....			8	8	4	3	5	2	4
Août.....	1	60	4	4	2	6	4	1	4	1
Septembre.....			4	4	1	17	3	3	1
Octobre.....			2	2	2	6	2	1	2
Novembre.....			4	4	1	5	4	2	1
Décembre.....			3	3	2	3	3	1	2	2
1889.										
Janvier.....			3	3	1	5	3	3
Février.....			2	2	1	3	3	3	1
Mars.....			5	5	3	6	4	4
Avril.....			4	4	4	6	5	5	1
Mai.....			4	4	3	7	4	1	4
Juin.....			2	2	5	12	9	9	1
Total.....	1	60	45	45	29	79	49	6	46	8

N° 14

ETAT des rémissions de peine gagnées par les détenus restant au pénitencier de Dorchester le 30 juin 1889.

Nombre.	—	Jours.	Nombre.	—	Jours.
19	Ont gagné.....	120	2	Ont gagné.....	67
2	do.....	119	2	do.....	65
6	do.....	117	3	do.....	63
2	do.....	116	3	do.....	62
2	do.....	111	3	do.....	58
4	do.....	110	2	do.....	57
2	do.....	105	3	do.....	55
12	do.....	104	1	A gagné.....	50
3	do.....	100	3	Ont gagné.....	45
2	do.....	98	1	A gagné.....	41
5	do.....	93	2	Ont gagné.....	40
4	do.....	88	3	do.....	38
4	do.....	83	18	do.....	30
2	do.....	78	6	do.....	20
12	do.....	76	4	do.....	10

N° 15

DISTRIBUTION des détenus dans le pénitencier de Dorchester le 30 juin 1889.

Où employé.	Nombre.	Où employé.	Ncmbre.
Atelier des charpentiers.....	17	Cuisine.....	8
do forgerons.....	4	Ouvrage de prison.....	9
do cordonniers.....	7	Etables et conducteurs d'attelages.....	7
do tailleurs.....	13	Buanderie.....	4
do machines.....	2	Barbier.....	1
Boulangerie.....	2	Résidence du préfet.....	1
Fabrication des seaux.....	11	do du sous-préfet.....	1
Scierie.....	17	Hôpital.....	2
Maçonnerie.....	6	Malade dans la cellule.....	1
Ferme.....	10	Oisifs.....	3
Carrière.....	11		
Construction d'une clôture pour la prison.....	25	Total.....	162

N° 16.

TABLEAU de la valeur du travail exécuté dans le pénitencier de Dorchester pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Divers départements.	Montant.
	\$ cts.
Atelier des charpentiers.....	2,326 20
do tailleurs.....	2,252 42
do cordonniers.....	1,297 80
do forgerons.....	628 80
do machines.....	513 00
Scierie.....	2,148 50
Ouvrages en bois.....	1,354 00
Boulangerie.....	301 50
Ferme.....	796 80
Etables et conducteurs d'attelages.....	1,241 50
Couper et transporter le bois.....	548 80
Scier le bois de chauffage.....	661 60
Chambre de la chaudière.....	134 40
Cuisine.....	824 00
Garçons de salle.....	408 80
Buanderie.....	471 40
Réparations aux maisons des employés.....	1,085 20
Carrière.....	591 60
Construction d'une clôture pour la prison.....	233 60
Blanchissage à la chaux.....	117 60
Ouvrage général de la prison.....	1,166 00
Total.....	19,103 52

No 17.—Liste des employés du pénitencier de Dorchester au 30 juin 1889.

Nom.	Emploi.	Appointe- ments.	Age.	Nationalité.	Religion.	Date de la nomination.
John B. Forster.	Préfet.	2,050	47	Canadien	Eglise d'Angleterre	22 juin 1879
Rev. J. Roy Campbell.	Aumônier protestant.	600	47	Ecossais	do	1er oct. 1883
Rev. E. E. Labbé.	do catholique romain.	600	46	Canadien	Catholique romain	1er juil. 1880
Charles Ross	Sous-préfet.	1,100	54	Ecossais	Presbytérien.	1er nov. 1867
John A. Gray.	Comptable et instituteur.	1,200	36	Canadien	do	1er sept. 1880
Robert Mitchell.	Chirurgien.	1,200	54	do	do	1er sept. 1880
John Fraser.	Garde-magasin et économ.	750	52	do	do	1er juil. 1880
James A. Piercy.	Mécanicien.	860	36	do	Méthodiste	12 mai 1885
Ferdinand A. Landry.	Infirmier	700	46	do	Catholique romain	15 nov. 1886
A. E. Pipes.	Fermier	600	36	do	Anabaptiste	25 juin 1868
Charles Miller.	Charpentier, maître.	700	41	do	Eglise d'Angleterre	1er mars 1868
John Downey.	Fongeron	700	50	do	Anabaptiste	1er mai 1868
Nathan Taitrie.	Condomnier	630	27	do	Presbytérien.	1er sept. 1877
T. Layton, Jenks.	Tailleur	600	37	do	Anabaptiste	1er avril 1887
Andrew Hayes.	Boulangier	580	49	do	Catholique romain	6 mars 1888
William Hogan.	Gardien	580	49	do	do	1er janv. 1869
Henry Godsoe.	do	580	56	do	do	1er août 1869
John Johnston.	do	580	47	Irlandais	Eglise d'Angleterre.	20 mars 1871
James McDougall.	do	550	48	Canadien	Presbytérien	1er janv. 1873
Richard Umah.	Messageur.	500	72	do	Eglise d'Angleterre	1er mai 1872
Samuel Barnes.	Gardié	500	52	Anglais	Méthodiste	1er janv. 1874
Wm. Alexander.	do	500	43	Canadien	do	1er juil. 1880
R. V. Greenwood.	do	500	51	Anglais	do	do 1880
John Corcoran.	do	500	41	Canadien	Catholique romain	do 1880
Vital Legère.	do	500	44	do	do	do 1880
Patrick Connell.	do	500	38	do	do	do 1880
Jos. A. Lane.	do	500	42	do	do	do 1880
Jude Cormier.	do	500	52	do	do	do 1880
Robert Colburn.	do	500	32	do	Eglise d'Angleterre	8 nov. 1881
Alex. McNeil.	do	500	31	do	do	1er août 1881
James Luther.	do	500	50	Anglais	do	15 mars 1882
Joseph LeBlanc.	do	500	41	Canadien	Méthodiste	9 mai 1882
Robert Washen.	do	500	29	do	Catholique romain.	1er mai 1883
Willard Hutchinson.	do	500	52	do	Eglise d'Angleterre	1er juin 1883
Adolphus Allain.	do	500	33	do	do	16 juillet 1883
Henry C. Foote.	do	500	35	do	Catholique romain	10 do 1883
Lorenzo H. Chambers.	do	400	45	do	Anabaptiste	1er mai 1884
Daniel McMaster	Charretier	300	23	do	Catholique romain	1er nov. 1888

N° 18.—REVENU.

LE CANADA en compte avec le pénitencier de Dorchester, pour l'exercice finissant le 30 juin 1889.

AV.

1888.		1889.		1889.		1889.		
	\$	cts.		\$	cts.		\$	
16 juillet.....	483	31	30 juin.....	4,921	05	Articles en bois.....	4,921	05
3 août.....	111	61		239	89	do cordonniers.....	239	89
1er sept.....	132	78		81	39	do tailleurs.....	81	39
4 oct.....	107	95		29	98	do charpentiers.....	29	98
2 nov.....	631	00		7	50	do machinistes.....	7	50
5 nov.....	50	00		0	75	do forgerous.....	0	75
5 déc.....	107	24		58	88	Boulangerie.....	58	88
				146	55	Ferme.....	146	55
				13	70	Travail des détenus.....	13	70
1889.								
4 janv.....	34	55						
4 février.....	52	49						
28 février.....	29	06						
8 avril.....	50	07						
1er mai.....	44	01						
3 juin.....	41	22						
3 juillet.....	3,624	40						
				5,499	69			5,499
								69

JOHN A. GRAY,
Comptable.

JOHN B. FORSTER,
Préfet.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

DÉTAILS des dépenses de l'exercice clos le 30 juin 1889.

<i>Traitement du personnel.</i>	\$ cts.	<i>Uniformes—Fin.</i>	\$ cts.
Préfet, J. B. Forster	2,050 00	1 lb. fil tors	7 40
Sous-préfet, Geo. Keeffe, 6 mois	624 96	37 paires de devants français	53 65
do Chas. Ross, 27 jours	82 50	65½ lbs. de cuir fendu	102 99
Comptable, John A. Gray	1,000 00	23 lbs. cuir à trépointe	10 35
Médecin, Robt. Mitchell	1,200 00	4 rouleaux de tissu élastique	3 20
Aumônier protestant, rév. J. R. Campbell	600 00	12 peaux, doublure rouge	8 00
Aumônier catholique, rév. E. E. Labbé	600 00	Aiguilles et boucles	1 25
Mécanicien, Jas. A. Piercy	860 00	12½ grosses de boutons	7 12
Garde-magasin, John Fraser	730 00	6 lbs. de soie pour coudre	48 38
Econome, Chas. Ross, 11 mois 3 jours	675 21		
Infirmier en chef, F. A. Landry	700 00		1,248 30
Charpentier instructeur, Chas. Miller	700 00		
Forgeron do John Downey	700 00		
Cordonnier do Nathan Tattrie	700 00		
Fermier, H. S. Pipes, 11 mois	641 63		
do A. B. Pipes, 6 jours	10 00		
Instituteur, Thos. Short, 9 mois	450 00		
do John A. Gray, 3 mois	50 00		
Tailleur instructeur, T. L. Jenks	630 00		
Boulangier do Andrew Hayes	600 00		
Maçon, Wm. Fegan, 6 mois	349 98		
do Martin Ward, 3½ jours, à \$2.	65 00		
do Issac Budrot, 31½ jours, à 2.	63 50		
Messenger, Jas. McDougall	550 00		
do Jas. McDougall, au lieu de fournitures, 1887-88	50 00		
Gardiens, 3, à \$580	1,740 00		
Gardes, 16, à 500	8,000 00		
do 1, à 500; 11½ mois	479 17		
do 1, à 500; 4 do	166 64		
do 1, à 400; 8 do	266 68		
Conducteur d'attelage, 1, à 380; 4 mois	126 64		
do 1, à 360; 3 do	200 00		
Directrice spéciale, Mme Forster	36 10		
Organiste catholique, Mme Leblanc, 6 mois	25 00		
Organiste protestante, Mlle Forster, 6 mois	25 00		
	25,748 01		
<i>Gratification.</i>			
John Keeffe	208 33		
<i>Uniformes.</i>			
126 vgs. de drap de pilote	388 80		
1½ do doeskin	2 28		
257½ do tweed gris	128 88		
15 do ratine irlandaise	37 50		
158½ do ouate	8 46		
175½ do toile	20 79		
276½ do batiste de fantaisie	51 57		
138½ do do noire	22 16		
171 do drap italien	115 84		
92½ do doublure en tweed	50 88		
95½ do toile brune de Hollande	12 92		
1 balle de ouate	5 00		
6 lbs. de fil de toile	9 90		
2 grosses de boutons d'uniforme	9 00		
Patrons	2 00		
1 costume	61 68		
1 gilet de patrouille	25 00		
1 douz. d'alènes	0 25		
37 paires d'empoignes	43 25		
4 lbs. de pointes	1 00		
2 douz. de peaux pour doublure	8 00		
2 grosses de galon	0 80		
			4,808 49
		<i>Vêtements.</i>	
		54 vgs. de ouate, à 6c.	3 24
		49½ do grosse toile, à 23c.	11 39
		57½ do denim, à 14c.	8 02
		25 do jeannette, à 11c.	2 75
		120 do coton blanc	7 33
		254 do do gris	18 04
		172½ do toile	36 18
		176½ do coutil gris, à 9c.	15 86
		296 do toile à essue-mains, à 7½c.	22 20
		26 do drap italien, à 85c.	22 10
		4 do batiste	0 48
		26 do drap	9 19
		272½ vgs. de flanelle blanche	136 25
		22 do milleret	0 44
		22 douz. de mouchoirs de coton	24 40
		52½ lbs. de fil de laine à tricoter	26 65
		Ouate	7 20
		6 lbs. de fil couleur marron	12 10
		12 chapeaux de paille	0 96

DÉTAILS des dépenses pour l'exercice clos le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Vêtements—Suite.</i>		\$	cts.	<i>Chapelle.</i>		\$	cts.
Réparer la machine à coudre.....		3	58	Garnitures de chapelle.....		210	44
Réparer la machine à tricoter.....		3	51	Vin de messe.....		12	00
1 paire d'empeignes de bottes.....		1	85	Cierges.....		3	00
1 grosse de boucles à pantalon.....		0	35	Vêtements sacerdotaux.....		14	00
Craie.....		0	96	Livres de musique.....		21	63
2 paires de forces.....		14	15	Réparations de vases sacrés.....		9	00
1,740½ lbs. de cuir à semelles, à 24½c		426	36	do l'orgue.....		2	00
381 lbs. de cuir bouilli.....		140	97	Peinture pour les murs.....		10	85
11½ lbs. do à trépointe.....		4	95	Frais d'inhumation de 2 détenus.....		4	50
69½ lbs. de peaux de veau.....		58	86			287	42
4 douz. do mouton.....		10	80				
30 lbs. de ligneul.....		19	50	<i>Ecoles.</i>			
61 lbs. de clous en fer.....		4	88	Encre.....		6	40
49 lbs. do en zinc.....		5	88				
49 lbs. do de Hongrie.....		4	92	<i>Evasions.</i>			
Pointes à formes.....		1	80	Récompense pour la capture d'un évadé		10	00
1 douz. de découpeurs de talons.....		9	00	Frais do do		50	51
1 aiguiseur de couteaux.....		2	40			60	51
24 paires de formes.....		14	40	<i>Bibliothèque.</i>			
24 bouteilles d'encre à brunir.....		6	00	Abonnement au <i>Daily Sun</i>		5	00
6,000 œillets.....		0	90	do <i>Times</i>		4	00
3 douz. de manches d'alènes.....		1	20			9	00
		1,102	00	<i>Hôpital.</i>			
<i>Frais de voyages des détenus.</i>				Teinture rhei, 14 lbs., à 75c.....		10	50
1 détenu.....		5	00	do bellad., 1 lb.....		0	40
12 détenus, à \$6.....		72	00	do lavender co., 8 lbs., à 60c.....		4	80
15 do \$8.....		120	00	do opii 8 do \$1.....		8	00
1 détenu.....		9	00	do gentiane co. 4 do 45c.....		1	80
11 détenus, à 10.....		110	00	do columbæ 4 do 45c.....		1	80
1 détenu.....		12	00	do ferri mur 8 do 44c.....		3	52
3 détenus, à \$15.....		45	00	do cinchon. co. 4 do 60c.....		2	40
		373	00	do opii camp. 8 do 40c.....		3	20
				do benzoïnc co. 4 do 75c.....		3	00
<i>Vêtements des détenus élargis.</i>				do guaiac 2 do 70c.....		1	40
225½ verges d'étoffe, à 55c.....		124	03	do assafoetida 2 do 60c.....		1	20
3½ douz. de chemises.....		28	00	do zingibis 8 do 70c.....		5	60
3 do camisoles.....		22	50	do catechu 8 do 36c.....		2	88
3 do caleçons.....		22	50	do ergot 2 do 75c.....		1	50
2½ do chapeaux.....		16	25	do colchici 2 do 45c.....		0	90
3 do cravates.....		7	80	do mux vom. 2 do 60c.....		1	20
1 do paires de bretelles.....		2	60	do hyoscyan. 1 lb.....		0	45
1 do boutons de manchettes.....		1	75	do capsici, 1 lb.....		0	60
4 lbs. de fil pour machine à coudre.....		6	60	do aconit (feuilles), 1 lb.....		0	36
1 fil tors et bobines.....		0	93	do arnica, 8 lbs., à 36c.....		2	88
½ grosse de boutons d'habits.....		0	60	do valériane, 1 lb.....		0	45
25 do do de pantalons.....		4	10	do auranti, 2 lbs., à 48c.....		0	96
20 feuilles de ouate.....		0	80	do scilla, 2 do 42c.....		0	84
½ douz. craie pour tailleur.....		0	25	do quassia 2 do 44c.....		0	88
		238	71	do jalapæ 2 do 44c.....		0	88
				do aloes, 1 lb.....		0	60
<i>Literie.</i>				do digitalis, 2 lbs., à 45c.....		0	90
154 couvertures grises, à \$2.40.....		360	00	do cardam co., 4 lbs., à 50c.....		2	00
405½ verges de toile Forfar, à 24c.....		97	32	do iode 2 do 80c.....		1	60
		457	32	do myrrhe 2 do 64c.....		1	28
				Esprits aeth. nit., 5½ lbs., à 50c.....		2	75
<i>Inhumations.</i>				do ammon. arom., 8 lbs., à 50c.....		4	00
Vêtements.....		5	26	do vini rect. 40 do 50c.....		20	00
Nouveautés.....		8	59	do vini meth. 40 do 35c.....		14	00
Garnitures de cercueils.....		5	49	do vini gallici, 2 gallons, à \$5.....		10	00
		19	34	do juniperi 2½ do \$3.75.....		8	44
				do do 1 bouteille.....		0	75
				do hordii 2 do à 90c.....		1	80
				do do 2 galls., à \$2.50.....		5	00
				Jus de citron 5 do \$1 10.....		5	50
				Chlorodyne, 1 lb.....		1	50
				Vin. ipecac, 2 lbs., à 45c.....		0	90
				do antim., 1 lb.....		0	45

DÉTAILS des dépenses de l'exercice clos le 30 juin 1889—*Suite.*

<i>Hôpital—Suite.</i>		\$	cts.	<i>Hôpital—Fin.</i>		\$	cts.
Liq. arsenitis, 1 lb.		0	20	Remède curatif de Chester, 1 bouteille		0	50
do potass., 1 lb.		0	18	Sel de fruit, 9 bouteilles		8	30
do ammon. fort., 5 lbs., à 17c.		0	85	Sirop de Fellow, 1 bouteille		1	10
Syr. scillæ 20 do 25c.		5	00	Amers B. B., 2 bouteilles		2	00
do tolu 8 do 30c.		2	40	Prescription.		1	00
do glycerine 10½ do 30c.		3	15	Poudres, 3 douzaines		5	55
do ferri phos. co. 20 do 40c.		8	00	Evaporateur		2	50
do do iodid., 2½ lbs.		1	60	Huîtres, 1 boîte		0	25
Acide sulp. arom., 1 lb.		0	50	Alun, 8 lbs., à 7c.		0	56
do nit. mur., 1 lb.		0	20	Saindoux, 5 tinette		1	82
do hydrochlor., 2 lbs., à 20c.		0	40	Goudron, 9½ lbs.		1	98
do acet. fort. 2 do 15c.		0	30	Bandage		2	25
do phos. dil., 1 lb.		0	20	Désinfectant		1	69
do tartarique, 2½ lbs		1	65	Verres, 2 douzaines		1	75
do tannique, ½ lb.		0	58	Moutarde, 5 lbs		1	75
Soude pot. tart. (opt.) 10 lbs.		4	40	Mur. ammon., 1 lb.		0	40
do bi-carb., 8 lbs., à 16c.		1	28	Liniment, 2 bouteilles		1	05
do salicylate, 1 lb.		2	75	Sol. de cocaïne, 1 drachme		0	15
do biboras, 2 lbs., à 15c.		0	30	Brosses en poil de chameau, 1 douz.		0	65
Potass. bromid., 2 lbs., à 60c.		1	20	Coton blancin, 60¼ verges		4	25
do iodid., 1 lb.		3	25	Lait, 261 pintes, à 5c.		13	05
do chlorate, 2 lbs., à 25c.		0	50	Café condensé, 1 boîte		0	35
do bitart, 3 lbs		1	55	Citrons, ¼ douzaine		0	09
Creta prept. (opt.), 4 lbs., à 7c.		0	28	Oranges, ½ douzaine		0	25
Bis. sub. nit, 1 lb.		3	00	Œufs, 26 douzaines		4	19
Pulv. jalapa, 1 lb.		0	80	Beurre, 42½ lbs.		8	71
do rhei, ½ lb.		1	20	Sucre, 60 lbs.		5	24
do sem. lini, 60 lbs., à 5c.		3	00	Farine, 3¼ lbs.		0	07
do nux vom., ½ lb.		0	20	Biscuits, 17 lbs.		1	53
Lactopeptine, ½ lb.		6	00				
Lini sapo, 2 lbs., à 60c.		1	20				381 00
Vaseline 5 do 30c.		1	50				
Ungt. resini, 2 lbs., à 40c.		0	80	<i>Transport de prisonniers.</i>			
do zinci 4 do 50c.		2	00	1 transport à Kingston—			
do simplex, 4 lbs.		1	94	Billet de chemin de fer, officier		33	20
Ext. tarax, 1 lb.		0	55	do do détenu		20	80
Huile de foie de morue, 10 galls. à \$1.25		12	50	Repas		20	50
do de ricin, 5 galls. à \$1.50		7	50	Louage de voitures		3	50
do d'olive, 2 gallons		3	10				78 00
do à manger, 6 bouteilles, à 50c.		3	00				
do de cassia, 2 onces, à 10c.		0	20	<i>Chauffage.</i>			
do de menth. pep., 3 onces, à 10c.		0	50	Charbon, 71½ tonnes, à \$3.30		235	75
do de clous de girofle, ½ oz.		0	05	do 52½ do \$2.30		120	75
do à manger (opt.), 1 gallon		2	00	do 4 do \$3.90		15	60
Fol. senna, 15 lbs., à 20c.		3	00	do 6 do \$3.45		20	70
Sulf. æther, 1 lb.		0	45	do 15 do \$2.00		30	00
do magnésie, 55 lbs., à 5c.		2	75	Fournaise pour le séchoir		62	50
Pil. cath. co., 3 lbs., à \$1.50.		4	50	Tuyaux et réparations au séchoir		21	30
do rhei co., 2 do 3c.		6	00	Dessus et base du radiateur		5	95
do sulf. morp., 100		0	70	Boul., pot à feu, doub., etc., p. poêles.		5	33
Gomme d'acacia, 4 lbs., à 75c.		3	00	Charbon de bois, 2 boisseaux		0	60
Bal. copeba, ½ lb.		0	50				518 48
Stramonium, 1 lb.		0	30	<i>Eclairage.</i>			
Elix. tarax co., 2 lbs., à 75c.		1	50	Pétrole, 1,273 gallons, à 20c.		254	60
do gentiane et fer, 3 lbs.		2	15	Barils pour huile, 30.		43	56
Gomme de camphre, 3 lbs., à 40c.		1	20	Cheminiées de lampe, 26 douz.		18	10
Sulf. quinine, ½ lb., à 12c.		6	00	Mèches de lampe, 12 grosses		7	84
Empl. belladone, 2 lbs., à \$1.50.		3	00	Becs de lampe, 4 douzaines		4	20
do poreux, 3 lbs.		2	90	Mouchettes, 2 paires		2	50
do pix. burgund., 1 lb.		1	50	Bidons à l'huile, mesures, entonn. etc.		14	35
do adhésif, 17 lbs.		6	20				345 15
Foies assorties, 2 grosses, à \$3.		6	00	<i>Réparations aux édifices.</i>			
Bouchons, 13½ grosses		4	20	Pinceaux et blanchissoirs		50	24
Listerine, 2½ lbs		2	70	Boulons, vis et gonds		32	32
Hydrangea lithique, ½ douz.		1	00	Outils de charpentier		56	43
Charpie, 1 rouleau		0	75	Goudron, poix et étoupe		11	25
Chloroforme, 1 lb.		1	75	Vitres		33	98
Ether, 1 lb.		1	25	Quincaille		62	30
Extrait fluide de mûres, 1 lb.		0	90				
do do manaca, 1 lb.		4	50				
Sulp. ferri, ½ lb.		0	10				
do magnesia, 4 lbs., à 6c.		0	24				
Liq. Biz., 4 onces		0	30				

N° 20.

Dt. BILAN, pénitencier de Dorchester, 30 juin 1889.

Av.

	\$ cts.		\$ cts.
Terrain.....	23,700 00	D'après balance.....	412,506 91
Bâtiments.....	362,896 64		
Maçon.....	103 40		
Salle d'armes.....	808 50		
Chapelle.....	774 44		
Bibliothèque.....	313 50		
Machines.....	3,301 35		
Infirmerie.....	630 97		
Logements des employés.....	1,121 25		
Garde-magasin.....	2,499 30		
Econome.....	202 40		
Ferme.....	4,681 70		
Atelier des cordonniers.....	253 89		
Atelier des tailleurs.....	398 29		
Forge.....	484 60		
Atelier des charpentiers.....	627 20		
Boulangier.....	183 60		
Chalands.....	218 69		
Ecole.....	32 25		
Mobilier de bureau.....	966 25		
do prison.....	5,896 65		
Industries.....	2,412 04		
	412,506 91		412,506 91
Balance active.....	412,506 91		

N° 21.

ETAT indiquant les créances dues au pénitencier de Dorchester le 30 juin 1889.

Bonnes dettes..... \$218 69

N° 22.

ETAT de la bibliothèque du pénitencier de Dorchester pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

	Total des volumes de la bibliothèque.	Volumes ajoutés pendant l'exercice.	Nombre des détenus qui ont emprunté des livres.	Total des volumes sortis pendant l'exercice.
Bibliothèque générale.....	420	63	140	7,280
Bibliothèque protestante.....	200	100	1,200
Bibliothèque catholique.....	250	40	480

No 4.

PÉNITENCIER DE LA MONTAGNE-DE-PIERRE.

N° 1.

RAPPORT DU PRÉFET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1889.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 19 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Voici l'état des détenus :—

	Hommes.
Restant en 1888.....	67
Reçus pendant l'exercice.....	18
Total.....	85
Libérés après avoir fait leur terme d'emprisonnement	14
Graciés.....	4
Evadés.....	1
	— 19
Restant sur les registres.....	66

Des états détaillés des dépenses et des recettes, ainsi que du matériel en main, ont été soigneusement préparés par le comptable et sont ci-annexés.

Dans les années passées on n'a pas tenu compte du matériel en main en estimant la réduction des frais d'entretien. Je prétends que nous avons droit à ce que cet item soit pris en considération en calculant le coût de l'entretien par tête pour l'exercice.

On a fait, dans le cours de l'exercice, des arrangements avec les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et de Kéwatin pour la garde de tous les aliénés de chacun des districts. C'est parce que ces malheureux n'avaient à leur disposition que bien peu d'espace dans l'asile local de Selkirk; on leur a réservé de bonnes salles dans notre nouvelle infirmerie, où ils sont l'objet des meilleurs soins. Le rapport du médecin donne les résultats du traitement qu'il leur a administré.

Une évasion a eu lieu pendant l'exercice; les précautions accoutumées ont été prises pour reprendre l'évadé, mais sans succès; vous êtes en possession des détails de l'affaire.

La discipline des détenus est tout ce qu'on peut désirer; les états indiquant les délits commis et les peines infligées sont ci-joints.

Entre les améliorations d'un caractère permanent, j'ai à mentionner que des résidences convenables ont été construites pour le médecin et les aumôniers. La nouvelle buanderie a été achevée et donne satisfaction. Environ 15 acres de terre ont été rompues et clôturées pour augmenter d'autant l'étendue arable de la ferme. On a fait aussi beaucoup de travaux de voirie et défriché les terrains du côté est de la prison.

J'ai jugé nécessaire d'opérer un changement dans l'éclairage des cellules—priviège accordé aux détenus de la première catégorie—en enlevant de l'intérieur des cellules les lampes à huile de charbon pour les faire fixer à l'extérieur de chaque porte de cellule à l'aide d'un simple support. Cela offre beaucoup plus de protection contre le feu, car sous l'opération de l'ancien système, des allumettes (2) étaient données à chaque détenu, tandis que maintenant le garde chargé du service de nuit allume les lampes, et est le seul qui soit muni d'allumettes.

La ferme et le jardin ont donné un rendement très satisfaisant, comme le montre l'état ci-joint.

Je suggère qu'on opère des changements d'une grande utilité tant pour les officiers que pour le public dans la distribution des uniformes. Le service pénitentiaire du Canada devrait avoir un uniforme convenable qui serait approuvé par l'honorable ministre de la justice. A présent, chaque pénitencier en a un différent. Des armes et un habillement convenables seraient aussi mieux de mise s'ils étaient d'un modèle uniforme.

Les officiers ont été exercés au tir à la carabine et à saluer chaque dimanche pendant une demi-heure. J'estime qu'il est essentiel pour la discipline de leur donner cette instruction. Pour réussir au tir à la carabine, tous devaient faire un certain nombre de points à des distances variant de 200 à 300 verges. Plusieurs tout d'abord ne pouvaient pas même toucher la cible, mais s'en sont maintenant tirés avec succès. J'ai déjà fait rapport de ce système, et j'ai appris avec plaisir que vous l'aviez approuvé.

Pour le bon fonctionnement général de nos pénitenciers il serait, à mon avis, très avantageux de changer parfois d'une prison à une autre quelques-uns des officiers subalternes, ce qui contribuerait davantage à faire du service pénitentiaire, pour ainsi dire, une organisation homogène, et rendrait la discipline plus uniforme. Les engagements d'officiers devraient se faire pour le service général dans l'étendue du pays, comme la chose se pratique en ce qui regarde les institutions pénales de la Grande-Bretagne.

Toutes les méthodes de traitement et d'administration pénitentiaires s'offrent à ceux qui ont intérêt de connaître et ont étudié l'histoire de la pénalogie, mais, monsieur, aucune de celles que recommandent nos réformateurs de prisons n'est, suivant moi, aussi louable que ce qu'on appelle le "système cellulaire." Ce système est devenu tout à fait populaire tant en Angleterre qu'en Belgique. C'est pourquoi j'ai appris de vous, monsieur, avec la plus grande satisfaction qu'on allait prendre des mesures pour l'adopter en partie au pénitencier de Kingston, en transformant quelques-uns des ateliers en cellules. Par ce système le détenu est relégué exclusivement dans sa cellule pendant les neuf premiers mois ou à peu près, et passe son temps dans une détention isolée; les cellules étant assez grandes pour permettre d'exercer des métiers comme ceux de tailleur, de cordonnier, de fabricant de nattes, etc. J'ai lieu de croire que l'emprisonnement cellulaire, avec assez d'exercice en plein air, n'est pas aussi nuisible à la santé qu'on pourrait l'imaginer. En considérant cette question, on doit se rappeler que les condamnés sont dans des cellules bien aérées, chauffées comme il faut, entretenus dans une propreté irréprochable, et qu'ils sont nourris d'aliments simples et sains.

Je n'ai guère besoin d'ajouter que grâce à la facilité qu'ils ont de faire entendre leurs plaintes et aux soins médicaux qu'ils reçoivent, il est, humainement parlant, impossible que leur santé puisse souffrir de quelque cause que ce soit sans qu'on s'en occupe aussitôt. Avec ces précautions, la période de neuf mois qu'on fixe dans les prisons anglaises pourrait se prolonger en toute sûreté à deux ans dans les nôtres.

Les seules visites que reçoit le détenu sont celles des officiers directement chargés de sa garde et des amis auxquels le préfet permet de le voir. On le soustrait ainsi à toute association intime avec les repris de justice et les jeunes malfaiteurs, et aux funestes effets que cette intimité flétrissante infligerait à ces derniers, et par eux à la société. Ce système a des avantages de deux espèces, positive et négative; d'abord, il met mieux à même d'étudier et de traiter séparément chaque détenu, et d'adapter la discipline à la situation et aux besoins de tous les prisonniers, en assurant de la sorte l'efficacité de la peine. De plus, il permet au détenu de conserver sa dignité et sa responsabilité personnelles. La prévention de la contagion morale, l'influence réprimante et apaisante de la solitude, l'invite aux réflexions et au repentir, tout cela se trouve dans ce système. En un mot, je crois qu'il n'est pas de système qui atteigne plus parfaitement ces différents objets: la peine, la répression et la réformation.

Je puis ajouter à ce qui précède que l'inauguration du "système de l'étoile," comme on l'appelle, a également été suivie de résultats fort satisfaisants quant au bien-être et à l'amélioration morale du prisonnier. Celui qui ne paraît pas avoir été

antérieurement condamné et dont les antécédents supportent l'épreuve d'un sérieux examen, entre dans cette catégorie, et porte sur son habillement de forçat une étoile en attestation du fait.

Le témoignage du capitaine Talbot Harvey, gouverneur de l'établissement dit Wormwood Scrubs Prison, en Angleterre, parle hautement de la valeur de ce système : "Je le considère comme un excellent moyen de réformer des hommes qui, bien que forçats, ne sont pas des criminels endurcis, et comme preuve, je puis ajouter que sur le nombre de récidivistes (270) reçus dans cet établissement des prisons locales dans le cours de l'année dernière, il n'y en a que deux ou trois qui appartenaient à la catégorie de l'étoile lorsqu'ils purgeaient leur première condamnation."

J'espère que bientôt on appliquera indistinctement à tous nos pénitenciers chacun de ces systèmes en ce qu'il a de bon.

Dans mes rapports précédents, je disais que les émoluments des fonctionnaires de nos pénitenciers ne faisaient que donner de quoi vivre, et je recommandais qu'on avisât à leur allouer de meilleurs traitements. Je regrette de dire qu'il ne s'est produit aucune amélioration positive à cet égard. De fait, le nouvel acte rend la situation des officiers de classe inférieure plus désavantageuse qu'elle ne l'était auparavant ; je compte qu'on prendra bientôt des mesures pour améliorer leur position. Je suggère de nouveau qu'on donne des pensions de retraite aux officiers pour longs et fidèles services. Dans le dernier exercice, l'honorable ministre de la justice m'a obligeamment accordé un congé de trois mois afin d'aller en Angleterre pour mes affaires personnelles, et j'en ai profité pour visiter les différentes institutions pénales. Mes observations faites en passant m'ont amené à la conclusion que, dans bien des cas, et pour un pays jeune encore, nos pénitenciers, comparés aux leurs, ne sont pas en arrière en ce qui touche à la réformation des criminels. Je dois des remerciements à sir Charles Tupper et à son habile personnel pour m'avoir aidé à obtenir des permis et des lettres d'introduction pour les chefs des diverses prisons que j'ai visitées.

Je transmets avec le présent rapport les états annuels ordinaires.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

J. W. BEDSON, *préfet.*

J. G. MOYLAN, *écr.*
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

N^o 6.

ETAT des frais d'entretien par tête des détenus, 1889.

Moyenne par jour..... 66

Dépenses.	Coût pour 1888-89.		Ajouter le matériel en main, à partir de 1888-89.		Dépenses totales, 1888-89.		A déduire le matériel en main, des dépenses de 1888-89.		Coût réel, 1888-89.		Coût par tête, 1888-89.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Traitements.....	21,617	85			21,617	85			21,617	85		327 54
Uniformes.....	1,387	64	113	66	1,501	30	165	10	1,336	20		20 24
Gratifications.....	687	06			687	06			687	06		10 41
Rations.....	4,973	46	267	87	5,241	33	237	56	5,003	77		75 81
Vêtements.....	1,359	00	117	46	1,476	46	220	38	1,256	08		19 03
Frais de voyage des détenus.....	582	15			582	15			582	15		8 82
Vêtements des détenus élargis.....	720	32	158	87	879	19	183	52	696	67		10 54
Literie.....	180	83			180	83	9	75	171	08		2 59
Chapelles.....	132	25			132	25			132	25		2 00
Bibliothèques.....	38	15			38	15			38	15		0 58
Evasions.....	138	88			138	88			138	88		2 11
Infirmerie.....	1,092	97	37	85	1,130	82	139	16	991	66		15 03
Chauffage.....	5,379	16	4,713	30	10,092	46	3,210	00	6,882	46		104 28
Eclairage.....	1,028	27	80	12	1,108	39	89	60	1,018	79		15 44
Réparations aux bâtiments.....	1,064	59	50	90	1,115	49	100	00	1,015	49		15 39
do machines.....	25	85			25	85			25	85		0 39
Dépôt d'armes.....	221	50			221	50			221	50		3 36
Cuisine.....	468	75	23	65	492	40	47	06	445	34		6 75
Papeterie.....	53	70			53	70	20	80	32	90		0 50
Bureau de la papeterie et imprimeur de la reine.....	544	07			544	07			544	07		8 24
Ferme.....	387	69			387	69	20	00	367	69		5 57
Ecuries.....	1,013	46			1,013	46	8	12	1,005	34		15 23
Fournitures de prison.....	8	80			8	80			8	80		0 13
Télégrammes.....	295	58			295	58			295	58		4 48
Frais de port.....	126	70			126	70			126	70		1 32
Fret.....	343	72			343	72			343	72		5 21
Messagerie.....	283	08			283	08			283	08		4 29
Pension et nour. p. les chevaux.....	252	50			252	50			252	50		3 82
Frais de voyage du préfet.....	312	93			312	93			312	93		4 74
do du comptable.....	112	25			112	25			112	25		1 70
do en général.....	57	50			57	50			57	50		0 87
do du médecin.....	210	10			210	10			210	10		3 19
Chambre obscure de photograp.....	35	00			35	00			35	00		0 53
Annonces.....	41	40			41	40			41	40		0 63
Frais judiciaires.....	11	00			11	00			11	00		0 16
Téléphone.....	100	00			100	00			100	00		1 52
Total.....	45,288	16	5,563	68	50,851	84	4,451	05	46,400	79		703 04

Dépenses totales..... \$46,400 79

Par tête..... \$703 04

MOINS—Frais d'entretien des aliénés..... \$7,629 99

Revenu en argent..... 1,911 66

9,541 65

Par tête..... 144 57

Dépenses nettes..... \$36,859 14

Coût net de l'entretien par tête et par jour..... \$558 47

Ou, ce que coûte un détenu par jour..... \$ 1 53

P. McGOWAN,
Comptable.S. L. BEDSON,
Préfet.

N° 2.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 13 septembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les prisonniers protestants pour l'exercice clos le 30 juin 1889 :—

Restant sur le registre le 1er juillet 1888.....	30	
Reçus pendant l'exercice.....	8	
	—	38
Libérés après avoir fait leur terme d'emprisonnement.....	10	
Evadés.....	1	
Transférés à la chapelle catholique.....	1	
	—	12
		—
Restant sur le registre le 1er juillet 1889.....	26	==

C'est avec un grand plaisir que je rends témoignage en faveur de la bonne conduite habituelle des détenus pour lesquels j'exerce mon ministère. A en juger par l'attention toute particulière avec laquelle ils suivent le service divin, j'ai tout lieu d'espérer qu'ils apprécieront comme ils doivent la parole évangélique, et que leur conduite, quand ils auront été rendus à la liberté, témoignera que leur détention ici leur a été d'un bon effet. J'ai administré, à chaque trimestre, la sainte communion à une assistance moyenne de six.

Dans le cours de l'été dernier, j'ai pu, avec votre permission, visiter l'Angleterre après une absence de dix-sept ans ; pendant que j'ai été absent, le révérend M. Matheson, du collège de Saint-Jean, a parfaitement rempli mes devoirs. J'offre de tout mon cœur à ce monsieur mes remerciements. J'ai profité de mon séjour en Angleterre pour faire la visite de quelques-unes des prisons, et je suis fier de dire que les prisons du Canada—si l'on prend justement en considération que le pays est jeune et encore assez peu peuplé—ne souffrent pas d'une comparaison avec elles, mais leur sont, à mes yeux, même supérieures à certains égards.

La santé des prisonniers a été uniformément bonne. J'ai régulièrement visité ceux en bien petit nombre qui ont été envoyés à l'infirmerie.

L'école continue d'être tenue avec zèle par M. Bourke, et elle est bien fréquentée.

Je regrette d'avoir à protester hautement contre le système actuellement en pratique pour faire venir des nouveaux volumes destinés à nos bibliothèques. Il y a près d'un an j'ai envoyé une demande de livres dont j'avais besoin pour la bibliothèque, et qu'on pouvait se procurer des éditeurs en quelques semaines. Bien qu'elle fut sanctionnée par le département, on n'a donné effet à cette demande qu'il y a un mois ou à peu près, et encore d'une façon bien incomplète. Il est malheureux que ce système d'achat nuise tant à l'utilité de la bibliothèque, qui est un si puissant élément pour le bien dans la réformation des forçats. Le plus tôt on aura rétabli l'ancien système, le mieux ce sera pour les détenus. L'aumônier est l'homme qui connaît le mieux leurs besoins spirituels ainsi que les aliments qu'il faut à leurs esprits, et aujourd'hui, comme par le passé, on devrait lui permettre de fournir promptement ces aliments.

Les résidences des aumôniers ne tarderont pas à être achevées, et ce sera pour nous un grand bien.

En terminant, je dois renouveler mes remerciements au préfet et au personnel en général pour l'obligeance qu'ils m'ont témoignée dans l'accomplissement de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR W. GOULDING, B.D.,

Aumônier protestant.

J. G. MOYLAN, écr,

Inspecteur des pénitenciers.

N° 3.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

PÉNITENCIER DU MANITOBA, 13 septembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Une quarantaine de détenus ont été sous ma direction pendant cet exercice. Quelques-uns sont partis et d'autres les ont remplacés. Je suis heureux de constater que les prisonniers m'ont donné satisfaction pour la manière dont ils ont rempli leurs devoirs. Quelques-uns se conduisent très bien, et j'espère qu'ils sont animés de bonnes intentions pour l'avenir.

Nous avons reçu dans le courant de l'exercice quelques articles pour compléter le mobilier de la chapelle. Les plus importants étaient deux statuts et les stations du chemin de la croix. Il est vrai que quelques-uns de ces articles ont été critiqués ; mais je puis dire que j'en suis satisfait, tels qu'ils sont. Plus tard, quand ces objets seront devenus hors d'usage, on fera bien de les remplacer par de meilleurs.

Tout en espérant que tout marchera bien dans le cours de l'exercice,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Bien à vous,

G. CLOUTIER, Ptre,
Aumônier.

N° 4.

RAPPORT DU MÉDECIN.

PÉNITENCIER DU MANITOBA, MONTAGNE-DE-PIERRE, 1er août 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

Je suis heureux de pouvoir dire que la santé générale des détenus a été bonne et qu'il n'est pas arrivé d'accidents d'une nature grave dans le cours de cet exercice.

Je trouve convenable et commode le nouveau bâtiment de l'infirmerie.

Comme vous savez, le transport ici d'aliénés de l'asile de Selkirk qui sont à la charge du gouvernement fédéral, s'est effectué en octobre dernier. Le soin qu'il faut en prendre a fort augmenté la somme de travail de l'infirmerie, mais je suis heureux de constater que ce surcroît d'ouvrage s'est fait à ma satisfaction de même qu'à l'avantage des patients. Après avoir suivi un traitement, un certain nombre sont sortis de l'infirmerie, quelques-uns guéris et d'autres à l'épreuve. Il faudra bientôt plus d'espace pour loger le nombre rapidement croissant de ces malheureux. Comme le montrent les états, nous avons eu moins de maladie que l'an dernier, et les cas graves ont été traités d'une manière satisfaisante, grâce aux facilités qu'offre l'infirmerie. J'ai pu, en recourant au dispensaire, fournir tous les médicaments nécessaires, ce qui m'a exempté d'envoyer, comme par le passé, dans la ville des prescriptions pour lesquelles j'avais à payer le prix du détail. De plus, pour la première fois, on a acheté à forfait des drogues pendant cet exercice.

Pour ces raisons, je puis montrer une réduction très importante de la dépense faite par tête pour drogues, comparativement aux exercices précédents.

Comme chose propre à intéresser ceux qui participent au service d'infirmerie dans nos pénitenciers comme ceux qui ont la charge d'hôpitaux dans le pays, je crois devoir annexer à ce rapport copie des formules dont je me sers pour le nouveau système de diète adopté ici et qui a opéré de façon à me satisfaire complètement. Les formules sont simples et n'exigent pas d'explications. En justice pour le préfet, je

dois le remercier d'avoir adopté ce système. Il est de mon devoir d'attester que l'infirmier en chef s'acquitte de son emploi à ma satisfaction. Je joins au présent rapport les états ordinaires, ainsi que celui des dépenses; voici ce dernier:—

Montant dépensé pour drogues et médicaments	\$404 75
Montant en caisse le 30 juin, d'après inventaire.....	137 38
	\$267 37

POPULATION—MOYENNE PAR JOUR.

Officiers et gardes-malades	29
Détenus	66
Aliénés.....	31
Total	126

Cela fait par tête une dépense de \$2.12.

Je dois mentionner aussi que des familles d'officiers, comptant 131 personnes, dont 56 adultes et 75 enfants, ont également reçu du dispensaire de l'infirmerie des médicaments dont j'ai tenu compte, mais en attendant qu'on décide la question, je n'ai pas porté au débit de ces officiers les drogues que j'ai ainsi distribuées.

En terminant, je dois me dire satisfait de la dépense modérée de cet exercice, et je vous assure qu'une économie en tout point compatible avec l'efficacité du service continuera d'être mon guide dans l'administration de l'infirmerie. Je crois en pouvoir dire autant du préfet, qui continue de s'intéresser aussi vivement que par le passé à l'infirmerie, ce pourquoi je le prie d'accepter mes meilleurs remerciements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. R. D. SUTHERLAND,
Médecin.

A. M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

ÉTAT ANNUEL des malades soignés au pénitencier du Manitoba, du 1er juillet 1888 au
30 juin 1889.

Maladie.	Restés.	Entrés.	Décédés.	Déchargés.	Restant.	Maladie.	Restés.	Entrés.	Décédés.	Déchargés.	Restant.
Abcès.....		3				Engelures.....	1			1	
Aliénation mentale.....	1			1		Abcès aux gencives.....	1			1	
Furoncle.....		2		2		Insomnie.....	1			1	
Bubon.....		1		1		Lumbago.....	1				1
Bile.....		1		1		Palpitation du cœur.....	1			2	
Brûlure.....		1		1		Rhumatisme (arthritique).....		1		1	
Colique.....		1		1		do.....	1	2		2	1
Rhume.....		5		5		Scrofules.....		6		5	1
Crampes.....		1		1		Syphilis.....	1	1		2	
Conjonctivite.....	1	1		2		Entorse.....		1		1	
Débilité.....	3			1	2	Ver solitaire.....		1		1	
Diarrhée.....		4		4		Veines variqueuses.....		1			1
Dyspepsie.....		4		3	1	Blessure.....		5		4	1
Epilepsie.....	1	2		3							
Epistaxis.....		1		1		Total.....	9	50		51	8

W. R. D. SUTHERLAND,
Chirurgien.

RÉGIME DIÉTIQUE

ARTICLES composant les différentes

Au thé.	Au lait.	Diète.	Au poulet.
Pain 12 onces. Thé $\frac{1}{3}$ do Sucre $2\frac{1}{2}$ do Lait 6 do	Pain 12 onces. Riz 2 do Lait 3 chopines. Sucre 1 once.	Bœuf *8 onces. Pain 14 do Sel $\frac{1}{2}$ do Thé $\frac{1}{4}$ do Sucre $1\frac{1}{2}$ do Lait 6 do Beurre 1 do	Volaille *8 onces. Pain 16 do Pommes de terre. 8 do Sel $\frac{1}{2}$ do Thé $\frac{1}{4}$ do Sucre $1\frac{1}{2}$ do Lait 6 do Beurre 1 do
		*Sans os.	*10 onces s'il y a des os.

DÉJEU

Thé 1 chopine. Pain 4 onces.	Lait 1 chopine. Pain 4 onces.	Thé 1 chopine. Pain 5 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.	Thé 1 chopine. Pain 6 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.
---	--	---	---

DI

Thé 1 chopine. Pain 4 onces.	Lait au riz. . . 1 chopine. Pain 4 onces. Sucre 1 once.	Thé de bœuf 15 onces. Pain 4 do	Volaille 8 onces. (Soit rôtie ou en ragoût.) Thé 1 once. Pain 4 onces. Pommes de terre. 8 do
---	---	--	--

SOU

Thé 1 chopine. Pain 4 onces.	Lait 1 chopine. Pain 4 onces.	Thé 1 chopine. Pain 5 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.	Thé 1 chopine. Pain 6 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.
---	--	---	---

NOTE.—Les breuvages destinés aux malades doivent être
Eau d'orge—Orge, 2 onces ; sucre, 2 onces pour cinq chopines.
Eau de riz—Riz, 2 onces ; sucre, 2 onces pour cinq chopines.

POUR L'INFIRMERIE.

diètes pour un jour, poids avoir-du-poids.

Demi-diète.	Aux viandes rôties.	Diète complète.	Diète variée.
Bœuf ou mouton. *8 onces. Pain 16 do Pommes de terre. 8 do Orge $1\frac{1}{2}$ do Sel $\frac{3}{4}$ do Thé $\frac{1}{4}$ do Sucre 1 do Lait 6 do Légumes 4 do Beurre 1 do Farine $\frac{1}{2}$ do	Bœuf ou mouton. *8 onces. (Rôti, côtelette ou bifteck.) Pain 18 onces. Pommes de terre. 8 do Sel $\frac{3}{4}$ do Thé $\frac{1}{4}$ do Sucre $1\frac{1}{2}$ do Lait 6 do Légumes 4 do Beurre 1 do	Bœuf ou mouton. 12 onces Pain 16 do Pommes de terre 16 do Orge $1\frac{1}{2}$ do Sel $\frac{3}{4}$ do Thé $\frac{1}{4}$ do Sucre $1\frac{1}{2}$ do Lait 6 dc Légumes 4 do Beurre 1 do Farine $\frac{1}{2}$ do	Bœuf ou mouton 12 onces (Rôti ou bouilli.) Pain 18 onces Pommes de terre 16 do Sel $\frac{3}{4}$ do Thé $\frac{1}{4}$ do Sucre $1\frac{1}{2}$ do Lait 6 do Légumes 4 do Beurre 1 do
*10 onces, s'il y a des os.	*10 onces, s'il y a des os.	*15 onces, s'il y a des os.	*15 onces, s'il y a des os.

NER.

Thé 1 chopine. Pain 6 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.	Thé 1 chopine. Pain 6 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.	Thé 1 chopine. Pain 6 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.	Thé 1 chopine. Pain 6 onces. Beurre 1 once.
---	---	---	---

NER.

Soupe 15 onces. Viande 5 do Pain 4 do Pommes de terre. 8 do	Viandes 8 onces. (Rôti, en côtelette ou en bifteck.) Pain 6 onces. Pommes de terre. 8 do Légumes 4 do	Soupe 1 chopine. Viande 12 onces. Pain 4 do P. de terre. . . 16 do	Viande 12 onces. Pain 6 do P. de terre. . . 16 do Légumes 4 do
--	---	---	---

PER.

Thé 1 chopine. Pain 6 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.	Thé 1 chopine. Pain 6 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.	Thé 1 chopine. Pain 6 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.	Thé 1 chopine. Pain 6 onces. Beurre $\frac{1}{2}$ once.
---	---	---	---

préparés et portés au compte d'après les proportions suivantes :

Limonade—Deux gros citrons ; sucre, $1\frac{1}{2}$ once pour une pinte.
Gruau—Farine d'avoine, 2 onces ; sucre, 2 onces pour une pinte.

N° 5.

RAPPORT DE L'INSTITUTEUR.

PÉNITENCIER DU MANITOBA, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'école pour l'exercice qui vient d'expirer.

L'assistance moyenne a été de vingt-six. Les matières ordinaires—épellation, lecture, écriture et arithmétique—ont été enseignées avec un succès satisfaisant, si l'on considère que l'école est ouverte depuis peu de temps, et que la plus grande partie des détenus qui la fréquentent sont des Sauvages. Dans le cours de l'exercice, il n'y a pas eu de cas d'insubordination qui valût la peine d'être rapporté au préfet.

La bibliothèque continue de faire du bien. Il sera présenté au préfet un état détaillé à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. D. BOURKE,

Instituteur.

J. G. MOYLAN, écr,

Inspecteur des pénitenciers.

N° 6.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

LISTE des détenus reçus au pénitencier pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Numéro.	Noms.	Occupation.	Age.	Nationalité.	Maris.	Célibataire.	Religion.	Crime.	Condamnation.	Date de la condamnation.	Où condamnés.
14	James Brown.	Chauffeur	22	Anglais		1	Catholique.	Vol	3 ans	16 juillet.	Winnipeg.
35	John Foy.	Journalet	55	Nègre		1	Protestant.	Blessures avec circonst. aggrav.	5 do	14 do	Calgary, T. N.-O.
47	Patrick Calder	do	20 $\frac{1}{2}$	Métis.		1	Catholique.	Vol	4 $\frac{1}{2}$ do	16 do	do
48	John James Monkman	do	27 $\frac{1}{2}$	do		1	Protestant.	do	3 do	23 do	Winnipeg.
21	James Devlin.	Commis	28	Canadien.		1	Catholique.	do	2 do	10 octobre	do
3	Al-kis-sak-oh-ay	Sans état.	17	Sauvage.		1	do	Vol de cheval.	3 do	24 do	Pt. McLeod, T.N.-O.
23	Michael Joyce	do	13 $\frac{1}{2}$	Irlandais		1	do	Vol.	3 do	5 nov	Winnipeg.
27	Michael Gilboy	do	29 $\frac{1}{2}$	do		1	do	Intention de meurtre.	5 do	10 do	do
5	Henry Shields	Commis	19	Anglais		1	do	Vol	2 do	1 déc	do
7	Alfred Phillips	Sans état.	15 $\frac{1}{2}$	do		1	do	Vol de cheval.	3 do	4 janv	Wolsley.
28	Hugh Ross	do	20	Irlandais		1	Protestant.	Vol	2 do	12 do	Brandon.
20	Federick Marcellais	do	26 $\frac{1}{2}$	Canadiens		1	Catholique.	do	5 do	9 fév.	Winnipeg.
4	Arthur J. Hafield.	Cultivateur	31 $\frac{1}{2}$	Irlandais		1	Protestant.	Homicide.	15 do	19 mars	do
19	Charles King	Sans état.	23 $\frac{1}{2}$	Anglais		1	do	Vol	4 do	30 avril	do
33	Albert Petterson.	Cultivateur	53	Suédois		1	do	Vol de cheval.	3 do	17 août '71.	do
40	James Finn.	Sans état.	28 $\frac{1}{2}$	Irlandais		1	Catholique.	Vol	3 do	13 mai	do
36	Thomas Barker.	Tailleur.	17 $\frac{1}{2}$	Anglais		1	Protestant.	Vol avec effract. dans un magasin.	2 do	14 do	do
10	Joseph G. Housse.	Sans état	22 $\frac{1}{2}$	Métis.		1	do	Vol de bétail.	2 do	13 juin	do

* Ce détenu s'est évadé le 5 août 1872, et a été repris le 8 mars 1889.

N° 7.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MOUVEMENT d'entrée et de sortie des détenus de ce pénitencier, pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Distribution.	Condamnés.	Total.	Observations.
Détenus au 30 juin 1888, à minuit.....	67	85	Un est un condamné repris après s'être évadé en 1872.
Entrés depuis	18		
Sortis à l'expiration de leur peine.....	14		
Graciés.....	4		
Évadé.....	1	19	
Détenus au 30 juin 1889, à minuit.....		66	
Aliénés..... { Hommes	27	35	
{ Femmes	8		
Total.....		101	

S. L. BEDSON,
Préfet.

N^o 8.
PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MOUVEMENT des détenus du pénitencier depuis 1879 jusqu'en 1889.

DATE.	Détenus à minuit.		ENTRÉS.			SORTIS						OBSERVATIONS.			
		Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	A l'expiration de leur peine.		Par grâce.		Décédés.			Evadés.		Total de ceux restant.
						Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.		Hommes.	Femmes.	
30 juin 1879.....	34	49	13	2	6	42	*Aliéné.
30 do 1880.....	42	67	24	1	7	56	
30 do 1881.....	56	77	19	2	15	57	
30 do 1882.....	56	129	70	3	17	+99	
30 do 1883.....	72	97	25	10	69	+27 de ceux-ci étaient aliénés et ont été omis dans les mouvements des années subséquentes.
30 do 1884.....	69	100	31	20	72	†Un s'est suicidé.
30 do 1885.....	72	160	88	27	90	
30 do 1886.....	90	114	24	15	83	
30 do 1887.....	83	98	15	28	67	§Un est un condamné repris après s'être évadé en 1872.
30 do 1888.....	\$67	85	\$18	14	66	
30 do 1889.....	66	

L. S. BEDSON,
Préfet.

N° 9.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

LISTE des détenus de ce pénitencier qui ont été graciés dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1889.

N°	Noms.	Crime.	Où condamnés.	Condamnation.	Observations.
92	Wyassikyn.....	Vol de bétail.....	Battleford, T. N.-O.....	Six ans.....	
137	Maurice Blake.....	Homicide.....	Montréal.....	A perpétuité.....	A été reçu du pénitencier de Kingston auquel il avait été condamné en 1868.
10	Michel Courte Oreille.....	do	Edmonton.....	Six ans.....	
132	Eungana	Meurtre.....	Régina.....	A perpétuité.....	

N° 10.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

LISTE des détenus décédés à ce pénitencier dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1889.

PAS UN.

N° 11.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

LISTE des détenus réincarcérés pendant l'exercice 1888-89.

N°	Noms.	Réincarcérations.	Crime.	Observations.
19	Charles King <i>alias</i> Bousfield..	2e réincarcération.....	Vol.....	
20	Frederick Marcellais.....	1re do	do	
48	Robert Peebles <i>alias</i> Monkman	1re do	do	
47	Patrick Calder.....	1re do	do	

N° 12.

CRIMES pour lesquels sont détenus les condamnés le 30 juin 1889.

Crime.	N°	Crime.	N°
Incendie	5	Vol avec effraction.....	1
Blessures avec circonstances aggravantes.....	2	Vol à main armée.....	4
Effraction	2	Avait amené des chevaux volés au Canada....	4
Assaut avec intention d'infliger des bless. graves.	1	Vol de la malle royale.....	1
Vol de cheval.....	7	Faux.....	2
Vol de bétail.....	5	Vol avec effraction.....	2
Homicide.....	5	Avoir blessé avec intention de meurtre.....	2
Vol.....	15	Vol de grand chemin.....	1
Meurtre.....	3	Ayant volé une propriété.....	2
Trahison et félonie.....	1	Avoir infligé des blessures graves.....	1

N° 13.

TERMES d'emprisonnement des détenus du pénitencier du Manitoba, au 30 juin 1889.

2 ans.	3 ans.	3 ans et 10 mois.	4 ans.	4 ans et 6 mois.	5 ans.	6 ans.	7 ans.	10 ans.	14 ans.	15 ans.	20 ans.	A perpétuité.	Total.
8	13	1	1	1	16	9	4	2	4	1	1	5	66

N° 14.

ORIGINE des détenus du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1889.

Race.	Nombre.	Race.	Nombre.
Sauvages	15	Blancs	43
Sauvages métis	7	Noirs	1
			66

N° 15.

NATIONALITÉ des détenus du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1889.

Nationalité.	Nombre.	Nationalité.	Nombre.
Américains	8	Ecossais	2
Canadiens	8	Italiens	1
Sauvages	15	Métis	13
Irlandais	8	Norvégiens	1
Anglais	9	Nègres des Etats-Unis	1
		Total	66

N° 16.

AGE des détenus du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1889.

Ages.	Nombre.	Age.	Nombre.
De 12 à 15 ans	1	De 40 à 50 ans	3
do 15 à 20 do	7	do 50 à 60 do	1
do 20 à 25 do	25	do 60 à 70 do	1
do 25 à 30 do	12	do 70 à 80 do	1
do 30 à 40 do	14	do 80 à 90 do	1
		Total	66

N° 17.

RELIGION des détenus du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1889.

Religion.	Nombre.	Religion.	Nombre.
Protestants	24	Catholiques	42
		Total	66

N° 18.

ETAT du degré d'instruction des détenus au 30 juin 1889.

Education.	Nombre.	Education.	Nombre.
Ne sachant ni lire ni écrire.....	3	Sachant lire et écrire (le cris).....	9
Sachant lire seulement (l'anglais).....	3		
Sachant lire et écrire (l'anglais).....	47	Total.....	66
Sachant lire seulement (le cris).....	7		

N° 19.

ETAT indiquant les occupations des détenus au 30 juin 1889.

Occupation.	Nombre.	Occupation.	Nombre.
Bouchers.....	2	Peintres.....	2
Boulangers.....	1	Cordonnier.....	1
Maçon en briques et plâtrier.....	1	Boutiquier.....	1
Cuisiniers.....	4	Tailleur.....	1
Charpentiers.....	3	Matelots.....	2
Commis.....	1	Sans état.....	18
Cultivateurs.....	7		
Chasseurs.....	10	Total.....	66
Journaliers.....	12		

N° 20.

RELEVÉ de l'état civil des détenus, 30 juin 1889.

Etat civil.	Nombre.	Etat civil.	Nombre.
Célibataires.....	38	Mariés.....	27
Veuf.....	1	Total.....	66

N° 22.

RELEVÉ des punitions infligées aux détenus du pénitencier du Manitoba pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Punitions.	1888.						1889.						Total.	Observations.
	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.		
Privés d'une rémiss. de peine	4	2	2	4	2	4	...	4	2	4	4	3	35	
Admonestés.....	3	7	3	14	5	3	5	2	5	2	4	16	74	
Au pain et à l'eau.....	2	1	3	...	3	1	3	5	...	2	3	2	25	
Privés de tabac.....	...	2	7	1	10	
Privés de l'école.....	1	...	1	...	2	...	1	2	7	
Réprimandés.....	6	7	2	15	
Privés du souper.....	1	1	
Changement de travail.....	1	1	2	
Fouettés.....	1	1	2	
Total.....	10	12	14	18	11	22	17	13	7	11	14	22	171	

N° 23.

ETAT des réductions de peine gagnées ou perdues par les détenus du pénitencier du Manitoba pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Mois.	Nombre de jours gagnés chaque mois.	Nombre de jours perdus chaque mois.	Observations.
1888.			
Juillet.....	399	10½	
Août.....	395	1½	
Septembre.....	410½	3	
Octobre.....	390	26	
Novembre.....	383	13	
Décembre.....	394	7	
1889.			
Janvier.....	383	15	
Février.....	373½	17½	
Mars.....	384½	16	
Avril.....	386	31	
Mai.....	398	12	
Juin.....	402	22	
Total.....	4,698½	174½	

N° 24.

TABLEAU de la valeur du travail non rémunéré des détenus du pénitencier du Manitoba pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Nature du travail.	Jours.	Valeur.		Total.	Observations.
		\$	cts.		
Cuisines et lavoir.....	1,280	0	25	320	00
Boulangerie.....	510	0	25	127	50
Buanderie.....	821	0	25	205	25
Atelier des charpentiers.....	1,200	0	25	300	00
do tailleurs.....	1,495	0	25	373	75
do cordonniers.....	602	0	25	150	50
Chambre des chaudières.....	1,090	0	25	272	50
Nettoyage des lampes.....	365	0	25	91	25
Forge.....	561	0	25	140	25
Service des écuries.....	1,235	0	25	308	75
do de la porcherie.....	365	0	25	91	25
Fabrication du savon.....	12	0	25	3	00
Sciage et charriage de bois.....	800	0	25	200	00
Jardin.....	989	0	25	247	25
Ferme et serre aux légumes.....	966	0	25	241	50
Services généraux.....	98	0	25	24	50
Entretien des terrains.....	615	0	25	153	75
Boucherie.....	104	0	25	26	00
Réparation des logements.....	155	0	25	38	75
Sciage et charriage de la glace.....	42	0	25	10	50
Résidence et terrains du préfet.....	1,160	0	25	290	00
Maison et terrains du sous-préfet.....	632	0	25	158	00
Cibles et tranchées.....	20	0	25	5	00
Peinturage et blanchissage.....	370	0	25	92	50
Fauchage et charriage de foin.....	315	0	25	78	75
Service de l'économé.....	730	0	25	182	50
do du garde-magasin.....	365	0	25	91	25
do du soubassement.....	365	0	25	91	25
do de la prison.....	780	0	25	195	00
do des chapelles.....	122	0	25	30	50
do de la grande salle.....	365	0	25	91	25
do de l'infirmerie.....	410	0	25	102	50
Bibliothécaire.....	315	0	25	78	75
	19,254			4,813	50

N° 25.

LISTE des officiers du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1889.

Nom.	Grade.	Date de la nomination.	Traitement.
			\$ cts.
Samuel Laurence Bedson.....	Préfet.....	31 mai 1871..	2,800 00
A. W. Goulding.....	Aumônier protestant.....	11 avril 1886..	550 00
Gabriel Cloutier.....	do catholique.....	5 do 1883..	550 00
Æ. D. O. McDonell.....	Sous-préfet et gardien-chef.....	18 janvier 1881..	1,050 00
W. R. D. Sutherland.....	Médecin.....	1er mai 1882..	1,200 00
P. McGowan.....	Comptable et garde-magasin.....	9 février 1886..	1,100 00
John Mustard.....	Econome.....	1er sept. 1884..	730 00
John R. Perrie.....	Mécanicien.....	19 août 1884..	1,000 00
D. D. Bourke.....	Infirmier en chef et instituteur.....	23 juillet 1886..	780 00
Wm. Shead.....	Instructeur de métiers (tailleur).....	1er déc. 1886..	750 00
John Fuigh.....	do (charpentier).....	1er janvier 1889..	650 00
John Smith.....	Forgeron et garde.....	10 déc. 1883..	700 00
E. Freeman.....	Messageur.....	21 juin 1887..	650 00
Benjamin Preston.....	Garde.....	1er sept. 1882..	650 00
J. O. Beaupré.....	do.....	28 juillet 1885..	650 00
Wm. Eddles.....	do.....	19 août 1885..	650 00
George Addison.....	do.....	20 octobre 1885..	650 00
Samuel McCormick.....	do.....	— nov. 1880..	650 00
Patrick Ennis.....	do.....	8 déc. 1887..	650 00
Wm. Durden.....	do.....	1er nov. 1887..	650 00
Philip Lillies.....	do.....	1er février 1888..	650 00
P. McFarlane.....	do.....	1er do 1888..	650 00
D. G. Sutherland.....	do.....	11 déc. 1888..	500 00
John Jardine.....	do.....	1er mai 1889..	500 00
Alexander McDonald.....	do.....	1er juillet 1889..	500 00

N° 26.

RELEVÉ de l'état et de l'usage fait de la bibliothèque du pénitencier du Manitoba pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Distribution.	Nombre de volumes.	Nombre de détenus.	Observations.
Bibliothèque générale.....	346		Ces volumes ont été ajoutés à la bibliothèque catholique.
do catholique.....	235		
do protestante.....	184		
Volumes ajoutés dans le cours de l'exercice.....	55		
Total.....	820		
Détenus prenant des livres de la bibliot. générale...		62	
do do do protestante.....		35	
do do do catholique.....		27	
Volumes sortis pendant l'exercice.....	2,314		

N° 27.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

DÉTAILS des dépenses en 1888-89.

<i>Traitements.</i>	\$	cts.	<i>Rations—Fin.</i>	\$	cts.
Préfet, S. L. Bedson.....	2,800	00	2,512 lbs de farine d'avoine.....	75	36
Sous-préfet, Æ. D. O. McDonell.....	1,050	00	1,412 ³ / ₄ lbs de beurre.....	353	19
Médecin, W. R. D. Sutherland.....	1,200	00	220 lbs de saindoux.....	26	40
Comptable, P. McGowan.....	1,100	00	205 gallons de sirop.....	153	75
Aumônier, rév. A. W. Goulding.....	550	00	40 do vinaigre.....	14	00
do rév. G. Cloutier.....	550	00	4 douz. de poudre à pâte.....	19	20
Mécanicien, J. R. Ferrie.....	1,000	00	30 lbs de houblon.....	7	50
Econome, John Mustard.....	730	00	6 ¹ / ₂ douz. de tablettes de levain.....	9	75
Infirmier en chef, D. D. Bourke.....	780	00	42 do d'œufs.....	8	40
Tailleur-instructeur, W. H. Shead.....	750	00	Raisin sec et raisin de Corinthe.....	3	75
Fergeron, John Smith.....	700	00	Epices.....	1	65
Gardes, 12, à \$650.00.....	7,800	00	25 lbs de poivre, moulu.....	3	75
do 1, à \$566.41.....	566	41	5 barils de sel.....	13	75
do 1, à \$637.50.....	637	50	348 ¹ / ₄ lbs de tabac, à 50c.....	174	13
Traitements du personnel de la division des aliénés depuis octobre 1888.....	1,351	59	85 ¹ / ₄ do 65c.....	55	41
Payé à Charles Lane.....	52	35	71 do 60c.....	42	60
	21,617	85	2 boîtes de pipes de plâtre.....	2	80
			3,718 ¹ / ₄ lbs de poisson, à 6c.....	223	11
			735 lbs de poisson, à 5c.....	36	75
			305 lbs de poisson, fumé, à 10c.....	30	50
Gratificat. de retraite payée à H. Hall.....	687	06	60 tonnes de glace.....	30	00
				4,973	46
<i>Uniformes.</i>			<i>Vêtements.</i>		
36 ¹ / ₂ vgs de serge bleue.....	58	23	212 vgs de flanelle de prisonnier.....	127	35
9 ¹ / ₂ lbs de veau français.....	14	80	202 ¹ / ₂ vgs de grosse toile, blanche.....	39	16
3 grosses d'agrafes et portes militaires.....	0	75	84 vgs de grosse toile forte.....	42	00
1 grande capote.....	23	38	103 vgs de grosse toile bleue.....	17	63
3 do.....	29	97	262 vgs de grosse toile brune.....	52	80
1 grande capote et cape.....	40	00	157 vgs d'étoffe.....	69	08
1 pantalon de bougran.....	10	96	487 ¹ / ₂ vgs de coton gris.....	40	36
1 do.....	18	00	133 ¹ / ₂ do blanc.....	11	35
39 prs pantalons.....	187	51	239 de jeannette du Kentucky.....	64	53
2 insignes.....	2	64	20 de molleton de laine.....	27	00
1 frac.....	33	58	1 ¹ / ₂ grosse de milleret de Llana.....	2	62
1 gilet de drap à poil.....	28	00	Ouate et dés à coudre.....	2	35
20 gilets.....	175	29	Boutons.....	2	49
19 tuniques.....	213	97	Bobines, soie.....	5	10
10 bonnets de fourrure.....	15	50	65 ¹ / ₂ vgs de doublure à raies.....	22	03
20 bonnets de police.....	35	95	50 ¹ / ₂ vgs de batiste croisée.....	7	07
3 bonnets de fourrure.....	21	50	12 lbs de laine grise filée.....	5	40
3 bonnets de mouton de Perse.....	29	25	49 ¹ / ₂ lbs de coton filé.....	19	80
20 ceinturons et gibernes.....	35	90	5 lbs de coton tricoté.....	2	00
80 vgs de ratine irlandaise.....	240	00	1 boîte de craie.....	0	75
1 ¹ / ₂ do fil tors pour machine.....	12	50	1 paire de gants.....	1	50
2 grosses de milleret.....	16	76	Tissu de caoutchouc.....	3	60
Boutons.....	7	78	Elastique.....	0	90
42 paires de mocassins.....	52	50	Aiguilles à coudre et pour machin. à c.....	5	56
Empeignes en veau français.....	63	25	Aiguilles à tricoter.....	7	00
5 douz. de tiges en acier, à \$2.50; en élastique, à \$1.25.....	3	75	¹ / ₂ douz. de tranchets.....	1	80
Assurance, \$7.17; caisses, 3, \$8.75.....	15	92	Alènes.....	6	05
	1,387	64	Cirage.....	4	20
<i>Rations.</i>			Chausses-pied.....	1	00
24,367 lbs de bœuf.....	1,460	87	Rivets et clous.....	8	10
1,859 ³ / ₄ lbs.....	226	16	Pointes.....	1	00
5 brls. de lard.....	100	00	3 gallons de chevilles.....	1	30
659 sacs de farine, à \$2.05.....	1,350	95	7 paires de formes.....	4	25
4 do 2.30.....	9	20	Fil.....	37	50
1,267 lbs de fèves.....	63	35	1,053 ³ / ₄ lbs de cuir, à semelle.....	383	92
400 lbs de pois fendus.....	13	00	90 ¹ / ₄ do fendu.....	89	17
706 lbs de riz.....	24	71	14 ¹ / ₂ do brun rouge.....	14	85
436 lbs de thé.....	109	00	76 ¹ / ₂ do à trépointe.....	12	27
25 lbs de café de Java.....	7	75	20 ¹ / ₂ do grenelé.....	5	81
2,798 ¹ / ₂ lbs de sucre.....	216	86	22 ¹ / ₂ do à mocassin.....	82	50
291 boisseaux de pommes de terre.....	105	88	50 ³ / ₄ do canadien.....	54	35
			3 lbs 11 onces de cuir, veau.....	5	90
			6 boîtes d'aiguilles.....	3	00

DÉTAILS des dépenses pour 1888-89—*Suite.*

<i>Chapelles.</i>	\$ cts.	<i>Réparations aux bâtiments—Fin.</i>	\$ cts.
4 bouteilles de vin d'Oporto.....	5 00	10 gallons de laque.....	11 50
4 fauteuils.....	8 00	5 do de vernis.....	6 25
4 tabourets.....	6 50	431 do de peintures assorties.....	87 86
9 prie-dieu.....	9 00	525 do de peinture blanche.....	54 00
1 rouleau de corde pour tableaux.....	0 25	Plomb. et réparat. aux conduits d'eau.....	29 00
3 stores à rouleaux.....	2 35	Réparer les conduits du gaz.....	14 74
3 douz. de vis.....	0 15	Appareils à gaz.....	12 45
Liseros.....	12 00	Rép. le extinct. chim., payé à M. Robie.....	41 75
Blanchir et réparer le linge.....	39 00	600 pds de verre assorti.....	36 00
Organiste.....	50 00	1 boîte de vitres.....	12 00
	132 25	3 vitres.....	1 75
<i>Bibliothèque.</i>		Colle.....	13 50
Abonnement au "The Commercial".....	2 00	120 lbs. de mastic.....	6 00
Livres divers, revues, publications.....		50 lbs. de cire.....	30 00
Payé à Winniforth Frères.....	36 15	85 lbs. de fer zingué.....	6 80
	38 15	Acide muriatique.....	0 50
<i>Chauffage.</i>		8 barillets de clous.....	31 00
20 $\frac{1}{2}$ tonnes de charbon dur, à \$10.10.....	202 50	21 nattes en fibre de cacao.....	51 00
56 $\frac{3}{4}$ do.....	9.85	25 vgs. de natte.....	18 13
500 tonnes charbon mou, à \$7.75.....	3,875 00	3 boîtes de fil métallique.....	0 45
211 cordes de peuplier.....	735 13	1 pince pressante.....	1 00
2 radiateurs.....	10 00	2 feuilles de zinc.....	2 60
	5,379 16	Clous sans tête et broquettes.....	6 00
<i>Eclairage.</i>		30 douz. de toile-émeri.....	15 00
1 $\frac{1}{2}$ douz. de culots de lampe.....	9 00	65 pds. de fil d'acier.....	6 50
2 lampes au complet.....	4 00	Pavillon anglais.....	30 00
2 lampes de bureau.....	4 60	50 pieds de câble.....	3 98
4 lampes mammoth.....	4 00	4 $\frac{1}{2}$ douz. de boulons.....	3 61
3 lanternes.....	24 00	1 $\frac{1}{2}$ douz. de limes.....	3 00
9 do.....	6 75	1 boîte de ferblanc.....	9 00
4 lampes et abat-jour.....	8 00	1 brosse à tapis.....	4 50
3 globes.....	2 00	3 paquets de fer à boulons.....	7 00
3 do.....	3 00	50 $\frac{1}{2}$ douz. de crochets.....	7 05
6 lampes et abat-jour.....	2 10	2 douz. de serrures à palâtre.....	6 35
26 $\frac{1}{2}$ douz. de cheminées.....	35 40	1 loquet à bouton.....	1 35
2 cheminées.....	0 45	1 équerre.....	0 55
Verres et becs de lampes.....	1 50	3 loquets de Yale.....	7 50
1 douz. de cheminées à gaz.....	3 00	$\frac{1}{2}$ douz. de cadenas de Yale.....	7 35
12 $\frac{1}{2}$ de becs et mèches.....	20 75	$\frac{1}{2}$ do de ressorts de portes.....	0 50
Réparations aux lampes.....	0 75	5 do d'anneaux de rideaux.....	7 50
Lampe et abat-jour, table portative.....	12 75	Broquettes de cuivre.....	0 90
Payé à Terry pour avoir posé le gaz.....	22 35	3 persiennes.....	3 00
Becs noirs, et $\frac{1}{2}$ douz. d'horizontaux.....	12 00	55 vgs. de crétonne.....	11 00
2,115 gallons de pétrole.....	559 98	26 vgs. de flanelle verte.....	14 30
5 gallons d'huile de blanc de baleine.....	13 75	48 vgs. de milleret.....	1 12
330 gallons de gazoline, à 55c.....	181 50	5 assiettes de porcel., avec inscriptions.....	8 75
295-84 gallons de gazoline, à 23c.....	68 04	Boîtes et emballage.....	3 50
84 lbs. de chandelles.....	12 60		1,064 59
30 grosses d'allumettes.....	13 20	<i>Salle d'armes.</i>	
7 boîtes.....	2 80	1 carabine Winchester.....	20 00
	1,028 27	Réparer une carabine et un revolver.....	3 50
<i>Réparations aux bâtiments.</i>		2 carab. Martini-Morris.....	13 00
720 pds. de chêne.....	28 80	2 do Snider.....	13 00
5,253 pds. de pin.....	214 10	$\frac{1}{2}$ douz. de boucles d'acier.....	1 50
2,200 pds. d'épinette.....	43 20	1 sac à plomb.....	2 00
1,000 do.....	38 00	2 barils de poudre.....	11 50
57 pds de boulean.....	2 80	Cartouches.....	81 80
500 lattes.....	1 50	Munitions Martini et Snider.....	35 00
6 essieux.....	6 90	3 bidons de poudre diamant.....	6 00
7 douz. de gonds.....	6 65	1 chopine d'huile de raton.....	0 75
22 grosses de vis.....	6 35	Pommade.....	2 70
3 $\frac{1}{2}$ douz. do.....	0 42	Cadrans.....	17 25
$\frac{1}{2}$ douz. de blanchissoirs.....	4 50	4 grosses de cirage.....	13 50
Blanchissoirs.....	12 45		221 50
7 $\frac{1}{2}$ douz. de pinceaux.....	33 58	<i>Cuisine.</i>	
27 gallons de térébenthine.....	27 75	2 tordeuses.....	11 50
		3,204 lbs. savon.....	224 29

DÉTAILS des dépenses pour 1888-89—*Suite.*

<i>Cuisine—Fin.</i>	\$ cts.	<i>Ecuries—Fin.</i>	\$ cts.
2 grosses de mine pour poêles	9 10	Bride	1 50
1 douz. de tripoli	2 25	2 couvertures	3 00
$\frac{1}{2}$ douz. de brosses pour poêles	1 50	Sangles	2 75
$\frac{1}{4}$ douz. d'appuis de poêles	5 70	Cheval noir	225 00
8 douz. de balais	22 00	Ferrage de chevaux	51 65
7 balais de crin	7 00	Peinturer et réparer des voitures	189 00
Brosses à lancher	18 75	Réparer des harnais	9 25
2 paniers à linge	2 50	Ressorts pour siège de voiture	2 50
Couteau de boucher	0 27	Etrilles	1 60
Bouilloire en cuivre pour le thé	10 75	12 vgs de feutre olive	15 00
3 boîtes à thé	3 75	12 boîtes de graisse de roues	1 80
2 pots à crème	2 60	1 clef anglaise	0 50
7 douz. de casseroles et puisettes	15 90	6 baquets	3 00
1 douz. de cuvettes	2 50	4 étrilles	1 50
2 lbs d'amidon	0 20	6 brosses à cheval	13 00
1 lb de bleu	0 25	Housses	2 25
2 douz. d'essuie-mains de toile	6 50	223 boisseaux d'avoine	93 24
1 douz. de sonnettes	1 50	1 tonne de son	15 00
2 cordes à linge	0 80	44 $\frac{3}{4}$ de nourriture hachée	104 04
3 cuves	3 30	36 sacs	3 60
Réparer des seaux	2 40	1 gallon d'huile de ricin	1 75
Casseroles de fer russe	12 00	Payé au vétérinaire son compte pour soins donnés à un cheval	20 00
Cuillers de table	1 75	Tuyaux de poêles	17 20
$\frac{1}{2}$ douz. de serrures à palastre	2 50	Poudres curatives	2 00
9 rasoirs	11 25	Huile à gargarisme	0 25
4 paires de mouchettes	4 00	19 lbs. de cuir à harnais	6 08
358 vgs. de toile à essuie-mains	36 84	3 bidons de vernis à harnais	2 25
1 douz. de seaux	2 50	1 boîte	1 50
1 canule	0 40		
436 lbs. de soude à laver	10 90		
313 lbs de suif	31 30		
	468 75		1,013 46
<i>Ferme.</i>		<i>Fournitures de prison.</i>	
Graines potagères	53 98	$\frac{1}{2}$ douz. de brosses	3 00
Payé à Gillis pour battage	39 55	$\frac{1}{2}$ do de verres	1 80
Fourches	5 66	$\frac{1}{2}$ do de blaireaues	3 00
$\frac{1}{4}$ douz. de râteaux d'acier	2 25	1 cruche de grès	1 00
1 râteau à cheval	35 00		8 80
2 fourches à fumier	4 00	<i>Entretien des machines.</i>	
1 faucheuse	85 00	Limes	4 35
Roues dentées pour faucheuse	0 50	Vrilles	0 25
Clef anglaise	0 50	Fers à souder	1 50
Tournevis	0 25	Payé à Abel pour inspect. des chaud.	17 00
Marteau	0 75	1 gallon de Christiana	2 75
50 boulons	2 00		25 85
561 lbs. de fer	20 32	<i>Papeterie.</i>	
Fer de Suède	1 88	2 douz. de crayons de mine de plomb	2 00
4 barres d'acier	6 25	13 pintes d'encre noire	16 25
1 tonne de houille marechale	15 00	3 do à écrire	6 25
1 vache à lait	40 00	3 do rouge	5 00
1 bélier	17 00	$\frac{1}{2}$ douz. de bouteilles de mucilage	7 50
Service d'un taureau	6 00	Lampe à esprit de vin	2 00
Payé à A. McLeod, pour char. de foin	2 00	6 mains de papier à cartouche	4 50
Payé à Nelson do	5 00	2 $\frac{1}{2}$ mains de papier ministre	1 00
Chaîne de $\frac{1}{2}$ de pouce	1 00	1 rame de papier à lettre	2 50
5 $\frac{1}{2}$ gallons d'huile de poisson	8 25	500 enveloppes blanches	1 50
7 do teinture diamant	7 00	$\frac{1}{2}$ grosse de bandes élastiques	2 00
1 boîte	0 50	1 paquet, papier à enveloppe	0 20
2,550 lbs. de nourriture hachée	28 05	Boîtes et emballage	3 00
	387 69		53 70
<i>Ecuries.</i>		<i>Divers.</i>	
6 fouds	9 75	Bureau de la papeterie et imprimeur de la reine	544 07
Chamois	1 50	Téléphone	100 00
Harnais léger	32 00	Télégrammes	295 58
do double	70 00		
Harnais à bœufs, simple	30 00		
do double	52 00		
2 paires de brides	6 00		
Selle et bride	22 00		

DÉTAILS des dépenses pour 1888-89—*Fin.*

<i>Divers—Suite.</i>		\$	cts.	<i>Divers—Fin.</i>		\$	cts.
Frais de port.....		126	70	Frais de voyages en général.....		57	50
Fret.....		343	72	Chambre obscure.....		35	00
Messageries.....		283	08	Annonces.....		41	40
Pension et nourriture des chevaux.....		252	50	Frais judiciaires.....		11	00
Frais de voyages du préfet.....		312	93				
do médecin.....		210	10				2,725 83
do comptable.....		112	25	Grand total.....		\$45,288	16

N° 28.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Dt.

BILAN, 30 juin 1889.

Av.

	\$ cts.		\$ cts.
Bâtiments, etc.	300,558 92	Balance.....	329,133 94
Garde-magasin.....	4,056 78		
Econome.....	4,644 05		
Atelier des tailleurs.....	1,177 20		
Atelier de cordonnerie.....	401 13		
Atelier des charpentiers.....	364 32		
Forge.....	221 70		
Ferme, bétail, etc.....	2,181 25		
Ecuries, do.....	3,278 00		
Infirmierie.....	1,265 28		
Bibliothèque.....	246 50		
Ecole.....	115 55		
Mécanicien.....	5,320 90		
Chapelle protestante.....	296 35		
Chapelle catholique.....	243 35		
Salle d'armes.....	2,697 20		
Mobilier et fournitures de bureaux.....	2,065 46		
	<u>329,133 94</u>		<u>329,133 94</u>
Balance active.....	329,133 94		

N° 29.

ETAT des produits de la ferme du pénitencier du Manitoba, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

	Prix.	Montant.
	\$ cts.	\$ cts.
600 boisseaux de pommes de terre.....	0 30	180 00
300 do navets.....	0 30	90 00
100 do carottes.....	0 50	50 00
100 do betteraves.....	0 50	50 00
1,000 pommes de choux.....	0 05	50 00
500 do choux-fleurs.....	0 05	25 00
200 boisseaux de betteraves (<i>mangolds</i>).....	0 30	60 00
10 do d'oignons.....	2 00	20 00
2,000 paquets de légumes divers.....	0 05	100 00
465½ gallons de lait.....	0 16	74 48
980 lbs. de lard.....	0 07	68 60
60 lbs. de laine.....	0 20	12 00
80 tonnes de foin.....	4 00	320 00
160 boisseaux d'orge.....	0 50	80 00
1,020 boisseaux d'avoine.....	0 30	306 00
		<u>1,486 08</u>

S. L. BEDSON,
Préfet.

P. MCGOWAN,
Comptable.

N^o 5.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N^o 1.

RAPPORT DU PRÉFET POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1889.

NEW-WESTMINSTER, 2 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états annuels ayant trait à l'administration de ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

Le 30 juin 1888, il restait ici 68 détenus : sous caution, 1 ; reçus depuis, 44 ; total, 113. Libérés après avoir fait leur terme d'emprisonnement, 18 ; graciés, 2 ; évadés, 2 ; de sorte qu'il restait 91 détenus le 30 juin 1889.

Le révérend Père Harris, O.M.I., s'est démis de ses fonctions d'aumônier catholique, pour cause de mauvaise santé. Il est le premier qui ait été nommé à cette charge ici, et il sera vivement regretté, surtout par ceux qui étaient sous sa direction spirituelle.

Les chapelles deviennent encombrées ; nous sommes obligés de nous mettre six et quelquefois sept dans un banc, quoiqu'il n'y en ait pas d'assez grand pour qu'on y puisse s'asseoir plus de cinq à l'aise.

Les travaux de construction de la maison du préfet sont commencés ; les entrepreneurs ont presque achevé la cave et les fondations. La maison destinée au comptable est construite par les forçats, que dirige le charpentier-instructeur.

L'écurie, la vacherie et le hangar dont le besoin se faisait tant sentir, ont été bâtis fort solidement par les détenus. Vous apprendrez avec plaisir qu'on a enlevé et remplacé par du béton le plancher en bois de tout le soubassement de l'édifice principal. Vous avez vu combien ce changement était nécessaire. La nouvelle toiture, qu'on a commencée quand vous étiez ici l'année dernière, est aujourd'hui complètement achevée, et on lui a donné la dernière couche de peinture.

On a fort heureusement achevé l'automne dernier les égouts allant des maisons des gardes à la rivière Fraser ; et on a aussi construit des cabinets d'aisance convenables. On a mis en bon ordre les ateliers, qui sont à présent très confortables, bien que très petits pour leur destination. Les toits de tous les bâtiments sont peints avec de la peinture à l'épreuve du feu ainsi que le toit Mansard de la prison. Je suis heureux de savoir qu'on a accordé le montant nécessaire pour jointoyer l'extérieur de l'édifice, car cet ouvrage doit se faire aussitôt que possible ; j'ai la même chose à dire de l'argent qui doit être employé aux réparations du quai.

Je dois appeler votre attention sur la nécessité d'avoir un ample approvisionnement d'eau pour la sécheresse. On ne peut se fier à celui que nous avons maintenant. On a dressé des plans pour approvisionner la ville de l'eau du lac Coquitlam. J'espère que vous demanderez au gouvernement que le pénitencier soit approvisionné à la même source.

Je dois aussi vous rappeler qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre des cellules. Il n'y en a aujourd'hui que sept qui sont vacantes, et le nombre des détenus augmente constamment.

L'école fonctionne avec succès sous l'habile direction de M. Keary.

On a nommé un boulanger-instructeur ainsi qu'un charpentier-instructeur. Tous deux sont très utiles à l'établissement.

La conduite des forçats a été bonne, surtout pendant la dernière partie de l'exercice, après que quelques-uns qui étaient incommodes eurent été libérés à l'expiration de leur peine.

Je suis heureux de pouvoir constater la bonne entente qui existe parmi le personnel et l'attention assidue qu'il met à remplir ses différents devoirs.

Le sous-ministre de la justice nous a fait une visite en juin dernier et a inspecté tous les bâtiments ; en août ça été l'honorable ministre des douanes qui a bien voulu examiner l'institution et les terrains ; puis, le sous-ministre du département des travaux publics, qui est resté assez longtemps pour faire avec soin l'inspection de tous les bâtiments.

Tout en vous remerciant des utiles renseignements que vous avez eu l'obligeance de me procurer en toute circonstance,

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. G. MOYLAN, écrivain,
Inspecteur des pénitenciers.

ARTHUR H. McBRIDE,
Préfet.

FRAIS D'ENTRETIEN, par tête, des détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Moyenne quotidienne des détenus, 77½.

	\$	cts.		\$	cts.
Appointements du personnel.....	248	78	Ferme.....	3	99
Uniformes des officiers.....	15	17	Ecuries.....	3	47
Rations.....	42	97	Mobilier.....	1	46
Vêtements.....	17	64	Télégrammes.....	1	83
Frais de voyage des détenus.....	4	28	Fret, messagerie et frais de port.....	1	23
Vêtements des détenus élargis.....	2	19	Annonces.....	0	24
Literie.....	1	41	Honoraires de magistrats.....	0	04
Chapelles.....	0	09	Téléphone.....	0	62
Bibliothèque.....	0	37	Frais de voyage.....	4	29
Ecole.....	0	48	Industries.....	0	59
Evasions.....	0	37	Imprimeur de la reine et papeterie.....	2	02
Infirmerie.....	5	04			
Chauffage.....	16	25	Total.....	454	62
Eclairage.....	8	00			
Réparations aux bâtiments.....	66	78	Coût quotidien d'un détenu pour l'exercice 1888-89.....	1	25
Salle d'armes.....	2	29			
Cuisine.....	2	73			

N° 2.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 5 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

J'ai ponctuellement présidé aux services réguliers des dimanches et mercredis, et j'ai visité l'école de temps à autre. Je constate avec plaisir que la conduite des détenus a été très satisfaisante, sauf quelques exceptions, comme on pouvait s'y attendre. L'instituteur, M. Keary, continue avec patience et succès son œuvre parmi ceux qui sont confiés à ses soins. J'exprime ma gratitude envers le département pour les précieux volumes dont il a enrichi la bibliothèque, et qui sont pour les forçats une source de grande puissance et d'amélioration. J'espère qu'on fera bientôt dans les chapelles des changements qui nous permettront de chanter les louanges du Seigneur comme nous célébrons les autres parties du culte divin. Quoique j'aie bien raison d'être content du résultat de nos travaux, je dois dire que je suis de plus en plus convaincu que seuls les aumôniers résidant sur les lieux peuvent parfaitement s'acquitter des devoirs qui leur incombent, et donner aux prisonniers ici les mêmes privilèges et les mêmes moyens d'amélioration que possède la majorité des forçats en ce pays. Cette observation est d'autant plus vraie qu'elle s'applique au grand nombre de Chinois et de Sauvages enfermés dans ces murs. Le surcroît de dépense ne serait qu'une bagatelle, si on le compare aux résultats.

Nombre de détenus sous ma direction le 30 juin 1888.....	39
do sous caution—par ordre de la cour suprême.....	1
do reçus dans le cours de l'exercice.....	24
do venus de la chapelle catholique.....	1
	65
Nombre de ceux sortis à l'expiration de leur peine.....	11
do graciés.....	2
do évadés.....	1
	14
Restant le 30 juin 1889.....	51

ÉTAT DE LA BIBLIOTHÈQUE PROTESTANTE.

Nombre de volumes.....	390
Ajoutés pendant l'exercice	65
Nombre des détenus prenant des livres.....	25
Livres sortis dans le cours de l'exercice.....	<u>1,325</u>

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ROBERT JAMIESON,
Aumônier protestant.

J. G. MOYLAN, écr,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 3.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE,

2 juillet 1889.

MONSIEUR,—Je suis heureux de dire dans mon premier rapport que j'ai trouvé ce pénitencier administré avec un ordre parfait, et tout l'établissement tenu dans une grande propreté. Les forçats dont j'ai la charge paraissent apprécier la bonté du gouvernement qui leur a donné un directeur spirituel, et ils assistent religieusement aux cérémonies du culte divin.

Le révérend Père Martin, O.M.I., qui fait les fonctions d'aumônier depuis quelque temps, m'a parlé de la courtoisie et de l'obligeance des officiers depuis le préfet jusqu'au dernier membre du personnel, et je leur rends avec plaisir le même témoignage.

Les détenus sont tous reconnaissants des avantages qu'ils retirent de l'école, habilement tenue par M. W. Keary.

Voici un tableau des forçats catholiques pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

	Hom'es.	Femmes.	Total.	—
Nombre de détenus sous mes soins le 30 juin 1888	29	29	49
do reçus pendant l'exercice	19	1	20	
Nombre de ceux libérés à l'expiration de leur peine	7	7	9
do évadés	1	1	
do passés à la chapelle protestante	1	1	
Restant le 30 juin 1889.....				40

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRÉDÉRIC GUERTIN, O.M.I.,

J. G. MOYLAN, écr,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 4.

RAPPORT DU MÉDECIN INTÉRIMAIRE.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 2 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel sur l'état sanitaire de cet établissement pendant le dernier exercice, avec les tableaux statistiques, etc., accoutumés.

Pendant l'exercice qui vient de se clore, la santé des détenus de ce pénitencier a été en moyenne très bonne, et malgré la grande augmentation des prisonniers dans ce même espace de temps, le nombre de ceux traités à l'infirmerie est moindre qu'il ne l'a été ces années dernières. Le nombre de ceux traités en dehors a aussi diminué, on a donné à ceux-ci 280 prescriptions. Comme on le verra par les états annexés, il n'y a pas eu de décès dans ces murs depuis la date de mon dernier rapport. Deux détenus aliénés restent au pénitencier depuis l'an dernier. Ils sont parfois incontrôlables et donnent bien du mal. Nous manquons des facilités nécessaires pour traiter les patients de cette catégorie, et je recommande de nouveau qu'on transfère ces malheureux à quelque endroit plus convenable.

Je suis heureux de dire qu'on a enfin beaucoup amélioré la condition sanitaire des logements des officiers mariés. On a enlevé les vieux bassins en terre sèche pour les remplacer par des cabinets à l'anglaise communiquant avec un égout qui va se décharger dans la rivière.

On a ôté le vieux plancher de bois dans le soubassement de la prison et on l'a remplacé par un autre en ciment. Ç'aura pour effet de rendre plus sec et plus sain ce soubassement pour ceux qui travaillent dans cette partie de l'établissement. On a effectué aussi une amélioration en construisant une nouvelle buanderie sur les terrains de la prison, ce qui évite la nécessité de faire faire le blanchissage dans la prison même, et en chasse la vapeur et les odeurs désagréables, accompagnement obligé de ce détail du service. On a fait un changement d'un avantage douteux par les dispositions prises pour l'approvisionnement d'eau. J'espère que bientôt nous pourrons, de concert avec la ville de New-Westminster, faire venir notre eau du lac Coquitlam. Notre approvisionnement actuel ne suffira pas longtemps à nos besoins.

J'ai l'honneur de recommander derechef qu'on chauffe le pénitencier à la vapeur ou à l'eau chaude ; ce dernier mode de chauffage est préférable. Le système actuel n'est pas du tout satisfaisant.

Un besoin très urgent c'est de l'espace autant qu'il en faut à l'infirmerie. Comme je l'observais dans mon dernier rapport, il est très difficile de traiter convenablement les patients dans les conditions actuelles. On doit remercier le Ciel qu'il n'ait pas encore éclaté d'épidémie au pénitencier. Je ne sais ce que nous ferions s'il survenait une pareille calamité. Je demande donc de nouveau qu'on donne le plus tôt possible autant d'espace qu'il en faut à l'infirmerie, en construisant une petite aile à côté ou en arrière du bâtiment principal.

La santé des officiers et de leurs familles a été bonne dans le cours de l'exercice ; il n'y a eu que très peu de maladie parmi eux.

Je dois encore une fois exprimer ma satisfaction de la manière dont l'économiste intérimaire de l'infirmerie, M. McInnes, a rempli les devoirs de cette charge.

Je remercie également le préfet et les autres officiers de leur aide et de leurs conseils en plusieurs circonstances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. A. DEWOLF SMITH, M.D., L.C.M. ET C.

Médecin intérimaire.

J. G. MOYLAN, écrivain,
Inspecteur des pénitenciers.

N^o 4.

RELEVÉ ANNUEL des malades traités à l'infirmerie, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Maladie.	Restant.	Admis.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restant.	Observations.
Abcès		1	1		1		
Adénite		1	1		1		
Asthme		1	1			1	
Bile		1	1		1		
Rhume		4	4		4		
Colique		2	2		2		
Diarrhée		3	3		3		
Dysenterie		1	1		1		
Furoncle		2	2		2		
Hémorrhoides	1	1	2		2		
Mal de tête		1	1		1		
Aliénation mentale	2		2			2	Tous deux restent dans le même état.
Insolation		1	1		1		
Phthisie		1	1		1		
Pleurésie		1	1		1		
Rétention d'urine		1	1		1		
Rhumatisme		5	5		5		
Scrofules		1	1			1	
Tour de reins		1	1		1		
Extraction de dents			26				
Total	3	29	58		28	4	

W. A. DEWOLF SMITH.

*Médecin intérimaire.*N^o 5.

RAPPORT DE L'INSTITUTEUR.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 2 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'école de ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

La conduite des hommes et leurs progrès ont été très satisfaisants. Le nombre des élèves sur la liste était de 46, et la moyenne de l'assistance quotidienne, de 39; les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, l'épellation et l'arithmétique. Ceux qui suivent la classe ont l'air d'apprécier parfaitement le privilège dont ils jouissent. Les Sauvages et les Chinois ont fait réellement des progrès merveilleux, qu'ils doivent à leur application assidue et à leur désir d'avancer.

J'adresse ici au préfet McBride mes remerciements pour ses bontés. Je remercie de même le révérend M. Jamieson de ses bons conseils et de son généreux encouragement.

Un côté de l'aile dont nous sommes obligés de nous servir pour l'école ne convient pas du tout à cet objet. Espérons qu'on fera bientôt des arrangements qui nous donneront une chambre séparée, destinée exclusivement à servir d'école.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. KEARY,

Instituteur.

J. G. MOYLAN, écr,
Inspecteur des pénitenciers.

Liste des détenus entrés au pénitencier de la Colombie-Britannique pendant l'exercice clos le 30 juin 1889, avec des détails statistiques tirés du registre sur le crime, la nationalité, la religion, la date et la durée de la condamnation de chacun.

N°	Nom.	Crime.	Nationalité.	Religion.	Date de la condamnation.	Durée de la détention.
267	Macamoose.	Homicide	Col.-Britannique.	Catholique.	1888.	7 ans.
268	Michael Carr, alias O'Reilly	Voies de fait et vol	Irlande	Sans religion.	5 juin	3 do
269	Ah Chung.	do avec circonstances aggravantes	Chine	Catholique.	31 juill.	2 do
270	Harry, alias Kummulla.	do sur E. Edmunds avec intention de viol.	Col.-Britannique.	Méthodiste.	27 do	4 do
271	Ah Hing.	Entrée avec effraction	Chine	Catholique.	26 do	3 do
272	Harry Bonny.	Ayant félonieusement en sa possession au Canada des effets appartenant à E. Wise, des États-Unis	do	do	28 août.	2 do
273	Harry Bonny.	do	Californie, E.-U.	do	28 do	2 do
274	Michael Kennedy.	Homicide	Canada	do	1er oct.	Vie.
275	John Johnson, alias John Nelson.	Entrée avec effraction et vol dans une maison habitée.	Suède	do	30 do	2 ans.
276	Ching Fong	Vol sur la personne.	Chine	Sans religion.	13 nov.	2 do
277	Jimmy	Voies de fait avec intention d'infliger des blessures graves	do	do	14 do	2 do
278	Patrick Kane	do	Col.-Britannique.	do	14 do	2 do
279	Hen Cook	do	Chine	Sans religion.	14 do	12 do
280	Ah Yon	Homicide.	do	do	14 do	3 do
281	Philip Cotea.	do	Mexique.	Catholique.	14 do	3 do
282	Frank Donahoe.	Contrefaçon d'un billet de banque fédéral; mise en circulation de ce billet, le sachant contrefait; coupable sur le second chef d'accusation.	do	do	14 do	5 do
283	Céleste Dubois.	Obtention de deniers sous de faux prétextes.	Ecosse.	do	26 do	3 do
284	Stephen Tomanyeh	Vol.	Autriche	Sans religion.	26 do	2 do
285	Joe (un Kanaka)	Homicide	Iles Sandwich.	Catholique.	26 do	13 do
286	Frances McKenzie.	Blessures	Minnesota.	do	30 do	3 do
287	Ah Sam	Recel.	Chine	Presbytérien.	7 déc.	2 do
288	Ah Toy	do	do	Sans religion.	7 do	2 do
289	Manuel Barada	Blessures	Chili.	Catholique.	11 do	2 do
290	Ah Quong	Vol.	Chine.	Sans religion.	7 do	3 do
291	Ah Lee	Ayant en sa poss. des effets qu'ils avait avoies volés.	New-York	do	10 do	4 do
292	Albert C. Cooper.	Voies de fait avec intention d'infliger des bless. graves.	do	Presbytérien.	21 do	5 do
293	Gustavus Hamilton Griffin.	Envoi de lettres de menaces.	Londres, Ang.	Episcopalien.	26 nov	5 do
294	Claudia	Recel.	Pérou	Catholique.	19 oct.	2 do
295	Ah Hoy	do	Chine	do	1889.	2 do
296	Ah Hoy	do	Chine	do	26 janv.	2 do

295	Ah Fah.	Blessures avec intention de meurtre.	do	Sans religion.	4 fév.	7 do
296	O. M. Murray	Vol sur la personne.	Norvège	Presbytérien	22 do	2 do
297	Ah Jim	Vol et recel.	Chine	Sans religion.	28 do	5 do
298	Ah Pow.	do	do	do	28 do	2 do
299	John Joseph Rogers	do	Philadelphie, E.-U.	Catholique	15 avril	3 do
300	Ellen Demers	Voies de fait avec circonstances aggravantes.	Winnipeg	do	18 do	2 do
301	Leroy Miller Bryant.	Vol	Maine	do	18 do	2 do
302	William Jackson.	Vol	Angleterre	Méthodiste	4 mai	2 do
303	James Spronster.	Vol dans une maison habitée	Dublin	Episcopalien.	1er do	2 do
304	Michael Hanley	Mise en circulation d'un faux billet de banque, le sachant contrefait	Ontario	Catholique	1er do	5 do
305	R. J. McNeil.	do	Antrim.	Presbytérien.	1er do	3 do
306	Wolf Reinstein	Obtention d'effets sous de faux prétextes.	Londres, Ang.	Juif.	18 do	2 do
307	Frank Rogers, alias Malugo.	Bestialité	Californie	Catholique	20 do	15 do
308	Un Bache	Homicide.	Col.-Britannique.	Sans religion.	4 juin	2 do
309	Ah Hoy	Blessures avec intention de meurtre.	Chine	do	18 do	15 do
310	Ah Chue	Vol de nuit et avec effraction dans une maison habitée.	do	do	19 do	10 do

N^o 7.

MOUVEMENT des détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique, du 30 juin 1888 au 30 juin 1889.

Mouvement.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes	Femmes.	Total.
Détenus le 30 juin 1888, à minuit				68		68
Sous caution, par ordre de la cour suprême.....				1		1
Reçus depuis				43	1	44
						113
Sortis—						
Par expiration de leur peine.....	18		18			
Graciés.....	2		2			
Evadés.....	2		2			
						22
Restant le 30 juin 1889, à minuit.....						91

N^o 8.

ETAT COMPARATIF du mouvement des détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique, pendant les onze années écoulées au 30 juin 1889.

—	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.
Sous caution, par ordre de la cour suprême.....											1
Reçus—											
Des prisons communes.....	36	10	22	29	39	34	29	33	20	24	44
Réintégrés.....			3	3	2	1					
Total.....	36	10	25	32	41	35	29	33	20	24	45
Sortis—											
A l'expiration de leur peine.....	6	3	8	6	12	12	21	21	32	30	18
Graciés.....					2	3			1	6	2
Réduction de peine.....						1	1	1		1	
Décédés.....		2	1	4	2		4		3	3	
Sous caution par ordre de la cour suprême.....			1							1	
Envoyés au pénitencier de Kingston.....										4	
Evadés.....	1	2	4	3	2						2
Total.....	7	7	14	13	18	16	26	24	36	45	22
Détenus le 30 juin, à minuit de chaque année.....	30	33	43	52	74	93	96	105	89	68	91
Moyenne, par jour.....	38	31.5	38	47.5	61	77 $\frac{2}{3}$	92 $\frac{3}{4}$	101 $\frac{1}{12}$	94	73 $\frac{1}{2}$	77 $\frac{1}{2}$

N^o 9.

LISTE des détenus sortis graciés du pénitencier de la Colombie-Britannique, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

N ^o	Nom.	Crime.	Domicile.
235	Edwin John.....	Viol.....	Victoria.
241	Louis Omegash.....	Homicide.....	Nanaimo.

N° 10.

LISTE des détenus réincarcérés au pénitencier de la Colombie-Britannique pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Nombre.	Nom.	1ère réincarcération.
289	Ah Qwong <i>alias</i> Ah Fin	1
293	Claudia <i>alias</i> Gourmandes	1
307	Frank Rodgers <i>alias</i> Malugs	1

N° 11.

TABLÉAU des crimes et nombre de ceux détenus pour chaque crime au pénitencier de la Colombie-Britannique, pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Nature des crimes.	Hommes.	Femmes.	Total.
Meurtre.....	5		5
Homicide.....	13		13
Coups d'instrument tranchant.....	1		1
Complicité.....	1		1
Effraction.....	1		1
Vol avec effraction.....	7		7
Vol avec effraction.....	3		3
Vol et recel.....	4		4
Vol à main armée et en usant de violence.....	3		3
Enlèvement.....	1		1
Recel.....	9		9
Assaut avec intention d'infliger des blessures graves.....	4		4
Vol à main armée.....	1		1
Effraction.....	1		1
Vol avec effraction.....	1		1
Obtention d'effets sous de faux prétextes.....	4		4
Vol.....	14		14
Décharge d'arme à feu avec intention d'infliger des blessures graves.....	2		2
Faux.....	2		2
Parjure.....	1		1
Viol.....	1		1
Voies de fait.....	4		4
Blessures avec intention de meurtre.....	2		2
Voies de fait avec intention de viol.....	1		1
Ayant en sa possession de la fausse monnaie.....	1		1
Mise en circulation de fausse monnaie.....	3		3
Ayant emporté en Canada des effets volés.....	2		2
Bestialité.....	2		2
Décharge d'arme à feu avec intention de meurtre.....	2		2
Tentative de bestialité.....	1		1
Vol de chevaux.....	2		2
Blessures avec circonstances aggravantes.....	1		1
Voies de fait et vol.....	1		1
Voies de fait avec intention de viol.....	1		1
Vol avec effraction.....	1		1
Ayant des effets volés en sa possession.....	1		1
Envoi de lettres de menaces.....	1		1
Voies de fait avec intention de meurtre.....	2		2
Blessures.....	3		3
Vol.....	2		2
Voies de fait avec circonstances aggravantes.....		1	1
	112	1	113

N° 12.

TABLEAU du nombre des détenus condamnés, avec le terme d'emprisonnement de chacun.

Nombre.	Condamnation.	Hommes.	Femmes.	Total.	Nombre.	Condamnation.	Hommes.	Femmes.	Total.
5	A perpétuité.....	5	5	1	5 ans et 9 mois.....	1	1
4	15 ans.....	4	4	14	5 ans.....	14	14
2	14 do.....	2	2	9	4 do.....	9	9
1	13 do.....	1	1	18	3 do.....	18	18
3	12 do.....	3	3	3	2½ do.....	3	3
6	10 do.....	6	6	34	2 do.....	33	1	34
12	7 do.....	12	12		Total.....	112	1	113
1	6 do.....	1	1					

N° 13.

ORIGINE des détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique, pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.	Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Blancs.....	52	52	Chinois.....	37	37
Noirs.....	3	3				
Métis.....	4	1	5	Total.....	112	1	113
Sauvages.....	16	16				

N° 14.

NATIONALITÉS et nombre des détenus de chaque nationalité.

Pays.	Hommes.	Femmes.	Total.	Pays.	Hommes.	Femmes.	Total.
Canada.....	29	1	30	Mexique.....	1	1
Etats-Unis.....	15	15	Suisse.....	1	1
Irlande.....	9	9	Autriche.....	1	1
Angleterre.....	5	5	Iles Sandwich.....	1	1
Ecosse.....	4	4	Chili.....	1	1
Pays de Galles.....	1	1	Pérou.....	1	1
Nouvelle-Zélande.....	1	1	Chine.....	37	37
Suède.....	3	3				
Italie.....	2	2	Total.....	112	1	113

N^o 15.
ÂGES des détenus.

Nombre.	Age.	Hommes.	Femmes.	Total.	Nombre.	Age.	Hommes.	Femmes.	Total.
1	16 ans	1		1	3	36 ans	3		3
3	18 do	3		3	3	37 do	3		3
1	19 do	1		1	6	39 do	6		6
1	20 do	1		1	1	40 do	2		1
5	21 do	5		5	4	41 do	4		4
2	22 do	2		2	5	42 do	5		5
3	23 do	3		3	1	43 do	1		1
2	24 do	2		2	1	44 do	1		1
6	25 do	6		6	1	45 do	1		1
6	26 do	6		6	4	46 do	4		4
5	27 do	5		5	2	47 do	2		2
5	28 do	5		5	1	48 do	1		1
9	29 do	9		9	2	49 do	2		2
7	30 do	6	1	7	1	54 do	1		1
6	31 do	6		6	1	55 do	1		1
4	32 do	4		4	1	56 do	1		1
2	33 do	2		2					
5	34 do	5		5					
3	35 do	3		3					
						Total	112	1	113

N^o 16.
COMMUNIONS religieuses.

Cultes.	Hommes.	Femmes	Total.
Catholiques	48	1	49
Anglicans	14		14
Presbytériens	8		8
Méthodistes	8		8
Anabaptistes	3		3
Juifs	1		1
Sans religion	30		30
	112	1	113

N^o 17.
DEGRÉ d'instruction.

Race.	Savaient lire lors de leur entrée.		Savaient écrire lors de leur entrée.		Tout à fait illettrés.		Total.
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	
Blancs	43		43		9		52
Noirs	2		2		1		3
Métis	4		4			1	5
Sauvages					16		16
Chinois	2		2		35		37
							113

N° 18.

OCCUPATIONS.

De quelle nature.	Hommes.	Femmes.	Total.	De quelle nature.	Hommes.	Femmes.	Total.
Journaliers	55	...	55	Cordonniers	2	...	2
Sans état	7	1	8	Tailleur	1	...	1
Cultivateurs	2	...	2	Garçon d'hôtel	1	...	1
Mécaniciens	3	...	3	Monteur de poêles	1	...	1
Mineurs	5	...	5	Boutiquiers	2	...	2
Matelots	6	...	6	Pâtres	2	...	2
Ingénieurs civils	1	...	1	Teneur de livres	1	...	1
Charpentiers	4	...	4	Constructeur de bateaux	1	...	1
Tailleur de pierre	1	...	1	Médecin	1	...	1
Cuisiniers	7	...	7	Coupeur	1	...	1
Barbiers	3	...	3				
Blanchisseurs	3	...	3				
Boulangers	2	...	2				
					112	...	113

N° 19.

ÉTAT civil.

De quelle nature.	Hommes.	Femmes.	Total.
Mariés	41	...	41
Célibataires	71	1	72
	112	1	113

N° 20.

ÉTAT moral.

De quelle nature.	Hommes.	Femmes.	Total.
Tempérants	59	1	60
Intempérants	44	...	44
Abstèmes	9	...	9
	112	1	113

N° 21.

RELEVÉ des punitions infligées aux détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique pendant l'exercice 1888-89.

Nature de la punition.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Total.
Au pain et à l'eau, et couchés sur la dure	5	...	4	...	1	...	2	...	1	13
Privés d'une rémission de peine.....	5	5	4	6	...	1	1	2	5	...	4	...	25
Admonétés.....	...	7	9	...	5	4	7	3	6	4	8	2	60
Privés de tabac.....	...	2	2	3	1	1	1	10
Privés de lumière.....	...	2	2	4	1	1	1	1	12

N° 22.

RELEVÉ des réductions de peine gagnées par les détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique, depuis la date de leur détention.

Nombre.	Nombre de jours.	Nombre.	Nombre de jours.
3 condamnés ont gagné.....	1	1 condamné a gagné.....	108
2 do.....	2	1 do.....	112
3 do.....	3	1 do.....	120
1 condamné a gagné.....	4	1 do.....	121
1 do.....	5	1 do.....	125
4 condamnés ont gagné.....	6	1 do.....	189
5 do.....	7	1 do.....	191
3 do.....	10	1 do.....	205
1 condamné a gagné.....	12	1 do.....	291
1 do.....	14	2 condamnés ont gagné.....	312
1 do.....	18	1 condamné a gagné.....	316
1 do.....	23	1 do.....	340
1 do.....	24	1 do.....	342
3 condamnés ont gagné.....	25	1 do.....	350
4 do.....	31	1 do.....	357
3 do.....	32	1 do.....	403
1 condamné a gagné.....	38	1 do.....	410
1 do.....	60	1 do.....	430
1 do.....	73	1 do.....	456
1 do.....	74	1 do.....	483
1 do.....	77	1 do.....	491
3 condamnés ont gagné.....	78	1 do.....	512
2 do.....	80	1 do.....	521
2 do.....	82	1 do.....	542
2 do.....	83	1 do.....	551
1 condamné a gagné.....	87	1 do.....	605
2 condamnés ont gagné.....	89	1 do.....	747
2 do.....	96	1 do.....	759
1 condamné a gagné.....	97	1 do.....	861
1 do.....	99		

N^o 23.

TABLEAU de ce qu'ont gagné les détenus dans chaque genre de travail au pénitencier de la Colombie-Britannique, pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Nature du travail.	Nombre de jours.	Valeur par jour.		Montant.
		\$	cts.	
Atelier des tailleurs.....	2,820 $\frac{1}{2}$	0	50	1,410 25
Ferme.....	2,677	0	50	1,338 50
Défrichement.....	1,782	0	50	891 00
Cordonnerie.....	1,627	0	50	813 50
Ménage ...	1,420	0	50	710 00
Cuisine.....	1,250	0	50	625 00
Creusage pour bâtiments.....	984	0	50	492 00
Charpenterie.....	977	0	50	488 50
Travaux faits aux maisons des officiers.....	819 $\frac{1}{2}$	0	50	409 75
Construction d'une nouvelle grange.....	771 $\frac{1}{2}$	0	50	385 75
Blanchissage.....	564	0	50	282 00
Forge.....	488	0	50	244 00
Charger de la pierre.....	376	0	50	188 00
Travailler au soubassement du pénitencier.....	360	0	50	180 00
Clôtures.....	357	0	50	178 50
Conduire un attelage.....	323	0	50	161 50
Service domestique.....	298	0	50	149 00
Jardinage.....	259	0	50	129 50
Construction de drains.....	243 $\frac{1}{2}$	0	50	121 75
Creuser des fossés pour tuyaux.....	228 $\frac{1}{2}$	0	50	114 25
Boulangerie.....	227 $\frac{1}{2}$	0	50	113 75
Peinturage.....	207	0	50	103 50
Service des écuries.....	171	0	50	85 50
Niveler la cour.....	150	0	50	75 00
Raccommoder les hardes.....	138	0	50	69 00
Réparer le chemin.....	99	0	50	49 50
Enlever la toiture du pénitencier et le recouvrir.....	98	0	50	49 00
Blanchissage à la chaux.....	78	0	50	39 00
Entrer de la houille.....	46	0	50	23 00
Briquetage.....	41	0	50	20 50
Forage de la pierre.....	16	0	50	8 00
Boucherie.....	12	0	50	6 00
Goudronnage des conduites d'eau.....	5	0	50	2 50
	19,914	9,957 00

N° 24.

LISTE du personnel du pénitencier de la Colombie-Britannique au 30 juin 1889, avec le traitement, le grade, la nationalité, la religion, l'âge et la date de la nomination de chacun des officiers.

Nom.	Traite- ment annuel.	Grade.	Na- tionalité.	Religion.	Age.	Date de la nomination.
	\$					
Arthur H. McBride...	2,000	Préfet.....	Irlande...	Presbytérien.....	54	16 mai '78.
Rév. R. Jamieson.....	550	Aumônier protestant..	do.....	do.....	60	4 janv. '79.
Rév. F. Guertin, O.M.I.	500	Aumônier catholique..	Canada.....	Catholique.....	43	15 mai '89.
James Fitzsimmons...	1,300	Sous-préfet.....	Irlande...	do.....	49	12 août '78.
W. A. DeWolf Smith.	600	Chirurgien intérimaire	Canada.....	Episcopalien.....	30	1er nov. '87.
Wm. Holland Keary..	1,000	Comptable, garde-ma- gasin et instituteur..	Irlande...	Catholique.....	32	4 mars '84.
Thos. Arch. McInnis..	730	Econome.....	Canada.....	Méthodiste.....	30	10 mai '82.
George Mackenzie.....	750	Instructeur de métiers.	Ecosse....	Presbytérien.....	37	1er nov. '83.
Alexander Coutts.....	750	do.....	Canada.....	do.....	39	1er oct. '86.
James Miller.....	600	do.....	Ecosse....	do.....	53	24 sept. '88.
Chas. N. Derrah.....	600	do.....	Canada.....	Episcopalien.....	44	1er nov. '88.
Kenneth McRae.....	600	do.....	Ecosse....	Presbytérien.....	28	7 fév. '89.
James Fitzgerald.....	600	Gardien.....	Irlande...	Catholique.....	48	15 avril '79.
Thomas W. Quilty.....	600	Garde.....	Canada.....	do.....	39	18 janv. '82.
George Hutchinson...	600	do.....	Irlande...	Episcopalien.....	41	16 avril '83.
Hamilton McKee.....	600	do.....	do.....	Presbytérien.....	40	7 nov. '84.
Finlay Stewart.....	600	do.....	Canada.....	do.....	37	1er avril '85.
Allan McLean.....	600	do.....	do.....	do.....	33	15 janv. '86.
Patrick B. Curran.....	600	do.....	do.....	Catholique.....	23	1er mars '86
William Jos. Carroll..	600	do.....	E.-Unis..	do.....	30	23 juillet '86.
John Wiggins.....	600	do.....	Irlande...	Episcopalien.....	50	1er août '86.
James Doyle.....	600	do.....	Canada.....	Catholique.....	29	1er oct. '86.
P. Smyth.....	600	Conducteur d'attelage.	Irlande...	do.....	46	21 fév. '79.
Robert J. Robertson..	530	Garde.....	Canada.....	Presbytérien.....	27	11 oct. '87.
Daniel C. McGillivray.	530	do.....	do.....	Catholique.....	38	26 déc. '87.
Adam Jackson.....	500	do.....	Australie.	Episcopalien.....	41	18 mai '88.
Benjamin Burr.....	500	Messenger et garde..	Irlande...	Episcopalien réformé	43	1er oct. '88.
John McNavin.....	500	Garde.....	Ecosse....	Presbytérien.....	33	1er juin '89.

N^o 25.—REVENU.

DT. LE CANADA en compte avec le pénitencier de la Colombie-Britannique, pour l'exercice clos le 30 juin 1889. AV.

Date.	—	Montant.	Total.	Date.	—	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.			\$ cts.	\$ cts.
1888.							
17 août.....	Dépôt au crédit du receveur général	20 50		30 juin ...	Ferme	12 00	
8 oct.....	do	40 19			Atelier des tailleurs.....	55 30	
1889.					do cordonniers.....	112 25	
31 janv.....	do	32 00			do forgerons.....	11 19	
28 fév.....	do	4 00			do charpentiers	3 95	
31 mars.....	do	36 00					
4 mai.....	do	4 75					
4 juin.....	do	23 05					
2 juillet..	do	33 30	194 69				194 69

DÉTAILS des dépenses de l'exercice clos le 30 juin 1889.

<i>Traitements du personnel.</i>		\$	cts.	<i>Rations—Fin.</i>		\$	cts.
Préfet, Arthur H. McBride		2,000	00	Farine de Hongrie, 4½ brls., à \$5.50		24	75
Sous-préfet, Jas. Fitzsimmons		1,300	00	do 5 brls		21	00
Comptable, garde-magasin et instituteur, W. H. Keary		1,000	00	1 sas		0	50
Médecin intérim. W. A. DeWolf Smith		600	00	1 pelle à feu		0	40
Aumônier, rév. R. Jamieson		550	00	200 lbs. houblon, à 50c.		100	00
do E. M. J. Horris, O.M.I., 2 mois		91	66	25 lbs. saindoux, à 15c.		3	75
do L. Foquet, O.M.I., 2 mois		91	66	2 bouteilles essence de citron, à 25c.		0	50
do A. Martin, O.M.I., 6 mois		274	98	8 lbs. écorces mélangées, à 50c.		4	00
do F. Guertin, O.M.I., 2 mois		83	40	2 boîtes épices mélangées, à 50c.		1	00
Econome, T. A. McInnes		730	00	1 douz. muscades		0	50
Instruct. de métiers, Geo. Mackenzie		750	00	700 lbs. farine d'avoine, à 3c.		21	00
do John McRoberts		224	50	50 lbs. poivre, à 5c.		2	50
do A. Coutts		750	00	30 lbs. raisins, à 30c.		9	00
do Jas. Miller		461	51	6 rasoirs, à \$1.75		10	50
do Chas. N. Derrah		400	00	1,200 lbs. riz, à 3c.		36	00
do John Walsh		116	39	2,600 lbs. sel, à ¾c.		13	00
do K. McRae		236	16	1 balance		6	00
Gardes, à \$600 par an		7,300	00	1 douz. blaireaoux		5	00
do 530 do		662	56	2 passoires, à 50c.		1	00
do 500 do		750	04	Bouilloires assor., 1 à \$2.50; 1 à \$1.50		4	00
1 messenger		500	00	2,413 lbs. sucre, à 7½c.		180	97
David Murchie, salaire payé lorsqu'il surveillait la construction de l'écurie		346	50	160 galls. sirop, à 50c.		80	00
T. R. Duncan, salaire comme gard. spé.		9	59	4 époussettes de table, à 75c.		3	00
Tom Sampson do		9	59	245 lbs. thé, à 26c.		63	70
Benj. Burr do		41	66	381 lbs. tabac, à 45c.		171	45
				Papier de toilette, 1 grosse, à \$42; 1 grosse, à \$36		78	00
				70 galls. vinaigre, à 20c.		14	00
				36 lbs. noix, à 25c.		9	00
				Pot à levain		2	22
		19,280	20				
						3,572	25
<i>Uniformes.</i>				<i>Vêtements.</i>			
53½ vgs. de drap italien noir, à 45c.		21	40	1 grosse d'alènes		2	50
16 vgs. drap bleu, à \$4		64	00	1 lb. cire		0	75
6 bobines fil tors pour bouton., à \$1.25		7	50	6 bouteilles cirage, à 20c.		1	20
21 vgs. drap, à \$1.75		36	75	1 embauchoir		5	00
28 vgs. drap superfin, à \$5.		140	00	6 grosses		16	50
85¼ vgs. toile française, à 16c.		13	64	Boutons et boucles		17	51
25 bonnets d'hiver, à \$4.		100	00	299½ vgs. toile		55	90
25 chapeaux d'été, à \$1.50		37	50	1 bouteille ciment		0	50
5 vgs. doublure, à \$1		5	00	1 douz. prs. semelles de liège		3	00
64½ vgs. drap de castor de Moscou, à \$3.75		241	87	260¼ vgs. coton, à 12½c.		32	53
3 lbs. soie pour coudre		34	00	120½ do coutil		15	06
154½ vgs. tweed, à \$1.25		193	12	6 équerres en fer, à 50c.		3	00
Fil tors		0	30	230¼ vgs. flanelle, à 50c.		115	12
				10 douz. chapeaux, à \$3.		30	00
				Crochets		1	00
		895	00	3 galls. encre, à \$1.25		3	75
				124½ vgs. drap italien		98	24
				16 prs. formes, à \$2.		32	00
				Cuir—			
				357 lbs. cuir à semelles C. B., à 30c.		107	10
				130 do do Cal., à 40c.		52	00
				95 do empeignes C. B., à 65c.		61	75
				28 do harnais, à 32c.		8	96
				3 côtés cuir à lacets, à \$2.50		7	50
				25 lbs. cuir à trepointe, à 40c.		10	00
				121½ vgs. toile		29	82
				223¼ do doublure		31	72
				Maillet de peau crue		4	50
				Aiguilles		9	00
				Papier-patron pour cordonnier		103	00
				Indienne, 24 vgs.		4	00
				Réparer une machine		1	25
				5 lbs. rivets, à \$2.		10	00
				1 chasse-rivet		6	50
				Accessoires de machine à coudre		6	70
				2 patrons, à \$3.		6	00
				Clois à souliers		26	00
				6 bidons d'huile à souliers, à 75c.		4	50
				2 lbs. cire à souliers, à 35c.		0	70

N° 27.

RELEVÉ du nombre respectif des volumes dans les bibliothèques catholiques et protestantes, avec le nombre des détenus ayant pris des livres dans chaque bibliothèque, le nombre de livres sortis pendant l'exercice, et le nombre des nouveaux volumes.

	Bibliothèque protestante.	Bibliothèque catholique.	Total.
Nombre de volumes au commencement de l'exercice.....	325	130	455
do ajoutés durant l'exercice.....	65	69	134
do le 30 juin 1889.....	390	199	589
Nombre de prisonniers prenant des livres.....	25	24	49
Nombre de volumes sortis pendant l'exercice.....	1,325	936	2,261

MINISTÈRE

DE LA

MILICE ET DÉFENSE

DU

CANADA.

RAPPORT ANNUEL

31 DÉCEMBRE 1889.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1890.

A Son Excellence le Très honorable SIR FREDERICK ARTHUR STANLEY, BARON STANLEY DE PRESTON, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, chevalier grand'-croix du Très honorable ordre du Bain, gouverneur général du Canada, et vice-amiral du Canada, etc.

MILORD,—

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci-joint du département de la milice et défense du Canada pour l'année 1889, lequel est respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, milord,

De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

ADOLPHE P. CARON,

Ministre de la milice et défense.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DÉFENSE,

OTTAWA, 1er janvier 1890.

INDEX

DU

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DÉFENSE.

31 DÉCEMBRE 1889.

	PAGE
RAPPORT DU SOUS-MINISTRE DE LA MILICE ET DÉFENSE	xi
Bâtiments réparés	xii
Cartoucherie de l'Etat	xi
Certificats accordés, liste des	xi
Concours de tir, résultats des	xii
Dépenses de la milice	xii, xiii
Habillement de la milice	xii
Hangars d'exercice, etc., réparations à	xii
Munitions, qualité des	xii
Murs de fortifications, Québec	xii
Pensions	xiii
Revenu de la milice	xiii
Vêtements d'infirmerie	xii
ANNEXES :—	
N° 1.—Rapport du major général commandant la milice	1
Collège militaire royal	1
Ecoles d'instruction—	
de cavalerie	2
d'artillerie	2
d'infanterie	3
— observations	3
Camps	4
Inspections de corps	6
Hangars d'exercice et magasins d'armes	8
Équipement	8
Observations générales	8
N° 2.—Rapports des aides-adjudants généraux :—	
District militaire n° 1, Ontario	10
do 2, do	16
do 3, do	24
do 4, do	3
do 5, Québec	31
do 6, do	42
do 7, do	47
do 8, Nouveau-Brunswick	51
do 9, Nouvelle-Ecosse	60
do 10, Manitoba et Territoires du N.-O.	65
do 11, Colombie-Britannique	68
do 12, Ile du Prince-Edouard	69
N° 3.—Rapports d'inspection de corps :—	
District militaire n° 1, Ontario	72
do 2, do	80
do 3, do	92
do 4, do	100
do 5, Québec	104
do 6, do	114
do 7, do	120
do 8, Nouveau-Brunswick	128
do 9, Nouvelle-Ecosse	136
do 10, Manitoba (Territoires du N.-O.—Nil)	144
do 11, Colombie-Britannique	146
do 12, Ile du Prince-Edouard	148
Exercices annuels, 1889-90.—Notes de l'adjutant général	150
Camp.—Relevé des rations distribuées	151

ANNEXES—Fin.	PAGE
N° 4.—Inspecteur d'artillerie, rapport de l'.....	153
Sous-inspecteur, rapport du—Québec.....	157
do do —Ontario.....	158
Etat de valeur comparative :—	
Batteries de campagne.....	163
do de place.....	164
Résumé des rapports du tir à la cible.....	165
N° 5.—Inspecteur du génie, rapport de l'.....	166
A.—Concours Gzowski, 1889, rapport du.....	167
B.— do do règlements du.....	168
C.— do do projet d'ouvrage de la Cie qui a remporté le	
1er prix.....	168
N° 6.—Compagnie A, corps d'école de cavalerie et école royale de cavalerie, rapport sur la.....	170
N° 7.—Régiment d'artillerie canadienne, rapport sur le.....	174
Batterie A, régiment d'art. can. et école royale d'artillerie, Kingston.....	176
do B, do do Québec.....	177
do C, do do Victoria, C.A.....	179
N° 8.—Ecole royale d'infanterie montée, Winnipeg, Manitoba, rapport sur l'.....	181
N° 9.—Ecole royale d'infanterie et corps d'école d'infanterie, rapport sur les :—	
Frédéricton, N.-B.....	184
Saint-Jean, P. Q.....	187
Toronto, Ont.....	190
London, Ont.....	191
N° 10.—Certificats :—Ecoles royales d'instruction militaire :—	
Cavalerie.....	194
Artillerie.....	194-5
Génie.....	195
Infanterie.....	196-9
Compétence militaire.....	200
Récapitulation.....	200
N° 11.—Collège militaire royal du Canada, rapport sur le.....	201
Liste des élèves diplômés en 1889.....	208-9
N° 12.—Directeur de l'intendance, rapport du.....	210
A.—Munitions distribuées pour le tir d'école en 1889.....	214
B.— do contre remboursement, en 1889.....	218-31
C.—Poudre, etc., fournie pour le tir d'école et les salves, en 1889.....	231
D.—Inventaire des bouches à feu en la possession de la milice et sous la	
garde de l'intendance militaire.....	232-7
N° 13.—Division du génie, rapport de l'architecte.....	238
N° 14.—Cartoucherie de l'Etat, rapport sur la.....	243

RAPPORT
DU
SOUS-MINISTRE.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DÉFENSE,

OTTAWA, 1er janvier 1890.

A l'honorable

Sir ADOLPHE P. CARON, C.C.M.G.,

Ministre de la milice et défense.

MONSIEUR LE MINISTRE,—Les rapports annuels ordinaires ont été préparés. En vous les soumettant, j'ai la satisfaction de dire que le département et toutes les institutions militaires qui s'y rattachent ont été maintenues sur un pied satisfaisant, et qu'ils ont continué à faire des progrès ainsi qu'à donner de bons résultats sous votre direction.

Le rapport détaillé que l'officier général commandant la milice fait de son inspection du collège militaire royal, ainsi que des écoles de cavalerie, d'artillerie, d'infanterie montée et d'infanterie est fort satisfaisant. L'influence de ces écoles se fait très généralement sentir dans tous les corps de la milice, et elle a élevé le type de nos officiers de chaque arme du service et de tout grade.

Les certificats donnés pendant l'année à des officiers et sous-officiers qui ont été attachés aux écoles pour y faire un cours d'instruction succinct ou complet, sont au nombre de 350, répartis comme il suit :—

LISTE DES CERTIFICATS ACCORDÉS, 1880.

Certificat.	Classe.		Cours.			Degré.		Total.
	1re.	2e.	Complet	Abrégé.	Spécial.	A	B	
Cavalerie	11	7	2	14	2	8	10	18
Artillerie	48	22	2	51	17	19	51	70
Génie	4	5	9	1	8	9
Infanterie	82	170	8	179	65	131	121	252
Capacité et suffisance militaire	1	1	1	1
Total.....	146	204	12	254	84	160	190	350

La cartoucherie de Québec a fabriqué un million et demi de cartouches à fusil. Elle a aussi produit 550 obus de 64 et 1,880 de 9; depuis qu'elle a commencé à fabriquer ces projectiles, elle a produit en tout 1,365 obus ordinaires de 64 et 2,263 de 9. Un petit nombre d'obus à balles a aussi été fabriqué avec succès. J'ai minutieusement inspecté la cartoucherie il n'y a pas longtemps, et j'en suis revenu

convaincu que l'on porte le plus grand soin et la plus grande attention à tout ce qui s'y fait. J'ai aussi visité le laboratoire, situé en dehors de la ville, et me suis assuré qu'on y prend les plus grandes précautions pour prévenir la possibilité d'un accident.

Pour ce qui est de la qualité des cartouches, je puis dire, en m'appuyant sur un rapport du surintendant, qu'au concours de la société fédérale de tir les résultats obtenus ont dépassé ceux de 1888, en dépit d'un vent irrégulier et un temps très chaud. Ainsi, dans le concours de fondation de cette année-là le plus haut résultat a été 32 points, et les 27 n'ont pas compté, tandis que cette année ça été 33 points avec exclusion des 28.

Dans le concours du Dominion les 78 ont été éliminés cette année, et dans celui du gouverneur général—avec le Martini—les 62 ne l'ont pas été, ce qui indique un meilleur résultat général avec le Snider qu'avec le Martini, dans les mêmes conditions de tir. L'année dernière, la série supplémentaire n^o 1, avec le Snider, a donné un seul 25 possible; cette année elle en a donné six, ce qui est autant qu'avec le Martini-Henry dans les mêmes conditions de tir. Dans le concours des commerçants, l'année dernière, le résultat le plus haut a été 23 points, avec exclusion des 14; cette année, ça été 25 et 17 respectivement. L'année dernière le concours MacDougall a donné 44 points et exclu les 36; cette année il a remplacé ces chiffres par 45 et 37. Dans le concours en tirailleurs, le total le plus élevé en 1888 a été 338 points; cette année il est de 422. Le résultat le plus bas a été 245 l'année dernière; cette année, c'est 259.

Avec l'agréable fait que le tir de nos carabiniers s'améliore, nous avons ainsi justement lieu de supposer que la qualité des cartouches fournies par la fabrique de l'Etat n'a pas baissé; et comme il faut absolument de bonnes cartouches pour bien tirer, l'établissement a certainement droit à des félicitations en présence de résultats si satisfaisants.

Une somme considérable de réparations a été faite aux hangars d'exercice, salles d'armes et autres bâtiments publics sous le contrôle de ce département. Toutefois, le crédit voté à cette fin s'est trouvé insuffisant, et dans un certain nombre de cas il a fallu renvoyer à plus tard l'exécution des travaux. Dans les circonstances il est à désirer que ce crédit soit augmenté, si l'on veut que des bâtiments publics ne se dégradent pas faute de réparations nécessaires et faites en temps opportun.

A Québec, les murs de fortification autour de la ville ont exigé une dépense imprévue de deniers publics. Sur les rapports de nos officiers du lieu, et celui de l'inspecteur de la cité de Québec, il a été jugé nécessaire, pour protéger la vie des habitants, que le département se chargeât de certaines réparations urgentes qui n'avaient pas figuré dans l'aperçu des besoins, et que l'on n'avait pas pu prévoir.

L'habillement militaire qui nous vient de maisons canadiennes est toujours satisfaisant, et l'on s'est bien trouvé d'avoir donné les fournitures pour trois ans. Le besoin de vêtements d'infirmerie se fait grandement sentir dans toutes nos écoles. Je n'ai aucun doute qu'un bon approvisionnement de ces hardes distribué à chaque école serait une mesure d'économie, en ce que cela ménagerait beaucoup l'habillement d'uniforme, tout en contribuant grandement au bien-être général comme à la propreté des hommes pendant leur séjour à l'infirmerie.

On verra par les relevés suivants quelles ont été, pour l'exercice 1888-89, les dépenses du service de la milice, ainsi que les recettes provenant de différentes sources:—

Dépenses de la milice, 1888-89.

Appointements, états-majors de district.....	\$20,700 00
Majors de brigade.....	13,164 43
Collège militaire royal.....	51,236 92
Munitions, habillement et effets militaires.....	195,588 72
Magasins d'armes publics et entretien des armes.....	61,177 33
Solde d'exercice et fins de campement.....	286,637 41
Instruction militaire.....	36,884 90
Dépenses imprévues.....	36,455 13
Société fédérale de tir.....	10,000 00
Association fédérale d'artillerie.....	2,000 00
Hangars d'exercice et champs de tir.....	19,641 17
Soin et entretien des propriétés militaires.....	9,410 54
Construction et réparations.....	88,066 82
Casernes dans la Colombie-Britannique.....	17,868 05

Corps permanents:

Ecoles de cavalerie—batteries A, B et C—d'infanterie montée et d'infanterie.....	471,720 14
Canons rayés perfectionnés.....	3,000 00

Total, service ordinaire de la milice.....	\$1,323,551 56
Expédition du Nord-Ouest (insurrection de 1885)....	41,228 05

Total.....\$1,364,779 61

Pensions à raison de blessures, etc., guerre de 1812 (Haut-Canada).....	\$3,560 00
Pensions à raison de blessures, etc., guerre de 1812 (Bas-Canada).....	30 00
Pensions à raison de blessures, etc., invasion féniennne, etc.....	3,366 81
Pensions à raison de blessures, etc., insurrection de 1885, T.N.-O.....	21,862 92
Gratification annuelle à tous les vétérans survivants de 1812 ...	3,120 00

Total.....\$31,939 73

Nombre de pensionnés, 1888-89.

Pensionnés à raison de blessures, etc., guerre de 1812 (Haut-Canada).....	45
Pensionnés à raison de blessures, etc., guerre de 1812 (Bas-Canada).....	1
Pensionnés à raison de blessures, etc., invasion féniennne do do insurrection de 1885, T.N.-O.....	23
Vétérans survivants de 1812.....	123
	104

Nombre total.....296

Revenu de la milice pour 1888-89.

Munitions, vente de.....	\$13,001 93
Effets militaires, vente d'.....	1,574 03
Habillement, vente d'.....	679 50
Propriétés militaires, location de.....	4,355 93
Divers.....	3,127 15
Total.....	\$ 22,738 54

Les états qui suivent, pour faire suite à ceux que contient mon dernier rapport annuel, exposent les détails du petit nombre des nouvelles allocations d'indemnité accordées en raison de maladie ou de décès résultant des rigueurs du service pendant la campagne du Nord-Ouest, après minutieux examen du mérite de chaque cas par les autorités qu'il appartient :—

I.—LISTE SUPPLÉMENTAIRE des indemnités accordées, du 1er janvier au 31 décembre 1889, aux familles des miliciens tués sur le champ de bataille, ou morts de blessures reçues ou de maladie contractée au service actif, pendant la campagne du Nord-Ouest, 1885.

Corps.	Grade.	Nom.	Cause du décès.	A qui accordée, etc.
Bataillon de Midland.	Soldat...	George B. Salter..	Rhumatisme ...	Représentants légaux, \$250.00.
Batt. de pl. de Toronto.	Brigadier	Thomas Veitch....	Phtisie.....	Son père, \$279.60.

II.—LISTE SUPPLÉMENTAIRE des pensions accordées, pendant l'année 1889, aux miliciens qui ont été blessés, ou qui ont contracté des maladies ou pris du mal au service actif, pendant la campagne dans les territoires du Nord-Ouest, en 1885.

Corps.	Grade.	Nom.	Blessures, maladie ou mal.	Chiffre de la pension.
Bataillon de Midland..	Soldat...	Bernard Hodgins ..	Bronchite.....	55 cents par jour.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. EUG. PANET, colonel,

Sous-ministre de la milice et défense.

ANNEXE No. 1.

1889.

RAPPORT DE L'OFFICIER GÉNÉRAL COMMANDANT LA MILICE.

OTTAWA, décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné de ceux des différents officiers d'état-major agissant sous mes ordres, savoir :—du commandant du collège militaire royal, de l'inspecteur d'artillerie, de l'inspecteur de la milice du génie, des commandants des écoles royales d'instruction, et des aides-adjutants généraux des différents districts militaires.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL.

J'ai visité le collège militaire royal le 1er novembre ; j'y ai tout trouvé dans un état fort satisfaisant, et je me crois bien fondé à dire que sous la direction de son nouveau commandant cette institution soutiendra amplement, ici comme à l'étranger, la haute réputation dont elle jouit à juste titre. Le major général Cameron parle avantageusement de ses professeurs et instructeurs, qui continuent à déployer le même zèle et la même habileté dans leurs attributions respectives. Actuellement, le successeur du major Nash n'étant pas encore arrivé, le commandant est obligé de se charger de la classe d'artillerie, chose qui, bien que nécessaire dans les circonstances, n'en est pas moins malheureuse, attendu que cela lui prend trop de temps et ne constitue pas un arrangement convenable. Depuis mon dernier rapport le lieutenant Moren, de l'A. R., autre gradué du collège militaire royal, a été admis au nombre du personnel de l'établissement à titre d'instructeur, et il n'y a pas de doute qu'à l'exemple des autres il fera bien son devoir.

Le commandant projette d'apporter quelque modification à la répartition de l'ouvrage attribué aux divers professeurs ou instructeurs ; je m'accorde avec lui sur ce point, et je recommande la proposition que je vous ai soumise.

Le besoin d'une infirmerie, d'un agrandissement de dortoir et autres additions se fait sentir d'une manière urgente, et j'espère que l'on prendra sous peu les mesures nécessaires pour les construire.

Ainsi qu'il est à votre connaissance, l'un des anciens gradués, le lieutenant Stairs, du génie royal, s'est fait une grande réputation par la bravoure, le zèle et le talent qu'il a montrés dans la récente expédition de Stanley. Stairs a passé sans encombre à travers tous les dangers et supporté toutes les rigueurs d'un voyage d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique, et ce à la grande joie et satisfaction non seulement de ses anciens amis et camarades, mais je puis dire aussi de tout le Canada, et il recevra sans doute toutes les récompenses qu'il mérite.

Un autre gradué du collège, le capitaine MacKay, du génie royal, a eu l'honneur de se voir conférer un ordre distingué pour services en Afrique.

Je continue à recevoir privément les meilleures nouvelles des autres gradués qui ont pris du service dans l'armée impériale, aussi bien que de ceux qui ont embrassé des carrières civiles.

Tout cela tend à démontrer la valeur et l'excellence du collège militaire royal, et j'espère que des emplois publics seront autant que possible accordés à ceux de ses gradués qui en sollicitent.

J'ai assisté à la distribution des prix le 28 juin, et j'ai été fort satisfait de l'aspect des cadets à la revue. Vous avez, monsieur, fait au collège l'honneur de votre présence en cette occasion, et c'est de votre propre main que les élèves ont eu le plaisir de recevoir leurs prix. Comme vous le savez, le sergent-major Rogers—le plus ancien cadet du collège—a remporté un nombre extraordinaire de prix, et il s'est engagé dans le génie royal en Angleterre. Sa conduite, aussi bien que ses progrès en étude, a été des plus remarquables, et je suis sûr qu'il ajoutera à la gloire qu'a déjà eue le collège militaire royal de fournir de pareils hommes au service impérial.

ÉCOLES D'INSTRUCTION.

J'ai visité les différentes écoles d'instruction dans le cours de l'année, et voici le rapport que j'ai à en faire :—

Cavalerie.

J'ai inspecté le corps d'école de cavalerie—lieutenant-colonel Turnbull, commandant—à Québec, le 27 septembre, et tout ce que j'ai vu là m'a parfaitement satisfait. Les chevaux étaient en excellent état, eu égard surtout à l'époque de l'année. Les hommes étaient propres et lestes, et ils manœuvraient bien. Les officiers ont montré qu'ils étaient bien au fait des exercices, et les chambres de troupe ainsi que les écuries ne laissaient rien à désirer. Les livres et les comptes du corps étaient exactement tenus, et, en somme, le service intérieur était des plus satisfaisants. Je ne puis m'empêcher d'exprimer de nouveau mon avis sur la nécessité d'augmenter l'effectif de la compagnie. L'ouvrage est très rude, tant pour les hommes que pour les chevaux, et surtout pour les premiers, attendu qu'il faut maintenir toute la routine d'un régiment si l'on veut que l'école soit de quelque utilité ; et en agir ainsi avec le faible effectif actuel est de nature à rendre les hommes mécontents et le service impopulaire, ainsi qu'à refroidir le zèle des officiers, qui a été, jusqu'ici, au-dessus de tout éloge.

Un accroissement de vingt hommes avec autant de chevaux, un maréchal des logis, un maître d'équitation, et un subalterne, sont, à mon avis, de la plus grande nécessité, et les officiers de service les plus élevés en grade devraient avoir le rang de capitaine, ainsi qu'il en est dans toutes les autres écoles ; de plus, je devrais être autorisé à emmener ou envoyer le commandant à quelques-uns des camps d'instruction pour y inspecter les corps de cavalerie.

Si l'on est pour établir une école de cavalerie à Toronto, j'espère que ce sera fait promptement, avec l'entente qu'elle devra fournir un détachement qui ira passer certains mois de l'année à Kingston pour y instruire dans l'équitation messieurs les cadets ainsi que les officiers de cours complet, service qui pèse très lourdement sur la batterie d'artillerie de l'endroit et qu'il lui est difficile d'accomplir d'une manière satisfaisante.

Artillerie.

J'ai visité deux écoles d'artillerie dans l'ordre suivant, savoir :—

La batterie A, à Kingsten—lieutenant-colonel Cotton, commandant—les 2 et 4 novembre ; et la batterie B, à Québec—lieutenant-colonel Montizambert, commandant—les 26 et 27 septembre.

Je les ai trouvées comme d'habitude en bon état, tant sous le rapport des officiers que des soldats. Leurs manœuvres, et d'artillerie et d'infanterie, furent bien et lestement exécutées, et les officiers prouvèrent qu'ils étaient au fait des exercices. Le service intérieur de ces batteries était tout à fait satisfaisant, et leurs comptes et livres bien et régulièrement tenus.

J'insisterai de nouveau sur l'opportunité de donner suite aux recommandations que contient mon rapport de l'année dernière, et qui peuvent se résumer comme il suit :—

Chaque école devrait se composer de deux parties, à savoir, d'une batterie de campagne de quatre canons parfaitement attelée—le reste devant être artillerie de place. La batterie de campagne devrait avoir un capitaine et deux subalternes dont l'un remplirait les fonctions d'adjudant de l'école ; et l'artillerie de place devrait avoir deux subalternes—le major devant, comme actuellement, sous la direction du commandant, commander le tout, qui, pour les fins de service intérieur, etc., serait regardé comme une batterie d'artillerie. Je recommanderais aussi qu'il fût fourni, aussitôt que possible, des canons du plus récent modèle, les pièces actuelles étant surannées.

Je n'ai pas inspecté la batterie C, de Victoria, C.-B., cette année, attendu que vous n'avez pas jugé à propos que je le fisse tous les ans ; mais je prendrai la liberté d'attirer votre attention sur la nécessité d'achever promptement sa caserne. Elle est présentement logée dans un vieux bâtiment d'exposition des plus impropres à cette fin sous tout rapport. Le fait est qu'il est impossible de maintenir la discipline voulue dans un pareil quartier. J'attirerai aussi votre attention sur l'impossibilité,

pour cette batterie, de recruter sur les lieux ; et je voudrais vous convaincre de la nécessité d'y envoyer des recrues des autres provinces. La raison de cette difficulté est sans doute l'élévation des salaires qui peuvent être obtenus dans cette partie du pays. Enfin, j'insisterai encore une fois sur la nécessité d'une allocation supplémentaire quelconque pour cette batterie, attendu que la vie coûte plus cher à Victoria que dans d'autres postes en Canada.

Le régiment d'artillerie canadienne en particulier et le pays en général ont à déplorer l'irréparable perte de l'un de leurs officiers les plus capables et les plus chéris : je veux parler du major Short, de la batterie B, qui a perdu la vie en s'efforçant bravement d'arrêter la marche d'un incendie dans les faubourgs de Québec. Sa mort a été universellement regrettée, et par personne plus que par moi-même, pour des raisons tant publiques que privées.

Infanterie.

J'ai visité les différentes écoles d'infanterie, et voici le rapport que j'ai à faire à leur égard :—

J'ai inspecté la compagnie A, corps d'école d'infanterie—lieutenant-colonel Maunsell, commandant, à Frédéricton, le 4 octobre, et l'ai trouvée en bon état ; les hommes avaient bonne mine et l'air martial, comme aussi les officiers, lesquels étaient bien au fait des exercices. Le service intérieur, les livres et les comptes ne laissaient absolument rien à désirer. Cette école a besoin d'un fourrier.

J'ai inspecté la compagnie B, corps d'école d'infanterie—lieutenant-colonel d'Orsonnens, commandant, à Saint-Jean, P. Q., le 1er octobre. Officiers et soldats avaient bonne mine et l'air martial ; ils ont bien exécuté le peu de mouvements que j'ai pu leur voir faire, à cause de la pluie. A peu de chose près le service intérieur était satisfaisant, et j'ai trouvé les livres et les comptes bien tenus.

J'ai inspecté la compagnie C, corps d'école d'infanterie—lieutenant-colonel Otter, commandant, à Toronto, le 17 mai ; et tout m'a paru satisfaisant. Les manœuvres, y compris la nouvelle attaque, ont été bien exécutées, et j'ai trouvé les officiers bien au fait de leur service. La compagnie entière est bien dressée et offre un aspect martial ; j'ai trouvé le service intérieur, les livres et les comptes fort satisfaisants. Cette école a besoin d'un fourrier.

J'ai inspecté la compagnie D, corps d'école d'infanterie—lieutenant-colonel Smith, commandant, à London, le 15 mai ; je l'ai trouvée en excellent état et ne le cédant en rien aux autres. Cette école a aussi besoin d'un fourrier.

Les 11 et 12 novembre j'ai inspecté, à Winnipeg, l'école d'infanterie montée commandée par le lieutenant-colonel Taylor, et cette inspection m'a bien satisfait. J'ai trouvé les chevaux, la sellerie, etc., en bon état. J'ai mené la portion montée de l'école dans la plaine, et j'ai été particulièrement frappé du soigneux dressage des chevaux dans l'une des plus difficiles et importantes qualités à obtenir du cheval d'un fantassin monté, à savoir, de bien guider—ce que ces chevaux ont fait au galop, au trot et au pas. Les hommes avaient l'air martial, et ils ont manœuvré avec ensemble et fermeté, bien qu'il fit très froid. Les officiers étaient bien au fait de leur service, et j'ai trouvé le service intérieur du corps satisfaisant. J'aimerais à voir allouer plus de chevaux à cette école.

Observations générales sur les écoles.

Plus j'ai longtemps l'honneur de servir dans mon emploi actuel, plus je suis convaincu que ces écoles profitent largement à la milice entière, et qu'elles méritent tout appui et encouragement de la part des autorités. J'attirerai donc de nouveau l'attention sur les points suivants, savoir :—l'absolue nécessité d'une distribution de vêtements d'infirmerie à chaque école ; une augmentation de la quantité des cartouches pour le tir d'école ; un approvisionnement de tubes Morris, avec munitions, pour la pratique du tir en hiver ; de bonnes cibles et des champs de tir perfectionnés ; le fusil Martini-Henry pour les écoles et une subvention en argent pour payer les tireurs, et leur donner des prix afin de les encourager à bien tirer (je considère cette dernière chose comme très nécessaire, attendu que nos corps permanents, pour le moins, devraient certainement constituer un exemple pour le reste de la milice qui est mal-

heureusement presque inutile, au point de vue de la justesse du tir, à cause du peu de temps qu'elle peut consacrer au service) ; prendre des mesures pour l'instruction gymnastique, chose reconnue nécessaire pour le soldat dans toute armée du monde civilisé ; allouer une ration aux enfants et aux femmes des hommes mariés avec permission, et accorder au grade de premier sergent le même rang que dans le service impérial.

Les écoles d'instruction d'infanterie B et D de Saint-Jean et de London ont grand besoin de bons hangars d'exercice (qu'on pourrait utiliser pour l'enseignement et la gymnastique, ainsi que pour le tir avec le tube Morris).

Dans mon rapport annuel pour 1886 j'ai attiré votre attention sur la position des officiers et soldats des corps permanents, ainsi que des officiers de l'état-major de la milice, et j'ai fait remarquer qu'il viendrait un temps où il faudrait prendre quelque mesure à l'égard des retraites et des pensions. Comme le gouvernement a déjà présenté un bill accordant des pensions aux officiers et aux hommes de la police à cheval du Nord-Ouest, j'ose croire le temps venu d'aborder la même question pour ceux dont j'ai parlé plus haut ; et, avec votre permission, je vous ai soumis un plan qui, je l'espère, recevra votre approbation, et sera, sur votre recommandation, favorablement accueilli par le gouvernement.

Pendant que j'en suis aux écoles, je prends la liberté de revenir sur la question de disposer des mitrailleuses Gatling actuellement en la possession des batteries d'artillerie et en magasin. Dans l'un de mes précédents rapports j'ai parlé de l'opportunité de les transférer aux écoles de cavalerie et d'infanterie, et comme mon avis sur ce sujet a été appuyé par une décision des autorités impériales faisant instruire l'infanterie et la cavalerie dans le maniement et l'emploi de la mitrailleuse, je reviens de nouveau sur cette question. Nous avons maintenant, je crois, quatre mitrailleuses Gatling ; je recommanderais qu'il en fût attaché une à l'école de cavalerie, une à l'infanterie montée, et une à chacune des deux écoles d'infanterie, à titre d'essai, et qu'un instructeur, pris dans le régiment d'artillerie canadienne, fût désigné pour enseigner à chaque école pendant une période de six mois.

Dans l'un de mes premiers rapports j'ai aussi recommandé que tous les officiers des corps permanents prissent rang avant les officiers du même grade dans le reste de la milice, et je demande qu'on me permette de renouveler cette recommandation. Les officiers du service impérial prennent tous rang avant les officiers de leurs grades respectifs lorsqu'ils servent avec ceux-ci dans la milice, la yeomanry ou les volontaires. Cet arrangement est regardé comme nécessaire, attendu qu'il est évident qu'un officier activement employé dans sa profession pendant toute l'année doit nécessairement avoir plus d'aptitude que celui qui n'est employé que pendant quinze jours ou trois semaines par année, et si ce raisonnement est juste pour le service impérial il devrait certainement l'être aussi pour le service canadien. La position des officiers des corps permanents par rapport au reste de la milice, en ce qui regarde l'avancement, est souvent extrêmement rapide.

Je verrais avec beaucoup de plaisir que l'on pût faire en sorte, l'année prochaine, d'assembler tous les corps permanents dans un même camp. Ce serait très à propos pour un grand nombre de raisons, et si le choix d'un lieu de campement tombait sur un point central les frais de transport (qui seraient les frais en sus des dépenses ordinaires) ne seraient pas bien considérables, surtout si la batterie C, de Victoria, n'était pas convoquée—ce que je regretterais, mais ce qui serait inévitable, je suppose.

CAMPS.

J'ai visité les camps suivants cette année, savoir, ceux—

Du district militaire n° 2—lieutenant-colonel Otter, A.-A.G., commandant, à Niagara, les 20 et 21 juin ;

Des districts militaires nos 3 et 4—lieutenant-colonel Van Straubensee, A.-A.G., commandant, à Gananoque, le 28 juin ;

Du district militaire n° 5—lieutenant-colonel Houghton, A.-A.G., commandant, à Saint-Jean, P.Q., le 3 juillet ;

Du district militaire n° 6—lieutenant-colonel d'Orsonnens, A.-A.G., commandant, à Sorel, le 5 juillet, et

Du district militaire n^o 7—lieutenant-colonel Duchesnay, A.-A.G., commandant, à Lévis, le 10 juillet.

J'ai trouvé tous les camps bien disposés et la discipline bien observée, et dans leur voisinage on parlait avantageusement de la conduite des troupes, chose qui est à l'honneur de tous ceux que cela concerne.

Commandants et soldats paraissent tous désireux de faire de leur mieux, et de profiter amplement de l'instruction et de l'attention données par les différents officiers d'état-major de camp. Les différents aides-adjutants généraux commandants de camps sont tous unanimes à affirmer que chaque année ils constatent des progrès en ce qui regarde les connaissances des officiers et des soldats, ainsi que sous le rapport de leur bonne mine, ce qu'ils attribuent (et avec raison, je crois) à l'influence de ces diverses écoles d'instruction. La présence, aussi, de ces écoles dans les camps à un très bon effet, non seulement en ce qu'elles donnent l'exemple de l'élégance et de la propreté, mais aussi en ce qu'elles fournissent des instructeurs.

Je suis toujours surpris de la gaieté des officiers comme des soldats en présence des vicissitudes par lesquelles il faut passer dans ces camps. Quelquefois, lorsqu'il se trouve que le temps est mauvais, ils ont réellement à se soumettre à ce que l'on peut appeler des rigueurs pour des hommes non accoutumés à la vie du soldat, et cependant ils supportent tout de la meilleure humeur.

Ainsi que dans les camps de l'année dernière les simples mouvements de revue n'ont été que suffisamment exécutés pour mettre ensemble les différents corps; la plus grande partie du temps a été consacrée à la pratique du tir, et ce avec assez de profit, eu égard à la période restreinte dont on pouvait disposer. Dans quelques-uns des camps les nouvelles manœuvres d'infanterie ont été pratiquées jusqu'à un certain point.

J'attirerai votre attention sur le fait que j'ai déjà recommandé que le gouvernement allouât une légère somme d'argent en prix de tir pour chaque camp. Le bien qui en résulterait serait très grand, et la dépense peu considérable.

Je demanderais aussi qu'il fût alloué une certaine quantité de cartouches blanches pour chaque camp. Un certain nombre d'hommes n'ont jamais tiré d'arme à feu, et ils ont besoin d'être accoutumés à la détonation et au recul avant de pouvoir tirer à la cible.

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, ce serait une grande économie pour le pays et très avantageux pour la milice si l'on faisait choix d'un lieu de campement régulier dans chaque district. Lorsque vient le temps d'assembler les camps il est toujours apporté quelque retard au choix de quelques-uns des emplacements, ce qui cause un grand inconvénient à l'aide-adjutant général, et, en certains cas, augmente la dépense. On ne sait pas généralement quelle somme de peine et de souci les préparatifs du mouvement, etc., d'un corps de troupes, si petit qu'il soit, causent à l'aide-adjutant général du district.

A Niagara—l'un des meilleurs endroits que nous ayons—il y a plusieurs vieux bâtiments (propriété de l'Etat) qui sont utiles pour les fins de campement; ces bâtiments sont en très mauvais état, et je recommanderais qu'ils fussent réparés. Il suffirait pour cela d'une très légère dépense, et il pourrait se présenter des circonstances qui rendraient ces bâtiments très utiles.

Je prends aussi la liberté d'attirer votre attention sur le fait que, l'année dernière, j'ai recommandé que l'artillerie de campagne présente aux camps fût payée pour la journée précédant le rendez-vous, attendu qu'il lui faut au moins tout un jour pour rassembler ses chevaux, préparer ses canons et caissons, ajuster ses harnais, etc., etc.

Je prends également la liberté de recommander qu'à l'avenir il soit fourni deux couvertures par homme pour tous les camps, ainsi qu'un drap de lit imperméable—mais en cas de nécessité seulement. J'insisterai aussi sur la nécessité de pourvoir chaque camp d'un " panier " de pharmacie pourvu de tous les médicaments, etc., voulus.

Je ne saurais clore ces observations sur les camps sans dire encore une fois qu'on devrait leur accorder plus de temps, s'il est possible qu'on le fasse; et j'ose croire qu'on le pourrait.

INSPECTION DE CORPS.

J'ai inspecté les corps suivants dans l'ordre ci-après, savoir :—

Les gardes à pied du gouverneur général, à Ottawa, le 17 juin ; et

Le 14e bataillon des carabiniers Princesse Louise, à Kingston, le 28 juin.

Ces corps étant des corps urbains ont naturellement eu plus d'école que les corps ruraux. Tous deux sont sortis dans un état très satisfaisant, et ont exécuté leurs mouvements de revue d'une manière raisonnable. Naturellement je n'ai pu éprouver leur savoir en fait de nouvelle attaque, de postes avancés, etc., choses qui constituent la plus importante partie du service d'un soldat, mais je n'ai pas manqué de pénétrer les officiers commandants de la nécessité de l'instruction en ces sujets.

Je verrais avec beaucoup de plaisir que les corps urbains fussent encouragés à camper pendant quelques jours.

Le 12 mai j'ai assisté, à Toronto, à une parade d'église du 10e Royal Grenadiers, et je dois dire que jamais je n'ai vu un corps de miliciens de meilleure mine en ce pays ni dans aucun autre.

Le 24 mai, jour anniversaire de la Reine, j'ai passé en revue, à Montréal, une petite armée comprenant les troupes suivantes, savoir :—

La compagnie de cavalerie de Montréal, commandée par le capitaine McArthur ;

La batterie de campagne de Montréal, commandée par le lieutenant-colonel Stevenson ;

La brigade d'artillerie de place de Montréal, commandée par le lieutenant-colonel Turnbull ;

Les gardes à pied du gouverneur général d'Ottawa, commandées par le lieutenant-colonel Tilton ;

Le 5e bataillon, Royal Scots, commandé par le lieutenant-colonel Caverhill ;

Le 6e bataillon, fusiliers, lieutenant-colonel Massey ;

Le 1er bataillon, régiment du Prince de Galles, lieutenant-colonel Bond ;

Le 3e bataillon, carabiniers Victoria, major Radiger ;

Le 65e bataillon, carabiniers Mont-Royal, lieutenant-colonel Dugas ;

Le 2e bataillon, carabiniers de la Reine, de Toronto, major Delamere, et

La compagnie du collège Sainte-Marie.

Ces troupes se sont volontairement et gratuitement portées au rendez-vous, les gardes à pied du gouverneur général venant d'Ottawa et les carabiniers de la Reine de Toronto. Comme vous leur avez fait l'honneur de m'accompagner à la revue je n'ai que faire de m'étendre ici sur l'aspect qu'elles ont présenté, mais je dirai que leurs manœuvres et leur fermeté sous les armes ont été remarquables, vu l'inégalité du terrain qui aurait pu causer quelque légère confusion même parmi des troupes régulières, tandis que, comme il est à votre connaissance personnelle, rien n'a cloché dans notre revue—ce qui fait grand honneur au lieutenant-colonel Houghton, A.A.G., et à son major de brigade, le lieutenant-colonel Mattice. Le premier commandait la revue, et tous deux ont travaillé sans relâche à mûrir les dispositions nécessaires pour l'assemblée de troupes comparativement nombreuses sur un terrain si peu avantageux. Un agréable incident de ces manœuvres a été la présence de deux compagnies de jeunes garçons du collège Sainte-Marie, qui se sont remarquablement bien tirés d'affaire à la revue.

A Halifax, N.-E., le 6 août, les corps suivants—qui se sont assemblés sans solde—ont pris part, avec les troupes impériales de la garnison et les canots des vaisseaux de guerre mouillés dans le port, à un combat simulé sous les ordres du lieutenant général sir John Ross, C.C.B., commandant les forces de Sa Majesté dans le Dominion du Canada, savoir :—

La 1ère brigade d'artillerie de place d'Halifax, commandée par le lieutenant-colonel Curren ;

Le 63e bataillon, carabiniers d'Halifax, commandé par le lieutenant-colonel MacIntosh, et

Le 66e bataillon, fusiliers Princesse Louise, commandé par le lieutenant-colonel Humphrey,—le tout sous le commandement immédiat du lieutenant-colonel Worsley, aide-adjutant général du district n° 9, ayant le lieutenant-colonel MacShane pour major de brigade.

Avant de se rendre sur le théâtre des opérations, la force entière—réguliers anglais et miliciens canadiens—passa la revue du lieutenant général, sir John Ross, que j'accompagnais. Les troupes défilèrent ensuite, et je fus très satisfait de l'aspect et des mouvements de nos hommes, à côté des troupes régulières avec lesquelles ils étaient embrigadés. Le lieutenant général voulut bien se dire parfaitement satisfait d'eux, tant à la revue qu'au combat simulé, et il se montra étonné de leur valeur, vu que c'étaient tous des soldats citoyens ayant peu de chance de s'instruire comparativement à leurs frères d'armes des troupes régulières. Je prendrai ici la liberté de faire remarquer le grand avantage qu'une journée de cette sorte vaut à notre milice, surtout lorsqu'elle rencontre, comme dans cette circonstance, la plus grande bienveillance, considération et assistance de la part de chacun des réguliers, depuis le lieutenant général en descendant. J'ajouterai que sir John Ross et son état-major ont, dès le début, témoigné beaucoup d'intérêt à notre milice d'Halifax; ils ont fait en sorte que l'artillerie de place pût jouir de grands avantages dans son service des grosses bouches à feu—avantages dont elle n'a pas manqué de profiter sous le commandement du lieutenant-colonel Curren.

Le 14 août, pendant que je me trouvais à Charlottetown, les corps suivants se sont volontairement et gratuitement assemblés pour passer mon inspection, savoir:—

La compagnie du génie de Charlottetown, commandée par le capitaine Weeks;

Les batteries nos 1 et 2 de la brigade d'artillerie de place de l'Île du Prince-Edouard, commandées par le lieutenant-colonel Moore, et

Trois compagnies du 82e bataillon, commandées par le lieutenant-colonel Dougherty—le tout sous les ordres du lieutenant-colonel Irving, major de brigade du district militaire n^o 12.

Ces corps étaient sur un pied très passable, et ils ont assez bien défilé—après quoi ils ont très louablement exécuté les manœuvres de la nouvelle attaque, eu égard au peu de temps qu'ils l'avaient pratiquée. Le lieutenant-colonel Irving, major de brigade, qui commande dans l'Île du Prince-Edouard, est un infatigable officier qui se donne beaucoup de peine.

Le 7 novembre j'ai assisté, en qualité d'arbitre en chef, aux grandes manœuvres de Toronto, et j'ai ensuite inspecté les différents corps qui y ont pris part.

L'énergique aide-adjutant général, lieutenant-colonel Otter, avait pris des dispositions pour assembler des troupes, dans le but de démontrer le nouveau système d'attaque et de défense; après les manœuvres, les troupes furent formées en ligne et défilèrent. A l'exception de la garde du corps du gouverneur général, tous les corps de Toronto se trouvaient là, savoir:—

La batterie de campagne de Toronto, commandée par le major Meade;

Les Queen's Own, commandés par le major Delamere;

Les Royal Grenadiers, commandés par le lieutenant-colonel Dawson;

Le 13 bataillon, d'Hamilton, commandé par le lieutenant-colonel Gibson; et

Le 38e carabiniers Dufferin, commandé par le lieutenant-colonel Jones.

Ces forces étaient partagées en deux brigades, comme il suit:—

1ère brigade—10e Royal Grenadiers, lieutenant-colonel Dawson; 13e bataillon, major Maclaren.—Commandée par le lieutenant-colonel Gibson, du 13e bataillon.

2e brigade—2e Queen's Own, major Delamere; 38e carabiniers Dufferin, major Jones.—Commandée par le lieutenant-colonel Jones, du 38e.

Le tout sous les ordres du lieutenant-colonel Otter, A.-A.G., ayant le lieutenant-colonel Gray pour major de brigade.

Les officiers suivants eurent l'obligeance de s'offrir à remplir les fonctions d'arbitres, dont ils s'acquittèrent avec soin, savoir:—

Le lieutenant-colonel Grasett, retraité; le lieutenant-colonel Miller, retraité; le lieutenant-colonel Wayling, du 13e bataillon; le major Vidal, du corps d'école d'infanterie; le major King, de la batterie de campagne de Welland; le lieutenant Nanton, du génie royal; le lieutenant-colonel Gray, major de brigade; le major McSpadden, du 12 bataillon; le major Dunn, des gardes du corps du gouverneur général; le capitaine Baldwin, du 2e de cavalerie; le capitaine Thompson, du 12e bataillon; et le lieutenant Denison, du corps d'école d'infanterie.

Comme vous étiez vous-même, monsieur, présent à cette revue, vous avez dû voir que l'aspect et la fermeté de ces troupes faisaient le plus grand honneur à la milice dont ils font partie; et moi, comme soldat, je puis dire que les mouvements compris dans le programme ont été exécutés d'une manière intelligente, eu égard surtout au fait que ce ne sont pas des troupes régulières et qu'elles trouvent très difficilement le temps ou l'occasion de s'exercer. Il ne faut pas oublier aussi que toutes ces troupes se sont volontairement portées au rendez-vous, et que deux des corps sont respectivement venus d'Hamilton et de Brantford à leurs frais, de sorte que l'Etat n'a rien eu à dépenser à cette occasion, pas plus que dans d'autres dont j'ai déjà parlé.

La partie torontonienne de ces troupes est restée sous les armes de sept heures du matin à sept heures du soir, environ, à l'exception d'une heure pour le lunch; et les corps d'Hamilton et de Brantford sont partis à très bonne heure de chez eux par chemin de fer et sont également restés sous les armes jusqu'à sept heures du soir, moins une heure de repos pour le lunch. L'aspérité du sol et les broussailles avaient fait de l'exécution des mouvements une très rude tâche, et cependant, ainsi que vous avez pu le voir, les hommes ont marché environ trois milles pour revenir à la ville sans donner aucun signe de fatigue. Le 13e et le 38e s'en retournèrent par le train, le même soir. Tout cela est fort louable et fait l'éloge non seulement du zèle des officiers et des soldats, mais aussi de leurs forces vitales.

Ces rassemblements de corps de milice sont d'un profit incalculable, et devraient être encouragés autant que possible. Ils produisent la cordialité et un esprit d'émulation entre eux, les exercent dans les parties plus importantes de leur service, leur montrent ce qu'ils ne savent pas et ce qu'ils devraient étudier, et donnent à quelques-uns des officiers l'occasion de s'exercer aux fonctions de commandants de brigade et d'officiers supérieurs.

HANGARS D'EXERCICE ET MAGASINS D'ARMES.

Il a été beaucoup fait, cette année, sous le rapport de la réparation et de l'amélioration des hangars d'exercice, mais il reste encore beaucoup à faire, et je prendrai la liberté de vous rappeler que de bons et confortables hangars d'exercice contribuent beaucoup à encourager la milice à s'exercer, et à réunir les hommes le soir—ce qui en met un grand nombre à l'abri des tentations de la ville. De plus on pourrait à peu de frais les faire servir de galeries pour tirer avec les tubes Morris, et tout ce qui est propre à perfectionner le tir de la milice devrait être encouragé de toute façon.

Je regrette d'avoir à dire que le hangar d'exercice de Toronto n'est pas encore commencé, bien que les mesures préliminaires aient été prises, je crois, et qu'il sera prêt l'année prochaine, j'espère.

ÉQUIPEMENT.

J'ai très peu de chose à ajouter à ce que j'ai dit dans mes précédents rapports. Naturellement il serait très avantageux que nous pussions avoir un équipement neuf complet pour la milice, et je sais que la raison financière seule s'y oppose; mais j'espère que peu à peu vous pourrez faire en sorte que nous obtenions les choses nécessaires.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En outre des observations que j'ai faites sous cette rubrique dans mon rapport de l'année dernière, et sur lesquelles j'ai l'honneur d'attirer de nouveau votre attention, je me permettrai, cette année, de faire particulièrement remarquer la nécessité d'encourager davantage le tir de la milice en général. Un grand pas dans cette voie, indépendamment de la distribution d'une plus grande quantité de cartouches à balles

pour le tir d'école, serait de fournir à la milice, sur demande, des munitions supplémentaires à très bas prix. Les sociétés de tir ne sont pas mal dans leur genre, mais leur action ne se fait pas suffisamment sentir parmi tous les rangs de la milice. Ce serait une grande chose pour le service si nous pouvions avoir une école uniquement pour l'instruction du tir—quelque chose dans le genre de Hythe, seulement sur une plus petite échelle. Il suffirait d'un commandant et de trois officiers, mais il faudrait les choisir compétents, et les envoyer faire un cours à Hythe avant d'établir l'école ici. Si cette idée était agréée je serais prêt à vous soumettre les détails pour l'établissement de l'école.

Avant de clore ce rapport, je désire consigner ma haute appréciation de mon A.D.C., le capitaine Wise, des Scottish Rifles, dont j'ai le regret d'être à la veille de perdre les services, vu qu'il retourne en Angleterre pour rejoindre son régiment, en conformité des règlements relatifs au service d'état-major des jeunes officiers. Pendant les cinq années qu'il a été avec moi son zèle ne s'est jamais démenti, son savoir en fait d'ouvrage de bureau m'a été d'une immense assistance, et il a largement contribué à la gloire du collège militaire royal de Kingston, dont il est un gradué. Je n'ai pas besoin de vous rappeler ses services dans la récente campagne du Nord-Ouest où il a été blessé, et j'espère que vous prendrez les mesures nécessaires pour porter à la connaissance des autorités impériales votre satisfaction de ses services en ce pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRED. MIDDLETON, major général,

Commandant la milice du Canada.

A l'honorable sir A. P. CARON, C.C.M.G.,

Ministre de la milice et défense.

ANNEXE No 2.

RAPPORTS DES AIDES-ADJUDANTS GÉNÉRAUX.

DISTRICT MILITAIRE N° 1.

BUREAU DE BRIGADE,
LONDON, ONT., 9 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du major général commandant, mon rapport sur la milice du district militaire n° 1.

Voici quels sont les corps du district qui ont été exemptés des exercices de l'année 1889-90, avec leur effectif autorisé pour les fins d'exercice:—

		Officiers.	Sous-officiers et soldats.
7e bataillon, fusiliers	(6 compagnies)	26	252
21e do do	(5 do)	21	210
22e do carabiniers d'Oxford	(8 do)	32	336
27e do infant. de Lambton	(7 do)	29	294
29e do do Waterloo	(6 do)	26	252
32e do do Bruce	(8 do)	32	336
Total.....		<u>166</u>	<u>1,680</u>

Effectif autorisé des corps (artillerie et infanterie) convoqués pour les exercices de 1889-90:—

		Officiers.	Sous-officiers et soldats.
État-major de brigade.....		5	5
1er régiment de cavalerie (4 compagnies).....		17	168
1ère brigade d'artillerie de campagne (2 batteries).		14	155
Batterie de campagne de London (1 do)		7	74
24e bataillon, infant. de Kent (6 compagnies)		26	252
25e do do Elgin (5 do)		23	210
26e do do Middlesex (8 do)		32	336
28e do do Perth (6 do)		26	252
30e do carab. de Wellington (10 do)		38	420
33e do infant. de Huron (9 do)		35	378
Total.....		<u>223</u>	<u>2,250</u>

Effectif total du district (à 3 officiers et 42 sous-officiers et soldats par compagnie de cavalerie et d'infanterie), 4,319 hommes.

Force des corps qui ont fait les exercices de 1889-90:—

		Officiers.	Sous-officiers et soldats.
État-major de brigade.....		6	5
1er régiment de cavalerie (4 compagnies).....		12	146
1re brigade de batterie de campagne (2 batteries).		12	138
Batterie de campagne de London (1 do)		4	74
24 bataillon, infant. de Kent (6 compagnies)		17	195
25 do do Elgin (5 do)		17	178
26 do do Middlesex (8 do)		23	301
28 do do Perth (6 do)		24	221
30 do carab. de Wellington (10 do)		28	403
33 do infant. de Huron (9 do)		29	366
Total.....		<u>172</u>	<u>2,027</u>

RÉCAPITULATION.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Ont été exemptés des exercices.....	166	1,680
N'ont pas répondu à l'appel.....	50	224
Ont fait les exercices.....	172	2,027
Grand total de tous grades.....		<u>4,319</u>

Contingent autorisé à faire les exercices, suivant ordre général (8) du 10 mai 1889, 2,420.

Par permission spéciale la 1ère brigade d'artillerie a formé un camp local à Berlin; les autres corps ont formé un camp de district à London.

Le camp de London s'est formé le 18 juin, avec les officiers d'état-major suivants, savoir :—

Commandant, le lieutenant-colonel Henry Smith, aide-adjutant général du district;

Major de brigade, le lieutenant-colonel l'honorable Matthew Aylmer, major de brigade du district;

Officier d'approvisionnement, le lieutenant-colonel James Munro, du 22e bataillon.

Fourrier de campement et prévôt, le major James C. Guillott, du 21e bataillon.

Instructeur de tir, le major James H. Scott, du 32e bataillon.

Premier médecin, le chirurgien-major Vesey A. Brown, de la batterie de campagne de London;

Officier d'ordonnance, le lieutenant Septimus J. A. Denison, du corps d'école d'infanterie.

L'emplacement (propriété de l'Etat voisine des casernes) était tout ce que l'on pouvait désirer de mieux, et s'est trouvé du plus heureux choix; car, en dépit des fréquentes et grandes pluies qui ont rendu d'autres camps extrêmement désagréables, notre sol, à l'exception d'un petit nombre d'endroits de peu d'étendue, est resté si sec qu'on n'a pas eu besoin de faire de rigoles.

La municipalité de London a pourvu, et ce de la manière la plus satisfaisante, à toutes les commodités nécessaires, telles que service d'eau, bâtiments, écuries de campagne pour les chevaux de cavalerie et d'artillerie, réparations aux champs de tir, guérites, et curage quotidien des fosses d'aisance—en sorte que le département de la milice n'a eu à supporter aucuns frais locaux.

Les écuries de campagne, dont le lieutenant-colonel Aylmer avait donné le plan, étaient des plus propres à leur fin, qui est la sûreté des chevaux, et elles ont empêché le retour d'accidents qui ont été si coûteux les années passées.

Ainsi que le démontre le rapport du premier médecin, les troupes ont joui d'une très bonne santé. Il n'y a heureusement pas eu d'accident, ni de cas de maladie bien grave.

La conduite des hommes, tant au camp qu'en dehors du camp, a été excellente.

Leur nourriture, qui s'est trouvée très bonne, n'a coûté que 13½ cents par tête, par jour.

Pour ce qui est des exercices, on a suivi la même méthode que l'année dernière, c'est-à-dire que la plus grande partie du temps a été consacrée à l'école de peloton et au maniement des armes, et cela non seulement dans le but de mieux rompre les hommes à cette partie essentielle de leur service, mais aussi pour donner aux officiers de compagnie plus de chance de se perfectionner dans la pratique de l'enseignement.

Le 28, il y a eu une longue promenade militaire, dans l'avant-midi du 29 une revue et défilé en règle, et dans l'après-midi du même jour l'attaque d'une position à trois milles de distance, qu'une force défensive de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie avait préalablement occupée.

Le tir à la cible a été exécuté d'une manière expéditive, et autant que les circonstances pouvaient le permettre, satisfaisante. On trouvera ci-inclus le rapport de l'instructeur de tir. J'insisterais fortement sur l'adoption de ses recommandations, surtout celles qui ont trait au nombre des portées et à leur longueur, ainsi qu'à l'encou-

agement de la pratique du tir au chef-lieu d'état-major de chaque corps. La meilleure manière de faire cette dernière chose serait de mettre le prix de vente des cartouches à un chiffre nominal. Si des miliciens enrôlés veulent bien consacrer un temps précieux à perfectionner leur tir, il me semble que le moins que le pays devrait faire serait de fournir les munitions.

Le commandant fit aux officiers des conférences sur plusieurs sujets et les examina sur des questions préalablement soumises; et des classes d'exercice du sabre furent aussi formées sous la direction du maréchal des logis chef Munro.

Il serait difficile, je crois, de faire plus d'ouvrage ou de plus grands progrès qu'il n'en a été fait dans la courte période affectée à l'instruction.

Tous les corps ont travaillé avec un louable zèle, mais il en est qui, grâce à des avantages supérieurs, ont montré de meilleurs résultats que d'autres.

Les corps d'infanterie étaient sur un assez bon pied, mais le physique d'un grand nombre d'hommes laissait à désirer. Le 30^e bataillon, commandé par le lieutenant-colonel Clarke, et le 32^e, commandé par le lieutenant-colonel Coleman, étaient relativement les deux meilleurs corps d'infanterie, tant sous le rapport du nombre des hommes que sous celui de leur physique. Cette supériorité s'explique, dans une grande mesure, par le fait que les comtés dont ils sont respectivement tirés—Wellington et Huron—allouent 25 cents par jour à chaque officier, sous-officier et soldat en sus de la solde que leur paie l'Etat. En principe je réproouve entièrement cette aide locale; ça n'empêche que ces exemples démontrent ce qu'il y a moyen de faire avec un petit peu plus d'argent.

Le 25^e, lieutenant-colonel Lindsay, et le 26^e, lieutenant-colonel Irwin, avaient tous deux le grand désavantage d'avoir changé de commandants peu de jours avant le camp. Il faut espérer qu'ils auront leur revanche au prochain camp.

Le 24^e, lieutenant-colonel Martin, et le 28^e, lieutenant-colonel McNight, sont tous deux d'assez beaux corps, mais le service extérieur de chacun d'eux laisse à désirer.

La batterie de campagne de London, commandée par le lieutenant-colonel Peters, a de nouveau fait son service fidèlement et à ma satisfaction. L'inspection en ayant été faite par le lieutenant-colonel Irwin, je renverrai à son rapport pour les détails.

Le 1^{er} régiment de cavalerie—lieutenant-colonel Cole—m'a quelque peu surpris. C'était la première fois qu'il s'assemblait depuis mon arrivée dans le district, et, d'après ce qu'on m'avait dit, je m'attendais à voir une cavalerie très irrégulière. J'ai donc été très heureux de constater qu'hommes et chevaux ne le cèdent à aucuns en Canada; tout ce dont ils ont besoin est l'enseignement de la part d'hommes compétents, et plus d'occasions de se réunir. Ses rangées de chevaux étaient les plus nettes que j'eusse vues.

Il ne faut pas espérer, toutefois, que son équipement résistera à une campagne; il a grand besoin d'être renouvelé.

Ce régiment devrait être augmenté d'au moins deux compagnies.

Les armes et fourniments des corps qui ont été exemptés des exercices sont pour la plupart bien entretenus. Lorsqu'il y a eu quelque chose à reprendre on leur a refusé le certificat donnant droit à une indemnité pour le soin des armes, ce qui, suivant les officiers d'état-major de district, est le meilleur moyen de leur faire faire mieux.

Pour terminer, je dois dire que je suis fort satisfait de la manière dont les officiers de mon état-major de camp se sont acquittés de leur service. Tous se sont montrés zélés, et formaient, de fait, un état-major modèle.

Je manquerais gravement à mon devoir si je ne portais pas à la connaissance de l'officier général commandant les précieux services rendus par le lieutenant-colonel Aylmer en qualité de major de brigade de ce district. Il remplit toujours ses fonctions de manière à lui donner droit à la plus haute considération auprès du quartier général.

On trouvera ci-inclus les rapports d'inspection en forme de tableau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. SMITH, lieutenant-colonel.

Aide-adjutant général du district militaire n° 1.

A l'adjutant général de milice,
Ottawa.

ANNEXE "A."

KINCARDINE, 13 juillet 1889.

MONSIEUR,—En ma qualité d'instructeur de tir pour le camp de brigade tenu à London du 18 au 29 juin dernier, j'ai l'honneur de transmettre, avec le présent, les papiers suivants, savoir :—

1° Les feuilles du tir à la cible de compagnie des différents corps qui ont fait les exercices annuels pour 1889-90.

2° Des résumés faisant voir le résultat du tir de chaque corps, par compagnie, pendant le camp,

3° Le classement et les états annexés au présent rapport.

Relativement au tir de cette année je ferai les observations suivantes :

1° Je recommanderais que les portées fussent diminuées, ou qu'au moins les premières cartouches fussent tirées à 50 verges. Je crois que je ne risque rien en disant, que la proportion des hommes neufs s'est trouvée, cette année, aussi grande que d'habitude. Si des commençants manquent continuellement le but cela est de nature à les décourager et à les rendre indifférents, tandis qu'au contraire un coup heureux par-ci par-là portera un homme à essayer de tirer aussi bien que son voisin. Ces hommes neufs ne peuvent pas réussir à de longues portées, telles que 300 et 400 verges, et, pour en donner la preuve, j'ai inclus dans mon état ci-joint le nombre des hommes qui ont totalement manqué le but à chaque portée, par quoi l'on verra que ce nombre augmente en proportion de la longueur de la portée. A ce sujet je dirai qu'il n'a pas été possible de faire en sorte que le conseil contenu dans les ordres généraux, relativement aux hommes ne mettant pas de balles dans le but, fût suivi.

2° Relativement à l'état des fusils, je ne sache pas qu'il y ait eu de sérieuses raisons de se plaindre, bien que j'en ai trouvé quelques-uns tout à fait hors de service, et qu'un certain nombre d'hommes aient échangé leurs armes pour tirer.

Les champs de tir étaient éminemment propres à leurs fins, bien que les abords en fussent mauvais et désagréables pour les troupes. Je suggérerais qu'avant le prochain camp les arbres du côté nord du cours d'eau, en ligne avec les piquets placés à 200 verges, fussent abattus, attendu qu'ils nuisent considérablement au tir à 200 et 400 verges. Le côté ouest du terrain à 400 verges devrait aussi être nivelé, afin qu'on puisse voir toutes les cibles, ce qui n'a pas été possible cette année pour les cibles nos 7 et 8.

4° La conduite et tenue générale des hommes au tir à la cible a été des plus satisfaisantes, et je sens qu'il est de mon devoir de témoigner de leur empressement presque universel à recevoir, et, autant que possible, à exécuter les instructions à eux données.

5° J'éprouve beaucoup de plaisir à dire que tout s'est agréablement passé, qu'il n'a surgi de mécontentement d'aucune espèce, et qu'il n'est pas arrivé d'accident.

6° Je regrette d'avoir à me plaindre du manque de soin apporté par les commandants de compagnies à la préparation de leurs registres de tir de compagnie. Ces registres portent pourtant des instructions bien claires sur la manière de les tenir, mais on semble en tenir peu ou point compte, et sous d'autres rapports ce que ces commandants font est tout à fait incomplet et inexact. Ainsi que le démontrent ces registres, cet état de choses m'a imposé une très forte somme d'ouvrage supplémentaire, en ce que j'ai dû les corriger et compléter, attendu qu'il y avait des erreurs pour presque chaque compagnie.

7° Je désire exprimer ma haute satisfaction de la manière dont le sergent Morrison, de la compagnie D, corps d'école d'infanterie, a rempli ses fonctions de sergent-instructeur de tir.

RÉSUMÉ de brigade par ordre de mérite, suivant le résultat moyen, y compris le classement des tireurs, conformément à l'ordre général du 11 mai 1889.

Corps.	Classement.			Nombre d'hommes qui ont totalement manqué la cible à					Résultat moyen de bataillon par hom.	Observations.
	Tireurs de 1re cl.	Tireurs de 2e cl.	Tireurs de 3e cl.	100 vgs.	200 vgs.	300 vgs.	400 vgs.	Toute portée		
26e, Middlesex	72	39	84	11	23	32	35	2	33·61	Moyenne de la brigade 27·09
33e, Huron.	42	60	142	16	34	62	69	4	26·49	
28e, Perth	17	30	68	8	14	26	23	4	26·18	
24e, Kent.....	29	31	86	12	17	31	30	2	26·06	
30e, Wellington	52	60	187	16	54	77	72	6	25·27	
25e, Elgin	14	24	77	11	21	28	38	4	24·07	
Résultat de brigade	226	244	644	74	163	256	267	22		

COMPAGNIES qui tirent le mieux, par ordre de mérite.

Corps.	Compagnie.	Moyenne.
26e, Middlesex.....	N° 6	58·00
30e, Wellington.....	do 6	35·08
28e, Perth	do 2	34·46
33e, Huron.....	do 7	34·09
24e, Kent.....	do 6	32·69
25e, Elgin.....	do 2	29·34

MEILLEUR tireur de chaque bataillon, par ordre de mérite.

Grade et nom.	Corps.	Compagnie.	Nombre de points faits.
Caporal R. Stooks	26e	N° 6	70
Sergent Sanders.....	30e	do 7	64
Fonctionnaire-caporal, Thos. Horn.....	33e	do 7	62
Soldat John Walker.....	28e	do 2	61
do M. C. Drake.....	25e	do 2	57
do Bray.....	24e	do 3	54

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. SCOTT, major du 32e bataillon,
Instructeur de tir.

A l'aide-adjutant général du
District militaire n° 1, London, Ont.

ANNEXE " B ".

LONDON, 18 octobre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre le rapport annuel de santé pour le camp de brigade tenu à London, district militaire n° 1, du 19 au 30 juin dernier.

Voici la liste des corps réunis au camp, savoir:—

La batterie de campagne de London; le premier régiment de cavalerie; la compagnie D, école royale d'infanterie; et les 24^e, 25^e, 26^e, 28^e, 30^e et 33^e bataillons, avec état-major—le tout formant une brigade d'environ 2,000 hommes.

En somme, le camp a été des plus salubres en dépit de grandes pluies que nous avons eues par trois fois, et dont l'une a duré près de 15 heures. Deux ou trois heures après ces pluies le sol était parfaitement sec, et il ne s'en est suivi aucuns mauvais effets. Quiconque connaît bien la composition du sol de ce terrain de campement, sa nature poreuse et sablonneuse, comprendra facilement ce résultat et combien notre emplacement est, avec d'autres, supérieur à tout autre endroit de ce district.

Durant le camp les cas d'insolation et de diarrhée, si communs jusqu'ici, ont été plus rares que je ne l'ai jamais vu—ce qui peut être attribué à la fraîcheur inaccoutumée de la saison.

Les vivres étaient tous excellents, et personne ne s'en est plaint.

Les mesures sanitaires relatives aux fosses d'aisance et au service d'eau, etc., auxquels la municipalité avait pourvu, ont toutes été parfaitement prises.

Les divers services des médecins du camp ont tous été bien et diligemment faits.

Un résumé des rapports de santé quotidiens indique qu'il a été constaté 77 cas de maladie—les principales indispositions étant la diarrhée, les rhumes, le mal de gorge, les douleurs rhumatismales, les douleurs de poitrine, la rougeole et les oreillons. De ce nombre de malades 12 seulement étaient sérieusement atteints et ont dû être admis à la tente d'ambulance de brigade pour y être spécialement traités—le reste étant des cas n'exigeant aucunes telles mesures. Des malades admis à la tente d'ambulance de brigade, il fut plus tard envoyé à l'hôpital général de London quatre dont trois atteints de maladies contagieuses, savoir: 1 de rougeole et 2 d'oreillons. Le quatrième exige une mention spéciale: c'était un cas de pleuro-pneumonie, et le malade était un soldat du 28^e bataillon, de Stratford. En questionnant cet homme, je constatai qu'il avait été atteint, au printemps, d'un mal de poitrine pour lequel, si j'en juge par sa description, il doit avoir été très imparfaitement traité. Je vous ai déjà envoyé un rapport spécial sur l'état de ce malade depuis la levée du camp, pendant qu'il était encore à l'hôpital général de London.

Comme de coutume, certains médicaments de la caisse de pharmacie fournie au camp ont manqué, et j'ai été obligé de m'en procurer un nouvel approvisionnement par réquisition. Je suggérerais respectueusement qu'à l'avenir chaque brigade assemblée en camp fût pourvue d'un " panier " bien garni, comme celui dont il est fait usage dans le service impérial. Un de ces paniers suffirait pour tous les besoins d'un camp de 12 jours, et tout ce qu'il contiendrait pourrait être amplement protégé et conservé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

V. A. BROWN, chirurgien-major de la B.C.L.,
Faisant fonctions de premier médecin au camp de brigade.

Au lieutenant-colonel SMITH, A.-A.G.,
Commandant l'école royale d'infanterie et le district militaire n° 1.

DISTRICT MILITAIRE N° 2.

CASERNE DU FORT NEUF,

TORONTO, 10 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel de la situation du district militaire n° 2, pour l'année finissant le 31 décembre 1889.

FORCE.

Voici quel est l'effectif autorisé du district :—

	Répartition.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	
Cavalerie.....	9	Compagnies ...	41	378
Artillerie de campagne..	3	Batteries..	18	222
“ montagne ..	$\frac{1}{2}$	do ..	1	21
Infanterie	118	Compagnies....	482	4,956
Total.....	<u>130$\frac{1}{2}$</u>		<u>542</u>	<u>5,577</u>

Cet état diffère un peu de celui de l'année dernière, vu que la demi-compagnie de carabiniers du Sault Sainte-Marie a depuis été portée au complet d'une compagnie, et attachée, comme compagnie n° 6, au 96e carabiniers, d'Algoma, tandis que la batterie de place de Toronto a cessé d'exister.

Dans mon dernier rapport j'ai recommandé l'organisation, à Toronto, d'une brigade d'artillerie de place composée d'au moins quatre batteries qui pourraient être facilement maintenues, bien qu'il soit impossible de maintenir une batterie unique sur le moindre bon pied, en face des attraites qu'offrent aux recrues les organisations plus fortes.

Pendant l'année on a réorganisé la cavalerie en transférant les compagnies d'Oakridge et de Markham du 2e régiment à la garde du corps du gouverneur général, et faisant de cette dernière un régiment de quatre compagnies. En même temps que ce changement n'affectera pas la valeur du corps en premier lieu nommé, auquel il reste encore cinq compagnies, il augmentera de beaucoup celle du dernier.

Répartition pour instruction.

Le contingent autorisé pour les exercices annuels de 1889-90 a été de 3,442 hommes de tous grades, répartis comme il suit.—

En camp—

2e de cavalerie.....	185	de tous grades.
Batterie de campagne d'Hamilton.....	79	do
do Toronto	79	do
do Welland	71	do
19e bataillon, Lincoln.....	229	do
20e do Halton, (carabiniers Lorne).....	249	do
31e do Grey.....	271	do
39e do Norfolk	264	do
44e do Welland.....	247	do

Aux chefs-lieux d'état-major—

Gardes du corps du gouverneur général.....	172	do
$\frac{1}{2}$ batterie du Sault Sainte-Marie.....	22	do
2e bataillon, Queen's Own Rifles, Toronto.....	450	do
10e do Royal Grenadiers do	365	do
13e do Hamilton	365	do
38e do carabiniers Dufferin, Brantford... ..	275	do

On remarquera que les corps de cavalerie et d'infanterie exercés en camp étaient tous numériquement faibles, ce qui s'explique par le fait que le nombre autorisé n'était pas suffisant pour couvrir le nombre total des hommes qui n'avaient pas

été convoqués l'année précédente, en sorte qu'il a fallu retrancher entièrement une ou deux compagnies de chaque corps pour réduire le chiffre à l'effectif prescrit.

Outre les compagnies auxquelles je viens de faire allusion, les corps suivants ont été exemptés des exercices :—

Le 12 ^e	bataillon,	York Rangers,
Le 34 ^e	do	Ontario,
Le 35 ^e	do	Simcoe Foresters,
Le 36 ^e	do	Peel,
Le 37 ^e	do	Carabiniers d'Haldimand,
Le 77 ^e	do	Wentworth, et
Le 96 ^e	do	Carabiniers d'Algoa.

Le bataillon en dernier lieu mentionné, bien qu'organisé depuis trois ans, n'a jamais été convoqué pour les manœuvres. Il tarde infiniment aux officiers comme aux soldats d'être compris dans l'effectif de l'instruction, et ils ont fait tous leurs préparatifs cette année dans l'espérance d'être convoqués. Les officiers ont fait beaucoup de dépense pour se procurer l'uniforme voulu, et la plupart, tant d'entre eux que des sous-officiers, ont obtenu leurs certificats de l'école d'instruction.

Corps ruraux.

Le camp de district de 1889 a été assis à Niagara le 11 juin, et levé le 22 du même mois.

Un désagrément presque continu a été le sort commun, à cause des quantités de pluie qui sont tombées; il ne s'est guère passé une nuit sans qu'il ait plu à verse, et par trois différentes journées il a fallu suspendre entièrement les exercices pour la même raison.

Officiers et soldats méritent toutefois beaucoup d'éloges pour la bonne humeur qu'ils ont montrée dans de si irritantes circonstances, et l'ardeur avec laquelle ils ont accompli leurs différents devoirs, bien que constamment trempés.

Je dois au maire (M. Henry Paffard) et au conseil municipal de la ville de Niagara de reconnaître ici l'assistance empressée qu'en tout temps ils ont prêtée au camp, et je dois aussi consigner encore une fois la bienveillante considération que nous a témoignée l'Association chrétienne des Jeunes Gens, de Toronto, en mettant gratuitement à la disposition de tous une grande marquise pourvue de journaux, de revues, et de tout ce qu'il fallait pour écrire.

Discipline.

La discipline des différents corps a été satisfaisante, et les piquets et la garde de police ont eu fort peu de peine à maintenir l'ordre, soit au camp soit en ville. C'est le capitaine Mutton qui, en sus de ses autres devoirs, était chargé de la police.

Exercices et revues.

La batterie de campagne de Welland ayant obtenu, pour cette année, la permission de faire les exercices à son chef-lieu d'état-major, deux batteries seulement—celles d'Hamilton et de Toronto—se trouvaient à Niagara, sous le contrôle du major Van Wagner, de la batterie de campagne d'Hamilton. Elles ont été passées en revue par le lieutenant-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie, au rapport duquel je dois vous renvoyer pour ce qui est de leur valeur.

La compagnie C, corps d'école d'infanterie et école royale d'infanterie, était au camp, sous les ordres du capitaine Macdougall; elle a fourni une aide précieuse pour l'instruction et donné l'exemple de la discipline et de la tenue.

Je suis heureux de pouvoir dire que malgré les interruptions causées par la pluie les corps d'infanterie ont fait des progrès plus qu'ordinaires en instruction. On portait tant d'intérêt aux exercices de routine ordinaires que j'ai pu avoir deux bons exercices du nouveau mode d'attaque (de front) en brigade, dont l'un prit la forme d'un "exercice à feu" dans lequel on se servit de cartouches blanches et une petite troupe (la compagnie C, C.E. I.) représenta l'ennemi. La nouvelle manœuvre fut exécutée d'une manière très intelligente, et la valeur des écoles d'infanterie se manifesta davantage tous les jours par la meilleure instruction que leurs gradués sont en état de donner aux hommes.

Le dimanche, 16 juin, à 9 heures de l'avant-midi, il y eut en plein air, pour les troupes réunies à cette fin, un service religieux auquel le révérend M. Geddes, de Niagara, voulut bien officier.

Tir.

Le nombre prescrit de cartouches a été tiré sous la surveillance du capitaine J. B. McLean, des Royal Grenadiers, officier des plus zélés qui a fait tout ce qu'il a pu pour instruire les hommes dans la mesure des moyens qu'il avait à sa disposition; mais, ainsi qu'il le dit franchement dans son rapport (annexe A), "il faut plus d'aide sur les champs de tir, une meilleure qualité de cartouches, et plus d'encouragement pour le tir à la cible aux chefs-lieux d'état-major," si l'on veut obtenir de bons résultats pratiques du cours annuel de tir en camp.

Ainsi que je l'ai déjà dit dans de précédents rapports, le besoin de nouveaux champs de tir se fait beaucoup sentir à Niagara, et j'attirerai particulièrement votre attention sur le rapport de l'instructeur de tir à ce sujet.

Maladies et accidents.

Par le rapport du premier médecin du camp—le chirurgien-major Maclean, du 31^e bataillon (annexe B)—on verra qu'il y a eu très peu de maladie, ce qui peut être attribué dans une grande mesure, je crois, à la fraîcheur de la température.

Le chirurgien-major signale la nécessité d'une distribution de toiles-caoutchouc aux hommes et d'un approvisionnement de lits de camp, d'éclisses, d'instruments, etc., pour les ambulances—toutes choses à l'égard desquelles je partage son avis sans aucune réserve.

Je regrette d'avoir à consigner le décès du soldat William Ilton, qui s'est noyé dans la rivière Niagara le 16 juin. Le procès-verbal de l'enquête vous a été régulièrement transmis dans le temps.

Un cheval de troupe du 2^e de cavalerie est tombé mort pendant l'un des exercices, et le résultat de l'enquête sur cet accident vous a été également communiqué.

Vivres.

Les vivres fournis n'ont pas été tout à fait satisfaisants; plus d'une fois il a fallu renvoyer du pain qui avait mauvais goût, tandis que la viande n'était pas aussi bonne que celle qu'on a coutume d'avoir à Niagara.

La ration, y compris le combustible, a coûté 18 $\frac{7}{8}$ cents par tête.

Inspections.

Le major général commandant, sir Fred. Middleton, est venu au camp le 18 juin et y a passé en partie deux jours.

Le premier jour il a vu le camp, les champs de tir et une revue de toutes les troupes, mais le 19 une grosse pluie vint mettre fin, pour le moment, à une démonstration pratique du nouveau mode d'attaque dont j'ai déjà parlé.

Pendant la durée du camp j'ai fait des différents corps (l'artillerie exceptée) une inspection dont voici en résumé le rapport :—

2^e de cavalerie—Lieutenant-colonel Gregory, commandant.

Physique, bon; discipline, satisfaisante; manœuvres, bien; services, assez bien; livres de régiment, passables; livres de compagnie, aucun.

1^{re} bataillon—Lieutenant-colonel Carlisle, commandant.

Physique, médiocre; discipline, assez bonne; manœuvres, bien; services, très bien; livres de régiment, très bien; livres de compagnie, très bien—à l'exception de la compagnie n^o 1.

20^e bataillon—Lieutenant-colonel Kerns, M.P.P., commandant.

Physique, assez bon; discipline, bonne; manœuvres, bien; services, bien; livres de régiment, bien; livres de compagnie, assez bien.

31^e bataillon—Lieutenant-colonel Brodie, commandant.

Physique, très bon; discipline, bonne; manœuvres, bien; services, bien; livres de régiment, assez bien; livres de la compagnie n^o 6, très bien—les autres, passables.

39e bataillon—Lieutenant-colonel Coombs, commandant.

Physique, assez bon; discipline, bonne; manœuvres, bien; services, assez bien; livres de régiment, bien; livres de compagnie, très bien.

44e bataillon—Lieutenant-colonel Morin, M.P.P., commandant.

Physique, assez bon; discipline, bonne; manœuvres, très bien; services, bien; livres de régiment, très bien; livres des compagnies n° 4, 6 et 8, très bien; les autres, passables.

Etat-major de camp.

Les officiers suivants, qui composaient l'état-major du camp, ont droit à tous les éloges pour la sérieuse attention qu'ils ont portée à leurs services respectifs, et l'aide empressée qu'ils m'ont prêtée en tout temps, savoir :

Le lieutenant-colonel Gray, major de brigade; le major McLaren, du 13e bataillon, officier d'approvisionnement; le lieutenant-colonel Alger, payeur du district; le chirurgien-major Maclean, du 31e bataillon, premier médecin du camp; le capitaine Mutton, des Q.O.R., fourrier de campement et prévôt-officier; le capitaine McLean, des Royal Grenadiers, instructeur, et le capitaine Stuart, du 13e bataillon, officier d'ordonnance, ainsi que le capitaine Geale, fonctionnaire-intendant de caserne à Niagara.

CORPS URBAINS.

Plus j'étudie les corps urbains plus je crois qu'il y a avantage pour eux à passer quelques jours en camp tous les ans, afin d'acquérir dans certaines manœuvres et certains services des connaissances qu'il leur est actuellement impossible d'obtenir par de courts exercices comme l'habitude est d'en faire, le soir, dans des locaux où l'espace leur manque.

Si intelligents et enthousiastes sont et les officiers et les soldats qu'il suffirait de très légers frais de transport et de subsistance pour obtenir les plus satisfaisants résultats.

Comme exemple de leur disposition à s'imposer des sacrifices de temps et d'argent en vue de faire des progrès, je puis citer la revue des quatre bataillons urbains de ce district, qui eut lieu le 7 du mois courant et dont je parlerai plus loin, mais il n'est pas naturel de supposer que cet enthousiasme durera toujours si les frais de transport et de subsistance doivent être constamment supportés par les hommes et leurs amis.

Garde du corps du gouverneur général—Lieutenant-colonel G. T. Denison.

J'ai inspecté ce corps le 29 juin, sur le champ communal de la garnison, au sortir de ses six jours d'exercice. Les deux compagnies récemment transférées du 2e régiment de cavalerie étaient présentes au grand complet, et bien qu'il y eut une différence frappante entre elles et les anciennes compagnies sous le rapport de la propreté, je suis convaincu que la concurrence fera disparaître ce défaut et d'autres semblables en très peu de temps.

L'accroissement de la garde du corps devra nécessairement produire plus d'enthousiasme et d'efficacité dans le service.

Pour le peu de temps qu'il s'était exercé le corps passa une inspection fort satisfaisante; mais, ainsi que je l'ai dit l'année dernière, il ne suffit pas de six jours pour mettre quelque corps que ce soit sur un bon pied, et c'est dommage qu'on ne puisse obtenir quelques jours de plus quand on a de si bons hommes sous la main.

Artillerie du Sault Sainte-Marie—Major Wilson.

Bien que ce ne soit pas un corps urbain cette demi-batterie d'artillerie de montagne a fait ses exercices au chef-lieu d'état-major, et elle a été inspectée le 4 mai par le lieutenant-colonel Gray, major de brigade, qui se dit très satisfait de son physique, de ses manœuvres et de son aspect général.

Infanterie.

2e bataillon (Queen's Own Rifles), Toronto—lieutenant-colonel Hamilton.

10e bataillon (Royal Grenadiers), Toronto—lieutenant-colonel Dawson.

13e bataillon, d'Hamilton—lieutenant-colonel Gibson, M.P.P., et

38e bataillon (carabiniers Dufferin), de Brantford—lieutenant-colonel Jones.

L'inspection de ces corps fut faite le 7 du mois courant, près de Toronto, par le major général commandant, sir Fred. Middleton, C.C.M.G., C.B., en présence de l'honorable ministre de la milice, sir A. P. Caron, C.C.M.G.

Cette inspection, comme celle des deux bataillons en premier lieu nommés, l'année précédente, prit la forme d'un exercice à feu pratique sur un terrain voisin de la rivière Humber, à 6 milles de la ville, spécialement choisi à cette fin.

Les deux bataillons de carabiniers furent désignés pour jouer le rôle d'agresseurs sous les ordres du lieutenant-colonel Jones, tandis que les deux bataillons d'infanterie, avec la compagnie "C," C.E.I., représenteraient la défense sous les ordres du lieutenant-colonel Gibson; et chaque parti avait deux canons de la batterie de campagne de Toronto, parfaitement attelés et montés. Il fut donné une "idée générale," et à un signal convenu les partis en lutte commencèrent les opérations qui furent conduites suivant les principes établis dans le manuel d'exercice de l'infanterie, 1889, pour l'attaque et la défense.

Il ne saurait être decerné trop d'éloges aux corps engagés pour l'ardeur et le vif intérêt qu'ils ont manifestés du commencement à la fin. La tâche à eux imposée n'était pas jeu d'enfant, le terrain étant plein de route fatiguées, de côtes roides et de bois touffus présentant nombre d'obstacles qu'on ne pouvait pas surmonter sans beaucoup de vigueur et de détermination; et le département n'a eu à supporter aucuns frais de transport ou de subsistance.

Les corps engagés comptaient 1,890 hommes de tous grades se répartissant ainsi : —Batterie de campagne de Toronto, 50; Queen's Own Rifles, 590; Royal Grenadiers, 417; 13^e bataillon, 393; carabiniers Dufferin, 364, et compagnie C, corps d'école d'infanterie, 76. Chaque corps excédait de beaucoup son complet autorisé pour l'exercice.

Les Queen's Own ont fait tout le chemin à pied—environ 16 milles; les Grenadiers s'en allèrent par chemin de fer, mais revinrent à pied. En arrivant d'Hamilton et de Brantford par chemin de fer, le 13^e et les carabiniers Dufferin mirent pied à terre à la Humber, et après les opérations se rendirent à pied à Toronto pour y reprendre le train. La batterie de campagne de Toronto s'est rendue à pied sur le théâtre des opérations. Il faut se rappeler que ce corps avait déjà fait ses exercices au camp, en juin; sa présence était donc une nouvelle preuve de son enthousiasme bien connu.

ASSOCIATIONS D'INSTRUCTION MILITAIRE.

Écoles publiques.

Le 18 juin j'inspectai l'association d'exercice des écoles publiques, de Toronto, placée sous la direction du capitaine Thompson, adjudant du 12^e York Rangers. Il y avait à la revue environ 30 compagnies (soit 10 de plus que l'année dernière) comptant 900 garçons, et j'eus tout lieu d'être satisfait de l'exercice et de la fermeté dans les rangs. Ces garçons ne portent pas d'uniforme, mais la moitié à peu près sont pourvus de fusils de bois, et ceux-là exécutent fort bien le maniement des armes et l'exercice des feux.

L'association est soutenue entièrement par le bureau des écoles publiques, qui porte le plus grand intérêt possible à l'instruction militaire des jeunes garçons.

Corps de cadets du collège du Haut-Canada.

Je regrette d'avoir à dire que ce corps ne s'est pas régulièrement exercé depuis deux ans; par conséquent je n'ai pas pu l'inspecter pendant cette période. La raison que les autorités du collège en donnent sont que les enfants grandissent trop vite pour leur uniforme, en sorte qu'il est impossible de les tenir équipés, à moins que ce ne soit à grands frais—chose qui se comprend facilement.

Le corps a en sa possession 75 fusils avec fourniments; le tout a été régulièrement inspecté par le major de brigade, qui l'a trouvé au complet et en bon état. Le fusil dont ce corps est armé est le Peabody; ainsi que je l'ai dit après mon inspection de 1887, ce fusil est trop lourd pour de jeunes garçons. Si le corps est maintenu, je recommanderais que ce fusil fût remplacé par le Snider court ou carabine Snider de cavalerie.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Hangars d'exercice.

On dit que l'emplacement du nouveau hangar d'exercice de Toronto sera bientôt prêt à être mis à la disposition du gouvernement—après quoi on ne devrait pas tarder à commencer l'ouvrage, puisque un crédit a été voté pour ce bâtiment.

A l'égard de la nouvelle salle d'armes de Brantford, un emplacement a été choisi et l'argent voté. Je recommanderais que l'on se mit à l'œuvre immédiatement, attendu que le bataillon de l'endroit est exposé à se voir mettre, d'un instant à l'autre, à la porte du local qu'il occupe actuellement, le bail en ayant expiré il y a quelques mois.

Il n'a encore rien été fait de plus en vue de la construction d'un hangar projeté à Port-Arthur, mais j'espère que l'aide nécessaire sera bientôt accordée par la municipalité.

Le besoin d'un hangar d'exercices au Sault Sainte-Marie—point stratégique important—se fait grandement sentir et les officiers de l'endroit font actuellement des efforts pour obtenir l'aide municipale voulue.

Tir à la cible.

Il est grandement besoin d'un approvisionnement de cibles de fer ou de bois pour les corps ruraux, et aussi d'une distribution annuelle de cartouches à balles à tous les corps, qu'ils soient convoqués pour les exercices ou non. Le désir de s'instruire dans l'usage du fusil grandit rapidement dans ce district, mais la dépense qu'il faut faire pour se procurer des cibles et des munitions est le grand obstacle à l'encouragement de cette très importante partie de l'éducation du milicien.

Armes et fourniments.

Ainsi que déjà dit dans de précédents rapports, le besoin d'une nouvelle distribution d'armes et de fourniments à beaucoup de corps est très urgent, attendu qu'une grande proportion de ces objets sont usés et réellement hors de service. Et cependant je puis affirmer qu'on en a bien soin.

Les corps suivants sont ceux qui ont les salles d'armes le mieux tenues, savoir :—

La garde du corps du gouverneur général, compagnies A et B.

Le 2^e de cavalerie, compagnies B et C.

La batterie de campagne d'Hamilton.

La demi-batterie du Sault Sainte-Marie.

Le 2^e bataillon, Queen's Own Rifles.

Le 10^e do Royal Grenadiers.

Le 12^e do York Rangers, compagnies n^o 1, 2, 3 et 8.

Le 13^e do Hamilton.

Le 19^e do Lincoln, compagnies nos 2, 3 et 5.

Le 20^e do Halton do 1, 2 et 3.

Le 31^e do Grey. do 3 et 6.

Le 34^e do Ontario. do 1 et 6.

Le 35^e do "Simcoe" Foresters, compagnie n^o 5.

Le 36^e do Peel, compagnies nos 2 et 7.

Le 37^e do Haldimand, compagnies nos 1, 3, 4 et 7.

Le 38^e do carabiniers Dufferin.

Le 39^e do carabiniers "Norfolk," compagnies nos 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8.

Le 44^e do Welland, do 1, 4 et 6.

Le 77^e do Wentworth, do 1, 2, et 3, et.

Le 96^e do carabiniers d'Algoma, do 5 et 6.

Etat-major de district.

Je reconnais avec plaisir la manière satisfaisante dont les fonctions de major de brigade ont été remplies par le lieutenant-colonel Gray, ainsi que la grande aide à moi prêtée par le lieutenant-colonel Alger, payeur du district et garde-magasin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. D. OTTER, lieut.-col.,

Aide-adjutant général du district militaire n^o 2.

ANNEXE A.

NIAGARA, 22 juin 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport en qualité d'instructeur de tir du camp de Niagara. Tous les corps de ce camp ont tiré le nombre réglementaire de 20 cartouches par homme.

Le temps a été très défavorable en ce qu'il a venté fort, et plu, parfois, à verse. Le tir a été très satisfaisant, si l'on considère qu'un certain nombre des hommes n'avaient encore jamais tiré une carabine.

Bien que l'instruction du tir soit mise au premier rang dans les règlements de campement, j'ai le regret de dire qu'à cause de la brièveté du temps il a été impossible de la donner d'une manière satisfaisante. Je constatai qu'à deux ou trois exceptions près seulement, aucune des compagnies n'avait préalablement pratiqué les exercices de position et de pointage. A cause du grand nombre d'hommes qui devait tirer, il me fut impossible de consacrer à chacun l'attention nécessaire pour lui enseigner même les premiers principes du tir. Beaucoup de temps fut perdu par suite de l'état des cibles, qui étaient des cibles de fer usées, et tellement mauvaises que pour pouvoir arriver à marquer tant soit peu exactement il fallut les repeindre presque toutes les dix minutes. Il y a eu plusieurs accidents dus au rebondissement des balles, mais heureusement d'aucune gravité. Le marquage a été très insatisfaisant, et il continuera à l'être tant qu'on se servira des cibles actuelles. A la portée de 400 verges il était très difficile de voir les cibles. La mauvaise qualité des cartouches a également nui à la justesse du tir; deux pour cent de ces cartouches ne valaient absolument rien, par le fait qu'il était impossible de les faire partir, tandis que cinq pour cent ne rendaient pas la balle au but. A chaque portée je fis faire, avec des piquets de tente, un chevalet temporaire supportant un sac de sable, et, autant que possible, il fut exigé qu'il visât de ce chevalet avant de tirer sur la cible. Chaque homme aussi, en attendant que son tour fût venu de tirer, fut constamment tenu occupé aux exercices de position et de pointage—exercices qui, avec l'emploi du chevalet, eurent de très bons résultats. Le sergent-instructeur de tir m'a prêté une aide précieuse.

On trouvera ci-joint un tableau du tir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. McLEAN, capitaine,

Lieutenant aux Royal Grenadiers, instructeur de tir.

Au commandant du

Camp d'instruction de Niagara.

CHIFFRES de mérite.

Corps.	Chiffre de mérite réglementaire	Compagnie qui tire le mieux.	Chiffre de mérite.	Observations.
2e régiment de cavalerie.....	22 $\frac{3}{4}$	Cie n° 3	26 $\frac{1}{2}$	N'a pas tiré à 400 vgs.
19e Lincoln.....	22 $\frac{1}{4}$	do 4	31 $\frac{1}{2}$	
20e Halton (carabiniers de Lorne)	30	do 4	33 $\frac{1}{2}$	
31e Grey.....	30 $\frac{3}{4}$	do 3	40 $\frac{1}{2}$	
39e carabiniers de Norfolk.....	25 $\frac{1}{4}$	do 4	35 $\frac{1}{2}$	
44e Welland.....	23 $\frac{1}{4}$	do 5	31 $\frac{1}{2}$	

MEILLEUR tireur de chaque corps.

Corps.	Grade et nom.	Compagnie.	Nombre de points.
31e Grey.....	Sergent Irvine.....	Cie n° 4.....	64
20e Halton.....	Soldat Griffin.....	Cie n° 4.....	58
2e de cavalerie.....	Cavalier Sherman.....	Cie n° 3.....	58
19e Lincoln.....	Sergent Kerby.....	Cie n° 6.....	57
44e Welland.....	Soldat Work.....	Cie n° 5.....	54
39e Norfolk.....	Caporal Long.....	Cie n° 4.....	51

ANNEXE "B."

CAMP DE NIAGARA, 21 juin 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Les rapports de santé quotidiens des différents corps démontrent que le camp a été remarquablement exempt de maladie de toute espèce. La persistance de l'humidité nécessite l'usage de substances propres à détruire les odeurs fétides et à désinfecter, dont la plus utile et la plus rapide dans ses effets est le phénol soluble. Il n'est arrivé d'accident d'aucune conséquence pendant le campement. Un seul homme, soldat du 39e bataillon, a été renvoyé chez lui affecté d'une ophthalmie générale accompagnée d'ulcération de la cornée, simple résultat d'une maladie chronique dont il avait précédemment souffert. Cet homme n'aurait pas dû être amené au camp. Un autre individu, soldat du 39e bataillon, qui servait en qualité d'aide-cuisinier à la pension des officiers, fut trouvé noyé dans la rivière Niagara; on supposa qu'il s'était suicidé, et son corps fut envoyé à sa famille. La nourriture tant des hommes que des chevaux s'est trouvée de bonne qualité, et, excepté dans une couple de cas insignifiants, aucune plainte n'a été portée. Les hommes ont généralement souffert de grands désagréments par le fait d'avoir couché sur le sol humide, et je ne saurais insister trop fortement sur la fourniture d'une toile-caoutchouc pour chaque homme durant le campement. On ne devrait pas oublier que ces hommes sont entièrement à la merci de l'équipement fourni par le département, sur lequel seul ils peuvent compter non seulement pour leur confort au camp, mais aussi pour se prémunir contre des souffrances et des maladies pouvant résulter de rigueurs inutiles subies au cours du service. L'effet immédiat d'une rigueur comme celle que les hommes viennent de supporter n'est pas suffisant, pour un grand nombre d'entre eux, pour les forcer à suspendre leur service, et cependant cela peut finir par devenir grave. On pourrait aussi faire valoir la nécessité d'une toile-caoutchouc au point de vue économique, attendu que non seulement il protégera le dormeur contre l'humidité, mais empêchera souvent ses couvertures de laine de se salir au contact de la boue. Un grand nombre de tentes en usage sont trop vieilles et trop minces pour résister à la pluie et devraient être réformées. Je suggérerais, lorsque des tentes ont besoin d'être rapiécées, que l'on employât une composition comme celle dont se servent plusieurs clubs de chasse et de pêche des Etats-Unis, laquelle rendrait parfaitement imperméables des tentes d'ailleurs hors de service. Ce procédé ne nuit en rien à la souplesse de la toile; en outre il est très économique et efficace.

L'ambulance devrait être pourvue des choses suivantes, savoir:—

1° D'un approvisionnement général des médicaments nécessaires, y compris des désinfectants en abondance;

2° D'un approvisionnement d'éclisses métalliques perforées, en cas de fracture—prix, \$15;

3° D'une trousse de campagne, y compris des daviers;

4° De douze lits de camp pour l'usage des malades, dans l'ambulance, attendu qu'il est absolument inhumain de faire coucher des gens atteints de maladie sur le sol humide sans autre protection qu'une couverture de laine.

Pour clore, je dirai que ce que je demande exige si peu de frais qu'il suffira, j'en suis sûr, d'attirer l'attention du département sur ce qui manque pour qu'il y soit pourvu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. R. MACLEAN, chirurgien-major,
Premier médecin au camp de Niagara.

DISTRICTS MILITAIRES Nos 3 ET 4.

BUREAUX D'ÉTAT-MAJOR,

KINGSTON, ONT., 11 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du major général commandant, mon rapport sur la situation des corps placés sous mes ordres, pour l'année 1889.

DISTRICT MILITAIRE N° 3.

Etat de force.

	Nombre de corps existants.	Effectif.
Cavalerie (compagnies).....	7	280
Artillerie de campagne (batteries).....	2	160
do place (batterie).....	1	45
Infanterie (compagnies).....	60	2,772
Total.....		<u>3,257</u>

DISTRICT MILITAIRE N° 4.

Etat de force.

	Nombre de corps existants.	Effectif.
Cavalerie (compagnies).....	2	76
Artillerie de campagne (batteries).....	2	160
Infanterie (compagnies).....	44	2,036
Total.....		<u>2,272</u>

Nombre d'hommes autorisé pour les exercices annuels :—

District militaire n° 3.....	1,858
do n° 4.....	1,135
Total.....	<u>2,993</u>

Nombre des officiers et des hommes qui ont fait les exercices cette année :—

District militaire n° 3.....	1,787
do n° 4.....	1,048
Total.....	<u>2,835</u>

Corps convoqués pour faire faire les exercices en camp et à leurs chefs-lieux d'état-major respectifs :—

DISTRICT MILITAIRE N° 3.

Le 3e de cavalerie, en camp;

La batterie de campagne de Kingston, en camp;

do do Durham do

do place de Cobourg, à son chef-lieu d'état-major;

Le 14e bataillon, à son chef-lieu d'état-major;
 Le 15e " " "
 Le 57e " " "
 Le 40e " en camp, et
 Le 46e " "

Corps qui n'ont pas été appelés aux exercices.—

DISTRICT MILITAIRE N° 3.

Le 4e de cavalerie;
 Le 16e bataillon;
 Le 45e "
 Le 47e "
 Le 49e "

Corps convoqués pour les exercices en camp et à leur chefs-lieux d'état-major respectifs:—

DISTRICT MILITAIRE N° 4.

Les dragons de la garde Princesse Louise, à son chef-lieu d'état-major;
 La garde à pied du gouverneur général "
 Le 43e bataillon, en camp, et
 Le 56e " "

Corps non convoqués pour les exercices:—

DISTRICT MILITAIRE N° 4.

La compagnie de cavalerie de Prescott;
 Le 18e bataillon;
 Le 41e "
 Le 42e "
 Le 59e "

Nombre des officiers et des hommes qui ont fait les exercices:—

En camp, à Gananoque—	
District militaire n° 3.....	921
" " n° 4.....	731

A leurs chefs-lieux d'état-major:—

District militaire n° 3.....	866
" " n° 4.....	317

Nombre total des hommes ayant fait les exercices.	<u>2,835</u>
---	--------------

Nombre d'hommes convoqués, districts militaires nos 3 et 4.	2,993
---	-------

Nombre total des hommes qui ont fait les exercices.....	<u>2,835</u>
---	--------------

En moins du nombre convoqué.....	<u>158</u>
----------------------------------	------------

CAVALERIE.

Le 3e de cavalerie s'est exercé en camp à Gananoque, et il a été passé en revue par le major général commandant et l'honorable ministre de la milice. On peut dire que les hommes étaient propres, si l'on tient compte du très mauvais temps qu'il a fait pendant toute la durée du camp, et le régiment était pourvu de bons chevaux.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

Les quatre batteries de campagne des districts militaires nos 3 et 4 ont fait les exercices en camp, sous le commandement immédiat du lieutenant-colonel Cotton, sous-inspecteur d'artillerie, qui fera rapport sur l'état de chaque batterie.

ARTILLERIE DE PLACE.

La batterie d'artillerie de place a été inspectée par le lieutenant-colonel Cotton, qui la dit sur un très bon pied.

INFANTERIE—CORPS URBAINS.

Le major général commandant a inspecté lui-même le 14e bataillon, la veille du départ de ce dernier pour Sainte-Catherine, où il a passé le jour anniversaire de la

Confédération. Ce corps excédait son complet lorsqu'il a fait les exercices, mais il n'a été payé que pour le nombre d'hommes convoqués, savoir, 278 de tous grades. Comme je suis considérablement au-dessous de l'effectif convoqué pour les exercices de cette année, j'espère que la paye pourra être accordée aux hommes que ce corps avait en plus.

15e bataillon.

J'ai inspecté ce corps le 25 octobre, et je suis heureux de pouvoir faire rapport d'un très grand progrès dans son aspect comme dans son instruction. Le nouveau hangar d'exercice est presque achevé; avec ses belles salles de gymnase et de récréation, cet édifice sera d'un grand avantage et aux officiers et aux soldats en hiver. Le lieutenant-colonel Lazier m'informe que son coût total s'élèvera à la somme d'environ \$16,000, à laquelle l'Etat a contribué pour \$10,000.

57e bataillon.

J'ai inspecté ce corps le 7 du présent mois, et j'ai été parfaitement satisfait de son aspect comme de son instruction. Les ceinturons et les cuivres étaient remarquablement nets, mais les fusils auraient pu l'être plus; le gardien dit qu'il est impossible de les tenir en bon état à cause de l'humidité des salles d'armes. L'attention du département a été attirée sur ce fait, et je compte que l'on pourra, l'année prochaine, faire quelque chose pour ce bataillon, qui mérite autant d'être encouragé que quelque autre corps que ce soit en Canada. Je crois qu'un crédit de \$5,000 suffirait pour mettre l'édifice actuel en bon état et pour construire de bonnes salles d'armes ainsi que des salles de récréation tant pour les officiers que pour les hommes — chose que tous les corps urbains devraient avoir.

Camp de Gananoque.

Le 3e de cavalerie, deux détachements de la batterie A, les batteries de campagne d'Ottawa, de Durham, de Kingston et de Gananoque, ainsi que les 40e, 43e, 46e et 56e bataillons, se sont assemblés en camp le 18 juin, avec les officiers suivants pour état-major, savoir :—

- L'aide-adjutant général, commandant;
- Le lieutenant-colonel Lewis, major de brigade;
- Le lieutenant-colonel Graveley, aide-major de brigade;
- Le lieutenant-colonel Macpherson, instructeur de tir;
- Le major Heron, officier d'approvisionnement;
- Le major Guillet, fourrier de campement, et
- Le chirurgien Saunders, premier médecin.

L'emplacement du camp se trouvait vis-à-vis du terrain occupé l'année dernière et n'était pas aussi bon.

Les ordres relatifs aux manœuvres ont été observés en tant que le temps l'a permis.

Les approvisionnements étaient bons, et il n'y a pas eu de plaintes.

La nourriture des hommes a coûté 19 $\frac{17}{100}$ cents, et celle des chevaux 23 cents.

Il n'y a pas eu de cas de maladie grave, et l'ambulance n'a reçu qu'un très petit nombre d'hommes.

La commission médicale a examiné certains cas dont il a déjà été fait rapport au quartier général. Les procès-verbaux des commissions chargées de s'enquérir de dommages causés à des chevaux ont aussi été transmis.

Les différentes écoles m'ont fourni cinq sous-officiers qui ont fait de bonne besogne.

À cause du mauvais temps l'honorable ministre a permis qu'il fût donné à chaque homme une couverture de plus avec un drap imperméable, ce qui fut très apprécié.

L'instructeur et le sergent de tir ont fait leur rude service avec le plus grand zèle, et beaucoup d'officiers m'ont dit qu'ils n'avaient jamais reçu une aussi bonne instruction dans aucun camp avant celui-ci.

L'honorable ministre de la milice et le major général commandant ont inspecté le camp, mais ils n'ont pas pu faire sortir les corps pour la manœuvre, à cause de l'humidité du sol, qui, en certains endroits, était recouvert d'eau.

Les corps avaient tous un assez bon effectif; le payeur du district en fit l'appel en ma présence, et les règlements furent strictement observés.

Les hommes se sont très bien conduits, et ils méritent beaucoup d'éloge pour l'attention qu'ils ont apportée à l'exercice dans des circonstances bien faites pour les éprouver.

Les officiers d'état-major ont rempli leurs devoirs à mon entière satisfaction. On trouvera ci-joints les rapports de l'officier d'approvisionnement, des instructeurs de tir, du fourrier de campement et du premier médecin, ainsi que les registres de tir à la cible des différents corps du camp.

HANGAR D'EXERCICE, KINGSTON.

Le bail de cette propriété expirera en juin prochain, alors que les autorités du Queen's College exigeront le terrain. Le quartier général en a été prévenu. Je recommanderais fortement que l'on prit des mesures sans retard pour avoir un nouvel emplacement sur lequel construire un hangar avec salles de récréation ; sans cela il est impossible que les corps urbains conservent leur valeur. J'espère aussi qu'il pourra être pris des mesures pour faire du terrain public des hauteurs du communal de Barriefield un emplacement permanent de campement à l'usage des deux districts.

Nous avons eu la visite du 1er carabiniers Prince de Galles, de Montréal, qui est resté ici deux jours. Ce régiment assista au service religieux, le dimanche, et le lendemain il prit part à une revue qui eut lieu à l'occasion de l'anniversaire de la Confédération. Chaque fois le corps sortit au complet, et il avait remarquablement bonne mine. M. Murphy, l'un des zélés citoyens de Kingston, mit à la disposition du colonel un vaste bâtiment où s'installèrent les hommes pendant leur séjour. La conduite de ces derniers a été excellente durant toute leur visite.

COMPAGNIES DE CADETS.

Conformément aux instructions, j'ai correspondu avec les directeurs des écoles, dans les deux districts militaires 3 et 4, auxquelles des armes ont été distribuées, et je constate qu'il n'a pas été fait grand chose nulle part. Le collège de Peterboro', voyant qu'il ne pouvait pas maintenir une compagnie, a versé l'équipement en magasin il y a quelques années. Le principal de l'école de Port-Hope dit qu'il en est ainsi chez lui, et je lui ai enjoint de verser l'équipement en magasin. J'ai pris des dispositions pour visiter les collèges d'Ottawa et de Morrisburg dans le cours du présent mois, et je ferai connaître plus tard le résultat de mon inspection.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. VAN STRAUBENZEE, lieutenant-colonel,

Aide-adjutant général,

Commandant les districts militaires nos 3 et 4.

A l'adjutant général de milice,
Quartier général, Ottawa.

ANNEXE "A."

GANANOQUE, 29 juin 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de mettre sous ce pli les registres complets du tir à la cible exécuté à ce camp de brigade pour les districts militaires nos 3 et 4.

En comparant les chiffres de mérite avec ceux des années précédentes on verra que le tir a fait de grands progrès. J'attribue cela à la grande attention que les hommes ont portée à l'instruction préliminaire, et au fait que chaque homme, après avoir été soigneusement rompu aux exercices de position et de pointage, a reçu cinq cartouches avec lesquelles il s'est essayé en tirant sur des cibles représentées en petit sur des clôtures.

Pour montrer que les hommes comprenaient parfaitement ce que l'on attendait d'eux au moment où ils prenaient position pour tirer, et comme preuve du vif désir témoigné par eux de suivre leurs instructions, je dirai qu'il n'y a eu que six hommes dans toute la brigade qui ont manqué tous leurs coups. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que plus de 60 pour 100 des hommes n'avaient encore jamais tiré une carabine jusque-là.

Le 56^e bataillon ayant fait la très bonne moyenne de 32.63 points par homme s'est mis au premier rang dans l'ordre de mérite. Ce résultat est largement dû à l'excellent tir de la compagnie n^o 6, qui a obtenu la moyenne élevée de 40 points par homme. A cette compagnie appartient le soldat Erastus Fenton, qui a fait 64 points—le plus haut résultat individuel, et qui a par conséquent droit à l'honneur d'être considéré comme le meilleur tireur de la brigade.

Le classement des hommes qui ont tiré en met 150 dans la 1^{re} classe, 227 dans la 2^e et 634 dans la 3^e.

Bien que les 40^e et 43^e bataillons aient atteint de très bons chiffres de mérite, ils auraient pu faire mieux sans des vents irréguliers et des orages accompagnés de tonnerre qui leur ont malheureusement nui à tous deux.

Si l'on examine les registres de tir on verra (et c'est l'opinion que tout le monde exprimait sur le terrain) que les deux portées du milieu sont trop difficiles à aborder pour des novices, la première et seule fois qu'ils tirent à la cible. Le tir à 300 verges sur la cible de troisième classe est aujourd'hui inconnu dans les concours provinciaux, fédéraux ou nationaux, et je recommanderais fortement qu'on le retranchât du tir de classe de la milice, et qu'on le remplaçât par la cible de deuxième classe, en conservant la position du tireur à genoux. Je recommanderais aussi que la position à genoux fût permise à 200 verges, par la raison que cette portée—la plus longue pour la position du tireur—est inabordable pour les hommes qui n'ont aucune expérience. Le fusil est une arme mystérieuse pour les jeunes recrues; si on leur fait des conditions trop difficiles ils perdent confiance en eux-mêmes et dans leur arme, et ils deviennent si nerveux qu'il ne peut pas être question de bien tirer; au contraire, si l'on rend les conditions faciles, et qu'ils voient que c'est possible pour eux de toucher la cible, ils acquièrent vite de la hardiesse et se donnent les plus grandes peines pour faire des points. Pour ces raisons je recommanderais respectueusement qu'à l'avenir les distances et les conditions fussent comme il suit, savoir :—

100	verges,	position	du	tireur	debout,	cible	de	3 ^e	classe.
200	do	do	do	à	genoux	do			
300	do	do	do	do	cible	de	2 ^e	classe.	
400	do	do	do	couché	do				

Les cibles de toile l'emportaient de beaucoup sur les anciennes cibles en fer, tant pour l'exactitude que pour la rapidité du marquage, et elles ont donné beaucoup de satisfaction. Les chariots ont été renvoyés au magasin en parfait état, mais les châssis de quelques-unes des cibles étaient presque détruits; il est facile toutefois de les remplacer à très peu de frais.

C'est avec beaucoup de plaisir que je rends témoignage de la manière habile et efficace dont le sergent James Codd, des gardes à pied du gouverneur général, m'a aidé à remplir mes fonctions. C'est un vieux soldat et un tireur expérimenté; il s'est montré infatigable dans ses efforts pour instruire les hommes, et par sa patience et son imperturbable sang-froid il a su inspirer de la confiance, en même temps qu'un désir de vaincre les difficultés du tir de la carabine, à tous ceux dont il a eu la surveillance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. PENNINGTON MACPHERSON, lieutenant-colonel

Instructeur de tir.

Au lieutenant-colonel B. VAN STRAUBENZEE,

Aide-adjutant général,

District militaire nos 3 et 4.

ANNEXE "B."

OTTAWA, 3 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous passer ci-joints des comptes (avec pièces à l'appui) des approvisionnements fournis au camp d'instruction qui s'est tenu, sous votre commandement, à Gananoque, du 18 au 29 juin dernier. Le tout a été vérifié et trouvé exact.

Le coût de la ration des hommes, y compris le combustible, a été de 19 $\frac{17}{100}$ cents, et celui du fourrage 23 cents.

Les approvisionnements étaient tous d'excellente qualité, et les fournisseurs—MM. Carnovski, de Kingston, et J. B. Turner et D. J. Lloyd, de Gananoque—n'ont rien négligé pour favoriser l'intérêt et le confort des hommes au camp. Ainsi qu'il est à votre connaissance, ces trois gentlemen ont entrepris toutes les fournitures, bien qu'il y en ait qui soient au nom d'autres personnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. L. HERON, capitaine G.P.G.G.,

Officier d'approvisionnement.

Au lieutenant-colonel B. VAN STRAUBENZEE,

Aide-adjutant général,

Districts militaires nos 3 et 4.

ANNEXE "C".

GANANOQUE, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai fini d'expédier l'équipage de campement et autres effets de l'Etat reçus par moi pour servir au camp de brigade, exception faite de 22,160 cartouches à balles et de 3,050 cartouches à poudre régulièrement mises en réquisition par l'instructeur de tir, et excepté aussi les articles manquants suivants dans les remises des corps dénommés :—

3e régiment de cavalerie :—

3 couvertures;

20 musettes, emportées à Peterborough, et

2 prolonges de campement, coupées pour remplacer des entraves rompues.

Artillerie :—

Batterie de campagne de Durham :

2 couvertures, et

2 musettes.

Batterie de campagne de Durham :

1 valise pour tente ronde.

Batterie de campagne de Gananoque :

1 toile-caoutchouc.

Batterie de campagne de Kingston ;

1 couverture, et

29 musettes, renvoyées au magasin.

Infanterie :—

40e bataillon :

6 couvertures, et

4 petits maillets.

43e bataillon :

1 couverture, et

1 sac à piquets de tente.

56e bataillon :

3 toiles-caoutchouc, et

1 sac à piquets de tente.

Aussi, 1 couverture dont on s'est servi pour faire des bandages, avec la permission du premier médecin.

Le charriage a été fait d'une manière satisfaisante par l'entrepreneur, Mr. Lloyd. Vu que le chemin à travers le terrain de campement était très mou en plusieurs endroits, il a été impossible de mettre charge entière.

Le hangar du quai n'ayant pas une capacité suffisante, il a fallu délivrer les effets aux grands hangars à marchandises de la Rathburn Forwarding Company, ce qui a

entraîné des frais d'expédition supplémentaires d'environ \$10. C'est là l'estimation des expéditeurs, et je la crois raisonnable et modérée.

J'inclus les réquisitions et reçus des différents corps.

Les effets qui ont servi aux différents membres de l'état-major ont été régulièrement demandés et renvoyés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. GUILLET, major,

Fourrier de campement.

Au lieutenant-colonel B. VAN STRAUBENZEE,

Aide-adjutant général,

Districts militaires n^{os} 3 et 4.

ANNEXE "D".

KINGSTON, 8 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport en qualité de premier médecin du camp de brigade récemment tenu à Gananoque.

Il y a lieu de se féliciter, je crois, qu'en dépit du mauvais temps qu'il a fait la santé des hommes n'ait aucunement souffert. La somme de maladie n'a pas dépassé la moyenne, et il n'y a pas eu de cas graves.

Il est arrivé quelques accidents, dont deux seulement étaient de nature à rendre infirmes plus ou moins longtemps ceux qui en ont été victimes. Je veux parler, 1^o du soldat J. S. King, du 43^e bataillon, qui, frappé d'un coup de pied dans le dos par un cheval fougueux, éprouva une légère lésion du rein, dont il était, du reste, presque convalescent à la levée du camp; et, 2^o du major W. M. Drennan, qui fit une chute de cheval à l'exercice et se foula et meurtrit sérieusement l'épaule; ce dernier se rétablit d'une manière satisfaisante, et il n'est pas probable que le mal dure.

L'empressement qu'on a mis à distribuer des toiles-caoutchouc immédiatement après la tempête du 21 juin a beaucoup ajouté au confort des hommes, et, sans doute, essentiellement contribué à les empêcher de ressentir aucuns mauvais effets de l'obligation où ils se trouvaient de coucher sur le sol humide. Je suggérerais qu'à l'avenir il y eut toujours un approvisionnement de ces toiles en magasin, pour être mis à la disposition des troupes au besoin. Une autre grande amélioration a été la distribution de deux couvertes à chaque homme, au lieu d'une comme par le passé, et c'est ce qui devraient toujours être fait.

Je désire attirer votre attention sur la manière insatisfaisante dont les caisses de pharmacie sont actuellement fournies. Lorsque je reçus ma caisse il se trouva que pour avoir été emballé sans soin tout ce qui restait de l'année dernière ne valait plus rien, et qu'il fallut renouveler l'approvisionnement en entier. J'ordonnai que la liste de mon prédécesseur fût remplie de nouveau, mais en dépit de tout il manqua beaucoup de choses qu'on fut obligé de se procurer d'un pharmacien du lieu; et, sans compter qu'ainsi il en coûte toujours considérablement plus qu'il n'est réellement besoin, les différents médecins des corps ont exprimé du mécontentement de ne pas trouver dans la caisse ce dont chacun d'eux avait l'habitude de faire usage. Les médecins diffèrent dans ce qu'ils regardent comme choses essentielles pour une caisse de pharmacie, les uns demandant et prescrivant ce que d'autres regardent comme non nécessaire, d'où le manque d'uniformité, et plus de dépense par le fait que les pharmaciens de l'endroit exigent les plus hauts prix de détail pour ce qu'ils fournissent.

Le remède que je suggérerais est celui-ci, savoir :—Qu'il soit dressé une liste des drogues et accessoires (avec indication des quantités de chaque) nécessaires pour un camp de 2,000 hommes pour 12 jours; que cette liste soit soumise aux premiers médecins des différents camps, dans le but d'avoir l'avis de chacun d'eux sur son contenu, et que la liste corrigée soit le type d'après lequel toutes les caisses de pharmacie devraient être approvisionnées par quelque droguiste en gros. Qu'il soit placé dans

chaque caisse des exemplaires de la liste en nombre suffisant pour que chaque médecin d'un corps en reçoive un, avec instruction de borner ses prescriptions à cette liste, excepté dans les cas extraordinaires de maladie où il pourrait être besoin de quelque drogue non ordinaire, mais de la nécessité de laquelle le premier médecin devrait être juge, et qu'aucun approvisionnement supplémentaire ne devrait être autorisé, à moins que ce ne soit pour suppléer à une chose quelconque dont la quantité se trouverait insuffisante. Nous avons eu, je crois, assez d'occasions de voir quels étaient les besoins d'un camp les années passées pour pouvoir juger de ce qui devrait figurer sur une pareille liste, et il n'y aurait aucune injustice à exiger des médecins qu'ils s'y bornent. Ils se trouveraient tout simplement dans le cas où les mettrait un service actif en campagne qui les forcerait de tirer le meilleur parti possible de ce qui serait à leur disposition.

Il devrait être aussi fourni, pour le service de l'ambulance, un petit nombre de menus instruments de chirurgie, du bon soin desquels le premier médecin devrait être tenu personnellement responsable, et qu'on ne devrait pas laisser sortir de l'ambulance. Actuellement il n'est fourni aucuns de ces instruments, et beaucoup de médecins viennent au camp sans en être munis, ne voulant pas s'exposer à détériorer ou perdre leurs propres outils.

On trouverait, je crois, le plan que je suggère plus efficace et moins dispendieux que la méthode actuelle, sans compter que ce serait plus satisfaisant pour le corps des médecins.

J'ajouterai que quelques-unes de ces suggestions m'ont été inspirées par les médecins militaires qui ont servi avec moi dans le dernier camp, et je crois que la réforme proposée serait généralement bien accueillie.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

H. J. SAUNDERS, chirurgien B.C.K.,

Premier médecin du camp.

Au lieutenant-colonel VAN STRAUBENZEE,

Aide-adjutant général,

Districts militaires n^{os} 3 et 4.

DISTRICT MILITAIRE N^o 5.

ETAT-MAJOR, MONTRÉAL, 31 octobre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur la situation des corps placés sous mes ordres, pour l'année 1889.

Etat de force.

	Nombre de corps exis- tants.	Effectif de tous grades.
Cavalerie (compagnies).....	9	417
Artillerie de campagne (batteries).....	3	240
“ place (batteries).....	6	278
Génie (compagnies).....	1	87
Infanterie (compagnies).....	84	3,941
Total.....		<u>4,963</u>

Corps qui ont fait les exercices en camp :—

Le 6^e régiment de cavalerie, en camp, à Saint-Jean, P.Q.,

La batterie de campagne de Montréal, en camp, à l'île Sainte-Hélène,

“ “ “ “ à Richmond, P.Q.,

Le 50^e bataillon “ “ à Saint-Jean, P.Q.,

Le 51^e “ “ “ “

Le 52^e “ “ “ “

Le 60^e “ “ “ “

La compagnie B, école royale d'infanterie, en camp, à Saint-Jean, P.Q.
Corps qui ont fait les exercices à leurs chefs-lieux d'état-major respectifs :—

L'artillerie de place de Montréal, à Montréal ;

Le génie " "

Le 1er Prince de Galles " "

Le 3e carabiniers Victoria du Canada " "

Le 5e Royal Scots " "

Le 6e fusiliers " "

Le 53e bataillon d'infanterie, à Sherbrooke.

Effectif des corps qui ont fait les exercices :—

A leurs chefs-lieux d'état-major 1,618

En camp..... 1,121

Total 2,739

Corps qui n'ont pas fait les exercices, bien que convoqués :—

Compagnie n° 3 du 51e bataillon.....	De tous grades.	45
--------------------------------------	-----------------	----

" n° 1 52e "		45
--------------------	--	----

" n° 6 60e "		45
--------------------	--	----

Total 135

Corps qui n'ont pas été convoqués pour les exercices :—

Le 5e régiment de cavalerie ;

Le 11e bataillon d'infanterie ;

Le 54e " "

Le 58e " "

Le 79e " "

Ces corps, avec en outre les trois batteries d'artillerie de campagne, formeront le camp d'instruction de l'année prochaine.

Voici ce que j'ai à dire des corps qui ont fait les exercices à leurs chefs-lieux d'état-major respectifs, savoir :—

CORPS URBAIN.

La batterie de campagne de Montréal,

commandée par le lieutenant-colonel Stevenson, est allée camper, comme de coutume, à l'île Sainte-Hélène, Montréal, le 22 juin, et elle a été inspectée, le 2 juillet, par le lieutenant-colonel Cotton, sous-inspecteur d'artillerie, qui a aussi fait l'appel des hommes. Pour les détails, voir son rapport. Je n'ai pu assister à l'inspection, vu que j'étais, dans le moment, au camp de Saint-Jean ; mais d'après les tableaux ci-joints, le corps paraît s'être montré sur un bon pied.

CORPS RURAL.

La batterie de campagne de Richmond,

commandée par le lieutenant-colonel l'honorable H. Aylmer, a, par permission spéciale de l'honorable ministre de la milice et défense, fait, cette année, les exercices à son chef-lieu d'état-major, Richmond, dans la période comprise entre le 25 juin et le 6 juillet. Elle a été inspectée et l'appel en a été fait le 3 juillet par l'inspecteur d'artillerie adjoint.

Comme pour la batterie de campagne de Montréal, je n'ai pu être présent ; mais on verra par le tableau que la réunion a laissé assez à désirer.

CORPS URBAIN.

La brigade d'artillerie de place de Montréal,

commandée par le lieutenant-colonel Turnbull, a été passée en revue par moi, le 29 juin, sur le champ de Mars, à Montréal. Ce corps excédait considérablement son complet (voir tableau) et avait remarquablement l'air propre et martial.

Les différents mouvements qu'ils firent furent exécutés de manière à me satisfaire parfaitement, sous les ordres des officiers supérieurs et de l'adjudant qui furent invités, à tour de rôle, à commander la revue—ce que tous firent d'une façon fort louable. La brigade n'aborda pas les nouveaux mouvements d'attaque, ne se considérant pas d'une assez grande force dans ces manœuvres, à l'époque de la revue. Cette brigade a un bon corps de 24 musiciens.

Le génie de Montréal,

commandé par le lieutenant-colonel Kennedy, a été passé en revue par le capitaine Davidson, du collège militaire royal, inspecteur du génie, le 28 septembre, à son chef-lieu de commandement, Montréal; il y avait sur le terrain 2 officiers et 62 sous-officiers et soldats. (*Voir rapport de l'inspecteur.*)

1er régiment du Prince de Galles.

J'ai inspecté ce corps, commandé par le lieutenant-colonel Butler, sur le champ de Mars, à Montréal, le 29 juin (après avoir achevé l'inspection de la brigade d'artillerie de place de Montréal). Il avait l'air propre, et j'ai trouvé ses armes et fourniments bien entretenus.

Le régiment n'était pas encore tout à fait au complet autorisé, mais il y avait progrès sous ce rapport depuis la revue de l'année précédente.

Le défilé, le maniement des armes et les feux, ainsi que les mouvements de bataillons faits par ce corps, sous les ordres de l'officier commandant—tour à tour le plus ancien major et l'adjudant—furent assez bien exécutés. On n'aborda pas les nouveaux mouvements d'attaque, pour la même raison que celle donnée dans le cas de l'artillerie de place de Montréal. Ce régiment a une bonne musique de 24 instruments de cuivre et de bois.

Le 3e carabiniers Victoria du Canada,

commandé par le lieutenant-colonel Henshaw, a passé ma revue, le 18, sur le champ de Mars; selon son habitude ce beau corps excédait de beaucoup son effectif autorisé.

Les armes et les fourniments étaient nets et l'habillement bien ajusté, et en somme le corps offrait un bel aspect martial qui faisait honneur à tous les grades, du commandant en descendant.

Les exercices ordinaires consistant dans le défilé, le maniement des armes, les feux, et les mouvements de bataillon, furent très bien exécutés sous les ordres du commandant et autres officiers les plus élevés en grade invités à prendre le commandement; mais je fus, bien à contre-cœur, forcé par la chaleur intense du jour, de renoncer aux nouvelles manœuvres d'attaque, qui promettaient d'être le point capital de la revue, attendu qu'on avait consacré beaucoup de temps et d'énergie à instruire le bataillon à cette fin, et tous furent également désappointés par la nécessité de ce sacrifice. La chaleur était tellement accablante ce jour-là (la journée la plus chaude de tout l'été, à Montréal), que déjà trois ou quatre hommes avaient été forcés de quitter les rangs, en sorte que je jugeai dangereux et inopportun de passer aux mouvements d'attaque, si désireux que je fusse de donner au corps l'occasion de montrer sa valeur dans cette très essentielle branche d'instruction.

Ce bataillon a une très belle musique de 24 instruments de cuivre, renforcée d'à peu près autant d'instruments de bois et autres, et un bon corps de 16 clairons—le tout supporté par les officiers et les hommes, à leurs propres frais. Il possède aussi un bon service d'ambulance, ainsi qu'un détachement de vélocipédistes et de télégraphistes-signalistes, et je crois pouvoir dire que pour la valeur et suffisance générale il ne le cède à aucun en Canada.

Le 5e Royal Scots du Canada,

commandé par le lieutenant-colonel Caverhill, et que j'ai passé en revue le 8 juin, sur le champ de Mars, excédait aussi considérablement son complet autorisé, et avait l'air remarquablement coquet et imposant avec son uniforme neuf et ses armes et fourniments bien nettoyés; sans compter qu'en somme la taille des hommes dépassait considérablement la moyenne. Le défilé a extrêmement bien réussi, et le maniement des armes ainsi que les feux ont été bien exécutés sous les ordres du major Lyman et

du capitaine Hood respectivement. Le lieutenant-colonel Caverhill fit alors faire au bataillon les nouvelles manœuvres d'attaque qui furent exécutées d'une manière satisfaisante.

Ce corps a une bonne musique de 24 instrumentistes, en outre de 7 joueurs de cornemuse, et il est pourvu d'un service d'ambulance.

Le 6e fusiliers,

commandé par le lieutenant-colonel Massey, a passé sa revue sur le champ de Mars, le 22 juin. Il excédait un peu son complet, exception faite des officiers, dans les rangs desquels il y a encore des vacances, ainsi que c'est d'ailleurs le cas pour tous les corps urbains de Montréal, par le fait que les commandants apportent beaucoup de soin à l'avancement et au choix des officiers de leurs corps respectifs. Ce bataillon avait l'air très propre et martial à la revue, avec ses armes et fourniments bien entretenus. Son défilé et autres mouvements de bataillon, ainsi que son maniement des armes et ses feux furent très bien exécutés, et la nouvelle attaque, sous la direction du lieutenant-colonel Massey, fut faite d'une manière fort satisfaisante. Ce bataillon a une bonne musique de 24 instruments, ainsi qu'un corps très passable de tambours et fifres. Il est aussi pourvu d'un service d'ambulance et de télégraphie par signaux.

Le 53e bataillon (infanterie),

commandé par le lieutenant-colonel Felton, a passé sa revue sur l'esplanade, à son chef-lieu d'état-major—Sherbrooke—le 15 juin. Il ne s'en fallait que de trois hommes qu'il fut au complet, et, comme d'habitude, sa bonne mine et sa tournure militaire méritaient les plus grands éloges. Ecole de bataillon, maniement des armes, feux et nouveau mode d'attaque, tout fut exécuté à mon entière satisfaction et fit beaucoup honneur au commandant du corps et aux officiers placés sous ses ordres. Après une très minutieuse inspection je discernai à la compagnie n^o 4—capitaine Dawson—la médaille d'argent offerte tous les ans par le lieutenant-colonel Felton à la compagnie de la meilleure tenue et la mieux équipée et exercée à la revue. Ce bataillon a une bonne musique de 16 instruments de cuivre.

Pour clore mon rapport sur la situation des corps urbains du district que je commande, lesquels—à l'exception de celui de Sherbrooke—ont tous Montréal pour chef-lieu d'état-major, je crois que je puis légitimement dire que tous sont sur un bon pied et en état de se mettre en campagne sous le plus bref délai, dans le cas où il serait besoin de leurs services à quelque moment que ce fût; et comme les associations athlétiques de Montréal sont les principales sources d'où ces corps tirent leurs hommes, je suis, de plus, porté à croire, que dans le cas où l'on aurait ainsi recours à eux, ils sauraient se bien montrer tant en route que sur le champ de bataille, ainsi que l'ont fait le 90e, de Winnipeg, et le 10e, de Toronto, pendant la dernière insurrection dans le Nord-Ouest. En effet, je dois avouer que depuis cette campagne j'ai grandement changé d'idée au sujet de l'utilité et de l'endurance des corps urbains en comparaison des corps ruraux; jusque-là, j'ai donné la préférence à ces derniers, tandis qu'aujourd'hui c'est tout le contraire. En parlant ainsi, je ne veux nullement déprécier le mérite de nos corps de la campagne qui, je le reconnais volontiers, font tout ce qu'ils peuvent pour mettre à profit le peu de temps qui leur est alloué pour s'instruire.

CAMP DE SAINT-JEAN, P. Q.

Corps ruraux.

Les corps ruraux suivants se sont assemblés en camp à Saint-Jean, P. Q., le 25 juin, et ont été renvoyés dans leurs foyers le 6 juillet, savoir:—

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	
Le 6e régiment de cavalerie, lieutenant-col. Barr ...	15	120	135	4 compagnies.
La batterie de Shefford, do Amyault..	6	46	29	1 bat., 4 can.
Le 50e bataillon d'infanterie, do McLaren.	14	146	4	4 compagnies.
Le 51e do do Lucas ...	19	202	5	6 do
Le 52e do do Hall....	21	222	5	6 do
Le 60e do do Gilmour ..	19	171	5	5 do

outre la compagnie B, école royale d'infanterie, commandée par le capitaine Coursol, laquelle, bien que faisant partie du camp pour les fins d'instruction, n'avait pas été convoquée et n'a pas figuré sur les états de subsistance.

L'état-major du camp se composait comme il suit, savoir :—

- Le lieutenant-colonel C. F. Houghton, A.A.G., commandant;
- Le lieutenant-colonel G. Mattice, M.B., major de brigade;
- Le chirurgien-major F. W. Campbell, de l'E. R. I., premier médecin;
- Le major C. W. Radiger, du 3e C. V. C., instructeur de tir;
- Le capitaine W. H. O'Regan, du 52e bataillon, fourrier de campement;
- Le capitaine L. E. Frenette, de l'E. R. I., officier d'approvisionnement;
- Le lieutenant H. G. W. Badgley, du 3e C. V. C., aide-instructeur de tir, et
- Le lieutenant A. K. Shorey, du 6e fusiliers, officier d'ordonnance.

En arrivant au camp, le 25 juin, je fus très désappointé de voir qu'une grande partie du foin était encore debout sur le terrain que devaient occuper les compagnies pour les fins tant de campement que d'exercice, et mon major de brigade—le lieutenant-colonel Mattice,—qui m'avait précédé d'une couple de jours, dans le but de tout mettre en ordre, m'apprit qu'il n'avait pu faire faucher le foin par qui que ce fût, l'individu (M. Bourgeois) qui s'était chargé de faire faire cet ouvrage une semaine auparavant ayant manqué à son engagement, et s'étant contenté de faucher et d'enlever seulement ce qu'il y avait profit pour lui à prendre de ce foin. Cela tourna d'autant plus au détriment du camp qu'il plut à verse toute cette nuit-là et une partie de la journée, le lendemain, ce qui réduisit tout le terrain de campement à guère mieux qu'un lac, noya complètement le 50e bataillon, dont officiers et soldats furent forcés de se réfugier où ils purent, mais principalement dans la tente de l'Association chrétienne des Jeunes Gens, qui était heureusement dans le voisinage, et que M. Corbett, le préposé, eut l'obligeance de mettre à leur disposition. Toutes les troupes du camp passèrent une misérable nuit, mais la supportèrent de la meilleure humeur, se mettant à l'œuvre le plus allègrement du monde pour assécher les tentes et le terrain aussitôt qu'il fit assez clair pour leur permettre d'y voir. Cet ouvrage prit toute la deuxième journée (26), attendu que les hautes herbes et le terrain uni, spongieux et imbibé d'eau rendait le drainage très difficile et long; souvent même je dus faire transporter des tentes à des endroits moins humides, partout où il pouvait s'en trouver, sans égard pour l'uniformité ou l'aspect du camp. Sur le soir le camp était en assez bon état, et je fis distribuer de la paille aux hommes, vu que les toiles-caoutchouc que j'avais réquisitionnées par dépêche télégraphique, le soir précédent, à la demande du premier médecin, n'étaient pas encore arrivées. Ces toiles arrivèrent cependant bientôt après—vers minuit—et furent d'une grande utilité pendant le reste de la période de campement.

RAPPORT DU PREMIER MÉDECIN.

Je me permettrai d'attirer l'attention sur le rapport ci-annexé (et marqué A) du premier médecin, et plus particulièrement sur ce qui regarde l'état dans lequel se trouvait le camp la nuit en question, et la nécessité de pourvoir les hommes de toiles-caoutchouc toutes les fois qu'ils sont appelés à passer quelques jours sous la tente, nécessité au sujet de laquelle je déclare respectueusement partager l'avis du premier médecin.

On ne commença l'exercice que le troisième matin, après avoir perdu une journée entière à cause des malheureuses circonstances ci-dessus, dans une grande mesure attribuables au fait que M. Bourgeois n'avait pas rempli ses obligations, ce dont je vous ai fait un rapport spécial le 29 juillet dernier. Ainsi qu'on le verra par le rapport du premier médecin, la santé générale du camp a été bonne, en dépit de l'état du terrain et du mauvais temps, ce qui peut être attribué dans une grande mesure, je crois, à l'approvisionnement de toiles-caoutchouc, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, arriva à temps pour être utilisé la troisième nuit du campement et les suivantes. Si, toutefois, l'on avait encore l'intention de se servir de cet emplacement pour les fins d'un camp de brigade—et il y a pour cela beaucoup d'excellentes raisons, telles

que sa proximité de la compagnie B, E.R.I., un beau champ de tir, de l'eau pure en abondance, et des facilités pour la concentration des corps d'hommes du district—je recommanderais fortement que tout le terrain de l'Etat en dehors de l'enclos de la caserne fût converti en pâturage, et pas laissé davantage en prairie; la nature du sol s'améliorerait ainsi beaucoup pour les fins de campement et d'exercice auxquelles elle ne convenait pas du tout cette année. Ce terrain devrait aussi être drainé à fond—ce qui serait très facile à faire—et ce serait ensuite un excellent emplacement de camp.

Dans le rapport du premier médecin il est aussi question du soldat Earle, du 51e bataillon, qui s'est malheureusement noyé, le 3 juillet, en se baignant dans la rivière, en arrière du camp. Personne, toutefois, n'est à blâmer pour cet accident, attendu que le soldat Earle était un excellent nageur et qu'il se baignait dans les limites prescrites. On suppose qu'il aura été pris de crampes, vu qu'il a disparu en eau tranquille. Le chirurgien-major Campbell, qui a été témoin de la catastrophe, attire l'attention sur les héroïques efforts faits par les soldats Dyde et Mackay, de la compagnie B, pour sauver la vie à l'infortuné Earle, ou au moins pour recouvrer son corps—conduite qui mérite les plus grands éloges. Le premier médecin signale aussi quelques accidents insignifiants dont aucun ne paraît avoir eu de conséquences sérieuses.

Les fournitures de pain et de viande n'ont pas été tout à fait satisfaisantes; par deux ou trois fois on s'est plaint de l'un et de l'autre, mais je dois à la vérité de dire que chaque fois l'article dont on se plaignait a été remplacé par un meilleur.

Quant au physique des hommes de quelques-uns des corps d'infanterie le premier médecin dit à très bon droit qu'il laissait beaucoup à désirer, et je m'accorde parfaitement avec lui sur ce point, attendu qu'à mon jugement beaucoup des soldats n'avaient pas à peu de chose près l'âge voulu; et, ce qui est encore pire, bon nombre d'entre eux dépassaient de beaucoup la limite d'âge, quelques-uns des recrues ayant même plus de 50 ans. J'attirai l'attention des commandants des différents bataillons sur plusieurs exemples de ce genre, et tous, les uns comme les autres, s'excusèrent sur la difficulté qu'ils avaient eue à remplir leurs cadres cette année à cause de la fenaison exceptionnellement avancée et parce que le temps des moissons approchait rapidement, et je fus contraint de permettre que l'on gardât ces hommes, attendu que les frais de transport étaient faits, et qu'insister sur leur renvoi aurait eu pour effet, dans beaucoup de cas, de dégarnir les rangs au point de réduire les compagnies à moins de l'effectif autorisé pour les exercices. Je considère que c'est surtout aux capitaines de compagnies qu'il faut s'en prendre de cet état de choses, vu que souvent—je devrais plutôt dire le plus souvent—ni les chirurgiens, ni les commandants de bataillons n'ont aucune occasion de voir les hommes avant de les rencontrer au camp, alors que, pour les raisons déjà énoncées, il est pour ainsi dire trop tard pour remédier à la chose.

RAPPORT DE L'INSTRUCTEUR DE TIR.

Je transmets, ci-joint, le rapport (marqué annexe A) du major Radiger, du 3e carabiniers Victoria, mon instructeur de tir au camp de Saint-Jean, lequel, on le remarquera, attire aussi l'attention sur le mauvais physique de quelques-uns des jeunes gens qu'il a instruits. Il dit aussi que les cibles de fer sont en mauvais état et rongereuses, et j'ajouterai ici que l'accident arrivé à un marqueur, aux buttes, et dont parle le premier médecin dans son rapport, fut une blessure au visage (tout près de l'œil) causée par une balle qui rebondit de la surface inégale d'une cible—chose qui ne serait pas arrivée si le panneau eut été bon. Dans tous les cas il ne s'en est pas fallu d'un demi-pouce que l'homme perdît un œil. A cette exception près, le champ de tir, qui comprend six séries entières de cibles de 2e classe, est un excellent terrain, et, selon moi, aussi bien que de l'avis du major Radiger, il est parfaitement sûr. Il est possible que quelques balles égarées tirées par des recrues nerveuses aient pu, parfois, dans le cours de dix jours de pratique, aller se perdre dans le bois de M. Huot, qui est en arrière (ainsi qu'il l'assure—et je regretterais infiniment de douter de sa parole), mais il était impossible que ces balles missent la vie en danger, et le dommage qu'elles pouvaient faire était absolument inappréciable.

Le chiffre de mérite est certainement un peu bas cette année, mais quand on pense que selon toute probabilité la majorité des tireurs n'avaient jamais pris une carabine dans leurs mains avant de venir au camp, et que l'instruction entière du tir

pour chaque recrue commence et finit le même jour, on ne saurait guère s'attendre à un résultat de première classe.

Ainsi que je l'ai déjà dit, sur 9 jours ouvrables il en fut perdu un à cause du mauvais temps et de l'état de l'emplacement du camp. On peut presque considérer comme *dies non* le jour anniversaire de la Confédération (1er juillet) et la moitié du jour de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, également tombée pendant la période de campement, ce qui réduit à 6½ les jours réels d'exercice. On peut encore retrancher une journée consacrée par chaque corps à la pratique du tir, en sorte que 5½ jours sont tout ce qui est resté pour l'école de peloton, les manœuvres de compagnies et l'instruction générale, y compris la revue de l'officier général commandant et l'appel des hommes des différents corps.

En face de tout cela je crois que je puis dire à bon droit que les progrès faits en ce peu de jours ont été remarquablement bons, et tels qu'ils font le plus grand honneur aux sous-officiers instructeurs, les sergent-major Phillips, sergent Roberts et caporal Bondridge, de la compagnie B, école royale d'infanterie, de Saint-Jean, P. Q. Ces sous-officiers ont déployé une énergie et un zèle infatigables dans l'accomplissement de leurs onéreuses fonctions pendant toute la période de campement.

Un grand avantage a aussi résulté de la présence de la compagnie B, dont la fermeté dans les rangs et la tenue martiale en tout temps ont servi de modèle aux recrues, qui, je dois le dire, en ont profité de leur mieux pour leur propre avancement.

Le 1er juillet (anniversaire de la Confédération), bien que les hommes n'eussent encore que trois jours de dressage, nous eûmes, en l'honneur de l'occasion, la revue ordinaire (y compris feu de joie et salve royale), que vinrent voir une foule d'habitants de la ville, outre bon nombre de gens venus de Montréal. A tout prendre la revue eut un succès très passable; la promenade à travers la ville de Saint-Jean et celle qui la suivit furent décidément avantageuses pour les hommes, en ce qu'elles les piquèrent d'honneur et leur inspirèrent le désir de paraître à leur meilleur avantage et de se disputer l'honneur d'être regardés comme le meilleur corps de la revue.

Les troupes, le camp et le champ de tir furent inspectés le 4 juillet par le lieutenant général commandant, en présence de l'honorable ministre de la milice et défense, et tous deux se déclarèrent satisfaits des résultats des campements jusqu'à cette date-là.

Ainsi qu'énoncé dans le rapport d'inspection en forme de tableau, la cavalerie et l'artillerie défilèrent au pas et au trot en assez bon ordre, bien que le terrain fût mou, spongieux et inégal. Les chevaux de cavalerie particulièrement étaient beaucoup au-dessus de la classe moyenne; mais ceux de la compagnie n^o 1 l'emportaient encore de beaucoup sur les autres et provoquèrent beaucoup d'admiration de l'honorable ministre et de l'officier général commandant.

L'infanterie exécuta quelques mouvements simples de brigade, dont elle se tira très passablement bien pour le peu de jours d'exercice qu'elle avait eus, et, plus particulièrement, pour la première fois qu'elle s'essayait aux manœuvres de brigade.

La parade d'église ordinaire eut lieu le 30 juin, mais comme ni le temps ni le terrain ne se prêtaient à la célébration d'un service religieux en plein air les troupes furent conduites aux endroits de culte de leurs confessions respectives, dans la ville de Saint-Jean.

On s'est strictement conformé, sous tout rapport, aux instructions concernant l'exercice, ainsi qu'à l'ordre général relatif au campement, qui a été lu aux troupes en ma présence par le lieutenant-colonel Mattice, la première fois qu'elles ont formé les rangs toutes ensemble.

La conduite des hommes au camp a été très bonne, et comme aucunes plaintes n'ont été portées par les habitants de Saint-Jean et des environs, il est permis de supposer, je pense, qu'elle l'a été aussi en dehors des lignes.

Les rations ont coûté bien moins cher qu'au camp de Sherbrooke, l'année dernière—soit 18 $\frac{9}{16}$ cents par tête, contre 25 cents l'année précédente.

Je dois des remerciements à mes officiers d'état-major, tant individuellement que collectivement, pour la manière zélée et laborieuse dont chacun et tous ont fait leur service respectif, et pour la bonne aide que j'ai invariablement reçue d'eux. J'en

dois particulièrement à mon major de brigade, le lieutenant-colonel Mattice, pour l'habile assistance qu'il m'a en tout temps prêtée, non seulement au camp, mais aussi relativement aux devoirs de ma charge en général, et plus spécialement aux dispositions à prendre pour le transport des troupes se rendant au camp ou en revenant.

Je remercie également l'Association chrétienne des Jeunes Gens d'avoir bien voulu encore une fois tenir à la disposition des hommes une grande tente de récréation où ils trouvaient de quoi lire et écrire ainsi que de l'eau à la glace, sans rien payer, outre un service religieux chaque soir. Je ne dois pas oublier non plus de mentionner spécialement sa bienveillante hospitalité envers les infortunés qu'un déluge de pluie avait chassés de leurs tentes la première nuit du campement, circonstance dont j'ai déjà dit quelques mots dans un précédent chapitre de ce rapport.

J'offre aussi mes meilleurs remerciements au maire et au conseil de la ville de Saint-Jean pour la manière dont ils ont exécuté la construction du champ de tir et des commodités du camp, qui, avec le service d'eau, faisait partie de ce dont ils s'étaient chargés ; ni n'oublierai-je de mentionner spécialement, à cet égard, le maire Brosseau et le conseiller Arpiu, à qui avait été confiée la surveillance de ces choses, et qui, pendant toute la durée du campement, furent des plus assidus dans leurs efforts pour rendre toute chose aussi confortable que possible et pour les officiers et pour les soldats, et aux soins desquels je dois d'avoir pu faire couper et enlever les hautes herbes de l'emplacement du camp, le troisième jour, ainsi que je l'ai dit dans mon rapport spécial du 29 juillet dont j'ai déjà parlé.

MM. Macdonald et Fils ont aussi droit à mes remerciements pour l'obligeance qu'ils ont eue de mettre leur propriété à la disposition du département de la milice, pour servir de champ de tir, attendu qu'on n'aurait pas pu en trouver d'aussi convenable dans cette localité.

Enfin, je dois aussi des remerciements aux différents clergymen de Saint-Jean qui ont si obligeamment célébré des services religieux spéciaux pour la brigade.

REVUE LE JOUR ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DE LA REINE.

Le 24 mai j'ai assemblé tous les corps urbains de Montréal du 5e district militaire, en grande tenue, sur le champ de Fletcher, en l'honneur du 70e anniversaire de la naissance de la Reine, et pour l'occasion, les corps suivants se sont joints à nous, savoir : la compagnie B, école royale d'infanterie ; les gardes à pied du gouverneur général, d'Ottawa ; le 2e Queen's Own, de Toronto, et le 65e carabiniers Mont-Royal, du district militaire n° 6, ainsi que le corps de cadets du collège des Jésuites de Montréal—le tout s'élevait à environ 3,000 hommes de toutes armes. L'honorable sir A. P. Caron, C.C.M.G., ministre de la milice et défense, était présent, et le lieutenant général sir F. D. Middleton, C.C.M.G., commandait lui-même la revue.

Il y avait une immense foule de spectateurs venus non seulement de Montréal, mais de tous les points du Canada-Est, et Toronto, Ottawa et Québec étaient largement représentés. Les troupes se conduisirent admirablement, paraissant se disputer avec ardeur la première place dans l'estime populaire, qui, à en juger par les applaudissements étourdissants avec lesquels chaque corps fut accueilli à tour de rôle en passant devant la grande estrade, eut l'air d'être assez également partagée,—ce qui prouve que les efforts de tous furent amplement appréciés par le public, qui était évidemment très satisfait du "spectacle" militaire.

L'honorable ministre de la milice et l'officier général commandant voulurent bien aussi, plus tard, exprimer, par ordre général, leur satisfaction de la manière dont les troupes s'étaient comportées dans l'occasion, ainsi que des mesures prises par l'état-major de district pour mener l'affaire à aussi bonne fin.

SALLES D'EXERCICE ET SALLES D'ARMES DE MONTRÉAL.

Ce bâtiment a été achevé et occupé par les corps urbains des districts militaires nos 5 et 6 en mai 1888. Le hangar, qui est l'un des plus beaux du Dominion, est bien éclairé à l'électricité et parfait sous tout rapport, à l'exception du plancher, qui étant en terre seulement, doit être constamment arrosé et roulé, sans quoi la poussière serait tout à fait insupportable. Même avec cette précaution il est presque impossible, pendant le temps des exercices, d'abattre la poussière, qui s'introduit même jusque

dans les salles d'armes, en sorte que le travail des gardiens chargés du soin des armes et des fourniments se trouve plus que doublé. Cet édifice a grand besoin d'un bon plancher, qui, je le suggérerai respectueusement, devrait être fait de blocs ronds de pruche sciés en longueurs de 8 pouces et posés sur du béton ou sur deux rangs de planches d'un pouce recouvrant le sol, ainsi que dans les rues de Winnipeg. Ce serait là un plancher admirable et durable pour y faire l'exercice, et qui ne devrait pas coûter très cher.

Ce pavage offre de grands avantages sur les planchers en asphalte ou autres espèces de pavages en bois, en ce qu'il est moins dispendieux, et n'est pas aussi glissant pour les chevaux qu'aucun de ceux que je connaisse.

Le hangar a été beaucoup encombré tout le commencement de l'été, vu que tant de corps (10) allaient s'y exercer, mais l'année prochaine il le sera beaucoup moins, grâce à l'éclairage du champ de Mars à l'électricité, amélioration qui n'a été faite, cette année, qu'après que le temps des exercices fût pratiquement passé.

CHAMP DE TIR DE LA CÔTE SAINT-LUC.

Ce beau champ de tir est situé à environ sept milles des salles d'armes, à l'ouest de la ville de Montréal, mais il est facile de s'y rendre par le chemin de fer Canadien du Pacifique, dont les autorités ont l'obligeance de mettre à la disposition de la milice et des tireurs de la province de Québec, ainsi que d'autres sociétés de tir, des trains spéciaux qui les conduisent sur le terrain et les en ramènent, à des prix modérés, tous les samedis après-midi, dans le temps du tir.

Grâce aux ardents efforts de l'honorable ministre de la milice on a achevé d'en faire un champ de tir de 20 cibles à temps, cette année, pour que la société de tir de la province Québec pût y avoir, en août, son concours annuel qui a été couronné de plus grand succès (puisque environ 150 membres de cette société et d'autres s'y sont disputé des prix d'une valeur de \$2,000 en argent et en nature), et pour permettre en outre à tous les corps urbains de Montréal d'y exécuter leur tir annuel qui a eu déjà les résultats les plus satisfaisants pour la milice de ce district. J'inclus aussi le rapport (marqué annexe C) de l'officier préposé aux subsistances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. F. HOUGHTON, Lt.-colonel.

Aide-adjutant général du district militaire n^o 5.

A l'adjutant général de milice,
Quartier général, Ottawa.

ANNEXE A.

CASERNE D'INFANTERIE DE SAINT-JEAN,

SAINT-JEAN, P. Q., 9 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport de santé suivant du camp de brigade du district militaire n^o 5, tenu à Saint-Jean, P. Q., du 25 juin au 6 juillet.

Voici quelles sont les troupes dont se composait le camp, savoir :—

Le 6^e régiment de cavalerie ;

La batterie de campagne de Shefford ;

La compagnie B, corps d'école d'infanterie, et

Les 50^e, 51^e, 52^e et 60^e bataillons.

Le 24 juin j'allai voir le terrain et le trouvai dans le plus mauvais état possible pour un campement. C'était une prairie dont le foin ne venait que d'être coupé, et en partie seulement. Le champ était tout humide et gazonneux, et il y en avait des parties qui étaient réellement très mouillées. En m'informant, je constatai qu'il ne devait pas être distribué de toiles-caoutchouc et voyant que la santé des hommes serait gravement compromise s'ils campaient sur ce terrain sans être pourvus des toiles en question, je vous écrivis immédiatement à ce sujet et vous fîtes part de mon avis au gouvernement, qui donna promptement l'ordre de les expédier. Malheureusement la pluie se mit à tomber à verse avant qu'elles n'arrivassent

et les hommes eurent beaucoup à souffrir. Les troupes étaient presque toutes rendues au camp dans l'après-midi du 25, et le fourrier de campement et moi insistâmes sur la nécessité de creuser des rigoles autour des tentes, surtout pour la raison que le temps semblait menaçant. C'est ce qui fut fait jusqu'à un certain point, mais il y avait du monde tellement occupé d'autres devoirs que l'ordre ne fut pas complètement exécuté. De bonne heure, le 26 au matin, la pluie tomba par torrents, et elle continua à tomber ainsi pendant des heures. Comme vous le savez vous-même nous visitâmes ensemble le camp, entre 4 et 5 heures du matin, et le trouvâmes dans un terrible état. Il était impossible d'y circuler sans enfoncer dans la boue et l'eau jusqu'à la cheville du pied. Il y avait de 4 à 6 pouces d'eau dans un grand nombre de tentes, devenues ainsi positivement inhabitables. Beaucoup d'hommes, ayant dû rester debout tout le temps parce que la quantité d'eau dans leurs tentes faisait qu'il était impossible qu'ils se couchassent, n'avaient pu fermer l'œil de la nuit. De promptes mesures furent immédiatement prises pour dessécher le sol, et c'est ce qui fut fait, autant qu'il nous le fut possible avec les outils que nous avions à notre disposition. Par bonheur ce matin-là fut suivi d'une journée très chaude avec grand vent, et vers le soir les choses avaient considérablement changé d'aspect, et si les toiles-caoutchouc avaient été arrivées les hommes auraient passé une bonne nuit, mais elles n'arrivèrent que le lendemain matin (27). De la paille fut distribuée à celles des tentes qui parurent en avoir besoin, et les hommes se tirèrent le mieux possible de la situation. Les toiles-caoutchouc furent distribuées de bonne heure le lendemain, et les hommes se trouvèrent par la suite assez bien. Avant de passer à un autre sujet, je désire attirer, dans les termes les plus énergiques, l'attention du département de la milice sur la nécessité de toujours comprendre des toiles-caoutchouc dans l'équipement de chaque camp. C'est une véritable nécessité. J'ai plusieurs années d'expérience en fait de campement, et j'aimerais autant me passer de ma tente que de mes toiles-caoutchouc. Ce serait certainement une économie pour le pays que d'en pourvoir les hommes appelés à camper, attendu que leur usage conserve la santé, et ainsi diminue les chances de demandes d'indemnité.

En somme les troupes ont joui d'une bonne santé. Le cas de maladie le plus grave a été celui d'un soldat du 6^e de cavalerie, attaqué d'une bronchite aiguë. Il était trop mal pour qu'on pût le renvoyer chez lui, et la tente n'était pas ce qu'il lui fallait quand il y avait une maison dans le voisinage; je l'ai en conséquence fait entrer à l'infirmerie de l'école militaire royale, où sa compagnie a pourvu à sa subsistance, et il a pu être envoyé chez lui à la levée du camp. Avant d'arriver au camp, un homme de la compagnie n^o 7 du 52^e bataillon, avait été, à Magog, blessé au visage d'un coup de feu à poudre parti par accident du fusil de l'un de ses camarades, pendant qu'ils attendaient le train qui devait transporter la compagnie au chef-lieu de commandement. Il fut assemblé une commission qui le renvoya chez lui. Un homme de l'école d'infanterie éprouva un léger accident pendant qu'il remplissait les fonctions de marqueur aux buttes. Un conducteur de la batterie de campagne de Shefford fut aussi légèrement blessé par un cheval qui tomba sur lui. Le 1^{er} juillet, après la revue, pendant la marche à travers la ville, deux hommes furent frappés d'insolation—l'un assez sérieusement, l'autre légèrement. Le besoin de brancards s'est fait beaucoup sentir dans ces deux cas, ainsi qu'il s'est aussi fait sentir plusieurs fois au camp. Comme peu de corps ruraux ont un service d'ambulance, deux brancards au moins devraient être fournis à chaque camp, et placés dans la tente du premier médecin. Le seul accident fatal arrivé au camp, a été la mort du soldat Earle, du 51^e bataillon, qui s'est noyé en se baignant, le 3 juillet après-midi. Il était à portée de ma vue lorsqu'il s'est noyé; je fus immédiatement sur le lieu, bientôt rejoint par d'autres médecins, et je restai là dans l'espérance qu'on pourrait repêcher l'infortuné à temps pour essayer de le ramener à la vie; mais il s'écoula au moins deux heures avant que le corps fût trouvé. A ce sujet, je désire signaler les efforts héroïques faits par les soldats Dyde et MacKay, de la compagnie B, qui plongèrent à maintes reprises pour recouvrer le cadavre. Le coroner ne jugea pas qu'une enquête fût nécessaire et donna le certificat voulu.

Les rations ont été, et à bon droit, la source de beaucoup de plaintes. La viande n'était pas de première qualité, et plusieurs fois il a fallu refuser d'accepter le pain.

Je regrette d'avoir à dire que le physique de la plupart des corps d'infanterie était mauvais. Il y avait trop de jeunes gens dans les rangs. L'inspection des différents corps a été faite bientôt après l'arrivée au camp, mais je crains que les médecins de corps ne se soient laissés influencer par des motifs particuliers. Si j'avais fait la visite moi-même je suis sûr que j'aurais renvoyé plusieurs centaines de recrues.

En somme, l'approvisionnement de médicaments était amplement suffisant, et le corps des médecins s'en est déclaré satisfait. Toutefois, pour obtenir ce résultat j'ai dû emprunter un peu à la pharmacie du lieu.

Dans l'accomplissement de mes devoirs j'ai reçu toute l'assistance du capitaine O'Regan, qui est, selon moi, un fourrier de campement modèle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. WAYLAND CAMPBELL, M.D.,
Chirurgien major de la compagnie B, C.E.I.

Au lieutenant-colonel HOUGHTON,
Aide-adjutant général du district militaire n° 5.

ANNEXE B.

MONTRÉAL, 1er août 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre ci-joints les registres de tir à la cible des corps suivants, savoir :—

6e régiment de cavalerie.....	4 compagnies ;
Compagnie B, école royale d'infanterie.....	1 compagnie ;
50e bataillon.....	4 compagnies ;
51e do	6 do
52e do	7 do
60e do	5 do

Huit cent trente-six hommes ont complété le tir de classement dont je vous envoie les registres.

Le chiffre de mérite de brigade est même plus bas que l'année dernière, ce qui provient jusqu'à certain point de l'extrême jeunesse d'un grand nombre de soldats, parmi lesquels se trouvaient nombre de jeunes garçons qui n'étaient réellement pas assez développés pour tenir convenablement une carabine au "présentez armes."

La négligence apportée aux exercices de position sautait aux yeux, ainsi qu'on a pu le voir à l'exercice préliminaire du matin, et c'est ce qui explique la grande proportion des tireurs de 3e classe. Mon aide, le lieutenant Badgley, et moi avons constaté que presque toujours on pouvait faire toucher la cible à des hommes qui n'avaient pas fait un seul point, rien qu'en rectifiant leur position.

Les panneaux de cible sont en très mauvais état, et quelques-uns mêmes dangereux, la plupart étant faussés, et un certain nombre percés de grands trous.

Les cartouches dont il a été fait usage portaient la marque "6, 1868," et ont donné assez de satisfaction.

Le tir commença à 9 heures de l'avant-midi et dura jusqu'à 6 ou 7 heures du soir.

Par le fait que des corps n'envoient pas tous les hommes disponibles aux cibles le jour fixé pour leur tir, il arrive qu'il s'accumule trop de retardataires (*casuals*) pour le dernier jour. J'inclus une liste qui en fait voir le nombre par bataillon.

Retardataires, le dernier jour de tir.

Cavalerie.....	36
50e bataillon.....	51
51e do	79
52e do	80
60e do	73
Total.....	<u>319</u>

Relativement au chiffre de mérite de la compagnie B, école royale d'infanterie, j'attirerai votre attention sur le fait que c'était la première fois qu'elle tirait à la cible depuis l'organisation de l'école de Saint-Jean.

Je prends la liberté de suggérer que si l'on encourageait la milice active en offrant des prix de compagnie et de bataillon aux sous-officiers et soldats combattants, lorsqu'ils tirent en camp, on pourrait obtenir de meilleurs résultats.

Je suis beaucoup redevable au lieutenant Badgley pour le zèle qu'il a mis à m'aider dans l'accomplissement de mes fonctions.

Je désire remercier le lieutenant-colonel d'Orsonnens, aide-adjutant général, commandant de l'école royale d'infanterie de Saint-Jean, de m'avoir adjoint, en qualité de sergent-instructeur de tir, le sergent Goodfellow, de la compagnie B. Ce sous-officier a fait son service à mon entière satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. W. RADIGER, major au 3e C. V. C.,
Instructeur de tir.

Au lieutenant-colonel HOUGHTON,
Aide-adjutant général commandant.

DISTRICT MILITAIRE N° 6.

BUREAU DE BRIGADE, MONTRÉAL, 15 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du général commandant, mon premier rapport sur la milice du 6e district militaire.

L'effectif autorisé est de 2,306 hommes répartis en 3 bataillons de carabiniers, savoir :—

Le 65e, de Montréal—	lieutenant-colonel Dugas ;
Le 64e, de Beauharnois	do Baker ;
Le 76e, de Chateauguay	do Boudreau ;

Et cinq bataillons d'infanterie, qui sont—

Le 83e, de Joliette—	lieutenant-colonel Sheppard ;
Le 84e, de Saint-Hyacinthe	do Denis ;
Le 85e, de Montréal	do Brosseau, et
Le 86e, de Trois-Rivières	do Dufresne.

Cinq bataillons ont été autorisés à former un camp d'exercice de 12 jours, à Sorel, le 25 juin. Ce sont—

Le 64e, de Beauharnois ;
Le 75e, de Chateauguay ;
Le 80e, de Nicolet ;
Le 84e, de Saint-Hyacinthe, et
Le 86e, de Trois-Rivières.

La maladie et la mort prématurée de l'estimable commandant du district—le lieutenant-colonel Lamontagne—la veille de l'assemblée en camp, compromirent quelques-unes des dispositions à prendre en vue de cet événement ; mais le major de brigade—major Roy—fit de bonne besogne en rassemblant les différents corps et traçant leur itinéraire respectif.

Quelques jours avant la réunion je reçus ordre de me rendre au camp pour en prendre le commandement.

L'état major, déjà constitué, se composait des officiers suivants, savoir :—

Lieutenant-colonel Sheppard, fourrier de campement ;
Lieutenant-colonel Brosseau, officier d'approvisionnement ;
Major Roy, major de brigade ;
Chirurgien Brisson, premier médecin, et
Capitaine C. Bossé, instructeur de tir.

Plus tard j'eus l'un de mes officiers—le lieutenant E. Chinic, de la compagnie B, école royale d'infanterie—pour aide-major de brigade, ainsi que 7 sous-officiers et 1 clairon du même corps, et les officiers canadiens-français "attachés" dans le temps.

Avec de pareils officiers d'état-major j'étais bien secondé. Les officiers, instructeurs et autres sous-officiers et soldats de l'école royale d'infanterie se montrèrent fatigables dans l'exercice de leurs différentes fonctions.

C'est la municipalité de Sorel qui a pourvu au terrain de campement et à ses accessoires, et je ne saurais trop louer le maire de la ville, M. Taillon, et ses conseillers de leur bienveillante attention à nos besoins et de leur urbanité envers tous les officiers. L'emplacement, bien que salubre, était d'une mauvaise configuration pour un camp d'exercice.

En général les corps arrivèrent tard au camp, et avec trop de bagage.

Le lendemain je commençai à faire une minutieuse revue de chaque corps. Je dus renvoyer beaucoup d'hommes qui étaient ou trop vieux ou trop jeunes, ou qui d'ailleurs ne répondaient pas aux exigences des règlements de campement. Cette prompte action, j'en suis sûr, rendra les capitaines plus soigneux dans leur enrôlement à l'avenir.

INSTRUCTION.

Le détail des différents exercices fut annoncé dans des ordres de brigade tous les jours, afin de les rendre progressifs autant que possible, et aussi pour assurer l'uniformité de système ; mais, les trois jours de fête retranchés, il n'est pas resté beaucoup de temps aux hommes.

Le lieutenant Chinic consacra tout son temps à la parade de la garde, aux piquets, aux sentinelles et à la police. Ses connaissances militaires furent d'un grand avantage tandis que le major de brigade (le major Roy) était retenu au bureau de brigade qui avait grandement besoin de lui.

Le lieutenant d'Orsonnens a donné des leçons d'équitation, le matin, aux officiers montés, et le sergent-major de brigade (sergent instructeur Rivers, de l'école royale d'infanterie) a enseigné le maniement du sabre à tous les officiers dans l'après-midi.

Les progrès ont été satisfaisants, bien que j'aie trouvé que l'organisation réglementaire péchait sous le rapport du partage de la responsabilité et de la division des services.

Samedi, le 29, étant la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, toute la brigade fut conduite à l'église paroissiale, qui avait été entièrement mise à notre disposition pour le service divin célébré par le curé, le révérend M. Dupré.

Le dimanche la messe fut célébrée en plein air, au camp. Toutes les troupes étaient formées en ligne de quart de colonne, faisant face à l'autel. Ce fut une imposante cérémonie.

Le lundi—jour anniversaire de la Confédération—une promenade militaire fut ordonnée à la demande du maire et des principaux citoyens. A cette occasion nous eûmes la visite de l'honorable premier ministre de la province, qui eut la bienveillance d'offrir une médaille d'or pour le meilleur bataillon. Le maire de la nouvelle ville en offrit aussi une pour la meilleure compagnie, et l'honorable juge Ouimet une pour le meilleur tireur du prochain camp. Je ne puis trop remercier ces gentlemen de vouloir bien ainsi encourager nos miliciens à se perfectionner, et à rivaliser amicalement à l'envi les uns des autres.

TIR À LA CIBLE.

J'aurais voulu faire exécuter le tir conformément aux ordres généraux, mais malheureusement nous n'avions pas assez de cibles pour cela. J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le rapport du capitaine Chas. Bossé, instructeur de tir, officier expérimenté dont les services m'ont été de la plus grande utilité. Vous trouverez ce rapport ci-inclus.

SUBSISTANCE.

Les rations fournies se sont trouvées satisfaisantes sous le rapport et de la qualité et du poids ; elles ont coûté, en moyenne, 23½ cents par homme, et 25½ cents par cheval.

SANTÉ.

Il n'y a eu, pendant la période de campement, qu'un seul cas de maladie grave: "rhumatisme inflammatoire." Le premier médecin dut être remplacé par le Dr de Boucherville vers le milieu de la période, parce qu'il se trouvait moins élevé en grade dans le temps.

INSPECTIONS.

Le 5 juillet nous eûmes la visite du général commandant la milice, sir Fred. Middleton, C.C.M.G., C.B., au camp de Sorel. Il fut reçu par la brigade en ligne, et après le salut général il passa la revue de chaque corps, fit faire quelques mouvements de brigade, inspecta le champ de tir et nous quitta, après avoir exprimé sa satisfaction de ce qu'il avait vu. Bien que la brigade ait bien paru sur le terrain à la revue du général, et que des officiers aient fait tout leur possible pour compléter leur uniforme, je crois de mon devoir de faire un rapport sur chaque corps en particulier. J'espère que ce sera un moyen d'aiguillonner les officiers commandants et de leur faire pousser les choses dans lesquelles ils sont le moins avancés.

64e bataillon, Beauharnois—lieutenant-colonel Baker.

Physique, bon; discipline, peu rigoureuse; instruction militaire, passable; un seul officier muni de certificats de l'école royale d'infanterie; service intérieur, médiocre. Ce bataillon se recrute difficilement; il avait le corps de fifres et de tambours du 65e avec lui au camp.

76e bataillon—lieutenant-colonel Boudreau.

Physique, passable; j'ai eu de la difficulté à renvoyer des hommes qui ne répondaient pas aux exigences du règlement. Discipline, passable. Instruction militaire, passable; un seul officier était muni de certificats de l'école royale d'infanterie. Service intérieur, médiocre; le corps dut emprunter un officier du 65e pour les fonctions d'adjutant. Enrôlement, insatisfaisant—le corps ayant recruté à Montréal, en se rendant au camp. Il faudrait licencier ce bataillon, moins deux ou trois compagnies que l'on pourrait ajouter au 64e pour fournir un bataillon de 8 compagnies, qui serait tout à fait suffisant pour les deux comtés. Pas de musique.

80e bataillon, Nicolet—lieutenant-colonel De Foye.

Bon commandant; pas très bien secondé par certains de ses officiers. Physique, bon; discipline, bonne; instruction militaire, passable; enrôlement, bon; service intérieur, meilleur que celui des corps ci-dessus. A une musique qui lui appartient.

84e bataillon, Saint-Hyacinthe—lieutenant-colonel Denis.

Pourvu de bons officiers en général. Physique, bon; enrôlement, plus satisfaisant; service intérieur, meilleur que dans les autres bataillons, grâce peut-être à un bon adjudant emprunté d'un autre corps. Avait bonne mine à la revue; possède un corps de musique.

86e bataillon, Trois-Rivières—lieutenant-colonel Dufresne.

Officier commandant infatigable; bien secondé par ses officiers. Physique, bon; enrôlement, satisfaisant; service intérieur, bon; instruction militaire, passable. Avait bonne mine à la revue; possède un corps de musique.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ces notes ont été prises sur le terrain. Je ne doute pas que les corps en question seront sur un meilleur pied au prochain campement s'ils peuvent trouver des recrues de la taille et de l'âge voulus par les règlements, et amener les mêmes hommes sous la tente.

CORPS URBAINS.

Le 65e bataillon, commandé par le lieutenant-colonel Dugas, a été, avant ma nomination au commandement du district, inspecté par le major de brigade—major Roy—le 22 juin. Vous trouverez ci-inclus son rapport marqué "Aunexe A." Je ne saurais donc parler de ce corps, mais je puis dire qu'il a trouvé un soldat zélé dans la personne de son nouveau lieutenant-colonel, le juge Dugas—ce qui est d'un bon augure pour le corps.

UNIFORMES.

Ainsi que je l'ai déjà dit, l'un de mes premiers soins en arrivant au camp a été d'inspecter les corps séparément, d'en faire l'appel et de m'assurer de l'état de leurs équipements et uniformes. Ces derniers n'étaient pas en trop mauvais état, mais l'aspect de certains corps souffrait beaucoup de ce qu'ils étaient mal ajustés. Interrogés sur leur manque de soin relativement à la mine de leurs hommes les officiers répondirent qu'ils ne pouvaient pas modifier les tenues, à cause de la mutation continue des soldats.

Je recommande que toutes les gibernes à 50 cartouches et les courroies porte-gibernes actuellement dans les différentes salles d'armes soient renvoyées aux magasins du district, mon expérience étant que le porte-manteau n'est supérieur à l'ancien sac que parce que le premier n'a pas comme ce dernier une courroie qui fatigue la poitrine des hommes. Quant aux 50 cartouches, il serait possible, au besoin, de les porter dans le havresac.

HANGARS D'EXERCICE ET MAGASINS D'ARMES.

En général, les armes des compagnies attachées sont tenues dans toutes sortes de locaux par les capitaines, qui touchent \$40 par année pour leur entretien.

Ayant eu l'occasion de parcourir le district en prenant le commandement, je puis dire que j'ai la plus grande espérance de remédier à ce mal général de l'emmagasinement des armes et des fourniments dans des maisons et des greniers particuliers. Partout où j'ai pu aller jusqu'à présent j'ai demandé aux conseils municipaux de reconnaître et montrer que notre organisation est d'intérêt public et non privé, et il en est qui ont bien répondu à cet appel. Trois-Rivières a donné l'ancien poste des pompiers à sa compagnie pour lui servir de magasin d'armes; Valleyfield a promis de donner un bâtiment à ses deux compagnies, tandis qu'ailleurs les capitaines ont volontiers fait des sacrifices en vue de se procurer de meilleurs locaux. Les 64e et 86e bataillons sont les seuls corps dont j'aie pu inspecter les magasins d'armes jusqu'à présent.

ASSOCIATION D'EXERCICE.

La prématurité de l'époque fixée pour l'inspection de ces associations, qui, règle générale, ne sont formées dans les collèges, au commencement de l'hiver, que lorsqu'on en a fini avec les amusements du dehors, m'empêche de faire un rapport complet sur leur état et leur organisation, attendu que lorsque j'ai voulu les inspecter la plupart des supérieurs de collèges m'ont prié de remettre ma visite à plus tard. L'inspection de cet automne figurera dans mon prochain rapport annuel, ou fera le sujet d'un rapport supplémentaire. Je dirai seulement qu'à la liste qui m'a été fournie doivent être ajoutés deux autres collèges que j'ai trouvés en possession d'armes—celui de Saint-Laurent, près de Montréal, et celui de Sainte-Marie de Monnoir.

CONCLUSION.

Je ne saurais convenablement clore ce rapport sans attirer une attention spéciale sur un vieux et fidèle serviteur de son pays, le lieutenant-colonel Fletcher, C.M.G., et ex-aide-adjutant général, qui, depuis la mort du lieutenant-colonel de Bellefeuille, a entièrement fait les fonctions de garde-magasin pour les 5e et 6e districts militaires, et le service de sous-payeur de district auprès du lieutenant-colonel Houghton et de moi-même. Je recommande fortement qu'on reconnaisse ses services supplémentaires d'une façon pratique en lui allouant une somme égale à ce qu'il a économisé au pays en remplissant ces fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. d'ORSONNENS, lieutenant-colonel,
Aide-adjutant général du district militaire n° 6.

A l'adjutant général de milice,
Ottawa.

ANNEXE A.

BUREAU DE BRIGADE,
DISTRICT MILITAIRE N° 6,
MONTRÉAL, 14 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le 22 juin dernier, exerçant par intérim le commandement du district, j'ai, conformément aux instructions de l'officier général commandant, inspecté le 65^e bataillon placé sous les ordres du lieutenant-colonel Dugas.

Le bataillon forma les rangs à l'heure précise, et, après le salut ordinaire, le major Prévost lui fit faire le maniement des armes et les feux.

L'officier commandant lui fit faire des mouvements de bataillon qui furent très bien exécutés.

Les hommes avaient l'air alerte, et leurs fourniments étaient nets et bien ajustés.

Le corps de musique d'instruments de cuivre était là au grand complet; il y avait aussi un corps de clairons et tambours récemment organisé, qui est maintenant excellent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEX. ROY, major,
Major de brigade.

A l'aide-adjutant général,
Commandant le district militaire n° 6.

ANNEXE B.

MONTRÉAL, 10 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre par le même courrier, mais sous une autre enveloppe, le registre de tir à la cible de la brigade placée sous votre commandement à Sorel.

Je regrette d'avoir à dire qu'à cause de la pluie et par suite de retards inévitables je n'ai pas pu faire exécuter le tir à 300 et 400 verges, et n'ai pu faire compléter que le tir à 100 et 200 verges.

REGISTRE.

Bataillon.	Tireurs.	Coups tirés.	Balles mises.	1re classe.	2e classe.	3e classe.
86e.....	141	1,320	755	26	25	90
84e.....	125	1,175	614	25	15	85
80e.....	122	1,125	631	31	22	69
76e.....	153	1,455	704	14	28	111
64e.....	157	1,425	774	30	22	105
Total.....	698	6,500	3,478	126	112	460

Nous voyons par le tableau qui précède que 698 hommes ont tirés 6,500 coups, dont 3,478 ont porté—ce qui donne (si l'on accepte le classement au *pro rata* de 10 coups sur 20) 126 tireurs de 1re classe, 112 de 2e et 460 de 3e classe.

M. Mathieu, sur la ferme duquel j'ai érigé les buttes et les cibles, a facilité ma besogne autant qu'il lui a été possible de le faire, et il n'a rien voulu demander pour le dommage fait aux arbres qui se trouvaient par derrière les cibles.

En somme, je suis satisfait des résultats généraux. Les hommes auxquels j'ai eu affaire se sont montrés très attentifs et avides d'apprendre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. BOSSE, capitaine.

Instructeur de tir.

Au lieutenant-colonel G. D'ODET D'ORSONNENS,
Commandant du camp de brigade de Sorel, Québec.

DISTRICT MILITAIRE N^o 7.

BUREAU DE LA MILICE, QUÉBEC, 10 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur la milice du 7^e district militaire, pour l'année finissant le 31 décembre prochain.

Etat de force.

	Officiers, sous-officiers et soldats.
Cavalerie, deux compagnies.....	105
Artillerie de campagne, une batterie.....	81
Artillerie de place, six batteries.....	270
Infanterie, 74 compagnies.....	3,417
Total.....	<u>3,873</u>

Répartition.

Sur ce nombre de 3,873 hommes, 2,147 ont été désignés pour faire les exercices tant à leurs chefs-lieux de commandement qu'en camp à Lévis et à Inverness-Corner.

Les corps appelés à camper à Lévis sont les suivants, savoir :—

- La batterie de campagne de Québec ;
- Le 17^e bataillon, de Lévis ;
- Le 70^e “ de Champlain, et
- Le 92^e “ de Dorchester.

En camp, à Inverness-Corner :—

- Le 55^e bataillon, infanterie légère de Mégantic.

A leurs chefs lieux de commandement :—

- Les hussards canadiens de la Reine ;
- Les batteries de place ;
- Le 8^e Royal Rifles, et
- Le 9^e bataillon, voltigeurs de Québec.

Corps non convoqués pour les exercices :—

- Le 23^e bataillon, Beauce ;
- Le 61^e “ Montmagny et L'Islet ;
- Le 81^e “ Portneuf ;
- Le 87^e “ comté de Québec ;
- Le 88^e “ Kamouraska et Charlevoix, et
- Le 89^e “ Témiscouata et Rimouski.

CAMP DE LÉVIS.

J'ai l'honneur de signaler à votre attention et de consigner ici les services des officiers de mon état-major de division, en reconnaissance de la coopération zélée et efficace qu'ils ont apportée dans l'accomplissement des différentes fonctions à eux confiées. Voici comment se composait cet état-major :—

- Lieutenant-colonel Taschereau, major de brigade ;
- Capitaine Roy, du 87^e bataillon, aide-major de brigade ;

Lieutenant-colonel Forrest, fourrier de campement;
 Major Duval, du 9e bataillon, prévost officier;
 Capitaine Vien, de l'artillerie de place de Lévis, officier d'approvisionnement;
 Capitaine Fréchette, du 87e bataillon, instructeur de tir;
 Chirurgien Pelletier, du 70e bataillon, premier médecin;
 Capitaine Lessard, du corps d'école de cavalerie, officier d'ordonnance et maître d'équitation.

INSTRUCTION DU TIR.

Les règlements établis ont été appliqués, comme d'ordinaire, d'aussi près que possible. A cause du peu de temps à consacrer à l'instruction préliminaire, c'est-à-dire aux exercices de position et de pointage, les résultats ne pouvaient guère être satisfaisants. Les nouvelles cibles de toile et le beau champ de tir inauguré le printemps dernier ont donné une entière satisfaction aux troupes, et ont aussi donné une nouvelle impulsion à la pratique en général. Le tir a commencé le 27 juin.

DISCIPLINE.

La conduite des troupes pendant la période de campement à Lévis a été excellente, et tous les hommes présents ont fait de leur mieux pour se soumettre aux exigences du service et se conformer aux règlements établis. J'attribue cela à l'absence de cantines dans le camp, ainsi qu'à la vigilance de la police organisée pour maintenir l'ordre dans les lignes. Bien que, le dimanche, 6,000 personnes soient venues au camp, je n'ai pas eu à me plaindre des civils, qui souvent pourtant étaient sous l'influence de liqueurs enivrantes. Les gardes étaient vigilantes et elles ont bien fait leur devoir.

Officiers et soldats ont joui d'une très bonne santé au camp, et il y a eu peu de cas de maladie.

EXERCICE.

La chaleur fut accablante les premiers jours du camp; néanmoins les exercices ordinaires ont eu lieu régulièrement, aux heures prescrites, et le major de brigade et son aide furent constamment sur le terrain à en surveiller la marche. Le dimanche tous les corps formèrent les rangs à 7 heures du matin pour le service religieux et furent conduit à l'église du village Lauzon. Tous les matins, à 6 heures, les officiers montés furent réunis au manège du parc du génie, où le capitaine Lessard, du corps d'école de cavalerie, les instruisit dans l'équitation, l'ajustement de la sellerie, et le maniement du sabre, ce qui fut d'un grand avantage à ces officiers. Le capitaine Lessard a été infatigable, et il a rempli à mon entière satisfaction les fonctions tant d'officier d'ordonnance que de maître d'équitation. J'espère que ses services pourront être encore retenus une autre année.

J'avais officiellement demandé au quartier général et obtenu la permission d'employer un sous-officier de la compagnie B, E.R.I., en qualité de sergent-major de brigade; mais au dernier moment, sans raisons apparentes, j'ai été privé de ses services. Heureusement, j'ai pu le remplacer par le maréchal des logis Hamman, de la batterie B, A.R.C.

SUBSISTANCE.

Cette année les vivres étaient de très bonne qualité et ont généralement satisfait tout le monde, à l'exception de la fourniture de pommes de terre et d'épiceries entreprise par MM. Gould et Frères, qui a été une source de plaintes. Je me permets de signaler leurs noms à votre attention afin qu'à l'avenir on ne fasse pas marché avec eux dans le cas où ils soumissionneraient quelque fourniture. La ration a coûté 20 $\frac{1}{2}$ cents par tête.

INSPECTIONS.

Le 6 juillet, sir A.P. Caron, C.C.M.G., ministre de la milice et de la défense, vint au camp, en parcourut les lignes à cheval et se déclara satisfait de ce qu'il vit. Il visita aussi le nouveau champ de tir qu'il trouva parfait.

Le 10, nous eûmes la visite du lieutenant général, sir Fred. Middleton, C.C.M.G., C.B., qui, parcourant le camp à cheval, inspecta les différents corps à leurs propres

exercices, gardes, cuisines, etc., manifestant partout le plaisir que lui causait la manière dont ses instructions avaient été suivies.

A cause du mauvais temps le général ne passa pas la revue qu'il devait faire le 11, et ce service retomba sur moi. Je fis prendre les armes à la brigade dans l'après-midi du 11, et lui fis faire le défilé ainsi que des manœuvres de compagnie et de bataillon. Le tout fut assez bien exécuté. L'appel des hommes fut fait le 11 au matin, exception faite de la batterie de campagne de Québec, dont l'appel eut lieu le 12.

55e bataillon, infanterie légère de Mégantic.

A la demande du lieutenant-colonel Ward ce corps fut spécialement autorisé à faire exercices annuels à Inverness-Corner, son chef-lieu d'état-major. Je l'inspectai le 5 les juillet et le trouvai au complet. Le bataillon s'acquitta assez bien des manœuvres, mais ne fit pas d'exercices en tirailleurs. Le manque de connaissances militaires se fait grandement sentir chez les officiers, qui, une fois nommés, ne se soucient guère d'aller se perfectionner aux écoles d'infanterie. Ça les dérange trop de quitter leurs affaires pour aller s'instruire à ces écoles.

Le camp était bien assis, et il avait été pris de bonnes dispositions pour le service de la garde, etc.

CORPS URBAINS.

J'ai inspecté les hussards canadiens de la Reine le 28 mai 1889. A l'heure de la revue il pleuvait à verse, et il me fut impossible d'inspecter ce corps dehors comme les années précédentes. L'escadron forma les rangs dans le hangar d'exercice, et après le salut ordinaire eut lieu l'inspection des hommes, de la sellerie et des fourniments; puis vint le défilé par compagnies. Chaque compagnie fut ensuite conduite au manège, où elle exécuta à son tour des exercices d'équitation militaire, les formations de compagnie et l'exercice du sabre. Je trouvai les hommes et les chevaux fermes dans les rangs; tous les équipements étaient nets, et les différentes manœuvres furent assez bien exécutées. Les chevaux, à peu d'exception près, étaient en bon état. Le corps de musique à cheval est très bon.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

La batterie de campagne de Québec était au camp de Lévis sous mes ordres, et je puis dire que j'ai été satisfait de sa discipline comme de sa bonne mine. Elle a été inspectée le 12 juillet par l'aide-inspecteur d'artillerie.

ARTILLERIE DE PLACE.

Les différentes batteries de place ont été inspectées par l'aide-inspecteur d'artillerie et autres officiers désignés pour ce service. La batterie de Gaspé n'a pas encore fait ses exercices annuels, mais elle s'en acquittera de bonne heure le printemps prochain.

CORPS D'INFANTERIE.

Le 8e "Royal Rifles" s'est assemblé au grand complet le jour anniversaire de la naissance de la Reine, et c'est moi qui l'ai passé en revue. Le défilé a bien réussi, et les officiers ont salué dans les formes. Le bataillon s'est assez bien tiré des exercices en tirailleurs pour le peu d'occasions qu'il avait eues de les pratiquer en plein air. Armes et fourniments, nets. Les corps de musique—instruments de bois et tambours—sont excellents.

9e bataillon, voltigeurs de Québec.

L'inspection de ce corps a été faite le 25 mars, dans le hangar d'exercices. Manœuvres, très bien; physique, bon; armes et fourniments, nets et en bon état. Pas d'exercices en tirailleurs. Ainsi que je l'ai déjà dit, ce bataillon est numériquement trop fort pour faire comme il faut les mouvements de bataillon voulus. Pour qu'il puisse manœuvrer plus facilement il faut lui retrancher deux compagnies. J'espère qu'une autre année je pourrai le passer en revue dehors. Le bataillon a une très bonne musique d'instruments de bois et de cuivre.

HANGAR D'EXERCICE.

Le hangar d'exercice est en très mauvais état. Lorsqu'il pleut l'eau passe partout à travers la couverture, et à cause du chauffage imparfait de l'édifice les enduits s'écroulent. Il en résultera des dommages sérieux et de nouvelles dépenses. J'insisterai de nouveau sur la nécessité de faire des rigoles autour du bâtiment afin de combattre l'humidité à l'intérieur. J'ai fait le détail estimatif de tous les travaux et réparations à exécuter dans mon district cette année.

ARMES ET FOURNIMENTS.

Les armes et fourniments emmagasinés dans les salles du hangar d'exercice sont en bon état. Le major de brigade rapporte que les magasins d'armes des corps ruraux sont aussi en bon état.

SOCIÉTÉS DE TIR.

Les sociétés de tir ont tenu leurs concours annuels, et les corps ont eu amplement occasion de pratiquer à Québec et dans les environs.

ASSOCIATIONS D'INSTRUCTION MILITAIRE.

Compagnies d'exercice du séminaire de Québec et de l'école normale.

Ces deux compagnies se sont régulièrement exercées dans l'année sous la direction de l'instructeur, le capitaine Frève. C'est moi qui les ai inspectées le 9 mai, dans le hangar d'exercice, et je dois dire qu'elles ont gagné en valeur. Elles ont exécuté les manœuvres de compagnie et de bataillon de manière à le disputer avec succès à des corps urbains plus vieux qu'elles. Le maniement des armes et les feux ont été lestement exécutés, et le défilé a bien réussi. La musique du séminaire jouait pendant les mouvements. Je m'attends à de nouveaux progrès l'année prochaine.

Compagnie d'exercice de l'école supérieure de Québec.

Ce corps de cadets, qui a été inspecté le 10 juin, manœuvrait extrêmement bien. Pour des garçons de cet âge ils ont montré beaucoup de fermeté dans les rangs. Ils étaient commandés par leurs propres officiers, et je dois dire que ces derniers se sont bien acquittés de leurs fonctions.

Les plus petits garçons n'avaient pas de fusils, mais ils manœuvraient bien. Les exercices gymnastiques, commandés par le jeune Beckett, ont été admirablement faits, et avec beaucoup d'ensemble. L'exercice du sabre fut également satisfaisant. L'instructeur, le maréchal des logis Woods, de la batterie B, m'a dit que les enfants montraient beaucoup de bonne volonté et d'attention pendant les heures d'instruction.

Depuis que j'ai inspecté cette compagnie, deux de ses membres, les jeunes messieurs Farley et Lamb, sont entrés au collège militaire royal de Kingston, après des examens qui leur ont fait beaucoup d'honneur.

DÉCÈS.

C'est avec peine que consigne ici le décès d'un officier très populaire et d'une grande valeur ; je veux parler du major Charles Short, de la batterie B—artillerie royale canadienne, qui a été tué par une explosion de poudre, pendant l'incendie de l'éte dernier à Saint-Sauveur, Québec. Nous avons aussi perdu le lieutenant-colonel Martin, du 79^e bataillon, mort à Rimouski, le 4 du présent mois. Ce dernier officier servait dans la milice depuis 1863, et il a fait partie de la première compagnie de milice active organisée à Rimouski. Il a commandé pendant plusieurs années le bataillon provisoire de Rimouski, mais lorsque ce corps fut uni au bataillon provisoire de Témiscouata, devenu le 89^e, il continua à servir en qualité de major jusqu'à l'époque de son décès. Le lieutenant-colonel Martin était un bon officier, et il a fidèlement accompli les devoirs de sa charge.

J'exprimerai encore une fois mes remerciements aux officiers d'état-major pour l'aide qu'ils m'ont prêtée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. J. DUCHESNAY, lieutenant-colonel,

Aide-adjutant général du district militaire n^o 7.

A l'adjutant général de milice, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 8.

FRÉDÉRICTON, 31 octobre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, conformément aux instructions, mon rapport annuel sur la milice du district placé sous mes ordres.

(1.) Voici quel est, par armes, l'effectif de la milice active du district :

Cavalerie :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
8e régiment (7 compagnies).....	29	294

Artillerie de campagne :

Newcastle, } Woodstock, }	2 batteries.....	12	148
------------------------------	------------------	----	-----

Artillerie de place :

Brigade du Nouveau-Brunswick (5 batteries).....	23	210
---	----	-----

Génie :

Le génie de Brighton (1 compagnie).....	3	45
---	---	----

Infanterie et carabiniers :

Corps d'école d'infanterie.....	6	100
62e bataillon, fusiliers (6 compagnies).....	26	252
67e do (9 compagnies).....	35	378
71e do (7 do).....	29	294
73e do (5 do).....	23	210
74e do (6 do).....	26	252
Indépendante (1 do).....	3	42

Total.....	215	2,222
------------	-----	-------

A ajouter, officiers.....		215
---------------------------	--	-----

Grand total.....		2,437
------------------	--	-------

(2.) Le nombre maximum des officiers, sous-officiers et soldats du district autorisé à toucher la solde d'exercice pour 1889-90, était de 1,304, sans compter le corps d'école d'infanterie.

(3.) Ainsi qu'on le verra par le rapport d'inspection ci-joint l'effectif réel présent à la revue était de 1,268 hommes. Le nombre entier autorisé à toucher la solde s'est acquitté des exercices de 1889-90.

Tous les officiers, surtout ceux qui exercent un commandement, devraient se faire un point de ne rien négliger, autant que possible, pour augmenter de temps à autre la valeur de leurs corps respectifs.

Je me flatte que les officiers de mon district n'ont pas perdu cet objet de vue.

Il y a progrès marqué dans la valeur de toutes les armes d'année en année, et cette valeur est généralement en proportion du nombre d'officiers et de sous-officiers qui ont obtenu des certificats de compétence des écoles, et aussi en proportion des avantages de l'instruction annuelle ou biennale pour les corps urbains ou ruraux.

Par exemple, dans les corps urbains de ce district, dans le 62e fusiliers et la compagnie de carabiniers de Saint-Jean, qui, cette année, ont mieux paru que jamais à la revue, il y a quinze officiers porteurs de certificats de l'école royale d'infanterie, et il y a aussi beaucoup de sous-officiers compétents.

La brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick—lieutenant-colone Armstrong—compte plusieurs officiers munis de certificats de l'école royale d'artillerie, et les résultats de l'instruction annuelle sont satisfaisants.

Dans les corps ruraux qui ont campé cette année (8e régiment de cavalerie, 2 batteries d'artillerie de campagne, le génie de Brighton, et les 67e et 71e bataillons), il y a aussi beaucoup d'officiers compétents, et les résultats de l'instruction ont été également bons.

Je vais maintenant suivre ma méthode habituelle en rendant compte des mesures prises, conformément aux ordres, pour assurer l'efficacité du service (1) en camp de brigade, et (2) dans les corps urbains et ruraux qui ont fait les exercices chez eux, et, en outre, (3) relativement à la milice en général de mon district.

Camp de brigade, St. Andrews.

Ce camp a été formé le 25 juin, et St. Andrews a encore été le lieu de rendez-vous.

Deux ans auparavant—en juin 1887—les corps des comtés de l'ouest s'étaient assemblés en camp à St. Andrews.

Voici la liste de l'état-major et des corps assemblés en camp à St. Andrews, en juin 1889 :—

Effectif total en officiers.....	96
do sous-officiers et soldats.....	767
	863
Chevaux.....	156
Canons.....	4

Etat-major.

Lieutenant-colonel Maunsell, A.A.G., commandant;
 Major Gordon, du corps d'école d'infanterie, major de brigade;
 Lieutenant-colonel Beer, du 74e bataillon, officier d'approvisionnement;
 Lieutenant-colonel McCulley, du 73e bataillon, fourrier de campement;
 Major A. Arnold, du 74e bataillon, instructeur de tir;
 Chirurgien C. P. Connell, M.D., du 67e bataillon, premier médecin;
 Lieutenant H.C. Tilley, de la brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick, officier d'ordonnance.

CORPS.

Cavalerie.

8e régiment Princesse Louise—lieutenant-colonel Domville.

Compagnie E, capitaine Pearson;
 do F, do Maunsell;
 do G, do McRobbie.

Artillerie.

Batterie de campagne de Woodstock—major Dibblee.

Génie.

Compagnie de Brighton—major Vance.

Infanterie.

Corps d'école d'infanterie—major Gordon.

67e bataillon, infanterie légère de Carleton—lieutenant-colonel Baird—

Compagnie n° 1, capitaine Bourne;
 do 2 do Adams;
 do 3 do Kirkpatrick;
 do 4 do Harding;
 do 5 do Fletcher;
 do 6 do Kupkey;
 do 7 do Baker;
 do 8 do Perkins;
 do 9 do Williams.

71^e bataillon, "York"—lieutenant-colonel Marsh.

Compagnie n ^o 1,	capitaine	Boone.
"	2	" Christy.
"	3	" Howe.
"	4	" Loggie.
"	5	" Hartt.
"	6	" Stevenson.
"	7	" Cropley.

Dans mon rapport pour 1887 j'ai émis l'opinion suivante qu'après une nouvelle expérience je n'ai pas lieu de modifier :—

" Les avantages qu'offre St. Andrews pour un camp de brigade dans l'ouest de la province sont bien connus—facilité d'accès par chemin de fer et bateau ; terrains offrant amplement d'espace pour l'exercice et les manœuvres de campagne, avec de l'eau pure en abondance, tandis qu'au point de vue de l'apparence de l'endroit le camp occupait le point le plus pittoresque sur le bord de la baie de St. Andrews."

A cause de l'épidémie de fièvre typhoïde dont étaient affligées différentes parties de la province pendant les mois d'août et de septembre, et parce que des hommes avaient malheureusement contracté la maladie après être venus au camp, on crut généralement parmi un certain monde que cette maladie avait été contractée au camp par suite de l'impureté supposée de l'eau dans le *voisinage* du camp (personne ne semble avoir douté de la pureté de l'eau des puits du camp), et aussi du manque de paille dans les tentes. Naturellement, je n'ai pas été lent à attirer l'attention du premier médecin sur les articles de journaux exprimant l'opinion ayant cours, et je signale le rapport de cet officier, en même temps que j'expose, ainsi qu'il suit, ce que j'ai à dire moi-même sur ce sujet :—

1. Durant toute la période passée en camp pas une plainte n'a été portée par quelque officier de santé ou autre que ce soit, et l'infirmerie n'a reçu qu'un petit nombre d'hommes dont aucun n'était atteint de fièvre typhoïde.

2. Les hommes étaient libres de se procurer, pour leurs tentes, des branches de sapin qu'ils pouvaient trouver en abondance dans un bois voisin du camp, et la plupart des corps ne se sont pas gênés d'en faire usage, attendu que la St. Andrews Land Company, à laquelle appartient le terrain de campement, y mettait seulement pour condition que l'on n'abatît point d'arbres de décoration.

3. La quantité ordinaire de paille a été distribuée aux hommes qui l'ont exigée ; cette distribution est toujours laissée à leur choix, et d'ordinaire, lorsqu'il y a moyen d'avoir des branches de sapin en abondance, comme à ce camp-ci, on considère que la paille n'est ni nécessaire ni désirable pour les hommes.

4. De l'avis de tous les officiers de santé et autres, l'eau du puits du camp était et en abondance et d'excellente qualité—venant d'une source pure, claire et courante, près de laquelle fut posée une sentinelle pour empêcher qu'elle ne fût souillée de quelque manière que ce fût. Ce puits était à la portée de tous les corps.

Pour l'usage gratuit du terrain de campement nous devons rendre grâce encore une fois au major l'honorable B. R. Stevenson, C. R., ainsi qu'à M. Horton et à la St. Andrews Land Company, qui ont montré la plus grande sollicitude pour le bien-être des troupes. La bienveillance des citoyens de St. Andrews est proverbiale.

Dans l'exécution des ordres relatifs aux exercices annuels, cette année, les bataillons d'infanterie ont eu à surmonter des difficultés qui demandaient tout le zèle et toute l'énergie tant des officiers que des hommes ; car, outre le fait que deux années s'étaient écoulées depuis qu'ils s'étaient exercés au camp, les nouvelles manœuvres d'infanterie avaient été adoptées, et en même temps qu'il y avait beaucoup à apprendre il y avait aussi beaucoup à désapprendre. Cela fait honneur à tous que pendant la période d'instruction beaucoup de ces difficultés aient été surmontées, et que les troupes du camp soient parvenues à atteindre un assez haut degré de valeur.

On s'est strictement conformé à l'ordre général enjoignant de porter une attention particulière, 1^o à l'instruction du tir de la carabine ; 2^o à l'instruction des officiers et des soldats dans les exercices en ordre dispersé pour le combat en tirailleurs et les formations d'attaque—le défilé et les manœuvres de revue ne devant pas être pratiqués au détriment d'exercices plus utiles.

Comme d'habitude le corps d'école d'infanterie a rendu de grands services en ce qu'il a donné l'exemple sous le rapport de l'instruction et de la discipline.

Je ne puis dire trop de bien des efforts qu'a déployés l'actif et compétent instructeur de tir, le major O. R. Arnold, en mettant à exécution les règlements du tir à la cible. On trouvera ci-joint le rapport de cet officier.

Le champ de tir de la ferme O'Neill, à environ 2½ milles du camp, s'est trouvé admirablement propre au service. Quatre buttes y avaient été élevées sous la surveillance du major Arnold.

Le 1er juillet il y eut revue de la brigade, qui tira un feu de joie. Son Honneur le lieutenant-gouverneur et lady Tilley y étaient.

Par le fait que les ordres de brigade indiquaient de jour en jour les sections du nouveau manuel d'exercice à lire avant la manœuvre, les troupes ont passé avec assurance et systématiquement de l'école de peloton aux manœuvres de compagnie et de bataillon, et des exercices de brigade à la formation d'attaque.

Je dirai ici que les sous-officiers appelés pour la première fois à remplir les importantes fonctions de " guides " n'ont pas été lents à acquérir les connaissances voulues, et ont montré beaucoup d'intelligence dans l'accomplissement de leurs devoirs.

En place d'une revue et d'un défilé les jours d'inspection, la pratique de la marche de route (conformément à l'ordre général) a été trouvée plus avantageuse.

Le dernier jour du camp la brigade fut formée pour l'attaque dans le voisinage du fort Tipperary. Le 8e régiment de cavalerie—lieutenant-colonel Domville—s'est bien tiré du service de reconnaissance préalablement à la marche en avant, et une compagnie de cavalerie fut ensuite employée avec avantage sur chaque flanc de la brigade.

La batterie de campagne de Woodstock mérite aussi d'être mentionnée pour son habileté à prendre position ce jour-là. On regrette beaucoup que le major général commandant ait été inévitablement empêché de passer la revue à St. Andrews.

Les troupes du camp ont encore à remercier le révérend chanoine Ketchum, D.D., d'avoir célébré pour elles le service religieux, et rendu d'autres bienveillants services.

La tente de l'Association Chrétienne des Jeunes Gens était, comme d'ordinaire, commise aux soins de l'obligeant secrétaire, M. Distin.

Les fonctions de préposé aux subsistances ont été fidèlement remplies par un officier d'expérience, le lieutenant-colonel Beer, commandant du 74e bataillon. Les vivres étaient de bonne qualité et bien apprêtés.

Le rapport du premier médecin accompagne le présent, et je partage sa manière de voir au sujet de l'ambulance et d'une caisse de pharmacie plus complète.

J'ai encore eu la bonne fortune d'avoir le major Gordon, du corps d'école d'infanterie, pour major de brigade.

Le fourrier de campement a bien rempli ses fonctions; le camp était bien dressé et disposé, et il a toujours été tenu net.

Comme d'habitude le payeur du district effectua tout paiement avant que les corps ne retournassent à leurs chefs lieux de commandement respectifs. Il est inutile d'ajouter que dans ce camp, comme dans tous ceux qui l'ont précédé, j'ai eu l'appui et la cordiale coopération de tous les officiers commandants dans la mise à exécution des ordres, ainsi que dans la direction de tous les services du camp.

Jé dois encore, et avec plaisir, attirer l'attention sur les admirables dispositions de transport du chemin de fer du Nouveau-Brunswick pour les troupes allant au camp ou en revenant, chose qui fait honneur aux directeurs de ce chemin, MM. Cramand Stuart.

Voici maintenant quelques observations particulières sur le compte de chaque corps du camp :—

CAVALERIE.

Se régiment de cavalerie Princesse Louise—lieutenant-colonel Domville.

Les trois compagnies (E, F, G,) convoquées cette année n'étaient pas le moins du monde inférieures en valeur aux compagnies (A, B et D) qui ont campé à Chatham l'année dernière. De fait, ainsi que je l'ai dit au début, il y a eu progrès dans toutes cette année.

Le système régimentaire établi depuis longtemps dans ce corps est toujours satisfaisant.

Comme pour les troupes qui ont campé l'année dernière, grâce à la visite des hommes et des chevaux faite aux chefs-lieux de commandement par le chirurgien et le vétérinaire, il y a eu un soigneux choix de fait, en sorte que les uns comme les autres se sont trouvés d'une bonne classe.

ARTILLERIE.

Batterie de campagne de Woodstock—major Dibblee.

La Land Company ayant mis plus grand de terrain que de coutume à la disposition des troupes, j'ai pu choisir un meilleur emplacement pour la cavalerie et l'artillerie, qui en ont tiré tout le parti possible pour dresser leurs tentes.

La batterie de campagne mérite de bonnes notes pour la discipline et les détails de campement; c'est le rapport que j'en ai fait à l'inspecteur d'artillerie qui, je le regrette, n'a pas pu faire la revue.

Le tir a été exécuté à un nouvel et excellent endroit, dans la direction de l'île St. Andrews.

Corps du génie de Brighton—major Vance.

J'ai encore une fois occasion de rendre témoignage de la haute valeur de cette compagnie, de son utilité en camp, et de la conduite exemplaire des hommes.

Je ne doute pas que l'inspecteur du génie en fasse un rapport favorable.

Pour preuve de l'aptitude des hommes, je dirai qu'en outre de l'exécution des ouvrages de génie militaire poursuivie de jour en jour—particulièrement de l'ouvrage voulu pour le concours Gzowski—et de la pratique des nouvelles manœuvres d'infanterie, les exercices gymnastiques ont été enseignés dans un temps remarquablement court. Les différents exercices furent admirablement faits, au son de la musique du corps d'école d'infanterie, laquelle était au camp le jour anniversaire de la Confédération.

Corps d'école d'infanterie—lieutenant et capitaine Hemming.

Ce corps a de nouveau donné la preuve des avantages qu'il y a à ce que les troupes permanentes soient représentées au camp. J'ai déjà dit que ces avantages, perceptibles à chaque prise d'armes, consistent dans le fait que des sous-officiers sont fournis aux corps qui ont besoin de leurs services, dans l'instruction et la discipline des corps comme ensemble, et en ce que beaucoup des officiers et sous-officiers de ces corps, disposés et compétents à donner l'instruction, sont eux-mêmes instruits à l'école royale d'infanterie.

L'excellent corps de musique et les clairons ont encore été très utiles à la brigade

67e bataillon, infanterie légère de Carleton—lieutenant-colonel Baird.

Ce bataillon s'est assemblé en camp pour la première fois depuis la démission du lieutenant-colonel Raymond, dont les services avaient été, à si bon droit, tenus en haute estime. Il a fallu toute l'énergie du nouveau commandant pour lui faire faire des progrès en valeur, ou même pour l'empêcher de perdre du terrain sous certains rapports. Toutefois, la présence de beaucoup d'officiers et de sous-officiers récemment sortis de l'école, jointe au fait que c'étaient des hommes d'une excellente classe, lui a été très utile, et il est certain que ce beau bataillon n'a rien perdu de sa valeur.

Le caporal Crandlemine, de la compagnie n^o 6, a été le meilleur tireur du camp—67 points.

Le service de l'entretien des armes, des fourniments et de l'habillement n'est pas négligé.

71e bataillon d'infanterie "York"—lieutenant-colonel Marsh.

J'ai déjà parlé, dans un précédent rapport, des excellents résultats produits par une amicale rivalité entre les 67e et 71e bataillons. Ces deux corps s'assemblent habituellement dans le même camp, et l'avantage qui en résulte se manifeste à chaque période d'instruction.

Comme d'habitude les compagnies de Frédéricton, de St. Stephen et de Stanley, méritent une mention spéciale pour la régularité des exercices et la tournure martiale des hommes. La compagnie de Stanley—capitaine Howe—était celle qui tirait le mieux de tout le camp:—chiffre de mérite, 40-15. La discipline de toutes les compagnies a été également bonne. Un capitaine dépasse la limite d'âge.

CORPS RURAL EN CAMP À SON CHEF-LIEU DE COMMANDEMENT.

Batterie de campagne de Newcastle—lieutenant-colonel titulaire Call.

En compagnie de l'inspecteur d'artillerie, j'ai fait la revue et l'appel de ce corps en camp, à Newcastle, le 13 août.

Le tir à boulets et à obus fut exécuté avec succès le même jour, ainsi que l'indiquent les registres de valeur comparative, où cette batterie occupe un rang élevé.

Le camp était bien dressé et propre.

Le lieutenant-colonel Call n'a pas de peine à maintenir l'effectif numérique voulu d'hommes et de chevaux d'une excellente classe.

CORPS URBAIN.

Brigade d'artillerie de place du N.-B.—lieutenant-colonel Armstrong.

En compagnie de l'inspecteur d'artillerie, j'ai fait l'inspection et l'appel de cette brigade sur les terrains militaires de Saint-Jean, le 14 août.

Effectif présent suivant rapport d'inspection.

Le lieutenant-colonel Armstrong continue à porter un profond intérêt à la prospérité de cette brigade dans cet important endroit. Je ne doute pas que l'inspecteur d'artillerie ne fasse un rapport favorable touchant ce corps. Je puis rendre témoignage de son fort bel aspect comme de sa fermeté dans les rangs, à la revue, et dans les exercices de brigade.

INFANTERIE.

62e bataillon, fusiliers de Saint-Jean—lieutenant-colonel Blaine; compagnie de carabiniers de Saint-Jean—capitaine J. T. Hartt.

Inspection sur la place de la caserne, à Saint-Jean, le 27 septembre, suivant rapport en forme de tableau.

J'ai déjà fait allusion au fait que ce bataillon a mieux paru que jamais à l'inspection cette année, grâce aux moyens que le zélé lieutenant-colonel et ses officiers avaient à leur disposition pour instruire les hommes, et au soin avec lequel ceux-ci en ont profité.

Cela fait grand honneur à tous les intéressés, mais ce satisfaisant état de choses ne se borne pas à la suffisance en exercice seulement. Au tir à la cible—tir individuel—le plus haut prix (du gouverneur général) offert par la société fédérale de tir, a été décerné, l'année dernière, au capitaine J.T. Hartt—officier attaché—et cette année c'est le soldat Burns, ci-devant de la compagnie de cet officier, et maintenant des carabiniers Victoria, de Montréal, qui l'a remporté.

Ce bataillon (le 62e) a remporté le premier prix de tir de groupe (*team shooting*) au concours fédéral, cette année.

Pour le tir général à la cible, le lieutenant-colonel a toujours soin de faire observer les règlements exigeant que les registres en soient présentés le jour de l'inspection.

Ce que j'ai dit au sujet de la bonne mine de l'artillerie de place, ainsi que de sa fermeté dans les rangs et les exercices, lorsqu'elle était formée en brigade sous les ordres du lieutenant-colonel Blaine, en juillet dernier, s'applique également à ce bataillon.

La manière dont cet officier (le lieutenant-colonel Blaine) a conduit la brigade par les rues encombrées, le jour en question, est digne d'éloge.

Au sujet de la compagnie de carabiniers de Saint-Jean—capitaine Hartt—attachée à ce bataillon, je désire attirer l'attention sur mes remarques dans le rapport de 1888, exprimant le regret que cette compagnie restât au nombre des compagnies soi-disant "indépendantes"—chose qui a pour effet de rendre lent l'avancement du capitaine et des autres officiers.

Le corps de musique de ce bataillon fait de rapides progrès sous son nouveau chef.

CORPS QUI N'ONT PAS ÉTÉ CONVOQUÉS POUR LES EXERCICES DE 1889-90.

73e bataillon—lieutenant-colonel McCulley.

J'ai inspecté les salles d'armes de ce bataillon. Celles des compagnies 1, 2, 3 et 4 étaient satisfaisantes (la salle d'armes de la compagnie n° 2 et la salle de musique sont particulièrement bien tenues), mais celle de la compagnie n° 5 ne l'était pas.

Le corps de musique de ce bataillon a un nouveau chef et des instruments neufs ; il a fait beaucoup de progrès.

Le manque d'un nombre suffisant d'officiers compétents continue à se faire sérieusement sentir dans ce corps.

74e bataillon—lieutenant-colonel Beer.

J'ai visité les salles d'armes de ce bataillon. Celles des compagnies 1, 2, 3 et 6 sont dans un état très satisfaisant—particulièrement 3 et 6 (capitaines Fairweather et Harper) ; mais celles des compagnies 4 et 5 (capitaines Murray et Bowes) ne le sont pas.

Le lieutenant-colonel Beer et le major O. R. Arnold ont tous deux servi dans l'état-major du camp de St. Andrews avec honneur pour eux-mêmes et avantage pour la brigade.

Musiques.

Les corps suivants ont de bonnes musiques, savoir :—

- Le 8e régiment de cavalerie ;
- La brigade d'artillerie du Nouveau-Brunswick.
- Le corps d'école d'infanterie ;
- Le 62e bataillon ;
- Le 67e “
- Le 71e “
- Le 73e “
- Le 74e “

Sociétés de tir.

Les sociétés de tir suivantes ont eu des concours dont les rapports ont été transmis au quartier général, savoir :—

- (1) La société provinciale de tir du Nouveau-Brunswick ;
- (2) “ du comté de Saint-Jean ;
- (3) “ “ King's ;
- (4) “ “ York ;
- (5) “ “ Carleton ;
- (6) “ “ Northumberland ;
- (7) “ “ Charlotte, et
- (8) “ “ Westmoreland.

Tir à la cible.

Je crois utile de reproduire ici l'extrait suivant de mon rapport pour 1888, attendu que les observations qu'il contient sont encore de mise cette année. J'ai la satisfaction de savoir que cet important sujet du tir à la cible occupe sérieusement l'attention du quartier général.

J'ai déjà dit qu'il était porté un surcroît d'attention au tir à la cible par les corps et les sociétés de tir, mais il reste encore beaucoup de progrès à faire chez les uns comme chez les autres. Ces dernières sont mieux appuyées qu'autrefois et plus sous le contrôle de la milice active. C'est ainsi qu'il en doit être. Reste néanmoins le fait que le nombre des concurrents aux parties de tir des différentes sociétés—depuis la société de comté jusqu'à la société fédérale—est petit en proportion de la force numérique réelle des corps, ce qui montre qu'en même temps que l'on considère comme le prix le plus élevé et la plus grande distinction l'honneur de représenter la milice du Canada à Wimbledon, l'éducation individuelle et collective dans l'art de se servir du fusil, dans les corps où l'instruction et la discipline devraient marcher de pair, est trop souvent négligée.

COMPAGNIES D'EXERCICE.

Je regrette d'avoir à dire que les compagnies d'instruction militaire à l'université du Nouveau-Brunswick et au collège d'humanités de Saint-Jean ne se sont pas exercées régulièrement en ces derniers temps. Je demande qu'elles soient rayées de la liste des compagnies effectives de collège et d'école, conformément aux instructions contenues dans la circulaire du 3 août dernier.

Je désire aussi attirer l'attention sur ce que j'ai suggéré relativement à l' "entretien des armes et autres choses appartenant à l'État," ainsi qu'aux "livres, port de lettres et papeterie."

À mesure que le temps passe l'officier qui est à la tête d'un important district militaire apprécie davantage la prompt assistance de ses officiers d'état-major (employés d'une manière permanente ou provisoire) et le cordial appui des officiers commandants. J'ai encore une fois l'occasion de remercier ces officiers de l'aide et de l'appui qu'ils m'ont prêtés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. J. MAUNSELL, lieutenant-colonel,
A. A. G., commandant le district militaire n° 8.

Au colonel POWELL,

Adjudant général, Ottawa.

ANNEXE A.

CAMP DE BRIGADE,

ST. ANDREWS, N.-B., 5 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, conformément à l'ordre général, les registres de tir à la cible des corps d'infanterie du camp, accompagnés de tableaux de classement.

Dans la direction du tir j'ai été habilement secondé par les officiers placés à la tête des détachements, qui, dans presque chaque cas, se composaient de tireurs inexpérimentés. Il y avait beaucoup de fusils avec lesquels il était impossible de tirer juste ; c'est pourquoi de fréquentes échanges durent être faites.

Le chiffre de mérite pour le génie est 35·00 ; pour le 67^e bataillon, 30·52 ; pour le 71^e, 33·07 ; et pour la brigade, 31·35.

La meilleure compagnie a été la 9^e du 67^e—45·20 ; et le meilleur résultat—67 points—a été obtenu par B. I. Crandlemire, de la même compagnie.

Je regarde ces résultats comme très satisfaisants, si l'on tient compte de la qualité des cartouches, de l'état des fusils, et du fait que bon nombre d'hommes n'avaient encore jamais manié une carabine. Je crois que si le gouvernement offrait des prix raisonnables aux meilleures compagnies et aux meilleurs tireurs on obtiendrait des résultats plus satisfaisants.

Je recommanderais respectueusement qu'un nombre supplémentaire de cartouches—disons de 10 à 20 par homme—fût affecté au tir d'école, au chef-lieu de compagnie, où les hommes pourraient mettre à profit les leçons prises au camp.

On s'est servi des cibles de coton. Les chevalets et les buttes ont été construits sous ma propre surveillance, et le tir n'a pas souffert du moindre retard.

Le sergent-instructeur Fowler, de l'école royale d'infanterie, s'est montré sous tout rapport à la hauteur de sa position de sergent-instructeur de tir de brigade.

Rien ne pouvait exceller le service des soldats du même corps.

Pas un seul coup n'a soulevé de contestation et aucune erreur n'a été faite.

Le champ de tir est bon, mais une marche de 2½ milles pour s'y rendre, et un grand vent qui a soufflé la plupart du temps, sont les causes pour lesquelles il n'a pas été obtenu de résultats élevés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

O. R. ARNOLD, major du 74^e bataillon,
Instructeur de tir.

Au lieutenant-colonel MAUNSELL,

Aide-adjudant général, commandant.

ANNEXE "B."

CAMP DE ST. ANDREWS, 9 juillet 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport en qualité de premier médecin du camp de St. Andrews.

Les dispositions sanitaires du récent campement ont été, sous tout rapport, aussi efficaces que les circonstances pouvaient le permettre. Un emplacement des plus salubres, du beau temps, et un soin vigilant de la part des services de police et de santé, ont fait de ce camp le plus salubre de tous ceux qui ont été tenus jusqu'ici à ce fort avantageux endroit.

Les vivres ont été de bonne qualité et généralement satisfaisants; chaque fois qu'il a pu y avoir quelque défaut sous ce rapport, il y a été immédiatement suppléé, sur représentation du fait.

L'eau réservée pour le service du camp a été jugée assez abondante pour faire face à toutes les nécessités; elle était de bonne qualité et provenait d'une bonne source nette et claire, auprès de laquelle on plaça une sentinelle afin qu'elle ne pût être souillée en aucune façon. Ordre fut donné de prendre toute l'eau pour la cuisine et pour boire à cette source, que l'on estima suffisante pour subvenir à tous les besoins.

Les mesures prises pour le bien-être des hommes sous tous autres rapports étaient tout ce que les circonstances semblaient exiger. A considérer le nombre des hommes, l'extrême chaleur, et le fait que le genre de vie était pour la plupart d'entre eux un changement radical d'habitudes, on s'étonne de voir par les rapports de santé de bataillon que les services individuels des médecins aient été si peu mis à contribution. Au rôle des malades n'ont figuré que quelques victimes d'accidents insignifiants, deux ou trois cas de "coup de soleil," et un petit nombre de cas de diarrhée dont on a eu facilement raison par un traitement des plus simples, et qui, le plus souvent, n'ont pas empêché ceux qui en étaient affectés de faire leur service. Un cas de diphtérie se déclara au commencement de la période de campement; comme on ne put obtenir, pour le malade, une chambre à l'hôpital de marine, on prit le parti de le soigner dans une tente isolée gardée par une sentinelle. Les arrangements d'infirmier se sont trouvés satisfaisants, et je désire, à ce sujet, reconnaître la courtoisie et la capacité de l'infirmier major Cochran.

Je suggérerais que la règle exigeant que chaque homme passe la visite du médecin avant de se rendre au camp fût plus respectée dans son application. Les mesures prises sous ce rapport par le corps d'école d'infanterie, le 8e hussards, le génie de Brighton et une ou deux compagnies sont très louables en ce qu'elles ont une grande influence sur la salubrité du camp.

Un service d'ambulance d'une espèce quelconque est une chose essentielle dans un camp.

Le contenu de la caisse de pharmacie de campement est déplorablement incomplet sous beaucoup de rapports, et sous aucuns plus que sous celui des bandages, éclisses et instruments de chirurgie en général.

J'ai l'honneur de reconnaître l'active coopération, la prévoyance et le vif intérêt témoignés en tout temps par les gentlemen dont se compose le corps des médecins, et par un excellent service intérieur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

C. P. CONNELL, chirurgien,

67e bataillon, infanterie légère de Carleton, premier médecin.

Au lieutenant-colonel MAUNSELL,

Aide-adjutant général, commandant.

DISTRICT MILITAIRE N° 9.

BUREAU DE L'AIDE-ADJUDANT GÉNÉRAL,

HALIFAX, N.-E., 1er novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du major général commandant, mon rapport annuel sur les corps du district militaire n° 9, pour 1889-90.

Etat de force.

	Effectif.	N° du corps.
Cavalerie.....	45	1 compagnie.
Batterie de campagne.....	82	1 batterie.
Artillerie de place.....	594	12 compagnies.
Infanterie.....	<u>2,087</u>	<u>61 compagnies.</u>

Nombre d'hommes autorisés à faire les exercices :—

En camp.....	1,001
A leurs chefs-lieux de commandement respectifs.....	954
Total.....	<u>1,955</u>

Corps qui ont fait les exercices en camp :—

- La batterie de campagne de Sydney ;
- La compagnie de cavalerie de King's ;
- Le 68e bataillon, 9 compagnies ;
- Le 93e do 5 do
- Le 94e do 5 do

Corps qui ont fait les exercices à leurs chefs-lieux de commandement respectifs :—

- La brigade d'artillerie de place d'Halifax, 7 batteries ;
- La batterie do de Pictou.
- do do de Digby ;
- do do de Lunenburg ;
- Le 63e bataillon de carabiniers d'Halifax, 6 compagnies, et
- Le 66e do fusiliers Princesse Louise, 8 compagnies.

Effectif des corps qui ont fait les exercices :—

A leurs chefs-lieux de commandement.....	963
En camp.....	972
Total.....	<u>1,935</u>

Corps qui n'ont pas été convoqués :—

- La batterie de Mahone Bay ;
- do Yarmouth ;
- Le 69e bataillon, 9 compagnies ;
- Le 72e " 6 do
- Le 75e " 6 do
- Le 78e " 7 do

CAVALERIE.

La compagnie de King's s'est exercée en camp à Aldershot, sous le commandement du capitaine Ryan. Je l'ai inspectée le 12 septembre. C'est un corps aussi propre et lesté qu'on peut le souhaiter, et il l'emportait de beaucoup sur l'infanterie du camp sous le rapport du physique et de la tenue, grâce sans doute à ce qu'il est exercé tous les ans. L'équipement et la sellerie sont très bien entretenus.

Les cadres de formation d'un escadron ont été envoyés au quartier général qui, l'espère, les sanctionnera.

Le Nouveau-Brunswick a 7 compagnies, et la Nouvelle-Ecosse 1 ; la proportion n'est guère ce qu'elle devrait être.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE SYDNEY.

Cette batterie a campé à Sydney, C.-B., le 1er juillet, sous les ordres du major McLeod. C'est sa troisième année, et l'on peut voir maintenant qu'elle a fait des progrès très considérables. Ses services de camp ont été mieux exécutés. Je l'ai fait inspecter par mon major de brigade, le lieutenant-colonel Irving, en l'absence de l'inspecteur d'artillerie, et j'ai envoyé son rapport au lieutenant-colonel Irwin. Il ne m'a pas semblé que les surnuméraires fussent en aucune manière à la hauteur voulue sous le rapport du physique et de l'instruction. Le hangar à canon, les magasins, les salles d'armes, etc., etc., furent inspectés par le lieutenant général, sir Frédéric Middleton, qui se montra satisfait de leur propreté et de leur excellent état. J'espère que les bâtiments militaires seront mis en état, ainsi que je l'ai recommandé.

ARTILLERIE DE PLACE.

L'artillerie de place d'Halifax a fait les exercices à son chef-lieu de commandement, et elle a été inspectée par le lieutenant-colonel Irwin qui fera son rapport. D'après ce que j'en sais personnellement elle semble avoir fait plus de progrès en instruction, discipline, etc., qu'aucune autre portion de la milice de mon district. La manière dont, à l'île d'Orléans, elle s'est acquittée, entre autres choses, du tir et des manœuvres de force m'a fort satisfait. Elle a remporté un premier et trois seconds prix, et n'a cédé la première place qu'à mon autre district—n^o 12, c'est-à-dire à l'île du Prince-Edouard. Les officiers sont assez au fait du service des canons de 7 pouces et de 9 pouces, dont deux doivent être placés dans notre propre hangar d'exercice, prêts qu'ils nous sont par les autorités impériales.

Le lieutenant général, sir John Ross, s'est intéressé à cette affaire comme à toutes celles qui concernent notre milice, nous donnant tout l'encouragement et toute l'aide possibles.

Ce corps a sorti lors de la visite de l'officier général commandant la milice. L'artillerie royale lui a prêté 7 canons de 20. et les autorités ont parlé très avantageusement de la manière dont ces pièces ont été manœuvrées. Tous les officiers de cette brigade, à l'exception de quatre, sont porteurs de certificats.

J'aurai lieu, je crois, d'être parfaitement satisfait de la batterie de Pictou, attendu que son commandant est un travailleur enthousiaste et infatigable, et qu'elle a fait beaucoup de progrès. Le lieutenant-colonel l'a inspectée le 23 août, et j'ai moi-même fait l'appel des hommes.

La batterie de Digby est sur un assez bon état, je crois.

La batterie de Lunenburg—capitaine Polley—est actuellement sur un mauvais pied, et il en sera ainsi jusqu'à ce qu'elle aille s'instruire à l'école de canonage de Québec.

INFANTERIE.

Le 63e bataillon (carabiniers)

a passé ma revue le 17 octobre; il était en nombre et assez propre. Ce corps a extrêmement bien manœuvré, et, comme d'habitude, il était bien commandé par le lieutenant-colonel Mackintosh.

Les corps de clairons et de musique d'instruments de cuivre sont en excellent état et font de bonne musique militaire.

Le 76e bataillon (fusiliers Princesse Louise)

a été inspecté par le major de brigade—le lieutenant-colonel MacShane—dont le rapport lui a été favorable.

Ces deux corps se sont également assemblés le 6 août pour passer la revue du lieutenant général, pendant le carnaval d'été, et je suis fier de dire que, de l'aveu même de ce dernier, ils s'en sont tirés avec honneur, bien que la situation fût très difficile en ce qu'ils avaient à leur droite l'un des régiments les mieux exercés des troupes de Sa Majesté.

Sir Fred. Middleton a également visité, pendant la semaine, tous les hangars d'exercice et salles d'armes de l'endroit. Ils sont tous en excellent état et toujours prêts pour l'inspection.

CORPS RURAUX.

Les corps ruraux suivants se sont assemblés en camp à Aldershot le 3 sept., savoir :

La compagnie de cavalerie de King's ;

Le 68^e bataillon, et

Le 93^e do

Les officiers suivants composaient l'état-major, savoir :—

Le lieutenant-colonel MacShane, major de brigade ;

do Irvine, instructeur de tir ;

do Starrat, officier d'approvisionnement ;

do Murray, fourrier, et

Le Dr Borden, du 68^e bataillon, premier médecin.

Les instructions relatives aux exercices annuels ont été strictement suivies, et, grâce à un excellent temps, pendant lequel il n'est pas tombé une seule goutte de pluie, nous avons pu consacrer six heures par jour à l'instruction. Réparties comme il faut, ces six heures n'ont rien de trop. Nous n'avions que deux bataillons ; ils n'avaient pas campé depuis deux ans, leurs rangs se composaient de recrues pour au moins les deux tiers, et en somme c'étaient des corps très neufs. Grâce à de bons instructeurs ils ont fait de rapides progrès, comme de coutume, mais en somme pas autant que l'année précédente.

Les vivres étaient très satisfaisants et l'on peut se fier en toute sûreté au fournisseur, Manning Armstrong.

J'ai reçu une aide précieuse de la part du major Gordon, de l'école royale d'infanterie, ainsi que des instructeurs de l'école.

La classe de télégraphie par signaux fut de nouveau formée, et avec considérablement de succès, sous la direction du caporal Fancotte, instructeur de l'école royale d'artillerie, qui excelle dans ce service.

La santé a été bonne au camp, et cette année encore personne n'a présenté de demande d'indemnité ni pour accident, ni pour perte de temps à raison de maladie contractée au camp. Je transmets le rapport du Dr Borden, et j'espère que ses recommandations seront écoutées.

Il y avait dans les deux bataillons deux capitaines trop vieux pour être utiles dans cet emploi ; leurs certificats datent de l'ancienne organisation provinciale. Il faut de l'avancement aux officiers, sans quoi le service souffre. On ne peut pas s'attendre que de jeunes hommes, ou des hommes comme on en voudrait, prendront du service s'ils ne voient pas de chance d'avancer—chance qui se présente rarement dans les corps ruraux du district militaire n^o 9, lesquels ne sortent que tous les deux ans. Les capitaines devraient certainement être jeunes et vigoureux.

L'Association Chrétienne des Jeunes Gens est d'une grande utilité sous tous rapports, en ce qu'elle vient en aide à la discipline. Avec la plus grande libéralité elle fournit gratuitement à tous des livres, des journaux et de quoi écrire.

La cantine a aussi été bien tenue par M. Van Buskirk, de Kingston, N.-E., qui a plusieurs années d'expérience, et qui s'entend bien à la besogne maintenant.

Le 1^{er} juillet, la batterie de campagne de Sydney et le 94^e bataillon—lieutenant-colonel MacShane, commandant—ont formé un camp à Sydney, C.-B.

Sous le rapport du physique le 94^e est l'un des plus beaux bataillons que j'aie vus en Canada ; il devrait avoir des officiers à l'avenant, mais mes remarques au sujet de l'âge s'appliquent à ce corps. Plusieurs de ses capitaines ont perdu leur vigueur d'autrefois et devraient maintenant se retirer.

Le temps a été extrêmement pluvieux, mais les hommes l'ont bien supporté, grâce à leur excellente constitution (taille moyenne, 5 pieds 10 pouces). Les exercices ont été très satisfaisants. Je transmets le rapport (marqué A) du lieutenant-colonel MacShane. Tous les hommes sont retournés dans leurs foyers sans accident. Sydney est, à mon avis, un excellent endroit pour le camp. Le tir à la cible a été complété.

CORPS DE MUSIQUE.

Les corps de musique des bataillons ont généralement fait beaucoup de progrès et méritent la généreuse subvention qui leur est accordée par l'Etat. Qu'ils soient convoqués ou non, tous les ans je les inspecte ou les fait inspecter par le major de brigade.

TIR.

Depuis que je suis dans ce district le tir a été exécuté de la même manière que les années précédentes.

Le lieutenant-colonel Irving a fait d'excellente besogne à Aldershot, mais si nous avions en deux cibles de plus il aurait pu être consacré plus de temps à l'instruction, ce qui est infiniment important. Pour que tout le monde puisse tirer il faut qu'il y ait une cible par chaque 100 hommes au camp; cette année il s'en fallait de deux cibles que nous eussions cette proportion.

Les simples soldats de la plupart des bataillons ruraux ne prennent pas part au concours de la société provinciale de tir, et je vois par le rapport qu'il y a encore diminution du nombre des concurrents, lequel ne s'élève pas en tout à cent. Je transmets tous les états de tir à la cible de district, avec tous les registres, ainsi qu'un tableau de classement et le rapport, marqué "B," du lieutenant-colonel Irving.

SALLES L'ARMES ET HANGARS D'EXERCICE.

Grâce à la peine que se donne le major de brigade, l'état des salles d'armes rurales s'améliore.

Pour clore, je reconnais avec beaucoup de plaisir avoir été bien secondé par le lieutenant-colonel MacShane et le lieutenant-colonel Murray.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PENNYMAN W. WORSLEY, lieutenant-colonel,

Aide-adjutant général du district militaire n° 9.

A l'aide-adjutant général de milice,
Quartier général, Ottawa.

ANNEXE "A."

BUREAU DE BRIGADE, HALIFAX, 9 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport du camp de Sydney assemblé le 1er juillet dernier, et composé des corps suivants, savoir :—

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
Batterie de campagne de Sydney.....	5	70	29
94e bataillon (5 compagnies).....	<u>20</u>	<u>210</u>	<u>4</u>

On trouve ci-inclus les registres de tir du 94e bataillon. Pendant la période de campement le temps n'a pas été très beau, mais l'exercice n'en a pas été moins régulièrement fait par l'un et l'autre corps présents. Tous deux étaient bien équipés, et pourvus d'officiers et de sous-officiers compétents, dont un grand nombre pouvaient donner aux hommes l'instruction qu'ils avaient reçue. Il n'est pas une des compagnies du 94e bataillon qui n'ait un instructeur compétent, porteur d'un certificat récemment obtenu de l'école royale d'infanterie; tous sont capables et quelques-uns sont très forts. Tous les officiers et sergents de la compagnie n° 3 sont munis des certificats les plus nouveaux.

Sur votre propre conseil le commandant du 94e a accepté les services d'un instructeur du personnel de l'école royale d'infanterie, en qualité de sergent-major pour le camp, savoir, de l'instructeur Duncan, travailleur infatigable qui, avec l'aide des instructeurs du corps, a trouvé moyen, en faisant faire six heures d'exercice par jour, de faire passer le bataillon par l'école de peloton—exception faite des sections 5, 9 et 11—le maniement des armes et les feux, les manœuvres de compagnie, les exercices préparatoires de pointage et de position, le tir à la cible—partie viii—et les mouvements de peloton, de compagnie et de bataillon.

Tous les officiers et sergents de la batterie de campagne ont des certificats de l'école royale d'artillerie, et sont de bons (plusieurs d'entre eux excellents) instructeurs, prompts et zélés dans leur service.

Une excellente discipline a été maintenue dans les deux corps pendant toute la période du campement.

M. Bland, de l'artillerie de place d'Halifax, et l'instructeur Duncan, méritent des remerciements pour avoir gratuitement improvisé des buttes et conduit le tir à la cible.

Je suggère respectueusement que vu les exigences des nouvelles manœuvres l'on commence par porter à quatre le nombre des sergents par compagnie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. R. MACSHANE, lieutenant-colonel,
Major de brigade du district militaire n° 9.

A l'aide-adjutant général du
District militaire n° 9, Halifax.

ANNEXE " B. "

CAMP D'ALDERSHOT, COMTÉ DE KING, N.-E.,

15 septembre 1889.

MONSIEUR,—En ma qualité d'inspecteur de tir des corps assemblés en camp sous vos ordres, j'ai l'honneur de transmettre les registres de tir à la cible, avec un tableau de classement, ainsi que l'exige l'ordre général concernant l'instruction annuelle, et de faire le rapport suivant :—

L'instruction et la pratique ont été conduites de la même manière que celle adoptée pour vos camps en ces dernières années, et le même succès a couronné nos efforts.

Comme il n'y avait que deux bataillons en camp cette année, j'ai pu consacrer aux exercices préparatoires de position et de pointage plus de temps que les années passées, chose dont il a été facile de voir l'avantage lorsque les hommes en sont venus à tirer à la cible.

La proportion des tireurs de 3e classe est très grande ; elle dépasse la moitié. Cela, je crois, peut s'expliquer, dans une grande mesure, par le fait que plus d'un quart des hommes tiraient pour la première fois ; la carabine leur était donc absolument étrangère, et la fermeté impossible. Cette grande proportion d'hommes non dressés est sans doute due au système actuel d'instruction biennale. Avec ce système il est presque impossible aux commandants de compagnies de tenir leurs hommes en haleine dans l'année où ils ne sont pas convoqués, en sorte que lorsqu'il le sont force leur est de se contenter de ceux qu'ils peuvent trouver pour remplir leurs cadres. Pour parer à cela, j'ose encore une fois recommander qu'il soit fait une distribution annuelle de cartouches à balles à toutes les bonnes compagnies, avec instruction à celles d'entre elles qui ne sont pas appelées à camper, de les tirer à leur chef-lieu de commandement sous la surveillance de quelqu'un—ce qui serait le moyen de rassembler les hommes au moins une fois tous les ans.

Je suis heureux de pouvoir dire que tous, sans distinction de grade, ont été attentifs et diligents dans leurs exercices et leurs services, et ont manifesté le plus grand désir de se rendre capables, les officiers faisant de leur mieux pour instruire leurs hommes.

Le sergent Forster, de l'école royale d'infanterie, a rempli les fonctions de sergent instructeur ; je l'ai trouvé très vigilant et laborieux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Vôtre très obéissant serviteur,

JAMES D. IRVING, lieutenant-colonel,
Instructeur de tir au camp d'Aldershot.

A l'aide-adjutant général des districts 9 et 12,
Commandant du camp.

ANNEXE "C."

CAMP D'ALDERSHOT, 14 septembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport en qualité de premier médecin du camp.

Les chirurgiens ont fait la visite des hommes de leurs corps respectifs immédiatement après l'arrivée au camp.

Il fut immédiatement établi, à un endroit convenable, une ambulance de brigade où tous les malades furent soignés par les chirurgiens de corps, sous la surveillance du premier médecin. Cette méthode est satisfaisante. On a mieux soin des hommes qui sont réellement malades, tandis que ceux qui font semblant de l'être se rétablissent promptement. Sur six malades renvoyés chez eux, deux souffraient de la fièvre, un de bronchite, un de synovite, un de dyssenterie, et un de rhumatisme musculaire.

A part de cela, et d'un cas d'entorse au pied, il y a réellement eu très peu de maladie, grâce à un beau temps exceptionnel, à l'excellent service d'eau et de subsistance, et à l'assiette généralement favorable du camp au point de vue de la salubrité.

Comme d'ordinaire la caisse de pharmacie était mal approvisionnée, bien que contenant (d'année en année) beaucoup de choses dont on n'a jamais besoin. Il n'y avait pas un seul instrument de chirurgie—pas même un tourniquet.

A l'avenir l'ambulance de brigade devrait être pourvue d'au moins une douzaine de lits de camp pour les malades.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. W. BORDUN,
Premier médecin du camp.

A l'aide-adjutant général commandant.

DISTRICT MILITAIRE N° 10.

BUREAU DE L'AIDE-ADJUDANT GÉNÉRAL,

WINNIPEG, 3 novembre 1889.

MONSIEUR,—En vous présentant, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur la milice du district placé sous mes ordres, le seul changement que j'aie à noter depuis mon dernier rapport, en ce qui concerne les corps de ce district, est la radiation du 91e d'infanterie légère de Winnipeg du contrôle de la milice active, en novembre 1888, et la formation du 91e d'infanterie légère du Manitoba, par ordre général (2) du 4 janvier 1889.

L'effectif établi du district est le même que l'année dernière, savoir :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Cavalerie de Winnipeg (1 compagnie).....	3	42
Batterie de campagne de Winnipeg.....	6	74
Carabiniers de Winnipeg, 90e bataillon.....	26	276
Grenadiers du Manitoba, 95e bataillon.....	26	276
Infanterie légère du Manitoba, 91e bataillon.....	26	276
Total.....	87	944

La compagnie indépendante d'infanterie, de Saint-Jean-Baptiste, figure encore sur le contrôle de 1889, bien qu'elle soit en non-activité.

Le nombre des miliciens de ce district convoqués pour les exercices annuels, par ordre général, a été, cette année, de 431 hommes de tous grades.

Les corps autorisés qui ont fait les exercices annuels sont les suivants :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Compagnie de cavalerie de Winnipeg.....	3	42
Batterie de campagne de Winnipeg.....	6	74
Carabiniers de Winnipeg, 90e bataillon.....	26	252
	—	—
Total.....	35	368
	==	==

Le rapport d'inspection en forme de tableau ci-joint fait voir le nombre des officiers et des hommes présents à l'inspection annuelle.

Comme les bataillons ruraux (91e et 95e) ne pouvaient pas être payés, ils ont été dispensés de faire les exercices annuels.

Compagnie de cavalerie de Winnipeg.

Cette compagnie, commandée par le capitaine Wright, acheva ses exercices annuels le 17 juillet, et je l'inspectai ce jour-là, sur les plaines de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, conjointement avec les autres corps urbains. Elle était au grand complet, et l'aspect des hommes aussi bien que des chevaux m'a fort satisfait. C'est un corps qui se fait particulièrement remarquer par sa bonne mine et sa tournure martiale, et il conserve la réputation dont il a toujours joui, me dit-on, depuis sa formation. Son uniforme a été renouvelé cette année, mais, ainsi qu'il en a déjà été fait rapport, ses baudriers et gibernes devraient être changés, attendu qu'ils sont d'un ancien modèle d'artillerie et peu propres au service.

Batterie de campagne de Winnipeg.

Cette batterie alla camper aux Silver Heights le 8 juillet et fut passée en revue le 18 par le lieutenant-colonel Cotton, aide-inspecteur d'artillerie. Le soir du même jour je fis l'appel du corps, à son retour du camp; il excédait son complet. C'est un beau corps, et je n'ai aucun doute que l'inspecteur en parlera avantageusement dans son rapport.

90e bataillon, carabiniers de Winnipeg.

Ce bataillon, commandé par le lieutenant-colonel Boswell, a été passé en revue par moi à la fin de ses exercices annuels, le 17 juillet, sur les plaines de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Il avait l'air propre et martial, mais à cause des grandes averses qui tombèrent peu de temps après que les rangs furent formés il n'a pu exécuter qu'un très petit nombre de mouvements.

Son zélé commandant fait tout ce qu'il peut pour conserver la réputation que ce corps s'est faite à si juste titre, et le bataillon est digne de tout encouragement.

J'ai fait l'appel des hommes au hangar d'exercice, après la revue, et, de même que pour les autres corps inspectés par moi, les instructions que porte l'ordre général de l'inspection annuelle, relativement à la solde, ont été ponctuellement suivies.

91e bataillon, infanterie légère du Manitoba.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la création de ce corps n'a été officiellement annoncée qu'en janvier dernier, et son organisation n'est pas encore tout à fait complète; mais j'ai la certitude que si un camp d'instruction est autorisé l'année prochaine pour ce district, le bataillon y fera bonne figure. Il a un commandant énergique et enthousiaste dans la personne du lieutenant-colonel Bedson, qui n'épargnera rien pour mettre ce corps sur un bon pied.

95e bataillon, grenadiers du Manitoba.

Ce bataillon a pour commandant le lieutenant-colonel McMillan, M.P.P. Il a rendu de bons services pendant l'insurrection dans le Nord-Ouest en 1885, et il est très désappointant, pour les officiers comme pour les hommes, de voir que depuis leur

libération du service actif, après la répression de l'insurrection, ils n'aient pas été autorisés à faire les exercices annuels en camp.

Il est presque impossible pour la plupart des membres de ce corps de faire des exercices volontaires aux chefs-lieux de compagnie, attendu qu'ils demeurent trop loin les uns des autres, et j'espère que l'année prochaine le département autorisera un camp d'instruction pour les corps ruraux de ce district.

J'ai inspecté les différents magasins d'armes de compagnie pendant l'année, et les ai trouvés en aussi bon état qu'ils pouvaient l'être; mais comme tous les fusils ont besoin d'être réparés par un armurier, et que les fourniments sont très vieux et surannés, je recommanderais fortement qu'ils fussent remplacés le plus tôt possible par d'autres plus propres au service. L'habillement est neuf.

ARRIVÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL À WINNIPEG.

Son Excellence le gouverneur général arriva ici le 23 septembre et y resta jusqu'au 27. La batterie de campagne de Winnipeg tira un salut de 19 coups de canon à son arrivée, et des gardes d'honneur furent fournies, chaque fois qu'il en fut besoin, par l'école royale d'infanterie montée, excepté à la réception qui eut lieu aux édifices du parlement, où ce fut le tour du 90^e bataillon; et Son Excellence voulut bien exprimer sa satisfaction de l'aspect et de la tenue martiale des corps qui ont fait ces services.

SOCIÉTÉS DE TIR.

Le nombre des sociétés de tir du district est le même que l'année dernière, savoir, onze dans la province du Manitoba et neuf dans les territoires du Nord-Ouest; et pour preuve que le tir à la cible éveille le plus grand intérêt nous avons le fait que la quantité de cartouches livrée contre remboursement par les magasins s'est élevée à près du double de celle de l'année dernière.

Plusieurs de ces sociétés se sont affiliées à la société fédérale de tir, mais comme les membres de cette dernière dans les territoires du Nord-Ouest (où il n'y a pas de milice active actuellement) ne sont admis à tirer dans aucun des concours militaires, soit à Ottawa soit à Winnipeg, ils ne se soucient pas de prendre part aux concours annuels de ces sociétés, vu qu'ils ne peuvent pas concourir pour faire partie du peloton de Wimbledon. J'espère que cela sera changé avant longtemps.

J'ai eu le plaisir d'assister à l'inauguration du champ de tirs de Régina par Son Excellence, et je dois dire que j'ai été surpris de trouver un champ si sûr et si complet dont tous les frais fussent supportés par les membres, qui sont d'ailleurs tous d'enthousiastes tireurs.

HANGARS D'EXERCICE.

Le hangar d'exercice de Winnipeg est le seul qu'il y ait encore dans le district.

INSPECTION DES MAGASINS D'ARMES URBAINS.

Depuis que les corps urbains ont accompli les exercices annuels j'ai minutieusement inspecté leurs magasins d'armes, et je déclare avec beaucoup de plaisir que j'ai tout trouvé net et en bon état.

J'ai encore une fois l'occasion d'exprimer mes remerciements au major Street, ainsi qu'au colonel Peebles, garde-magasin du district, et aux commandants de corps, pour l'attention qu'ils ont apportée à leur service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. V. VILLIERS, lieutenant-colonel,
Aide-adjutant général commandant le district n^o 10.

A l'adjutant général de milice,
Quartier général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 11.

VICTORIA, C.-B., 8 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du major général commandant, le rapport suivant sur la situation de la milice active de ce district, pour l'année courante.

Effectif établi.

	Officiers et soldats.
Artillerie de place (4 batteries).....	187
Carabiniers (1 compagnie).....	45
Total.....	<u>232</u>
Autorisés à faire les exercices.....	230

Ont fait les exercices, jusqu'à ce jour:—

	Officiers.	Hommes.
Batteries (3).....	<u>10</u>	<u>118</u>

Les officiers commandant l'artillerie et les carabiniers à New-Westminster ont demandé l'autorisation d'accomplir leurs exercices annuels dans le cours de l'hiver prochain.

Les batteries du chef-lieu d'état-major de la brigade d'artillerie de place de la Colombie anglaise ont achevé leurs exercices et passé ma revue dans l'après-midi du mois courant. Leur aspect sur le terrain et leurs mouvements en général sont extrêmement satisfaisants, si l'on tient compte du grand désavantage dont elles souffrent par le fait qu'elles n'ont pas de local convenable où s'exercer. Ces batteries ont toutes exécuté leur tir du canon en conformité des ordres relatifs aux exercices annuels. Pièce employée: le 64 rayé se chargeant par la bouche; portée, 1,350 verges—n'y en ayant pas de plus longue à laquelle on pût tirer. Les résultats ont été très bons, et les notes de tir ont été envoyées à l'inspecteur d'artillerie. Rapport d'inspection transmis ci-joint.

Ces corps ont aussi fourni la garde d'honneur pour le gouverneur général, à son arrivée à Victoria, le 31 octobre dernier, et Son Excellence voulut bien applaudir à la bonne mine des officiers et des hommes.

Le maître-canonnier Cornish, de l'artillerie royale canadienne, qui a été l'instructeur de ces batteries, mérite des éloges pour la manière soignée dont elles ont été exercées et se sont montrées à la revue.

Je recommanderais de nouveau fortement que la batterie de New-Westminster fût armée de canons rayés. L'équipement d'artillerie de cette batterie est maintenant complet et en très bon état; néanmoins, comme c'est la plus ancienne batterie du district et l'une des meilleures, j'estime qu'elle mérite qu'on fasse ce changement, quitte à passer l'armement actuel à l'un des nouveaux corps recommandés.

Hangars d'exercice.

Les hangars d'exercice du district ne sont aucunement en rapport avec les besoins de la milice; ils sont trop petits, et celui de Victoria est mal situé.

Batteries.

Les batteries sont en assez bon état, et jusqu'à ce que l'on commence les travaux des nouveaux forts pour la défense d'Esquimault, elles n'auront besoin que de légères réparations de temps à autre.

Poudrière.

J'attire encore une fois l'attention sur l'absolue nécessité d'un magasin neuf pour y déposer la poudre à canon et les munitions. La poudrière actuelle est mal placée, et il devrait en être et j'espère qu'il en sera construit une neuve dans l'enclos même de la caserne.

Etat-major.

Le capitaine Jones m'a prêté toute l'aide qu'il a pu dans l'accomplissement des différents services. Je demanderais respectueusement que la haute paye lui fut accordée en récompense de ce qu'il a dû faire en sus de son service pour remplir les fonctions de payeur de la batterie C, école royale d'artillerie.

Je dois dire aussi qu'autant que possible toutes les instructions relatives à l'accomplissement des exercices annuels ont été observées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. G. HOLMES, lieutenant-colonel,
Aide-adjutant général intérimaire, district n° 11.

A l'adjutant général de milice,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 12.

BUREAU D'ÉTAT-MAJOR, HALIFAX, N.-E., 1er novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport sur la milice du district n° 12, dans l'île du Prince-Edouard.

Etat de force.

	Effectif.
Artillerie de place, 7 batteries.....	222
Génie, 1 compagnie.....	45
Infanterie, 82e bataillon, 7 compagnies...	314
Total.....	<u>581</u>

Nombre autorisé à s'exercer :—

En camp.....	215
Au chef-lieu d'état-major.....	112
Total.....	<u>327</u>

Artillerie de place.

Les batteries de Souris et de Montague (qui n'ont pas de canons chez elles) faisaient partie du camp du district de Brighton, en sorte qu'elles ont pu s'exercer avec les pièces des batteries de Charlottetown, et elles ont tant fait qu'au concours de l'île d'Orléans la batterie de Souris a remporté le 1er prix de tir du canon de 40. C'est le seul moyen qu'ont actuellement de s'instruire ces batteries de postes éloignés, et c'est aussi un grand avantage pour elles que de faire partie d'un camp.

Les batteries de Charlottetown ont été passées en revue par l'inspecteur d'artillerie, qui, je le sais, les a trouvées en excellent état; le fait que tous les ans l'un ou l'autre des corps d'artillerie de Charlottetown remporte le prix du gouverneur général, et beaucoup d'autres aussi, se passe de commentaires. L'officier général commandant a eu l'occasion, en août dernier, de leur voir faire des manœuvres d'infanterie, et il s'est là et alors déclaré satisfait de leur aspect martial, aussi bien que de cette partie de leurs exercices. Il a aussi eu l'occasion de voir les canons, le camp, etc., etc., le tout en excellent état. Cette brigade a remporté tous les premiers prix, moins un, aux concours fédéraux de l'île d'Orléans. Cette année sont arrivées les deux pièces de 40 longtemps attendues, qui ont été bien utilisées pour les fins d'instruction.

Compagnie du génie.

La compagnie du génie a été inspectée par le capitaine Davidson, du G. R., et le lieutenant-colonel Irving a fait l'appel des hommes. Le rapport du premier vous sera envoyé.

Infanterie.

Le 82^e bataillon, commandé par le lieutenant-colonel Dogherty, vint au camp de Brighton le 25 juin, et bien qu'on m'eût parlé de je ne sais quelle difficulté à y faire rendre les hommes, ce fut tout le contraire qui arriva, et le physique comme la classe des soldats se trouva être ce que l'on pouvait désirer de mieux. Leur taille moyenne — 5 pieds 10 pouces — était frappante par sa rareté. Ils ont fait beaucoup de progrès, leur conduite a été au-dessus de tout éloge, et ils étaient extrêmement bien commandés par le lieutenant-colonel Dogherty, qui est un excellent instructeur et qui se montre calme et réfléchi dans tout ce qu'il fait. C'est lui qui, lors de la visite du major général sir Frederick Middleton, commandait le bataillon provisoire, avec honneur pour lui-même et pour tous les intéressés. Les mouvements d'attaque furent extrêmement bien exécutés, si l'on considère qu'un certain nombre des hommes engagés ne s'étaient pas exercés ensemble depuis plus de deux ans, et le major général se déclara très satisfait de tout ce qu'il avait vu.

Le tir a été conduit de la même manière qu'à Aldershot par le lieutenant-colonel Irving; j'en transmets l'état, avec le rapport de l'instructeur de tir et tous les registres.

Je répète ce que j'ai déjà dit au sujet des corps ruraux, à savoir, qu'ils devraient être exercés en camp.

Magasins, salles d'armes et hangars d'exercice.

Ces bâtiments militaires ont tous été visités par le major général commandant, qui (je le sais par ce qu'il en a dit) a trouvé toute chose en excellent état.

Etat-major.

Le major Dogherty a été nommé payeur, et il est probable qu'il s'acquittera bien de ses fonctions. Le lieutenant-colonel Irving est un officier inestimable, et les grands progrès de la milice de l'île sont certainement largement dus à son infatigable énergie, qui ne se relâche jamais.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PENNYMAN W. WORSLEY, Lt.-colonel,
Aide-adjutant général du district militaire n^o 12.

A l'adjutant général de milice,
Ottawa.

ANNEXE A.

CHARLOTTETOWN, I. P.-E., 5 novembre 1889.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, les rapports de tir et de classement des corps qui ont fait les exercices annuels de 1889-90.

J'ai moi-même surveillé l'instruction et le tir des compagnies assemblées en camp, sous votre commandement, à Brighton, en juillet dernier, donnant ce que le peu de temps à ma disposition pouvait permettre d'instruction en fait d'exercices préparatoires et de pointage — ce qui se réduisit certainement à peu de chose, et était, du reste, à peu près inutile, ainsi qu'on peut le voir par les rapports, puisque les hommes étaient presque tous de bons tireurs pratiques.

Vous remarquerez qu'en somme la milice de ce district tire très bien, puisque la proportion des tireurs de 1^{re} et de 2^{me} classe excède de beaucoup celle des tireurs de 3^{me} classe. J'attribue cela à la nature quelque peu permanente des corps de ce district, dans les rangs desquels on retrouve les mêmes hommes tous les ans, et au fait que convoqués ou non pour les exercices annuels les commandants de compagnies s'arrangent de manière à assembler souvent leurs hommes pour leur faire prendre part à des concours de tir de compagnie.

Il a été formé, tant dans la brigade d'artillerie que dans le 82^e bataillon, des sociétés de tir régimentaires qui seront conduites de manière à ce que les simples soldats soient seuls à se partager les prix.

Je transmets également ci-joints des états en la forme ordinaire, indiquant ce qui a été fait cette année. Je prends la liberté de recommander qu'une subvention annuelle soit accordée à chaque société de tir, assuré que je suis qu'elles feront de bonne et utile besogne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAS. D. IRVING, lieut.-colonel,
Major de brigade du district militaire n^o 12.

A l'aide-adjutant général du
District militaire n^o 12.

ANNEXE

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1, Lieutenant-colonel H. SMITH. A.A.G.		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.		En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.		Nombre de jours d'exer- cice faits.	Milles.
								Officier commandant et chef-lieu de com- mandement.		
Etat-major de bri- gade.....	Lt.-colonel Smith, A.A.G., London	6	5	London.....				
1er régiment de cavalerie.....	4 Lt.-colonel Cole, London.									
Compagnie n° 1...	Capit. Borbridge, Saint-Thomas...	3	42	2	30	London.....	28 juin.	12		
do 2...	Lieut. Stothers, London.....	3	42	2	37	do	28 do	12		
do 3...	Major Stewart, Courtright.....	3	42	3	38	do	28 do	12		
do 4...	Sous-lieut. Wigle, Kingsville.....	3	42	1	38	do	28 do	12		
	Etat-major.....			4	3					
	Total.....	12	168	12	146					
1re brigade d'artil- lerie de place...	2 Lt.-col. Macdon- ald, Guelph.									
Batterie n° 1...	Major Nicoll, Guelph.....	7	74	4	70	London.....	29 juin.	12		
do 2...	Major Hood, Guelph.....	7	74	4	62	do	29 do	12		
	Etat-major.....			4	6					
	Total.....	14	148	12	138					
Batterie de cam- pagne, London.	Lieut.-col. Peters, Peters.....		74	4	74	London.....	28 juin.	12		

No 3.

fait les exercices annuels pour 1889-1890.

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourragement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
							Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.			
							Distances.	Chiffre de mérite.			
							Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	13½ cents.	Très bonne.	Non.	Non.	Assez bon.	Manœuvres de campagne ; service d'avant-garde et de poste avancé.	Oui.	Aucun.	29 juin.	30 juin.	
									29 do	30 do	
									29 do	30 do	
									29 do	30 do	
6 heures.	18½ cents.	Très bonne.	do	do	Bon.		do	do	29 juin.		
									29 do		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRIC MILITAIRE N° 1.—Suite.		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
		Corps.	Corps.	Corps.	Corps.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices faits.		Milles.	Mode.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
24e bataillon	6	Lt.-col. Martin, Chatham.									
Compagnie n° 1	3	42		33		London	28 juin.	12		66	
do	2	3	42	1	36	do	28 do	12	Camp de brigade.	66	
do	3	3	42	1	28	do	28 do	12		55	Chemin de fer.
do	4	3	42	3	26	do	28 do	12		66	
do	5	3	42	3	33	do	28 do	12		44	
do	6	3	42	2	34	do	28 do	12		83	
	8			7	5						
	Total	26	252	17	195						
25e bataillon	5	Lt.-col. Lindsay, Saint-Thomas.									
Compagnie n° 1	3	42	2	35		London	28 juin.	12		15	
do	2	3	42	2	38	do	28 do	12		45	
do	3	3	42	2	34	do	28 do	12	do	25	
do	4	3	42	2	32	do	28 do	12		15	
do	6	3	42	3	34	do	28 do	12		15	
	8			6	5						
	Total	23	210	17	178						

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer e bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
							Distances.	Chiffre de mérite.			
Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.							Si le nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.				
24 heures.	13½ cents.	Très bonne.	Non.	Oui ; 14 ; bonne.	Assez bon.		100, 200, 300 et 400 verges.	26·06	22·92	29 juin.	30 juin.
						Manœuvres de campagne et attaque de position.			22·33	29 do	30 do
									28·98	29 do	30 do
						Oui.			24·28	29 do	30 do
									25·36	29 do	30 do
									32·69	29 do	30 do
do	do	Très bonne.	do	Oui ; 20 ; bonne.	do	do	do	24·07	23·12	29 juin.	30 juin.
									26·30	29 do	30 do
									25·70	29 do	30 do
									23·12	29 do	30 do
									13·72	29 do	30 do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1.— <i>Suite.</i>		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Corps.		Corps.		Lien.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou ailleurs.
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.				
26e bataillon	8								
Compagnie n° 1	Lieut.-col. Irwin, Strathroy.					London	28 juin.	12	
do 2	Capit. Garnett, Delaware	3	42	2	37	do	28 do	12	
do 3	Capit. Buchanan, Strathroy	3	42	2	32	do	28 do	12	
do 4	Capit. Stuart, Glencoe	3	42	2	40	do	28 do	12	
do 5	Cap. Drenay, Crumlin	3	42	1	41	do	28 do	12	
do 6	Cap. Bice, Lucan	3	42	2	32	do	28 do	12	
do 7	Cap. McRoberts, Park Hill	3	42	2	38	do	28 do	12	
do 8	Capit. Mathews, Strathroy	3	42	2	35	do	28 do	12	
	Capit. Robson, Hilderton	3	42	3	41	do	28 do	12	
	Etat-major	3	7	5				
	Total	32	336	23	301				
									Camp de brigade.
									Chemin de fer et voiture.
28e bataillon	6								
Compagnie n° 1	L.-col. McKnight, Stratford					London	28 juin.	12	
do 2	Capit. Hotson, Stratford	3	42	3	37	do	28 do	12	
do 3	Capit. Cook, Stratford	3	42	3	36	do	28 do	12	
do 4	Capit. Moscrip, Ste-Marie	3	42	2	39	do	28 do	12	
do 5	Capit. Hamilton, Ste-Marie	3	42	3	37	do	28 do	12	
do 6	Capit. Morphy, Listowel	3	42	2	34	do	28 do	12	
	Capit. Guy, Stratford	3	42	3	34	do	28 do	12	
	Etat-major	8	8	4				
	Total	26	252	24	221				
									Chemin de fer.

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'il y a une musique; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
								Distances.	Chiffre de mérite.			
24 heures.	13½ cents.	Très bonne.	Non.	Oui; 23; bonne.	Assez bon.	Manœuvres de campagne et attaque de position.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	33-61	32-66 29 juin.	30 juin.	
do	do	Très bonne.	do	do	do	do	do	do	26-18	21-89 29 juin.	30 juin.	
do	do	do	do	Oui; 20; bonne.	do	do	do	do	do	34-46 29 do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	27-06 29 do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	26-16 29 do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	21-06 29 do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	24-00 29 do	30 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1.— <i>Suite.</i>		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Milles.	Mode.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.				
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.							
30e bataillon	10	Lt.-col. Clarke										
Compagnie n° 1	1	3	42	2	36	London	28 juin 12		72			
do	2	3	42	2	43	do	28 do 12		73			
do	3	3	42	3	40	do	28 do 12		89			
do	4	3	42	2	40	do	28 do 12		86			
do	5	3	42	2	37	do	28 do 12		82			
do	6	3	42	2	43	do	28 do 12		79			
do	7	3	42	2	43	do	28 do 12		109			
do	8	3	42	2	41	do	28 do 12		67			
do	9	3	42	2	35	do	28 do 12		75			
do	10	3	42	1	40	do	28 do 12		97			
		8		8	5							
		Total		38	420							
				28	403							
33e bataillon	9	Lt.-col. Coleman, Seaforth										
Compagnie n° 1	1	3	42	3	39	London	28 do 12		63			
do	2	3	42	2	42	do	28 do 12		74			
do	3	3	42	2	41	do	28 do 12		55			
do	4	3	42	3	42	do	28 do 12		50			
do	5	3	42	2	39	do	28 do 12	do	85	do		
do	6	3	42	3	42	do	28 do 12		31			
do	7	3	42	3	29	do	28 do 12		56			
do	8	3	42	2	36	do	28 do 12		84			
do	9	3	42	2	42	do	28 do 12		75			
		8		7	4							
		Total		35	378							
				29	366							

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances	Chiffre de mérite.			
Bataillon.	Compagnie.	Date de la revue.		Date de la fin des exercices.									
24 heures.	13½ cents.	Très bonne.	Non.	Oui ; 20 ; bonne.	Assez bon.	Manœuvres de campagne et attaque de position.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	25-27	21-96-29	juin.	30 juin.	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	21-95-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	25-37-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	21-85-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	23-82-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	35-08-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	27-72-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	22-24-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	21-58-20	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	29-08-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	22-66-29	juin.	30 juin.	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	25-19-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	24-46-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	25-97-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	28-62-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	30-07-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	34-09-29	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	25-19-20	do	30 do	
do	do	do	do	do	do	do	do	do	do	22-66-29	do	30 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2. Lieutenant-colonel W. D. OTTER, A. A. G.		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Gardes du C. G. G.	4	Lt.-col. Denison, Toronto.									
Compagnie A	3	Capit. F. Denison, Toronto.	42	2	38	Toronto	29 juin.	12			
do B	3	Major Dunn, Toronto.	42	1	42	do	29 do	12	Camp.		A pied,
do C	3	Capit. Merritt, Toronto.	42	2	40	do	29 do	12		16	
do D	3	Capit. Button, Toronto.	42	2	39	do	29 do	12		30	
	6	Etat-major.	6	6							
		Total	18	168	13	159					
2e régiment de cavalerie.	4	Lt.-col. Gregory									
Compagnie A	3	Capit. Gregory	42	3	42	Niagara	21 juin.	12		12	
do D	3	Capit. Burch	42	2	42	do	do	12	do	16	
do E	3	Capit. Jones	42	3	42	do	do	12	do	80	
do F	3	Capit. Servos	42	2	42	do	do	12	do	6	
	6	Etat-major	6	7							
		Total	20	168	17	168					A pied et en ch. de fer.
Batt. de campagne d'Hamilton.	6	Major Van Wagner, Hamilton.	74	5	74	Niagara	17 juin.	12	do	80	Chemin de fer.
Batt. de campagne de Toronto.	6	Major Mead, Toronto.	74	5	74	Niagara	17 juin.	12	do	35	Bateau.

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou ailleurs.	Milles.	Mode.	Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'il y a une musique; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourragement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATION.		
																					Distances.	Chiffre de mérite.					
Gardes du C. G. G.	4	Lt.-col. Denison, Toronto.										12 heures.		Bonne.	Non.	Bonne musique; 15 instrumentistes.	Cies A et B, bon; C et D, assez bon.	Exercice du sabre et école d'escadron.	Oui.	200 et 400 verges.	18						
Compagnie A	3	Capit. F. Denison, Toronto.	42	2	38	Toronto	29 juin.	12														18'03	29 juin.	30 juin.			
do B	3	Major Dunn, Toronto.	42	1	42	do	29 do	12	Camp.													14'01	29 do	30 do			
do C	3	Capit. Merritt, Toronto.	42	2	40	do	29 do	12		16												13'01	29 do	30 do			
do D	3	Capit. Button, Toronto.	42	2	39	do	29 do	12		30												25'07	29 do	30 do			
	6	Etat-major.	6	6																							
		Total	18	168	13	159																					
2e régiment de cavalerie.	4	Lt.-col. Gregory																									
Compagnie A	3	Capit. Gregory	42	3	42	Niagara	21 juin.	12		12		24 heures.	18 $\frac{3}{4}$ cents.	Bonne.	Un homme et 3 chevaux blessés.	Assez bonne musique; 15 instrumentistes.	Assez bon.	Exercice du sabre; manœuvres de compagnie et exercice à feu.	do		100, 200 et 300 verges.	22					
do D	3	Capit. Burch	42	2	42	do	do	12	do	16												16'29	22 juin.	22 juin.			
do E	3	Capit. Jones	42	3	42	do	do	12	do	80												17'25	22 do	22 do			
do F	3	Capit. Servos	42	2	42	do	do	12	do	6												26'18	22 do	22 do			
	6	Etat-major	6	7																		26'	22 do	22 do			
		Total	20	168	17	168																					
Batt. de campagne d'Hamilton.	6	Major Van Wagner, Hamilton.	74	5	74	Niagara	17 juin.	12	do	80	Chemin de fer.	6 heures.	do	Bonne.	1 cheval blessé.		Très bon.	Voir rapport de l'inspecteur d'artillerie.	do					20 et 21 juin.	22 juin.		
Batt. de campagne de Toronto.	6	Major Mead, Toronto.	74	5	74	Niagara	17 juin.	12	do	35	Bateau.	do	do	Bonne.				do	do				do	22 juin.			

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.— <i>Suite.</i>			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.		Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.				
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.				
Batt. de campagne de Welland.		Major King.....	6	74	6	74	Pt. Colborne	10 sept.	12				En camp.	19	A pied.	
Queen's Own Rifles.....	10	Lt.-col. Hamilton, Toronto.....	8	6												
Companie A.....		Capit. Thompson, Toronto.....	3	55	2	65	Toronto	6 nov.	12				A son chef-lieu d'état-major.			
do B.....		Capit. Pellatt, Toronto.....	3	55	2	57	do	6 do	12							
do C.....		Capit. Greene, Toronto.....	3	55	2	52	do	6 do	12							
do D.....		Capit. Mason, Toronto.....	3	55	2	70	do	6 do	12							
do E.....		Capit. Mutton, Toronto.....	3	55	2	57	do	6 do	12							
do F.....		Capit. McGee, Toronto.....	3	55	3	63	do	6 do	12							
do G.....		Capit. Bennett, Toronto.....	3	55	3	52	do	6 do	12							
do H.....		Capit. Gunther, Toronto.....	3	55	2	46	do	6 do	12							
do I.....		Capit. Brock, Toronto.....	3	55	2	49	do	6 do	12							
do K.....		Capit. Brock, Toronto.....	3	55	3	45	do	6 do	12							
		Total.....	38	550	29	556										

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.	
							Distances.	Chiffre de mérite.				
								Bataillon.				Compagnie.
6 heures.		Bonne.		Bon.	Voir rapp. de l'inspecteur d'artillerie.	Oui.			27 sept.	28 sept.		
6 heures.		Bonne.	Non.	Excellent corps de 40 musiciens ; aussi, 30 clairons. Armes et fourniments en très bon état ; habillement bien entretenu, mais de mauvaise étoffe.	Service pratique en campagne.	Oui.		200, 300, 400 et 500 verges.				
							46		62 7 nov.	7 nov.		
									45 7 do	7 do		
									47 7 do	7 do		
									53 7 do	7 do		
									51 7 do	7 do		
									46 7 do	7 do		
									32 7 do	7 do		
									45-01 7 do	7 do		
									50 7 do	7 do		
									28 7 do	7 do		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
10e bataillon, Royal Grenadiers											
Compagnie A.	Lt.-col. Dawson, Toronto.	8	8			Toronto	31 oct.	12			
do B.	Capit. Davidson, Toronto.	3	42	2	53	do	1er do	12			
do C.	Capit. Heward, Toronto.	3	42	2	54	do	31 do	12			
do D.	Capit. Caston, Toronto.	3	42	3	43	do	31 do	12			
do E.	Capit. Morrow, Toronto.	3	42	2	53	do	31 do	12			
do F.	Capit. Harston, Toronto.	3	42	2	49	do	31 do	12			
do G.	Capit. Eliot, Toronto.	3	42	2	42	do	31 do	12			
do H.	Cap. Michie, Toronto.	3	42	2	42	do	31 do	12			
	Cap. Trotter, Toronto.	3	42	3	51	do	31 do	12			
	Total	32	336	26	395						
19e bataillon											
Compagnie A.	Lt.-col. Gibson, Hamilton	8	6			Hamilton	13 nov.	12			
do B.	Capit. Stoneman, Hamilton	3	42	3	45	do	13 do	12			
do C.	Capit. Barnard, Hamilton	3	42	3	46	do	13 do	12			
do D.	Capit. Zealand, Hamilton	3	42	3	48	do	13 do	12			
do E.	Capit. Ross, Hamilton	3	42	3	47	do	13 do	12			do
do F.	Cap. Reed, Hamilton	3	42	3	41	do	13 do	12			
do G.	Cap. Adam, Hamilton	3	42	3	44	do	13 do	12			
do H.	Capit. Newburn, Hamilton	3	42	3	56	do	13 do	12			
	Capit. Moore, Hamilton	3	42	3	40	do	13 do	12			
	Total	32	336	30	367						

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nombre des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.		
							Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.				Chiffre de mérite.	
6 heures.		Bonne.	Non.	Très bon corps de 30 fifres et tambours.	Très bon.	Exercice à feu.	Oui.	Non.	200, 300, 400 et 500 verges.	44	42	7 nov.	7 nov.	
do		Bonne.	do	Excellent corps de 40 musiciens ; bon corps de 20 clarons.	do	Exercice à feu, à Toronto.	do	do	do	42	41	7 nov.	7 nov.	
											41	7 do	7 do	
											47	7 do	7 do	
											45	7 do	7 do	
											43	7 do	7 do	
											48½	7 do	7 do	
											42	7 do	7 do	
											32½	7 do	7 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
31e bataillon.....	6	Lt.-col. Brodie, Owen-Sound									
Compagnie n° 1.....		Capit. Cleland, Owen-Sound	3	42	3	41	Niagara	18 juin	12	En camp.	100 à 160 milles. Chemin de fer et bateau.
do 2.....		Capit. W. Ross, Meaford	3	42	1	42	do	18 do	12		
do 3.....		Capit. R. Torry, Leith	3	42	2	42	do	18 do	12		
do 4.....		Capit. McDonald, Durham	3	42	3	42	do	18 do	12		
do 5.....		Cap. Field, Chatsworth	3	42	2	42	do	18 do	12		
do 6.....		Capit. Rorke, Flesherton	3	42	3	42	do	18 do	12		
		Etat-major	8	6					
		Total	26	252	20	251					
38e bataillon.....	6	Lieut.-col. Jones, Brantford								A son chef-lieu d'état-major.	do
Compagnie n° 1.....		Capit. Stratford, Brantford	3	42	3	47	Brantford...	13 nov.	12		
do 2.....		Capit. McLean, Brantford	3	42	3	54	do	13 do	12		
do 3.....		Capit. Leonard, Brantford	3	42	3	62	do	13 do	12		
do 4.....		Cap. McGlashan, Brantford	3	42	3	49	do	13 do	12		
do 5.....		Capit. W. Jones, Brantford	3	42	3	53	do	13 do	12		
do 6.....		Capit. Nelles, Brantford	3	42	3	51	do	13 do	12		
		Etat-major	8	8					
		Total	26	252	26	316					

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Conté quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du tournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles sont exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.		Compagnie.		Date de la revue.		Date de la fin des exercices.					
36 heures.	18 $\frac{3}{4}$ cents.	Bonne.	Non.	Assez bon corps de 16 musiciens.	Habillement, en bon état ; armes et équipement, usés.	Attaque d'après la nouvelle méthode ; bien.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	31	21-31	21 juin.	22 juin	
										40-01	21 do	22 do	
										33-26	21 do	22 do	
										37-11	21 do	22 do	
										26-05	21 do	22 do	
										25-09	21 do	22 do	
6 heures.		Bonne.	do	Bonne musique, 35 instrumentistes ; aussi, corps de clairons.	Bonne.	Exercice à feu, à Toronto.	do	200, 300, 400 et 500 verges.	31 $\frac{1}{2}$	30-07	7 1889 nov.	7 1889 nov.	
										42	7 do	7 do	
										30	7 do	7 do	
										31	7 do	7 do	
										23	7 do	7 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—Fin.		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
39 ^e bataillon.....	6	Lt.-col. Coombes, Simcoe.....									
Compagnie n° 1.....		Lieut. Bayley, Simcoe.....	3	42	3	40	Niagara....	18 juin	12		
do 2.....		Cap. Woodley, Hartford.....	3	42	3	42	do.....	18 do	12		
do 3.....		Cap. Price, Port Rowan.....	3	42	3	34	do.....	18 do	12		
do 4.....		Cap. Matthews, Walsingham.....	3	42	3	42	do.....	18 do	12		
do 5.....		Cap. J. York, Waterford.....	3	42	3	40	do.....	18 do	12		
do 6.....		Cap. W. Wallace, Simcoe.....	3	42	2	41	do.....	18 do	12		
		Etat-major.....	8	8					
		Total.....	26	252	25	239				80 à 100 milles.	Chemin de fer.
44 ^e bataillon.....	6	Lieut.-col. Morin, Chutes Niagara.									
Compagnie n° 1.....		Cap. Vandersluys, Chutes Niagara.	3	42	2	35	Niagara....	18 juin	12		
do 2.....		Cap. Greenwood, Thorold.....	3	42	2	39	do.....	18 do	12		
do 3.....		Cap. Cruickshank, Chippewa.....	3	42	3	40	do.....	18 do	12		
do 4.....		Capit. S. Mack, Fort Erie.....	3	42	3	37	do.....	18 do	12	do	do
do 5.....		Cap. McMicking, Welland.....	3	42	2	34	do.....	18 do	12		
do 6.....		Capit. Barwell, Chutes Niagara.	3	42	2	42	do.....	18 do	12		
		Etat-major.....	8	6					
		Total.....	26	252	20	227				10 à 30 milles.	

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
24 heures.	18 $\frac{1}{2}$ cents.	Bonne.	Un homme noyé.	Bon corps de 23 musiciens.	Bon.	Nouveau mode d'attaque ; bien.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	26	19-21 21 juin.	22 juin.		
do	do	Bonne.	Non.	Assez bon corps de 16 musiciens.	Habillement, bon ; armes et équipement, médiocre.	do	do	do	24	21-25 21 do	22 do		
do	do	Bonne.	Non.	Bon corps de 10 musiciens.	Habillement, bon ; armes et équipement, médiocre.	do	do	do	24	31-21 21 do	22 do		
do	do	Bonne.	Non.	Bon corps de 23 musiciens.	Habillement, bon ; armes et équipement, médiocre.	do	do	do	24	22-07 21 do	22 do		
do	do	Bonne.	Non.	Bon corps de 23 musiciens.	Habillement, bon ; armes et équipement, médiocre.	do	do	do	24	23-13 21 do	22 do		
do	do	Bonne.	Non.	Bon corps de 23 musiciens.	Habillement, bon ; armes et équipement, médiocre.	do	do	do	24	31-15 21 do	22 do		
do	do	Bonne.	Non.	Bon corps de 23 musiciens.	Habillement, bon ; armes et équipement, médiocre.	do	do	do	24	26-15 21 do	22 do		
do	do	Bonne.	Non.	Bon corps de 23 musiciens.	Habillement, bon ; armes et équipement, médiocre.	do	do	do	24	18-16 21 do	22 do		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3, Lieut.-col. B. VAN STRAUBENZEE, A. A. G.		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.		En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu d'état- major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu,	Date.		Nombre de jours d'exer- cice faits.	Milles.	Mode.
								Etat-major de bri- gade.....			
Etat-major de bri- gade d'artillerie ..	Lt-col. Cotton Kingston.....			2	3	do ..	do ..	12		En camp.	
Be rég. prov. de cavalerie.....	3 Lieut-col. D. E. Boulton, Cobourg					Gananoque..	26 juin .	12	114	Chemin de fer.	
Compagnie A.....	Capit. Brown, Cobourg.....	3	42	3	38	do ..	26 do	12	do		
do B.....	Capit. Putton, Millbrook.....	3	42	3	38	do ..	26 do	12	do		
do C.....	Lieut-col. titul. Rogers, Peter- boro'.....	3	42	3	37	do ..	26 do	12	160		
	Etat-major.....	7	6						
	Total.....	16	126	15	113						
Détachement de la batt. "A." A.R.C.....	Capit. Hudon, Kingston.....	2	32	2	32	Gananoque..	27 juin .	12	do	18	A pied et en bateau.
Batt. de campag. de Kingston ...	1 Major Drennan, Kingston.....	6	74	5	75	Gananoque..	27 juin .	12	do	18	A pied.

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.	
									Distances.	Chiffre de mérite.				
48 heures.	19-17 cents.													
19-17 cents. Bonne.	do	Bonne.												
Non.			Non.											
Bon.														
do					Manœuvres de campagne, autant que le temps l'a permis. Exer- cice du sabre.								Inspectée par le lieutenant gé- néral, sir F. Mid- dleton, et l'A. A. G.	
Oui.						Oui.			100, 200, 300 et 400 verges.	23-76	26-14	28 juin	29 juin	
										22-15	28 do	29 do		
											28 juin	29 juin	do	
											28 juin	29 juin	do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.		Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	Milles.	Mode.	Tir à la cible.	
Officier commandant et chef-lieu d'état-major.											Bataillon.	Compagnie.
Batterie de campagne de Durham.....	Major McLean, Port-Hope.....	6	74	5	74	Gananoque..	27 juin	12		En camp.	120	Chemin de fer.
Batterie de campagne de Cobourg.....	Capit. Dumble, Cobourg.....	3	42	3	42	Cobourg.....		12		A son chef-lieu d'état-major.		
14e bataillon, c.a rabiniers P. G..	6 Lt.-col. Smith, Kingston.											
Compagnie n° 1..	Capit. Skinner, Kingston.....	3	42	2	42	Kingston...	28 juin	12				
do 2..	Lieut. McKelvey, Kingston.....	3	42	3	42	do ...	28 do	12				
do 3..	Capit. Hinds, Kingston.....	3	42	2	42	do ...	28 do	12				
do 4..	Lt. Hora, Kingston.....	3	42	2	43	do ...	28 do	12		do		
do 5..	Capit. Shannon, Kingston.....	3	42	3	42	do ...	28 do	12				
do 6..	Capit. Murray, Kingston.....	3	42	2	42	do ...	28 do	12				
	Etat-major	8		7								
	Total	26	252	21	253							

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourragement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	19-17 cents.	Bonne.	Non.	Bon.	Voir rapport du sous-inspecteur d'artillerie, le lieutenant-colonel Cotton.	Oui.					28 juin.	29 juin.	Inspectée par le lieutenant général, sir F. Middleton, et l'A. A. G.	
12 heures.		Bonne.	Non.	Oui ; très bonne.	Manœuvres sous la direction du major général commandant.	Oui.					28 juin	28 juin	Inspecté par le lieutenant général, sir F. Middleton, et l'A. A. G..	
											28 do	28 do		
											28 do	28 do		
											28 do	28 do		
											28 do	28 do		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.	Réunion.			En camp ou autrement.		Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu d'état- major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Corps.	Corps.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
										Tir à la cible.	
15 ^e bataillon— I.L.A.....	6 Lieut.-col. Lazier, Belleville.										
Compagnie n° 1	Capit. Ponton, Belleville	3	42	2	42	Belleville...	25 oct.	12	Au chef-lieu d'état-major.		
do	Cap. Willis, Belle- ville.	3	42	1	41	do ...	25 do	12			
do	Capit. Merrill, Belleville	3	42	2	42	do ...	25 do	12			
do	Capit. Donald, Belleville	3	42	2	42	do ...	25 do	12			
do	Capit. A. Robert- son, Belleville.	3	42	2	39	do ...	25 do	12			
do	Capit. Halliwell, Belleville	3	42	3	42	do ...	25 do	12			
	Etat-major	8	...	8						
	Total.....	26	252	20	248						
40 ^e bataillon.....	8 Lieut.-col. R. Z. Rogers, Cobourg										
Compagnie n° 1	Capit. Snelgrove, Cobourg	3	42	2	39	Gananoque..	26 juin	12	En camp.	116	
do	Cap. McCaughey, Cobourg	3	42	1	41	do ..	26 do	12		116	
do	Cap. Bonycastle, Campbellford	3	42	2	42	do ..	26 do	12		86	
do	Capit. Butler, Brighton	3	42	1	41	do ..	26 do	12		93	
do	Capit. Dennis, Grafton	3	42	1	42	do ..	26 do	12		109	
do	Capit. Greer, Col- borne.....	3	42	2	40	do ..	26 do	12		101	
do	Cap. Duncan, Castleton	3	42	2	42	do ..	26 do	12		109	
do	Capit. Hurlburt, Warkworth	3	42	3	42	do ..	26 do	12		116	
	Etat-major	8	6						
	Total.....	32	336	20	329						

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	Etat général de l'équipement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
								Distances.	Chiffre de mérite.			
12 heures.		Bonne.	Non.	Oui ; 24 ; très-bonne.	Bonne.	Défilé ét école de bataillon ; manœuvres des armes ; etc n° 1, escrime à la baïonnette— le tout, très-bien. Pas d'école des tirail- leurs.	Oui.			25 oct...	25 oct...	Passé en revue par l'aide-adju- dant général.
48 heures.	19-17 cents.			Oui ; 16 ; bonne.	do	En camp ; manœuvres de compagnie et de ba- taillon ; manœuvres des armes et feux.	Oui.	21-71	100, 200, 300 et 400 verges.	28 juin	29 juin	Passé en revue par le lieutenant général sir F. Middleton, comm., et l'aide- adjudant général

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3.—Fin.		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu d'état- major.	Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice faits.		Milles.	Mode.	
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.							
46e bataillon	6	Lieut.-col. Benson, Port-Hope				Gananoque	25 juin..	12	117	En camp.	Voiture et chemin de fer.	
Compagnie n° 2		Cap. Deyell, Port- Hope	3	42	2							40
do n° 3		Capit. Robertson, Port-Hope	3	42	2							37
do n° 4		Capit. Winslow, Millbrook	3	42	2							39
do n° 5		Capit. Johnston, Springville	3	42	2							42
do n° 6		Capit. Preston, Bethany	3	42	2							38
do n° 7		Capit. Grey, Janet- ville	3	42	2							37
		Etat-major	8		7							4
		Total	26	252	19							237
57e bataillon	6	Lieut.-col. Rogers, Peterborough										Peterboro'
Compagnie n° 1		Capit. Mason, Peterborough	3	42	1	43						
do n° 2		Capit. Langford, Peterborough	3	42	3	43						
do n° 3		Capit. Hill, Peter- borough	3	42	3	43						
do n° 4		Cap. Demistoun, Peterborough	3	42	1	43						
do n° 5		Capit. Miller, Peterborough	3	42	2	43						
do n° 6		Capit. Brennan, Peterborough	3	42	2	42						
		Etat-major	8		6	4						
		Total	26	252	18	261						

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourragement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
48 heures.	19, 17 cents.	Bonne.	Non.	Oui ; 17 ; bonne.	Bon.	En camp. Manœuvres de compagnie et de bataillon ; maintien des armes et feux.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	34.87	28	28 juin	29 juin	Passé en revue par le lieutenant-général sir F. Middleton, commandant, et l'aide-adjutant général.
								25.30	26.43	28	do	29 do	
									17.44	28	do	29 do	
									19.51	28	do	29 do	
									29.00	28	do	29 do	
									25.89	28	do	29 do	
12 heures.		Bonne.	do	Oui ; 23 ; bonne.	do	Défilé ; mouvements de bataillon ; maintien des armes et feux. Pas d'école des tirailleurs.	do				1889 7 nov.	1889 7 nov.	
											7 do	7 do	
											7 do	7 do	
											7 do	7 do	
											7 do	7 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 4, Lieut.-col. B. VAN STRAUBENZEE, A. A. G.		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.		En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.		Nombre de jours d'exercice faits.	Milles.
Dragons de la garde Princesse Louise	1	Capit. Gourdeau, Ottawa	4	35					
Batterie de campagne d'Ottawa	1	Major Stewart, Ottawa	6	74	5 75	Gananoque..	27 juin.	12	En camp.	111 Chemin de fer.
Batterie de campagne de Gananoque	1	Lt-col. McKenzie, Gananoque.	6	74	5 75	Gananoque..	27 juin.	12	do	1 A pied.
Gardes à pied du gouverneur général	1	Lt-col. Tilton, Ottawa	26	252					

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	État général de l'équipement, des armes et du fournement.	Nombre des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
							Distances.	Bataillon.	Compagnie.			
6 heures.	19-17 cents.	Bonne.		Non.	Voir rapport de l'aide-inspecteur d'artillerie (lieut.-col. Cotton).					28 juin.	29 juin.	Sous les ordres immédiats du quartier général. Voir ordre général n° 5 (11) du 1er juin 1888.
do	do	Bonne.			do					28 juin.	29 juin.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5. Lieut-col. C. F. HOUGHTON, A. A. G.		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.				
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu d'état- major.	Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cices faits.		Milles.	Mode.			
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.									
6e régiment.....	4	Lieut-col. James Barr, Montréal.				Saint-Jean, P. Q.....	25 juin..	12	En camp de brigade.	26	A pied et par bateau.			
Compagnie n° 1....		Capit. McArthur, Montréal.....	3	42	2							28	25 do	12
do n° 2....		Capit. Wanless, Montréal.....	3	42	3							32	do	12
do n° 3....		Capit. Barr, Mon- tréal.....	3	42	3							32	do	12
do n° 4....		Capit. Bush, Mon- tréal.....	3	42	3							28	do	12
		Etat-major.....	5	4								
		Total.....	17	168	15	120								
Batterie de cam- pagne de Mont- réal.....		Lt-col. Stevenson, Montréal.....	6	74	5	71	Ile Sainte- Hélène....	12	En camp.	1	Bateau.			
Batterie de cam- pagne de Shef- ford.....		Lt-col. Amyrauld Montréal.....	6	74	6	46	Saint-Jean, P. Q.....	25 juin..	12	29	Chemin de fer.			
Batterie de cam- pagne de Rich- mond.....		Lt-col. l'hon. H. Aylmer, Rich- mond.....	6	74	4	40	Richmond, P. Q.....	25 juin..	12	1	A pied.			

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps. camp.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôlé.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.	
								Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.	Distances.				
								Bataillon.	Compagnie.				
24 heures.	18-9 cents.	Bonne.			Neis et bon état.	Défilé par compagnies et demi- compagnies, et par file ; bien, eu égard à la nature du terrain.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	28-92	23-25	4 juill.	6 juill.	Passé en revue par l'officier général commandant, ac- compagné de l'honorable mi- nistre de la mi- lice et défense.
2 heures.		Bonne.			Assez bon.	do	do			29-37	4 do	6 do	
6 heures.		Bonne.			do	do	do			31-44	4 do	6 do	Inspectée par le lieutenant - col. Cotton, aide-ins- pecteur d'artille- rie. (Voir son rapport.)
do		Bonne.			do	do	do			30-80	4 do	6 do	do

RAPPORT D'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			Fin camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu d'état- major.	Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cices faits.		Milles.	Mode.
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
Artillerie de place de Montréal....	6	Lt.-col. Turnbull, Montréal.....	26	252	18	275	Montréal....	5 avril.	12		Au chef-lieu d'état-major de brigade.
Génie de Mont- réal.....	1	Lt.-col. Kennedy, Montréal.....	3	84	2	6 2	Montréal....	1er avril	12		do
1er rég. du Prince de Galles.....	6	Lieut.-col. Butler, Montréal.....	26	252	18	233	Montréal....	2 avril.	12		do

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- tailion ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	État général de l'habillement, des armes et du fourriment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
							Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.			
							Distances.				
							Bataillon.	Compagnie.			
							Chiffre de mérite.				
2 heures.		Bonne.		Oui ; cuivre ; 24 ; bonne.	Passable.	Défilé en colonne et quart de colonne ; manœuvre des armes et feux, et mouvements de ba- tailion ; le tout très bien.	Oui.		29 juin	29 juin	Inspectée par le Lt- colonel Hough- ton, A.A.G.
do		Bonne.		Oui ; fifres et tambours ; 17 instru- mentistes ; bonne.	do		do		27 et 28 sept.	28 sept.	Inspecté par le capitaine David- son, du G.R., C.M.R.
do		Bonne.		Oui ; cuivre ; 24 ; bonne.	do	Défilé en colonne et quart de colonne ; manœuvre des armes et feux, et mouvements de ba- tailion ; le tout assez bien.	do		29 juin	29 juin	Inspecté par le Lt- colonel Hough- ton, A.A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.	Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.		Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu d'état- major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice faits.	Milles.	Mode.	
3e carabiniers Victoria du Canada.	6 Lt-col. Henshaw, Montréal.....	26	252	25	330	Montréal...	1er avril	12			Au chef-lieu d'état-major de bataillon.
5e Royal Scots du Canada.....	6 Lt-col. Caverhill, Montréal.....	26	252	21	285	Montréal....	4 avril	12			do
6e fusiliers.....	6 Lt-col. Massey, Montréal....	26	252	21	255	Montréal....	11 avril	12			do

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	État général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.		
							Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.				Distances.	Chiffre de mérite.
2 heures.		Bonne.		Oui ; cuivre et bois ; 24 ; bonne.	Bon.	Défilé en colonne et quart de colonne ; manœuvres des armes et feux, et mouvements de bataillon—le tout très bien. Ce corps avait porté une attention particulière aux nouveaux mouvements d'attaque, mais j'ai dû renoncer à cette partie du programme à cause de l'intensité de la chaleur.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	18 mai.	18 mai.	Inspecté par le Lt-col. Houghton, A.A.G.		
do		Bonne.		Oui ; instr. de cuivre, cornes et tamb.; 24 ; bonne.	do	Même chose, avec, en plus, les nouveaux mouvements d'attaque — le tout très bien exécuté.	do	Pas de rapports.	8 juin.	8 juin.	do		
do		Bonne.		Oui ; cuivre, fifres et tambours ; 24 ; bonne.	do	do	do	do	22 juin.	22 juin.	do		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
										Corps.	
50e bataillon, Huntingdon Borderers.....	5	Lt-col. McLaren, Huntingdon.									
Compagnie n° 1...		3	42	2	38	St-Jean, Q.	25 juin.	12		60	
do 2...		3	42	2	34	do	25 do	12	En camp de brigade.	56	Chemin de fer et voiture.
do 3...		3	42	2	35	do	25 do	12		60	
do 4...		3	42	3	34	do	25 do	12		60	
		8	...	5	5						
		Total.....		20	168	14	146				
51e bataillon, Hemmingford Rangers.....	6	Lieut-col. Lucas, Hemmingford.									
Compagnie n° 1...		3	42	2	31	St-Jean, Q.	25 juin.	12		60	
do 2...		3	42	1	34	do	25 do	12		17	
do 4...		3	42	3	36	do	25 do	12	do	48	do
do 5...		3	42	2	31	do	25 do	12		56	
do 7...		3	42	2	31	do	25 do	12		54	
do 8...		3	42	2	34	do	25 do	12		33	
		8	7	5						
		26	232	19	202						

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'équipement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
								Distances.	Bataillon.	Compagnie.			
12 heures.	18 ¹ / ₂ pc. par tête.	Bonne.			Assez bon.	Mouvements de bataillon et de brigade.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	26-15		4 juillet	6 juillet	Passé en revue au camp de Saint-Jean par l'officier général commandant, accompagné de l'honorable ministre de la milice et défense.
do	do	Bonne.			do	do	do	do	27-70		4 juillet	6 juillet	do
do	do	Soldat ébarbé, de la compagnie n° 5, accidentellement noyé.			do	do	do	do			4 do	6 do	
											4 do	6 do	
											4 do	6 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5.—Fin.		Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu d'état- major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice faits.		Milles.	Mode.
52e bataillon, in- fanterie légère de Brome.....	Lieut.-col. Hall, Knowlton	3	42	3	36	St-Jean, Q.	25 juin	12	47	En camp de brigade. Voiture et chemin de fer.	
Compagnie n° 2 ..	Capit. Macfarlane, Knowlton	3	42	2	36	do ..	25 do	12	39		
do n° 3 ..	Capit. Davison, Sutton	3	42	2	36	do ..	25 do	12	32		
do n° 4 ..	Capit. Hall, East Farnham-Est..	3	42	2	37	do ..	25 do	12	61		
do n° 5 ..	Cap. Bowen, Man- sonville	3	42	2	38	do ..	25 do	12	50		
do n° 6 ..	Capit. Latty, Bol- ton	3	42	2	37	do ..	25 do	12	59		
do n° 7 ..	Capit. Donigan, Magog	3	42	3	38	do ..	25 do	12			
	Etat-major.....	8		7							
	Total	26	252	21	222						
53e bataillon d'in- fanterie de Sher- brooke.....	4 Lieut.-col. Felton, Sherbrooke.....	20	168	16	165	Sherbrooke.	18 mars	12		Au chef-lieu d'état-major	
60e bataillon d'in- fanterie de Mis- sisquoi	6 Lt.-col. Gilmour, Clarenceville...										
Compagnie n° 1 ..	Major Sixby, Phillipsburg...	3	42	2	29	St-Jean, Q.	25 juin	12	25	En camp de brigade. Voiture et chemin de fer.	
do n° 2 ..	Capit. McFie, Clarenceville..	3	42	2	32	do ..	25 do	12	26		
do n° 3 ..	Capit. Baker, Dun- ham	3	42	3	31	do ..	25 do	12	30		
do n° 4 ..	Capit. Higgins, Farnham-Ouest.	3	42	2	33	do ..	25 do	12	14		
do n° 5 ..	Capt. Bockus, Stanbridge.....	3	42	2	41	do ..	25 do	12	26		
	Etat-major.....	8		8	5						
	Total	23	210	19	171						

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'il y a une musique; nombre de musi- ciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
Bataillon.	Compagnie.	Date de la revue.		Date de la fin des exercices.									
12 heures.	18 ¹ / ₁₀ cents.	Bonne.	Oui; cuirve; 18; assez bonne.	Assez bon.	Manceuvres de bataillon et de brigade.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	26.88	23.85 4 juillet.	6 juillet.	6 juillet.	Inspecté en camp, à St-Jean, par l'officier général commandant, ac- compagné de l'honorable mi- nistre de la mi- lice et défense.	
2 heures.	18 ¹ / ₁₀ cents.	Bonne.	Oui; cuirve; 15; bonne.	Nets et en bon état.	Défilé et mouvements de bataillon; maintien- ement des armes et feux, et nouvelles manœuvres d'attaque—le tout bien.	do	Pas de registres.			15 juin	15 juin	Inspecté par le lieutenant-colon- el Houghton, aide-adjutant- général.	
12 heures.	18 ¹ / ₁₀ cents.	Bonne.	Oui; cuirve; 18; bonne.	Assez bon.	Mouvement de bataillon et de brigade.	do	100, 200, 300 et 400 verges.	22.33	19.54 4 juillet.	6 juillet.	6 juillet.	Inspecté en camp, à St-Jean, par l'officier général commandant, ac- compagné de l'honorable mi- nistre de la mi- lice et défense.	
									19.30 4 do	6 do	6 do		
									22.92 4 do	6 do	6 do		
									20.75 4 do	6 do	6 do		
									29.58 4 do	6 do	6 do		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 6.— <i>Suite.</i>		Complet.	Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	En camp ou ailleurs.	Milles.	Mode.	OBSERVATIONS.
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu de com- mandement.	Corps.	Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice faits.					
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.							
76e bataillon	6 Lieut.-col. Beau- dreau, Ste-Mar- tine.											
Compagnie n° 1	Capit. D'Amour, Ste-Philomène	3	42	3	30	Sorel	25 juin.	12		80		
do 2	Cap. Gagnier, Ste- Martine	3	42	3	27	do	25 do	12		77		
do 3	Capit. Sabourin, St-Urbain	3	42	3	32	do	25 do	12		84		
do 4	Cap. Laberge, Ste- Martine	3	42	3	28	do	25 do	12		77		
do 5	Capit. Beaudreau, Ste-Martine	3	42	3	29	do	25 do	12		77		
do 6	Capit. Reid, Cha- teauguay	3	42	3	29	do	25 do	12		65		
	Etat-major	8	5	7	5							
	Total											
									En camp.			
											Voiture, chemin de fer et bateau.	
80e bataillon	6 Lieut.-col. DeFoy, Gentilly.											
Compagnie n° 1	Lieut. Tessier, Gentilly	3	42	2	32	Sorel	25 juin.	12		60		
do 2	Cap. Rousseau (ma- jor tit.), Nicolet	3	42	3	33	do	25 do	12		58		
do 3	Cap. Landry, Bé- cancour	3	42	3	33	do	25 do	12		51		
do 4	Capit. Piché, Ste- Gertrude	3	42	3	33	do	25 do	12		61	do	
do 5	Capit. Pratte, St- Grégoire	3	42	3	33	do	25 do	12		54		
do 6	Lieut. Rheault, Victoriaville	3	42	2	32	do	25 do	12		80		
	Etat-major	8	6	7	6							
	Total											

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
							Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.			
							Distances.	Chiffre de mérite.			
							Bataillon.	Compagnie.			
6 heures.	23½ cents.	Bonne.	Un cas de rhumatisme inflammatoire.		Assez bon.	Maintenance des armes ; manœuvres de compagnie et de bataillon, avec de simples mouvements de brigade.	Oui.		100 et 200 verges.	Voir rapport de l'instructeur de tir.	5 juillet 6 juillet
8 à 10 heures, suivant l'heure des convois.	do	Bonne.	Oui, 20 ; très passable.		Bon.	do	do	do	do	do	5 juillet 6 juillet
											5 do 6 do
											5 do 6 do
											5 do 6 do
											5 do 6 do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 6.— <i>Fîn.</i>		Complet.	Effectif réel présent à la revue.	Réunion.			En camp ou ailleurs.	Milles.	Mode.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Corps.	Corps.	Lieu,	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.				
Officier commandant et chef-lieu de commandement.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.					
84e bataillon...	6	Lieut.-col. Denis, St-Hyacinthe.								
Compagnie n° 1	1	Capit. Cadieux, St-Hyacinthe...	3	42	3	33	Sorel	25 juin 12	43	En camp Chemin de fer.
do	2	Capit. Morin, Saint-Pie...	3	42	3	33	do	25 do 12	51	
do	3	Capit. Dupies, Saint-Simon...	3	42	3	34	do	25 do 12	34	
do	4	Capit. Johnston, Sorel	3	42	3	35	do	25 do 12	...	
do	5	Capit. Henshaw, St-Hyacinthe...	3	42	3	33	do	25 do 12	43	
do	6	Capit. Gauvin, Acton Vale...	3	42	3	33	do	25 do 12	55	
		Etat-major...	8	6	7	6				
		Total								
86e bataillon...	6	Lt.-col. Dufresne, Yamachiche.								do do do do do do do do
Compagnie n° 1	1	Capit. DuSault, Yamachiche...	3	42	3	33	Sorel	25 juin 12	26	
do	2	Capit. Legris, Louiseville...	3	42	2	35	do	25 do 12	20	
do	3	Capit. Grenier, Trois-Rivières...	3	42	2	33	do	25 do 12	40	
do	4	Capit. Henault, Saint-Gabriel de Brandon...	3	42	3	33	do	25 do 12	27	
do	5	Capit. Demers, Berthier	3	42	3	34	do	25 do 12	4	
do	6	Lieut. Chapdelaine, St-Justin.	3	42	2	33	do	25 do 12	22	
		Etat-major...	8	6	8	6				
		Total								

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Cont quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'équipement, des armes et du fourragement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a :	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
								Bataillon.	Compagnie.				
De 6 à 8 heures, suivant l'heure des convois.	25 $\frac{1}{2}$ cents.	Bonne.	Oui ; 18 ; bonne.	Bon.	Oui.	Maniement des armes ; manœuvres de compagnie et de bataillon, avec de simples mouvements de brigade.	100 et 200 verges.	Voir rapport de l'instructeur de tir.			5 juillet.	6 juillet.	
do	do	Bonne.	do	do	do	do	do	do	do	do	5 do	6 do	
do	do	Bonne.	do	do	do	do	do	do	do	do	5 do	6 do	
do	do	Bonne.	do	do	do	do	do	do	do	do	5 do	6 do	
do	do	Bonne.	do	do	do	do	do	do	do	do	5 do	6 do	
do	do	Bonne.	do	do	do	do	do	do	do	do	5 do	6 do	
do	do	Bonne.	do	do	do	do	do	do	do	do	5 do	6 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 7. Lieut-col. T. J. DUCHESNAY. A. A. G.		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	
Officier commandant et chef-lieu de commandement.		En camp ou ailleurs.		Milles.	Mode.				
Hussards canad. de la Reine....	Lt.-col. Forsyth, Québec								Au chef-lieu de commandement.
Compagnie A...	Lieut.-col. Gray, Québec	3	52	3	52	Québec	28 mai	12	
do B....	Capit. Hetherington, Québec	3	52	3	43	do	28 do	12	
Etat-major		6		6					
Total		12	104	12	95				
Batterie d'artillerie de place...	1 Capit. Morgan, Québec	3	42	2	42	Québec	22 mai	12	do
8e Royal Rifles....	Lieut.-col. Miller, Québec								do
Compagnie A...	Capit. Jones, Québec	3	42	3	42	Québec	24 mai	12	
do B...	Capit. Burstall, Québec	3	42	1	44	do	24 do	12	
do C...	Capit. Dunbar, Québec	3	42	2	43	do	24 do	12	
do D...	Capit. Montizambert, Québec	3	42	2	43	do	24 do	12	
do E...	Capit. Poston, Québec	3	42	2	43	do	24 do	12	
do F...	Cap. Miller, Québec	3	42	2	43	do	24 do	12	
Etat-major		8		5					
Total		26	232	12	258				

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourragement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
			Oui ; 22 musiciens ; très bonne.		Très bon.	Défilé ; évolutions de compagnie ; école d'équitation et exercice du sabre ; bien.	Oui.			28 mai	28 mai	Inspect. par le lt.-col. Duchesnay, A. A. G.	
									28 do	do	28 do		
			Oui ; 36 instrumentistes ; cuivre et bois ; aussi tambours et clairons ; très bonne.		Très bon.	Défilé ; mouvement de bataillon ; manègement des armes et feux ; exercices en tirailleurs ; très bien.	Oui.			24 mai	24 mai	Inspect. par le lt.-col. Duchesnay, A. A. G.	
									24 do	24 do	24 do		
									24 do	24 do	24 do		
									24 do	24 do	24 do		
									24 do	24 do	24 do		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 7.— <i>Suite.</i>			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
9e bataillon, Voltigeurs.....		Lieut.-col. Amyot, Québec.										
Compagnie n° 1..		Capit. Garneau, Québec.....	3	42	3	42	Québec.....	25 mars	12			
do n° 2..		Major Chouinard, Québec.....	3	42	2	42	do.....	25 do	12			
do n° 3..		Capit. Fiset, Québec.....	3	42	2	41	do.....	25 do	12			
do n° 4..		Capit. Jolicœur, Québec.....	3	42	2	42	do.....	25 do	12			
do n° 5..		Capit. Pennée, Québec.....	3	42	2	42	do.....	25 do	12			
do n° 6..		Capit. Fages, Québec.....	3	42	2	42	do.....	25 do	12			
do n° 7..		Capit. Pinault, Québec.....	3	42	3	42	do.....	25 do	12			
do n° 8..		Capit. Le Vasseur, Québec.....	3	42	2	42	do.....	25 do	12			
		Etat-major.....	9	9						
		Total.....	33	336	18	335						
Batterie de campagne de Québec.	1	Major Lindsay, Québec.....	6	74	7	85	Québec.....	12 juillet	12			
										En camp.	2	A pied.
17e bataillon, Lévis.....		Lieut.-col. Desjardins, Lévis.										
Compagnie n° 1..		Major Bourget, Lauzon.....	3	42	2	42	Lévis.....	11 juillet	12			
do n° 2..		Capit. Lefrançois, Lévis.....	3	42		42	do.....	11 do	12			
do n° 3..		Capit. P. Bégin, Lévis.....	3	42	3	42	do.....	11 do	12			
do n° 4..		Capit. Demers, Lévis.....	3	42	3	42	do.....	11 do	12			
do n° 5..		Capit. Guenet, St-Henri.....	3	42	2	42	do.....	11 do	12			
do n° 6..		Capit. Gagné, St-Lambert.....	3	42	3	42	do.....	11 do	12			
do n° 7..		Capit. Bolduc, St-Raphael.....	3	42	2	42	do.....	11 do	12			
do n° 8..		Capit Morin, Ste-Claire.....	3	42	3	42	do.....	11 do	12			
		Etat-major.....	8	8						
		Total..	32	336	21	341						

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat-général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
Bataillon.	Compagnie.	Date de la revue.		Date de la fin des exercices.									
20 $\frac{1}{2}$ cents.	Bonne.				Oui ; 26 ; instrum. de bois et cuivre ; très bonne.	Défilé ; mouvements de bataillon ; manient des armes et feux ; très bien.	Oui.				25 mars	25 mars	Inspecté par le Lt.-col. Duchesnay, A.A.G.
					Très bon.						25 do	25 do	
											25 do	25 do	
											25 do	25 do	
											25 do	25 do	
											25 do	25 do	
											25 do	25 do	
											25 do	25 do	
do	Bonne.				Oui ; 24 ; instruments de cuivre ; très bonne.	Défilé ; mouvements de bataillon ; manoeuvres de compagnie ; manient des armes et feux—le tout assez bien.	do				11 juill.	11 juill.	Inspecté par le Lt.-col. Montizambert, aide-insp. d'artillerie.
					Bon.						11 do	11 do	
											11 do	11 do	
											11 do	11 do	
											11 do	11 do	
											11 do	11 do	
											11 do	11 do	
											11 do	11 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 7.—Fin.		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou ailleurs.	Milles.	Mode.
92e bataillon	Lieut.-col. Genest, Saint-Bernard..										
Compagnie n° 1	Capit. Fortier, Sainte-Claire...	3	42	3	40	Lévis	11 juill.	12		24	
do n° 2	Capit. Turgeon, Saint-Isidore...	3	42	3	41	do	11 do	12	En camp.	21	Voiture.
do n° 3	Capit. Genest, Saint-Isidore...	3	42	3	39	do	11 do	12		21	
do n° 4	Capit. Mercier, Sainte-Justine..	3	42	4	41	do	11 do	12		60	
	Etat-major	6		6							
	Total	18	168	19	161						
Artillerie de place											
Batterie n° 2	Capit. Boulanger, Québec	3	42	3	43						
Artillerie de place											
Batterie n° 1	Capit. Martineau, Lévis	3	42	3	43						
do n° 2	Capit. Vien, village Lauzon	3	42	3	41						

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Cont quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourragement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.	
									Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.				Compagnie.
20 ⁰⁰ cents.		Bonne.	Non.	Oui ; 18 ; instruments de cuivre et de bois.	Bon.	Mouvements de bataillon ; défilé ; manient des armes et feux ; très passablement.	Oui.							
										11 juillet	11 juillet		Inspecté par le lt.-col. Duchesnay, A. A. G.	
										11 do	11 do		Inspectée par le major Wilson, de la batterie "B" A.R.C.	
										11 do	11 do		do	
										11 do	11 do		Inspect. par le lt.-col. Montzambert, aide-inspecteur de l'artillerie.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8.—Fin. Lieut.-col. Geo. F. MAUNSELL, A.A.G.		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu de com- mandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice faits.	En camp ou ailleurs.		Milles.
										Etat-major de brigade.....	Lt.-col. Maunsell, aide-adju. gén., Frédéricton.....
Se de cavalerie Princesse Louise, du N.-B.....	7 Lt.-col. Domville, Rothesay.....										
Compagnie E.....	Capitaine Pearson, Johnston.....	3	42	3	31	St. Andrews	25 juin	12			
do F.....	Capit. Maunsell, Shediac.....	3	42	3	33	do	25 do	12	do		
do G.....	Capit. McRobbie, Springfield.....	2	42	3	30	do	25 do	12			
	E.-major et musiq. Total.....	9	9	20						
		17	126	18	114						Chemin de fer et à pied.
Batterie d'artillerie de Newcastle.	1 Lieut.-col. Call, Newcastle.....	6	74	5	74	Newcastle	8 août.		do		
Batterie d'artillerie de Woodstock.	1 Major Dibblee, Woodstock.....	6	74	6	59	St. Andrews	25 juin	12	do		Chemin de fer.

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	État général de l'habillement, des armes et du fourriment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles sont exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
	24 heures.		Très bonne.	Oui ; 14 ; bonne.	Bon ; équipement incomplet.	Manceuvres de compagnie, d'escadron et de régiment, et reconnaissance ; bien.	Oui.						
	6 heures.		Très bonne.		Bon.	Voir rapport de l'inspec- teur d'artillerie.	do						
	do		Très bonne.	Cheval blessé.	Bon.	Service des bouches à feu ; manceuvres de campa- gne ; bien.	do						
						Tir à boulets et à obus.							
											13 août.	17 août.	Passée en revue par l'inspecteur d'artillerie et l'aide-adjutant général.
											5 juill.	6 juill.	Inspectée par l'aide-adjutant général.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8.— <i>Suite.</i>		Complet.	Effectif réel présent à la revue.		Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice faits.	En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu de com- mandement.	Corps.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.					Milles.	Mode.
Brigade d'artille- rie de place du N.-Brunswick..	5 Lieut.-col. Arm- strong, St-Jean.											
Batterie n° 1.....	Capit. Crawford, Saint-Jean.....	3	42	1	38	Au chef-lieu de commandement.						
do n° 2.....	Capit. Gordon, Carleton.....	3	42	3	28							
do n° 3.....	Capit. McLeod, Portland.....	3	42	2	33							
do n° 4.....	Capit. Jones, St- Jean.....	3	42	2	30							
do n° 5.....	Lieut. Steeves, Fairville.....	3	42	2	36							
	Etat-major.....	8	7							
	Total.....	23	210	17	165							
Génie de Brighton	1 Major Vince, Brighton.....	3	42	3	31	St-Andrews.	25 juin..	12	En camp.		Chemin de fer.	
Corps d'école d'in- fanterie.....	1 Major Gordon, Frédéricton.....	6	100	5	82	St-Andrews.	25 juin..	12	do		do	

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Tir à la cible.	Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS	
				Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.
Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps.	6 heures.			
Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Très bonne.			
Conduite générale du corps.	Très bonne.			
S'il y a eu des accidents ; leur nature.	Oui ; 24 ; très bonne.			
S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	Bon ; équipement incomplet.			
Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Voir rapport de l'inspecteur d'artillerie.			
Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Oui.			
Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.	Voir rapport de l'inspecteur du génie.			
Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.	do			
Distances.	100, 200, 300 et 400 verges.			
Bataillon.	Registres de tir non reçus pour 1889.			
Compagnie.				
Date de la revue.		14 août.		
Date de la fin des exercices.		14 août.		
		14 do	Passée en revue par l'inspecteur d'artillerie et l'aide-adjutant général.	
		14 do		
		14 do		
		14 do		
		35 00	Passé en revue par l'inspecteur du génie et l'aide- adj. général.	
		5 juillet.		
		6 juillet.		
		4 octobre	Inspectée par le major général commandant.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8.— <i>Suite.</i>		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou ailleurs.
62e fusiliers.....	6 Lt.-col. Blaine, Saint-Jean.								
Compagnie n° 1	Capitaine Frazer, Saint-Jean.	3	42	2	32	Chef-lieu de commandant.		12	
do	Major de brigade Sturdee, St-Jean	3	42	3	34	do ..		12	
do	Capit. Goddard, Saint-Jean.	3	42	2	32	do ..		12	
do	Capitaine Magee, Saint-Jean.	3	42	2	31	do ..		12	
do	Capit. Edwards, Saint-Jean.....	3	42	2	31	do ..		12	
do	Capit. Thompson, Saint-Jean.....	3	42	3	33	do ..		12	
	Etat-major	8	8	4				
	Total	26	252	22	197				
									Au chef-lieu d'état-major.
67e bataillon, infanterie légère de Carleton.	9 Lt.-col. Baird, Woodstock.								
Compagnie n° 1	Capit. Bourne, Woodstock.....	3	42	2	28	St. Andrews	25 juin.	12	
do	Capit. Adams, Centreville.....	3	42	3	27	do ..	25 do	12	
do	Cap. Kirkpatrick, Debec	3	42	2	27	do ..	25 do	12	
do	Capit. Harding, Brighton.....	3	42	2	28	do ..	25 do	12	
do	Capit. Fletcher, Waterville.....	3	42	1	28	do ..	25 do	12	
do	Capit. Kupkey, Andover.....	3	42	3	25	do ..	25 do	12	
do	Capit. Baker, Baker Brook...	3	42	3	29	do ..	25 do	12	
do	Capit. Perkins, East Florenceville	3	42	3	27	do ..	25 do	12	
do	Capit. Williams, Wilmot.....	3	42	2	26	do ..	25 do	12	
	Etat-maj. et musiq	8	7	22				
	Total	35	378	28	267				

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
6 heures		Très bonne.		Oui ; 22 ; très bonne.	Bon ; équipement incomplet.	Manœuvres de compagnie et de bataillon, avec exercices en tirailleurs ; bien.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	35-11-27	sept. 27	sept. 27		
24 heures.		Très bonne.		Oui ; 18 ; bonne.	do	Mouvements de compagnie et de bataillon, avec manœuvres de compagnie ; bien.	do	do	30-52	25-65	5 juill.	6 juill.	
										20-59	5 do	6 do	
										28-66	5 do	6 do	
										28-34	5 do	6 do	
										31-54	5 do	6 do	do
										29-82	5 do	6 do	
										28-00	5 do	6 do	
										36-16	5 do	6 do	
										45-20	5 do	6 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8.—Fin.		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
71e bataillon "York".....	7	Lieut.-col. Marsh. Frédérickton.									
Compagnie n° 1	1	Capit. Boone, Ste-Marie.....		3	42	3	26	St-Andrews.	25 juin..	12	
do	2	Capit. Christy, McKeen's Cor.		3	42	3	26	do	25 do	12	
do	3	Capit. Howe, Stanley.....		3	42	2	27	do	25 do	12	
do	4	Capit. Loggie, Frédérickton.....		3	42	3	28	do	25 do	12	
do	5	Capit. Hartt, Blissville.....		3	42	3	26	do	25 do	12	
do	6	Capit. Stevenson, St. Stephen.....		3	42	3	26	do	25 do	12	
do	7	Capit. Copley, Frédérickton.....		3	42	3	27	do	25 do	12	
		Etat-maj. et mus.		7	7	18				
		Total.....		28	294	27	204				
Compagnie de carabiniers de Saint-Jean.....	1	Capit. Hartt, St-Jean.....		3	42	3	29	Chef-lieu de commandement.		12	
								A son chef-lieu de commandement.			

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
							Distances.	Chiffre de mérite.			
— heures.	24 heures.					Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	33·33 ⁵	juillet	6 juillet	Inspecté par l'aide-adjutant général.
Très bonne.	Très bonne.							33·15 ⁵	do	6 do	
Bon.	Bon ; équipement incomplet.							40·15 ⁵	do	6 do	
St'exercée avec le 62 fusiliers.	Mouvements de compagnie et de bataillon, avec manœuvres de campagne ; bien.							28·71 ⁵	do	6 do	
do	do							29·60 ⁵	do	6 do	
do	do							38·24 ⁵	do	6 do	
								32·08 ⁵	do	6 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9. Lieut-col. T. J. DUCHESNAY. A. A. G.		Complet.	Effectif réel présent à la revue.		Réunion.		En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Corps.	Corps.		Lieu.	Date.		Nombre de jours d'exercice faits.	Milles.	Mode.
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.			Officiers.		Sous-officiers et soldats.	
Batterie de campagne de Sydney	1 Major W. McK. McLeod, Sydney, C.-B.	5	74	Sydney, C.-B.	13 juillet	12	En camp.	A pied.	
Compagnie de cavalerie de King's.....	1 Capit. Ryan, Kentville, N.-E.	3	42	3	42	Kentville...	sept.	12	do	A pied.
Brigade d'artillerie de place d'Halifax.....	7 Lieut-col. Curren, Halifax.									
Batterie n° 1...	Capit. Purcell, Halifax.....	3	42	2	31	Halifax	12			
do 2...	Capit. Hessian, Halifax.....	3	42	3	27	do	12			
do 3...	Capit. Maxwell, Halifax.....	3	42	3	32	do	12			
do 4...	Capit. Botsford, Halifax.....	3	42	3	27	do	12			
do 5...	Capit. Oxley, Halifax.....	3	42	3	29	do	12			
do 6...	Capit. Parker, Halifax.....	3	42	3	40	do	12			
do 7...	Capit. Anderson, Halifax.....	3	42	3	32	do	12			
	Corps de musique.....				21					
	Etat-major.....	8			7					
	Total.....				27					
					245					
Batterie d'artillerie de place de Pictou.....	1 Capit. Macdonald, Pictou.....	3	42	3	41	Pictou	23 août	do	do	

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'équipement, des armes et du fourrage.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
								Distances.	Chiffre de mérite.			
								Bataillon.	Compagnie.			
12 heures.		Très bonne.				Manœuvres de campagne ; service d'avant-poste ; exercice du sabre ; assez bien.	Oui.			13 juill.	13 juill.	Inspectée par le lt.-col. Irving, M. B., D.M. 12.
6 heures.		Oui ; 21 ; très bonne.				Mouvements de bataillon ; manœuvres de compagnie ; maintien des armes et feux ; services des bouches à feu.	do	do	28-35 24-37 37-47 25-58 28-61 25-00 33-10	21 et 22 août.	21 octobre.	do
2 heures.						Service des bouches à feu ; manœuvres de compagnie ; maintien des armes et feux.		do		23 août.	21 oct.	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.— <i>Suite.</i>		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.		Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	Fin camp ou ailleurs.	Milles.	Mode.	
Batterie d'artillerie de place de Lunenburg	1 Capit. Polley, Lunenburg	3	42	2	42	Lunenburg.	27 oct.	12	Au chef-lieu de commandement.			
Batterie de Digby	1 Capit. Daley; Digby	3	42	2	30	Digby	17 août	12	do			
63e bataillon, carabiniers.....	6 Lt.-col. Mackintosh, Halifax.											
Compagnie n° 1..	Capit. Silver, Halifax	3	42	2	30	Halifax	17 oct.	12				
do 2..	Capit. Hechler, Halifax	3	42	1	32	do	17 do	12				
do 3..	Capit. Cunningham, Halifax.....	3	42	2	27	do	17 do	12				
do 4..	Capit. Butler, Halifax	3	42	2	34	do	17 do	12	do			
do 5..	Capit. Bent, Halifax	3	42	2	35	do	17 do	12				
do 6..	Capit. Twining, Halifax	3	42	2	26	do	17 do	12				
	Etat-major.....	8	...	6	9							
	Musiciens et clairons				28							
	Total			17	232							

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nombre des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
2 heures.						Manœuvres de compagnie ; manquement des armes et feux ; mal. Pas de service des bouches à feu.		100, 200, 300 et 400 verges.		27 oct.		Inspectée par le lieutenant-col. MacShane.	
do						Manœuvres de compagnie ; service des bouches à feu.		do	30-33	17 août.		Lieut.-col. Irwin, inspecteur d'artillerie.	
6 heures.				Oui ; 28, avec les tambours ; excellente.		Mouvements de bataillon ; manquement des armes et feux ; exercices de bataillon en tirailleurs.	Oui.	do	34-09	17 oct.	27 oct.	Inspecté par l'aide-adjutant général.	
										17 do	27 do		
										17 do	27 do		
										17 do	27 do		
										17 do	27 do		
										17 do	27 do		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.—Suite.		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.		Milles.	Mode.		OBSERVATIONS.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu,	Date.	Nombre de jours d'exer- cice faits.								
66e bataillon, fusiliers Princesse Louise.....	8	Lt.-col. Humphrey, Halifax.														
Compagnie n° 1.....	1	3	42	3	17	Halifax	10 oct...	12	A son chef-lieu d'état-major.							
do 2.....	2	3	42	3	40	do	10 do	12								
do 3.....	3	3	42	1	21	do	10 do	12								
do 4.....	4	3	42	2	12	do	10 do	12								
do 5.....	5	3	42	2	26	do	10 do	12								
do 6.....	6	3	42	2	20	do	10 do	12								
do 7.....	7	3	42	3	41	do	10 do	12								
do 8.....	8	3	42	2	25	do	10 do	12								
		8	42	6	6											
		Etat-major.....														
		Musiciens et tambours.....														
		Total.....		24	276											
68e bataillon, du comté de King's.	9	Lt.-col. L. DeV. Chipman, Kentville.														
Compagnie n° 1.....	1	3	42	3	40	Aldershot	12 sept..	12	En camp.	22						
do 2.....	2	3	42	3	40	do	12 do	12			30					
do 3.....	3	3	42	3	40	do	12 do	12			22					
do 4.....	4	3	42	3	41	do	12 do	12			29					
do 5.....	5	3	42	3	41	do	12 do	12			33					
do 6.....	6	3	42	3	41	do	12 do	12			32					
do 7.....	7	3	42	3	40	do	12 do	12			6					
do 8.....	8	3	42	3	40	do	12 do	12			7					
do 10.....	10	3	42	3	40	do	12 do	12			33					
		8	42	8												
		Total.....		35	363											

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
6 heures			Oui ; 44, avec les tambours ; excellente.			Manœuvres de compagnie et de bataillon ; maintienement des armes et feux ; exercices en tirailleurs.	Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.					
											25 65	10 oct.	22 oct.
											26 00	10 do	22 do
											42 00	10 do	22 do
											27 20	10 do	22 do
											10 72	10 do	22 do
											21 13	10 do	22 do
											27 83	10 do	22 do
											26 64	10 do	22 do
											25 64		
24 heures.		Bonne.	Non.	Oui ; 19 ; excellente.		Manœuvres de compagnie et de bataillon ; exercices en tirailleurs ; maintienement des armes et feux.	do	do					
											34 88	12 sept.	14 sept.
											29 27	12 do	14 do
											37 65	12 do	14 do
											33 88	12 do	14 do
											34 43	12 do	14 do
											28 71	12 do	14 do
											36 00	12 do	14 do
											36 23	12 do	14 do
											34 46	12 do	14 do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.—Fin.		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Milles.	Mode.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.				
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.							
93e bataillon, "Cumberland"...	5											
Compagnie n° 1...		Lt.-col. Harrison, Amherst.		Capit. G.H. Black, Amherst.		Aldershot...	13 sept.	12		204	En camp.	Chemin de fer et voiture.
do n° 2...		Capit. R.L. Black, Rivière Philippe		Capit. Harrison, Maccan.		do ..	13 do	12	149			
do n° 3...		Capit. H.C. Mills, Maccan Mtn.		Capit. Wm. Oxley, Oxford.		do ..	13 do	12	198			
do n° 4...		Etat-major				do ..	13 do	12	206			
do n° 5...						do ..	13 do	12	177			
		Total		21				203				
94e bataillon	5											
Compagnie n° 1...		Lt.-col. Bingham, Baddeck, C.B.		Capit. Cain, Baddeck.		Sydney, C.B.	12 juillet	12			En camp.	Steamer et à pied.
do n° 2...		Capit. McRae, Riv. du Milieu.		Capt. McNeil, Grand Narrows.		do ..	12 do	12	23-22			
do n° 3...		Capit. D. F. McRae, Baddeck.		Capit. J. D. McNeil, Forks Bridge.		do ..	12 do	12	23-73			
do n° 4...		Etat-major				do ..	12 do	12	28-62			
do n° 5...						do ..	12 do	12	32-86			
		Total		21				208				

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.			
		Bataillon.		Compagnie.								
48 heures.		Bonne.	Non.	Oui ; 13 ; excellente.		Oui.	100, 200, 300 et 400 verges.	37-92	39-40	13 sept.	14 sept.	Inspecté par l'aide-adjutant général.
								28-79	13 do	14 do		
								37-81	13 do	14 do		
								44-07	13 do	14 do		
								39-54	13 do	14 do		
do	Suivant ordre général pour camp de bataillon.	Très bonne.	do	Oui ; 13 ; très bonne.		do	do	28-38	33-50	11 et 12 juillet.	12 juill.	do
								28-62				
								32-86				

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 10. Lieut.-col. H. V. VILLIERS. A. A. G.		Complet.	Effectif réel présent à la revue.		Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice faits.	En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunité et mode de transport	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu de com- mandement.	Corps.	Corps.								Milles.	Mode.
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.							
Compagnie de ca- valerie de Win- nipeg.....	1 Capit. Knight, Winnipeg.....	3	42	2	40	Winnipeg...	17 juill..	12		Chef-lieu de commandement.		
Batterie de cam- pagne de Win- nipeg.....	1 Major Coullée, Winnipeg.....	6	74	6	61	Silver-Heights.	18 juill..	12		En camp.	7	A pied.
90e bataillon, carabiniers de Winnipeg.....	6 Lt.-col. Boswell, Winnipeg.....					Winnipeg..	17 juill..	12				
Compagnie n° 1..	Capit. McPhillips, Winnipeg.....	3	42	20	188	do ..	17 do..	12		A son chef-lieu d'état-major.		
do n° 2..	Capit. Campbell, Winnipeg.....	3	42			do ..	17 do..	12				
do n° 3..	Capit. Brophy, Winnipeg.....	3	42			do ..	17 do..	12				
do n° 4..	Capit. Tullock, Winnipeg.....	3	42			do ..	17 do..	12				
do n° 5..	Capit. Swinford, Winnipeg.....	3	42			do ..	17 do..	12				
do n° 6..	Capit. Clarke, Winnipeg.....	3	42			do ..	17 do..	12				
	Etat-major.....	8										
	Musiciens.....		24		34							
	Total.....	26	276	20	222							

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.		Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
							Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.	Distances.	Bataillon.	Compagnie.			
3 heures.	Offic. 55 cts. ; sous-offic. et sol- dats, 34 cts. ; chevaux, 38 cts.	Très bonne.	Très bonne.		Habill. neuf ; armes, assez b. ; le reste, d'anc. mod. d'art.	Défilé, et quelques manœuvres de campagne ; bien.		Oui.					Inspection brus- quement inter- rompue par la pluie.
	Très bonne.				En bon état.	Voir rapport de l'aide-inspec- teur d'artillerie.		do					Passée en revue par le lieut.- colonel Cotton, inspecteur d'ar- tillerie.
	Très bonne.			Oui ; 47 ; très forte.	do	Défilé, et quelques manœuvres de cam- pagne ; bien.		do		Registres de tir non reçus.			Inspection brus- quement inter- rompue par la pluie.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 11, Lieutenant-colonel J. G. HOLMES, A.A.G. intérimaire.		Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu de com- mandement.	Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cices faits.		
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.					
Brigade d'artille- rie de place de la Colombie-Bri- tannique.....	3	Lieut.-col. E. G. Prior, Victoria, C.-B.							Au chef-lieu d'état-major.	
Batterie n° 2....		3	42	1	34	Victoria, C B	11 juill.	12		
do n° 3....		3	42	2	30	do ..	11 do ..	12		
do n° 4....		3	42	1	26	do ..	11 do ..	12		
		6	5					
		Total		15	126	9	90			

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le ba- taillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musi- ciens et leur force.	État général de l'équipement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'ap- pel correspondait au contrôle.		Tir à la cible.		Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
							Nombre d'hommes non exer- cés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
									Bataillon.	Compagnie.			
5 heures.			Non	Bon.	Oui.				Pas de rapport.	11 juill.	11 juill.	Toutes ces batte- ries ont exécuté leur tir annuel du canon.	
										11 do	11 do		
										11 do	11 do		

RAPPORT D'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 12. Lieut.-colonel P. W. WORSLEY, A.A.G.		Complet.	Effectif réel présent à la revue.		Réunion.		En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	Milles.	Mode.
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.				
Brigade d'artillerie de place de l'île du Prince-Edouard.....	5 Lt.-col. Moore, Charlottetown..									
Batterie n° 1..	Cap. Davison, Charlottetown..	3	42	3	38	Charlottet'n	26 juill.	12	Chef-lieu de command.	
do 2..	Cap. Longworth, Charlottetown..	3	42	2	38	do	26 do	12	do	
do 4..	Capit. Brennan, Souris	3	42	3	32	do	25 juin.	12	Camp	60
	Musiciens		16		16					
	Etat-major	5	2	5	2					
	Total	14	144	13	126					
Cie du génie de Charlottetown..	1 Capit. Weeks, Charlottetown..	3	42	3	34	Charlottet'n	26 juill.	12	Chef-lieu de command.	
82e bataillon.....	7 Lt.-col. Dogherty, Charlottetown..									
Compagnie n° 4..	Capit. Crockett, Little York	3	42	3	32	Charlottet'n	25 juin.	12		8
do 6..	Capit. Alexander, Covehead	3	42	2	33	do	25 do	12	Camp.	15
do 7..	Capit. Maxfield, Alberton	3	42	3	31	do	25 do	12		103
do 8..	Capit. Sheriff, Tryon	3	42	3	32	do	25 do	12		40
	Musiciens		18		18					
	Etat-major	7	2	7	2					
	Total	19	188	18	148					Ch. de fer et à pied.

fait les exercices annuels pour 1889-1890—Suite.

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournement.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS
								Distances.	Chiffre de mérite.				
									Bataillon.	Compagnie.			
48 heures.	25 cents.	Bonne.	Oui ; 16 ; bonne.	Bon.	Manœuvres de compagnie et de bataillon ; exercices en tirailleurs ; manient des armes et feux, et service de deux espèces de bouches à feu ; le tout, bien.	Oui.	5	100, 200, 300 et 400 verges.	35·65	36·59	26 juill.	10 sept.	Passée en revue par l'inspecteur d'artillerie.
12 heures.		Bonne.	do	do	Manœuvres de compagnie ; manient des armes et feux ; ouvrage de génie de 6 heures ; le tout, bien.	do	do	do	33·90	26 juill.	10 sept.	Passée en revue par l'inspecteur du génie.	
48 heures.	25 cents.	Bonne.	Oui ; 18 ; bonne	do	Manœuvres de compagnie et de bataillon ; exercices en tirailleurs ; manient des armes et feux ; le tout, bien.	do	3	do	42·00	5 juill.	6 juill.		
							1		44·00	5 do	6 do		
							do	41·36	39·76	5 do	6 do		Inspecté par l'aide-adjutant général.
									39·68	5 do	6 do		

EXERCICES ANNUELS, 1889-90.

NOTES DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL.

La somme votée pour les exercices militaires de l'année courante (1889-90) était de \$250,000, en sorte qu'une portion seulement de la milice pouvait être payée pour ces exercices.

La milice active, non compris les corps permanents, compte 36,395 hommes, dont 10,055 dans les villes et 26,340 dans les campagnes. La proportion de l'effectif des différentes armes dans les villes est, pour la cavalerie, 482; pour les batteries de campagne, 722; pour l'artillerie de place, 1,181; pour le génie, 134, et pour l'infanterie, 7,536. Dans les campagnes: cavalerie, 1,462; artillerie de campagne, 718; artillerie de place, 742; génie, 45; infanterie, 23,373. Le nombre des officiers et soldats (laissant de côté les chevaux des officiers montés de l'infanterie et des soldats de cavalerie et d'artillerie) qui pouvaient être payés, a été estimé à 19,225.

Comme les années passées, il a été décidé qu'à l'exception des batteries de campagne et des corps appartenant à des organisations rurales on exercerait tous les corps urbains pendant 12 jours à leurs chefs-lieux de commandement respectifs, et que l'on enverrait dans des camps d'exercice de 12 jours autant de corps ruraux et de batteries de campagne qu'il en faudrait pour former avec les corps urbains, l'effectif total convert par le crédit.

La répartition en a été faite entre les différents districts militaires proportionnellement au chiffre de la milice active dans chacun d'eux, ainsi qu'il suit:—

District militaire n ^o	1.....	2,420
“	2.....	3,442
“	3.....	1,858
“	4.....	1,135
“	5.....	2,712
“	6.....	1,287
“	7.....	2,147
“	8.....	1,304
“	9.....	1,932
“	10.....	431
“	11.....	230
“	12.....	327
		19,225

L'effectif des corps urbains autorisés à s'exercer à leurs chefs-lieux de commandement respectifs a été déduit du nombre total autorisé à faire les exercices; le reste, qui comprenait à peu près un tiers des corps ruraux du Canada, représentait le nombre qui pouvait être concentré dans les camps d'exercice.

A l'exception d'un petit nombre de corps dans les villes, où, à cause des occupations des hommes, l'exercice ne pouvait se faire qu'en hiver et en printemps, les rapports des aides-adjudants généraux font voir que les corps autorisés ont complété les exercices de l'année avant le 1er décembre 1889.

L'état ci-joint indique le nombre des rations de différents articles distribués à chaque camp, les noms des fournisseurs et les prix payés pour ces rations.

WALKER POWELL, colonel,

Adjudant général.

Quartier général, novembre 1889.

RELEVÉ indiquant la quantité et la valeur des rations distribuées dans les différents camps d'instruction pendant les exercices annuels de 1889-90.

ARTICLES.	Nombre de jours d'exercice.	Nombre total des rations.	Prix d'adjudication.	Coût total.	Noms des fournisseurs.
<i>London, Ont.</i>					
Pain.....	12	33,406	\$ 0 02½	\$ 743 28	Dean Frères.
Viande.....	12	22,271	6 45	1,436 48	G. F. Morris.
Pommes de terre.....	12	22,271	0 00½	139 19	Somerville et Cie.
Epiceries.....	12	22,271	0 03½	807 32	do
Fourrage.....	12	2,250	0 23	517 50	T. Tanton.
Bois à brûler.....	12	6,075	4 69	296 80	W. Jackson.
Paille pour les tentes.....	12	5,630	0 00½	25 15	T. Tanton.
				3,965 72	
<i>Niagara, Ont.</i>					
Pain.....	12	27,946½	0 03¾	1,047 99	E. Patterson et Fils
Viande.....	12	18,631	0 06¾	1,257 59	Longhurst et Best.
Pommes de terre.....	12	18,574	0 00½	77 39	Wm. McClelland.
Epiceries.....	12	18,574	0 03½	650 09	do
Fourrage.....	12	2,681	0 38	1,018 78	Andrew Putnam.
Bois à brûler.....	12	5,184	8 00	432 00	Alpheus Cox.
Paille pour les tentes.....	12				
				4,483 84	
<i>Gananoque, Ont.</i>					
Pain.....	12	26,998½	0 03½	944 95	T. R. Carnovsky.
Viande.....	12	17,999	6 45	1,160 94	E. J. Searle.
Pommes de terre.....	12	17,999	0 00¾	84 00	J. B. Turner.
Epiceries.....	12	17,999	0 03¾	607 47	do
Fourrage.....	12	2,886	0 23	663 78	D. J. Lloyd.
Bois à brûler.....	12	4,910¾	3 50	179 03	W. G. Rogers.
Paille pour les tentes.....	12	5,000	0 00½	25 00	do
				3,665 17	
<i>Saint-Jean, P. Q.</i>					
Pain.....	12	16,334½	0 03	490 03	E. Beliveau.
Viande.....	12	10,889½	0 07¾	803 10	J. B. Dubois.
Pommes de terre.....	12	10,889½	0 01½	122 50	R. Douglas.
Epiceries.....	12	10,889½	0 04	435 58	do
Fourrage.....	12	2,095½	0 29	607 70	Thos. Roy, Fils.
Bois à brûler.....	12	3,243½	6 00	202 74	Dufresne et Pinsonneault.
Paille pour les tentes.....	12	10,584	0 00½	52 92	do
				2,714 57	
<i>Sorel, P. Q.</i>					
Pain.....	12	15,951	0 04	638 04	A. Millotte.
Viande.....	12	10,634	9 45	1,004 91	Chapdelaine et Frère.
Pommes de terre.....	12	10,634	0 00½	53 17	do
Epiceries.....	12	10,634	0 05	531 70	
Fourrage.....	12	278	0 25½	70 89	P. Latraverse.
Bois à brûler.....	12	2,957½	4 50	138 61	P. Bellefeuille.
Paille pour les tentes.....	12				
				2,437 32	
<i>Lévis, P. Q.</i>					
Pain.....	12	15,021	0 02¾	400 56	Sam. T. Brown.
Viande.....	12	10,014	0 07	700 98	Jos. Carrier.
Pommes de terre.....	12	10,014	0 01	100 14	Goulet Frères.
Epiceries.....	12	10,014	0 03¾	375 52½	do
Fourrage.....	12	613	0 26	159 38	Geo. Lambert.
Bois à brûler.....	12	2,343	6 50	185 25	Pierre Robitaille.
Paille pour les tentes.....	12			2 16	Geo. Lambert.
				1,923 99½	

RELEVÉ indiquant la quantité et la valeur des rations distribuées, etc.—*Fin.*

ARTICLES.	Nombre de jours d'exercice.	Nombre total des rations.	Prix d'adjudication.	Coût total.	Noms des fournisseurs.
			\$ cts.	\$ cts.	
<i>St. Andrews, N.B.</i>					
Pain.....	12	14,193 $\frac{3}{4}$	0 03 $\frac{5}{8}$	514 52	John E. Seipp.
Viande.....	12	9,464	0 08	757 12	Henry O'Neil.
Pommes de terre.....	12	9,462 $\frac{1}{2}$	0 00 $\frac{3}{4}$	56 77 $\frac{5}{10}$	Harris et Greenlaw.
Épiceries.....	12	9,462 $\frac{1}{2}$	0 03 $\frac{3}{10}$	369 03	do
Fourrage.....	12	1,700 $\frac{1}{2}$	0 28	476 14	N. Otty.
Bois à brûler.....	12	2,753	4 71	135 08	Geo. D. Grummer.
Paille pour les tentes.....	12	10,320	0 35	36 12	D. W. Eastabrooks.
				2,344 78 $\frac{1}{2}$	
<i>Aldershot, N.-E.</i>					
Pain.....	12	10,866	0 03 $\frac{1}{2}$	380 31	Moir, Fils et Cie.
Viande.....	12	7,244	0 08 $\frac{3}{4}$	615 74	Manning Armstrong.
Pommes de terre.....	12	7,244	0 01	72 44	do
Épiceries.....	12	7,244	0 09	651 96	do
Fourrage.....	12	528	0 24 $\frac{1}{2}$	129 36	T. B. Messenger.
Bois à brûler.....	12	1,907	3 50	69 52	Manning Armstrong.
				1,919 33	

WALKER POWELL,
Adjudant général.

OTTAWA, novembre 1889.

ANNEXE No 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR D'ARTILLERIE.

OTTAWA, 10 novembre 1889.

A l'adjudant général de milice,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du major général commandant, que dans le cours de l'année les brigades et batteries d'artillerie de campagne et de place suivantes ont fait leurs exercices annuels en camp, ou à leurs chefs-lieux de commandement respectifs, et qu'elles ont été inspectées par moi, ou par les aides-inspecteurs dont on trouvera les rapports ci-joints, ou par des officiers d'état-major de district, ainsi qu'indiqué ci après, savoir :—

Batteries.	Endroits où elles ont fait leurs exercices.	Inspectées par
<i>Batteries de campagne.</i>		
Toronto.....	En camp à Niagara.....	Lieut.-col. Irwin.
Hamilton.....		
London.....	do London.....	do do
N ^o 1 } 1re brigade.....	do Berlin.....	do do
N ^o 2 }	do Montréal.....	do do
Montréal.....	do Newcastle.....	do do
Newcastle.....	do Port-Colborne.....	do do
Canal Welland.....	do Pointe-Lévis.....	Lieut.-col. Montizambert.
Québec.....	do Gananoque.....	Lieut.-col. Cotton.
Durham.....		
Gananoque.....		
Kingston.....		
Ottawa.....		
Shefford.....		
Richmond.....		
Winnipeg.....	A Saint-Jean.....	do do
Sydney.....	Melbourne.....	do do
Woodstock.....	Winnipeg.....	do do
	Sydney.....	Etat-major de district.
	St. Andrews.....	do
<i>Batteries de place.</i>		
Brigade du N.-Brunswick, 5 batteries	A Saint-Jean.....	Lieut.-col. Irwin.
do d'Halifax, 7 batteries.....	Halifax.....	do do
do de l'Île du Prince-Edouard..	Charlottetown.....	do do
2 batteries.....		
1 do.....	do.....	Etat-major de district.
Batterie de Yarmouth.....	Yarmouth.....	Lieut.-col. Irwin.
do Digby.....	Digby.....	do do
do Pictou.....	Pictou.....	do do
N ^o 1, Lévis.....	Pointe-Lévis.....	Major Wilson.
N ^o 2 do.....	do.....	Lieut.-col. Montizambert.
N ^o 2, Québec.....	Québec.....	Major Wilson.
N ^o 3 do.....	do.....	Lieut.-col. Montizambert.
Batterie de Cobourg.....	Cobourg.....	Lieut.-col. Cotton.
do Montréal, 6 batteries.....	Montréal.....	Major de district.
do la C.-Britann., 4 batteries	Victoria et New-Westminster...	Lieut.-col. Holmes, A.A.G.
do Lunenburg.....	Lunenburg.....	Etat-major de district.

Les tableaux ci-joints, indiquant les points obtenus par chaque batterie dans les différents détails d'instruction, etc., offre un état complet de la valeur relative et comparative de ces corps.

J'ai aussi annexé un résumé des résultats du tir annuel du canon, et j'ai l'honneur de présenter les notes succinctes et observations générales suivantes sur les différentes inspections.

Camp de Niagara.

Je regrette beaucoup qu'il ait été de nouveau impossible d'assembler plus de deux batteries à ce camp, par le fait que celle du canal Welland n'a pas pu se porter au rendez-vous dans le temps, et que les dates fixées pour les examens, etc., au collège d'agriculture d'Ontario, ont empêché la batterie n^o 2 de la 1^{re} brigade de sortir à temps pour le camp. Il est à espérer que les officiers commandants et autres que la valeur de l'artillerie intéresse s'efforceront de prendre, pour l'année prochaine, des mesures telles que plusieurs batteries puissent profiter des excellentes facilités qu'offre le camp de Niagara pour les exercices de cette arme et le tir du canon.

La batterie de campagne d'Hamilton était, comme d'habitude, sur un très bon pied ; mais elle a malheureusement été privée des services du capitaine Hendrie et du lieutenant Bankier.

Les dispositions de campement étaient très bien prises, et l'on a pu établir tous les chevaux, ce qui s'est trouvé une bonne chose à cause de la fréquence de la pluie.

London.

La batterie de London a fait ses exercices en camp de brigade, mais sans facilités pour le tir du canon.

1^{re} brigade.

Les deux batteries dont se compose cette brigade eurent la permission de faire les exercices à leur chef-lieu de commandement, et trouvèrent, à 15 milles de Guelph, un très bon terrain de campement dans le parc public de Berlin, où elles se rendirent et d'où elles s'en retournèrent par le grand chemin.

Les dispositions de campement étaient très satisfaisantes, le seul désavantage étant qu'il n'y avait peut-être pas tout à fait assez d'espace pour les manœuvres de campagne et pas de facilités pour le tir du canon.

Montréal.

La batterie de Montréal s'est exercée en camp sur l'île Sainte-Hélène. L'exercice se faisait matin et soir, et pendant le jour la plupart des hommes allaient à leurs affaires.

Il est à regretter que la difficulté de trouver des chevaux à Montréal ou dans les environs soit telle qu'elle empêche la batterie de se joindre à un camp de brigade ou d'artillerie ailleurs, attendu qu'il est constaté qu'un corps tire beaucoup de profit pratique de ses exercices annuels lorsqu'ils sont faits dans des circonstances se rapprochant davantage des conditions du service actif.

Newcastle.

Cette batterie s'est exercée en camp à son chef-lieu de commandement, et elle a exécuté son tir annuel du canon (avec concours d'appréciation des distances) dans le voisinage.

J'ai le plaisir de pouvoir faire rapport d'un progrès marqué dans l'instruction, la discipline et les dispositions de campement de ce corps.

Canal Welland.

Cette batterie a eu la permission de s'exercer à son chef-lieu, et elle a campé près de Port-Colborne ; la section gauche (2 canons) s'est rendue à Sainte-Catherine et en est revenue—22 milles—à pied. Il y a un excellent champ de tir dans le voisinage, mais d'ailleurs Port-Colborne ne possède pas d'avantages pour l'emporter sur ceux qu'il y a à gagner à faire partie du camp de brigade à Niagara.

ARTILLERIE DE PLACE.

Brigade du Nouveau-Brunswick.

J'ai, le 14 août, inspecté cinq batteries de cette brigade, commandées par le lieutenant-colonel Armstrong. La valeur générale moyenne n'était pas tout à fait aussi satisfaisante que l'année précédente, ce que l'absence de six officiers à la revue peut expliquer.

Deux batteries exécutèrent leur tir annuel au fort Dufferin le lendemain, mais un temps défavorable et de mauvaises munitions contribuèrent à en rendre le résultat peu satisfaisant.

Brigade d'Halifax.

Inspecté sept batteries commandées par le lieutenant-colonel Curren, dans le hangar d'exercice, les 19 et 20 août au soir. A l'exception des batteries nos 2 et 4 elles étaient sur un pied très satisfaisant; l'esprit de corps et le zèle accusés par le nombre d'officiers compétents et leur présence volontaire au service des bouches à feu de 9 et 10 pouces de l'artillerie royale, méritent une mention spéciale.

Deux batteries ont exécuté leur tir annuel du canon à la Pointe Plaisante, et des détachements des autres ont pris part au concours de l'artillerie de place à Québec.

Batterie de Pictou.

Cette batterie a été réorganisée et je l'ai inspectée le 23 août en compagnie de l'aide-adjutant général.

Les sous-officiers et les hommes sont tous des recrues, mais ils ont fait preuve de connaissances qui les honorent, et je ne doute pas que sous l'enseignement zélé du capitaine Macdonald ils deviennent bien vite de bons soldats. Il y aurait grand besoin d'un petit hangar dans le voisinage des canons pour permettre à la batterie de s'exercer le soir, et aussi le jour quand il pleut.

Brigade de l'Île du Prince-Edouard.

Les batteries 1 et 2, que j'ai inspectées le 25 août, étaient, comme d'habitude, sur un excellent pied à tous égards. Elles avaient été récemment pourvues de deux canons de 40 se chargeant par la culasse, et étaient déjà passablement au fait du service de ces pièces.

La batterie de Souris a pris part aux exercices du camp de brigade, et l'état-major de district en parle avantageusement. Dans le cas où les batteries nos 3, 4 ou 5 feraient les exercices à leurs chefs-lieux de commandement, l'année prochaine, il serait opportun de leur envoyer l'un des canons de 40 pour qu'elles s'en servent.

Batterie de Yarmouth.

Cette batterie n'était pas convoquée pour les exercices de cette année, mais elle avait volontairement entrepris de les faire, et comme j'étais obligé d'aller à Yarmouth pour d'autres affaires du ressort de mes fonctions, j'ai eu occasion de l'inspecter le 16 août. Ainsi qu'on le verra par le rapport, sa valeur était extrêmement satisfaisante sous tout rapport, et son zèle pour les exercices volontaires la rend digne d'une mention spéciale.

Batterie de Digby.

Cette batterie ne faisait que commencer ses exercices annuels lors de ma visite; par conséquent je n'ai pas pu juger de sa valeur générale. J'ai vu deux très bons détachements faire le service des bouches à feu, et un détachement de recrues faire le maniement des armes et l'école de peloton; leur instruction m'a laissé une impression favorable.

Deux canons de $\frac{9}{13}$ ont été montés sur l'emplacement de l'ancienne batterie, mais à cause des empiètements de la mer il ne reste guère plus de place que pour les plateformes, et je suggérerais l'opportunité de prendre les moyens d'avoir assez d'espace pour le service et le tir des bouches à feu.

Brigade de Montréal.

Cette brigade de six batteries, commandée par le lieutenant-colonel Turnbull, a été inspectée—mais comme bataillon d'infanterie seulement—dans le cours de l'été, par l'état-major de district, qui, à ce que j'apprends, en a été satisfait. Depuis plusieurs années, faute des commodités nécessaires pour l'instruction en artillerie, cette brigade s'est contentée de pratiquer les exercices d'infanterie, excepté seulement l'instruction élémentaire voulue pour le service des bouches à feu, suffisante pour mettre un détachement de chaque batterie en état d'exécuter son tir annuel du canon.

Toutefois les moyens d'instruction en artillerie sont maintenant assez complets et le nouveau hangar d'exercice est un local excellent. J'ai le plaisir de pouvoir dire que, le 15 novembre, j'ai, sur l'invitation de l'officier commandant, examiné des détachements de cinq batteries dans les exercices d'artillerie, et j'ai aussi reçu de la plupart des officiers et sous-officiers présents de satisfaisantes réponses aux questions imprimées.

J'ai tout lieu de croire que dans un avenir rapproché cette brigade reprendra son ancien rang comme corps d'artillerie, et que je pourrai, dans mes futurs rapports, parler d'elle en termes aussi favorables que je l'ai fait pour d'autres organisations du même genre.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Batteries de campagne.

Ainsi qu'on le verra plus loin, par les états de valeur comparative, l'excellent pied sur lequel n'ont pas cessé de se maintenir ces corps, à très peu d'exceptions près, fait le plus grand honneur à ceux que la chose regarde.

Les conditions du tir des bouches à feu ont fait un grand pas dans la voie du progrès cette année. Un très utile et instructif tir d'appréciation des distances, d'après les principes établis par l'artillerie royale, a été exécuté par dix batteries, qui avaient un champ à leur disposition pendant leurs exercices annuels. Ce tir a été d'une nature élémentaire pour cette année, mais il sera développé davantage pendant la période d'instruction de l'année prochaine; et comme ses conditions se rapprochent plus de celles auxquelles on peut attendre dans le service actif qu'aucun tir de concours qui ait jamais été essayé à une portée connue et dans des conditions anormales, son importance ne saurait être prise trop haut comme instruction pratique pour toute la batterie.

En outre de ce tir a eu lieu à Kingston, en septembre, un concours ouvert à 4 officiers et 8 tireurs d'élite de chaque batterie. Les résultats ont généralement été remarquablement bons et peuvent être comparés avec impartialité attendu qu'ils ont été obtenus dans des conditions autant que possible pareilles.

Le tir a été surveillé par le lieutenant-colonel Cotton, qui a aussi pris toutes les dispositions locales nécessaires et dont on trouvera le rapport ci-joint.

Je dois attirer l'attention sur l'absolue nécessité de faire observer les ordres généraux relatifs à l'inspection des munitions, harnais et équipement en général des batteries de campagne (*voir rapport du lieutenant-colonel Cotton*), et à la présentation des demandes à l'effet de compléter l'équipement en même temps que sont transmis les inventaires annuels de magasin. Je veux parler des ordres généraux n° 2, du 26 novembre 1887, et n° 6, du 13 janvier 1888; ce dernier dit que "le grand-livre de la batterie doit être produit à tous examens faits soit par l'état-major de district, soit par l'inspecteur d'artillerie, et il est enjoint à l'officier inspecteur de s'assurer par un examen réel, de l'exactitude des inscriptions qui y sont faites."

J'insisterai fortement sur l'opportunité de former un camp d'artillerie de brigade dans la province de Québec—soit en rapport avec un camp de brigade, soit indépendamment de lui—et dans le voisinage d'un tir d'artillerie. Les avantages pratiques retirés d'une bonne surveillance de l'instruction et des dispositions de campement, et de l'émulation entre les batteries, ont eu le meilleur effet ailleurs et valent bien le surcroît de dépense nécessité par le transport.

Batteries de place.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que les batteries inspectées par moi étaient généralement sur un assez bon pied; la seule chose à regretter est que tant d'officiers se soient ou trouvés absents, ou qu'il en manquât tant pour compléter les cadres. Le progrès marqué qui s'est opéré dans la valeur de l'artillerie de place en ces dernières années est indubitablement dû, dans une grande mesure, à l'adoption générale du tir des pièces rayées, et à l'établissement d'une assemblée générale à Québec pour le tir des concours du canon.

Cette année 31 officiers et des détachements de 7 hommes de chacune des 21 batteries ont pris part au concours de l'artillerie de place à l'Île d'Orléans. Le tir de la plupart des concurrents a été remarquablement bon; les mesures prises pour le campement et la subsistance ont satisfait tout le monde, et, grâce au très beau temps qu'il a fait pendant toute la durée du concours, le programme a été exécuté sans interruption et évidemment couronné de résultats précieux en ce que chaque concurrent y a acquis une expérience pratique.

Il est regrettable que les batteries nos 1 et 3 de Québec, et n° 2 de Lévis, n'aient pas été représentées à ce concours.

La conduite de tous, sans distinction de grade, a été uniformément bonne.

Je regrette d'avoir à dire qu'à l'Île d'Orléans et ailleurs l'admission a dû être refusée à des concurrents parce qu'ils ne savaient pas pointer une pièce. La responsabilité du choix de ces hommes retombe entièrement sur le commandant de la batterie à laquelle ils appartenaient, et il faut espérer qu'à l'avenir il sera porté assez de soin aux exercices préparatoires pour empêcher le retour d'une pareille erreur de jugement.

Il peut n'être pas mai à propos de rappeler aux commandants de brigades que ces derniers n'ont à passer l'inspection que comme bataillon, en sorte que leur instruction à cette fin doit être bornée aux mouvements de revue.

Forts et armements.

Les fortifications de Québec, de Kingston et de Saint-Jean sont dans le même état que l'année dernière (n'y ayant eu de fait que de légères réparations locales nécessaires), et la commission d'officiers assemblés à cette fin a fait un rapport détaillé sur l'état des forts et de leur armement.

Deux canons de 40 se chargeant par la bouche, sur affûts de siège, ont été achetés du gouvernement impérial et placés à Charlottetown, Île du Prince-Édouard.

Il a aussi été obtenu du même gouvernement quatre canons rayés de $\frac{5}{8}$ se chargeant par la bouche, sur affûts de place, dont deux ont été mis en position à Pictou, N.-E., et deux à Digby, N.-E., où ils serviront à l'instruction et à la pratique du tir.

Des projectiles creux ordinaires pour les pièces rayées de 64 se chargeant par la bouche, et des bombes ordinaires ainsi que des obus à balles pour canons rayés de 9 se chargeant par la bouche, ont été reçus de la cartoucherie de l'État, et ont donné des résultats tout à fait satisfaisants au tir d'épreuve.

La batterie de campagne de Sydney est encore armée d'anciens canons lisses de 9.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. T. IRWIN, lieutenant-colonel,

Inspecteur d'artillerie.

RAPPORT ANNUEL—1889—DE L'AIDE-INSPECTEUR D'ARTILLERIE
POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

CITADELLE, QUÉBEC, 18 novembre 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport sur les batteries d'artillerie de campagne et de place que j'ai inspectées, conformément à vos instructions, pendant l'année 1889.

Le registre des points de valeur et suffisance générale a été transmis avant ce jour.

Batterie de campagne de Québec—major Crawford Lindsay, commandant.

Inspectée au camp de brigade, dans le parc du génie, à Lévis, le 12 juillet.

Cette batterie était, comme d'habitude, sur un très bon pied. Elle avait d'excellents chevaux cette année. Le service des bouches à feu a été extrêmement bien fait. Défilé et manœuvres de campagne, très bien. Equipement, généralement en excellent état. Harnais, bien entretenus mais très vieux et usés. Les manœuvres pour le concours Gzowski n'ont pris, en moyenne, que 2 minutes et 40 $\frac{3}{4}$. Le tir du canon a été exécuté au concours d'artillerie de Kingston.

Batterie n° 3, artillerie de place de Québec—capitaine Morgan, commandant.

Inspectée dans le hangar d'exercice, le 22 mai, pour l'année 1888. Présents : le capitaine Morgan, le lieutenant Morgan, et 39 sous-officiers et soldats. Maniement des armes et feux, bien. Service des bouches à feu, assez bien—l'ancien service. Avait des hommes d'une taille très au-dessous de la moyenne. N'a pas pu faire de manœuvres de compagnie. Equipement, en bon état. N'a pas répondu aux questions imprimées ; n'a pas exécuté le tir du canon cette année.

Batterie n° 2, artillerie de place de Lévis—capitaine Vien, commandant.

Inspectée au parc du génie, à Lévis, le 18 août. Présents : le capitaine Vien, les lieutenants Lemelin et Bergeron, et 41 sous-officiers et soldats. Service des bouches à feu, très bien ; maniement des armes et feux, bien ; manœuvres de compagnie, assez bien ; armes, fourniments et habillement, en bon état ; quelques hommes d'une taille au-dessous de la moyenne. Ce corps a donné des preuves d'une soigneuse instruction, et a très bien répondu aux questions. Pas de tir du canon cette année.

En mon absence le major Wilson a inspecté la batterie n° 2 d'artillerie de place de Québec—capitaine Boulanger—et la batterie n° 1 d'artillerie de place de Lévis—capitaine Martineau.

La batterie n° 1 d'artillerie de place de Québec—capitaine Roy—ne s'est pas encore exercée, mais elle se propose de le faire avant la fin de l'année. Elle n'a pas tiré l'année dernière ni cette année. Je suggérerais respectueusement qu'à des postes comme celui-ci, où rien ne s'y oppose, il devrait être obligatoire d'exécuter le tir du canon et de répondre aux questions de l'année—sans quoi pas de solde. Les commandants des trois batteries d'ici qui n'ont pas tiré cette année ne donnent pas de raisons satisfaisantes de cette abstention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. MONTIZAMBERT, *lieut.-colonel*,

Commandant l'E. R. A., Québec, et sous-inspecteur d'artillerie.

RAPPORT DU SOUS-INSPECTEUR D'ARTILLERIE, POUR LA PROVINCE D'ONTARIO.

KINGSTON, 15 octobre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport sur les batteries que j'ai inspectées pendant l'année 1889.

Le registre des points de valeur et suffisance générale de chaque batterie vous a été transmis.

Les batteries suivantes ont été assemblées en camp de brigade, à Gananoque, comme l'année précédente, savoir :—

La batterie de campagne de Gananoque—lieutenant-colonel Mackenzie, commandant ;

La batterie de campagne de Kingston—major Drennan, commandant ;

La batterie de campagne de Durham—major McLean, commandant, et

La batterie de campagne d'Ottawa—major Stewart, commandant.

Le capitaine Bliss, de la batterie de campagne d'Ottawa, m'a servi de major de brigade.

Les sous-officiers d'état-major, pris dans les batteries du camp, ont rempli leurs fonctions respectives d'une manière satisfaisante. Je crois qu'il serait à propos, à l'avenir, de prendre l'état-major dans des corps ne faisant pas partie du camp.

Le mauvais temps a fait perdre beaucoup de temps précieux.

Cette année les batteries de campagne n'avaient qu'un champ d'exercice restreint à leur disposition.

Pendant le campement les batteries ont pratiqué l'appréciation des distances, et chacune d'elles a tiré 32 coups à cette fin.

Les batteries étaient toutes suffisantes, mais elles avaient un grand nombre de recrues dans leurs rangs. Les moins anciens des sous-officiers et des hommes ont accusé un manque de connaissance pratique de l'emploi et de la nature du matériel et des munitions de guerre. La batterie de campagne de Durham est plus forte que les autres sous ce rapport, attendu que c'est elle qui envoie le plus d'hommes à l'école d'artillerie; les autres batteries prennent rang ensuite suivant le nombre de leurs sous-officiers et soldats compétents.

Les guêtres distribuées aux hommes montés sont très utiles et font bien l'affaire. Seulement les morceaux noirs du dedans salissent le pantalon. Chaque corps pourrait sans doute remédier à ce défaut, et il y aurait moyen de rendre irréprochable ce qui reste de ces guêtres en magasin.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je désire faire remarquer qu'en cas d'appel soudain toutes les batteries manqueraient de beaucoup d'articles d'équipement absolument nécessaires, et je demanderais que l'on s'occupât de cela avant la prochaine période d'instruction. Les hommes ont surtout besoin d'un moyen de porter leurs effets de havresac. Les batteries qui avaient des sacs les ont apportés au camp dans des caisses d'emballage, mais elles n'ont pas pu s'en servir attendu que ces sacs sont enduits d'une substance qui les fait coller à la tête et aux habits des hommes. La batterie de campagne d'Ottawa avait des havresacs sans courroies; il y avait aussi des portemanteaux sans courroies. Il a été distribué des bricoles sans banderolles, mais j'apprends que ces dernières ne se trouvent pas en magasin toutefois. Comme elles sont courtes on pourrait les fabriquer promptement et à bon marché. Ainsi que je l'ai souvent fait remarquer on prend tous les ans sur la réserve des effets d'équipement d'une batterie pour remplacer les objets endommagés pendant la période des exercices, sans s'occuper de faire les réparations nécessaires. Il est nécessaire qu'il soit fait tous les ans une inspection des canons munitions, matériel et équipements pendant qu'ils sont en magasin, alors que la commission d'examen peut confronter avec le grand-livre.

Les moyens de transport pour se rendre au camp se sont trouvés très défectueux en certains cas; des batteries ont dû attendre des heures à moins de trois milles du lieu de rendez-vous avant de pouvoir débarquer.

Je recommanderais fortement que chaque batterie fût pourvue d'une rampe portative pour le débarquement des canons et des chevaux. En temps de service actif cela serait nécessaire, attendu qu'on ne pourrait pas toujours embarquer ou débarquer à une station régulière de chemin de fer.

À l'égard des grands-livres qu'il était enjoint d'apporter au camp, je dois faire les observations suivantes:—

Batterie de campagne d'Ottawa.—N'a pas apporté son grand-livre au camp.

Batterie de campagne de Kingston.—Ne fait que d'ouvrir le sien, et n'y a encore rien inscrit qu'au chapitre de la "Situation" au 31 décembre 1888; impossible d'en vérifier l'exactitude; belle écriture.

Batterie de campagne de Durham.—Rien d'inscrit. La manière de tenir ce livre paraît être mal comprise. Besoin d'un grand-livre neuf.

Batterie de campagne de Gananoque.—Ne fait que d'ouvrir son grand-livre, et n'y a encore rien inscrit, si ce n'est au chapitre de la "Situation" au 31 décembre 1888. Impossible d'en vérifier l'exactitude; belle écriture.

Les commandants de batteries ont trop à faire pendant la période de campement pour pouvoir s'occuper des grands-livres.

Outre ces batteries il a été attaché à la brigade d'artillerie un détachement de canonniers et servants de deux pièces de la batterie A, régiment d'artillerie canadienne, sous le commandement du capitaine Hudon.

Le tableau suivant fait voir la situation de brigade :—

BRIGADE D'ARTILLERIE.

EFFECTIF—CAMP DE GANANOQUE, 27 JUIN 1889.

Batteries.	Comdt de brig.	Major de brig.	Majors.	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.	Chirurgiens.	Vétérinaires.	Sous-officiers d'état-major de brigade.	Maréchaux de logis.	Brigadiers et bombardiers.	Trompettes.	Canonniers et conducteurs.	Total.	Chevaux.	Cantons.
Etat-major.....	1	1	..						3					5	2	..
Batterie A, régt. d'A. C.....				1	1	1	1	1		2	1	1	28	34	15	2
Batterie de campagne de Durham.....				1	1	1	1	1		6	8	1	59	79	29	4
“ “ Gananoque.....				1	1	1	1	1		6	8	1	59	79	29	4
“ “ Kingston.....				1	1	1	1	1		6	8	1	59	79	29	4
“ “ Ottawa.....				1	1	1	1	1		6	8	1	59	79	29	4
Total.....	1	1	4	4	5	3	2	4	3	26	33	5	264	355	133	18

* Major de brigade.

† Lieutenant Bowie attaché.

J'ai aussi inspecté, pendant l'année, les batteries de campagne suivantes, savoir :—

La batterie de campagne de Winnipeg, major Coutlée commandant.

“ “ Richmond, lieutenant-colonel l'honorable H.

Aylmer, commandant.

La batterie de campagne de Shefford, lieutenant-colonel Amyrauld, commandant.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE WINNIPEG.

Inspectée le 18 juillet, en camp de batterie, à Winnipeg. Cette batterie a fait des progrès en valeur, mais il lui reste encore du terrain perdu à reconquérir. A cause de sa position l'avantage qu'ont d'autres corps de pouvoir rivaliser à l'envie les uns des autres en s'assemblant dans un camp d'instruction lui fera toujours défaut. Toutefois la batterie se compose d'une belle et intelligente classe de sous-officiers et soldats, qui, s'ils profitaient des occasions qui s'offrent de s'exercer le soir, et de s'instruire dans le service de leur arme, pourraient faire encore mieux que de ne pas perdre de terrain.

Le commandant de ce corps dit que les munitions et équipements qu'on lui a pris en 1885 n'ont pas été remplacés. A l'inspection il manquait 46 étriers de fer et 48 de cuir.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE RICHMOND.

Inspectée le 4 juillet, en camp de batterie, à Melbourne, P.Q.

Cette batterie était à court d'officiers et de soldats et un peu faible sous le rapport de l'instruction comme sous celui de la promptitude dans l'exécution des mouvements. Il lui manque une grande quantité de munitions et d'équipements qui, au dire de l'officier commandant, ont figuré sur la situation semestrielle.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE SHEFFORD.

Inspectée le 5 juillet, en camp de brigade, à Saint-Jean, P.Q.

J'ai trouvé cette batterie faible en comparaison des autres. Ses mouvements manquaient de vigueur et de célérité, mais il faut tenir compte du fait que le terrain se prêtait certainement mal aux manœuvres d'artillerie. Comme celle de Winnipeg, les deux dernières batteries gagneraient à être embrigadées dans un même camp d'exercice.

Les quatre batteries de la province de Québec pourraient sans doute être toutes réunies ainsi. Mes observations générales au sujet du manque d'équipements s'appliquent aux batteries de Winnipeg, de Richmond et de Shefford, aussi bien qu'aux autres, et même dans une plus grande mesure.

Dans mes inspections, cette année, j'ai remarqué quelques officiers avec des habits malpropres et vieux, ou des sabres et fourniments rouillés et non d'ordonnance; mais tout cela sera sans doute corrigé l'année prochaine.

TIR DU CANON.

Les détachements d'élite des batteries ci-dessous dénommées ont exécuté leur tir du canon, à Kingston, du 24 au 28 septembre, savoir, de:—

La batterie de campagne de Toronto;	
“	Hamilton;
La 1ère brigade provinciale.	} Batterie n° 1.
	} “ 2.
La batterie de campagne de London;	
“	Durham;
“	Gananoque;
“	Kingston;
“	Ottawa;
“	Montréal;
“	Québec;
“	Shefford;
“	Richmond.

Les conditions dans lesquelles toutes ont tiré se sont trouvées aussi identiques qu'elles pouvaient l'être. Le temps a été continuellement beau, clair et chaud, mais le vent a varié de vitesse. La batterie de campagne de Québec, qui a fourni le meilleur détachement, a remporté les honneurs en obtenant non seulement le plus grand nombre de points, mais aussi le plus haut résultat individuel.

La batterie A a dressé les tentes pour tout le monde. Quelques batteries n'ont pas tenu compte de l'avis envoyé à tous, exigeant la présence des hommes au camp et spécifiant les articles devant être fournis par chacun, ce qui a donné lieu à plus ou moins d'inconfort et de désappointement.

Je recommande fortement qu'à l'avenir:

1. L'injonction de vivre au camp soit strictement observée, et que la ration entière soit fournie à chacun, ou bien 50 ou 75 cents sans rations;

2. Que les détachements soient augmentés d'un homme qui fera les fonctions de cuisinier;

3. Que la date du rendez-vous soit fixée au mois de juillet ou d'août.

Et, pour ce qui est du tir du canon:

4. Que la dimension de la cible verticale soit réduite à 4x6 pieds, et que les points de direction soient 1, 2 et 3. Réduire la dimension de l'objet à viser augmente la justesse du pointage.

5. Qu'en sus des points gagnés par les pointeurs, il soit désigné, par chaque batterie, un signaleur dont le résultat fourni de chaque coup soit enregistré, et plus tard comparé avec le résultat réel constaté par les préposés du tir—avec allocation de points pour les résultats jugés.

6. Qu'il soit affecté un petit nombre de cartouches au pointage, avec points auxiliaires.

Quant à la pratique, à deux ou trois exceptions près, le tir a été très bon.

La fusée a durée de 15 secondes M. L. a donné satisfaction, mais avec le pour cent ordinaire de non-valeurs. Dans leur précipitation les hommes ont rompu un grand nombre de mèches en forant les fusées. La nécessité du forage est l'un des points faibles de notre fusée à durée fixe. Je suggérerais que le ministère de la milice offrît un prix convenable—disons \$500—pour une bonne et sûre fusée à temps et percussion. Il y a de nos ingénieux artilleurs qui seraient sans doute à la hauteur de la circonstance.

Les gargousses n'étaient pas du calibre d'ordonnance, et il faut espérer qu'il en sera immédiatement fabriqué un nouvel approvisionnement, car celles-là ne seraient pas bonnes pour le service en campagne.

A l'état-major du camp et à l'officier de tir est dû dans une grande mesure le succès de cette première réunion générale des batteries de campagne.

BATTERIE DE PLACE DE COBOURG.

Capitaine Dumble, commandant.

Cette batterie a été inspectée à Cobourg, Ont., le 27 août. Elle est sur un très bon pied, mais l'état des canons et des affûts, qui sont hors de service, est à son désavantage. Il y avait trois détachements bien exercés au service de la pièce de 24 et du canon de siège. Les armes et fourniments étaient très nets et en excellent état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTON, lieutenant-colonel,

Sous-inspecteur d'artillerie.

ÉTAT DE VALEUR COMPARATIVE, 1889.
BATTERIES DE CAMPAGNE.

Nom de la batterie.	Officier commandant.		Habillage et fourniments.		Canons, affûts et équipement.		Chevaux.		Harnais et harnachement.		Défilé.		Service des bouches à feu.		Maniement du sabre.		Manœuvres.		Discipline et habillement.		Réponses à questions imprimées.		Pour cent du résultat, tir du canon.		Détachement pour absents ou hommes en moins.		Total.		Observations.		
	Officiers absents.	Officiers présents.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	Officiers.	Sous-officiers.	
Toronto			9	10	12	16	12	10	12	14	15	28	8	12	10	16	12	10	12	10	12	40	64	100	339
Hamilton			11	14	9	16	10	12	14	13	14	20	7	15	12	10	12	10	12	10	22	36	397.58	202.58	Lieut.-col. Irwin.	
London			9	10	9	11	9	10	11	13	13	26	7	12	10	12	10	12	10	12	19	62	50.47	954.47	do		
London (No 1)			10	14	10	14	10	11	14	14	14	21	7	12	10	12	10	12	10	12	27	43	46.30	218.30	do		
London (No 2)			10	14	10	14	10	11	14	14	14	25	8	11	11	11	11	11	11	11	37	54	50.23	260.23	do		
1re brigade			12	16	10	11	10	11	14	13	24	8	12	8	12	8	12	8	12	8	25	55	40.51	232.51	do		
Montréal			12	16	10	12	10	11	14	13	25	8	12	8	12	8	12	8	12	8	29	55	39.58	239.58	do		
Newcastle			8	15	9	10	9	10	12	12	22	6	10	9	10	8	10	8	10	8	28	30	30.32	183.32	do		
Canal Welland			10	14	8	9	11	11	11	11	24	6	10	8	10	8	10	8	10	8	20	27	43.75	177.75	do		
Québec			11	15	10	13	10	11	12	12	24	5	15	12	10	12	10	12	10	12	36	52	50.92	258.92	Lt.-col. Montzambert.		
Durham			8	10	11	12	10	11	12	12	24	6	12	8	12	8	12	8	12	8	22	58	38.19	221.19	Lieut.-col. Cotton.		
Gananoque			7	8	12	10	11	11	12	12	24	5	12	6	12	8	12	8	12	6	32	53	41.43	198.43	do		
Kingston			12	16	9	14	10	12	10	12	26	7	14	10	10	10	10	10	10	10	28	39	46.06	236.06	do		
Ottawa			8	12	10	12	8	10	12	8	24	4	8	8	8	8	8	8	8	8	31	51	50.23	236.06	do		
Shefford			8	10	8	10	8	8	10	8	24	6	8	8	8	8	8	8	8	8	20	27	41.67	185.67	do		
Richmond			10	8	8	10	8	8	10	8	18	6	8	8	8	8	8	8	8	8	30	40	31.02	135.02	do		
Winnipeg			12	8	12	10	12	10	12	12	24	6	12	10	10	10	10	10	10	10	28	40	33.34	195.34	do		
Sydney			9	8	7	8	7	8	8	12	12	20	7	10	8	10	8	10	8	8	35	22½	(a)38.06	185.10	Etat-major de district.		
Woodstock†			do		

(a.) A tiré avec des canons lisses; les résultats ne peuvent être comparés. (b.) N'a pas fait preuve de progrès dans ce service. (c.) Tir non conforme aux règlements. † Inspectée par l'état-major de district; pas de rapports.

D. T. IRWIN, lieut.-col.,
Inspecteur d'artillerie.

ÉTAT DE VALEUR COMPARATIVE, 1889.
BATTERIES DE PLACE.

Batteries.	Officier commandant.	Habillément et four- niments.	Matières et feux.	Manœuvres de com- pagnie.	Service des bouches à feu.	Discipline et service intérieur.	Réponses à questions imprimées.		Au-dessous du com- plet autorisé.	Total.	Officiers absents à l'ins- pection.	Officier inspecteur.	Inspectées par
							Officiers.	Sous-offi- ciers.					
	Totalité des points.....	5	10	10	40	5	24	36	130
Brigade du Nouveau- Brunswick	N ^o 1.....	5	8	9	38	4	8	28	6	100	2	Lt.-col. Irwin.	Lieut.-col. Irwin.
	" 2.....	4	6	7	22	3	23	19	78	do	
	" 3.....	3	5	6	16	3	7	25	1	61	2	do	
	" 4.....	5	8	3	24	3	11	35	8	84	1	do	
	" 5.....	4	4	3	15	3	10	29	6	62	1	do	
	" 6.....	5	7	6	18	5	15	23	79	1	do	
	N ^o 1.....	4	6	(a)	7	7	9	29	13	47	1	do	
	" 2.....	5	7	(a)	14	6	16	30	6	78	1	do	
	" 3.....	5	6	(a)	6	5	21	20	11	52	do	
	" 4.....	5	7	8	18	5	17	31	5	84	1	do	
Brigade d'Halifax.	do Bosford.....	5	7	6	18	5	12	23	10	60	1	do	
	do Oxley.....	4	6	4	16	5	6	23	116	do	
	do Parker.....	4	5	4	34	5	21	35	118	do	
	do Anderson.....	5	8	8	35	5	22	34	47	Etat-major de district.	
	do Davison.....	5	8	9	27	4	(a)	(a)	109	Lt.-col. Irwin.	
	do Longworth.....	3	7	8	37	4	15	30	49	1	do	
	do Brean.....	5	8	10	27	4	7	(a)	5	95	1	Major Wilson.	
	do Jolly.....	4	6	7	25	5	11	24	101	Lt.-col. Montizambert.	
	do Macdonald.....	4	8	8	35	5	19	30	102	2	Major Wilson.	
	do Martineau.....	3	9	6	29	5	11	24	37	1	Lt.-col. Montizambert.	
Brigade de l'Île du Prince- Edouard	do Vieu.....	4	8	6	35	5	19	30	92½	do	
	do Major Roy.....	3	7	5	30	5	18	34	do	
	do Boulianger.....	4	9	4	15	5	(a)	(a)	3	do	
	do Morgan.....	5	8	6	30	5	22	19½	do	
	do Dumble.....	4	9	4	15	5	do	
	do Daley.....	5	8	6	30	5	do	
	do Duple.....	do	
	do Duple.....	do	
	do Duple.....	do	
	do Duple.....	do	

(c) Rapports pas encore reçus.

(e) Exercices non achevés lors de l'inspection.
(d) Inspection partielle en artillerie—Voir rapport.

(a) Pas de progrès sous ce rapport.
(b) Exercices non achevés.

D. T. IRWIN, lieutenant-col.,
Inspecteur d'artillerie.

**RÉSUMÉ DES RAPPORTS DU TIR À LA CIBLE.
BATTERIES DE CAMPAGNE.**

Batterie.	Armement.	Résultat.	Observations.
Québec.....	Canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.	220	Distance, environ 1,750 verges. En sus des tireurs—8 par batterie— 49 officiers en tout ont tiré chacun 3 coups.
Hamilton.....		189	
N° 1, 1re brigade.....		217	
Ottawa.....		217	
London.....		200	
Kingston.....		199	
Welland.....		189	
Gananoque.....		179	
Shefford.....		180	
N° 2, 1re brigade.....		175	
Toronto.....		171	
Montréal.....		171	
Durham.....		165	
Winnipeg.....		145	
Richmond.....		134	
Newcastle.....	Canons lisses.	131	
Sydney.....			

BATTERIES DE PLACE, SUR LES LIEUX.

Batterie.	Armement.	Préliminaire.	Final.	Total.	Observations.
Brigade d'Halifax. { N° 1.....	Canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.	46	36	82	Distance, environ 1,750 verges ; 5 officiers ont tiré chacun 3 coups.
4.....		16	10	26	
Brigade du N.-Brunswick { N° 2.....		24	14	38	
5.....		25	24	49	
Brigade de la Col.-Brit.. { N° 2.....		67	41	108	
3.....	78	52	130	Distance, environ 1,350 verges ; 5 officiers ont tiré chacun 2 coups.	
4.....	50	52½	102½		
Cobourg.....	Canons lisses de 18.	95	

Batterie.	Canons rayés de 64 se charg. par la bouche.	Canons rayés de 40 se charg. par la culasse.	Observations.	
Brigade de Montréal {	N° 1.....	52	18	31 officiers ont tiré chacun 4 coups. Dist. avec le canon de 40, env. 1,600 v. do do 64, env. 1,800 v. 4 concurrents de chaque batterie.
	2.....	39	13	
	3.....	94	36	
	4.....	59	17	
	5.....	94	32	
	6.....	90	35	
N° 2, Québec.....	97	39	ont tiré avec le canon de 40, 2 coups chac.—projectile ordin. le can. { 4 coups chacun—projectile ord. de 64. { 1 coup chacun, obus à balles.	
N° 1, Lévis.....	95	28		
Brigade du Nouveau-Brunswick.. {	N° 1.....	50		21
	3.....	71		28
	4.....	62		26
Pictou.....	81	32		
Brigade d'Halifax. {	N° 2.....	119		27
	3.....	95		60
	5.....	111		34
	6.....	109		34
Digby.....	106	21		
Yarmouth.....	94	38		
Brigade de l'Île du P.-E. {	N° 1.....	88		19
	2.....	109		49
	3.....	99		50
	4.....	132	29	

D. T. IRWIN, lieutenant-col., inspecteur d'artillerie.

ANNEXE No. 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR DU GÉNIE.

KINGSTON, 29 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, le rapport de l'inspection que j'ai faite, pendant l'année, des compagnies de l'arme du génie.

GÉNIE DE BRIGHTON.

J'ai inspecté cette compagnie en camp de brigade, à Saint-Andrews, N.-B., au commencement de juillet. Le corps était au grand complet et l'aspect général des hommes fort satisfaisant. Ces derniers avaient l'air propre et coquet et la tournure martiale; les armes et accoutrements étaient en bon état. Les manœuvres d'infanterie ont très passablement réussi, et quelques-uns des nouveaux exercices gymnastiques ont été très passablement bien faits.

En travaux d'art le manque d'outils et d'accessoires s'est de nouveau très gravement fait sentir. Comme ouvrage de concours pour la coupe Gzowski, la compagnie a construit une batterie pour deux canons, qui obtint plus tard le second prix—le corps de Charlottetown ne l'ayant que tout juste emporté sur elle. J'ai aussi vu faire un petit bout de parapet, et donner quelque instruction sur l'usage des broussailles pour les revêtements, etc.

GÉNIE DE CHARLOTTETOWN.

J'ai inspecté cette compagnie à Charlottetown le 25 août. Elle était au complet et avait bonne mine. Je remarquai surtout que les armes étaient en très bon état. Les manœuvres d'infanterie ont assez bien réussi, mais il était facile de voir que le corps ne s'était pas suffisamment exercé au complet. Il arrive trop souvent, j'en ai peur, qu'un petit nombre d'hommes seulement se réunit pour l'exercice.

En fait de travaux d'art la compagnie a exécuté, comme ouvrage de concours pour la coupe Gzowski, une batterie de deux canons qui a remporté plus tard le premier prix. Je suis heureux de dire qu'un progrès très considérable s'est manifesté ici. L'organisation de la compagnie a été beaucoup mieux utilisée, et la direction de la part des officiers et sous-officiers à la tête de détachements a été beaucoup mieux exercée qu'en aucune circonstance précédente où je me sois trouvé présent. On voit encore, néanmoins, qu'il serait grand besoin d'une courte période de campement, chaque année, pour accoutumer la compagnie à travailler avec ensemble aux ouvrages du génie. En général les exercices d'une compagnie urbaine sont trop courts, et trop peu d'hommes s'y rencontrent en même temps pour qu'il soit possible d'exécuter les ouvrages du génie comme ils devraient être faits.

GÉNIE DE MONTRÉAL.

L'inspection de cette compagnie eut lieu le 30 août, et j'ai le plaisir de pouvoir dire que j'ai trouvé chez elle un progrès considérable en comparaison de l'année dernière, alors que j'eus à en faire un rapport si défavorable. Il y avait un assez bon nombre d'hommes dans les rangs, et une partie des manœuvres d'infanterie a été assez bien faite, mais il reste encore beaucoup de progrès à faire. Il n'est que juste de dire que quelques-uns des sous-officiers et des hommes étaient très "smart," ceux-là étaient principalement des hommes qui avaient obtenu des certificats de cours abrégé au collège militaire royal, et l'officier commandant me dit qu'ils avaient beaucoup contribué aux progrès faits depuis l'année dernière.

En fait d'ouvrage du génie j'ai vu un pont à encastrement de demi-grandeur qui avait été très proprement et correctement construit, mais comme il était tard je n'ai guère eu le temps d'y voir travailler les hommes. Le lendemain après-midi, sur l'île Sainte-Hélène, j'ai vu la compagnie construire en partie une batterie de canons comme ouvrage de concours pour la coupe Gzowski. Malheureusement peu d'hommes

s'étaient portés au rendez-vous et il fut impossible de compléter l'ouvrage. Je vis aussi que quelques-uns des hommes paraissaient s'épuiser très vite. Il était évident que comme ensemble la compagnie n'avait encore jamais eu de pratique quelconque dans l'art des travaux de grandeur naturelle.

Le premier besoin de cette compagnie est qu'il soit pourvu aux vacances parmi les officiers commissionnés, et que tous les officiers soient forcés d'obtenir un certificat de cours abrégé au collège militaire royal. Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi je ne crois pas que l'on puisse espérer beaucoup de progrès.

L'officier commandant m'informe que le sable de moulage n'a pas encore été fourni; je ne puis demander trop instamment qu'il y soit pourvu sans plus de retard.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En dernière analyse je dois prendre encore une fois la liberté d'attirer l'attention sur les très nombreux besoins de l'arme du génie. Je mentionnerai surtout les suivants :—

(a.) L'augmentation d'effectif.

(b.) Le besoin d'une plus longue période d'instruction que pour l'infanterie, et surtout de quelques jours d'instruction en camp, chaque année, pour les compagnies urbaines aussi bien que pour les compagnies rurales.

(c.) Le besoin d'une meilleure organisation; actuellement il n'est pas pourvu à l'avancement des officiers au-dessus du grade de capitaine et de major titulaire. Et il est très difficile de réunir des détachements de travailleurs assez forts pour faire quelque ouvrage que ce soit de grandeur naturelle.

(d.) Le besoin d'une rémunération quelconque, sous forme de solde supplémentaire, pour le dur travail manuel et les connaissances spéciales exigés du génie.

(e.) Le besoin de vêtements de travail, pour que les hommes puissent exécuter leurs travaux du génie comme il faut sans qu'ils soient à la peine de gaspiller pour cela le seul uniforme qu'ils aient pour les occasions où il leur faut se mettre en grande tenue. Je suggérerais en outre qu'ils fussent pourvus de souliers, attendu que la chaussure résiste assez difficilement aux travaux du génie.

(f.) Et, enfin, le très grand besoin d'un grand nombre des matériaux, équipements et outils du génie les plus absolument essentiels, dont l'absence fait qu'il est impossible d'entreprendre l'instruction dans beaucoup d'importantes branches du génie militaire.

Ces choses ont souvent été signalées à votre attention tant par moi-même que par mes prédécesseurs, et doivent, j'en suis sûr, être bien connues de vous. Je ne saurais trop insister sur le fait que si l'on veut que l'arme du génie existe autrement que de nom il est indispensable qu'il soit pourvu à quelques-uns de ses nombreux besoins. Aujourd'hui et dans les circonstances actuelles le seul moyen à peu près qu'il y ait d'inculquer quelque connaissance réelle du génie militaire est le cours annuel au collège militaire royal.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

STUART DAVIDSON, major G. R.,

A l'adjudant général, Ottawa.

Inspecteur du génie.

"A"

CONCOURS GZOWSKI 1889.

Toutes les compagnies se sont inscrites pour le concours cette année. La tâche consistait dans la construction d'une batterie pour deux canons; pour les conditions voir annexe B.

Un très bon ouvrage a valu le 1er prix à la compagnie de Charlottetown. On trouvera ci-joint (annexe C) le projet annoncé par l'officier commandant (le capitaine Weeks). Cette compagnie avait l'avantage d'un sol très facile.

Le 2e prix a été accordé au génie de Brighton pour un autre très bon ouvrage construit dans un sol très difficile.

STUART DAVIDSON, major G. R.,

Inspecteur du génie.

"B"

CONDITIONS DU CONCOURS GZOWSKI, 1889.

L'ouvrage pour le concours de cette année sera la construction d'une batterie pour deux pièces de campagne.

Instructions.

1. L'officier commandant choisira, pour la batterie, l'emplacement le plus convenable où il pourra obtenir la permission d'opérer.

2. Il fournira à l'inspecteur un plan de la batterie projetée sur une échelle assez grande et d'une exactitude suffisante pour opérer d'après ce plan. (Pour faire le plan on peut s'aider de la planche VII du manuel "*Gun-pits closed into Battery*," mais il faudra qu'au moins le talus intérieur du parapet de l'emplacement des canons soit couvert d'un revêtement.)

3. Il fournira aussi par écrit un état indiquant les dispositions pour exécuter l'ouvrage, comme par exemple, le numéro, la force, etc., de chaque escouade ; les outils de chacune ; quelle partie de l'ouvrage chacune doit faire, etc.

4. Tous les outils, équipements et matériaux (y compris ceux de revêtement qu'il est permis de préparer d'avance) peuvent être mis tout prêts sur le lieu, et il est également permis de marquer les lignes de feu. La compagnie sera formée en ordre d'exercice, sans armes, et le concours commencera du moment qu'elle sera divisée en escouades pour l'ouvrage.

5. On attire spécialement l'attention sur les règles 2 et 4 du concours. (*Voir rapport de la milice 1888.*)

STUART DAVIDSON, major G.R.,
Inspecteur du génie.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL, 10 mai 1889.

"C"

Du capitaine Weeks, commandant le corps du génie de Charlottetown, au major Davidson, du génie royal, inspecteur du génie, Charlottetown, 20 août 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que la compagnie du génie de Charlottetown entreprendra, pour le "concours Gzowski 1889," la construction d'une batterie pour deux canons suivant le plan fourni par le manuel "*Gun-pits closed into Battery*," planche VIII.

J'ai fait choix, en dehors de la ville, d'une hauteur qui commande une grande étendue de la campagne environnante.

Le parapet de l'ouvrage, y compris l'abri pour les blindages, exigera environ 3,000 pieds cubes de terre.

	Pieds cubes.
De chaque emplacement de pièce il sera extrait 300 pieds...	600
De chaque communication entre les emplacements de pièce, y compris les magasins à gargousses, 300 pieds.....	900

1,500

Il reste donc 1,500 pieds cubes à trouver et que fournira un fossé de 7 pieds de largeur et de 3 pieds de profondeur.

La construction de la batterie comporte l'emploi des outils, etc., suivants :—

Ruban-mesure	1
Perches.....	6
Niveaux.....	2
Paquets de cordeau à tracer.....	4
Paquets de piquets.....	2
Gros marteaux.....	2

Scies à main.....	2
Scie à deux mains.....	1
Serpes.....	3
Haches.....	5
Hachettes.....	3
Pelles et bèches.....	24
Pics.....	24
	24

Bois nécessaire :

Pour 3 blindages—

6 troncs d'arbre de 9 pieds de long pour gîtes ;
50 morceaux de 10 pieds de long sur 6 à 8 pouces d'épaisseur.

Pour les magasins à gargousses—

30 morceaux de 5 pieds de long sur 4 pouces d'épaisseur.

En arrivant sur les lieux il sera détaché deux escouades de cinq hommes chacune pour tracer l'ouvrage sous la direction d'un officier.

Un détachement de bûcherons, composé de trois hommes commandés par un sous-officier, partira ensuite pour un bois voisin d'où doivent être tirés les matériaux nécessaires.

Une fois le tracé achevé les escouades seront détachées et commenceront l'ouvrage ainsi qu'il suit :

	Sous-officier préposé.	Nombre de sapeurs - mi- neurs.	Nombre de pieds cubes de terre déplacés par cha- que sapeur.	Total.	
Un emplacement de pièces.....	Sergent-major ..	{	2	150	300
Deux communications.....			6	100	600
Un emplacement de pièces.....	Sergent.....	{	2	150	300
Une communication.....			3	100	300
Fossé.....	Sergent.....		12	125	1,500
Bûcherons.....	Sergent.....		3	—	—
			28	—	3,000

Dès le début les hommes recevront instruction de mettre les gazons de côté pour servir au revêtement des talus intérieurs. Pendant la construction, un officier qui en aura la direction générale, s'assurera de l'exactitude des mesurages, et veillera à ce que l'ouvrage soit parfaitement exécuté dans tous ses détails.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM A. WEEKS, capitaine,
Commandant le génie de Charlottetown.

ANNEXE No 6.

RAPPORT ANNUEL SUR LA COMPAGNIE "A," CORPS D'ÉCOLE DE
CAVALERIE ET ÉCOLE ROYALE DE CAVALERIE.

CASERNE DE LA CAVALERIE, QUÉBEC, 1er novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel concernant l'école royale de cavalerie et le corps que je commande.

Le concours pour le prix si gracieusement offert par Son Excellence le gouverneur général, dont j'ai dit un mot dans mon rapport de l'année dernière, eut lieu le 13 septembre en présence de Leurs Excellences le gouverneur général et lady Stanley de Preston et de l'état-major vice-royal, de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et de son état-major, et d'une brillante assemblée d'invités. Programme : "Musical Ride," "Heads and Posts," "Jumping and cutting the Turk's Head," et "Tent-Pegging." Le prix fut décerné au soldat Alex. Aitkins.

L'inspection annuelle de l'officier général commandant la milice, sir F. Middleton, C.C.M.G., C.-B., eut lieu les 27 et 28 septembre.

La statistique suivante peut se passer de commentaires ; elle indique une décroissance persistante dans le nombre des élèves de l'école, décroissance principalement due, je pense, au rude travail que les hommes de "cours abrégé" ont à faire à cause de la faiblesse numérique du corps.

LISTE des certificats et des élèves.

Grades de ceux qui ont été attachés à l'école.	Degré A.		Degré B.		Présence.	Cours spécial.		Équitation.	Actuellement à l'école.	Total.	Observations sur le cours d'instruction.
	1er	2e	1er	2e		1er	2e				
Officiers	3	1				1		3	1	9	Cours complet
do	1								1	1	
Maréchaux de logis				2					3	5	Pas de certificat.
Brigadiers				2					2	2	
Simple soldats			1	1	2				8	12	
do					6				6	6	
Trompettes					1				1	2	
Total	4	1	1	5	9	1		3	13	37	

Les changements d'hommes ont été si fréquents cette année qu'on peut dire que ce sont presque tous des nouveaux, et je suis plus que jamais convaincu qu'à moins d'augmenter l'effectif de façon à ce que chaque homme n'ait que son propre service à faire, au lieu d'avoir à faire l'ouvrage de deux, il sera impossible de trouver de bons hommes qui veuillent rester les trois ans, attendu qu'on exige trop d'eux.

Attachés de l'école.

Les capitaines de compagnies sont loin de mettre encore assez de soin à ne nous envoyer que des hommes aptes à devenir d'utiles instructeurs de leur corps au sortir

de cette école. Il est vrai que beaucoup d'entre eux possèdent les qualités nécessaires, mais il y en a d'autres pour qui un précieux cours de leçons est peine perdue, ce qui est on ne peut plus décourageant pour le personnel d'instructeurs. Et puis, certains capitaines ne semblent pas comprendre l'importance d'avoir des hommes d'une taille et d'un poids uniformes; je puis citer par exemple une compagnie qui a envoyé deux hommes, dont l'un avait plus de 6 pieds et pesait 200 livres, tandis que l'autre avait moins de 5 pieds 6 pouces et ne pesait que 135 livres.

Il serait aussi nécessaire que la visite du médecin fût plus soigneusement faite, car il arrive que beaucoup d'hommes passent une partie de leurs "cours abrégés" à l'infirmerie. D'un autre côté il faudrait que les trompettes ne vinssent pas à l'école avant que leurs lèvres fussent assez fermes, attendu qu'ils perdent plusieurs semaines d'instruction rien qu'à s'exercer à les endurcir.

Il y a actuellement à l'école, en cours d'instruction, 1 officier, 3 maréchaux des logis, 2 brigadiers, 1 trompette et 8 soldats.

Equitation.

Trois officiers supérieurs sont venus à l'école suivre un cours spécial d'instruction en équitation. Ce serait un grand avantage pour la milice en général si, chaque fois qu'il y a vacance dans quelqu'un des "cours abrégés," les officiers montés de l'infanterie étaient autorisés à suivre un cours spécial d'équitation et touchaient le transport et la solde comme les autres.

Mutations. —

Recrues enrôlées.....	25
Rengagé	1
Licenciés à l'expiration de leur temps de service.....	7
Dégagés à prix d'argent.....	7•
Renvoyé comme n'étant pas propre au service.....	1
Déserteurs	14

Je désire particulièrement attirer l'attention sur le crime de désertion, à la répression duquel il n'est pas suffisamment pourvu.

Il semble qu'il soit besoin de quelque réforme énergique pour extirper ce mal qui a pris de grandes proportions dans la milice permanente.

En même temps les premiers principes de la cohésion exigent que le système entier d'éducation—toute la routine de la vie militaire—ait pour objet, outre l'instruction même, la création d'un sentiment d'intérêt et d'amour pour sa profession dans le cœur de chaque soldat. Et le meilleur moyen pour y arriver est de rendre le service aussi attrayant que possible, ce que l'on ne saurait faire en aucune façon avec un effectif insuffisant comme celui qui est autorisé pour cette école.

Corvées.

Tout ce qui détourne le soldat de ses exercices est préjudiciable à son éducation militaire. Ceci est si universellement reconnu par les élèves que j'espère réduire les corvées à un minimum aussi bas que possible. Le sciage et le fendage de bois de poêle est un mal auquel il faut remédier immédiatement, attendu que la plupart de ceux qui entrent dans la cavalerie sortent d'une classe d'hommes qui se vouent à la profession des armes dans le but de se faire soldats et non manouvriers; et le fait que n'importe qui peut les voir à cette besogne servile est de nature à blesser leur amour-propre, et à leur inspirer du dégoût pour le métier. Ces choses peuvent paraître de peu d'importance, mais la vie de soldat est faite de bagatelles.

Gardes et sentinelles.

L'enseignement des services de garde est une partie très importante de l'éducation d'un soldat, mais cela prendrait un tiers de mon effectif pour fournir une garde régulière pour le service de la porte, avec une garde d'écurie, et permettre aux hommes de dormir dans leurs lits trois nuits par semaine. En outre, je n'ai pas de corps de garde et l'absence d'un accessoire si indispensable au maintien de la disci-

pline a été cause d'un surcroît très marqué d'infractions en encourageant les hommes à faire le service avec négligence ou à ne pas s'en acquitter du tout.

A cause de la faiblesse numérique de mon effectif je me borne donc à poser une sentinelle volante pendant le jour, et une garde de nuit d'un sous-officier et 3 hommes, laquelle se monte tous les soirs à 7 heures et descend le lendemain matin au réveil. Cette garde devient réellement un service très pénible qui n'inspire plus que du mécontentement et de la répugnance, parce qu'en sortant de la garde de nuit les hommes sont obligés de faire le service du matin à l'écurie pour leurs propres chevaux, vu qu'il n'y a personne pour les remplacer—ce qui n'est pas fait pour relever l'humeur d'un homme et est la cause d'une partie des infractions dont souffre la discipline.

Récompenses.

La question des récompenses devrait aller de pair avec celle des punitions. On ne laisse pas, naturellement, d'encourager la bonne conduite, mais la récompense d'un mérite hors ligne ne devrait pas se faire plus attendre que la punition des infractions flagrantes à la discipline.

A cause de l'insuffisance de l'effectif, il n'y a guère de chance d'avancement pour un simple soldat; d'un autre côté le département ne donne pas de prix d'excellence pour le tir à la cible ni pour l'escrime.

Il est dans la nature de l'homme de désirer d'être apprécié et de recevoir des marques sensibles de cette appréciation. Trois prix offerts pour le meilleur soldat monté, en grande tenue, ont été décernés: le 1er au soldat Thomas Leblanc, le 2me au soldat Alex. Aitken, et le 3me au soldat G. Sheward.

Conseils de guerre, commissions d'enquête et bureaux.

Je n'ai pas encore assez d'officiers permanents pour pouvoir convoquer un conseil de guerre régimentaire ou assembler des commissions d'enquête ou autres conformément aux règlements, en sorte que faute d'un établissement convenable il se produit des irrégularités que je ne saurais contrôler.

Il est de la dernière importance qu'il soit porté remède à cet état de choses, parce que le surcroît de fatigue et d'épreuves auquel sont assujétis les hommes, faute d'un personnel suffisant, augmente la tendance à violer la discipline, et nécessite par conséquent un surcroît de sévérité dans la répression des fautes—sans compter que le châtiment devrait être prompt et sûr, et devrait être appliqué sans égard aux subtilités légales.

Sous-officiers.

Les sous-officiers de l'école qui nous sont venus de l'armée impériale ont, par leur expérience et leurs connaissances techniques, rendu des services inestimables, en dressant un certain nombre de jeunes gens intelligents et dévoués d'entre les simples soldats, et les préparant à remplir ces emplois importants. Il faut se rappeler que ces fonctions sont loin d'être faciles à remplir, même en Angleterre; combien plus difficile est-il, dans une petite école comme celle-ci, de trouver des hommes parfaitement sûrs qui veuillent accepter un surcroît de responsabilité et d'ouvrage sans offrir des avantages considérables aux soldats pour les encourager à mériter de l'avancement par l'étude et un travail ardu.

Il faudrait certainement faire luire aux yeux de chaque homme qui se met en état de remplir un emploi de sous-officier, non seulement la perspective du gain immédiat résultant d'une solde plus élevée, mais aussi la certitude d'obtenir la pension lorsqu'il sera rendu au bout de sa carrière militaire.

Nourriture.

Les fournisseurs de vivres donnent une entière satisfaction sous le rapport tant de la qualité que de la quantité; c'est là une chose très importante, et la cuisson des aliments ne l'est pas moins ensuite.

Fourrage.

Le fournisseur est, je crois, mû par des scrupules de conscience, et le soin que l'on met à inspecter le fourrage fait que la quantité et la qualité en sont satisfaisantes et que le contrat est fidèlement exécuté.

Gymnastique.

La gymnastique va de pair avec la nourriture en ce qu'elle contribue à rendre le corps sain, et rien de ce qui tend à ce résultat ne doit être négligé. Il est donc à regretter que la pratique des jeux athlétiques, tels que les jeux de cricket et de ballon, ait dû être abandonnée, cette année, par la raison que les hommes n'ont pas une seule heure de loisir.

Cantine.

La cantine a ajouté à ses "attractions" un jeu de trou-madame qui, avec la salle de récréation et bibliothèque, aide à retenir les hommes à la caserne, le soir, et diminue la tentation de boire. Je me propose aussi d'instituer, pour l'hiver prochain, un cours de "penny-readings" qui devra avoir de l'attrait pour les hommes et leurs amis.

Habillement.

L'habillement est satisfaisant; les nouveaux pantalons sont d'une qualité supérieure et promettent de bien durer. La chaussure ne laisse rien à désirer non plus de la part des nouveaux fournisseurs.

Enseignement en dehors de l'école.

Le maréchal des logis chef Baxter sert toujours d'instructeur à l'escadron de cavalerie de Québec, et le maréchal des logis chef Dingley a été envoyé au camp de Gananoque, Ontario, pour y remplir des fonctions analogues.

Instruction du tir.

Pour la même raison que l'année dernière il n'y a pas eu de tir à la cible encore cette année.

Aides aux autorités civiles.

Plusieurs fois ce corps est, avec la batterie "B," venu en aide aux autorités civiles en temps de danger—notamment en mai dernier, au grand incendie de Saint-Sauveur, où cet officier universellement regretté, le major Charles J. Short, et le vaillant maréchal de logis Wallack trouvèrent une mort prématurée.

La mort de ces deux braves est une perte nationale, et leur mémoire sera à jamais chérie dans ce corps comme celle d'officiers modèles et bien-aimés.

Le récent et désastreux éboulement du cap Diamant a mis en jeu la sympathie et l'énergie de chaque officier, sous-officier et soldat. Nous nous sommes empressés de voler au secours des vivants tout en cherchant les morts, et, de concert avec la batterie "B," nous avons travaillé jour et nuit sur le théâtre du désastre.

Le maire et les habitants de Québec ont publiquement remercié les deux corps des services qu'ils ont rendus en cette occasion.

CONCLUSION.

C'est avec beaucoup de plaisir que je rends témoignage du zèle et de l'attention apportés au service par les officiers et sous-officiers de l'école.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. F. TURNBULL, lieutenant-colonel,

Commandant l'école royale de cavalerie.

A l'adjudant général de milice,
Quartier général, Ottawa.

ANNEXE No. 7

RAPPORT ANNUEL SUR LE RÉGIMENT D'ARTILLERIE CANADIENNE
ET LES ÉCOLES ROYALES D'ARTILLERIE.

OTTAWA, 15 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre ci-joint, pour l'information du major général commandant la milice, les rapports des commandants des écoles royales d'artillerie, pour l'année dernière, et de faire moi-même le rapport suivant :—

RÉGIMENT d'artillerie canadienne.

	Batteries.						Total.	
	"A."		"B."		"C."		Officiers.	Sous-officiers et soldats.
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.		
Effectif autorisé.....	9	151	9	161	7	100	25	412
Effectif actuel.....	19	138	9	150	7	73	25	361
Engagés ou rengagés.....		50		73		14		137
Dégagés à prix d'argent.....		13		9		12		34
do comme incapables de servir.....		2		6		4		12
do en réforme.....		1						1
Déserteurs.....		18		37		9		64
Décédés.....		1	1	2		1	1	4
<i>Entrés à l'école.</i>								
Cours complet.....			1				1	
do abrégé.....	1	37	3	44		8	4	89
do spécial.....			17		1		18	
do du collège militaire royal.....	7						7	
do de génie.....	1	13					1	13
<i>Certificats accordés.</i>								
Cours complet, 1re classe.....		3						3
do do 2e classe.....								
do abrégé, 1re classe.....		19	1	11			1	30
do do 2e classe.....		10	1	3		5	1	18
Cours spécial, 1re classe.....			14		1		15	
do do 2e classe.....			2				2	
Cours complet de génie.....								
do abrégé do 1re classe.....		4						4
do do do 2e classe.....	1	4					1	4
do complet au C. M. R.—1re classe.....	4						4	
do do do 2e classe.....	2						2	

1. Il me faut recommander de nouveau que les écoles d'instruction soient réorganisées de manière à donner un effectif de batterie de campagne complet à Kingston, sinon aussi à Québec. Le progrès que les batteries de campagne en général ont fait dans cette branche du service exige pour sa continuation des moyens d'instruction meilleurs et plus avancés que n'en peut fournir l'effectif très restreint actuellement entretenu; et lorsque, comme à Kingston, la section montée doit, en sus de ses devoirs propres relativement à l'instruction des sous-officiers et soldats attachés à l'école, fournir des chevaux pour l'enseignement de l'équitation aux cadets du collège militaire royal, l'ouvrage que chacun doit nécessairement faire est extrêmement rude, et devrait être facilité par une augmentation de l'effectif de batterie de campagne.

2. Je désire attirer spécialement l'attention sur le rapport du lieutenant-colonel Cotton, dans lequel il est dit que faute de champ de tir la batterie "A" n'a pu, cette année, faire le cours prescrit d'instruction de tir. Cette omission semble suffisamment importante pour justifier une enquête sur les causes qui ont amené l'abandon de l'excellent champ qu'offrait la commune de Barriefield.

3. Le besoin de bons vêtements d'hôpital a été signalé d'année en année, et l'on s'accorde encore à dire que le temps n'a diminué en rien cette nécessité depuis qu'il en a été parlé pour la première fois.

4. J'ai le plaisir de pouvoir attirer l'attention sur le grand nombre d'officiers qui, cette année encore, ont obtenu des certificats de cours spécial. Bien que très inférieur au cours abrégé comme moyen d'instruction ou comme épreuve de capacité, le cours spécial semble répondre aux besoins de beaucoup d'officiers qui autrement feraient peu ou point d'efforts pour se rendre capables, et depuis que ce cours est reconnu il ne peut plus y avoir d'excuse pour retenir au delà de la période réglée les services d'officiers provisoirement nommés.

5. Je n'ai pas encore eu occasion d'inspecter la batterie "C," mais d'après le rapport fourni par son commandant il semblerait évident que sa force numérique diminue peu à peu, et comme il ne paraît pas probable qu'on puisse d'ici à quelque temps trouver assez de recrues sur les lieux, il s'en suit naturellement qu'à moins que les provinces de l'Est ne lui envoie du monde pour remplir les vides qui se font dans ses rangs l'utilité et la valeur de cette batterie seront grandement affectées.

6. Le régiment a à déplorer la mort du major Short et du maréchal des logis d'état-major Wallick, tués par une explosion accidentelle au moment où ils aidaient à arrêter le progrès d'un grand incendie dans le faubourg Saint-Sauveur, Québec, le 16 mai dernier.

Le major Short est entré dans la batterie en qualité de lieutenant en juillet 1874, et il a été promu à son commandement au mois d'août 1882. Ses services tant à Québec que dans la campagne du Nord-Ouest lui ont valu une mention honorable, et par sa mort prématurée les officiers du régiment ont perdu un camarade vaillant, fidèle et éprouvé, tandis que la milice en général est privée des services d'un excellent officier.

Les changements suivants ont été faits dans le personnel pendant l'année, savoir:—

Le capitaine Drury, promu au grade de major le 17 mai 1889, en remplacement du major Short, décédé.

M. H. Burstall, provisoirement nommé lieutenant le 29 octobre 1889, en remplacement de Drury promu, et nommé à la batterie "C."

Le maréchal des logis d'état-major O'Grady, de la batterie "A," nommé maître d'équitation à la batterie "B," en remplacement de Wallick, décédé.

Le maréchal des logis d'état-major Long, de la batterie "A," nommé chef artificier d'artillerie à la batterie "B," en remplacement de Hamanu, décédé.

Les majors Willson et Drury ont été autorisés à changer de batterie en juin dernier.

Les lieutenants Burstall et Gaudet ont eu la permission de permuter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. T. IRWIN, lieutenant-colonel,
Commandant le régiment d'artillerie canadienne.

RAPPORT ANNUEL SUR LA BATTERIE "A" DU RÉGIMENT D'ARTILLERIE CANADIENNE,
ÉCOLE ROYALE D'ARTILLERIE.

KINGSTON, 12 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel de l'école royale d'artillerie que je commande.

1. L'instruction de messieurs les cadets du collège militaire royal dans l'art de l'équitation a été commencée quelque peu plus à bonne heure que de coutume.

2. L'école a grand besoin d'un hangar d'exercice, surtout pour l'hiver, alors que les classes sont le plus nombreuses et que tout ouvrage doit nécessairement se faire à l'abri.

Je désire insister sur l'attellement de ceux canons et deux caissons, au complet, pour le service, ainsi que déjà recommandé.

Un officier et treize sous-officiers et soldats du génie qui suivaient un cours de génie militaire au collège royal ont été attachés à l'école d'artillerie pour s'y instruire dans les manœuvres d'infanterie et les services de jour et de semaine en général. Il faut espérer qu'à l'avenir les hommes du génie qui viendront ainsi au collège militaire royal ne seront pas défalqués du contingent d'artillerie autorisé pour le cours abrégé à l'école royale d'artillerie.

Le besoin de vêtements d'hôpital se fait grandement sentir.

Batterie "A" du régiment d'artillerie canadienne.

Un détachement de canonniers et servants pour le service de deux bouches à feu a été envoyé au camp de brigade des 3e et 4e districts militaires.

A cause du mauvais état du champ de tir de Kingston il n'y a pas eu de tir de la carabine cette année.

La batterie a campé pendant deux semaines au mois d'août.

Il y a décidément amélioration dans la qualité des tuniques ainsi que des bourgerons de serge, mais les pantalons de cette dernière étoffe ne valent rien.

La chaussure est de qualité très inférieure et dure très peu. Je recommanderais que les adjudications fussent renouvelées tous les ans, afin qu'il puisse être fait des améliorations.

Il a manqué un officier à la batterie "A" pendant plus de deux ans.

Je suis convaincu que la valeur de la batterie et de l'école d'artillerie y gagnerait si la batterie postée à Kingston était équipée en batterie de campagne.

La division de campagne a exécuté le tir du canon de 9 le 12 novembre.

Réparations.

Il n'a pas été fait de réparations aux travaux ou fortifications cette année, bien qu'il en ait été autorisé, je crois, pour le fort Frédéric. De menues réparations sont actuellement en voie d'exécution à la caserne de la Tête-de-Pont, mais elles ont été commencées lorsque la saison était déjà trop avancée.

Armement.

L'armement de Kingston est tel que les années précédentes.

Recrues.

Les recrues qui ont été enrôlées pendant l'année sont excellentes.

J'ai reçu toute assistance de la part du personnel de l'école d'artillerie, ainsi que des officiers et soldats de la batterie "A," dans l'accomplissement de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTON, lieutenant-colonel,
Commandant l'école royale d'artillerie.

A l'officier commandant le
Régiment d'artillerie canadienne,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL SUR LA BATTERIE B DU RÉGIMENT D'ARTILLERIE CANADIENNE, ÉCOLE ROYALE L'ARTILLERIE.

CITADELLE, QUÉBEC, 1er novembre 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur l'école royale d'artillerie que je commande.

1.—*Enseignement en dehors de l'école.*

Le sous-officiers suivants ont servi d'instructeurs à différents corps pendant l'année, savoir :

Le maréchal des logis P. Keough, à la batterie de campagne de Shefford,
Le fonctionnaire-bombardier J. Staples, à la batterie de campagne de Montréal,
Le fonctionnaire-bombardier A. F. Smith, à la batterie de campagne de Richmond,
Le sous-officier d'état-major P. Lavoie, au collège de Notre-Dame de Lévis, et
Le maréchal des logis J. Wood, à la *High School* de Québec,
et l'on s'est déclaré très satisfait d'eux.

2.—*Société de tir et pratique du tir.*

Comme d'habitude il a été formé une société de tir de batterie qui s'est composée, cette année, de 95 membres contre 70 l'année dernière.

On s'est vivement intéressé à un concours qui a eu lieu au tir de Lévis, les 19 septembre et 3 octobre, et qui a été couronné de beaucoup de succès ; les tireurs s'y sont disputé des prix en argent et en nature s'élevant au total de \$450. Valeur des prix l'année dernière, \$280. Les citoyens de Québec sont encore très libéralement venus en aide, mais il n'a été accordé aucune subvention de l'Etat.

Cette société est affiliée à la Société de tir de la province de Québec, et elle était représentée au concours de Montréal, cette année, par six sous-officiers et soldats qui ont tous remporté des prix.

Un de ses membres a aussi pris part au concours de la Société fédérale de tir à Ottawa, et a bien figuré sur la liste des gagnants.

Cette année la batterie a exécuté au champ de tir de Lévis son tir annuel de la carabine, qui s'est beaucoup amélioré depuis l'année dernière.

3.—*Concours annuels. etc.*

Les seuls concours régimentaires qui aient encore eu lieu cette année sont le concours d'instruction sur la conduite des voitures, pour une coupe offerte par le commandant du régiment—laquelle a été gagnée par la section de campagne de la batterie B dans l'excellent temps de 1 minute 48½ secondes (moyenne pour les 3 subdivisions), et le concours de tir de la pièce de campagne de 9, où la batterie B a aussi été victorieuse.

Il n'y a pas eu de concours de manœuvres de force, cette année, entre les différentes batteries du régiment.

Le concours d'artillerie de place, ouvert par Son Excellence le gouverneur général, a eu lieu à l'île d'Orléans, sous la direction du lieutenant-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie, les 9 et 14 septembre derniers. C'est la batterie B qui a fourni le personnel d'opération et les corvées.

4.—*Armement.*

L'état de l'armement des forts de Québec et de Lévis est le même que les années précédentes.

5.—*Réparations à l'armement, etc.*

Les réparations nécessaires ont été faites aux pièces d'artillerie de campagne et de place, y compris le brunissage des canons rayés, de 9, se chargeant par la bouche, la mise de nouveaux grains de lumière à des pièces de 40, etc.

Des réparations ont aussi été faites aux affûts et armements des canons de campagne et de place, aux plates-formes, aux magasins, aux quartiers des officiers et des hommes, aux écuries, etc. Une galerie a été disposée pour la pratique du tir

avec le tube Morris, et sera d'une grande utilité. Ainsi que d'habitude l'approche de la barrière à chaîne a été couverte pour l'hiver.

6.—*Habillement et équipement.*

L'habillement s'est quelque peu amélioré sous le rapport de la qualité, mais il ne vaut pas encore la confection anglaise. Il y a des tuniques qui ne gardent pas leur couleur. De temps en temps un pantalon de drap se déchire quand les hommes se baissent à l'exercice. La forme des bonnets de police n'est pas bonne, et il en est dont la couleur change.

J'ai recommandé que le collet rouge de la capote fût supprimé; ce collet se salit vite et est une source de dépense considérable pour le soldat aussi bien que pour le gouvernement.

Il serait à propos de pourvoir les sous-officiers d'état-major et autres d'une capote de meilleure qualité et quelque peu modifiée sous le rapport de la forme.

Le maître-canonnier et le maréchal des logis chef ne portant pas de chevrons, il n'y a actuellement aucune différence entre leurs habits et celui d'un simple canonnier.

Les vêtements d'hôpital si souvent demandés, et dont le besoin se fait grandement sentir, sont encore à venir.

Des vêtements de toile devraient être régulièrement fournis aux ouvriers, canonniers et conducteurs comme partie de leur équipement.

D'ailleurs l'équipement est satisfaisant.

Je n'ai pas encore reçu de réponse à ma demande d'indemnité pour l'habillement que la batterie a détérioré ou ruiné en aidant à arrêter la conflagration de Saint-Sauveur, le 16 mai dernier.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

De grandes réparations ont été faites à la forteresse de la citadelle ainsi qu'aux bâtiments de caserne.

Le chirurgien dit que la santé des hommes est excellente, et que les conditions sanitaires de la citadelle ont été améliorées. Il n'y a pas eu de cas de maladie contagieuse ou épidémique pendant l'année. Le chirurgien recommande qu'il soit fourni une voiture d'ambulance pourvue de toutes les choses nécessaires, ainsi que des équipements complets de vêtements, des pantoufles et des bonnets de nuit pour le service de l'infirmerie.

La salle de lecture et de récréation a été bien entretenue, et les hommes ne se font pas faute de la fréquenter.

Je dois réitérer mes observations au sujet du besoin d'un plus grand nombre de chevaux pour l'efficacité de l'instruction du service de batterie de campagne; il en faut dix de plus.

Je suggérerais de nouveau respectueusement que le plus ancien subalterne de la batterie A et le plus ancien subalterne de la batterie B eussent le rang et la solde de capitaine. Chacune de ces deux batteries est quatre fois aussi forte qu'une batterie volontaire de place, et cette dernière a trois officiers tandis que les premières n'en ont que cinq.

J'ai l'honneur de réitérer mes observations des années précédentes, recommandant la distribution de rations à un nombre restreint de soldats mariés.

Le vétérinaire dit que les chevaux sont en bon état, et que la condition sanitaire des écuries est satisfaisante.

Les jeux annuels ordinaires ont eu lieu au camp du génie, à Lévis.

Comme d'habitude il a été formé une classe de télégraphie par signaux.

L'officier général commandant a minutieusement inspecté la batterie et l'école royale d'artillerie les 26 et 27 septembre, et il a bien voulu s'en dire satisfait.

Un éboulement qui a causé une grande perte de vie et destruction de propriété s'est produit le 19 septembre. Le rocher s'est éboulé sous l'extrémité de la terrasse Dufferin et tout près du bastion du Roi de la citadelle. La batterie sortit et travailla pendant plusieurs jours et nuits dans les ruines, sauvant un certain nombre de personnes. Il faisait très mauvais dans le temps.

Pendant l'année nous avons eu à déplorer la perte de trois camarades profondément regrettés ; je veux parler du major Short et du sous-officier d'état-major Wallick, tués par une explosion accidentelle au moment où, avec la batterie, ils aidaient à arrêter les progrès d'un grand incendie dans le faubourg Saint-Sauveur, le 16 mai, et du maréchal des logis d'état-major Hamann, mort de consommation pulmonaire.

J'ai obtenu toute assistance de la part de l'état-major de l'école royale d'artillerie, ainsi que des officiers et des soldats de la batterie B, dans l'accomplissement de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. E. MONTIZAMBERT, lieutenant-colonel,

Commandant de l'E. R. A., Québec.

Au commandant du

Régiment d'artillerie canadienne, Ottawa.

RAPPORT ANNUEL SUR LA BATTERIE C DU RÉGIMENT D'ARTILLERIE CANADIENNE,
ÉCOLE ROYALE D'ARTILLERIE.

VICTORIA, C.-B., 8 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du major général commandant, mon rapport annuel sur la batterie C du régiment d'artillerie canadienne et l'école royale d'artillerie placés sous mes ordres, et d'attirer de nouveau l'attention sur ce que j'ai recommandé ou suggéré dans mon dernier rapport sous les rubriques suivantes, savoir :—

Effectif actuel,
Etat de force,
Caserne,
Armes, fourniments et habillement,
Infirmerie,
Service divin,
Condition et discipline,
Solde et appointements,
Fourrage, et
Instruction de l'artillerie.

Corps de musique.

Eu égard à la faiblesse numérique actuelle, due aux dégagements et à la désertion, le corps de musique est sur un pied très passable. Mais à moins qu'on ne nous envoie avant longtemps un détachement considérable d'hommes on peut s'attendre qu'il sera nécessaire de dissoudre le corps entièrement, vu qu'il lui faudra prendre le service militaire régulier, tel que les gardes, etc., à son tour de rôle, faute d'hommes de service.

Tables des officiers et sous-officiers.

Le même système continue et donne satisfaction. Le besoin d'un local convenable pour chacune des pensions se fait beaucoup sentir, attendu que les chambres d'ordinaire actuelles sont fort peu convenables. La subsistance coûte environ un tiers de plus que dans les postes de l'Est.

Forts et armements.

Les forts et armements ont actuellement besoin de certaines légères réparations, telles que des plates-formes neuves et des revêtements en partie neufs.

Il est besoin d'un logement de gardien à la pointe Macauley, ainsi que d'un magasin d'artillerie et à projectiles et d'une poudrière sur l'île du Frère.

La poudrière est trop petite, et les équipements et armements sont incomplets. Beaucoup d'articles détruits l'année dernière à l'île du Frère ne sont pas encore remplacés.

Nous avons grand besoin d'une embarcation pour aller à l'île du Frère.

L'allocation annuelle de trois gargousses par pièce a été tirée avec les canons de 7 pouces ; résultats, insatisfaisants. Faute de mires on n'a pas tiré les canons de 8 pouces.

Il faudrait deux affûts pour pièces de 64. Les affûts de marine pour les pièces de 7 et 9 pouces devraient être remplacés par des châssis d'affût de place.

Grande poudrière.

Cette poudrière se trouve dans le parc public de Victoria, et les autorités municipales sont à faire creuser un étang tout près de son emplacement—ce qui ne sera pas de nature à en faire un endroit convenable pour l'emmagasiner de toute la poudre.

Il est temps qu'il soit pris des mesures pour construire une poudrière dans l'enceinte de la caserne neuve, où la sentinelle de la grande porte pourrait la surveiller. La poudrière actuelle est sans aucune protection militaire.

Tir de la carabine.

Le tir de la carabine est à s'exécuter sous la direction du major Peters (qui est très enthousiaste à son sujet), et les résultats en sont bons.

L'année dernière le tir ne put être achevé parce qu'on fût dépossédé du seul champ propre à cet exercice, et ce n'est que grâce à l'obligeance de M. Henly, de Clover Point, que nous pouvons exécuter le tir cette année. Il faudrait faire l'acquisition d'un champ de tir près de la nouvelle caserne, si c'est possible, afin que cette importante partie de l'éducation du soldat ne souffre pas d'interruption.

Inspection de Son Excellence le gouverneur général.

Le 2 novembre dernier cette batterie a eu l'honneur d'être inspectée, à la caserne provisoire, par Son Excellence le gouverneur général, qui a été assez bon de se dire très satisfait de l'aspect du corps à la revue, ainsi que des dispositions des chambres de troupe, du corps de garde, des bureaux, etc.

Le 4 du mois courant Son Excellence a aussi visité la batterie de la pointe McCauley, ainsi que les baraques neuves à Work-Point.

OBSERVATIONS FINALES.

Pour terminer je crois qu'il est important de faire observer qu'à la fin d'octobre, l'année prochaine, expirera la période d'engagement de 57 hommes sur un effectif de 72 ; questionnés à ce sujet, seulement trois d'entre eux ont manifesté l'intention de se rengager.

Comme il est clairement prouvé, après deux années d'essai, qu'on ne saurait trouver des hommes sur cette côte pour remplir les rangs, il faudrait songer à nous en envoyer des provinces de l'Est. Il serait mieux, si l'on a l'intention de maintenir la batterie, d'envoyer *dès maintenant* assez d'hommes pour remplir les vides—28 en tout—afin qu'on puisse les instruire suffisamment pour qu'ils puissent faire des sous-officiers, attendu que même maintenant le besoin d'hommes compétents pour remplir ces emplois se fait beaucoup sentir. S'il n'est rien fait dans ce sens, je crois pouvoir dire sans crainte que le 1er novembre, l'année prochaine, l'effectif de la batterie C sera réduit à environ 25 sous-officiers et soldats, soit le quart seulement de l'établissement autorisé.

Je désire exprimer ma satisfaction de la manière dont les officiers et les sous-officiers, en général, ont fait les différents services pendant l'année dans des circonstances fort pénibles et décourageantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. G. HOLMES, lieutenant-colonel,

Commandant.

Au commandant du

Régiment d'artillerie canadienne, Ottawa.

ANNEXE No 8.

ÉCOLE ROYALE D'INFANTERIE MONTÉE.

WINNIPEG, 14 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur l'école royale d'infanterie montée.

Etat de force.

Le corps conserve toujours son effectif autorisé, se composant actuellement de 7 officiers et 100 sous-officiers et soldats, avec 1 officier et 20 sous-officiers et soldats attachés pour suivre un cours d'instruction.

Certificats.

Voici la liste des officiers, sous-officiers et soldats qui sont venus suivre un cours d'instruction pendant l'année:—

CERTIFICATS ACCORDÉS.

	Degré A.		Degré B.		Certificats de présence.	Actuellement en cours d'instruction.	Total.
	1re.	2e.	1re.	2e.			
Officiers	1					2	3
Sous-officiers et soldats			2	6	42	20	70
Clairons					3		3
Total	1		2	6	45	22	76

Rengagements.

Pendant l'année quinze sous-officiers et soldats se sont dégagés à prix d'argent et je prévois qu'avec la prospérité croissante de cette partie du Dominion et le développement de ses ressources, les avantages qu'on trouvera à servir dans les corps permanents ne seront pas suffisants pour rivaliser avec ceux qu'offriront les carrières civiles, au moins pour ce qui est de la meilleure classe de recrues. De plus un sous-officier ne trouve absolument aucun profit à rester au service et à se rengager, parce que le sous-officier, à partir du caporal en montant, ne se trouve pas plus avancé après 10 ans de service qu'au bout d'un an. Après avoir fait ses trois ans un sergent s'aperçoit qu'il ne peut améliorer sa position; naturellement il cesse de porter intérêt au corps, cherche un emploi dans la vie civile, et quitte le corps au moment où ses services ont une valeur additionnelle; car son expérience et l'assurance avec laquelle il s'acquitte de son service et fait observer la discipline, jointes à sa connaissance des règlements, tout cela en fait un homme d'une beaucoup plus grande valeur qu'un sergent inexpérimenté, bien que les deux touchent la même solde.

Exercice à feu et tir à la cible.

Le corps a régulièrement fait l'exercice à feu dans la plaine toutes les semaines, et hommes et chevaux sont maintenant bien dressés à cette très pratique espèce de tir à la cible; mais comme nous n'avons aucun champ de tir pourvu de buttes, etc.,

nous n'avons pas pu exécuter le tir à la cible tel que réglé pour l'infanterie et établi pour les longues distances.

En outre des nouvelles manœuvres d'infanterie et des exercices à cheval, les services de poste avancé, d'avant et d'arrière-garde, de piquets, etc., etc., ont été pratiquement enseignés tant aux officiers qu'aux soldats.

Habillement et équipement.

Je dois dire que l'habillement et l'équipement reçus se sont trouvés très satisfaisants tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la confection; en arrivant tous les articles ont été soigneusement inspectés par une commission d'officiers avant d'être distribués, et tout a été trouvé très satisfaisant.

Les bonnets, collets et gants de fourrure faisant partie de l'uniforme d'hiver paraissent bien durer, et sont assez chauds pour le climat de cette partie du pays.

On est toujours content des ceinturons et bandoulières de cuir brun; l'économie de temps que leur vaut la suppression de l'emploi de la cimolie, ou terre à pipe, est un grand bienfait pour des hommes dont le tour de service revient si fréquemment que dans ce corps.

Améliorations et réparations.

La cuisine pour l'ordinaire des hommes a été agrandie et renouvelée, et les baraques de troupe ainsi que les logements d'officiers ont été blanchis à la chaux et réparés partout où il en était besoin.

Les écuries sont maintenant éclairées au gaz, et les réparations et améliorations nécessaires y ont été complétées.

Le chirurgien ayant fait rapport qu'il était dangereux de se servir du corps de garde, à cause de la fréquente apparition de la diphtérie lorsqu'il était occupé. J'ai dû le remplacer tant bien que mal par la moitié de l'une des baraques, où, naturellement, il n'y a pas de cellules pour les prisonniers; en sorte que nous avons grand besoin d'un corps de garde neuf, aussi bien que d'une bonne infirmerie pourvue des commodités modernes pour les malades.

Poêles.

Le chauffage des baraques est une chose de grande importance pour la santé et le bien-être des hommes, et je recommanderais que l'on se procurât un poêle "*Syndicate*" d'un modèle spécial, plus pesant, et surtout pourvu de grils et de "secoueurs" faits d'une meilleure qualité de fer forgé; car nous nous apercevons que dans ces poêles la grande chaleur a bientôt fait de détruire les grils et "secoueurs" en fonte, ce qui nécessite de fréquentes et dispendieuses réparations.

Santé.

En général le corps a joui d'une très bonne santé, mais j'ai eu à déplorer la mort du sergent-fourrier John Buckley, sous-officier très estimable et capable, et aussi celle du sergent J. Williams.

Inspections.

Le corps a pris les armes le 25 septembre pour passer la revue de Son Excellence le gouverneur général, qui a bien voulu se dire satisfait de sa mine et de son instruction. L'officier général commandant vient justement de finir son inspection annuelle.

Chevaux d'officiers.

Je prends la liberté de faire remarquer que pour rendre ce corps réellement propre et prêt pour le service actif, il est nécessaire qu'il soit alloué aux officiers du fourrage pour deux chevaux. C'est surprenant comme il faut peu de chose pour forcer ou autrement léser les muscles d'un cheval, et combien de temps il lui faut ensuite pour se rétablir. Je parle par expérience, car des six chevaux d'officiers de ce corps il n'y en a qu'un seul qui n'ait pas été impropre au service pendant plusieurs semaines, et quelquefois même des mois à la fois. Et si les officiers veulent bien s'acheter un deuxième cheval pour le service public, j'ose dire qu'ils sont assez bien venus à demander qu'on leur fournisse du fourrage pour son entretien.

CONCLUSION.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que dans l'accomplissement des services de ce corps j'ai été secondé par mes officiers avec la plus grande habileté et le plus grand zèle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN B. TAYLOR,

Commandant l'école royale d'infanterie montée.

A l'adjudant général de milice, Ottawa.

ANNEXE No 9.

ÉCOLES ROYALES D'INFANTERIE.

CORPS D'ÉCOLE D'INFANTERIE,—COMPAGNIE " A,"

FRÉDÉRICTON, 8 novembre 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon cinquième rapport annuel sur l'école royale d'infanterie et le corps que je commande.

Bien que l'année écoulée depuis mon dernier rapport ait été comparativement stérile en événements, en dehors de l'accomplissement du service ordinaire, elle n'a pas laissé de donner des preuves que l'école est une précieuse institution d'éducation pour cette importante arme du service—l'infanterie—et que le corps est la base efficace de l'école—permanente de nature et de nom. Naturellement, ce n'est qu'avec le temps, et à mesure que l'école et le corps sont mis à l'épreuve de diverses manières, qu'on peut apercevoir le moyen d'arriver à de nouveaux perfectionnements. C'est ainsi que les propositions soumises d'année en année par les différents commandants visent toutes le même but, savoir : des choses qui, comme le dit le major général commandant, " tendent au bien-être des hommes et contribuent à raffermir leur esprit de corps ainsi qu'à favoriser la discipline."

L'une des preuves les plus perceptibles de la valeur de l'école, en outre de celles dont j'ai déjà parlé dans mon rapport d'aide-adjutant général, réside dans l'état ci-dessous indiquant le nombre des officiers, sous-officiers et soldats qui sont venus à l'école de novembre 1888 à novembre 1889, et qui ont obtenu des certificats.

Cet état accuse un total de 31 officiers cette année contre 25 l'année dernière, et de 57 sous-officiers cette année contre 53 l'année dernière :—

Officiers.

Grade A, 1re classe.....	14
do 2e do (cours complet)	3
Cours spécial, 1re classe	5
do 2e do	4
Actuellement à l'école	5
Total	<u>31</u>

Sous-officiers et soldats.

Degré B, 1re classe.	10
do 2e do	21
Présence.....	21
Actuellement à l'école	5
Total.....	<u>57</u>

Ce n'est pas tout ; l'aide-adjutant général de la Nouvelle-Ecosse—lieutenant-colonel Worsley—et le major de brigade de l'Île du Prince-Edouard—lieutenant-colonel Irving, sont venus à l'école en juin dernier, donnant ainsi pour de bon l'exemple aux officiers de leurs districts respectifs.

Inspection du major général sir Fred. Middleton, C.C.M.G., C.B.

Le major général commandant a fait sa sixième inspection du corps et de l'école, à Frédéricton, le 4 octobre dernier.

Tir à la cible et exercice de l'appréciation des distances.

Le tir à la cible autorisé par les ordres généraux pour les sous-officiers et les soldats a de nouveau été exécuté soigneusement et avec succès au camp de Fern Hill, du 29 juillet au 19 août.

Les hommes ont eu moins de peine qu'auparavant à faire le nombre de points voulus dans les trois degrés de classement. Le tir du corps, en somme, a accusé des progrès comparativement au précédent cours, et comme il a été exécuté en camp tous sans distinction de grade y ont pris part ainsi qu'à l'exercice de l'appréciation des distances. Le major général a paru satisfait de l'importance attachée à ce dernier exercice comme partie de l'instruction annuelle du corps, pour laquelle il y avait des prix aussi bien que pour le tir.

Nom du meilleur tireur : le sergent-fourrier Walker ; nom du meilleur appréciateur des distances : le soldat Young.

De même que le nombre des tireurs augmente tous les ans, ainsi devrait s'accroître celui des hommes que le corps envoie aux différents concours de tir. Je regrette que nous n'ayons pas encore été capables d'envoyer un peloton de tireurs aux concours de la société fédérale de tir ; le seul tireur du corps qui y soit allé dans le passé a eu beaucoup de succès.

Musique.

Le corps de musique, sous l'habile direction du clairon-major Hayes, continue à faire des progrès et est maintenant tout à fait bon. Les clairons aussi sont bons.

Tempérance.

Parmi les recrues de l'année dernière se trouvent beaucoup de teatotalers, qui, ainsi qu'on peut le prévoir, donnent un excellent exemple. Aussi n'a-t-on plus qu'un minimum de délits à réprimer.

Salles de lecture et de récréation.

Le comité de la bibliothèque n'est pas resté inactif pendant l'année qui vient de s'écouler. Le nombre des livres augmente, les comptes sont satisfaisants, et les salles sont de plus en plus attrayantes et fréquentées, en été comme en hiver.

Casernes et jardins.

Des réparations et peinturages nécessaires ont été faits aux logements d'officiers et de troupe. On est à réparer les clôtures.

Les jardins des sous-officiers et soldats mariés (casernes du parc) continuent à être à la fois utiles et agréables.

Cuisine et lavoirs.

J'ai fait (détail estimatif pour 1890), en vue de l'amélioration de la cuisine et des lavoirs des hommes, une recommandation qui, je l'espère, sera favorablement accueillie.

Chambres de troupe.

Comme toujours les chambres de troupe sont admirablement disposées et tenues en ordre, ce qui fait beaucoup d'honneur au major Gordon dont le zèle pour tout ce qui regarde le commandement et le soin de sa compagnie ne se dément jamais.

Officiers.

Le major Gordon a de nouveau servi avec avantage dans l'état-major des camps de district tant de la Nouvelle-Ecosse que du Nouveau-Brunswick; c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai appelé l'attention spéciale du major général commandant, lors de son inspection annuelle, sur les services de cet officier.

Le capitaine D. D. Young, après plus de cinq ans de service en qualité d'adjudant dans l'école et corps que je commande, a été promu au grade de capitaine de la compagnie D, corps d'école d'infanterie, de London, Ontario. Par l'avancement bien mérité du capitaine Young, j'ai personnellement perdu les services d'un excellent adjudant, et la compagnie, comme corps, regrette l'absence d'un officier qui se montre l' "ami du soldat" à la caserne comme sur le terrain des jeux.

Le lieutenant et capitaine Hemming a succédé au capitaine Young dans l'emploi d'adjudant, et, à mesure qu'il acquiert de l'expérience, il devient de plus en plus capable dans l'accomplissement de ses fonctions. J'ai également attiré l'attention sur cet officier dont j'ai tout lieu d'être satisfait.

Le lieutenant Carpenter, ci-devant du 13^e bataillon, et récemment nommé au corps d'école d'infanterie, a été désigné pour servir dans la compagnie A jusqu'à nouvel ordre.

Sous-officiers et soldats.

Nous avons été particulièrement heureux cette année dans le recrutement fait pour remplir les vides causés par le départ d'hommes dégagés à prix d'argent ou arrivés au terme de leur engagement (plusieurs se sont rengagés). J'ai déjà dit que ces recrues, d'une excellente classe, sont physiquement et moralement propres au service.

Les sous-officiers non plus n'ont pas dégénéré pendant l'année. Ce n'est qu'après des années de service que les hommes peuvent se rendre compte des avantages qui résultent d'une éducation militaire, et que les sous-officiers s'aperçoivent de l'importance de leurs positions—positions qui deviennent plus importantes avec chaque modification d'instruction et chaque perfectionnement d'administration.

Les officiers et sous-officiers suivants ont été employés au service des camps de district, savoir :

District n° 8, camp de Saint-André.

Le major Gordon, major de brigade;
 Le sergent-major McKenzie, sergent-major de brigade;
 Le sergent-fourrier W. Walker, sergent-fourrier de brigade;
 Le sergent-instructeur A. Fowlie, instructeur de tir de brigade;
 Le chef de musique Hayes, chef de musique de brigade;
 Le sergent Cochran, infirmier-major de brigade;
 Le sergent Gregory, commis aux écritures de brigade;
 Le fonctionnaire-caporal Brewer, instructeur du 71^e bataillon, et
 Le caporal Fancutt, instructeur de télégraphie par signaux.

District n° 9, camp de brigade d'Aldershot.

Le major Gordon;
 Le sergent-instructeur Fowlie, sergent-major de brigade;
 Le caporal Fancutt, instructeur de télégraphie par signaux;
 Le fonct.-cap. Wilson do do
 do Brewer do do
 do Forster do do
 do Duncan do do

Recommandations.

Je prends la liberté d'attirer l'attention sur les recommandations que contiennent mes rapports de 1887 et de 1888.

1° Quant au besoin d'un fourrier permanent dans chaque école: il n'a pas été pourvu à ce besoin dans l'école que je commande.

2° Quant à la nomination d'un adjudant à ajouter à l'effectif autorisé du corps.

3° Que les sous-officiers et soldats mariés avec permission, et leurs familles, soient, à l'égard de la distribution des rations, placés sur le même pied que ceux de l'armée régulière de Sa Majesté.

4° Quant à l'opportunité d'améliorer la position du sergent du drapeau de chaque compagnie, corps d'école d'infanterie, attendu que pour le rang et la solde nos règlements le considèrent comme un sergent de compagnie, tandis que les ordres permanents du corps exigent de lui les importantes fonctions de sergent du drapeau, sans compter qu'il a affaire à une forte compagnie.

5° Relativement au paragraphe 1064 des règlements et ordonnances 1887, mon avis est qu'il est désirable que le privilège dont jouit actuellement le génie soit étendu à l'infanterie, c'est-à-dire que, de temps à autre, les officiers et les sous-officiers devraient, après leur premier passage à une école d'infanterie, être autorisés à suivre des "cours" spéciaux aux mêmes écoles, afin d'entretenir leurs connaissances en manœuvres et en discipline.

Parce que les corps d'infanterie de la campagne ne sont convoqués pour l'exercice qu'à tous les deux ans, il arrive trop souvent, faute d'expérience pratique, que les hommes oublient, avec le temps, les connaissances acquises dans un seul "cours abrégé," quel que soit d'ailleurs le soin qu'on mette à les instruire.

CONCLUSION.

Il ne me reste plus, pour clore, qu'à offrir mes sincères remerciements aux officiers suivants, savoir: au major Gordon, pour la continuation de son précieux appui; au capitaine Hemming, pour ses bons services en qualité d'adjudant; aux officiers en général pour le fidèle accomplissement de leur service—au chirurgien Brown, au major et payeur Armstrong, et au lieutenant et capitaine Drolet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

GEO. J. MAUNSELL, lieutenant-colonel,

Commandant l'école royale d'infanterie.

A l'adjudant général,
Quartier général, Ottawa.

COMPAGNIE "B," ÉCOLE ROYALE D'INFANTERIE.

SAINT-JEAN, 10 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information et examen du major général commandant, mon rapport sur l'école royale d'infanterie que je commande.

La conduite des hommes a été bonne pendant l'année, et ils ont eu une bonne occasion de donner des preuves de leur discipline par le fait que le corps a été autorisé à prendre part à la revue qui a eu lieu à Montréal le jour anniversaire de la naissance de la Reine, en mai dernier.

Le corps a été inspecté le 1er octobre par le major général commandant, qui a exprimé sa satisfaction de ce qu'il a vu, et l'a fait consigner dans un ordre du jour. Je regrette de dire que le jour de la revue le mauvais temps a empêché le corps d'exécuter la nouvelle formation d'attaque.

Un bon champ de tir ayant été établi à l'intention du camp d'instruction de brigade pour le 5e district militaire, j'en ai profité pour faire passer le corps par son cours annuel de tir dont voici les résultats, savoir:

Nombre des sous-officiers et des soldats qui ont passé par toutes les portées, dans le premier degré, au tir annuel.

Nombre total de ceux qui ont passé..... 84

Deuxième degré.

Nombre total de ceux qui ont passé..... 40

do do échoué..... 44

Troisième degré.

Nombre total de ceux qui ont passé..... 26

do do échoué..... 14

Ce qui donne un peu plus de 28 pour 100 de tireurs.

Instruction.

Pendant l'année 83 officiers, sous-officiers et soldats sont venus à l'école, et il en est résulté :

14 certificats de 1re classe et autant de 2e classe dans le degré "A."

Dans le degré "B" il n'y a eu que 2 certificats de 1re classe et 14 de 2e.

Je dois attirer de nouveau votre attention sur la classe d'hommes que les commandants de corps de milice envoient quelquefois à l'école. Ainsi qu'on le verra par l'état suivant le manque d'instruction chez ces hommes est souvent la cause de leur insuccès :

LISTE des officiers, sous-officiers et soldats qui ont été attachés à l'école royale d'infanterie, de Saint-Jean, P. Q., du 1er janvier au 31 décembre 1889.

GRADES.	Total de chaque grade venu à l'école.	Cours complet.	Compagnie "B," E. R. I.				CERTIFICATS.				Partis avec permission.	Partis sans permission.	Expulsés.	Certificats de présence.	Encore à l'école.	Renvoyés—incapables de servir.
			Degrés.				A.		B.							
			1re.	2e.	1re.	2e.	1re.	2e.	1re.	2e.						
								
Capitaines.....	6	4	1	1
Lieutenants.....	25	10	14	1	1
Sergents.....	9	1	1	4	1
Caporaux.....	10	1	2	3	1
Clairons.....	5	1	4
Soldats.....	28	8	2	1	16
Total.....	83	1	14	14	2	14	7	1	3	25	1	1

Enseignement en dehors de l'école.

Pendant l'année le 3e district militaire a formé, à Saint-Jean, P. Q., un camp de brigade auquel la compagnie "B," école royale d'infanterie, a été attachée.

En ma qualité d'aide-adjutant général j'ai dû prendre le commandement du camp de Sorel avec un seul de mes officiers et un petit nombre de sous-officiers et de soldats. Dans mon rapport, ès-qualité, j'ai mentionné avec plaisir l'aide que j'ai reçue d'eux, et j'espère qu'à l'avenir le corps suivra son commandant, si Saint-Jean ne devient pas partie du 6e district militaire avec bureau d'état-major à l'école, ce que je recommande fortement pour beaucoup de raisons qui tombent sous le sens.

LISTE des sous-officiers et des soldats qui ont été détachés pour l'instruction en dehors de l'école.

Grade et nom.	Pour quel service.	Du	Au
		1889.	1889.
Sergent-instructeur Kurt.	Joliette	8 avril	23 avril.
Sergent Roberts.	Morrisburg.	20 do	20 mai.
do Bélanger.	Saint-Hyacinthe	7 mai	18 do
do do	Trois-Rivières.	27 do	10 juin.
Sergent-instructeur Rivet.	Collège Sainte-Marie	3 juin	8 do
Fonctionn.-caporal Duxtader.	Sainte-Thérèse.	29 mai	10 do
<i>Compagnie de Sorel.</i>			
Lieut. Chinic.	Aide-major de brigade	25 juin	7 juillet.
Sergent-instructeur Rivet.	Sergent-major de brigade	25 do	7 do
do Duplessis.	Instructeur	25 do	7 do
Sergent Bélanger	do	25 do	7 do
do Lamontagne	Ecrivain de brigade	25 do	7 do
Fonctionnaire-capor. Duxtader	Instructeur	25 do	7 do
do Bessette.	do	25 do	7 do
Clairon Walsh	Clairon de brigade.	25 do	7 do
<i>Compagnie de Saint-Jean.</i>			
Sergent-major Phillips.	Sergent-major de brigade.	25 juin	7 juillet.
Sergent Goodfellow.	Instructeur.	25 do	7 do
do Roberts	do	25 do	7 do
Caporal Bowdridge.	do	25 do	7 do
do Bolster.	Provost-Sergt.	25 do	7 do
Clairon Wray.	Clairon de brigade.	25 do	7 do

Administration.

Je vous prie d'attirer encore une fois l'attention du major général commandant sur la nécessité de compléter le cadre des officiers. J'ai grand besoin d'un autre subalterne ; dans l'état de choses actuel mes deux lieutenants sont de service 24 heures sur 48. La nomination d'un fourrier (non-combattant) n'a pas répondu aux besoins de l'organisation actuelle.

Pour autres affaires d'administration, je prends la liberté de vous renvoyer à mes précédents rapports sur le sujet, ainsi qu'à d'autres remarques et recommandations.

Travaux et réparations.

Pendant l'année, la propriété de l'Etat attenante à la caserne a été entourée d'une clôture.

Les fossés ont été nettoyés et des réparations ont été faites à l'ancien hôpital.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. D'ORSONNENS, lieut.-col.,
Commandant l'école royale d'infanterie.

A l'adjutant général de milice,
Ottawa.

COMPAGNIE C, ÉCOLE ROYALE D'INFANTERIE.

CASERNE DU FORT-NEUF, TORONTO, 7 déc. 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport sur les progrès et l'état de l'école royale d'infanterie de Toronto, pour l'année 1889.

Instruction.

L'école a eu assez de vogue pour rester, comme à l'ordinaire, continuellement ouverte pendant onze mois de l'année.

C'est avec plaisir que je note la bonne conduite générale de ceux qui viennent à l'école. Les officiers, sans exception, sont fort avides d'acquérir des connaissances militaires et font preuve de zèle et d'intelligence dans l'accomplissement des services, tandis que nous n'avons pas de peine à plier les sous-officiers et les soldats à la discipline, bien qu'ils paraissent se soucier moins de l'instruction.

Voici un relevé de ceux qui ont été admis à l'école depuis mon dernier rapport (décembre 1888) :—

Répartition.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Restent de 1888	1	4
Sont entrés en 1889	52	107
Ont obtenu des certificats.....	49	47
Ont échoué.....	3	57
Restent	1	7

Voici maintenant le classement des certificats obtenus :—

1re classe, cours complet, degré A.....	1
1re " " abrégé, "	4
2e " " " "	22
1re " " spécial.....	7
2e " " " "	15
1re " " complet, degré B.....	1
1re " " abrégé "	5
2e " " " "	36
Clairons	5

Il peut n'être pas sans intérêt d'observer, relativement à ce qui précède, que depuis l'établissement de cette école (1er avril 1884) cinq années complètes ont été consacrées à l'instruction, et que dans cet espace de temps 286 officiers et 468 sous-officiers et soldats (total, 754) sont venus à l'école, et 473 certificats ont été accordés, savoir : 227 à des officiers et 246 à des sous-officiers ou soldats, sans compter les certificats de présence.

Camp.

La compagnie C—corps d'école d'infanterie—commandée par le lieutenant et capitaine MacDougall, a fait partie du camp de district à Niagara, en juin dernier ; elle y a fourni un certain nombre d'instructeurs aux différents corps, et prêté en outre une aide des plus efficaces en beaucoup d'autres services.

Tir.

J'attirerai de nouveau l'attention sur l'opportunité de pourvoir de tubes Morris les différentes écoles d'infanterie.

Les avantages à retirer d'un cours d'instruction à l'aide de ces tubes sont nombreux et ne le cèdent qu'à ceux d'un cours suivi sur le champ de tir même, ce à quoi il ne faut pas penser en hiver, ou à moins qu'il n'y ait à la portée de l'école un terrain propre à cet exercice.

Le tir de classe de la compagnie C a été très satisfaisant ; des prix ont été fournis par souscription et par la caisse de la cantine pour les meilleurs moyennes faites durant le cours.

Travaux et réparations.

Le besoin d'un bon hangar d'exercice pour les jours de mauvais temps se fait beaucoup sentir, et comme à sa dernière session le parlement a voté un léger crédit pour un pareil bâtiment il faut espérer que la construction en sera poussée aussi rapidement que possible.

J'attirerai de nouveau respectueusement l'attention sur plusieurs de mes recommandations de l'année dernière, dont les principales ont trait à un nouvel appareil de chauffage, au remplacement du pétrole par le gaz ou la lumière électrique, à des planchers et plafonds neufs pour les logements des officiers, au rejointoiement des murs extérieurs de la caserne, et à des latrines neuves pour les hommes.

Tous ces travaux pressent à raison d'économie et de nécessité réelle.

Personnel.

Le major Vidal et les officiers et sous-officiers de la compagnie "C" attachés à l'école royale d'infanterie ont été fort assidus et se sont donné la plus grande peine dans l'accomplissement de leurs fonctions respectives.

Le capitaine MacDougall s'est chargé des fonctions d'adjudant rendues vacantes, à la fin de l'année dernière, par la retraite du capitaine Sears, et le cadre actuel des officiers se trouve complété par la nomination des lieutenants Evans et Laurie qui remplacent les lieutenants Wadmore et Cartwright, transférés à la compagnie "D," corps d'école d'infanterie.

L'école, à son grand détriment, attend encore la nomination d'un fourrier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. D. OTTER, lieutenant-colonel,
Commandant l'école royale d'infanterie.

A l'adjudant général, Ottawa.

COMPAGNIE "D," ÉCOLE ROYALE D'INFANTERIE.

LONDON, ONT., 2 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, le rapport suivant sur la compagnie "D," corps d'école d'infanterie, et sur l'école royale d'infanterie de London, pour l'année qui va expirer.

Compagnie "D," corps d'école d'infanterie.

Le cadre des officiers est maintenant complet. Pendant l'année le lieutenant et capitaine Young, ci-devant de la compagnie "A," a été désigné pour occuper le grade de capitaine, et le lieutenant Cartwright a été transféré de la compagnie "C" en remplacement du lieutenant Evans. Cette dernière mutation a fait perdre à la compagnie "D" son seul officier célibataire et laisse la pension sans membre permanent résidant. A mon avis il n'y a pas d'agent plus important qu'une pension bien ordonnée pour l'éducation qu'il faut aux officiers ; mais pour qu'une pension soit bien ordonnée il faut qu'un officier permanent y demeure.

Les officiers de la compagnie—le capitaine Young, le lieutenant et capitaine Wadmore, le lieutenant et capitaine Cartwright, le lieutenant Denison et le chirurgien Hanavan—ne laissent rien à désirer. Tous sont pleins de zèle, et chacun dans sa partie est précieux pour le service. J'ai été fâché de perdre le lieutenant Evans ; c'est un officier qui promet, et il a des qualités qui le recommandent.

Dans le cours des derniers douze mois, 45 hommes ont été enrôlés ou nous sont venus d'autres compagnies, 15 ont été rayés pour cause de désertion, 9 ont été dégages à prix d'argent, et 3 libérés sur l'avis du médecin. L'un des déserteurs s'est livré. L'état de force actuel se compose de 94 sous-officiers et soldats.

La discipline a peu laissé à désirer. Depuis le premier enrôlement l'officier commandant n'a prononcé que cinq condamnations à l'emprisonnement, et il n'a été réuni que deux conseils de guerre—l'un pour juger un déserteur, et l'autre pour instruire le procès d'un ivrogne.

Tous les hommes ont généralement joui d'une bonne santé.

La compagnie, commandée par le capitaine Young, a fait partie de la brigade qui a campé ici en juin, et en fournissant des sergents et des instructeurs tant à l'état-major de brigade qu'à plusieurs des corps elle n'a pas peu contribué au progrès des troupes. En même temps il a été envoyé un sergent-instructeur au camp de Gana-noque, et des sergents de la compagnie ont été employés à exercer les compagnies des *high schools* de Guelph, de Mount-Forrest et de Galt.

Dans le cours de l'été et de l'automne, la compagnie a, sous la surveillance immédiate du capitaine Young, fait son cours annuel de tir d'une manière qui m'a fort plu. Le registre de tir à la cible accompagne le présent rapport. Tous les officiers et un grand nombre des sous-officiers et soldats ont beaucoup de goût pour le tir de la carabine, et le fait que nous avons maintenant un champ de tir "à notre porte" a beaucoup contribué à encourager ce goût. Nous avons eu des concours avec le *Victoria Rifle Club*, de London, avec le 7^e bataillon, et avec les compagnies "B" et "C" de notre propre corps, ainsi qu'un très intéressant et utile concours de tirailerie à feu rapide avec la batterie "C" du régiment d'artillerie canadienne. Ce dernier concours a été le résultat d'un défi lancé par le major Peters, de la batterie, qui pour cela mérite des remerciements de tous ceux qui désirent voir le tir de la carabine sortir de l'ornière de la lenteur de pointage où il se traîne si obstinément, et se rapprocher davantage des conditions qu'offre le champ de bataille. En parlant ainsi je ne perds pas de vue les louables efforts que les sociétés fédérales et provinciales de tir ont faits dans la même direction, mais je désire faire remarquer que le major Peters a fait un pas de plus en inaugurant un tir de concours qui, s'il est continué (ainsi qu'il devrait l'être) sera d'un prix inestimable en ce qu'il développera la vraie valeur de nos troupes permanentes.

Un corps de musique a été formé il y a environ 4 mois. Ses progrès sont très marqués et font espérer qu'il égalera bientôt ceux des compagnies plus anciennes. Pendant que j'en suis à ce sujet il peut n'être pas mal à propos d'attirer l'attention sur l'évidente injustice de s'attendre à ce qu'un cadre d'officiers si peu considérable que le nôtre maintienne un corps de musique sans aide de la part de l'Etat.

L'année dernière le lieutenant-colonel Otter a recommandé que le nombre des instructeurs rétribués fût augmenté ; je partage entièrement son avis à ce sujet. On semble perdre de vue le fait qu'une de nos compagnies doit faire le service ordinaire d'un corps militaire, instruire la milice en général, exercer les compagnies de collège, et dresser ses propres recrues. Les deux instructeurs qui touchent actuellement la solde en cette qualité suffisent à peine pour l'ouvrage de l'école. Nos propres recrues ont besoin d'être exercées à part des "attachés," et pour cela seul il faut un instructeur qui ne saurait être le premier venu ; il est nécessaire que ce soit un instructeur de premier ordre et qu'il touche la solde attachée à ses fonctions. Mais ce n'est pas sous ce rapport seulement qu'il faudrait augmenter le personnel. Chez nous on attend d'une compagnie le service d'un régiment ; sur 12 sous-officiers de compagnie il nous faut fournir le trésorier de l'ordinaire, le commis aux écritures, l'infirmier-major, le cantinier et le chef de musique, ce qui nous en laisse que 7 pour les services de semaine, de jour, de cantine, de garde, de piquet et de police.

Il devient de plus en plus évident tous les ans qu'il faut plus de munitions que n'en alloue le département. L'allocation aux corps permanents devrait être pratiquement illimitée, ainsi qu'elle l'est, me dit-on, dans l'armée régulière des États-Unis. Le soldat régulier devrait être presque inséparable de son arme si l'on veut qu'il devienne—ainsi qu'il devrait l'être—d'une habileté consommée à s'en servir. Non seulement on devrait l'encourager à tirer, mais il faudrait exiger de lui qu'il le fasse constamment, par tous les temps et dans les pires comme dans les meilleures conditions ; et l'homme qui, à cause d'une vue défectueuse ou par faiblesse de constitution, ne peut, après une pratique raisonnable, atteindre l'ordre de mérite voulu, devrait être réformé comme étant physiquement impropre au service. Il faudrait porter une attention spéciale à la pratique du tir rapide, et avoir soin de faire monter le mauvais tireur au niveau prescrit, mais pour cela il ne faut pas ménager les munitions. Il devrait être rendu compte de chaque cartouche ; mais les cartouches dépensées judicieusement et sous la surveillance voulue ne devraient jamais être regardées comme gaspillées.

Dans le but de perfectionner le tir, je recommande qu'un officier de chaque compagnie soit envoyé à Hythe, et que, pour l'encouragement de la pratique, chaque sous-officier ou soldat faisant une certaine moyenne pendant le cours annuel de tir soit mis au rang des bons tireurs, et qu'il touche la haute-paye; car il n'y a pas de doute que, toutes choses égales d'ailleurs, comme soldat un bon tireur vaut infiniment mieux qu'un mauvais.

L'état qui suit montre comment l'école a été fréquentée et combien de certificats elle a accordés depuis mon dernier rapport:—

Officiers.

Ont obtenu des certificats de cours complet.....	2
do do 1re classe.....	12
do do 2e do	16
Se sont retirés avant d'achever le cours.....	13
N'ont pas encore fini leur cours.....	7
	50

Sous-officiers et soldats.

Ont obtenu des certificats de 1re classe.....	7
do do 2e do	27
do do clairs.....	11
Ont échoué ou se sont retirés avant la fin du cours	18
Expulsés pour cause de mauvaise conduite.....	2
N'ont pas encore fini leur cours.....	24
	89

Je ne puis clore ce rapport sans rendre témoignage du zèle uniforme montré par les officiers qui sont venus à l'école depuis son ouverture, ainsi que de leur tenue fort satisfaisante, et des agréables relations qui ont existé entre eux et les officiers permanents.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. SMITH, lieut.-colonel,
Commandant l'école royale d'infanterie.

ANNEXE No 10.

CERTIFICATS, ÉCOLES ROYALES D'INSTRUCTION MILITAIRE.

Noms des officiers, sous-officiers et soldats qui ont obtenu des certificats pendant l'année 1889.

CAVALERIE.

Nom et grade	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.		
		1re classe.	2e classe.	Complet	Succinct.	Spécial.	A	B	
Barr, sous-lieutenant W. E.	6e régiment		13 avril		S		A		
Bowes, soldat P. P.	Corps d'école de cavalerie	19 mars.			S			B	
Brown, capitaine W. W.	3e régiment provisoire	31 "			S		A		
Cowan, lieutenant A.	"	13 juin.			S	Sp.	A		
Denison, jne., sous-lieutenant G. T.	Gardes du corps du G. G.	2 déc.			S		A		
Dickson, sous-lieutenant R. C.	"	16 juill.		C			A		
Fraser, maréchal des logis G.	2e régiment		16 avril.		S			B	
Greenwood, capitaine H. S.	4e "	31 mars.			S		A		
Gregory, soldat H.	Hussards Can. de la Reine	30 avril.			S			B	
Harrison, brigadier postiche J. W.	Corps d'école de cavalerie	27 nov. 1888.			S			B	
* Hodgins, major titulaire W. E.	Gardes à pied du G. G.	19 oct.			S	Sp.	A		
Keirstead, soldat S. A. D.	8e régiment		3 avril.		S			B	
Knight, brigadier S.	4e "		31 mars.		S			B	
Long, maréchal des logis S. Z.	8e "		3 avril.		S			B	
Servos, maréchal des logis W. S.	2e "		30 nov.		S			B	
Sloan, soldat J.	Gardes de corps du G. G.		31 mars.		S			B	
Sloan, maréchal des logis J.	"	30 nov.		C				B	
Strickland, sous-lieutenant D. A. E.	3e régiment provisoire	31 mars.			S		A		
Total 18.			11	7	2	14	2	8	10

* Equitation seulement.

ARTILLERIE.

Anderson, sous-lieutenant C. H.	Brigade de Montréal		7 sept.			Sp.	A	
Back, canonnier P. W.	Batt. A d'art. roy. can.	22 mai.			S			B
Baker, canonnier G. E. L.	Batt. de c. de Woodstock	31 mars.			S			B
Baxter, lieutenant J. B. M.	Brig. du N.-Brunswick	10 sept.				Sp.	A	
Bellhouse, fonct.-bombardier J. M.	Batt. B d'art. roy. can.	14 août.			S			B
Bissett, sous-lieutenant E. H.	Brigade de Montréal	7 sept.				Sp.	A	
Black, canonnier J. C.	1re brig. d'art. de camp.		3 avril.		S			B
Boutillier, maréchal des logis A.	Batt. A d'art. roy. can.	22 mars.		C				B
Bramah, bombardier W.	"		1er nov.		S			B
Brennan, capitaine J.	Brigade de l'île du P.-E.		4 oct.			Sp.	A	
Camp, canonnier R.	Batt. decamp. d'Hamilton	5 avril.			S			B
Carvell, lieut. P.	Brigade de l'île du P.-E.	16 "				Sp.	A	
Chapman, canonnier F.	Batt. A d'art. roy. can.	22 mai.			S			B
Clements, bombardier F.	" B	30 avril.			S			B
Coburn, brigadier J.	" B	3 "			S			B
Coombes, quartier-maître sous-offic. J.	Batt. de camp. d'Hamilton	8 "		C				B
Costigan, sous-lieutenant R.	Brigade de Montréal	10 sept.				Sp.	A	
Crathern, sous-lieutenant J. A.	"		10 sept.			Sp.	A	
Crewe-Read, brigadier N.	Batt. de camp. de Sydney	31 mars.			S			B
DeFoe, bombardier J.	" Durham		3 avril.		S			B
Ernst, lieutenant P. A.	Batterie de Mahone-Bay	31 mars.			S		A	
Foot, canonnier L.	" Pictou	31 "			S			B
Gilchrist, brigadier J. W.	Batt. A d'art. roy. can.	3 avril.			S			B
Goodman, bombardier H. J.	" decamp. d'Hamilton	3 "			S			B

LISTE des certificats—*Suite.*

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1ère classe.	2e classe.	Complet	Sup. cinct.	Spécial.	A.	B.
Halls, sous-lieutenant F. E.	Brigade d'Halifax.	6 sept.				Sp.	A	...
Harrison, sous-lieutenant C. F.	Brigade du N.-Brunswick	10 "				Sp.	A	...
Hart, sous-lieutenant G. C.	Brigade d'Halifax.	25 fév.				Sp.	A	...
Hewgill, brigadier W. P.	Batterie A d'art. roy. can.		1er nov.					B
Hill, fonctionnaire-bombardier J.	" B "	14 août.						B
Hilliard, canonnier T.	Batterie de ca. d'Hamilton		3 avril.					B
Johnston, canonnier H. H.	Batterie de Cobourg.	8 avril.						B
Johnston, canonnier W. S.	Batterie de ca. de Toronto		3 avril.					B
Jones, canonnier A.	Batt. de camp. de Durham	3 avril.						B
Kains, bombardier F.	Batterie C d'art. roy. can.		13 fév.					B
Keizer, canonnier W. A.	Batt. de ca. de Montréal.	31 mars.						B
Kennedy, brigadier G.	Batterie C d'art. roy. can.		13 fév.					B
Long, maréchal des logis C. E.	" A "	22 mars.						B
Long, canonnier R. A.	" A "		22 mai.					B
Lord, bombardier J. J.	Batt. de camp. de Durham	3 avril.						B
Macfarlane, sous-lieutenant W. D.	Brigade de Montréal.	7 sept.				Sp.	A	...
Mix, brigadier H. W.	Batt. de camp. d'Ottawa.	3 avril.						B
Morgan, bombardier T.	Batt. de camp. de Durham	3 "						B
McIntyre, canonnier W.	Batterie A d'art. roy. can.	22 mai.						B
McKay, canonnier J.	Brigade d'Halifax.	31 mars.						B
McLarren, sous-lieutenant A. H.	" "	6 sept.				Sp.	A	...
Oxley, capitaine F. H.	" "	6 "				Sp.	A	...
Pierce, canonnier J.	" "		31 mars.			S		B
Quinlan, lieutenant W. J.	Brigade de la Col.-Britan.	20 jan.				Sp.	A	...
Redding, brigadier T.	Batterie C d'art. roy. can.		13 fév.					B
Rimbeault, fonctionnaire-bombardier.	" B "		14 août.					B
Roche, maréchal des logis E.	Batt. de camp. de Toronto	3 avril.						B
Rogers, canonnier H.	Batt. de cam. d'Hamilton	3 "						B
Rose, canonnier J.	Batterie A d'art. roy. can.		22 mai.					B
Ryder, maréchal des logis R.	Batterie d'Yarmouth.	31 mars.						B
Sallows, brigadier W. D.	Batterie A d'art. roy. can.		3 avril.					B
Seaborn, canonnier W.	Batt. de ca. de Woodstock	31 mars.						B
Shawcross, canonnier D.	Batterie A d'art. roy. can.	22 mai.						B
Shehyn, sous-lieutenant J. A.	Batterie n° 1, Québec		20 juillet				A	...
Short, bombardier E.	Batterie C d'art. roy. can.		13 fév.					B
Soper, fonctionnaire-bombardier A.	" "		13 "					B
Staples, fonctionnaire-bombardier J.	" B "	30 avril.						B
Steeves, lieutenant J. A. E.	Brigade du N.-Brunswick	10 sept.				Sp.	A	...
Theakston, canonnier J. R.	Brigade d'Halifax.		19 juillet					B
Thompson, maréchal des logis A.	Batt. de camp. de Durham	3 avril.						B
Thompson, canonnier J. H.	Batt. de cam. de Toronto		3 avril.					B
Thompson, brigadier J. R.	Batt. de camp. d'Ottawa.	3 avril.						B
Watson, canonnier G.	Batterie A d'art. roy. can.		1er nov.					B
White, sous-lieutenant W. W.	Brigade du N.-Brunswick	10 sept.				Sp.	A	...
Wilmot, maréchal des logis W. A.	Batt. de cam. de Kingston	3 avril.				S		B
Wyde, sous-lieutenant H. M.	Brigade d'Halifax.	25 fév.				Sp.	A	...
Total 70.		48	22	2	51	17	19	51

GÉNIE.

Bennett, sapeur B.	Cie de Montréal.		2 mai.			S		B
Harrison, sapeur H.	" "		2 "			S		B
Houstin, sapeur J.	Cie de Charlottetown.	2 mai.				S		B
Jones, sapeur S.	Cie de Montréal.		2 mai.			S		B
Leigh, sous-lieutenant C.	Cie de Charlottetown.		2 "			S	A	...
Livingston, sapeur J.	Cie de Montréal.		2 "			S		B
Walker, brigadier O. H.	" "	2 mai.				S		B
Winchester, sapeur C.	Cie de Charlottetown.		2 "			S		B
Wood, sapeur J.	Cie de Montréal.		2 "			S		B
Total 9.		4	5	9			1	8

LISTE des certificats—*Suite.*

INFANTERIE.

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1ère classe.	2e classe.	Complet	Succ. enct.	Spécial.	A	B
Airth, sergent H. J.	42e bataillon		31 mars.		s			B
Alexander, soldat G. H.	52e "		31 "		s			B
Allaway, sergent J.	34e "		30 nov.		s			B
Anderson, sergent du drapeau R.	7e "		12 avril.		s			B
Andrews, capitaine W.	33e "		28 jan.		s	Sp.	A	
Arthur, caporal J.	35e "		31 mars.		s			B
Athawes, sergent-major C.	13e "		31 juillet		s			B
Atkinson, lieutenant T. R.	39e "		25 juillet		s	Sp.	A	
Avery, soldat H. C.	Gardes à pd du gouv. gén.		6 avril.		s			B
Ball, sous-lieutenant H. G.	19e bataillon		31 mars.		s		A	
Barnhart, caporal W. D.	43e "		25 juillet		s			B
Barteaux, sous-lieutenant G.	69e "		31 mars.		s		A	
Bayley, lieutenant T.	39e "		7 juin.		s	Sp.	A	
Beatty, lieutenant D.	96e "		31 mars.		s		A	
Beaudreau, lieutenant N.	76e "		30 "		s		A	
Bell, soldat P.	12e "		30 juin.		s			B
Bell, lieutenant W. W.	67e "		31 mars.		s		A	
Bernier, sergent G. A.	81e "		30 mars.		s			B
Bertram, capitaine A.	77e "		30 juin.		s	Sp.	A	
Billings, capitaine B.	43e "		13 oct.		s	Sp.	A	
Black, sous-lieutenant F. B.	74e "		5 avril.		s		A	
Blanchfield, soldat F.	10e "		30 nov.		s			B
Bouverie, lieutenant F. K.	40e "		31 juillet		s		A	
Boyer, soldat R. G.	67e "		31 mars.		s			B
Bramley, sergent J. W.	19e bataillon		30 nov.		s			B
Brooks, sous-lieutenant J. V. T.	54e "		17 juillet		s		A	
Brothers, soldat J.	Cie C., C. E. I.		31 mars.		s			B
Brousseau, sous-lieutenant J. D.	9e bataillon		17 juillet		s	Sp.	A	
Brown, sergent-major F. A.	24e "		31 "		s			B
Burns, soldat J. C.	Cie A., C. E. I.		12 déc.		s			B
Burrell, sergent W. R.	12e bataillon		30 nov.		s			B
Butcher, soldat J.	Cie d'infanterie montée.		1er juil.		s			B
Butler, lieutenant W.	7e bataillon		4 avril.		s	Sp.	A	
Cameron, sous-lieutenant G. W.	5e "		15 juillet		s	Sp.	A	
Campbell, lieutenant J. L.	39e "		22 mai.		s	Sp.	A	
Carey, caporal C. R.	72e "		31 mars.		s			B
Carey, sergent-major C. R.	72e "		30 oct.		s			B
Carpenter, lieutenant A. E.	13e "		10 juillet		s		A	
Chalmers, soldat J.	Cie D, C. E. I.		1er août.		s			B
Coates, sergent J.	32e bataillon		5 avril.		s			B
Coldwell, payeur A. B.	75e "		31 mars.		s	Sp.	A	
Cole, sous-lieutenant H. H.	42e "		31 "		s		A	
Collins, sous-lieutenant W. A.	19e "		5 avril.		s		A	
Corey, soldat C. J.	60e "		17 juillet		s			B
Cowan, capitaine J. L.	29e "		25 mars.		s	Sp.	A	
Crean, sous-lieutenant J. F.	2e "		16 août.		s	Sp.	A	
Croke, sous-lieutenant C. H.	93e "		30 juin.		s		A	
Darkis, caporal S.	67e "		31 mars.		s			B
Darling, sous-lieutenant G. H.	42e "		30 mars.		s		A	
Davis, fonctionnaire-caporal E. F.	Cie D, C. E. I.		10 avril.		s			B
Deacon, sergent H.	42e bataillon		30 juin.		s			B
Denison, lieutenant S. J. A.	Corps d'école d'infanterie		5 "		C.		A	
Dennison, sergent F. E.	68e bataillon		31 mars.		s			B
Dennistoun, capitaine R. M.	57e "		16 août.		s	Sp.	A	
Dexter, sergent H. W.	26e "		19 août.		s			B
Dinnis, fonctionnaire-caporal T. H.	Cie d'infanterie montée.		1er juil.		s			B
Dixon, sous-lieutenant T. F. H.	10e bataillon		3 oct.		s		A	
Doherty, lieutenant G. F.	73e "		2 déc.		s		A	
Douglas, caporal A.	8e "		30 mars.		s			B
Dowling, sergent T.	12e "		31 "		s			B
Downard, lieutenant G.	36e "		30 juin.		s			B
Downey, soldat G.	2e "		30 "		s		A	

LISTE des certificats—*Suite.*

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1re classe.	2e classe.	Complet	Succinct.	Spécial.	A	B
Dunlop, sergent C.	12e bataillon.		30 nov.		S			B
Eelke, caporal C.	43e "		30 mars.		S			B
Elliott, caporal J. A.	33e "		6 avril.		S			B
Ells, sergent A. W.	68e "	31 mars.			S			B
Evans, lieutenant T. D. B.	Corps d'école d'infanterie	5 juin.		C			A	
Fairweather, sous-lieutenant J. H.	Gardes à pied du gouv. g.		22 févr.			Sp.	A	
Fales, sergent L.	72e bataillon.		31 mars.		S			B
Floyd, sous-lieutenant W. H.	40e "		4 sept.			Sp.	A	
Forsyth, sergent A.	82e "	31 mars.			S			B
Foster, caporal F. W.	67e "		31 mars.		S			B
Fulford, caporal R.	40e "		30 nov.		S			B
Garland, lieutenant M. N.	96e "		17 juillet			Sp.	A	
Gates, sergent P.	72e "		31 mars.		S			B
Gault, capitaine C. E.	5e "	15 juillet				Sp.	A	
Gillon, soldat R.	53e "		30 mars.		S			B
Gregory, lieutenant F. B.	71e "	30 nov.				Sp.	A	
Griffith, caporal E. D.	Cie D, C. E. I.		15 déc.		S			B
Guernsey, caporal C.	46e bataillon		30 juin.		S			B
Guy, sous-lieutenant W.	28e "		13 mars.			Sp.	A	
Hamm, lieutenant G. W.	75e "	31 mars.			S		A	
Hancock, soldat C. R.	28e "		19 dc. 88		S			B
Hansen, soldat G.	Cie B, C. E. I.		30 mars.		S			B
Harris, soldat E. J.	43e bataillon		7 juin.		S			B
Harris, fonctionnaire-caporal E. J.	Cie d'infanterie montée.	1er juil.			S			B
Harrison, soldat C. J.	"	1er "			S			B
Harrison, sous-lieutenant T. M.	2e bataillon		16 août.			Sp.	A	
Hawkins, sous-lieutenant J. H.	72e "	31 mars.			S		A	
Healey, sergent C. E.	69e "		31 mars.		S			B
Henry, sergent D.	42e "		31 "		S			B
Hetherington, sous-lieutenant G. A.	62e "		22 juin.			Sp.	A	
Heward, sous-lieut. S. A.	10e "		30 "		S		A	
Hill, major C. W.	94e "	31 mars.				Sp.	A	
Hill, lieutenant J.	89e "	16 juillet			S		A	
Hillary, capitaine R. M.	12e "	30 juin.			S		A	
Hindson, sergent C.	37e "		31 mars.		S			B
Hindson, sergent du drapeau C.	37e "	17 oct.		C				B
Hiscock, soldat G.	Cie A, C. E. I.		12 déc.		S			B
Hiscott, lieutenant T.	19e bataillon.		31 mars.		S		A	
Holmes, lieutenant D.	33e "		31 août.			Sp.	A	
Hora, lieutenant W.	14e "		17 oct.	C			A	
Horrocks, sergent W.	49e "		30 mars.		S			B
Howard, capitaine D. McD.	10e "	11 mars.				Sp.	A	
Hunter, sous-lieutenant W.	82e "	31 "			S		A	
Hutchinson, soldat J. W.	31e "		31 mars.		S			B
Ibbotson, capitaine E. B.	5e "	15 juillet				Sp.	A	
Ibbotson, sous-lieutenant J. I.	5e "	15 "				Sp.	A	
Irwin, soldat J.	31e "		31 mars.		S			B
Irwin, sergent R.	57e "		31 "		S			B
Jacques, sous-lieutenant H. S.	72e "		14 oct.			Sp.	A	
Jordan, soldat L. B.	62e "		31 mars.		S			B
Joyner, lieutenant N. P.	47e "		24 août.			Sp.	A	
Kavanagh, soldat W.	Cie d'infanterie montée.		1er juil.		S			B
Kaye, sous-lieutenant J. H.	62e bataillon.	31 mars.			S		A	
Keen, caporal A.	71e "		31 mars.		S			B
Kendall, sergent H. A.	69e "		31 "		S			B
Kennedy, lieutenant L.	67e "	31 mars.			S		A	
Kettles, caporal G. A.	21e "		5 avril.					B
Kilpatrick, sergent F.	56e "		31 mars.		S			B
Kirkpatrick, caporal G. H.	14e "		30 juin.		S			B
Kortright, sous-lieutenant H. A.	35e "	16 juillet		C			A	
Lalonde, lieutenant F. C.	41e "		10 juillet			Sp.	A	
Lamoreau, caporal J. W.	67e "		31 mars.		S			B
Lapsley, sergent F. W. R.	12e "		31 juillet		S			B
Lefebvre, lieutenant G.	1er "		15 "			Sp.	A	
Leith, lieutenant A. H.	77e "		30 juin.		S		A	

LISTE des certificats—*Suite.*

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1re classe.	2e classe.	Complet	Successinct.	Spécial.	A	B
Lepage, sous-lieutenant J. E.	87e bataillon		17 juil.		S		A	
Le Vesconte, sous-lieutenant R. C.	2e "		16 août.				A	
Lewis, lieutenant-colonel J. W.	Major de brigade	17 oct.				Sp.	A	
Loggie, capitaine T. G.	71e bataillon	30 nov.				Sp.	A	
Long, soldat W.	2e "		30 juin.		S			B
Lyle, soldat E. C.	71e "	31 mars			S			B
Macdonell, sous-lieutenant A. H.	10e "		30 juin.		S		A	
Maclean, sous-lieutenant J. D.	31e "		30 do		S		A	
Maclean, sous-lieutenant J. D.	31e "	16 août.			S		A	
MacLennan, sous-lieutenant J. D.	10e "		16 août.		S		A	
Macpherson, sous-lieutenant D. A.	Gardes à pied du gouv.g.		5 déc.		S	Sp.	A	
Maranda, lieutenant N. A.	84e bataillon		30 mars		S		A	
Mark, sergent du drapeau A.	29e "	12 avril.		C.				B
Mason, sous-lieutenant E. F.	57e "		10 juil.			Sp.	A	
Matthews, lieutenant C. B.	39e "		31 mars			Sp.	A	
May, sergent du drapeau J. W.	57e "		31 do		S			B
Merrill, lieutenant E. B.	16e "		15 août.			Sp.	A	
Miller, soldat G.	93e "		24 juin.		S			B
Millot, lieutenant H.	86e "	16 juil.				Sp.	A	
Milloy, lieutenant C.	19e "		31 mars		S		A	
Mitchell, sous-lieutenant W. O.	28e "	26 oct.					A	
Monro, capitaine W.	44e "		31 mars		S		A	
Moore, soldat R.	Cie d'infanterie montée		1er juil.					B
Morrison, caporal J. A.	Cie D, C. E. I.		15dc., 88		S			B
Mussen, lieutenant J. M.	37e bataillon		31 mars		S		A	
McCarthy, sergent P.	Gardes à pied du gouv.g.	6 avril.			S			B
McDonnell, capitaine A.	16e bataillon	31 oct.				Sp.	A	
McGillivray, lieutenant T. A.	34e "		31 janv.		S		A	
McKee, sous-lieutenant T. H.	49e "		30 juin.		S		A	
McKelvey, sous-lieutenant R. J.	14e "		30 do			Sp.	A	
McKenzie, sous-lieutenant D. C.	31e "		31 mars		S		A	
McKenzie, sergent D.	94e "	24 juin.			S			B
McLaren, sous-lieutenant J.	90e "	26 août.			S	Sp.	A	
McLauchlin, soldat E.	82e "		31 mars		S			B
McLean, sous-lieutenant J. S.	94e "		6 juin.			Sp.	A	
McMahon, caporal P.	Cie D, C. E. I.		15dc., 88		S			B
McNeil, caporal A. A.	94e bataillon		24 juin.		S		B	
McNeil, sergent A. J.	94e "	24 juin.			S		B	
McNeil, caporal P. B.	94e "	24 do			S		B	
McNeil, caporal R. G.	94e "		24 juin.		S		B	
McRae, caporal W. J.	32e "		5 avril.					B
McSpadden, lieutenant G.	12e "		31 mars		S		A	
McSpadden, capitaine W.	12e "	31 mars			S		A	
Nasmyth, lieutenant W. W.	45e "		23 juil.		S		A	
Nasmyth, lieutenant W. W.	45e "	13 sept.			S		A	
Nesbitt, lieutenant R. G.	43e "		2 mars			Sp.	A	
O'Grady, lieutenant J. W. de C.	43e "	13 nov.			S	Sp.	A	
Olivier, lieutenant H.	84e "		18 juil.		S		A	
Page, soldat J.	Cie C, C. E. I.		31 mars		S			B
Parks, sous-lieutenant W.	62e bataillon		22 juil.			Sp.	A	
Partridge, soldat F. E.	63e "	30 nov.			S			B
Patten, soldat F.	68e "		31 mars		S			B
Pearson, soldat E. L.	Cie D, C. E. I.		15 déc.		S			B
Peterson, caporal H.	67e bataillon		31 mars		S			B
Phinney, lieutenant J. L.	72e "	31 mars			S		A	
Porter, soldat W. A.	14e "		30 nov.		S			B
Priestly, sergent-major S. W.	32e "	31 juil.		C.				B
Ptolemy, capitaine W. H.	77e "	31 mars				Sp.	A	
Purdy, sous-lieutenant W.	69e "	31 do			S		A	
Rainbird, caporal S.	46e "		31 mars		S			B
Reeves, sergent J.	35e "	31 mars			S			B
Rice, sergent M.	69e "		5 avril.		S			B
Robinson, fiontonnaire-caporal P.	Cie d'infanterie montée.		1er juil.		S			B
Robinson, soldat W. J.	46e bataillon		31 mars		S			B
Rodden, sous-lieutenant W.	3e "	15 juil.				Sp.	A	

LISTE des certificats—*Suite.*

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1re classe.	2e classe.	Com-plet.	Suc-cinct.	Spécial.	A	B
Rogers, capitaine S. M.	43e bataillon.	16 fév.				Sp	A	...
Roper, sous-lieutenant S. C. D.	Gardes à pied du G. G.		16 août.			Sp	A	...
Rose, soldat H.	54e bataillon.		17 juill.					B
Rossell, soldat S.	39e "		30 juill.					B
Routh, fonctionnaire-caporal C.	43e "	30 mars.						B
Rowlands, soldat J. W.	26e "		5 avril.					B
Ryerson, capitaine J. W.	39e "	22 mai.				Sp	A	...
St. Pierre, sergent E.	85e "		30 mars.					B
Sanders, sergent H.	30e "	6 avril.						B
Shunk, sergent S.	12e "		30 nov.					B
Sicklesteel, lieutenant D. I.	21e "		30 juin.			Sp	A	...
Smith, capitaine J. S.	96e "	31 mars.						...
Sproule, sous-lieutenant C. J.	31e "		16 août.			Sp	A	...
Staples, caporal J.	46e "		31 mars.					B
Sterling, sous-lieutenant W. C.	62e "		22 juin.			Sp	A	...
Stevens, lieutenant W. R.	54e "	30 mars.						A
Stevenson, lieutenant A.	57e "		30 nov.			Sp	A	...
Stevenson, caporal W.	33e "		6 avril.					B
Strathy, capitaine J. A. L.	5e "	15 juill.				Sp	A	...
Stroulger, caporal E.	Gardes à pied du G. G.	6 avril.						B
Stuart, sous-lieutenant F. E.	43e bataillon.		30 juin.			Sp	A	...
Stuckey, sergent S.	36e "		31 mars.					B
Sutherland, sergent D. H.	36e "		31 " "					B
Sutton, caporal W.	19e "		30 nov.					B
Taschereau, sous-lieutenant de M.	87e "		15 juill.			Sp	A	...
Taylor, sergent A.	39e "		30 juin.					B
Taylor, sous-lieutenant C. H.	67e "	7 avril.						A
Thomson, sergent G.	56e "		30 nov.					B
Tilley, sous-lieutenant H. C.	A. de pl. du N.-Brunswick	31 mars.						A
Torry, lieutenant R.	31e bataillon.		30 nov.			Sp	A	...
Trumbull, soldat R. M.	13e "		30 " "					B
Varcoe, lieutenant J.	33e "	11 mars.						A
Verrall, sous-lieutenant J. E.	12e "		31 mars.			Sp	A	...
Vroom, lieutenant J. P.	62e "		30 juin.					A
Walsh, fonctionnaire-caporal T. F.	Cie "C", C.E.I.		31 mars.					B
Walt, soldat A.	49e bataillon.		30 " "					B
Wanless, sergent W. A.	29e "		31 juill.					B
Ward, sous-lieutenant E. H.	68e "		16 " "	C				A
Watchorn, sergent A.	11e "		17 " "					B
Watters, sous-lieutenant T. J.	Gardes à pied du G. G.		1er avril			Sp	A	...
Wheelock, sergent A. J.	72e bataillon.		5 mars.					B
White, sous-lieutenant W. J. B.	14e "		30 nov.			Sp	A	...
Whitman, lieutenant A.	69e "	31 mars.						A
Wilkins, sous-lieutenant A. A.	69e "	19 avril.						A
Wilson, sergent G. C.	72e "		31 mars.					B
Wilson, lieutenant J. C.	49e "		30 juin.					A
Wilson, capitaine J. G.	33e "	14 juin.				Sp.	A	...
Witton, sous-lieutenant H. B.	13e "		30 nov.			Sp.	A	...
Woodden, sous-lieutenant W. T.	42e "		31 mars.					A
Woddsie, sous-lieutenant J. H.	96e "		31 " "					A
Woolcombe, soldat W. E.	Cie d'infanterie montée.	1er juill.						B
Worsley, sous-lieutenant. C. L.	66e bataillon.		18 juill.					A
Worthington, capitaine E. B.	53e "	30 mars.						A
Wright, capitaine J.	43e "	9 " "				Sp.	A	...
Wright, fonctionnaire-caporal J.	Cie "C", C.E.I.		31 mars.					B
Wright, sergent du drapeau W. G.	31e bataillon.	16 août.						B
Wyatt, sous-lieutenant H. F.	2e "		16 août.			Sp.	A	...
Wycott, sous-lieutenant B. A.	16e "		31 mars.					A
Young, sous-lieutenant W.	33e "		6 avril.					A
Zealand, caporal W. O.	13e "		31 mars.					B
Total, 252.		82	170	8	179	65	131	121

LISTE des certificats—*Fin.*

CAPACITÉ MILITAIRE.

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1re classe.	2e classe.	Com-plet.	Suc-cinct.	Spécial.	A	B
Allan, cadet F. G. B.	Collège militaire royal. . .	11 sept.	S	A

RÉCAPITULATION.

Certificat.	Classe.		Cours.			Degré.		Total.
	1re.	2e.	Com-plet.	Suc-cinct.	Spécial.	A	B	
Cavalerie.....	11	7	2	14	2	8	10	18
Artillerie.....	48	22	2	51	17	19	51	70
Génie.....	4	5	9	1	8	9
Infanterie.....	82	170	8	179	65	131	121	252
Capacité militaire.....	1	1	1	1
Total.....	146	204	12	254	84	160	190	350

WALKER POWELL,
Adjutant général.

BUREAU DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL,
OTTAWA, décembre 1889.

ANNEXE No 11.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

KINGSTON, ONT., 13 novembre 1889.

MONSIEUR,—A la fin de l'année scolaire 1888-89 j'ai eu l'honneur d'attirer votre attention sur plusieurs cadets qui avaient mérité une mention spéciale, et de faire des observations sur l'état du collège. Depuis cette époque il a plu à Sa Majesté accorder des commissions dans l'armée régulière à quatre gentlemen cadets recommandés par Son Excellence le gouverneur général. C'est ainsi qu'ont été incorporés—

Le cadet Henry Schofield Rogers, dans le génie royal, à partir du 27 juin ;

Le cadet Hugh Massy Baker, dans l'artillerie royale, à compter du 27 juin, et

Les cadets Charles Grant Murray et William Allardice Hamilton, dans les Connaught Rangers, à compter du 18 juillet.

Tous ces messieurs ont rejoint leurs corps.

Je vais maintenant prendre la liberté de présenter des observations sur des choses qui affectent la prospérité et les progrès du collège, et qui, par conséquent, demandent à être soigneusement examinées.

L'acte qui établit le collège (37 Vict., ch. 36, 26 mai 1874) et les règlements généraux basés sur cet acte et faits par le gouverneur général en conseil, ont besoin d'être révisés et modifiés pour qu'on puisse recueillir les fruits de l'expérience acquise depuis la fondation de l'institution.

En général les candidats qui réussissent à se faire admettre au collège sont assez capables, mais leurs connaissances moyennes en mathématiques sont sérieusement insuffisantes. Il faut des connaissances en mathématiques pour bien comprendre les sujets d'enseignement du collège, à l'exception de l'anglais et du français.

L'instruction de l'équitation est beaucoup moins efficace qu'on le voudrait, par le fait qu'un grand nombre des chevaux dont on se sert sont impropres à cette fin. Comme classe ces chevaux sont essentiellement des bêtes de trait et non des chevaux de selle.

Il est très à désirer que la répartition des sujets d'instruction entre les professeurs soit basée sur le principe que les sujets le plus étroitement liés les uns aux autres sont ceux dans lesquels un professeur est vraisemblablement le plus fort.

Quand, au début de l'institution, le personnel était de toute nécessité numériquement très restreint, chacun des professeurs avait à enseigner des matières très différentes les unes des autres—dont plusieurs d'une nature technique. Le champ du choix des successeurs de ces messieurs était par conséquent très limité, et lorsqu'il s'est produit des vacances et que le personnel a été augmenté il a été jusqu'ici difficile d'observer la règle du principe indiqué plus haut. Mais il est aujourd'hui possible d'appliquer ce principe et d'agrandir le champ de choix d'où tirer plusieurs professeurs.

Comme il n'a pas été pourvu aux vacances causées par le départ du lieutenant-colonel Fairtlough et du major Nash, j'ai jugé nécessaire et à propos de transférer l'astronomie théorique au professeur de mathématiques et de mécanique, et de départir la tactique, la stratégie et l'histoire militaires au professeur de topographie, lever de plans et reconnaissance militaires.

C'est là un changement qui, dans l'espèce, devrait devenir permanent ; il associe plus étroitement qu'autrefois des sujets du même ordre, mais n'atteint pas parfaitement la fin voulue.

On peut classer les études qui se font au collège en études militaires et en études civiles—étant entendu que ce dernier terme embrasse tous les sujets non militaires.

Je suggère que les sujets militaires soient reconnus comme appartenant à trois divisions distinctes du collège, chacune sous le contrôle d'un supérieur, savoir : la division du génie militaire, la division de l'artillerie et la division des exercices et manœuvres en général.

Au professeur de la division du génie militaire devrait être adjoint un sous-professeur qui fût un officier du génie royal, ainsi que deux aides, de préférence mais non nécessairement officiers du génie.

Il faut que le professeur d'artillerie soit un officier de cette arme ; nul autre ne pourrait remplir ses fonctions. Mais sans diminuer le champ de choix on pourrait exiger de lui qu'il enseignât l'administration et la loi militaires—matières qui sont familières à tout bon officier d'artillerie.

Il est bon que les exercices et manœuvres en général restent comme jusqu'ici sous la direction de l'adjudant d'état-major, et il est essentiel que cet officier soit pris dans l'infanterie.

La répartition de l'ouvrage entre les professeurs civils devrait rester telle qu'elle est actuellement, mais le choix d'un sous-professeur de chimie et de physique ne devrait pas être limité aux officiers militaires ; et les fonctions de professeur de mathématiques, d'astronomie et de mécanique ne devraient pas l'être non plus aux militaires.

Toutefois lorsque des candidats militaires suffisamment compétents briguent une charge de professeur, l'avantage de leur éducation militaire devrait compter pour quelque chose.

Pour toutes les nominations aux emplois de professeur il devrait être explicitement entendu qu'il ne saurait être question d'augmentation d'appointements et d'avancement en raison de la longueur du temps de service. Un aide qui se trouverait être le meilleur successeur qu'on pût se procurer pour pourvoir à une vacance serait naturellement promu, mais non à raison de son service passé. Les aides ont rarement l'expérience ou le rang voulu pour prendre la place de leurs supérieurs.

L'espérance, revenant souvent à l'attente, chez les aides, qu'on les fera avancer dans leur ordre régulier, a un décevant effet que l'on ne saurait empêcher qu'en s'entendant bien dès le début.

Il en est de même des appointements, qui devraient être proportionnés aux services mais fixés une fois pour toutes sans égard à leur durée.

A ce point de vue il serait à propos et facile de modifier quelque peu l'échelle de salaire actuelle sans faire tort à personne, à mesure qu'il se produirait des vacances—pourvu qu'un arrangement définitif fût adopté pour l'avenir.

Voici à quels chiffres on pourrait fixer, pour l'avenir, les appointements et salaires du personnel, sauf à ne rien faire perdre aux titulaires actuels, savoir :—

Personnel administratif—comptes, magasins, rapports, discipline générale, exercice et revues, etc.....	
Adjudant d'Etat-major (officier d'infanterie).....	\$1,600
Division du génie militaire :—	
1 professeur (officier du génie royal)	2,500
1 sous-professeur (officier du génie royal).....	2,000
2 aides (officiers militaires), à \$1,500 chacun.....	3,000
Division de l'artillerie—Administration et loi militaires :	
1 professeur (officier de l'artillerie royale)	2,500
Division des mathématiques—Mécanique, astronomie, etc. :—	
1 professeur	2,500
2 sous-professeurs, à \$1,200.....	2,400
Physique et chimie :—	
1 professeur.....	2,000
1 sous-professeur	1,200
Génie civil :—	
1 professeur.....	2,500

Anglais—

1 professeur.....	2,000
-------------------	-------

Français—

1 professeur.....	2,000
-------------------	-------

Dessin et peinture—

1 professeur.....	2,000
-------------------	-------

Le montant dont le détail précède excède de \$2,100 la dépense autorisée dans la *Gazette* du 23 décembre 1886.

L'arrangement proposé est d'ailleurs beaucoup plus satisfaisant. Il pourvoit à l'aide supplémentaire qu'exigent les divisions des mathématiques et du génie militaire, tandis que les appointements se trouvent équitablement partagés suivant les fonctions et le rang des différents membres du personnel.

On pourrait modifier avec avantage pour le service public la méthode suivie relativement à la dépense courante, en évitant un surcroît d'ouvrage de bureau, ainsi que des retards et des inconvénients.

Il y a au chapitre de cette dépense un grand nombre d'items, qui, après avoir été approuvés par le département de la milice lors de l'examen de l'aperçu des besoins du collège, pourraient être laissés à la discrétion du commandant sans qu'il fût tenu d'en référer davantage aux autorités, attendu qu'il est toujours contrôlé par le département qui, en toutes circonstances, vérifie ses comptes et pièces justificatives.

Une fois approuvés les items de l'aperçu des dépenses à faire pourraient être laissés à la disposition du commandant, pour les fins autorisées, sans la nécessité d'une sanction spéciale subséquente pour chaque détail de la dépense et sans les retards, les inconvénients et le surcroît d'ouvrage de bureau que nécessite la méthode actuellement suivie.

Pareillement, dans l'aperçu annuel des dépenses à faire pour la division du génie militaire figure une estimation soumise par le collège pour la dépense du crédit annuel affecté aux réparations générales; actuellement l'item est de \$3,700. Des items couverts par cette somme, ceux qui se rapportent au gaz, aux verres et à l'eau sont les seuls qui soient laissés à la disposition du commandant. Pour tous les autres il lui faut obtenir une nouvelle autorisation spéciale pour chaque détail de la dépense, si minime qu'il soit.

Et ainsi, également, de la dépense en détail sous plusieurs autres chapitres de l'aperçu annuel des besoins de la division du génie. On se heurte encore ici à un surcroît d'ouvrage de bureau, à des retards et à des inconvénients, sans trouver dans la méthode actuelle ni avantages qui les contrebalancent ni plus de sauvegarde pour l'intérêt public.

Relativement à la dépense, je désire faire remarquer que l'usage d'échanger directement la correspondance entre la division du génie du département de la milice et l'un de mes subordonnés porte atteinte à mon autorité, et est contraire à la règle suivie dans tout établissement civil bien ordonné comme au principe universellement reconnu en organisation militaire, voulant que l'autorité du chef soit soutenue.

S'il doit être donné des instructions en des choses qui regardent le collège, ou obtenu des renseignements sur lesquels baser une décision, je ne vois pas pourquoi l'on arriverait à un plus mauvais résultat en confiant à un commandant capable les projets du gouvernement et l'exécution de ses ordres, qu'en renvoyant ces choses directement à un sous-officier placé sous les ordres de ce commandant.

La prudence exige qu'en développant l'institution l'on opère d'après un plan arrêté en vue de déterminer la nature et les emplacements des édifices qu'il sera nécessaire ou opportun de construire.

Dans un plan complet il devrait être pourvu à des bâtiments pour les fins ci-après mentionnées dans l'ordre de leur nécessité, savoir :—

- | | |
|--------|--|
| 1.— |Infirmerie. |
| 2..... |Cours d'exercice pour l'artillerie et l'infanterie. |
| |Salle de modelage pour le génie royal. |
| |Cours de récréation—Jeu de boules, jeu de balle, etc. |
| 3.— |Atelier—Charpenterie, tours, etc. |
| |Magasin d'artillerie. |
| |Gymnase. |
| |Poudrière. |

Le collège a besoin de ces bâtiments, que l'on décide ou non d'augmenter le nombre des cadets.

Plusieurs de ceux qui figurent ensemble en regard du n° 2 pourraient probablement être groupés sous un toit et dans des murs d'enceinte communs ; il leur faudrait en tout une aire d'environ 150 pieds sur 200.

Dans le cas où il serait conçu un plan complet détaillé fixant le style et l'emplacement des bâtiments, on pourrait user des crédits votés de temps à autre, à mesure que les fonds seraient disponibles, de manière à arriver sans gaspillage ni absurdité au résultat final désiré.

Le gaspillage, les défauts et les écarts sont inévitables quand il n'y a pas de plan déterminé sur lequel se guider en travaillant à l'unité de dessin et d'organisation.

Le moyen de réduire les frais de l'établissement serait d'accroître le nombre de ses élèves, car une pareille augmentation—dans les bornes qu'elle n'a pas encore atteintes—n'ajouterait rien à plusieurs importants item de dépense (tels qu'appointements et salaires du personnel, indemnité de logement, etc.), tandis que pour d'autres elle n'entraînerait qu'un léger pour cent d'augmentation. D'un autre côté on sait que le revenu augmente en proportion du nombre des cadets.

Dans le dortoir actuel il y a place pour 64 élèves. Les autres (11) sont logés deux par deux dans de petites chambres à coucher.

Au début on se proposait d'avoir de la place pour 120 cadets, cinq ans après l'ouverture du collège, et l'article 9 de l'acte qui crée l'institution pourvoit à l'admission d'officiers de la milice active.

Pour pouvoir augmenter ainsi le nombre des cadets on avait projeté un autre corps d'édifice, et en prévision de sa construction on se proposait de faire des modifications au bâtiment principal actuel afin d'assurer un accord de disposition et d'organisation définitif.

Mais on ne pourrait pas effectuer les modifications qu'exigerait l'édifice actuel, en prévision de la construction d'un nouveau bâtiment, sans toucher aux salles de classe et salles à manger, ce qui revient à dire qu'il serait impossible de les faire à moins d'interrompre le cours des études.

L'établissement d'une infirmerie ne devrait pas être différé.

Les chambres dont il a été tiré parti pour l'infirmerie conviennent fort peu à cette fin. La ventilation, la gaieté et les moyens d'isolement y font visiblement défaut. Elles sont souterraines et rangées de chaque côté d'un corridor de 55 pieds de longueur sur 10 pieds de largeur et 10 pieds 2 pouces de hauteur.

A l'intérieur et le long du plafond de ce corridor passent six des tuyaux de l'appareil de chauffage à la vapeur, lesquels présentent une surface rayonnante incontrôlée de 244 pieds carrés. Immédiatement au delà de l'extrémité intérieure du corridor se trouvent les fourneaux et les chaudières qui fournissent la vapeur à tout l'édifice.

La conséquence de cette disposition radicalement défectueuse est qu'il ne faudrait rien moins que de grandes et coûteuses modifications pour arriver à obtenir un frais air pur à une température saine. A ce mal vient s'ajouter l'affligeant effet du manque relatif de vue et de lumière par suite du fait que le plancher est beaucoup plus bas que le niveau du sol. Et pour ce qui est des moyens d'isolement, il n'y aurait à compter sur rien de plus qu'un heureux hasard pour empêcher qu'une maladie infectieuse ou contagieuse ne se propage dans le cas où il s'en déclarerait après l'admission d'un malade à l'infirmerie.

En comparant l'état de 15 cadets sortis du collège en juin 1889, avec ce qu'il était à leur entrée, quatre ans auparavant, il a été constaté, à l'égard de 5 qui avaient grandi de 2 pouces dans le cours de cette période, qu'ils avaient en moyenne gagné 4 pouces en mesure de poitrine, et 30½ livres en pesanteur.

Pour 7 qui avaient grandi de 1 et 2 pouces, l'augmentation moyenne en mesure de poitrine était de 2 pouces, et en poids, de 18½ livres.

Les 3 autres qui n'avaient pas grandi de plus d'un demi-pouce avaient, en moyenne, gagné 2 pouces de mesure de poitrine, et pesaient 9 livres de plus.

Le lauréat de l'année (lieutenant Rogers, du génie royal), aussi grand travailleur que n'importe quel cadet du collège, a grandi de 8½ pouces, et gagné 4¾ pouces en mesure de poitrine et 45 livres en pesanteur.

Il n'est pas un seul cadet qui n'ait gagné quelque chose sous tous ces rapports.

Exception faite de l'apparition d'un type très benin de rougeole, apporté, dans le voisinage par des hommes du génie de Montréal, il n'y a eu, pendant l'année dernière, aucune maladie qui vaille la peine d'être mentionnée.

En dépit des mesures énergiques prises par le médecin en charge pour arrêter cette attaque de rougeole dès son début, les cas de cette maladie ont été nombreux, mais un traitement curatif en a eu promptement raison.

Les données qui précèdent prouvent que la répartition des heures d'étude et de récréation, la nourriture, l'habillement, le logement et la localité contribuent à la santé du corps.

Pendant l'année, sept officiers de la milice ont profité du cours de génie militaire élémentaire, de stratégie et tactique, de lever de plans et reconnaissance militaires.

Les officiers dont les noms suivent ont été recommandés à la fin du cours, savoir:—

Pour des certificats de 1re classe:—

Le lieutenant S. J. A. Denison, de l'école royale d'infanterie, avec mention spéciale en stratégie et tactique, administration et génie militaires.

Le lieutenant T. D. B. Evans, de l'école royale d'infanterie, avec mention spéciale en stratégie et tactique, administration et génie militaires.

Le sous-lieutenant R. C. Dickson, de la garde du corps du gouverneur général, avec mention spéciale en stratégie et tactique, administration et génie militaires.

Le major H. McLaren, du 13e bataillon, avec mention spéciale en tactique et stratégie, et en génie militaire, sauf à compléter son cours à l'école d'infanterie.

Le sous-lieutenant H. H. Kortright, du 35e bataillon, avec mention spéciale en tactique et stratégie, administration et génie militaires, sauf nouvel examen sur le lever des plans et les reconnaissances militaires.

Pour des certificats de 2e classe:—

Le lieutenant F. H. Ward, du 68e bataillon, sauf nouvel examen sur le lever des plans et les reconnaissances militaires.

Le lieutenant W. Hora, du 14e carabiniers Princesse de Galles, sauf nouvel examen sur le lever des plans, et pourvu qu'il fasse son cours d'infanterie.

Le professeur de génie militaire a fait rapport que sa classe a de beaucoup dépassé la moyenne.

Le professeur de tactique et stratégie et d'administration a dit la même chose de la sienné.

L'assiduité des élèves a été exemplaire, et leur application à l'étude satisfaisante.

Comme mon prédécesseur, je pense que les ex-cadets qui n'ont pas passé les examens voulus au bout de deux ans ne devraient pas être admis à suivre un cours complet avant l'expiration du temps où ils pourraient obtenir un diplôme du collège. Lorsque de pareils officiers sont ici avant l'époque de ce qui pourrait ou devrait être le temps où le collège les graduerait, ils viennent en contact avec des cadets qui, bien que n'ayant échoué en rien, se trouvent à prendre rang après eux.

Un officier et treize soldats du génie de Montréal et de Charlottetown ont fait un cours abrégé d'instruction.

Le lieutenant Leigh, du génie de Charlottetown, a obtenu un certificat de 2e classe du degré A.

Quatre sapeurs ont obtenu des certificats de 1re classe du degré B, et quatre autres des certificats de 2e classe du même degré.

Trois sapeurs n'ont pas achevé leur cours, et deux ne se sont pas présentés à l'examen sur l'infanterie.

L'instruction du génie de la milice volontaire au collège est cause de graves inconvénients qu'aucun profit ne semble contre-balancer, et il serait à propos de songer à une réforme sous ce rapport.

Des trois compagnies dont se compose le corps du génie deux sont rurales et une est urbaine.

L'instruction des compagnies rurales dépend de la surveillance de leurs propres officiers pendant 12 jours de campement.

Celle de la compagnie urbaine dépend des exercices du soir.

Aucune des compagnies n'a de matériel d'art pour s'exercer, et ni l'un ni l'autre des deux officiers de la compagnie urbaine—génie de Montréal—n'a fait de cours du génie militaire.

Du petit nombre d'hommes du génie qui viennent au collège un ou deux seulement acquièrent assez de connaissances pour pouvoir en instruire d'autres, et le corps auquel ceux-là appartiennent ne les garde pas toujours, tant s'en faut. Le fait est que plusieurs des plus intelligents n'y sont pas restés, tandis que d'autres sont allés directement d'ici aux Etats-Unis.

Pour ce qui est des sapeurs, la méthode suivie paraît être à la fois dispendieuse et stérile, aussi bien que préjudiciable aux cadets du collège en ce qu'elle leur fait tort d'une partie de l'attention à laquelle ils ont droit les premiers.

La parfaite éducation des officiers des compagnies du génie, faite de manière à les rendre aptes à instruire leurs hommes, se suggère comme le meilleur, sinon comme le seul moyen d'améliorer l'organisation actuelle de la milice volontaire de cette arme.

On pourrait obvier, dans une grande mesure, aux inconvénients résultant du manque de matériel d'exercice, en assignant à chaque corps une branche de génie pour laquelle sa localité offrirait des facilités.

La confection des télégraphes, des chemins et des ponts, l'exploitation des mines, la construction et la direction des chemins de fer, et plusieurs autres divisions du génie militaire, offrent une variété de sujets demandant une éducation spéciale, dont un ou plus d'un pourraient être choisis avec le plus grand avantage pour une compagnie donnée—choix que détermineraient l'expérience spéciale générale des hommes et les moyens d'exécution fournis par la localité.

Mais quelque soit le changement qui ait le plus de tendance à favoriser une amélioration de l'état de choses actuel, il semble que la position dans laquelle se trouve le corps du génie de la milice volontaire fait qu'il est presque impossible qu'il puisse tirer un profit appréciable de la méthode actuellement suivie au grand détriment du collège.

Pendant l'année les gérants de la Compagnie de téléphone Bell, de l'*Electric Light Company*, de la *City Gas Company*, et de la *Kingston Locomotive and Engine Company*, ont très obligeamment permis aux classes du collège de visiter leurs établissements, et ont donné des explications et des exemples pratiques de beaucoup de détails de l'enseignement du collège.

On ne saurait trop apprécier l'avantage de pareilles occasions. Elles fournissent les moyens d'inspirer un profond intérêt aux étudiants, et de faciliter considérablement l'intelligence de beaucoup de sujets dont la théorie est enseignée par nos professeurs.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

D. R. CAMERON.

Commandant.

A l'officier général commandant la milice,
Ottawa.

“ A. ”

**ÉCRIT DONT IL EST QUESTION AU COMMENCEMENT DU PRÉCÉDENT
RAPPORT SUR LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL.**

Observations faites par le commandant à la fin de l'année scolaire 1888-89 du collège militaire royal.

Au président du collège militaire royal :—

MONSIEUR,—Par avance du plus ample rapport qu'il est d'usage de présenter à une époque plus avancée de l'année, j'ai l'honneur et le plaisir de dire que pendant le terme qui vient de finir les membres du personnel des professeurs ont mis beaucoup de zèle à servir les vues du collège et à soutenir sa réputation. Le gouvernement a de la chance de pouvoir disposer des services d'un personnel si compétent et si jaloux de s'acquitter parfaitement de ses devoirs.

Une amicale et bienfaisante sympathie entre professeurs et élèves a marché de pair avec le maintien de la discipline.

Le major Nash, professeur d'artillerie et d'histoire, de stratégie, de tactique, d'administration et de loi militaires, est sur le point de quitter le collège à l'expiration de son temps d'engagement. Le gouvernement fédéral perd en lui un estimable serviteur dont se sépareront avec regret et ses collègues et ses anciens élèves.

Le personnel administratif a régulièrement, patiemment et exactement fait son service sous la direction et les ordres immédiats de l'adjudant d'état-major, dont l'incessante attention pour les affaires du collège ne contribue pas peu à ce que tout aille bien.

L'ouvrage fait par les cadets a été satisfaisant, et leur conduite bonne.

Il règne parmi eux une franche dignité de manières, une honorable ambition et un salutaire esprit de corps.

J'ai tout lieu de croire que les gradués de cette année emporteront un agréable et appréciatif souvenir du temps passé ici, et qu'ils se rappelleront leur séjour au collège avec un sentiment de fierté bien légitime pour eux. Je dois les remercier personnellement de l'appui qu'ils ont prêté au personnel par leur tenue et leur conduite exemplaires.

Je regrette que le sergent-major de bataillon Kerr en soit venu à la décision de ne pas embrasser la profession des armes. L'institution lui a beaucoup d'obligation pour sa tenue invariablement admirable comme premier sous-officier, et je n'ai pas le moindre doute que ses camarades s'accordent avec moi pour le tenir en haute estime.

La réputation et la valeur du collège dépendent si essentiellement de l'excellence individuelle de ses élèves que je signale avec un très grand plaisir comme particulièrement méritants sous ce rapport ceux qui, par leur application, ont provoqué des éloges de la part des différents professeurs et ont ainsi prouvé qu'ils ont droit à une haute estime pour avoir aidé à soutenir la réputation du collège.

Les cadets McLaren, Hamilton, McLeod et Taylor, le caporal Anderson, le cadet Matheson, les sergents Bermingham et Hamilton, le caporal Smart et le cadet Paterson, ont été particulièrement signalés à mon attention comme ayant beaucoup de mérite sous le rapport ci-dessus dans un sujet. M. Paterson est noté comme exceptionnellement fort en anglais.

Sont pareillement notés dans deux sujets : les cadets Rogers, Fraser, caporal Leckie, Dobell, Brown, et sergent-major de compagnie Fraser; le cadet Walkem comme exceptionnellement fort en mathématiques et mécanique et en anglais; le caporal Ritchie en physique et en chimie, et le cadet Johnson comme fort en histoire, administration et loi militaire, et très exceptionnellement fort en anglais.

Dans trois sujets : cadets Dumble et Vercoe—mention exceptionnelle pour le dessin ; cadets Holmes et Van Tuyl—mention exceptionnelle en géométrie pratique ; cadet R. Morris—mention spéciale en physique et en chimie ; sergent-major de compagnie—mention spéciale pour le dessin à main levée.

Dans quatre sujets : caporal Amos—mention spéciale en chimie et en artillerie, et exceptionnelle pour le génie militaire.

Dans cinq sujets : cadets Mitchell et MacInnes—mention exceptionnelle pour l'anglais ; sergent Murray—mention spéciale pour l'anglais et le dessin.

Dans huit sujets : cadet Campbell—mention spéciale en physique, chimie, artillerie et anglais ; sergent-major de compagnie Rogers—mention spéciale en histoire, stratégie, tactique, administration et loi militaires, anglais et génie civil, et mention exceptionnelle en lever de plans, topographie et reconnaissance militaires et en physique.

Maintenant, monsieur, c'est avec le plus grand plaisir que je vais vous présenter ceux qui ont remporté les prix aux examens qui viennent de finir.

JUIN 1889.

CLASSEMENT DES PRIX.

Prix de classe de l'année.

4e classe—Excellence—	Le cadet F. H. Vercoe.
3e classe	do do D. S. MacInnes.
2e classe	do Le caporal H. B. D. Campbell.
1re classe	do Le serg.-maj. de Cie H. S. Rogers.

Prix de cours entier.

Sujets.	Noms.		
Mathématiques et mécanique.....	Serg.-major de compagnie	B. H. Fraser.	
Génie militaire.....	do	do	H. S. Rogers.
Lever de plans et topographie militaire et astronomie pratique...	do	do	do
Reconnaissance.....	do	do	do
Histoire militaire, tactique, administration militaire, etc.....	do	do	do
Français.....	Sergent-major de bataillon	W. A. H. Kerr.	
Anglais.....	Sergent	C. G. Murray.	
Chimie.....	Sergent-major de compagnie	H. S. Rogers.	
Physique.....	Caporal	H. Ritchie.	
Géologie.....	Sergent-major de compagnie	H. S. Rogers.	
Dessin à main levée et peinture...	Sergent	C. G. Murray.	
Génie civil.....	Sergent-major de compagnie	H. S. Rogers.	
Manceuvres et exercices.....	Sergent-major de bataillon	W. A. H. Kerr.	

Décernés la 3e année.

Artillerie (théorie).....	Caporal	A. B. D. Campbell.
Dessin du génie.....	Caporal	R. E. Leckie.

Diplômes.

	Distingués en	
Caporal J. A. Smith.....	Artillerie obligatoire.	
Serg. C.W. Birmingham.....	Génie civil.	
Serg. W. A. Hamilton.....	Artillerie obligatoire.	
Serg.-major de bat. W.A.H. Kerr.	do	et français.
Serg. R. W. Simpson.....	do	et génie civil.
Serg. B. McLennan.....	Génie militaire oblig., artillerie oblig., français.	
Serg. E. F. B. Gillmore.....	Artillerie obligatoire et facultative, génie.	
Serg. H. H. Williams.....	Artillerie, génie civil, géométrie prat. et dessin obligatoire.	

Sergt.-maj. de Cie G. H. M. Baker...Gén. mil. oblig., art. oblig., français, gén. civil.
 Sergeant C. G. Murray.....Art. oblig., anglais oblig. et facult., géologie.
 Sergt.-maj. de Cie E. A. Whitehead..Gén. mil. oblig., génie civ. oblig. et facultatif.
 Caporal H. RitchieArt. oblig. et facult., chimie oblig. et facult., gén. civ.
 Sergt.-maj. de Cie B. H. Fraser.....Mathém. oblig., art., géométrie prat. et dessin du
 génie oblig. et facult., français, chimie oblig.,
 génie civil.

Diplômes avec distinction.

Sergt.-maj. de Cie H. S. Rogers.....Gén. mil. oblig., artill. oblig. et facult., topographie
 et reconnaissance oblig. et facult., anglais
 oblig. et facult., chimie oblig., et facult., phy-
 sique oblig., géologie, génie civil, discipline
 des sous-officiers.

Médailles Stanley.

Total de points le plus élevé pour le cours entier.
 Médaille d'or.....Sergent-major de compagnie H. S. Rogers.
 Médaille d'argent..Sergent Chas. Grant Murray.
 Médaille de bronze..Sergent-major de compagnie B. H. Fraser.

Epée d'honneur pour bonne conduite et discipline.

Sergent-major de bataillon W. A. H. Kerr.

Le prix Lord Stanley.

Pour le plus haut nombre de points fait dans l'examen sur le génie militaire, l'administration et la loi militaires, la stratégie et la tactique, le levé de plans et la topographie et reconnaissance militaires, par le gradué diplômé ayant l'intention de prendre du service soit dans l'armée impériale, soit dans la milice canadienne, a été décerné au—

Sergent-major de compagnie Henry Schofield Rogers.

Recommandés pour des commissions dans l'armée régulière de Sa Majesté :

Pour le génie royal—le sergent-major de compagnie Henry Schofield Rogers
 Pour l'artillerie royale—le sergent-major de compagnie Godfrey Hugh Massy
 Baker;
 Pour la cavalerie—personne, et
 Pour l'infanterie—les sergents Chas. Grant Murray et Wm. Allardice Hamilton.

ANNEXE No. 12.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'INTENDANCE, ETC.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DÉFENSE,
DIVISION DE L'INTENDANCE, OTTAWA, 31 déc. 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel ordinaire sur les magasins et les propriétés de la milice placés sous mon contrôle.

Magasins de la milice.

Ce sont des fabricants canadiens qui ont fourni, par entreprise, tout l'habillement dont il a été besoin pour la milice cette année. Le département s'est bien trouvé du parti qu'il a pris de faire pour trois ans, au lieu d'un an comme autrefois, les contrats pour la fourniture de l'habillement.

La fourniture de l'année dernière a été soigneusement examinée par l'inspecteur d'habillement, et les effets ont été trouvés conformes sous tout rapport aux modèles cachetés.

Des maisons canadiennes fournissent par entreprise les choses dont les corps permanents ou les écoles d'instruction ont besoin pour l'année.

Le tableau suivant des distributions d'habillement pour cette année diffère peu de celui de l'année dernière ; cependant il a été distribué un plus grand nombre de tuniques et de pantalons.

Pendant l'année expirant aujourd'hui, il a été distribué 8,108 tuniques de drap et de serge, 10,490 pantalons de drap et de serge, 4,994 bonnets de police, et 3,190 capotes.

DISTRIBUTIONS.

Tuniques, drap.		Tuniques, serge.		Pantalons, drap.		Pantalons, serge.		Bonnets de police.		Capotes.		Pantalons de cheval.		Tweed d'Halifax.												
Cavalerie.	Artillerie.	Génie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Tuniques.	Pantalons.									
198	777	42	3,388	2,020	112	430	1,118	43	299	701	786	997	4,380	2,813	217	1,201	2,942	634	124	358	2,708	124	217	151	22	22

Munitions.

Les quantités suivantes de cartouches ont été distribuées à la milice pendant l'année, pour la pratique du tir, savoir : 292,245 cartouches Snider à balle, et 135,780 cartouches à poudre—chiffres qui accusent une diminution de 17,780 cartouches à balle et de 46,150 cartouches blanches comparativement à l'année dernière. (Voir annexe A.)

Pendant l'année il a été distribué contre remboursement, aux sociétés de tir et aux corps de milice, pour le tir d'école et de concours, 675,047 cartouches Snider à balle, 155,645 cartouches Martini-Henry, 200 cartouches de revolver Colt, 265 cartouches Snider à blanc, 1,000 cartouches Spencer à balle, et 150 cartouches Winchester à balle, soit en tout 832,307 cartouches (chiffre qui accuse une augmentation de 52,862 en comparaison de l'année dernière) pour lesquelles les certificats de dépôt portés au crédit du receveur général se sont élevés à la somme de \$14,007.71, y compris la valeur de la poudre et des étoupilles à friction fournies pour le coup de canon du midi, à Ottawa. (*Voir annexe B.*)

La quantité ordinaire de poudre à canon, de boulets et de projectiles creux, a été fournie à l'artillerie de campagne et de place pour le tir annuel et les salves. (*Voir annexe C.*)

La cartoucherie de Québec a non seulement satisfait à la demande des cartouches Snider à balle et à poudre pendant l'année, mais elle a aussi largement augmenté la réserve gardée en magasin, et les carabiniers du Canada sont très satisfaits des produits sortis de la fabrique en 1888.

Bouches à feu.

On trouvera à l'annexe D un inventaire donnant la description des bouches à feu, avec les différentes localités où elles se trouvent.

Deux canons de 40, avec affûts, etc., au complet, ont été reçus d'Angleterre, cette année, et placés à Charlottetown, I.P.-E, pour servir aux exercices de la milice.

Armes.

Depuis si longtemps que la milice est armée de Sniders, il se trouve que, pour cause d'usure et autres, un très grand nombre de ces fusils ont besoin de réparations très considérables, ce qui fait que les armuriers des différents districts militaires sont accablés de besogne.

J'attire de nouveau l'attention sur l'opportunité de nommer un armurier pour Saint-Jean, N.-B., un autre pour London, Ont., et un aide-armurier pour Winnipeg.

Commissions d'inspection.

Ainsi que le veulent les règlements, les commissions d'inspection chargés d'examiner, tous les ans, les effets de la milice, ont été réunies dans les différents districts militaires.

Tous les effets placés sous les soins des gardes-magasins dans chaque localité paraissent avoir été soigneusement inspectés. Les objets considérés hors d'usage ou impropres au service, par suite d'usure raisonnable, ont été réformés et il a été recommandé d'en disposer par vente, et lorsque la quantité de ces objets a paru suffisante pour en justifier la vente à l'enchère, autorisation a été régulièrement donnée d'en agir ainsi. Le produit de ces ventes a été placé au crédit du receveur général au moyen de certificats de dépôt.

Les rapports des commissaires d'inspection sur l'état du matériel et la manière dont les différents gardes-magasins tiennent leurs livres sont satisfaisants.

Effets de campement perdus ou détériorés.

Cette année les rapports démontrent qu'en comparaison des années précédentes la valeur collective des effets perdus est considérablement moindre.

Distributions et réceptions d'effets.

Le nombre des demandes de distribution ainsi que les ordres de réception d'effets accusent une forte augmentation comparativement aux années précédentes, et l'ouvrage augmente en proportion dans la division de l'intendance.

Propriétés de la milice.

Les propriétés de la milice, dans les différents districts, sont dans un état satisfaisant. Certaines réparations à des bâtiments, etc., représentées comme nécessaires, ont été confiées à l'architecte du département.

Le tableau qui suit donne le nombre des locataires de propriétés de la milice, et les loyers perçus pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Locataires et loyers, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Nombre de locataires.	Localité.	Loyers perçus.	Observations.
		\$ cts.	
1	London, Ontario.....	144 00	
1	Chatham do	1 00	
2	Niagara do	116 00	
2	Toronto do	120 00	
23	Kingston do	455 46	
3	Ottawa do	2 00	
2	Laprairie Québec.....	26 00	
3	Montréal do	101 25	
2	Ile aux Noix do	104 00	
19	Québec do	2,539 50	
27	Lévis do	340 60	
8	Nouveau-Brunswick.....	257 00	
13	Nouvelle-Ecosse.....	148 12	
2	Ile du Prince-Edouard.....	1 00	
108Nombre total de locataires.....		
	Total des loyers perçus.....	4,355 93	

Certificats de dépôts.

Le tableau suivant fait voir les montants reçus par l'intendance militaire pour matériel de guerre et munitions délivrés contre remboursement, et pour loyers de propriétés de la milice perçus pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Munitions.	Matériel de guerre.	Habillement.	Divers.	Loyers.	Montant total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
13,022 63	1,544 00	863 16	1,491 55	4,355 93.	21,277 27

Musée militaire.

L'intéressante collection que possède déjà le musée s'enrichit de temps à autre d'objets d'un caractère militaire. Tous ces objets ont été classés et numérotés, et l'on est à préparer un catalogue dans lequel figureront les noms de ceux qui les ont donnés.

Les officiers et autres intéressés sont priés d'envoyer au musée tout objet d'intérêt historique d'une nature militaire. Ces dons seront reçus avec gratitude et reconnaissance.

Pour clore mon rapport, je désire dire un mot de l'aide efficace que me prête le personnel de la division de l'intendance, à Ottawa, ainsi que des services des gardes-magasins de district. Les fonctions que remplissent ces derniers sont à la fois importantes et multiples. Tous les employés des magasins, y compris les magasiniers, les surveillants, les manouvriers et les armuriers, sont sous leurs ordres immédiats; la distribution et l'emmagasinage du matériel et des effets, l'entretien des armes, la garde des munitions, etc., l'achat, sur les lieux, des choses nécessaires aux écoles permanentes, la tenue d'un registre exact de toutes leurs opérations, la rédaction

tion de fréquents rapports au département, tout cela exige une somme de travail qui ne se conçoit pas facilement.

En outre les gardes-magasins remplissent les fonctions de payeurs de district, ce qui entraîne un surcroît de responsabilité. Et malgré tout, pour ma part je trouve qu'ils se sont acquittés de leurs devoirs avec exactitude, fidélité et empressement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. MACPHERSON, lieut.-colonel,

Directeur de l'intendance et gardien des propriétés de la milice.

Au sous-ministre de la milice et défense,

Ottawa.

[A.]

CARTOUCHES à fusil distribuées pour le tir d'école pendant l'année 1889.

Dates.	Corps et localités.	Cartouches	
		A balle.	A blanc.
1889.	<i>District militaire n° 1, London.</i>		
18 juin	Quartier-maître de camp, camp de London.	35,480	17,780
29 juillet	Lieut.-col. Smith, commandant la compagnie "D", C.E.I.	10,000	3,000
29 oct	Lieut.-col. Tracey " le 7e fusiliers.	5,040	
30 do	Lieut.-col. Smith " la compagnie "D", C.E.I.		7,000
	Total des distributions.	50,520	27,780
1888.	<i>District militaire n° 2, Toronto.</i>		
15 déc.	Major King, commandant la batterie de campagne du canal Welland.	1,480	
1889.			
7 juin	Lieut.-col. Jones, commandant le 38e bataillon.	5,040	5,040
11 do	Quartier-maître de camp, camp de Niagara.	33,000	33,000
17 do	Lieut.-col. Denison, commandant les gardes du corps du gouv. gén.	1,400	1,400
27 do	Capitaine Gray " la cie n° 3 du 35e bataillon.		840
6 juillet	Lieut.-col. Gibson " le 13e bataillon.	6,720	
2 août	" Dawson " le 10e do	6,720	
2 do	" Hamilton " les Queen's Own Rifles	8,400	
2 do	" Otter " la compagnie "C", C.E.I.	10,000	10,000
19 do	" Davis " le 37e bataillon.	5,880	
29 oct	Major King, commandant la batterie de campagne du canal Welland.	1,400	
	MOINS—Renvoyées par le fourrier de campement.	80,040	50,280
		3,210	21,500
	Total des distributions.	76,830	28,780
1889.	<i>District militaire n° 3, Kingston.</i>		
16 mai	Capitaine Preston, commandant la cie n° 6 du 46e bataillon.	400	
27 do	Collège militaire royal.	2,000	
27 do	" " " " " M.H.	4,000	
20 juin	Quartier-maître de camp, camp de Gananoque.	27,360	27,000
29 juillet	Capitaine Dumble, commandant l'artillerie de place de Cobourg.	800	
	MOINS—Renvoyées par le fourrier de campement.	34,560	27,000
		4,000	25,500
	Total des distributions.	30,560	1,500
1889.	<i>District militaire n° 4, Ottawa.</i>		
13 août	Capit. Gourdeau, command. les dragons de la garde Princesse Louise.	700	
14 do	Lieut.-col. Tilton " les gardes à pied du gouverneur général.	6,040	
	Total des distributions.	6,740	

CARTOUCHES à fusil distribuées pour le tir d'école pendant l'année 1889—*Suite.*

Dates.	Corps et localités.	Cartouches.	
		A balle.	A blanc.
1889.	<i>Districts militaires nos 5 et 6, Montréal.</i>		
20 mai	Lieut.-col. Henshaw, commandant le 3e bataillon	5,040	
23 do	do Felton do 53e do	3,360	3,360
23 do	do Hamilton do 2e do		2,000
24 juin	Quartier-maître de camp, camp de Sorel	19,000	19,000
24 do	do camp de Saint-Jean	28,000	28,000
2 juillet	Lieut.-col. Caverhill, commandant le 5e Royal Scots	5,040	
17 août	do Dufresne do 86e bataillon	2,500	
27 do	do Kennedy do le génie de Montréal	1,600	
28 do	do Butler do le 1er bataillon	5,040	
30 do	do Henshaw do 3e do	5,040	
11 oct	do d'Orsonnens do la compagnie "B" C.E.I.	10,000	2,000
		84,620	54,360
	MOINS—Renvoyées par le fourrier de campement, Sorel	11,660	19,000
	do do Saint-Jean	8,595	19,000
	Total renvoyé	20,255	38,000
	Total des distributions	64,365	16,360
	<i>District militaire n° 7, Québec.</i>		
1889.			
30 mars	Lieut.-col. Miller, commandant le 8e bataillon	5,040	
30 do	do Amyot do 9e do	6,720	
29 avril	do Forsyth do les hussards C.R.	2,080	
23 mai	do Montizambert do la batterie B, E.R.A.	16,000	6,000
28 do	do Duchesnay, A.A.G., district militaire n° 7	42,040	42,040
3 août	Capitaine Martineau, commandant la batterie n° 1 d'art. de place,	840	
8 do	do Boulanger do do n° 2	840	
12 do	do Vien do do n° 2	840	
29 do	Lieut.-col. Montizambert do la batterie B, E.R. A.	6,000	
		80,400	48,040
	MOINS—Renvoyées par le lieut.-col. Duchesnay	25,500	31,720
	Total des distributions	54,900	16,320
	<i>District militaire n° 8, Saint-Jean, N.-B.</i>		
1889.			
28 juin	Quartier-maître de camp, camp de Chatham	16,000	20,000
17 juillet	Lieut.-col. Maunsell, commandant la compagnie A, E.R.I.	10,000	2,000
8 août	do Blaine do le 62e bataillon	5,040	5,040
8 do	do Armstrong do l'artillerie de place du N.-B.	4,200	4,200
4 sept.	Capitaine Hartt do la compag. de carab. de St-Jean	840	840
		36,080	32,080
	MOINS—Renvoyées par le lieut.-col. Maunsell	3,950	
	Total des distributions	32,130	32,080

CARTOUCHES à fusil distribuées pour le tir d'école pendant l'année 1889—*Suite.*

Dates.	Corps et localités.	Cartouches.	
		A balle.	A blanc.
1889.	<i>District militaire n° 9, Halifax.</i>		
26 juillet....	Major McLeod, commandant la batterie de campagne de Sydney.	1,480	1,480
26 do	Lieut.-col. Bingham do le 94e bataillon	4,200	4,200
28 août....	Capitaine Ryan do la cavalerie de King's.....	840	840
17 sept....	Lieut.-col. Chipman do le 68e bataillon	7,560	7,560
17 do	do Harrison do le 93e do	4,200	4,200
17 do	do Macdonald do le 66e do	6,720	
20 do	do Curren do l'artillerie de place d'Halifax.....	5,880	
20 do	do Mackintosh do le 63e bataillon.....	5,040	
25 do	Capitaine Daley do l'artillerie de place de Digby.....	840	
16 oct.....	do Macdonald do do Pictou.....	840	
		37,600	18,280
	MOINS—Renvoyées par le camp d'Aldershot.....		12,000
	Total des distributions.....	37,600	6,280
1889.	<i>District militaire n° 10, Winnipeg.</i>		
21 juin	Lieut.-col. Taylor, commandant l'école royale d'infanterie montée.....		5,000
8 juillet....	Capitaine Knight do la cavalerie de Winnipeg.....	840	
13 do	Lieut.-col. Taylor do l'école royale d'infanterie montée.....	3,000	
18 do	do Boswell do le 90e bataillon	5,040	
11 oct.....	do Taylor do l'école royale d'infanterie montée..	2,000	
	Total des distributions.....	10,880	5,000
1888.	<i>District militaire n° 11, Victoria, C.-B.</i>		
18 oct	Lieut.-col. Holmes, commandant la batterie C, E. R. A.....	11,000	
1889.			
23 sept....	do Prior do la brig. d'art. de place de la C.-B..	1,680	1,680
7 oct	do Holmes do batterie C, E. R. A.....	8,500	
	Total des distributions.....	21,180	1,680
1889.	<i>District militaire n° 12, Charlottetown, I.P.-E.</i>		
6 août....	Quartier-maître Davidson, du 82e bataillon	3,300	
24 do	Capitaine Weeks, commandant la compagnie du génie.....	700	
24 do	Quartier-maître Cameron, de l'artillerie de place.....	2,540	
	Total des distributions.....	6,540	

RÉCAPITULATION.

Districts.		Cartouches.	
		A balle.	A blanc.
District militaire n°	1, London	50,520	27,780
do	2, Toronto	76,830	28,780
do	3, Kingston	30,560	1,500
do	4, Ottawa	6,740	
do	5-6, Montréal	64,365	16,360
do	7, Québec	54,900	16,320
do	8, Saint-Jean, N.-B.	32,130	32,080
do	9, Halifax, N.-E.	37,600	6,280
do	10, Winnipeg	10,880	5,000
do	11, Victoria, C.-B.	21,180	1,680
do	12, Charlottetown, I. P.-E.	6,540	
Total		392,245	135,780

J. MACPHERSON, lieutenant-colonel,

Directeur de l'intendance et gardien des propriétés de la milice.

Au sous-ministre de la milice et défense.

OTTAWA, 31 décembre 1889.

[B.]

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pendant l'année 1889.

District militaire n° 1, London.

Date.	Acheteur.	Corps.	Car- touches.	Montant.
1889.				\$ cts.
5 mars.	Lieutenant Wilson.	33e bataillon.	M.H. 200	4 00
6 avril.	Major Wilson.	Retraité.	M.H. 1,000	20 00
10 do	J. Crowe.	Société de tir de Guelph.	M.H. 1,250	57 00
10 do	do	do do	Snider 2,000	
17 do	D. Henderson.	do d'Ingersoll.	500	8 00
27 do	Capitaine Robson.	26e bataillon.	1,000	16 00
1 mai	do Macqueen.	22e do	1,000	16 00
13 juin	J. Crowe.	Société de tir de Guelph.	M.H. 500	42 00
13 do	do	do do	Snider 2,000	
2 juill.	Capitaine Macqueen.	22e bataillon.	500	10 00
2 do	D. Henderson.	Société de tir d'Ingersoll.	500	8 00
2 do	Lieutenant Courtice.	33e bataillon.	M.H. 200	12 00
2 do	do	33e do	Snider 500	
3 do	Capitaine Booth.	30e do	M.H. 250	5 00
6 do	do Macqueen.	22e do	1,000	16 00
12 do	D. Henderson.	Société de tir d'Ingersoll.	500	8 00
26 do	W. Lawrence.	do Perth.	M.H. 500	34 00
26 do	do	do do	Snider 1,500	
30 do	Capitaine Ellis.	27e bataillon.	1,000	16 00
7 do	D. Henderson.	Société de tir d'Ingersoll.	500	8 00
7 do	Capitaine Robson.	26e bataillon.	500	8 00
21 do	D. Henderson.	Société de tir d'Ingersoll.	1,000	16 00
28 do	Lieutenant Cartwright.	Compagnie "D," E.R.I.	2,000	32 00
31 do	Lieut.-colonel Dawson.	Société de tir de l'ouest.	500	8 00
31 do	Lieutenant Cartwright.	Compagnie "D," E.R.I.	1,000	16 00
7 sept.	D. Henderson.	Société de tir d'Ingersoll.	M.H. 500	18 00
7 do	do	do do	Snider 500	
9 do	W. Lawrence.	Société de tir de Perth.	1,500	24 00
14 do	Capitaine Macqueen.	22e bataillon.	M.H. 500	26 00
14 do	do do	22e do	Snider 1,000	
18 do	do Jones.	21e do	1,000	16 00
20 do	Lieut.-colonel Dawson.	Société de tir de l'ouest.	500	8 00
20 do	J. Crowe.	do de Guelph.	3,000	48 00
7 oct.	Lieut.-colonel Dawson.	do de l'ouest.	2,000	32 00
7 do	Lieutenant Cartwright.	Compagnie "D," E.R.I.	1,000	16 00
7 do	D. Henderson.	Société de tir d'Ingersoll.	500	8 00
11 do	Capitaine Ley.	21e bataillon.	500	8 00
11 do	do Young.	27e do	750	12 00
11 do	Lieut.-colonel Dawson.	Société de tir de l'ouest.	1,000	16 00
11 do	Capitaine Dawson.	21e bataillon.	1,000	16 00
11 do	Lieutenant Cartwright.	Compagnie "D," E.R.I.	2,000	32 00
12 do	Capitaine Robson.	26e bataillon.	500	8 00
22 do	do Jones.	21e do	1,000	16 00
28 do	do Macqueen.	22e do	M.H. 500	10 00
28 do	do Robson.	26e do	500	8 00
28 do	D. Henderson.	Société de tir d'Ingersoll.	2,000	32 00
28 do	Capitaine Robson.	26e bataillon.	500	8 00
6 nov.	Lieut.-colonel Dawson.	Société de tir de l'ouest.	500	8 00
6 do	do Tracy.	7e bataillon.	1,000	16 00
9 do	Capitaine Wadmore.	Compagnie "D," E.R.I.	2,000	32 00
16 do	do Hayes.	7e bataillon.	1,000	16 00
21 do	do Jones.	21e do	1,500	24 00
20 déc.	Lieut.-colonel Dawson.	Société de tir de l'ouest.	M.H. 250	5 00
	Mr. J. Tissiman.	Etoupilles à friction.		2 30
		Total.	49,900	825 30

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pend. l'année 1889—*Suite.*

District militaire n° 2, Toronto.

Date.	Acheteur.	Corps.	Car- touches.	Montant.
1889.				\$ cts.
12 janv.	Lieutenant O'Brien	37e bataillon	M. H. 200	} 8 80
12 do	do	37e do	Snider 300	
5 fév.	Major Hughes	45e do	1,000	16 00
14 do	Sergent Robinson	45e do	500	8 00
12 mars	Capitaine Drinkwater	35e do	500	8 00
15 do	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
29 do	Major Dunn	Garde du corps du gouverneur général	2,000	32 00
29 do	Lieutenant Conboy	30e bataillon	M. H. 100	} 6 80
29 do	do	do	Snider 300	
16 avril	Capitaine McGregor	77e do	1,000	16 00
16 do	Capitaine Laidlaw	30e do	500	8 00
16 do	Lieutenant Paine	13e do	2,000	32 00
16 do	C. C. Pearson	Société de tir d'Owen-Sound	M. H. 1,000	} 36 00
16 do	do	do	Snider 1,000	
18 do	Lieutenant Tidswell	13e bataillon	1,000	16 00
23 do	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
30 do	do	do	500	8 00
30 do	Sergent Robinson	45e bataillon	500	8 00
30 do	Capitaine Drinkwater	35e do	500	8 00
16 mai	Sergent Robinson	45e do	2,500	40 00
16 do	Lieut.-col. Alger	Société de tir d'Ontario	10,000	160 00
18 do	A. Miller	do de Bruce	1,000	16 00
25 do	Sergent Robinson	45e bataillon	500	8 00
1er juin	Mr. McBain	37e do	M. H. 500	} 18 00
1er do	do	37e do	Snider 500	
5 do	Lieut.-col. Ray	96e do	M. H. 500	} 26 00
5 do	do	96e do	Snider 1,000	
6 do	Lieutenant Tidswell	13e do	1,000	16 00
11 do	Major Dunn	Garde du corps du gouverneur général	M. H. 500	} 42 00
11 do	do	do	Snider 2,000	
12 do	Lieutenant Paine	13e bataillon	M. H. 2,000	} 104 00
12 do	do	13e do	Snider 4,000	
18 do	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
20 do	Lieut.-col. Ray	96e bataillon	1,000	16 00
21 do	Capitaine Adam	13e do	M. H. 500	} 18 00
21 do	do	13e do	Snider 500	
24 do	Capitaine Drinkwater	35e do	500	8 00
24 do	Capitaine McDonald	31e do	1,000	16 00
24 do	Major Telford	31e do	M. H. 500	} 50 00
26 do	do	31e do	Snider 2,500	
26 do	do	31e do	M. H. 500	} 18 00
26 do	do	31e do	Snider 500	
6 juill.	Lieut.-col. Ray	96e do	2,000	32 00
8 do	Capitaine Barnard	13e do	1,000	16 00
15 do	Lieutenant Paine	13e do	M. H. 1,000	} 68 00
15 do	do	13e do	Snider 3,000	
17 do	Sergent Robinson	45e do	M. H. 500	10 00
17 do	Capitaine Grant	20e do	M. H. 400	} 24 00
17 do	do	20e do	Snider 1,000	
23 do	A. Miller	Société de tir de Bruce	M. H. 500	} 26 00
23 do	do	do	Snider 1,000	
23 do	Capitaine McMiking	44e bataillon	M. H. 500	} 26 00
23 do	do	44e do	Snider 1,000	
25 do	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
30 do	Major Wilson	Retraité.	2,000	32 00
2 août	Lieutenant Paine	13e bataillon	5,000	80 00
3 do	Capitaine McGregor	77e do	1,000	16 00
5 do	Capitaine McMiking	44e do	2,000	32 00
14 do	Lieutenant Conboy	30e do	M. H. 150	} 7 00
14 do	do	30e do	Snider 250	
14 do	Major Thom	26e do	M. H. 100	} 7 60
14 do	do	26e do	Snider 300	

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pendant l'année 1889—*Suite.*

District militaire n° 2, Toronto.—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Car- touches.	Montant.
1889.				\$ cts.
14 août	Capitaine Lee	77e bataillon	500	8 00
14 do	Capitaine Drinkwater	35e do	150 } 500 } 500 }	11 00
14 do	do	do	Snider	
14 do	Lieutenant Green	21e do	M. H. } 500 }	18 00
14 do	do	do	Snider	
14 do	Lieutenant Tidswell	13e do	1,000	16 00
15 do	Sergent Robinson	45e do	500	8 00
19 do	Capitaine Laidlaw	30e do	500	8 00
22 do	Capitaine McMiking	44e do	1,500	24 00
22 do	Lieut.-col. Alger	Société de tir d'Ontario	M. H. } 2,400 }	528 00
22 do	do	do	Snider	
27 do	Lieutenant Paine	13e bataillon	M. H. } 1,000 }	100 00
27 do	do	do	Snider	
29 do	Lieut.-col. Ray	96e do	M. H. } 1,000 }	52 00
29 do	do	do	Snider	
3 sept.	R. Brown	Société de tir de Campbellville	500	8 00
3 do	Capitaine Elliott	96e bataillon	1,000	16 00
5 do	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
12 do	Capitaine Laidlaw	30e bataillon	500	8 00
13 do	Capitaine Jamieson	30e do	1,000	16 00
14 do	Lieutenant Paine	13e do	M. H. } 1,000 }	20 00
17 do	Capitaine Patterson	34e do	1,000	16 00
17 do	Capitaine Jamieson	30e do	2,000	32 00
18 do	Lieutenant Jones	37e do	M. H. } 100 }	8 40
18 do	do	do	Snider	
18 do	R. Brown	Société de tir de Campbellville	M. H. } 200 }	12 00
18 do	do	do	Snider	
18 do	Capitaine Laidlaw	30e bataillon	500	8 00
21 do	Société de tir de Barrie		1,500	24 00
23 do	A. Miller	Société de tir de Bruce	M. H. } 500 }	10 00
26 do	do	do	1,000	16 00
28 do	Major Dunn	Garde du corps du gouverneur général	2,000	32 00
30 do	G. T. Ware	Société de tir de Port-Arthur	2,500	40 00
2 oct.	Lieutenant Paine	13e bataillon	M. H. } 1,000 }	20 00
4 do	Capitaine Griffiths	37e do	300	4 80
4 do	R. Brown	Société de tir de Campbellville	400	6 40
9 do	Lieutenant Zealand	20e bataillon	400	6 40
11 do	Capitaine Lee	77e do	500	8 00
18 do	Capitaine Grant	20e do	1,000	16 00
23 do	Capitaine McGregor	77e do	1,500	24 00
30 do	Capitaine Craig	30e do	500	8 00
1er nov.	do	do	500	8 00
1er do	Major Mason	13e do	3,000	48 00
4 do	Capitaine McGregor	77e do	500	8 00
4 do	Lieut.-col. Coombs	39e do	1,000	16 00
5 do	Lieutenant Zealand	20e do	250	4 00
11 do	Capitaine Laidlaw	30e do	500	8 00
11 do	C. C. Pearce	Société de tir d'Owen-Sound	1,000	16 00
11 do	Lieutenant Paine	13e bataillon	1,000	16 00
13 do	Major Dunn	Garde du corps du gouverneur général	2,000	32 00
19 do	Lieutenant McGibbon	20e bataillon	400	6 40
21 do	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
26 do	Major Dunn	Garde du corps du gouverneur général	3,000	48 00
12 déc.	Capitaine Craig	30e bataillon	500	8 00
23 do	do	do	500	8 00
		Total	155,100	2,551 60

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889—*Suite.**District militaire n° 3, Kingston.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				\$ cts.
11 avril.	N. S. Young.	Société de tir de Bowmanville.	M.H. 1,000	} 36 00
11 do	do	do do	Snider 1,000	
8 mai.	Major Dingwall.	46e bataillon.	2,000	32 00
13 do	Capitaine Panton.	15e do	M.H. 100	} 11 60
13 do	do	do	Snider 600	
23 do	J. B. Mitchel.	Société de tir de Bowmanville.	M.H. 1,000	} 36 00
23 do	do	do do	Snider 1,000	
15 juillet.	Lieut. Macnachton.	Artillerie de place.	1,000	16 00
1er août.	Capitaine Panton.	20e bataillon.	M.H. 150	} 8 60
1er do	do	do do	Snider 350	
1er do	Capitaine Dennistoun.	46e do	1,500	24 00
8 do	do Panton.	15e do	1,000	16 00
30 do	N. S. Young.	Société de tir de Bowmanville.	1,000	16 00
30 do	Major Dingwall.	46e bataillon.	2,000	32 00
30 do	A. Kimmerly.	Société de tir de Napanee.	1,000	16 00
30 do	M. Lavell.	Pénitencier de Kingston.	Winchester 150	2 63
11 sept.	Lieut. Macnachton.	Artillerie de place.	M.H. 250	} 33 00
11 do	do	do do	Snider 1,750	
11 do	N. S. Young.	Société de tir de Bowmanville.	3,000	48 00
12 do	M. Lavell.	Pénitencier de Kingston.	2,000	32 00
13 do	Capitaine Panton.	15e bataillon.	1,000	16 00
17 do	do Dennistoun.	46e do	1,000	16 00
20 do	Major Dingwall.	46e do	3,000	48 00
27 do	Capitaine Dennistoun.	46e do	1,500	24 00
8 oct.	do Orr.	49e do	M.H. 100	2 00
11 do	do Murray.	14e do	500	8 00
16 do	Sergent Swaine.	14e do	2,000	32 00
17 do	Capitaine Panton.	15e do	1,000	16 00
2 déc.	Sergent Swaine.	14e do	3,500	56 00
28 do	Lieut.-col. J. Brown.	49e do	1,000	16 00
		Total.	36,450	593 83

District militaire n° 4, Ottawa.

9 mars.	Capitaine McKay.	41e bataillon	M.H. 600	12 00
16 avril.	Police fédérale.		1,000	16 00
16 do	C. S. Scott.	Ottawa Rifle Club	M.H. 200	} 8 80
17 do	do	do	Snider 300	
17 do	do	do	M.H. 500	} 18 00
17 do	do	do	Snider 500	
17 do	Sergent Cawdron.	Gardes à pied du gouverneur général.	500	8 00
20 do	do	do do	500	8 00
25 do	M. Panet.		Blank 100	1 00
25 do	Sergent d'état-major Ross	Gardes à pied du gouverneur général.	M.H. 200	} 7 20
25 do	do	do do	Snider 200	
26 do	Sergent Cawdron.	do do	M.H. 300	6 00
26 do	Lieut. Winter.	do do	500	8 00
29 do	Lieut.-col. Anderson.	43e bataillon	M.H. 500	} 18 00
29 do	do	do	Snider 500	
30 do	J. H. Bothwell.	Société de tir de Perth.	M.H. 500	10 00
2 mai.	Sergent Cawdron.	Gardes à pied du gouverneur général.	500	8 00
8 do	J. H. Ellis.	Ottawa Rifle Club	M.H. 300	6 00
8 do	Sergent Cawdron.	Gardes à pied du gouverneur général.	M.H. 600	} 28 00
8 do	do	do do	Snider 1,000	
8 do	C. S. Scott.	Ottawa Rifle Club.	M.H. 100	} 3 60
8 do	do	do do	Snider 100	
10 do	J. McLeod.	Société de tir d'Almonte.	M.H. 500	10 00
10 do	Lieut. Winter.	Gardes à pied du gouverneur général.	M.H. 600	} 20 00
10 do	do	do do	Snider 500	

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889—*Suite.*District militaire n° 4, Ottawa—*Suite.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				\$ cts.
10 mai...	Capitaine Billings.....	43e bataillon.....	M.H. 150	3 00
15 do ..	W. H. Mossman.....	Société de tir de Prescott.....	1,000	16 00
17 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
27 do ..	do	do do	M.H. 600	} 20 00
27 do ..	do	do do	Snider 500	
27 do ..	J. H. Ellis.....	Ottawa Rifle Club.....	350	5 60
27 do ..	Major Sparham.....	42e bataillon.....	2,000	32 00
30 do ..	Lieut. Cole.....	do	500	8 00
3 juin...	Capitaine McKay.....	41e bataillon.....	M.H. 600	12 00
4 do ..	Lieut.-col. White.....	do	Révolver 100	1 00
6 do ..	Major Sherwood.....	43e bataillon.....	M.H. 500	10 00
7 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
7 do ..	J. H. Shaver.....	Société de tir de Cornwall.....	2,000	32 00
7 do ..	Lieut. Sutherland.....	43e bataillon.....	M.H. 350	7 00
11 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	M.H. 600	12 00
13 do ..	Lieut. Winter.....	do do	500	8 00
14 do ..	Sergent Cawdron.....	do do	M.H. 500	10 00
14 do ..	Départem. des pêcheries.....	do	Spencer 1,000	10 00
17 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
21 do ..	W. H. Mossman.....	Société de tir de Prescott.....	1,000	16 00
22 do ..	Lieut. Winter.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
24 do ..	Capitaine McKay.....	41e bataillon.....	M.H. 1,000	20 00
27 do ..	do	do	M.H. 600	12 00
27 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	M.H. 600	} 20 00
27 do ..	do	do do	Snider 500	
2 juillet.	Soldat Morse.....	do do	250	4 00
5 do ..	Sergent Cawdron.....	do do	M.H. 300	6 00
8 do ..	do	do do	500	8 00
9 do ..	C. S. Scott.....	Ottawa Rifle Club.....	M.H. 200	} 7 20
9 do ..	do	do	200	
12 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
12 do ..	Sergent Clarke.....	43e bataillon.....	500	8 00
12 do ..	Lieut. Winter.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
17 do ..	J. St. D. LeMoine.....	do	200	3 20
19 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	M.H. 600	} 20 00
19 do ..	do	do do	Snider 500	
19 do ..	W. H. Middleton.....	Ottawa Rifle Club.....	M.H. 500	10 00
23 do ..	Capitaine Billings.....	43e bataillon.....	250	4 00
25 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
26 do ..	A. Menzies.....	Société de tir d'Arnprior.....	M.H. 500	10 00
29 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	M.H. 600	12 00
29 do ..	J. B. Coates.....	Société de tir de Prescott.....	M.H. 500	} 18 00
29 do ..	do	do do	Snider 500	
30 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
31 do ..	Sergent Mailleau.....	do do	500	8 00
31 juillet.	Sergent Dial.....	43e bataillon.....	500	8 00
2 août...	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	M.H. 600	} 20 00
2 do ..	do	do do	Snider 500	
2 do ..	G. E. Myers.....	Société de tir de Morrisburg.....	M.H. 500	} 18 00
2 do ..	do	do do	Snider 500	
2 do ..	Lieut. Winter.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
6 do ..	A. Porteous.....	Société de tir de Cornwall.....	1,000	16 00
7 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,500	24 00
12 do ..	do	do do	1,000	16 00
12 do ..	Police fédérale.....	do	500	8 00
12 do ..	Lieut. Winter.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	3,500	56 00
13 do ..	Lieut. O'Grady.....	43e bataillon.....	1,500	24 00
16 do ..	A. Porteous.....	Société de tir de Cornwall.....	M.H. 1,000	20 00
16 do ..	Capitaine Bell.....	43e bataillon.....	500	8 00
16 do ..	Capitaine Billings.....	43e do	500	8 00
17 do ..	A. Menzies.....	Société de tir d'Arnprior.....	M.H. 500	10 00

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pend. l'année 1889—*Suite.*

District militaire n° 4, Ottawa—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Car- touches.	Montant.
1889.				§ cts.
22 août	Capitaine Motherwell	Société de tir de Perth	M.H. 1,000	} 36 00
22 do	do	do	Snider. 1,000	
22 do	Sergent Cawdron	Gardes à pied du gouverneur général	500	8 00
28 do	Sergent Taylor	Société métropolitaine de tir	M.H. 600	} 116 00
28 do	do	do	Snider 6,500	
29 do	A. Porteous	Société de tir de Cornwall	Snider 1,000	16 00
30 do	Capitaine Bell	43e bataillon	250	4 00
9 sept	A. Menzies	Société de tir d'Arnprior	M.H. 500	10 00
10 do	Sergent Cawdron	Gardes à pied du gouverneur général	1,000	16 00
10 do	Serg. d'ét.-m. Huntington	56e bataillon	500	8 00
11 do	C. S. Scott	Ottawa Rifle Club	M.H. 200	4 00
12 do	Capitaine Billings	43e bataillon	1,000	16 00
12 do	Police fédérale		1,500	24 00
14 do	Sergent Cawdron	Gardes à pied du gouverneur général	M.H. 600	} 20 00
14 do	do	do do	Snider 500	
20 do	Capitaine Thompson	do do	M.H. 500	} 26 00
20 do	do	do do	Snider 1,000	
23 do	Sergent Cawdron	do do	M.H. 600	12 00
25 do	Major Carmichael	Société de tir de Lisgar	500	8 00
30 do	Sergent Cawdron	Gardes à pied du gouverneur général	M.H. 1,200	24 00
1er oct.	J. H. Bothwell	Société de tir de Perth	M.H. 1,000	20 00
1er do	Serg. d'ét.-m. Huntington	56e bataillon	2,500	40 00
4 do	Capitaine Bell	43e do	1,500	24 00
5 do	Lieut.-col. Gemmill	Retraité	50	0 80
7 do	Capitaine Adam	do	M.H. 30	0 60
9 do	Lieut.-col. Anderson	43e bataillon	M.H. 600	} 92 00
9 do	do	43e do	Snider 5,000	
14 do	Lieut.-col. Tilton	Gardes à pied du gouverneur général	350	5 60
14 do	H. H. Cole	Société de tir d'Almonte	500	8 00
14 do	Capitaine Motherwell	do de Perth	M.H. 500	10 00
16 do	J. B. Yorke		150	2 40
23 do	J. Porteous	Société de tir de Cornwall	2,000	32 00
31 do	Sergent Cawdron	Gardes à pied du gouverneur général	500	8 00
31 do	Capitaine Bell	43e bataillon	1,000	16 00
31 do	C. S. Scott	Ottawa Rifle Club	M.H. 100	2 60
28 do	Capitaine McKay	41e bataillon	500	8 00
5 nov	Capitaine Gourdeau	Dragons de la garde Princesse Louise	1,000	16 00
5 do	A. Menzies	Société de tir d'Arnprior	M.H. 500	10 00
5 do	Lieutenant Sutherland	43e bataillon	750	12 00
8 do	A. Menzies	Société de tir d'Arnprior	M.H. 1,500	30 00
9 do	Sergent Cawdron	Gardes à pied du gouverneur général	250	4 00
9 do	do	do do	M.H. 300	6 00
11 do	Capitaine Craig	42e bataillon	430	7 00
11 do	Lieut.-col. White		Révolver 100	1 00
18 do	M. Simpson		500	8 00
20 do	Capitaine McKay	41e bataillon	M.H. 1,000	20 00
20 do	do	41e do	280	4 50
3 déc.	Capitaine Bell	43e do	720	11 52
17 do	Capitaine Billings	43e do	60	0 96
21 do	Sergent Dial	43e do	M.H. 100	2 00
23 do	Capitaine Bliss	Batterie de campagne d'Ottawa	M.H. 50	1 00
28 do	M. Doyon		M.H. 100	2 00
30 do	Sergent Cawdron	Gardes à pied du gouverneur général	M.H. 150	3 00
31 do	Société fédérale de tir		38,509	616 14
	do do		M.H. 19,605	392 10
	do do		Pistol 90	0 90
	do do		M.H. 4,200	84 00
	do do	Etoupilles et gargousses		5 00
	Poudr., coup d.can. du midi	600 lbs.; étoupilles à friction, 420.		159 20
		Total	161,174	2,739 32

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pendant l'année 1889—*Suite.**Districts militaires nos 5 et 6, Montréal.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Car- touches.	Montant.
1889.				\$ cts.
1er mai	Capitaine Ibbotson	5e Royal Scots	M.H. 500	18 00
1er do	do	do	Snider. 500	
2 do	Sergt. d'état-major Elliot	1er bataillon	M.H. 500	26 00
2 do	do	do	Snider. 1,000	
3 do	Sergent Marks	Société de tir	M.H. 600	20 00
3 do	do	do	Snider. 500	
6 do	Lieutenant Shaw	3e bataillon	M.H. 500	10 00
9 do	Lieut. R. J. Spearing	53e do	M.H. 500	18 00
9 do	do	53e do	Snider. 500	
13 do	D. McRae	Société de tir de Victoria	M.H. 500	10 00
14 do	Capitaine Fraser	53e bataillon	500	8 00
16 do	Capitaine Harkom	54e do	2,000	32 00
16 do	Sergent Marks	Société de tir	1,000	16 00
17 do	Société de tir de Montréal		500	8 00
22 do	Capitaine Ibbotson	5e Royal Scots	500	8 00
31 do	Capitaine Fraser	53e bataillon	500	8 00
31 do	Capitaine Ogilvy	Artillerie de place	M.H. 500	42 00
31 do	do	do	Snider. 2,000	
31 do	Lieut. R. J. Spearing	53e bataillon	500	8 00
3 juin	Sergent Marks	Société de tir	1,000	16 00
7 do	Lieut. R. J. Spearing	53e bataillon	500	8 00
14 do	Sergent Marks	Société de tir	3,000	48 00
19 do	Capitaine Harkom	54e bataillon	500	8 00
2 juillet	Lieut. R. J. Spearing	53e do	M.H. 500	18 00
2 do	do	53e do	Snider. 500	
5 do	Sergent Marks	Société de tir	M.H. 500	26 00
5 do	do	do	Snider. 1,000	
8 do	Lieut. R. J. Spearing	53e bataillon	500	8 00
10 do	Sergent Marks	Société de tir	M.H. 500	10 00
12 do	Lieutenant Shaw	3e bataillon	M.H. 500	10 00
12 do	T. Costen	Société de tir de Montréal	M.H. 500	10 00
18 do	Lieut. B. J. Spearing	53e bataillon	M.H. 500	50 00
18 do	do	53e do	Snider. 2,500	
18 do	Sergent Elliot	1er do	1,000	16 00
20 do	H. Johnson	51e do	M.H. 200	12 00
20 do	do	51e do	Snider. 500	
20 do	Dr Smith	11e do	1,000	16 00
20 do	Lieut. R. J. Spearing	53e do	M.H. 500	26 00
20 do	do	53e do	Snider. 1,000	
25 do	Sergent Marks	Société de tir	M.H. 1,500	30 00
25 do	Lieutenant Shaw	3e bataillon	M.H. 1,000	36 00
25 do	do	3e do	Snider. 1,000	
29 do	Capitaine Baker	58e do	500	8 00
29 do	Sergent Marks	Société de tir	4,000	64 00
29 do	Major Hackwell	79e bataillon	500	8 00
1er août	C. M. Hall	Société de tir de Shefford	1,000	16 00
1er do	Caporal McNaughton	51e bataillon	500	8 00
1er do	Société de tir du 54e bataillon		3,000	48 00
3 do	Capitaine O'Regan	52e bataillon	500	8 00
5 do	Capitaine Baker	58e do	1,000	16 00
7 do	Lieut.-col. Martin	Société de tir de la province de Québec	M.H. 1,000	142 53
7 do	do	do	Snider. 7,658	
9 do	Capitaine Bowen	52e bataillon	500	8 00
17 do	J. Fournier	Société de tir du lac Mégantic	1,000	16 00
19 do	Sergent Marks	Société de tir	3,000	48 00
21 do	Major Maclaren	50e bataillon	2,000	32 00
21 do	Sergent McNaughton	15e do	500	8 00
21 do	Major McFee	51e do	500	8 00
22 do	Sergent Marks	Société de tir	2,000	32 00
22 do	Lieutenant D'Orsonnens	35e bataillon	500	8 00
26 do	Société de tir de Victoria		500	8 00

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1890—*Suite.**Districts militaires nos 5 et 6, Montréal—Fin.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Car- touches.	Montant.
1889.				\$ cts.
27 août ..	Major Dixon.....	86e bataillon	M.H. 500	10 00
27 do ..	Lieutenant Kincaid	6e régiment de cavalerie	500	8 00
29 do ..	Dr Smith.....	11e bataillon.....	500	8 00
2 sept.	Sergent Marks	Société de tir	500	8 00
6 do ..	Lieut.-col. Sheppard	83e bataillon.....	1,000	16 00
10 do ..	Lieutenant Kincaid	6e régiment de cavalerie.....	1,000	16 00
16 do ..	Dr Smith	11e bataillon	M.H. 500	10 00
17 do ..	Capitaine O'Regan.....	52e do	1,500	24 00
17 do ..	Major Lamb.....	11e do	M.H. 500	74 00
17 do ..	do	11e do	Snider. 4,000	
19 do ..	Major Bulman	Société de tir de Bedford.....	2,000	32 00
19 do ..	Capitaine Brooks	79e bataillon.....	1,000	16 00
23 do ..	Major McFee.....	51e do	4,000	64 00
25 do ..	Capitaine Brooks.....	79e do	500	8 00
25 do ..	do Baker.....	58e do	500	8 00
26 do ..	Lieutenant Kincaid.....	6e régiment de cavalerie.....	500	8 00
30 do ..	Sergent Marks	Société de tir	M.H. 500	18 00
30 do ..	do	do	Snider. 500	
14 oct.	do	do	M.H. 500	10 00
17 do ..	Capitaine Baker.....	58e bataillon	1,000	16 00
24 do ..	do	58e do	M.H. 500	18 00
24 do ..	do	58e do	Snider. 500	
4 nov.	Lieut.-col. Rowe.....	60e do	M.H. 500	10 00
18 do ..	Lieut. R. J. Spearing.....	53e do	500	8 00
20 do ..	Capitaine O'Regan.....	52e do	500	8 00
		Total.....	87,958	1,464 53

District militaire n° 7, Québec.

12 mars ..	Capitaine Pinault.....	9e bataillon	1,000	16 00
13 avril ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles.....	1,000	16 00
27 do ..	do	do	1,000	16 00
15 mai ..	do	do	1,000	16 00
15 do ..	Capitaine Pinault.....	9e bataillon	2,500	40 00
6 juin ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles.....	M.H. 500	18 00
6 do ..	do	do	Snider. 500	
12 do ..	Lieut.-col. Massicotte.....	70e bataillon.....	500	8 00
19 do ..	do Miller.....	8e Royal Rifles	1,000	16 00
28 do ..	do do	do	2,000	32 00
13 juillet..	do do	do	M.H. 500	18 00
13 do ..	do do	do	Snider. 500	
17 do ..	Capitaine Bouchard.....	88e bataillon.....	A blanc. 165	1 65
18 do ..	Major Demers	17e do	500	8 00
26 do ..	do Stewart.....	Retraité.....	3,000	48 00
27 do ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles.....	1,000	16 00
1er août ..	Capitaine Talbot	9e bataillon	1,000	16 00
7 do ..	Lieutenant Pelletier.....	55e do	1,000	16 00
10 do ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles.....	2,000	32 00
13 do ..	N. Gauvin.....	Société de tir de Témiscouata.....	2,500	40 00
13 do ..	Major Demers	17e bataillon	1,000	16 00
15 do ..	Capitaine Pinault.....	9e do	1,500	24 00
24 do ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles.....	1,000	16 00
28 do ..	Major Demers	17e bataillon	2,000	32 00
29 do ..	Capitaine Roy	87e do	1,000	16 00
29 do ..	Lieutenant Dundas.....	Marine royale	250	4 00
29 do ..	J. Talbot	Société de tir de Rimouski.....	2,000	32 00
3 sept.	Lieutenant Pelletier.....	55e bataillon	1,000	16 00
11 do ..	Major Demers	17e do	2,500	40 00
20 do ..	do	17e do	500	8 00

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement, pendant l'année 1880—*Suite.**District militaire n° 7, Québec—Fin.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Car- touches.	Montant.
1889.				\$ cts.
27 sept.	Major Demers.....	17e bataillon.....	500	8 00
27 do	do	17e do	1,500	24 00
28 do	Lieut.-col. Miller.....	8e Royal Rifles.....	500 } M. H.	26 00
28 do	do	do	1,000 } Snider.	
9 oct.	Lieutenant Pelletier.....	55e bataillon.....	1,000	16 00
7 déc.	Lieut.-col. Miller.....	8e Royal Rifles.....	100 } M. H.	10 00
7 do	do	do	500 } Snider.	
		Total.....	41,015	661 65

District militaire n° 8, Saint-Jean, N.-B.

2 avril	Capitaine F. H. Hartt.....	62e bataillon.....	1,000	16 00
13 do	Lieutenant McDougal.....	8e cavalerie.....	1,000	16 00
23 do	Capitaine McDonald.....	74e bataillon.....	500	8 00
29 do	C. Elliot.....	Société de tir de Moncton.....	1,000	16 00
7 mai	Capitaine McDonald.....	74e bataillon.....	1,000	16 00
9 do	J. Hawthorn.....	Société de tir du comté d'York.....	1,500	24 00
22 do	Capitaine F. H. Hartt.....	62e bataillon.....	2,000	32 00
22 do	do McDonald.....	74e do	1,000	16 00
27 do	C. Elliot.....	Société de tir de Moncton.....	1,000	16 00
5 juin	Capitaine J. T. Hartt.....	do do Saint-Jean.....	1,000	16 00
5 do	do do	do do do M. H.	1,000	20 00
22 do	C. Elliot.....	Société de tir de Moncton.....	1,000	16 00
24 do	Capitaine McDonald.....	74e bataillon.....	500	8 00
29 do	Soldat Langstroth.....	62e do	500	8 00
5 juillet	Lieutenant Gregory.....	71e do	500 } M. H.	10 00
10 do	J. Hawthorne.....	Société de tir du comté d'York.....	2,000	
17 do	Soldat Langstroth.....	62e bataillon.....	500	8 00
22 do	C. Elliot.....	Société de tir de Moncton.....	300 } M. H.	22 00
22 do	do	do	1,000 } Snider.	
22 do	Capitaine J. T. Hartt.....	Société de tir de Saint-Jean.....	1,000	16 00
25 do	do Fairweather.....	74e bataillon.....	500	8 00
5 août	do J. T. Hartt.....	Société de tir de Saint-Jean.....	500	8 00
5 do	do do	do do M. H.	1,000	20 00
6 do	do McDonald.....	74e bataillon.....	500	8 00
8 do	Major Vince.....	Compagnie du génie de Brighton.....	2,000	32 00
13 do	Capitaine McDonald.....	74e bataillon.....	3,000	48 00
19 do	do J. T. Hartt.....	Société de tir de Saint-Jean.....	10,000	160 00
19 do	do do	do do M. H.	1,500	30 00
22 do	do do	do do	500	8 00
22 do	do McRobbie.....	8e cavalerie.....	200 } M. H.	12 00
22 do	do do	do do Snider.	500 }	
22 do	J. D. Chipman.....	Société de tir du comté de Charlotte.....	500	8 00
23 do	Lieutenant McKenzie.....	73e bataillon.....	1,000	16 00
3 sept.	J. Hawthorn.....	Société de tir du comté d'York.....	1,000	16 00
21 do	do	do do	2,000	32 00
21 do	Lieut.-col. Beer.....	74e bataillon.....	1,200	19 20
23 do	Capitaine J. T. Hartt.....	Société de tir de Saint-Jean.....	600 } M. H.	28 00
23 do	do do	do do Snider.	1,000 }	
17 oct.	J. Hawthorn.....	Société de tir du comté de York.....	500	8 00
27 do	Capitaine McDonald.....	74e bataillon.....	500	8 00
	MM. Thorne et Cie.....	Etoupilles à friction.....		51 60
		Total.....	47,800	836 80

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889—*Suite.**District militaire n° 9, Halifax, N.-E.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Car- touches.	Montant.
1889.				\$ cts.
9 avril	Capitaine Chipman	66e bataillon	M.H. 250	37 00
9 do	do	66e do	Snider 2,000	
30 do	Capitaine Gordon	Artillerie de place	650	10 40
1er mai	Lieut.-col. Mackintosh	63e bataillon	M.H. 500	18 00
1er do	do	63e do	Snider 500	
14 do	do	63e do	M.H. 600	25 44
14 do	do	63e do	Snider 840	
22 do	do	63e do	840	13 44
23 do	do	63e do	960	15 04
31 do	Lieutenant Dimock	78e bataillon	M.H. 200	4 00
3 juin	do Bland	Artillerie de place	500	8 00
7 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e bataillon	420	6 72
7 do	Lieutenant Bland	Artillerie de place	1,000	16 00
14 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e bataillon	3,000	48 00
22 do	do	63e do	2,300	36 80
22 do	Lieutenant Bland	Artillerie de place	1,000	16 00
10 juillet	Lieut.-col. Mackintosh	63e bataillon	840	13 44
18 do	Capitaine Chipman	66e do	2,000	32 00
18 do	Lieutenant Bland	Artillerie de place	1,000	16 00
18 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e bataillon	420	6 72
18 do	do	63e do	520	8 32
24 do	do	63e do	940	15 04
24 do	Lieutenant Bland	Artillerie de place	2,000	32 00
30 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e bataillon	420	6 72
31 do	Lieutenant Bland	Artillerie de place	2,500	40 00
19 août	Capitaine Ryan	Société de tir du comté de Kings	2,000	32 00
19 do	do	do	M.H. 500	10 00
19 do	Capitaine Oxley	93e bataillon	M.H. 500	10 00
19 do	do	93e do	500	8 00
19 do	Capitaine Laurence	78e do	500	8 00
19 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e do	420	6 72
19 do	do	63e do	420	6 72
10 do	Lieut.-col. Harrison	93e do	500	8 00
19 do	do Mackintosh	63e do	420	6 72
19 do	Capitaine Ryan	Société de tir du comté de Kings	250	4 00
19 do	do	do	M.H. 500	10 00
29 do	Lieut.-col. Curren	Artillerie de place d'Halifax	4,640	74 24
29 do	do	do	M.H. 3,960	79 20
30 do	Capitaine Chipman	66e bataillon	2,000	32 00
30 do	do Gordon	Artillerie de place	1,000	16 00
30 do	do French	West Riding Regiment	1,000	16 00
30 do	do do	do do	1,000	16 00
30 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e bataillon	490	7 84
30 do	do	63e do	420	6 72
30 do	Lieutenant Bland	Artillerie de place	1,000	16 00
30 do	Capitaine Smith	78e bataillon	M.H. 300	14 00
30 do	do	78e do	Snider 500	
13 sept.	Capitaine Chipman	66e do	M.H. 2,000	40 00
13 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e do	2,570	41 12
13 do	Capitaine Laurence	78e do	500	8 00
13 do	Dr McGilvray	Société de tir du Cap-Breton	M.H. 500	10 00
30 do	Capitaine Mills	93e bataillon	500	8 00
30 do	do Harrison	Société de tir du comté de Cumberland	2,000	32 00
30 do	do Chipman	66e bataillon	M.H. 500	10 00
30 do	Major Marshall	Société de tir d'Annapolis	M.H. 1,200	44 16
30 do	do	do	Snider 1,260	
21 oct.	Lieut.-col. Mackintosh	63e bataillon	420	6 72
21 do	Capitaine Chipman	66e do	M.H. 2,000	40 00
21 do	Lieut.-col. Mackintosh	63e do	620	9 92
21 do	Capitaine Chipman	66e do	M.H. 2,000	40 00
21 do	do Kelly	Société de tir du comté de Digby	1,000	16 00
21 do	Lieutenant Bland	Artillerie de place	890	14 24

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889—*Suite.**District militaire n° 9, Halifax, N.-E.—Suite.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Car- touches.	Montant.
1889.				\$ cts.
19 nov ...	Capitaine Smith	78e bataillon	500	8 00
19 do ..	Lieutenant Bland	Artillerie de place	420	6 72
19 do ..	do Dimock	78e bataillon	500	8 00
18 déc ...	Capitaine Gordon	Artillerie de place	500	8 00
		Total	68,900	1,164 12

District militaire n° 10, Winnipeg.

25 mars.	Rifle Range Co, Winnipeg		M.H.	3,000	} 88 00
25 do	do		Snider	2,000	
15 avril.	Capitaine Wastie	95e bataillon	M.H.	500	10 00
20 do	J. W. Jowett	Société de tir de Régina		1,000	16 00
29 do	P. McGregor	do Brandon		500	8 00
3 mai	Major G. W. Street	do Battleford		3,000	48 00
6 do	P. McGregor	do Brandon		500	8 00
8 do	Rifle Range Co, Winnipeg		M.H.	1,200	} 88 00
8 do	do		Snider	4,000	
16 do	C. Beane	Société de tir de Winnipeg	M.H.	500	} 18 00
16 do	do	do do	Snider	500	
20 do	J. W. Jowett	do Régina		1,000	16 00
20 do	Major G. W. Street	Portage la Prairie do	M.H.	2,000	} 72 00
20 do	do	do do	Snider	2,000	
25 do	P. McGregor	do Brandon		1,000	16 00
28 do	Rifle Range Co, Winnipeg		M.H.	2,000	40 00
31 do	C. Beane	Société de tir de Winnipeg	M.H.	500	} 18 00
31 do	do	do do	Snider	500	
4 juin	J. W. Jowett	do Régina		1,000	16 00
11 do	do	do do		1,000	16 00
17 do	Rifle Range Co, Winnipeg		M.H.	4,000	} 104 00
17 do	do		Snider	2,000	
18 do	J. W. Jowett	Société de tir de Régina		1,000	16 00
20 do	C. Beane	do Winnipeg	M.H.	500	} 18 00
20 do	do	do do	Snider	500	
20 do	P. McGregor	do Brandon		1,000	16 00
21 do	Rifle Range Co, Winnipeg		M.H.	2,000	40 00
24 do	Société de tir d'Edmonton			1,000	20 00
28 do	C. Beane	Société de tir de Winnipeg	M.H.	1,000	} 36 00
28 do	do	do do	Snider	1,000	
2 juillet.	Soc. de tir du 95e bataillon			500	8 00
3 do	J. H. Ashdown	Société de tir de la Saskatchewan	M.H.	1,000	} 52 00
3 do	do	do do	Snider	2,000	
3 do	Société de tir d'Edmonton			1,000	20 00
4 do	J. C. Chalmers	Société de tir de Moose-Jaw		1,000	16 00
8 do	Société de tir d'Edmonton			1,000	20 00
11 do	Rifle Range Co, Winnipeg		M.H.	4,000	} 112 00
11 do	do		Snider	2,000	
11 do	J. W. Jowett	Société de tir de Régina		1,000	16 00
15 do	do	do do		1,000	16 00
15 do	C. Beane	do Winnipeg	M.H.	1,000	} 36 00
15 do	do	do do	Snider	1,000	
20 do	P. McGregor	do Brandon		500	8 00
29 do	Soc. de tir de Moose Jaw.			1,000	16 00
30 do	H. Carruthers	Société de tir de Régina		1,000	16 00
30 do	Soc. de tir de Battleford.			6,000	96 00
31 do	do du Manitoba.	Société de tir de Battleford	M.H.	1,200	} 184 00
31 do	do do	do do	Snider	10,000	
1er août.	P. McGregor	Société de tir de Brandon		1,500	24 00
5 do	C. Beane	do Winnipeg	M.H.	1,000	} 36 00
5 do	do	do do	Snider	1,000	

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889.—*Suite.**District militaire n° 10, Winnipeg—Fin.*

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				\$ cts.
6 août	J. Harris.....	Société de tir de Moosomin.....	1,000	16 00
6 do	J. W. Jowett.....	do Régina.....	2,000	32 00
8 do	Soc. de tir de Moose Jaw.....		1,000	16 00
8 do	C. Beane.....	Société de tir de Winnipeg.....	2,000	32 00
13 do	Major G. W. Street.....	do Birtle.....	2,000	32 00
13 do	Société de tir d'Edmonton.....		2,400	48 00
13 do	do Moose Jaw.....		2,000	32 00
27 do	J. W. Jowett.....	Société de tir de Régina.....	2,000	32 00
27 do	do.....	do.....	2,000	32 00
27 do	Major G. W. Street.....	Société de tir de Portage la Prairie.....	M.H. 1,000	52 00
27 do	do.....	do.....	Snider 2,000	
2 sept.	Soc. de tir de Moose Jaw.....		1,000	16 00
3 do	J. W. Jowett.....	Société de tir de Régina.....	2,000	32 00
10 do	J. H. Ashdown.....	do Saskatchewan.....	1,000	16 00
12 do	Winnipeg Rifle Range Co.....		M.H. 1,000	36 00
12 do	do.....		Snider 1,000	
20 do	C. Beane.....	Société de tir de Winnipeg.....	2,000	32 00
20 do	J. W. Jowett.....	do Régina.....	3,000	48 00
23 do	Société de tir d'Edmonton.....		2,000	48 00
26 do	J. W. Jowett.....	Société de tir de Régina.....	2,000	32 00
27 do	Major G. W. Street.....	do Moose Jaw.....	1,000	16 00
12 oct.	do.....	do.....	1,000	16 00
9 déc.	do.....	Société de tir du 95e bataillon.....	1,000	16 00
		Total.....	118,800	2,030 00

District militaire n° 11, Victoria, C.-B.

18 mars	Capitaine Fletcher.....	Société de tir de la Colombie anglaise.....	M.H. 500	10 00
30 avril	Société de tir de la Colombie anglaise.....		M.H. 1,500	30 00
12 juin	Société de tir de Vancouver.....		M.H. 1,500	30 00
12 do	Capitaine Dorman.....	Société de tir de la Colombie-Anglaise.....	3,000	48 00
18 do	do.....	do do.....	M.H. 600	12 00
18 do	do.....	do do.....	1,000	16 00
27 do	do.....	do do.....	M.H. 500	10 00
2 juillet	do.....	do do.....	M.H. 500	10 00
9 do	do.....	do do.....	M.H. 500	10 00
12 do	Sergent Mellon.....	Batterie C.....	2,000	32 00
12 do	Capitaine Fletcher.....	Société de tir de la Colombie anglaise.....	M.H. 1,200	24 00
15 do	Capitaine Dorman.....	do do.....	M.H. 1,500	30 00
24 do	B. Williams.....	do Victoria.....	2,000	32 00
1er août	Capitaine Dorman.....	do Colombie anglaise.....	6,000	96 00
1er do	do.....	do do.....	M.H. 2,000	40 00
2 sept.	do.....	do do.....	500	8 00
9 do	do.....	do do.....	M.H. 1,500	30 00
14 do	M. canonnier Cornish.....	Batterie C.....	2,350	37 60
19 do	Capitaine Dorman.....	Société de tir de la Colombie anglaise.....	M.H. 1,500	30 00
2 oct.	do.....	do do.....	M.H. 500	10 00
17 do	do.....	do do.....	M.H. 2,000	40 00
21 do	Serg. d'état-major Mellon.....	Batterie C.....	4,000	64 00
12 nov.	Société de tir de la Colombie anglaise.....		1,000	16 00
18 do	Société de tir de la Colombie anglaise.....		M.H. 1,500	30 00
		Total.....	39,150	659 60

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889.—*Suite.*

District militaire n° 12, Charlottetown, I.P.-E.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				\$ cts.
4 janv. . .	Capitaine Longworth. . .	Artillerie de place	500	8 00
27 mars . .	Capitaine Crockett.	82e bataillon.	560	8 96
26 avril . .	Capitaine Alexander.	do	500	8 00
10 mai . . .	Capitaine Weeks.	Société de tir du comté de Queen' M.H.	500	10 00
10 do . . .	do	do do	1,000	16 00
10 do . . .	do	do do M.H.	500	10 00
17 do . . .	Capitaine Longworth.	Artillerie de place	500	8 00
21 do . . .	Capitaine Weeks.	Société de tir du comté de Queen's. M.H.	500	10 00
5 juin . . .	L. E. Prowse.	Société provinciale de tir	500	8 00
10 do . . .	Capitaine Longworth.	Artillerie de place. M.H.	500	10 00
19 do . . .	L. E. Prowse.	Société provinciale de tir	500	8 00
5 juillet. .	Capitaine Longworth.	Artillerie de place.	1,000	16 00
8 do . . .	Lieutenant Stewart	Société de tir du comté de King's	1,000	16 00
10 do . . .	Capitaine Weeks.	do do Queen's.	500	8 00
16 do . . .	Capitaine Longworth.	Artillerie de place	500	8 00
19 do . . .	do	do	500	8 00
25 do . . .	do	do	1,500	24 00
1er août . .	do	do	1,000	16 00
3 do . . .	Major Dogherty.	Société provinciale de tir	5,000	80 00
5 do . . .	Capitaine Weeks.	Société de tir du comté de Queen's.	1,500	24 00
19 do . . .	Capitaine Longworth.	Artillerie de place. M.H.	500	10 00
24 sept. . .	Capitaine Weeks.	Société de tir du comté de Queen's.	500	8 00
4 oct. . . .	Capitaine Longworth.	Artillerie de place. M.H.	500	10 00
12 do . . .	Capitaine Weeks.	Société de tir du comté de Queen's.	500	8 00
16 do . . .	do	do do	500	8 00
24 do . . .	do	do do	500	8 00
24 do . . .	Capitaine Bertram.	82e bataillon.	500	8 00
26 do . . .	Sergt. d'état-major Allan	82e do	1,000	16 00
12 nov. . .	Capitaine Alexander.	82e do	500	8 00
27 do . . .	Capitaine Stewart.	82e do	500	8 00
6 déc. . . .	Capitaine Bertram.	82e do	500	8 00
6 do . . .	Capitaine Hooper.	82e do	500	8 00
10 do . . .	Capitaine Stewart.	Société de tir du comté de King's.	500	8 00
18 do . . .	Capitaine Hooper.	82e bataillon.	500	8 00
20 do . . .	Capitaine Longworth.	Artillerie de place.	500	8 00
21 do . . .	Capitaine Hooper.	82e bataillon.	500	8 00
		Total	26,060	444 96

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pendant l'année 1889—Fin.

RÉCAPITULATION.

Districts militaires.		Cartouches.	Montant.
			\$ cts.
District militaire n° 1,	London.....	49,900	825 30
do	2, Toronto.....	155,100	2,551 60
do	3, Kingston.....	36,450	593 83
do	4, Ottawa.....	161,174	2,739 32
do	5-6, Montréal.....	87,958	1,464 53
do	7, Québec.....	41,015	661-65
do	8, Saint-Jean, N.-B.....	47,800	836 80
do	9, Halifax, N.-E.....	68,900	1,164 12
do	10, Winnipeg.....	118,800	2,030 00
do	11, Victoria.....	39,150	695 60
do	12, Charlottetown, I. P.-E.....	26,060	444 96
Total		832,307	14,007 71

	Cartouches.
Snider—à balle.....	675,047
à blanc.....	265
Martini-Henry—à balle.....	155,645
Spencer—à balle.....	1,000
Winchester—à balle.....	150
Révolver—de Colt.....	200
	<u>832,307</u>

J. MACPHERSON, lieutenant-colonel,
 Directeur de l'intendance militaire et gardien des propriétés de la milice.

[C].

POUDRE à canon et étoupilles à friction fournies pour le tir d'école et les salves pendant l'année 1889.

Districts militaires.	Localités.	Corps.	Poudre à canon.	Etoupilles à friction.
			Lbs.	No.
N° 1.....	London.....	Batteries d'artillerie de place.....	366	610
N° 2.....	Toronto.....	do do.....	668½	780
N° 3.....	Kingston.....	Batteries d'artillerie de campagne et de place, collège militaire royal et école royale d'artillerie.....	2,900	1,408
N° 4.....	Ottawa.....	Batteries d'artillerie de campagne et salves.....	642½	420
N° 5 et 6.....	Montréal.....	Batteries d'artillerie de campagne et de place et salves.....	322	385
N° 7.....	Québec.....	do do do.....	7,024½	2,713
N° 8.....	Saint-Jean, N.-B.....	do do do.....	1,074½	450
N° 9.....	Halifax.....	Batteries d'artillerie de place.....	1,671½	475
N° 19.....	Winnipeg.....	Batteries de campagne de Winnipeg et salves.....	342½	300
N° 11.....	Victoria, C.-B.....	Ecole royale d'artillerie et batterie de place.....	120	1,738
N° 12.....	Charlottetown.....	Artillerie de place.....	360	85
Total			15,491½	9,364

J. MACPHERSON, lieutenant-colonel,
 Directeur de l'intendance militaire et gardien des propriétés de la milice.

ANNEXE No 13

RAPPORT DE L'ARCHITECTE.—DIVISION DU GÉNIE.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DÉFENSE,

OTTAWA, 31 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport sur les travaux et réparations des bâtiments militaires et des fortifications placés sous le contrôle du département, pour la période comprise entre le 1er janvier dernier et la date du présent rapport.

London.

De légères réparations ont été faites au hangar d'exercice ainsi qu'à la remise destinée à abriter les tuyaux de pompe à incendie avec leurs dévidoirs, et il a été construit, à la caserne, un petit bâtiment où serrer les outils. D'autres menues réparations ont aussi été faites aux bâtiments d'école. Il faudrait encore plusieurs autres bâtiments pour compléter l'école militaire de London.

Hamilton.

Il a été pourvu aux aménagements des salles d'armes et autres ameublements. Le service d'éclairage au gaz a été étendu au hangar à canons.

Toronto.

Il a été fait provision de bois de sciage, de quincaillerie et de matériaux de peinture pour les casernes, et ce sont les soldats qui ont exécuté les travaux nécessaires. Des réparations ont été faites au plancher de la salle d'exercices, ainsi qu'aux plombs des casernes. La caserne de l'est a été couverte en ardoise.

L'architecte de ce département a dressé le plan préliminaire du nouveau hangar d'exercice de Toronto qui doit être construit en arrière d'Osgoode Hall, sur la rue Queen.

Niagara.

Au fort Missisagua des réparations considérables ont été faites, et la maison du surveillant a été agrandie et réparée.

Stratford.

De grandes réparations ont été faites au hangar d'exercice.

Durham.

Réparations considérables au hangar d'exercice.

Collingwood.

Réparations au hangar d'exercice.

Jarvis.

Réparations considérables au hangar d'exercice.

Vienna.

Légères réparations au hangar d'exercice.

Simcoe.

Grandes réparations au hangar d'exercice.

Aylmer.

Réparations considérables au hangar d'exercice.

Cannington.

Nouvelle salle d'armes au hangar d'exercice.

Hespeler.

Réparations au hangar d'exercice.

St. Thomas.

Réparations au hangar d'exercice.

Hagersville.

Légères réparations au hangar d'exercice.

Clarkeburg.

Légères réparations au hangar d'exercice.

Caledonia.

Légères réparations au hangar d'exercice.

Brantford.

Des réparations ont été faites aux cibles et aux buttes du champ de tir, que des crues avaient détériorées. L'architecte de ce département, M. James, a dressé des plans et devis pour le nouveau hangar d'exercice.

Brockville.

Des réparations ont été faites au champ de tir.

Prescott.

Au fort Wellington la maison du gardien a été lambrissée en neuf et la cheminée du hangar d'exercice élevée.

Kingston.

Un grand nombre d'améliorations ont été faites à la maison neuve récemment achetée, dans la ville de Kingston, pour le commandant du collège militaire royal, attendu qu'elle n'était pas complètement finie lorsque le gouvernement en a fait l'acquisition. Ces améliorations consistent en une couverture neuve, plombs neufs, attique aménagé en chambres à coucher, peinture du dedans et du dehors, et réparations générales partout.

Collège militaire royal.

La couverture de l'édifice nord a été repeinte, et son intérieur peinturé, ainsi que le dedans du bâtiment de l'est. Les trottoirs ont été élargis et réparés, les quais et le brise-lames nord réparés, et les terrains et chemins tenus en bon état. Il a aussi été pourvu aux menues réparations ordinaires à mesure qu'elles ont été demandées dans le rapport mensuel d'inspection des casernes, ainsi qu'à l'assainissement des logements d'officiers numéros 1 et 2. Dans le cours de l'été dernier il a été dépensé une forte somme en réparations générales et pour l'entretien des forts Henry et Frederick, des tours, des magasins militaires, des casernes de la Tête du Pont et du parc d'artillerie, ainsi que pour réparer les canaux d'assainissement, nettoyer les réservoirs, rejointoyer les murs, et perfectionner l'assainissement des casernes de la Tête du Pont. Il a aussi été fait des modifications au logement du capitaine Rivers. La caserne de la Tête du Pont devrait être changée de place, à cause du mauvais état des bâtiments, lequel provient des défauts de l'assainissement. Le fait est qu'il est tout simplement impossible d'assainir ces bâtiments, attendu que l'eau du lac se trouve à un niveau tel qu'elle fait refluer les égouts dans les fondations. Il y a un égout de la ville qui aboutit dans la baie avoisinant celui de la caserne, et toute la baie près de la caserne, ainsi que le quai qui s'avance dans cette baie, est encombrée de plantes marines jusqu'à la surface de l'eau, sans qu'il y ait le moindre courant pour emporter les immondices qu'on voit souvent flotter à la surface. La Compagnie de Transport occupe presque tout le bord de l'eau et rend ainsi la situation encore pire.

La couverture du hangar d'exercice de la ville, détériorée par le mauvais temps, a été réparée.

Au collège militaire royal les travaux ont été exécutés sous la surveillance du sergent-major Births, du génie royal, et ceux de l'extérieur ont été faits sous la direction de messieurs Power & Son, architectes, de Kingston.

Ottawa.

Sur le square Cartier ceux des arbres plantés l'année précédente qui étaient morts ont été remplacés par d'autres. L'érable tendre prend difficilement sur le côté nord du square où le sol est bas et reste saturé d'eau par suite de l'élévation du niveau de la rue Maria. Le chemin autour du square et du hangar d'exercice a été empierré, et l'on a recouvert de tannée et de sciure de bois une piste servant à l'équitation. Le devant du hangar d'exercice a été nivelé et couvert de pierre concassée, puis on y a passé le rouleau compresseur, ce qui relève beaucoup l'aspect de la place en face de l'édifice, laquelle était une mare boueuse avant cela.

On a effectué de légères améliorations intérieures à la salle qu'occupait les officiers des gardes à pied en posant des tuyaux de ventilation qui passent à travers le tout, et en faisant de l'une des salles d'armes un bureau régimentaire.

Il a été établi une nouvelle barrière pour donner accès au hangar d'exercice et au terrain, du côté de la rue du Canal, et aussi pour la commodité des dragons de la garde Princesse Louise. L'entrée des piétons, voisine de la maison du surveillant, a été condamnée, et il a été fait une autre entrée pour les cavaliers à la barrière de la rue Maria.

La couverture en bardeau du hangar d'exercice est pourrie et devrait être remplacée par de la tôle canadienne. Quant à son plancher, sous lequel il n'a pas été laissé d'espace pour la circulation de l'air, il faudrait qu'il fut levé et reposé. Je recommanderais aussi que l'on fit enlever la grande et lourde lunette du toit, attendu que l'édifice est amplement éclairé sans cela, et qu'elle fait amasser la neige sur un côté de la couverture et contribue ainsi à fatiguer le toit.

Le besoin d'une cave à charbon se fait sentir d'une manière pressante, attendu qu'en attendant mieux il faut, chaque année, mettre ce combustible dans le hangar à canon, au détriment des armements de bouches à feu—sans compter qu'en achetant en gros la provision de charbon de chaque année, on aurait bientôt fait de se rembourser du coût de la cave.

Il faudrait avoir un homme de plus en été (disons, une journée et demie par semaine), avec cheval, tombereau, herse et rouleau, pour couper l'herbe, tenir les routes nettes, émonder les arbres, réparer les clôtures et ramasser les rebuts, et aussi pour arrêter tous ceux qui passent par-dessus les clôtures ou les détériorent ainsi que les arbres.

Il faudrait semer un peu de graine d'herbe aux endroits dénudés par le fait d'avoir servi de buts aux différents jeux des clubs de sport, et il ne devrait être permis de jouer aucun jeu sans changer constamment les buts. Le square a beaucoup à souffrir de la part des enfants des deux écoles publiques voisines, ainsi que des ouvriers allant à leur ouvrage ou en revenant, lesquels détériorent les clôtures et le gazon. J'ai vu plusieurs des jeunes gens appartenant à des clubs qui se servent du square, sauter les clôtures au lieu de passer par les barrières. Il faudrait placarder un nombre suffisant d'affiches défendant les empiétements et les dégradations, et l'on devrait demander à la police de la ville de veiller à la conservation de ce square, vu qu'il est à la disposition du public en général et que le ministre n'a jamais d'objection à ce qu'ils'en serve pour quelque sport ou amusement légitime que ce soit. Si les autorités municipales ne s'en occupent pas davantage (par l'intermédiaire de la police), je recommanderais qu'il fût interdit à tous les clubs de sport de la ville.

L'intérieur de la maison du surveillant a été repeint, blanchi au lait de chaux, etc., pour la première fois depuis la construction de cette maison. Le surveillant est en train de faire gratuitement à sa remise une addition dont le département fournit le bois et qui servira à mettre le combustible.

Le toit principal des magasins de la milice, au pied des écluses, a besoin d'être couvert en neuf. Les boutiques de menuisier et d'armurier et les magasins, en arrière du bâtiment principal, ont été couverts en tôle canadienne. L'extérieur des murs du bâtiment principal a besoin d'être badigeonné et jointoyé, et il faudrait aussi renouveler les gouttières et les tuyaux de descente. Je recommande l'établissement d'un

service d'eau à partir du pied de l'escalier conduisant de la place du parlement au bord du canal, avec prise d'eau en dehors des magasins, pour l'usage de la maison du surveillant, de la boutique d'armurier et de la forge. Actuellement il faut charroyer à la maison et aux ateliers toute l'eau qu'il leur faut et en emporter les eaux ménagères.

A la pointe Nepean, je recommanderais fortement d'établir un tuyau de conduite, de 4 pouces de diamètre, avec prise d'eau à la poudrière, pour la protection de ce bâtiment. Ce tuyau desservirait aussi la maison du surveillant, où, actuellement, il n'y a pas de service d'eau.

Saint-Jean, P. Q.

A l'école d'infanterie les menues réparations annuelles ordinaires ont été faites. Une grande partie du terrain public, voisin des casernes, a été entouré d'une clôture. La couverture en ardoise du quartier des officiers a été renouvelée. L'ancien hôpital a été réparé et modifié pour servir de quartier aux hommes mariés, etc. Les fossés des vieux ouvrages français ont été nettoyés et mis à niveau afin de faire écouler les eaux stagnantes qui constituaient un danger pour la santé. On a reconstruit le pont, sous lequel a été fait un nouveau passage couvert. Il a aussi été construit un grand hangar pour y mettre le combustible et les outils.

Montréal.

A l'île Sainte-Hélène la couverture en bardeau des cottages à l'usage des hommes a été renouvelée et peinturée, les jalousies peinturées et les vérandas réparées.

La clôture du vieux cimetière militaire a été repeinturée, et les murs du principal magasin rejointoyés.

Le nouveau champ de tir de la Côte Saint-Luc a été pourvu de dix cibles de deuxième classe et de deux de première classe, avec buttes, etc., au complet. Il y a été construit un abri pour les hommes et une cabane pour les cibles; et les latrines ainsi que le dessèchement des fosses à marqueurs ont été améliorés. Un puits a été creusé et l'on y a mis une pompe.

Québec.

Une partie du nouveau mur de la terrasse Dufferin a été construit l'été et l'automne derniers; le tout aurait dû être fini le 15 octobre 1889. Il a été procédé à l'étañonnement de la plate-forme de la terrasse Dufferin, nécessité par l'écroulement du mur, et les pierres éboulées ont été enlevées.

Des réparations considérables ont été faites aux glacis, ainsi qu'aux murs de soutènement et de fortification autour de la ville. Sur la côte Dambourgès le mur de la ville a été reconstruit.

Les portes Kent et Saint-Louis ont été rejointoyées partout où la liaison des pierres laissait à désirer. Les plates-formes à canons et les chaperons des murs de fortification ont été renouvelés à plusieurs endroits.

A la citadelle on a mis la dernière main à la réparation des toits, égouts, etc., des casemates, et il a aussi été fait des portes, fenêtres et planchers neufs, ainsi que d'autres menues réparations. La maçonnerie de la grande porte a été réparée et rejointoyée, et celle du cavalier reconstruite. Le corps de garde du bastion du Roi, dégradé par le mauvais temps, a été réparé.

En face du quartier des officiers l'ancien égout collecteur, qui avait été construit en brique et s'était rompu ou rempli en plusieurs endroits, a été remplacé par des tuyaux de grès s'emboîtant les uns dans les autres. Dans le sous-sol du quartier même des réparations générales ont été faites aux planchers et à la boiserie.

A la caserne des hommes des réparations générales considérables ont été faites aux planchers, couverture, portes, fenêtres, etc.

Aux écuries de l'artillerie des planchers neufs ont été posés et de nombreuses menues réparations faites.

Des modifications ont été faites dans le quartier des officiers pour loger le capitaine Rutherford.

Des fondations en pierre ont été construites sous deux bâtiments du laboratoire, dont il a fallu détourner le tuyau de service pour le faire passer autour du nouveau skating rink.

A l'école de cavalerie il a été construit des cabinets d'aisance pour les femmes mariées ; des réparations ont été faites au plancher de l'écurie, et l'écurie pour les chevaux des officiers a été pourvue d'égouts et d'un service d'eau.

Au quartier des officiers, rue Saint-Louis, des réparations ont été faites à la couverture et aux gouttières ; les murs extérieurs ont aussi été rejointoyés sous les tuyaux de descente.

Au fort n° 3, de Lévis, le dommage causé aux toits et aux clôtures par une tempête a été réparé.

Au manège et hangar d'exercice des latrines et un hangar à bois ont été construits.

A la caserne Dauphine et fabrique de cartouches des réparations générales ont été faites.

Au magasin militaire de la côte de la citadelle des réparations générales ont été faites aux murs, couvertures, gouttières, cheminées, portes, fenêtres, etc.

Au bureau du vieux magasin militaire de la côte du Palais les murs ont été rejointoyés, et il a été posé des portes et fenêtres neuves.

A la poudrière "A" la moitié de la couverture a été recouverte en tôle galvanisée ; les égouts ont été refaits et les murs jointoyés. Les murs de la poudrière "B" ont été rejointoyés.

Au camp du génie, de Lévis, le réservoir a été nettoyé et un barrage neuf construit ; les clôtures ont été réparées et des réparations générales ont été faites aux bâtiments.

Au champ de tir de Lévis on a réparé les clôtures, élevé des buttes et établi 10 cibles.

A l'île d'Orléans le tir d'artillerie a été réparé.

Frédéricton.

Des réparations ont été faites aux plafonds des logements d'officiers ; le département a acheté du bois de sciage, etc., et les hommes de la compagnie ont fait un grand nombre de menues réparations aux différents bâtiments.

Saint-Jean, N.-B.

Les murs de clôture du magasin ont été réparés. Clôture de la batterie de Red-Head, réparée. Clôture, au fort Dufferin, réparée. Service d'eau établi pour la maison du surveillant, fort Howe. Réparations à la poudrière, fort Howe. Peinture et réparation de la couverture du hangar d'exercice de Saint-Jean ; conduit en asphalte pour l'écoulement des eaux de la cour du hangar d'exercice. Réparations à la poudrière en brique de la batterie Dorchester. La tour Martello a été réparée et rejointoyée.

Moncton.

Le champ de tir a été réparé et perfectionné.

Halifax.

Nouvelles salies d'armes au hangar d'exercice.

Charlottetown.

La couverture en bardeau du hangar d'exercice a été renouvelée, et il a été construit une chambre de canonniers ainsi qu'un bureau régimentaire.

Annapolis.

Les terrains militaires ont été entourés d'une clôture neuve.

Winnipeg.

De menues réparations générales ont été faites aux différents bâtiments de caserne.

Victoria, C.-A.

Il a été préparé des plans pour les logements d'officiers, la résidence du quartier-maître, les magasins d'habillement et le corps de garde, à la caserne neuve de Victoria. Les projets ont été faits par l'architecte de ce département, et c'est le département des travaux qui exécutera les travaux. On a fait provision de bois à la Pointe Macauley et à la Pointe de Finlayson pour la construction de plates-formes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

H. JAMES, I. C.,

Au colonel l'honorable C. E. PANET,

Architecte, etc.

Sous-ministre de la milice et défense, Ottawa.

ANNEXE No 14.

CARTOUCHERIE DE L'ÉTAT.

QUÉBEC, 1er décembre 1889.

Au sous-ministre de la milice et défense,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année courante.

La quantité de cartouches à balle qui devait être fabriquée cette année a été produite et emmagasinée, et l'essai de ces cartouches au cours de la confection a donné des résultats satisfaisants.

Conformément aux instructions, nous avons fabriqué cette année un certain nombre d'obus ordinaires à ailettes de 9 et de 64, lesquels ne diffèrent pas des modèles qui régissent la fabrication des obus à ailettes pour les bouches à feu des mêmes calibres en Angleterre. A ce sujet il a été inventé à la fabrique un assortiment complet de cylindres et autres instruments de vérification comprenant: Cylindres-lunettes, profils intérieurs et extérieurs, vérificateur de l'œil, compas pour vérifier l'épaisseur aux parois et au culot, ainsi que la dimension des alvéoles des ailettes, et la forme avec la dimension de ces dernières, peignes à vérifier le pas des tarauds, instrument pour vérifier le centre de gravité et la concentricité des projectiles, etc.

On a eu recours à l'analyse chimique pour s'assurer de la qualité des métaux employés.

Les obus de 64 ont été éprouvés à l'Île d'Orléans, en mai dernier, par le commandant de l'école d'artillerie de Québec, et trouvés propres au service sous tout rapport. A l'occasion de concours il en a été distribué à l'artillerie, qui n'y a pas trouvé de différence avec ceux de Woolwich, tirés concurremment avec eux.

Les obus ordinaires de 9 ont été essayés en octobre dernier, par le commandant de l'école d'artillerie de Kingston. Le tir se faisait à une distance de 1,700 verges, et l'erreur moyenne en portée s'est trouvée de sept verges. Sur seize coups six ont porté en plein dans une cible de 6 x 2 pieds, ce qui est un résultat très satisfaisant. Neuf cents obus à balles ont aussi été essayés à la même occasion et trouvés très satisfaisants. Il est facile de fabriquer ici les obus à balles. Nous avons maintenant tout ce qu'il faut pour cela, attendu qu'un certain nombre de machines ont été appropriées à cette fin. La fabrication des obus à balles de 64 pourrait aussi être maintenue confiée à cet établissement, qui trouverait dans le commerce les gros discs de fer forgé nécessaires pour les diaphragmes, en attendant qu'il se procurât un marteau à vapeur ou un marteau-pilon, qui, si on les avait, nous permettrait de fabriquer entièrement ici les obus à balles de 64, et même de plus pesants, s'il le fallait, tout en servant à beaucoup d'autres fins.

Vu que le tir à la cible nécessite tous les ans la dépense de plusieurs centaines de mille cartouches Martini-Henry, je prends la liberté de faire remarquer qu'il serait avantageux d'ajouter à notre outillage le petit nombre de machines nécessaires pour confectionner ces cartouches ici. Nous pourrions faire dans nos ateliers une partie considérable des modifications qu'exigeraient nos machines pour commencer cette fabrication, et il ne resterait à acheter en Angleterre que les machines spéciales qu'il serait très dispendieux de fabriquer ici, attendu que nous n'avons pas de modèles pour couler leurs plaques de fondation et autres parties. Nous avons fait un pas dans cette voie, cette année, en modifiant une machine à balles pour voir s'il y avait réellement moyen d'effectuer les changements. En une demi-heure à peu près on peut maintenant transformer cette machine de manière à confectionner des balles Martini-Henry en changeant quelques pièces ou substituant d'autres, puis la remettre en état de produire des balles Snider. La compression de l'alliage servant à la confection des

balles Martini a été accomplie avec succès au moyen de la même presse qui sert à comprimer le plomb pour les balles Snider. La fabrique a produit des balles Martini en tout conformes au modèle, et j'ai le plaisir d'en envoyer au département.

La balle est certainement la partie de la cartouche Martini-Henry la plus difficile à produire, et, ayant réussi en cela, ce serait peu de chose que de fabriquer les autres parties qui, dans une grande mesure, sont semblables à celles de la cartouche Snider. Le fait est que les amorces, disques, enclumes et couvre-amorces sont les mêmes.

Les cartouches Martini-Henry à douille étirée d'une seule pièce sont maintenant confectionnées pour des fins spéciales dans l'armée anglaise. Toutefois ces cartouches n'ont pas remplacé l'étui enroulé comme celui que nous pourrions confectionner avec notre outillage en y faisant de légères additions. L'étui d'une seule pièce sert à des fins particulières et l'on garde l'autre pour l'usage général.

Les troupes auxiliaires de la Grande-Bretagne et de l'Inde ont été armées du fusil Martini-Henry, et l'on a si peu songé à abandonner cette arme qu'il en a été récemment fait de nouvelles distributions de la marque IV perfectionnée sous certains rapports. On ne croit pas qu'elle ait encore été remplacée par une arme plus moderne dans le service régulier, et il est possible qu'il s'écoule un temps considérable avant que le Martini-Henry soit mis de côté. C'est encore le meilleur fusil qu'il y ait sur ce continent. A cela viennent se joindre les avantages qu'il a sur le Snider au point de vue de la ballistique, et la facilité avec laquelle sa cartouche peut être confectionnée en ce pays pour faire face à toute éventualité. Voilà des raisons qui militent beaucoup en sa faveur.

Les carabiniers du Canada et d'ailleurs ont toujours trouvé à redire au recul du Martini, et avant d'allonger la crosse pour le rendre moins sensible on a cherché à diminuer le recul en employant un modèle spécial de cartouche connu sous le nom de marque IV. Cette cartouche avait une balle plus légère et contenait une charge de 80 grains de poudre R.F.G., au lieu de 85 grains de R.F.G.² comme les autres marques. Le recul du Martini est ainsi devenu à peu près le même que celui du Snider. Le tir des cartouches de la marque IV est à très peu de chose près aussi satisfaisant que celui de la marque III actuellement en service, et les trajectoires sont pratiquement les mêmes. A 500 verges la pénétration dans le bois est de 10 pouces, au lieu de 12 pouces obtenus avec d'autres marques—ce qui, au demeurant, est une différence assez négligeable.

J'ai dû expérimenter la poudre à canon R.L.G.⁴, l'été dernier, au polygone du Cove Field. Comme ces épreuves ont été faites avec une pièce rayée de 64 se chargeant par la bouche, j'attirerai l'attention sur le fait que pour les expérimentations à venir il sera nécessaire de renforcer considérablement les buttes actuelles, attendu qu'il serait dangereux de tirer dessus dans l'état où elles se trouvent aujourd'hui. Dans l'origine elles étaient destinées au tir de pièces plus légères. Si ces épreuves étaient faites à l'île d'Orléans on n'aurait pas besoin de butte. Il suffirait d'établir une plateforme dans une position propre à permettre de placer à la distance voulue des grilles de fil métallique pour un chronographe. C'est ce qu'il y aurait de mieux à faire.

Bien que le personnel de machinistes ait été à peine suffisant pour faire face aux nécessités de la fabrication actuelle, toutes les machines ont été tenues en ordre. Les machines à vapeur, les chaudières, l'appareil de chauffage, etc., sont en bon état. Quelques apprentis modestement rémunérés seraient d'une grande utilité, surtout pour la fabrication des projectiles d'artillerie, et particulièrement dans la fonderie.

Bien que restreint, le nombre des ouvriers de la cartoucherie est resté le même que l'année dernière. Si la confection des cartouches Martini était autorisée le surcroît de production contribuerait à réduire la dépense générale, et, par conséquent, les frais de fabrication.

Les commis de la fabrique ne sont pas en nombre suffisant pour faire comme il faut l'ouvrage de bureau.

Nous avons reçu, cette année, une certaine quantité de matières premières. Deux articles n'étaient pas suivant la spécification, savoir : le fer en disques et le papier de soie. Ces articles ont été refusés et les fournisseurs mis en demeure de les remplacer.

La quantité ordinaire de poudre à canon R. F. a été reçue après avoir subi l'épreuve sous la direction du bureau de la guerre. Les échantillons éprouvés à la cartoucherie ont répondu aux conditions de fabrication et ont été mis en œuvre. Les différents bâtiments auxquels je suis préposé auront besoin de réparations cette année, surtout les couvertures et l'extérieur des murs, qui ont beaucoup souffert des grandes pluies de l'automne dernier. Il ne faut rien moins qu'un revêtement en bois et en tôle galvanisée pour résister au mauvais temps ici. Sans revêtement la maçonnerie exige de coûteuses et constantes réparations. Un revêtement, dispendieux pour commencer, est ce qui coûte le moins cher, à la longue, attendu qu'il faut très peu d'entretien pour le faire durer un grand nombre d'années. Ces bâtiments n'ont pas été réparés à fond depuis que la cartoucherie y est installée ; si on veut les conserver en bon état, il faudrait que cela fût fait sans plus de retard.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

OSCAR PREVOST, major,

Surintendant de la cartoucherie de l'Etat.